This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,363,552

ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM CIRCUMSPICE

879 8
G820
B7

LE LATIN

DE

GRÉGOIRE DE TOURS

LE LATIN

DE

95269

GRÉGOIRE DE TOURS

THÈSE DE DOCTORAT

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

MAX BONNET

CHARGÉ DE COURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

Per meam rusticitatem uestram
prudentiam exercebo.
Gregor. Turon.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1890

A

MONSIEUR MICHEL BRÉAL

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE ET DE RESPECTUEUX ATTACHEMENT

PRÉFACE

L'idée de ce livre remonte à l'année 1882. Les premiers matétériaux en étaient réunis dès 1884; on a commencé à le rédiger en 1885; il vient d'être terminé. Ces dates ont leur importance. Elles feront comprendre que nous ayons pu choisir notre sujet avant même de savoir que M. Gœlzer — sans parler de ceux qui ont suivi son exemple — en traitait un semblable, et dans la pensée que la publication de notre étude précèderait celle du IIe volume des œuvres de Grégoire, par M. Krusch. Comment se fait-il qu'il ait fallu tant d'années pour exécuter un travail assez limité en apparence? C'est que les loisirs de l'auteur étaient mesurés et lui ont été souvent ravis. C'est aussi qu'il a tenu à ne donner que des matériaux sûrs, de première main et scrupuleusement triés. Toutes ses notes ont été prises avant la publication des index de M. Krusch ou indépendamment de ce recueil, qui n'a servi qu'à combler des lacunes insignifiantes par-ci par-là. Partout une critique minutieuse du texte a précédé l'emploi qu'on en a fait. Plusieurs manuscrits ont été collationnés à cet effet. Pour ne pas isoler Grégoire, pour montrer les rapports qui existent entre son latin et celui de ses contemporains, il a fallu des lectures assez étendues. Enfin la rédaction, bien des fois interrompue à chaque page par l'examen toujours renouvelé des milliers de textes cités, remaniée elle-même à plus d'une reprise en maints endroits, a demandé plus de temps que son imperfection trop visible ne le laisserait deviner.

Montpellier, le 30 août 1888.

M. BONNET.

On a cité le plus souvent par leurs noms seuls, comme Ennodius, Fortunat, etc., les auteurs dont il existe des éditions modernes avec des index soignés, notamment les Pères latins publiés par l'Académie de Vienne, et les *Auctores antiquissimi* des *Monumenta Germaniae.*

Georges tout court désigne le dictionnaire de K. E. Georges, Ausfûhrliches lateinisch-deutsches Handwœrterbuch, 7e édition, Leipzig 1879 et 1880; Forcellini De-Vit, le dictionnaire de Forcellini revu par De-Vit, Prato 1858 suiv.

Les renvois aux inscriptions chrétiennes de MM. Le Blant et Rossi n'ont pas été transformés en renvois aux volumes récemment parus du *Corpus* de Berlin, parce qu'il est facile de les y retrouver au moyen des répertoires joints à ces volumes, tandis que la recherche inverse serait longue et pénible pour ceux qui voudraient la faire.

Quelques ouvrages, comme la Grammaire latine de Stolz et Schmalz, et l'excellente Syntaxe latine de O. Riemann, ont paru en deuxième édition pendant que le présent ouvrage s'imprimait. Il a paru préférable de conserver partout les citations faites d'après la première édition.

INTRODUCTION

I. — Sujet de cet ouvrage

L'étude historique de la langue latine, telle que l'ont inaugurée Lachmann et Ritschl, il y a une quarantaine d'années, telle encore qu'elle se présente, plus intimement liée à la linguistique, dans les ouvrages de Corssen, telle enfin qu'elle s'est poursuivie depuis lors jusqu'à ces dernières années, s'est portée d'abord, comme de juste, sur la période archaïque. On a recueilli et examiné avec un soin tout nouveau les monuments des premiers siècles, et si une histoire de l'ancienne langue est encore à faire, les éléments en sont prêts en grande partie. Il n'en est pas de même des siècles de la décadence. Les monuments, ici, sont plus nombreux. Inscriptions et livres abondent. Mais les enseignements qu'ils contiennent ont été beaucoup moins utilisés; il reste infiniment plus à faire. L'abondance même des matériaux en est la cause. Les préparer, c'est-à-dire dépouiller, en observant l'ordre chronologique, ces milliers d'inscriptions; rendre accessibles, dans des textes dignes de foi, ces centaines d'ouvrages que nous ont légués les premiers siècles de notre ère et les derniers de l'empire; mettre en œuvre ces matériaux, c'est-à-dire, tirer de cette double série de monuments les leçons qu'ils renferment sur l'histoire de la langue et y suivre pas à pas les transformations qui constituent la décomposition de l'ancienne langue et la naissance de plusieurs idiomes nouveaux, telle est la tâche qui s'impose à la génération présente, et qui ne pourra s'accomplir que par un vaste travail collectif.

L'intérêt d'une telle entreprise ne peut échapper à personne. Il s'agit de se mettre en possession d'un des rares exemples d'un phénomène capital en linguistique, et qui, presque partout ailleurs, se soustrait à l'observation : la transformation d'une langue en plusieurs autres langues [1]. Phénomène nié peut-être prématurément par des esprits trop

1. Voy. H. Schuchardt, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXI (1873) p. 434 et suiv.

pressés de conclure [1], et qu'on ne jugera sainement qu'à l'aide précisément de cette histoire du latin qui s'ébauche aujourd'hui [2].

La division du travail, dans ce domaine, peut se faire de deux manières. Ou bien l'on étudiera certains problèmes, certains chapitres de la grammaire, par exemple, à travers tous les âges et dans tous les pays de la domination romaine. Ou bien on se bornera à une époque, à une contrée, à un auteur, dont la langue fera l'objet d'une étude spéciale et approfondie. Ces deux méthodes ont chacune ses avantages et ses inconvénients qu'il est facile d'apercevoir. On ne peut se passer ni de l'une ni de l'autre. L'auteur du présent essai a été amené par les circonstances à choisir la seconde. Philologue et non linguiste, latiniste et non romaniste, ce n'est même pas tout d'abord le grand problème dont on vient de parler qui l'a attiré vers le sujet qu'il se propose de traiter. C'est simplement l'intérêt que Grégoire de Tours présente au point de vue de la langue et de la littérature latines elles mêmes, et indépendamment des destinées ultérieures de cette langue [3]. Grégoire de Tours occupe, parmi les auteurs des derniers temps, une place très particulière. Evêque et plein d'ardeur pour sa religion, il n'est guère théologien ; son œuvre principale est bien plus importante pour l'histoire profane que pour celle de l'Eglise. Provincial, n'ayant jamais vu Rome, selon toute apparence [4], ni même aucun autre pays que la Gaule, sujet loyal des

---

1. Il est nié par ceux qui affirment que les langues romanes, c'est le latin ; qu'il n'y a pas eu révolution, mais évolution, transformation insensible, égale, à travers tous les âges, et par ceux qui, dans l'intérêt de cette cause, prétendent trouver les langues romanes déjà à peu près faites chez Plaute et ses contemporains. Personne peut être n'a été plus loin dans cette direction que Fuchs, dans son ouvrage d'un grand mérite d'ailleurs, Die romanischen Sprachen, Halle 1849. G. Grœber aussi me paraît trop s'avancer dans ses remarquables articles publiés dans Archiv f. lat. lexikographie, I p. 35, Sprachquellen und Wortquellen des lat. Wœrterbuchs, et p. 204, Vulgærlat. Substrate romanischer Wœrter. La question de savoir s'il y eut révolution ou évolution a été traitée d'une façon sensée et pondérée par Littré, Histoire de la langue française, I p. 107 suiv. Voir aussi Ebert, Zur geschichte der catalanischen literatur, Jahrb. f. rom. u. engl. Lit. II (1860) p. 249 suiv., article fort loué, mais avec des réserves importantes, par Diez, voy. Stengel, Erinnerungsworte an Diez, p. 102.

2. En y joignant, toutefois, des observations exactes sur les phénomènes analogues qui se produisent de nos jours. A cet égard les récents travaux de M. Schuchardt sur les parlers de populations mixtes ont ouvert une mine féconde.

3. Lœbell, Gregor von Tours, p. 308 Dennoch würde eine arbeit welche das regelmæssig wiederkehrende in dem sprachgebrauch jener zeit festzustellen suchte dankenswerthe ergebnisse liefern. G. Monod, Etudes critiques, etc., p. 110 note 4 « Il y aurait une intéressante étude philologique à faire sur le style de Grégoire. » M. F. Bücheler m'écrivait en 1885, à propos de mon édition des Miracles de saint André : Eine zusammenfassende sprachliche arbeit über Gregor, der die auffælligsten und mir sonst nirgend begegnenden lexikalisch-syntaktischen eigenheiten hat (die lautlichen vulgarismen scheinen mir weniger ausgiebig) wære für latinisten und romanisten gleich wichtig.

4. Son biographe, Odon de Cluny, ch. 24, raconte un voyage que Grégoire au-

rois germains, il se considère comme Romain [1], et il l'est; il appelle l'empire romain *res publica* [2] et les Francs, *barbari* [3]; sa famille porte des noms romains [4]; elle est fière de son rang sénatorial [5]. Peu instruit, ignorant, pour mieux dire — il l'avoue, et nous en donnerons des preuves — étranger, en tout cas, à l'art d'écrire, il produit une des œuvres les plus considérables de son siècle; il se fait une langue, un style très personnels, curieux à tous égards, beaucoup plus intéressants que l'affreux jargon qu'enseignait la rhétorique de son temps; il devient presque un écrivain.

Bien des questions du plus haut intérêt se posent en présence d'une œuvre si peu ordinaire. Qu'est-ce précisément que cette langue dans laquelle Grégoire écrit? Est-ce celle dont il se servait au prône, à la maison, en ville, dans le commerce ordinaire de la vie? Ou bien est-ce

---

rait fait à Rome sous le pontificat de Grégoire le Grand, c'est-à-dire après le 25 avril 590. Mais le témoignage de ce biographe, qui n'a pas eu d'autre source, à ce qu'il paraît, que les écrits de Grégoire et sa propre imagination, ne mérite aucune créance. Dans tous les cas, comme l'a remarqué D. Ruinart, il faudrait placer ce voyage dans les derniers mois de la vie de Grégoire. Ses écrits n'en portent nulle trace.

1. G. Paris, Romania, I p. 5 « Fortunat et Grégoire de Tours emploient certainement encore ce mot avec complaisance, pour qualifier soit eux-mêmes, soit ceux dont ils parlent. » Grégoire ne paraît pas s'appeler *Romanus* lui-même. Mais comme on voit bien cette complaisance dont parle M. Paris dans des phrases telles que celles-ci : h. F. 5 praef. p. 190, 18 *ipsa urbs urbium et totius mundi capud;* conf. 5 p. 751, 22 *senatores urbis (Aruernae) qui tunc in loco illo nobilitatis Romanae stimmate refulgebant.* Plusieurs fois *Romani* désigne les habitants de la Gaule : h. F. 2, 9 p. 77, 11; 2, 18 p. 83, 9; 2, 19 p. 83, 13; 2, 33 p. 96, 13; etc.

2. H. F. 1, 42 p. 52, 12; 15; 2, 3 p. 66, 8; 2, 12 p. 80, 10; 5, 19 p. 216, 6; 6, 30 p. 269, 7; 9; 10, 2 p. 410, 13. Comp. Sidon. Ap. *ep.* 2, 1, 4 p. 22, 5; 3, 1, 5 p. 40, 7 3, 8, 1 p. 45, 20; 25; 7, 7, 2 p. 111, 5; 6, etc.

3. H. F. 2, 32 p. 94, 17; 3, 15 p. 122, 15; 21; 123, 20; 125, 5; 16; 4, 35 p. 170, 3; 7, 29 p. 308, 21; 8, 31 p. 347, 10; Iul. 23 p. 574, 17; 40 p. 580, 24; conf. 91 p. 806, 25; 28. Pourtant il est loin de les mépriser comme il fait des Goths, h. F. 2, 27 p. 88, 10; 2, 37 p. 101, 13. Il parle d'eux comme de gens d'une autre race, voilà tout. Voir par exemple h. F. 10, 27 p. 439, 3. Sidoine au contraire disait *ep.* 7, 14, 10 p. 122, 1 *barbaros uitas quia mali putentur; ego etiamsi boni.*

4. Il est vrai que M. Fustel de Coulanges, Institutions de l'ancienne France, I p. 413, dit que les deux races « ne se distinguaient pas même par les noms », et cite à l'appui quelques personnages romains qui portent des noms germaniques, ou germains qui sont désignés par des vocables latins. Mais c'est faire de l'exception la règle. D'ailleurs M. Fustel de Coulanges lui-même, à la page 412, allègue des noms gaulois comme preuve de l'origine gauloise de certains fonctionnaires!

5. Comp. h. F. 4, 15 p. 152, 21, où l'historien, à propos d'un de ses cousins, Eufronius, met dans la bouche du roi Clothaire ces mots : *prima haec est et magna generatio.* Et patr. 6, 1 p. 680, 15, où il dit des parents de S. Gall, ses propres grands parents : *qui ita de primoribus senatoribus fuerunt ut in Galliis nihil inueniatur esse generosius atque nobilius;* comp. l. 3; 22 et 7, 1 p. 687, 9; 12; comp. aussi conf. 5 p. 751, 22. Sur l'importance qu'il attache à ces titres, voy. Fustel de Coulanges, Inst. de l'anc. France, I p. 254 et suiv.

une langue à part, celle des livres? La langue qu'on parlait entre gens de son rang était-elle la même que celle des bourgeois, ou des gens du peuple, ou des campagnards? La langue écrite, celle que seule nous connaissons directement, est-elle encore dans toute la force du terme une langue vivante? Ou commence-t-elle à devenir une langue morte, c'est-à-dire à être réservée à l'écriture? Grégoire ne savait-il que le latin? En quelle langue s'entretenait-il avec les rois et les seigneurs de la cour? Parmi ses ouailles, s'en trouvait-il encore qui eussent conservé le souvenir de la vieille langue nationale? La rencontrait-il quelque part ailleurs dans ses voyages? Né et élevé à Clermont, remarquait-on à Tours qu'il eût une façon de parler différente de celle du pays? Quand Riculfe excitait les Tourangeaux à la révolte contre leur évêque et se vantait d'avoir nettoyé la ville de cette bande d'Auvergnats, eût-il pu, pour les livrer à la risée, contrefaire leur accent? Sur la plupart de ces questions nous sommes réduits presque entièrement à la conjecture, à des inférences plus ou moins hasardées, qu'il sera cependant intéressant de suivre aussi loin que possible.

La langue écrite se prête du moins à l'examen. Nous en possédons des monuments; nous pouvons nous rendre compte des éléments qui la composent et des influences qu'elle a subies. Chez Grégoire, on verra qu'elle est bien loin de la pureté classique, et qu'elle est cependant moins pénétrée d'expressions barbares que d'autres écrits de l'époque. On découvrira les traces des quelques lectures que Grégoire avait faites en dehors de la bible et de la littérature religieuse; mais on constatera que c'est dans ce dernier domaine presque exclusivement qu'il faut chercher sa lignée. Il y aura plaisir à considérer les efforts faits par cet esprit naïf et inculte pour se créer une langue et un style que l'éducation ne lui avait pas donnés. Observer chez lui les phénomènes généraux de la décadence du latin sera plus important pour la science, ou tout au moins plus directement utile. Mais plus attachants sont les caractères personnels de ce langage; ces tâtonnements entre le parler populaire qui est naturel à Grégoire et qu'il veut mettre en honneur, et un style noble auquel malgré tout il ne peut s'empêcher d'aspirer; ces imitations maladroites de Virgile et de Salluste, suivies de solécismes grossiers et de négligences bizarres; ces locutions inventées par lui, avec peine sans doute, puisqu'il les reproduit lui-même ailleurs jusqu'à trois ou quatre fois [1]; ces jeux de mots d'un goût contestable, qui font son innocente joie; ces mots frappés qui lui échappent par ci par

1. Comp. h. F. 2, 6 p. 68, 2; 7, 38 p. 319, 21; 8, 30 p. 343, 16; puis h. F. 4, 20 p. 157, 7; Mart. 2, 32 p. 621, 8; puis mart. 33 p. 508, 19; 41 p. 516, 1; conf. 1 p. 749, 7; etc. Parfois ces répétitions peuvent servir à corriger des erreurs de copistes; patr. 9, 3 p. 705, 15 *ad corroborandam fidem degentium*, lisez *credentium* comme Mart. 1 ep. p. 585, 28; patr. 1 p. 663, 17 lisez *marcescentibus*, avec les mss. 2, 3, d'après patr. 12 p. 711, 33; etc.

là quand il les cherche le moins. Il est facile de voir d'ailleurs que cette étude en quelque sorte psychologique ne sera pas moins utile, indirectement, à la solution du grand problème que nous indiquions en commençant. La syntaxe est un domaine à peine abordé par la linguistique; moins encore que dans la phonétique et la morphologie nous nous flattons de lui fournir, dans cette partie, des matériaux directement utilisables. Mais il faudra bien, pour comprendre cet événement capital qui s'est passé entre le VIe et le IXe siècle, je veux dire la substitution des idiomes vulgaires à la langue latine, pénétrer dans l'esprit des hommes qui vécurent alors, au lieu de s'arrêter à ce qui est sorti de leur bouche ou de leur plume; il faudra se demander comment ils en sont venus à ne plus distinguer des idées aussi différentes que *in loco* et *in locum;* ce que représentait pour eux le verbe *fuisset* joint à un participe; ce qui a arrêté le nivellement des formes du pronom relatif, en sorte qu'aujourd'hui encore nous avons un reste de déclinaison dans qui et que. Ce sera préparer la solution du problème, pour une modeste part, que d'interroger sur des sujets semblables un homme qualifié comme peu d'autres pour fournir des réponses instructives [1].

II. — Les Œuvres de Grégoire

Nous n'avons pas à refaire ici la biographie de Grégoire de Tours, ni la bibliographie de ses œuvres. L'une et l'autre ont été faites d'une manière très complète et très exacte par Kries [2], par Lœbell [3], par M. G. Monod [4], et par MM. Arndt et Krusch [5]. Nous n'avons qu'à

1. La meilleure étude qui existe jusqu'à ce jour sur le latin de Grégoire de Tours est renfermée dans le commentaire dont F. Haase a accompagné l'édition princeps du *de cursu stellarum*, Breslau 1853. C'est un travail de tous points admirable. On y trouvera aussi, p. 33, un jugement général sur la langue de Grégoire, le plus sensé, le plus juste qui ait été porté. Un autre, plus développé, très remarquable aussi, se lit dans Lœbell, Gregor v. Tours, p. 306 à 310. Un grand progrès a été fait, naturellement, grâce à la nouvelle édition des œuvres de Grégoire. Les deux index, *Orthographica* et *Lexica et grammatica*, dus aux soins de M. Bruno Krusch, renferment une abondance de matériaux précieux, et bon nombre de résultats déjà formulés. Des observations isolées de différents auteurs sur la langue de Grégoire (le nombre n'en est pas considérable) seront mentionnées chacune en son lieu.

2. *De Gregorii Turonensis episcopi uita et scriptis*, Breslau 1839.

3. Gregor von Tours und seine Zeit, 2e éd., Leipzig 1869.

4. Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne. Première partie. Introduction. Grégoire de Tours, Marius d'Avenche, Paris 1872 (8e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études).

5. *Gregorii Turonensis opera, ediderunt* W. Arndt *et* Br. Krusch, Hanovre 1884 et 1885 (*Monumenta Germaniae historica. Scriptores rerum merouingicarum*,

rappeler quelles sont ses œuvres, dans quel état elles nous sont parvenues, et à relever, dans ce qu'on sait des circonstances de sa vie, ce qui peut d'avance éclairer les jugements que nous serons appelés à porter sur sa manière d'écrire.

Les œuvres de Grégoire forment quatre groupes distincts par leurs sujets et très différents d'étendue et d'importance : l'Histoire des Francs, les livres hagiographiques, le *de cursu stellarum*, et le commentaire sur les psaumes.

L'Histoire des Francs est connue de tous nos lecteurs. On sait que, remontant à l'aide de la Chronique d'Eusèbe jusqu'au temps d'Adam et d'Eve, Grégoire commence par un rapide aperçu de l'histoire universelle, qui doit servir de cadre chronologique, et reprend ensuite avec plus de détail l'histoire des Gaules depuis l'époque où le christianisme s'y établit. Dès le second livre, les barbares apparaissent, Clovis accepte le baptême et devient dès lors le protégé de la divinité : *Prosternebat enim cotidiae deus hostes eius sub manu ipsius et augebat regnum eius eo quod ambularet recto corde coram eo et faceret quae placita erant in oculis eius* [1]. A partir de là, c'est vraiment l'histoire des Francs, jusqu'au moment de la mort de Grégoire. C'est l'histoire des rois des Francs, de leurs conquêtes, de leurs luttes fratricides, de leurs dérèglements, de leurs cruautés et de leurs quelques bonnes actions [2]. Mais c'est aussi l'histoire des Francs, et même je dirai mieux, des Français, en ce sens que presque tous les éléments de cette future nation y sont représentés : Gaulois, ou, si l'on veut, Gallo-Romains, Francs, Burgondes, Goths, Bretons ; il n'y manque que les Normands. Par intérêt religieux d'abord, ensuite, dans les événements dont il a été témoin, par intérêt personnel, Grégoire joint aux récits des guerres et des affaires d'état celui des démêlés ecclésiastiques ; il y mêle des anecdotes, des traits de mœurs, des peintures de scènes domestiques dans les palais et les chaumières ; il parle même avec un intérêt marqué des travaux littéraires de certains personnages, de monuments d'architecture et d'autres œuvres d'art. En un mot, le livre de Grégoire est une très curieuse peinture du temps, qu'on pourrait appeler une véritable histoire, si la critique n'y faisait trop défaut [3], et si les idées enfantines de son époque

---

tome I), p. 1 à 30 et 451 à 484. Voir aussi l'Histoire littéraire de la France, t. III ; Bæhr, Teuffel, Ebert, etc.

1. H. F. 2, 40 p. 104, 6.

2. Ce n'est pas la faute de Grégoire si ces rois sont si peu vertueux. Rien n'est plus faux que de lui attribuer de la partialité contre eux, comme le fait L. B. des Francs, Etudes sur Grégoire de Tours, Chambéry 1861, p. 10 ; p. 104 et suiv. C'est d'ailleurs la seule idée propre à l'auteur de cet ouvrage.

3. Ce que Lœbell, p. 332 et suiv., G. Monod, p. 121, et d'autres ont allégué pour prouver le contraire leur est inspiré par une indulgence vraiment excessive. Grégoire est sincère, cela est manifeste ; il suffirait pour le prouver d'un aveu tel que celui-ci : mart. 85 p. 546, 7 *aderam fateor et ego tunc temporis huic festiuitati, sed*

sur la direction providentielle des événements dans l'intérêt de l'Eglise ne troublaient trop l'intelligence du cours des choses [1]. Il est vrai que la critique n'est pas beaucoup plus développée chez tel historien de grand renom, Tite-Live, par exemple; que ces mêmes idées trop naïves furent formulées en un langage retentissant, il y a deux siècles seulement, dans un livre aujourd'hui classique, et que les préjugés nationaux, de nos jours, n'obscurcissent pas moins la vue dans des ouvrages auxquels personne ne songe à contester le titre d'histoire. L'histoire de Grégoire est mal ordonnée et mal écrite; on n'en sera pas surpris, si l'on songe à ce qu'était devenue l'historiographie déjà depuis des siècles. Mais elle nous donne une idée bien plus complète du temps qu'elle dépeint que maint traité irréprochable par les recherches, les idées, la composition et la diction [2].

---

haec uidere non merui. Mais la sincérité n'exclut pas une certaine mauvaise foi, cette mauvaise foi candide que donne trop souvent le désir de justifier des croyances, la mauvaise foi des apologètes. Il ne sait même pas faire un raisonnement qui se tienne. Il essaye de prouver les faits qu'il raconte, mais comment s'y prend-il? Mart. 81 p. 543, 33, un clerc, par un miracle de Dieu, n'avait pas senti, à partir du troisième, les coups qui lui étaient administrés; *sed ut fides dictis adhibeatur ego hominem uidi qui haec ab ipsius clerici ore audita narrauit.* Se peut-il rien de plus naïf? Voyez aussi une préface toute consacrée à la critique, patr. 17 p. 727, 10 suiv., et jugez ce que vaut cette critique!

1. De là l'étrange perversion du sens moral que dénote son célèbre jugement sur Clovis, h. F. 2, 40 p. 104, 6, et des mots comme celui-ci : h. F. 5, 14 p. 204, 23 *Guntchramnus uero alias sane bonus, nam in periuriis nimium praeparatus erat, uerumtamen nulli amicorum sacramentum dedit quod non protinus omisisset;* et 5, 35 p. 228, 13, après le récit du meurtre de deux médecins, accompli par Gontran sur la demande de sa femme mourante, qui voulait comme Hérode que quelqu'un pleurât sa mort : *quod non sine peccato fuisse facto multorum censit prudentia.*

2. Ampère, Hist. litt. de la France avant le XIIe siècle, t. II p. 304. « C'est un récit pour ainsi dire passif, qui, sans intention de rapprocher les faits, sans art, sans calcul, par cela seul qu'il les présente avec le désordre et le pêle-mêle qui leur est naturel, exprime merveilleusement la physionomie de ces faits et du temps qui les produisit à son image. » Ampère a d'autres mots également heureux pour caractériser l'œuvre de Grégoire; voir tout ce chapitre 11, et la préface, t. I p. XVIII. — Si Grégoire a certaines qualités des historiens pittoresques, il en a aussi les défauts, principalement le peu de sûreté dans les menus détails. Il invente avec une parfaite ingénuité les discours les plus invraisemblables, qu'il met dans la bouche des personnages : h. F. 7, 38 p. 319, 7; 8, 29 p. 343, 5; 8, 33 p. 349, 20; mart. 103 p. 557, 18. Et il ne paraît pas se préoccuper de rester strictement d'accord avec lui-même quand il raconte deux fois le même événement, comme cela lui arrive assez souvent; voy. mart. 80 p. 542, 19 et conf. 14 p. 756, 3 l'hérétique et l'anneau d'or; h. F. 4, 5 p. 144, 17 et patr. 6, 6 p. 684, 15 S. Gall et la peste; h. F. 1, 47 p. 54, 1 et conf. 31 p. 767, 10 les deux amants; mart. 50 p. 523, 20 et conf. 42 p. 774, 14 l'apparition de S. Paschasie; h. F. 1, 39 p. 51, 19; 10, 31 p. 443, 21 et Mart. 1, 3 p. 589, 22 l'histoire de S. Martin. C'est plus curieux encore quand il ne s'aperçoit pas lui-même de l'identité des faits, comme h. F. 2, 3 p. 63, 15 et conf. 13 p. 755, 16 l'histoire de Cyrola; Mart. 2, 59 p. 629, 6 et 3, 41 p. 642, 19 l'esclave deux fois affranchie; et surtout Mart. 3, 8 p. 634, 10; 3, 51 p. 644, 25 et conf. 82 p. 801, 3 l'enfant guéri de langueur mortelle.

Cette variété des matières que Grégoire a su faire servir à son dessein, lui donne l'occasion de déployer les ressources de son style et de son vocabulaire plus qu'il ne l'a fait dans les récits monotones des Miracles. Il s'adresse à un public plus étendu et plus lettré, à la hauteur duquel il cherche à s'élever [1], tandis qu'il lui suffit, dans les Miracles, d'édifier les bonnes âmes. Aussi l'Histoire des Francs, pour cette raison et pour d'autres dont nous allons parler, fixera-t-elle notre attention en première ligne.

Les ouvrages hagiographiques de Grégoire sont peu lus, et il ne sera pas inutile d'en donner un rapide aperçu. Commençons par les petits écrits qui ne font pas partie du recueil des Miracles formé par Grégoire lui-même. C'est d'abord la Passion des sept dormants d'Ephèse [2], récit traduit du syriaque [3] par Grégoire, avec l'aide d'un Syrien [4]. On en

---

1. Je n'affirme pourtant pas ceci avec une pleine assurance. On peut se demander si Grégoire ne s'adressait pas dans tous ses écrits à ses fidèles du diocèse de Tours. On retrouve, en effet, dans ses différents ouvrages, des formules toutes semblables, qui paraissent leur attribuer à tous cette même destination. Ainsi dans les Miracles de S. Martin, qui sont expressément dédiés à son église, *dominis sanctis et... dulcissimis fratribus et filiis ecclesiae Turonicae* (p. 585, 24), on lit : *unum uobis adhuc miraculum enarrabo*, 1, 40 p. 606, 18 ; *unde dilectissimi* (c'est le mot consacré du style de la chaire, comme « mes frères » chez les prédicateurs modernes ; comp. And. 23 p. 839, 29, etc.) *nullus praesumat*, etc., 2, 1 p. 609, 28 ; *cauete o uiri quibus sunt coniuncta coniugia*, 2, 24 p. 617, 25 ; *illud miraculum uobis orantibus explicabo*, 2, 25 p. 617, 29 ; *propter culpam minime uobis incognitam*, 2, 27 p. 619, 11. Il semble avoir en vue des lecteurs inconnus dans cette apostrophe du livre des confesseurs : *absistite ab his quaeso qui haec legitis*, conf. 110 p. 819, 31 ; et au contraire dans l'histoire des Francs, les formules qu'il emploie se rapprochent des premières que nous avons citées : *sicut optimae nostis*, h. F. 1, 10 p. 39, 1 ; *ut nostis*, 4, 9 p. 147, 4 ; *orantibus uobis*, 4, 34 p. 169, 36, les mêmes mots que Mart. 2, 25 ! etc. Car la seconde personne du singulier h. F. 2, 14 p. 82, 5 à 7 *cognoscas*, etc., équivaut à un pronom indéfini et ne doit pas figurer ici. A la fin de l'histoire des Francs, 10, 31 p. 449, 8, c'est aussi aux évêques de Tours, ses successeurs, qu'il confie la garde de son ouvrage et le soin de le faire copier, en leur recommandant de ne laisser faire que des copies complètes. Néanmoins il s'attend à ce que son ouvrage se répande au loin. C'est ainsi qu'il tait le nom d'un moine de Bordeaux, h. F. 4, 34 p. 169, 11 (comp. cap. 34 p. 141, 22 *de Burdigalense monacho) ne cum haec scripta ad eum peruenerit uanam incurrens gloriam reuiliscat*. Mais il prévoit de même que les livres de S. Martin seront lus par les princes : *audite haec omnes potestatem habentes*, Mart. 1, 29 p. 602, 27. Quoi qu'il en soit, même parmi ses ouailles il y avait des lecteurs de différente culture, et Grégoire devait bien prévoir que les uns se tourneraient de préférence vers l'histoire, les autres vers les écrits édifiants.

2. Les précédents éditeurs et les biographes de Grégoire avaient cru cet ouvrage perdu, quoiqu'il eût été imprimé dès 1470 par Mombritius, dans son grand recueil de Vies des Saints, puis, en 1729, dans les Actes des Saints des Bollandistes, juillet, t. VI p. 389. C'est M. Krusch qui a le mérite de l'avoir rendu à son auteur.

3. G. Monod, Etudes critiques, p. 113 note 11, pense que l'original était en grec, sans dire sur quelles raisons il se fonde, mais aussi sans exclure l'hypothèse plus naturelle, selon moi, d'un texte syriaque. On sait que dès le IVe siècle une bonne partie de la littérature hagiographique existait en grec et en syriaque, et qu'il est

connaît le sujet : sept chrétiens persécutés sous l'empereur Dèce s'endorment dans une caverne et se réveillent à l'époque de Théodose pour rendre témoignage à la doctrine de la résurrection des morts. La traduction est sans doute assez libre, car on n'y sent aucune trace d'influence étrangère. On reconnaît généralement une œuvre de Grégoire dans les Miracles de S. André [1], et, d'après une conjecture de M. R. A. Lipsius, que m'a paru confirmer un examen attentif [2], il faudrait lui attribuer aussi les Miracles de S. Thomas [3]. Ces deux livres sont des extraits d'actes apocryphes beaucoup plus longs, traduits du grec, et relatant une série d'événements fabuleux de la vie des apôtres dont ils portent les noms.

Parmi les huit livres qui formaient un recueil à part, il en est un qui se distingue de tous les autres, et par sa forme et par l'intérêt qu'il présente; c'est la Vie des Pères. Divisé en vingt chapitres assez longs et précédés d'un prologue chacun, il raconte la vie de vingt-trois saints personnages du IVe, du Ve et du VIe siècle [4]. C'est une source importante de l'histoire du temps, qui mérite de prendre place à côté de l'Histoire des Francs. Tous les autres livres de Miracles sont d'une grande monotonie. C'est une longue suite de guérisons plus ou moins merveilleuses, de préservations, de châtiments, de parjures, etc., qui ne diffèrent que par les saints qui sont censés opérer, ou, pour employer l'expression orthodoxe, obtenir le miracle [5]. Ces saints sont des martyrs dans le livre

---

souvent difficile de déterminer lequel des deux textes est l'original. Voyez par exemple la question soulevée sur les Actes de Thomas par MM. Lipsius et Nœldeke, dans Lipsius, Die apokryphen Apostelgeschichten, I p. 345; II 2 p. 423.

4. Il est curieux de voir par Grégoire de Tours combien il y avait à son époque de Syriens en Gaule. H. F. 7, 29 il est parlé d'un Syrien, grand négociant établi à Bordeaux. Bien plus, h. F. 10, 26 on voit un homme de cette race, nommé Eusèbe, devenir évêque de Paris et peupler de ses nationaux toute la maison épiscopale. Enfin h. F. 8, 1 à Orléans, le 4 juillet 585, à l'entrée solennelle du roi Gontran dans cette ville, la foule accourue au-devant de lui l'acclame en syriaque, en latin et en hébreu.

1. *Liber de miraculis beati Andreae apostoli, edidit* Max Bonnet, dans l'édition Arndt et Krusch, p. 821 à 846. Les preuves de l'authenticité données p. 821 et suiv. sont jugées convaincantes par M. Bresslau, Deutsche Literaturzeitung, 1886, col. 261.

2. Lipsius, Die apokryphen Apostelgeschichten (1883), t. I p. 163; 242; II, 2 p. 415. *Acta Thomae, ed.* Max Bonnet, p. XIII. M. Krusch p. 507, 40 hésite à adopter cette attribution. En conséquence, les Miracles de S. Thomas n'ont pas été réimprimés dans la nouvelle édition. J'ai préféré aussi renvoyer dans les notes les observations grammaticales que j'avais à enregistrer relativement à cet écrit.

3. *Acta Thomae, ed.* Bonnet, p. 96 à 132.

4. Le plus ancien paraît être S. Allyre *(Illidius)*, qui vivait vers la fin du IVe siècle; h. F. 1, 45 p. 53, 20 il chasse un démon de la fille de l'empereur Maxime (383 à 388).

5. C'était une coutume ancienne de dresser procès-verbal des miracles opérés par les reliques des saints et de réunir ensuite en livres ces récits, d'abord lus isolément au peuple fidèle; voy. Augustin, *de ciu. dei* 28, 8 p. 577, 9 à 579, 15 Dombart, et particulièrement p. 577, 15 : *si enim miracula sanitatum... ea tantummodo uelim scri-*

des Martyrs, S. Julien dans le livre de S. Julien, S. Martin dans les quatre livres qui lui sont consacrés, des confesseurs dans le dernier livre [1].

C'est dans ce genre que Grégoire s'est tout d'abord essayé; il l'a cultivé jusqu'à sa mort. Les livres des Miracles ne sont pas sans utilité pour l'histoire, parce qu'on y rencontre assez souvent des personnages historiques (plusieurs événements de la vie de Grégoire lui-même ne sont connus que par ces livres), et parce qu'ils nous font voir de plus près encore que l'Histoire des Francs certains détails de la vie privée. Lœbell en a tiré assez souvent, et Augustin Thierry quelquefois, des touches de couleur locale.

Le *de cursu stellarum* a un sujet plus spécial que les ouvrages dont on vient de parler. Ce n'est plus de l'histoire; c'est de la liturgie. Après une introduction d'une longueur disproportionnée, sur les sept miracles du monde, il enseigne la manière de déterminer, d'après les astres, l'heure des diverses prières et litanies. Cette explication n'exige pas un grand nombre de mots ni de tours divers; elle ne donnera pas lieu à beaucoup d'observations. Mais l'introduction, puisée dans la Bible, dans Orose, dans le *carmen de Phoenice*, nous permet de juger l'usage que Grégoire fait de ses sources, et aussi de remarquer les changements que subissent les expressions qu'il leur emprunte.

Nous avons nommé, enfin, le Commentaire sur les psaumes. Quelques pages seulement en ont été sauvées, qui contiennent une préface et une série de titres de chapitres. Ce fragment suffit pour nous donner une idée de la méthode de Grégoire. Il pousse à l'extrême l'exégèse absurde inaugurée par les Pères, et qui consistait à chercher sous le sens littéral un sens spirituel. On réussit ainsi à découvrir dans n'im-

---

bere quae per... Stephanum facta sunt in colonia Calamensi et in nostra, plurimi conficiendi sunt libri, nec tamen omnia colligi poterunt, sed tantum de quibus libelli dati sunt qui recitarentur in populis. id namque fieri uoluimus cum uideremus antiquis similia diuinarum signa uirtutum etiam nostris temporibus frequentari et ea non debere multorum notitiae deperire. Mais on peut remonter plus haut encore. La coutume chrétienne est imitée d'une antique coutume payenne. Rien de plus semblable en effet que les miracles rapportés par Grégoire de Tours et ceux qu'on a trouvés récemment sur les stèles d'Épidaure (S. Reinach, Manuel d'épigraphie grecque, p. 74). Mêmes maux, mêmes guérisons, mêmes châtiments infligés aux moqueurs, même monotonie, même niaiserie.

1. Quelquefois cependant l'auteur semble oublier le titre du livre; certains récits ne se rapportent ni aux martyrs ni aux saints ni aux confesseurs; ce sont simplement des anecdotes édifiantes qui servent à illustrer quelque vérité morale ou religieuse. Quand cette vérité elle-même se trouve développée sous forme oratoire, et avec apostrophe au lecteur, comme mart. 105 et 106, Iul. 22 p. 574, 9, etc., une hypothèse se présente naturellement à l'esprit : ne seraient-ce pas là des morceaux de ses sermons, que le bon évêque aurait trouvés dignes de passer à la postérité? Cette hypothèse est confirmée, à ce qu'il semble, par la mention faite, mart. 105 p. 560, 35 et suiv., de certains exploits d'un martyr, dont il n'a pas été dit un seul mot dans ce qui précède.

porte quel texte toute sorte d'idées des plus inattendues pour le lecteur, et qui l'eussent été autant pour l'auteur.

Il est difficile de fixer exactement la chronologie des œuvres de Grégoire, parce que les indications qui devraient être les plus sûres, les siennes propres, ne peuvent servir qu'imparfaitement à cet usage. Dans les deux endroits où il énumère ses œuvres, h. F. 10, 31 p. 449, 6 suiv. et conf. p. 748, 14 suiv., il ne s'astreint nullement à l'ordre chronologique. Dans la première de ces listes, il suit l'ordre des matières, et les livres des Miracles ne sont mentionnés qu'en bloc; dans la seconde, où les Miracles seuls figurent, l'ordre adopté est celui dans lequel Grégoire a voulu que le recueil entier passât à la postérité [1]. C'est en effet celui que les manuscrits complets présentent. Mais ce n'est certainement pas l'ordre chronologique. Quant aux citations si fréquentes d'un ouvrage dans un autre [2], elles sont pour la plupart réciproques, grâce à des retouches que Grégoire a dû pratiquer à maintes reprises, et elles ne peuvent servir, par conséquent, à prouver l'antériorité de l'un sur l'autre. Le style trahit une plus grande inexpérience dans les premiers livres de S. Martin et dans celui de S. Julien; il serait bien difficile, dans les autres ouvrages, de découvrir des différences de ce genre, qui d'ailleurs ne doivent être utilisées qu'avec la plus grande circonspection. Enfin même la mention d'événements historiques dont la date est connue ne prouve pas absolument qu'un livre où elle se trouve soit postérieur à ces événements, parce que, comme on le voit par les citations réciproques et par certaines apostilles qui ont tous les caractères d'additions faites après coup, Grégoire avait l'habitude de retoucher ses ouvrages déjà achevés et peut-être même publiés [3]. Toutes ces difficul-

---

1. Ce recueil devait comprendre ses œuvres complètes, l'Histoire des Francs en tête. En effet, voici ce qu'on lit h. F. 4, 49 p. 185, 7 : *ipsa die... tres paralitici ad beati basilicam sunt directi; quod in sequentibus libris domino iubente desseruemus.* Il n'y a pas lieu de supposer que Grégoire voulût revenir sur cette guérison, qui est de l'an 575, après le livre IV, qui s'arrête à cette année. D'ailleurs ce serait abuser du parfait du style épistolaire que de l'employer à propos d'un récit qui n'aurait jamais été fait (comp. 4, 3 p. 143, 16 et 4, 4 p. 144, 13). On ne peut douter que *in sequentibus libris* ne se rapporte aux livres des Miracles de S. Martin, où cette triple guérison est rapportée 2, 5 à 7 p. 611, 13 à 32.

2. Voy. h. F. 1, 45 p. 53, 21; 1, 47 p. 55, 12; 1, 48 p. 55, 18; 2, 5 p. 67, 24; 2, 21 p. 84, 30; 2, 22 p. 85, 5, etc. Etant donnée cette habitude, il peut paraître étonnant que h. F. 10, 31 p. 444, 1, après ces mots : *sed et praesenti tempore (beatus Martinus) multis se uirtutibus declarat*, il n'ait pas ajouté, comme 5, 6 p. 198, 14 après une mention toute semblable, cette remarque : *quas in illis libellis scripsi quos de ipsius miraculis conponere temptaui.* Il ne faudrait pourtant pas faire de ce silence un argument pour prouver l'antériorité de ce chapitre 31 sur les livres de S. Martin. Grégoire, après le rappel général p. 442, 34, s'y est abstenu de renvois, auxquels pourtant différents autres noms donnaient lieu également.

3. La mise au net et la publication d'un livre ne sont peut-être pas, du temps de Grégoire, deux actes aussi distincts que M. Birt (Das antike Buchwesen, p. 344 et suiv.) affirme, sans doute avec quelque exagération, qu'ils l'étaient à l'époque classi-

tés n'ont pourtant pas empêché M. Monod d'assigner aux différents livres des dates approximatives assez vraisemblables pour que ses successeurs n'aient pas trouvé grand'chose à reprendre. Voici ces dates, d'après M. Monod, avec les modifications que M. Krusch y a apportées. J'ajoute quelques ouvrages dont ils n'ont pas parlé, et dans une troisième colonne les dates qui me paraissent les plus probables.

	M. Monod	M. Krusch	
S. Martin I	574 à 575	574 à 581	574 à 575
S. Martin II	577 à 581		575 à 581
S. Julien	582 à 586	581 à 587	581 à 586
S. Martin III	582 à 587	avant 587	avant 587
Sept dormants			avant 587
Gloire des Martyrs	586 à 587	590	586 à 587
Vie des Pères 12. 15. 16. 19.	avant 588	avant 587	avant 587
Gloire des Confesseurs (sans le prologue)	587 à 588	587	587
Vie des Pères 8.	586	591 ou 592	591 ou 592
Vie des Pères 20	après 592		après 592
S. Martin IV	591 à 594	591 à 593	591 à 593
Vie des Pères (le recueil)	594	593	593
Miracles de S. André			593
Miracles de S. Thomas			?
Commentaire sur les psaumes			?
Du cours des étoiles			?
Histoire des Francs	574 à 594	574 à 593	574 à 593
Prologue des Confesseurs	594	593	593

On voit que la principale divergence entre M. Monod et M. Krusch concerne les Miracles des Martyrs et ceux des Confesseurs, dont M. Krusch intervertit l'ordre de succession. Mais cette contradiction n'est qu'apparente; après avoir dit *nemo dubitat quin liber in gloria confessorum ipso anno 587 perfectus sit* [1], M. Krusch admet que non seulement le prologue, mais toute une série de chapitres, en particulier tous ceux qui suivent le ch. 98, ont été ajoutés après coup. Or, pour

que. C'est ce qu'il admet lui-même implicitement p. 370 et suiv. Cependant il devait y avoir un moment où l'auteur livrait son œuvre à ceux qui désiraient en prendre copie *(exemplare*, mart. 63 p. 531, 6; patr. 12, 2 p. 713, 22) pour leur propre usage ou pour la vente. On peut donc toujours parler de livres publiés ou non publiés. Je pense que c'est une preuve qu'un livre était publié quand Grégoire en cite un passage. Si cependant nous voyons qu'il a retouché des ouvrages déjà livrés au public, c'est qu'il en gardait un exemplaire à cet usage, et que nos manuscrits ont été copiés sur cet exemplaire après la retouche faite.

1. Page 455, 45.

la Gloire des Martyrs c'est un seul fait, relaté au ch. 82, qui nous oblige à descendre jusqu'à la date de 590; le reste, d'après M. Krusch lui-même, ne contient pas d'indice postérieur à 587. Le désaccord ne porte donc que sur le mot *perfectus!* Il me paraît bien probable que l'ensemble du livre des Martyrs est antérieur à celui des Confesseurs. La nature même des sujets le fait penser : tout d'abord on traite des martyrs, et quand ce sujet a fourni un volume, on passe pour la seconde série aux saints de second ordre, les Confesseurs. Le ton de la narration n'est pas moins significatif : dans les premiers chapitres des Martyrs il est peu assuré comme en une matière nouvelle, tandis que dans les Confesseurs dès le début le pinceau se meut avec aisance en des contours tout tracés. Enfin je trouve mon impression confirmée par cette phrase du prologue des Confesseurs, p. 748, 22 *et quoniam primum libellum de domini miraculis inchoaui, uelim et huic libello de sanctorum angelorum uirtutibus adhibere principium*, qui prouve clairement, même si ce prologue a été ajouté après coup, que le plan des Martyrs a été conçu avant celui des Confesseurs.

Si les opinions diffèrent sur le 4e livre de S. Martin et autres, c'est que M. Krusch fixe la date de la mort de Grégoire à l'an 593, contrairement à l'opinion courante, qui l'attribue à 594. Sur ce point, ses calculs me paraissent assez concluants. Quant aux livres I et II de S. Martin, M. Krusch pense qu'ils parurent simultanément. J'inclinerais plutôt à croire que le premier fut publié séparément. Il semble qu'il ait valu un succès à son auteur; le ton qu'il prend en parlant de son œuvre est tout différent dans le second livre de ce qu'il était dans le premier. L'extrême défiance de lui-même, qui paraît sincère, a fait place à une assurance étonnante, à côté de laquelle ce qu'il dit encore des appréhensions de l'écrivain ignorant doit passer pour l'expression de l'humilité chrétienne ou pour une simple façon de parler. Dans le premier livre, c'est pour le rassurer que sa mère lui fait espérer que son langage rustique sera mieux compris; ici c'est un principe que lui-même établit, que les livres destinés à l'édification soient écrits d'un style simple : *nobis in eclesiasticum dogma uersantibus uidetur ut historia quae ad aedificationem eclesiae pertenet postposita uerbositate breui atque simplici sermone texatur*, Mart. 2, 19 p. 615, 32.

Je place la passion des Sept dormants avant 587, c'est-à-dire avant le livre des Martyrs, où cette passion est résumée, chap. 94. Les chapitres 98 et suivants des Martyrs, on vient de le voir, forment un supplément, qui date de l'an 590. Le livre des Confesseurs a reçu de même divers suppléments de 590 à 593.

D'après ce que nous avons dit plus haut du mode de publication présumable pour l'époque de Grégoire, il faut supposer que les différents chapitres du *liber uitae patrum* ont commencé par former autant de petits traités publiés au fur et à mesure qu'ils étaient rédigés. C'est ainsi qu'on s'expliquera ces formules : *sicut in libro uitae eius*

scripsimus, etc. Chaque vie formait un *liber* à part. Plus tard seulement ces vingt opuscules devinrent un seul livre, qui resta d'abord indépendant (c'est ainsi qu'il figure h. F. 10, 31 p. 449, 6) et qui fut ensuite le 7e livre des Miracles, tandis que la Gloire des confesseurs prenait le 8e rang; voy. conf. p. 748, 18, et comp. patr. praef. p. 662, 25 *in inferiore confessorum libro*. La forme de ces courtes vies des saints a été probablement adoptée par Grégoire d'après des modèles plus anciens, car elle est visible déjà dans une des premières pages sorties de sa plume, le début du livre de S. Julien. Une thèse de morale chrétienne est brièvement développée, en langage homilétique, parsemé de citations bibliques; puis, au moyen de *sic*, *sicut nunc*, on passe au récit, qui est censé illustrer cette morale. Voy. Iul. 1 p. 563, 31; patr. 3 p. 672, 13; 4 p. 674, 2; 5 p. 677, 23; 6 p. 680, 2; 8 p. 691, 5; etc.

On place les chapitres 12, 15, 16 et 19 de la Vie des Pères avant 587, c'est-à-dire avant l'achèvement des Confesseurs, parce que ces vies sont citées dans le livre des Confesseurs. La raison n'est pas tout à fait suffisante, puisque on a vu que des citations de ce genre ont été souvent ajoutées après coup.

Les Miracles de S. André doivent être postérieurs à la Gloire des Martyrs [1], et même à la formation du grand recueil des Miracles, puisque le chapitre 37 des Martyrs y est cité en ces termes : *sicut in primo miraculorum scripsimus libro* [2].

En ce qui concerne l'histoire des Francs, je n'ai qu'une observation à ajouter aux travaux très exacts et très complets de MM. Monod et Arndt. C'est que le chapitre 19 du l. V a dû être écrit avant la fin de 582, c'est-à-dire avant que Grégoire eût appris la mort de Tibère Constantin (août 582). En effet, après avoir vanté la bienfaisance de ce prince et raconté comment Dieu lui avait une première fois fait trouver les moyens de la pratiquer plus largement encore, il annonce que Dieu pourvoira de même à l'avenir, en considération de sa charité, à ce qu'il ne manque de rien : h. F. 5, 19 p. 216, 21 *nec ei dominus aliquid defecere faciet pro bona uoluntate sua* [3].

Le prologue du livre des Confesseurs enfin paraît avoir pris la place d'un autre prologue plus ancien, écrit avant le chapitre 44. C'est ce qui ressort de ces mots conf. 44 p. 775, 6 *licet iam dixerimus in prologo libri huius ut ea tantum scriberemus quae deus post obitum sancto-*

---

1. Voy. *Greg. Tur. Opera, ed.* Arndt et Krusch, p. 822, 37.
2. Andr. 37. p. 846, 1.
3. Telle est la leçon à la fois de *Bc et de D4. Ce futur *faciet*, qu'on ne comprenait pas dans un récit historique, a été changé en *fecit* dans A1, en *fecit et* dans *Bb, interpolations évidentes. A la ligne 12 *magnus et uerus christianus erat*, l'imparfait ne prouve pas que l'empereur soit mort; cet imparfait se rapporte à l'événement dont il est question et dont la piété chrétienne de l'homme a été cause. La mort de Tibère est racontée 6, 30 p. 269, 1.

rum suorum est operare dignatus, car on chercherait en vain cette déclaration dans notre prologue [1].

Après ce qui a été dit des retouches et des remaniements successifs auxquels Grégoire soumit ses ouvrages, on comprendra qu'il ne soit guère possible de saisir avec quelque précision le développement par lequel a dû passer la langue de Grégoire et les progrès qu'il a pu faire comme écrivain. Néanmoins, il sera utile de ne pas perdre de vue la succession chronologique de ses nombreuses productions. On pourra observer tout au moins quelques différences entre les premiers débuts et la pleine maturité. Mais il existe entre les quatre groupes d'écrits que nous avons distingués une autre différence dont nous aurons à tenir compte plus souvent, c'est celle de la qualité du texte. Les œuvres de Grégoire nous ont été transmises par des voies très diverses, et les textes dans lesquels nous les lisons sont loin d'être également sûrs. Il est indispensable que cette question des textes soit ici brièvement exposée [2].

III. — Les Manuscrits

L'Histoire des Francs nous est parvenue par un grand nombre de manuscrits de différents âges, mais qui remontent à une seule et même source. Cette source, le manuscrit archétype, était fort ancien. On peut se le figurer assez semblable aux manuscrits de Cambrai et de Beauvais. Il était déparé déjà par un certain nombre de fautes de copie; ce qui n'empêche nullement d'y voir un exemplaire de la première édition, ou, si l'on veut, une des premières copies du manuscrit original. Qui sait même s'il y aurait trop de hardiesse à aller plus loin encore, à identifier cet archétype avec l'original lui même? Il est si étonnant qu'il n'existe

---

1. On trouve une annonce semblable Mart. I p. 585, 27 à 36, mais relative à S. Martin seulement. Grégoire ne peut la viser ici. Le prologue aujourd'hui existant est postérieur à la fin de h. F. 10, 31, puisque dans ce passage la Vie des pères figure encore comme livre à part. Il va sans dire que le présent *scribimus* dont l'auteur se sert, conf. p. 748, 18, en parlant du livre des Confesseurs, ne prouve pas que le prologue soit contemporain du livre; ce peut être un présent fictif. Mais je suis porté à croire que Grégoire a écrit *scribsimus*, car alors seulement on peut ponctuer convenablement comme suit : *in secundo posuimus de uirtutibus sancti Iuliani. quattuor uero libellos de uirtutibus sancti Martini, septimum de quorundam feliciosorum uita, octauum hunc scribsimus de miraculis confessorum.*

2. J'ai parlé avec quelque détail de l'état du texte des œuvres de Grégoire, Revue critique, 1885, I p. 162 à 172, et 1886, I p. 147 à 149. Comp. sur les manuscrits des Miracles de S. André *Gregorii Turonensis opera, ed.* Arndt *et* Krusch, p. 822 et suiv.

aucune trace d'une autre tradition ! Car Frédégaire et les extraits de Grégoire faits par Paul Diacre reposent également sur des textes dérivés de notre archétype. Cet original, bien entendu, ne serait pas la minute de la main de Grégoire ou de son secrétaire, mais la première mise au net, la copie destinée à être reproduite. Il ne faudrait pas trop s'étonner si même dans cette copie si importante quelques fautes avaient échappé à l'attention du correcteur. Qui n'a fait l'expérience des incroyables coquilles qui peuvent se soustraire à une triple et quadruple révision des épreuves d'imprimerie ? Quoi qu'on puisse penser de cette question particulière, notre archétype, ceci ne peut faire de doute, était du VIe ou au plus tard de la première moitié du VIIe siècle. Sur cet exemplaire on fit, avant le milieu du VIIe siècle [1], une copie incomplète, que nous appellerons *B. Le manuscrit *B ne contenait que les six premiers livres, et de ces livres mêmes omettait toute une série de chapitres. Il en fut fait deux copies, *Bb et *Bc. Le manuscrit *Bc, au VIIe, puis au VIIIe ou IXe siècle, fut reproduit par deux manuscrits qui existent encore, B1 à Cambrai et B2 à Bruxelles, et par un troisième manuscrit *C, dont nous possédons huit copies, C1 (à Heidelberg, IXe siècle), C2, C3 (tous deux à Paris), etc[2]. Au VIIIe siècle on ajouta au manuscrit B1 les livres VII à X, qui furent également copiés à la suite de B2, mais par des mains diverses. *C fut complété de même, et, en outre, plusieurs des chapitres omis dans *B y furent rétablis à leurs places respectives. Un fait assez invraisemblable à première vue, mais dont un examen attentif ne permet pas de douter, c'est que ces divers suppléments de B1, B2 et *C, faits à des époques différentes par différentes personnes, sont tirés de textes très semblables entre eux et que nous devons faire remonter à une seule source, le ms. *Y, copie fort ancienne de l'archétype. Nous possédons de *Bb deux copies faites au VIIe siècle, les manuscrits B3 (de Beauvais, aujourd'hui à Paris) et B5 (de Corbie, maintenant à Paris) [3], et une autre exécutée au VIIIe siècle, B4 (à Leyde). Ces trois manuscrits ne renferment que les six premiers livres.

En même temps que la copie *B de l'archétype, il s'en faisait une autre, que nous appellerons *X [4], et d'où découlèrent deux manuscrits

---

1. Ceci ressort du fait que Frédégaire (vers 660) se servait d'un manuscrit de la famille B, car non seulement il ne connaît que les six premiers livres, mais son texte avait aussi nombre de fautes que nous retrouvons dans les mss. B et plus spécialement dans B7 : praef. p. 31, 7 *aut* omis (le philosophe et le grammairien sont deux personnages distincts); 9 *repperiretur*; 12 *uel uitam* omis; 5, 38 p. 230, 3 *egundis* (pour *Ingundis*); etc.

2. Voy. cependant sur ces mss. C les doutes exprimés dans la Revue critique, 1885, I p. 164 note 2.

3. C'est ce manuscrit qui a été reproduit dans la collection de Textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire : Grégoire de Tours, Histoire des Francs, l. I à VI, p. p. Henri Omont, Paris 1886.

4. Certains indices pourraient faire supposer que *X a été écrit sous dictée. Ainsi

importants *A et *D. *A nous est connu par une seule copie, A1, du mont Cassin (XIe ou XIIe siècle), dont le texte n'est pas des meilleurs, loin de là, mais qui a l'avantage d'être complet, et qui est d'une grande utilité pour l'établissement du texte. Une autre copie de *X, le manuscrit *D, a dû être faite également dès le VIIe siècle, puisque certains fragments de manuscrits qui en découlaient, A2 [1], conservés dans les bibliothèques de Leyde, du Vatican et de Copenhague, datent eux-mêmes de cette époque. Les autres copies de *D, D1, D2, etc. (on en compte quatorze), sont de différents âges. Ceux qui seront cités le plus souvent dans ce livre, D5 (du Vatican), dont la nouvelle édition de Grégoire donne une collation partielle, et D4 (de Montpellier), sont du XIe et du XIIIe siècle.

Pour que le lecteur puisse avoir toujours sous les yeux cette histoire, un peu compliquée, du texte, nous la résumons sous forme d'arbre généalogique :

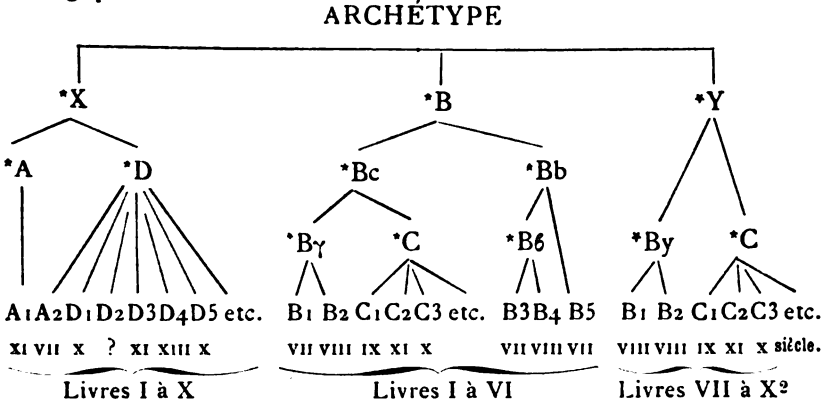

par exemple h. F. 2, 42 p. 105, 15 pour *praebuisses* on lit dans A1. D4 *tribuisses* (comp. *solatium praebere* h. F. 2, 32 p. 93, 22; 4, 10 p. 147, 13), ce qui s'expliquerait beaucoup mieux par une erreur d'ouïe que de vue. Mais sans compter que h. F. 9, 29 p. 384, 8 c'est B2 qui a *tribuit* pour *praebuit*, on ne pourrait guère comprendre dans cette hypothèse l'accord qui règne entre B et A1 au sujet de l'assimilation des prépositions et d'autres détails d'orthographe.

1. Voy. Revue critique 1885, I p. 163, et 1886, I p. 153 note 1. M. Krusch, qui avait contredit mon opinion dans *Gregorii opera*, p. 912, 38, a ensuite transporté la discussion dans le Neues Archiv f. ælt. d. Geschichtskunde, t. XI p. 629. Je l'y ai suivi, t. XII p. 311, et M. Krusch, p. 312, a joint à mes observations une réplique dont il appartient au lecteur de juger la valeur. J'ajouterai seulement que, d'après l'édition Omont, A2 se trouve d'accord avec D contre A1. B dans deux leçons fautives encore : h. F. 9, 30 p. 385, 3 *capitulario* A2. D4. 5; 9, 33 p. 389, 6 *tunc* A2. D1. 2. 3. 4; et probablement avec un ms. D (D2 ?) dans une interpolation : h. F. 9, 29 p. 384, 8 *de hac;* voy. plus bas, l. III. En effet, ce même ms. A2 fait le sujet d'une publication fort intéressante, qui m'avait échappé quand je rendais compte de l'édition Arndt. M. Henri Omont a reproduit les trois fragments nommés A2 par M. Arndt dans les Notices et Documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, Paris 1884, p. 3. M. Omont ne croit pas que ces trois fragments aient fait partie d'un même manuscrit.

2. *Y ne nous est connu que pour les l. VII à X. Cela ne veut pas dire que ce ma-

On voit combien dans l'Histoire des Francs, et surtout dans les livres I à VI, nous pouvons remonter près de l'original même de la main de Grégoire. Les manuscrits B [1] n'en sont séparés peut-être que par trois ou quatre intermédiaires, et quand trois des groupes A, D, Bc, Bb sont d'accord sur une leçon, on est presque sûr que c'est celle de l'archétype. En outre, les plus anciens manuscrits B étant presque contemporains de Grégoire, représentent sans doute assez exactement son orthographe et jusqu'à l'apparence des écrits de sa main [2].

Il n'en est pas de même des autres ouvrages. Le texte en est bien moins sûr. Tous ont été corrigés au point de vue de l'orthographe et de la grammaire, que les clercs du IXe siècle savaient beaucoup mieux que ceux du VIe ou du VIIe; et s'il en existe des textes de familles assez diverses pour permettre un contrôle réciproque et la reconstruction d'un archétype ancien, ce qui n'est pas sûr, en tout cas nous ne les connaissons pas [3]. Sauf pour les Miracles de S. André, nous ne disposons que

---

nuscrit n'ait pas renfermé les l. I à VI. Il n'est pas impossible que les fragments β en soient tirés; voy. Revue critique 1885, I p. 167 note 1.

1. Voir sur ces mss. Revue critique 1885, I p. 164 et suiv.; p. 169 note 2; etc. *B omet souvent des mots comme *ut domino* h. F. 5, 14 p. 205, 13; *aut enim* 5, 18 p. 210, 3; *facto* 5, 18 p. 212, 18; *dignum* 5, 43 p. 235, 9; *ius* 6, 6 p. 249, 28; *te* 7, 22 p. 304, 17, etc.

2. Sauf les caractères d'écriture cependant. Notre archétype était écrit non en lettres onciales, mais en capitales. C'est ce que prouvent certaines fautes comme par exemple *Flauaris* h. F. 5, 33 p. 225, 11 pour *Elauaris; eluentum* mart. 103 p. 559, 5 pour *fluentum;* etc. Les confusions de *c* et *e* (patr. 15, 4 p. 723, 33 *cum* pour *eum;* 17, 4 p. 731, 17 *letifero eis* pour *leti ferocis*) ont dû se produire dans des copies plus récentes. Les livres de Grégoire étaient certainement écrits en forme de *codex*, non de *uolumen* (voir Wattenbach, Schriftwesen, p. 123 et 144; Birt, Buchwesen, p. 14 et 95). Il est vrai que Grégoire connaît encore les deux façons d'écrire des anciens; il parle de *magna uolumina* h. F. 2, 1 p. 59, 6; d'un *uolumen carteum* patr. 8, 12 p. 701, 34; comp. *extenso uolumine* patr. 12, 3 p. 714, 19 (la matière de ces *uolumina* n'est jamais appelée que *charta* : h. F. 4, 46 p. 180, 17; 5, 5 p. 196, 15; 5, 14 p. 205, 5; 5, 44 p. 237, 20; 10, 19 p. 432, 7; Mart. 1, 2 p. 589, 14; sur *papyrus* voir au l. II). Il mentionne également des tablettes de cire : h. F. 7, 30 p. 310, 28; mart. 42 p. 516, 30. Mais les livres de son temps sont évidemment des livres de forme moderne : h. F. 5, 18 p. 214, 8 *librum canonum in quo erat quaternio nouus adnixus (= adnexus);* Mart. 3, 42 p. 642, 40 *(liber) de quo non latera, non unum folium est consumptum.*

3. De tous les ouvrages hagiographiques de Grégoire, celui qui a été reproduit le plus souvent, c'est celui des Miracles de S. Martin. Aussi c'est parmi les manuscrits de cet ouvrage qu'on a le plus de chances de retrouver un texte indépendant de ceux que nous connaissons. Le seul manuscrit que j'aie eu l'occasion de voir, le nº 5326 de la Bibliothèque nationale, est de la même famille que 1*a*, etc.; cependant il s'en écarte plusieurs fois par des leçons qui n'ont pas l'air d'interpolations. Voy. Revue critique 1886, I p. 148. G. Waitz, N. Archiv f. æ. d. Geschichtskunde XI (1886) p. 632, repousse mon objection, mais évidemment il n'en a pas saisi la portée. Il prétend que tous ces mss. « interpolés » n'auraient été d'aucune utilité pour la restitution du texte. Ce que je reprochais à M. Krusch, c'était justement de traiter d'interpolés des mss. d'où il tirait des leçons évidemment bonnes et qu'aucun inter-

d'un petit nombre de manuscrits, tous proches parents les uns des autres [1]; certains écrits, comme la seconde partie du *de cursu stellarum* et la *passio septem dormientium*, ne nous sont même connus que par un seul manuscrit, ou par des imprimés.

Précisons. Les huit livres des Miracles ne sont conservés tous ensemble que dans un petit nombre de manuscrits 1*a* (Paris, 2204) et 2 (Paris, 2205), du IXe et du Xe siècle, très semblables l'un à l'autre; mais 1*a* est fort supérieur. Ce sont ces manuscrits qui forment la base de l'édition de M. Krusch [2]; il s'est servi, en outre, d'une collation, peu exacte, à ce qu'il semble, du ms. 3 (Clermont, Xe siècle) [3], auquel manque la fin du livre des Martyrs et le livre de S. Julien, ainsi qu'une grande partie des livres de S. Martin; il faut y ajouter les leçons du manuscrit 1*b* (Paris, nouv. acq. 1493, IXe siècle) pour les Martyrs, la Vie des Pères et les Confesseurs, et enfin le manuscrit 4 (Bruxelles, Xe siècle) pour la Vie des Pères et le livre des Confesseurs. Le manuscrit 4 est moins semblable aux précédents que ceux-ci ne le sont entre eux [4], et cependant il partage avec eux bon nombre de fortes altérations, ce qui prouve qu'ils sont tous issus d'une même souche [5] probablement déjà assez distante de l'original. En outre le texte a été soumis, dans la source de 1*a*. 1*b*. 2. 3 d'une part, et de l'autre, dans 4, à des remaniements très arbitraires au point de vue de l'orthographe et de la grammaire. Il suffira d'en donner un exemple. Tandis que Grégoire, dans l'Histoire des Francs, dit indifféremment *altare* ou *altarium*, la première de ces formes se trouve presque seule dans les manuscrits 1*a*. 1*b*. 2. 3, la seconde seule dans 4 [6]. Comme le mot est répété plus de quatre-vingt-dix fois, à tous les cas, il est évident que chacun des deux manuscrits d'où sont tirés 1. 2. 3 d'une part, et 4 de l'autre, avait fait son choix une fois pour toutes.

---

polateur n'avait pu trouver, comme Mart. 2, 19, p. 616, 2; 3, 17 p. 637, 4; etc., et de ne pas indiquer la source de chacune de ces leçons. C'était le devoir de l'éditeur de rechercher les mss. qui les fournissent et d'en donner la collation. Pour le livre de S. Julien, on en est réduit à deux mss., 1*a* et 2; l'édition princeps a dû fournir des suppléments importants, comme 27 p. 576, 1; 32 p. 577, 21; et surtout 46 p. 583, 2; etc.

1. Quelques fragments que j'ai eu l'occasion de collationner sont tirés aussi de mss. de la même famille; tel le ch. 15 de la Vie des Pères dans le ms. de Paris 5339 (XIe siècle); quelques chapitres des Martyrs et des Confesseurs dans le ms. de Montpellier 1 (XIIe s.); conf. 4 et 5 dans le ms. de Paris 5326 (Xe s.); etc.

2. Avant qu'elle parût, je les avais collationnés moi-même, et l'on verra que ces collations m'ont été souvent utiles pour contrôler celles de M. Krusch.

3. Je n'avais pu obtenir de ce manuscrit qu'une copie de quelques lignes.

4. En particulier il a conservé bien des menus fragments omis par les autres, comme conf. 7 p. 753, 10; 16 p. 756, 29; 17 p. 757, 11 et même tout un chapitre, patr. 2, 4, avec les lignes qui précèdent, p. 671, 1 suiv.

5. Lacune commune à tous les cinq : patr. 8, 3 p. 693, 10.

6. Voy. au l. III.

Les Miracles de S. André sont publiés, dans la nouvelle édition, d'après les manuscrits de Paris *1a* et *1b;* de Wolfenbüttel et de Paris *2a* et *2b;* de Montpellier *3a* et *3b;* du Vatican et de Paris *4a* et *4b;* enfin d'après l'édition de Nausea (1531), 5. Les groupes 1, 2, 3 forment une famille entre eux, A; 4 et 5 en forment une autre, B. L'archétype commun de ces deux familles était un bon manuscrit, antérieur au IXe siècle; mais les manuscrits qu'on vient d'énumérer, et qui sont du IXe, du Xe, du XIe et du XIIe siècle, en sont séparés par des intermédiaires plus ou moins nombreux.

Les Miracles de S. Thomas ont été publiés d'après un manuscrit de Wolfenbüttel (IXe siècle) et trois de Paris, du Xe, du XIe et du XIIe siècle [1].

La *passio septem dormientium*, dans l'édition Krusch, est une réimpression du texte donné jadis par les Bollandistes [2], d'après un manuscrit de Saint-Omer, avec des corrections tirées de l'édition plus ancienne de Mombritius [3].

Le *de cursu stellarum* repose en grande partie sur le seul manuscrit de Bamberg (VIIIe siècle), qui est excellent, à la vérité [4]; la première partie se retrouve dans quelques manuscrits de valeur inférieure [5].

Enfin, le Commentaire sur le psautier reproduit les éditions Ruinart et Bordier, avec une collation nouvelle pour la première page.

Cet exposé, qui a pu paraître long, ne sera pas jugé inopportun quand on verra, dans toute la suite de cette étude, combien on est souvent obligé de se reporter aux manuscrits, et combien les leçons de certains manuscrits doivent inspirer plus de confiance que d'autres.

---

1. *Acta Thomae, ed.* Max Bonnet, p. XIX.

2. *Acta Sanctorum,* juillet, t. VI p. 389 et suiv.

3. Dans le t. II p. 267 et suiv. Bien avant que M. Krusch en parlât, j'avais remarqué dans les Actes des Saints cette Passion attribuée à Grégoire d'après un ms. de Saint-Omer Mais j'hésitais à en reconnaître l'authenticité. La voyant publier d'après des imprimés, je voulus avoir le cœur net sur ce que pouvait valoir cette attribution au point de vue diplomatique, et sur l'utilité qu'il y aurait, pour le texte, à avoir recours au manuscrit. Mais M. le Bibliothécaire de la ville de Saint-Omer, à qui je m'adressai pour savoir s'il ne serait pas possible de retrouver le ms. utilisé par les Bollandistes, me répondit que les recherches qu'il avait bien voulu faire faire à cet effet avaient été infructueuses.

4. On ne le dirait pas, à voir comme les vers de Prudence, cités stell. 34 p. 870, 3 *(Cathem.* 12, 22) sont tristement défigurés. Mais d'abord on ne comprend pas pourquoi les éditeurs les impriment de façon à accentuer les fautes des copistes. En faisant quelques concessions sur l'orthographe, il faut peu de corrections pour rétablir le sens : *et siquot astrum sirio feruit uapore, iam dei sub lucem distructu cadat.* Ensuite, il est assez naturel que ces vers aient donné lieu à quelques erreurs, parce que les copistes ne les comprenaient pas. Ceux de Virgile, 13 p. 861, 24, sont très convenablement conservés. Dans 3 p. 858, 6 l'omission de *natura loci* et 9 la substitution de *lapide* à *latere* pourraient être du fait de Grégoire.

5. A ceux que M. Krusch cite dans sa préface, il faut en ajouter un signalé par lui dans le N. Archiv f. æ. d. G. XII (1887) p. 305. C'est le ms. de Saint-Gall 855, IXe siècle, sans valeur.

particulièrement en tout ce qui concerne l'orthographe et la grammaire. Il faut distinguer, en effet, entre les variantes qu'on pourrait appeler réelles et celles que nous nommerons graphiques. Les premières sont nées le plus souvent d'erreurs de copies, quelquefois de changements introduits à dessein par des copistes qui voulaient expliquer la pensée de l'auteur ou la rectifier. Elles sont relativement rares. Les variantes graphiques, au contraire, abondent à chaque page et presque à chaque ligne. Beaucoup de ces variantes proviennent également d'interpolations. Les copistes ont voulu corriger, sinon l'orthographe et la façon de parler de l'auteur, du moins celle qu'ils trouvaient dans leur modèle. Mais un plus grand nombre s'expliquent par des altérations involontaires qui, cependant, ne sont pas des erreurs de copie proprement dites. Elles ne viennent pas de ce que le copiste a mal lu, ou de ce qu'il a oublié une syllabe, ou de ce que la plume, pour ainsi parler, lui a tourné entre les doigts. Quand un Gaulois du VIIe siècle lit *accidere*, cela équivaut dans son esprit à *accedere*, puisqu'il le prononce de même. S'il écrit à son tour *accedere*, il écrit donc bien ce qu'il a lu, sinon par les yeux, du moins par l'esprit. De même, les copistes ne croyaient rien changer en rendant *paruulos* de leur modèle par *paruolus*, *paruolos* ou *paruulus*; *pontifice* par *pontefeci*, *pontifece* ou *pontefice*, etc. Sans doute, souvent au lieu de copier mot par mot, on transcrivait syllabe par syllabe [1], et alors ces fautes de transcription se produisaient moins facilement. Quelquefois aussi, si l'attention était attirée sur des fautes de ce genre, en présence du modèle, on les corrigeait après les avoir faites. Enfin, même en copiant mot par mot, le plus souvent, cela se comprend, on reproduisait les traits qu'on voyait devant soi plutôt que les sons représentés par ces traits. Mais il arrivait bien fréquemment encore que le son du mot l'emportait. Des milliers de variantes proviennent de là. A partir du IXe siècle tout change à vue. Dès lors les scribes sont pour la plupart des gens instruits, qui ont appris leur Donat et leur *appendix Probi*, et qui corrigent ces fautes d'orthographe et de grammaire, si communes au VIe et au VIIe siècle, toutes les fois qu'ils les aperçoivent, mais en se bornant scrupuleusement, quand ce sont de bons copistes, à ce qui est affaire d'orthographe et de grammaire.

D'après ce qui vient d'être dit, on voit combien il est juste d'affirmer [2] qu'il faut, dans notre auteur, « établir sur des bases différentes le texte même de ses écrits et l'orthographe », en prenant ce dernier mot dans son acception la plus large. Mais avant d'entrer dans plus de détails sur cette question, d'où dépendra pour une bonne part la valeur

---

1. Voy. H. Diels, Hermes 1882, p. 378. Ajoutez Hermas, *Pastor*, vision 2, 1, 4 μετεγραψάμην πάντα πρὸς γράμμα · οὐχ ηὕρισκον γὰρ τὰς συλλαβάς. Il y a aussi une multitude de fautes dans bien des auteurs dont on ne peut rendre compte autrement.

2. Comme je l'ai fait Revue critique 1885, I p. 169.

des résultats de notre étude, il est indispensable de se faire une idée aussi exacte que possible de ce que devait être et pouvait être la langue de Grégoire en raison de l'époque où il a vécu et des circonstances de sa vie. En effet, des présomptions de cette nature sont la cause principale des divergences entre les jugements assez divers qu'on a portés sur la langue et le style de l'évêque de Tours, les uns inclinant à les croire tels que les manuscrits nous les montrent, les autres ne pouvant se résoudre à admettre qu'ils fussent si barbares. Il ne faut pas s'en étonner : la vraisemblance générale, en pareille matière, balancera toujours jusqu'à un certain point les témoignages les plus explicites. Il faut voir de quel côté est cette vraisemblance.

IV. — La langue maternelle de Grégoire

Georgius Florentius, appelé aussi Gregorius, peut-être à l'époque où il devint évêque, naquit suivant les calculs les plus probables [1], le 30 novembre 538, à Clermont, en Auvergne. Quelle langue parlait-on alors dans ce pays? Il est difficile de le dire avec certitude. Dans un livre récent, qui a pour sujet la propagation de la langue latine en Italie et dans les provinces [2], sur trente-six pages consacrées à la Gaule, quelques lignes à peine traitent de l'introduction de la langue latine dans cette province, et deux pages environ de la persistance du celtique; le reste n'est que hors-d'œuvre, ancien état de la Gaule, conquête, civilisation, écoles, etc. L'on n'est guère mieux renseigné ailleurs [3]. Le fait

1. G. Monod, Etudes critiques, p. 27 et suiv.; Arndt, *Greg. T. op.* p. 2 à 4. D'après M. Krusch, p. 635, note 3, ce serait en 540. Je ne comprends pas comment il trouve 34 ans entre le mois de novembre 540 et la fin d'août 573. Mais ce qui est plus important et que M. Krusch fait remarquer lui-même, c'est que dans Mart. 3, 10 p. 635, 9, où les anciennes éditions portent : *postquam me edidit, me* manque aux manuscrits 1*a* et 2. La phrase est mutilée, et l'on peut la compléter de différentes manières : *tempore* <*quo me* ou *fratrem meum* ou *sororem meam diuina pietas lucem aspicere uoluit*> *postquam transactis parturitionis doloribus edidit, dolorem in uno tibiae musculo incurrit.* Ce passage ne peut donc servir de point d'appui à la chronologie, tandis que d'autres sont favorables à l'an 538.

2. A. Budinszky, Die Ausbreitung der lat. Sprache über Italien und die Provinzen des rœm. Reiches, Berlin 1881, p. 81 à 116.

3. Le livre si instructif d'ailleurs de J. Jung, Die romanischen Landschaften des rœm. Reiches, Innsbruck 1881, ne touche qu'en passant à la question de la langue. Plusieurs faits importants sont mentionnés par Lœbell, Gregor v. Tours, p. 64; 70; 71; 80; 81; 302; 450; mais ces faits n'éclairent que certaines époques et certains points du territoire. M. Longnon, dans son ouvrage si considérable sur la géographie de la Gaule au VIe siècle, Paris 1878, n'aborde même pas la question de la ré-

est que les témoignages positifs manquent, et que les indices qui pourraient y suppléer sont peu nombreux et peu clairs. On reste livré, sur la plupart des questions, à de pures conjectures ou à des inférences qui ne sont légitimement applicables qu'à des temps et des lieux déterminés. Pour l'Auvergne, il est probable que le latin y régnait, du moins dans le chef-lieu [1]. On ne peut douter que ce ne fût la langue parlée dans la famille sénatoriale à laquelle Grégoire appartenait. Le latin dut être sa langue maternelle, celle dont il se servait en parlant à sa mère, à son oncle Gall et à son précepteur l'archidiacre Avit. Mais les domestiques, les gens du peuple avec lesquels il pouvait se trouver en contact, n'avaient-ils pas conservé l'ancien idiome celtique? Ne l'apprit-il pas d'eux comme souvent aujourd'hui les enfants de bonne maison apprennent le patois et, dans les contrées bilingues, l'idiome de la population inférieure? Il est probable, quoi qu'on en ait dit [2], que la langue celtique

---

partition des langues, pas plus que celle des religions; il se borne à la géographie politique et à la topographie.

1. Le latin paraît être la langue régnante à Orléans, en 585 : h. F. 8, 1 p. 326, 10 *et hinc lingua Syrorum, hinc Latinorum, hinc etiam ipsorum Iudaeorum... concrepabat.*

2. Beaucoup de savants aujourd'hui sont favorables à l'opinion d'après laquelle le celtique aurait disparu de la Gaule dès les premiers temps après la conquête. Voy. par exemple G. Paris, Romania 1881, p. 602. Outre l'extrême invraisemblance de cette opinion d'après tout ce qu'on peut observer ailleurs, il me semble qu'elle n'est soutenable qu'en faisant violence à des textes parfaitement clairs, tels que ceux d'Ulpien, *dig.* 32, 11, de Lampridius, *Alex. Seu.* 60, 6, etc. Voir sur cette question Fauriel, Hist. de la poésie prov. (1846) p. 188 et suiv.; Cours sur Dante, t. II p. 230 et suiv.; Ampère, Hist. de la litt. fr. au m. âge (1841) p. 307; Ed. du Méril, Essai phil. sur la formation de la langue fr. (1852) p. 99 à 154; Roget de Belloguet, Glossaire gaulois, 2e éd. (1872), p. 48 et suiv.; Budinszky, Die Ausbreitung d. lat. Sprache (1881) p. 48 et suiv., cite Belloguet et juge cependant avec moins de circonspection que lui; Fustel de Coulanges, Hist. des Inst. pol. de l'anc. France, p. 61, s'exprime en des termes vagues qui ne laissent pas voir s'il parle de l'an 50 avant J.-C. ou de l'an 500 après. Cependant il s'appuie sur un texte, mais pour en tirer une donnée qui n'y est certainement pas contenue. C'est un passage de saint Augustin, *de ciu. dei* 19, 7 p. 366, 18 Dombart : *at enim opera data est ut imperiosa ciuitas non solum iugum, uerum etiam linguam suam domitis gentibus per pacem societatis inponeret.* Les mots *per pacem societatis*, dit-il, excluent toute idée de mesures violentes. Mais d'abord, il eût été à propos d'expliquer ces mots, qui n'offrent pas de sens apparent, ou de les corriger, comme l'a fait Eckstein, Lat. Unterricht dans Schmid, Encyklop. des Unterrichtswesens, p. 497 : *per pacem sociatis*; Rome impose sa langue aux nations vaincues, après les avoir unies entre elles et avec elle-même par les liens de la *pax Romana*. Ensuite, M. Fustel de Coulanges prend une peine inutile pour réfuter l'idée de « mesures violentes ». Personne ne prétend qu'on ait versé du sang pour répandre l'usage du latin. Si mal renseignés que nous soyons, nous connaissons au moins l'un des moyens employés, dont les gouvernements modernes savent user aussi bien que celui de Rome. On a fait du latin la langue officielle. C'est chez M. Mommsen, Rœm. Geschichte, V p. 90 et suiv., qu'on trouvera les vraisemblances et les documents appréciés avec le plus de pénétration et de bon sens.

n'était pas éteinte en Gaule. Les Arvernes en particulier furent longtemps ménagés par les Romains [1]. Ils étaient sans doute tenaces et attachés à leurs coutumes comme on l'est généralement dans les pays de montagne. On admettra sans invraisemblance qu'ils furent des derniers à renoncer à leur ancien idiome. Ils purent fort bien continuer longtemps à le parler entre eux tout en apprenant le latin pour l'usage public. C'est ce qui arrive pour le breton et le français en Bretagne, pour le provençal et le français dans tout notre midi, pour l'irlandais et l'anglais en Irlande, pour le polonais et l'allemand dans la Pologne prussienne, et en général dans les provinces unies à des pays de langue différente [2]. Dans la seconde moitié du IIIe siècle, l'ancienne religion, dont sans doute la langue était inséparable, au moins comme langue sacrée [3], subsistait encore dans toute sa splendeur à Clermont [4], autour du magnifique temple de Vassogalate [5], et à la même époque seulement le christianisme commença à pénétrer dans la cité des Arvernes ; encore du temps de Grégoire un quartier de la ville était nommé quartier des chrétiens [6]. Enfin, il me paraît très probable que Sidoine Apollinaire a voulu parler de la langue gauloise dans un passage souvent invoqué de ses lettres [7] : *mitto istic ob gratiam pueritiae tuae undique gentium confluxisse studia litterarum tuaeque personae quondam debitum quod sermonis celtici squamam depositura nobilitas nunc oratorio stilo, nunc etiam camenalibus modis imbuebatur* [8]. Dans ce cas, ce serait de

1. Dans Pline, *N. H.* 4, 19 (33), 109, ils sont appelés *liberi*.

2. Comp. J. Burckhardt, Die Zeit Constantins des Grossen, Leipzig 1880, p. 80. Le grec fut presque assimilé au latin dans l'usage officiel, voy. Marquardt, Rœm. Staatsverwaltung, 2e éd., I p. 565 ; Valère Maxime 2, 2, 2 ne parle que du passé. Pour les autres langues, nous sommes malheureusement très mal informés. Le passage d'Ulpien, *dig.* 32, 11, qui déclare que les fidéicommis peuvent être rédigés non seulement en grec et en latin, mais aussi en punique ou en gaulois, prouve que pour d'autres actes le grec seul était assimilé au latin.

3. Il est vrai qu'on avait identifié les principales divinités gauloises avec des dieux de Rome, voy. J. Burckhardt, Die Zeit Const. d. Gr., 2e éd., 1880, p. 153 et suiv., et que, à en juger par les inscriptions, ces divinités ne dédaignaient pas les hommages rendus en latin, voy. Orelli-Henzen 1952 et suiv. Mais la plupart de ces monuments sont dus à des Romains qui avaient adopté un culte gaulois, probablement pendant leur séjour en Gaule, ou bien à des Gaulois tout à fait romanisés.

4. Ce fait contraire à sa théorie paraît avoir échappé à M. Fustel de Coulanges, Institutions pol. de l'anc. France, t. I p. 56 et suiv.

5. Voir sur ce nom, outre la note de Giesebrecht, à laquelle renvoie M. Arndt, p. 49, 48, et les travaux mentionnés par Giesebrecht lui-même, l'enquête approfondie à laquelle s'est livré M. R. Mowat et dont il a consigné les résultats dans la Revue archéologique, 1875 (tirage à part : Le temple de Vassogalate, Paris 1875).

6. *H. F.* 1, 33 p. 50, 8.

7. *Ep.* 3, 3, 2 p. 41, 13 Lütjohann. Voy. Kries, *De Greg. T. uita et scr.* p. 17.

8. C'est ainsi que l'entend par exemple Fauriel, Hist. de la Gaule mérid., t. I (1836) p. 397. D'autres croient que Sidoine veut parler du latin des provinciaux. Roget de Belloguet, Glossaire gaulois, p. 50, compare ce mot de Pacatus, *paneg. Theod.* 1, 3 : *rudem hunc et incultum transalpini sermonis horrorem*. Bien à tort;

son temps seulement, moins d'un siècle avant la naissance de Grégoire, que la noblesse même du pays aurait adopté l'usage du latin; on croira sans peine que le peuple ait mis plus de cent ans encore à dépouiller cette rude écorce celtique dont parle Sidoine.

Aucun passage des écrits de Grégoire ne prouve clairement que le gaulois fût encore vivant à son époque dans les contrées qu'il habitait. On ne peut alléguer comme preuve de l'existence de cette langue deux noms propres que cite Grégoire; ils ont pu rester attachés aux monuments qu'ils désignaient longtemps après la disparition de la langue; h. F. 1, 32 p. 49, 26 *delubrum illud quod gallica lingua Vassogalatae uocant;* conf. 72, p. 790, 17 *cimiterium apud Augustodunensium urbem gallica lingua . . . uocitauit, eo quod ibi fuerint multorum hominum cadauera funerata* [1]. Le mot *olca*, conf. 78 p. 795, 4, *campus tellure fecundus, tales enim incolae olcas uocant,* est clairement attesté comme étant actuellement usité dans le pays des Rémois. On ne peut guère douter que ce ne soit un mot celtique [2]; un terme apporté d'Italie ne se serait pas ainsi localisé. Mais Grégoire veut dire probablement que les Rémois employaient ce terme en parlant latin. Il était inutile de nous apprendre qu'ils se servaient du mot gaulois quand ils parlaient gaulois. Il se pourrait donc que là aussi il n'y eût qu'un vestige du passé. Quant à *alauda,* h. F. 4, 31 p. 167, 22, *aues coredalus quam alaudam uocamus*, ce mot est signalé comme gaulois déjà par Pline [3]. Mais ce n'est pas comme tel que Grégoire le note au passage; jamais, à supposer même qu'il lui arrivât de parler quelquefois celtique, il ne se serait mis ainsi comme Gaulois en opposition avec les Romains. Il est plus croyable qu'il voit dans *alauda* le mot latin et usuel qui doit expliquer le mot grec et savant. Quoi qu'il en soit, on voit que les inductions fondées sur l'emploi de mots gaulois sont toutes plus ou moins conjecturales.

On aurait tort, d'un autre côté, de croire à l'extinction du gaulois à Orléans, parce que h. F. 8, 1 p. 326, 10 il n'est pas nommé parmi les langues dans lesquelles le peuple de cette ville complimente le roi Clo-

---

hunc (sermonis horrorem = horridum sermonem) signifie celui que je parle en ce moment; au contraire il faudrait prouver que *sermo celticus* ait jamais pu signifier *sermo latinus a Celtis usurpatus*. Sulpice Sévère aussi, *dial.* 1, 27, 4 p. 179, 23, suppose que le gaulois était encore parlé; *uel celtice* enchérit sur *sermo rusticior* (l. 18).

1. Je marque une lacune, parce qu'il me paraît impossible que Grégoire ait pris *cimiterium* pour un nom propre ou un mot gaulois. Il l'emploie lui-même comme nom commun au chapitre suivant, p. 791, 16 et h. F. 10, 31 p. 443, 13. Et s'il ne savait pas que *coemeterium* est grec, il devait le croire latin, car depuis des siècles il était dans le langage courant des chrétiens.

2. Voy. Roget de Belloguet, Glossaire gaulois, p. 167, n° 155. Je ne sais pourquoi il n'est pas mentionné dans la grammaire de Zeuss (2e éd.).

3. *N. H.* 11, 37 (44), 121.

thaire. La langue des Francs n'est pas mentionnée non plus, et pourtant on ne peut douter qu'il n'y eût à Orléans des gens qui la parlaient. Le latin était la langue régnante, voilà tout ce que ce passage prouve. S'il est question en outre de syriaque et d'hébreu, c'est pour préparer l'anecdocte qui suit sur les Juifs. Enfin ce serait se faire illusion également d'invoquer comme preuve de l'usage du latin dans les campagnes les passages où Grégoire rapporte certaines expressions latines employées par les *rustici*. Ce mot, en effet, avait perdu depuis longtemps sa signification propre. Chez Sulpice Sévère il désigne les païens; c'est ce qu'on peut voir dans certains chapitres de la vie de S. Martin [1] où il alterne constamment avec *gentiles*. Chez Grégoire, il a quelquefois cette signification [2]. Mais ordinairement *rusticus* signifie grossier, ignorant [3], ou simplement homme du peuple [4]; *rusticitas*, ignorance, grossièreté [5]; h. F. 4, 5 p. 145, 6 *parietes signari uidebantur, unde a rusticis hic scriptos tau uocabatur* [6]; Mart. 2, 18 p. 615, 5 *quod genus morbi ephi-*

---

1. *Vit. Mart.* 13 à 15. Mais il connaît bien aussi le sens de vulgaire, ignorant, grossier : *dial.* 2, 1, 4 p. 181, 3 *nos rustici, uos scholastici;* 1, 27, 2 p. 179, 18 *sermo rusticior*.

2. Par exemple, mart. 50 p. 522, 22 *putabant... ibi aliquem positum fuisse gentilem, nam rustici uota inibi dissoluebant;* et plus clairement patr. 17, 5 p. 732, 30 *solus eram inter illam rusticorum multitudinem christianus;* comp. aussi conf. 2 p. 749, 18; 28; h. F. 8, 15 p. 334, 32.

3. H. F. 3, 14 p. 120, 17 *sequebatur eum rustica multitudo;* comp. 8, 28 p. 341, 18; 9, 6 p. 362, 17; p. 363, 15; 10, 25 p. 437, 22; Mart. 3, 16 p. 636, 22; patr. 9, 1 p. 702, 29; etc. L'antithèse marque bien le sens h. F. praef. p. 31, 14 *philosophantem rhetorem intellegunt pauci, loquentem rusticum multi;* comp. Mart. 1 praef. p. 586, 15; comp. conf. p. 747, 25 *rustice et idiota*. Très souvent on lit *sermo* ou *stilus rusticus* ou *rusticior* (comp. Sidon. Ap. *ep.* 7, 2, 1 p. 104, 28 *stilo rusticante);* h. F. 5, 6 p. 198, 15; 9, 6 p. 362, 12 *sermo rusticus et linguae latitudo*, où l'on voit que Grégoire distingue entre le langage et la prononciation, ou l'accent, comme nous disons improprement; comp. h. F. 10, 31 p. 449, 8; 20; Mart. 2, 3 p. 610, 16; patr. 8 p. 691, 12; 9 p. 702, 23; Andr. 38 p. 846, 6; enfin, même en parlant de matière, conf. 35 p. 770, 7 *sepulchrum... rusticiori formatum lapide*. Dans cette phrase *ut mos rusticorum habet*, Mart. 1, 26 p. 601, 16; patr. 6, 7 p. 686, 4; 10, 1 p. 706, 14; conf. 30 p. 766, 27 (comp. mart. 63 p. 531, 5 et conf. 62 p. 785, 7), il s'agit des gens du peuple en général et non pas seulement du peuple des campagnes. Les autres auteurs des derniers siècles sont d'accord avec Grégoire; voy. Sidon. Ap. *ep.* 4, 17, 2 p. 68, 14; 7, 14, 1 p. 120, 11 *rustici* opposé à *instituti;* etc.

4. Patr. 5 p. 677, 23 *rusticus* est opposé à *purpuratus*.

5. Conf. praef. p. 748, 11 *per meam rusticitatem uestram prudentiam exercebo;* comp. h. F. 9, 6 p. 361, 4; mart. 5 p. 491, 35; 47 p. 520, 20; Iul. 40 p. 580, 24; Mart. praef. p. 586, 14; patr. 2 p. 669, 6; conf. 2 p. 749, 28; 28 p. 765, 19; 29 p. 766, 5; Mart. 2, 1 p. 609, 29 l'adverbe *rustice;* Mart. 1 praef. p. 586, 10 *rusticanus*.

6. *Hic scriptor* A1; *hoc scriptum* D4, ce qui est évidemment la vraie interprétation, mais non la vraie leçon. Il est étonnant que M. Giesebrecht, qui paraît avoir vu le premier qu'il y a là une allusion à Ezéchiel (9, 4), ait donné la préférence à la leçon de A1, et entendu par *scriptor* S. Julien (parce que c'est à sa basilique que devait se rendre la procession, p. 145, 4); *tunc etiam* montre bien que c'est une nou-

lenticum peritorum medicorum uocitauit auctoritas, rustici uero cadiuum dixere pro eo quod caderet. Ici l'antithèse ne laisse pas de doute [1]. En tout cas donc les expressions latines attribuées aux *rustici* ne prouvent rien pour l'usage du latin dans les campagnes. Il y a des *rustici* à la ville aussi bien qu'aux champs; voy. h. F. 3, 29 p. 134, 7 *apprehensum unum de ciuitate rusticum;* il s'agit d'un habitant de Sarragosse assiégée. La seule induction à tirer de ces passages, c'est ce fait assez certain d'ailleurs que le latin n'était pas parlé seulement par les clercs et les nobles [2]. En résumé donc, si nous n'avons pas de témoignages explicites en faveur de l'opinion qui fait durer le celtique jusqu'à la fin du VIe siècle, on ne peut la réfuter non plus par des documents contemporains. Cette opinion a pour elle la vraisemblance générale aussi bien que les quelques indices historiques que nous possédons.

A côté du celtique, on devait parler à Clermont la langue des Francs. Peu d'années avant la naissance de Grégoire, c'était Sigivald, parent du roi Thierry, qui y gouvernait [3]. Vers 571, il y vivait des seigneurs francs que l'évêque Cautin faisait boire, *inebriabat barbaros*, h. F. 5, 35 p. 170, 3 [4]; il va sans dire que ces barbares, entre eux, ne parlaient pas latin. S'il était besoin de preuves, on pourrait alléguer, outre leurs noms d'origine germanique, plusieurs témoignages indirects, il est vrai, mais bien significatifs. C'est ainsi, par exemple, que Fortunat, admirant l'éloquence de Charibert en latin, ajoute : combien dois-tu être plus habile encore en ta propre langue [5]! Grégoire lui-même cite

---

velle remarque, dans laquelle S. Julien n'a plus rien à faire. On voit d'ailleurs qu'il ne s'agit pas précisément ici d'un mot latin, mais seulement de la connaissance de la vulgate. Il faut croire naturellement que ce furent des clercs qui donnèrent l'exemple de cette appellation; elle suppose une érudition peu vraisemblable chez des *rustici*, qu'on entende par là les paysans (Guizot-Jacobs, Bordier) ou plus généralement les gens du peuple, le vulgaire (Giesebrecht).

1. De même stell. 33 p. 869, 1; 16 p. 863, 11. Enfin comp. h. F. 4, 31 p. 167, 15 et 5, 23 p. 219, 21 *splendores quod rustici soles uocabant*, ou *uocant*; 5, 34 p. 226, 12 *rusticiores uero curales hoc puscolas nominabant*. Sur le sens du mot *curales* voir au l. II. En tout cas c'est un mot latin ou censé tel, autrement Grégoire aurait dit de quelle langue il est.

2. Voy. Fauriel, Hist. de la Gaule méridionale, I p. 435 et suiv.

3. H. F. 3, 16 p. 125, 24 suiv.; patr. 12, 2 p. 712, 15. C'est environ l'an 531.

4. Sur le mot de *barbarus* appliqué aux Francs, voy. page 3 note 3. Comp. G. Paris, Romania I p. 3. Il ne me paraît pas impossible que cette désignation, encore à l'époque de Grégoire, implique aussi bien la différence de langue que de mœurs. Sidoine dans le passage ci-dessus se souvient évidemment de cette acception.

5. *Carm.* 6, 2, 97 *cum sis progenitus clara de gente Sigamber, floret in eloquio lingua latina tuo : qualis es in propria docto sermone loquella qui nos Romano* (*Romanos* les mss.) *uincis in eloquio?* comp. 7, 8, 69 *nos tibi uersiculos, dent barbara carmina leudos;* voy. Lœbell p. 302 et 81. Ozanam, La civilisation chrét. chez les Francs, II p. 414 et suiv., a tiré des poésies de Fortunat nombre de traits instructifs à cet égard. Diez, Gramm. des langues rom., trad. Brachet et Paris, I p. 57 suiv., pense que l'usage de la langue francique a pu persister jusqu'à la fin du IXe siècle. L'exemple de Charlemagne est surtout probant.

quelques mots germaniques; l'un était latinisé, il est vrai, et probablement adopté par les Gallo-Romains : h. F. 4, 51 p. 186, 17 *cum cultris ualidis quos uulgo scramasaxos uocant;* on y a reconnu les mots schram, oblique, et sahs, coutelas. L'autre est donné sous sa forme purement germanique, et cependant il était usité généralement, à ce que dit Grégoire : h. F. 9, 28 p. 383, 8 *duabus pateris ligneis quas uulgo bacchinon uocant;* c'est le mot becken, bassin [1]. Enfin il connaît des mots dont se servent les Francs et que les Gallo-Romains n'ont pas adoptés encore : Mart. 4, 26 p. 656, 11 *conpositionem fisco debitam quam illi fretum uocant; illi*, et non pas *uulgo*. Les Francs savaient aussi le latin, du moins les chefs, et c'est sans doute en cette langue que Grégoire leur parlait; il n'y a pas lieu de supposer que le jeune seigneur gallo-romain eût appris le francique [2], ce qui devait être infiniment plus rare que l'inverse [3]; preuve en soit la disparition rapide et com-

---

1. Au contraire la périphrase *quam uulgo uocant* est appliquée à des mots tout à fait latins d'une manière souvent inattendue, voy. Bücheler, Archiv f. lat. lex. II p. 118. H. F. 3, 15 p. 124, 17 *arborem plenam pomis qua uulgo pruna uocant;* 4, 9 p. 147, 2 *in arbore quam saucum* (Bc. B3. 4. D4; *sauucum* B5. A1. D5) *uocamus;* il s'agit du sureau, *sabucus;* comp. 4, 43 p. 177, 21; patr. 10, 1 p. 706, 16. De même sans l'addition de *uulgo :* h. F. 4, 5 p. 144, 18; 6, 42 p. 176, 19. Et avec *quidam :* stell. 33 p. 869, 4; patr. 19, 3 p. 738, 30.

2. Comment alors a-t-il connu les poèmes germaniques d'où l'on pense qu'il a tiré certains récits? (G. Monod, Etudes, p. 90 et suiv.; P. Rajna, Le origini dell' epopea francese, p 52). Il n'y a rien là qui doive embarrasser. Quoi de plus naturel que de supposer dans l'entourage de Grégoire des Germains sachant les deux langues et lui racontant en latin ce qu'ils ont entendu chanter en langue francique? Quand M. Monod dit, p. 94 : « Grégoire a mis ces chants populaires en prose latine », je ne pense pas que lui-même se figure qu'il y ait là une traduction faite sur des parchemins. Et M. Rajna, p. 54, ne laisse pas de doute sur sa pensée : un canto oppure il riflesso di un canto. Autre chose sont les poèmes latins dont M. Monod parle p. 99, mais dont j'avoue que l'existence me paraît plus que problématique. La couleur poétique du style de Grégoire s'explique par la solennité ou par l'intérêt pathétique des événements qu'il raconte; cette couleur se présente sous son pinceau toutes les fois qu'il s'exalte. Quant aux prétendues fins de vers (p. 100, en note), *ore facundo* et *colla Sicamber*, il ne faut pas s'y laisser prendre. *Făcundo* ne serait pas une faute au VIe siècle (voy. J. E. B. Mayor, The latin Heptateuch, 1889, p. L), mais si l'on admet une pareille prosodie, tout devient fin de vers. Dans les paroles que S. Remi adresse à Clovis, Grégoire a voulu montrer sans doute la vérité de ce qu'il dit à la ligne suivante : *erat sanctus Remigius rethoricis adprime inbutus studiis.* Si cette allocution était tirée d'un poème, elle laisserait paraître le rythme un peu partout, et non pas seulement dans deux mots qu'on ne peut détacher du reste.

3. Sidon. Apoll. *ep.* 5, 5, 1 p. 80, 25 *immane narratu est quantum stupeam sermonis te germanici notitiam tanta facilitate rapuisse*, et la suite; comp. Lœbell, Greg. v. T. p. 80. On ne voudra pas objecter que Grégoire connaît le sens d'un mot germanique, patr. 12, 2 p. 712, 16 *adolescens quidam Brachio (Piricho 4) quod in eorum lingua interpretatur ursi catulus.* Assurément il n'était pas difficile d'acquérir cette connaissance sans avoir appris la langue à laquelle le mot appartient. Diez, Gramm. des l. rom., trad. B. et P., I p. 106, voit dans *Brachio* un mot celtique, évidemment par erreur; *eorum lingua* n'est pas la langue des Arvernes, c'est

plète de l'idiome germanique même chez les vainqueurs. Néanmoins on a quelque peine à se représenter les relations qui pouvaient exister entre les différentes fractions d'une population si bigarrée. Il n'est question presque nulle part chez Grégoire de la difficulté qu'on devait avoir à se faire entendre. Mais il faut se garder de s'appuyer de cette considération pour mettre en doute les faits que nous venons d'exposer. Il n'est presque jamais question de cette même difficulté dans les rencontres des peuples les plus divers, et qui certainement parlaient des langues différentes, Visigoths, Burgondes, Lombards, Bretons et Grecs. Ou Grégoire n'a pas trouvé qu'il valût la peine de s'arrêter à ces détails, ou chacun de ces peuples, par le contact avec les Romains, avait assez appris de leur langue pour que celle-ci pût servir de clef universelle. Une seule fois Grégoire parle d'un interprète entre Romains et barbares, c'est à propos de l'invasion des Lombards en Gaule, vers la fin du VIe siècle [1]. Une autre fois il rapporte qu'il se fit expliquer par un Syrien, nommé Jean, la passion des sept dormants, écrite en syriaque [2]. Partout ailleurs, comme Homère, comme Virgile, il laisse au lecteur le soin de deviner par quel moyen les personnes de nationalité différente parvenaient à s'entendre.

Nous avons dit que la langue maternelle de Grégoire était le latin. Cela ne peut faire de doute. Comment le latin serait-il devenu la langue nationale, si tant de siècles après la conquête il n'avait régné sans conteste au moins dans les familles toutes romaines comme celle des Georgius, des Florentius et des Gregorius? Aucun mot, d'ailleurs, dans tous ses écrits, ne ferait deviner qu'il eût jamais parlé une autre langue ou qu'il eût appris le latin comme une langue étrangère. Il aurait été cependant très naturellement amené à le dire, si c'eût été le cas, dans tant de passages où il s'excuse d'écrire en mauvais latin. Il répète souvent qu'il a peu étudié la grammaire, mais il ne dit jamais qu'il ait mal appris le latin. Il n'en serait pas moins intéressant de savoir quelles langues étaient parlées en Gaule, au VIe siècle, à côté du latin, et si Grégoire les connaissait, parce que, selon l'opinion qu'on se formera sur ce sujet, on sera plus ou moins disposé à attribuer à ces langues une influence quelconque sur le latin de Grégoire. Il est vrai que le peu de connaissance qu'on a du celtique de la Gaule et du francique ne permettra guère de déterminer cette influence avec quelque exacti-

---

celle des Germains Sigivald et autres. D'ailleurs, h. F. 5, 12 p. 201, 5 il est dit de ce même Brachio : *fuit genere Thoringus*. Dans patr. 12, le ms. 4 porte *Piricho* (comp. *Birichone* cap. 12 p. 662, 5) au lieu de *Brachio*, ce qui est presque exactement l'équivalent de bærchen en ancien allemand (voy. Holtzmann, Kelten u. Germanen, p. 97). Mais h. F. 5, 12 tous les mss. sont d'accord pour *Brachio*. C'est donc le scribe du ms. 4 qui savait l'allemand et qui a corrigé la forme latinisée dont Grégoire s'était servi.

1. H. F. 6, 6 p. 250, 22.

2. Voy. page 8; Greg. T. dorm. p. 853, 13.

tude. On ne sortira pas facilement des présomptions les plus générales. Mais ces présomptions encore ont leur importance. Il convenait d'étudier ce premier problème avant d'en aborder un autre qui doit maintenant nous occuper.

V. — Le latin parlé en Gaule au VIe siècle

Le latin que Grégoire entendait parler dans sa famille et qu'il parla lui-même dès son enfance, quel était-il? Quel était le latin de la Gaule au VIe siècle? C'est là une des questions d'importance capitale à la solution desquelles il est permis d'espérer que le présent ouvrage contribuera. Mais il faudra beaucoup d'essais semblables avant qu'il soit possible de conclure avec quelque assurance. Pour le moment, s'il est indispensable de se former une opinion sur le sujet, ne fût-ce que pour servir de fil conducteur dans les recherches, il importe de se rappeler qu'une telle opinion ne saurait être que provisoire. Aussi bien, celles qui se sont produites jusqu'ici sont assez divergentes, et peut-être plus encore vagues et abstraites. On se contente trop de formules ou de métaphores, on ne cherche pas assez à faire revivre par l'imagination un état de choses réel et vivant.

On est généralement d'accord aujourd'hui pour affirmer que ce qui forme la base, ou, si l'on veut, la substance des langues romanes, n'est pas le latin que nous connaissons par les livres, le latin littéraire, mais celui que parlait le peuple, le latin populaire [1]. Il serait téméraire de s'inscrire en faux contre une thèse aussi probable à première vue, et aussi évidente dans les faits [2]. En somme, c'est la vérité. Mais d'une part, on sera certainement amené à y apporter des tempéraments, et de reconnaître en particulier que l'usage du latin littéraire à côté des idiomes vulgaires n'a cessé que très tard d'exercer sur ces derniers une influence plus étendue qu'on ne le pense; d'autre part, il importe de s'entendre bien exactement sur l'idée qu'on attache à ces mots de latin littéraire et latin populaire ou vulgaire.

---

1. Cette opinion est aujourd'hui si universellement acceptée, si répandue jusque dans les plus humbles grammaires classiques, que nous n'entreprenons pas d'en faire ici l'histoire, ni même d'esquisser la bibliographie de cette histoire. On trouvera plus bas, à propos des exagérations que nous aurons à combattre, les noms de quelques-uns de ses principaux représentants.

2. F. Eyssenhardt, Der Ursprung der romanischen Sprachen, dans la Revue Nord und Süd, t. XII (1880) p. 404 et suiv., et Rœmisch und Romanisch, Berlin 1882, a essayé de combattre l'opinion courante, mais avec exagération et en s'appuyant sur des considérations qui ne pouvaient entraîner la conviction.

Le latin littéraire est plutôt un idéal qu'une réalité. C'est ce qu'on pourrait appeler aussi le bon latin, en le comparant à ce que nous nommons le bon français. Or, qui ne sait que le bon français est tout autre chose aujourd'hui qu'il n'était au XVIIe siècle, et que de nos jours il n'est pas la même chose pour tout le monde et en toute circonstance? D'un autre côté, on prête trop volontiers à ce qu'on appelle le latin vulgaire les caractères d'une langue véritable, d'une langue à part, qui aurait existé à côté de la langue latine proprement dite, à côté de cette langue que nous apprenons sous le nom de langue latine en faisant nos humanités [1]. Le latin vulgaire ainsi compris n'a jamais existé que dans

---

1. Diez, dans l'Introduction de sa grammaire, commence par opposer les deux prétendus idiomes d'une façon un peu trop tranchée. Mais il ne tarde pas à préciser et à tempérer sa première affirmation de telle façon qu'on ne peut le rendre responsable des exagérations que d'autres lui ont fait subir. Ses traducteurs ont faussé sa pensée en rendant mundart par dialecte. Il ressort du contexte que mundart signifie ici langage, manière de parler. C'est Fuchs, Die romanischen Sprachen, Halle 1849, qui, l'un des premiers, a poussé à l'excès la théorie dont nous parlons. Dès la page 3 il distingue lateinische schriftsprache et rœmische volkssprache, et partout dans la suite, p. 29; 30, etc., il parle de deux langues, zwei sprachen, beide sprachen, etc. Voir ensuite Pott, Zeitsch. f. vgl. Sprachf. I p. 309; XII p. 161, etc.; Fauriel, Dante, t. II p. 22; Ott, Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 759; E. Ludwig dans Bursian, Jahresber. t. VI (1876) p. 244; etc. Tout autre est l'article capital de E. Wœlfflin, Philologus XXXIV (1876) p. 137, avec les six ou sept degrés qu'il distingue dans le latin vulgaire et les fines nuances qu'il sait marquer. Et cependant lui-même encore ne proteste pas assez expressément contre l'opinion courante, et il semble la partager, quand il parle, p. 149, de deux idiomes, ou qu'il pose une question en ces termes : *portare* appartient-il ou n'appartient-il pas au latin vulgaire? Il est bien peu de mots auxquels la langue littéraire la plus noble soit absolument fermée, et certains termes de science seuls ne parviennent jamais jusque dans la bouche du peuple. C'est l'emploi ordinaire d'un mot pour un autre, ou l'emploi d'un mot dans telle circonstance, qui donne au discours tel caractère. H. Schuchardt, dont l'autorité en ces matières n'est pas moins considérable, se laisse entraîner à écrire, Vokalismus des Vulgærlateins, t. I p. 80 : wir haben gesehen dass in Rom zwei idiome neben einander existirten! On ne s'étonnera pas de retrouver la même expression ou la même idée un peu partout aujourd'hui. Voy. W. Meyer, dans Grœber, Grundriss d. roman. Philologie I p. 355, der unterschied zwischen den zwei neben einander gehenden idiomen bei dem einen volke... schriftlatein oder hochlatein einerseits, vulgærlatein andererseits. Je choisis cet exemple entre cent autres, parce qu'il est des plus récents (1886) et se trouve dans un livre qui résume les faits acquis et les opinions régnantes. En France, voy. par exemple F. Brunot, Précis de gramm. hist., p. 9 « Tandis que la langue parlée continuait sa marche vers l'analyse, la langue écrite arrêta la sienne. De là une séparation qui fut bientôt complète... La prononciation, les flexions, la syntaxe changeaient du latin classique au latin populaire ». Et pour nous élever ici aussi jusqu'aux plus hautes sommités, M. Gaston Paris, Les Parlers de France, 1889, p. 10, opposant le « latin classique » ou « grammatical » au « latin vivant » dit : « Sous la mince et brillante couche qui le recouvre à la surface et semble l'immobiliser, le fleuve bouillonne et roule... » P. 18, il constate qu'il « n'existe pas encore de grammaire du latin vulgaire » et il parle de cours qui se font sur « cet idiome. » Il est à craindre que cet « idiome » ressemble beaucoup à la « langue indo-européenne »

les cerveaux de quelques savants [1]. Il ne faut pas que les expressions latines telles que *sermo plebeius*, etc., nous donnent le change. On ne désignait pas par ces mots, comme aujourd'hui par le nom du latin vulgaire, une langue dans la langue, ou à côté de la langue. Ceux qui se l'imaginent font comme ferait un étranger qui, voyant dans nos dictionnaires, à certains articles, la rubrique « populaire » demanderait la traduction de tous les articles en français populaire. Nous savons bien que le fond de la langue que parlent ceux qui usent de termes ou d'acceptions populaires, c'est le français, le français de tout le monde; seulement, de temps en temps, au lieu du mot ou du tour dont se servent les écrivains et les gens d'une certaine éducation, ils en prennent d'autres. En réalité, il n'y a pas plus lieu de parler d'un latin populaire qu'on ne parle d'un français populaire. On dit bien, en effet, la langue du peuple. Mais on ne dit pas le français du peuple. Pourquoi cela? Parce que par la langue du peuple on entend une certaine façon de s'exprimer, un langage plutôt qu'une langue. Personne ne songera à nommer la langue du peuple en France, d'une part, et la langue littéraire, de l'autre, deux idiomes, comme on le fait pour le latin [2]. Si l'on

---

reconstruite par Schleicher. Chose curieuse, c'est justement depuis que l'entreprise de Schleicher est généralement condamnée, qu'on a redoublé de zèle à reconstruire la « langue romane ». Encore si on la plaçait dans la nuit des VIIe et VIIIe siècles, alors qu'en effet il n'existait plus guère qu'un « latin vulgaire ! » Mais non, c'est en pleine et haute antiquité qu'on la transporte !

1. On a cru le saisir sur le fait cependant. Holtzmann, Kelten und Germanen (1855) p. 131, cite un passage de la Vie anonyme de S. Gall que voici (*Monum. Germ.*, *Scriptores*, II p. 7, 25) : *uir dei Columbanus iussit Gallo ad populum recitare sermonem quia ille inter alios eminebat lepore latinitatis nec non et idioma illius gentis* (*idioma* ablatif). Il entend par *idioma illius gentis* la langue romane, et il en conclut qu'à Bregenz, qui est le lieu de la scène, on parlait cette langue au commencement du VIIe siècle. M. G. Paris, Romania I (1872) p. 7, adopte son raisonnement, en mettant le latin populaire à la place de la langue romane. Je ne saurais trouver dans ce passage la preuve qu'un auteur du commencement du VIIe siècle aurait établi une pareille distinction entre le latin littéraire et le latin populaire. D'abord cet auteur n'est pas du VIIe siècle; il est de la fin du VIIIe (Potthast, *Bibl. hist. med. aeui*, p. 710); à cette époque, il n'était pas impossible de considérer le latin, qu'on commençait à rapprendre d'après les modèles antiques, comme une langue distincte des idiomes romans, qui sans doute avaient fait beaucoup de chemin de leur côté dans ces 150 ans. On ne s'étonnera pas de l'anachronisme d'un moine qui transporterait une pareille différence de 150 ans en arrière. Mais de toute façon, l'interprétation de Holtzmann est fort invraisemblable. Peut-on croire en effet que même au VIIIe siècle la langue romanche fût déjà tellement distincte des autres langues romanes, qu'il fallût choisir parmi les compagnons de S. Colomban celui qui la savait le mieux? Car il est à présumer que tous savaient le « latin populaire »; et le « latin populaire », répandu dans tout l'empire, serait nommé d'une façon assez bizarre *idioma illius gentis*. Enfin, à supposer que la langue romanche fût dès lors un *idioma* distinct, où S. Gall, qui vient d'arriver dans le pays, l'avait-il apprise?

2. C'est déjà trop, à mon sens, de parler en France d'une langue vulgaire, comme le fait Ch. Thurot, De la prononciation française, *passim*. Où parle-t-on cette langue-là? Qui la parle?

veut se faire une idée de ce qu'on appellerait avec quelque raison une langue populaire, qu'on songe aux patois du midi, à la langue d'oc, en présence du français. Là on a des dialectes possédant assez de caractères communs pour être considérés à juste titre comme formant une langue distincte de celle qu'on écrit et qu'on apprend à l'école et au régiment, le français. Mais dans le nord de la France, qu'appellerait-on la langue populaire? Qu'entendrait-on par le français populaire? Ces mots ne signifieraient rien; aussi ne les emploie-t-on pas [1]. Ce qui existe, ce sont d'abord des patois ou dialectes [2]; c'est en second lieu ce que nous appelons en France l'accent, c'est-à-dire une teinte de dialecte qui se fait sentir surtout dans la manière de prononcer la langue commune; c'est enfin, et particulièrement là où les patois ont cessé d'exister, une variété infinie de modifications — corruption disent les uns, développement naturel et légitime selon les autres [3] — de cette langue commune

---

1. En latin aussi on cherchera en vain une expression qui convienne exactement à ce qu'on appelle aujourd'hui le latin populaire ou le latin vulgaire. M. Wœlfflin, Philologus XXXIV (1876) p. 138, en a réuni sept, qui, selon lui, désignent les différents degrés de ce langage : *sermo proletarius*, *cottidianus*, *usualis*, *uulgaris*, *plebeius*, *rusticus*, *inconditus*. Aucun de ces mots ne pourrait servir à traduire l'expression moderne, quatre seulement m'en paraissent désigner des degrés : *cottidianus* ou *plebeius* (synonymes, à l'occasion, Cic. *ep.* 9, 21, 1) ou *uulgaris* (Quint. 1, 1, 34; 10, 1, 9), d'une part, *rusticus* ou *rusticanus* (Cic. *de or.* 3, 11, 42) de l'autre.

2. C'est justement ce qui n'existe pas, au dire de certains savants. Mais la contradiction ne se réduit-elle pas à une querelle de mots, dès qu'on accorde que « la théorie n'est parfaitement vraie que dans un développement linguistique livré à lui-même » — car c'est là, à coup sûr, ce qui n'existe pas — et qu'il y a eu « des influences exercées par des centres intellectuels et politiques »? (G. Paris, Les Parlers de France, p. 8), car ce sont justement les traces de ces influences qui ont donné lieu à la distinction vulgaire des dialectes, et c'est d'après ces centres, en général, qu'on a nommé les dialectes. Le fait que les transitions entre les dialectes sont le plus souvent insensibles, ne me paraît pas justifier l'abandon d'un mot et d'une idée auxquels répond une chose non moins réelle que mille autres abstractions, telles que langue, nation, etc., auxquelles je ne vois pas qu'on applique une pareille rigueur nominaliste. Au surplus, ce que j'entends ici par dialectes, les variétés locales des parlers compris sous la dénomination commune d'un idiome, n'est nié par personne, je présume.

3. Les uns et les autres ont raison, si l'on veut. Abstraitement parlant, les modifications que subit une langue étant toutes de même nature, il n'y a pas lieu de considérer les unes comme des perfectionnements, les autres comme une corruption. Qu'un fruit mûrisse ou pourrisse, les phénomènes chimiques sont semblables. Si nous attachons une importance particulière au moment de la maturité, c'est par rapport à l'homme et à la jouissance qu'il peut tirer du fruit. Mais les langues n'étant faites que pour l'homme, il paraît conforme au bon sens d'appeler franchement corruption les transformations d'une langue qui la font paraître moins convenable à l'usage que l'homme en fait, perfectionnement ce qui les rend plus aptes à cet usage. Seulement, il ne faudrait pas oublier, comme le font la plupart des auteurs qui se placent à ce point de vue (Fuchs, par exemple, dont tout le livre est une sorte de plaidoyer en faveur des langues romanes), de commencer par déterminer les conditions qu'une langue doit remplir pour être utile et agréable à l'homme. Ces condi-

ou langue nationale. Il est évident que tout cela ne constitue pas une langue à côté de la langue, ni une langue dans la langue. Les patois ont tous, avec la langue régnante, des rapports assez étroits pour se reconnaître en elle sans peine, et ils représentent, non pas une seconde unité, mais la diversité, la pluralité en face de l'unité. Les influences du dialecte local sur la langue commune sont aussi nombreuses que les dialectes eux-mêmes, et infiniment variables en intensité. Enfin, prétendra-t-on qu'on puisse opposer au bon français, sous le nom de français populaire, un mélange dans lequel entreraient les parisianismes ou les provincialismes de la classe bourgeoise; les fantaisies de l'argot des collégiens, des étudiants, des militaires, des comédiens, une quantité, si grande soit-elle, de fautes de prononciation, comme je ll'ai vu, collidor, cinque francs, exeprès, qu'est q'c'est, tout ç' qui, de fautes de genre, comme une omnibus, une escalier, de fautes de conjugaison, comme je pensons, etc.; enfin, ces expressions et ces tournures assez nombreuses dont on se sert sans scrupule en parlant et qu'on évite en écrivant [1]? C'est pourtant tout cela, tout ce qui, à Rome, correspondait à cela, qu'on prétend enfermer dans cette dénomination de latin populaire; c'est à cela qu'on prête les caractères d'un véritable idiome [2].

Si l'on veut essayer de prendre une idée plus juste du latin qui se répandit dans les provinces, et spécialement en Gaule, il faut faire abstraction des patois ou dialectes italiques aussi bien que de leur influence sur la langue commune [3]. Les Romains qui venaient en Gaule, fonctionnaires civils, officiers de l'armée, soldats, négociants, industriels, n'y parlaient pas la langue de Préneste ou de Lanuvium, ni celle de Teanum ou d'Iguvium, pas plus que nos militaires et nos colons ne vont parler picard, champenois ou gascon en Algérie et au Sénégal. Ils y parlaient latin, c'est-à-dire la langue du Latium telle qu'elle était parlée à Rome, et telle qu'elle devait servir dans les relations entre citoyens des différentes parties de l'empire. Que chacun prononçât cette langue à la façon de son pays, et y mêlât des expressions propres à son terroir, je n'y contredis pas; mais ces différences individuelles, isolées chacune au milieu de toutes les autres, devaient s'effacer devant le con-

---

tions, chacun plus ou moins inconsciemment les conçoit à sa façon, et le plus souvent d'après des habitudes d'esprit prises sous l'influence de sa langue maternelle.

1. Qu'on réunisse, par exemple, tout ce que signale F. Brunot, Grammaire historique, p. 214; 280; 293; 295; 303; 347; 400; 443; 454; 458, etc., comme étant propre à la langue parlée, à la langue populaire, etc. qu'on ajoute d'après le dictionnaire de Littré ces termes et ces acceptions populaires, familières, etc., dont il a été question plus haut; qu'on prenne tout ce qu'il sera possible de recueillir dans le même genre : on n'aura pas de quoi faire la centième partie d'une langue, et cependant en réalité on ne trouvera jamais qu'une petite partie de ces éléments divers réunis en une même bouche.

2. Voy. page 30 note 3.

3. Voy. G. Kœrting, Encyklop. u. Meth. d. roman. Philologie I p. 138, note.

traste immense et général qui existait entre le latin des immigrants et celui des indigènes. Quelle serait l'oreille assez fine pour discerner dans l'accent alsacien des Strasbourgeois, par exemple, les différents accents provinciaux de ceux qui autrefois introduisirent le français dans cette ville? Nous n'avons donc à tenir compte, dans le latin des conquérants, que des nuances nécessairement produites par les différences de position sociale, d'instruction, d'éducation et de vocation; celles-là ne pouvaient manquer d'exister et de se faire sentir à un haut degré. Mais une fois le problème posé en ces termes, qui ne voit aussitôt qu'il ne peut être question de distinguer deux latins [1], le latin populaire et le latin littéraire [2]; qu'il en faut compter ou une infinité ou un seul; mieux encore, à la fois une infinité et un seul. Il y avait, en effet, parmi les immigrants, des hommes de toutes les classes, et en grand nombre. On se fait certainement une fausse idée des choses, quand on croit que seuls le légionnaire et le colon proprement dit (ancien légionnaire lui-même) faisaient nombre [3]. Bien avant la conquête il y avait beaucoup de mar-

1. On en aurait trois, en comptant le latin classique, d'après Mabillon, *de re diplom.* 2, 1 p. 55 A, qui dédouble le latin vulgaire : *uulgaris illa romana lingua, eaque duplex, una usitata apud homines litteratos, quae ad latinam magis accedebat... alia uulgaris apud plebeios et rusticos, quae propterea apud nostrates rustica dicta, gallica seu uuallonica aliquando.* Cela vaudrait déjà mieux.

2. Kœrting, Encyklop. d. rom. Philol. I p. 137 das latein wurde in seiner doppelten gestaltung, als schriftlatein und als volkslatein in die westprovinzen übertragen. Je cite cet auteur entre beaucoup d'autres, parce que lui justement insiste, bien que trop timidement, sur le rôle qu'a joué dans les provinces le premier de ces deux latins qu'il distingue. En particulier il ne méconnaît pas, comme tant d'autres, l'influence de la langue littéraire sur la langue populaire : II p. 325 die entwickelung des volkslateins zum romanischen ist begünstigt und beschleunigt worden durch das erlœschen des lebendigen schriftlateins... Mit dem... erlœschen des schriftlateins fiel der wichtigste damm welcher bis dahin der naturgemæssen entwickelung und der allgemeinherrschaft des volkslateins entgegengestanden hatte. D'après la plupart des autres auteurs, c'est la langue vulgaire seule qui s'est répandue dans les provinces. Voyez parmi les ouvrages élémentaires, Brunot, Précis de gramm. hist., p. III. « Si l'on était parvenu à reconstituer dans son entier la langue vulgaire que les Romains avaient importée en Gaule... »; « des générations qui depuis lors se sont transmis cet idiome de bouche en bouche », etc.; Brachet et Dussouchet, Nouv. cours de gramm. fr., p. 3 « C'est naturellement le latin populaire que les soldats romains apportèrent aux paysans gaulois; et dès les premiers siècles de notre ère, le latin vulgaire avait supplanté le celtique par toute la Gaule. »

3 Voy. par exemple Pott, Zeitschrift f. vgl. Sprachforschung XII p. 162, et récemment encore W. Meyer dans Grœber, Grundriss d. rom. Phil. I p. 351 et suiv., qui parle dans le plus grand détail des colonies (on n'en compte pas dix dans toute la Gaule conquise par César!) et ajoute quelques mots seulement sur l'influence du commerce et des écoles. Pourtant déjà Ott, Jahrb. f. Phil. CIX (1874) p. 579, déchargeait le légionnaire du soin d'enseigner le latin aux provinciaux, en faisant remarquer très justement qu'il entrait sans doute peu en rapport avec eux. Seulement il appuie trop sur l'antipathie nationale de ceux-ci, trop peu sur les différences sociales. Dans les ouvrages de seconde main, la légende est accréditée et subsistera longtemps : c'est le soldat romain qui apporte en Gaule le latin vulgaire, et c'est de là que vient le français.

chands; aussitôt après, leur nombre dut s'accroître considérablement, et toujours davantage à mesure que la civilisation romaine se répandit. A eux s'ajoutaient les employés civils de tout ordre; car s'il n'y avait pas, à cause de la part de gouvernement laissée aux autorités indigènes, autant de fonctionnaires de l'Etat que nous en répandons dans nos colonies, chaque conquête nouvelle des Romains devait être cependant une occasion de placer une multitude d'hommes appartenant aux classes moyennes ou supérieures de la société. Les finances à elles seules exigeaient un personnel considérable [1], les travaux publics un autre; l'enseignement même dut attirer un certain nombre de Romains en Gaule, comme d'autre part, sans doute, les jeunes gens des grandes familles gauloises allaient à Rome pour apprendre le latin ou pour se perfectionner dans l'usage de cette langue. Par tant de moyens divers, les Gaulois apprenaient chacun le latin qui convenait à sa situation, car chez eux aussi on oublie trop qu'il y avait des princes et des grands seigneurs, des prêtres, des marchands, des artisans, des ouvriers et des paysans, et il y aurait vraiment de la naïveté à croire que dans toutes ces classes de la population on apprît le même latin : tous les Gaulois ne se trouvaient pas en rapports avec la même classe d'immigrants, mais chacun avec celle qui convenait à son rang. Au bout de quelques siècles, quand le latin fut devenu en Gaule la langue nationale, il devait être parlé différemment dans les différents milieux, chez les Gaulois aussi bien que chez les Romains. Il y avait, dans les villes gauloises non moins qu'à Rome, des gens instruits et bien élevés, qui parlaient un latin très pur, le véritable *sermo urbanus*. Les Lyonnais à qui Claude ouvrit les portes du sénat n'y faisaient pas entendre des expressions de corps de garde, et il est permis de croire que les orateurs qui, au IVe siècle, félicitaient les empereurs en style cicéronien, s'ils s'exprimaient moins savamment au sein de leurs familles, n'étaient pas obligés pour cela d'adopter le langage des portefaix. Mais il y avait aussi la foule des gens sans instruction et sans éducation, qui ne connaissaient le beau langage ni par les livres ni par la conversation; que leur peu d'activité intellectuelle dispensait d'employer une quantité de mots et de tournures; qui, en revanche, en possédaient beaucoup d'autres, inutiles pour les lettrés et les gens du monde. Entre ces deux extrêmes, mille situations intermédiaires, mille langues, par conséquent, si de pareilles différences dans la manière de parler une même langue constituent autant de langues distinctes. Les négociants avaient leur vocabulaire, les artisans le leur, les agriculteurs de même; chacun avait aussi une prononciation et des formes de langage différentes selon le niveau de son éducation. Mais en

1. C'étaient en grande partie des esclaves; Cic. *de imp. Cn. Pomp.* 6, 16: mais il va sans dire que ces multitudes d'esclaves étaient commandées par un nombre suffisant de publicains ou de leurs délégués; voy. J. Jung, Die roman. Landschaften d. rœm. Reiches, p. 225 et suiv.

même temps chacun, à des degrés divers, savait approprier son langage à celui de ses interlocuteurs; ceci est dans la nature des choses et peut s'observer chez tous les peuples [1]. Chacun écrivait autrement qu'il ne parlait, causait autrement qu'il ne haranguait, plaisantait autrement qu'il n'exprimait sa douleur. C'est cette variété infinie de nuances et leur existence simultanée qu'il importe d'avoir toujours présentes à l'esprit et qu'il faut savoir mettre à la place des deux couleurs tranchées qu'on a pris l'habitude de se représenter [2].

Que la langue écrite, chez les Romains et chez les Gallo-Romains comme chez nous, ait eu une existence plus ou moins artificielle, qu'elle se soit de plus en plus séparée de la langue parlée, ou plus exactement, qu'elle ait de moins en moins suivi le mouvement de cette dernière, je n'en disconviens pas [3]. Mais d'une part, il ne faut pas s'exagérer l'uniformité et l'immobilité de la langue littéraire [4]. Elle prend des caractères bien différents d'après les sujets qu'elle sert à traiter, et depuis que l'étude des auteurs anciens, de dogmatique ou esthétique qu'elle était, est devenue historique, nous apprenons mieux chaque jour à distinguer les changements considérables qui se sont produits dans la langue écrite. Ces changements sont, en partie, des concessions réfléchies et voulues, faites à la langue vivante et mouvante, à l'usage, si ce n'est même à la mode. Mais c'est davantage encore une évolution inconsciente de la langue littéraire elle-même, qui par là justement témoigne qu'elle continue, elle aussi, à être vivante. Comment, en effet, la langue écrite ne subirait-elle pas des destinées semblables à celles de la langue parlée, puisque ce sont les mêmes hommes qui écrivent et qui parlent? D'un autre côté, la langue parlée n'a jamais été indépendante de la langue écrite [5]; c'est là encore une de ces conceptions abstraites que la vue de

---

1. H. Schuchardt, Vokalismus I p. 62, et ailleurs.

2. M. Uri, *Quatenus apud Sallustium*, etc. (1885), p. 21 et 131, s'élève avec raison contre cette erreur; il en appelle des excès de certains élèves de M. Wœlfflin à la modération du maître.

3. A qui voudrait le contester, on n'aurait qu'à opposer une comparaison entre les Panégyriques latins et le récit de voyage de Silvia, si véritablement parlé, malgré la plume qui fort heureusement a fixé cette parole sur le papier; voy. *S. Siluiae Aquitanae peregrinatio ad loca sancta*, p. p. F. Gamurrini, dans la Biblioteca dell' Accademia storico-giuridica, IV p. 35 suiv. 1887.

4. En tout cas, il ne saurait être question d'immobilité qu'après l'époque classique. Jusque-là c'est la campagne qui passait pour conservatrice, et parler *rustice* était considéré comme une affectation d'archaïsme; voy. Cic. *de or.* 3, 11, 42. On ne croyait donc pas que l'altération du langage eût marché plus vite chez les paysans que chez les citadins, au contraire.

5. Ott, Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 767 proben wie bei Rossi *inscr. chr.* nr. 11, aus dem j. 269, *cosule Cludio ed Paterno nonis nobenbribus die Beneres luna* XXIIII *Leuces felie Sebere careseme posuete ed ispirito sancto tuo. mortua annorom* LV *et mesoron* XI *deuron* X, zeigen aufs eclatanteste dass die kluft zwischen vulgær-und schriftsprache nicht mehr überbrückt... werden konnte, jene wusste sich nicht mehr an dieser zu orientieren, diese überliess jene unbekümmert

ce qui nous entoure devrait rendre impossibles [1], lors même que nous n'aurions, pour en faire justice, les preuves directes les plus irrécusables. La langue littéraire classique, chez les Romains comme chez nous, était la langue modèle. C'est celle-là qu'on enseignait et qu'on étudiait. C'est selon qu'on en approchait plus ou moins, qu'on passait pour plus ou moins instruit, plus ou moins homme du monde. Pourquoi donc n'aurait-on cessé de lire et de relire dans les écoles Cicéron, Salluste, Tite-Live, Virgile et les autres, si ce n'est pour apprendre d'eux le vrai latin? Pourquoi les grammairiens auraient-ils formulé leurs règles d'après eux, s'il n'avait été entendu que bien parler, c'était parler comme ces grands auteurs avaient écrit? Et qu'on ne s'imagine pas qu'on apprenait ce latin-là pour écrire, se réservant d'employer l'autre à parler. La différence peut-être la plus frappante entre l'enseignement littéraire des anciens et le nôtre, d'ailleurs calqué sur le leur, c'est que chez eux on enseignait à parler et chez nous on enseigne à écrire. Et cependant, même chez nous, n'est-ce pas la langue littéraire qu'on cherche à faire parler? Ne sont-ce pas les auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, et des livres écrits autant que possible dans leur langue, qu'on propose comme modèles, qu'on fait lire et apprendre par cœur dans les écoles des hameaux les plus reculés? N'est-ce pas cette langue-là qui fait la guerre aux patois? N'est-ce pas la grammaire et le dictionnaire, c'est-à-dire les codes de la langue littéraire, qui font loi dans le langage de la conversation aussi bien que dans celui des livres? Rien n'autorise à croire qu'il n'en fût pas de même dans la Gaule romaine. Encore au IVe et au Ve siècle, ce qu'on croyait parler, ce qu'on voulait parler aussi bien qu'écrire, c'était, en somme, le latin tel que l'écrivaient les bons auteurs de l'époque classique. Personne ne réussissait à reproduire parfaitement ce modèle, chacun s'en écartait plus ou moins fréquemment. Ces écarts, qui sont considérables dans la plupart des monuments écrits, devaient l'être davantage encore dans la conversation, mais à des degrés fort divers. Si à Rome une grande variété de nuances existait à cet égard entre les individus selon leur situation, et chez les mêmes individus selon l'occasion, une variété pareille ne pouvait manquer de se produire en Gaule. Mais toujours, c'étaient des écarts, ce n'était pas encore la règle nouvelle. Rien de plus arbitraire que ces généralisations hâtives qui, sur un bar-

---

inrem schicksal. Il semblerait que l'auteur de ces lignes ne connût pas les milliers d'inscriptions qui occupent tous les degrés intermédiaires entre ce chef-d'œuvre de barbarisme (mitigé cependant dans la copie de Ott, que je suis) et la langue classique la plus pure, et qui, par une dégradation insensible, comblent précisément ce prétendu abîme.

1. Il est vrai qu'on ne voit pas, quand on est prévenu. Comment sans cela s'expliquer qu'un aussi fin observateur que Ch. Thurot ait pu nier l'évidence, comme il le fait, De la prononciation franç. II p. 754 suiv. (« Aucune de ces influences n'a agi sur la langue vulgaire », etc.)? Il semble n'avoir jamais songé à l'action qu'exerce l'école primaire, par exemple!

barisme commis une fois, dans un mot, fondent une conjugaison, une déclinaison entière. Il est certain qu'il arrivait à beaucoup de gens de dire, à l'occasion, *de patrem* pour *patris*, *folias* pour *folia*, *amassem* pour *amarem*. Mais rien ne prouve que personne s'exprimât toujours ainsi, que le génitif eût cessé d'exister pour aucune partie du peuple, que le neutre pluriel en *a* fût supprimé, que l'imparfait du subjonctif fût *amassem* et non plus *amarem*.

A l'époque dont nous avons à nous occuper, de nouvelles causes de différenciation étaient venues s'ajouter à celles dont on vient de parler. Il convient de les examiner avec quelque attention, de peur de confondre entre eux des phénomènes de nature très différente. De Cicéron à Grégoire de Tours, plus de six siècles se sont écoulés. Dans cet intervalle, il n'est pas possible que la prononciation n'ait changé à Rome même, et dans la meilleure société, dans celle dont les orateurs autrefois cherchaient à reproduire le langage et qui, à partir de l'époque classique, s'efforçait à son tour de rester fidèle à la manière de parler des grands orateurs. Les changements de cette nature sont moins sensibles après qu'une langue est fixée, mais ils ne cessent pas dès lors de s'opérer; en français il s'en est produit plusieurs dans les deux siècles qui nous séparent de l'âge classique [1]. Nous serions probablement étonnés d'entendre Racine lire ses vers, et lui-même aurait peut-être de la peine à les reconnaître dans notre bouche. A Rome, la transformation de certaines voyelles, commencée depuis longtemps, dut se poursuivre. Probablement aussi il y eut de nouveaux effets de cette réaction de l'écriture sur la prononciation qu'on observe en français aujourd'hui, et dont Cicéron cite, pour le latin, un exemple mémorable, la réhabilitation de l'*s* finale [2]. Ces phénomènes phonétiques durent être plus sensibles dans la bouche de chacun en raison inverse de l'instruction qu'il avait reçue; mais ici encore il faut se garder de croire à une simple dualité, la langue des lettrés, qui resterait conforme à l'écriture, et celle du peuple, qui ne ferait que s'en éloigner. Il ne faut pas oublier que l'instruction était très répandue sous l'Empire; je n'en veux pour preuve que les innombrables inscriptions répandues dans toutes les provinces, et qui étaient faites pour être lues apparemment. Les illettrés furent probablement en minorité à certaines époques, même en comptant les esclaves. Personne ne restait entièrement en dehors de l'influence de la langue écrite [3]. Du prince qui épluche avec son précepteur les locutions anti-

---

1. Voir Ch. Thurot, De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle, Paris 1881 et 1883.

2. Cic. *or*. 48, 161.

3. On en a une preuve palpable dans un fait bien connu, l'*s* du cas sujet singulier en français. Cette *s* avait disparu déjà assez anciennement; elle fut rétablie par la bonne société de Rome, vers la fin de la République; à ce moment c'était un signe de peu d'éducation de ne pas la faire entendre; *subrusticum uidetur*, dit Cicé-

ques de Caton jusqu'au dernier de ses esclaves, la chaîne est ininterrompue, on ne peut supposer raisonnablement que des différences de degré. Cependant les changements phonétiques, les plus insensibles, les plus inconscients de tous, sont probablement ceux qui se sont produits le plus généralement, et sans différences très profondes, du haut en bas de l'échelle. La prononciation qu'on appelle vulgaire était sans doute à peu de chose près celle de tout le monde. Ce qui était vulgaire, c'était de laisser percer cette prononciation dans son orthographe [1].

Des changements de prononciation également variables d'un individu à l'autre, mais non moins profonds que ceux qui suivaient leur cours naturel dans la métropole, durent se produire lorsque le latin fut obligé de s'adapter aux organes de nations habituées à des sons tout différents [2]. On n'a réussi que très imparfaitement, jusqu'à ce jour, à déterminer la nature de ces changements [3]. Frappés de la prédominance de certains

---

ron. Et cependant il faut bien que l'usage renouvelé de cette *s* soit descendu dans tous les rangs du peuple pour avoir persisté jusqu'après l'extinction même de la langue littéraire.

1. G. Paris, l'*Appendix Probi*, dans Mélanges Renier, p. 308 note 1 « Le plus ancien exemple (de la prosthèse de l'*i* devant *sc*), paraît être celui de Barcelone, du IIe siècle (Schuchardt, III, 271), *iscolasticus*. Il est curieux qu'il émane d'un maître d'école, et indique par conséquent que cette prononciation n'était pas restreinte aux gens absolument ignorants. » Ce qui doit surprendre plutôt, dans ce cas, c'est qu'un maître d'école fasse une faute d'orthographe.

2. Comp. les excellentes remarques de H. Schuchardt, Vokalismus I p. 84 suiv., qui cite différents auteurs modernes intéressants aussi. Le principal témoignage ancien est celui de Cicéron, *Brutus* 46, 171 *Et Brutus Qui est inquit iste tandem urbanitatis color? Nescio inquam, tantum esse quendam scio. id tu Brute iam intelleges cum in Galliam ueneris : audies tu quidem etiam uerba quaedam non trita Romae, sed haec mutari dediscique possunt; illud est maius, quod in uocibus nostrorum oratorum retinnit quiddam et resonat urbanius, nec hoc in oratoribus modo apparet, sed etiam in ceteris*.

3. H. Schuchardt, Vokalismus I p. 92 dieses (das rustike latein) erscheint auf denkmælern aller gegenden eigentlich immer als ein und dasselbe. G. Boissier, Commodien, dans Mélanges Renier, p. 51 : « Il était naturel de penser que dans les pays où les anciennes langues nationales n'avaient pas cessé d'être parlées, comme en Gaule ou en Afrique, le voisinage de ces idiomes divers a fait subir au latin des altérations particulières. Mais jusqu'ici la publication du *Corpus inscr. lat.* n'a pas confirmé cette opinion, et elle a trompé les espérances de ceux qui s'étaient mis en quête de provincialismes... Il faut croire que le latin s'est corrompu d'après certaines lois générales qui ont agi partout de la même façon et produit dans tous les pays du monde des résultats semblables. » Pour ce qui concerne en particulier le latin d'Afrique, dont on parle tant, et si rarement avec circonspection, noter cet aveu naïf de Rœnsch, Itala, p. 7 : was übrigens die nahe verwandtschaft des volksidioms von Italien mit dem afrikanischen anlangt, so zeigt sich diese in den süditalischen idiotismen des Petronius, die geradezu afrikanismen genannt werden kœnnen. M. Sittl, Die lokalen Verschiedenheiten der lat. Sprache, Erlangen, 1882, a tenté de démontrer l'existence de traits distinctifs du latin des différentes provinces. Il a complètement échoué ; voy. G. Meyer et H. Schuchardt, dans Grœber, Zeitschrift f. roman. Philol. VI (1882) p. 608 suiv. M. Paulus Geyer, Archiv f. lat. lex. II p. 25 suiv., Beitræge zur kenntniss des gallischen lateins, a mieux réussi, mais en se bornant

caractères identiques du latin de toutes les provinces, plusieurs savants sont allés jusqu'à nier toute influence locale. Pour quiconque a eu l'occasion d'observer l'étonnante persistance de certains accents étrangers, une telle négation équivaut à l'affirmation d'un miracle. Or, les preuves historiques, et surtout l'argument tiré de l'absence de témoignages, qu'on invoque ici, ne sont pas valables pour faire admettre un miracle. D'ailleurs les témoignages ne font pas si complètement défaut [1]. Quand, par exemple, Cicéron dit des expressions provinciales des Gaulois : *sed haec mutari dediscique possunt* [2], ces mots impliquent que l'accent gaulois, dont il parle après, ne se corrigeait pas [3]. Tout ce qu'il est permis de croire, parce que c'est dans la nature des choses, c'est que l'accent gaulois s'effaça de plus en plus, avec le temps, grâce aux communications si nombreuses et si actives qui reliaient entre elles toutes les provinces et la métropole [4]. Depuis que le français règne dans notre midi, il est probable que l'accent méridional a beaucoup diminué; il est facile d'observer aujourd'hui qu'il tend à s'effacer davantage; mais personne n'oserait prétendre qu'il n'existe plus. En revanche, il n'est point impossible que sous la domination franque la prononciation germanique

---

à quelques traits fort peu nombreux. Comp. aussi les observations sensées de M. Aubé sur le latin d'Afrique, Revue archéol. XLI (1881) p. 250. La rareté, pour ne pas dire l'absence de traces de provincialisme peut s'expliquer en quelque mesure par ce fait que nous ne connaissons le latin que par des monuments écrits, c'est-à-dire par un intermédiaire qui supprime ces caractères en grande partie. On reconnaît un méridional à son accent, à ses subjonctifs imparfaits sans -sse (que je fus), à ses passés définis : tout cela, ou presque tout, disparaît dans l'écriture.

1. Voy. page 40 note 2.

2. *Brutus* 46, 171.

3. Comp. *de or.* 3, 11, 42 et 43.

4. Ceci est encore un point sur lequel on se fait les plus étranges illusions. Déjà l'excellent J. A. Hagen, Sprachl. erœrterungen zur Vulgata, p. 61, essaie d'expliquer la ressemblance entre certains tours archaïques de Plaute et de Caton et certains provincialismes africains par ce fait que les Romains auraient apporté leur langue en Afrique lors de la conquête, environ 146 av. J.-C., et que cette langue se serait conservée telle quelle en province, tandis que dans la métropole elle changeait. Il y aurait donc là le même phénomène que nous observons chez les Français du Canada et chez nos réfugiés en Allemagne et en Hollande. On oublie que dans ces exemples modernes tous les liens avec la mère-patrie ont été longtemps rompus, tandis qu'entre Rome et ses provinces, il y avait un va et vient de voyageurs, un échange de population civile et militaire, des rapports politiques, commerciaux et personnels incessants. M. Grœber, Archiv f. lat. lex. I p. 210 suiv., va bien plus loin dans la même voie. Il prétend déterminer l'état de la langue, du latin vulgaire, bien entendu, au moment de chaque conquête, d'après certains caractères spécifiques de la langue aujourd'hui parlée dans les pays conquis. Ainsi les dialectes sardes nous révéleraient l'état du latin vulgaire au milieu du IIIe siècle ; l'espagnol nous rendrait le même service pour l'époque suivante, le provençal pour l'an 121, etc. Il paraît croire que chaque province s'est ouverte une fois pour laisser entrer le vainqueur, et s'est aussitôt refermée à jamais pour garder pieusement le dépôt du latin que lui enseigna la première légion implantée sur son sol !

des conquérants ait déteint, en une faible mesure, sur celle des anciens habitants, et que de légères traces s'en soient conservées dans l'orthographe de certains monuments.

D'autres changements plus frappants peut-être, plus apparents pour nous, mais moins considérables en réalité, se sont produits dans les flexions. Les uns ne sont que des effets du développement phonétique de la langue; il n'est pas besoin d'en reparler ici. Les autres sont l'effet de fausses analogies [1]. Celles-ci agissent de préférence chez les illettrés. Le langage de nos enfants en fourmille, et c'est pour l'en purger qu'on leur fait apprendre par cœur les conjugaisons. L'habitude de la lecture et le commerce de gens instruits achèvent de rendre notre oreille si délicate, que les fautes de cette espèce sont rares chez les lettrés [2]. En latin de même elles durent se multiplier d'autant plus que les individus, ou les nations, ou les générations tout entières, étaient moins familiarisés avec les monuments de la littérature classique, ou simplement avec la littérature. Quand on en rencontre par exception chez des écrivains possédant une certaine culture littéraire, on n'y peut voir que des inadvertances; là où elles sont plus nombreuses, elles sont une preuve d'ignorance [3]. Mais encore ici il faut se tenir en garde contre une erreur

1. Plusieurs savants déclarent inutile l'épithète de fausses analogies; il serait impossible, d'après eux, d'établir une distinction réelle entre la vraie et la fausse analogie; voy. par exemple A. Darmesteter, La vie des mots, p. 12. Pourtant, on peut entendre par fausse analogie tout simplement, au point de vue de la grammaire existante, une analogie qui fait commettre des fautes contre cette grammaire. L'enfant qui dit : J'ai peindu des chevals, suit de fausses analogies. Mais en outre, rien n'est plus simple que d'établir, au point de vue de la logique même, la distinction prétendue impossible. Sidoine Apollinaire, *carm.* 14 *ep. ad Polem.* 4 p. 233, 10, pour justifier la création du mot *essentia*, invoque l'analogie de *sapientia* et de *intellegentia*. *Essentia : esse* = *sapientia : sapere*, voilà une fausse analogie; *intellegentia : intellego* = *sapientia : sapio*, en voilà une juste. La première le serait si on remplaçait le premier terme par *sentia*, ou le troisième par *saperentia*. Autre chose encore est ce que M. Regnaud, Revue critique 1885, I p. 502 et Revue de linguistique XIX (1886) p. 53, appelle contamination. Sur la question même des formations analogiques je n'ai pas besoin de rappeler à mes lecteurs l'important ouvrage de M. V. Henry, Etude sur l'analogie, etc., Lille 1883.

2. Il s'en commet cependant plus qu'on ne croit. Que vous veuilliez, que nous soyions, etc., se rencontrent sous des plumes académiques. Littré, à l'article poindre, fait la remarque suivante : « Fréd. Soulié, Mém. du Diable, t. I p. 263, 1837, a dit : L'effroi avait poigné son cœur. C'est un barbarisme. Poignant vient de poindre; il n'y a point de verbe poigner. » Ce barbarisme a pourtant reçu la sanction de cinq signatures de littérateurs à la mode, dans le fameux manifeste de défection de l'école de M. Zola : « Il nous poigne, disent ces messieurs, de repousser l'homme que nous avons trop fervemment aimé » (Figaro du 19 août 1887). Après cela on doutera que Grégoire ait pu écrire *indulgi* ou *fulciuit*?

3. Ott, Jahrb. f. Phil. CIX (1874), p. 767 auch der schlechteste scribent der spætesten zeit fügt sich den herrschenden sprachgesetzen, z. b. der flexion : verstœsse hiergegen sind nicht absichtliche auflehnung, sondern entweder subjectiv folge ungenügender kenntniss oder objectiv der abstumpfung des sprachbewusstseins der jeweiligen zeit. Je ne reprocherai à l'auteur que de restreindre aux monuments écrits

qui consiste à voir d'une part une langue vulgaire où cette fausse analogie aurait déjà produit tous ses effets, où les formes classiques seraient entièrement oubliées, et une langue littéraire intacte, où l'on ne se résout qu'à la dernière rigueur à croire aux barbarismes. Si les flexions irrégulières devaient être incomparablement plus fréquentes dans la bouche des illettrés que des lettrés, il ne faut pas perdre de vue que le partage d'une nation en lettrés et en illettrés, en savants et en ignorants, est une fiction; que nul n'est impeccable et que personne n'ignore l'existence d'une règle. Longtemps, en effet, on a cru, en grammaire comme en poétique et dans d'autres domaines (en morale même on le croit encore), que la règle était antérieure à l'application; on se figurait que les grammairiens avaient établi l'usage. Notre siècle a fortement réagi contre cette manière de voir, et a fait prévaloir l'idée plus juste d'une évolution naturelle et inconsciente dont la grammaire ne fait que formuler les lois, comme la chimie formule les lois des combinaisons élémentaires des corps, la physiologie celles du fonctionnement des organismes, etc. Mais cette réaction a dépassé le but. On a oublié trop souvent que la loi une fois formulée est devenue vraiment une règle, ou, pour parler plus exactement, que très longtemps on n'a songé à formuler que des règles; que ces règles ont joui et jouissent toujours d'une autorité immense. On a vengé les patois, les langues incultes, de l'injuste dédain dont ils étaient autrefois l'objet; on les préfère aux langues littéraires, œuvres de convention, comme des produits de la nature laissée à elle-même, qui offrent beaucoup plus d'intérêt à l'observateur [1], et l'on peut avoir raison. Mais quand on va jusqu'à faire bénéficier de cette estime les irrégularités qui s'introduisent dans les idiomes cultivés, quand on sourit en entendant parler de fautes, on est dans l'erreur; erreur moins grave que celle que l'on combat, mais encore erreur. En effet, cette idée que la grammaire régit l'usage, si fausse qu'elle soit abstraitement parlant, devient vraie par le seul fait qu'elle est acceptée durant des siècles. Dans un pays dont la civilisation est avancée et où l'instruction est répandue, tous les individus, à différents degrés, si l'on veut, mais tous à un degré quelconque, se croient tenus, en parlant et en écrivant, de se conformer à un certain type de la langue, recommandé par la grammaire et ce qu'on appelle le bon usage; ils ne s'en écartent que malgré eux, par ignorance ou inhabileté; ces écarts constituent à leurs propres yeux des fautes, dont leur amour propre est humilié, dont ils rougissent. L'obligation grammaticale, semblable d'origine et de nature à l'obligation morale, se manifeste

---

ce qui me paraît tout aussi vrai de la langue parlée, avec cette seule différence que les écarts dont il est question, les barbarismes, pour les appeler par leur nom, devaient y être plus fréquents.

1. Voir par exemple H. Osthoff, Schriftsprache und volksmundart, Berlin 1883, p. 3 et suiv.

aussi de la même manière. Bien inférieure en dignité, elle n'est pas moins réelle.

A l'époque de Grégoire la culture était fort compromise. *Decedente atque immo potius pereunte ab urbibus Gallicanis liberalium cultura litterarum*, tels sont les premiers mots de son histoire des Francs. On ne saurait nommer aucun auteur de son siècle qui ne commette jamais aucune faute de déclinaison ou de conjugaison. Dans certains monuments, c'est à peine si un substantif ou un verbe est pourvu de sa désinence classique. Ailleurs on trouve des mélanges du juste et du faux à tous les degrés. Il y a lieu de croire que la langue parlée présentait une pareille bigarrure, avec une forte addition de barbarismes en plus à chaque degré : on se surveille toujours mieux quand on tient une plume que quand on parle ; mais il y avait autant de degrés dans l'incorrection.

A côté des modifications phonétiques et des fausses analogies, faut-il admettre comme troisième source d'altérations flexionnelles l'adoption de désinences gauloises? C'est une question controversée, dans laquelle il est difficile de se prononcer sans être initié aux études celtiques [1]. Un des représentants les plus autorisés de cette science dans notre pays se plaît à relever dans la déclinaison de l'époque mérovingienne toute une série de formes dans lesquelles il croit reconnaître l'influence celtique [2]. Dans le nombre il en est que la tendance phonétique générale des langues romanes paraît expliquer suffisamment; telles sont les transformations de *o* en *u* à l'ablatif, de *os* en *us* à l'accusatif. D'autres, on ne peut le nier, sont plus favorables à l'opinion dont nous avons parlé, parce qu'elles ne sont pas conformes à cette tendance générale ; ainsi, le maintien de la nasale dans quelques accusatifs [3] et de l'*s* dans plusieurs désinences. Le gaulois aurait donc exercé une action plutôt conservatrice que novatrice. La seule désinence véritablement empruntée serait celle en *as* à l'accusatif pluriel de certains noms ethniques. Mais il n'est pas bien sûr, comme on le verra plus loin, que cet emprunt soit fait au gaulois plutôt qu'au grec.

---

1. Il va sans dire que le mélange de mots celtiques que signale Fauriel, Hist. de la poésie provençale, I p. 199 et suiv. ; Dante II p. 265 et suiv., ne prouve pas grand'chose. C'est dans la grammaire, phonétique, morphologie et syntaxe, qu'il faudrait montrer la trace de l'influence celtique.

2. H. d'Arbois de Jubainville, La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne, Paris 1872 : p. 16 et 19 maintien de la nasale dans *rem*, *meum*, *tuum*, *suum*, rien, mon, son, ton; p. 23 accusatif pluriel en *as* de la déclinaison en *a*; p. 31 à 33 maintien de l'*s* dans la désinence *us*; p. 43 l'*n* de *tumulon* (probablement une faute de gravure ou de lecture dans Le Blant, Inscr. chr. 67) et *om* pour *um*; p. 48 *u* pour *o*; p. 64 *us* pour *os*; p. 85 maintien de l'*s* au nominatif en *is*; p. 117 l'accusatif *as* pour *es* dans les ethniques tels que *Lingonas*, etc.

3 Il est vrai, comme me le fait remarquer M. Havet, qu'on a aussi quien (= *quem*) en espagnol.

Les changements survenus dans la syntaxe latine entre Cicéron et Grégoire sont nombreux. Ils étaient certainement plus considérables au bas qu'au haut de l'échelle sociale, mais tous, lettrés et illettrés, eurent leur part dans cette transformation. Les poètes, les historiens, les orateurs les plus soigneux, dès le premier siècle, ont bien des constructions inconnues de Cicéron et de ses contemporains, ou rares chez eux. Beaucoup d'autres furent la conséquence des altérations de la flexion. Enfin, au VIe siècle, chez ceux qui n'étaient pas continuellement rappelés à la règle par la pratique des monuments littéraires anciens, les cas et les genres, les modes et les temps se confondirent de plus en plus. A voir certaines épitaphes et certaines formules de l'époque, on se demande comment il était possible de se faire comprendre avec ce pêle-mêle de formes prises les unes pour les autres, et avant qu'une syntaxe nouvelle fournît de nouveaux moyens de marquer les rapports entre les idées. A mesure qu'on était plus lettré au contraire et qu'on étudiait davantage les anciens, on se rapprochait de leur langue, on ressaisissait la valeur des cas et des modes, on habituait son oreille à l'accord de l'adjectif avec le nom. Des hommes tels que Fortunat faisaient sans doute plus de fautes en parlant qu'en écrivant. Mais c'étaient des fautes, à leurs yeux comme aux nôtres. Ils prétendaient écrire et parler latin, le vrai latin, le latin classique.

Existe-t il en syntaxe une influence celtique? Ou bien les provincialismes gaulois s'expliquent-ils simplement par le fait que certaines tournures, par un hasard quelconque, plurent en Gaule plus qu'en Espagne ou en Afrique, et y devinrent habituelles? Question fort embarrassante, et qui le serait probablement même pour des celtisants, mais peu importante, à cause de l'extrême rareté des gallicismes que nous sommes en état de constater chez les auteurs gaulois [1].

---

1. On peut s'amuser à recueillir chez Grégoire un certain nombre de tournures qui ont l'air de gallicismes, comme h. F. 3, 37 p. 139, 23 *grauem eo anno hiemem fecit*, il fit un hiver rigoureux; 4, 4 p. 144, 5 *ecce hic Macliauus... sepultus iacet*, ci-gît; 4, 34 p. 169, 19 *ut annonas ad solem siccare ponerent*, mettre sécher du blé; 5, 18 p. 212, 5 *ut ea... nullo casu praetermittamus*, en aucun cas; 7, 29 p. 310, 7 *reuerentiam habere non sapuit;* 8, 3 p. 328, 10 *quod peius est*, qui pis est; mart. 95 p. 552, 19 *elegite e duobus unum*, de deux choses l'une; patr. 12, 3 p. 714, 23 *locus in quo oratorium facere conputabam*, etc. M. Paulus Geyer, Archiv f. lat. lex. II p. 25 et suiv., signale quelques gallicismes plus importants, mais sans se prononcer sur leur origine. Diez au contraire (Etymol. Wœrterbuch, 3e éd. p. XXI) n'hésite pas à attribuer à l'influence celtique l'habitude de compter par vingtaines, six vingts, quinze vingts, etc., qui est propre à l'ancien français, mais dont je ne connais pas d'exemple dans le latin de la Gaule. Il ajoute, avec moins d'assurance, quelques autres traits de la syntaxe française, qui s'expliquent fort bien par le latin tout seul, sauf peut-être l'emploi de *ad* pour marquer la possession *(formul. Andec. ed.* Zeumer 28 p. 13, 19 *terra ad illo homine;* Le Blant, Inscr. chr. 378 *menbra ad duus fratres)*.

Enfin le vocabulaire a changé [1]. Il n'avait guère perdu encore au VIe siècle. On retrouve dans les livres la plupart des mots de l'âge classique, et l'on ne peut douter que les auteurs et les lecteurs de ces livres ne les employassent aussi, à l'occasion, dans leurs discours. Les mots, assez nombreux, qui n'ont pas laissé de traces dans les langues romanes [2] ont dû disparaître dans la nuit du VIIe et de la première moitié du VIIIe siècle, alors que précisément presque tout contact avec les monuments littéraires de l'antiquité avait cessé ; période néfaste, dans laquelle ont péri la plupart des auteurs anciens dont nous déplorons la perte [3]. D'un autre côté, le vocabulaire s'est considérablement élargi. Quelques mots celtiques ou germaniques s'y étaient glissés. Dans les livres, on en voit beaucoup de grecs, mais dont plusieurs étaient venus par les livres et n'ont guère dû en sortir ; je veux dire les expressions techniques et en particulier théologiques. D'autres, moins savantes, n'étaient pourtant pas faites pour descendre dans toutes les couches de la population. C'est principalement dans son propre sein que la langue avait puisé de nouvelles ressources. La dérivation et la composition, dont l'usage était assez restreint à l'époque classique, avaient largement déployé leurs ailes, surtout à partir du IIe siècle après Jésus-Christ, et dès cette époque la langue littéraire elle-même était inondée de mots aux longs suffixes, aux préfixes multiples et souvent inutiles. Divers indices font penser que beaucoup de ces mots de formation nouvelle étaient adoptés avec plus d'empressement encore par la langue usuelle. Mais si à d'autres égards nous avons vu celle-ci prendre les devants, sur ce point l'exemple des innovations partit d'en haut. Il suffit en effet de parcourir quelques-unes des listes de mots nouveaux qui ont été dressées récemment à différents usages [4], pour s'assurer que ce sont pour la plupart des mots abstraits, et que les mots composés ont commencé le plus souvent par exprimer des idées plus nuancées que le simple. Or la finesse des nuances et les abstractions sont affaire des gens du monde, des savants et des littérateurs plutôt que des gens du peuple. Pour ne citer qu'une seule catégorie d'expressions nouvelles, celles qui s'introduisirent dans la langue pour servir les besoins nouveaux du christianisme, [5] elles désignent presque toutes des objets d'un ordre élevé et de nature abs-

1. Sur les changements de cette nature, voir l'intéressante étude, déjà citée, de A. Darmesteter, La Vie des mots, Paris 1887.

2. Diez en a dressé la liste dans l'Introduction de sa grammaire, trad. Brachet et Paris, p. 41.

3. Voy. Histoire littéraire de la France, III p. 417 et suiv.; Guizot, Hist. de la civilisation en France, II p. 176 et suiv.; Ebert, Geschichte der christlich lateinischen Literatur, 1874, t. I p. 576; 582; etc.

4. Voir par exemple G. R. Hauschild, Die grundsætze und mittel der wortbildung bei Tertullian, I, Leipzig 1876; II, Francfort-s-M. 1881; H. Gœlzer, Etude sur la latinité de S. Jérôme, 1884, p. 43 et suiv.; etc.

5. Voy A. Darmesteter, La Vie des mots, p. 90 et suiv.

traite, et cependant elles sont descendues, avec les idées et les croyances auxquelles elles servaient de véhicule, jusqu'aux couches infimes de la population.

Les changements du vocabulaire ne consistent pas seulement en pertes et en gains. Il s'en fait encore de deux autres sortes : beaucoup de mots prennent des acceptions nouvelles, beaucoup montent ou baissent en dignité. Les changements de sens sont nombreux et se produisent également chez tous ceux qui parlent la langue. Ils sont amenés soit par le changement des idées, des mœurs, des institutions, soit par le besoin de remplacer des termes tombés en désuétude, soit par des causes insaisissables, qui ont l'apparence de véritables caprices. La dépréciation de certaines expressions, la réhabilitation de certaines autres, consistent précisément en ce qu'elles passent, dans l'usage, d'une classe de la société à l'autre, d'un domaine de la pensée à l'autre. Nous sommes surtout frappés de voir des mots autrefois inusités en littérature paraître dans les livres [1]. Mais il a dû s'en répandre également dans le peuple, qui autrefois étaient réservés aux classes supérieures.

Pour nous résumer, il faut distinguer dans le latin gaulois du VIe siècle :

1° Les variétés de langage qui résultent, en tout temps et en tout lieu, de la différence d'éducation et d'instruction entre individus, de la nature du sujet qu'on traite et du ton de chaque discours chez un même individu ;

2° Les modifications du latin de l'époque classique à tous ses degrés, opérées dans un espace de six siècles par le développement naturel du langage ;

3° Les influences locales qui se manifestaient, avec plus ou moins de force, dans différents milieux, par les provincialismes et l'accent gaulois ;

Toutes ces différences se faisant sentir, à des degrés divers, dans la prononciation, dans les flexions, dans la syntaxe et dans le vocabulaire.

On peut avec une certaine vraisemblance déterminer à quel degré le latin qu'on parlait dans l'entourage de Grégoire, et qui fut sa langue maternelle, portait chacun de ces caractères. Il vécut au moins huit ans dans la maison paternelle, qui était de la haute aristocratie gallo-romaine et, dans la suite, au milieu des clercs, sous la direction particulière de son oncle Gall [2] et du futur évêque [3] Avit [4]. Parfois aussi il vi-

1. Il en a pourtant existé qui n'y ont peut-être jamais pénétré, qu'on ne trouve pas, du moins, dans les livres aujourd'hui conservés; voy. G. Grœber, Vulgærlateinische substrate romanischer wœrter, dans Archiv f. lat. lex. I p. 204, etc. Cet important ouvrage signale aussi beaucoup d'expressions qui, dans les langues romanes, ont monté en grade.

2 C'est ce qu'affirme son biographe ancien, ch. 1, probablement par conjecture. Mais cette conjecture est vraisemblable, comp. patr. 2, 2 p. 670, 5 et suiv.

3. Il le devint en 571, h. F. 4, 35 p 170, 6.

4. Patr. 2 p. 668, 28.

sitait son grand oncle Nizier, à Lyon [1], auprès duquel on le trouve plus tard en qualité de diacre [2]. Tous ces hommes appartenaient à la même société [3]. Le latin que Grégoire apprit par l'usage devait donc être celui de la meilleure compagnie et des gens les plus instruits. Mais l'instruction avait beaucoup baissé. Les hommes les plus cultivés connaissaient peu la littérature ancienne. Toutes choses égales d'ailleurs, ils n'auraient pas tenu un rang bien élevé parmi les contemporains de Cicéron et de César. Aussi ne faut-il pas s'étonner si leur langage se ressentait très fortement de ces altérations si diverses que le cours du temps avait naturellement amenées, et s'il s'écartait notablement non seulement de la règle et du bon usage de l'âge d'or, mais même du type de langage qu'à cette époque les juges compétents auraient reconnu comme bon latin. En d'autres termes, il faut croire qu'on faisait des fautes tantôt par ignorance, tantôt et plus souvent par mégarde; l'attention était peu habituée à se fixer sur les expressions dont on se servait. Quant à l'accent provincial et aux fautes de syntaxe particulières à la contrée, il est permis de croire que les familles sénatoriales, appelées quelquefois à frayer avec des Italiens, s'efforçaient d'en laisser paraître moins que d'autres. Mais il est probable aussi qu'elles ne réussissaient pas à s'en garder entièrement.

VI. — L'Éducation littéraire de Grégoire de Tours

Il nous reste à montrer comment Grégoire s'appropria le latin de son temps et de son pays, comment les circonstances de sa vie et particulièrement ses études contribuèrent à façonner cet idiome de telle sorte qu'il devint ce qui doit faire l'objet spécial de notre étude, le latin de Grégoire de Tours.

C'est à l'âge d'environ huit ans que Grégoire commença à apprendre à lire et à écrire : *in adolescentia mea* [4], *cum primum litterarum elementa coepissem agnoscere et essem quasi octaui anni aeuo,* patr. 8, 2 p. 692, 20. A cette époque se place une anecdote qu'il rapporte avec une naïveté charmante et dont nous extrayons ce qui concerne l'apprentissage de l'enfant : *recolo gestum in infantia... uidisse me in uisu noctis personam dicentem mihi : Legisti, ait, librum Hiesu*

1. Patr. 8, 2 p. 692, 20 suiv.
2. Patr. 8, 3 p. 694, 2 suiv.
3. Patr. 6 p. 680, 3 *splendor generis (Galli), celsitudo senatorii ordinis;* et ci-dessus page 3 note 5.
4. A la ligne 24, il s'appelle *infantulus*.

Nauae? cui ego : Nihil aliud litterarum praeter notas [1] *agnoui, in quorum nunc studio constrictus adfligor. nam hic liber prorsus si sit ignoro... uidi iterum personam in uisione interrogantem mihi si librum Tobiae cognitum nunc haberem. respondi quod non legerem,* conf. 39 p. 772, 7. Il ne connaissait probablement de la bible, à cet âge, que les évangiles et les psaumes, et par la lecture qu'il en entendait faire. Il serait curieux de savoir quels livres on lui mit d'abord entre les mains, ou pour mieux dire, quels textes on lui dictait. C'était peut-être de ces *formulae Aruernenses* dont quelques fragments nous sont parvenus. Il paraît qu'on s'en servait dans l'enseignement primaire; voy. Marculfe, *form. ed.* Zeumer, *praef.* p. 37, 6 *sed ego non pro talibus uiris* (ceux qu'il a nommés *rhetores ad dictandum peritos) sed ad exercenda initia puerorum ut potui aperte et simpliciter scripsi. cui libet exinde aliqua exemplando faciat.* Mais il est plus probable que ces textes étaient des textes bibliques ou des fragments de livres ascétiques, peut-être enfin quelques vers de Virgile. Une fois les premières difficultés vaincues, à l'âge où il était d'usage de passer aux grands auteurs classiques, aux poètes surtout, Grégoire paraît avoir fait quelques pas dans cette voie. C'est probablement alors qu'il lut Virgile et en apprit par cœur des fragments, en sorte que ses écrits sont parsemés de citations et de réminiscences virgiliennes. C'est aussi de cette époque vraisemblablement que date la connaissance qu'il eut des premiers chapitres du Catilina de Salluste. Il cite ces chapitres deux fois [2], et une ou deux fois il s'en inspire. La phrase patr. 18, 1 p. 734, 17 *statuit apud animum suum*, a aussi l'air d'être imitée de Salluste ; mais on ne trouve *apud animum meum* que Jug. 110, 3, ailleurs *statuo* seul. Il est très peu probable que Grégoire ait lu le Jugurtha. La locution se trouve ailleurs, comme Liv. 34, 2, 4; Pseudosall. ad Caes. 2, 6, 2 et 2, 10, 4. Grégoire aurait-il lu cette déclamation? Il dit pourtant aussi h. F. 7, 27 p. 307, 17 *incredibile habetur apud animos nostros*, et peut avoir formé l'autre locution par lui-même. Une phrase encore qui fait l'effet d'une imitation de Salluste sans l'être, probablement, se lit h. F. 6, 24 p. 263, 12 : *de cuius origine quedam strictim libuit memorare.* En effet, Salluste dit Cat. 53, 2 *mihi forte libuit adtendere;* Cat. 3, 2 *ubi de magna*

1. D'après le passage d'Ennodius, *uit. Epiphan.* p. 333, 6 Hartel, qu'il cite en note, M. Krusch paraît entendre par *litterarum notae* les notes tironiennes, la sténographie. Mais pourquoi Grégoire aurait-il appris la sténographie? C'était bon pour un futur *notarius*. D'ailleurs les notes tironiennes sont appelées en latin *notae*, et non *litterarum notae*. Enfin, la réponse ne conviendrait pas à la demande. La vision dit : Connais-tu le livre de Tobie? L'enfant répond : Je ne lis pas encore des livres entiers, je ne fais qu'apprendre les lettres, ou plus exactement, les caractères des lettres, les caractères qui désignent les lettres; c'est là ce que signifie *litterarum notae* déjà chez Cicéron *Tusc.* 1, 25, 62 et ailleurs.

2. H. F. 4, 13 p. 151, 4; 7, 1 p. 291, 24.

3. H. F. 5, 48 p. 239, 9; patr. 4 p. 673, 21.

uirtute memores; enfin, Cat. 4, 2, d'après le texte que Nonius avait sous les yeux, *res gestas populi Romani strictim perscribere*. Mais tout cela fût-il certain, ce serait toujours bien isolé et, en somme, bien peu de chose. Evidemment il ne faut pas chercher de ce côté une véritable influence littéraire.

De Virgile, Grégoire n'a bien retenu que le commencement de l'Enéide. Il possède une certaine connaissance des livres suivants, mais beaucoup moins précise. Il ne faut pas croire que tous les mots courants de la langue poétique, comme *sonipes*, *cornipes*, *bidens*, etc. [1], aient été tirés de Virgile par notre auteur; il les trouvait aussi bien chez Prudence, Fortunat, et les autres. Mais plusieurs citations expresses et des allusions évidentes permettent de voir des réminiscences virgiliennes dans bien des endroits où l'on pourrait aussi, sans cela, n'apercevoir qu'une teinte poétique impersonnelle. Il fait allusion aux sujets chantés par Virgile [2] dans les huit premiers livres Mart. praef. p. 487, 32 suiv. Il cite textuellement h. F. 2, 29 p. 90, 15 Virgile *A.* 1, 46; 47 *Iouisque et soror et coniux;* 4, 30 p. 166, 6 *A.* 1, 100; 101; 118 *correpta sub undis scuta uirorum (uirum* Virg.) *galeasque et fortia corpora uoluit. apparent rari nantes in gurgite uasto;* 4, 46 p. 181, 1 et Mart. 1, 31 p. 603, 20 *A.* 3, 56 (comp. 4, 412) *quid non mortalia pectora cogis, auri sacra famis?* [3] stell. 13 p. 861, 24 *A.* 3, 570 à 574 *portus ab accessu uentorum inmotus et ingens ipse, sed horreficis iuxta tonat Ethna ruinis, interdumque atra (atram* Virg.) *prorumpit ad aethera nubem*, etc.; Mart. 1, 40 p. 606, 34 *A.* 1, 203 *forsitan* [4] *et haec olim meminisse iuuabit.* Il use d'expressions certainement empruntées à Virgile h. F. 2, 27 p. 89, 6 *A.* 1, 36 *seruans abditum sub pectore uulnus (aeternum seruans sub p. u.* Virg.); h. F. 5, 20 p. 218, 35 *A.* 2, 265 *somno uinoque sepulti (sepultam* Virg.) [5]; mart. 5 p. 490, 22 *A.*

---

1. G. Kurth, S. Grégoire de Tours et les études classiques au vie siècle, dans la Revue des Questions historiques 1878 p. 586 et suiv., cite *nec mora* h. F. 7, 35 p. 315, 16; 8, 5 p. 329, 16, etc. (comp. Sedulius 2, 139, etc.); *marinorum moles fluctuum sulcare tonsis* patr. 8, 6 p. 696, 22; *dicto citius* h. F. 5, 2 p. 192, 11, etc. (comp. Sedulius 3, 63, etc.); *haec effatus* patr. 2, 2 p. 670, 20; *terga dedit* h. F. 2, 32 p. 94, 10; *accincti arma* h. F. 5, 20 p. 218, 6; *haustoque mero* h. F. 6, 5 p. 249, 21; *occumbere leto* h. F. 6, 35 p. 275, 6; etc.

2. La plupart des rapprochements qui suivent ont été faits déjà par G. Kurth, art. cité.

3. Comp. h. F. 6, 36 p. 276, 15 *sicut cogit auri sacra fames;* 8, 22 p. 339, 26 *sed quid pectora humana non cogat auri sacra fames?* patr. 1 p. 664, 15 *sed quid inuidia non cogat inimici?* conf. 110 p. 819, 12 *accensus auri exsecrabilis sacra famis (fame* 4; il faut lire peut-être *fami*). Sans doute ce vers était souvent cité, il l'est même en partie par un auteur que Grégoire a connu, Prudence, *ham.* 149. Mais puisqu'il est certain que Grégoire a étudié les premiers livres de l'Enéide, pourquoi ne l'aurait-il pas tiré de là?

4. D'après 1*a*. 3. Le ms. 2 est sans doute corrigé d'après Virgile, que le copiste savait par cœur.

5. Comp. h. F. 4, 46 p. 182, 3 *minus somno quam uino sepulti.*

10, 845 *tantane te retenet mentis ignauia (tantane me tenuit uiuendi nate uoluptas* Virg.) [1]; mart. 52 p. 525, 9 *A.* 2, 774 *haesit uox in faucibus (uox f. h.* Virg.) [2]; mart. 83 p. 545, 4 *A.* 1, 87 *insequitur clamor uirorum (clamorque uirum* Virg.) *strepitusque mulierum (stridorque rudentum* Virg.); l. 11 *A.* 1, 90 *crebris ignibus micare caelum (crebris micat ignibus aether* Virg.); mart. 105 p. 560, 9 *A.* 1, 94 *o terque quaterque exsecrandà cupiditas (o t. q. beati* Virg.) [3]; l. 23 *A.* 2, 268 *cum prima quies tempore nocturno data fuisset (tempus quo pr. q. ... incipit* Virg.); mart. 75 p. 538, 33 *A.* 1, 103 suiv. *tempestas exorta fluctus tollit ad sidera* [4]; *surgunt undarum montes;... nunc... prora tollitur in sublimi (procella...fluctusque ad sidera tollit... tum prora auertit et undis dat latus, insequitur... aquae mons* Virg.); Mart. 1, 9 p. 594, 1 *tollitur in fluctus... hi in scena montis aquosi dependent, hi apertis undis in ima dehiscunt (... praeruptus aquae mons. hi summo in fluctu pendent, his unda dehiscens terram inter fluctus aperit* Virg.); l. 3 *A.* 1, 92; 93 *resolutis timore membris... geminas tendens palmas ad astra (soluontur frigore membra... duplices tendens ad sidera palmas* Virg.); Mart. 3, 16 p. 636, 19 *A.* 1, 256 *oscula libat (oscula libauit natae* Virg.) [5]; Mart. 4, 30 p. 657, 16 et conf. 18 p. 758, 20 *A.* 4, 30 et 9, 249 *haec effata genas lacrimis rigabat ubertim (obortis* conf.; *sic effata sinum lacrimis impleuit obortis; uoltum lacrimis atque ora rigabat* Virg.); patr. 8, 7 p. 697, 11 *A.* 1, 148 *seditio... exorta cum uulgo saeuiente uolantibus saxis ac facibus furor arma non mediocriter ministraret (cum saepe coorta est seditio saeuitque... uolgus iamque faces et saxa uolant, furor arma ministrat* Virg.); conf. 18 p. 758, 12 *A.* 1, 82 *uenti cuncta turbine perflant (uenti... terras t. p.* Virg.); conf. 86 p. 804, 4 *A.* 1, 185; 190 *illa corneorum arboreorum armenta (tota armenta... cornibus arboreis* Virg.). La réminiscence est moins certaine h. F. 5, 37 p. 229, 23 *A.* 11, 441 *nulli secundus (haud ulli... s.* Virg.) [6]; mart. 88 p. 547, 18 *A.* 8, 30 *dedissent membra quieti (dedit per membra quietem* Virg.); Mart. 2, 18 p. 615, 16 *A.* 9, 696 *per aera tenerum (a. p. t.* Virg.); conf. 104 p. 815, 13 *A.* 2, 8 *a lacrimis temperare (temperet a l.* Virg.); conf. 108 p. 817, 24 *A.* 1, 457 *toto uulgatus orbe (totum uolgata per orbem* Virg.) [7].

---

1. Comp. dorm. 2 p. 848, 24 *tantane uos tenuit perfidia mentis prauae?*

2. Comp. mart. 57 p. 528, 4 *uox haesit in gutturae;* Iul. 19 p. 572, 38 *haeret uox in gutture.*

3. Comp. Sidon. *ep.* 1, 4 p. 5, 15, 1 Lütj. *o terque quaterque beatum te.*

4. C'est la ponctuation que semble imposer l'imitation évidente de Virgile. Les éditeurs joignent ensemble *ad sidera surgunt.*

5. Comp. Mart. 1, 19 p. 599, 2 *osculo libante.*

6. Comp. h. F. 6, 39 p. 278, 29; 10, 1 p. 407, 9; Sidon. *ep.* 4, 9, 2 p. 61, 5; Fortunat *carm.* 1, 15, 5.

7. Comp. encore h. F. 1, 47 p. 54, 24 *A.* 1, 102 *talia... iactanti... iuuenis ait*

On voit que Grégoire avait retenu bien des vers de Virgile — il les rend un peu inexactement, il est vrai — et qu'il aime à en tirer des ornements pour son récit. Mais des citations, des allusions ne constituent pas une véritable dépendance littéraire, et ne permettraient pas de placer Virgile parmi les modèles de Grégoire [1]. Il ne devient modèle que quand ses expressions sont, non plus simplement empruntées, mais transformées, reproduites, imitées. C'est ce qu'on peut observer dans certains cas assez clairement pour qu'il soit permis de voir dans Virgile une source directe d'une partie au moins des expressions poétiques si fréquentes chez notre auteur. Dans h. F. 6, 40 p. 280, 9 *si tantum mente(m) dementia coepit*, nous avons un emprunt fait à Virgile *A.* 5, 465 *quae tanta animum dementia cepit*. Cette phrase est légèrement modifiée h. F. 7, 6 p. 294, 1 *si tantum mentem iracundia coepit*. Enfin elle est devenue une expression propre de l'auteur h. F. 7, 22 p. 304, 1 *stupens quae uirum coepisset insania* [2]. De même *A.* 1, 36, qu'on a vu plus haut cité presque littéralement, est entré dans la trame de la phrase h. F. 8, 43 p. 355, 14 *tandem patefecit uulnus qui latebat in pectore*. On pourrait multiplier les exemples [3], mais non dans des proportions telles que Virgile doive compter parmi les principaux modèles de Grégoire. S'il a contribué à former son style, c'est moins en lui suggérant telle ou telle expression qu'en lui inspirant le goût du langage poétique et de certains tableaux, par exemple celui de la tempête, qui revient chaque fois que le sujet s'y prête, comme dans les épopées du premier siècle; voy. mart. 75 p. 538, 33; 82 p. 544, 3; Mart. 1, 9 p. 593, 32, etc.

Les études profanes ne retinrent pas longtemps le jeune patricien voué sans doute de bonne heure au service de l'Eglise. Ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer [4], nous n'avons aucune raison de croire que Gré-

---

(*talia iactanti* Virg.); h. F. 5, 35 p. 228, 3 *A.* 1, 371 *alta trahens suspiria* (*suspirans imoque trahens a pectore uocem* Virg.). Mais c'est à tort, selon moi, que M. Krusch rapproche de certains passages de Virgile les suivants : mart. 55 p. 526, 22, *A.* 1, 691; 57 p. 528, 9, *A.* 3, 56; Iul. 18 p. 572, *A.* 3, 56; patr. 20, 2 p. 742, 7, *G.* 1, 249; 458; 20, 4 p. 744, 1, *A.* 8, 530, etc. M. Kurth me paraît aussi commettre une erreur quand il attribue une « origine manifestement virgilienne » (p. 590) à des expressions telles que *flante notho* mart. 83 p. 545, 3 (*flare* n'est nulle part dans Virgile); *fundere orationem* ou *preces* (se trouve déjà dans la Vulgate, et dans les Passions des apôtres, que Grégoire connaissait). Je pense de même que h. F. 6, 36 p. 276, 27 *mens laeua* n'est qu'une rencontre fortuite avec Virgile *B.* 1, 16; et probablement *manifesta fides* mart. 74 p. 537, 14 avec *A.* 2, 309.

1. C'est ce que M. Kurth, p. 588, ne paraît pas avoir assez compris.

2. Comp. Thom. p. 111, 3 *quae mentem insania cepit?* Sedulius 1, 245 *quae tanta animos dementia ludit?*

3. Voy. page 50 note 3; etc.

4. *Gregorii Tur. opera, ed.* Arndt, p. 7, 48; *Gellii N. A., ed.* Hertz II p. XXIII; G. Kurth, Rev. des Questions hist. XXIV (1878) p. 591. L'hypothèse du même auteur d'après laquelle Grégoire aurait connu Salluste et Virgile par une chrestomathie qui aurait aussi renfermé du Cicéron et du César est bien peu probable.

goire ait eu entre les mains les autres auteurs qu'il cite, en particulier Aulu-Gelle et Pline [1]. Quant à Cicéron, il ressort des termes mêmes dans lesquels il en parle qu'il ne le fait que d'après S. Jérôme [2]. Au surplus, Grégoire nous dit expressément qu'il ne cultiva pas davantage les auteurs profanes et fut poussé exclusivement vers la littérature sacrée : *non me artis grammaticae studium imbuit neque auctorum saecularium polita lectio erudiuit, sed tantum beati patris Auiti Aruerni pontificis studium ad eclesiastica sollicitauit scripta... qui me post Dauitici carminis cannas ad illa euangelicae praedicationis dicta atque apostolicae uirtutis historias epistolasque perduxit,* patr. 2 p. 668, 27 [3]. Et en divers lieux que nous aurons à recueillir plus bas [4], il renouvelle cette affirmation que son instruction a été fort incomplète [5]. S'il n'a pu former son style qu'en une mesure très restreinte sur des modèles classiques, il a emprunté davantage à la littérature chrétienne, et beau-

---

1. Ozanam, La civilisation chrét. II p. 404 « Je le trouve tout pénétré de l'antiquité, familier non avec Virgile seulement, mais avec Salluste, Pline, Aulu-Gelle » ! Fustel de Coulanges, La Monarchie franque, Paris 1888, p. 2. « Il cite même Pline et Aulu-Gelle. » Il eût été prudent d'ajouter un mot sur ce que peuvent valoir ces citations.

2. Mart. praef. p. 487, 19 *Hieronimus... refert se... grauiter caesum eo quod Ciceronis argutias... lectitaret.*

3. Ce texte formel n'empêche pas M. Fustel de Coulanges, La Monarchie franque, p. 2, de dire : « Qu'il ait eu une instruction très littéraire... on s'en aperçoit dans ses ouvrages. » « Il avait reçu une instruction toute romaine, celle des sept arts libéraux », « voyez ce qu'il en dit lui-même à la fin de son Histoire, 10, 31. » Ce qu'il en dit, p. 449, 14, le voici : *si te... Martianus noster septem disciplinis erudiit* (suit le detail de ces sept arts)... *si in his omnibus ita fueris exercitatus ut tibi stilus noster sit rusticus...* etc.

4. Voy. au § VII.

5. Grégoire a-t-il su le grec ? Si les Sept dormants sont traduits du grec (voir page 8, note 3), la question est tranchée, puisqu'il dit lui-même qu'il fit cette traduction avec l'aide d'un interprète. Mais de toute façon, il est plus que probable que Grégoire n'a jamais étudié cette langue, lui dont l'instruction était si incomplète, même dans sa langue maternelle. Il ne faudrait pas tirer un argument contraire de ce fait qu'il connaît l'existence de l'oméga, h. F. 5, 44 p. 237, 23 *ω sicut Graeci habent;* ou de ce qu'il joue sur certains mots grecs, patr. 8, 1 p. 691, 22 *uictorem futurum mundi Nicetium*; conf. 33 p. 768, 15 *unde non inmerito Georgia nuncupata quae sic exercuit mentem cultura spiritali;* etc. L'explication des noms propres prend une place considérable dans les glossaires, dont les commencements peuvent bien remonter à cette époque, et dans les Vies des saints, que Grégoire pratiquait assidûment. On pourrait plutôt arguer de ce que Fortunat, dans des préfaces adressées à Grégoire, mêle plusieurs mots grecs à sa prose latine, assez pédantesque sans cela; voy. *carm. praef.* 1 p. 1, 5; 6; et *uit. Mart. ep. ad Greg.* 1 p. 293, 3 il les écrit même en caractères grecs. Mais il a cru peut-être flatter Grégoire par là, ou, dans sa vanité puérile, il a fait parade de sa science sans s'inquiéter du destinataire. Sur les études grecques en Gaule pendant les derniers siècles de Rome, voy. Hist. litt. de la France, t. III p. 31 ; Egger, l'Hellénisme en France, I p. 38 et suiv.; etc. Paulin de Pella, *Euchar.* 76, se plaint de ce qu'on lui a fait apprendre le grec trop jeune. Mais de la fin du IVe siècle au VIe, les choses avaient changé !

coup à la bible. Les psaumes en particulier et le nouveau testament lui sont très familiers et son langage en est profondément empreint. Mais ce n'est pas toujours la Vulgate dont il se sert, il est facile de s'en convaincre [1]. Il est très difficile au contraire de désigner précisément la traduction dont il fait usage. Cette difficulté tient à plusieurs causes. D'abord, bien des citations de Grégoire ne sont pas textuelles; ce sont plutôt des allusions, des expressions empruntées à la bible, et probablement adaptées à sa pensée; là même où il cite expressément, il y a souvent lieu de croire qu'il le fait de mémoire, et en s'attachant au sens plutôt qu'à la lettre. Ce qui le prouve, c'est qu'il lui arrive d'écourter [2], de transposer, et de mêler différents passages très librement. Pourtant, même dans ces cas-là, il y a souvent tel mot important et suffisamment caractéristique pour ne laisser aucun doute entre deux versions, quand les deux sont connues. En second lieu, les versions latines de la bible antérieures à S. Jérôme, malgré tous les travaux dont elles ont été l'objet depuis Sabatier, et particulièrement dans ces dernières années, sont encore peu connues. On n'en possède que des fragments, dont le texte est difficile à établir. D'après certains savants, il n'a existé qu'une traduction ancienne, que quelques-uns appellent Itala; ils se séparent sur la question de savoir où et quand cette version a été faite, et lesquels parmi les fragments existants en représentent le texte exactement. D'autres pensent avec plus de vraisemblance qu'avant la vulgate il existait plusieurs traductions différentes, dont une aurait été désignée sous le nom d'Itala [3]; on se demande alors — question assez paradoxale — si elle portait ce nom pour avoir vu le jour en Italie ou en Afrique [4]!

---

1. C'est une erreur très naturelle, mais c'est une erreur de croire, comme le fait M. Gaston Paris, Journal des Savants, 1883 p. 389, qu'au VIe siècle la Vulgate « avait pénétré partout », tellement qu'on n'aurait plus eu l'idée de copier luxueusement une version antérieure. La lutte entre les anciens textes et la révision de S. Jérôme a été bien plus longue.

2. Quelquefois aussi il dénature, comme quand il cite Rom. 10, 9 *si credideris quod deus illum suscitauit a mortuis saluus eris* avec cette variante : *qui non crediderit quod deus illum suscitauit a mortuis saluus esse non poterit*, h. F. 6, 5 p. 249, 14, et cela dans une discussion sur la résurrection des morts! Il va, semble-t-il, jusqu'à inventer des passages, comme h. F. 10, 13 p. 420, 22 *et in sepulchro eius resurgunt mortui*, que même le docte Ruinart n'a pas su retrouver dans la bible; de même h. F. 6, 5 p. 248, 5 *et deus et homo et quis cognouit eum?* à quoi Ruinart observe : *haec uerba nusquam in uulgata nostra reperiuntur*. Il se peut en effet que ces mots soient tirés d'une version ancienne aujourd'hui perdue.

3. Je dois à l'obligeance de mon ami M. Samuel Berger la note suivante : « Ce nom d'Itala paraît indiquer que la recension qui porte ce nom a été particulièrement en usage dans le diocèse d'Italie, qui comprenait le nord de la presqu'île italienne. Les plus récents travaux, en particulier ceux de M. Ceriani (Istituto lombardo, séance du 18 février 1886) semblent confirmer cette hypothèse ».

4. Voir sur cette question les articles Lateinische Bibelübersetzungen, dans Herzog, Realencyklopædie der Theologie, par Fritzsche; Versions anciennes de la Bible, dans Lichtenberger, Encyclopédie des sciences religieuses, t. XII p. 334, par

Quoi qu'il en soit, ce qui ressort avec évidence de la comparaison des textes existants, soit en fragments d'exemplaires de la bible même, soit en citations chez les Pères, c'est que ces textes variaient à l'infini entre eux. Peu nous importe, pour la question qui nous occupe, qu'il faille voir dans ces variantes des leçons différentes d'une seule et même version, ou les divergences de différentes traductions; le fait est qu'on se trouve en présence de textes si divers, qu'on est fort embarrassé pour dire duquel la bible de Grégoire se rapprochait le plus [1]. Enfin la Vulgate elle-même, c'est-à-dire la bible latine établie par S. Jérôme et adoptée par l'Eglise, n'est nullement une seule traduction homogène d'un bout à l'autre [2]. S. Jérôme n'a traduit vraiment à nouveau, soit sur l'hébreu, soit sur le grec des Septante, que les livres historiques et canoniques de l'ancien testament. Déjà pour les prophètes [3] et les hagiographes, il se rapproche des textes latins antérieurs; dans le nouveau testament [4], les Psaumes, Tobie et Judith, l'un de ces textes a été seulement soumis à une révision d'après le grec; enfin les livres deutérocanoniques de l'ancien testament sont entrés dans la Vulgate sous la forme même qu'ils avaient auparavant. Il en résulte que, dans les différentes parties de la bible, la Vulgate ne s'écarte pas également des textes plus anciens. Il ne faut donc pas se laisser tromper par un accord même assez prononcé entre une citation biblique de Grégoire et la Vulgate, et admettre aussitôt qu'il s'est servi de cette dernière. En tout cas, il convient d'examiner séparément chacune de ces parties.

1° Dans le Pentateuque, Grégoire paraît connaître la Vulgate et la citer tour à tour avec une autre version. Tantôt, en effet, son texte est presque mot pour mot celui de la Vulgate et s'éloigne très sensiblement

---

C. Bruston, et plus récemment Holtzmann, Lehrbuch d. Einleitung in das N. T., Freiburg 1886, où l'on trouvera une bibliographie très étendue.

1. J'ai soumis la question, ainsi que la solution à laquelle j'étais arrivé, à mon ami M. Samuel Berger, que ses études bien connues sur la Bible française et la Bible latine désignent comme un juge très compétent. Il m'a communiqué, avec le plus obligeant empressement, son opinion et quelques corrections à apporter, selon lui, à mon exposition. Je rapporterai celles-ci, en note.

2. Voy. Ph. Thielmann, Philologus XLII (1883) p. 322.

3. M. Berger ne croit pas que cela soit exact pour les prophètes. Voici comment il s'exprimerait : « S. Jérôme n'a traduit vraiment à nouveau que les livres hébreux de l'Ancien Testament; pour le Nouveau Testament comme pour les Psaumes, tels qu'ils figurent dans la Vulgate (car nous possédons trois psautiers qui proviennent de S. Jérôme, et celui que la Vulgate a adopté n'est que le second des trois), il n'a fait que soumettre un des textes latins antérieurs à une révision d'après le grec; enfin les livres deutérocanoniques de l'Ancien Testament sont entrés dans la Vulgate sous une forme plus ou moins semblable à celle qu'ils avaient avant lui. »

4. Le N. T. même, à en croire M. P. Corssen, *Epistula ad Galatas*, p. 52 suiv., ne serait pas homogène, les évangiles seuls seraient restés tels qu'ils étaient sortis de la plume de S. Jérôme; le reste aurait été assez sensiblement retouché après lui. M. Berger considère ceci comme une erreur.

et du texte que Sabatier a trouvé dans les Pères [1] et de celui qui s'est conservé dans le Pentateuque de Lyon. Ainsi le verset de la Genèse, 3, 19, est rendu de la manière suivante dans

S. Augustin	Grégoire h. F. 10, 13 p. 419, 26	la Vulgate
in sudore faciei tuae edes panem tuum donec conuertaris in terram ex qua sumptus es. quia terra es et in terram ibis.	*in sudore uultus uesceris panem tuum donec reuertaris in terram de qua sumptus es . quia puluis es et in pulueremreuerteris.*	*in sudore uultus tui uesceris pane donec reuertaris in terram de qua sumptus es. quia puluis es et in pulueremreuerteris*[2],

Et Exode 35, 23 dans

le ms. de Lyon	Greg. patr. 9 p. 702, 13	la Vulgate
aurum argentum aeramentum . . . coccum netum et byssum tortum et capillos caprinos.	*auri argentique aeris ...metalla... fila bissi duplicati coccique bis torti*[3] *. . . . pilosque caprarum.*	*coccumque bis tinctum et byssum . . . pilos caprarum . . . argenti aerisque metalla..*

Tantôt on ne comprend même pas, d'après la Vulgate, ce qu'il veut dire, comme h. F. 3 praef. p. 108, 13 *illam (trinitatem) Abraham ueneratur ad elicem* et 5, 43 p. 236, 11 *(fides) quam Abraham ad ilicem (uidit).* Le mot *ilex* ne paraît pas dans le Pentateuque d'après la Vulgate, et l'on serait embarrassé d'y découvrir la scène à laquelle Grégoire fait allusion. Aussi éditeurs et traducteurs gardent-ils un prudent silence [4]. Mais tout s'éclaircit si l'on recourt aux Septante, où, au lieu de *in conualle* de la Vulgate, on lit, Gen. 18, 1, πρὸς τῇ δρυΐ [5]; évidemment

1. Certains critiques se défient beaucoup des citations des Pères, et prétendent qu'elles ne peuvent servir à reconstituer, comme Sabatier l'a tenté, une ou plusieurs versions anciennes. Il est certain qu'il faut apporter à cette opération une grande circonspection, surtout à cause de l'accord trop souvent établi par les copistes ou les éditeurs entre ces citations et la Vulgate. Mais pour notre but ces citations suffisent amplement. Quand Grégoire se trouve d'accord avec S. Cyprien ou Tertullien contre la Vulgate, croit-on qu'il sera allé collationner un passage de sa bible avec une citation qu'en avait faite quelque part un auteur qu'il connaissait à peine de nom ?

2. Il n'est pas croyable que Grégoire ait cité ici une ancienne version et que l'archétype de nos manuscrits ait été corrigé d'après la Vulgate, comme c'est arrivé quelquefois à l'un ou à l'autre de nos manuscrits ; car dans l'application que Grégoire fait de ce verset, l. 28, il se sert aussi du mot *puluis*.

3. Ceci semble être un souvenir de l'ancienne traduction.

4. Sauf l'honnête de Marolles, dont voici la note sur h. F. 3 praef. : « C'est dans le 18e chap. de la Genese, lorsqu'il vid trois anges dans la plaine de Mambré, devant lesquels s'estant prosterné, il en adora un seul, pour dire que les trois ne sont qu'un. » On ne comprend toujours pas ce que signifie l'yeuse ou le chêne.

5. « Le mot *ad ilicem* se lit du reste dans S. Augustin et dans d'autres auteurs. » S. Berger.

Grégoire suit une ancienne version faite sur les Septante. Voici qui est plus étonnant encore. Dans une citation de deux versets de la Genèse, 49, 9 et 12, faite au même endroit, h. F. 6, 5 p. 249, 10, le premier est conforme, ou peu s'en faut, au Pentateuque de Lyon, le second à la Vulgate [1].

Ms. de Lyon	Grégoire	Vulgate
9 *de germine filius meus ascendisti, recubans dormisti sicut leo et sicut catulus leonis. quis suscitauit eum?* 12 *fulgentes oculi eius a uino et candidi dentes eius quam lac.*	*de germine fili mi ascendisti, recubans dormisti quasi leo, quasi catulus leonis. qui suscitauit eum? pulchriores oculi eius uino et dentes eius lacte candidiores.*	*ad praedam fili mi ascendisti, requiescens accubuisti ut leo et quasi leaena. quis suscitabit eum? pulchriores sunt oculi eius uino et dentes eius lacte candidiores.*

Dans les livres des Rois, c'est sans aucun doute la Vulgate que cite Grégoire. Non seulement le long morceau *reg.* 3, 6, 15 à 35, qui malheureusement n'est pas conservé en des textes anciens, est cité stell. 4 p. 858, 16 d'après la Vulgate, avec des variantes absolument insignifiantes, imputables probablement aux copistes de Grégoire, mais en d'autres endroits, où une version ancienne existe, il est évident que Grégoire reproduit celle de S. Jérôme; par exemple, *reg.* 1, 2, 5 dans patr. 5 p. 677, 17 :

cod. Sangerm. (Sabatier) [2]	Grégoire	Vulgate
esurientes praebuerunt terram.	*familici saturati sunt.*	*famelici saturati sunt* [3].

2° Les prophètes sont généralement cités d'après la Vulgate. Ainsi, par exemple, le long passage Esaïe 44, 6 à 20 dans h. F. 2, 10 p. 78, 24 suiv. est si constamment conforme à la Vulgate, qu'il ne peut être

1. « Il est vrai que les deux versets sont conformes à la leçon de S. Augustin, ce qui prouve de quelle prudence il faut user en cette matière. » S. Berger.

2. Aujourd'hui Bibl. nat. lat. 11553. C'est M. Berger qui a eu l'obligeance de m'indiquer les cotes actuelles.

3. « Il serait pourtant excessif de tirer une conclusion d'un si petit nombre de textes. En effet, nous ne savons presque rien des anciennes versions des quatre livres des Rois, et peut-être conviendrait-il de ne pas trop s'appuyer sur le *De cursu stellarum*, qui ne suffit pas pour faire autorité » S. Berger. Nous voyons cependant, par les quelques citations de l'ancienne version des Rois, qu'elle s'écartait beaucoup de la Vulgate. Et quant au *De cursu stellarum*, il n'y a nullement lieu de croire que le texte en ait été corrigé sur la Vulgate par un copiste; en effet, cela n'aurait guère pu se faire, pour le long passage des Rois, qu'en prenant la peine de recourir à un manuscrit de la bible; et cela ne s'est pas fait 11 p. 860, 24; 28 pour de courts versets de S. Marc et de l'épître aux Corinthiens, que le copiste pouvait facilement savoir par cœur.

pris que là; au contraire, il s'éloigne sensiblement des fragments cités par Tertullien, Lactance et S. Jérôme. Mais dans les prophètes aussi, Grégoire a connu une version plus ancienne, puisqu'il cite dans les mêmes termes que S. Cyprien et d'autres Pères les passages suivants : Esaïe 42, 8; 9 dans h. F. 2, 10 p. 78, 22; Esaïe 53, 7; 8 dans h. F. 6, 5 p. 249, 5 [1]; Jérémie 4, 4 dans h. F. 1, 7 p. 37, 21; Ezéchiel 44, 9 dans h. F. 1, 7 p. 37, 22; Habacuc 2, 18; 19; 20 dans h. F. 2, 10 p. 78, 15; Habacuc 3, 17 dans h. F. 10, 30 p. 442, 28. Parmi les hagiographes, Job 15. 24 et 19, 25 est cité dans les termes de la Vulgate h. F. 2, 32 p. 94, 16 et 10, 13 p. 420, 6. Mais Job 29, 12 suiv. dans h. F. 5, 42 p. 233, 30 est conforme à l'ancienne version tirée par Sabatier d'un *ms. maioris monasterii* [2]. Quant aux Proverbes, on dirait que les deux versions se mêlent dans les mêmes passages.

3° Restent les Psaumes et le Nouveau Testament, dans lesquels la Vulgate diffère peu de la version ancienne que S. Jérôme s'était proposé de réviser, assez cependant pour que souvent il soit possible de voir laquelle Grégoire a suivi. Dans les Psaumes, il donne la préférence tantôt à l'une, tantôt à l'autre, quelquefois les deux se mêlent dans son souvenir, à moins qu'elles ne fussent amalgamées dans l'exemplaire dont il se se servait; voyez, par exemple, Ps. 36, 24 dans conf. 22 p. 761, 25, et Ps. 108, 18 dans h. F. 4, 11 p. 148, 7 [3].

Pour le Nouveau Testament la question est plus compliquée. Il est certain que Grégoire a eu en mains au moins une traduction des évangiles telle qu'on en connaît par les mss. de Verceil, de Vérone, de Brescia, de Corbie [4], de Saint-Germain [5], etc. Son texte présente en cent endroits des leçons caractéristiques de chacun de ces manuscrits [6], et quelquefois plus d'une. Ainsi Matth. 24, 24 est cité h. F. 9, 6 p. 363, 18 avec la leçon *in errore inducant* des mss. *Ver. Verc. Brix. Sang. Holm.* et de la Vulgate [7], et h. F. 10, 25 p. 437, 4 avec la leçon *mit-*

---

1. Sauf les mots *occisionem* et *quasi (agnus)*, qui sont conformes à la Vulgate.

2. Ms. de Marmoutier, Bibl. de Tours, 18.

3. « Pourtant ses citations semblent se retrouver presque toutes dans les anciens textes du Psautier, dont un petit nombre de manuscrits sont parvenus jusqu'à nous. » S. Berger.

4. Bibl. nat., latin 17225, et Saint-Pétersbourg.

5. Bibl. nat., latin 11553 et 13169.

6. Matth. 17, 5, h. F. 6, 40 p. 280, 20 il lit *carissimus* avec *Corb.* seul; Marc 4, 28, stell 11 p. 860, 24 *granum* avec *Brix.* seul; Jean 13, 10, h. F. 2, 3 p. 62, 28 (dans une lettre de l'évêque Eugène, il est vrai) *habet necessitatem*, avec *Verc.* seul. Ailleurs il se sépare d'eux et de la Vulgate également. Deux fois, h. F. 10, 13 p. 422, 27 et patr. 8 p. 691, 1, il cite Matth. 25, 34 *percipite regnum* au lieu de *possidete;* h. F. 5, 6 p. 198, 30 dans Jean 5, 14 il lit *eueniat* pour *contingat* (Vulgate, *Verc. Holm.*) ou *fiat* (*Ver. Brix.*).

7. Mais à la ligne 15 il faut lire sans aucun doute avec B1. 2 *populum rusticum in errore ponere non desistunt*. Ce n'est pas le texte de l'évangile cité plus bas qu'on lit ici, c'est une phrase de Grégoire lui-même. On s'explique fort bien que A1 porte

tant du ms. de Corbie [1]. Mais a-t-il connu aussi la Vulgate? C'est très probable d'après ce qu'on a vu pour le reste de la bible, mais il est presque impossible de le prouver, car lors même que Grégoire est d'accord avec la Vulgate contre plusieurs textes anciens, comme il l'est stell. 11 p. 860, 24 sur Marc 4, 26 *(iactet* [2] au lieu de *mittit);* mart. 13 p. 497, 12 sur Luc 11, 8 *(quotquot habet necessarios* au lieu de *quantos desiderat)* [3]; mart. 7 p. 492, 29 sur Jean 19, 24 *(partiti sunt* pour *diuiserunt)*, contre les mss. que je viens de nommer [4], la diversité de ces textes anciens entre eux est si grande, qu'on n'est jamais sûr qu'il n'en existe point ou n'en a point existé dans lequel on retrouverait la leçon qu'on croit propre à la Vulgate et tirée de là par Grégoire. Enfin pour le reste du N. T. il existe peu de textes anciens [5], et les chances d'erreur sont plus grandes encore par conséquent. Cependant, même sur ce point, on peut établir avec une probabilité suffisante que Grégoire s'est servi tantôt d'un ancien texte, tantôt de la Vulgate. En plusieurs endroits l'accord avec la Vulgate est trop complet jusque dans les détails pour qu'on puisse raisonnablement croire qu'on se trouve en présence d'une autre traduction; en particulier les sept versets Thessal. 1, 4, 12 à 18, cités h. F. 10, 13 p. 422, 7, n'ont de variante que *nolo* pour *nolumus* au commencement, et *deo* pour *domino* à la fin. Dans Jacques 2, 17 Grégoire, mart. 40 p. 513, 24, est d'accord avec la Vulgate *(in se ipsa)* contre le ms. de Corbie, aujourd'hui à Saint-Pétersbourg *(sola)*. D'un autre côté, il y a quelques différences caractéristiques, et qui paraissent prouver que Grégoire avait une version autre que la Vulgate. H. F. 4, 36 p. 170, 25 *si possibile esset* paraît être la traduction littérale, à l'ancienne façon, de εἰ δυνατόν Rom. 12, 18; *si fieri potest* de la Vulgate est sans doute une correction faite dans l'intérêt du style. Au

---

non desistunt inducere, D1 *inducere non desistunt*, D4 *mittere non desistunt*, chacun d'après sa bible, soit que, comme il est fort probable, le mot *ponere* fût omis dans *X, soit qu'ils aient voulu, comme c'est arrivé ailleurs, conformer le texte qu'ils copiaient à celui de leur bible.

1. Il est probable que Jean 12, 28 aussi est cité d'après deux versions différentes h. F. 5, 43 p. 235, 1 *et clarificaui et iterum clarificabo*, et 6, 40 p. 280, 25 *et glorificaui et iterum glorificabo*. Du moins Jean 17, 5, où on lit *clarifica me claritate* dans la plupart des mss. et aussi chez Grégoire h. F. 5, 43 p. 234, 28, le ms. *Brix*. porte *glorifica me gloria*. Il faut pourtant noter que Grégoire lui-même h. F. 6, 40 p. 280. 24 cite Jean 17, 1 *glorifica... glorificet* pour *clarifica... clarificet* de la Vulgate et de la plupart des mss. anciens, en sorte qu'il pourrait aussi y avoir erreur de sa part, confusion entre 17, 1 et 17, 5; mais cela est peu probable.

2. La Vulgate *iaciat*.

3. *Quotquot habet necessarios* se lit aussi dans *Holm.;* mais ce ms. paraît être corrigé sur la Vulgate.

4. Ce sont les seuls, avec celui de Saint-Germain (Bibl. nat., latin 11553) publié par Worsdsworth, Oxford 1883, et le *codex aureus Holmiensis* p. p. Belsheim, Christiana 1878, que j'aie pu comparer.

5. Je n'ai eu à ma disposition que l'épître de S. Jacques p. p. Belsheim, Der Brief des Jacobus, Christiania 1883.

contraire mart. 105 p. 561, 6 pourquoi Grégoire aurait-il changé Rom. 7, 23 *captiuantem* de la Vulgate, mot qu'il a souvent employé lui-même, en *captiuum ducentem?* Il est plus probable qu'une ancienne version lisait ainsi. Actes 6, 15, Grégoire écrit deux fois *uultum* au lieu de *faciem*, And. 11 p. 832, 24, d'accord avec Sulpice Sévère [1]. Il est vrai que ce passage a pu être emprunté tel quel aux anciens Actes de S. André, traduits en latin. Mais Ephés. 4, 28 est cité deux fois directement par Grégoire, patr. 8, 2 p. 692, 12 et 18, 1 p. 734, 20, les deux fois avec l'infinitif *ut habeatis unde tribuere* (ou *retribuere*), tandis que la Vulgate a le subjonctif *unde tribuat*. Or l'infinitif remonte au grec, ἔχῃ μεταδιδόναι [2]. Enfin, voici qui est décisif. Actes 2, 24 les manuscrits grecs sont partagés entre θανάτου et ᾅδου. Grégoire mart. 3 p. 489, 10 donne *mortis*, la Vulgate *inferni*. Ce n'est pas Grégoire apparemment qui est allé consulter le texte grec et dans celui-ci choisir une autre leçon que celle qu'il avait plu à S. Jérôme d'adopter. Rappelons enfin une considération qui vient déjà d'être indiquée à propos des évangiles. Puisque Grégoire a très souvent pratiqué la Vulgate de l'A. T., et qu'il est permis de croire qu'il avait à sa disposition plusieurs mss. du N. T., il est assez probable que l'un ou l'autre de ceux-ci présentait le texte de la Vulgate [3]. Si cependant Grégoire paraît en général suivre une version ancienne, ou des versions anciennes, cela peut s'expliquer de deux manières. C'est ou bien que les versions anciennes s'étaient maintenues dans la liturgie, et que c'était justement par l'usage liturgique que les paroles de l'évangile et des épîtres s'étaient gravées dans sa mémoire. Ou bien Grégoire avait une bible telle qu'on en trouve encore, dans lesquelles ou bien un texte ancien a été incomplètement corrigé sur la Vulgate [4], ou bien celle-ci a été interpolée d'après un texte ancien, en

---

1. *Epist.* 3, 17 p. 149, 20 Halm.

2. Et « se retrouve dans S. Augustin et dans le codex Claromontanus. » S. Berger.

3. Il va sans dire qu'il ne faut pas se figurer la bible de Grégoire comme une bible de nos jours, en un volume plus ou moins portatif. L'écriture capitale ou onciale exigeait plus d'espace. On voit en certains endroits des écrits de Grégoire quelle était la division de la bible usitée de son temps. H. F. 4, 16 p. 154, 14 on tire des sorts successivement de trois volumes placés sur l'autel : *positis tribus libris super altarium, id est prophetiae apostoli atque euangeliorum;* l. 17 *aperto prophetarum libro;* 19 *reseratumque apostoli librum*, etc. Deux autres volumes sont nommés en une occasion semblable h. F. 5, 14 p. 205, 10 *Merouechus non credens phitonissae tres libros super sancti sepulchrum posuit, id est psalterii, regum, euangeliorum.* H. F. 5, 49 p. 240, 36 Grégoire lui-même cherche une consolation dans le livre des Psaumes : *Dauitici carminis sumo librum.* H. F. 5, 14 p. 203, 15 il consulte les Proverbes : *reserato Salomonis libro uersiculum... arripui.* Il est permis de croire que ce *liber Salomonis* contenait aussi l'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique, le livre de Sapience. Comp. encore h. F. 6, 5 p. 248, 2 *de euangeliis et apostolo;* conf. 22 p. 761, 21 *euangeliorum libro;* Andr. 23 p. 839, 17 et 28 p. 842, 29 *euangelium;* enfin h. F. 3, 10 p. 117, 19 où vingt fourreaux ou reliures d'évangéliaires, *uiginti euangeliorum capsae*, figurent dans le butin de guerre d'Espagne.

4. Voy. S. Berger, De l'histoire de la Vulgate en France, Paris 1887, p. 3.

sorte que dans deux livres voisins ou dans un même livre elles offrent tour à tour le texte ancien et celui de la Vulgate. C'est peut-être cette dernière supposition qui rend le mieux compte de tous les faits que nous venons de rapporter.

De cet exposé un peu long peut-être, il résulte pour la question qui nous occupe que la bible, qui a pris une si large place dans les lectures de Grégoire, et dont on doit s'attendre à trouver l'empreinte dans son latin, n'est pas seulement la bible latine telle qu'elle est sortie des mains savantes de S. Jérôme; c'est aussi et c'est plus encore une de ces anciennes bibles latines faites pour le peuple par des gens du peuple, par des gens peu lettrés, du moins, une de ces bibles dont le texte du Pentateuque de Lyon nous donne une idée très exacte, et dont le latin plein de barbarismes et d'incorrections de toute sorte n'était pas fait pour inculquer à Grégoire le respect de la grammaire, ni pour rendre son oreille plus délicate. C'est un idiome fort et expressif, comme celui de l'historien des Francs, mais, de même aussi, rude et indiscipliné.

Après la bible, ce sont peut-être les vies des saints que Grégoire a le plus pratiquées. On peut en compter une trentaine qui lui ont fourni des matériaux ou qu'il cite en passant [1]. Il en lisait sans doute souvent pour son édification et involontairement s'en appropriait les expressions. Mais il est extrêmement difficile de s'en assurer. D'abord, rien n'est plus malaisé que d'identifier les Passions que Grégoire mentionne avec celles qui existent aujourd'hui. Ses éditeurs et ses biographes sont en général trop affirmatifs sur ce point. Dès que les faits rapportés sont les mêmes de part et d'autre, dès qu'il n'y a pas désaccord, ils concluent à l'identité. Pourtant même des expressions semblables ne prouvent pas toujours. Des rencontres très frappantes peuvent venir de ce que Grégoire et l'auteur d'une passion conservée ont puisé à la même source. Il faut se rappeler l'histoire de la plupart de ces documents, les remaniements continuels auxquels ils étaient soumis, les retouches qu'ils subissaient [2]. Il ne faut pas oublier que souvent aussi il existe des récits primitivement différents sur le même saint, qui contiennent cependant les mêmes faits, et où la similitude de la matière peut amener aussi certaines rencontres dans les expressions. Ce n'est pas tout. Les vies des saints dont il s'agit ont été publiées pour la plupart dans la collection des Bollandistes, ou dans les Actes des martyrs de Ruinart, d'après des manuscrits pris au hasard et sans le moindre souci de leur conserver exactement le langage plus ou moins barbare dans lequel elles

---

1. Voy. G. Monod, Etudes critiques, p. 81 suiv.; Br. Krusch dans *Gregorii Tur. Opera*, II p. 461; etc.

2. Comp. G. Monod, Etudes critiques, p. 77 note 3. Et cependant M. Monod fait cette remarque justement à propos de celle entre toutes les Vies des saints que nous sommes le plus sûrs de pouvoir identifier, parce qu'on en trouve une citation textuelle dans Grégoire h. F. 1, 30 p. 48, 6.

peuvent avoir été rédigées. Au contraire, il y a lieu de soupçonner souvent qu'on les a corrigées, à la manière des siècles passés, d'après la grammaire classique. En outre les Vies et les Passions qu'on peut nommer ici avec le plus de vraisemblance, comme celles de S. Saturnin, S. Epipodius, S. Nizier, etc., sont des pièces fort courtes, qui présentent peu de surface à une étude comparative. Dans presque toutes, on trouvera un certain nombre d'expressions dont Grégoire se sert aussi; mais ce sont en général des locutions courantes dans ce genre littéraire et qu'il n'y a pas lieu de croire empruntées à l'une plutôt qu'à l'autre des Vies où on les rencontre. Quant au reste, ces pièces, à les prendre telles qu'elles se présentent dans les textes imprimés, sont d'une grande variété de style et de composition [1], et chacune, en si peu de pages, n'a pu exercer une influence bien considérable, ni reconnaissable, sur le style de Grégoire. Telle de ces Vies, celle de S. Vincent, par exemple, [2] est écrite avec une certaine élégance dans l'expression, avec une parfaite correction du moins, comme écrivaient au XVIe siècle nos meilleurs latinistes, mais en même temps avec une simplicité, une sobriété, qu'on rencontre rarement dans l'antiquité depuis le IIe siècle. Dans la Vie de S. Julien [3] on voit paraître certaines constructions irrégulières, qui ont sans doute échappé aux éditeurs, et qui font supposer qu'il y en avait davantage dans le texte origninal. Mais il y règne encore une grande simplicité; il n'y a pas ce contraste si frappant chez d'autres auteurs entre l'ignorance grammaticale et l'inhabileté du style d'une part, et d'autre part des velléités d'élégance, des essais d'imitation des auteurs à la mode. Cette imitation se fait sentir au contraire dans la Vie plus développée de S. Vivien, [4] surtout dans la préface, mais dans le récit aussi, qui est verbeux, et souvent recherché. La Passion des saints Epipodius et Alexandre [5] est composée de deux récits, précédés d'un exorde et séparés par quelques lignes en forme d'allocution aux fidèles, comme on en trouve souvent dans les vies des saints. L'auteur a été évidemment à l'école de rhétorique; il fait citer à Epipodius, dans son interrogatoire, un mot de Salluste [6], et se complaît lui-même aux belles phrases. La rhétorique règne en plein dans la Passion de S. Saturnin [7], rhétorique assez malhabile et qui n'est pas toujours d'accord avec la grammaire. La Passion de S. Symphorien [8] paraît être un remaniement d'anciens actes purement narratifs, auxquels on a mêlé, sans essayer de les fondre

1. Voy. Ebert, Gesch. d. christl. lat. Lit. I p. 429 (l. III ch. 15).
2. *Acta Sanctorum*, juin, II p. 166.
3. *Acta Sanctorum*, août, VI p. 173.
4. *Acta Sanctorum*, août, VI p. 462.
5. Ruinart, *Acta martyrum*, éd. d'Amsterdam 1713, p. 74.
6. Sall. *Cat.* 1, 2 *animae imperio, corporis seruitio magis utimur.*
7. Ruinart, *Acta martyrum*, éd. d'Amsterdam 1713, p. 129.
8. Ruinart, *Acta martyrum*, p. 79.

ensemble, des phrases plus prétentieuses, du beau style [1]. On trouverait sans trop de peine d'autres variétés encore. Il est évident que Grégoire n'a pu prendre pour modèle chacune de ces façons d'écrire si diverses; [2] il n'a même pu subir d'une manière inconsciente l'influence de chacune que dans une mesure minime. En effet, si l'on compare, par exemple, le chapitre 103 des Martyrs, avec les poèmes 15 et 16 de Paulin de Nole, que Grégoire désigne lui-même comme source de son récit, on verra à quel point l'expression reste indépendante de l'auteur à qui les faits sont empruntés. C'est à peine si l'on peut saisir dans tout ce chapitre quelques mots employés à la fois par les deux narrateurs pour dire la même chose [3]. En revanche, Grégoire reproduit si librement, qu'il invente tout un discours [4] dont on ne trouve trace chez Paulin. Il ajoute des détails très poétiques, que Paulin, au milieu de ses longueurs fatigantes, n'a pas su trouver. Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude c'est ce que nous disions en commençant : par la lecture de ces écrits en général, lecture étendue et fréquemment répétée, Grégoire a dû s'approprier beaucoup d'expressions que le contenu, toujours assez semblable, de ces documents rendait nécessaires.

Entre la bible et les vies des saints, il faut faire une place encore aux livres apocryphes du Nouveau Testament, tels que le *gesta Pilati* [6], le *mors Pilati* [7], le *Melitonis transitus Mariae* [8], et une collection d'extraits des actes apocryphes des apôtres dont il a été parlé plus haut [9].

En dehors de ces lectures édifiantes, il est un certain nombre d'auteurs que Grégoire paraît avoir pratiqués plus ou moins assidûment, tandis que d'autres, comme Sulpicius Alexander [10], Renatus Frigiredus [11] et

---

1. On admirera la justesse de cette image, ch. 7 : *gaudia uestra instar uitri ad solis splendorem crepantis dissilient !*

2. C'est peut-être dans la vie de S. Nizier de Lyon, *Acta Sanctorum*, avril, I p. 100, qu'on relèverait le plus d'expressions semblables à celles de Grégoire; mais ce sont pour la plupart des expressions fort communes.

3. Comp. l. 22 *tenuis auhelitus* = 15, 273 *tenui flatu*; 27 *de sente... uuam* = 15, 289 *de sentibus uuam*; 28 *granis expressis* = 15, 297 *exprimit acinos*; 29 *ut putaretur magis ille ferri quam ferret* = 15, 331 *tamquam magis ille feratur quam ferat*; 33 *in platea* = 16, 73 *discedit at ille platea*; p. 558, 36 *proximum te facito pereunti qui loco proximus adstas* = 23, 206 *sancte precor succurre tuo, scio proximus adstas*, etc.

4. P. 557, 18 à 20.

5. P. 558, 14; 16; 18.

6. H. F. 1, 21 p. 44, 5.

7. H. F. 1, 24 p. 45, 10.

8. Mart. 4 p. 489, 25.

9. Page 9. Outre les Miracles d'André et ceux de Thomas, si ce dernier livre est de lui, Grégoire a tiré de là encore diverses traditions, qu'il rapporte mart. 28 p. 504, 17; 29 p. 505, 6; 34 p. 509, 34, etc.

10. H. F. 2, 9 p. 72, 14.

11. H. F. 2, 8 p. 71, 6.

Julius Titianus [1], de même que les documents qu'il insère dans son récit, la chronique de S. Jérôme [2], etc. [3], ne lui ont probablement servi qu'à l'occasion où il les cite. Ses auteurs favoris parmi les chrétiens sont Sulpice Sévère, Prudence, Sidoine Apollinaire et Fortunat. En seconde ligne on peut nommer Paulin de Nole et Paulin de Périgueux, qu'il prend pour un seul et même auteur [4]; l'Histoire ecclésiastique et la Vie des Pères de Rufin [5]; Théodose *de situ terrae sanctae* [6]; Orose [7]; S. Avit [8]; Grégoire le Grand [9]; puis, au troisième ou qua-

1. Stell. 13 p. 862, 4.
2. H. F. 1, 36 p. 51, 9; 1, 41 p. 52, 10.
3. Comp. les indications de sources de M. Arndt sur h. F. 2, 7 p. 71, 3; 2, 11 p. 79, 17; 7, 41 p. 321, 1; etc.
4. Il n'y a aucun doute à ce sujet, si invraisemblable que le fait puisse paraître. Par deux fois, en termes explicites, il attribue la Vie de saint Martin à Paulin de Nole, Mart. 1, 2 p. 586, 28 et conf. 108 p. 818, 8. La seule supposition à laquelle il soit permis de recourir pour expliquer une confusion si incroyable, c'est que le titre du manuscrit dans lequel il lisait la Vie de saint Martin était très laconique, comme le ms. R de Petschenig (IXe ou Xe siècle), qui ne désigne l'auteur que par le nom de *Paulinus* dans la suscription du prologue, tandis que les mss. PSVA ont ces mots: *incipit opus paulini petricordiae*, etc.
5. H. F. 1, 24 p. 45, 15; patr. 20, 3 p. 742, 29; et h. F. 9, 15 p. 371, 15; mart. 20 p. 500, 37; patr. 6, 1 p. 680, 15.
6. *Gregorii Tur. opera ed.* Arndt et Krusch p. 460, 36.
7. H. F. 1, 41 p. 52, 11, etc.
8. En un lieu tout au moins Grégoire avait un écrit de S. Avit présent à sa pensée et probablement sous les yeux. Il le cite par son titre h. F. 2, 34 p. 97, 19 *refert enim in quadam omelia quam de rogationibus scripsit*, etc. Il est très curieux de rapprocher ici le texte même de S. Avit de celui de deux auteurs qui l'ont reproduit, Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours. Tous deux s'en éloignent sensiblement et cependant on reconnaît chez eux un fond commun. Mais comme chacun reste fidèle à sa façon d'écrire — les faits et quelques mots sont empruntés, le style de chacun garde son individualité — à plus forte raison douterons-nous que Grégoire ait subi ailleurs l'influence de S. Avit.

Sidon. *ep.* 7, 1, 3 p. 103, 14	Auit. *homil.* 6 p. 109, 8	Greg. T. h. F. 2, 34 p. 97, 21
scaenae moenium publicorum crebris terrae motibus concutiebantur, nunc ignes sulpure flammati caducas culminum cristas superiecto fauillarum monte tumulabant, nunc stupenda foro cubilia collocabat audacium pauenda mansuetudo ceruorum.	*incendia crebra, terrae motus adsidui, nocturni sonitus cuidam totius orbis funeri prodigiosum quoddam bustuale minitabantur... nam populosis hominum concursibus domestica siluestrium ferarum species obuersabatur... immania bestiarum corda mansuefieri... quis trementibus clementis . . .decidua culminum... imminere non crederet? quis uidens, certe uidere se putans pauidos naturaliter ceruos per angusta portarum usque ad fori lata penetrantes non... formidaret?*	*... dum urbis illa multis terreretur prodigiis. nam terrae motu frequenti quatiebatur, sed et ceruorum atque luporum feritas portas ingressa per totam, ut scripsit, urbem nihil metuens oberrabat.*

Cependant, je ne dois pas cacher qu'un mot signalé par nos dictionnaires dans Avit

trième rang, l'épître de saint Jérôme à Eustochium [1]; Cassien [2]; Sedulius [3]; le *carmen de Phoenice* attribué à Lactance [4]; Martianus Capella [5]; peut-être saint Hilaire de Poitiers [6]; saint Hilaire d'Arles [7]; le *liber pontificalis* [8]; etc. On voit que ses lectures ont été peu étendues, et cependant, si nous cherchons les auteurs avec lesquels il paraît avoir eu un commerce assez familier pour que sa propre manière d'écrire en subît l'influence, il faut très probablement en restreindre encore le cercle et s'arrêter aux quatre premiers; le style des autres n'a pu déteindre sur le sien que très faiblement et au moment où il leur empruntait des récits ou des descriptions. Enfin sa préférence pour ces auteurs nous est conne par sa manière de parler d'eux plus encore que par des imitations ou des réminiscences frappantes. On reconnaît aisément chez Grégoire un certain nombre de locutions familières à Sulpice Sévère; le tour poétique, qu'il n'affectionne que trop, laisse deviner l'influence de Prudence et de Fortunat; les phrases prétentieuses et contournées qui ne lui sont pas étrangères non plus, surtout dans les préfaces, témoignent de l'admiration naïve qu'il éprouvait pour Sidoine. Mais on est assez embarrassé quand il s'agit de déterminer avec plus de précision ce que Grégoire doit à chacun d'eux.

De Sulpice Sévère, bien que Grégoire connaisse sa chronique [9], ce sont surtout les livres relatifs à saint Martin qu'il a pratiqués. Il les nomme plus d'une fois [10], et ne le fît-il jamais, nous aurions dans ses

---

seul, *homil.* 29 p. 150, 13 Peiper, *retifex*, se trouve aussi chez Grégoire, patr. 17, 5 p. 732, 23.

9. H. F. 10, 1 p. 407, 19.

1. Mart. praef. p. 487, 19.

2. Patr. 20, 3 p. 742, 29.

3. Grégoire ne parait connaître Sedulius que comme poète. Deux fois, h. F. 5, 44 p. 237, 22; 6, 46 p. 286, 16, il le nomme comme modèle que se proposait le roi Chilpéric dans ses essais poétiques. Mais rien ne donne lieu de voir en lui plus particulièrement une des autorités suivies par Grégoire lui-même dans l'emploi d'expressions poétiques.

4. Stell. 12 p. 861, 1.

5. H. F. 10, 31 p. 449, 14 *si te... Martianus noster septem disciplinis erudiit.*

6. H. F. 1, 38 p. 51, 17; 5, 44 p. 237, 6.

7. Stell. 14 p. 862, 13.

8. Ceci me paraît incontestable. Il suffirait pour le prouver de ce seul mot mart. 39 p. 513, 12 *summo studio... ecclesias eorum (hereticorum) in catholica dedicauit*, comparé à *Catalog. Felicianus* 55 p. 104, 10 Duchesne *summo feruore ecclesias Arrianorum in catholicas dedicauit.* Il s'agit du même fait, que Grégoire, d'après M. Krusch, n'aurait connu que par la tradition! Voy. L. Duchesne, Le liber Pontificalis, Paris 1886, p. LII et suiv., qui prouve à l'évidence que Grégoire s'est servi de l'abrégé Félicien.

9. H. F. 2 praef. p. 58, 29. H. F. 1, 7 p. 37, 17 Grégoire dit en parlant d'un fait dont Sulpice Sévère n'a fait mention nulle part : *Seuerus narrat in chronica.* Il y a là soit quelque lapsus de Grégoire, soit une citation d'un autre Sévère.

10. H. F. 10, 31 p. 444, 1; Mart. 1, 1 p. 586, 20; 1, 2 p. 587, 1; 1, 3 p. 589, 21; 1, 4 p. 590, 23; 2, 32 p. 620, 26; conf. 20 p. 760, 2.

écrits la preuve qu'il les avait lus. On peut se demander si dans les passages suivants il y a imitation, allusion ou réminiscence, mais il est impossible de croire qu'il n'y ait que rencontre fortuite. Comparez

h. F. 2, 31 p. 92, 9 *idola neglegerit quae neque sibi neque aliis prodesse possunt.*	Sulp. Sév. *uit. Mart.* 14, 7 p. 124, 24 Halm *idola neclegenda quae nec sibi <nec aliis>* [1] *adesse possent.*
2, 29 p. 90, 9 *nihil sunt dii quos colitis qui neque sibi neque aliis potuerunt subuenire.*	
And. 25 p. 841, 26 *daemonia quae neque ulli neque sibi prodesse possunt.*	
h. F. 2, 23 p. 85, 30 *cur nos deseres pastor bone, uel cui nos quasi orphanos derelinquis?*	*ep.* 3, 10 p. 148, 8 *cur nos pater deseris, aut cui nos desolatos relinquis?*
patr. 15, 4 p. 724, 3 *cui nos pater sanctae relinquis?*	
patr. 19, 4 p. 739, 28 *et cui nos mater sancta relinques?*	
conf. 104 p. 814, 18 *cui nos orfanas mater sancta relinques? cui nos desolatas conmendas?*	
h. F. 8, 15 p. 335, 7 *flagitabam ut quia id humana industria euertere non ualebat uirtus illud diuina destrueret.*	*uit. Mart.* 14, 4 p. 124, 11 *precabatur ad dominum ut quia templum illud euertere humana manus non potuisset uirtus illud diuina dirueret.*
mart. 29 p. 602, 29 *monemus ut qui haec de potestatibus legerit non irascatur. nam si irascitur, de se confitebitur dictum.*	*uit. Mart.* 27, 4 p. 137, 13 *sufficiet ut si qui ex his haec legerit et agnouerit erubescat. nam si irascitur, de se dictum fatebitur.*
Mart. 1 praef. p. 586, 15 *ad distruendam mundanae sapientiae uanitatem non oratores sed piscatores... praeelegit.*	*uit. Mart. praef.* 4 p. 109, 16 *salutem saeculo non ab oratoribus... sed a piscatoribus praedicatam esse.*
Mart. 1, 40 p. 606, 18. *et quoniam sermo clausulam petit, unum... priusquam liber finem accipiat enarrabo.*	*uit. Mart.* 26 p. 136, 1 *sed iam finem liber postulat, sermo claudendus est.*

1. Ces mots ont été ajoutés par de Prato, d'après Grégoire de Tours.

patr. 6, 7 p. 685, 20
iam uero in exsequiis eius quantus planctus, quanti populi adfuere enarrari uix potest.

ep. 3, 18 p. 150, 4
in obsequium uero funeris credi non potest quanta hominum multitudo conuenerit... o quantus luctus omnium!

patr. 7, 3 p. 688, 22
reliquum uero corpus tamquam candens lilium refulgebat, ut aestimares eum iam tunc ad futurae resurrectionis gloriam praeparatum.

ep. 3, 17 p. 150, 1
membra autem eius candida tamquam nix uidebantur... iam enim sic uidebatur quasi in futurae resurrectionis gloria... ostensus esset.

patr. 8, 3 p. 694, 13
audiant haec illi qui si offensi fuerint ignoscere nolunt sed totam [1] *in sua ultione conuocantes urbem... non metuunt.*

dial. 3, 16 p. 214, 22
audiat istud... noster iste qui... si fuerit offensus, insanit... totumque terrarum orbem in suam commouet ultionem.

mart. 78 p. 541, 12
ad nota recurrit praesidia.

dial. 2, 5, 6 p. 186, 22
recurrit ad nota praesidia.

Iul. 23 p. 574, 28
ad experta dudum praesidia confugiens.

dial. 3, 8, 7 p. 206, 17
recurrens ad nota subsidia.

Mart. 1, 36 p. 605, 18
tunc ego ad auxilia consueta confugiens sancti Martini praesidium flagitabam.

Mart. 3, 1 p. 632, 27
recurri ad nota praesidia.

Mart. 3, 56 p. 646, 9
ad praesidia nota confugit.

Mart. 1, 24 p. 601, 4
apparuit ei beatus confessor... consueta deferens arma.

uit. Mart. 16, 7 p. 126, 4
quae erant illius familiaria... arma... orauit.

h. F. 2, 27 p. 88, 22
quorum erat mens sanior.

uit. Mart. 3, 2 p. 113, 12
quibus erat mens sanior [2].

patr. 20, 2 p. 742, 18
ne haec cuique fabulosa uideantur ...ab ipsius... haec ore cognoui.

uit. Mart. 24, 8 p. 134, 20
hoc... ex ipsius... ore cognoui, ne quis forte existimet fabulosum.

---

1. Il est probable qu'il faut lire *totum*, et par *urbem* entendre *orbem*, à moins que Grégoire n'ait trouvé dans son exemplaire de Sévère *urbem* mal orthographié pour *orbem*, et que, sans faire attention à *totum* et à *terrarum*, il ait cru que Sévère parlait de toute une ville ; ce qui est peu vraisemblable. Il ne serait pourtant pas impossible non plus que Grégoire eût changé à dessein *orbem* en *urbem*.

2. Il me semble qu'il y a là une allusion poétique que je ne réussis pas à retrouver.

mart. 40 p. 514, 30
quae relatio ne cui fortassis uideatur incredula.

Mart. 3, 42 p. 643, 2
ne cui incredibile uideatur.

dial. 1, 15, 1 p. 167, 12
ne cui hoc incredibile forte uideatur [1].

On peut relever en outre des rencontres d'expression fréquentes dans lesquelles il est permis de voir des imitations ou des réminiscences, mais qui peuvent s'expliquer aussi bien par le fait que ces locutions étaient à la disposition de chacun et que chacun s'en servait selon son bon plaisir. Il est vrai que ce bon plaisir, ou, si l'on veut, le goût de chacun se forme par la lecture. Sans le savoir, on emploie telle expression parce qu'on l'a rencontrée chez tel écrivain. Cela est incontestable; mais nous ne pouvons constater une pareille influence avec quelque probabilité que s'il s'agit de locutions rares, ou d'un emploi très particulier de locutions communes. Le plus souvent il est presque impossible d'affirmer que, si X a pu emprunter tel mot à Y, il ne le doit pas en réalité à Z. Si je transcris les exemples suivants, c'est parce qu'en pareille matière les impressions varient d'une personne à l'autre et d'un moment à l'autre. Il se peut que tel de ces parallèles paraisse à quelqu'un plus probant que tel des précédents.

h. F. 2, 39 p. 102, 19
fertur loca uisitasse sanctorum.

mart. 52 p. 525, 11
quasi aeneus totus inriguit.

dial. 1, 3, 2 p. 154, 24
loca uisitare sanctorum.

dial. 2, 3, 6 p. 183, 20
quae cum omnia... ac si aenea... riguissent.

---

1. Si l'on compare les endroits où Grégoire tire de Sulpice les faits dont il parle, où l'on est sûr par conséquent qu'il y a emprunt, on verra que la ressemblance de l'expression n'est pas plus grande :

Greg. Tur. conf. 20 p. 760, 3
qualiter de capite globus ignis egressus p. 759, 12 *ut appareret multis ignitus globus ille terribilis.*

Sulp. Sév. *dial.* 2, 2, 1 p. 181, 28
globum ignis de capite illius uidimus emicare... una tantum de uirginibus et unus de presbyteris, tres tantum uidere de monachis.

h. F. 1, 48 p. 55, 28
ut ipse saepe dicebat, maior ei uirtus ante episcopatum fuit quam post episcopatum... uobis suscitauit duos mortuos, nobis unum.

dial. 2, 4, 1 p. 184, 17
Martinum tibi dicere solitum nequaquam sibi in episcopatu eam uirtutum gratiam suppetisse quam prius se habuisse meminisset; ... siquidem ante episcopatum duos mortuos uitae restituerit... in episcopatu... unum tantummodo suscitarit.

Comp. encore *dial.* 3, 13 p. 210, 27 suiv. et h. F. 5, 18 p. 210, 21, où il n'y a presque aucune ressemblance dans l'expression. Dans conf. 6 p. 752, 23 *plurima fecit (Martinus) de quibus scriptores uitae eius multa praeterierunt dum fastidium arcere detrahentium adhisi sunt,* il y a aussi une allusion à Sulp. Sév. *Mart.* 1, 8 p. 111, 21 *simul et legentibus consulendum fuit ne quod his pareret copia congesta fastidium;* et cependant ce seul mot de *fastidium* est pareil de part et d'autre.

h. F. 1, 48 p. 55, 26 *uirtutum facta (s. Martini).*	*dial.* 2, 5, 2 p. 186, 7 *uirtutum opera (s. Martini)*
h. F. 5, 22 p. 219, 11 *e rebus humanis excessit.*	*uit. Mart.* 7, 2 p. 117, 16 *ut humanis rebus excederet.*
h. F. 2, 6 p. 68, 15 *unde procul dubium.*	*uit. Mart.* 4, 7 p. 114, 24; etc. *unde quis dubitet...*
h. F. 2, 23 p. 85, 22 *unde indubitatum est.*	
conf. 34 p. 769, 3 et 27 *unde non ambigitur.*	
conf. 34 p. 769, 16 *nulla aetas... cuius meriti generisque aut nominis fuerit (puella sepulta) cognouit.*	*uit. Mart.* 11, 4 p. 121, 13 *ut quis esset uel cuius meriti esset sepultus ostenderet.*
h. F. 2 praef. p. 58, 23 *pluuias cum uoluit abstulit et cum libuit terris infudit.*	*uit. Mart.* 12, 5 p. 122, 13 *eos cum uoluit stare conpulit et cum libuit abire permisit.*
conf. 41 p. 774, 6, etc. *qualis quantusque fuerit.*	*uit. Mart.* 10, 1 p. 119, 26 *qualem se quantumque praestiterit* [1].
h. F. 2, 23 p. 86, 8 *sollicite inquirere.*	*dial.* 2, 13, 8 p. 196, 31 *sollicite requirentes* [2].
Mart. 2, 16 p. 614, 8 *cum sollicitae requireremus* [3].	
h. F. 1, 6 p. 36, 23 et patr. 19, 3 p. 739, 22 *mundum late patentem.*	*dial.* 2, 4, 4 p. 185, 8 (comp. 2, 9, 6 p. 191, 21) *campos late patentes.*
h. F. 2, 17 p. 83, 3 *hanc (quadram panis) suis epulis anteponens.*	*dial.* 2, 6, 6 p. 188, 8 *illas reliquias imperialibus anteponens epulis.*
h. F. 5, 49 p. 240, 31 *ut uix manibus temperaret.*	*dial.* 3, 15, 3 p. 213, 25 *ut uix manibus temperaret.*

1. Cette locution se trouve aussi chez Sidoine Apollinaire, *ep.* 4, 7, 3 p. 59, 8 et 4, 22, 2 p. 73, 1 ; comp. p. 72, 21 *talem atque tantam*. Comp. encore *Siluiae peregrinatio* p. 44, 1 *tantis et talibus;* p. 53, 17 *talis et tanti;* Fortunat, *uit. Germ.* 12, 40 p. 14, 25 *qualis quantusque se gesserit; Passio s. Epipodii et Alex.* 3 *quanti ac quales fuerint;* Tardif, Monum. hist. 3, 1 *qualis ac quantus fuerit,* etc. On voit combien il faut être prudent quand il s'agit d'affirmer qu'une locution est empruntée à tel écrivain plutôt qu'à tel autre. Chez Grégoire comp. encore conf. 96 p. 809, 20 *quales quantasque diuitias*, etc.

2. Comp. Sulp. Sév. *dial.* 3, 18, 1 p. 216, 11 *sollicitus inquiras*, locution qui se retrouve chez Sidoine, *ep.* 1, 5, 1 p. 6, 6 et *ep.* 6, 6, 1 p. 98, 15.

3. Comp. Mart. 1, 5 p. 591, 14 *sollicite requirentes;* 4, 30 p. 657, 9 *sollicite inquiris.*

conf. 5 p. 752, 17 *inuenuit inmanem esocem in lapsum.*	*dial.* 3, 10, 4 p. 207, 26 *in rete permodico inmanem esocem extraxit.*
conf. 9 p. 754, 14 *daemonem per fluxum uentris egessit.*	*uit. Mart.* 17, 7 p. 127, 10 *(daemon) fluxu uentris egestus est.*

D'autres expressions communes aux deux auteurs seront signalées à l'occasion. Mais à part ces emprunts, les uns évidents, les autres probables ou seulement possibles, de certaines expressions, il n'y a aucun rapport entre le style de Sulpice Sévère et celui de Grégoire. L'ensemble du vocabulaire, la construction des phrases, les tours habituels sont tout à fait différents chez l'un et chez l'autre. A lire quelques pages de chacun sans savoir que Grégoire cite Sulpice Sévère, et sans porter son attention sur les passages que nous venons de mettre en regard les uns des autres, personne n'aurait songé à chercher dans Sévère un modèle de Grégoire.

Prudence est plus d'une fois cité textuellement; on lit trente-cinq vers de lui à la fois mart. 40 p. 514, 31 suiv. (Prud. *apoth.* 449 suiv.); d'autres se trouvent mart. 92 p. 550, 10 *(perist.* 1, 82 suiv.); mart. 105 p. 561, 10 *(cath.* 6, 133); patr. 6 p. 679, 31 et conf. 110 p. 819, 14 *(hamart.* 257); stell. 34 p. 870, 2 *(cath.* 12, 21 suiv.). Ailleurs, il a servi de source sans être nommé et des expressions lui sont empruntées en même temps que les faits, comme mart. 42 p. 516, 28 suiv. *(perist.* 9) [1]; peut-être mart. 89 p. 547, 27 *(perist.* 5, 1; 30) [2]. Enfin c'est sans doute à Prudence que Grégoire doit un certain nombre de mots poétiques dont il émaille son discours par ci par là, comme h. F. 1, 10 p. 39, 2 *Nilicolae* (Prud. *psychom.* 655); h. F. 1, 28 p. 47, 1 et 2, 3 p. 62, 11 *christicola (cath.* 3, 56; 8, 80; 10, 57; *perist.* 3, 28; 72; *psychom.* 96; *apoth.* 485) [3]; h. F. 1, 47 p. 54, 15 *quadrifluo flumine* (Prud. *cath.* 3, 105 *quadrifluo amne);* Mart. 4 praef. p. 649, 21 *Acharonticis stagnis (cath.* 5, 128); patr. 2, 4 p. 671, 11 *ales ille lucis nuntius (cath.* 1, 1 *ales diei nuntius lucem propinquam praecinit);* etc. Ailleurs l'emprunt n'est que plus ou moins probable, comme h. F. 6, 13 p. 257, 18 *malesuadus* (Prud. *cath.* 3, 113; *dittoch.* 1, 2) [4]; h. F. 5,

---

1. Il y a plus de détails encore empruntés à Prudence que M. Krusch n'en relève; voy. *tenero gregi* = Prud. 35 *agmen tenerum*; *ceratas tabellas* = 49 *buxa cerata; secantes* = 55 *secatur*; *membra magistri* = 57 *omnia membra.*

2. M. Krusch fait remarquer que Prudence nomme le saint *martyr* au vers 1 et *leuita* au vers 30, ce que Grégoire aurait rassemblé pour en faire *uel leuita uel martyr.*

3. Prudence affectionne ces composés; il a encore *nocticola, ham.* 634; *paradisicola* 928; *caelicola, c. Symm.* 1, 170.

4. Comp. Sidon. Ap. *ep.* 7, 5, 5 p. 108, 17 *malesuadus interpres.*

49 p. 242, 24 *prosapia (cath.* 11, 89; *perist.* 10, 112; 180)[1]; mart. 105 p. 561, 2 *catasta (perist.* 1, 56; 2, 399); stell. 19 p. 864, 15 (comp. h. F. 2, 17 p. 82, 29) *fucis colorum pingendum (perist.* 9, 10 *fucis colorum picta)*; h. F. 2, 31 p. 93, 3; Iul. 1 p. 564, 11; conf. 18 p. 758, 16 *infit (perist.* 10, 123); h. F. 1, 25 p. 45, 24 *succuba (perist.* 10, 192[2]); Iul. 1 p. 564, 9 *neniae*, idoles *(cath.* 11, 34); etc.[3]. En tout cas, la dette de Grégoire envers Prudence ne va pas au delà de ces expressions isolées, qui sont tirées surtout des petits poèmes hagiographiques, Cathemerina, Peristephanon, etc., et non des grandes compositions dogmatiques et apologétiques; l'Hamartigénie, dont un vers est cité deux fois, n'a pas fourni une réminiscence de plus; il se peut très bien que ce vers lui-même, Grégoire ne le connaisse que par un autre auteur qui l'aurait cité.

Sidoine Apollinaire était le concitoyen de Grégoire, qui avait été peut-être en relations de famille avec ses descendants à Clermont, et qui se montre extrêmement fier de cette illustration de sa ville natale : h. F. 2, 21 p. 84, 25 *quo migrante Sidonius ex praefecto substituetur, uir secundum saeculi dignitatem nobilissimus et de primis Galliarum senatoribus, ita ut filiam sibi Auiti imperatoris in matrimonio sociaret;* etc. Il aime à l'appeler *Sollius noster*, h. F. 4, 12 p. 148, 19; Iul. 2 p. 565, 22. Il le considère comme l'épistolographe par excellence, h. F. 6, 7 p. 253, 11 *libros aliquos epistolarum quasi Sidonium secutus conposuit*, de même qu'ailleurs c'est Sedulius qu'on cherche à imiter comme poète, h. F. 5, 44 p. 237, 21 *scripsit... uersibus quasi Sedulium secutus.* Il rappelle patr. 3, 1 p. 673, 17 que Sidoine a composé une épitaphe en l'honneur de l'abbé Abraham, dont lui-même d'ailleurs a peut-être fait son profit dans le chapitre 3 de la Vie des Pères[4]. Il

---

1. Ce mot se lit aussi Sidon. *ep.* 5, 16, 3 p. 89, 8; 7, 9, 17 p. 115, 27; 8, 7, 3 p. 133, 29.

2. Comp. Aethicus, *cosmogr.* 62 p. 41, 34 W. *omnium facinorum spurcissimi uirorum succubae et iterum petitores.* Cet auteur a dû puiser dans Grégoire, à moins que tous deux n'aient une source commune autre que Prudence.

3. On pourrait citer encore bien des mots moins rares, comme *uerbositas* Prud. *perist.* 10, 551 et Greg. h. F. 5, 5 p. 196, 16; Mart. 2, 19 p. 615, 34; Andr. praef. p. 827, 20; Thom. p. 97, 1. Mais pourquoi ces mots seraient-ils empruntés à tel auteur plutôt qu'à tel autre? Pourquoi à un auteur plutôt qu'à l'usage commun? *Rorulentus*, qu'on trouve chez Prudence, *cathem.* 7, 168 *rorulenta gramina*, revient trois fois chez Grégoire, mais toujours en parlant du même fait; d'où l'on inférera avec probabilité qu'il avait remarqué ce mot dans un récit de ce fait chez quelque autre poète : h. F. 1, 15 p. 41, 23 *tres pueri in medium igneum rorulenti;* Iul. 1 p. 563, 26 *tres pueri inter incendia rorolenta* (lisez *rorolenti*) *uaticinantur;* mart. 9 p. 494, 11 *misericordia quae tres pueros nube rorolenta resperserat.*

4. Patr. 3, 1 p. 673, 17 *huius sancti epitaphium beatus Sidonius scripsit in quo aliqua de his quae locutus sum est praefatus;* ce qui paraît plutôt signifier que tous deux ont puisé à une même tradition, peut-être orale. En tout cas Sidoine ne peut être la seule source de Grégoire, puisque ce dernier raconte des faits que Sidoine ne mentionne pas.

s'appuie encore de son témoignage par une citation textuelle Iul. 2 p. 565, 22. Ce n'est pas tout. Il emprunte une phrase à Sidoine pour l'appliquer à un personnage dont il fait le portrait, et il en nomme l'auteur, h. F. 4, 12 p. 148, 19 *quibus et a quibus ut Sollius noster ait nec dabat pretia contemnens nec accipiebat instrumenta desperans* [1]. Evidemment, il a lu ses œuvres, il en possède probablement un exemplaire, il y revient de temps en temps. Et cependant, en somme, sa façon de s'exprimer ne procède pas plus visiblement de Sidoine Apollinaire que de Sulpice Sévère ou de Prudence. On aurait de la peine à trouver beaucoup d'emprunts de phrases entières comme celui que nous venons de citer, ou tels que ceux-ci :

Greg. mart. praef. p. 488, 4 *non (reuoluam) Itachis ingenia, non Achillis argutias, non Senonis fallacias.*	Sidon. *ep.* 5, 7, 5 p. 83, 5 *et periuria Laomedontis et Vlixis argutias et Sinonis fallacias... adhiberi.*
And. praef. p. 827, 15 *librum... de quo placuit ut retractatis* [2] *enucleatisque tantum uirtutibus uno uolumine... miracula clauderentur.*	*ep.* 1, 1, 1 p. 1, 3 *ut si quae litterae... fluxerunt ...omnes retractatis exemplaribus enucleatisque uno uolumine includam.*

Un grand nombre d'expressions isolées qui sont communes aux deux auteurs se retrouvent en outre ailleurs [3], ou peuvent se retrouver, et il serait hasardé d'affirmer avec quelque assurance que Grégoire les a prises dans Sidoine. Sans se rappeler Sidon. *ep.* 1, 5, 2 p. 6, 17 *sic Alpium iugis appropinquatum quarum... facilis ascensus... niuibus itinera mollita,* ni *ep.* 3, 12, 1 p. 47, 15 *pondere niuali* [4], Grégoire a pu écrire mart. 44 p. 518, 21 *et ascendentes ita Alpium iuga neualium congeriorum oppleta multitudine pertransierunt* [5]. Rien ne prouve que Greg.

1. Sidon. *ep.* 2, 1, 3 p. 21, 14 *nec dat pretia contemnens nec accipit instrumenta desperans.*

2. *Retractis* 1. 2. 4*a*, c'est-à-dire tous les mss. anciens; *retractatis* 3. 4*b*. 5, les mss. récents. Aussi, comme je n'avais pas encore remarqué l'emprunt évident que je signale ci-dessus, j'ai admis *retractis* dans l'édition des *Monumenta;* le sens, tirer au jour (Tac. *ann.* 13, 23), conviendrait fort bien. *Retractatis,* que 3. 4*b*. 5 ne peuvent guère avoir trouvé que par conjecture, me paraissait être une interpolation.

3. H. F. 4, 12 p. 149, 26 *in Cautino nihil sancti nihil pensi fuit;* Sidon. *ep.* 3, 13, 1 p. 49, 3 *quibus nihil pensi nihil sancti est.* Cette phrase remonte à Salluste, Jug. 41, 9 *nihil pensi neque sancti habere,* à qui Sulpice Sévère l'a empruntée, chron. 2, 50, 2 p. 103, 7 *Ithacium nihil pensi nihil sancti habuisse definio.* Mais c'est probablement à Sidoine que Grégoire la doit (lui aussi dit *esse* au lieu de *habere*). On voit que j'avais raison, Revue critique 1885, I p. 161, en alléguant ce passage comme preuve que Grégoire aurait connu le Jugurtha, de faire cette réserve : « à moins que G. n'ait pris cette phrase dans un imitateur de Salluste. »

4. Par le poids de la neige; comp. 2, 2, 12 p. 25, 6 *niualium nebularum,* qui peut pourtant s'expliquer aussi par buée blanche.

5. D'autant plus que *ascendentes* signifie ici étant montés à cheval; voy. Revue critique 1886, I p. 151.

h. F. 5, 34 p. 226, 17 *quos... ulnis baiolauimus* soit inspiré par Sidon. *ep.* 4, 21, 3 p. 71, 23 *hic ciuicarum baiulabare pondus ulnarum*. C'est même peu probable. Et l'on peut en dire autant, ou à peu près, de chaque expression isolément [1]. Mais on sera frappé aussi du grand nombre d'expressions sortant de l'usage ordinaire et dont se servent à la fois Sidoine et Grégoire. C'est ce grand nombre justement qui s'explique peut-être plus naturellement par des imitations et des réminiscences que par des rencontres fortuites. J'en donne un choix sans chercher à y mettre un ordre logique quelconque. Sidon. *ep.* 1, 2, 2 p. 2, 21 et Greg. h. F. 8, 10 p. 331, 17; patr. 20, 3 p. 743, 2 *crinium* (ou *capillorum*) *flagella;* S. *ep.* 1, 2, 3 p. 3, 4; 3, 13, 9 p. 50, 20, G. mart. 80 p. 543, 11 *internodia;* S. *ep.* 1, 2, 7 p. 4, 3, G. h. F. 5, 50 p. 243, 8 *iocularitер;* S. *ep.* 1, 2, 7 p. 4, 6, G. h. F. 6, 31 p. 270, 4; 10, 11 p. 419, 1 *colludium*, intelligence, complicité; S. *ep.* 2, 9, 4 p. 31, 11, G. h. F. 10, 15 p. 424, 5 *ilicet* [2]; S. *ep.* 1, 5, 11 p. 8, 20 *festiuitate decursa*, G. Mart. 3, 39 p. 642, 5 et ailleurs *post decursa festiuitate;* S. *ep.* 2, 2, 6 p. 23, 22, G. h. F. 1, 9 p. 38, 9 *lucta* [3]; S. *ep.* 3, 13, 2 p. 49, 13, G. h. F. 5, 49 p. 241, 42 *infitiator;* S. *ep.* 4, 3, 1 p. 54, 19, G. patr. 19, 2 p. 738, 14 *uola* [4]; S. *ep.* 4, 3, 9 p. 56, 14 (et ailleurs), G. Iul. 33 p. 578, 11 *saltuatim;* S. *ep.* 5, 7, 5 p. 83, 4, G. patr. 6 p. 679, 27 *rubiginosus* [5]; S. *ep.* 5, 7, 7 p. 83, 13, G. patr. 15, 1 p. 721, 13 *eruderare*, nettoyer [6]; S. *ep.* 5, 17, 11 p. 91, 23, G. stell. 11 p. 860, 24 *pa-*

---

1. Si Grégoire h. F. 4, 12 p. 148, 26; 27 continue à employer *instrumentum* dans l'acception particulière que Sidoine donne à ce mot, il est évident que cela constitue un emprunt.

2. M. Mohr, Zu Apoll. Sidonius p. 10, prétend que *ilicet* ne se trouve chez aucun auteur gaulois excepté Sidoine et Avit. Grégoire est bien Gaulois cependant; il a employé *ilicet* dix fois. Mais c'est une erreur de croire qu'un mot savant comme celui-là, connu par la lecture et non par le commerce vivant de la langue, puisse servir de caractère distinctif du latin de telle ou telle province.

3. Je cite ce mot parce qu'il est rare. Mais il est bien possible que Grégoire l'ait tiré d'une ancienne version de la bible, car il l'emploie en parlant de la lutte de Jacob avec l'ange. Ce n'est pourtant pas à ce propos que S. Ambroise s'en sert, *de Iacob* 1, 5; voy. Rœnsch, It. u. Vulg. p. 86.

4. Comp. mart. 70 p. 535, 17 et 102 p. 556, 31. Mohr, Zu Ap. Sidon. p. 18 dies nicht eben hæufig vorkommende wort gebraucht Sidonius *ep.* 4, 3, 1 p. 54, 19, nach ihm Alcimus, *ep.* 87 (78) p. 97, 5. Il est probable en effet que c'est un de ces mots anciens qu'on a fait revivre artificiellement. Festus et Nonius l'ont noté.

5. Cet adjectif sert d'épithète chez Sidoine à *marsupium*, chez Grégoire à *aurum;* M. Krusch a déjà fait le rapprochement; mais il ne s'impose pas plus que les autres. Il faut remarquer qu'il y a une allusion biblique (Matth. 6, 19, où la Vulgate porte *aerugo;* mais S. Cyprien aussi *de hab. uirg.* 11 p. 195, 14, en paraphrasant ce passage, dit *rubigo*) sans doute fréquente dans l'éloquence de la chaire. Ce qui rend l'emprunt plus probable, c'est qu'ailleurs Grégoire a puisé une réminiscence évidente dans la même lettre de Sidoine; voy. p. 72.

6. Comp. Sidon. *ep.* 5, 13, 1 p. 86, 26; 5, 15, 1 p. 88, 12; 7, 6, 3 p. 109, 8. Voilà un mot assez rare dans cette acception (on le signale encore chez S. Ambroise), qui se lit quatre fois chez Sidoine Apollinaire, et qui a bien pu frapper Gré-

rabolice; S. *ep.* 7, 2, 2 p. 105, 1, G. mart. 4; 26 p. 656, 5 *relator* [1]; S. *ep.* 7, 7, 4 p. 111, 18, G. h. F. 9, 43 p. 404, 13 *comprouincialis* [2]; S. *ep.* 7, 9, 10 p. 114, 22, G. h. F. 5, 4 p. 195, 8 *impetere* [3]; S. *ep.* 7, 9, 20 p. 116, 10, G. patr. 11 p. 709, 8; conf. 86 p. 804, 3 *ergastularis;* S. *ep.* 7, 11, 1 p. 118, 2, G. Mart. 3, 60 p. 647, 12 *consuetudinarius* [4]; S. *ep.* 8, 11, 8 p. 141, 25, G. mart. 75 p. 538, 8 *incessanter;* S. *ep.* 8, 12, 5 p. 144, 11, G. mart. 4, 26 p. 656, 3 *pulpitare;* S. *ep.* 8, 13, 3 p. 145, 9 et 9, 3, 4 p. 152, 3, G. conf. 94 p. 808, 18 *contribulis;* S. *ep.* 9, 13, 5 vers 114 p. 166, G. h. F. 2, 32 p. 94, 10 *Rhodanitis* [5]; S. *ep.* 9, 14, 4 p. 167, 4 *metro stante*, G. Mart. 1, 1 p. 586, 19 et conf. praef. p. 748, 13 *stante uersu.*

Si l'on se demande enfin ce que Grégoire doit à Fortunat, la question n'est plus tout à fait la même que pour les précédents. Sulpice Sévère, Prudence, Sidoine Apollinaire étaient des autorités pour Grégoire dès sa jeunesse. Il a pu les étudier avant de commencer sa carrière d'écrivain et y entrer déjà tout formé par la lecture de ces auteurs. Fortunat (535 à 600) est exactement contemporain de Grégoire (538 à 593); les premiers écrits de l'un ne sont guère antérieurs de plus d'une dizaine d'années à ceux de l'autre. Fortunat lui-même voulait suivre la trace de Grégoire dans la suite de son poème sur S. Martin. Il l'a fait en effet dans le 5e poème du livre V, composé en l'honneur de S. Avit sur la demande de Grégoire, et qui n'est qu'une amplification du chapitre 11 du livre V de l'histoire des Francs [6]. Il est fort possible que Grégoire lui ait fait des emprunts; mais beaucoup des ressemblances qu'offre leur langage doivent être attribuées simplement au fait qu'ils sont contem-

---

goire, se graver dans sa mémoire et reparaître sous sa plume. Et cependant, il n'est pas impossible non plus qu'il fût dans les derniers siècles d'un usage plus commun que nos dictionnaires ne le feraient croire.

1. Et souvent ailleurs, par exemple patr. 17 p. 727, 10; 23; 728, 1; 10; 17, 3 p. 730, 26; etc.

2. Il est probable que ce mot était dans l'usage commun de l'Eglise, et que c'est par hasard que les dictionnaires en offrent si peu d'exemples.

3. Comp. h. F. 5, 5 p. 197, 17; 5, 14 p. 205, 1; 9, 13 p. 369, 27; conf. 91 p. 807, 2 où il faut lire *crimen quo* (1*a. b.* 2) *impetebatur* (4), *quod* et *imputabatur* étant des interpolations manifestes.

4. Ce mot se lit déjà chez Sulp. Sév. *dial.* 1, 14, 2 p. 166, 13. M. Geyer, Archiv f. lat. lex. IV p. 612 en fait un mot propre au latin des Gaulois, d'où serait venu le français coutumier (?).

5. Sid. *Rh. urbes*, Greg. *Rh. ripas (paludesque*, d'après D4. Ruinart, etc.; ce mot manque dans B1. C3 d'après Guadet, dans B5 d'après M. Omont, donc, à ce qu'il paraît dans B et C; mais il n'a certes pas l'air d'une interpolation de D et je serais étonné qu'il manquât dans A1). Sidoine écrit *Rhodanitidas*, Grégoire *Rhodanitides;* le nom. sing. en tout cas est *Rhodanitis* (Georges) et non *Rhodanitida* (Mommsen, index à Sid. Ap.); h. F. 8, 30 p. 343, 14 Grégoire écrit *Rhodanitica* (A1. D5, et non *Rhodinitica* Bc. et Arndt) *litora.*

6. Voy. vers 143; l'imitation est surtout sensible aux vers 117 suiv.; comp. Greg. p. 200, 26.

porains, qu'ils étaient de même condition et ont vécu dans le même entourage [1], enfin que ceux de leurs ouvrages qui appellent le plus la comparaison, les écrits hagiographiques, sont rédigés dans le langage plus ou moins obligé de ce genre littéraire. Quant à l'affreux galimatias des préfaces de Fortunat, Grégoire n'essaie pas même d'en approcher, ou, s'il a éprouvé quelquefois la tentation de s'y essayer, il a mal réussi. Entre sa prose et la langue de Fortunat en vers, il y a peu de rapports.

Il est possible que Grégoire se soit quelquefois inspiré de Fortunat; c'est même probable. Mais il est difficile de le prouver; il y a peu de ces ressemblances qui ne peuvent s'expliquer par des rencontres fortuites ou par des emprunts faits des deux parts à un même auteur, ou tout simplement par l'usage de l'époque. Ainsi quand Fortunat dit *uit. Hilar.* 2, 5 p. 2, 3 *ne protracta pagina fastidium generet;* 13, 37 p. 11, 21 *cupio uitare fastidia,* et Grégoire And. praef. p. 827, 17 *praetermissis his quae fastidium generabant;* conf. 6 p. 752, 24 *fastidium arcere detrahentium,* sauf le mot *generare,* qui indique peut-être une imitation, il n'y a rien de plus, de part et d'autre, qu'une formule assez banale. De même dans *uit. Marcell.* 2, 5 p. 49, 27 *uita nullo fine claudenda* et And. 11 p. 832, 28 *uitam quae nullo clauditur fine,* si l'expression n'est pas ordinaire, l'idée revient si souvent dans les livres d'édification, que n'importe quelle expression pouvait bien apparaître deux fois [2]. Les locutions suivantes sont encore moins significatives : Venant. *carm.* 1, 1, 3 *uocitare (= uocitari) uoluit,* Greg. h. F. 1, 47 p. 55, 11 *uocitare* [3] *uoluerunt; uit. Hil.* 10, 38 p. 5, 22 *de sede paradysi proiectus est;* h. F. 6, 5 p. 248, 20 *a side paradisi eiectus;* comp. patr. 11, 1 p. 710, 13 *protoplastum de paradisi habitacula proiecisti.* Cette dernière locution était probablement usitée dans le langage de la prédication chrétienne. Une autre paraît plus caractéristique au moins par son fréquent retour, c'est *Dauiticum carmen,* qui se trouve *uit. Hilar.* 14, 50 p. 6, 36; carm. 2, 9, 19; 8, 3, 3; Greg. h. F. 5, 20 p. 218, 29, et ailleurs [4]. Les deux auteurs affectionnent certaines idées qui s'expri-

---

1. Ils étaient grands amis, comme on le voit par tout ce qu'ils disent l'un de l'autre. Cela n'empêcha pourtant pas Fortunat d'être au mieux avec les ennemis de Grégoire, en particulier avec Frédégonde, et avec Félix évêque de Nantes. Des vers adressés à ce dernier, et d'autres qui sont destinés à Grégoire, se suivent immédiatement, *carm.* 5, 7 et 8.

2. Comp. encore patr. 13 p. 715, 11; Thom. p. 100, 15.

3. C'est bien ainsi qu'il faut lire (en entendant *uocitari)*; c'est ce que prouvent les autres exemples de la même locution, mart. 61 p. 530, 10; Mart. 1, 1 p. 586, 23; patr. praef. p. 663, 2; 1, 2 p. 664, 33. La leçon *uocitauere... uoluerunt* de A1. β. D4 ne peut être qu'une faute de l'archétype *(uocitare* D5, bonne conjecture).

4. H. F. 5, 49 p. 240, 36; patr. 2 p. 669, 1; 20, 2 p. 742, 16; conf. 94 p. 809, 1; comp. conf. 90 p. 806, 3 *lectiones Dauiticae*; Fortunat, *c.* 5, 5, 57 *Dauidica canna* et Greg. patr. 17 p. 728, 9 *canna Dauitici carminis*; enfin il faut ajouter mart.

ment naturellement à peu près dans les mêmes termes. Ven. *uit. Germ.* 6, 21 p. 13, 13 *ut non esset ambiguum eadem hora languidum saluti fuisse redditum qua... orasse conperitur; uit. Radeg.* 38, 90 p. 48, 34 *redeunte transmisso refert ea hora migrasse iustam;* Greg. Iul. 21 p. 573, 39 *didicit ipsa hora eum fuisse repertum qua ille beati martyris inplorauit auxilium;* conf. 19 p. 759, 8 *ea hora regem transisse nuntiant;* conf. 80 p. 799, 23 *in illa hora repperit perditum qua eius adiuit plenus fide sepulchrum* [1].

Il serait inutile d'énumérer ici toutes les ressemblances de détail qu'on peut observer entre les deux auteurs, dans leur vocabulaire et leur grammaire. En bien des endroits de notre étude nous aurons à rapprocher les expressions et les constructions de Fortunat de celles de Grégoire, afin de montrer ce qui, dans la langue de ce dernier, est de son temps et de son pays; c'est là en effet ce qu'une telle comparaison est propre à établir plutôt que l'influence directe de l'un des deux auteurs sur l'autre. Arrêtons donc ici cette recherche analytique des éléments qui se sont unis pour former la langue dont Grégoire se sert en écrivant, sa langue littéraire. Le résultat, pour être en grande partie négatif, n'en est pas moins instructif. On a pu voir que Grégoire n'a pas adopté de parti pris la manière d'écrire de tel ou tel auteur; il a puisé à des sources diverses, mais modérément, et le plus souvent sans doute d'une manière inconsciente et involontaire, par cette sorte d'assimilation qui se fait incessamment en chacun de nous et sur laquelle repose, en fin de compte, l'acquisition même du langage, et particulièrement de la langue maternelle dans l'enfance.

VII. — Son Ignorance grammaticale

Les lectures de Grégoire que nous venons de passer en revue ne comblèrent pas les vides que des études de jeunesse insuffisantes avaient laissés dans ses connaissances. Il est resté ignorant toute sa vie, et ignorant à tel point et en de telles matières que de nos jours, avec notre instruction si répandue et l'importance exagérée que nous attachons justement à certaines de ces matières-là, on a beaucoup de peine à croire les faits qui prouvent cette ignorance. Les éditeurs jusqu'à ces derniers

---

7 p. 492, 28, en corrigeant *iuxta Dauitici carminis* ou *cantici uaticinium*, voy. Revue critique 1886, I p. 150. Prudence aussi, *perist.* 10, 838 avait dit *carminis Dauidici.*

1. Comp. ci-dessus p. 67, et Fortunat *uit. Hil.* 12 (44) p. 6, 5 *ad consueta arma recurrens*; *Germ.* 24 (72) p. 16, 37 *ad suae artis recurrens suffragia; Albin.* 11 (31) p. 30, 31 *ad nota arma recurrens*, etc.

temps n'ont pas osé attribuer à Grégoire la plupart des fautes de grammaire et d'orthographe qu'ils trouvaient dans les manuscrits. Ses biographes et les littérateurs qui ont voulu caractériser son style ont souvent essayé d'atténuer ses propres aveux [1], si explicites pourtant, si accablants et si clairement confirmés par les faits. Il importe de confronter ces aveux et ces faits. L'appui qu'ils se prêtent réciproquement les corroborera de telle façon qu'on osera admettre, sur la foi de ce double témoignage, ce qu'on hésite à croire en présence de chacun seul. Nous allons donc transcrire ici quelques-uns de ces passages si nombreux où Grégoire parle de son ignorance. De ses premiers écrits jusqu'aux derniers, ses plaintes à ce sujet ne cessent pas : la préface du Ier livre de S. Martin et celle du livre des Confesseurs sont également consacrées, en grande partie, à des excuses de ce que lui, ignorant, ose prendre la plume et prétendre au titre d'écrivain. Dans la première de ces préfaces, c'est sa mère qui, lui apparaissant en vision, l'engage à écrire les miracles de S. Martin : « Tu sais bien, répond-il [2], que je manque de littérature. Sot et ignorant comme je suis, je n'ose célébrer de si grands miracles. Ah! si Sévère ou Paulin vivaient, ou bien que Fortunat fût là, pour les décrire! Car pour moi, qui n'ai pas le talent nécessaire, je m'exposerais au blâme en essayant de raconter ces hauts faits. » Sa mère ne le contredit nullement. Pour le rassurer, elle fait valoir au contraire l'avantage que possédait, au point de vue de la clarté, sa façon de parler sur celle des savants [3]. Il se laisse enfin persuader, en souhaitant que Dieu, qui a ouvert la bouche de l'ânesse, ouvre aussi les lèvres d'un ignorant tel que lui, et en se souvenant que le Rédempteur, pour anéantir la sagesse du monde, n'a pas choisi des orateurs et des philosophes, mais des pêcheurs ignorants [4]. Il termine par ces mots :

---

1. G. Monod, Etudes critiques, p. 111; 114; Ph. H. Külb dans l'Encycl. de Ersch et Gruber, sect. I, t. xc p. 16; etc. Lœbell, Gregor v. T., p. 308 suiv., et Ampère, Hist. litt. de la France av. le XIIe s., t. II p. 287 et 309, sont plus portés à accepter le témoignage de Grégoire. Giesebrecht, Introd. à sa traduction, p. XVI, l'accepte pleinement. Voy. aussi H. d'Arbois de Jubainville, Bibl. de l'Ecole des Chartes 1881 p. 220; Clairin, Du génitif, etc., p. 140 suiv.; etc.

2. Mart. 1 praef. p. 586, 2 *non tibi latet quod sim inops litteris et tam admirandas uirtutes stultus et idiota non audeam promulgare. utinam Seuerus aut Paulinus uiuerent aut certe Fortunatus adesset qui ista discriberent! nam ego ad haec iners notam incurro si haec adnotare temptauero.*

3. Mart. 1 praef. p. 586, 5 *et nescis quia nobiscum propter intellegentiam populorum magis sicut tu loqui potens es habetur praeclarum?* Ailleurs c'est Grégoire lui-même qui exprime cette pensée; voy. Mart. 2, 1, p. 609, 28 *unde... nullus de hoc mysterio etiamsi rustice uideatur dici disputare praesumat, quia apud dei maiestatem magis simplicitas pura quam philosophorum ualet argutia.* Ou bien il a entendu dire la même chose à d'autres, h. F. praef. p. 31, 13 : *a nostris fari plerumque miratus sum quia philosophantem rhetorem intellegunt pauci, loquentem rusticum multi.*

4. Mart. 1 praef. p. 586, 10 *spe diuinae pietatis inlectus adgrediar quod monetur; potest enim ut credo per meae linguae <sterilitatem> ista proferre qui ex arida*

confidimus ergo orantibus uobis quia etsi non potest paginam sermo incultus ornare, faciet eam gloriosus antistis praeclaris uirtutibus elucere. Ce qui le préoccupe ici, on le voit, c'est surtout son ignorance en rhétorique, en littérature, comme on dit aujourd'hui; il ne sait pas embellir le récit, *ornare paginam*, ni développer, *dilatare, extendere* [1]. C'est pourquoi, dit-il ailleurs, laissant à de plus habiles les matières courtes (qui ne peuvent se passer de développements) je choisis les miracles (qui sont en nombre infini), *ut quod peritia non dilatat in paginis numerositas uirtutum extendat in cumulis*, Mart. 2 praef. p. 608, 29. Et cependant après quelques chapitres la même crainte le reprend encore : *dum singula quaque miracula beati uiri succincte scribimus nec ea in ampliore sermone expandimus, uerendo ualde atque timendo iter carpimus inchoatum ne forte dicatur a prudentioribus : multum haec poterat peritus extendere*, Mart. 2, 19 p. 615, 30. Mais ce mot de *sermo rusticus*, qui revient si souvent, implique autre chose encore. Son langage d'ignorant non seulement ne peut servir à rehausser la beauté du sujet; Grégoire craint qu'il n'en ternisse l'éclat : *uereor ne obsoletet paginam sermo rustitior*, Mart. 2, 3 p. 610, 16. Ce n'est pas seulement l'art de composer et de faire valoir les faits par le style qui manque à Grégoire, c'est la connaissance même de la langue et l'habitude de la parler ou de l'écrire correctement. Il le déclare de la manière la plus positive, et en entrant dans de tels détails, qu'il n'est vraiment pas possible de voir dans ses paroles de vaines protestations de modestie [2]. Qu'on veuille bien se rappeler d'abord ce qu'il dit de ses études : *non me artis grammaticae studium imbuit, neque auctorum saecularium polita lectio erudiuit*, patr. 2 p. 668, 27. Il atteste le même fait, et il en prévoit les conséquences, h. F. 1 praef. p. 33, 12 *ueniam legentibus praecor si aut in litteris aut in sillabis grammaticam artem excessero, de qua adplene non sum inbutus.* Voilà donc les lecteurs dûment avertis qu'ils rencontreront des fautes d'orthographe *(in litteris)* et de flexion *(in sillabis)*, que l'auteur n'a pas su éviter

---

cute (= cote) in heremo producens aquas populi sitientis extinxit ardorem, aut certe constabit eum rursum os asinae reserare si labia mea aperiens per me indoctum ista dignetur expandere, sed quid timeo rusticitatem meam, cum dominus redemptor et deus noster ad distruendam mundanae sapientiae uanitatem non oratores sed piscatores nec philosophos sed rusticos praeelegit?

1. Mart. 2 praef. p. 608, 31. Comp. aussi conf. praef. p. 748, 11 *nam ut opinor unum beneficium uobis haec scripta praebebunt scilicet ut quod nos inculte et breuiter stilo nigrante discribimus uos lucide ac splendide stante uersu in paginis prolixioribus dilatetis.* On voit que l'art des développements tenait déjà la place d'honneur chez nos ancêtres il y a treize siècles! Seulement nous savons donner des noms aux choses et nous sourions de la naïveté avec laquelle Grégoire parle de l'art d'allonger et délayer une matière.

2. Comme voudrait le faire encore tout récemment M. Fustel de Coulanges, La Monarchie franque, 1888, p. 3.

parce qu'il manquait d'une instruction primaire suffisante [1]. Il en sait assez pour se rendre compte de son ignorance, mais non pour en éviter toujours les effets. Enfin dans la préface des confesseurs, peut-être la dernière page qu'il ait écrite, il revient avec plus d'insistance encore sur cette insuffisance. Il avoue une fois de plus qu'il ne possède ni rhétorique ni grammaire [2]. Il prévoit qu'on lui en fera un reproche acerbe, et il va jusqu'à mettre dans la bouche de ses critiques la désignation exacte des différents genres de fautes qu'il commet : « Ignorant et sot personnage, comment peux-tu prétendre à faire admettre ton nom parmi ceux des écrivains? Comment peux-tu croire que ton ouvrage sera accueilli par les gens habiles? Tu ne disposes pas des ressources de l'art; tu n'as nulle connaissance des lettres; tu ne possèdes aucun artifice avantageux en littérature; tu ne sais pas distinguer les noms; tu mets souvent le féminin à la place du masculin, le neutre à la place du féminin, et le masculin à la place du neutre. Les prépositions mêmes, que l'autorité d'illustres écrivains [3] veut qu'on respecte, trop souvent tu ne les emploies pas comme il le faut. En effet, tu places des prépositions qui veulent l'accusatif devant des mots à l'ablatif, et des prépositions qui régissent l'ablatif devant des accusatifs [4]. » Ces reproches, Grégoire ne songe pas à les repousser [5]. Il sait très bien qu'il fait des fautes de cette nature; c'est là ce qui constitue l'incorrection de son langage, cette *sermonis rusticitas* dont il ne se défend pas, dont il prie seulement ses lecteurs difficiles de considérer aussi le bon côté : ils pourront, eux, les habiles, les littérateurs, mettre en œuvre, *dilatare et extendere,* les matériaux qu'il aura réunis et livrés bruts au public [6].

---

1. Il est permis de croire que le jugement sévère qu'il porte sur la versification de Chilpéric, h. F. 5, 44 p. 237, 22, est fondé sur l'autorité d'un plus savant que lui. Lui-même h. F. 4, 30 p. 166, 7 et Mart. 1, 40 p. 606, 33 (voy. page 50) ne sait pas seulement citer trois vers de Virgile sans en détruire la mesure!

2. Conf. praef. p. 747, 24 *quia sum sine litteris rethoricis et arte grammatica.*

3. Voy. au § IX.

4. Conf. praef. p. 747, 25 *o rustice et idiota, ut quid nomen tuum inter scriptores indi aestimas? ut opus hoc a peritis accipi putas, cui ingenium artis non subpeditat nec ulla litterarum scientia subministrat? qui nullum argumentum utile in litteris habes, qui nomina discernere nescis; saepius pro masculinis feminea, pro femineis neutra et pro neutra masculina conmutas, qui ipsas quoque praepositiones, quas nobilium dictatorum obseruari sanxit auctoritas, loco debito plerumque non locas; nam ablatiuis accusatiua et rursum accusatiuis ablatiua praeponis.*

5. Il n'est pourtant pas exact de dire avec Ampère, Hist. litt. de la France avant le XIIe s., II p. 287, que Grégoire s'il « n'ignore pas l'antiquité », « en même temps a rompu avec l'antiquité et n'a pas l'intention d'imiter les écrivains latins ». « La barbarie de son langage est, du reste, en harmonie avec cette profession de foi ». La barbarie de son langage est involontaire, l'intention de bien écrire et d'imiter les anciens est manifeste.

6. Conf. praef. p. 748, 10 *opus uestrum facio et per meam rusticitatem uestram prudentiam exercebo.* On voit qu'en prenant ce mot pour épigraphe, nous l'avons détourné de son sens.

Fautes d'orthographe, fautes de flexion, confusion des genres et des cas, telles sont les transgressions dont Grégoire se dit coupable. Confusion des voix, des temps et des modes du verbe, constructions irrégulières et souvent brisées, et le reste, il est évident que ces fautes ne lui auraient pas paru plus graves. S'il n'en parle pas, c'est qu'il ne veut donner que des exemples et ne songe pas à faire une énumération complète. Nous n'hésiterons pas à lui attribuer les unes aussi bien que les autres quand elles seront d'ailleurs suffisamment attestées [1].

VIII. — Ignorance générale de l'époque

Il ne faut pas oublier que l'ignorance de Grégoire, qui nous paraît si choquante, surtout chez un évêque [2], n'était pas moins grande en d'autres matières, et qu'elle devait paraître bien moins étonnante au milieu d'une société où toute culture baissait avec une rapidité effrayante [3].

On a vu déjà [4] que Grégoire confond deux auteurs importants, chrétiens tous deux, peu éloignés de son temps, dont il a eu les ouvrages entre les mains, Paulin de Nole (mort en 431) et Paulin de Périgueux (mort vers 478). Il croit que la Vie de S. Martin de ce dernier, dont il donne de longs extraits, a été écrite par son homonyme plus célèbre. C'est à peu près comme si de nos jours, en analysant une des principales œuvres de Jean-Baptiste Rousseau, on l'attribuait à Jean-Jacques,

---

1. A toute occasion Grégoire revient sur cette idée de son insuffisance et de son ignorance. Comp. encore Mart. 1, 3 p. 589, 19 *etsi inperiti temptamus aliqua... memoriae replicare*; 1, 5 p. 591, 20 *sed quid nos temptamus quod non sufficimus adimplere?... utinam uel simplicem possimus historiam explicare;* 1, 11 p. 594, 24 *deficit lingua sterilis tantas cupiens enarrare uirtutes;* h. F. 5, 6 p. 198, 15; 10, 31 p. 449, 8; 20; patr. 2 p. 669, 5; 8 p. 691, 12; 9 p. 702, 23; 16 p. 724, 27; Andr. 38 p. 846, 5; etc.

2. Il n'était pas seul de son espèce. Fauriel, Hist. de la Gaule mérid., I p. 404 suiv., explique comment on était amené à faire de pareils choix. Comp. aussi Hist. litt. de la France, III p. 8 suiv. Bien avant Grégoire, en Italie même, un évêque qui s'est fait un nom comme théologien, faisait de grosses fautes d'orthographe, voy. Schuchardt, Vokalismus, I p. 9. Et si l'on ne veut pas admettre qu'Eusèbe de Verceil ait écrit de sa main l'évangéliaire, restent les fautes que Victor de Capoue, au VIe siècle, introduisit dans le *codex Fuldensis* sous prétexte de corrections (Schuchardt, Vokalismus, I p. 23).

3. Pourtant quand M. Appel, *de genere neutro*, p. 7, note 1, va jusqu'à dire : *Gregorio Tur. ... qui sine dubio inter aequales doctrina excellebat*, il va trop loin, du moins s'il a en vue les personnes qu'on peut raisonnablement comparer à un évêque.

4. Voy. page 64.

ou comme si l'on faisait du poème de la Religion une œuvre de Jean Racine. On peut relever beaucoup d'autres méprises, plus ou moins graves, semblables à celle-là, et l'on ne s'en est pas fait faute, on y a mis même quelque exagération [1]. Sans doute des erreurs de noms ou de dates, des contradictions, des bévues se rencontrent dans les ouvrages les plus soignés des plus savants hommes, et l'on a fort bien fait ressortir les difficultés particulières avec lesquelles Grégoire avait à lutter et qui expliquent beaucoup de ses erreurs [2]. Il en est cependant qui ne se conçoivent que chez un homme qui entend parler pour la première fois de choses qui nous semblent faire partie de l'instruction même la plus élémentaire. Tel ce chapitre 17 du 1er livre de l'histoire des Francs, intercalé dans les récits bibliques tout exprès pour montrer les connaissances de l'auteur en histoire profane, et où il ne réussit à tirer de la chronique d'Eusèbe qu'un singulier mélange de noms considérables et insignifiants, presque tous étrangement défigurés [3]. Telle encore cette préface de la Gloire des martyrs où il veut faire étalage d'érudition virgilienne, et où l'on a quelque peine à reconnaître sous leurs désignations bizarres les personnages et les épisodes du seul poète païen qu'il connaisse un peu [4].

L'ignorance était générale du temps de Grégoire. Dès le second siècle, et à Rome même, l'instruction avait baissé [5]. Elle avait eu dès lors des hauts et des bas, et le niveau n'était pas le même dans toutes les parties de l'empire. Au IVe siècle, les études étaient florissantes en Gaule; on sait l'éclat dont furent alors entourées les écoles de Marseille, d'Autun, de Toulouse, de Trèves, et principalement de Bordeaux [6]. Nous

---

1. Voy. G. Monod, Études critiques, p. 115 suiv.; Lœbell, Greg. v. T., p. 333.

2. G. Monod, Études critiques p. 119.

3. M. Monod, Et. cr. p. 75, relève différentes erreurs qui montrent combien peu l'usage de pareils ouvrages était familier à Grégoire. En voici une autre, non moins curieuse. H. F. I, 17 p. 43, 1 Grégoire cite un roi *Thephei (thaebei* A1), qu'on cherchera en vain dans la Chronique. Mais ce roi, d'après Grégoire, en était, lors de l'avènement de Salomon, à sa 126e année (c'est la 146e, CXXXXVI et non CXXVI qu'il fallait dire, voy. p. 62 Schœne). Si l'on remonte à l'an 1 de ce règne qui est à sa 146e année en l'an 981 d'Abraham = 1 de Salomon, on lit ces mots dans la Chronique p. 53 Sch. : *Aegypti* XX *dynastia Diapolitanorum a.* CLXXVIII, et tout à côté, dans la colonne des rois d'Athènes : *Atheniens.* XII *Demofoon filius Thesei (thesaei* B). On ne peut douter que Thésée ne soit ainsi devenu le roi d'Egypte Thephei.

4. Pour *Iani conflictus*, p. 488, 5, qui ne se rapporte à rien dans Virgile, M. Krusch propose *Turni*. A côté de *Amphitrionidis robora* n'est-il pas plus naturel de lire *Caci*?

5. Friedlænder, Darstellungen a. d. Sittengesch. Roms, III (1871) p. 295, en donne des preuves curieuses.

6. Voy. Guizot, Hist. de la civil. en Fr., I p. 112 suiv.; 122 suiv.; Ozanam, La civil. chr. chez les Francs, I p. 303; Budinszky, Die Ausbreitung d. lat. Spr., p. 104 suiv.; Fustel de Coulanges, Hist. des Inst. pol. de l'anc. France, I p. 276. Malheureusement tous ces auteurs nomment des villes sans donner de preuves pour chacune. Je n'ai pu prendre connaissance du mémoire de G. Kaufmann dans Raumer, hist. Taschenbuch, 1869, p. 194.

avons eu l'occasion déjà de parler des panégyristes latins, Gaulois pour la plupart. Dans d'autres genres littéraires, plusieurs auteurs des plus considérables de ces derniers siècles sont Gaulois : Ausone, Sidoine Apollinaire, Rutilius Namatianus soutiennent la tradition fondée par Varron, Gallus, Trogue Pompée, Domitius Afer. Mais il suffit de peu de temps pour faire tomber très bas toute cette gloire littéraire. Est-ce seulement que le génie national était épuisé, et que, comme certains le pensent, une trop grande prospérité matérielle avait préparé l'amollissement des caractères et l'oubli des intérêts supérieurs? Est-ce au contraire que la lutte avec les barbares absorbait toutes les forces? Quoi qu'il en soit, dès le ve siècle la décadence était sensible [1], et au vi^e elle était à peu près accomplie [2]. Grégoire lui-même commence son histoire des Francs par une plainte sur ce sujet, et tout ce que nous voyons autour de lui semble indiquer que ce ne sont pas là, comme on l'a cru trop souvent [3], de vaines déclamations. Il n'est plus question des anciennes écoles [4]. Elles ont disparu sans qu'on puisse dire de quelle manière. A leur place, il s'en élève d'autres, il est vrai, les écoles épiscopales et monastiques [5], mais qui sans doute ne donnent qu'un minimum d'instruction littéraire [6], juste ce qu'il faut pour former les lecteurs et les prêtres, ou pour satisfaire à la règle de l'ordre qui prescrit les lectures édifiantes [7]. Le temps n'est pas venu où la folie de la croix se ré-

---

1. Guizot, Hist. de la civil. en Fr., I p. 116 suiv. L'activité théologique dont Guizot donne une si vivante peinture, p. 117 suiv., ne pouvait nullement combler les lacunes de l'instruction littéraire; voy. t. II p. 5.

2. Hist. litt. de la France, t. III p. 2 suiv.; Guizot, Hist. de la civil. en Fr. II p. 2 suiv.; 176 suiv. Voir aussi une peinture saisissante de la décadence intellectuelle de Rome à la fin du vi^e siècle et pendant le viie, en termes empruntés aux contemporains, dans Rossi, Inscr. chr. I p. 517 suiv.

3. Voy. par exemple Ozanam, La civ. chr. chez les Fr., II p. 405 suiv.

4. Ozanam II p. 404 suiv.; 418; 448, etc., s'élève vivement contre cette opinion, mais les preuves qu'il croit donner en faveur de la sienne ne sont point concluantes. Sur les dernières traces d'écoles laïques, au début du ve siècle, voir l'Hist. litt. de la France, t. III p. 20 suiv.

5. Hist. litt. de la France, III p. 22 suiv., et pour le viie siècle, p. 428 suiv.; 434 suiv.; Guizot, Hist. de la civ. en Fr., II p. 3; Ampère, Hist. litt., etc., t. II, p. 276 suiv. Ce dernier croit encore découvrir une troisième sorte d'enseignement, celui du précepteur ambulant, dans un récit de Grégoire de Tours, h. F. 6, 36 p. 276, 8. Un clerc taré qu'Ethérius, évêque de Lisieux, veut tirer d'embarras, se déclare professeur, *profert se litterarum esse doctorem*. L'évêque enchanté rassemble les enfants de la ville et les lui confie. Le clerc se fait une belle position; il reçoit de l'évêque un champ et une vigne, et des invitations des parents de ses élèves; en un mot il cesse de mener une vie ambulante. N'est-ce pas tout simplement la fondation d'une école épiscopale?

6. Les savants auteurs de l'Hist. litt. de la France, t. III p. 22 suiv.; p. 30 suiv., cherchent à étendre autant que possible le cercle de ces études. Mais d'un côté ils sont obligés d'en rabattre aussitôt eux-mêmes (p. 23), et pour le reste il est aisé de voir que leurs arguments sont insuffisants.

7. Ozanam, La civil. chr., II p. 454 suiv., donne des détails intéressants. Quant

conciliera avec la sagesse de ce monde, où la dogmatique chrétienne se fondera sur la philosophie d'Aristote. Il existe encore un antagonisme prononcé entre la culture païenne et la religion nouvelle; si l'on ne condamne pas expressément la première, on la dédaigne [1]. Sans doute, la possession de cette culture assure une certaine supériorité dans les emplois tels que la diplomatie et l'administration [2]. On voit un roi barbare, Chilpéric, se mêler non seulement de théologie (il prétendit réformer le dogme de la Trinité), mais encore de grammaire et de poésie. Il fit de mauvais vers, et comme l'empereur Claude, voulut ajouter des lettres à l'alphabet. Grégoire, qui le déteste, juge toutes ses productions avec une sévérité qui paraîtrait suspecte, si les échantillons qu'il en donne n'étaient, en effet, assez ridicules [3]. Il serait étonnant qu'un Franc eût relevé le flambeau des études latines, tombé des mains impuissantes des héritiers directs des Romains. Il faut attendre, pour voir s'accomplir un tel miracle, la rencontre d'un prince de génie avec un savant issu d'un pays où les traditions de l'antiquité avaient germé à nouveau [4]. En Gaule, au VIe siècle, les écrivains se font rares, et le plus souvent ceux qui prennent la plume ne savent pas la tenir. Les plus distingués, des hommes qui ne manquent pas de talent et qui passent auprès de leurs contemporains pour de fins lettrés et pour des érudits, laissent voir de telles lacunes dans leur savoir, ou pour mieux dire, savent si peu de chose et ignorent des choses si élémentaires, que, si on les compare avec Grégoire, qui ne se donne pas pour savant, on se trouve disposé à juger ce dernier avec beaucoup moins de sévérité.

Voyez Fortunat. Né en Italie, d'une famille noble, à en juger par l'am-

---

aux écoles du palais dont il voudrait établir l'existence à l'époque mérovingienne, les preuves qu'il allègue me paraissent reposer ou sur des anachronismes ou sur une confusion entre les études littéraires et l'éducation mondaine.

1. Guizot, t. II p. 5 suiv.; Ampère, t. II p. 276.

2. Greg. T. h. F. 3, 33 et 4, 46.

3. Voy. h. F. 5, 44 p. 236, 25; p. 237, 22, etc.

4. Pourtant déjà avant Charlemagne il y a eu un commencement de réforme. I est du plus grand intérêt, à ce point de vue, de comparer dans les Monuments historiques p. p. Tardif les premières chartes conservées dans l'original. Celles de Clotaire II de l'an 625 et vers 627; Dagobert vers 628 et 631 à 632; Clovis II vers 640, et de l'an 653, de l'an 656, etc., jusqu'à Childéric II, an 670-671, et Thierry III, an 677 à 678; puis de 696, etc. En parcourant ainsi à grands pas le VIIe siècle et la moitié du VIIIe, on observe un abaissement lent, mais constant, du niveau de l'orthographe et de la grammaire. A partir du milieu du VIIIe siècle (voy. par exemple le jugement de Pépin de l'an 751, Tardif, n° 54), le relèvement commence, et il se continue si bien, qu'au milieu du VIIIe siècle (par exemple la charte de Pépin 768, Tardif, n° 60) on trouvera à peine une faute ou deux dans toute une pièce. M. L. Havet me fait remarquer que cette amélioration peut s'expliquer par la substitution des bureaux des anciens maires du palais aux bureaux des anciens rois. D'une manière plus générale il observe que le changement de dynastie et de régime a été l'une des conditions de la Renaissance carolingienne, parce qu'il a coupé les vieilles routines, et amené les souverains à s'appuyer sur les traditions antiques.

pleur de ses noms, il avait fait dans l'une des meilleures écoles de l'empire, à Ravenne, les études littéraires dont Grégoire avait été privé [1]. Il obtint comme écrivain et surtout comme poète une grande renommée : *in arte grammatica siue rethorica seu etiam metrica clarissimus exstitit* [2]. Lui aussi, à l'occasion, se plaint de son ignorance, et se dit *sermone leuis, arte carens, usu rudis, ore nec expers* [3]. Mais chez lui, ce ne sont évidemment que façons de parler et formules de fausse modestie; cela se sent à la recherche même avec laquelle ces prétendus aveux sont exprimés. Il se garde bien, en tout cas, de spécifier des imperfections de style ou des fautes dont il se croirait coupable. Et cependant nous en constatons chez lui de plusieurs sortes et d'aussi graves, ou peu s'en faut, que chez Grégoire. Le dernier éditeur a été trop timide à les admettre dans le texte [4]. Mais la tradition authentique tantôt se retrouve dans ses notes critiques, tantôt s'est imposée à lui par l'accord irrésistible des manuscrits, ou par un indice plus irrécusable encore, la nécessité du mètre.

Fortunat est loin de former une exception. A l'autre extrémité de l'empire romain, quelque trente ou quarante ans avant Grégoire, un historien, Jornandes, ou comme on l'appelle plus exactement, Jordanes, rédigeait ses *Getica* et ses *Romana* dans un langage qui ressemble à celui de Grégoire d'une manière véritablement surprenante [5]. Le médecin Anthimus paraît connaître encore moins le latin classique [6]. Les hommes de son métier depuis longtemps se piquaient fort peu d'observer les règles de la langue littéraire. Les livres de médecine, traductions du grec pour la plupart, sont une des sources les plus abondantes de ce qu'on a appelé le latin vulgaire [7]. Mais Cassius Félix lui-même eût été sans doute choqué des excès où tombe son successeur Anthimus, qui vivait du temps de Théodoric. Enfin si l'on est moins frappé de la barbarie du langage chez quelques autres écrivains contemporains — une femme, par exemple, la nonne Baudonivia, quoique postérieure à Gré-

---

1. *Vit. Mart.* 1, 26 suiv. En citant ce passage, Teuffel, Gesch. d. rœm. Litt. § 491, 4, accompagne les mots zu Ravenna d'un point d'interrogation. Le fait est pourtant certain, grâce au témoignage de Grégoire, Mart. 1, 15 p. 597, 24 (comp. Paul Diacre, *hist. Langob.* 2, 13 p. 79, 16) *Rauenna nutritus et doctus*. Comp. aussi Fortunat, *praef.* 4 p. 2, 2 *de Rauenna progrediens.*

2. Paul Diacre, *hist. Langob.* 2, 13 p. 79, 16.

3. *Vit. Mart.* 1, 27; comp. *uit. Hilar.* 2 (4) p. 1, 18; *uit. Marcell.* 2 (5) p. 49, 28.

4. En particulier pour l'orthographe on sent trop chez M. Léo le philologue classique, qui ne peut renoncer franchement pour son auteur à une certaine tenue cicéronienne. Voy. E. Voigt, Deutsche Litteraturzeitung, 1881, col. 1441.

5. *Iordanis Romana et Getica rec.* Th. Mommsen, avec un index grammatical digne d'un tel éditeur. Nous aurons l'occasion, au cours de notre étude, de rappeler certaines de ces ressemblances.

6. Anthimus *de obseruatione ciborum, ed.* V. Rose.

7. Voy. par exemple E. Wœlfflin, Ueber die Latinitæt des Cassius Felix, Sitzungsber. d. bayr. Akad. d. W. 1880 p. 381 suiv.

goire, paraît écrire bien plus correctement que lui [1] — l'une des causes en est peut-être que nous ne lisons pas leurs ouvrages tels qu'ils sont sortis de leurs mains; copistes du IXe siècle et éditeurs du XVIe ont rivalisé pour les dépouiller de ces aspérités qui paraissaient choquantes aux humanistes de la Renaissance et que les critiques de nos jours encore se résolvent si difficilement à rétablir [2].

Pour peu qu'on descende le cours des temps, l'ignorance grammaticale augmente avec une grande rapidité et dans de telles proportions, qu'après avoir fréquenté les auteurs du VIIe siècle, en revenant à Grégoire on éprouve une impression semblable à celle que font auprès de lui les classiques. Et cela n'est pas vrai seulement d'auteurs quelconques, d'obscurs compilateurs tels que Frédégaire, des traducteurs d'Hippocrate et d'Oribase, etc.; on en trouve un exemple plus frappant dans un grammairien qui eut son heure de renommée, Virgilius Maro. Cet homme a été jugé très diversement [3]; les uns l'ont pris au sérieux plus que d'autres. Mais quelque opinion que l'on professe sur le contenu de ses écrits, on ne peut différer d'avis sur sa stupéfiante ignorance, non seulement en littérature, mais dans ce qu'il semble qu'on devrait tout au moins connaître quand on écrit sur la grammaire, la grammaire elle-même.

IX. — Principes de Critique a appliquer a l'étude de la langue de Grégoire

Le lecteur qui aura bien voulu suivre notre exposition jusqu'ici ne se refusera pas à conclure avec nous qu'il faut prendre à la lettre les aveux

1. A en juger par l'imprimé, *Vita s. Radegundis reginae*, dans *Acta sanctorum ordinis s. Benedicti, saec. I*, Paris 1668, p. 326 suiv., et un ms. du XIIe siècle, contenant cette même Vie, ms. de Montpellier n° 1 vol. IV f. 127.

2. Pour en citer un exemple entre mille, voyez Bæhrens, *Poetae lat. min.* t. IV p. 53, qui ne se laisse même pas convaincre par les acrostiches et autres artifices de ce genre que les poètes du Ve siècle écrivaient *nymfa*, etc. Il croit qu'ils adoptaient de pareilles fautes d'orthographe à dessein, et seulement pour leurs artifices de versification, c'est-à-dire justement là où elles auraient attiré l'attention du lecteur et où, par conséquent, des écrivains sachant l'orthographe classique et tenant à la pratiquer se seraient gardés tout particulièrement de les commettre.

3. Voy. d'une part Ozanam, La civil. chr. etc., p. 420 à 447; W. Meyer, Sitzungsber. d. bayr. Akad. d. W. 1882, Der Ludus de Antichristo, p. 74; de l'autre H. Keil, *de grammaticis quibusdam*, etc., Erlangen 1868, p. 5. M. J. Huemer, Sitzungsber. d. k. k Akad. d. W., t. XCIX p. 509 suiv., et dans sa récente édition du texte de Virgilius, Leipzig 1886; enfin M. Ernault dans sa thèse *de Virgilio Marone grammatico Tolosano*, Paris 1887, me paraissent aussi donner à ce sot personnage une importance quelque peu exagérée.

d'ignorance de Grégoire. Il consentira à secouer l'habitude si profondément enracinée chez beaucoup de critiques et généralement justifiée quand il s'agit d'auteurs de l'époque classique, de commencer par mettre au compte des copistes tout ce qui sort de la règle commune. Il renoncera une fois pour toutes à ce jugement général *a priori*, et admettra qu'il faut discerner dans chaque cas particulier, d'après l'état de la tradition manuscrite d'abord, puis d'après l'analogie des faits établis par la meilleure tradition, quelles sont les formes et les façons d'écrire que l'on doit considérer comme authentiques [1]. Voici alors comment se fixera la valeur des témoignages si divers que nous possédons.

A certains égards, et d'une manière générale, la valeur relative des différents groupes de manuscrits dont nous avons parlé plus haut, sera à peu près la même pour ce que nous avons appelé [2] variantes réelles et variantes verbales. Les six premiers livres de l'Histoire des Francs, avec leur quadruple transmission d'un texte fort ancien, avec leurs cinq manuscrits presque contemporains de l'auteur, tiendront naturellement la tête. Ce qui y est attesté sans variante, ou par trois familles de manuscrits sur quatre, doit être considéré comme leçon de l'archétype, c'est-à-dire d'un manuscrit à peu près contemporain de Grégoire, peut-être copié directement sur l'original de sa main. Les livres VII à X jouiront d'une autorité moindre, mais grande encore. Enfin dans les petits écrits une leçon sera plus ou moins vraisemblable suivant qu'elle s'appuiera sur l'accord de manuscrits divers, ou tout au moins sur des manuscrits anciens et purs, tels que *1a* dans les Miracles, 1 dans le *de stellarum cursu*, ou bien au contraire qu'elle ne sera présentée que par des manuscrits de second ordre et de même famille. Mais ce qui s'élève au-dessus de tout le reste, ce sont les façons de parler ou d'écrire attestées également par les bons manuscrits de plusieurs de ces groupes d'ouvrages. Il serait vraiment trop étonnant que dans trois ou quatre textes, transmis dès l'origine par des mains entièrement différentes, il se fût produit pareillement une même orthographe, un même genre de fautes de grammaire. Les écrivains de l'époque classique, sauf d'assez rares exceptions, n'ont pas été envahis par cette barbarie. Il existait donc des copistes qui savaient respecter la grammaire et l'orthographe des textes confiés à leurs soins. Pourquoi Grégoire aurait-il eu la mauvaise chance de n'en rencontrer pour aucun des quatre groupes de ses écrits? *Proferis* h. F. 7, 36 p. 316, 7 et 7, 42 p. 321, 10 attesté à la fois par A1 et B1. 2 contre D4. 5, qui donnent *profers*, est déjà fortement établi. On croira que ce barbarisme a été corrigé dans *D plus

1. Rien de plus sensé, de plus juste, à cet égard, que les jugements portés par Haase en différents lieux de son commentaire sur le *De cursu stellarum*, et particulièrement p. 33.

2, Page 21.

facilement qu'on n'admettra qu'il ait été introduit dans le texte à la fois par *A, qui est dérivé de la même source que *D, et par *B, qui est la reproduction d'un tout autre modèle. Néanmoins, on pourrait imputer la faute à l'archétype; le scribe qui fit ce manuscrit savait le latin moins bien peut-être que l'évêque de Tours. Mais quand on trouvera *proferes* (= *proferis*) conf. 81 p. 8co, 20 (1*a*. *b*), *offeres* (= *offeris*) And. 16 p. 835, 6 (1 et 5, c'est-à-dire des représentants à la fois de A et de B) et *inferit* stell. 12 p. 861, 13 (1, et avec de légères variantes, 2 et 3) dans des manuscrits qui n'ont aucun rapport direct ni indirect avec ceux de l'Histoire des Francs, car il n'existe aucune trace de manuscrits renfermant les œuvres complètes de Grégoire [1], alors il sera bien difficile de se refuser à croire que dans chacun des quatre écrits déjà l'original de la main de Grégoire présentait ces formes insolites [2].

Si ce procédé, qu'il faut employer en tout cas à propos des variantes réelles, est applicable à beaucoup de variantes verbales, il n'est pas d'un usage également étendu pour les unes et pour les autres. Une fois qu'on aura établi, par une série complète de témoignages, que des formes telles que *inferis* pour *infers* sont imputables à l'auteur, on se rappellera quels sont les manuscrits qui ont l'habitude de supprimer de pareilles incorrections, et l'on accueillera, sur la foi des autres, des leçons de ce genre lors même qu'elles ne seraient offertes que par la minorité des manuscrits ou des groupes de manuscrits appelés à témoigner. En général, ce sont les manuscrits les plus anciens, à quelque famille qu'ils appartiennent, qui sont le moins interpolés à ce point de vue [3]. Mais il se trouve des traces de barbarismes aussi dans les manuscrits récents; elles ont échappé aux correcteurs comme par hasard, parfois grâce à des malentendus. Ainsi h. F. 3, 34 p. 138, 1 l'archétype portait *et nihil exigens antedictus ciues diuites fecit*. B1-4 et A1 ont conservé cet accusatif en *us;* D4, qui le trouvait dans son modèle et ne le comprenait

1. Pourtant on a vu page 11 note 1, que Grégoire paraît supposer, en un passage, que ses œuvres seront réunies en un même recueil. Les lecteurs auront préféré avoir des volumes moins énormes.

2. En revanche, il ne faut pas s'étonner si l'orthographe n'est pas la même dans les passages où Grégoire se cite lui-même ou se copie, comme h. F. 4, 5 p. 144, 19 suiv. et patr. 6, 6 p. 684, 16 suiv.; mart. 94 p. 550, 26 suiv. et dorm. p. 848 suiv. D'abord rien ne prouve qu'il ait dû lui-même dans ces cas-là observer de tous points la même orthographe de part et d'autre; et l'âge des manuscrits étant très différent, il est tout naturel que les mots n'y soient pas écrits de même. L'accord des deux séries de témoignages est au contraire doublement probant, même en fait d'orthographe, dès qu'il se produit d'une manière constante ou sur des formes inaccoutumées.

3. Teuffel-Schwabe, Gesch. d. r. Litt. § 486, 5 p. 1165 : die Hdss. zeigen, je næher sie der zeit des verfassers stehen, um so mehr barbarismen, welche in den spæteren gemildert werden. C'est ce qu'on peut remarquer aussi dans un des rares ouvrages de l'époque classique dont l'orthographe avait subi des altérations graves et nombreuses de la part de copistes barbares, au VIe ou au VIIe siècle, la Guerre des Gaules de César; voy. Revue critique 1883, II p. 265, note.

pas, corrige *antedictus rex ciues*, et complète ainsi le témoignage des trois autres branches de la tradition (Bc, Bb, A). Un exemple encore : h. F. 7, 22 p. 305, 4 l'archétype portait *percolibantur* (B1. 2) c'est-à-dire *perculebantur*, lequel est un barbarisme analogique pour *percellebantur*. *Percolibantur* est devenu d'une part *perculibantur* (C1 et de même sans doute *A), puis *percutebantur* (A1); d'autre part *percolligebantur* (D4); enfin, sous la main d'un copiste intelligent, *percellebantur* (D5). Dans h. F. 7, 20 p. 302, 5, où les mss. B donnent également *percoliretur*, c'est D4 qui en a fait *percuteretur;* A1 en est resté à *perculeretur;* D5 ici aussi a corrigé en *percelleretur* [1].

La critique doit entrer dans des détails plus minutieux encore. Il faut d'une part distinguer les différentes espèces de fautes et d'interpolations, d'autre part étudier individuellement chaque manuscrit, observer les habitudes de chaque scribe [2], mesurer en conséquence la créance due à chacun en chaque sorte de questions. S'agit-il par exemple de savoir quels sont les mots où *e* remplace régulièrement *ae*, ou l'inverse, il ne faudra pas, comme en d'autres matières, prendre pour base les passages où tous les manuscrits s'accordent : cet accord ne sera probablement qu'un effet du hasard. Les manuscrits ACD, à la seule exception de A2, étant postérieurs au VIIIe et, pour la plupart, au IXe siècle, *e* et *ae* sont pour eux presque absolument équivalents [3]; *e* devient de plus en plus prédominant, mais il envahit sans discernement aussi bien les mots qui dans l'original étaient écrits à tort par *ae* que ceux qui devaient s'épeler ainsi. L'accord des mss. B1. 2. 3. 4 [4] entre eux a, sur ce point, plus d'importance. Il est permis de croire que leur modèle, *B, rendait *ae* ou *e* à peu près comme il le trouvait écrit dans son propre modèle, notre archétype ; car au commencement du VIIe siècle, si les confusions entre *e* et *ae* sont fréquentes, du moins elles sont réciproques et en tout cas *e* et *ae* ne sont pas simplement équivalents, comme le prouve la constance avec laquelle l'un ou l'autre se maintient dans certains mots.

---

1. Il va sans dire que, si l'interpolation favorable à la grammaire est plus fréquente, et si de deux leçons celle qui renferme un barbarisme a pour elle la présomption de l'authenticité, il est arrivé souvent aussi que les copistes ont ajouté de nouvelles corruptions de la langue ou de l'orthographe. En d'autres termes, ce n'est pas toujours la leçon la plus barbare qui est la vraie.

2. Car au milieu de ces variantes orthographiques qui semblent à première vue un pur jeu du hasard, on observe cependant assez souvent une constance qui montre qu'il y a eu intention. Ainsi h. F. 3, 34 p. 137, 16 et 3, 35 p. 138, 8 on trouve également *aliquid* dans B3-5. A1. C1, *alequid* dans B1, *alequit* dans B2; puis 4, 13 p. 150, 5 et 4, 46 p. 181, 6 *alequid* B1; *aliquit* B2; etc.

3. Je laisse de côté B5, parce que dans ce ms. il y a une orthographe systématique qui comprend en particulier de fréquentes substitutions de *ae* à *e*.

4. Il est cependant juste de remarquer que les mss. de la seconde époque ne sont pas tous également peu dignes de foi. Ainsi le ms. de Bamberg du *de cursu stellarum* est en général très exact sur ce point. Il paraît reproduire très fidèlement un ms. du premier âge.

L'accord de B avec A2 vaut mieux encore, en raison même de leur parenté plus éloignée. Malheureusement les fragments A2 dans les livres I à VI sont bien peu étendus. Ils suffisent cependant pour prouver par l'accord presque constant entre B et A2 [1] combien *B et *D avaient conservé fidèlement l'orthographe de leur source commune notre archétype.

L'archétype, nous l'avons dit plus d'une fois, représente sans doute très exactement l'original; il en est peut-être une copie directe. Mais cet original, c'est ici de toutes les questions sur ces matières la plus délicate, cet original était-il de la main même de Grégoire, ou bien Grégoire avait-il l'habitude de dicter, et nos efforts n'aboutiront-ils par conséquent qu'à nous faire juger comment le latin était écrit et prononcé par un secrétaire de l'évêché de Tours ou par un moine de l'abbaye de S. Martin? [2] Malheureusement nous n'avons pas de donnée positive qui nous permette de répondre à cette question. Au couvent de S. Martin à Tours, du temps du fondateur, copier des livres était le seul travail manuel des moines [3]. Mais cet usage s'était-il conservé jusqu'à l'époque de Grégoire? Dans ce cas, disposait-il de leurs services? En a-t-il fait usage? Pas un mot, pas une allusion à ce sujet. Grégoire avait des secrétaires : *Bodilo unus de notariis nostris cum stomachi lassitudine animo turbatus erat ita ut nec scribere iuxta consuetudinem nec excipere et quae ei dictabantur uix poterat recensere*, Mart. 4, 10 p. 652, 8 [4]. Mais ces secrétaires pouvaient avoir assez à faire à rédiger ou à écrire sous dictée les mandements, les lettres épiscopales, les rapports aux rois, à tenir les comptes de l'évêché, à copier les missels, les lectionnaires. Rien ne prouve qu'ils aient été employés aussi à écrire les livres de Grégoire. S'il paraît vraisemblable que l'évêque ne se sera pas privé de leurs services au moins pour copier ses œuvres, au contraire les remaniements et les retouches dont elles portent les traces se conçoivent mieux sur une minute écrite de la propre

---

1. M. Krusch, p. 913, relève un certain nombre de différences entre A2 et B. Plus généralement cependant ils sont d'accord.

2. C'est une question qu'on oublie trop souvent de poser. Elle m'a été suggérée par G. Waitz, qui l'avait soulevée au sujet de Paul Diacre dans ses recherches si exactes et si judicieuses sur la langue et l'orthographe de cet historien, Neues Archiv f. æ. d. Geschichtskunde, t. I (1876) p. 536 suiv. Lui-même paraît en avoir pris l'idée dans Sickel, Alcuinstudien, Sitzungsber. d. k. k. Akad. d. W., hist. ph. Cl. t. LXXIX (1875) p. 544 suiv. Voir aussi H. Schuchardt, Vokalismus, t. I p. 10.

3. Sulp. Sév. *uit. Mart.* 10, 6 p. 120, 16 Halm *ars ibi exceptis scriptoribus nulla habebatur*. Voy. Wattenbach, Schiftwesen, p. 360.

4. Voir sur les *notarii* des évêques et leurs fonctions Mabillon, *de re diplom.* p. 124 C. Il ne cite pas les exemples qu'on trouve chez Grégoire de Tours. Voir aussi Wattenbach, Schriftwesen, p. 353. La reine Ingoberge se sert d'un *notarius* pour rédiger son testament, auquel Grégoire se vante si naïvement h. F. 9, 26 p. 382, 3 suiv. d'avoir collaboré au profit de son église.

main de l'auteur que sur des dictées. Les expressions dont Grégoire se sert en parlant de ses travaux ne permettent pas non plus de résoudre la question avec certitude. Le mot *dictare*, chez lui comme chez les autres auteurs de l'époque, est synonyme de *scribere* [1], *dictator* de *scriptor* [2]. Mais il emploie ces expressions si rarement, que ce n'est sans doute qu'un hasard s'il n'en fait pas usage en parlant de ses propres écrits. Il est permis de remarquer combien souvent il dit *scripsi, scripsimus, conscripsimus,* etc. [3]. Mais on ne saurait conclure de là qu'il écrivait de sa main. Il faut se résigner à ignorer quelle était son habitude [4]. A première vue, il semble que par là tous nos résultats, en ce qui concerne l'orthographe, et par conséquent la prononciation, soient compromis. A la réflexion, on en jugera différemment [5]. D'abord, à supposer que Grégoire ait dicté ses ouvrages, il a dû les dicter à des gens de sa maison, qu'il avait pris à son service pour cet office, dont il approuvait la manière d'écrire. Rien d'ailleurs n'autorise à croire que ces gens aient écrit plus mal que leur maître. Au contraire. Ils avaient appris leur métier, et l'on sait bien qu'aujourd'hui les ouvriers typographes, à l'occasion, corrigent l'orthographe des académiciens. De plus, Grégoire a dû relire tous ses ouvrages, et à plusieurs reprises, avant de les livrer à la publicité; témoin les retouches dont il a été plusieurs fois parlé. Si donc les fautes d'orthographe l'avaient choqué comme elles nous choquent, et plus encore, si elles l'avaient fait hésiter sur le sens des mots, comme l'épel *murus* pour *muros*, *ipse* pour *ipsi*, etc., peut nous arrêter, il n'avait qu'à les corriger, et, pour la suite, à changer de secrétaire. Il est probable, de même, qu'il vit les premières copies destinées au public, et qu'il eût pu en arrêter la circulation, s'il l'avait voulu. A voir l'importance qu'il attache à la conservation et à la

---

1. A tel point que mart. 63 p. 531, 12 un lecteur qui vient de prendre copie d'une vie de saint *nocturno sub tempore, famulante lumine,* s'entend apostropher en ces termes par son évêque : *te haec iuxta uotum tuum dictasse manifestum est.*

2. Conf. praef. p. 748, 4 *quae nobilium dictatorum obseruari sanxit auctoritas.* Pour preuve que le nominatif est bien *dictator* et non *dictatum*, comp. Mart. 2, 18 p. 615, 6 *medicorum auctoritas;* patr. 15, 2 p. 722, 19 *patrum sancxit auctoritas.* Il va sans dire qu'il ne saurait être question ici du sens très spécial de ce mot déterminé par M. Wattenbach, Schriftwesen, p. 389.

3. H. F. 1, 45 p. 53, 21; 2, 5 p. 67, 24; 2, 21 p. 84, 30; 3, 12 p. 119, 4; 4, 36 p. 170, 24; 4, 37 p. 171, 38; 5, 6 p. 198, 15; 5, 7; 9; 10 p. 199, 7; 19; 29; etc.

4. M. Havet me suggère encore un moyen de faire quelque lumière sur cette question. Ce serait de voir si les fautes les plus fréquentes et les plus caractéristiques des livres de Grégoire sont de celles que pouvait entraîner l'emploi de la sténographie, ou au contraire de celles dont il devait préserver.

5. Encore ici citons la conclusion d'un savant aussi circonspect que G. Waitz, N. Archiv f. æ. d. G. I (1876) p. 565 : es ward zu anfang die frage offen gelassen, wie viel davon auf die schuld der schreiber, denen Paulus dictirte, oder eines ersten abschreibers zu schieben sei. So viel aber erhellt doch aus dem was angeführt, dass unmœglich alles oder auch nur ein überwiegender theil auf ihre rechnung gesetzt werden kann.

propagation exacte et scrupuleuse de ses œuvres [1], on ne peut douter qu'il ne l'eût fait, si l'orthographe qui y régnait lui avait déplu, et s'il avait remarqué des fautes de grammaire que ses copistes lui eussent prêtées. S'il ne voulait pas qu'on touchât à ses ouvrages pour en corriger le style, combien moins eût-il souffert qn'on les altérât en y introduisant des fautes?

---

1. H. F. 10, 31 p. 449, 11 *ut numquam libros hos aboleri faciatis aut rescribi quasi quaedam eligentes et quaedam praetermittentes, sed ita omnia uobiscum integra inlibataque permaneant sicut a nobis relicta sunt... si... ita fueris exercitatus ut tibi stilus noster sit rusticus, nec sic quoque deprecor ut auellas quae scripsi.*

LIVRE PREMIER

PHONÉTIQUE

Une grande partie des transformations que l'ancienne langue latine a subies pour devenir ce qu'elle est sous la plume de Grégoire de Tours, consiste en modifications de la prononciation. La morphologie et la syntaxe sont remplies de faits dont les causes sont du domaine de la phonétique. Il serait fatigant d'examiner ces causes isolément à chaque fois, et l'on n'y gagnerait pas une vue bien nette des phénomènes. Indépendamment d'ailleurs de son influence sur la grammaire, la prononciation du latin à l'époque de Grégoire offre un vif intérêt à qui veut se faire une idée de la langue vivante, de la langue que parlaient ces nobles Gallo-romains qui ont assuré, sur toute l'étendue de notre territoire, le triomphe si complet du latin sur les idiomes germaniques des conquérants.

Les problèmes de phonétique, en présence d'un monument écrit, se décomposent naturellement en une double série de questions : questions d'orthographe et questions d'orthoépie. Comment Grégoire écrivait-il le latin ? Qu'est-ce que sa manière de l'épeler nous apprend sur sa façon de le prononcer ? Autant il importe de distinguer ces questions, autant il y aurait d'inconvénients à les traiter séparément. La seconde d'ailleurs nous intéresse plus que la première, qui regarde surtout les éditeurs du texte. On essayera donc de tirer immédiatement de la représentation graphique les enseignements qu'elle peut fournir sur la nature des sons.

Nous possédons, en dehors de l'orthographe, quelques indices sur la prononciation, mais bien peu. Il ne vaut pas la peine de les traiter séparément.

Nous parlerons des voyelles d'abord, puis des consonnes. Les voyelles auront leur chapitre chacune ; mais au lieu de passer en revue les con-

sonnes ou les groupes de consonnes les uns après les autres, il sera plus convenable d'examiner en même temps les phénomènes qui se produisent également sur différentes consonnes, tels que l'affaiblissement *(opidum* pour *oppidum*, etc.), la permutation *(lebrae* pour *leprae*, etc.), l'assimilation *(amminiculum* pour *adminiculum*, etc.). De même quelques observations qui concernent les voyelles en général trouveront leur place à la suite de l'étude particulière de chacune.

On demandera pourquoi nous cherchons dans un seul auteur la réponse à des questions qui ne peuvent être résolues qu'au moyen d'une enquête beaucoup plus étendue et qui, en bonne partie, le sont déjà, principalement d'après les sources d'information les plus irrécusables, les inscriptions et l'histoire des langues romanes. Qu'importe de savoir dans quels mots Grégoire a mis *i* pour *ē*, *e* pour *ĭ*? On sait depuis longtemps que les sons *ē* et *ĭ* se confondaient au VIe siècle, et bien auparavant. Pourquoi discuter un ou deux exemples de *e* pour *a*, au lieu de comparer tout de suite l'ensemble des monuments? Il est certain que dans la phonétique la méthode adoptée pour cette étude [1] a plus d'inconvénients qu'ailleurs. Mais d'abord, même au point de vue de la phonétique générale, il ne sera pas inutile d'avoir préparé une certaine quantité de matériaux avec un soin qu'il n'est pas toujours possible d'y mettre quand on se trouve en présence de monuments divers. En second lieu, notre but, dans ce premier livre, étant avant tout de poser un fondement pour les livres suivants, qui traiteront de la morphologie et de la syntaxe de Grégoire, c'est aussi la phonétique et l'orthographe de Grégoire qu'il importe d'exposer. Pour juger dans quelle mesure il était capable de distinguer l'infinitif actif en *re* du passif en *ri*, ou de se tenir en garde contre la confusion de *decidere* et *decedere*, il ne suffit pas de savoir comment certains de ses contemporains, ou comment la masse du peuple prononçaient l'*e* et l'*i*; il importe de se faire une idée de sa manière à lui de prononcer ces voyelles. C'est à quoi nous ne pouvons espérer de réussir en quelque mesure qu'en examinant l'emploi qu'il fait des deux lettres *e* et *i* dans toute sorte de conditions. Il est à peine besoin d'ajouter, d'ailleurs, que, tout en nous bornant à enregistrer l'usage de notre auteur, nous ne perdrons pas de vue les enseignements fournis par d'autres sources d'informations.

---

1. Voir Introd. p. 2.

CHAPITRE PREMIER

LES VOYELLES

PREMIER ARTICLE. — ALTÉRATIONS PARTICULIÈRES AUX DIFFÉRENTES VOYELLES

I. — Sons vocaliques simples

1° *a*.

Rien ne prouve clairement que *a* eût perdu de sa valeur ancienne. On pourrait s'attendre à ce qu'il eût déjà subi, dans certains cas, une dépréciation, et se fût rapproché de l'*e*, comme c'est arrivé en français. Mais à supposer qu'il en fût ainsi, cette altération aurait laissé bien peu de traces dans l'orthographe de Grégoire. Des fautes telles que *balsema* h. F. 2, 31 p. 92, 16 C1 pour *balsama; Rhodinitica* h. F. 8, 30 p. 343, 14 Bc pour *Rhodanitica* [1] A1 D4. 5 [2]; ou inversement *detacto* h. F. 8, 10 p. 331, 16 B2 pour *detecto*, sont trop rares dans les manuscrits anciens pour être considérées comme autre chose que de simples lapsus de copistes. On trouve des variantes plus importantes sur le mot *Summanam* h. F. 2, 9 p. 77, 15 Bc : *sumenam* B5; *suminam* B 4. A1 ; *sumiam* D4. Ici, on suit évidemment les transformations que le mot a subies pour devenir le nom actuel de la Somme. Mais il est clair ausssi, si l'on se rappelle l'âge des différents manuscrits, que c'est entre les mains des copistes, et non chez l'auteur, que ces transformations se sont produites. *Genuarium* conf. 108 p. 818,

---

1. C'est évidemment la bonne leçon; comp. l. 13, et partout ailleurs, *Rhodanus;* 2, 32 p. 94, 10 *Rhodanitides*.

2. Sur *concatiniti* voy. au l. III; *thisina* h. F. 4, 34 p. 169, 36 n'est que dans AD.

12 avec cette addition insolite : *Italicum* [1], ne me paraît pas une leçon certaine de 1*a*. 1*b*. 2 : 4 porte *Ianuarium*, et c'est ainsi que Grégoire écrit toujours le nom du mois. Il est donc assez probable que c'est un copiste qui a donné au saint à la fois la forme italienne de son nom [2] et le surnom d'*Italicus*, qui manque justement dans le manuscrit 4. Enfin *architro* h. F. 5, 14 p. 203, 7 pour *architro* (A 1 ; *archidiacono* D4) se lisait certainement déjà dans B, tandis que h. F. 10, 15 p. 426, 23 B1 et 2 aussi bien que A et D écrivent *architer;* comp. *architrum* Mart. 2, 1 p. 609, 12. Mais c'est un indice bien insignifiant que ce seul mot, grec d'ailleurs, ainsi orthographié en un seul lieu et par un seul groupe de manuscrits [3]. *Indegare* pour *indagare* h. F. 9, 20 p. 378, 26 paraît bien remonter à l'archétype (*indegare* B2 ; *indicare* A1; *indagare* D4. 5); et c'est peut-être l'indice le plus clair de l'altération dont nous parlons.

Dans tous les exemples précédents *a* est atone, car on peut admettre pour *architro* aussi l'accentuation grecque (ἀρχίατρος) [4]. Dans le nom de l'Isère au contraire, à en juger par le français [5], l'accent devait être sur la pénultième. H. F. 4, 44 p. 179, 2 on lit *Eseram (Veseram, Meseram*, etc.); évidemment l'*e* remonte à l'archétype. Mais en admettant que l'archétype représente ici la main de Grégoire, ce seul exemple, dans un nom propre, ne suffirait pas à prouver que l'*a*, dans sa bouche, se rapprochât ordinairement, ni même fréquemment, de l'*e*. Ce n'est que l'ensemble des indices signalés, bien faibles chacun en particulier, qui peut établir une certaine présomption en faveur de cette opinion [6].

2° *ae*.

Il n'y a pas lieu de renvoyer *ae* aux diphtongues, car depuis des siè-

1. Il a existé plusieurs martyrs du nom de Janvier en Afrique; mais en Italie aussi bien on en compte deux; il eût été plus naturel d'appeler celui-ci *episcopum Beneuentanum*.

2. Il est vrai qu'on trouve *Genarius* dans une inscription d'Amiens, Le Blant, Inscr. chr. 325; comp. 461 *Ienuarias;* 458L *calend. genu(a)rias*. Mais à Rome on lit dès l'an 330 *nonas Ienuaras* dans Rossi, Inscr. chr. 37 ; comp. 1128 (an 338) *Ienuario;* 1296 *Iaenuaria*. Comp. Schuchardt, Vokalismus I p. 186, et Grœber, Archiv f. lat. lex. III p. 142.

3. On lit partout, sauf erreur, *camera*, h. F. 2, 14 p. 82, 1, etc.; mart. 78 p. 541, 14; Mart. 4, 7 p. 651, 7, etc.; mais aucun de ces passages n'est dans les mss. B. On lit *camararius* sans variante h. F. 4, 26 p. 162, 9; 6, 45 p. 285, 20; et *camerariis* h. F. 4, 7 p. 146, 8, où B manque encore.

4. Comp. Paul. Petric. *Mart.* 2, 704 *archeātri*.

5. Malgré Lucain 1, 399 *Isāra*, et même Fortunat, *c.* 7, 4, 15 *Esēra;* voy Grœber dans Archiv f. lat. lex. III p. 270 suiv.

6. Dans *triantem, triantis* Mart. 4, 40 p. 659, 30; 32, etc., il ne faut pas voir une altération phonétique de *trientem*. Il est plus probable qu'on a ajusté ce mot à *quadrans, sextans, dodrans*, etc.

cles il avait cessé de l'être [1]. Nous n'avons qu'à établir jusqu'à quel point *e* et *ae* se confondent, et dans quelle mesure par conséquent ce que nous aurons à dire de l'*e* peut s'étendre à l'*ae* aussi.

Chez Grégoire, *ae* et *e* ne sont pas encore tout à fait équivalents, comme ils le deviendront plus tard, au moyen âge; mais ils sont déjà assez souvent confondus. Il est probable qu'on avait de la peine à distinguer *ae* de *e* ouvert (ou bref) et que, si l'orthographe ancienne est encore respectée dans la plupart des cas, cela est dû principalement à la tradition, c'est-à-dire aux enseignements de l'école et à la lecture de livres correctement écrits. Si l'on s'en tient aux exemples dans lesquels *ae* au lieu de *e*, *e* au lieu de *ae* sont très bien attestés, on verra qu'ils ne sont pas extrêmement nombreux, et que ce sont les mêmes mots et les mêmes formes, à peu près, sur lesquels s'accumulent les variantes, tandis que beaucoup d'autres en restent indemnes. La substitution de *ae* à *e* est plus fréquente que l'inverse. Doit-on y voir la preuve que l'*e* tendait à prendre un son ouvert plus souvent que l'*ae* ne se prononçait comme *e* fermé [2]? Ce n'est pas probable en présence de la tendance si ancienne et si générale qui rapprochait *ae* de *e*. Il faut croire plutôt, si *ae* doit représenter *e* ouvert, qu'on écrivait *ae* de peur de commettre la faute contraire. Sur d'autres points, il est vrai, les épels inverses sont plus rares que les fautes qui représentent la prononciation directement. Si la proportion est ici renversée [3], cela tient peut-être à ce que cette faute était plus connue, plus souvent corrigée chez les jeunes élèves, et par suite plus soigneusement évitée par ceux qui tenaient une plume. Le fait d'ailleurs n'est pas particulier à Grégoire. On sait qu'un évêque qui vécut cinquante ans plus tôt, dans une contrée moins barbare, en corrigeant de sa main le manuscrit du nouveau testament de Fulda, y a introduit une douzaine de fois *ae* pour *e* dans le mot *plenus* [4].

Les exemples de *ae* pour *e* dans la syllabe *pre*, quelle qu'en soit l'étymologie, sont tellement nombreux, qu'il faut nous borner à citer

---

1. Corssen, Ueber Aussprache, etc. t. I p. 691 suiv.; Seelmann, Die Aussprache des Latein, p. 224 suiv.

2. H. Schuchardt, Vokalismus, I p. 460, part de l'idée que *ae* désigne un *e* ouvert, et c'est là-dessus que l'ordonnance des milliers d'exemples cités p. 226 à 460 est basée. Je ne peux pas dire que cette opinion me paraisse probable pour Grégoire, qui écrit *ae* aussi bien à la place de *e* long que de *e* bref, de *e* atone aussi bien que de *e* accentué, etc. Il serait téméraire de mettre en ligne une vingtaine d'exemples et fût-ce une centaine, tirés d'un seul auteur, contre des milliers, pris dans tous les âges et tous les lieux. Mais serait-il déraisonnable de croire que cet auteur justement a pu faire du signe *ae* un usage particulier ?

3. On remarquera que les meilleurs manuscrits de Grégoire donnent *ae* justement à certains mots qu'on inclinait à prononcer et à écrire par *e* dès les anciens temps; ainsi *faenum* h. F. 2, 37 p. 99, 19 et 22, sans variante (7, 14 p. 299, 27 *fenum* B2. C1). Pourtant le français foin suppose *fénum*. C'est l'italien fieno qu'annoncerait *faenum* = *fenum*.

4. Voy. Schuchardt, Vokalismus, I p. 23.

les plus importants dans chaque genre [1]. Il se peut que les éditeurs aient noté *prae* toutes les fois que les manuscrits portent l'abréviation *p̄;* dans ce cas, plusieurs témoignages deviendraient douteux, car on sait que cette abréviation est usitée déjà dans les plus anciennes écritures et que, une fois la confusion entre *e* et *ae* établie, elle signifie aussi bien *pre* que *prae*. Mais il est probable aussi que l'idée, vraie ou fausse, qu'on avait affaire à la préposition *prae*, faisait écrire *praehendo*, *praeces*, etc. [2] Dans ces deux mots, et dans quelques autres, *ae* est la règle chez Grégoire, *e* l'exception, et même une exception assez rare [3] :

praehendo et ses composés ou dérivés h. F. 5, 1 p. 191, 20 B. A2. [4] A1; 2, 33; 34 p. 96, 10; 24 B. A1; 2, 42 p. 105, 11 B. A1; comp. 9, 28 p. 383, 16 A2; 2, 9 p. 77, 15 B. A1; 2, 27 p. 89, 11 B. A1; 2, 34 p. 96, 24 B. A1; 3 praef. p. 109, 5 B. A1; 3, 3 p. 110, 22 B. A1; 3, 12 p. 118, 16 B 1. 3-5; 3, 13 p. 119, 22 B. A1; 3, 15 p. 124, 6 B. A1; etc.

praece, etc. h. F. 2, 5 p. 67, 19 B. A1; 3, 29 p. 134, 4 B. A1;

praecor et ses composés h. F. 2, 5 p. 67, 1 et 5 B. A1; 2, 7 p. 69, 3 B1. 3. 5; p. 69, 21 B. A1; 2, 31 p. 92, 7 B. A1; 2, 34 p. 98, 6 B. A1; 2, 37 p. 100, 13 B. A1; 3, 5 p. 112, 19 B. A1; 5, 18 p. 212, 12 B. A1;

De même encore *prae* est fréquent dans :

praemo [5] et ses composés [6] h. F. 2, 7 p. 68, 18 B; 2, 8 p. 72, 9 B1. 2. 3; 2, 9 p. 73, 22 B1. 3. 5 [7]; 2, 10 p. 78, 5 B; 2, 33 p. 96, 13 B1; 2, 34 p. 97, 16 B1-4; 3 praef. p. 108, 23 B1. 3-5; 5 praef. p. 190, 22 B. A1;

---

1. L'accord de tous les mss. B et A1 sur *prestetisse* h. F. 2, 24 p. 87, 6 est d'autant plus remarquable.

2. C'est peut-être pour éviter la faute commune que l'évêque Rusticus, en 445, écrivait *pref(ectus)* et *prebu(it)* aussi bien que *prece*, Le Blant, Inscr. chr. 617.

3. Dans quelques endroits, comme mart. 8 p. 493, 26; 9 p. 494, 9, c'est sans doute par erreur qu'on a imprimé *deprehendo*, *adprehensum*, etc.; les mss. 1*a*. 2 ont l'abréviation; de même 1*a* mart. 9 p. 495, 11.

4. En dehors de la syllabe *prae*, A2 n'offre pas d'exemple de *ae* pour *e*, car h. F. 9, 28 p. 383, 15 *si occultae (occulte* B) *litterae portarentur*, le copiste a sans doute pris *occultae* pour l'adjectif; et h. F. 5, 2 p. 192, 14 A2 porte *dolose* pour *dolosae* de B1. 3-5. Mais il se peut qu'il n'y ait là qu'un effet du hasard, qui n'a sauvé que si peu des fragments désignés par A2.

5. Le Blant, Inscr. chr. 486 (an 549) *praemet*.

6. Dans les composés il y a double substitution, *e* pour *i*, et *ae* pour *e*. A moins qu'on n'admette la recomposition; dans ce cas, c'est seulement *ae* pour *e* qui est affaire d'orthographe.

7. Dans Sulpicius Alexander. Mais Grégoire, en copiant ses sources — très librement, comme on peut le voir quand elles sont conservées — leur donne son orthographe, s'il ne la trouve pas déjà dans le ms. dont il se sert. Dans Orose 2, 6, 10 par exemple, les mss. L D (VIe et VIIIe siècle) portent *consumatione*, de même le ms. 1 dans stell. 3 p. 858, 11; un peu plus loin on lit *intercapidine* dans B D VIIIe siècle) et chez Grégoire; stell. 3 p. 858, 12 *uicinas* pour *sui citas* remonte aussi à un ms. tel que le modèle de B, lequel porte *uicenas*.

praetium et ses dérivés h. F. 5, 43 p. 236, 21 B. A2. A1; 3, 10 p. 117, 12; 19; 21 B. A1; 3, 15 p. 122, 22 B. A1; 3, 19 p. 129, 20 B. A1.

En revanche, dans *praesbiter*, qui est écrit ainsi h. F. 5, 46 p. 238, 22 A2. A1; 5, 21 p. 219, 2 Bb. C1, *pre* paraît être l'orthographe régulièrement attestée par les manuscrits B [1].

Parmi les désinences, c'est l'*e* des adverbes qui est le plus souvent représenté par *ae* [2] :

assiduae h. F. 2, 7 p. 69, 19 B3. 5 (*assidua* B1. 2) [3]; 2, 7 p. 70, 8 B. A1; 2, 29 p. 90, 9 B. A1; 2, 35 p. 98, 15 B. A1;

indubiae h. F. 2, 9 p. 73, 5 B. A1;

luxoriosae h. F. 2, 11 p. 79, 16 B;

occultae h. F. 2, 12 p. 80, 11 B1. 3-5. A1; 4, 46 p. 181, 12 B [4]; 5, 19 p. 216, 25 B1. 3-5 [5];

declamaturiae h. F. 2, 24 p. 87, 8 B;

deuotae h. F. 2, 34 p. 97, 25 B2-5;

amarissimae h. F. 3, 5 p. 112, 16 B. A1;

dolosae h. F. 3, 14 p. 120, 20 B. A1; 4, 16 p. 153, 13 et 154, 7 B1-4; 5, 18 p. 211, 25 B1. 3. 4;

indignae h. F. 4, 26 p. 162, 20 B1. 3-5;

durae h. F. 4, 44 p. 179, 12 B [6].

Peut-être aussi *salue* est-il considéré comme un indéclinable et assimilé aux adverbes h. F. 4, 26 p. 161, 17 *saluae* B1. 3. 4. C1.

L'*e* de l'ablatif de la cinquième déclinaison [7] est rendu par *ae* :

faciae h. F. 2, 10 p. 78, 18 B1. 2. 4;

meridiae h. F. 2, 40 p. 103, 5 B1. 2. 4. A1;

cotidiae h. F. 2, 40 p. 104, 6 B1-4;

congeriae h. F. 3, 7 p. 115, 12 B1. 3-5;

---

1. *Presbiter* h. F. 5, 46 p. 238, 21 A2; 2, 13 p. 81, 15 B. A1; 2, 41 p. 104, 14 Bc. 5. A1; 3, 18 p. 128, 18 Bc. 5. A1. Pourtant déjà en 347, dans Le Blant, Inscr. chr. 596, on lit *praesbyter*.

2. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 483 *piae;* 17 (an 601) *praecipuae* (mais *adsedue).*

3. *Assidue* A1. D4; donc, *assidua* de B1. 2 ne peut être qu'un lapsus de Bc pour *assiduae* de B. La phrase d'ailleurs ne supporte pas l'adjectif : *uxor eius anxia atque maesta assiduae basilicas adibat.* Au contraire, h. F. 3, 18 p. 129, 1 le contexte exige *assidua,* que présentent B5. A1. D4 *(assiduae* B1. 3. 4).

4. B2 porte *occultaei;* B1 *occultaehi.* Dans *Bc sans doute on lisait *occultae* avec *i* en surcharge, pour faire *occulti (stabant testes in sacrario abscultantes occulti).* M. Arndt a cru devoir mettre *hi* dans le texte, entre crochets, il est vrai. *Hi* n'offre aucun sens.

5. Comp. h. F. 1, 48 p. 56, 18 B1. 5.

6. H. F. praef. p. 31, 3 *cum nonnullae res gererentur uel rectae* (B1) *uel inprobae* (B1. 5); ce sont sans doute des adverbes; comp. 1, 32 p. 49, 23 *cum nonnulla inique gessisset.* Mais h. F. 5, 11 p. 200, 2 l'adverbe *propheticae* serait tout à fait déplacé; il faut lire avec A1 *prophetica; ae* provient d'un dédoublement de *et* qui suit.

7. Pourtant *e* n'est pas rare : h. F. 5, 1 p. 191, 19 *die* B.A2. A1; 3, 19 p. 129, 12 *meridie* Bc. 3. 5. A1.

caesariae h. F. 3, 18 p. 127, 5 B1. 3-5; 3, 29 p. 134, 1 B. A1;
planitiae h. F. 3, 19 p. 129, 10 B, et souvent ailleurs [1].

Au contraire, on trouve rarement *ae* pour *e* à l'ablatif de la troisième déclinaison [2] :

Meroliacensae h. F. 3 cap. 13 p. 107, 11 B1-4;
febrae h. F. 4, 21 p. 158, 15; 16 B1. 3-5;

ou au nominatif neutre des adjectifs :

exanimae h. F. 3, 5 p. 112, 15 B1. 3-5.

La faute est plus fréquente au vocatif de la deuxième :

sanctae h. F. 2, 5 p. 67, 20 Bc. 4. 5;
gloriosae h. F. 4, 26 p. 161, 17 Bc. 3. 4; etc.

Notons enfin *iliae* h. F. 4, 51 p. 186, 14 B2. 3. 5. A1.

Quant à *quae* pour *que*, il se lit bien rarement dans plus d'un manuscrit à la fois : h. F. 2, 3 p. 65, 10 B1 seul; etc.

Nous faisons suivre enfin les mots où *ae* pour *e* est le mieux attesté dans le radical ou dans la syllabe de redoublement [3]. Ni la quantité, ni l'accent, ni la consonne qui suit ou qui précède (si ce n'est peut-être *c*) ne paraît être pour rien dans ces erreurs. Néanmoins, ici de même que dans la suite, on a autant que possible groupé les exemples d'après les divisions généralement usitées en phonétique romane. Ce sera plus commode pour le lecteur, et l'indifférence de ces divisions n'en ressortira que mieux dans certains cas [4].

ae pour *e* bref tonique, après *c* :

caecinit h. F. 5, 43 p. 236, 14 B. A2. A1;
caecidit h. F. 3, 10 p. 117, 8 B. A1; 4, 20 p. 158, 3 B1. 3-5. A1 [5];

---

1. Dans les Miracles *ae* est plus fréquent encore : mart. 79 p. 542, 12 *congeriae;* 90 p. 548, 24 *speciae;* patr. 1, 3 p. 665, 25 *meridiae*, etc.; mart. 9 p. 494, 16 *caesarie* est presque une exception. Une grande préférence pour *ae* à l'ablatif de la 5e déclinaison s'observe aussi dans les inscriptions. Voir Le Blant, Inscr. chr. 82 *(pri)diae;* 66 (an 508); 36 (an 517); 663 (an 520); 586 A (VIIe siècle); 475; 513 *diae;* 411 (an 558) *pridiae* (ou *praediae*). Il est vrai qu'on y lit assez souvent aussi *in pacae* 458 R (an 536); 697 (an 557); 411 (an 558); 405 A (an 559); etc.; comp. 458 R *indictionae*.

2. *Narsitae* h. F. 4, 9 p. 147, 1 est trop faiblement attesté B1. 3. 4.

3. On retrouvera ici plusieurs des exemples recueillis par Lachmann, Lucrèce, p. 339.

4. On trouvera donc successivement *ae* pour *e* long et bref, tonique et atone. On a mis à part, dans chaque groupe, *ae* après *c*, en raison du traitement spécial que le français fait subir à l'*e* en pareille situation. Au contraire, ce serait trahir nos principes et porter préjudice à l'utilité que les études romanes elles-mêmes pourront retirer de cet ouvrage, que de considérer comme acquis tout ce que la grammaire romane enseigne par voie inductive sur le latin de la décadence, et de chercher à éliminer ce qui, dans les faits observés chez Grégoire, pourra se trouver en contradiction avec ces enseignements.

5. Mais h. F. 3, 14 p. 122, 3 B3. 5. C1 seuls contre B1. 2. 4. A1 ont *ae;* 4. 14 p. 152, 9 B1. 2. 4 contre B3. 5. A1; et souvent tous ou presque tous les mss. portent *cecidi;* ainsi h. F. 4, 31 p. 167, 13 tous excepté B4.

ae pour *e* bref atone après *c* :

caelebrare h. F. 9, 29 p. 383, 26 B. A2. A1 ; 2, 34 p. 97, 20 B1-3. 5. A1 ; 2, 34 p. 98, 13 B [1] ; 3, 29 p. 134, 4 Bc 3. 4. A1 ; 4, 31 p. 167, 21 B. A1 ; 5, 11 p. 200, 23 B1. 3-5. C1 ; 5, 14 p. 204, 9 Bc. 3. 4. A1 ; 5, 17 p. 207, 24 Bc. 3. 4 ;

caeciderunt h. F. 5, 15 p. 207, 3 B ;

caelerius h. F. 3, 36 p. 139, 20 B1. 3. 5. C1 ;

ae pour *e* long tonique après *c* :

caena h. F. 3, 30 p. 134. 12 B. A1 ; 4, 46 p. 181, 21 B. A1 ; 182, 2 B. A1 ; 8, 43 p. 355, 4 B. A1 ; 10, 14 p. 423, 15 B. A1 ;

caereus h. F. 3, 30 p. 134, 13 Bc. A1 ; 5, 11 p. 200, 26 B. A1 ; 8, 33 p. 348, 27 B. A1 ;

caedant h. F. 5 praef. p. 191, 11 B ;

ae pour *e* long atone après *c* :

caelare h. F. 5, 19 p. 217, 7 B. A1 ;

ae pour *e* bref tonique [2] :

paenitus h. F. 5, 44 p. 237, 22 B. A2. A1 ; 9, 35 p. 390, 16 B. A2. A1 ; 2, 37 p. 100, 11 B1. 3. 5. [3] A 1 ; 4, 14 p. 152, 9 B1. 3-5 ; 4, 46 p. 181, 13 B1. 3-5 ;

paenes h. F. 2, 40 p. 103, 10 B1-4 ;

inaedia h. F. 2, 5 p. 67, 6 B ; 4, 18 p. 155, 19 B1. 3-5. C1 ;

quaeritur h. F. 3, 7 p. 116, 7 B. A1 ;

aepulum h. F. 3, 15 p. 123, 10 B1. 3-5 ; 21 B ; 4, 27 p. 163, 14 B2. 3-5 [4] ;

aequo h. F. 5, 4 p. 196, 1 B1. 2. 3 ;

ae pour *e* bref atone [5] :

aepulari h. F. 3, 15 p. 123, 11 B. A1 ; 3, 30 p. 134, 13 B1. 2. 4. 5 ;

quaereretur h. F. 4, 28 p. 164, 6 B. 1. 2. 3. 5 ;

maedificare h. F. 4, 25 p. 160, 12 Bc. A1. D1 [6] ;

paecuniam h. F. 5, 18 p. 209, 16 B1-4 ;

ae pour *a* atone :

[*aeclesia*]h. F. 2, 27 p. 88, 12 B1-4 ; 4, 24 p. 160, 3 ; 4 ; 7 B1. 4.

---

1. Mais h. F. 2, 34 p. 98, 2 B3. 4. C1 seuls écrivent ce mot par *ae*.
2. Le Blant, Inscr. chr. 48 *braeuis* ; 483 *saeuum*.
3. *Poenitus* B2 ne signifie pas autre chose non plus.
4. Mais h. F. 3, 15 p. 125, 18 Bb. C1 seuls.
5. Le Blant, Inscr. chr. 47 (an 552) *saepulchris*.
6. Pour *in potu maedificauit* (B1. ?) les mss. portent : *in potum aedificauit* B2. C1. A1 ; *in potu aedificauit* D1 ; *in potum* (ou *potu*) *occidit* Bb. Est-ce l'épel *maedificauit* de l'archétype qui a donné lieu à la fausse séparation ; ou est-ce celle-ci qui a eu pour conséquence le changement de *edificauit* en *aedificauit*, comme cela est arrivé certainement h. F. 4, 41 p. 175, 4 dans Bb ? La première supposition me paraît plus probable, à cause de l'accord des diverses familles de mss., qui n'existe pas p. 175, 4.

C1. A1 ; 5, 3 p. 194, 2 ; 4 B1. 3. 4. C1. A1 ; 5, 4 p. 195, 14 Bc. 3. A1 ; 5, 11 p. 200, 11 Bc. 3. 4. A1 [1] ;

aelymosina, etc. h. F. 5, 19 p. 216, 3 ; 8 B. A1 ; p. 217, 3 B ;

On ne trouve régulièrement *e* pour *ae* que dans un mot grec :

heresis, *hereticus*, etc. h. F. 5, 43 p. 236, 9 B. A2. A1 ; 2, 3 p. 64, 29 et 65, 14 B. A1 ; 2, 4 p. 66, 10 B1. 2. 3. A1 ; 2, 33 p. 96, 7 B1-3. 5. A1 ; 2, 34 p. 96, 14 B1. 2. 5. A1 ; p. 97, 15 Bc. 4. 5 ; 23, 7 p. 100, 18 B. A1 ; 3 praef. p. 108, 12 B1. 2. 4. 5. A1 ; 18 B. A1 ; 23 B. A1 ; p. 109, 2 Bc. 5. A1 ; 3, 31 p. 135, 7 B. A1 ; 4, 40 p. 173, 16 B1. 3-5. A1 ; 5 cap. 43 p. 190, 4 B. A1 ; 5, 14 p. 202, 19 B. A1 [2].

Cette substitution se trouve dans quelques noms propres :

Egidius h. F. 2, 12 p. 80, 9 B ; 2, 27 p. 88, 2 B ; 3 B. A1 ; 5, 18 p. 215, 22 B. A1 ;

Egyptus h. F. 4, 40 p. 174, 3 B1. 2. A1 ; 4, 51 p. 187, 17 ; 18 B2. A1 [3].

Accidentellement enfin *e* se glisse dans différents mots [4] ;

soit dans un préfixe :

precipit h. F. 4, 26 p. 162, 6 B1. 3-5 [5] ;

soit au radical, dans la syllabe accentuée :

euum h. F. 5, 45 p. 238, 9 A2. A1 ;

deseuiens h. F. 5, 1 p. 193, 17 Bc. 3 ;

leuam h. F. 5, 18 p. 211, 6 B. A1 ;

[*tedio*] h. F. 5, 18 p. 214, 23 Bc. A1 ;

teter h. F. 4, 31 p. 167, 18 B. A1 [6] ;

[*inlesum*] h. F. 5 praef. p. 190, 24 Bc. 4. A1 ;

pene h. F. 4, 13 p. 151, 2 Bc. 4 ;

sepe h. F. 5, 3 p. 193, 24 Bc. 4. A1 ; 5, 23 p. 219, 20 Bc. 4 ;

septa h. F. 3, 13 p. 119, 19 ; 22 B. A1 ; 6, 6 p. 250, 11 B. A1 ;

---

1. H. F. 9. 35 p. 390, 4 *aeclesiis* B1. 3-5 ; *eclesiis* B2. A2.

2. H. F. 2, 31 p. 93, 16 *haeresim* B1. 4 ; *heresim* B2. 5. C1. A1 est douteux ; de même h. F. 2, 34 p. 97, 12 *haer*. B3. 4. A1, *her*. B1. 2. 5. Peut-être la constance remarquable de l'*e* dans ce mot, confirmé par la prosodie *hĕresis* Prud. *praef.* 39 ; *ham.* 64, etc. (sur Fortunat, voir à l'index de l'édition Léo) s'explique-t-elle par la transmission orale de αἵρεσις prononcé ἕρεσις.

3. Au l. I, où le nom de l'Egypte revient souvent, *E* pour *Ae* se lit à peine une ou deux fois dans A1 ; *Ae* est constant dans B1.

4. Il va sans dire que nous ne parlons ici que des mss. anciens, B et A2. A1 et D4 sont d'une époque où presque tous les *ae* deviennent *e*. Néanmoins A1 porte *ae* plus souvent encore qu'on ne pourrait le croire.

5. Ce témoignage ne suffirait pas pour établir une autre leçon. Mais *pre* est si rare dans tous les mss. qu'il n'est guère croyable que cette orthographe ait été introduite dans le même mot à la fois par B1 et Bb. Il est bien plus probable que *B portait *precipit* et que les mss. B2. C1 ont corrigé.

6. C'est par cette orthographe que s'explique la chute de la première syllabe du mot dans h. F. 2, 3 p. 66, 3, où l'archétype portait *tunc et sol ter apparuit* (B1. 3. 5. C1 ; *terre* A1 ; *iter* B2 ; *teter* D 4, évidemment par conjecture).

circumseptum h. F. 5, 18 p. 215, 9 A1. D4; *circumpertum* B, ce qui fait remonter l'*e* à l'archétype avec certitude, et peut-être plus haut; ou dans une syllabe non accentuée :

egrotare h. F. 2, 29 p. 91, 12 Bc; 5, 22 p. 219, 15 B. A1; etc [4];
equaretur h. F. 2, 31 p. 93, 6 B1. 2. 5;
erugo h. F. 5, 19 p. 216, 10 B. A1;
erumna h. F. 3, 34 p. 137, 9 B. A1 [2];
prestetisse h. F. 2, 24 p. 87, 6 B. A1;

soit aussi, mais bien rarement, toute proportion gardée, à la désinence [3] :

que h. F. 2, 27 p. 88, 18 Bc. 4; 5 praef. p. 190, 14 B. A1; 5, 18 p. 210, 19 et 211, 24 B1. 2. 4;
charte h. F. 4, 46 p. 180, 18 B;
minime h. F. 2, 8 p. 72, 4 B2. 3. 5. C1;
summe h. F. 2, 9 p. 73, 18 Bc [4];
homicide h. F. 5, 18 p. 210, 22 B. A1;
Rome h. F. 1, 27 p. 46, 21 B1. 5. C1. A1 [5].

En somme, on voit que cette confusion de *ae* et *e* [6] ne devait pas apporter un grand trouble dans les flexions. Le plus grave était l'assimilation de plusieurs cas de l'adjectif féminin et de l'adverbe. Le mal ne prend des proportions inquiétantes que par suite du rapprochement opéré simultanément, comme on va le voir, entre *e* et *i*.

---

1. Mais h. F, 3, 36 p. 138, 17 et 4, 20 p. 156, 20, *aegrotare* B.A1; 3, 36 p. 138, 19 *aegr.* B1. 3. 4. A1; *egr.* B2. 5. C1; 4, 16 p. 152, 26 *aegr.* B3. 4. C1. A1.; *egr.* B1. 2. 5. H. F. 7, 16 p. 300, 20 *egressus coepit* pour *aegre suscepit* dans BCAD prouve que déjà l'archétype portait *egre*.

2. C'est un des mots que les grammairiens romains aiment à citer comme exemples de double orthographe, par *e* ou par *ae*; voy. Brambach, Orthographie, p. 74.

3. Ce qui est justement une faute ancienne et fréquente; Le Blant, Inscr. chr. 391 (an 472); 72 (an 458); 434 (an 484); 662 (an 485); 374 A (an 488); 32 (an 492); 77 et 69 (an 493); 431 (an 528), etc., *bone;* 202 (v' siècle) *domine dulcissime Barbare*.

4. *Summi* B3. 5.

5. Dans les Miracles les meilleurs mss. ont régulièrement *pene;* souvent *leua*, p. ex. mart. 83 p. 545, 13; patr. 4, 5 p. 677, 9; conf. 35 p. 769, 30, 1*a* et 2 (d'après ma collation); *penula* patr. 4, 5 p. 677, 7; etc. Dans le ms. 1 du *de cursu stell.*, je n'ai relevé que *teda* 14 p. 862, 12; et *precepit* 15 p. 863, 1 d'après Haase; voy. page 188, note 4.

6. Je dis confusion de *ae* et *e* pour n'avoir pas à trancher la délicate question de savoir lequel des deux représente la prononciation réelle, lequel est épel inverse. Voy. là-dessus page 97 note 2. Mais la tentation même de l'épel inverse ne pouvait venir qu'à des gens dont l'oreille avait de la peine à saisir la différence entre les mots où l'on prononçait *ae* à l'époque classique et ceux où l'on disait *e*. C'est là ce qui nous intéresse surtout, c'est que les deux sons étaient bien près de s'identifier (si ce n'était déjà fait), et c'est là ce qui devait se faire sentir dans la morphologie et la syntaxe.

3° *oe*.

De même que *ae*, *oe* a cessé de bonne heure d'être diphtongue [1]. A l'époque de Grégoire, ce groupe se confond avec *e*. Cette confusion n'atteint pourtant dans l'écriture qu'un petit nombre de mots. *Proelium* est écrit correctement h. F. 5, 3 p. 193, 4; 8 B. A2; 4, 16 p. 154, 4 B. A1; *prelium* est très rare dans les manuscrits anciens [2]. Mais *coepi* et *cepi* sont quelquefois confondus. Voyez *coepit* h. F. 2, 41 p. 104, 13 B. A1; 4, 42 p. 176, 1 B1. 3-5. C1; 6, 43 p. 283, 10 Bc. 5. A1 [3]; *ceperint* stell. 33 p. 869, 7 [4].

Dans les mots grecs, *oe*, équivalent de οι, est rendu tantôt par *e* :

cenobio h. F. 4, 26 p. 163, 4 Bc. 3; *caenobio* B4. 5. A1;

tantôt par *i*, qui correspond à la prononciation de οι comme υ ou ι [5] :

phinix stell. 9 p. 860, 11; 12 p. 861, 1;

cimiterium h. F. 10, 31 p. 443, 13; conf. 72 p. 790, 17; 73 p. 791, 16;

et dans des manuscrits anciens :

tragidas h. F. 6, 46 p. 286, 13 Bc. A1;

tantôt enfin par *o* :

diocesis h. F. 2, 13 p. 81, 15 B. A1; 4, 13 p. 150, 3 B. A1; 4, 18 p. 156, 5 B. A1; 5, 5 p. 197, 35 A1. D5; etc.;

---

1. Voy. Corssen, Aussprache, etc. I p. 707 suiv.; Seelmann, Aussprache p. 226 suiv.

2. *Praeliatores* h. F. 2, 27 p. 88, 20 B5. C1. A1. représente sans doute *preliatores* (*p̄*); de même *praelium* 4, 20 p. 157, 12 B1. 3. 5. A1.

3. H. F. 7. 16 p. 300, 20 *egre suscoepit (egressus coepit* les mss.; D4 seul *cepit)*; comp. page 103, note 1. Diverses variantes h. F. 6, 40 p. 280, 10; 7, 6 p. 294, 2; 7, 22 p. 304, 1, etc. H. F. 8, 30 p. 343, 25 *coeperat* B1. 2. C1. A1; etc.

4. Dans l'édition Arndt, on trouve assez souvent écrits par *oe* les mots où il n'a été introduit que tard, par suite d'étymologies fausses ou vraies. Dans les chapitres où les mss. B anciens font défaut, on ne sera pas trop étonné de lire *foetida*, comme h. F. 2, 21 p. 84. 17; *obscoena* 9, 6 p. 362, 12; *moerore* 9, 12 p. 369, 22; 9, 41 p. 399, 24; *moesti* 6, 36 p. 277, 23; *coenosis* 6, 36 p. 277, 15; *coena* 2, 21 p. 84, 24; 5, 20 p. 218, 34; 37; 6, 36 p. 277, 5; 9, 19 p. 373, 14, etc. Mais h. F. 5, 4 p. 196, 5 c'est Bb qui porte *foetus*; 5, 11 p. 200, 8 Bb. A1 *foetidum*; 2, 9 p. 73, 18 *loetalibus* est dans B3. 5, B2 porte *laetalibus*; 1, 9 p. 38, 13 on lit *coeteris* dans B1. Si *coena* est authentique partout où on le lit dans la nouvelle édition, ce dont il est permis de douter (il peut s'être glissé par un exemplaire de l'édition Ruinart soit dans les collations, soit dans la copie livrée à l'imprimerie; il peut aussi se trouver dans les mss. et n'être pas de Grégoire), il faut y voir peut-être un épel inverse, comp. H. Schuchardt, Vokalismus II p. 293, ou bien il faut croire que la fausse étymologie donnée par Isidore *Orig.* 20, 2, 14, et bien avant lui par Plutarque, *Conuiu. quaest.* 8, 6, 5, avait fait adopter cette orthographe dans le milieu où Grégoire fit ses rudiments.

5. Voy. Haase, stell. p. 34

parochia h. F. 6, 38 p. 278, 18; 6, 39 p. 278, 29 A1. D5; 9, 40 p. 397, 19 B. A1; comp. *paruchia* mart. 77 p. 540, 2.

Le premier de ces mots était usité à Rome dès l'époque classique, et s'écrivait dès lors par *o* [1]; dans *porochia*, pour *paroecia*, qui paraît appartenir à la langue de l'Eglise seulement, la corruption est ancienne aussi [2].

Faut-il voir un épel inverse, *oe* pour *i*, dans *Agroecula*, h. F. 4, 24 p. 159, 23 B1-3. A1. D4; 5 cap. 45 p. 190, 6 A1; 5, 45 p. 238, 3 D5. A2; 8, 5 p. 329, 10 B2? Grégoire aurait-il pris un nom si commun et si visiblement latin pour un nom grec, par exemple pour le diminutif d'*Agroecius*, qu'on prononçait *Agricius* [3]? On est plus étonné encore de trouver *oe* dans *moenae* h. F. 4, 13 p. 150, 6 B1. 3. 4. C1; 6, 16 p. 259, 23 B; 10, 25 p. 437, 25 B2. C1. Ce ne peut être qu'un épel inverse; mais qu'est-ce qui a pu y donner lieu [4]? Quelque étymologie absurde, un rapprochement avec *monere* [5]?

Comme *oe* ne figure dans aucune désinence latine, les altérations de la prononciation n'ont pas eu de contre-coup en grammaire. Pour l'étymologie, *oe* peut être considéré comme *e*.

4° *e*.

De toutes les voyelles, celle qui a le plus souffert est l'*e*. Si elle n'avait reçu de fortes compensations à ses pertes par d'autres voyelles dégradées, c'est à peine si elle eût subsisté en français. L'écriture sans

---

1. Cic. *ep.* 3, 8, 4 *diocensium* d'après le Mediceus; comp. *p. Rab. Post.* 8, 22 *diogenes* (mss.) pour *diocetes* = *dioecetes*. Orelli-Henzen 2351 et *C. I. L.* II 4510 (IIe siècle) *dioceseos;* H. Schuchardt, Vokalismus II p. 299, et Sulp. Sév. *dial.* 2, 9, 6 p. 191, 19 *iocisis* le ms. V, du VIIIe siècle. Si οι a été rendu par *o* dans ce mot, ω l'a été par *oe* dans *tragoedia*.

2. Voy. Schuchardt, Vokal. II p. 299; Goelzer, Etude sur la latinité de S. Jérôme p. 214, note.

3. Voy. Brambach, lat. Orthographie, p. 207; Seelmann, Aussprache, p. 227; Le Blant, Inscr. chr. 18 *Agricia;* 685 *Agrecius*.

4. En tout cas, ce n'est pas une invention de Grégoire ou de ses scribes. On lit *moenante* aussi dans *cod. Fuld. ed.* Ranke p. 205, 25.

5. Comp. mart. cap. 95 p. 487, 3 *Armoeniam*, dans lequel on pourrait songer à voir l'influence de *moenia*. Dans *foederetur* h. F. 4, 30 p. 166, 2 Bc. 3. 4, il ne faut voir qu'une faute de copie pour *foderetur*. Il se peut qu'un *e* mis en surcharge sur *fodiretur* se soit fourvoyé. A1 porte en effet *fodiretur*. Par une étrange méprise, M. Krusch p. 938, 49 croit voir dans *foederetur* une altération de *foedaretur*. L'expression *iaculis fodere* se retrouve h. F. 5, 32 p. 224, 28. Enfin souvent *oe*, *ae*, *e* sont confondus dans l'un ou l'autre des mss. B sans qu'il y ait lieu de faire remonter la faute à l'archétype ni à l'auteur. Voy. *poenitus* h. F. 1, 30 p. 48, 14 C1; 2, 37 p. 100, 11 B2; *doemonia* 2, 10 p. 78, 12 B4; *paenis* 2, 4 p. 66, 12 B2; *fedus* 2, 19 p. 83, 16 B4; etc.; comp. page 104, notes 2 et 4. Il va sans dire que ces confusions sont beaucoup plus fréquentes dans A1 et D.

doute ne marque qu'une faible partie des transformations subies par l'*e*. Dans les livres, l'orthographe l'emportait le plus souvent sur la prononciation. Mais dans la réalité les mots devaient être bien différents de ce que nous nous figurons involontairement en attribuant aux lettres le son qu'elles avaient dans le latin classique, ou qu'elles ont en français. Si l'on y ajoute les nombreux cas où l'*i* de son côté s'était rapproché du son de l'*e* [1], il devait en résulter une confusion prodigieuse dans toutes les flexions, où ces deux voyelles tiennent une si grande place. C'est à ce point de vue surtout qu'il nous importe de constater combien l'altération des deux voyelles paraît grande en général dans la langue de Grégoire.

e long.

e long est remplacé par *i* très fréquemment et, à ce qu'il semble à première vue, en toute sorte de situations [2].

e long, tonique et libre est rendu par *i*

dans plusieurs mots grecs :

diocisis h. F. 4, 13 p. 150, 3 B1-4; 4, 18 p. 156, 5 B1-4;
baptistirio h. F. 5, 11 p. 200, 24 B1-4;
monastirio h. F. 4, 26 p. 162, 22 B1-4 [3];
comiten h. F. 4, 31 p. 167, 19 B;
Narsiti h. F. 3, 32 p. 136, 15; 5, 19 p. 217, 2 B. A1;

dans le préfixe *de* [4] :

---

1. Sur la nature de ce rapprochement, voir Schuchardt, Vokalismus, t. I p. 464.

2. A2 a souvent *i* pour *e* long tonique : h. F. 5, 43 p. 236, 8 *ueneritur;* 5, 44 p. 237, 1 *nominitur;* p. 237, 6 *reliquirunt;* 5 45, p. 238, 8 *quadragisimo;* p. 238, 9 *octogisimo;* 5, 46 p. 238, 15 *petibant;* p. 238, 16 *intendibat;* p. 238, 19 et 21 *ordinaritur* et *substitueritur;* 9, 30 p. 385, 13 *habimus;* 9, 35 p. 390, 4 *monastiriis;* 5, 46 p. 238, 14 *distruit*. Dans les mss. récents, *i* a subsisté quelquefois grâce à un malentendu. Ainsi *uirum* = *uerum* n'a rien de surprenant h. F. 1, 10 p. 39, 24. Mais mart. 41 p. 516, 20 *pro testimonio uiri* aurait été certainement corrigé dans un des quatre mss, si les copistes n'avaient pris *uiri* pour le génitif de *uir*.

3. Très souvent ce mot est écrit par *i* ou par *y* dans une partie des mss. B; *monasterium* sans variante, comme h. F. 5, 14 p. 201, 17 est rare. J'en conclurais que le ms. *B portait ordinairement *monastirium*. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 615 *monastirii*.

4. On sera frappé ici et dans les listes suivantes de la fréquence de *di* pour *de*, et l'on voudra peut-être en faire un cas spécial, un cas de confusion de préfixes plutôt que de sons. Mais d'où viendrait la confusion des préfixes, si ce n'est de la confusion des sons, autrement dit, de la prononciation de *de* comme *di?* Il est plus que probable que *e* se rapprochait de *i* n'importe où aussi régulièrement que dans ce préfixe. Seulement l'écriture rend ce dernier son dans cette syllabe plus souvent qu'ailleurs, parce que, connaissant les deux préfixes au son pareil et au sens rapproché, on avait plus de peine à observer la bonne orthographe; voy. Bücheler, Rh. Mus. XIII p. 598 suiv. Il y a vraiment confusion des préfixes, occasionnée par l'homophonie, dans quelques-uns des exemples cités ci-dessus et dans h. F. 2, 31 p. 92, 16 *balsama difunduntur* pour *diffunduntur;* mart. 80 p. 542, 29 *diffinitio*

dirigit h. F. 5, 2 p. 192, 5 B. A2. A1; p. 192, 11 Bc. 4, 5. A2. A1; 3, 2 p. 110, 10 B. A1; 3, 31 p. 135, 17 B. A1; 5, 14 p. 202, 20 B. A1; etc. [1];
diuia h. F. 4, 42 p. 175, 20 B; 4, 44 p. 179, 7 B1. 3-5. C1. A1;
diruit h. F. 5 praef. p. 190, 19 B. A1;
dans des désinences de verbes :
recensire h. F. 5, 44 p. 237, 19 Bc. 5. A1;
retenire h. F. 5, 35 p. 390, 14 B2. A2; p. 390, 16 B1. 2. A2;
silire h. F. 2, 7 p. 70, 12 B;
adimplire h. F. 3, 7 p. 115, 2 B1. 2. A1;
inminire h. F. 2, 9 p. 76, 9 B1. 2. 5 [2];
deberimus h. F. 5, 18 p. 209, 21 B1-3;
uiderimus h. F. 2, 35 p. 98, 16 Bb. A1;
digerimus h. F. 2, 9 p. 77, 6 B1. 2. 5. C1. A1 [3];
auferimus h. F. 3, 31 p. 135, 19 B1. 3. 5. A1;
exercimini h. F. 5 praef. p. 190, 21 Bc. 4. 5;
adhibite h. F. 5, 18 p. 210, 10 B;
conferritur h. F. 3, 7 p. 114, 15 B1. 2. 3;
detenitur h. F. 3, 15 p. 124, 8 B1. 2. 3;
uereritur h. F. 2, 20 p. 84, 7 B1. 2. A1;
caribit h. F. 2, 6 p. 68, 12 B1. 2. 3;
obtenibis h. F. 3, 6 p. 113, 11 B1. 2. 4;
imminibat h. F. 5, 3 p. 193, 22 B1-4;
dans des radicaux de verbes :
eximit h. F. 2, 24 p. 86, 35 B;
perimerat h. F. 3, 36 p. 139, 8 Bc. 3. 5. A1;
insiderat h. F. 9, 30 p. 384, 15 B2. A2. A1;
ficerat h. F. 3, 13 p. 120, 7 B1. 2. 3;
proficit h. F. 3, 33 p. 136, 22 B1. 3-5. A1;
efficerent (pour *effecerint*) h. F. 2, 12 p. 80, 7 B. A1;
dissimenat h. F. 3, 4 p. 111, 10 B1. 2. 5;
après c :
concidere h. F. 2, 27 p. 88, 22 B1. 2. 4;
excidens h. F. 2, 25 p. 87, 9 B1. 2. 4;
excipi h. F. 5, 18 p. 213, 17 B;

---

pour *definitio*; enfin, du moins d'après B1. 2, h. F. 5, 43 p 235, 10 *discernetis* pour *decernitis*. Mais cette confusion ne nous intéresse ici que par le jour qu'elle jette sur la prononciation de *de* comme *di*. Remarquons à cette occasion que Grégoire paraît avoir écrit toujours *disrumpere*, car *dirupto* h. F. 4, 28 p. 164, 12 n'est que dans B1. 2 (4?); *diruptis* mart. 72 p. 537, 1 que dans 1*a* (d'après ma collation). H. F. 2, 34 p. 98, 4 *disrupta* est déjà dans Avit, *homil.* 6 p. 110, 1, dont Grégoire reproduit le récit.

1. *Derigere* ne se rencontre que très exceptionnellement.

2. H. F. 3, 18 p. 127, 21 *uidire* B3; *audire* Bc.

3. On pourrait voir dans *digerimus* un présent employé pour le futur. Cependant comp. h. F. 5, 3 p. 194, 24 *quod in posterum degesturi sumus*.

accipi h. F. 3, 23 p. 131, 7 B2-5. A1;
praecipit h. F. 3, 24 p. 132, 5 B; 5, 22 p. 219, 13 B;
recipit h. F. 3, 6 p. 114, 9 B1. 3-5. A1; 3, 16 p. 126, 5 B1. 3-5; 4. 18 p. 156, 12 et 164, 16 B1. 4. 5;
acciperam h. F. 5, 18 p. 213, 14 B 2. 3. 4. C1. A1;
praeciperat h. F. 2, 7 p. 69, 3 B1. 3. 5. C1; 5, 1 p. 192, 1 B; 5, 3 p. 194, 15 B;
exciperat h. F. 3, 23 p. 131, 5 B2-5;
acciperat h. F. 3, 31 p. 135, 13 B2-5. C1;
conciperat h. F. 4, 39 p. 173, 2 Bc. 3. 4. A1;
reciperant h. F. 2, 9 p. 73, 10 B;
praeciperint h. F. 5, 18 p. 211, 24 B2. 3-5. A1;
dans des suffixes nominaux :
oliuita h. F. 2, 32 p. 95, 9 B1-4; 4, 42 p. 177, 8 B1-3;
uinita h. F. 4, 42 p. 177, 8 B;
nigridinem h. F. 5, 23 p. 219, 20 B;
ueninum h. F. 3, 31 p. 135, 4; 3, 33 p. 137, 7 B1-3; 4, 41 p. 175, 4 B; 4, 51 p. 186, 17 B1. 2. A1. D4 [1];
centinum h. F. 3, 13 p. 119, 16 B2-5;
Rutinam h. F. 2, 37 p. 102, 2; 3, 2 p. 110, 2 B [2];
crudiliter h. F. 3, 18 p. 128, 2; 4, 51 p. 187, 2 B1-4; 4, 18 p. 156, 11 B;
dans des radicaux de noms :
ribus h. F. 5, 3 p. 194, 23 B1. 3-5. A1;
infilex h. F. 2, 3 p. 66, 2 B;
strinuum h. F. 5, 19 p. 216, 3 Bc. 3;
anilitum [3] *(= anhelitum)* h. F. 3, 28 p. 133, 14 B;
niminem h. F. 2, 7 p. 69, 5 B1. 3; 5, 14 p. 205, 1 B1. 3-5. C1;
sidecem h. F. 4, 46 p. 181, 11 Bc. 5;
devant *c* :
primicirius h. F. 2, 37 p. 100, 6 B [4];
e long, atone et libre est rendu par *i* [5]
dans les préfixes *de* et *se* [6] :
direxit h. F. 5, 3 p. 193, 2 B. A2. A1 [7]; 5, 14 p. 201, 18 B. A1;
dificere h. F. 2, 33 p. 95, 19 B1-4;

---

1. *Vino* A1, D4. H. F. 4, 31 p. 168, 7 et ailleurs *uenenum* sans variante.
2. Le Blant, Inscr. chr. 17 (an 601) *eginis*.
3. Peut-être *anillitum*; voir plus bas.
4. Le Blant, Inscr. chr. 667 A *primicirius scolae lectorum*.
5. Sur ce point aussi A2 offre des exemples que n'ont pas les mss. B. Voy. h. F. 5, 44 p. 237, 12 *habiretur*; p. 237, 20 *tenibantur*; 9, 28 p. 383, 17 *infilicissime*.
6. Le Blant, Inscr. chr. 257 *didicauit*; 458 R *diposisio*;
7. *Dirigit* A2. A1. D. Mais le parfait après *adgrediuntur* p. 192, 20 est confirmé par *inualuit* p. 193, 4 après *praeparantur*, et de pareils changements de temps ne sont pas rares.

diriguit h. F. 2, 37 p. 101, 4 Bc. 5. A1 ;
dileuit h. F. 4, 31 p. 167, 1 B1. 3. 4; p. 167, 3 B1. 2 ;
diliciis h. F. 3, 15 p. 123, 11 B; 5 praef. p. 190, 26 B; 5, 18 p. 212, 4 Bc. 3. 4 ;
dimissis h. F. 4, 4 p. 144. 11 B2. 3. 4. A1 ;
dilapsum h. F. 4, 40 p. 173, 17 B;
diliberas h. F. 2, 32 p. 95, 8 B1-4 ;
diuersabantur h. F. 2, 9 p. 74, 7 B. A1 ;
siducti h. F. 4, 42 p. 177, 15 B ;
dans une désinence de verbe :
permittibatur h. F. 9, 37 p. 390, 24 B1. A2 ;
dans des radicaux de verbes :
redigisset h. F. 4, 9 p. 147, 1 B1. 3-5. A1 ;
interficerunt h. F. 5, 18 p. 215, 20 Bc. 3. 4 ;
adficerunt h. F. 5, 18 p. 215, 21 B;
deliniret h. F. 3, 7 p. 116, 5 Bb. C1. A1 ;
concatinati h. F. 3, 37 p. 139, 23 B. A1. D4 ;
dans des noms :
quadraginaria h. F. 4, 51 p. 187, 12 B;
supplimentum h. F. 2, 42 p. 105, 9 B1. 2. 5 ;
simeuiuo h. F. 4, 18 p. 155, 20 B. A1 ;
Vindimialis h. F. 2, 3 p. 64, 23 et 65, 20 B;
crudilitate h. F. 3, 10 p. 117, 8 B1-4 ;
infiliciter h. F. 5, 18 p. 215, 18 B1. 2. 4 [1] ;
Aurilianis h. F. 2, 7 p. 68, 18 B. A1 ; 3, 6 p. 113, 6 B; p. 113, 18 B. A1 ; 3, 19 p. 130, 1 B; 4, 22 p. 159, 6 B; 4, 25 p. 160, 11 B; etc. ;
uirissimum h. F. 4, 40 p. 173, 20 Bc. 4 ;
devant *c* :
acciperunt h. F. 3, 15 p. 122, 8 Bc. 3. 4;
decipisti h. F. 3, 14 p. 122, 2 B1. 3-5 ;
praecipisti h. F. 5, 18 p. 213, 8 B;
praecidentibus h. F. 2, 33 p. 96, 2 B; 5, 4 p. 196, 1 B;
racimorum h. F. 4, 9 p. 147, 4 B. A1 [2];
e long, tonique et entravé est rendu par *i* [3]
dans le préfixe *de* :

---

1. Le Blant, Inscr. chr. 48 *filcissimi*.

2. Il n'y a peut-être aucun exemple bien certain de *i* pour *e* long final; cependant h. F. 4, 44 p. 179, 3 on lit dans l'édition Arndt : *sed cum Eseram fluuium exercitus laboriose transiret, nutu dei animal amnem ingreditur, uadum ostendit; et sic populus liber in ulteriorem ripam egreditur*. Le mot *liber*, fourni par Bb, manque dans A1. D4; C1 donne *libere*, B1. 2 *liberi*. *Liber* ne se comprend guère; *libere* peut signifier : sans être plus longtemps empêché. Mais si cet adverbe était dans *B, il y était peut-être écrit par *i*, comme dans B1. 2; on s'expliquerait d'autant plus facilement la chute de cette lettre finale dans Bb devant *in*.

3. Déjà en 347, Le Blant, Inscr. chr. 596 *recissit*.

distrui h. F. 2, 3 p. 65, 10 B;
dissecas h. F. 2, 32 p. 95, 9 B1. 3. 5. A1 [1];
distinat h. F. 3, 6 p. 113, 9 Bc. 3. 4; 3, 11 p. 118, 1 B1-4; 4, 42 p. 176, 18 Bc. 3. 4. A1; 4, 49 p. 184, 9; 5, 18 p. 215, 10 Bc. 3. 4.
distitit h. F. 3, 14 p. 122, 5 B; 4, 42 p. 176, 11 B;
dans des verbes inchoatifs [2] :
pauiscis h. F. 2, 34 p. 96, 24 B;
efferuiscere h. F. 4, 14 p. 151, 8 B;
tepiscit h. F. 4, 40 p 174, 14 B;
tepiscere h. F. 5, 43 p. 236, 20 B1-4. A2;
obstupiscimus h. F. 4, 48 p. 183, 11 B;
criscunt h. F. 2, 41 p. 104, 16 B1-4;
exardiscens h. F. 5, 18 p. 210, 11 Bc. 4;
dans quelques radicaux de verbes :
[*collictō*] h. F. 2, 9 p. 75, 1 B1. 2. 3; 4, 26 p. 163, 3 B1. 3-5. A1 [3];
[*relictō*] h. F. 5, 46 p. 238, 27 A2. A1;
dilictis h. F. 2, 34 p. 96, 20 B1-4;
derictum h. F. 4, 14 p. 152, 3 B1. 2. 4. 5;
dirixit h. F. 3, 32 p. 136, 7; 14 B1. 3-5;
dans un nom [4] :
signes h. F. 5, 14 p. 204, 19 B1. 3-5. C1; comp. 2, 29 p. 91, 5 B1. 2. 4;
e long, atone et entravé est rendu par *i*
dans le préfixe *de* :
discendit h. F. 3, 13 p. 119, 14 B; p. 120, 3 B. A1 [5],
discensum h. F. 5, 21 p. 219, 8 B. A1;
distinare h. F. 2, 3 p. 65, 17 B; 2, 8 p. 72, 7 B;
dispicio h. F. 2, 8 p. 71, 10 B; 2, 33 p. 95, 17 B; 3, 4 p. 111, 20 B. A1; 3, 6 p. 113, 14 B. A1; 3, 11 p. 118, 3 B; 4, 46 p. 180, 11 B; etc.;
distituo h. F. 2, 9 p. 73, 9 B. A1; 3, 34 p. 137, 11 B [6];

---

1. Comp. *desecasti*, h. F. 5, 18 p. 213, 13 B. A1.
2. Comp. h. F. 7, 1 p. 290, 8 *malis robiscentibus* = *rubescentibus*; etc. Le Blant, Inscr. chr. 373 A *criscit*; 38; 63; 67; 68; 482; 565 *quiiscet*, *requiiscit*, etc. Le fait qu'on avait, étymologiquement, des verbes en *ē-sco*, *ĕ-sco*, *ĭ-sco* et *ī-sco*, a donné lieu de très bonne heure à des confusions, dont M. Sittl, Archiv f. lat. lex. I p. 489, fait bon marché, mais qui offrent de grandes difficultés à des juges plus prudents; voy. entre autres Haase, stell. p. 32. On n'a choisi ici que des mots où *e* est étymologiquement et diplomatiquement sûr pour l'époque classique.
3. Le Blant, Inscr. chr. 373 A *prelictus*.
4. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 373 A *rigno*; 567 *rig(ni)*. Comp. aussi 391 (an 472) *Fisto*.
5. De là les confusions fréquentes entre *discedere* et *descendere*: h. F. 4, 13 p. 150, 8; 5, 14 p. 204, 8; 5, 18 p. 213, 1; 6, 4 p. 246, 25 B2; 7, 38 p. 318, 8; 18; mart. 78 p. 541, 25, etc.
6. Le Blant, Inscr. chr. 257 *distitutus*.

distruxerat h. F. 4, 51 p. 187, 7 ; 5 praef. p. 191, 6 B ;
distructam h. F. 5, 11 p. 200, 12 B ;
disponsauit h. F. 3 cap. 20 p. 107, 18 B ; 3, 20 p. 130, 4 B ; 3, 27 p. 132, 15 B1. 3-5. A1 ; 4, 38 p. 172, 5 B. A1 ; 4, 46 p. 180, 17 ; 20 ; p. 181, 3 B. A1 ; etc. ;
dissistite h. F. 4, 14 p. 151, 18 B1. 2. 3 [1] ;
dissolationem h. F. 4, 16 p. 154, 19 B1. 3. 5. C1 ; 4, 51 p. 187, 19 B1. 2. 3. 5 ;
dans un verbe inchoatif :
inualiscente h. F. 2, 24 p. 86, 31 B ;
dans un radical, en supposant que l'*e* en soit long :
dilixisse h. F. 5, 3 p. 193, 24 B1-4.

Il reste à parler d'un certain nombre de cas qui, pour différentes raisons, ne rentrent pas avec certitude dans l'une des rubriques précédentes. Ce sont les désinences en *ēs ;* la syllabe *-ens-*, et enfin quelques mots isolés

Dans les désinences en *ēs,* il est probable que, avant même de se rapprocher de l'*i*, *e* avait perdu sa quantité. Peut-être aussi les deux phénomènes furent-ils simultanés. En tout cas, il y a lieu de croire que *is* pour *es* était une syllabe brève. Cette abréviation est dans l'analogie générale de la langue ; elle est aussi attestée par l'usage de poètes tels que Fortunat [2] Les exemples de *is* pour *es* sont assez nombreux. Il y a des mots grecs, où l'*i* n'a rien de surprenant ; des nominatifs singuliers, qui ont au moins des analogies en latin classique ; des accusatifs pluriels ; des nominatifs pluriels ; enfin des verbes à la seconde personne.
Iohannis h. F. 2, 8 p. 71, 11 B1. 3. 5 ;
Narsis h. F. 3, 32 p. 136, 14 B. A1 ; 5, 19 p. 216, 23 Bc. 5. A1 ;
plastis h. F. 2, 10 p. 78, 21 Bc. 5. A1 ;
famis h. F. 2, 24 p. 86, 28 B. A1 ; 3, 14 p. 121, 12 B. A1 ;
caedis h. F. 3, 7 p. 115, 12 B2-5. C1 ;
sedis h. F. 4, 26 p. 161, 17 Bc. 3. 5. A1 ;
aequalis h. F. 2, 34 p. 96, 15 B1-4. A1 ;
infidelis h. F. 3, 11 p. 118, 4 B1-4 ;
ciuitatis h. F. 4 cap. 47 p. 142, 1 B ;
segetis h. F. 4, 42 p. 177, 7 B1-4. A1 ;
regis h. F. 4, 38 p. 172, 6 ; 4, 47 p. 182, 17 Bc. 3. 4 ;
mortis h. F. 2, 9 p. 73, 19 B. A1 ;
nauis h. F. 3, 3 p. 110, 21 B1-4 ;
hostis h. F. 3, 13 p. 119, 5 B1-4 ;

---

1. Mais p. 152, 2 deux fois *desistite* sans variante.
2. Voyez dans l'index de l'édition Léo, sous *-es terminatio correpta*, des fins de vers telles que *fames accidit, fruges abundat, redderes esse, iussisses abire*, etc. Pour les désinences verbales il y a régulièrement la variante *is*, et plusieurs fois dans les meilleurs mss.

[*testis*] h. F. 5, 18 p. 209, 20 B1-3;
dantis h. F. 3, 4 p. 111, 16 B1. 2. 4;
abstinentis h. F. 3, 29 p. 133, 20 B. A1 [1];
hebetis h. F. 5, 14 p. 204, 20 B1-4;
ciuitatis h. F. 4, 40 p. 174, 4 Bc. 3. 4 [2];
legionis h. F. 2, 9 p. 74, 2 B;
regis h. F. 2, 42 p. 105, 22 B; 3, 7 p. 115, 20 B1-4;
pauperis h. F. 4, 42 p. 177, 1 6 B1-4;
proceris h. F. 5, 17 p. 208, 15 Bc. 4;
praeualis h. F. 2, 32 p. 95, 10 B;
resedis h. F. 3, 14 p. 121, 11 B2. 3. 5. A1;
acommodis h. F. 3, 2 p. 110, 8 B;
accedis h. F. 9, 28 p. 383, 20 B2. A2. A1 [3];
permitteris h. F. 2, 42 p. 105, 14 B1. 2. A1;
crederis h. F. 5, 43 p. 236, 16 B2. 3-5. C1. A2. A1.

Il n'est pas parfaitement sûr que Grégoire ait écrit souvent *-ins-* pour *-ens-* [4]. Cette orthographe est presque régulièrement observée dans le manuscrit 1*a* des Miracles [5]; elle est assez fréquente dans d'autres manuscrits du second âge (IXe-XIe siècle), dans A1 et dans certains manuscrits de S. André; et même D4 en offre des exemples. Il est rare au contraire que plusieurs manuscrits B, et surtout Bc. B3. 4 soient d'accord pour la présenter [6]. D'où il semble résulter qu'elle a été introduite dans les manuscrits plus souvent qu'elle n'en a été chassée par les correcteurs. Elle remonte cependant à l'archétype dans un certain nombre de cas, dont voici les plus indubitables :

Albiginsem h. F. 2, 3 p. 65, 18 B1. 2. 3;
Vogladinse h. F. 2, 43 p. 106, 10 B2. 3. 4. A1;
Pectauinsem h. F. 4, 16 p. 153, 4 Bc. 3. 4;
Aquinsibus h. F. 4, 44 p. 178, 23 Bc. 3. 4. A1;
minse h. F. 2, 19 p. 83, 16 B1. 2. 4;

---

1. Ces mss. portent et M. Arndt écrit : *induti ciliciis, abstinentia cibis* Mais déjà D4, puis les éditions, ont cette émendation évidente : *abstinentes a cibis*. La faute cependant prouve qu'il y avait *abstinentis* dans l'archétype.

2. H. F. 5, 43 p. 236, 17 *iniquitatis* B2. C1. A1. 2.

3. C'est bien le futur, et non le présent, comme le prouve *morieris*. Si toutefois présent et futur, dans des cas de ce genre, étaient deux choses distinctes aux yeux de Grégoire.

4. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 458 T *sinsit;* 373 A; 376; 377 et 380 *passiins* = *patiens;* 377 *cluins, cleminx, potins;* 667 A (an 551) *Lugduninsi;* 12; 388 A; 474 A; 566; 683 *minses* ou *minsis;* mais 449 (an 573) et 690 (an 578) *mensis*.

5. Particulièrement dans les adjectifs dérivés de noms de lieux, mais aussi *imminsa* conf. 14 p. 756, 10, etc.

6. Au contraire B. A2 s'accordent sur *-ens-* dans h. F. 5. 44 p. 237, 18 *Albigense;* de même B. A1 très souvent, par exemple h. F. 2, 37 p. 101, 11; 16; p. 102, 1; 4; 3, 5 p. 112, 1; 19; 3, 6 p. 113, 21; 3, 7 p. 115, 18; 3, 15 p. 125, 5; 4, 16 p. 155, 4; 4, 17 p. 155, 12; 4, 18 p. 156, 4; etc.

quinquaginsimo h. F. 4, 21 p. 158, 9; 14 B1-4 [1];
inminsa h. F. 4, 27 p. 163, 14 B1-2 [2].

H. F. 5, 4 p. 196, 4 on lit *anillus* pour *anhelus* (B1. A1 ; *nullus* B2. 3-5) [3]. Dans *anhelus* l'*e* long se trouve en syllabe ouverte; il devient *i*, comme d'autres *e* en pareille position; après quoi l'*l* est doublée par une erreur purement graphique. *Stilla* pour *stella* est fortement attesté h. F. 4, 31 p. 167, 19 B1. 2. 5; 5, 23 p. 219, 17 Bc. 3; p. 219, 18 Bc. 3. 5 [4]; mais il est probable que la double *l* ne se sentait pas, ce qui se comprend bien si la longueur de l'*e*, ou en d'autres termes sa valeur d'*e* fermé, s'était conservée [5]; et alors cet *e* se trouvait en syllabe ouverte. Dans le verbe *uendere* enfin, qui est écrit *uinditum* h. F. 3, 15 p. 122, 23 B1-4 [6], la forme complète *uenum dare* [7] et le mot *uenire* ont pu conserver assez longtemps le souvenir de l'étymologie pour que l'*e* ait toujours gardé la prononciation qu'il devait avoir dans *uenum* [8].

On voit que la situation de l'*e* long (ou fermé) n'est point si indifférente qu'il pourrait le sembler à première vue. C'est *e* libre, tonique ou atone, qui est rendu par *i* bien plus souvent que *e* entravé; pour ce dernier, la substitution de l'*i* se borne, en somme, au préfixe *de* et aux verbes inchoatifs, où il peut y avoir confusion réelle, aux désinences et à la syllabe *-ens-*, enfin à quelques syllabes où *e* est suivi de gutturales.

e bref.

[*e* bref est souvent rendu par *i*, moins souvent que *e* long] mais trop souvent encore pour qu'on puisse avec vraisemblance admettre que tous ces *i* aient été écrits pour éviter la faute qui consistait à mettre *e* pour *i*. Il faut bien croire que, dans certaines conditions, *e* bref aussi

1. Comp. *uicissime* h. F. 2, 20 p. 84 B1. 2. 5; 3, 2 p. 110, 1 B1-4; 2, 23 p. 131, 16 B1. 2. 3. 5 A1.

2. En comparant *consinsisset* h. F. 5, 18 p. 210, 23 B1. 2 et *consinserint* p. 212, 17 B2. 3. 4, on sera porté à croire que ce mot aussi était quelquefois écrit par *i* dans l'archétype.

3. Comp. h. F. 9, 12 p. 369, 5 *annillus* B2; *nullus* D5; 9, 39 p. 396, 18 *anillae* B1. 2. A1; *anhellae* D5. Peut-être faut-il lire aussi *anillitum* h. F. 3, 28 p. 133, 14 : *anillium* B1. C1; *anilium* B2; *a nullo* Bb; *anelitus* A1; *annilitus* les *Gesta Francorum*. Comp. encore h. F. 5, 34 p. 227, 20.

4. De même h. F. 2, 29 p. 90, 18 B1. 2 *(stilis)*; 5, 41 p. 233, 18 Bc. 3. 4; mais toujours par *e* dans le *de stellarum cursu*.

5. D'après A. Marx, Hülfsbüchlein p. 65, *stella* aurait l'*e* bref; mais il objecte lui-même le français étoile; il aurait dû ajouter *stélio* (et en outre, observe M. L. Havet, l'étymologie **stér*, et la transcription Στηλατε c'est-à-dire *Stellatina*, *Ephem. epigr.* IV p. 214, 12) et conclure à *stélla*.

6. Comp. Schuchardt, Vokalismus I p. 343.

7. H. F. 6, 39 p. 278, 24 *uenumdare*.

8. Voy. G. Grœber, Archiv f. lat. lex. VI p. 139.

prenait le son de l'*i*. Cela ne fait pas de difficulté d'abord dans les cas où *e* se trouve placé devant une autre voyelle [1], comme dans

lentiamina h. F. 2, 5 p. 67, 13 B1. 3-5 ; 3, 36 p. 139, 16 B1. 2. 5 ;
lancia h. F. 3, 10 p. 117, 15 B1-4 ; 4, 44 p. 179, 6 Bc. 3. 4 ;
cunios h. F. 4, 42 p. 176, 19 B1-4 ;
iniunt h. F. 4, 30 p. 166, 1 B1. C1. A1. D4 [2] ;
pollicior h. F. 5, 17 p. 208, 15 B. A1 ; 5, 18 p. 212, 17 B.

Mais cela se comprend aussi quand *ĕ* se trouve à la fin d'un mot, parce que là aussi l'*e* ouvert, si on le suppose prononcé très vite, réduit à un minimum de sonorité, devient assez difficile à distinguer, à l'ouïe, d'un *i* également raccourci. On peut donc considérer *i* dans ces cas comme indiquant un son intermédiaire entre *e* et *i* [3]. En voici des exemples [4] :

ipsi h. F. 2, 8 p. 71, 14 B ;
illi h. F. 5, 44 p. 237, 17 B1. A2 ;
omni h. F. 4, 14 p. 151, 20 ; 5, 14 p. 203, 23 B ;
simili h. F. 4, 31 p. 167, 26 B2. 3. 4 ;
ciui h. F. 4, 46 p. 180, 16 B ;
ciuili h. F. 4, 47 p. 182, 19 Bc. 4 ;
tempori h. F. 5, 14 p. 203, 19 B1. 2. 4 ;
pontifeci h. F. 2, 31 p. 92, 19 B ;
regi h. F. 5, 25 p. 220, 11 B ;
duci h. F. 5, 25 p. 220, 12 B ;
custodi h. F. 5, 11 p. 200, 18 B [5] ;
dirigi h. F. 2, 40 p. 103, 10 B [6].

La même explication peut s'étendre à l'un des cas les plus fréquents de substitution de l'*i* à *ĕ* ; c'est celle qui se fait dans la désinence verbale *et* [7] :

---

1. Voy. H. Schuchardt, Vokalismus I p. 470 ; Le Blant, Inscr. chr. 540 A a même *criaturam*.

2. *Inhiunt* A1. De ces quatre mss., B1 est le seul vraiment ancien. Si le témoignage des autres vaut quelque chose, c'est par leur accord. En effet, on hésite à n'y voir qu'une rencontre fortuite quand on sait combien les leçons de cette espèce sont peu communes dans C1. A1. D4.

3. En résumé donc, les désinences *ĕ*, *ĕ*, *ae* sont rendues : *ĕ* par *e* ou *ae* ; *ĕ* par *e* ou *i* ; *ae* par *ae* ou *e* (rare) ou *i* (très rare).

4. Le Blant, Inscr. chr. 37 *quinqui*.

5. H. F. 6, 40 p. 279, 16 *patri* Bc (*patre* pour *patrem*) ; de même 7, 1 p. 291, 1 *me peccatori*.

6. *Dirigite uos* B ; *dirige tuos* A1. D4 ; le sens exige évidemment *dirigi* ou *dirige tuos*.

7. Le Blant, Inscr. chr. 353 ; 422 A ; 543 ; 624 *iacit* ; 512 *resplendit* ; 462 ; 564 *tenit*. Devant *r*, *i* pour *e* (comme 503, an 494, *pandire* ; 438 A, an 579, *gemire*) ne paraît pas suffisamment attesté chez Grégoire. Mais c'est une faute fréquente dans certains mss., particulièrement A2 ; *reddidirat*, *discribiritur*, h. F. 9, 30 p. 384, 13 et 385, 21 ; etc.

adiacit h. F. 2, 9 p. 77, 13 B; 4, 42 p. 175, 18 B2. 3-5; 4, 44 p. 178, 22 B 2-5;
uellit h. F. 2, 11 p. 79, 18 B [1];
facerit h. F. 2, 25 p. 87, 13 B1. 2. 4;
dicerit h. F. 2, 30 p. 91, 28 B1. 2. 4;
neglegerit h. F. 2, 31 p. 92, 9 B1. 2. 4;
oportit h. F. 2, 32 p. 94, 18 B;
degiscerit h. F. 2, 34 p. 98, 4 Bc. 4;
uiderit h. F. 2, 35 p. 98, 14 B1-4;
possit h. F. 2, 37 p. 100, 13 B. A1; 4, 9 p. 146, 27 B1. 3-5. A1; 9, 28 p. 383, 13 B2. A2. A1; 4, 13 p. 149, 34 B. A1; 4, 14 p. 152, 10 B. A1; 4, 16 p. 154, 16 et 4, 41 p. 175, 3 Bc. 3. 5. A1; 4, 49 p. 185, 2 B. A1; 5, 14 p. 205, 12 B. A1;
conruerit h. F. 3, 33 p. 137, 7 B1. 2. 4; 4, 49 p. 184, 17 Bc. 4;
praesumerit h. F. 4, 18 p. 155, 17 Bc. 3. 4;
deflessit h. F. 4, 28 p. 164, 15 B1. 2. 4;
peragerit h. F. 4, 39 p. 173, 8 Bc. 3. 4;
congererit h. F. 4, 40 p. 173, 16 Bc. A1;
mouit h. F. 4, 42 p. 175, 19 B;
commouit h. F. 4, 49 p. 184, 6; 5, 14 p. 202, 20 B;
remouit h. F. 5, 14 p. 206, 5 B1. C1. A1. D4 [2];
absorberit h. F. 4, 46 p. 182, 10 Bc. 4;
haberit h. F. 4, 47 p. 182, 19 B1-4;
taedit h. F. 5 praef. p. 190, 14 B;
receperit h. F. 5, 14 p. 205, 7 B;
euenerit h. F. 5, 14 p. 205, 12 B1. 3-5. C1;
praestit h. F. 5, 18 p. 211, 18 Bc. A1;
possidit h. F. 5, 43 p. 236, 15 B. A2. A1 [3];
decit h. F. 9, 37 p. 391, 26 B. A2 [4].

Au contraire *int* pour *ent* est si rare [5], qu'il y a tout lieu d'y voir un fait de morphologie [6], si ce n'est même de syntaxe, plutôt que de phonétique. *Possint* h. F. 2, 5 p. 67, 21 B1. 3. 5. A1; 3, 36 p. 139, 9 B. A1 est peut-être le seul exemple dans les livres I à VI. Reste, en fait de désinences, *im* = *em*. Mais *saltim*, qu'on trouve h. F. 2, 6 p. 68, 11 B. A1; 2, 27 p. 88, 16; 21 B. A1, et qui est l'orthographe étymologi-

1. Sur *uellim*, *uellit*, etc. voir l. III.
2. D4 seul change *damnat*, qui précède, en *damnauit*.
3. *Possedit* B2. C1. A1; mais en tout cas c'est le présent de *possideo*. Il est probable que le plus souvent *ĕt* et *ĭt* ne pouvaient se distinguer, parce qu'on n'entendait ni *e* ni *i*, comme dans l'anglais rabbit, par exemple. Même la conjonction *et* est écrite *it* dans Rossi, Inscr. chr. 215 (an 370) et 224 (an 371).
4. Probablement aussi *iussissit* h. F. 4, 18 p. 155, 17; *iussit* B.
5. Aussi dans les inscriptions; Le Blant, Inscr. chr. 373 A *sistint*, *cesint*, du VIIe siècle.
6. Voir au l. III.

que [1], paraît avoir coexisté de tout temps avec *saltem* [2]; *decim*, h. F. 2, 24 p. 87, 5 B; 4, 31 p. 168, 3 Bc. 3. 4. A1 [3] peut être fait sur *undecim, duodecim* [4]; *regim* h. F. 2, 27 p. 88, 7 B1. 2. 5 à lui seul ne peut guère servir d'indice sur la prononciation de *em* en général; tous les autres accusatifs en *im* appartiennent à des mots grecs ou au suffixe *ensis;* c'est-à-dire qu'ils sont du domaine de la morphologie.

Enfin, même dans le corps des mots, ou au commencement, on est forcé de reconnaître, entre *e* bref et *i*, une ressemblance [5] assez grande pour expliquer la substitution de l'un à l'autre au moins dans les mots qui s'y prêtaient grâce à quelque fausse étymologie ou à une confusion quelconque [6]. On peut supposer dans ces cas-là que Grégoire prononçait *ĕ*, mais croyait bien faire d'écrire *i*, parce qu'il savait que souvent ailleurs *i* se prononçait *ĕ*. C'est ainsi qu'on peut expliquer *perimtum* h. F. 4, 17 p. 155, 14 B. A1 [7] d'après *perimere; intelligit* h. F. 6, 5 p. 247, 12 B1. 5. A1; 13 B1. A1, d'après *colligere, eligere,* etc.; *eligantia* h. F. 4, 20 p. 157, 10 B1. 3. 4. C1 [8] probablement rapproché par Grégoire de ces mêmes verbes; *tricenta* h. F. 4, 31 p. 168, 5 B1. 2. 3. 5, qui rappelait *triginta; uegitus* h. F. 2, 8 p. 72, 2 B, qu'on pouvait prendre pour un participe. Quant à *bipinnem* h. F. 2, 40 p. 103, 16 B, on sait que *pinna* et *penna* ont été confondus très anciennement [9]. Dans *adnixus* de *adnecto* h. F. 5, 18 p. 214, 8 B. A1. D4 il y a peut-être une vague confusion avec adnitor. *Elimentum* h. F. 4, 28 p. 164, 13 B et *risillis* h. F. 3, 18 p. 128, 8 B [10] pouvaient offrir quelque cause d'erreur semblable [11]. *Mittense* h. F. 2, 7 p. 68, 17 B; *Limouicinum*

---

1. Corssen, Aussprache, etc. II p. 224.
2. Neue, Formenlehre II p. 684.
3. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 483 (planches); 485; 509.
4. G. Paris, J. des Savants, 1883 p. 392 « *decim* provient de *quindecim.* »
5. Voy. Seelmann, Die Aussprache d. Lat. p. 179; 182 suiv.
6. Au contraire *timpora*, les tempes, qu'on lit plusieurs fois dans les Miracles, par exemple Mart. 3, 60 p. 647, 27, était sans doute recommandé par les grammairiens, pour le distinguer de *tempora*, les temps; comp. Schuchardt, Vokalismus I p. 341. Il est fort douteux que cette orthographe remonte à Grégoire.
7. Le Blant, Inscr. chr. 683 (an 527) *redimtionem.*
8. Cette faute, fréquente ailleurs (voy. Schuchardt. Vokalismus I p. 387; Le Blant, Inscr. chr. 624), est rare dans les mss. de Grégoire; ici même la leçon n'est pas absolument certaine. Tous les mss. portent *elegans* h. F. 2, 28 p. 90, 2; tous, sauf C1, h. F. 3, 1 p. 109, 13; tous, sauf B2. A1, h. F. 4, 29 p. 165, 5; etc. On voit que *i* tend plutôt à pénétrer dans les mss. les moins anciens.
9. *Bipennem* h. F. 2, 27 p. 89, 4 sans variante.
10. Comp. cependant Le Blant, Inscr. chr. 414 *risurrecturus*, etc.
11. Cependant *genetrix* se maintient presque invariablement malgré *genitor*; voy. h. F, 7, 17 p. 301, 11; 9, 8 p. 364, 12; 19; 9, 23 p. 389, 1; 9, 34 p. 389, 13; 9. 35 p. 390, 15; 10, 5 p. 413, 23; 10, 8 p. 415, 16; 10, 15 p. 426, 28; *genitrice* h. F. 10, 29 p. 441, 1, où il n'y a que AD; mais là même, l. 17, *genetrice* D5; patr. 2, 4 p. 671, 7 *genitrix* dans 4 seul.

h. F. 4, 16 p. 153, 17; 4, 20 p. 157, 11 Bc. 3. 4 [1] et *Innodium* h. F. 5, 24 p. 220, 6 B1-4 [2] sont des noms propres, dont la prononciation nous échappe plus complètement encore que celle des noms communs [3]. Mais de tous les *ĕ*, celui qu'on s'attendait le moins à voir devenir *i*, c'est l'ε dans les mots grecs; cette transformation achève de prouver la ressemblance qui existait, au moins dans certains cas, entre *ĕ* et *i*. Elle apparaît dans *parasciuen* h. F. 4, 31 p. 168, 13 B et dans *inerguminus*, *inergia*, h. F. 4, 32 p. 168, 19; 168, 24 A1. D (manque dans B); 4, 11 p. 148, 10 A1. D. C1 [4]; etc.

On a vu plus haut que la substitution de *e* à *ae* est relativement rare. On ne s'étonnera pas que *i* remplace *e* pour *ae* beaucoup plus rarement encore [5].

Persi h. F. 1, 5 p. 36, 18 B 1. 5;
cimentum h. F. 1, 10 p. 39, 5 B1. C1 (*cym.* B5. A1);
cispete h. F. 3, 7 p. 115, 7 B;
insolae captae atque subuersi h. F. 2, 19 p. 83, 15 Bc;
qui = *quae* h. F. 5 cap. 44 p. 190, 5 Bc; etc.

On en trouvera d'autres exemples dans la syntaxe, dans laquelle ils paraissent rentrer plus justement [6].

5° *i*.

i bref.

i bref est devenu *e* dans toute espèce de situations, dans des syllabes ouvertes ou fermées, accentuées ou atones, devant des consonnes et devant des voyelles, à l'intérieur des mots et dans les désinences.

---

1. *Lemouicinum* h. F. 4, 47 p. 183, 7; 5, 13 p. 201, 11.

2. Le Blant, Inscr. chr. 628 *Innodium*.

3. *Vllatinus* h. F. 2, 9 p. 72, 15 (*ualentinus* B) peut être formé sur *protinus*; h. F. 2, 29 p. 90, 22 B2 seul porte *nullatinus*; B1. 4. 5. C1. A1 *nullatenus*. *Internitionem* h. F. 2, 7 p. 70, 16 B. A1; 2, 30 p. 91, 19 B; 4, 14 p. 152, 8 B. A1; 4, 44 p. 179, 11 B paraît être ancien, comme *enicare*.

4. Voy. Schuchardt, Vokalismus I p. 395. Ajoutez *catecuminis*, en acrostiche, Commod. *instr.* 2, 5 et *C. I. L.* XII 1507 *Susomine*; 4314 *Piloxini*. *Inerguminus* est fréquent dans les Miracles et toujours écrit par *i*; mart. 14 p. 498, 10; 76 p. 539, 9; 77 p. 539, 25; etc. Comp. aussi Fortunat, *uit. Germ.* 36 (105) p. 19, 22; 70 (187) p. 25, 41; *uit. Radeg.* 33 (75) p. 47, 5; etc. Il semble que les deux *e* soient latinisés, puisque ἐν = *in*, μενοι = *mini* (*amamini*). Il n'est pas impossible du moins que l'instinct populaire ait reconnu *in* dans ἐν et que dans *minus* il ait suivi l'analogie de *dominus*, *numinis*, etc. Je n'aperçois aucune analogie à *parasciue* en latin, puisque le suffixe *iuus* a l'*i* long. Cyprien de Toulon, *heptateuch. exod.* 686 (Pitra, *Spicil. Solesm.* t. I p. 190) termine un hexamètre par *parasceue promisit*; mais il se peut qu'il fasse de *eu* une diphtongue.

5. Le Blant, Inscr. chr. 698 *pristantur*; Rossi, Inscr. chr. 78 (an 344) *domini*; 98 (an 348) *miri*.

6. *Qui* aussi peut être une faute de syntaxe, et *Persi* une faute de morphologie.

i bref, atone et libre est représenté par *e* [1]
dans des syllabes où *i* se trouve devant une autre voyelle [2] :
iaceantur h. F. 3, 19 p. 129, 12 B. A1 ;
palleis h. F. 3, 29 p. 134, 1 B ;
reppereas h. F. 2, 40 p. 103, 15 B1-4 [3] ;
usteis h. F. 2, 7 p. 70, 1 et 3 B ; comp. 5, 17 p. 208, 6 B2-5 ; 5, 18 p. 209, 18 B ; p. 212, 10 B2-5. C1 ; p. 214, 23 B2-5 [4] ;
Gallea h. F 2, 9 p. 76, 8 B1. C1. A1 ;
entre les deux éléments d'un mot composé :
antecipaturus h. F. 2, 7 p. 70, 21 ; 4, 26 p. 163, 4 B ;
antefanam h. F. 2, 37 p. 100, 6 B ;
simeuiuo h. F. 4, 18 p. 155, 20 B. A1. D4. 5 ;
semeplenum h. F. 5, 21 p. 219, 7 B ;
manefestus h. F. 2, 3 p. 64, 28 B1. 2. 3. A1 [5] ;
uoceferamini h. F. 5, 18 p. 211, 17 B1-4 ;
dans des désinences verbales :
uidemus h. F. 4, 9 p. 147, 3 B. A1 ; 5, 23 p. 219, 20 B1-4 ;
dixemus h. F. 9, 35 p. 390, 21 B1. A2 ;
permittetis h. F. 5, 18 p. 210, 6 B. A1 ;
respergetur h. F. 2, 31 p. 92, 17 B1. 2. 4 [6] ;
abluetur h. F. 4, 46 p. 182, 2 B2-5. A1 ;
proficiscetur h. F. 4, 42 p. 175, 19 B ;
dans des désinences nominales [7] :
partebus h. F. 3, 7 p. 114, 22 B1. 2. 3 ;
inguene h. F. 4, 51 p. 168, 6 Bc. 3. 4 ;
dans des suffixes divers [8] :
ordenatur h. F. 2, 13 p. 80, 23 B1. 2. 3 ; 2, 13 p. 81, 17 B1. 2. 5 ; 5, 14 p. 201, 17 B1-4 ;

---

1. Le ms. B1 se distingue entre tous par la fréquence de cette substitution ; *exercetus, ordenat*, etc., sont presque réguliers dans ce ms.

2. Le Blant, Inscr. chr. 382 *memorea(e)* ; 375 (an 628) *memoreae*.

3. *Reppere* B1. 2 ; mais l'accord de Bb. A1. D4. ne permet pas de douter que le subjonctif soit la vraie leçon.

4. Mart. 5 p. 491, 4 *ostei* est corrigé en *ostii* dans 1*a*.

5. Mais p. 65, 8 B1. 2 seuls écrivent ainsi.

6. C'est ainsi qu'il faut lire sans aucun doute, après *adumbrantur, adornantur, componitur, difunduntur, micant ; respergeretur* B1. 2. 4. est une faute de copie de *B, déjà corrigée dans B5. C1 : *respergitur* B5. (A1. D4), *respargitur* C1.

7. Le Blant, Inscr. chr. 697 (an 557) *omnebus* ; 406 (an 564) *morebus* ; 450 (an 567) *pauperebus* ; 471 *natalebus, operebus* ; 478 *intercedentebus* ; 483 *omnebus, laudebus* ; etc.

8. Le Blant, Inscr. chr. 391 (an 472) ; 38 *nomene* ; 483 *nemenem* ; 628 *domeno* (deux fois) ; 1 *femena* ; 462 (an 582) ; 628 *gemeno* ; 450 (an 567) *decema* ; 37 *decemo, decema* ; 692 (an 511) *maxemus* ; 462 (an 562) *argutissemus* ; 688 (an 540) et 47 (an 552) *uenerabelis* ; 397 (an 606) *uteles* ; 388 (an 491) *uirgenales* ; 12 (an 498) *iugeter* ; 462 (an 562) *semplecetate* ; 483 *caretate, humanetate* ; 257 *aeternetate* ; 708 *castetates* ; 663 (an 520) *penetentiam* ; 566 (an 526) *candedus* ; etc.

sterelitatis h. F. 2, 24 p. 86, 34 B1. 2. 4;
dominecum h. F. 3, 15 p. 123, 6 B1. 3-5;
codecillos h. F. 2, 38 p. 102, 9 B;
albecabat h. F. 5, 11 p. 201, 1 B1. 3. 4. C1;
nocetus h. F. 5, 14 p. 205, 1 Bc. A1;
soleti h. F. 4, 46 p. 180, 18 B1-4;
terreturium h. F. 2, 35 p. 98, 18 B1. 3. 4 [1];
antestetis h. F. 5, 4 p. 195, 13 B1-4;
dans un redoublement de parfait :
dedicisset h. F. 3, 31 p. 135, 12 B;
dans des radicaux divers [2] :
incedit h. F. 4, 3 p. 143, 9 B1. 3-5. C1. A1 [3];
incedas h. F. 5, 18 p. 212, 15 B. A1;
decedens h. F. 4, 9 p. 147, 7 B. A1 [4];
incedamus h. F. 4, 14 p. 151, 15 Bc. 5. A1. D4;
decederunt h. F. 4, 16 p. 153, 1 B1. 2. 4. A1 [5];
interfeci h. F. 2, 20 p. 84, 7; 4, 39 p. 172, 19 B;
interfecis h. F. 3, 4 p. 111, 15 B1-4;
interfecit h. F. 4, 21 p. 158, 17 B; 4, 47 p. 183, 9 B2-4. A1;
pontifeci h. F. 2, 31 p. 92, 19 B;
dedecatur h. F. 2, 2 p. 61, 22 [6];
explecantes h. F. 2, 9 p. 73, 23 B [7];
regentem h. F. 2, 9 p. 74, 23 B1. 3. 5. C1;
legare h. F. 3, 7 p. 114, 21 B. A1; 4, 20 p. 158, 5; 5, 25 p. 220, 24; 25 B;
allegatus h. F. 2, 42 p. 105, 15 B1. 2. 5;
relegionem h. F. 2, 13 p. 81, 5 B1. 2. 4; 5, 43 p 236. 19. 20. 24 Bc. 5;
relegiosa h. F. 4, 26 p. 160, 20 B2. 4. 5; comp. 5, 21 p. 219, 1 B1. 3-5. C1; 2 Bc. 4. 5;

---

1. *Terraturium* B2. Comp. Schuchardt, Vokalismus I p. 219.
2. Le Blant, Inscr. chr. 62 (an 334) *Selentioses*; 467 (an 547) *meserecordiae*; 708 *meseroquae*.
3. Dans les composés de *cadere*, l'*e* a été souvent conservé par les mss. récents, parce que les copistes croyaient avoir à faire aux composés de *cedere*. C'est ainsi que s'explique l'absence de variantes à *decedente* h. F. praef. p. 31, 2; *procederent* 1, 9 p. 38, 16; *intercedunt* 1, 16 p. 42, 11; etc. On peut comparer h. F. 1, 9 p. 38, 15 *manipolus legans* — c'est ainsi qu'il faut lire; comp. Genèse 37, 7 *nos ligare manipulos* — que C1. 3. D4 ont corrigé en *ligans*, B1. 5. A1 en *legens*.
4. *Decedens* conf. 71 p. 790, 8 est attesté par *1a* et par la variante *descendens* 3.
5. *Deeedereut* B2. A1.
6. *Christo domino capitis decisione desecatur* B; *dicatur* A1, *tridicatur* D4; comp. h. F. 1, 29 p. 47, 18 *beatum Hirenaeum... Christo domino per martyrium dedicauit. Desecatur* est une interpolation absurde de B. On pourrait plutôt songer à *desecratur*. Mais *decatur* (= *dicatur*) ou *dedecatur* est le plus probable.
7. Dans la même ligne, *inplecati* n'est que faiblement attesté, B2. 5.

subegebat h. F. 2, 25 p. 87, 11 B. A1 [1];
Eseram h. F. 4, 44 p. 179, 2 Bc. 4. A1. D;
Helari h. F. 4, 18 p. 156, 8 B; 5, 44 p. 237, 6 B1. 2; 8 Bc;
Attela h. F. 2, 7 p. 68, 17 B;

acc. *i* bref, tonique et libre est rendu par *e*
devant une autre voyelle :
trea h. F. 2, 31 p. 93, 10 B1-4. C1;
entre les deux éléments d'un mot composé :
pontefice h. F. 2, 7 p. 68, 21 B1. 2. 5; 2, 34 p. 98, 6 Bc. 5;
antestitem, etc. h. F. 2, 7 p. 69, 15; 2, 13 p. 81, 12; 2, 31 p. 92, 14; 3, 35 p. 138, 3; 4, 2 p. 142, 22; 4, 18 p. 155, 22; 156, 5; 4, 21 p. 158, 11; 5, 4 p. 195, 13; 5, 14 p. 204, 9; p. 205, 23 B;
dans le corps des mots [2] :
peneteat h. F. 3, 6 p. 113, 1 Bc. 3. 4 [3];
itenere h. F. 2, 11 p. 79, 19 B1. 2. 5; 4, 44 p. 179, 17 B2-5; 5, 14 p. 202, 2 B;
interfecere h. F. 2, 12 p. 80, 2 B;
defecere h. F. 5, 19 p. 216, 22 B;
accepere h. F. 2, 32 p. 95, 6; 5, 3 p. 194, 5; 5, 14 p. 203, 3; p. 205, 13 B1. 2. 5; 3, 9 p. 116, 19 B1. 3. 5; 3, 31 p. 135, 4 Bc. 3. 5 A1 [4]; 4, 26 p. 162, 17 B1. 3. 5;
direperent h. F. 2, 37 p. 100, 20 B1-3;
Burdegale h. F. 2, 13 p. 81, 2 B2. 4. 5. A1;
Legere h. F. 4, 47 p. 183, 3 B; 5, 4 p. 195, 7 Bc. 3. 4. A1; p. 195, 15 B. A1; 5, 14 p. 204, 2 Bc. 3. 4;
Treuericam h. F. 3, 36 p. 139, 1 B. A1;
Semoes h. F. 4, 30 p. 166, 5 B. A1;

macc. [*i* bref, atone et entravé est rendu par *e* [5]]

1. *Subaegebat* B4. 5.

2. Le Blant, Inscr. chr. 662 (an 485) *temens*; 512 (an 553) *semul*; 379 (an 487); 381 (an 501); 698 *uero*; 610 (an 455) *baselicam*; 692 (an 511) *pr*[*ae*]*cepuus*; 613A (an 527) *Dometius*; 458R (an 536) *eterum*; 231; 235; 282; 291; 292 *tetulum*, *tetolum*, etc.; 48 *lecit*; 688; 616; 461; 406; 450; 432 B; 449; 611; 474; 612 (toutes du VIe siècle) *menus*, *menos*, etc. Un *i* bref serait devenu *a* dans *turabulum* d'après H. Schuchardt, Vokalismus, I p. 217. Mais ne faut-il pas voir plutôt dans *turabulum* une autre formation, d'après *tintinnabulum*, etc. ? Chez Grégoire on lit *turabulo* Mart. 1, 9 p. 594, 11; *turibula* mart. 40 p. 514, 14.

3. Au contraire *paenitentiam*, h. F. 3, 28 p. 133, 12 et ailleurs, sans variante.

4. *Consuetudo eorum est ut ad altarium uenientes de alio calice reges accepiant et ex alio populus minor*; *accedant* Bc. 3. 5 A1; *accidant* B4. Evidemment la correction de C3. D4 *accipiant* est juste, sauf l'orthographe.

5. [Le Blant, Inscr. chr.] 69 (an 493); 391 (an 472); 14 (an 518); 613A (an 527) 405A (an 559); 417 (an 561) *obiet*; 388 (an 491); 391 (an 496); 477 B (an 537); 474 (an 600) *transiet*; 631 (an 474); 482 (an 496); 63 (an 502); 467 (an 547) *requiiscet*; 548 (an 489) *recesset*; 234 [*feceil*]; 434 (an 484); 388 (an 491); 463 *uixet* ou *uiset*; etc. Si *et* pour *it* est beaucoup plus fréquent que l'inverse, dans ces inscriptions, c'est qu'il y avait beaucoup plus lieu d'employer les verbes en *it* que ceux en *et*.

dans des désinences verbales [1] :

anget h. F. 2, 31 p. 93, 12; 13 B. A1;
poposceret h. F. 2, 32 p. 93, 25 B2. D4. [2];
commouet h. F. 2, 32 p. 94, 1 B [3];
adterret = *adterit* h. F. 2, 32 p. 94, 9 B [4];
studuet h. F. 3, 14 p. 120, 24 B. A1;
proteret h. F. 2, 9 p. 77, 14 B. A1;
metues (ou *metuens* [5]) h. F. 2, 34 p. 97, 3 B. A1;
uiues h. F. 4, 39 p. 172, 15 B1. C1. A1;
argues h. F. 5, 18 p. 213, 10 B. A1;
possem h. F. 4, 3 p. 143, 8 B [6];

dans des désinences nominales [7] :

martyres h. F. 2, 11 p. 79, 20 B1. 2. 4;
tales h. F. 2, 31 p. 93, 14 B1. 4. 5;
regiones h. F. 2, 32 p. 95, 10 Bc. 3. A1;
saeuientes h. F. 3, 36 p. 139, 1 B;
torrentes h. F. 4, 30 p. 166, 12 B1. 2. 4;
passiones h. F. 4, 31 p. 168, 13 Bc. A1;
montes h. F. 4, 31 p. 167, 11 Bc. 3. 4;
fratres h. F. 4, 51 p. 187, 8 B1. 3. 4. C1;
tenentes h. F. 5, 3 p. 193, 20 B;
[*omnes*] h. F. 2, 10 p. 78, 17 B; 2, 31 p. 92, 12 B1. 2. 4 [8];

dans des radicaux de noms communs [9] :

uertute h. F. 2, 37 p. 99, 22 B1. 2. 4;
lentianima h. F. 2, 5 p. 67, 13 B;
Pectauus h. F. 2, 37 p. 99, 16; 4, 18 p. 156, 4 B; 4, 45 p. 179, 20 B. A1; p. 180, 3; 4; 5; 9, 30 p. 384, 11 B; 9, 35 p. 390, 7 B. A2: etc [10].

---

1. Ici aussi le ms. B1 se fait remarquer par la fréquence des substitutions, *patres omnes*, etc. Il semble que ce soit systématique. H. F. 5, 43 p. 236, 16, où tous les autres mss. portent *crederis*, on lit *crederes* dans B1. A force de faire une faute, il lui arrive d'en corriger une autre.

2. *Posceret* A1; *poposcerit* B1. C1; *poscerit* B3. 4.

3. P. 93, 25 mettez une virgule au lieu du point final; *promisit, commouit, misit* se suivent naturellement.

4. Voy. l. III.

5. C'est à dire *metuis*. Voyez plus bas, sur la nasale

6. Probablement *praestiterent*, h. F. 3, 34 p. 137, 18.

7. Le Blant, Inscr. chr. 462 *sates*; 556D *reges*; 466A *consoles*; 397 *uteles*; etc.

8. H. F. 2, 9 p. 77, 3 *Rheni amnes* (A1; *amnis* D4) et non *omnes* (B), car il n'y a aucun intérêt à dire que les Francs habitèrent tous les rives du Rhin, puisque rien n'indique dans la suite qu'ils se soient séparés. Comp. 4, 49 p. 185, 1 *Rheni amnis*.

9. Le Blant, Inscr. chr. 597 (an 586) *Cheldeberti*.

10. Il est assez rare que ce nom soit écrit par *i* dans les mss. B, comme h. F. 2, 37 p. 100, 15 *Pictauus* B1-4; p. 100, 22 *Pictauensim* Bc; p. 101, 12 *Pictaua* Bc.

i bref, tonique et entravé est représenté par *e* [1] dans
armellis h. F. 2, 42 p. 105, 5 B1-4;
sterps h. F. 3, 15 p. 124, 20 B.

Le nombre des exemples est fort inégal dans ces quatre groupes ; l'accent a pu aider à conserver soit la prononciation de l'*i*, soit le souvenir de la bonne orthographe, parce que la syllabe accentuée fixe davantage l'attention ; mais il faut tenir compte aussi de la proportion qui existe en général entre les syllabes atones et les syllabes accentuées, les syllabes ouvertes et les syllabes fermées ; les dernières sont bien moins nombreuses.

Une forte preuve du changement d'*i* bref en *e* nous est fournie par les composés de *iacio* [2]. On sait que dès les temps les plus anciens ces verbes ont été écrits par un seul *i*, qui représente à la fois l'*i* consonne initial de *iacio* et l'*i* voyelle qui a pris la place de l'*a*. C'est aussi l'orthographe constante des anciens manuscrits de Grégoire [3], qui ne connaissent ni *subiici* ni *iniiciunt*, etc., mais *subici*, *iniciunt*, etc. Or, ces mêmes manuscrits portent aussi quelquefois des leçons telles que *eieciunt*, *adiecit*, etc. ; c'est à dire que *e* y est mis à la place d'un *i* qui, s'il était prononcé, ne serait pas marqué à part dans l'écriture. Il faut donc que ce soit bien de propos délibéré qu'on ait marqué le signe du son *e*. Le mot prend une tout autre apparence avec cette lettre de plus ; l'auteur ni les copistes n'ont pu l'écrire ainsi sans y faire attention. Le son de l'*e* devait être bien distinct pour qu'on prît la peine de l'exprimer par un caractère qui, autrement, n'eût pas existé du tout [4].

Dans quelques formes, comme *eiecit*, *eiecimus*, cette orthographe rend le présent absolument semblable, pour les yeux, au parfait. L'oreille au contraire distinguait les deux temps tout au moins à l'aide de l'accent [5].

Voici les exemples de cet *e* pour *i* que présentent les sept premiers livres de l'histoire des Francs :

---

1. Le Blant, Inscr. chr., 545 et 708 *ancella* ; 542A *minester* ; 427 *octogenta* ; 545 *quinquagenta* ; 663 *uigenti*, *sexagenta*.

2. Les rares composés de *iaceo*, *adiaceo* et *subiaceo*, qui reviennent plusieurs fois chacun chez Grégoire, ont conservé leur *a* intact, comme à l'époque classique.

3. H. F. 2, 18 p. 128, 7 *eice* B1. 2. 4. D4 ; *eiece* B3. 5. C1 ; *eiice* A1 ; 3, 28 p. 133, 5 *dissicit* ; il faut lire de même sans doute 5, 4 p. 195, 15 *nihil his ille furmidans... domum ipsam quae clauis adfixerat dissicit* (*disficit* B1. 2 ; *dissicet* C1 : *disfixit* Bb ; *disfecit* A1 ; *dissecat* D4. 5)... *annonas euertunt et cuncta deuastant* ; comp. 5, 36 p. 229, 7 *domos illas... spoliat elidit ac dissicit* ; Mart. 4, 26 p. 656, 6 *dissicit* 1a. 2 ; h. F. 4, 17 p. 155, 14 *subici* ; 4, 40 p. 174, 17 *iniciunt* ; 4, 47 p. 183, 9 *deicit* ; 5, 18 p. 210, 18 *inicias*.

4. Lachmann et Munro, sur Lucr. 2, 951, ont relevé divers exemples, plus ou moins anciens, de *eiecit*, etc.

5. On comprend que h. F. 5, 5 p. 196, 20 Grégoire ait écrit *deicisset*, bien que nous n'ayons d'autres témoins que A1 et D5. ce chapitre n'étant pas conservé par B et C ; D4 porte *deiecisset*. L'*e* étant devenu *i* et n'étant pas accentué, c'est à dire ne se distinguant en rien d'un *i* bref, *deicisset* a été traité comme *deiciendo* par exemple.

h. F. 2, 8 p. 71, 10; 2, 9 p. 74, 8 *adiecit* [1];
h. F. 3, 10 p. 117, 7 *proieci;*
h F. 5, 18 p. 209, 23; 7, 42 p. 321, 17 *eieceretur* [2];
et avec l'accent sur *e :*
h. F. 2, 7 p. 69, 14; 2, 12 p. 80, 2 *eieciunt;*
h. F. 2, 32 p. 93, 23; 5, 14 p. 204, 18 *eiecere;*
h. F. 3, 15 p. 125, 2 *proiecerent;*
h. F. 4, 28 p. 164, 17 *deieciunt;*
h. F. 5, 14 p. 202, 17 *eiecite;*
h. F. 7, 29 p. 310, 10 *inieciunt.*

A la substitution de *i* à *ae*, qui est rare, comme on l'a vu, [3] correspond celle de *ae* à *i*, qui l'est davantage encore. Il n'y a guère de suffisamment attestés que ces quelques exemples [4] :
h. F. 5, 18 p. 210, 2 *archaediaconus;*
h. F. 3 cap. 13 p. 107, 11 *Meroliacensae;*
h. F. 4, 26 p. 161, 1 *artificis lanariae* [5];
h. F. 6, 40 p. 279, 4 *quod catholicae credunt* B1. 5. C1 [6].

Faudrait-il conclure de là que l'*e* qui a pris la place de l'*i* est moins ouvert que les autres *ē?* Il est plus probable que la rareté de cet *ae* pour *i* est un effet du hasard; *e* suffisait pour exprimer le son de l'*e* ouvert; pourquoi aurait-on pris plus souvent la peine de le marquer par *ae?*

i long.

i long est remplacé par *e* surtout dans des syllabes finales de désinences, où il est probable qu'il avait préalablement ou simultanément perdu sa quantité [7]. Dans d'autres cas, on peut admettre soit des confusions avec des mots dont l'*e* se rapprochait de l'*i*, ou bien, sans motif de ce genre, de simples épels inverses [8].

---

1. C'est le présent, comp. p. 72, 17, *adiungit*, etc.
2. H. F. 8, 16 p. 336, 2 *eiece (eiecae* B2; *eiice* A1, qu'il n'eût pas fallu admettre dans le texte). Comp. p. 122 note 3.
3. Page 117.
4. Le Blant, Inscr. chr. 407 (VIe siècle) *Epaefanius*.
5. Voir à la syntaxe.
6. D'autres exemples de *ae* = *i* sont dans un seul groupe de mss., comme *Aetaliae* h. F. 6, 24 p. 263, 23 Bc, ou dans un seul ms., comme h. F. 1, 15 p. 42, 6 *salubrae;* 1, 26 p. 46, 11 *adfectae;* 1, 32 p. 49, 25 *fabraecatae* (le premier *ae)* B1. Les composés de *premere*, comme h. F. 2, 7 p. 68, 18 *oppraemerit*, etc., ne comptent pas; il y a confusion avec *prae*; voy. page 98 note 6.
7. Fortunat emploie beaucoup d'ablatifs tels que *perenne*, *c.* 1, 2, 14 (voir à l'index de l'édition Léo).
8. On lit dans Consentius, *gramm. lat. ed.* Keil, t. V p. 394, 12 *Galli pinguius hanc (litteram i) utuntur, ut cum dicunt ite, non expresse ipsam proferentes, sed inter e et i pinguiorem sonum nescio quem ponentes.* Il est curieux qu'un fait si clairement attesté ait laissé si peu de traces.

Désinences nominales [1] :

Albigense h. F. 5, 44 p. 237, 18 B. A2. A1 ;
pontefice h. F. 2, 7 p. 68, 21 B1. C1. A1 ;
certamine h. F. 2, 7 p. 70, 17 B1. 2. 3 ;
grande h. F. 2, 7 p. 71, 1 ; 3, 13 p. 119, 19 ; 4, 21 p. 158, 12 B ; 4, 28 p. 164, 3 Bc. 4. 5 ; 4, 30 p. 166, 11 B ;
sculptile h. F. 2, 10 p. 78, 6 B. A1 ;
diocese h. F. 2, 13 p. 81, 15 B. A1 ;
capite h. F. 2, 27 p. 89, 12 ; 2, 42 p. 105, 14 B ; 5 praef. p. 191, 12 B1. 3-5. C1 ;
rege h. F. 2, 33 p. 95, 17 Bc. 3 ;
infirmitate h. F. 2, 34 p. 97, 5 B1. 3-5. C1 ;
uertice h. F. 2, 38 p. 102, 10 B1. 3-5. C1 ;
debile h. F. 2, 40 p. 103, 2 B. A1 [2] ;
uoluntate h. F. 2, 40 p. 103, 11 B1. 2. 5 ;
senectute h. F. 3, 2 p. 110, 4 B1. 2. 4. 5 ;
oratione h. F. 3, 2 p. 110, 9 B ;
nauale h. F. 3, 3 p. 110, 18 B ;
sequente h. F. 3, 4 p. 111, 8 B ;
dormiente h. F. 3, 5 p. 112, 13 B ;
lectione h. F. 3, 19 p. 129, 10 B ;
simile h. F. 3, 31 p. 135, 19 B. A1 ;
pereunte h. F. 3, 36 p. 139, 4 B2-5 ;
mare h. F. 4, 20 p. 158, 3 B ;
fratre h. F. 4, 49 p. 184, 11 B ;
sacerdote h. F. 5, 3 p. 194, 19 B ;
captiuitate h. F. 5, 14 p. 202, 24 B ;
ciuitate h. F. 5, 14 p. 204, 25 B ;
morte h. F. 5, 18 p. 210, 23 B2-5. C1 ;
hilare h. F. 5, 19 p. 216, 13 Bc. 5 ;
ille h. F. 2, 5 p. 67, 18 Bc. 5 ; 2, 6 p. 68, 12 et 2, 7 p. 69, 9 B ; 2, 34 p. 97, 6 B. A1 [3] ; 2, 40 p. 104, 3 B1. 2. 5 ;
ipse h. F. 2, 10 p. 78, 27 B ; 2, 32 p. 93, 23 B2. 4. C1. A1 ; 2, 37 p. 101, 6 B1. 2. 5 ; 4, 13 p. 150, 6 B ; 5, 15 p. 206, 20 B1. 2. A1 ;
rare h. F. 2, 9 p. 73, 16 B ;
forte = *furti* h F. 5, 18 p. 213, 10 B ;
piissime h. F. 5, 18 p. 214, 5 B1. 2. 4.

---

1. Le Blant, Inscr. chr. 377 *ingenie*.

2. Il est à remarquer que justement ce mot est plusieurs fois donné avec cette orthographe par les bons mss. des Miracles de S. André ; voy. cap. 13 et 16 p. 826 26 et 29 ; cap. 31 p. 827, 2.

3. *Tu praecedis cateruas hostium et ille subsequuntur ; illae* A1 ; *illi* C1. D4. Evidemment l'archétype portait *ille*, par où il me paraît plus naturel d'entendre *illi* que *illae*.

Désinences verbales [1] :

contemplare h. F. 2, 3 p. 65, 1 B. A1 ;
consolare et *lugere* h. F. 2, 31 p. 93, 14 et 15 B;
imitare h. F. 2, 34 p. 98, 11 B;
explere h. F. 3, 18 p. 127, 23 B ;
aestimare h. F. 4, 14 p. 152, 9 B;
numerare h. F. 4, 14 p. 152, 9; 4, 31 p. 168, 2 B;
ordire h. F. 4, 46 p. 180, 7 B;
conplere h. F. 4, 51 p. 187,6 B;
permitte h. F. 5, 4 p. 195, 11 Bc. 5;
torquere h. F. 5, 4 p. 195, 21 B. A1 ;
occultare h. F. 5, 14 p. 206, 13 B ;
pacificare h. F. 5, 15 p. 206, 20 B. A1 ;
largire h. F. 5, 18 p. 211, 8 B;
delectare h. F. 5, 18 p. 212, 4 B;
dare h. F. 5, 18 p. 213, 24 B ;
habere h. F. 5, 18 p. 213, 29 B; 5, 44 p. 237, 8 Bc. 5. A1. 2.

Autres syllabes finales [2] :

infilex h. F. 2, 3 p. 66, 2 B1. 2. 3. 5 ;
Semoes h. F. 4, 30 p. 166, 5 Bc. 3. 5. A1 ;
praedes h. F. 4, 17 p. 155, 12 B3. 4; (*praecedes* A1);
salutates h. F. 5, 18 p. 210, 2 B [3].

Dans le corps des mots, nous distinguerons les syllabes atones [4] :

degressus h. F. 2, 9 p. 77, 2 B;
demicemus h. F. 3, 14 p. 121, 3 B2-5;
deripuit h. F. 3, 21 p. 130, 10 B2-5; 4, 31 p. 167, 5 Bc. 5; 5, 14 p. 206, 10 B;
demisso h. F. 3, 31 p. 134, 22; 4, 25 p. 160, 14 B;
deferret pour *differret* h. F. 4, 14 p. 152, 7 B [5];
deuiderent h. F. 5, 15 p. 206, 24 B1. 3-5. C1;
poneretur=*puniretur* h. F. 2, 9 p. 74, 11 B; 3, 14 p. 120, 23 B1. 2. 4;
eruderetur h. F. 5, 14 p. 201, 18 Bc. 3. 4;
lectorem h. F. 6, 35 p. 275, 16 B1. 2. 5. A1;

et les syllabes accentuées [6] :

---

1. Le Blant, Inscr. chr. 462 (an 562) *exprime* = *exprimi*?
2. Le Blant, Inscr. chr. 462 (an 562) *uaries*.
3. C'est ainsi qu'il faut lire (*salutatis* A1. D4), et non *salutantes*, interpolation de B (*salutans* B3-4 double interpolation).
4. Le Blant, Inscr. chr. 458 L *delectus*; 374 (an 501) *leuerto* = *libertum*; 462 (an 562) *semplecetate*.
5. Voy. p. 106 note 4.
6. On trouvera plus bas (l. II) *elicet* = *ilicet*. Il faut remarquer aussi h. F. 2, 7 p. 70, 9 *praefinetum* B1. 3 (comp. *praefenitum* B2); 5, 18 p. 210, 7 *regene* (*regemne* B1. 2; *regem et* B4. 5; *reginae* A1. C1; *regine* D4). Comp. Le Blant, Inscr. chr. 578 *Lopecena*.

deruta h. F. 2, 7 p. 71, 2 B1. 2. 3;
audebam h. F. 2, 31 p. 92, 10 B1. 2. 4;
prodebat h. F. 6, 14 p. 258, 8 B1. 2. 5. A1;
uincere = *uincire* ou *uinciri* h. F. 2, 42 p. 105, 13 Bc. 4. 5. A1;
commonere = *communire* h. F. 3, 14 p. 120, 24 B1. 4. A1;
euenerit = *eueniret* h. F. 5, 14 p. 205, 12 B1. 3-5. C1 [1];
elesit h. F. 3, 18 p. 128, 1 B1. 2. 4;
delerum h. F. 5, 46 p. 238, 24 A1. 2. D [2];
elice h. F. 3 praef p. 108, 13 B1. 2. 3 [3];
moseuo h. F. 5, 45 p. 238, 5 A2. D4. 5 [4];
se h. F. 2, 3 p. 65, 16 B1. 2; 5, 14 p. 204, 4 B [5].
que h. F. 4, 30 p. 166, 9 B [6].

En somme, il n'y a pas lieu de croire que *i* long ait perdu sa valeur propre. *I* final n'est pas un véritable *i* long, et pour le reste, si l'on met de côté le préfixe *di* confondu avec *de*, et *ilex*, dont l'*i* paraît en effet s'être déprécié [7], il ne reste pas tant d'*e* substitués à des *i*, qu'on ne puisse raisonnablement les attribuer au désir de trop bien faire.

6° *o*.

o long.

o long est rendu par *u* très souvent dans les syllabes ouvertes de toute position, et dans les finales fermées; rarement en d'autres circonstances [8].

o long, tonique et libre est rendu par *u* [9] :
territurio h. F. 5, 3 p. 193, 12 B. A2; 2, 35 p. 98, 18 B2. 4. 5.

---

1. Stell. 34 p. 870, 7 *antequam rex oberit* pour *obiret*. Les corrections de Haase *obiit* et de M. Krusch *obierit* sont inutiles.

2. On sait que *delerus* est ancien, peut-être plus ancien que *delirus*. Mais *delirus* est la forme classique; Brambach, Orthographie, p. 143.

3. Comp. h. F. 5, 43 p. 236, 11 *ilicem* B1-4. A2. A1.

4. *Moyseuo* A2. D4, sans doute une interpolation peut-être de *D, mais qui suppose *moseuo* et non *musiuo*. *Musiuo* A1. Comp. *Append. Probi* p. 197, 27 *musiuum, non museum*.

5. Mais h. F. 3, 5 p. 112, 16 *se* que donnent les mss. B pour *sic* me paraît être une simple faute de copie, qui se comprend assez bien en écriture capitale.

6. H. F. 4, 46 p. 180, 13 *habere* B2-5 n'est qu'une fausse correction de *habire* = *abire*.

7. Diez, Etym. Wœrterbuch, t. I, elce.

8. Rossi, Inscr. chr. 18 (an 291) *quintu*; 355 (an 385) *numine*; 379 (an 389) *promuto*; 943 (an 509) *muribus*; 972 (an 520) *patrunus*; 977 (an 522) *Petrunia*; 1092 (an 556) *luminusus*, etc.

9. Le Blant, Inscr. chr. 265 (IVe siècle) *matrunae*; 12 (an 498) et 663 (an 520) *octubris*; 431 (an 528) *Petrunia*; 708 (VIe siècle) *sulo*; 373 A *mure, amure, dulure*, 471 *subrius*; 698 *uutis*; etc.

C1; 2, 37 p. 99, 17; 3, 15 p. 122, 15; 3, 35 p. 138, 9; 4, 42 p. 176, 7; 4, 44 p. 178, 18; 4, 46 p. 181, 20; 5, 14 p. 206, 11 B;

tenturiis h. F. 2, 37 p. 100, 16; 2, 40 p. 103, 6 B; 3, 7 p. 116, 1 B1. 3. 4. C1 et B1. 3. 4;

oraturium h. F. 2, 6 p. 68, 3; 4; 11; 12; 16 B;

operturium h. F. 5, 3 p. 194, 17 B2-5. C1;

declamaturiae h. F. 2, 24 p. 87, 8 B;

consolaturiam h. F. 2, 31 p. 93, 11 B;

uicturias h. F. 2, 27 p. 89, 14; 2, 30 p. 91, 22; 23; p. 92, 5; 2, 32 p. 93, 21; 2, 37 p. 99, 23; 25; p. 101, 14; 2, 41 p. 104, 11 B; 3, 4 p. 111, 18; 3, 6 p. 113, 11; 16; 3, 7 p. 114, 14; p. 115, 14 B1-4; 4, 42 p. 176, 6 B [1];

scupis h. F. 9, 35 p. 390, 19 B1. A2;

putu h. F. 3, 18 p. 127, 11 B1-4 [2];

rubor h. F. 3, 1 p. 109, 14 Bc; 4, 36 p. 171, 21 A1;

negutium h. F. 3, 34 p. 137, 17; 20 B1-4;

fururem h. F. 5, 18 p. 210, 7 B1-3.

o long, atone et libre est rendu par *u* dans le corps des mots [3]:

Victuriaci h. F. 3, 14 p. 120, 24; 4, 51 p. 186, 15; 5, 1 p. 191, 14 Bc. 3. 4;

putationem h. F. 9, 37 p. 391, 20 B. A2;

putator h. F. 9, 37 p. 391, 25 A2 (manque dans B);

consulandum h. F. 2, 37 p. 101, 1 B4. A1. D4 [4];

lurica h. F. 4, 42 p. 176, 4 Bc. 3. 4; 4, 46 p. 180, 17 B1-4.

o long, atone et libre est rendu par *u* dans les désinences [5]:

contu h. F. 2, 8 p. 72, 3 B. A1; 5, 25 p. 221, 4 Bc. 4. 5. A1;

lacertu h. F. 4, 24 p. 160, 1 B1. 2. 4;

simulatu h. F. 2, 9 p. 73, 9 B;

auditu h. F. 5, 4 p. 195, 10 B;

rapitu h. F. 5, 18 p. 211, 5 B;

pactu h. F. 5, 18 p. 212, 8 B.

o long, atone et entravé est rendu par *u* dans les désinences [6]:

custus h. F. 2, 3 p. 65, 3 Bc. 3. 5; 3, 15 p. 122, 14 B. A1 [7];

---

1. *Victoria* h. F. 2, 37 p. 102, 7 B. A1 est une véritable exception.

2. H. F. 3, 15 p. 123. 23 *potu* sans variante.

3. Le Blant, Inscr. chr. 411 (an 558) *Flurinus*; 17 (an 601) *neguciatoris*; 698 *patruciniis*; 497 (= *C. I. L.* XII 1507, cité plus haut) *Susomine*.

4. *Consulendum* A1. D4; d'où il ressort que l'*u* remonte au moins à *X.

5. Le Blant, Inscr. chr. 44 (an 431) *locu*; 379 (an 487) *clarissimu*; 493 *quartu*; 549 *septimu*; etc.

6. Il faut cependant observer que ces désinences ont très probablement perdu leur quantité en même temps que leur timbre, tout comme celles en *es*; voy. page 111.

7. Comp. Waitz, N. Archiv f. æ. d. Gesch. I (1876) p. 561 sur Paul Diacre; Rossi, Inscr. chr. 1122 (an 578) et Le Blant Inscr. chr. 492 (an 515), d'après les planches, *custus*.

sacerdus h. F. 2, 10 p. 78, 9 Bc. 4; 3, 19 p. 129, 8 B [1];
nepus h. F. 3, 15 p. 122, 13; 5, 17 p. 208, 11 B. A1 [2];
Parisius h. F. 5, 1 p. 191, 15 Bc. 3. 4; p. 192, 1 B. A2 [3];
fugatus h. F. 5, 3 p. 193, 5 B1-4 [4];
orfanus h. F. 9, 35 p. 390, 15 B2. A2;
germanus h. F. 9, 35 p. 390, 16 B. A2;
ungulus h. F. 2, 3 p. 65, 12 B. A1;
inparatus h. F. 2, 9 p. 73, 5 B;
futurus h. F. 2, 9 p. 73, 6 B1. 2. A1,
penetrandus h. F. 2, 9 p. 74, 24 B;
urendus h. F. 2, 9 p. 74, 24 Bc. 3;
nuntius h. F. 2, 12 p. 80, 12 Bc. 3. 4; 2, 37 p. 99, 25 B1-4; 2, 40 p. 103, 8 B; 3, 4 p. 111, 14; 4, 16 p. 153, 14 Bc. 4; 5, 18 p. 212, 10 Bc. 3. 4;
dignissimus h. F. 2, 13 p. 81, 5 B1-4;
missus h. F. 2, 27 p. 88, 15 B1. 2. 4. A1;
cunctus h. F. 2, 27 p. 89, 9; 2, 34 p. 98, 11 Bc. 4;
uocatus et *nutriendus* h. F. 2, 29 p. 91, 11 B;
murus h. F. 2, 32 p. 95, 4 B; 3, 14 p. 120, 24 B1. 2. 4; 4, 16 p. 153, 18 B. A1; p. 155, 4; 5, 2 p. 192, 12; 4, 30 p. 165, 17; 4, 50 p. 186, 1 Bc. 3. 4;
thesaurus h. F. 2, 40 p. 103, 9 B1-4; 2, 42 p. 105, 24 B1. 2. A1;
occultus h. F. 4, 16 p. 153, 14 B1. 2. 4;
sanctus h. F. 3, 5 p. 112, 18 Bc. 4;
multus h. F. 3, 5 p. 112, 19 B1. 2. 4; 4, 30 p. 166, 4 B1-4;
filius h. F. 3, 4 p. 111, 8 B 1. 2. 4; 3, 6 p. 112, 22 B1. 2. 4; 5, 16 p. 207, 10 B;
alius h. F. 3, 4 p. 111, 8 B1. 2. 4; 3, 6 p. 113, 17 B1. 2. 4. A1;
relictus h. F. 3, 6 p. 113, 15 B1-4;
armatus h. F. 3, 7 p. 116, 1 Bc. 3. 4;
petendus h. F. 3, 10 p. 117, 13 B1. 2. 4;
matutinus h. F. 3, 15 p. 125, 9 B1. 3-5. A1; 16 B;
eleuaturus h. F. 3, 18 p. 127, 8 Bc. 3. 4;
antedictus h. F. 3, 34 p. 138, 1 B1-4. A1. D4;
Chunus 3 cap. 29 p. 141, 16 Bc. 3. 4;
primus h. F. 4, 13 p. 150, 7 B;
legatus h. F. 2, 35 p. 98, 15 B1-4; 4, 14 p. 151, 11; 4, 23 p. 159,

---

1. Le Blant, Inscr. chr. 21 (an 502); 22 (an 518); 24 (an 552) *sacerdus*.
2. Rossi, Inscr. chr. 540 (an 405) et Le Blant, Inscr. chr. 617 (an 445) *nepus*.
3. Sur cet accusatif pluriel des noms de lieux, qui est extrêmement fréquent, voir au l. III.
4. Le Blant, Inscr. chr. 68; 631; 434; 374 A; 556 A; 32; 69; 12 (de l'an 448 à 499), etc., *annus*; 690 (an 578?) *annus duus*; 379 (an 487) *libertus*; 483 *superus*, *orfanus*, *nudus*, etc.

11; 4, 40 p. 173, 20 Bc. 3. 4; 174, 16 B; 4, 49 p. 184, 7 et 4, 50 p. 185, 10 B1-4;

impleturus h. F. 4, 14 p. 151, 17 B;

magnus h. F. 4, 21 p. 158, 17 B3. 4. C1 (*magnis* B1. 2);

mollitus h. F. 4, 22 p. 158, 22 B;

congregatus h. F. 4, 27 p. 163, 13 Bc. 3. 4;

infensus h. F. 4, 40 p. 174, 7 B2-5. C1;

inopinatus h. F. 4, 31 p. 167, 2 Bc. 3. 4;

nonnullus h. F. 4, 42 p. 176, 1 B1-4;

ignarus h. F. 4, 42 p. 176, 12 Bc. 3. 4. A1;

circumdatus h. F. 4, 45 p. 180, 5 Bc. 3. 4;

proprius h. F. 5, 16 p. 207, 11 B1. 3-5. C1;

oppressus h. F. 5, 17 p. 207, 21 Bc. 3. 5;

muneratus h. F. 5, 18 p. 209, 22 Bc. 3;

apostolicus h. F. 5, 18 p. 214, 8 Bc. 3. 4;

populus h. F. 5, 18 p. 214, 23 B. [1]

o long, atone et entravé est rendu par *u* dans le corps des mots :

nuscuntur h. F. 3, 5 p. 112, 7 Bc. 3. 4;

cognuscentes, etc. h. F. 3, 6 p. 114, 5 B1. 3-5; 3, 31 p. 135, 15 B; 3, 15 p. 123, 17 B2-5;

prumptissimus h. F. 2, 8 p. 72, 2; 2, 32 p. 95, 2 B;

prumptuariis h. F. 5 praef. p. 190, 27 B;

tunsoratus h. F. 5, 14 p. 201, 16 B1. 3-5. C1.

o long, tonique et entravé est rendu par *u* dans

mus h. F. 1, 48 p. 56, 2 B [2];

cognuscere h. F. 3, 22 p. 130, 15 B; 2, 42 p. 105, 17; 3 praef. p. 108, 14 B1-4; 2, 30 p. 91, 15 B1. 2. 4; 2, 34 p. 97, 7 B2. 3. 4; 3, 14 p. 120, 23 B1. 3-5; 3, 14 p. 121, 24 B2-5;

agnusceret h. F. 3, 5 p. 112, 5 B1. 3-5;

usteis h. F. 2, 7 p. 70, 1 et 3 B1. 2. 3; 2, 37 p. 101, 2 B1-4 [3];

---

1. Ces accusatifs pluriels en *us* sont rendus tantôt par *os* tantôt par *is* dans les mss.; h. F. 2, 3 p. 64, 23 *oculos* B1. C1; *oculis* B2. 3. A1; 2, 37 p. 102, 4 *annos* B2. A1; *annis* Bb; 2, 18 p. 83, 10 *Andecauus* B1. 3. 5. A1; *Andecauos* B2. 4; *Andecauis* C1; 3, 2 p. 109, 18 *Aruernus* B2-5. A1; *Aruernos* C1; *Aruernis* B1; l. 19 *annus* B4; *annos* B1. 3. 5. C1. A1; *annis* B2; 4, 21 p. 158, 17 *magnus* B3. 4. C1; *magnos* B5. A1; *magnis* B1. 2; comp. 4, 42 p. 177, 10 *paruolus*; 4, 46 p. 182, 1 *nonnullus;* 5, 8 p. 199, 10 *carcerarius;* 5, 14 p. 202, 10 *multus;* 5, 14 p. 205, 24 *quingentus;* 5, 18 p. 213, 6 *puerus*. H. F. 2, 40 p. 103, 10 et p. 104, 5, où C1 et B2 portent *thesaurus* pour *thesauris*, on pourrait croire à une erreur de lecture (voir Revue de philologie 1884 p. 80, note), si la collation n'était faite par un paléographe tel que M. Arndt. Il faut croire que *Bc dans ces deux lieux portait *thesaurus*. Ces observations permettent de corriger *is* en *us* en un grand nombre de lieux où le texte repose sur AD seuls. Pour ne citer que quelques exemples au hasard, h. F. 5, 49 p. 240, 33 écrivez *adprehensus;* p. 241, 4 *Turonus*, etc.

2. *Si mus* est attesté pour *B par la faute *scimus*, commune à B1. 5. C1.

3. Le Blant, Inscr. chr. 292 *ustiarius*; Grœber, Archiv f. lat. lex. VI p. 149.

prumptu h. F. 3, 15 p. 123, 13 B [1];
utrusque h. F. 4, 47 p. 182, 19 Bc. 3. 4;
prursus h. F. 2, 5 p. 67, 10 B1. 2. 3.

Prursus suit la voie ouverte par *rursus*, *sursus*, etc. *Vtrusque* suit l'analogie des désinences en *os* atone. Il n'y aurait donc guère que *ustium*, *prumptus*, *nuscere* et ses dérivés [2] à mentionner dans ce dernier groupe. Cependant, si l'on songe combien *o* long en syllabe fermée est rare, on ne se fera pas scrupule de reconnaître que *ŏ* est rendu par *u* indistinctement dans toute sorte de situations. D'où il est permis de conclure qu'il était généralement prononcé comme *ŭ*. Si dans la désinence *os*, dans certains mots comme *cognosco*, dans certains suffixes comme *orio*, etc., l'*u* revient à peu près régulièrement, et moins dans d'autres, c'est peut-être que l'orthographe s'était ainsi fixée sans que la prononciation fît la même différence. Il est pourtant possible aussi que la constance de l'orthographe dans ces mots soit l'indice d'une prononciation plus décidément arrêtée.

o bref.

o bref est moins souvent rendu par *u* [3]. Certains exemples s'expliqueraient, au besoin, par des confusions indépendantes d'un premier rapprochement phonétique. Ainsi *humilia* h. F. 2, 34 p. 97, 16 pouvait rappeler vaguement l'idée de *humilis*. D'ailleurs ce ne sont probablement que les copistes des mss. B 1-4 qui ont été victimes de cette erreur. La vraie leçon paraît être *omeliarum* B5. A1. D4; comp. 19 *omelia* Bc. 5. A1. D4. On écrivait *Hierusolima* h. F. 2, 39 p. 102, 19 au lieu de *Hierosolyma*, parce qu'on n'ignorait pas la forme hébraïque du mot, *Ierusalem*. *Numisma* h. F. 2, 40 p. 103, 14 B. A1 et *numismatus* h. F. 4, 40 p. 173, 16; 4, 42 p. 177, 11; 5, 18 p. 212, 27 B. A1 trahissent évidemment une fausse étymologie qui ferait venir *numisma* de *nummus*. *Seursum* h. F. 3, 18 p. 127, 13 B et *deursum* h. F. 4, 31 p. 167, 2 B ont pu être influencés par *rursum* et *sursum*. Ailleurs, une pareille explication ne se présente pas naturellement, et il y a lieu de croire que *u* représente la prononciation. Pourtant les exemples de cet *u* sont beaucoup moins nombreux que ceux d'*u* représentant *o* long. Ce fait mérite de ne pas passer inaperçu. Il y a là peut-être un des rares caractères particuliers du latin gaulois que nous puissions saisir. On

---

1. Le Blant, Inscr. chr. 615 (v^e ou vi^e siècle) *prumta*.
2. Dans ces mots *u* est très fréquent; voy. Schuchardt, Vokalismus II p. 124.
3. Voici les principaux exemples que présente Le Blant, Inscr. chr.: 491 (an 515), d'après les planches, et 628 *rectur*; 683 (an 527), *Mauurtio*; 247 *pusuerunt*; 373 A *dulure*; 462 (an 562) *pus* = *post*; 261 *pupulo*.

sait, en effet, que le français est celle des langues romanes qui a le moins respecté la valeur primitive de l'*o* long [1].

C'est le plus souvent dans des syllabes atones que *u* remplace *ŏ*. Cet *o* est entravé dans

curtinis h. F. 2, 29 p. 91, 2; 2, 31 p. 92, 16 B. A1.;
turnauit h. F. 2, 10 p. 79, 3 B;
turrente h. F. 4, 42 p. 177, 5 B1; p. 177, 6 B1. 2. 3;
tundente h. F. 6, 5 p. 249, 6 B1. 2. 5;

et dans les finales :

pugnatur h. F. 2, 12 p. 80, 21 B1-4. A1;
inuentur h. F. 3 praef. p. 108, 20 B1. 2. 4;
uictur h. F. 4, 23 p. 159, 14 B2-5; 4, 45 p. 179, 19; 4, 51 p. 186, 12 B1. 2. 4;
effractur h. F. 4, 51 p. 187, 4 Bc. 3. 4;
conpetitur h. F. 4, 51 p. 187, 3 Bc. 3;
spoliatur h. F. 4, 40 p. 173, 15 Bc. 3. 4;
suffragatur h. F. 5, 43 p. 236, 14 B1. 5. C1. c;

Il est libre dans

consubrino h. F. 2, 8 p. 71, 8 B; 3, 31 p. 135, 16 B1-4. A1; 4, 31 p. 168, 14 B. A1;
collucutionum h. F. 4, 13 p. 150, 10 B1. 3. 5;
denutari h. F. 2, 3 p. 65, 10 B [2];
diabuli h. F. 4, 31 p. 135, 6; 4, 39 p. 173, 6; 7; 5, 11 p. 200, 8 B.

Dans les syllabes accentuées, *u* pour *o* bref est rare; mais encore il se trouve. *Totundit* h. F. 6, 28 p. 266, 23 B1. 2. 5. A1 s'explique par la confusion si fréquente entre *tundere* et *tondere; urbitas* h. F. 3, 7 p. 114, 23 B. A1 a pu être entraîné dans celle de *orbis* et *urbis*. Mais *suffussus* h. F. 4, 28 p. 164, 14 B1. 3. 5 (*suffusus* B2) ne pouvait guère se confondre avec *suffusus*. En syllabe ouverte on lit h. F. 2, 27 p. 88, 20 *unus* pour *onus* B1 (*munus* B4. 5) [3]. *Muris* = *moris* h. F. 2, 9 p. 76, 10 B1. 4. 5. C1. A1 pourrait être une faute de copie occasionnée par le contexte *(adceleratis muris reserata urbe)*, mais qui remonterait au moins jusqu'à l'archétype. Il se peut bien aussi que ce soit la vraie leçon.

Quelquefois *o* bref paraît incliner vers *ĕ*. Mais l'hésitation entre *pignoris* et *pigneris*, etc., est affaire de morphologie [4]. Dans les noms

1. H. Schuchardt, Vokalismus II p. 147.
2. *Denudari* A1. D4; on voit qu'en tout cas l'*u* remonte à l'archétype. Voy. d'ailleurs sur ce mot le l. II.
3. Pas exclusivement peut-être, car la tendance à prononcer *e* paraît avoir gagné
4 D4 omet le mot, probablement parce que *unus* paraissait inintelligible.
aussi certaines syllabes à *o* long, comme *oderatus*, patr. 17, 1 p. 729, 12 (1*a*), ce qui suppose naturellement que cet *o* prétonique avait perdu sa quantité; comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 60, 1 *inpuderate;* p. 62, 4 *inpuderato* (*impudoratus*, ἀναιδής); et aussi les jeux de mots sur *oneratus* et *honoratus*.

propres tels que *Honoricus* ou *Honericus*, *Theodoricus* ou *Theodericus*, *Theodobertus* ou *Theodebertus*, *Chlodouechus* ou *Chlodeuechus*, *Gundobaudes* ou *Gundebaudes*[1], il se peut que l'*e* commençât à paraître dans les langues germaniques. Quant à *Saxenum* h. F. 4 cap. 10 p. 140, 17 B1. 2. (*Saxinum* Bb), à côté d'une quinzaine d'exemples de *Saxones*, il ne semble pas qu'on doive y voir autre chose qu'une faute de copie de B. Tout autre est la substitution de *o* à *i* dans *Apollonaris* h. F. 3, 2 p. 110, 3; 5; 10 B; patr. 4, 1 p. 674, 25 ms. 2. Que cette substitution soit du fait de l'auteur ou des copistes, elle est due certainement à une réaction étymologique plutôt qu'à une altération phonétique, qui serait seule de son espèce.

Il faut citer enfin un ou deux exemples de *o* représenté par *a* ; c'est *Salamon* h. F. 1, 13 et 14 p. 41, 13 et 15; 1, 15 p. 41, 26 B1; 4, 51 p. 186, 13 B1. 3. C1[2]; 5, 43 p. 236, 13 B1. A2; et *antefana* = *antiphona* h. F. 2, 37 p. 100, 6 B; 8, 31 p. 346, 12 B[3]; stell. 36 p. 870, 20; 37 p. 870, 23; 39 p. 871, 2; 42 p. 871, 18; 43 p. 871, 22; etc.

7° *u*.

u bref.

u bref est remplacé par *o* communément et dans toute espèce de syllabes, ouvertes ou fermées, accentuées ou non[4].

u bref, atone et libre est représenté par *o* dans le suffixe *ulus* (réel ou apparent), et ses dérivés :

---

1. Voy. par exemple h. F. 2, 3 p. 65, 9 *Honoricus* B; *Honericus* A1. C1; 2, 28 p. 90, 7 *Theudericum* B; *Theodericum* A1; *-dor-* B5. C1; 3, 23 p. 131, 3 *-dor-* B. A1; *-der-* C1; l. 15 *-dor-* B1. 3-5. A1. C1; *-der-* B2; 3, 18 p. 128, 19 *Chlodomeris* B2-5. C1. A1; *-dem-*B1; etc.

2. M. Arndt écrit ici *Salomonem*. Mais le témoignage de Bc est plus fort que celui de B1 seul dans les passages précédents. Comp. encore. h. F. 8, 40 p. 352, 30 *Salamoneacae;* Sidoine, *ep.* 4, 18, 5 p. 70, 1 *Salamoniaco;* Fortunat, *c.* 3, 20, 3 *Salamonia* (les bons mss.); etc.

3. H. Schuchardt, Vokalismus I p. 182; 183, cite encore *canopium* (κωνωπεῖον) et le français colophane, deux mots où *a* représente ω. de même que dans ἀντίφωνος; ce dernier ω et celui de *canopium* sont atones. Dans le nom de Salomon l'*o* est long en hébreu; les Grecs écrivaient soit Σαλωμών (les Septante), soit Σολομών (Josèphe, le Nouveau Testament).

4. Le Blant, Inscr. chr. 374 (an 501) *console;* 432 B; 464; 474 B; 667 A, etc., *famolus;* 82; 406; 432 B; 437; 462; 565; 566; 569; 570; 571; 628; 662; 690 etc. (presque constamment) *tumolus* ou *tomolus;* 261; 262, etc., *tetolum;* 467 *secolo;* 690 *infantola;* 250 *Exsoperantia;* 378 *foerunt;* 483 *sanctoario;* 462 *iogalem;* 406 *uolontate;* 578 *Lopecena;* 269 *Lopolus;* 418 *Lopa;* 462 *sobolem;* 708 *sobolum;* 261 *nomero;* 628 *iogo;* 483 et 662 *tolit;* 483 *stoduit, iouenum;* 461 *menos* = *minus;* 418 *resorge;* etc.

tumolum h. F. 2, 5 p. 67, 5 B;
puerolum h. F. 2, 8 p. 71, 7 B;
paulolum h. F. 2, 27 p. 89, 11 B;
arcellolam h. F. 2, 40 p. 103, 14 B1-4;
cellola h. F. 2, 37 p. 101, 2 B1. 2. 4. 5;
latruncolis h. F. 2, 40 p. 103, 22 B1. 4. 5;
conicolorum h. F. 5, 16 p. 196, 5 (*con-* Bc. A1; - *col-* B);
paruolus h. F. 3, 15 p. 124, 5 B2. 3-5; 3, 18 p. 127, 13 B1-4; 3, 31 p. 134, 18 B;
anolum h. F. 5, 3 p. 194, 25 Bb. C1. A1;
fluuiolus h. F. 3, 19 p. 129, 14 B. A1;
circolus h. F. 5, 23 p. 219, 19 B;
tabolam h. F. 5, 19 p. 216, 14 Bc. 3;
nebolam h. F. 2, 7 p. 69, 11 B1. 3. 5;
epolum h. F. 2, 10 p. 78, 5 Bc. 5;
insola h. F. 5, 18 p. 214, 18 B;
sedolo h. F. 3, 18 p. 129, 4 Bc. 3. 4;
epistola h. F. 2, 24 p. 87, 7 et 2, 25 p. 87, 16; 2, 31 p. 93, 12 et 2, 34 p. 97, 15; 18 B1. 2. 5. A1; 5, 14 p. 205, 3; 5 B. A1 [1];
lutolentum h. F. 2, 42 p. 105, 2 B;
fraudolenter h. F. 5, 25 p. 220, 12 Bc. 5;
postolant h. F. 3, 36 p. 139, 15 B1. 2. 5;
opolentissime h. F. 4, 18 p. 156, 2 Bc. 3. 4;
copolant et *copolauit* h. F. 4, 24 p. 160, 5 B1. 2. A1 et 4, 26 p. 162, 12 B 2. 4. 5;
simolans h. F. 5, 2 p. 192, 7 Bc. 4;
dans quelques radicaux, devant *l* :
consolaribus h. F. 2, 9 p. 77, 6 B1. 4. 5. A1;
consolatu h. F. 2, 38 p. 102, 9 B. A1 [2];
colinis h. F. 7, 25 p. 306, 22 B. A1 [3];
devant *r* :
luxoriosae et *luxoriosus* h. F. 2, 11 p. 79, 16 et 2, 20 p. 84, 6 Bc. 5; 4, 3 p. 143, 8 B;
fulgora h. F. 3, 28 p. 133, 6 B;
murmorauerunt h. F. 4, 49 p. 185, 3 Bc. 3. 5;
Toronicus h. F. 2, 35 p. 98. 18 B; 2, 37 p. 99, 17 B2-5. C1; 3 cap. 17 p. 107, 15 B2. 3. 5. C1; 3, 17 p. 126, 13 B. A1; 4, 20 p. 157, 8 Bc. 3. 5; 4, 47 p. 182, 12 B;
Thoringorum h. F. 3 cap. 3 p. 107, 2 B. A1; 3 cap. 7 p. 107, 5 B2-5. A1; 3, 4 p. 111, 5 B. A1;

---

1. Souvent les mss. sont partagés : h. F. 5, 44 p. 238, 1 *epistulas* B1. C1. A2; *epistolas* B2. 5. A1; 9, 30 p. 385, 20 *u* B2. A2; *o* C1. A1. D5; etc.
2. *Consolato* (ou *-tu*) Bb; *consolatione* Bc.
3. Patr. 13, 2 p. 716, 7 au lieu de *oculendi* il fallait écrire avec 1*a* : *occolendi*.

devant d'autres consonnes :

locopletatus h. F. 5, 3 p. 193, 11 B 1. 3. 4. A2 [1];

incolomem h. F. 2, 7 p. 70, 8 B [2];

potatis, *potasne* et *potaui* h. F. 4, 21 p. 158, 16 Bc. 4; 4, 26 p. 162, 6 B1-4; et 4, 42 p. 175, 7 Bc. 3. 4 [3].

[*u* bref, tonique et libre est rendu par *o* dans]

luxoria h. F. 2, 10 p. 78, 5; 2, 12 p. 79, 23 et 2, 20 p. 84, 7 Bc. 5; 2, 42 p. 105, 1 B;

Toronus h. F. 5, 1 p. 192, 2 B. A2; 5, 2 p. 192. 6 Bc. 3. 4. A2; 9, 30 p. 384, 17 B2. A2; 2, 37 p. 102, 7 B2. 3. 5. C1; 2, 38 p. 102, 14 B2-5. C1; 2, 43 p. 106, 13 Bc. 3. 5; 3, 17 p. 126, 8 B; 4, 16 p. 153, 8 Bc. 3-5; 4, 21 p. 158, 10 Bc. 3; 4, 45 p. 179, 20 Bc. 3. 4; 4, 47 p. 183, 3; 5, 4 p. 195, 6 B;

soboles h. F. 5, 17 p. 207, 19 B1. 3. 5. A1;

tonica h. F. 3, 29 p. 133, 21 B; p. 134, 8 B1-3. 5; 5, 18 p. 214, 13 B [4];

u bref, atone et entravé est rendu par *o* dans quelques syllabes finales :

mortuos h. F. 2, 40 p. 103, 9 B1-4; 4, 9 p. 147, 7 B1. 2. 4; 4, 16 p. 153, 8 B1-4; 4, 39 p. 173, 6 B1. 2. 4;

iniquos h. F. 3 praef. p. 108, 20 B; 3, 5 p. 112, 8 B1-4;

rubor h. F. 3, 1 p. 109, 14 B; 4, 36 p. 171, 21 A1;

fulgor h. F. 4, 51 p. 186, 3 B;

et dans

uolontatem h. F. 4, 51 p. 187, 6 B1. 3-5. C1. A1 [5];

u bref, tonique et entravé est rendu par *o* dans

torres h. F. 3, 19 p. 129, 17 B1. 2. 4;

colomnas h. F. 2, 20 p. 84, 2; 3, 36 p. 139, 19 B1. 2. 4. 5; 5, 3 p. 194, 14 B1-3.

Plusieurs de ces substitutions peuvent être attribuées à des causes fortuites. Ainsi on a pu écrire *potare* pour *putare*, parce que *potare* était devenu *putare*; *locopletare* peut bien reposer sur une étymologie rattachant ce mot à l'ablatif *loco* [6]; dans *mortuos* et *iniquos* [7] il n'est pas impossible que l'ancienne aversion pour *uu* se fasse encore sentir [8].

---

1. H. F. 2 praef. p. 58, 24 *locopletauit* B1; conf. 5 p. 752, 22 *locoplantauit*.
2. Iul. 17 p. 571, 38 *quaesomus* 1*a*.
3. H. F. 7, 25 p. 306, 22 *stodiret* B2; *custodiret* D4.
4. Le ms. 1*a* des Miracles a régulièrement *poteus* pour *puteus*; mart. 32 p. 508, 3; 61 p. 530, 13; 101 p. 555, 14; 17; etc.
5. Mais dans la même ligne *uoluntates* tous sauf B1.
6. Etymologie parachevée conf. 5 p. 752, 22 dans 1*a*. 1*b*. 2 : *locoplantauit* (*locoplanctauit* 3). La syllabe *plet* est correctement écrite h. F. 2 praef. p. 58, 24; 5, 3, p. 193, 11; conf. 62 p. 784, 26; etc.
7. Les mss. B1. 2 ont souvent *tuos*; *propinquos*, etc. On lit aussi *satelles tuos* mart. 44 p. 518, 9 dans 1*a*.
8. Voy. Schuchardt, Vokalismus II p. 179.

Mais il reste toujours un grand nombre de mots qui n'admettent pas d'explication semblable, principalement les plus nombreux de beaucoup, qui présentent le groupe *ol*. Comme *-olus -ulus*, *-ola -ula* ont toujours coexisté, il paraît que le son qu'on entendait dans ce groupe était intermédiaire entre *o* et *u*, inclinant vers l'un ou vers l'autre selon les temps, les lieux et les personnes [1]. La rareté relative de *o* = *ü* en dehors du groupe *ol* permet peut-être de conclure qne Grégoire conservait généralement le son *u* [2].

u long.

u long est représenté par *o* surtout à l'ablatif de la quatrième déclinaison. Il y a évidemment confusion avec l'ablatif de la deuxième, et c'est de la deuxième que vient la confusion. On était porté à prononcer *u* pour *o*, mais on avait appris à l'école que l'ablatif se termine en *o*. On l'écrivait donc par *o* ordinairement, et par *u* seulement si l'on s'oubliait. Les gens instruits s'efforçaient encore, peut-être, de prononcer *o*, et ne faisaient entendre *u* que par mégarde. Mais cet effort aussi tombait à faux parfois, et c'est ainsi que *o* à la quatrième déclinaison n'est pas rare [3] :

exercito h. F. 2, 31 p. 93, 9 Bc. 4; 2, 32 p. 95, 4 Bc. 3; 5, 7 p. 115, 5 B1. 2. A1 [4];
moto h. F. 2, 34 p. 97, 22 Bc. 4;
iusso h. F. 2, 42 p. 105, 23; 4, 46 p. 180, 12 B;
porto h. F. 3, 10 p. 117, 13 B;
patriciato h. F. 3 cap. 24 p. 141, 11 B;
socro h. F. 4, 13 p. 750, 2 Bc. A1;
inpulso h. F. 4, 30 p. 166, 9 Bc. 3 4; 5, 17 p. 208, 10 B,
curso h. F. 4, 44 p. 179, 16 B1. 2. 4.
lucto h. F. 5, 1 p. 191, 16 Bc. 3. 4;

Les autres cas s'expliquent également sans qu'il soit besoin d'admettre la prononciation *o*. Ainsi chacun voit que l'épel *iocundus, iocunditas, iocundari* est dû à une fausse étymologie, qui fait venir ces mots de *iocus* [5]: h. F. 2, 32 p. 95, 3; 3, 19 p. 129, 11; 3, 9 p. 116, 22; 4, 27

1. C'est ce qui fera comprendre qn'il existe des formes « rustiques de fait, classiques en principe », comme s'exprime H. Schuchardt, Vokalismus II p. 148, telles que *diabulus*, *uinulentus*, etc.; et que *o* remplace *u* dans les mêmes conditions où *u* se substitue à *o* (ibid. p. 179).

2. *Teguriola* pour *tuguriola* (voy. Georges au mot *tugurium*) conf. 80 p. 799, 11 doit provenir d'un essai d'étymologie plutôt que d'une altération phonétique.

3. Le Blant, Inscr. chr. 436 *consulato*; 688 *consolato*.

4. Dans le ms. C1, c'est évidemment par principe qu'on a écrit *exercito*; voy. h. F. 2, 37 p. 99, 15; 19; p. 100, 11; etc.

5. Voy. Rœnsch, Itala, p. 465, note.

p. 163, 14; 5, 14 p. 204, 22 B. A1; 6, 27 p. 266, 19 B1. 2. 5. A1. *Tellore* h. F. 2, 34 p. 98, 4 B, paraît être formé d'après l'analogie de *corpus corporis;* car *tellus,* que Grégoire emploie très rarement [1], était un mot qu'il ne connaissait probablement que par les livres, et dont la déclinaison, unique en son genre, pouvait l'embarrasser. Ailleurs il faut admettre, sinon la prononciation *o,* qui est contraire aux autres données, du moins l'épel inverse. Ainsi on trouve deux fois, dans une pièce insérée, mais sans doute orthographiée par Grégoire [2], *toto* pour *tuto,* h. F. 2, 9 p. 73, 14 et 74, 24 et *totum* p. 74, 3 [3]; comp. aussi *totamine* 3, 13 p. 119, 20 B1. 2. 4 [4]; puis chez Grégoire lui-même

u long, tonique et libre [5] :

pomice h. F. 5, 44 p. 238, 2 Bc. A2 [6];

u long, atone et libre :

poneretur = *puniretur* h. F. 2, 9 p. 74, 11 B;
monitione h. F. 1, 34 p. 50, 15 B1. 5. C1. A1;
monitionis h. F. 3, 19 p. 129, 15 B;
moniti h. F. 4, 22 p. 176, 4 Bc. 3;
tonsoratus h. F. 4, 4 p. 144, 10; 5, 14 p. 201, 16 B. A1;

---

1. Conf. 21 p. 761, 5 *effodere tellurem.*

2. Comp. page 98, note 7.

3. A la page 74, 24 *toto* se lit dans tous les mss. B et C1; A1. D4 donnent *tuto;* le sens ne fait pas de doute; on peut se demander seulement si l'archétype portait *toto,* que *X aurait corrigé, ou *tuto,* que *B aurait altéré. Mais p. 73, 14, où tous les mss. ont *toto,* je suis peut-être le premier à entendre *tuto.* Voici la phrase : *ac primo diluculo... ingressi saltus in medium fere diem inplicantes se erroribus uiarum toto peruagati sunt; tandem... hostium rare apparuere.* Claude Bonnet et l'abbé Marolles traduisent : « Ils rodèrent tout le jour ». Mais *toto* n'est pas *toto die,* et si on pouvait l'entendre ainsi, il ne resterait plus de temps pour les mouvements qui suivent et pour toute la bataille, après laquelle seulement il est dit (p. 74, 3), que vint la nuit. Les traducteurs modernes, Guadet, Guizot-Jacob, Bordier, Giesebrecht disent : « Ils s'égarèrent tout à fait ». Il serait bien difficile de justifier ce sens pour chacun des deux mots. Je traduis : étant entrés dans la forêt, ils errèrent en sûreté (c'est à-dire sans être molestés par les ennemis), s'engageant dans les détours des chemins, jusque vers le milieu du jour. Enfin, continue le narrateur, lorsqu'ils se furent assurés que tout était bien barricadé, et comme ils commençaient à se retirer de la forêt pour gagner une plaine marécageuse, quelques ennemis isolés parurent, puis un plus grand nombre, etc.

4. M. L. Havet me fait remarquer que les irrégularités de *totus* qu'accusent les langues romanes (ital. tutti, franç. tuit, tous) ont pu amener une perturbation correspondante dans la notation de *tutus.*

5. Comp. Le Blant, Inscr. chr., 708 *notret* = *nutrit.*

6. Comp. encore h. F. 1, 10 p. 40, 16 *columna nobis* B1 (*nubes* B5; *nubis* A1; il n'est pas impossible que *nobis* fût dans l'archétype et que B5. A1 aient compris à l'aide de la bible; mais ce n'est pas très probable); mart. 56 p. 527, 11 *diuini nominis;* Iul. 6 p. 567, 16 *nomine diuino comminui;* mart. 105 p. 560, 17 *diligenter inquirunt, tosumque crebris ictibus pauimentum locus in quo occulta iacebat pecunia tinnitum dedit inpulsus cauoque resonan prodidit quae latebant;* les mss. portent *totumque,* le ms. 2, de seconde main, *tunsoque,* ce qui, à part l'orthographe, est évidemment juste; *tosum* est pour *tusum.*

adolationes h. F. 4, 51 p. 187, 4 B3. 5. A1; 5, 18 p. 212, 3 B1. 3-5. A1;

adolatores h. F. 5, 18 p. 211, 2 B2-5. C1; p. 211, 14 et 213, 19 B. A1;

forasmoraneus h. F. 5, 11 p. 200, 24 Bc. 3. 4;

u long, atone et entravé :

costodibus h. F. 4, 13 p. 150, 16 B1. 2. 3.

Enfin *u* long, entravé et tonique est rendu par *o* h. F. 5, 18 p. 213, 10 *forte* = *furti* dans les mss. B (*furti* A1. D4; *frurte*, C1). Mais ce pourrait bien être une fausse correction de *furte*, faite en *B. Dans la même ligne on lit *furtum* sans variante.

Il est naturel de se demander si l'on trouve chez Grégoire des traces de la prononciation française de l'*u*. Il paraît bien probable, en effet, que cette prononciation s'est établie, ou du moins préparée, en même temps que le latin a été adopté par les Gaulois, puisque, étant propre à tous les pays gaulois, il semble qu'on doive la considérer comme un reflet du celtique [1]. Mais rien chez Grégoire ne trahit une pareille prononciation. Les manuscrits B1. 2 de la seconde partie de l'histoire des Francs et 1*a* des Miracles ont encore comme un souvenir du son intermédiaire entre *i* et *ŭ* dans *monimentum* par exemple [2]; comparez aussi *obstipuit* h. F. 7, 7 p. 294, 23 B. A1, et *obstupiscimus* 4, 48 p. 183, 11 C1. A1. D5; etc.; mais rien de pareil pour *ū* [3]. Il ne faut pas alléguer la variante si fréquente de *us* et *is* dans cette espèce de locatif dont il sera parlé plus bas, *Pectauus* ou *Pectauis*, etc., parce que la variante en *is* est probablement imputable aux seuls copistes, et parce que cet *u* dérivé de *o* devait avoir de toutes façons un son sourd [4]. Au contraire

1. G. J. Ascoli, Una lettera glottologica, Torino, 1881, p. 19 suiv. Cette opinion n'est pas partagée par d'autres savants; voy. par exemple d'Arbois de Jubainville, Revue critique 1886, I p. 90. Mais la raison qui est donnée à cet endroit, tirée de l'orthographe grecque du suffixe *dunum* (Λουγδουνον, etc.), me paraît insuffisante. Le son par lequel les Gaulois rendaient *u* long latin pouvait être intermédiaire entre notre u et notre ou, et ce son intermédiaire dans les mots celtiques être rendu par *u* en latin, par ου en grec. Les noms de Lyon et Laon d'une part, Autun et Issoudun de l'autre, ne seraient-ils pas la preuve que *dunum* pouvait prendre un son plus ou moins sourd ? E. Seelmann, Aussprache, etc., p. 218, constate seulement que la transformation de l'*u* dont nous parlons s'est produite sur le sol gaulois, et pense que le nouveau son se rapprochait beaucoup de l'ü des Grecs.

2. Le plus souvent, dans les meilleurs mss. de Grégoire, on lit *monimentum*, par *i*, h. F. 8, 39 p. 352, 24: mart. 52 p. 525, 2; conf. 22 p. 762, 19; 71 p. 790, 9 (1*a*, d'après ma collation); 83 p. 802, 4; mais l. 6, et mart. 2 p. 489, 8; conf. 71 p. 790, 9 *monumentum*; de même le ms. 2 le plus souvent, et h. F. 1, 21 p. 44, 3 tous les mss. On a aussi *perfigia* Mart. 2, 1, p. 609, 16; si toutefois il faut y voir plus qu'un lapsus; comp. patr. 9, 3 p. 705, 1 *praecipia* 1*a*. 3.

3. Il est vrai qu'aujourd'hui, en France, il n'arrivera guère à personne d'écrire u pour i et i pour u. Mais ce que nous distinguons sans peine a pu se confondre pour nos ancêtres, comme thier et thür se confondent dans une grande partie de l'Allemagne, et sont nettement distingués dans le reste de ce pays.

4. On pourrait citer une hésitation qui paraît se produire entre *addictus* et *adductus*, mais qui ne paraît être également que du fait des copistes. Conf. 82 p. 801, 3

le fait que *u* long est assez souvent remplacé par *o* semblerait prouver, si invraisemblable que ce soit d'ailleurs, que *u* long avait le son *u* (notre phonème ou) bien caractérisé, si ce n'est même inclinant vers *o*. Mais il y aurait témérité à fonder une induction tant soit peu générale ou sur l'absence de preuves du contraire ou sur quelques faits particuliers tels que ces *o* pour *u* que nous avons relevés [1].

qu et *gu*

Il se peut que la semi-voyelle [2] *u* ne fût plus sensible déjà à l'époque de Grégoire, en sorte que *quo* et *co*,[*guo*]et *go* étaient équivalents. Peu de siècles plus tard *sic quomodo* était devenu sicum, et *qui* s'écrivait ki. Pourtant il ne semble pas qu'on doive faire remonter à Grégoire l'omission de l'*u* après *q* dans l'écriture. Cette omission est fréquente dans le manuscrit 1*a* des Miracles, mais on n'en trouve pas d'exemples dans les manuscrits B ni A2 [3].[Après *g*, de tout temps cette semi-voyelle a été

---

on lit dans tous les mss. : *hic (puerulus) a febre correptus... taliter est addictus ut nec papillam (sugere,* ajouté par 4, mais il ne serait pas impossible quil y eût zeugma comme Mart. 3, 51 p. 644, 30) *nec alium cibum sumere possit.* Il semble qu'on doive traduire : tellement condamné (par les médecins ?). Mais le mot serait impropre. C'est l'état de l'enfant qu'il importait de caractériser et non l'opinion qu'on en avait. Faudrait-il par *addictus* entendre *adductus*, réduit, amoindri ? Comp. Mart. 3, 51 p. 644, 30 *donec ita adductus est* (1*a*. 2 et non pas seulement 1*a*, comme le dit M. Krusch), *ut nec mammellam ualeret sugere nec alium cibum.* (Comp. aussi Mart. 3, 8 p. 634, 16 *in tantum exinanitus ut papillam sugere neque ullum alimentum ualeret accipere*). Mais alors il est plus simple d'admettre une faute de copie, et de rétablir dans le texte *adductus*.

1. Ce qu'on peut et doit affirmer, si je ne me trompe, c'est qu'il y a trop de *o* substitués à *u*, pour qu'on puisse tirer de leur rareté un argument en faveur de *u* long prononcé à la française.

2. Je l'appelle ainsi faute de mieux. Le fait est que dans *qui*, dans *languor*, *u* n'est ni consonne — voyez *altăque* — ni voyelle (quoique Quintilien l'appelle ainsi 1 2, 1 0, 30), — comme le prouve *qui* monosyllabe — et ne forme pas de diphtongue avec la voyelle suivante — preuve en soient *qua* et *que* monosyllabes brefs. Cet *u* avait sans doute le son de la voyelle *u*, mais une grande rapidité de prononciation le faisait ressembler au v interlabial. Voy. Corssen, Aussprache, I p. 75 ; Seelmann, Aussprache, p. 338 das begleit -*u* des *q* ist deshalb wesentlich vocalisch. Tout autre est la théorie de M. L. Havet, Cours de métrique § 26 : *u* après *q* serait consonne, mais l'allongement par position, artifice savant (un pur artifice aurait-il fait changer l'accent ? Voy. Quint. 1, 5, 28), n'aurait pas été étendu au groupe *qu*, parce qu'il était étranger à la langue grecque. Mais *u* consonne n'est pas une liquide. En outre, *s* n'est pas une muette, et cependant Virgile mesure *mălĕsuăda*. Un pareil *u* irrationnel a été admis par Stace, malgré le *tĕnuĭă* de Virgile, dans *tĕnulore*, *Theb.* 12, 2.

3. C'est une négligence (ou une marotte), qui se rencontre ailleurs aussi ; Le Blant, Inscr. chr. 354 *qis ;* 449 (an 573) *qae ;* 285 *qiesce ;* Rossi, Inscr. chr. 463 (an 398) *qae ;* 535 (an 404) *qiscet* et *qi ;* 906 (an 494) *qe ;* 923 (an 500) *qi* et *qem ;* voir aussi Seelmann, Aussprache, p. 345. Mais dans le ms. 1*a* c'est devenu une habitude.

peu stable. Elle est très irrégulière dans Grégoire; tantôt elle est attestée par tous les bons manuscrits, tantôt elle y manque. Ainsi on lit *perurguentes* h. F. 3, 36 p. 139, 18 B. A1 (*perurgentes* D4) [1]; *urguens* 4, 13 p. 151, 2; 5, 25 p. 221, 1; *urguere* 5, 11 p. 200, 9; 5, 18 p. 209, 19 B. A1; *extinguit* 4, 31 p. 167, 23 B; *extinguere* 4, 31 p. 167, 25 B1. 3-5. C1. A1; *restinguitur* 4, 40 p. 174, 14 Bc. 4. 5. A1 [2]. Quant à *cu* pour *quu*, on sait que c'est la façon d'écrire ancienne [3] qui paraît s'être maintenue, malgré les règles des grammairiens analogistes, à travers tous les âges. Les exemples n'en sont pas plus fréquents chez Grégoire que chez d'autres : *subsecuntur* h. F. 2, 34 p. 97, 7 B2. 3. 4. C1; *conlocuntur* 4, 13 p. 150, 11 B2-5. C1. A1 (*conloquntur* B1); *locuntur* 4, 14 p. 151, 15 B. A1; *secuntur* 5, 19 p. 217, 8 B. Même devant *i* on trouve *c* dans *cocina* h. F. 3, 15 p. 122, 18 B1-4 (*cutina* A1) [4]. Inversement *quur* h. F. 5, 18 p. 213, 27; 7, 1 p. 291, 8 B. β [5]. Peut-être même *quo* pour *co* remonte-t-il à l'auteur dans h. F. 6, 5 p. 247, 9 *quoemendas* Bc [6]. Il faut remarquer aussi *qui* = *cy* ou κυ dans *Quiricus* = *Cyricus* h. F. 2, 21 p. 84, 29; patr. 3, 1 p. 672, 27 [7]. Mais un

---

1. *Perunguentes* de certaines éditions (voy. Ruinart), est une conjecture fort malheureuse. On pourrait la justifier par l'analogie de *unguine* h. F. 2, 2 p. 61, 20 pris ironiquement aussi, s'il y avait lieu de faire une conjecture quelconque; mais la leçon manuscrite est tout à fait conforme à l'habitude de Grégoire; comp. *lapidibus urguere* h. F. 5, 11 p. 200, 9; 5, 18 p. 209, 19; patr. 1, 1 p. 664, 10; *conuitiis urguere* h. F. 7, 22 p. 303, 28 et *stimulis perurguere* 8, 39 p. 352, 4.

2. Mart. 80 p. 542, 31 *ungento* 2; 37 *ungentis* 1*a*. 2; 96 p. 553, 16 *langores* 1*a*; mais patr. 14, 3 p. 720, 14 *languores* 1*a*. (2?); etc. Quant à *uaguus* h. F. 5, 16 p. 207, 13 B1. 5; *uacuus* B 2. 3. 4. C1; *uagus* A1. D4, ce n'est probablement qu'une faute de copie de *B dans laquelle la ressemblance de *uagus* avec *uacuus* a pu être pour quelque chose.

3. Voy. Ph. Bersu, Die labialisirten gutturale vor *u*, Weimar, 1885, en particulier p. 36 à 39.

4. Enfin *cotidie* h. F. 2, 40 p. 104, 6 et *cotidianus* 5, 30 p. 224, 5; Mart. 1. 7 p. 592, 33, etc., écrits par *c* comme à toutes les époques.

5. On lit *quur* six fois en soixante pages dans l'un ou l'autre des mss. de M. Arndt, et souvent ailleurs; *quum* jamais, sauf erreur. *Quur* est admis dans le texte h. F. 7, 29 p. 310, 16 d'après B1. 2; Mart. 2, 32 p. 620, 31 d'après 1*a*. 2. Sur *quur* et *quum* dans les mss., voy. Rühl, *Acta philol. Lips.* IV p. 376 (qui ne connaît *quur* que dans des mss. visigothiques); H. Hagen, Rhein. Mus. XXXIV p. 501; Ph. Bersu, Die labial. gutturale vor *u*, p. 34; 35; Wattenbach, Anleitung, partie autogr., p. 27; etc. Wattenbach dit de *quum* : was mittelalterlich gar nicht existirt; c'est un peu trop absolu. On lit *quum* par exemple dans la Bible de Théodulfe, ms. de Paris latin 9380 fol. 279 v. H. Hagen en cite quelques autres exemples. Mais il est certain que c'est très rare, malgré les inventions de grammairiens que rapporte Cassiodorius *de orthogr.* p. 156, 3 et 207, 1 Keil.

6. Comp. encore *inquommodo* h. F. 6, 33 p. 274, 7 Bc. (comp. *Siluiae peregrin.*, p. 49, 11 *cuicumque inquomoditas fuerit*, que l'éditeur n'a pas compris), et inversement *condam*, 7, 12 p. 297, 11 B1. 2. Voy. Seelmann, Aussprache, p. 351.

7. Il est appelé *Curicus* dans Le Blant, Inscr. chr. 545 *in monasterio sanctus sancti?) Curici*. Comp. Andr. cap. 18 p. 826, 31 *Virino* (c'est-à-dire probablement

u semblable a disparu du nom des *Suessiones,* qui est écrit *Sessionas* h. F. 5, 2 p. 192, 18; 5, 3 p. 192, 19; 193, 6 Bc. 3. 4. A1. 2; *Sexonas* h. F. 2, 27 p. 88, 3 B. (D1); *Sessonas* h. F 2, 27 p. 88, 18; 19 B; 4, 51 p. 187, 10 Bc. 3. 4. A1; *Sessionico* h. F. 5, 3 p. 193, 12 Bc. 3. 4. A1. 2 [1]. Quant à *spiritalis*, qu'on lit par exemple h. F. 5, 43 p. 235, 28 (comp. *spiritaliter* h. F. 1, 10 p. 40, 4), il est sans doute antérieur à *spiritualis,* car cet *u,* que ne paraît connaître aucun poète (il eût fort bien convenu aux poètes chrétiens, *spiritalis* ne pouvant entrer dans l'hexamètre), n'apparaît que dans les manuscrits les plus récents de Grégoire [2].

8° *y*

Grégoire a fait peu d'usage de l'*y*. Le plus souvent il le remplace par *i*, ce qui en indique assez clairement la prononciation. C'est ainsi que tous les manuscrits donnent *Dinamium* h. F. 2, 13 p. 81, 3 et *presbiter* 2, 13 p. 81, 15. Ce dernier mot est souvent abrégé dans les manuscrits et a pu l'être dans l'original; mais partout où il est écrit en entier, les manuscrits sont tellement d'accord pour *i*, qu'il est évident que dans l'archétype *y* était rendu par cette lettre; voyez h. F. 2, 41 p. 104, 14; 3, 13 p. 119, 5; 11 Bc. 4. 5. A1. Voici, en outre, les mots où *i* est le mieux attesté :

sinagogis h. F. 2, 34 p. 96, 22; 5, 11 p. 200, 12 B. A1;
sinodus h. F. 9, 37 p. 392, 1 B. A1. 2;
criptae h. F. 2, 20 p. 84, 1 B. A1;
misterio h. F. 2, 29 p. 91, 3 B. A1; 3 praef. p. 108, 17 Bc. 4 [3];

Quirino, avec la variante *Cyrino 4a*; Rossi, Inscr. chr. 59 (an 340) *Aquindino;* 370 (an 388) *Quiriace*; 384 (390) *Quiriaceti;* etc.

1. On peut comparer Rossi, Inscr. chr. 178 *febrarius*; 473; 666 *quattor*; etc.

2. Pour Cyprien. M. Hartel observe de même: *spiritalis saepe, nusquam spiritualis;* et sans doute il n'en sera pas autrement pour tous les Pères, quand les textes seront rétablis sur les meilleurs mss. Sulp. Sév. *dial.* 2, 10, 1 p. 191, 28 il fallait écrire *spiritaliter* d'après V.

3. Cette orthographe a sans doute contribué à faire naître les variantes de *misterium* et *ministerium*. Ainsi Mart. 2, 1 p. 609, 29. pour *mysterio*, un ms. de Ruinart (Paris, 9733) que M. Krusch cite ici par exception, porte *ministerio*, leçon évidemment fausse, mais qui remonte probablement à *misterio* de l'archétype. Ailleurs *mysterium* doit être corrigé en *ministerium;* ainsi h. F. 2, 31 p. 49, 12 un troupeau de néophytes cherche un lieu pour ses assemblées. Un seigneur offre sa maison *si huic operi digna esset;* on lui répond *eam huic ministerio esse condignam; ministerio* D4 probablement par conjecture; *misterio* D5; *mysterio* A1 C1; B manque. Il s'agit d'un service et non d'un mystère. Comp. conf. 96. p. 810, 5 *uasculi ministerio.* H. F. 2, 29 p. 91, 3, le cas est différent, la leçon est discutable. La reine Clotilde présente son fils au baptême et fait orner l'église de tapisseries et de tentures, dans l'espoir de convertir son royal époux : *quo facilius uel hoc misterio prouocaretur ad credendum qui flecti praedicationem non poterat.* Tous les mss. portent *misterio* (ou *mistirio*, B4, ou *mysterio*, D4). Guizot-Jacobs, Guadet,

paraliticus h. F. 4, 49 p. 185, 7; 5, 4 p. 195, 14 B. A1;
clamide h. F. 2, 38 p. 102, 10 B. A1;
lignus = *lychnus* h. F. 4, 28 p. 164, 11 B1. 5. C1. A1. D5 [1];
Sirus et *Siriae* h. F. 2, 9 p. 74, 6 B et 4, 40 p. 174, 3 B1-3 (*Seriae* B4);
Phitonis = *Pythonis* et *phitonissae* h. F. 5, 14 p. 203, 19 et 5, 14 p. 205, 10 B. A1.

On sait que dans les siècles suivants *y* fut souvent remplacé par *e* [2]. Il se pourrait que cet *e* ne fût que le représentant graphique de *i*, lequel indiquerait la prononciation de l'*y* dans les mots tels que *gymnasium*, etc. Mais il faut remarquer que *e* pour *y* est surtout fréquent, dans les manuscrits d'une époque (IXe, Xe, XIe siècles) où la confusion de *e* et *i* devient au contraire beaucoup plus rare. On peut donc se demander plutôt si *y* ne serait pas devenu *e* en passant par *oe* [3]. Quoi qu'il en soit, cette substitution est assez rare chez Grégoire. On peut citer *coredallus* h. F. 4, 31 p. 167, 22 B. A1; *lechinis* (ou *leginis* ?) h. F. 4, 31 p. 167, 26 B1. 2. A1 (*lichinis* Bb. C1); comp. aussi 4, 28 p. 164, 11 B2; 4, et dans les Miracles *emeneos* = *hymenaeos*, mart. praef. p. 488 1. *Desenteria* h. F. 5 cap. 34 p. 189, 22; 5, 22 p. 219, 10 Bc. 3. 4; 6, 35 p. 275, 2 B. A1; etc, et *desentericus* h. F. 5, 34 p. 226, 8; 6, 35 p. 275, 3 étant depuis longtemps naturalisés en latin, ont pu être affectés de la confusion si commune de *di* et *de*. Il y a souvent la variante *di*, une seule fois *dy* B5. *Clepeus* est dans certains manuscrits h. F. 2, 40 p. 104, 4 et 8, 30 p. 345, 2; mais l'ensemble des témoignages est pour *clypeus*.

L'*y* rentre dans ses droits avec *Syagrium* h. F. 2, 18, p. 83, 7 B; 2, 27 p. 88, 6 Bc. 4. A1, etc.; mais 2, 41 p. 104, 9 B2 seul donne *Syagrio*, les autres *Siagrio* [5]. *Y* est encore à sa place dans :

Moyses h. F. 5, 43 p. 236, 12 B. A2; 1, 9 p. 38, 25; 1, 10 p. 39, 19 B1. 5. A1, etc.;

Bordier traduisent : « par cette pompe », ce qui serait assez conforme à la naïveté du récit. Mais alors il semble qu'il faudrait *ministerio*, qui désigne précisément tout ce qui sert au culte, vases sacrés, etc.; voy. h. F. 6, 21 p. 262, 12; Iul. 7. p. 567, 32, etc., et qui s'appliquerait peut-être par extension à ces ornements. Mais la leçon des mss. pouvant s'expliquer très convenablement comme le fait M. Giesebrecht, en entendant par *mysterium* le baptême, durch diese festliche handlung, il n'y a pas lieu de s'en écarter. Iul. 7 p. 568, 3 *misterium* de 1*a*. ou *mysterium* de 2. paraît juste; Ruinart, d'après deux mss., dit-il, donne *ministerium*.

1. H. F. 8, 5 p. 329, 8 *lyghnis* B2, *lychnis* D5.
2. Voy. H. Schuchardt, Vokalismus, II p. 256 suiv.
3. Voy. page 104.
4. H. F. 1, 17 p. 43, 4 on lit *Laedorum* pour *Lydorum*. Tous les noms de ce chapitre sont copiés de la Chronique de saint Jérôme et pour la plupart estropiés. Le ms. de saint Jérôme où Grégoire puisait portait sans doute *Loedorum*. Ou bien *ae* serait-il pour *é*, *e* pour *i*, *i* pour *y*?
5. H. F. 2 27 p. 88, 2 B1. 2. 5 portent *Siacrius*, B4. C1. A1 *Syagrius*.

Dionysius h. F. 5 cap. 32 p. 189, 20 B. A1 ;
Scythia h. F. 2, 8 p. 71, 16 Bc. 3. A1 ;
Aegyptus h. F. 2, 10 p. 78, 7 B. A1 ;
martyr h. F. 2, 3 p. 65, 15 ; 2, 6 p. 68, 4 B1. 3. 5. C1. A1 ; 2, 10 p. 79, 18 B. A1 ; 3, 12 p. 119, 4 Bc. 5. A1 ; 4, 40 p. 174, 5 B. A1 [1] ;
hymnis h. F. 2, 7 p. 70, 5 ; 5, 18 p. 212, 9 B. A1 ;
lychinis h. F. 2, 7 p. 70, 2 B ;
tyrannus et *tyrannis* h. F. 2, 8 p. 71, 9 ; 11 ; p. 72, 9 ; 2, 9 p. 74, 5 B1. 3. 5. A1 ; 2, 9 p. 76, 12 B. A1 ;
tymphano h. F. 5, 43 p. 236, 13 B2. 5. C1. c. (*temphano* B1 ; *timphano* A2. 1).

Enfin, comme nous venons de le dire, on trouve ordinairement *y* dans un mot latin où il avait été introduit par erreur, *clypeus* h. F. 2, 40 p. 104, 4 B1. 2 (*clepeus* Bb. C1) ; 4, 51 p. 186, 16 B1. 3. 4 (*clupeus* B2) ; 8, 30 p. 345, 2 A1. D5 (*clepeus* B1. 2).

L'emploi de *y* pour *i* n'est pas fréquent. On le remarque dans certains noms germaniques, comme *Sigibertus*, tantôt à une syllabe tantôt à l'autre, le plus souvent avec des variantes entre les différents manuscrits B ; voy. h. F. 2, 40 p. 103, 2 ; 18 ; p. 104, 5 ; 4, 42 p. 176, 18 ; p. 177, 6. *Godigisilus* n'a l'*y* que dans C1. h. F. 2, 28 p. 89, 19 (*Gundeghysilus*) ; 2, 32 p. 94, 8 (*Godeghysilus*), ce qui doit faire penser que *y* appartient en général aux copies plutôt qu'à l'original. L'*y* est un peu mieux attesté dans quelques autres mots, sans qu'il y ait nulle part accord complet des manuscrits B. Ainsi on lit *monastyrium* h. F. 2, 37 p. 100, 24 et 101, 8 dans B1 et 3, p. 100, 22 dans B1. 2, plus loin, à la même ligne, et 3, 18 p. 129, 2 dans B1 seul ; 3, 7 p. 115, 17 dans B2 seul (*monastirium* B1. 3. 4), etc. Y aurait-il là un souvenir de l'origine grecque de *monasterium*, et l'intention d'employer la lettre grecque pour le mot grec [2] ? *Y* est encore introduit mal à propos dan, *Pylatus* h. F. 1, 24 p. 45, 6 B1. 5 ; 14 B1. 5. C1. A1 ; *Anthyocinsis* et *Anthyocinus* 1, 27 p. 46, 21 et 1, 30 p. 47, 23 B1 ; *Hyppolitus* 1, 30 p. 48, 1 B1. 5. C1. De même *y* ne prend la place de l'*e* que dans des mots grecs : *elymosinis* [3] h. F. 3, 7 p. 115, 19 B1. 3. 5 ; *elymosi-*

---

1. Ailleurs *martir* l'emporte, comme h. F. 3, 29 p. 133, 21 B1. 3. 4. A1 ; ailleurs encore il y a égalité de voix pour *i* et pour *y*. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 37 *martirio* ; 412 *marturibus* ; 708 *marter*.

2. *Epylenticus* h. F. 2, 12 p. 148, 15 n'est que dans A1. D ; B manque. Ailleurs on lit *epilenticus* ou *eghilenticus* ; voy. h. F. 5, 15 p. 197, 12 (A1. D seuls aussi), etc.

3. Les deux *e* de ἐλεημοσύνη ne sont marqués nulle part ; Grégoire ne connaît que *elemosina*. C'est d'ailleurs la seule orthographe de son époque, voy. Le Blant, Inscr. chr. 17 (an 601) *elemosinam* ; 615 (v^e ou vi^e s.) *elemosinis* ; Allmer, Inscr. de Vienne, t. IV, n° 1798 (an 527) *aelemosinis* ; Fortunat, *c.* 10, 1, 60 (neuf mss.) ; *uit. Germ.* 72 (192) p. 26, 14 *aelym.* le ms. P ; Victor Vit. 2, 7 p. 26, 14

narius 4, 40 p. 173, 18 B2-5; 5, 46 p. 238, 13 A2. D5; *aelymosinam* 5, 19 p. 216, 8 B2-5. A1 (*aelimosynam* B1. C1); *lyprosi* h. F. 10, 13 p. 421, 19 B1; *syrici intexti* 4, 40 p. 174, 6 B1. 2. 5 [1]. *Cybus*, très fréquent au moyen âge, n'est pas attesté d'une manière absolument certaine chez Grégoire, h. F. 2, 5 p. 67, 7 B2. 3. 5; 3, 15 p. 124, 16 B1. 3. 5. Peut-être enfin faut-il lire *lymbum* pour *limbum* h. F. 5, 18 p. 213, 12 Bb. D4 (*lumbum* Bc; *limbum* A1).

II. — Diphtongues

Comme il a été déjà parlé de *ae* et de *oe*, il ne reste à traiter en fait de diphtongues que *au* et *eu*.

1° *au*

au est devenu *a* [2] dans *Augustus* et ses dérivés comme *Agusti* h. F. 2, 9 p. 74, 16 Bc. 3 [3]; *Agustidunum* 3, 11 p. 118, 11 B. A1; comp. 2, 15 p. 82, 12 A1 [4]. Il n'y a pas lieu de douter que cette façon d'écrire ne corresponde à une modification analogue de la prononciation [5]. C'est cette même prononciation sans doute qui a donné lieu à une fausse étymologie du verbe *auscultare*, prononcé *ascultare*, et écrit *abscultare* [6] h. F. 3, 6 p. 113, 14 B; 4, 46 p. 181, 12 (sans variante); 6, 40 p. 280, 15 B (A1); 7, 8 p. 295, 13 B1-5. 1*. 2*. A1. On observe des hésitations semblables entre *au* et *a* dans certains noms propres ger-

---

Petsch.; Priscillien *tr.* 9 p. 91, 9; *can.* 60 p. 134, 18; etc. C'est aussi *elemosina* que supposent les langues romanes.

1. Comp. *tyriaca* = *theriaca* Mart. 2, 1 p. 609, 14; 2, 52 p. 627, 5.

2. Voy. Le Blant, Inscr. chr. 612 (vi^e s.) *acustas;* 36 (an 517) *agustas;* comp. 458 M; 668 (an 540); 411 (an 558); 611 (an 582) etc.; Rossi, Inscr. chr. 116 (an 352) *agustas;* comp. 287 (an 380); 1092 (an 556); etc.; 371 (an 388) *Gadenti(us)*; *Form. Andec. ed.* Zeumer 33 p. 15, 25 *nafragus;* etc.

3. Comp. aussi h. F. 2, 40 p. 103, 9 *thesarus* B1; 2, 37 p. 103, 4 *Cladi* B4; 2, 38 p. 102, 13 *Augustus* B1. 5. C1. A1; *Agustus* B2. 3. 4; 5, 19 p. 216, 2 *Agustam* B. A1. Dans le ms. B1 on lit deux fois *Agustus*, h. F. 1, 18 et 19 p. 73, 8 et 11, après *Augustus* 1, 18 p. 43, 7. Comp. encore *Agustus* Mart. 3, 36 p. 641, 4.

4. Par contre *actor* pour *auctor* ne se trouve qu'isolément dans tel ou tel ms.: h. F. 5, 43 p. 236, 4 *actoris* B2 seul.

5. Voy. H. Schuchardt, Vokalismus II p. 306 suiv.; III p. 264 suiv.; H. d'Arbois de Jubainville, Mém. de la Soc. de linguistique, I (1868) p. 415; Corssen, Aussprache, I p. 663 suiv.; Seelmann, Aussprache p. 223.

6. Comme *abstutus* pour *astutus*, voy. Allmer, Inscr. de Vienne, t. IV, 1953; Le Blant, Inscr. chr. 373 A; 376; 377; 380.

maniques; *Gundobadus* est écrit par *au* dans C1 h. F. 2 cap. 32 p. 58, 3; dans A1 et D4 h. F. 2, 28 p. 89, 18 et 2, 32 p. 93, 18; dans B1-4 h. F. 3 praef. p. 109, 4.

On trouve des traces de la prononciation de *au* comme *o* mais elles ne sont pas aussi nombreuses qu'on pourrait le supposer [2]. Il faut croire qu'il existait une différence de son qui prévenait des erreurs trop fréquentes dans l'écriture. Ainsi *Louolautrum* est parfaitement attesté [3] h. F. 3 cap. 13 p. 107, 11 B. A1; 3, 13 p. 119, 5 Bb. A1. D4. *Clodus* qu'on lit h. F. 5, 42 p. 233, 32 A1. D5 et 10, 13 p. 421, 19 B1. A1, n'est pas rare dans les Miracles, voy. par exemple mart. 5 p. 491, 5; patr. 2, 5 p. 672, 3, mais d'après le manuscrit 1*a* seul; h. F. 2, 37 p. 101, 17; 2, 40 p. 103, 2 on lit *claudicabat*. Par h. F. 6, 45 p. 285, 23 *incisis codicibus* et 7, 11 p. 297, 4 *in codicibus uinearum* [4], on voit que Grégoire ne connaît pas la distinction moderne entre *codex* et *caudex* [5].

2° *eu*

La diphtongue *eu* [6] est particulière aux mots tirés du grec et à des noms propres germaniques. La variante *eo* pour *eu* semble indiquer qu'il y a là, pour des organes gallo-romains, deux voyelles plutôt qu'une véritable diphtongue [7]. C'est ainsi que h. F. 1, 17 p. 42, 21 on lit *Eorops* pour *Europs* dans tous les manuscrits. Le mot *eulogia* est écrit h. F. 6, 32 p. 272, 14 *eologias* dans B1-4 [8]. Quant aux noms germaniques, dans lesquels *eo* est la vraie orthographe, *eo* et *eu* alternent constamment; h. F. 2, 7 p. 69, 13 et 70, 16 *Theodorus* B; *Theudo* D4; *Theudor* et *Theodor* A1; 2, 28 p. 90, 7 et 3 cap. 11 p. 107, 9 *Theodericus* ou *Theudericus* suivant les manuscrits; 3 cap. 22 p. 107, 20, etc., *Deoteria* ou *Deuteria;* 9, 28 p. 383, 26 *Theudobertus* B;

---

1. Comp. Corssen, Aussprache I p. 656 suiv.; Seelmann, Aussprache p. 162 suiv.; 223 suiv.; Thurneysen, Zeitschrift f. vgl. Sprachf. XXVIII (1887) p. 157 suiv.

2. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'il existe deux phénomènes distincts : la confusion entre *o* et *au* en latin, et la transformation de *au* en *o* dans certaines langues romanes; voy. Seelmann, Aussprache p. 162 et 223.

3. On ne voit vraiment pas pourquoi M. Arndt a admis dans le second passage *Iouolotrum* B (*I* pour *L* d'après B).

4. Iul. 36 p. 579, 27 *sine codicibus Falerna porregit.*

5. Mart. 1 praef. p. 586, 12 *cute* représente *cote* = *caute*.

6. Voir sur cette diphtongue en général Th. Birt, Rh. Mus. XXXIV (1879) p. 1 suiv.; Seelmann, Aussprache p. 228; etc.

7. Si bien que Sidoine *ep.* 8, 9, 5 vers 42 p. 137, scande *éŏrĭcē* le nom du roi des Goths sur lequel les mss. de Grégoire hésitent entre *Eoricus* h. F. 2, 20 p. 83, 18; *Euricus* p. 84, 8 et *Euarix* 2, 25 p. 87, 9. Il est vrai qu'il fait aussi *Orpheum* dissyllabe 8, 11, 3 vers 19 p. 139.

8. Comp. *Form. Andec. ed.* Zeumer 3 p. 6, 3 *eologias feci.*

Theodobertus A1. 2. D5; etc. [1] Il est probable qu'on prononçait *e-ŭ* séparément, en sorte que, dans les variantes par *eo*, *e* restant intact, *u* est représenté par *o*. La même supposition rend compte aussi bien de *eu* = *eo* [2]. Dans *Diotrih*, etc., *io* ou *eo* représente deux syllabes et ne pouvait guère être rendu par *eu* si ce groupe formait une diphtongue.

Quand *eu* est suivi d'une voyelle, *u* est consonne [3]. On ne s'expliquerait guère autrement l'orthographe *parasciuen* h. F. 4, 31 p. 168, 13; c'est aussi une consonne que représente le double *u* dans *Euuodius* [4], etc.

DEUXIÈME ARTICLE. — ACCIDENTS DIVERS DES VOYELLES

Avant de clore ce chapitre, nous devons ajouter quelques observations sur la synalèphe, la syncope, l'épenthèse et la prosthèse des voyelles.

Nous n'avons aucun moyen de vérifier si Grégoire connaissait et pratiquait la synalèphe des voyelles entre deux mots. On sait que les poètes de la décadence l'évitèrent de plus en plus [5], probablement parce qu'elle ne répondait plus à l'usage des gens pour qui ils écrivaient, c'est-à-dire des gens qui apprenaient à lire et à parler d'après des règles convenues, en un mot, des gens instruits. Chez les illettrés, l'assourdissement ou la disparition des voyelles finales restreignait fort les occasions qu'on avait de pratiquer l'élision. Mais on peut croire que cette disparition fut plus complète et plus tôt accomplie dans les cas de rencontre de voyelles finales et initiales; en d'autres termes, que l'élision subsista toujours [6]. Il est donc probable que Grégoire non plus ne l'ignorait pas. Mais il est inutile d'insister sur une question à laquelle nous ne pouvons répondre que par des conjectures. Il n'en est pas tout à fait de même de la rencontre de voyelles entre les deux éléments des mots composés. L'écriture a conservé la première voyelle avec une

---

1. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 556 C *Theudoberti*; 571 *Teodoberti*; 570 *Teudorici*; 567 (an 538 ?) *Teudoberti*; 461 *Teodemodos*; 620 B (an 541 ?) *Thiud...*; 611 (an 582) *Leouildi*; 474 (an 600 ?) *Teodorici*; etc.

2. Même à Rome et dans des noms grecs *eo* est rendu par *eu*; voy. Rossi, Inscr. chr. 370 (an 388); 414 (an 393); 520 (an 403); 645 (an 425) *Teudosio*; 383 et 385 (an 390) *Neuteri*, *Neuterio*; etc.

3. Il l'a été aussi dans *eulogia*, comme le prouvent les variantes *eglogias* h. F. 5, 14 p. 202, 4 et 9; *euglogias* et *eblogias* 8, 2 p. 327, 1; *eoglogias* 6, 32 p. 272, 14; etc. Pourtant ce *g* (= *u*) ne paraît pas remonter à Grégoire; dans h. F. I à VI il n'est pas suffisamment attesté. Mais il est tout au moins presque contemporain.

4. Voir plus bas.

5. Voy. L. Müller, *de re metr.* p. 281. suiv.

6. Quelque opinion que l'on professe sur la synalèphe, on n'hésitera pas à l'appeler élision en parlant de l'époque dont il est ici question, et à y voir la suppression totale de voyelles finales déjà réduites à un minimum de sonorité.

étonnante ténacité dans certains cas : *unianimis* h. F. 2, 32 p. 94, 3 B1. 3-5. C1 ; *unianimiter* Iul. 36 p. 579, 11 [1]; *semiunciae* mart. 102 p. 556, 31; *semiaperto* Mart. 1, 21 p. 599, 26; *semiusta* mart. 95 p. 553, 13; et cependant il est certain que la seconde voyelle seule se prononçait. Cela est prouvé par l'usage constant des poètes, et pour Grégoire par les cas assez nombreux encore où dans l'écriture aussi la première voyelle est omise : *unanimiter* h. F. 2,1 p. 59, 26 A1. D5 ; 2, 12 p. 80, 10 B1-4. A1 ; 4, 16 p. 153, 15 B1-5. A1 ; etc. [2]

La syncope est assez rare dans l'écriture; d'où il est permis de conclure qu'elle était loin d'avoir fait les ravages qu'on observe déjà dans les plus anciens monuments du français. Il faut croire tout au moins que les voyelles, qui plus tard furent si impitoyablement écrasées, sonnaient encore assez sensiblement pour qu'on ne fût tenté ni de les oublier en écrivant ni de les remplacer par d'autres, moins sonores.

Il n'y a pas lieu de mentionner ici des formes anciennes comme *uinclum*, qui se trouve par exemple h. F. 5, 49 p. 240, 34 A1. D5 (B manque) [3] Mais on remarquera la syncope de l'*i* de *dominus* employé comme titre, comme expression de respect : h. F. 5, 14 p. 202, 23 *domni Martini* B. A1 ; 6, 24 p. 264, 8 *a domnis nostris* B ; 4, 7 p. 145, 35 *domne piissime* A1. D5 ; Mart. 1, 3 p. 589, 22 *domnus Martinus* ; 1, 4 p. 590, 16 *domnus meus Martinus episcopus* ; 2, 25 p. 618, 12 *o domne Martine* [4]. Une autre syncope, attestée par les manuscrits Bc (et B1. 2) [5], assez souvent pour qu'il ne puisse être question d'une simple faute de copie, est celle que présente le mot *refrendarius*, écrit ainsi h. F. 5, 28 p. 222, 19; 6 cap. 28 p. 244, 16; 6, 28 p. 266, 22 ; 8, 39 p. 352, 21 ; 9, 23 p. 380, 28 B2 ; 9, 33 p. 389, 9 ; 10, 19 p. 432, 8 Bc ou B1. 2. Cette leçon existait certainement dans *Bc, probablement aussi dans *B, et répondait à une façon de prononcer le mot [6]. Mais on verra plus

---

1. Comp. *form. Andec. ed.* Zeumer 46 p. 20, 26; 49 p. 21, 28.

2. Notons encore ici la suppression d'un *i* anté-vocalique dans les noms ethniques *Cartaginensis* h. F. 10, 2 p. 410, 15; *Campanensis* Iul. 32 p. 577, 27 ; *Colonensis* Mart. 1, 4 p. 590, 6. Mais il est probable qu'il y a là un phénomène analogique plutôt que phonétique; c'est l'inverse de ce qui était arrivé autrefois dans *Crotoniensis* (comp. *Sulmonensis*) et de ce qu'on peut observer dans *C. I. L.* XII 4527 *Aquiensi*; 4437 (*add.*) *Narboniensis*.

3. H. F. 5, 49 p. 241, 2 *uinculo*; 15 *uincula*; 19 *uinculis*; mart. 72 p. 536, 18 *uincla* ; p. 537, 2 *uinculis*.

4. Mais *dominus*, maître, seigneur; h. F. 2, 35 p. 98, 20 *habere Francos dominos*; 2, 42 p. 105, 19 *domino suo*; 20 *dominorum suorum*; 4, 6 p. 145, 24 *dominus deus meus*; Mart. 1, 5 p. 591, 8 et 10 *domnus* et *dominus*, saint Ambroise et Dieu. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 611 (an 582); 597 (an 586); 620 A ; etc.

5. A2, qui a le mot deux fois, h. F. 5, 45 p. 238, 9; 9, 33 p. 389, 9, ne connaît que la forme pleine *referendarius*; de même A1. D5. Les mss. B. eux-mêmes n'ont pas la syncope partout.

6. On peut comparer *refriua*, Fest. p. 277 a 17, si la leçon est bonne, et si le mot vient vraiment de *referre*. M. L. Havet me rappelle aussi fort à propos *parauereduus* devenu *parafredus* (palefroi).

loin [1] que des formes verbales analogues, très difficiles à expliquer, se lisent aussi exclusivement dans les manuscrits Bc, (et B1. 2 des l. VII à X), ce qui ne permet pas de les attribuer avec certitude à Grégoire [2].

L'épenthèse [3] de voyelles ne paraît pas exister chez Grégoire; elle est extrêmement rare même chez ses copistes [4]. Cela se conçoit. La tendance du français, qui est d'écraser les syllabes atones, ne pourrait guère se concilier avec une tendance tout opposée se manifestant encore dans le latin d'une époque si avancée. On trouve cependant un mot qui renferme une voyelle épenthétique, mais c'est un mot qui possède cette voyelle depuis longtemps [5], et dans lequel on peut seulement s'étonner de la voir conservée, c'est *lychinis* h. F. 2, 7 p. 70, 2 B. D4; 4, 31 p. 167, 26 B (*legitimis* A1) [6].

La prosthèse est fréquente. Elle paraît avoir été régulière dans les mots commençant par *sc*, *sp*, *st*. Il en existe plusieurs preuves. La plus évidente, c'est l'emploi de *ab* devant ces mots, au lieu de *a*, qui est seul admis devant toutes les autres consonnes [7] L'exception n'est pas faite, évidemment, en faveur de la sifflante, car devant *s* seul on ne trouve que *a* et non *ab*; *ab* dans les cas dont nous parlons est placé devant un *i* ou un *e* qui existe dans la prononciation, et qui sépare la préposition des consonnes. On pourrait voir une autre preuve du même fait dans l'épel inverse *Spania* pour *Hispania* [8], s'il était bien établi que cet épel remonte à l'original. Mais il n'est guère que dans Bc [9] et particulièrement B2[10], une seule fois, h. F. 5, 17 p. 208, 1, dans Bc. 3. 4, c'est-à-dire dans *B [11]; 4, 26 p. 163, 1 la leçon est beaucoup moins

---

1. Comp. l. III.

2. La syncope de l'*e* dans *dextera*, etc., ne paraît pas remonter à Grégoire. On en trouve des exemples, comme h. F. 1, 47 p. 54, 38; 7, 31 p. 311, 6; 7; mart. 79 p. 541, 36; 83 p. 545, 13; Mart. 2, 3 p. 610, 27; patr. 6, 7 p. 685, 16; patr. 8 p. 691, 1; conf. 35 p. 770, 6; etc.; mais aucun dans les mss. B. Dans les autres aussi *dextera* est beaucoup plus fréquent; en général *dextera* est substantif, *dextra*, de même que *dextri*, *dextro*, etc., adjectif.

3. Je préfère ce bon vieux mot, qu'il suffit de prendre *cum grano salis*, aux différents termes usités aujourd'hui pour désigner les différentes sortes d'épenthèse.

4. H. F. 5, 3 p. 194, 14 *colominam* B3.

5. Comp. Ritschl, *Opusc.* II p. 479 suiv.

6. Comp. *Siluiae peregrin.* p. 77, 14 *licinicon* (λυχνικόν).

7. Voy. Revue de philologie X (1886) p. 11, et ici l. III. La même observation a été faite, en même temps et indépendamment, sur le Pasteur d'Hermas, par M. Haussleiter, Archiv f. lat. lex. III p. 149.

8. *C. I. L.* II 3420 (an 589) *Spaniae* est suivi presque immédiatement de *Hispania*; il est vrai que *hi* est gravé sur l'*s* et pourrait être considéré comme une correction; mais encore le correcteur aurait d'abord toléré l'autre forme. Grégoire, contemporain de cette inscription, a pu également écrire tantôt *Spani* tantôt *Hispani*.

9. H. F. 2, 37 p. 101, 21 B1. 2; 5 cap. 38 p. 189, 26 Bc.

10. H. F. 5, 43 p. 236, 23 B2. C1; 3, 29 p. 134, 10 B2; 9, 28 p. 383, 9 B2.

11. H. F. 8 cap. 28; 35; 38 p. 325, 12; 20; 23 B1. 2 ou B1 seul; 8, 30 p. 343, 9 B1. 2; p. 345, 22 B1. 2. C1; etc.

sûre : *Hispaniis* B1. 4. C1 ; *Ispaniis* B2. A1 ; *Spaniis* B3. 5 [1]. *Scarioticas* au contraire, h. F. 5, 18 p. 214, 14 B. A1. D4 pour *Iscarioticas*, était certainement dans notre archétype et probablement dans l'original [2]. On peut en dire autant de *sciaticis* = *ischiadicis*, mart. 99 p. 554, 17. Il semble que le même faux zèle se fasse sentir à propos d'un *a* dans h. F. 3, 19 p. 130, 1 où on lit *Scalonum* pour *Ascalonum*. Le peuple disait-il *Escalonum*? L'habitude de la prosthèse est encore clairement établie par les variations fréquentes entre *spectare* et *exspectare*, *spoliare* et *exspoliare*, etc. ; l'*x* n'ayant plus que la valeur d'un *s*, le groupe *sp* appelant un *e* devant lui, *exspectare* et *spectare* se prononçaient exactement de même [3] C'est ainsi qu'on lit *expoliarent* h. F. 2, 37 p. 100, 20 dans B, *spoliarent*, dans A1. D ; *spoliator* 4, 40 p. 173, 15 dans Bc. A1, *expoliator* dans Bb ; *spoliatum* 5, 3 p. 193, 8 dans Bc. A1. 2, *expoliatum* dans B3. 5 ; *exspoliatis* (ou *exp.*) 5, 14 p. 202, 16 dans B, *spoliatis* dans A1. D4 [4] ; *missarum expectare sollemnia* h. F. 10, 8 p. 414, 20 ; [5] *expectantibus* = *spectantibus* conf. 61 p. 784, 8 ; *populo expectante* = *spectante* Mart. 1, 11 p. 595, 32 ; et au contraire *spectat populus* = *exspectat* Mart. 1, 5 p. 591, 9 ; *expectare* = *spectare* mart. 8 p. 493, 16 [6] ; *expectantibus populis* = *spectantibus* mart. 35 p. 511, 3 ; *spirauit* = *expirauit* mart. 13 p. 498, 6. Nous ne pouvons qu'adopter en chaque circonstance l'épel des meilleurs manuscrits, sans affirmer que Grégoire eût conscience d'employer le verbe composé plutôt que le verbe simple dans le second cas, ni l'inverse dans le premier. On ne remarque pas de confusions pareilles entre les verbes simples et leurs composés par *in*, comme *struere* et *instruere*, [7] excepté, si la leçon des bons mss. doit être attribuée à l'auteur, mart. 103 p. 557, 23 *in quo nihil aliud quam tenuis anhelitus inspirabat ;* d'où il est peut-être permis de conclure que déjà à cette époque la voyelle prosthétique était *e* plutôt que *i* sur le sol français, tandis que l'Italie a préféré *i*. En revanche il est rare que la prosthèse soit figurée par l'écriture dans les mots où une pareille confu-

---

1. D'autres épels inverses se trouvent par ci par là dans quelques mss. ; ainsi *stinctis* h. F. 3, 30 p. 134, 13 B1. 2.

2. Comp. Schuchardt, Vokalismus II p. 365 et *Siluiae peregrin.* p. 92, 33 *Iudas Scariothes*.

3. Et cela déjà avant l'époque de Grégoire, bien que la prosthèse de l'*e* paraisse être postérieure à celle de l'*i* ; voy. Corssen, Aussprache, II p. 286 suiv. ; le *cod. Fuld. ed.* Ranke, écrit dans la première moitié du VIe siècle, porte *expectaculum* p. 325, 25.

4. *Spoliatur* sans variante h. F. 3, 4 p. 111, 12 ; *spoliatus* h. F. 3, 35 p. 138, 6 B. A1 ; *expoliatus* C1 seul ; *expoliauerat* sans variante h. F. 4, 24 p. 160, 7 ; *spoliatis* sans variante h. F. 4, 41 p. 174, 22 : etc. Dans ces deux derniers exemples le sens est exactement le même avec *ex* ou sans *ex*.

5. Comp. h. F. 9, 9 p. 365, 26.

6. Le Blant, Inscr. chr. 478 (VIe siècle ?) *spectit* = *exspectat*.

7. Comp. *Acta Thomae ed.* Bonnet p. 140, 21.

sion n'y poussait pas [1], et dans les mots grecs tels que *exenium* h. F. 5, 46 p. 238, 18 A1. 2. D4; *exsinodochio* conf. 85 p. 803, 2. Ailleurs ce ne sont guère que des manuscrits isolés qui portent de telles leçons, par exemple *espolium* h. F. 9, 30 p. 385, 2 B2; *expolia* 2, 7 p. 71, 1 C1; *istabilirent* 4, 51 p. 186, 9 B3; *expectaculis* 5, 14 p. 204, 21 B5. C1; 5, 17 p. 209, 5 B1; *isponsalia* 6, 13 p. 257, 17 A1; et inversement *stote* 2, 13 p. 81, 13 B4. Il est rare qu'elles soient assez bien attestées pour pouvoir être attribuées à l'auteur. Remarquez cependant *expolia* h. F. 3, 32 p. 136, 6 B1-4.

---

1. Il est vrai que les copistes cherchaient à faire disparaître cette faute comme les autres : h. F. 4, 3 p. 143,5 on lit dans A1. D *suo me stratui adsciuit*; dans *B, par suite d'une fausse séparation des mots, il y avait *suom estratui;* C1 a conservé cette leçon : *suum estratui;* mais B2 et Bb ont corrigé *suum stratui*. C'est probablement pour une raison analogue que h. F. 4, 9 p. 147, 5 pour *lunae quintae stella*, on lit dans B *quinta stella* (corrigé de *quinta estella*). De même h. F. 4, 14 p. 152, 9 *nec stimare* dans B2 pour *nec estimare;* 4, 20 p. 157, 3 il faut lire peut-être avec A1 *Brittanias petiit* (*Brittanniam petiit* D4); *Brittania petiit* Bb et *Brittania expetiit* Bc paraissent être deux corrections différentes pour *Brittania spetiit* *B.

CHAPITRE II

LES CONSONNES

I. — Affaiblissement et suppression

L'affaiblissement des consonnes a lieu en latin dès les temps très anciens surtout à la fin des mots. Les consonnes qui s'affaiblissent le plus, au point même de disparaître entièrement à certaines époques, sont *t*, *m* et *s*, mais surtout ces deux dernières. On sait qu'elles furent rétablies par l'effet d'une réaction de l'orthographe sur le langage; elles le furent si bien, qu'elles ont subsisté sur plusieurs points jusqu'à ce jour [1]. Chez Grégoire, *t* paraît posséder toute sa force. Du moins ni l'écriture ni d'autres indices n'en trahissent l'affaiblissement [2]. C'est plutôt une autre dentale (si toutefois on doit distinguer chez les anciens les différentes dentales à la fin des mots), c'est *d* qui paraît avoir faibli, mais dans un seul mot, la préposition *ad*, qui apparaît plusieurs fois sous la forme *a*. C'est probablement en sa qualité de préposition, et peut-être aussi à cause de sa ressemblance avec *ab*, que *ad* a subi cette diminution, et il sera plus à propos d'en parler en même temps que des autres prépositions [3].

s finale se maintient avec fermeté [4] sauf une seule exception dont il

1. Dans le patois de la région de Montpellier l's finale sonne très fort, et beaucoup de gens de cette contrée la font entendre aussi en parlant français : ilss font, ilss disent.

2. *Placuisse* pour *placuisset* h. F. 2, 37 p. 99, 15 Bi et quelques autres leçons de ce genre sont trop rares pour être considérées comme autre chose que de simples accidents de copie. Dans h. F. 5, 18 p. 212, 8 *iurauit quod... praetermittere*, on peut en outre supposer la confusion de deux constructions; h. F. 5, 15 p. 206, 24 *quis quam... accipere*, ce dernier verbe est suivi de *tractant;* il est donc probable qu'on a écrit *t* pour *tt* ; voy. l. IV.

3. Voy. l. III.

4. On ne peut qu'être frappé du petit nombre d'*s* finales qui manquent dans le t. XII du *C. I. L.;* six ou sept en tout, car *abba* 1553), que cite l'index, est la

sera parlé plus bas [1] et qui par son isolement reste nécessairement un peu suspecte. Toutes les autres traces de la disparition de l'*s* sont trompeuses. Des leçons isolées telles que *heretica* h. F. 2, 37 p. 100, 18 Bc ou *quibu* stell. 39 p. 871, 5 [2] ne sont évidemment que des accidents de copie; et *hora* pour *horas* répété douze fois stell. 17 p. 863, 20 suiv. est dû sans doute à une abréviation mal comprise, de même que les noms des mois au nominatif qui se trouvent à côté [3].

m au contraire est certainement très affaibli ; mais il sera plus opportun d'en parler en même temps que d'*n* et de mentionner auparavant quelques cas de véritable suppression. D'abord une consonne initiale. On lit *sallentium* = *psallentium* h. F. 3, 18 p. 128, 13 Bc. 4; 4, 13 p. 150, 9 B1. 4; 4, 13 p. 151, 1 B1. 2. A1; *saltirii* 5, 14 p. 205, 11 B1. 3. Ailleurs, comme h. F. 4, 1 p. 142, 11; 4, 13 p. 150, 3, c'est B4 seul qui supprime le *p*. Il est assez probable qu'on doit attribuer à Grégoire lui-même la prononciation *sallentium*, *salterium*, etc. [4] Cela donné, il se peut aussi que *thisinae* = *ptisanae*, h. F. 4, 34 p. 169, 36, quoique beaucoup moins bien attesté (A1. D1 ; B manque), remonte à l'auteur; cette manière d'écrire le mot paraît être d'ailleurs ancienne, elle est peut-être classique [5]. Enfin quelquefois aussi un *p* médian a été écrasé entre deux autres consonnes: *scultile* h. F. 2, 10 p. 78, 1 et 6 B1. D4 [6]; *sculta* 5, 19 p. 216, 15 B1. 4 [7]. C'est le phénomène que les anciens nommaient l'ecthlipse, et qui s'est généralisé dans les langues romanes, surtout en italien.

n dans bien des cas déjà à l'époque classique désignait un son que

---

forme régulière (voy. l. III); *uiuu* (463) est incertain. Comp. aussi P. Geyer, Archiv f. lat. lex. II p. 42.

1. Voy. l. III.

2. Leçon du ms. de Bamberg, rapportée par Haase, omise par M. Krusch.

3. Une *s* médiane aurait disparu d'après le texte de M. Krusch d'une façon bien exceptionnelle dans le mot *labrusca*, conf. 18 p. 757, 26. Mais je n'ai noté cette leçon que de 1*a*. Dût-elle être attribuée à l'archétype, il faudrait la considérer avec méfiance jusqu'à ce qu'un autre texte vînt la confirmer ; comp. h. F. 4, 16 p. 154, 19 *labruscam*.

4. Notez encore *seudochristi* et *seudoprophetae* h. F. 10, 25 p. 437, 4 C1. D5 ; et deux épels inverses curieux *psillabam* h. F. 1, 7 p. 37, 23 B1 et *psaltantes* conf. 76 p. 793, 28 3*a*. Déjà Paulin de Périgueux, *Mart.* 2, 72 scandait *paginā psalmi*.

5. Voy. Georges au mot *ptisana*.

6. Cet accord de B1 et D4 me paraît significatif surtout parce qu'aux l. 14; 16; 23 ; 24 et p. 79, 5 ; 8 ils sont également d'accord pour conserver le *p*. A la page 78, 16, *sculserunt* de A1 pourrait bien être aussi la vraie leçon. On voit conf. 35 p. 769, 32 que les copistes avaient l'habitude d'ajouter le *p*: *est et illud sepulchrum sepulti meritis gloriosum*, telle est la vraie leçon fournie par le ms. 4; comp. 34 p. 769, 4-28. Il n'est pas question de beautés artistiques, mais de la sainteté des reliques; voy. p. 770, 2 suiv. De *sepulti* on avait fait par erreur *sculti* (2), que 1*a*.1*b* ont corrigé en *sculpti*.

7. Je n'ai pas relevé de fautes telles que *defuntus*, *tinta*, etc. (Le Blant, Inscr. chr. 325 et 412).

nous appellerons nasal pour simplifier [1]. Ce son peut exister aussi, et existe toujours dans une certaine mesure, lors même que *n* garde toute sa valeur. Mais il se fait sentir plus fortement quand, la langue ne touchant pas le palais, *n* cesse d'être une véritable consonne, et que la voyelle précédente seulement est nasalisée. Il y a tout lieu de croire que ce même son existait, dans les mêmes conditions, à l'époque de Grégoire. Nous ne pouvons offrir de preuves nouvelles de la prononciation exclusivement nasale de *n* devant les gutturales, mais plusieurs devant *s*. Assez souvent en effet *n* reparaît devant *s* dans des mots où sa disparition, bien antérieure au temps de Grégoire, et même à l'époque classique, prouve qu'il n'avait pas la pleine valeur d'une consonne [2]. Ainsi dans les nombres ordinaux h. F. 1, 10 p. 40, 20 *octoginsimos;* 3, 28 p. 133, 10 *uicinsimo* [3]; 4, 21 p. 158, 14 *quinquaginsimo*; 4, 13 p. 150, 2; 5, 4 p. 196, 4 et 6, 6 p. 249, 27 *quadraginsimae;* stell. 42 p. 871, 14 *quadragensima* [4]. Mais en outre *n* se glisse devant *s* dans des mots où il n'a aucun droit de paraître [5]. Particulièrement *ns* prend la place de *ss* [6] comme dans *succensu* h. F. 2, 9 p. 73, 4 et *accensus* h. F. 5, 20 p. 218, 17; patr. 6, 7 p. 686, 16; conf. 26 p. 764, 18, etc. [7];

1. Il ne paraît pas répondre exactement à un son de notre langue; voy. Corssen, Aussprache, I p. 263; Seelmann, Aussprache, p. 268 suiv.; ce dernier, suivant son habitude, entend l'herbe pousser, comme dit le proverbe allemand. Il oublie que non seulement entre les colonnes d'Hercule et la mer Caspienne, et de l'an 250 avant J.-C. à l'an 500 après, mais dans une même famille et dans une même génération, il devait exister bien des nuances au moins aussi sensibles que celles qu'il s'évertue à établir entre les anciens et les modernes. M. Seelmann prétend que pour prononcer *n* on touche les dents du bout de la langue. Il se peut que certaines personnes le fassent; quant à moi je garantis que jamais, en prononçant *n*, ma langue ne s'avance au-delà du palais. Mais bien habile qui découvrira une différence à l'oreille!

2. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 667 (an 449) *meses;* 234; 284; 295; 323; 459, etc. *mesis;* 399 *infas;* 628 *pospones;* etc. A Rome, voy. Rossi, Inscr. chr. 11 (an 269) κωσουλε et μητωρων (= *mensorum*); 18 (an 291) *misoro;* 31 (an 310) *mesis;* 53 (an 339) *Costantio et Costantino;* 67 (an 342) *Costantio, Costate;* etc.

3. *Vicensimo* Bb; *uicesimo* A1; de pareilles variantes se retrouvent presque à chacun de ces noms de nombres.

4. Avec *ns* alterne *ss* dans ces cas là; *quadragissimus, quinquagissimus* sont des variantes fréquentes qui donnent peut-être la vraie leçon en certains lieux. C'est ainsi que s'explique aussi *uissicis* = *uesicis* h. F. 6, 14 p. 258, 19. Sur *uensica* voy. Lachmann, Lucrèce, p. 357.

5. Je ne sais jusqu'à quel point il était légitime dans *Transimundus* h. F. 2, 2 p. 61, 3; 5; 7; 2, 3 p. 61, 27

6. Certains cas isolés dans les mss. sont vraiment curieux, et, bien qu'on ne puisse y voir la main de Grégoire, méritent d'être rapportés comme indices de la prononciation au VIIe siècle : *inminsis* = *inmissis* h. F. 2, 40 p. 103, 6 B4; *secensum* 3 praef. p. 108, 20 B4. Ce sont des épels inverses qui montrent combien la nasale s'entendait peu là où elle existait en effet. Une charte originale de 625 (Tardif, Monum. hist. 4) porte deux fois *Dioninsis* pour *Dionysii;* une autre de 627 (Tardif, 5) *Dioninsis* et deux fois *Dioninsio.*

7. Comp. Iul. 3 p. 566, 2; patr. 2, 4 p. 671, 6; 16, 4 p. 727, 4. Quant au sens nouveau que prend le mot *accensus*, il en sera parlé au l. II. Inversement h. F. 5, 18 p. 211, 14 B4 écrit *accessus* au lieu de *accensus*.

occansione h. F. 7, 21 p. 302, 22; *occansio* 10, 4 p. 412, 26; *thensauris* 9, 9 p. 366, 4. Il faut remarquer particulièrement des verbes à la seconde personne du singulier qui semblent transformés en participes [1], comme *relinquens* [2] h. F. 9, 35 p. 390, 15; *accipiens* 2, 27 p. 89, 4 Bc; *metuens* 2, 34 p. 97, 3 B [3]; *ponens* 7, 14 p. 299, 14; *succendens* And. 12 p. 833, 5. Ce dernier phénomène en particulier tend à prouver que le son nasal lui-même n'était presque plus sensible et que *n* était une de ces lettres muettes, telles que notre s finale, qu'on ajoutait à tort, de peur de l'oublier à propos [4].

Une grande incertitude règne chez les grammairiens anciens [5] et dans la pratique de tous les âges sur l'emploi de *m* ou *n* devant les gutturales. Chez Grégoire, il n'arrive presque pas que *m* soit remplacée par *n*: on n'en citerait peut-être aucun exemple bien certain d'après les manuscrits anciens [6]. Par contre, on lit *numquid* h. F. 3, 14 p. 121, 11 dans B; *umquam* 2, 9 p. 75, 3 B. A1; *numquam* 5, 44 p. 237, 16 B. A1. 2; 5, 45 p. 238, 6 A1. 2; 3, 13 p. 120, 6; 10 B. A1; *tamquam* 2, 37 p. 100, 17; 2, 38 p. 102, 13 B. A1. Il n'en faudrait pas conclure avec trop d'assurance que *m* était restée consonne labiale distincte. Il se peut aussi bien que Grégoire ait seulement observé la règle d'orthographe la plus en honneur, comme on verra qu'il l'a fait assez constamment pour les prépositions des verbes composés, mais que cette *m* ne représentât que le son nasal ordinairement rendu par *n*. Le groupe *mq* n'est pas si fréquent que l'absence de fautes d'orthographe soit trop invraisemblable [7]. Au contraire, *m* est régulièrement remplacée par *n* devant *d* [8], comme à l'époque classique : *quendam* h. F. 3, 14 p. 121, 5 B. A1; *uenundare*

1. L'inverse est moins fréquent et moins clairement attesté. Cependant *pugnas* h. F. 2, 37 p. 101, 16 D1. 4 paraît avoir été dans *B.

2. Il faut adopter cette leçon de B1. 2. A1. D4. contre C1 seul.

3. *Metuens enim populum o rex ignorans quia satius est ut populus sequatur fidem tuam quam tu infirmitate faueas populari.* Les copistes A et D ont parfaitement compris que *metuens* est le verbe principal; A1 et D1 en ont fait *metues*, D4 *metuis*. Les anciens éditeurs au contraire ont imprimé *metuens... ignoras*, et c'est ainsi que M. Arndt paraît l'entendre aussi; c'est le texte que traduit M. Bordier, mais non Guizot-Jacobs, ni Giesebrecht. Je ne vois pas pourquoi tous mettent un point d'interrogation après *populari*.

4. H. F. 4, 16 p. 154, 19 *lambruscam* B2-5. C1, peut-être par suite d'un rapprochement avec *lambere*.

5. Voy. Brambach, Orthographie, p. 264 suiv.

6 H. F. 1 praef. p. 34, 4 et 19 *nunquam* B1, mais *numquam* B5; 3, 37 p. 139, 24 *tanquam* B1 seul; etc. H. F. 9, 29 p. 384, 5, *ubicunque* paraît être dans B2. A1. Mais A2, d'après l'édition Omont, porte *ubicumque*. Les mss. récents ne prouvent rien. Ils ont leur orthographe à eux. Le ms. 2*a* des Miracles de S. André par exemple écrit *cunque* même quand ce sont les deux conjonctions *cum* et *que*.

7. D'ailleurs *m* devient *n* là où l'étymologie n'est pas aussi visible, par exemple *clanculo* h. F. 10, 31 p. 443, 9.

8. Mais toujours *uerumtamen*, h. F. 3, 15 p. 125, 1; 5, 14 p. 204, 24 B. A1, soit que *t* n'eût pas le même effet que *d*, soit que *uerum tamen* s'écrivît en deux mots.

3, 15 p. 122, 21 B. A1; 6, 31 p. 271, 20 Bc. 5. A1; etc. [1]. Il est probable que devant les dentales on prononçait en effet *n* dentale ou palatale. Faudrait-il conclure de même de *anforam* h. F. 5, 28 p. 222, 16 que *f*, contrairement à ce qui sera dit plus bas, était une *f* dentale, qui se serait assimilé l'*m*? C'est doublement invraisemblable dans *f* = *ph* = φ. Il faut penser plutôt que Grégoire a cru faire une de ces dissimilations purement orthographiques dont il sera question plus loin; ou encore que *am* dans *amphora* était *a* nasalisé, que Grégoire aura exprimé pour une fois par *an* [2].

Il faut aborder enfin une question délicate, celle de l'*m* finale [3]. Etait-elle devenue nasale pure, c'est-à-dire avait-elle perdu le caractère propre de l'*m*, la prononciation labiale [4]? ou ne l'entendait-on pas du tout? Cette dernière opinion est très répandue [5]. Elle ne ressort pas de ce qu'on peut observer chez Grégoire. En effet, les omissions de l'*m* s'expliquent toutes par l'emploi de l'ablatif au lieu de l'accusatif. C'est toujours *a* pour *am*, *e* pour *em* dans des noms, jamais dans les verbes, ni dans les indéclinables, *quam* et ses composés, etc. [6]; jamais *u* pour *um*, [7], tandis que *o* pour *um* n'est pas rare, même en dehors de l'ablatif-

---

1. Pourtant h. F. 6, 38 p. 278, 24 on lit *uenumdare* A1; mart. 58 p. 528, 26 *uenumdedit* 1*a*, *uenundedit* 2. Comp. encore mart. 28 p. 505, 4 *eundemque*, etc. Le Blant, Inscr. chr. 399 *eorumdem* est plus que douteux; voy. *C. I. L.* XII 2128 note.

2. Comp. d'ailleurs *C. I. L.* XII 5681, 1 *anfora*. On lit *Sinphoriani* h. F. 2 cap. 15 p. 57, 16; *Simphoriani* 2, 15 p. 82, 12; mais les mss. B manquent. Comp. Fortunat, *uit. Germ.* 29 (83) p. 17, 34 *Synphorianum;* 30 (85) p. 17, 41 *Synphoriano.*

3. Voy. sur cette question Ritschl, *Opusc.* IV p. 93; Corssen, Aussprache I p. 272: Ott, Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 786; et surtout W. Weissbrodt, Philologus XXXIV (1884) p. 457 à 459. Voir aussi G. Waitz N. Archiv f. æ. d. G. I (1876) p. 564.

4. Pour rendre les termes plus clairs encore : n'était-ce plus qu'un signe de prononciation nasale de la voyelle précédente, comme dans parfum, thym, que nous prononçons exactement comme un, fin?

5. Elle est soutenue par des savants d'une haute compétence, comme Corssen, Aussprache I p. 274; H. Schuchardt, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXII (1874) p. 164. Je ne prétends pas contredire d'une manière générale. Je me borne à tirer de mon auteur les inductions auxquelles il donne lieu. Si l'on en fait autant pour plusieurs autres auteurs, il apparaîtra peut-être qu'il y aurait lieu de reviser la règle générale. Sinon, il faudra reconnaître qu'un singulier hasard a régné sur les œuvres de Grégoire de Tours.

6. Il n'en est pas de même dans d'autres documents, je le répète; voy. p. ex. Rossi, Inscr. chr. 14 (an 279) *dece et septe;* 530 (an 404) *dece et noue;* 108 (an 350) *nobe* = *nouem* trois fois; et de même 426 (an 395); 520 (an 403) *noue;* 587 (an 408) *septe;* 977 (an 522) *quindeci.* L'absence de tout épel de ce genre chez Grégoire n'en est que plus frappante.

7. Il faut pourtant excepter *circu* dans *circuire.* Tous les mss. sont d'accord pour écrire *circuire, circuibat, circuiret, circuitus;* au contraire, le participe s'écrit *circumiens, circumeuntes*, etc. Voy h. F. 2, 27 p. 89, 9; 3, 29 p. 134, 6; mart. 78 p. 541, 10; conf. 72 p. 791, 5 *circuire;* h. F. 3, 12 p. 118, 20; Mart. 2, 39 p. 623, 5 *circuit;* h. F. 4, 16 p. 154, 2 *circuiui;* 4, 31 p. 168, 12 *circuisset;* 3, 29 p. 133, 21 *circuirent*; Mart. 1, 4 p. 500, 8 et 2, 46 p. 625, 27 *circuiret;* mart. 12 p. 496,

accusatif [1]; voy. par exemple h. F. 5, 18 p. 211, 21 *populo uociferat* [2]; 5, 33 p. 225, 26 *incendio diuinitus ortum* [3]; 2, 37 p. 101, 8 *monastyrio* nominatif B1. 2 seuls; inversement h. F. 5, 43 p. 235, 3 *uerum* = *uero;* mart. 9 p. 495, 13 *somnum* = *somno* (datif); *idcircum* 2 praef. p. 59, 1 B1 seul; etc. Et quant à la faute inverse, la prétendue *m* ajoutée on verra plus loin [4] ce qu'il faut en penser. Dans Grégoire, il n'en est pas une qui soit attestée de façon à pouvoir passer pour plus qu'une erreur de copiste, ou qui ne s'explique par une confusion de cas ou de genres [5]. De tous ces faits, la conclusion la plus naturelle, c'est d'abord que *m* finale sonnait, bien que faiblement [6]; secondement que dans *um* l'*u* avait un son sourd, plutôt *o* que *u*, comme celui que nous lui donnons en prononçant le latin à la française; l'*m* ne servait qu'à indiquer que cet *u* (ou *o*) était nasalisé. Quelquefois enfin *u* nasalisé était rendu par la lettre *o* seule, parce qu'on était habitué, par les confusions fréquentes de l'accusatif et de l'ablatif, à voir *o* et *um* alterner [7].

Il paraît juste de considérer encore comme un affaiblissement des consonnes la substitution des consonnes simples aux consonnes doubles,

---

3 et 105 p. 560, 3 *circuibat;* h. F. 3, 19 p. 129, 20; 6, 14 p. 258, 7; mart. 93 p. 550, 23 *in circuitu;* conf. 78 p. 796, 8 *circuitione*. D'autre part h. F. 6, 32 p. 273, 12; 6, 36 p. 277, 30; mart. 37 p. 512, 20; Mart. 3, 58 p. 646, 33; patr. 12, 2 p. 712, 19 *circumiens;* h. F. 6, 6 p. 250, 19; mart. 5 p. 490, 2; Iul. 20 p. 573, 16 *circumeuntes;* h. F. 9, 6 p. 362, 16 *circumeunte*. Je pourrais multiplier les exemples, et je n'ai qu'une ou deux exceptions à produire; Iul. 17 p. 571, 35 *circumiret* d'après 1*a*. 2 (*circũ* tous deux), et Iul. 20 p. 573, 21 *circuiens* 1*a*; *circũiens* 2. Enfin il faut noter conf. 78 p. 796, 8 *circumeunt*.

1. C'est ainsi que j'explique Andr. 5 p. 830, 3 *multo clamitans*. Les plus anciennes inscriptions chrétiennes ont aussi *o* = *um;* Rossi, Inscr. chr. 17 (an 291) *meco;* 18 (an 291) *misoro*, etc.; 191 (an 367) *post consulatu* peut être l'ablatif; mais 206 (an 368) *locu*; 517 (an 403) *locu bisomu emtu* ne laissent pas de doute.

2. Sur *populum* nominatif voy. l. III.

3. Voy. l. III.

4. Voy. l. IV.

5. Citons ici un ou deux des rares exemples de cette *m* ajoutée : h. F. 4, 9 p. 147, 2 *qui eam ultram reciperet* B1, mais l'*m* est grattée; on voit que *eam* a entraîné *ultram;* 4. 13 p. 150, 8 *abstrahite socrum eiusdem ecclesia* B1 pour *eius de ecclesia*. Encore ici la méprise est assez clairement motivée. Dans h. F. 2, 5 p. 67, 3 *adiunctam... patrocinia, patrocinia* est ablatif féminin singulier, accordé avec l'accusatif *adiunctam*.

6. C'est le résultat auquel arrive aussi H. d'Arbois de Jubainville, La décl. lat. en Gaule p. 16. « Le provençal et le français ont seuls gardé cette nasale finale (de rien, mon, ton, son), qu'ont perdue les autres langues néo-latines. Il est donc probable qu'en Gaule on prononçait l'*m* final de l'accusatif latin, quand en Italie on avait cessé de le prononcer. »

7. On lit *exin* h. F. 1, 11 p. 40, 22 dans B1. 5. C1. A1 (*exim* corrigé en *exin* B1) et patr. 12, 2 p. 713, 25; *exim* h. F. 5, 39 p. 232, 2 dans Bc. A1. (*exin* B5); 8, 30 p. 344, 1 dans B1. 2. C1. A1 (*exin* D5); il est probable que Grégoire a varié. Voir sur ces deux formes du mot Lachmann, Lucrèce p. 148, et Ritschl, *Opusc.* II p. 455; 459.

dont le corollaire est la substitution inverse. L'une et l'autre en effet prouvent également que l'oreille ne percevait le son qu'une fois, ou pour parler plus exactement, quand il s'agit d'explosives, ne percevait que l'un des deux sons [1]. Si, par conséquent, on employait, à tort ou à raison, en écrivant, la double lettre, c'était pour satisfaire à une règle d'orthographe mal sue. Souvent l'existence de deux mots semblables, différant exclusivement ou principalement par une consonne simple ou double, a été une cause de confusion; l'auteur ne se rappelait pas lequel des deux devait prendre la consonne double. Les exemples de faux redoublement et de fausse omission [2] d'une des deux lettres sont très nombreux dans les manuscrits [3]. La liste suivante ne comprend que ceux qui sont le plus fortement attestés ou qui offrent quelque intérêt particulier [4].

Omission erronée :

K *oculi* h. F. 1 praef. p. 34, 14 [5];

---

1. Voir Flodstrœm, dans Bezzenberger, Beitræge z. K. d. indog. Spr., t. VIII (1883) p. 1 suiv.; Sievers, Phonetik, p. 193; Seelmann, Aussprache, p. 109 suiv. Mais il est difficile de remplacer, dans le langage courant, ces expressions de consonnes doubles, etc. Il suffit de savoir ce qu'on doit entendre par là.

2. Il n'y a que de légers accidents de copie dans *nobilisidoni* pour *nobilis Sidoni* h. F. 2, 25 p. 87, 15 B1. 2. 4.; *illissacramenta* 5, 2 p. 192, 16 B1. 2. 3. 4 pour *illi sacramenta; cannonicam* 5, 2 p. 192, 10 B2. 3; *ceterissecundum* 5, 18 p. 212, 17 Bc. 3. 4 pour *ceteri secundum;* mart. 27 p. 504, 9 *deuotionis suae* pour *deuotioni suae (suffragetur);* Mart. 2, 4 p. 611, 4 *meis seruitii* (naturellement devenu ensuite *seruitiis) uinculo* pour *mei seruitii uinculo;* dorm. 2 p. 848, 22 *eius effusos* pour *eius suffusos*, etc. De même *egresi* h. F. 5, 2 p. 192, 16 B2; *aceptis* p. 192, 17 B2; *mitens* 5, 3 p. 193, 2 B2; *potuiset* h. F. 3, 14 p. 122, 5; 5, 44 p. 237, 20 B2; *patrisui* h. F. 2, 37 p. 102, 3 B1. 2; etc. Comp. aussi G. Waitz, N. Archiv. f. æ. d. G. I (1876) p. 561; *cod. Fuld. ed.* Ranke p. 259, 7; 304, 16; 326, 26 (*proleg.* p. XXVII); etc.

3. Il ne faudrait pourtant pas juger les mss. des Miracles d'après l'édition Krusch, dont l'orthographe est assez arbitraire. Ainsi, pour ne citer que peu d'exemples, Mart. 3, 40 p. 642, 15 le ms. 1*a* porte *grabattho;* il fallait imprimer *grabatto;* 3, 51 p. 644, 28 *incommode* 1*a.* 2 (abrév.); patr. 14, 2 p. 719, 13 *aliis* 1*a. b.* 3.

4. *Annona* h. F. 4, 46 p. 182, 5; 6 B. A1; 5, 4 p. 195, 17 B1. 3-5. C1. A1, *anona* B2 seul; 5, 33 p. 226, 1 *annonis* B1. 5. C1 contre B2. A1; donc *anona* 4, 34 p. 169, 18; 20, 21; 25; 27 dans A1 (B manque) ne mérite pas de confiance, malgré la fréquence de *anus* = *annus* dans les inscriptions, voy. Le Blant, Inscr. chr. 591 (an 405); 32 (an 492); 431 (an 528); etc. *Stela* (comp. page 113.) n'est attesté qu'isolément : h. F. 1, 5 p. 36, 18; 1, 9 p. 38, 16 dans B1. Sur le suffixe *ela* ou *ella*, voy. l. III.

5. B1 et C1. 3 seuls; mais les nombreuses variantes (*occultans* A1 et *recoli* D3. 5. 6. 13; *ignorari* d'autres mss.) rendent à peu près certain que l'archétype portait *oculi;* il est probable que l'auteur avait écrit ainsi. Pourtant cet épel est tout à fait exceptionnel dans l'Histoire des Francs, il n'est pas probable qu'il soit justifié dans les Miracles aussi souvent que l'édition Krusch le présente d'après les mss. 1*a.* 2. Il suffit, pour le rendre suspect, de remarquer qu'il ne se trouve guère qu'à l'infinitif passif; les copistes croyaient avoir affaire au pluriel de *oculus*. Voy. h. F. 2, 9 p. 75, 1 *occulere;* 3, 7 p. 115, 21 *occulte;* 5, 14 p. 204, 20 *occulemur;* 5, 18

operiens h. F. 9, 35 p. 390, 21 B. D4 [1];
opidum h. F. 5, 2 p. 192, 11 B. A1. D4 [2];
oportunus h. F. 4, 24 p. 160, 1; 5, 14 p. 203, 5 B. A1 [3];
agerem h. F. 2, 5 p. 67, 23 Bc. 3; 6, 44 p. 283, 13 Bc. 5. A1 [4];
colegendum h. F. 2, 27 p. 89, 12 Bc. 5;
adcomodus h. F. 2, 9 p. 73, 3 B 2. 3. 5. C1. A1;
excomunicatus h. F. 4, 26 p. 162, 12 B1. 2. 4;
solemnia h. F. 4, 39 p. 173, 11 B. A1 [5];
solemnitas h. F. 2, 13 p. 81, 6 B1-4 [6]; 3, 5 p. 112, 4 Bc. 3. 4. A1 [7];
sumitatibus h. F. 5, 18 p. 215, 17 Bc. 3. 4;
consumat h. F. 9, 6 p. 362, 11 B 1. 2. A1 [8];
Agripinam h. F. 2, 9 p. 72, 22 B. A1; p. 74. 23 B [9];
Brittani h. F. 2, 18 p. 83, 8 B. A1;
brachium h. F. 2, 10 p. 79, 2; 3, 7 p. 114, 21; 4, 13 p. 150, 14 B. A1; etc.;
eclesia, *eclesiasticus* h. F. 5, 43 p. 236, 8; 10; 5, 44 p. 237, 4 B; 2, 27 p. 88, 14; 15 B. A1; p. 88, 15 B; p. 89, 6 Bc. 5. A1; 2, 33 p. 96, 7; 3, 2 p. 110, 13; 15; 3, 10 p. 117, 14; 22 B. A1 [10].

---

p. 215, 24 *occultas*. *Occullere* conf. 22 p. 761, 18 est peut-être une espèce d'épel inverse : de peur d'oublier de doubler le *c*, on a doublé l'*l* aussi.

1. *Opperiens* A2. D5. A1 paraît être une correction de copistes plus instruits. Dans ces deux premiers exemples, *oculi* et *operiens*, il peut y avoir confusion de mots.

2. A rétablir, d'après 1*a*, conf. 52 p. 779, 3 et 61 p. 783, 26.

3. Sidoine, *ep.* 2, 11, 2 p. 35, 23 *oportune* tous les mss., de même 4. 22, 3 p. 73, 4 *oportunitas;* de même encore 1, 2, 7 p. 4, 5; 2, 6, 1 p. 28, 20; 5, 6, 2, p. 81, 23; 5, 7, 7 p. 83, 13; 5, 20, 4 p. 93, 4; 6, 4, 2 p. 97, 16; 6, 5 p. 98, 3; 7, 16, 2 p. 123, 5; 8, 3, 4 p. 128, 11; avec variantes 6, 12, 8 p. 102, 22; 7, 2, 5 p. 105, 21; 9, 1, 2 p. 149, 7. Il fallait des éditeurs bien prévenus pour mettre *pp* partout. M. Holder écrit *oportunus*, *oportunitas* chez César, *B. G.* 3, 15, 4; 3, 17, 7; 3, 19, 3, etc., et il se peut bien que cette orthographe, régulière dans de bons manuscrits du IXe siècle, soit classique; voy. pourtant Ribbeck, *Proleg. Verg.* p. 441 *in recentioribus oportunus*.

4. H. F. 1, 44 p. 53, 16 A1, et souvent ailleurs.

5. Mais *sollemnis*, *sollemnitas* h. F. 2, 34 p. 97, 24 B1. 5. C1. A1; 98, 1 B1. 4. 5. C1. D4; l. 2 B1. 5. A1. D4; etc.

6. *Sollemn.* B5. C1. A1. D4.

7. Conf. 94 p. 808, 12 *sollemnitatis* 1*a*; *solempn.* 2; etc.

8. Mais les passages h. F. 1, 45 p. 53, 25 et 4, 34 p. 169, 30; 37 ne sont que dans A1. D5. Comp. encore *consumatum* stell. 2 p. 858, 2 et surtout 3 p. 858, 11 *consumatione*.

9. A côté de *Agrippinensi* h. F. 2, 9 p. 72, 19 Bc. 3. A1; comp. Fortunat, *c.* 3, 14. 3 *Agripina* et *C. I. L.* XII 674 *Agripinensis*; de même *Atali* 3 cap. 15 p. 107, 13 B; *Attalus* 3, 15 p. 122, 13 B. A1; p. 123, 16; 124. 4; 125, 25.

10. M. Krusch est allé jusqu'à écrire toujours *eclesia* dans les Miracles, quelle que soit la leçon des manuscrits. Il ne me semble pas que sur ce point l'orthographe de B soit plus conséquente que sur beaucoup d'autres; voyez h. F. 2, 13 p. 81, 14 *ecclesiam* Bc. 3. 4. A1; comp. 2, 2 p. 110, 16 Bc. 3. 5. A1; souvent les mss. B sont en désaccord entre eux, comme h. F. 2, 4 p. 66, 10; 15; 2, 31 p. 92, 16; 2,

Faux redoublement [1] :

repperiet h. F. 2, 37 p. 101, 10 Bc. 3. 5. A1 ; *reppereas* 2, 40 p. 103, 15 Bc; *repperire* 2, 42 p. 106, 7 Bc. 5. A1, etc.[2] ;

rennuo h. F. 1 praef. p. 33, 21 B1. 5. C1 ; 8, 31 p. 347, 8 A1. D5 (*renuente* B1. 2. D4) ; 8, 43 p. 355, 14 B1. 2. A1 ; patr. 20, 3 p. 743, 10 ; conf. 16 p. 757, 5 [3] ;

suppellectile h. F. 4, 42 p. 176, 17 Bc. 3. 5. A1 ;

illico h. F. 5, 18 p. 211, 4 B1-4 ;

mammilla h. F. 4, 39 p. 173, 5 B1. 2. 3. 5 et B1. 3-5 ;

nummismatus h. F. 4, 42 p. 177, 11 Bc. 3. 4 [4] ;

consummamini h. F. 5 praef. p. 191, 3 B. A1 ;

serra h. F. 3, 9 p. 117, 1 B ; 3, 12 p. 118, 21 Bb. C1 [5] ;

adterriret h. F. 4, 8 p. 146, 18 B ;

anillus pour *anhelus* h. F. 5, 4 p. 196, 4 B1. A1 ; *nullus* B2-5 [6] ;

---

34 p. 97, 2 ; etc. A2 porte toujours *cc*. D'autres témoignages (par exemple Le Blant, Inscr. chr. 697, an 557, *eclisiae ;* comp. 667 A ; 209 ; Paul. Petric. *Mart.* 2, 331 *éclesia ;* etc.) sont pour un seul *c*, que les langues romanes attestent aussi pour la prononciation. Mais cela ne prouve pas pour l'orthographe de Grégoire. Dans le Palimpseste de Fleury p. p. S. Berger *eccl.* et *ecl.* alternent pareillement apoc. 1, 4 ; 1, 20.

1. Iul. 17 p. 571, 40 *commedit* n'est que dans 1*a*, et par abréviation ; *comedit* 2.

2. Les parfaits à consonne initiale redoublée par suite de redoublement du parfait et de syncope *(repperi, reppuli, rettudi, rettuli)* se trouvent encore écrits avec la double consonne, mais au hasard, ce redoublement étant souvent étendu aussi au présent, du moins dans *reperire ;* voy. *reppulerat* h. F. 9, 37 p. 391, 22 B. A2, mais *repulerunt* 4, 22 p. 159, 2 B ; *repperit* 3, 4 p. 111, 11 B. A1 ; 3, 36 p. 139, 12 B. A1 ; D4 ; 4, 9 p. 146, 25 B. A1 ; etc. Au présent ou au participe passé : h. F. 2, 37 p. 101, 10 Bc. 3. 5. A1 ; 2, 42 p. 106, 7 Bc. 5. A1 ; 3, 15 p. 123, 3 B1. 3-5. C1. A1 ; 4, 16 p. 153, 22 B. A1. Mais c'est aller trop loin que d'écrire *repperire* partout, comme le fait M. Krusch dans les Miracles, en dépit des mss. Voy. *repertus* h. F. 3, 15 p. 124, 17 ; 3, 35 p. 138, 13 B. A1 ; 5, 14 p. 205, 21 B ; *reperiens* 5, 4 p. 202, 4 B1-4 ; *reperire* 6, 29 p. 268, 3 B1. 2. A1 ; etc.

3. C'est l'orthographe commune de l'époque ; voy. Ennod. *carm.* 2, 33, 3 *rennuis*, exigé par le mètre et offert par les mss. BLTVb ; partout ailleurs le mot est écrit ainsi dans B, le plus ancien des mss., et cependant M. Hartel ne l'a admis nulle part ! Fortunat, 5. 5, 57 (M. Leo a adopté l'orthographe exigée par le mètre) ; 10, 2, 7 ; Virgil. Maro, *epist.* 3, 22 p. 145, 24 ; 3, 35 p. 154, 16, etc. Paul. Petric. 2, 65 ; 174 ; 280 ; 287 ; 3, 43 mesure *renuo*, mais plusieurs fois de bons mss. doublent l'*n*. Faut-il voir dans *rennuo* le résultat de l'assimilation de *rednuo ?* C'est peu probable, toute la période classique n'ayant connu que *renuo*. Il est plus vraisemblable qu'on a écrit *rennuo* comme *annuo* h. F. 5, 20 p. 217, 26 ; 6, 9 p. 254, 35 ; Mart. 1, 6 p. 591, 24 ; etc. ; il est vrai que je ne puis citer d'exemple attesté par B ; mais comp. Fortunat, *c.* 5, 5, 147 *annuat*, et Sidoine, *ep.* 7, 10, 1 p. 117, 21 *annuit*, puis 4, 24, 2 p. 75, 3 *annui ;* 7, 9, 16 p. 115, 20 *annuat* ; 8, 6, 16 p. 133, 7 *annuo*. Le Blant, Inscr. chr. 22 (an 518) *annue*.

4. Comp. page 130.

5. Comp. mart. 9 p. 495, 8 *deserrari*.

6. H. F. 7, 1 p. 290, 3 *hanillus* B1. 2 *(hanc illius* A1, etc.) ; 9, 12 p. 369, 5 *annillus* B2 *(nullus* D5) ; 9, 39 p. 396, 18 *anillae* B1. 2. A1. D4 ; mais 5, 34 p. 227, 20 *anilus* B1. 2 ; *anhelus* B5. A1.

Arrius, *Arrianus* [1] h. F. 5, 43 p. 236, 4 B. A1. 2; 2, 9 p. 77, 12; 2, 31 et 32 p. 93, 16 et 20; 2, 33 p. 96, 8; 3 praef. p. 108, 19 B. A1; etc. [2];

uellis h. F. 2, 32 p. 93, 23 B; etc. [3];

resillis h. F. 3, 18 p. 128, 8 B [4];

Atillanem h. F. 2, 7 p. 69, 15 Bc. 3. A1 [5].

II. — Permutation

La distinction des trois ordres de consonnes, douces, fortes et aspirées, ne paraît pas être nette chez Grégoire. Assez souvent on voit les consonnes de chaque groupe permuter avec celles qui leur correspondent dans un autre groupe. Et il est permis de croire que l'écriture ne trahit qu'une faible partie des changements survenus dans la prononciation [6]. Il convient de considérer à part les permutations entre douces et fortes, puis celles qui ont lieu entre fortes et aspirées. Enfin il restera à examiner les échanges de l'*u* consonne, avec le *b* d'une part et l'*f* de l'autre.

Voici d'abord quelques exemples de labiales qui ont permuté :

---

1. Cette orthographe est très répandue; voy. Sulp. Sév., *Chron.* 2, 35 p. 88, 22 et la note de Halm; Orose 7, 28, 23 et la note de Zangemeister; Lucifer, *de s. Athanas*, 1, 10 p. 83, 26 Hartel; Sedulius, *c.* 1, 300 et *op.* 1, 29 p. 193, 3; Fortunat, *c.* 2. 15, 12; etc.

2. Mais h. F. 9, 15 p. 371, 13 *Arianae;* 14 *Arius* B. A1; l'accord de B .A1 ici aussi bien que dans les premiers livres permet de supposer que Grégoire lui-même avait fini par adopter une orthographe plus correcte, ou qu'il avait changé de secrétaire. Un mot grec encore : h. F. 6, 38 et 39 p. 278, 18 et 29 *parrochia*.

3. Sur la confusion si fréquente de *uelim* et *uellem*, etc., voir l. III. Il suffit ici d'en donner un seul exemple et de rappeler que cette confusion est due en partie à ce que l'on n'observait pas de différence entre la liquide double et simple.

4. Dans *retullit* h. F. 2, 9 p. 74, 12 B2. 3. 5; *abstullerunt* h. F. 3, 7 p. 114, 19 B1. 2. 4; *detullit* h. F. 3, 10 p. 117, 20 B2. 5, leçons dont l'authenticité est d'ailleurs douteuse, il y a confusion avec *tollere*. Cette variante est très fréquente dans des mss. isolés. La même confusion est visible dans *tollerare* h. F. 6, 6 p. 252, 29 Bc.

5. *Attilanem* h. F. 2, 7 p. 70, 15 B. A1.

6. Cette supposition est confirmée par un grand nombre de fautes du même genre qu'on trouve tantôt dans un ms., tantôt dans un autre, surtout des plus anciens. Dès les premières pages on lit dans B1 *cupitus*, *lop*, *Nabugodonosor*, *situs*, *Eusepius*, *lebrosi*, *heredicorum*, etc.; dans B2 *sospidem*, *trebitus*, *institudo*, *uaguas*, *trepitantibus*, *Margomere*, *glientibus*, *pacus*, etc. Y aurait-il là une trace d'influence germanique? Les confusions de fortes et de douces sont très nombreuses dans la loi salique; voy. *lex sal. ed.* Holder *(cod. Wolfenb.)* ch. 2; 7; 17; 23; 24; 29; 35; 44; 58; 67; 75; 86.

opproprium h. F. 4, 29 p. 165, 8 et 4, 39 p. 172, 11 B1-4;
crepras h. F. 6, 29 p. 267, 16 B1. β2 [1];
et inversement :
lebrosi h. F. 2, 3 p. 64, 2 B1. 2;
lebrae h. F. 2, 31 p. 93, 1 B1. 2. 4;
manibulis h. F. 4, 46 p. 182, 6 Bc. 3. 4.

La permutation est un peu plus fréquente dans les dentales.

On lit souvent *aput* mais il est rare que cet épel se trouve sans variante ou très fortement attesté : h. F. 3, 22 p. 130, 14 B1-4; 4, 23 p. 159, 18 ; 4, 38 p. 172, 1 B2-5 ; 4, 40 p. 173, 13 B [2]; etc. De même *aliut* h. F. 2, 6 p. 68, 10 B1. 2. 3; 4, 18 p. 156, 6; 4, 51 p. 186, 12 B1-4; *illut* 5 praef. p. 191, 10 B1-4. Dans l'intérieur des mots, ce changement est beaucoup plus significatif; il est cependant assez bien attesté pour

denutare h. F. 6, 29 p. 268, 14 Bc; comp. 4, 44 p. 178, 23 B1 ;
rapitu = *rapido* h. F. 5, 18 p. 211, 5 B;
Rhotanum h. F. 4, 31 p. 166, 17 B1-4;
expetitionem h. F. 2, 9 p. 76, 17 B, dans une citation de Frigiredus; comp. mart. 28 p. 504, 28 *expeti:*
maditus h. F. 7, 22 p. 303, 26 B1. 2. A1 [3].

d pour *t* [4] est presque régulier dans *inquid* [5] h. F. 5, 2 p. 192, 15 B. A1. 2; 5, 44 p. 237, 2; 4 Bc. 5. A1. 2; 2, 12 p. 80, 17 B1-4. A1 ; 2, 27 p.

---

1. H. F. 8, 34 p. 350, 27 l'archétype portait probablement *criprius* (ou, par erreur, *ciprius*) pour *crebrius* (*ciprius* B1 ; *siprius* B2 ; *se prius* A1 ; *crebrius* D4. 5). A moins qu'il n'y ait là une variante de mots plutôt que de lettres, comme h. F. 7, 46 p. 322, 17 *crebrius* B; *sepius* A1 ; mart. 101 p. 555, 17 *crebrius* 1 *a. b; saepius* 2.

2. M. Arndt met *apud* dans le texte, et il écrit en note : *aput h. l. omnes* (*t*) B. C'est lui-même cependant qui a collationné tous ces mss. Son doute paraît venir de ce que la préposition est ici suivie d'une voyelle (*apud urbem*). On comprendrait en effet que cela fît une différence; mais il n'en est rien. On lit *inquit* et *inquid*, *caput* et *capud*, etc. indifféremment devant des voyelles et des consonnes.

3. *Renitere* a été sans doute souvent écrit pour *renidere* par suite de la grande similitude des sens; et le plus souvent il serait difficile d'affirmer que l'auteur a dû employer l'un de ces verbes plutôt que l'autre. Voy. h. F. 7, 1 p. 290, 24 *pauimentum quasi aurum argentumque renitens;* mart. 8 p. 493, 9 *basilica admirabili opere fabricata renidet;* conf. 41 p. 774, 7 *sepulchrum marmore Phario sculptum renidet* (1*a. b; renitet* 2); Iul. 6 p. 567, 22 *renident fulgora;* Mart. 1, 3 p. 589, 22 *lucidus et toto orbe renitens* (2; *renidens* 1*a*) *domnus Martinus*. Dans Sulpice Sévère, *Mart.* 24, 7 p. 134, 15 *diademate renitentem*, Halm corrige *renidentem*. Le verbe *reniti* n'a de variante ni chez Grégoire h. F. 6, 5 p. 247, 11; mart. 60 p. 529, 17; patr. 17, 2 p. 729, 24; ni chez Sulpice, *Mart.* 25, 3 p. 175, 5; *dial.* 1, 6, 3, p. 158, 8. *Sciaticus* (ἰσχιαδικός) mart. 99 p. 554, 17 se trouve aussi chez d'autres auteurs ; voy. les dictionnaires.

4. Rossi, Inscr. chr. 11 (an 269) ſõ pour *et* trois fois; Le Blant, Inscr. chr. 48; 257; 509 *adque* 412 *ad;* 458 U et 462 *capud;* 462 *reliquid:* 48 *arut* 597 *quatragies*. Voy. Schuchardt, Vokalismus I p. 118 suiv.

5. Mais *inquit* h. F. 3, 14 p. 121, 6 B. A1 et ailleurs.

89, 13 B1. 2. 4. A1; 2, 29 p. 91, 8; 2, 32. p. 94, 5 Bc. 4. A1; 2, 32 p. 94, 23; p. 95, 8; 2, 37 p. 99, 20 A1; 2, 40 p. 103, 3; 11; 19 Bc. 3. 4. A1; 3, 5 p. 112, 16; 3, 15 p. 124, 2; 3, 18 p. 128, 8 B. A1; etc. La même permutation s'observe dans *reliquid* h. F. 3, 4 p. 111, 8 B1. 3. 4. C1. A1; et *dereliquid* 3, 4 p. 111, 8 B1. A1; 3, 33 p. 137, 4 B1. 4. A1. Elle n'est pas rare dans *ad* conjonction; voy. h. F. 2, 27 p. 88, 9; 2, 37 p. 101, 5 B1. 2. 4 [1]; elle a lieu quelquefois dans *capud* h. F. 2, 34 p. 97, 5 Bc. 3. 4. A1 et B1. 2. A1; 5 praef. p. 190, 19 B1. 3-5. C1; p. 190, 22 B. A1; 5, 11 p. 200, 8 B. 2-5. A1 [2]. Comparez encore *quodquod* = *quotquot* h. F. 2, 24 p. 86, 33 B1. 2. 4 (*quotquod* B5). Entre deux voyelles, *d* = *t* ne se trouve guère que dans *strepidus* h. F. 3, 56 p. 139, 21 B1. 2. A1 [3].

Les gutturales non plus n'ont pas été épargnées. La confusion entre *c* et *g* [4] se comprend, aussi bien que celle de *t* et *d*. Mais il faut remarquer qu'il était extrêmement facile de prendre *c* pour *g* et *g* pour *c* dans l'écriture capitale et onciale [5]; on devra donc accueillir avec beaucoup de circonspection les confusions de ce genre. Néanmoins, elles reviennent si souvent dans certains mots, et dans des écrits différents, qu'il paraît bien qu'elles remontent à l'original. Il faut citer d'abord un mot dans lequel la substitution du *g* au *c* est attestée par d'autres monuments de l'époque [6]. C'est le verbe *necare*. On lit *negatum* h. F. 3, 17 p. 126, 17 B; *negari* 4, 12 p. 148, 27 A1 (B manque); *enegauit* 4, 30 p. 166, 4 et 31 p. 167, 3 B2-5. C1. A1; *negauerunt* 5, 18 p. 215, 18 B; *negata* 5, 39 p. 232, 16 Bc. 5; *negaret* 6, 43 p.

---

1. Comp. h. F. 2, 42 p. 105, 10 B2. 3; 4, 46 p. 181, 4 B1. 4. Souvent il y a désaccord : h. F. 5, 2 p. 192, 6 *at* B2-5 A1. A2; *ad* B1. C1; p. 192, 11 *at* Bb. C1. A1. A2; *ad* B1. 2. Conf. 79 p. 797, 18 *ad* 1*a*; etc. Comp. Virgilius Maro, *epist.* 7. 3 p. 174, 7 *quia aduerbium in t exire certissimum est uel coniunctionem, ut ad* (lisez *at*), *cogimur in praepositione adscribere* (lisez *ad scribere*) *per d.*

2. Comp. h. F. 5, 3 p. 193, 11 B1. 5. C1; 2, 3 p. 64, 25 B1. 2.

3. Si toutefois la note de M. Arndt est exacte. A1 pourrait bien avoir été oublié parmi les mss. qui portent *strepitus*. *Idemque* paraît être pour *itemque* h. F. 2, 9 p. 75, 19 et 5, 44 p. 237, 2. *Heredice* et *haeredicus* h. F. 6, 40 p. 280, 6 et 20 ne sont que dans B1. 2 et B1. Mais *expediit* h. F. 10, 29 p. 441, 6 paraît remonter à l'archétype (A1. D5; *expetiit* D4 évidemment par conjecture); le mot voulu est *expetiit*; sur *expetere pignora*, rechercher des reliques, voy. l. II.

4. Elle n'est pas rare à Rome. Voy. Rossi, Inscr. chr. 159 (an 363) *picnus*; 172 (an 364) *sicno*; 497 (an 401) *uirco*; 878 (an 482 ou 461) *Aucusti*; 978 (an 522) *Acustas*; 1122 (an 578) *lonceua*; 1130 (an 345) *sarcofaco*. Beaucoup moins, peut-être par hasard, en Gaule, comme Le Blant, Inscr. chr. 612 (vi^e siècle) *Acustas*; 5 *naufracio*, d'après les planches; mais il se peut que la lettre soit mal tracée.

5. Par là s'explique l'étrange leçon de B adoptée par M. Arndt dans h. F. 6, 45 p. 285, 26 *residuum locustae comedit erugo et residuum erucae comedit brucus* (Joel 1, 4). A1 porte *eruga*, qui est une faute de l'archétype pour *eruca*. C'est *B qui de *eruga* a fait *erugo*.

6. Comp. G. Waitz, N. Archiv f. æ. d. G. I (1876) p. 561 pour Paul Diacre; Forcellini De-Vit; etc.

282, 10 B; *negabit* conf. 22 p. 761, 26. Cette orthographe est d'autant plus surprenante qu'il eût été naturel de chercher à distinguer *necare* et *negare*. Inversement, *c* pour *g* n'est pas rare au commencement des mots, surtout devant *r*. [1] Ainsi pour *grassari* on lit souvent *crassari*. Mais c'est probablement un épel inverse. On sait, en effet, que *crassus* était prononcé *grassus* ou *grossus* par le peuple. C'est ainsi que *grossitudo* est clairement attesté comme leçon de l'archétype h. F. 1, 32 p. 50, 2 B5. A1. D4 (*crassitudo* B1. C1 seuls). Pour éviter cette faute, Grégoire a bien pu tomber dans une autre erreur et écrire *crassari* h. F. 1, 30 p. 48, 4 B1. C1. A1; 4, 25 p. 160, 12 B1-4; 5, 20 p. 217, 16 A1. D5 (B manque); 7, 36 p. 317, 8 B1. C1. A1. D5; 8, 30 p. 345, 18 B. 1. 2. C1. A1. D5; 8, 39 p. 352, 6 B1. C1. A1. D5; 10, 30 p. 442, 30 A1; patr. 9, 2 p. 704, 18; etc. Un *g* médian est devenu *c* dans *lugubris* h. F. 5, 34 p. 227, 23 *lucubribus uestimentis* Bc. 5. [2]

L'*h* jointe aux consonnes n'existait probablement plus que dans l'écriture, particulièrement après *t* et *c*, sans exprimer aucune modification réelle des phonèmes représentés par ces lettres. On en a la preuve dans les transpositions de l'*h* telles qu'on les trouve dans *rethoricus* h. F. 2, 31 p. 3, 5 B [3]; *Anthiocia* 4, 40 p. 174, 3 B1. 3-5 (*Anthiochia* B2) et *Anthiocensis* 5 B1. 3. 4 (*Anciocensis* B2); *phitonis* 5, 14 p. 203, 19 Bc. 3. 5 (*phithonis* B4); *phitonissae* 5, 14 p. 205, 10 B2-5. C1 (*phithonissae* B1). On savait qu'il y a une *h* dans le mot, mais la prononciation n'en indiquant pas la place, on lui en donnait une autre. Souvent aussi le signe de l'aspiration disparaît sans laisser de trace; c'est que ni l'oreille ni même le souvenir du mot écrit dans les livres n'avertissait plus qu'il y eût autre chose que *c*, *p* ou *t*. C'est ainsi que la gutturale forte se trouve souvent dépouillée de son *h*, qui est pourtant régulièrement conservée dans les noms germaniques [4]; preuve qu'on ne l'oubliait pas quand elle correspondait à une réalité phonétique. Quant au chuintement dont *c* est atteint dans la plupart des dialectes français, aucun indice chez Grégoire ne le fait prévoir. Le *ch* se conserve encore, par l'écriture probablement plutôt que par la prononciation, dans

patriarchae h. F. 5, 43 p. 236, 13 B1. 3-5. A1. 2;

pascha h. F. 5 cap. 17 p. 189, 2 B. A1. D; 5, 17 p. 208, 2 Bc. A1. D4.

Il est remplacé par *c* dans

---

1. Comp. aussi *ciracricus* Mart. 2 cap. 3 p 607, 4; 2, 3 p. 610, 17.

2. Comp. patr. 6, 7 p. 685, 22; 19, 1 p. 736, 28. Comp. aussi *repaculis* (1 *a*. *b*) et *sortilecus* (1 *a*) mart. 33 p. 508, 23 et 40 p. 514, 2; *tristicum* h. F. 8, 42 p. 354, 9; And. 12 p. 832, 39; 833, 9; etc.

3. Comp. h. F. 3, 33 p. 136, 19 B5. C1. A1.

4. Dans ces noms, *ch* ne tardera pas beaucoup à devenir *h*; cette transformation est opérée dans C1. Déjà pour Grégoire *Chilpericus*, *Childebertus* paraissent être *Hilpericus*, *Hildebertus*; comp. l. III. C'est donc que la gutturale disparaît, ne laissant que l'aspiration, ce n'est pas qu'elle reste sans l'aspiration. On ne trouve *c* pour *ch* que dans les syllabes finales, *Alaricus*, *Chilpericus*.

[*cartam*] h. F. 5, 44 p. 237, 20 B. A1. 2 [1]; 5, 14 p. 205, 5 B. A1;
caracteres h. F. 5, 44 p. 237, 24 Bc. 3. 4. A1. 2;
crisma, crismare h. F. 2, 31 p. 93, 9 ; 17 B; 2, 34 p. 96, 16 Bc. 3. 4; 5, 11 p. 200, 26 B. A1 [2];
clamis h. F. 2, 38 p. 102, 10 B. A1 [3];
caccinnis h. F. 5, 3 p. 194, 22 B [4].

Le *ch* est tantôt conservé tantôt remplacé par *c* et conséquemment par *g* [5] dans
lychinis h. F. 2, 7 p. 70, 2 B. D4; 4, 31 p. 167, 26 B ;
lignus ou *legnus*, etc. h. F. 4, 28 p. 164, 11 Bc. 5. A1 ; 8, 5 p. 329, 8 B2. C1 ; mart. 8 p. 493, 23; 31 p. 507, 21 [6]; 33 p. 509, 2; etc.

Au contraire *ch* remplace *c* dans *Archadius* h. F. 3, 9 p. 116, 18 Bc. A1 ; p. 117, 1 B1. A1 ; 3, 12 p. 118, 14; 3, 18 p. 127, 14 Bc. A1 ; l'origine grecque du nom a pu tromper. Comp. aussi h. F. 6, 38 et 39 p. 278, 18 et 29; 9, 40 p. 379, 16 ; mart. 77 p. 540, 2; conf. 104 p. 815, 16 *parrochia*.

[*t* et *th* alternent souvent dans les mêmes mots. Il n'est pas croyable qu'il y eût une différence dans la prononciation.] On lit *Gothorum* h. F. 2, 7 p. 69, 13 B. A1 ; p. 70, 17 B1. 3. 5. C1. A1 ; 2, 24 p. 87, 5 B. A1, etc. ; mais *Gotis* 1, 41 p. 52, 7 sans variante. *Thornaco* h. F. 4, 51 p. 187, 9 ; comp. 4, 50 p. 186, 1 ; *Tornacum* 5, 22 p. 219, 11 ; comp. 5, 49 p. 242, 3 ; etc. Peut-être aussi que *marthiris* h. F. 6, 12 p. 257, 6 B1. 2 ; *monasthiriis* 1, 10 p. 39, 3 B1 sont des leçons authentiques. C'est dans les mots étrangers qu'on prend surtout des précautions excessives. [Du reste, *th* pour *t* est rare,] comme h. F. 2, 42 p. 105, 5 *baltheis*. Dans bien des mots aussi *th* est régulièrement conservé ; par exemple *thesaurus* h. F. 3, 31 et 32 p. 136, 1 et 13 ; 5 praef. p. 190, 25 ; 27 B. A1, etc., et surtout les noms propres.

L'aspiration du *p* omise ou mal appliquée, [la confusion de *ph* avec *f*,] celle de *f* et *u*, celle de *b* et *u*, enfin l'emploi du double *u*, sont des faits connexes, qui méritent un examen spécial.

L'*h* est conservée après *p* dans

---

1. *Cartham* de B5. A2. D4 s'explique sans doute par le fait que les copistes savaient qu'il faut une *h* dans ce mot et la plaçaient mal à propos. Sur l'orthographe de *charta* en général voy. K. E. Georges, Archiv f. lat. lex. I p. 272.

2. Mais *chrismata* h. F. 4, 27 p. 163, 17 Bc. 5. A1 ; 4, 28 p. 164, 6 B1. 3-5. A1.

3. On remarquera que nous n'avons guère à citer que des mots grecs, bien que, d'après d'autres documents, les mots latins ne soient pas restés indemnes. Voy. W. Roscher, *de consonarum aspiratione apud Romanos* dans Curtius, Studien z. gr. u. lat. Gram. II (1869) p. 143.

4. *Cristus*, Le Blant, Inscr. chr. 30 ; 283; 478; 614; 689; etc.; Fortunat *c.* 2, 4, 12 et 2, 5, 6 en télestiches; etc.

5. Sans doute sous l'influence de l'*n*; comp. *cygnus*, *Progne*.

6. Il faut pourtant remarquer qu'ici *lignus* est seulement dans 3. *p*; 1*a* et 2 ont *lychnus*. De même 78 p. 541, 13 *lignos* 1*b*; *lychnos* 1*a*. 2 ; conf. 3 p. 750, 16 *lycnos*; 18 *lychnos* 1*a*; etc.

blasphemare h. F. 5, 43 p. 236, 5 B. A1. 2;

propheta, propheticus h. F. 5, 43 p. 236, 13 B. A1. 2; 2, 34 p. 97, 1 Bc. 3. 4. A1; 3 praef. p. 108, 18 B. A1; 5, 11 p. 200, 2 B. A1. D4; 21 B1. 3-5. C1. A1; 5, 18 p. 210, 13 B. A1;

Belphegor h. F. 2, 10 p. 78, 8 B. A1;

pharus h. F. 2, 37 p. 100, 16 B2-5. C1. A1 (*parus* corr. *farus* B1);

phalanga h. F. 4, 44 p. 179, 11 Bc. 4. 5. A1 (*palange* B3).

Elle n'est omise nulle part [1]; mais souvent *ph* est remplacé par *f* [2]:

orfanus h. F. 9, 30 p. 384, 14; 9, 35 p. 390, 15 B. A1. 2; 3, 4 p. 111, 8 B. A1; 5, 34 p. 227, 4 Bc. 5. A1;

Stefanus h. F. 2, 6 p. 68, 4; 7 B;

falanga h. F. 1, 48 p. 56, 9 et 2, 2 p. 60, 35 B1. 5. C1. A1; 2, 7 p. 69, 18; 2, 27 p. 89, 8 B. A1;

historiografus ou *historiograffus* h. F. 2 cap. 8 p. 57, 9 B1. 5; 2, 8 p. 72, 8 B. 1-3. 5; 2, 9 p. 76, 18 B 1. 2. 4. 5; p. 75, 9 B1. 2. 5; 4, 13 p. 151, 3 Bc. 3. 4. A1;

profeta h. F. 2, 10 p. 78, 15 B1. 4. 5 [3];

Finees h. F. 2, 10 p. 78, 9 B. A1;

fantasma et *fantasia* h. F. 2, 10 p. 78, 16; 4, 29 p. 165, 3 B. A1;

elifanti h. F. 5, 30 p. 224, 11 Bc. 5;

Eufronius h. F. 4, 26 p. 161, 15 B. A1;

sarcofagus h. F. 4, 31 p. 168, 3 B. A1;

epifaniae h. F. 5, 4 p. 195, 20 B;

Farao h. F. 1, 9 p. 38, 22 B. 1. 5. C1. A1; 24; 26 B1. A1;

anforam h. F. 5, 28 p. 222, 16 B1. 2. 5. C1. A1;

antefana h. F. 2, 37 p. 100, 6 B.

Il ressort de là avec une grande probabilité que *ph* se rapprochait de *f* plus que de *p*. Mais comment s'expliquer alors que *ph* prenne aussi la place de *p*? C'est en effet ce qui est arrivé dans

tymphano h. F. 5, 43 p. 236, 13 B1. 2. A2;

Pharius h. F. 4, 12 p. 148, 31 A1 (B manque); mart. 64 p. 531, 29, etc. [4];

---

1. Stell. 4 p. 859, 8, où Haase avait lu dans le ms. *anaglipa*, M. Krusch imprime *anaclifa* sans variante. Venant après Haase, il faut croire qu'il rectifie la lecture.

2. Plusieurs de ces mots sont écrits par *f* déjà chez Sulpice Sévère : *uita Mart.* 23, 3 p. 132, 19 *profetis;* 23, 11 p. 133, 16 *fantasiam;* 24, 3 p. 133, 26 *pseudoprofetis; ep.* 1, 1, 4 p. 138, 15 *blasfemat.* Dans les inscriptions cette orthographe est plus ancienne encore; voy. Rossi, Inscr. chr. 99 (an 348) *neofito, Filippo;* 100; 101; 102; 103 (an 348) *Filippo.* Pour la Gaule, voy. Le Blant, Inscr. chr. 548 (an 489) *Nymfidius;* 595 A (ve siècle) *Nymfius;* 14 (an 518) *Felocalus;* 17 (an 601) *epytafium*; 483 *orfanus;* 667 A *Stefanus;* 438 *Sofroniola;* 64 *Sofroniae*, etc.

3. Au contraire à la ligne 19 c'est B5 seul qui porte *profeta.*

4. Fortunat, *c.* 9, 10, 10 *marmore de Phario*, les bons mss. Brandis, *De aspiratione lat.* p. 8, croit qu'il y a confusion entre les îles de *Paros* et de *Pharos.* C'est une hypothèse inutile.

Phaniada = *Paneas* mart. 16 p. 499, 1.

Il semble à première vue qu'on doive voir dans ces mots des exemples de ce que nous avons appelé l'épel inverse. Mais puisque Grégoire ne fait jamais la faute de mettre *p* pour *ph*, pourquoi ferait-il la faute inverse? Il faut plutôt rapprocher ces faits de l'épel bien connu de *Bosphorus*, *trophaeum*, etc., et chercher l'explication de ces *ph* contraires à l'étymologie soit dans la nature du π, soit beaucoup plus probablement dans une fausse analogie. Quand on eut appris [1] à dire *Philippus*, *Phryges*, etc., au lieu de *Pilipus*, *Bruges* [2], etc., les gens qui ne savaient le grec qu'imparfaitement crurent devoir prononcer aussi *Bosphorus*, *tymphanum*, etc.

On vient de voir *f* remplacer *ph*. Cela suppose, semble-t-il, que *f* soit prononcé entre les lèvres seules, sans que les dents appuient sur la lèvre inférieure, car ce n'est que le son produit de cette manière qu'on a pu considérer comme labiale aspirée et rendre en conséquence par *ph*. Mais comment *f* a-t-il pu se substituer à la fois à *ph*, et d'autre part à *u* consonne? C'est ce qui est arrivé en effet dans

profectus h. F. 2, 8 p. 71, 18 Bc. 3; patr. 1, 6 p. 667, 20 et
efectus h. F. 4, 42 p. 175, 12 B [3].

F est à v ce que t est à d, c à g; f est la forte, v la douce. En d'autres termes, prononcez f en faisant résonner le gosier, en donnant de la voix, vous aurez le v. Le rapport reste le même, que les deux lettres soient prononcées avec les lèvres seules ou à l'aide des dents. On vient de voir que l'*f* était probablement interlabiale. On va voir que *u* consonne l'était. *Efectus* est donc à *euectus* ce que *rapitu* est à *rapido* et *lucubris* à *lugubris*.

La permutation de *b* et *u* [4], limitée aujourd'hui à certaines provinces de la vaste patrie des langues romanes, a été probablement plus répandue dans l'antiquité. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on en retrouve des

---

1. Longtemps après la réforme, peut-être; le *ph* adopté dans les livres a pu mettre beaucoup de temps à entrer dans l'usage général, et tant qu'il y eut des gens qui durent apprendre à dire *Philippus*, il put y en avoir qui dirent *Bosphorus*, croyant bien faire.

2. Cette réforme n'a pas été pure affaire d'orthographe; voy. Cic. *or*. 48, 160 *conuicio aurium, per aurium iudicium licet*, etc.

3. H. F. 6, 21 p. 262, 10 *deforauerunt* n'est que dans B1. 2; 10, 30 p. 442, 20 *Lemoficinam*, que dans A1. Dans *buuali* h. F. 10, 10 p. 418, 7 (*bubali* D4. 5), le *u* paraît équivaloir à *f*, car c'est par *f* que Fortunat écrit le mot *carm*. 7, 4, 21 (par *b* selon d'autres mss.).

4. Voy. Corssen, Aussprache I p. 131 suiv.; Schuchardt, Vokalismus I p. 131 suiv.; Seelmann, Aussprache, p. 239 suiv. Un exemple curieux, parce qu'il a dérouté les éditeurs malgré le texte grec, qui devait les éclairer, se trouve dans Hermas, *Past.*, *mand*. 5, 2, 4 p. 89, 26 *nascuntur ex ea imprudentia et uilis* (πικρία!), *ex uile animositas*, etc. Pour la Gaule, voy. Le Blant, Inscr. chr. 35 (an 447); 374 A (an 488); 431 (an 528) *ouiit;* 12 (an 498) *prouata;* 374 (an 501) *leuerto;* 462 (an 562) *nouelctate;* et 438 (ve siècle?) *dicabit;* 613 A (an 527) *bixit*; etc.

traces chez un enfant de cette Auvergne qui de nos jours se fait remarquer par d'autres permutations. Entre *u* et *b* la différence n'est pas de même nature qu'entre *u* et *f*, mais elle n'est pas beaucoup plus considérable, pourvu qu'on entende par *u* l'*u* interlabial. Tandis que *u* est un son durable, *b* est une explosive, c'est-à-dire un son momentané. Mais un son durable qu'on ne fait pas durer n'est pas, en pratique, différent d'un son momentané. Il ne reste donc de différence que celle d'une pression au lieu d'un simple rapprochement des lèvres, et d'une explosion, pour *b*. Voici les cas où *u* est mis pour *b* :

iudicauit h. F. 9, 30 p. 385, 16 B. A1. 2. D4; 7, 32 p. 313, 1 B; 8, 2 p. 327, 23 B. A1. D4; 10, 2 p. 410, 10 B1. C1. A1 (*uindicet* D4); 10, 28 p. 439, 27 B 2. D4 [1];

liberauit h. F. 2, 7 p. 69, 6 Bc. 3. A1; 8, 4 p. 328, 31 B2. A1;

superauit h. F. 5, 14 p. 204, 12 B1-3. 5. A1;

condempnauit h. F. 5, 18 p. 211, 13 B. A1;

librauit h. F. 7, 14 p. 299, 25 B. A1;

uastauit h. F. 8, 31 p. 348, 9 B1. 2. C1;

habundauit h. F. 5, 6 p. 198, 29 A1. C1;

iuimus h. F. 9, 39 p. 394, 1 B;

migraueris h. F. 2, 5 p. 67, 13 B. A1;

saucum h. F. 4, 9 p. 147, 2 Bc. 3. 4. D4 (*sauucum* B5. A1. D5);

b pour *u* est plus rare :

sedabit h. F. 2, 10 p. 78, 10 Bc. 4;

saciaberis h. F. 2, 24 p. 87, 4 B;

obseruaberis h. F. 5, 18 p. 211, 24 B [2];

conibentiam h. F. 4, 16 p. 154, 16 B. D4.; 5, 14 p. 202, 7 B1. 3-5. C1. D4 [3].

On voit qu'il n'y a guère de bien attestées dans l'Histoire des Francs que des formes verbales en *bit* et *uit*. Aussi faut-il accueillir avec réserve des leçons telles que *Batecanum* mart. 27 p. 504, 1; *exubiis* Iul. 34 p. 578, 26; *abunculi* patr. 6, 3 p. 681, 29; *saliba* patr. 4, 5 p. 677, 4; 20, 3 p. 743, 4.

Le double *u* (ou *w*), qui est plusieurs fois employé dans le texte de Grégoire, est étranger à l'ancien alphabet latin. Il n'y a pas de doute que ce signe ne représente un seul son et doive être considéré comme une lettre nouvelle. On le rencontre le plus souvent dans des noms germaniques [4] :

Euuarex h. F. 2 cap. 25 p. 57, 26 B1. 5;

---

1. Dans ces quatre passages, il y a toujours la même formule, *iudicabit deus*, Dieu sera juge. On trouve à plusieurs reprises dans l'Ancien Testament *iudicet dominus inter te et me*, par exemple Genèse 16, 5.

2. H. F. 7, 27 p. 307, 21 *impleberis* B1. 2.

3. On verra au l. III à quoi cette prononciation a conduit.

4. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 690 *VVitildes*.

VVandali h. F. 2, 2 p. 60, 30; p. 61, 4; p. 61, 23; 2, 3 p. 62, 2; p. 66, 9; 2, 9 p. 75, 12; 14;

VVaddo, VValdo, VVarocus, VViliacharius, Leuuigildus, et autres noms propres qu'il est facile de retrouver par les index;

dans un nom grec et dans un nom biblique qui, comme tel, peut passer pour grec [1] :

Euuodius h. F. 4, 13 p. 150, 1; 4, 35 p. 169, 40;

Euua h. F. 1 cap. 1 p. 31, 18 B5; 1, 1 p. 35, 10 B1 [3];

enfin quelquefois dans des mots latins [2] :

uua, interjection, h. F. 4, 21 p. 158, 16;

uualde h. F. 9, 9 p. 365, 19 B1. 2.

La valeur de cette lettre ne saurait être douteuse, bien que nous ne puissions savoir exactement comment elle se prononçait; ce devait être un *u* consonne, probablement plus fort, ou plus dur, que celui des Latins; l'*u* consonne dental, s'il est permis de conjecturer, distinct de l'*u* consonne interlabial [4]. C'est ce son que le roi Chilpéric voulut représenter par une lettre nouvelle, semblable au Δ, plus commode que *uu*, quand, renouvelant la vaine tentative de l'empereur Claude, il essaya d'enrichir l'alphabet latin [5]. A cette occasion, Grégoire nous apprend le nom de cette lettre, qui était *uui* [6]. Remarquons enfin que l'emploi d'un signe spécial pour ce v ou w germanique est un indice de plus de la ressemblance entre *b* et *u*. Si l'on avait eu en latin un v franchement dental, on n'aurait pas eu besoin d'un signe nouveau pour exprimer le son nouveau qu'on observait dans les langues germaniques.

III. — Aspiration des voyelles et de l'*r*

Il faut croire que l'aspiration des voyelles se faisait peu sentir et qu'il résultait de là ce qu'on en voit résulter souvent, par exemple en Angleterre; elle était appliquée mal à propos [7]. Elle n'est pas marquée dans

1. Comp. *C. I. L.* XII 192 *Euuaristus*; 1751 *Euuanielis (Euangelis)*.

2. Comp. Fortunat, *c.* 2, 4, 7 *Euua*, où chaque *u* compte pour une lettre (mais 5, 6, 3 *Eua* trois lettres).

3. Ceci ne doit pas surprendre. A Rome même le double *u* était usité pour les noms germaniques; comp. Rossi, Inscr. chr. 499 (an 401) *Frauuito*; 1093 *VVilifara*; 1126 *VViliaric(us)*; pour les noms grecs : 105 *Euuodius*; et on le trouve à l'occasion appliqué à un mot latin : 290 (an 380) *uuixit*.

4. La gutturalisation romane ne nous éclaire qu'imparfaitement, parce qu'elle s'est appliquée aussi bien à l'*u* consonne latin qu'au *w* germanique : *uipera*, guivre; werra, guerre.

5. H. F. 5, 44 p. 237, 23 suiv.

6. Voy. L. Havet, Mém. Soc. ling. t. VI p. 80.

7. Cette explication me paraît suffisante. Si cependant on veut recourir, pour cer-

alitus h. F. 4, 4 p. 144, 4 Bc. 3. 4. A1 [1];
exalare h. F. 8, 8 p. 116, 14 B. A1; 4, 31 p. 168, 7 Bc. 3. 4. A1;
anilitus = *anhelitus* h. F. 3, 28 p. 133, 14 B. A1;
auriens et *auriat* h. F. 6, 6 p. 249, 28 Bc. 5; 6, 35 p. 275, 3 Bc;
austo h. F. 6, 5 p. 249, 21 B1. 2 [2];
exaustus h. F. 7, 1 p. 290, 2 B. β. A1;
asta h. F. 5, 17 p. 208, 13 Bc. 3. 4. A1 [3];
[*ac*]h. F. 2, 25 p. 87, 15 Bc; 2, 37 p. 99, 24 B1. 2. 3;
aut h. F. 2, 9 p. 73, 19 Bc. A1;
Adrianus h. F. 1 cap. 28 p. 32, 24 B1. 5. C1. A1;
erba h. F. 2, 37 p. 99, 18 B 1. 2; 20 B3. 4; [4]
exibuit h. F. 4, 46 p. 181, 4 B1-4;
ortabatur h. F. 7, 1 p. 292, 4 B. β. A1;
omelia h. F. 2, 34 p. 97, 16 B5. A1; 19 Bc. 5. A1;
[*olosiricus* = *holosericus* h. F. 6, 10 p. 255, 9 A1. D5 [5].
[L'aspiration est marquée à tort [6] dans]
habire h. F. 4, 46 p. 180, 13 B [7]; 5, 14 p. 201, 21 B [8];

---

tains mots, à celle qui suppose une influence germanique, par exemple dans haut, hurler, etc., comme Littré paraît le faire d'après Max Müller, Hist. de la langue fr., I p. 98, il se peut qu'il y ait là aussi une part de vérité.

1. M. Krusch p. 934 a 55, en expliquant *alitus* par *uictus*, paraît faire venir le mot de *alere*; le contexte (*paruum ei spiraculum reseruans unde alitum resumere possit*) est pourtant bien clair.

2. H. F. 4, 9 p. 146, 25 *ausit* B3. 4; *auxit* C1.

3. H. F. 2, 27 p. 89, 10 *hasta* B. A1.

4. A la ligne 19 *herbam* B. A1.

5. Et de même, dans une pièce insérée, h. F. 10, 16 p. 427, 17 et 428, 15 B. A1. D5. Au contraire *holosyricus* dans mart. 5 p. 491, 34; 71 p. 535, 26; conf. 34 p. 769, 14. On doit remarquer la présence de l'*h* dans *hymnis* h. F. 2, 7 p. 70, 5 B; 5, 18 p. 212, 9 B. A1; comp. stell. 34 et 39 p. 870, 1 et 31; car déjà Sedulius, *hymn.* 2, 85 place *ymnis* sous *y* après *x* dans une hymne abécédaire; de même un auteur anonyme du VIIe siècle dans Boucherie, Mélanges latins, p. 24; Fortunat, 5, 6, 30 place *y* de *ymnos* en acrostiche. Comp. cependant Le Blant, Inscr. chr. 52 *hymnis*. Dans d'autres mots encore l'orthographe des bons mss. est correcte. On lit *ostium* h. F. 1, 6 p. 37, 4 (*hostia* A1, et de même 1, 44 p. 53, 7); 2, 37 p. 101, 2; 4, 46 p. 182, 4. L'*h* n'est suffisamment attestée nulle part. Cependant, elle est très fréquente ailleurs, et on serait tenté de croire que l'h de huis remonte jusqu'au latin, quand on voit combien aussi *octo* inclinait à prendre une *h*; voy. Le Blant, Inscr. chr. 68 (an 448) et 458 R *hocto*; 405 A (an 559) *hoctauo*, *hocsies*; 323 *hocto*; etc. *Heiulatus* h. F. 2, 5 p. 67, 18; 2, 7 p. 69, 9 (*eiulans* 2, 1 p. 60, 12 d'après A1). *Extrai* h. F. 5, 14 p. 205, 4 B1. A1, est un fait de nature un peu différente. Notons enfin *ariolus* sans *h*, h. F. 5, 14 p. 204, 15 dans B. A1.

6. H. F. 3, 11 p. 118, 4 *exhistimans* B1. 2. D5 n'aurait pas dû être mis dans le texte. C'est sans doute une rencontre fortuite de *B7 (*exaestimans* C1) et de D5, qui, copiant par syllabes, ont cru devoir corriger *ex his* pour *ex is*. Quelques *h* incorrectes peu communes se trouvent dans Le Blant, Inscr. chr. 1 (Ve siècle) *hordine*, *hossa*; 17 (an 601) *hintuis*; 545 *heneunte* = *ineunte*; etc. Comp. 571 (VIe siècle?); 621 B *oc*. Rien de pareil chez Grégoire, si ce n'est dans des mss. isolés.

7. B2 et Bb en ont fait *habere*.

8. Exemple douteux : h. F. 5, 43 p. 236, 22 *abiit* B2. C1. A1. 2; *habiit* B1. 5.

habundare, habundantia h. F. 3, 13 p. 119, 20 Bc. 5; 5 praef. p. 190, 26 B; 5, 19 p. 216, 21 B2. 3. 5. C1;
[*hac*]h. F. 4, 46 p. 182, 5 Bc. 4; 2, 42 p. 105, 12 Bc [1];
hanillus = *anhelus* h. F. 7, 1 p. 290, 3 B. A1. D5. β2;
nihilhominus h. F. 5, 17 p. 208, 13 B1. 2. 5; 6, 40 p. 279, 7 Bc;
abhuminatio h. F. 1 praef. p. 34, 13 B1. A1;
heremus h. F. 1, 10 p. 39, 16; 1, 11 p. 40, 22 B 1. 5. A1;
heremitae h. F. 6, 6 p. 249, 27 B. A1;
Hirineus = *Irenaeus* h. F. 1 cap. 29 p. 32, 26 A1. D5 (B manque); 1, 29 p. 47, 12 D5 (B manque);
Hillidius h. F. 1 cap. 45 p. 33, 2 et 1, 45 p. 53, 18 A1. D5 (B manque);
Horosius h. F. 2, 9 p. 76, 18 B; 1 praef. p. 34, 25 A1 (*Orhosius* B1); 1, 6 p. 36, 26; 1, 41 p. 52, 11; 2 praef. p. 58, 30 B1. 5. C1 [2].

Après *r*, l'*h* est écrite souvent où elle doit l'être, mais non régulièrement. Il est peu probable que cette *h* réponde à quoi que ce soit dans la prononciation. On lit
rhetor h. F. praef. p. 31, 14;
rethoricis h. F. 2, 31 p. 93, 5;

---

1. Virg. Maro, *epist.* 6, 2 p. 170, 17 *errant etiam qui in copulatiua ac aspiratiuam h scribunt, quae in solo habenda pronomine est.*

2. [Sur *hisdem*,] voy. l. III. *His* h. F. 3, 30 p. 134, 12 et 4, 4 p. 144, 2 est dans B1. 2 seuls. *Humectabat* conf. 71 p. 790, 4 est une mauvaise leçon; 1*a* porte *umectabat*. De même *umidum* et *umectari* conf. 96 p. 810, 10. De même encore *horto* et non *orto* patr. 6, 7 p. 686, 7. Mais mart. 5 p. 490, 26 *horam* pour *oram* est dans 1*a*. 2, et les fautes de ce genre n'y sont pas précisément rares. Mais les mss. des Miracles n'ont guère d'autorité en cette matière. Psalm. 71 p. 876, 45 *ab hominibus terrenis regibus*, il va sans dire qu'il faut lire *omnibus*. L'orthographe par *h* semble certifiée par un jeu de mots h. F. 1, 47 p. 54, 15 *haec mihi uestis honos* (A1; *onus* D5. β) *exhibuit, non honorem* (comp. Sidon. Ap. *ep.* 9. 2, 1 p. 150, 8, etc.; le rapprochement n'est pas rare). Mais il suffisait que l'homophonie existât pour l'oreille. Sinon, l'on pourrait conclure à *onus* et *onorem* aussi bien qu'à *honus* et *honorem*. Les variantes entre *onus* et *honos*, *onerare* et *honorare* sont d'ailleurs fréquentes; voy. p. 611, 38 m); 110. 47 l); 185. 37 k); 219, 26 g); etc. Grégoire paraît avoir écrit tantôt *muneribus onerare*, comme h. F. 9, 20 p. 379, 14, tantôt *muneribus honorare*, comme h. F. 9, 40 p. 398, 3. Une fois au moins il s'est trompé de mot : h. F. 10, 19 p. 432, 1 *episcopati onus fruebaris*. Les observations qui précèdent semblent confirmer une hypothèse de M. L. Havet, Mém. Soc. ling., III (1879) p. 255, d'après laquelle, à côté de *honos*, *honoris*, le latin aurait eu *honus*, *honeris*, comme *decus*, *decoris* à côté de *decor*, *decoris*. Mais à supposer que l'existence de *honus*, honneur, soit prouvée par *honestus*, elle ne le sera que pour une époque très reculée à laquelle ne remontent certainement pas les formes *honeratus*, etc., relevées par M. Havet sur des inscriptions algériennes. Je ne puis voir dans celles-ci qu'un barbarisme pareil à ceux qu'on vient de constater; comp. aussi page 131 note 3. Aulu-Gelle 2, 3, 3 ne peut être invoqué pour *honus*, fardeau, à l'époque archaïque, car il parle d'aspirations qu'introduisit la mode du temps de Cicéron, ou qui caractérisaient le parler vulgaire. Comp. Cic. *or.* 48, 160, et Roscher, *de aspir. ap. Rom.*, dans Curtius, Studien z. gr. u. lat. Gramm. II (1869) p. 147.

Rheno h. F. 2, 9 p. 77, 3; 2, 40 p. 103, 5; 4, 49 p. 185, 1;
Renum h. F. 4, 49 p. 184, 5;
Rhodanum h. F. 2, 9 p. 77, 13; 2, 32 p. 93, 18; 4, 30 p. 166, 3; 4;
Rodano h. F. 6, 26 p. 265, 17.

De même une *h* étymologique mais probablement muette se trouve souvent placée dans des noms hébreux tels que

Iohannes h. F. 1 cap. 26 p. 32, 22; 1, 26 p. 46, 13;
Israhel h. F. 1, 9 p. 38, 9; 1, 17 p. 42, 26; etc.;
Danihel h. F. 1, 15 p. 41, 22;
Samuhel h. F. 2 praef. p. 58, 21;
Hiezechihel h. F. 1, 15 p. 41, 23; etc. [1].

IV. - Assibilation

L'assibilation de *ci* et *ti* devant les voyelles [2] se fait sentir chez Grégoire par la confusion de ces deux syllabes, qui n'est pas fréquente, mais suffisamment attestée. Ainsi on peut admettre qu'il y avait *ti* pour *ci* dans B* pour les mots suivants [3]:

---

1. Qu'est-ce que *degiscerit* h. F. 2, 34 p. 98, 4 B? On ne voudra pas prétendre qu'après des milliers d'années le *gh* postulé par les étymologistes reparaisse. On ne voit pas non plus d'autres exemples d'un épaississement de l'aspiration qui en aurait fait une gutturale — gutturale qui d'ailleurs serait *ch* plutôt que *g*. Nulle part les bons mss. n'ont *michi*, *nichil*, etc.; h. F. 4, 37 p. 171, 36 c'est par exception que A1 même présente *nichilominus;* deux fois aussi Haase a cru lire *nichilo*, *nichilominus* dans le ms. de Bamberg, stell. 11 p. 860, 33; 38 p. 870, 29. Mais évidemment tout cela ne permet pas d'attribuer une pareille orthographe à Grégoire, bien qu'elle soit attestée dès l'an 393 et 395 par des inscriptions romaines, Rossi, Inscr. chr. 411 et 425. Enfin on ne constate pas en Gaule comme en Espagne un affaiblissement de *g* en *h*, dont *degiscerit* représenterait l'épel inverse. Dans *Leuuichildus Leuuigildus*, *Herminichildus Herminigildis*, c'est une gutturale aspirée germanique qui alterne avec *g*, et non la faible aspiration intervocalique latine. Il ne reste qu'à voir dans la leçon de B une faute de copie, étonnante, il est vrai, car *g* et *h* ne se ressemblent dans aucune écriture. H. F. 4, 48 p. 183, 26 on lit *dehiscit;* mais ce chapitre n'est pas dans B; patr. 17, 4 p. 731, 16 *dehiscere*; etc.

2. On a vu page 139 que *ci* alterne aussi avec *qui*, ce qui prouve qu'il n'y a pas assibilation; mais c'est *ci* (*i* long) suivi de consonne. *cocina*. Dans les inscriptions, le son guttural du *c*, sans assibilation, est attesté par l'emploi de *k:* Le Blant, Inscr. chr. 344 (VIe ou VIIe siècle) *pake* (lettre ponctuée, il est vrai) et par la substitution de *c* à *qu* devant *i* et *e:* Rossi, Inscr. chr. 84 (an 345); 251 (an 375) *cesquet* = *quiescit;* 452 (an 397) *cesquid* = *quiescit;* de même *qu* prend la place de *c:* 51 (an 338); 52 (an 339) *quesquenti*, etc.; et encore 687 (an 435) *quesquentis*.

3. Mais h. F. 2, 4 p. 66, 14 il n'est pas permis de donner à *iuditio* B1 la préférence sur *iudicio* B 2. 3. 5. C1. A1. De même 2, 7 p. 70, 9. Il en est de même encore 4, 24 p. 159, 23 pour *patritio*. D'autre part h. F. 5, 2 p. 192, 11 *cicius* B1-3

mendatium h. F. 2, 10 p. 79, 12 B1. 2. 4; 5, 39 p. 232, 20 B1. 2. 5. C1;
inditia h. F. 2, 12 p. 80, 13 B1. 2. 3;
conuitium [1] h. F. 3, 18 p. 128, 7 B1. 3-5. A1; 4, 14 p. 152, 6 B1. 3-5. C1; 4, 40 p. 174, 15 B1. 3-5. A1; 6, 26 p. 266, 10 Bc. 5. A1; 6, 31 p. 272, 2 Bc. 5;
uelotius h. F. 2, 28 p. 90, 6 B1. 2. 4;
sagatiore h. F. 5, 34 p. 226, 18 B1. 2. 5. C1;
internitionem h. F. 2, 30 p. 91, 19 Bc. 4;
prouintia h. F. 4, 40 p. 173, 18 B1. 3-5; 6, 6 p. 251, 8 B1. 2. 5. A1;
constientia h. F. 5, 18 p. 211, 20 B1. 3. 4; p. 213, 18 B1 [2];
et, par une sorte de métathèse, *puditiria* h. F. 2, 43 p. 106, 14 B.
Au contraire *B portait *ci* pour *ti* dans
saciaberis h. F. 2, 24 p. 87, 4 Bc. 4;
Quinciani h. F. 3, 19 p. 106, 19;
Scycia h. F. 2, 8 p. 71, 16 Bc. 3;
concionari h. F. 2, 8 p. 72, 11 B1. 3-5. C1. A1;
seruicium h. F. 3, 15 p. 122, 10 B1. 2. 4. 5. A1 [3];
arcius h. F. 4, 18 p. 155, 18 B1-4;
nunciare h. F. 4, 42 p. 176, 3 B1. 2. 4;
iusticia h. F. 5, 18 p. 211, 11 B1. C1. A1 [4];
praecium h. F. 3, 15 p. 122, 22 Bc. 4. 5. A1;
Marcialis h. F. 4, 16 p. 153, 6 Bc. 4; comp. 1, 30 p. 48, 20 B1. 5. C1. A1 (mais l. 10 B1 porte *Martialis*);
tercia h. F. 4, 31 p. 168, 7 Bc. 4. 5. A1.

Il faut avouer cependant que dans tous ces passages il existe des variantes [5]; ailleurs les manuscrits Bc et Bb eux-mêmes sont partagés; voyez h. F. 2, 7 p. 70, 7 *diucius* Bc, *diutius* Bb; 2, 32 p. 93, 19 et 2,

---

n'est pas assez attesté contre B. 4. 5. C1. A1. 2, ni 5, 19 p. 216, 17 par B1. 2 contre Bb. C1. A1. *Amititia* h. F. 2, 8 p. 71, 13 B2. 3. 5 paraît être une fausse correction de *amiticia* de *B (= C1), dont B1 offre le pendant, *amicicia*.

1. En dépit des mss. (Fleckeisen, Fünfzig Artikel, p. 15), la vraie orthographe paraît être *conuicium;* Brambach, Rh. Mus. XXVII p. 538, etc.

2. Les groupes *sc* et *st* peuvent se confondre sans assibilation; voy. Schuchardt, Vokalismus III p. 83. C'est ce qui paraît être arrivé pour *pustula* h. F. 5, 34 p. 226, 12 *puscolas*. Plus souvent le *t* de ce mot est omis; h. F. 6, 14 p. 258, 19 *pusulis*.

3. Mais aux lignes 12 et 13 B2. 4. 5 seuls ont le *c*.

4. Cette rencontre n'a pas l'air d'être fortuite, quand, à la même page, l. 8; 9; 15; 18, on ne trouve aucune variante à *iustitia*.

5. Il est bien difficile de croire que h. F. 9, 27 p. 383, 4 *eciam* et 9. 30 p. 384, 16 *iusticiae* se lisent sans variante dans B2. C1. A2. D5. A1! A partir du livre VII, M. Arndt paraît avoir cessé d'indiquer les variantes *ci*, *ti*. Que certains mss. aient une préférence pour *ci* ou pour *ti*, cela se peut bien. Dans le seul texte de Tardif, Mon. hist. 4 (de l'an 625) on lit *donaciones*, *referencia*, *subscribcionibus*; comp. 6 (de l'an 628) *peticionibus*, *propicio*, *climenciae*, *adiacenciis*, *porciones*, *postolacione*, *tucius* (tous deux originaux).

34 p. 98, 10 *prouintia* Bc, *prouincia* B 4. 5 [1]. Les manuscrits postérieurs au VIIe siècle, A1, D5, etc., n'ont guère d'autorité en ces matières [2]. Aussi sur ce point on reste dans une assez grande incertitude en ce qui concerne chaque cas particulier [3]. En somme, on peut conclure du désaccord des manuscrits que les fautes dont nous parlons existaient en certains endroits de l'archétype [4] et qu'elles se sont multipliées à mesure que les intermédiaires devenaient plus nombreux [5]; souvent aussi elles ont été corrigées volontairement ou involontairement.

Il n'est pas impossible que l'assibilation du *c* se fût étendue déjà au delà des limites de ce premier cas, et que *c* devant *i*, même sans être suivi d'une autre voyelle [6], eût perdu la valeur du *k* pour prendre celle de *ti* ou *tsi*. De plus, après ce qui a été dit de la confusion de *e* et *i*, il est fort probable que *c* devant *e* avait le même son que devant *i*. C'est ce dont on pourrait voir un indice dans un jeu de mots tel que Grégoire les aime : *reseruatum gulae Gazetum acetum uehementissimum offerebat in calicem,* conf. 64 p. 786, 4.

On sait que l'assibilation a atteint aussi, sous une forme un peu différente, les consonnes douces, *g* et *d*, et leur a fait prendre, devant *i* et *e* suivis d'une autre voyelle, le son de *dz*. Ce phénomène est bien connu; il en résulte des permutations fréquentes entre *di* et *z* [7]; tout le monde

1. H. F. 3, 7 p. 115, 22 *secricius* n'est pas suffisamment garanti par B1. 2 contre Bb. C1. A1.

2. Il est d'autant plus intéressant de constater l'accord de A2 avec B, ou avec la plupart des mots qui se présentent dans les fragments A2 : *nequitia* h. F. 5, 3 p. 193, 8 B. A2; *stultitiam* 5, 43 p. 236, 8 B. A2 : *spurcitias* p. 236, 10 B. A2 (*spurtitias* C1); *satius*, p. 236, 10 B2-5. C1. A2 (*sacius* B1); *nescio* p. 236, 18 B2-5. C1. A2 (*nestio* B1).

3. Un des mots dont il est presque impossible de fixer l'orthographe, tant il est sujet à variantes, c'est *dicio*, qui est écrit tantôt *dicio*, h. F. 2, 37 p. 102, 3 B1. 3. 5. C1. A1; tantôt *dictio* 2, 30 p. 92, 2 Bc. 4. A1; 2, 37 p. 102, 3 B1. 3. 5. C1. A1; tantôt *ditio* 2, 30 p. 92. 2 Bc. 4. A1; 2, 37 p. 99, 15 Bc. A1 (*dicitione* B4); 2, 40 p. 104, 6 Bc. 4. A1; quelquefois *diccio* ou *dictio* h. F. 2, 27 p. 89, 15 B1. 5 (*dictio* B2. 4. C1). Il se peut qu'une fausse analogie établie entre *agere actio* et *dicere dictio* soit la cause de ces derniers épels. Quant à *solacium*, il n'en existe peut-être pas un exemple où les mss. ne soient partagés. Ainsi h. F. 2, 41 p. 104, 10 *solatium* B1. 2. A1; *solacium* Bb. C1; 2, 42 p. 105, 15 *solatium* B1. 4. A1; *solacium* B2 3. 5. C1; 3, 6 p. 113, 19; 3, 7 p. 114, 13 *t* B1. A1; *c* B2-5. C1; 3, 32 p. 136, 15 *c* B2. 3. 4. C1; *t* B1. 5. A1. Il en est à peu près de même de *condicio* et *suspicio*.

4. Il serait surprenant que cette faute eût été toujours évitée par Grégoire, car il est peu de faits aussi clairement attestés pour la prononciation en Gaule, au VIe siècle, que cette assibilation. Voy. Le Blant, Inscr. chr. 69 (an 493) *Marcias;* 458 R (an 536) *diposisio;* 688 (an 540) *tersio;* 467 (an 547) *resurrexionis;* 411 (an 558) *sepsies;* 405 A (an 559) *hocsies;* 461 *indix*...; 466 A (an 563) *indexioni tesia;* 436 A (an 579) *Marsias;* 474 (an 600) *indicciune;* 708 (fin VIe siècle) *penetensia* deux fois; 373 A; 376; 377 et 380 *passiins* pour *patiens*.

5. Rien de plus instructif à cet égard qu'une comparaison entre B1. 2 dans les livres I à VI et ces mêmes mss. de VII à X.

6. Voyez cependant page 170, note 2.

7. Pas chez Grégoire, qui ne connaît que *zelus*, *zizania*, *baptizare*, *euangelizare*.

connaît *ʒabulus* = *diabolus*, etc. [1]. Il s'en est suivi un rapprochement entre *i* consonne et *g* d'une part, entre *i* consonne et *di* de l'autre. Nous trouvons dans les manuscrits de Grégoire des exemples de ces altérations; mais il en est peu qui soient attestées de telle façon que l'on doive nécessairement les faire remonter jusqu'à Grégoire lui-même. Il est peu probable en tout cas que ces confusions lui fussent habituelles, comme on pourrait le croire en voyant les nombreux exemples de *agebat* = *aiebat* admis dans le texte des Miracles. On lit :

Remedius h. F. 2, 31 p. 92, 6 Bc [2]; 6 cap. 39 p. 244, 28 A1 (B manque) [3]; 8, 21 p. 339, 9 B2. A1; 9, 14 p. 370, 14 B2. D1. 3. 12; 10, 19 p. 433, 3 et 25 A1; *Remigius* ou *Remegius* dans les autres manuscrits et dans les Miracles; en somme donc, *Remedius* paraît plus ancien et pourrait bien être la forme primitive; impossible soit d'affirmer soit de nier que Grégoire ait connu les deux orthographes;

Ienubam = *Genauam* h. F. 4, 31 p. 167, 4 B1. 2. 3. 5; *Dienubam* B4; *Ianuam* C1. A1. D1;

agebat h. F. 3, 15 p. 125, 5 Bc; 3, 18 p. 128, 3 B1. 4 [4]; 5, 3 p. 193, 23 Bb; 5, 14 p. 204, 22 B; 5, 19 p. 216, 7 Bc. 3. 4 [5];

ingens (= *iniens*) h. F. 5 praef. p. 190, 19 B. A1 [6];

En tout cas, *i* initial devant une voyelle est consonne, même dans les mots venus du grec; cela est prouvé par l'emploi de la préposition *a* et non *ab* devant *Ioseph*, *Iudaeis*, etc.; voy. h. F. 1, 9 p. 38, 19; 1, 20 p. 43, 25.

On peut rapprocher de l'assibilation des gutturales la prononciation de l'*x* comme *ss* ou *s* [7]. Cette prononciation a laissé différentes traces

---

thesauriʒare, etc. Il n'a ni l'archaïque *issare*, ni le vulgaire *idiare*, Rœnsch, Jahrb. f. Philol. CXXV (1882) p. 494; comp. Rossi, Inscr. chr. 805 (an 459) *baptidiata*; *Siluiae peregrin.* p. 98, 19; 104, 14; 105, 17; 107, 10 *baptidiare*.

1. C'est ainsi que chez Paulin de Périgueux, *Mart.* 2 71 *diăcŏnus* représente *ʒăcŏnus*. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 583 A *aiutit* = *adiutet*.

2. Mais C1 seul porte *d* à la ligne 14, et de même h. F. 2, 31 p. 93, 4; 11.

3. Le même personnage est appelé *Remigius* h. F. 6, 39 p. 278, 20 dans A1 aussi bien que dans D.

4. On voit que *g* est faiblement attesté; au contraire *i* est certain dans *aiunt* h. F. 2, 6 p. 68, 5; 12 B. A1.

5. Dans mart. 44 p. 518, 7 c'est *ib* seul qui a le *g*, et M. Krusch adopte sa leçon, *agunt*.

6. *Quotiens... totius mundi capud* (Rome) *ingens bella cuilia diruit*. Ce qui a préservé le *g* des corrections des copistes, c'est qu'ils ont pris *ingens* pour l'adjectif, à tort; comp. h. F. 10, 9 p. 416, 19 *certamen iniit*; 8, 45 p. 356, 23 *inito bello*. Peut-être faut-il lire *seies* pour *seges* h. F. 9, 40. p. 397, 23 *nullo modo uobis ea series inseri potest quae blasphemium arceat*. *Series* est un mot fréquent chez Grégoire, mais on ne voit pas quel sens il aurait ici. Partout ailleurs il est accompagné d'un génitif ou d'un adjectif, et l'on y retrouve toujours l'idée de série, de suite. Enfin on peut mentionner ici *condia* patr. 11, 2 p. 711, 7. 1*a. b.* 3, et *madium* stell. 21 p. 865, 4; comp. Rossi, Inscr. chr. 172 (an 364) *idus madias*.

7. Ou peut-être plus exactement l'adoucissement de la gutturale contenue dans l'*x*.

dans les écrits de Grégoire. [D'abord, *s* ou *ss* mis pour *x*] h. F. 5, 14 p. 204, 3 *senes* B2. 3-5. C1; comp. mart. 40 p. 514, 6; Mart. 1, 4 p. 590, 14 [1]; h. F. 5, 18 p. 214, 6 B *criminissacribilem* pour *crimen exsecrabile* [2] [Puis *x* pour *s* ou *ss*:] h. F. 2, 8 p. 71, 18 *locuplex* [3] Bc. 3; 4, 29 p. 165, 8 *iuxta* B. A1 (*iusta* D4) [4]; et peut-être 6, 44 p. 283, 22 *inmixcentes* Bc; 2, 27 p. 88, 3; 18; 19; p. 89, 13 *Sexonas* B. Enfin *cs* ou *cx* pour *x* [5] : h. F. 2, 37 p. 100, 7 *praecincxisti* B1. 5. A1; 5, 18 p. 209, 14 *sancse[xi]ssent* B1-4 [6]; 5, 18 p. 212, 23 *sancxit* B1-4. A1 (*sanxtit* C1) [7]; etc.

V. — Métathèse et permutation des liquides et de l'*s*

La prononciation de *x* comme *sc* [8] est d'autre nature que les modifications de ce double son dont on vient de parler; c'est une métathèse de l'*s*. Cette prononciation a eu lieu peut-être dans certains mots grecs

---

Car ais, aisselle, laisser, soixante attestent la survivance d'un phonème autre que *s* devant l'*s* de *x*.

1. Comp. mart. 5 p. 490, 28 *sestarium*.

2. *Audite reum criminissacribilem confitentem* B; *criminis execrabilem* C1; *crimine execrabile* A1; *crimen execrabile* D4. A1 comparé à C1 paraît prouver que la faute remonte plus haut que *B. On peut supposer que l'archétype portait *crimenissicrabilem* (voy. *crimenis* B1). Il va sans dire qu'on ne peut pas démontrer que *ss* eût remplacé *x* déjà dans l'original.

3. L'analogie des adjectifs en *plex*, *simplex*, etc., peut être pour quelque chose dans cet épel. Voy. d'ailleurs *Probi append.* p. 199, 5 K. *locuples*, *non locuplex*.

4. Y aurait-il une faute d'impression dans l'édition Arndt? On est surpris de ne trouver aucune variante, d'autant plus que la faute inverse, *iusta* pour *iuxta*, n'est pas fréquente et ne se trouve guère que dans des mss. isolés, comme h. F. 5, 18 p. 211, 5 B2; p. 214, 16 B2; 1, 31 p. 49, 7; 1, 33 p. 50, 5; 1, 44 p. 52, 24 D5; *iuxta* pour *iusta* 2, 3 p. 66, 7 B2.

5. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 30; 37; 571 (vie siècle) *uixset*, *uixsit*, *sexsaginta*; comp. 284; 295; 418 *uisxit*; 486 (an 549) (*t*)*incxit*; 474 (an 600) *uicxit*; 48 *iusta*; 377 *cleminx* = *clemens*; etc.; Rossi, Inscr. chr. 37 (an 330); 108 (an 350) *uicxit*; 46 (an 337) *bisit*; 107 (an 349) *uicsit*; 178 (an 365) *uixsit*; 847 (an 472?) *uiss*(*it*); 1093 (an 557) *uissxit*; etc.; *cod. Fuld. ed.* Ranke p. xxix; Ribbeck, *proleg. Vergil.* p. 391; etc.

6. Voy. l. III.

7. Dans la seconde partie de l'Histoire des Francs et dans les Miracles *cx* n'est pas rare; voy. h. F. 7, 24 p. 306, 4 et 7, 36 p. 316, 16 *iuncxit*; 7. 28 p. 308, 3 *iuncxerant*; 7, 32 p. 313, 1 *iuncxerimus*; patr. 15, 2 p. 722, 19; 17, 2 p. 729, 22; 18 p. 733, 15 *sancxit*; 15, 3 p. 723, 13 *sancxisti*.

8. Il nous semble que *sc* doive être plus difficile à prononcer que *cs*. Mais on sait que les difficultés ne sont pas les mêmes pour différents peuples et en différents temps. D'ailleurs en France même, j'ai observé que beaucoup de petits enfants font la métathèse de l'x en prononçant mon prénom.

où l'*x* initial est précédé d'un *e* prosthétique, comme *exenium* h. F. 5, 46 p. 238, 18; *exsinodochio* conf. 85 p. 803, 2 [1]. Pourtant, il ne serait pas impossible que *cs* aussi eût appelé un *e* prosthétique, bien qu'on n'en ait pas d'autres preuves, et nous devons avouer que nous n'avons que ce seul indice de la métathèse présumée.

La présence de la même liquide ou de deux liquides dans deux syllabes voisines a donné lieu de tout temps à des transpositions et à des permutations de différente sorte [2]. On peut en observer plusieurs chez Grégoire. Ainsi en particulier les verbes *fraglare*, *flagrare*, et leurs dérivés et composés sont confondus [3]; *flagrare* sert également dans les deux sens de brûler et sentir. Voyez h. F. 7, 31 p. 311, 16 *cum... ciuitas... flagraretur incendio;* 9, 22 p. 380, 14 *hoc incendium... urbem totam conflagrauit;* 10, 29 p. 440, 25 *in huius studii flagrantia.* Et d'autre part h. F. 2, 31 p. 92, 17 *micant flagrantes odore(m) cerei;* [4] peut-être 5, 11 p. 200, 26 *flagrabant caerei.* Il y a dissimilation dans *Ermenflide* h. F. 3 cap. 8 p. 107, 6 B; peut-être dans *Merofledem* h. F. 4, 26 p. 161, 5 [5]; et assimilation dans *Chlodechildis* 3, 28 p. 133, 1 B1-4 [6]; peut-être aussi dans *uoluclum* h. F. 3, 15 p. 124, 12 [7] et 4, 26 p. 163, 4 Bb. C1 [8].

Un fait à mentionner ici est assez curieux, parce que, au lieu d'éviter le retour de l'*r* dans deux syllabes voisines, il semble qu'on l'ait recherché. *Restrinxit* h. F. 2, 34 p. 98, 7 A1. D4 peut être un lapsus du

---

1. Comp. Fortunat, *uit. Germ.* 37 (106) p. 19, 30 *exenio*; Baudonissa, *uit. Radeg.* 6 *cum exenio*.

2. Voir entre autres H. Jordan, Hermes VII p. 199; Corssen Aussprache, II p. 1010; L. Havet, Mém. Soc. ling. VI p. 27; E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 1; VI p. 4; etc.

3. Brambach, Orthographie p. 258; Hildebrandt, note sur Apulée, t. I p. 185; Schuchardt, Vokalismus I p. 139; III p. 71; G. Grœber, Archiv. f. lat. lex. II p. 424; Engelbrecht, Ueb. d. Sprache d. Claudianus Mamertus p. 92. M. Engelbrecht juge mal ce qui concerne son propre auteur, s'appuyant sur des mss. du XIIIe siècle et de la fin du XIe, contre ceux du IXe et du Xe. Il généralise plus faussement encore, condamnant *flagrare*, sentir, chez les auteurs où il est le mieux attesté, et déclarant *fraglare*, sentir, seule forme usitée en Gaule à l'époque de Claudien. Il ne paraît pas connaître notre verbe flairer, qui à lui seul suffirait à renverser sa thèse. Comp. en outre Sidoine *ep.* 8, 14, 4 p. 146, 10 *flagrantissimum* (tous les mss.); Fortunat, *c.* 1, 18, 4 (tous les mss.); 7, 12, 38; 11, 11, 6 (tous sauf un).

4. Comp. Iul. 1 p. 564, 1 *martyrii odore flagrabat;* 46 p. 583, 1 *flagrantia odoris;* Mart. 1, 2 p. 588, 10 *efflagrans odore;* 1, 9 p. 594, 12 *odor efflagrauit;* patr. 10, 4 p. 709, 3 *aromatibus efflagrare;* conf. 18 p. 758, 8 *odore efflagrare;* 83 p. 802, 9 *odor suauitatis flagrabat* (ou plutôt *eflagrabat) a tumulo;* 102 p. 813, 7 *odor suauitatis eflagrauit a corpore.*

5. Comp. h. F. 3, 8 p. 116, 11 *Hermenefredum.*

6. Comp. h. F. 3, 18 p. 128, 20 B1. 2, et ailleurs.

7. *Volucrum* B1. 2. A1. D4 pourrait être une correction de copistes plus instruits.

8. Mais h. F. 5, 18 p. 212, 25 et 213, 6 B3. 5 seuls ont *l* pour *r*. Comp. enfin Iul. 20 p. 573, 14 *uoluculum.*

manuscrit *X. Mais on ne peut douter que *frustra* pour *frusta* [1] ne remonte à Grégoire même, quand on voit combien cette faute est souvent attestée par les meilleurs manuscrits des divers écrits :

frustra h. F. 3, 15 p. 125, 4 B1. 3-5. C1. D4; 5, 5 p. 197, 29 A1. D5; 5, 44 p. 237, 21 B. A1. D4; 6, 2 p. 245, 14 B. A1; 8, 40 p. 353, 14 B2. A1; 10, 25 p. 438, 7 B. A1; mart. 45 p. 518, 28 1*b*. 3; patr. 4, 2 p. 675, 28 2. 3; conf. 34 p. 769, 7 1*a*. 2. 3; And. 18 p. 836, 31 1. 2*b*. 3*b*. 4*a*;

frustram Mart. 4, 21 p. 655, 10 1*a*? p;

frustris Mart. 2, 32 p. 621, 10 2 (*frustra* p) [2];

frustratim mart. 41 p. 516, 7 1*a*. 2 [3].

Enfin *ss* paraît être remplacé par *rs* [4] dans un mot où *rs* a subsisté en français, *Marsiliensim* h. F. 6, 2 p. 245, 11 B1. 2. 5 [5], et peut-être dans un autre, où il est plus difficile d'accepter le témoignage des manuscrits, si toutefois c'est au verbe *decutere* que ce mot doit être rapporté; on lit *decursis foliis* h. F. 2, 9 p. 74, 24; *decursa saniae* 5, 34 p. 226, 14. Serait-ce pour *decussis*, *decussa* [6]?

VI. — L'assimilation

A première vue, en parcourant les écrits de Grégoire dans la nouvelle édition, on serait tenté d'intituler ce chapitre de la dissimilation plutôt que de l'assimilation. En effet dans un grand nombre des cas où l'assimilation des consonnes peut se produire, elle n'est pas exprimée dans ce texte par l'écriture. Est-ce à dire qu'elle ne se fît pas sentir dans la

---

1. Il n'est pas probable qu'il y ait eu confusion avec l'adverbe *frustra*, car ce mot ne se trouve qu'une seule fois dans tout Grégoire, Mart. 2, 25 p. 617, 35; il ne paraît donc pas qu'il fût souvent présent à sa pensée. Comp. d'ailleurs *Probi append.* p. 199, 3 K. *frustrum non frustum (sic)*; Ribbeck, *proleg. Verg.* p. 443; etc.

2. *Frustis* h. F. 7, 46 p. 322, 19 A1. D5; mais B manque. *Frustas* Iul. 27 p. 575, 35.

3. On peut mentionner aussi, comme faute de certains copistes, *frebre* h. F. 4, 16 p. 153, 1 B2; 4, 18 p. 155, 23 et 4, 21 p. 158, 15 B4. Comp. enfin une *r* transposée, *Prancatius* mart. cap. 485, 31 d'après 2 (1*a* manque); mart. 38 p. 513, 7 d'après 1*a*. 2; 82 p. 544, 18, d'après ma collation de 1*a*. 2; *r* omise *exprobare* patr. 6, 3 p. 682, 9, et, dans les mss. 3 ou 4, patr. 13, 3 p. 717, 2; 14, 2 p. 719, 10; *r* ajoutée *asphaltro* mart. 16 p. 499, 9; 10.

4. L'inverse serait arrivé dans *russum*, d'après Haase, stell. 10 p. 860, 16. Mais M. Krusch imprime *rursum* sans variante.

5. *Massiliensem* h. F. 2, 32 p. 93, 19; 4, 44 p. 178, 23 (*Masil.* B2 et B1. 2). Comp. Le Blant, Inscr. chr. 617 *Massiliens*.

6. Comp. l. III.

prononciation? Assurément non. Sur ce point moins encore que sur beaucoup d'autres l'orthographe s'est conformée à la prononciation. En réalité, l'assimilation a dû devenir de plus en plus générale depuis la première origine, bien antérieure aux plus anciens monuments littéraires, jusqu'à sa perfection dans les langues romanes; mais la plus grande partie du chemin était sans doute parcourue avant la fin de la République [1]. Dans l'écriture, au contraire, pendant sept ou huit siècles, il a été à peu près également usité de faire droit à l'assimilation ou de l'ignorer. A certains égards, cédant à des préoccupations étymologiques, on est même revenu en arrière, comme par exemple pour préférer *obsaepire* et *obturare* à *opsaepire* et *opturare* [2]. Il n'est pas impossible que l'orthographe ait fini par exercer une certaine influence sur la prononciation, d'abord chez les lettrés, puis de proche en proche même chez les gens les moins instruits, et qu'ainsi la dissimilation ait regagné du terrain. Mais une telle influence n'a pu s'étendre beaucoup, et, en somme, on ne peut douter que l'assimilation n'ait continué à s'affermir et à progresser même après l'époque classique, tandis que l'écriture manifeste plutôt une tendance contraire. Grégoire évidemment veut écrire les mots comme on le lui a enseigné et comme il les trouve écrits dans les livres qu'il lit [3], en rétablissant autant que possible la consonne finale de la préposition; mais il lui arrive aussi bien souvent d'oublier ce principe et de marquer l'assimilation. La preuve qu'il suit son mouvement naturel dans ce dernier cas et une règle artificielle dans le premier, c'est d'abord que l'assimilation reparaît d'autant plus facilement que le mot est moins visiblement un mot composé, ou que l'usage est moins constant déjà à l'époque classique. Jamais *im* pour *in* privatif,

---

1. J'inclinerais à croire que tout ou presque tout était fait bien longtemps avant, et que la dissimilation dans l'écriture n'a jamais été, même dans les plus anciens monuments épigraphiques, qu'un artifice. Déjà le S. C. des Bacchanales écrit *compromesise*, ce qui ne pouvait exister dans la langue vivante. La même inscription porte *comuouise*, *couentionid*, *comoinem*, *conspondise*, *consoluerunt*, *cosoleretur*, *exdeicendum*, *exdeicatis*, *oquoltod*, etc. Croit-on que la prononciation ait varié de telle façon? *Adsignare* est un des cas les plus anciens et les mieux attestés de dissimilation; loi agraire de l'an 111, l. 90, etc. Cependant Plaute, *Poen.* 1, 2, 67, fait un jeu de mots sur *adsum* qui n'a de sens que si l'on disait *assum: assum apud te eccum. — ego elixus sis uolo.* On voit par Lucilius 9, 25 Müller, que les lettrés s'occupaient de la question. Il la trouve inutile : *atque accurrere scribas dne an c non est quod quaeras seiue labores*; évidemment parce que ce n'était qu'une question d'orthographe, qui n'intéressait pas la langue elle-même; il dit *scribas* et non *dicas*. Au contraire *abbitere multum hic refert d siet an b*, parce qu'on fait sonner le *d* de *adbitere* pour le distinguer de *abbitere*, c'est donc une différence réelle. Comp. plusieurs remarques intéressantes sur ce sujet, dans E. Wœlfflin, Archiv. f. lat. lex. IV p. 633.

2. Brambach, Orthographie, p. 296.

3. C'est-à-dire, avant tout, sa bible, et non pas, comme le suppose M. Krusch, p. 920, 4, son Virgile. Quand Grégoire se mit à composer des livres, il y avait longtemps qu'il n'avait plus rien lu de ce poète: voy. page 52.

ni *ammirari*, ni *affligere;* jamais *inperium*, *inperator*, ni *adcendere*, ni *adscendere*, ni *adcipere*, etc. Une autre preuve, plus manifeste encore, est fournie par le préfixe *com* ou *con*. *Con* au lieu de *com* devant des labiales ne saurait répondre à la réalité, puisque *com* est la forme ancienne du mot, et non pas une assimilation de *con*. C'est *con* qui est assimilé, ou adapté, à *d, t, s,* etc. C'est cette forme qu'on a prise pour la forme primitive, d'après l'analogie *impono : inpono* = *compono : conpono*, et avec laquelle on a fait *conmouere*, *conperire*, etc., par pure erreur grammaticale. Mais, dira-t-on, cette erreur était commise depuis des siècles; la prononciation même avait pu l'adopter. C'est possible, mais ce n'est pas probable; la nasale labiale est *m* et non *n* [1]. Il y a plus. On ne s'est pas contenté d'une fausse dissimilation; on a fait exprès en quelque sorte de mettre à nu la préoccupation étymologique qui règne en cette matière, et l'on a écrit *cum*. Grégoire a écrit ainsi non pas seulement devant une labiale, *cummisso;* on pourrait dire que *um* signifie *o* nasalisé. Il va jusqu'à écrire *cumsalutare* et peut-être *cumtenebricare!* Cette fois l'assimilation est en effet détruite. Mais du même coup, on cesse d'écrire en latin réel; on fait ce que nos romanistes pourraient appeler du latin étymologique [2].

Voici une liste des assimilations et des dissimilations les mieux attestées, qui donnera une idée assez fidèle de la pratique de Grégoire en cette matière [3]. Les manuscrits sont infiniment moins partagés que sur les changements de voyelles, ils sont même très généralement d'accord; ce qui ne s'explique que s'ils ont tous fidèlement reproduit leur premier modèle [4].

---

1. Bien que, à la vérité, ces deux lettres aient été confondues sans raison apparente dans certains mots, tels que *menbra*, qui est souvent ainsi épelé dans le ms. 1*a;* comp. aussi Le Blant, Inscr. chr. 378 (VIe siècle) *menbra;* 628 (VIe siècle) *ponpas;* 417 (an 561) *nouenbris*; 474 (an 600) *nouenbras;* etc.

2. Certaines erreurs qu'on ne peut attribuer à Grégoire parce que la leçon n'est pas assez sûre, mais qui ont été commises à peu près de son temps, nous montrent plus clairement encore que la dissimilation est une réaction savante, malheureusement accomplie souvent par des ignorants. On lit h. F. 10, 28 p. 439, 30; 440, 8; mart. 79 p. 541, 28 *obmittere* (mais h. F. 5, 18 p. 212, 6 *omittas;* 5, 19 p. 216, 23 *obmittam* B1 seul) et h. F. 7, 37 p. 317, 21 *adphotecis* pour *apothecis!*

3. On trouvera d'autres exemples à l'index de M. Krusch; plusieurs en moins, et beaucoup en plus. Je lui en ai emprunté un certain nombre qui m'avaient échappé, mais il n'entrait pas dans mon plan de les prendre tous, en particulier ceux des pages 31 à 72 de Grégoire, où les mss. B ne sont pas tous représentés.

4. C'est une opinion assez répandue, et que j'ai entendu soutenir par un professeur de paléographie très distingué, que jamais copiste n'avait songé à reproduire l'orthographe de son modèle. La vérité n'est pas si simple, il s'en faut de beaucoup. Pour être exact, il faudrait distinguer les temps, les personnes et les écrits. Quand on copiait par syllabes (voir page 21 note 1), il y avait plus de chances de conserver l'orthographe que quand on transcrivait les mots entiers. Les copistes très ignorants et les plus savants ont aussi, pour des raisons différentes, respecté l'orthographe originale mieux que ne le faisait le commun des copistes. Enfin, il y a une grande différence

1° *ob*, *sub*

opprimere h. F. 2, 7 p. 71, 4 Bc. A1; 2, 24 p. 86, 28 Bc. 3. 4. A1; 3, 6 p. 114, 6; 3, 35 p. 138, 7 B. A1;

opplere h. F. 4, 26 p. 162, 5 B;

occurrere h. F. 2, 30 p. 91, 27 B. A1;

supputare h. F. 2, 43 p. 106, 12 B. A1;

supplimentum h. F. 2, 42 p. 105, 9 Bc. 3. 5. A1;

supplicium h. F. 3, 31 et 35 p. 135, 17 et 138, 6 B1. 3-5. C1. A1;

obprimere h. F. 5, 18 p. 210, 20 B1. 5. C1; 5, 25 p. 221, 11 B1. 4. C1. A1;

subplantare h. F. 2, 37 p. 100, 7 B; 4, 42 p. 175, 10 B1-4;

subministrare h. F. 5, 19 p. 216, 13; 21 B. A1;

submergere h. F. 4, 31 p. 167, 24 B. A1;

suffodere h. F. 4, 28 p. 164, 14 B. A1;

suffocare h. F. 5, 3 p. 194, 21 B. A1;

suffragator h. F. 5, 43 p. 236, 14 B2. 3-5. C1. A1. 2;

succidere h. F. 2, 10 p. 79, 4 B. A1;

succendere h. F. 5, 14 p. 206, 9 B. A1;

suggerere, suggestio h. F. 4, 3 p. 143, 4 B2-5. A1; 6 B. A1;

surrexit h. F. 4, 23 p. 159, 14 B. A1; 5, 43 p. 236, 22 B. A1. 2;

subfodere mart. 46 p. 519, 5 [1];

subcumbere h. F. 2, 7 p. 70, 17 B;

subrogare h. F. 2, 9 p. 74, 6; 4, 4 p. 144, 14; 4, 13 p. 150, 1 B. A1; 5, 27 p. 222, 12 Bc. 5. A1.

---

entre les écrits que le copiste pouvait pour ainsi dire s'approprier, auxquels il s'intéressait et dont il lui importait de conserver le contenu, et ceux qui lui restaient étrangers, qu'il transcrivait machinalement, souvent sans les comprendre. Dans Grégoire, si les copistes avaient reproduit toujours les mots et non les lettres, comment six ou sept d'entre eux se trouveraient-ils d'accord pour écrire en un lieu *asserere, adserere* en un autre?

1. *Sub fossa* les mss.; voy. Revue critique 1886, I p. 151. Donc *subfossa* était dans leur archétype, et non *suffossa*.

On ne trouve chez Grégoire ni *aps* ni *ops*, tandis que *abstinere*, *obsedere*, etc., sont fréquents : *abstrahere* h. F. 3, 15 p. 122, 20 B. A1 ; *obsedere* 2, 9 p. 76, 6 B. A1 ; etc. Les quelques cas où certains manuscrits présentent *opt* doivent être examinés avec circonspection ; *optinebimus* h. F. 2, 6 p. 68, 13 B1. 3 n'est pas suffisamment attesté ; *optenuerunt* 4, 40 p. 174, 2 B3. 4. A1 l'est mieux, sans être encore indubitable ; *obtuli* h. F. 3, 15 p. 122, 16 B. A1 [1], *obtentu* 2, 6 p. 68, 8 et 16 B. A1, etc., sont très fréquents [2].

2° *ad* [3]

attingere h. F. 5, 44 p. 237, 20 B1. 3-5. C1. A2 ; 2, 10 p. 77, 21 ; 2, 29 p. 91, 10 B. A1 ;

attoniti h. F. 5, 19 p. 217, 9 B. A1 ;

alligare h. F. 2, 42 p. 105, 15 B1. 3. 5. C1. A1 (*aligatus* B2. 4) ;

alleuare h. F. 5, 14 p. 205, 19 Bb. C1. A1 (*aleuarentur* B1) ;

arripere h. F. 3, 13 p. 119, 21 B. A1 ; 5, 30 p. 223, 13 B1. 2. 5. C1. A1 ;

asserere, *assertio*, *assertor* h. F. 5, 43 p. 236, 9 et 5, 44 p. 236, 26

adtingere h. F. 3, 15 p. 125, 7 Bb. C1. A1 ;

adtonitus h. F. 5, 18 p. 213, 18 B. A1 ;

adterere h. F. 3, 4 p. 111, 17 Bc. 3. 5. A1 (*aterunt* B4) ; 4, 26 p. 163, 6 Bc. 3. 4. A1 ; 5, 4 p. 195, 20 B2. C1. A1 [4] ;

adtendere h. F. 4, 39 p. 173, 1 B. A1 ;

adloqui h. F. 3, 6 p. 112, 22 B. A1 ;

adlatus h. F. 3, 10 p. 117, 18 B. A1 ;

adnuntiare h. F. 4, 9 p. 147, 6 B. A1 ;

adnectere h. F. 5, 18 p. 214, 8 B. A1 ;

adserere h. F. 9, 37 p. 391, 20 B. A1. 2 ; 2, 9 p. 77, 16 B1. 2. 4.

---

1. Comp. Tardif, Mon. hist. 4 (an 625) et 6 (an 628) *optolit* ; 5 (an 627) *optulit* ; Le Blant, Inscr. chr. 450 (an 567) *optenere* ; 407 (vi^e siècle) *obtenere* ; etc.

2. *Obtare* est sans doute écrit ainsi par une fausse analogie. Mais je ne sais trop sur quelle autorité M. Krusch attribue cette faute à Grégoire Mart. 2, 16 p. 614, 12 et conf. 45 p. 776, 4. On trouve *obtabant* h. F. 2, 42 p. 105, 21 dans B2. C1 seuls.

3. L'assimilation de *d* à *c* dans *ac coepta redeamus* h. F. 4, 28 p. 164, 20 B1. 3. 4. C1 serait un fait unique dans les écrits de Grégoire ; on ne peut guère y voir qu'une erreur du copiste *B, qui se croyait en présence du participe *accepta* (C1).

4. *Ad terram* B2. C1, ce qui montre clairement que *Bc portait *adteram*.

B1. 2. A1[1]; 2, 3 p. 65, 1 B1. 5. C1. A1; 7; 9; 22; 2, 34 p. 96, 14 B. A1;

assiduus h. F. 2, 29 p. 90, 9; 3, 5 p. 112, 20; 3, 19 p. 129, 9 B. A1; 4, 28 p. 164, 7 Bc. 3. 5. A1;

ascendere, ascensio h. F. 2, 34 p. 98, 8; 3, 2 p. 110, 6; 3, 10 p. 117, 11; 3, 18 p. 128, 11 B. A1; etc.;

aspicere h. F. 2, 7 p. 69, 3; 5; 7; 10; 3, 11 p. 118, 3; 3, 14 p. 121, 22 B. A1; etc.;

A1; 2, 42 p. 105, 21 Bc. A1; 2, 29 p. 90, 13; 3, 8 p. 116, 15 B. A1, etc.;

adsumere h. F. 5, 2 p. 192, 18 B. A1. 2; 5, 44 p. 237, 11 et 13 Bc. 5. A1. 2; 2, 9 p. 76, 8; 3, 10 p. 117, 17; 3, 11 p. 118, 7 B. A1; etc.;

adsimilare h. F. 2, 42 p. 105, 5 B; 3, 6 p. 114, 2; 3, 7 p. 115, 8 B. A1; 5, 11 p. 200, 13 B2-5. C1. A1;

adsequi h. F. 3, 14 p. 122, 5. B. A1;

[*adsolere*] h. F. 5, 3 p. 193, 18 B;

adsum h. F. 3, 15 p. 123, 20 B. A1;

adsciscere h. F. 2, 12 p. 80, 10; 2, 29 p. 91, 9; 2, 40 p. 104, 6; 4, 3 p. 143, 5 B. A1;

[*adstare*] h. F. 2, 31 p. 92, 18; 5, 18 p. 212, 11 B;

adfligere, adflictio h. F. 9, 29 p. 384, 1 B, A1. 2; 2, 5 p. 67, 9 Bc. 3; 5, 4 p. 196, 6 B[2];

adfirmare h. F. 5, 44 p. 237, 1 B. A1. 2;

adficere h. F. 3, 35 p. 138, 6; 3, 37 p. 140, 1; 4, 26 p. 162, 22 B. A1; etc.;

adfigere h. F. 5, 4 p. 195, 15 B;

adfuit h. F. 3, 15 p. 124, 21 B (*apparuit* A1. D4);

---

1. Les deux fois *ads* dans B5. C1. A2, ce qui semble prouver un parti pris bien arrêté chez chacun de ces trois copistes, qui sont absolument indépendants les uns des autres. B5 et C1 ont pourtant *ass.* p. 65, 7; 9; 22.

2. Patr. 13, 2 p. 716, 10 *die tertia fluentibus fratribus* il faut sans doute écrire *afluentibus*. On lit *afluere* et *afluentibus* dans Cyprien (voir l'index Hartel) et *C. I. L.* III, 2 p. 825 et p. 826, édit de Dioclétien, 2, 7 et 2, 12.

appetere h. F. 3 cap. 3 p. 107, 1; 3, 3 p. 110, 19; 3, 10 p. 117, 10; 4, 23 p. 159, 9 B. A1;

apparatus h. F. 2, 27 p. 89, 7; 3, 3 p. 111, 2 B. A1; etc.;

apparere h. F. 3, 7 p. 116, 2 B. A1; 3, 15 p. 124, 20 B1. 3-5. C1. A1;

appellare h. F. 4, 29 p. 165, 10 B. A1;

amminiculum h. F. 4, 30 p. 166, 9 B. A1 [2];

agnoscere h. F. 2, 10 p. 77, 19 B. A1;

accelerare h. F. 2, 5 p. 67, 12 Bc. 3. A1; 15 B. A1; 4, 13 p. 149, 32 B1. 3. 4. C1. A1 (*acceleratus* B2);

accommodare h. F. 3, 25 p. 132, 8 B. A1;

accipere h. F. 2, 5 p. 67, 9; 2, 27 p. 88, 11; p. 89, 6; etc., B. A1;

accinctus h. F. 2, 9 p. 76, 3 B. A1;

adpetere h. F. 2, 8 p. 72, 5; 3, 30 p. 134, 16 B. A1;

adparatum h. F. 9, 35 p. 390, 12 B. A1. 2;

adpraehendere h. F. 5, 1 p. 191, 20 B. A1. 2; 2, 27 p. 89, 11; 2, 33 p. 96, 10 B. A1; etc;

adpropinquare h. F. 2, 34 p. 98, 8; 4, 4 p. 144, 2; 4, 13 p. 150, 13 B. A1 [1];

admirari h. F. 3, 15 p. 123, 7 Bc. 3. 5; 3, 18 p. 127, 21 B. A1;

admittere h. F. 3, 18 p. 127, 1 B. A1;

admonere h. F. 3, 16 p. 126, 4 B. A1;

adgrauare h. F. 5, 8 p. 199, 10 B2-5. C1. A1;

adgredi h. F. 2, 7 p. 68, 18; 3, 35 p. 138, 13 B. A1; 5, 3 p. 192, 20 B. A1. 2; etc.;

adgregare h. F. 9, 37 p. 392, 1 B. A1. 2; 3, 14 p. 121, 1 B. A1; etc.;

adcelerare h. F. 2, 9 p. 76, 13 B;

adcomodus h. F. 2, 9 p. 73. 3 B. A1;

adcurrere h. F. 2, 7 p. 69, 14 B;

adclamare, *adclamatio* h. F. 2, 7 p. 69, 1 B1. 3. 5. C1. A1;

---

1. H. F. 4, 49 p. 184, 19 *adpraemens* B (*opprimens* A1. D4) ne peut guère être qu'une faute de *B pour *oppr.* ou *obpr.* Le copiste avait commencé trop tôt le mot suivant, *adquisierat*, et a oublié de corriger.

2. Comp. mart. 14 p. 498, 9 *amminiculo*. Mais Mart. 3, 9 p. 635, 4 *adminiculante*; 3, 15 p. 636, 15 *adminiculo*. On trouve *ammirari*, *ammonere* (Andr. 11 p. 832, 14 dans les mss., mais ces épels ne sont pas assez bien attestés pour être attribués à Grégoire. L'assimilation *amm* = *adm* n'est pas rare ailleurs. Je ne vois pas pourquoi M. Sanday (Class. Review II p. 20) veut la faire venir d'Italie. Il ne paraît pas distinguer d'ailleurs l'écriture et la prononciation.

accendere h. F. 5, 18 p. 211, 14 B. A1; etc;

accedere h. F. 3, 16 p. 126, 5 B. A1; etc.;

2, 31 p. 92, 13; 5, 8 p. 199, 10; 5, 18 p. 211, 23 B. A1;

adquirere h. F. 2, 27 p. 88, 18 B. A1; 2, 41 p. 104, 20; 3 praef. p. 109, 2 B. A1; etc.;

adquiescere h. F. 4, 26 p. 162, 22; 5, 15 p. 206, 23 B. A1.

3° *in* préposition

inlinere h. F. 2, 9 p. 73, 18 B. A1;

inlatus h. F. 2, 10 p. 78, 11 B. A1;

inlidere h. F. 9, 35 p. 390, 18 B. A1. 2; 2, 40 p. 103, 16 B. A1;

[*inlustrem*] h. F. 2, 32 p. 94, 16 B;

inlucescere h. F. 3, 15 p. 123, 10 B. A1; p. 125, 14 B;

inridere h. F. 2, 3 p. 64, 16; 2, 34 p. 97, 8 B. A1;

inrumpere h. F. 2, 9 p. 72, 19; 2, 33 p. 95, 23; 4, 4 p. 143, 24; 4, 23 p. 159, 21; 5, 26 p. 222, 1 B. A1;

inruere h. F. 3, 7 p. 114, 19; 4, 42 p. 175, 17 B. A1; p. 176, 1 B; 10 B. A1;

inrogare h. F. 3, 34 p. 137, 9 B1-5; 5, 18 p. 212, 24 B. A1;

imminere h. F. 2, 3 p 65, 16 B. A1; 5, 1 p. 191, 17 B1. 2. A1. 2; 5, 18, p. 211, 25 B1-5. A1;

inminere h. F. 2, 4 p. 66, 14 Bc. 3. A1; 3, 10 p. 117, 10 B1. 3-5. C1. A1; 3, 13 p. 120, 1; 3, 33 p. 137, 6 B. A1;

inmergere h. F. 2, 9 p. 73, 21; 2, 28 p. 89, 20 B. A1;

inmiscere h. F. 3, 28 p. 133, 6 B. A1;

inmittere h. F. 2, 40 p. 103, 6; 14; 22 B. A1;

implere, adimplere h. F. 2, 3 p. 65, 21; 2, 32 p. 94, 22; 4, 14 p. 151, 17; 2, 27 p. 88, 19; 2, 29 p. 90, 19 B. A1;

impetrare h. F. 5, 18 p. 213, 24 B. A1;

imperium, imperator, etc., h. F. 2, 7 p. 69, 10; 2, 8 p. 71, 8; 9; p. 72, 9; 2, 9 p. 72, 17; 2, 11 p. 79, 16; 2, 37 p. 100, 5 B. A1; [1] etc.;

impetus h. F. 2, 7 p. 69, 12; 4, 31 p. 166, 12 B. A1;

inbuere h. F. 2, 31 p. 93, 5 Bc. 5;

inplere h. F. 4, 3 p. 143, 11 B. A1; 9, 29 p. 384, 10 B2. A1. 2;

inpetrare h. F. 3, 7 p. 116, 9 B. A1;

inponere h. F. 2, 3 p. 64, 23 et 24; 2, 32 p. 95, 11 et 14; 2, 37 p. 100, 7; p. 101, 8 B. A1; etc.;

inpugnare h. F. 2, 4 p. 66, 10 et 15; 2, 32 p. 93, 20 B. A1;

inplorare h. F. 2, 7 p. 69, 2 et 9 B. A1;

inpellere, inpulsus, etc., h. F. 2, 27 p. 89, 4; 2, 7 p. 68, 18; 2, 8 p. 72, 4 B. A1;

inplicare h. F. 2, 9 p. 73, 13 et 23 B. A1;

inpraecari h. F. 2, 34 p. 98, 6 B. A1;

in privatif

inlaesus h. F. 2, 6 p. 68, 16; 2, 37 p. 101, 9 B. A1;

inlibatus h. F. 4, 40 p. 174, 10 B. A1;

inrationabilis h. F. 4, 13 p. 149, 32; 4, 21 p. 158, 13 B. A1;

inmundus h. F. 2, 10 p. 78, 6; 3, 12 p. 119, 2 B. A1;

inmemor h. F. 3, 7 p. 114, 12 B. A1;

inmanis h. F. 3, 13 p. 119, 13 B. A1;

inmensus h. F. 2, 7 p. 70, 9; 3, 18 p. 128, 13 B. A1;

---

1. Il n'y a guère d'exceptions; *imperatoris* h. F. 4, 44 p. 179, 13 Bc. 3. 4 est peut-être le seul exemple de cet épel qui ait quelque autorité.

impius h. F. 5, 18 p. 210, 23 B. A1;

inmerito h. F. 5, 3 p. 194, 23 B. A1;
inmortalis h. F. 2, 31 p. 92, 14 B. A1;
inpiger h. F. 2, 8 p. 72, 3 B. A1;
inpauidus h. F. 2, 8 p. 72, 5 B. A1;
inprobus h. F. 3, 15 p. 124, 22 B. A1;
inpudicus h. F. 9, 28 p. 383, 17 B. A2; 5, 46 p. 238, 23 A1. 2;
inprouisus h. F. 2, 37 p. 100, 6 B. A1.

4° *com, con, (cum)*

committere h. F. 5, 3 p. 193, 4 B2. 3. 4. C1. A1. (A2?);
commorari h. F. 2, 37 p. 99, 16; 100, 16; 2, 42 p. 106, 15 B. A1;
commouere h. F. 2, 30 p. 91, 16 B. A1; 17 B2. 4 5. A1; 21 B. A1; 2, 42 p. 105, 7; 3, 14 p. 120, 22 et 121, 1 B. A1; 5, 43 p. 236, 18; 5, 44 p. 237, 15; 9, 31 p. 385, 24 B. A1. 2 [1];
commiscere h. F. 2, 10 p. 78, 8 B. c. 5. A1;
commemorare h. F. 2, 24 p. 87, 4 B. A1;
comminus h F. 2, 37 p. 101, 13 B. A1;
componere h. F. 5, 45 p. 238, 5 A1. 2;

conmittere h. F. 2, 9 p. 72, 22 B. A1; 2, 32 p. 95, 4 B1-4. A1;
conmorari h. F. 3, 15 p. 125, 19 B;
conmouere h. F. 2, 32 p. 94, 2 B1-4; 2, 33 p. 95, 18 Bc. 3;
conmonere h. F. 2, 34 p. 98, 11 Bc. A1;

conponere h. F. 2, 5 p. 67, 12; 2, 31 p. 92, 16; 3, 15 p. 123, 4 B. A1;
conpungere h. F. 2, 30 p. 91, 20; 2, 34 p. 98, 12; 5, 18 p. 213, 22 B. A1;
conpellere h. F. 2, 30 p. 91, 17; 4, 18 p. 155, 18 B. A1;

1. Ailleurs les mss. sont partagés, comme h. F. 2, 32 p. 94, 1 et 2.

conperire h. F. 2, 11 p. 79, 17; 3, 14 p. 120, 18; 5, 3 p. 193, 2 B. A1. 2;
[*conpraehendere*] h. F. 9, 28 p. 383, 16 B. A1. 2; 2, 42 p. 105, 11; 3, 3 p. 110, 22; 3, 13 p. 119, 22 B. A1; etc.:
conpaginare h. F. 2, 10 p. 79, 5; 2, 34 p. 97, 17 B. A1;
conplere h. F. 4, 3 p. 143, 5 B. A1; 4, 51 p. 187, 6 B; etc. [1];
conpeditus h. F. 5 praef. p. 191, 13 B. A1;
Conpendium h. F. 4, 21 p. 158, 15 B. A1;
conburere h. F. 2, 10 p. 79, 9 B. A1;

corruere h. F. 2, 37 p. 101, 20; p. 102, 6 B. A1; 3, 8 p. 116 14 Bc. 4. A1; 3, 32 p. 136, 4 B. A1;

conruere h. F. 3, 7 p. 115, 9 Bc. 3. 4. A1; 3, 31 p. 135, 15 B1. 3-5. C1. A1; 4, 51 p. 186, 19 B; 20; 5, 15 p. 207, 7 B. A1;

corrigere h. F. 5, 18 p. 211, 11 B. A1;
corripere h. F. 4, 21 p. 158, 15 B. A1;

collocutio h. F. 4, 13 p. 150, 10 B. A1;

conlocuntur h. F. 4, 13 p. 150, 11 B;

colligere h. F. 5, 3 p. 192, 19 B. A1. (A2?); 2, 9 p. 72, 22; 5, 14 p. 206, 12 B. A1;

conloquium h. F. 2, 9 p. 74, 13 B. A1;

collocare h. F. 2, 31 p. 92, 19 B1. A1;

conligare h. F. 2, 41 p. 104, 12 B;
conlaudare h. F. 2, 24 p. 87, 8 B;
conlidere h. F. 2, 13 p. 81, 13; 4, 39 p. 172, 10 B;
conlatus h. F. 3, 14 p. 122, 6 B. A1; 4, 13 p. 150, 17 B;
conlisio h. F. 2, 13 p. 81, 9 [2]

1. Le Blant, Inscr. chr. 624 *completis*; 708 *conpleuit* et *perimplet*.
2. Voici un cas où nous remontons avec certitude au delà de l'archétype. Il est clair que celui-ci portait *consilio*, et l'on ne comprend pas que M. Arndt ait admis l'interpolation de Bc, plus mauvaise encore que celle de D4. Or, cette métathèse ne s'expliquerait pas si le modèle de l'archétype, au lieu de *conlisio*, avait porté *collisio*.

B5 (*consilio* B3. 4. A1; *seditio* Bc; *contentio* D4); 5, 15 p. 206, 19 B2. C1. A1 (*consilione* B1. 3-5);
cummittere h. F. 4, 44 p. 179, 5 B1-4. A1 [1];
cumflatile h. F. 2, 10 p. 78, 16 B1. 2. A1;
cumsalutare h. F. 5, 17 p. 208, 9 B;
cumtenebricare h. F. 5, 41 p. 233, 18 B1. 2 (B3. 4 manque) [2].

La préposition *ex* enfin, ou plutôt *ec*, est toujours assimilée à *f* : *efflagitare* h. F. 2, 30 p. 91, 23 B. A1; *effundere* h. F. 2, 40 p. 104, 2, etc.; il n'y a pas d'exemple de l'épel *ecf*... Mais ne serait-ce pas aussi l'intention de revenir à l'étymologie qui se manifesterait dans *efluxit* h. F. 1, 7 p. 37, 19 B1? Comp. *eflagrauit* conf. 102 p. 813, 7. Il se peut qu'on ait cru composer *e* et *fluo*, *e* et *flagro*. Mais les deux leçons ne sont pas assez sûres pour que cette intention, si elle a existé, puisse être attribuée à Grégoire lui-même. Quant à l'*s* initiale des mots composés avec *ex*, elle est tantôt omise, tantôt marquée :

extare h. F. 2, 8 p. 72, 10; 12; 2, 24 p. 87, 7; 3, 7 p. 116, 7 B. A1; 5, 38 p. 230, 20 Bc. 5. A1;
expoliare h. F. 2, 37 p. 100, 20 B (*spoliarent* A1); 4, 24 p. 160, 7 B. A1;
expectare h. F. 2, 34 p. 97, 25; 2, 41 p. 104, 11 B. A1; 6, 4 p. 247, 5 Bc. 5. A1;
expirare h. F. 4, 18 p. 155, 23 B. A1;
existere h. F. 5, 14 p. 202, 10

exstare h. F. 2, 25 p. 87, 15; 2, 34 p. 97, 15 B. A1;
exspoliare h. F. 5, 14 p. 202, 16 Bc. 3 (*spoliatis* A1);
exsistere h. F. 4, 16 p. 153,

Une faute semblable, *consilio* pour *conliso*, se trouve dans B5, h. F. 4, 49 p. 184, 17. Enfin comp. ci-dessus h. F. 5, 15.

1. Comp. h. F. 4, 47 p. 183, 7 B1. 2 et 5, 43 p. 236, 18 B2 *cummotus*; 9, 31 p. 385, 28 B2 *cumdemnato*; 9, 33 p. 389, 1 D5 *cumprobatam*; 5, 3 p. 193, 4 B2 et 4, 42 p. 175, 13 B1. 2 *cummissum*.

2. *Conubium* h. F. 5, 38 p. 229, 31; conf. 41 p. 774, 4; *coniuentia* h. F. 5, 3 p. 194, 10, etc.; *conectere* h. F. 5, 49 p. 240, 34; 9 15 p. 371, 11 (B2); 9, 26 p. 382, 8; 10, 9 p. 416, 9 sont écrits correctement et les variantes sont peu autorisées (mais Iul. 50 p. 584, 5 *connectat* 1*a*. 2). Il est assez étonnant que la fausse science n'ait pas doublé l'*n*, comme cela est arrivé généralement plus tard. Il faut croire que ces mots ont échappé grâce à une heureuse irréflexion. On n'y voyait pas des composés, ou on les décomposait mal, en faisant venir par exemple *coniuentia* de *con-hibere*; voy. I. III.

B.2-4. C1. A1; 5, 18 p. 212, 12 B2-5. C1. A1;

execrari h. F. 6, 32 p. 273, 6 Bc. 5. A1;

exilium h. F. 5, 1 p. 191, 21 B. A1. 2; 2, 28 p. 89, 21; 2, 33 p. 96, 10; 3 praef. p. 108, 22 B. A1;

exultare h. F. 4, 43 p. 236, 12 B. A1 (*exs.* A2); 5, 3 p. 193, 23 B. A1;

14 B1. 3-5. C1. A1; 6, 40 p. 281, 1 Bc. A1;

exsecrari h. F. 5, 17 p. 207, 20 B1-4;

exsequi h. F. 2, 34 p. 96, 17 B. A1;

exsequiae h. F. 5, 8 p. 199, 9 B;

[*Exsuperius*] h. F. 2, 13 p. 81, 1 B.

Exs... ne peut guère avoir qu'une existence purement graphique; il accuse donc chez l'écrivain la même tendance à représenter l'étymologie qui paraît dans *adserere*, *conponere*, etc.

En dehors des prépositions et des particules telles que *in* privatif, l'assimilation n'a pas souvent lieu de se produire. On trouve cependant *quicquam* h. F. 5, 18 p. 210, 7 et p. 211, 2 B. A1; etc. [1]. Une curieuse dissimilation, doublée d'une nasalisation dont il est difficile d'apercevoir la cause [2], s'est produite sur le nom des Bretons h. F. 4 cap. 4 p. 140, 11 *Brinctanorum* = *Brittanorum* [3] (*Brictannorum* D5; *Brintanorum* A1; *Brittanorum* B4. C1; *Britanorum* D4) [4].

VII. — L'épenthèse

[Il n'y a guère à mentionner sous ce chef que l'épenthèse du *p*.] Elle s'est conservée en général dans les mots où elle existait à l'époque classique. Si parfois le *p* n'est pas exprimé par l'écriture, ce peut-être la preuve qu'on ne l'entendait que faiblement; il se peut aussi qu'il ait été banni faute de légitimation étymologique [5]. [Quant aux épenthèses nouvelles, elles sont fort rares.]

1. C'est aussi par une sorte d'assimilation que *auctor* est devenu *autor*, *auctumnus autumnus*, etc. Chez Grégoire *auctor* garde le *c* h. F. 2 praef. p. 59, 3; 3, 12 p. 119, 2; *autumnus* stell. 33 p. 869, 7 n'est pas aussi sûr; de même *lateo* = *lacteo* stell. 11 p. 860, 22. *Vetti* h. F. 1, 31 p. 49, 10 n'est qu'une variante de A1.

2. Dans *percunctari*, qu'on trouve par exemple patr. 8, 9 p. 699, 23, la cause de l'insertion du *c* est apparente et bien connue. On a fait venir *percontari* de *cunctari* prononcé *cuntari*, de même que *cunti* h. F. 2, 29 p. 90, 24 B2 et 2, 40 p. 103, 12 B1. Peut-être a-t-on fini par prononcer aussi ce *c* intrus.

3. Comp. *Mectensem* h. F. 2, 6 et 7 p. 68, 8 et 17 C1.

4. Sur *letum*, *lectum* voy. l. II.

5. Il y a sans doute suppression systématique, (ou peut-être copie inexacte), dans Le Blant, Inscr. chr. 512 *promsit*, *promserunt*, *Redemtus*. Comp. cependant 78 *redemti*; 478 *redemtus*; 374 (an 501) *redemtionem*; 683 (an 527) *redimtionem*; etc.

On lit :

sumpsi, *sumptum*, etc., h. F. 5, 44 p. 237, 11 et 13 B. A1. 2 ; 2, 31 p. 93, 12 ; 2, 33 p. 95, 17 B. A1 [1] ;

redemptionem h. F. 5, 44 p. 237, 12 B. A1. 2 ;

peremptis h. F. 2, 9 p. 73, 4 Bc. 3. A1 [2] ; 2, 18 p. 83, 9 B1. 3-5. C1. A1 [3] ; comp. 2, 37 p. 99, 23 B. A1. D4 [4] ;

interempto h. F. 2, 10 p. 78, 9 ; 2, 18 et 19 p. 83, 11 et 15 B. A1 ;

temptare h. F. 2, 20 p. 84, 7 B ; 2, 34 p. 96, 21 B. A1.

Enfin :

condempnare h. F. 9, 31 p. 385, 28 B1. A1. 2 ; 4, 26 p. 162, 10 B1. 3. C1. A1 ; 5, 18 p. 211, 13 B1. 3. 4. C1 ;

dampnare h. F. 3, 31 p. 135, 19 B1. 5. C1. A1 ; 6, 1 p. 245, 8 B1. 2. A1 ;

contempnere h. F. 4, 14 p. 151, 10 B1. 3. A1 ; 8, 30 p. 345, 4 B2. C1. A1. D5 ; 8 B. A1. D1 ; 1, 16 p. 42, 11 B1. A1 ; 1, 25 p. 46, 4 B1. C1. A1 ;

calumpnia h. F. 5, 18 p. 213, 18 Bc. 3. 4. D4.

On voit que ces dernières épenthèses ne sont attestées presque nulle part unanimement. Elles le sont assez cependant pour ne pouvoir guère être rejetées entièrement.

---

1. *Consumta* h. F. 4, 20 p. 157, 8 B1. C1. A1 ; *consumpta* B1-4.
2. *Peremtis* B5.
3. *Peremtis* B2.
4. Mais *perimtum* h. F. 4, 17 p. 155, 14 Bc. 3. 4. A1 (*perimptum* B5).

LIVRE II

VOCABULAIRE

Il y a dans les écrits de Grégoire de Tours plus de quatre-vingts *addenda lexicis* [1]. Ce n'est pas beaucoup, si l'on compare la quantité d'*addenda* qu'on a tirés du seul saint Jérôme [2], et si l'on réfléchit que Grégoire de Tours n'a guère compté jusqu'ici parmi les auteurs latins dont toutes les expressions devaient être consignées dans nos dictionnaires. En retranchant de notre liste ce qui se trouve déjà enregistré dans certains recueils d'*Addenda*, on la réduirait dans une proportion notable [3]. Et lors même qu'une partie des mots qu'elle contient ne se retrouverait pas chez d'autres auteurs, il ne faudrait voir là, en somme, qu'un effet du hasard. Il n'y a pas dix de ces mots dont on puisse croire avec quelque vraisemblance que Grégoire les ait formés. Il y en a peu qu'il faille attribuer à son époque plutôt qu'aux siècles précédents. Si l'étude du vocabulaire de Grégoire doit offrir quelque intérêt, ce ne sera pas par les créations nouvelles. Mais il y aura des observations utiles à faire en se plaçant à d'autres points de vue. D'abord, indépendamment du hasard qui a fait admettre tel mot dans tel dictionnaire, quels sont les mots nouveaux, c'est-à-dire peu ou point usités ou non encore créés dans le latin classique ou postclassique, et dont Grégoire disposait? Il va sans dire qu'il ne saurait être question de les

1. J'appelle ainsi, pour simplifier, les mots qui ne sont recueillis ni dans le dictionnaire de K. E. Georges, 7e édition, Leipzig 1879, ni dans la nouvelle édition du Forcellini par De-Vit, Prato 1858.

2. Voir les différents écrits de Paucker, en dernier lieu le *Supplementum lexicorum latinorum*, t. I, Berlin 1883, et H. Gœlzer, Étude sur la latinité de S. Jérôme, p. 43 à 226.

3. Il faudra la supprimer quand les dictionnaires se seront approprié les *Addenda lexicis* publiés dans Archiv f. lat. lex. II p. 110 suiv.

nommer tous. On ne peut que donner quelques indications, essayer de faire comprendre en quoi les mises hors de cours et les créations nouvelles, les pertes et les gains du vocabulaire ont modifié le caractère général de la langue. Il sera instructif aussi de passer en revue les mots d'origine étrangère, gaulois, germaniques, grecs, sémitiques. On verra que ces emprunts sont insignifiants, sauf pour le grec, qui fournit un assez fort contingent, même en dehors des termes de théologie [1]. Le vocabulaire latin de Grégoire est fort riche au contraire, beaucoup plus que nous ne pourrons le faire paraître; car c'est la multitude des termes appartenant au bon vieux fonds de la langue qu'on remarque surtout à mesure qu'on relit ses ouvrages; et ces mots là ne sauraient être énumérés, ni même indiqués par groupes entiers. La seule manière de faire comprendre cette richesse sera de montrer, dans le chapitre des mots disparus, combien le nombre de ceux-ci est restreint. Qui gagne beaucoup et perd peu doit nécessairement s'enrichir. Mais le fait le plus important à examiner dans ce livre, c'est celui des acceptions nouvelles données à beaucoup de mots, sinon par Grégoire lui-même, du moins de son temps. Il n'est pas besoin de prévenir le lecteur que nous ne prétendons pas épuiser un tel sujet. Il faut nous borner à choisir un certain nombre d'exemples caractéristiques, soit pour leur fréquent emploi, soit comme types de séries entières.

Il y aurait de l'affectation, dans plusieurs de ces groupes de mots que nous allons examiner, à vouloir éviter l'ordre alphabétique, qui est naturellement indiqué quand il s'agit de vocabulaire. Dans d'autres, le groupement par catégories distinctes selon l'origine ou le sens des mots se présentera au contraire non moins naturellement.

---

1. On ne devra pas oublier que tous les mots dont Grégoire se sert étaient reçus de son temps en latin. Ce n'est pas lui qui a pu les emprunter, puisqu'il est fort probable qu'il ne savait pas le grec. Voyez page 53, note 5.

CHAPITRE PREMIER

EXISTENCE DES MOTS

I. — Addenda lexicis

Voici les *addenda lexicis* dont il a été parlé [1] :
adintegre, complètement, Mart. 4, 22 p. 655, 17;
adplene, complètement, h. F. 1 praef. p. 33, 13, etc. [2];

---

1. Ne sont pas compris dans cette liste : 1° les mots qui ne sont que modifiés par un métaplasme quelconque et dont il sera parlé dans le l. III, *cibum*, *arbusta*, *indigno*, etc.; 2° certains mots discutables, comme *acsi*, que MM. Arndt et Krusch impriment en un mot, h. F. 9, 21 p. 379, 19; mart. 10 p. 495, 29, etc., mais qu'on peut aussi bien écrire *ac si*, comp. *tamquam si* Mart. 1, 12 p. 596, 16; 3, 10 p. 635, 10, etc. (dans *adintegre*, *circumlocatus*, etc., on a tenu compte de ce que *apprime*, *circumiaceo*, etc., ont des articles à part dans nos dictionnaires); comme *consimulo*, qui ne diffère de *consimilo* que par l'orthographe; comme *concides*, qui n'est qu'un autre épel de *concaedes;* comme *osciculum* Mart. 4, 15 p. 654, 1, qui n'est que dans le ms. 2, tandis que 1*a* porte *ossiculum* (*osciculum renum* pourrait s'expliquer par l'orifice des reins; *ossiculum* désigne peut-être un calcul); comme *palificare* h. F. 2, 3 p. 64, 9, parce que A1 seul porte la leçon *palificatus* (*patefactus* B; *factus manifestus* D4), qui doit être réputée interpolée, si bizarre qu'elle soit; comme *sacribilis*, dans lequel je ne puis voir qu'une fausse leçon (voy. page 174); comme *superdeesse*, parce que ce mot, Mart. 3, 57 p. 646, 13, n'a aucun sens (au lieu de *quod superdeerat uiro* faudrait-il écrire par hasard *quod supererat de uiso*, ce qui restait de vue à l'aveugle?), et parce qu'on peut écrire *super deerat*, ainsi que le fait M. Krusch; comme *uirilitim* h. F. 4, 31 p. 168, 9, erreur de copie, voy. l. III; comme *stillicidius*, adjectif, h. F. 10, 29 p. 441, 28 *super eos tamen nulla stillicidia gutta descendit*, parce qu'en admettant la leçon de A1, il serait trop facile de corriger *stillicidi*, pour obtenir un sens à peu près convenable, tandis qu'on ne sait pas ce que signifierait cet adjectif *stillicidius*; mais il faut très probablement avec D4. 5, au lieu de *stillicidia*, écrire *si dici fas est*, locution qui se trouve dans une anecdote absolument semblable 4, 34 p. 169, 26, comp. aussi 9, 32 p. 386, 23. Et ainsi de suite. On enrichirait les dictionnaires à trop bon marché avec toutes les fautes des copistes.

2. Voy. au l. III.

adpraesens présent, mart. 5 p. 490, 15 [1]; conf. 94 p. 808, 19; stell. 11 p. 860, 32 [2];
adsemel, tout d'un coup, h. F. 4, 31 p. 167, 9;
afflagitare, demander, h. F. 6, 29 p. 267, 14 [3];
agnafus, neuf, conf. 20 p. 759, 22; 34 p. 769, 11 [4];
agneus, d'agneau, patr. 8 p. 690, 32;
anax, hanap(?), Iul. 8 p. 568, 11;
basilicaris, de basilique, mart. 96 p. 553, 22; Iul. 16 p. 571, 29 [5];
candelula, petite chandelle, Mart. 3, 50 p. 644, 19;
castaneus, châtaignier, mart. 73 p. 537, 6;
casubla ou *casubula*, chasuble, patr. 8, 5 p. 696, 1; 8 [6];
cereferale, flambeau, conf. 78 p. 796, 7 [7];
chrismarium, vase à chrême, Mart. 4, 32 p. 658, 8;
circumlocatus, placé à l'entour, conf. 80 p. 799, 10;
circummanens, demeurant à l'entour, conf. 80 p. 799, 14;
circumsitus, situé à l'entour, h. F. 4, 44 p. 178, 22;
circumurere, brûler tout autour, Mart. 1, 2 p. 589, 8 [8];
condecibilis, convenable, h. F. 5, 39 p. 231, 19;
conhibentia, accord, conf. 74 p. 792, 3 [9];
coralis, sorte d'éruption, h. F. 5, 34 p. 226, 12 [10];

---

1. *Et tamen... numquam ad haec credenda mouebar, donec brutam segnitiem ipsa adpraesens quae ostensa est uirtus argueret*. M. Krusch écrit *ad praesens, quae*, avec une autre virgule après *uirtus*, ce que je ne comprends pas.

2. Voy. Haase, p. 34.

3. B seul il est vrai. Mais le désaccord entre A1 *(flagitans)* et D *(efflagitans* D4, de même que C1. β) les rend suspects.

4. Voy. IV, Mots grecs.

5. Ce mot est employé évidemment par Fortunat, *uit. Germ.* 5 (16) p. 12, 33 *Chariulfus partim uillae basilicaris obstinatus inuaserat*, où M. Krusch lit *basilicae res*, sans variante ni conjecture.

6. Il paraît probable que le même mot doit être rétabli dans Fortunat, *uit. Med.* 2 (5) p. 68, 10 au lieu de *casululam*.

7. 1a, d'après ma collation, porte *cerefaralibus;* 3 *ceroferalibus* (?). Il est pourtant probable que le mot est formé de *cera* ou plutôt *cereus (cereferale* pour *cereoferale?)* et de *ferre :* porte-cierge. Comp. d'ailleurs *cereofalum* et *ceriolare* dans Forcellini De-Vit; voir aussi *Siluiae peregrinatio* p. 79, 3 *cereofala;* 83, 5 *ceriofalis*. L'*a* de *cereofalum* a pu se glisser dans *cerefarale*. Ou bien enfin *cerefarale* serait-il pour *cereofalale?*

8. *Cicumoritur* les mss., *circumureretur*, Ruinart, sans doute avec raison; *factum est ut... circumuritur* est une construction dont on trouverait au besoin la pareille, mais non *ut circumuritur et uastaret*.

9. Sur ce mot voir au l. III.

10. On a cherché de différents côtés l'explication de ce mot. La plupart des traducteurs ont adopté celle que propose Ruinart, et qui paraît confirmée par la suite du récit : pustules au cœur, *coralis* adjectif de *cor*. C'est ainsi que paraissent l'entendre déjà les copistes B5. C1. D4, qui écrivent *corales*. Mais c'est une dérivation bien peu satisfaisante. M. Krusch recourt à *corallis*, Plin. *N. H.* 37, 10 (56), 153, pierre précieuse des Indes, dont il n'est question nulle part ailleurs et que les bonnes gens des Gaules ignoraient certainement. Il est probable du reste que *coralis* est

cothurnosus, fier, patr. 15, 2 p. 722, 9;
crumelum, espèce d'herbe (?), conf. 96 p. 810, 8 [1];
deliberare, délivrer, Mart. 1, 22 p. 600, 6;
demancatus, mutilé [2], h. F. 7, 15 p. 300, 8;
discriptor, répartiteur d'impôt, h. F. 9 cap. 30 p. 358, 14; 9, 30 p. 384, 11 [3];
elitare, mettre sous la protection divine [4] (?), mart. 80 p. 542, 38;
excommunio, excommunication, patr. 17, 1 p. 729, 3 [5];
exorcizatio, exorcisme, patr. 4, 4 p. 676, 20;
facietergium, mouchoir, patr. 8, 8 p. 698, 13 [6];
fenestellula, petite fenêtre, patr. 19, 1 p. 736, 29;
ficta, point au côté (?), h. F. 5, 5 p. 198, 3; Mart. 3, 10 p. 635, 10; conf. 9 p. 754, 5 [7];

---

adjectif, épithète de *puscolas*. On ne l'interprètera avec quelque probabilité que si on le retrouve ailleurs. La leçon même n'est pas absolument sûre. A1 porte *curales*.

1. *Vel holus uel crumelum coctum*. K. Sittl, Archiv f. lat. lex. III p. 286, appuyé par W. Schmitz, ibid. p. 387, croit apercevoir dans *crumelum* un diminutif de *grumus* mal orthographié pour *grumellum*. Il pense que le même mot se retrouve dans l'italien grumo et ses dérivés (voy. Diez, Etym. Wœrterb. I) et dans *grumula*, Ambros. *de Elia* 6, 18. Tout cela est peu probable. Pour ce qui est de *grumula* d'abord, M. Sittl aurait pu prendre dans Georges, avec le mot, son étymologie, absolument évidente : *grumula*, cosse, balle, est le diminutif de *gluma*, qui vient de *glubo* (comp. *flamma*, etc.). Il n'a aucun rapport, ni de signification, ni probablement d'origine, avec *grumus* tertre, ou grumeau. L'emploi de grumo etc., en italien, pour désigner certains fruits ou légumes en forme de grumeau, est une application métaphorique très lointaine, que rien n'autorise à faire remonter jusqu'au latin. A mes yeux, *crumelum* reste énigmatique.

2. M. Krusch p. 942, 21 pense que le sens est celui de *demanicatus*, qu'on lisait précédemment. Pourtant, ôter à quelqu'un ses manches après l'avoir déjà battu et dépouillé *(caesos, spoliatos)*, ne serait pas bien cruel. Au contraire, on conçoit, après ces premiers mauvais traitements, un troisième degré qui ne dépasse pas en férocité ce qu'on peut attribuer à Frédégonde. Le mot serait assez semblable à *detruncatus* et plus encore à *decurtatus* et *demutilatus*. L'adjectif *mancus* se trouve Mart. 2, 26 p. 618, 30.

3. D'après l'édition de M. Arndt il faudrait encore mentionner ici un verbe *disficere*, h. F. 5, 4 p. 195, 15. Mais on a pu voir page 122, note 3, qu'il faut lire *dissicit*.

4. Je tire ce sens, très problématique, je l'avoue, de *litare*, obtenir de bons présages, et de la phrase même que voici : *magicis artibus te elitandum putasti ut haec unguenta diffunderis*. Elle est adressée à un homme qui s'était frotté d'onguents avant de s'exposer à un jugement de Dieu. Grégoire pouvait connaître le mot *litare* par Sedulius 1, 259 ou Prudence *cath.* 7, 5 ou quelque autre poète de cette sorte.

5. Il serait bien facile de corriger *excommunicationem;* mais tous les mss. étant d'accord, il faut tout au moins noter ce mot plus court, qui se retrouvera peut-être ailleurs.

6. Je ne cite pas *feliciosus*, conf. praef. p. 748, 18, parce que je crois qu'il faut lire avec le ms. 4 *religiosorum*. Que signifierait en effet *feliciosus*? bienheureux? Mais on avait *beatus*. Et quelle étrange dérivation! Rien de plus naturel, si *r* ou *g* était mal formé, que l'interpolation de l'autre lettre; tandis que *religiosorum* serait une conjecture bien habile, plus habile que ne le sont celles du ms. 4 en général.

7. M. Krusch p. 635, 45 dérive ce mot de *figere*, et peut-être Grégoire joue-t-il sur

forasmoraneus, hors des murs, h. F. 5, 11 p. 200, 24;
garrulatio, babil, mart. 12 p. 496, 28; 25 p. 503, 14;
glorificator, glorificateur, patr. 8, 12 p. 701, 29;
hebitas, état de ce qui est émoussé, Iul. 2 p. 565, 8 [1];
hortellus, jardinet, mart. 46 p. 519, 25; Mart. 2, 40 p. 623, 22;
ictuatus, frappé d'un coup de sang, h. F. 6, 35 p. 276, 1;
infirmitans, malade, mart. 77 p. 539, 21; patr. 15, 2 p. 722, 7 [2];
inframuraneus ou *intramuraneus*, dans les murs, h. F. 7, 22 p. 303, 7; 2, 34 p. 98, 2; patr. 7, 3 p. 689, 2 [3];
iniquiter, iniquement, patr. 9, 2 p. 704, 12;
inrigescere, être paralysé, mart. 52 p. 525, 11; 57 p. 528, 4; Iul. 19 p. 572, 38; Mart. 4, 2 p. 650, 5;
iuuenulus, jouvenceau, patr. 19, 3 p. 739, 9 [4];
leudes, leudes, h. F. 2, 42 p. 105, 6; 3, 23 p. 131, 18; 8, 9 p. 330, 30;
maleficare, exercer des maléfices, h. F. 4, 51 p. 186, 17;
martyrarius, gardien de sépulchre de martyr, h. F. 4, 11 p. 147, 16; Iul. 46b p. 582, 28;
medificare, empoisonner, h. F. 4, 25 p. 160, 12; 4, 41 p. 175, 4; 8, 29 p. 342, 16; Mart. ep. p. 585, 33; patr. 19, 3 p. 739, 1 [5];
metallocrystallinus, de cristal de roche, Mart. 4, 10 p. 652, 7 [6];
mollimen, adoucissement, patr. 19, 2 p. 738, 24;
monachulus, petit moine, patr. 20, 3 p. 742, 25;
mussula, petite mousse, conf. 43 p. 774, 20 et 775, 3;
numismatus, monnayé, h. F. 4, 40 p. 173, 16; 4, 42 p. 177, 11; 5, 18 p. 212, 27;
obserator, portier, patr. 7, 2 p. 688, 3 [7];

---

cette étymologie : *(dolor) tamquam si clauus adfigens ita fictam dabat*. De-Vit dans Forcellini t. VI p. 603 compare le vénitien fitta.

1. Il n'est pas besoin de conjecturer *hebetitas*, puisque aussi bien on disait *hebitudo*, qui se trouve encore dans les formules de Marculfe, *praef.* p. 37, 1 Zeumer. Comp. l. III ch. II.

2. Voy. Revue critique 1886, I p. 152. Peut-être faut-il admettre ce mot encore Mart. 4 cap. 6 p. 648, 7 *de multis infirmitantibus sanatis* (*infirmitatibus* les mss.); en général *sanari* se dit des personnes, très rarement des maladies; et dans ces titres de chapitres ce sont aussi les malades qui figurent plutôt que les maladies; voy. Mart. 4 cap. 23; 24; 25; 27; 33; 37 p. 648, 24; 25; 26; 28; 34; 38; etc.

3. On trouve dans les dictionnaires *intramuranus*.

4. Ce mot se trouve aussi chez Paul Diacre, *hist. Langob.* 5, 7 p. 147, 15. Comp. encore Archiv f. lat. lex. III p. 257.

5. H. F. 2, 10 p. 78, 17 *fantasma mendum* est emprunté au prophète Habacuc (voy. page 58). Sur cet adjectif et le substantif *mendum* = *mendacium* voy. Georges; Priscillien, à l'index; John E. B. Mayor, The latin heptateuch, p. 145, 11; *Acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 97, 14. Grégoire emploie le substantif h. F. 6, 40 p. 279, 6.

6. Peut-être faut-il insérer ici, d'après D1. 4, *milinae*, sorte d'éruption, h. F. 6, 14 p. 258, 19 (*malignae* B; *malitiae* A1). Dans Archiv. f. lat. lex. III (1886) p. 261 cet adjectif est dérivé de *milium*, mil. L'eczéma serait comparé à des grains de mil.

7. Je n'hésite pas à admettre ce mot, bien qu'il ne soit dû qu'à une conjecture. Les

oratoriolum, petit oratoire, patr. 11, 1 p. 709, 25;
ossulum, petit os, Mart. 2, 43 p. 624, 34;
pagensis, habitant du *pagus*, h. F. 8, 18 p. 337, 5 [1];
parastroma, tenture, h. F. 6, 20 p. 262, 3;
pascuaria, impôt sur le pâturage, Iul. 17 p. 571, 35;
patenula, petit plat, conf. 22 p. 761, 22;
peraccedere, arriver, h. F. 5, 13 p. 201, 15; 7, 29 p. 308, 21; 9, 5 p. 360, 19 [2];
perlustrator, visiteur, h. F. 1, 10 p. 39, 2;
perpatescere, devenir évident, h. F. 5, 18 p. 211, 16;
proclinus, courbé en avant, Mart. 3, 14 p. 635, 31;
profluxus, flux, Mart. 2 cap. 10 p. 607, 11;
profunditudo, profondeur, h. F. 6, 26 p. 266, 1;
psallentium, chant, h. F. 1, 48 p. 55, 18, etc. [3];
puericellus ou *puricellus* [4], petit garçon, Mart. 4, 29 p. 656, 26; 28;
redebere, devoir, h. F. 3, 25 p. 132, 10, etc. [5];
replementum, accomplissement, psalm. p. 874, 6;

---

mss. portent *obseruatores*, qui n'offre pas un sens convenable. Il est parlé de l'évêque Grégoire, qui allait la nuit faire ses prières dans un baptistère et retournait se coucher; le récit continue : *obseratores uero ostium baptisterii obseratum inuenientes claue sua solite aperiebant*. Les concierges sont appelés ailleurs, h. F. 2, 7 p. 70, 1; 5, 18 p. 214, 22, *custodes*, ou 4, 31 p. 167, 25 *ostiarii*; souvent, comme par exemple h. F. 10, 31 p. 448, 18; Mart. 4, 25 p. 655, 32; patr. 8, 8 p. 698, 8, *aeditui*; une fois, mart. 9 p. 495, 16, *custos aedituus* (lire *custodi aedituo*, voy. *Greg. T. ed.* A. et K. p. 883, 34: à moins qu'on n'aime mieux la correction que Ruinart trouvait dans certains mss. : *custodi aedis; custodi aedituo* est un pléonasme bien étrange). Il n'y a rien d'étonnant à ce que des employés si souvent mentionnés soient désignés une fois aussi par un terme qui rappelle leur fonction principale, *obseratores*, fermeurs. Mart. 8, p. 493, 27 l'édition Kruschi porte *obseruandi* pour *obserandi*, par suite d'une erreur typographique, à ce qu'il semble.

1. *V Vintrio dux a pagensibus suis depulsus ducatum caruit*; patr. 13, 3 p. 717, 10 *fugatis paginsibus*, comp. p. 716, 33 *populus pagi Lipidiacensis*. Voy. Diez, Etym. Wœrterb. I, paese, et G. Grœber, Archiv f. lat. lex. IV p. 425. Ce dernier se trompe en traduisant *pagensis* par paysan chez Grégoire.

2. Comp. Aethicus, *cosmogr.* 103 p. 77, 34 W. *Albaniam peraccessit; Siluiae peregrinatio* p. 52, 14 *peraccessimus ad locum ipsum*. Le même auteur p. 41, 5 et p. 53, 22 dit *perexire*; p. 41, 13 *perdescenso monte peruenimus ad rubum*; etc.

3. Voy. l. III et Quicherat, *Addenda lexicis latinis*.

4. Le ms. 1*a* porte *pu///ricellos* d'abord, *puricellis* plus loin; le ms. 2 *puericellos* (?) et *puricellis*.

5. Comp. h. F. 4, 18 p. 156, 9; 9, 18 p. 372, 26; 9, 34 p. 389, 13; Mart. 1, 29 p. 602, 11; 23. Ce mot a pu être confondu avec *redhibere*, mais chez Grégoire rien, ni dans l'orthographe, ni dans le sens exigé par le contexte, ne trahit une pareille confusion. Au contraire, dans le traité d'Andelot, h. F. 9, 20 p. 377, 12 *quicquid redebetur* est repris, l. 13, par les mots *res debetas*, comme si on avait voulu montrer du doigt le vrai sens du mot. Sur *redhibere*, dans le sens de *reddere*, voy. Engelbrecht, Unters. üb. d. Sprache d. Claudianus Mam. p. 80 (500); ajoutez Sulp. Sév. *dial.* 2, 7, 3 p. 188, 25 *rehiberet*.

republicare, reproduire, h. F. 2, 3 p. 62, 6 [1];
respector, spectateur, h. F. 10, 8 p. 414, 25;
reuinctio, captivité, patr. 11 p. 709, 8;
rubeola, nom d'étoile, stell. 20 p. 864, 17, etc.;
submontanus, situé au pied de la montagne, patr. 20, 4 p. 743, 17 [2];
supertegulum, dessus de toit, h. F. 5, 50 p. 243, 6;
temporiue, de bonne heure, h. F. 5, 45 p. 238, 7;
tripudiabilis, merveilleux, mart. 6 p. 492, 24;
triumphabiliter, triomphalement, Mart. 2, 60 p. 629, 15;
uelulum, petit voile, ou *uillulus*, petite frange (?), Iul. 20 p. 573, 13 [3];
uiridiariolum, petit jardin d'hiver, conf. 23 p. 763, 1;
uoluclum ou *uolucrum*, paquet, h. F. 3, 15 p. 124, 12 [4].

II. — Mots rares ou nouveaux

A côté des mots qu'on vient d'énumérer, et qui n'ont de commun que ce caractère fortuit d'avoir échappé à l'attention des lexicographes, on en remarque d'autres qui ont été relevés ci ou là et enregistrés, mais qui ne sont dans l'usage commun ni à l'époque classique, ni lors de la décadence. Il peut être utile de les signaler, soit pour qu'on n'y voie pas à tort, en les rencontrant chez d'autres auteurs, des ἅπαξ εἰρημένα, soit parce qu'ils ont besoin d'être expliqués, soit enfin, et c'est ce qui leur assure une place ici, pour donner une idée de plus de la variété du vocabulaire de notre auteur. La limite entre le rare et le commun étant très flottante, on ne devra pas s'étonner trop ni de voir cités ici des mots qui paraîtraient ne pas le mériter, ni de n'en pas trouver un plus grand nombre encore qu'il y aurait profit à recueillir.

Il est toute une catégorie de mots qui ne figurent pas dans les dictionnaires, ou qui y sont mentionnés très brièvement. Il ne faudrait pas pour cette raison les croire rares. Ce sont des mots étrangers au

1. C'est la leçon de B; A1. D4 portent *replicanda*, qui convient beaucoup mieux. Seulement *replicare* étant un mot très connu (voy. plus bas), on ne voit pas bien ce qui aurait motivé une interpolation dans B. Pourtant la leçon doit rester douteuse, si *republicare* n'est pas constaté ailleurs.

2. Faut-il insérer ici un participe *suffossatus*, submergé? C'est la leçon de 1*a*. 2 (et non pas seulement de 2, comme le dit M. Krusch) Mart. 1, 2 p. 588, 3. *C* et *ss* ne se confondent guère, et *suffocatus* (ms. 3, Ruinart, Krusch) n'est pas le mot propre en parlant d'un noyé. D'un autre côté, la correction *suffocatus* serait bien habile, et *suffossatus* serait mal imaginé pour dire submergé.

3. *Velulis* est la leçon du ms. 2; *uillolis* 1*a*; *uellulis* p. Le contexte est plus favorable à *uelulis*.

4. Comp. h. F. 4, 26 p. 163, 4; 5, 18 p. 212, 25; 213, 6; Iul. 20 p. 573, 14.

latin classique, mais d'un usage plus ou moins commun dans le latin de l'Eglise. Il va sans dire que Grégoire les emploie sans scrupule, toutes les fois qu'il y a lieu. On comprend aussi que ces expressions contribuent à donner à son latin sa teinte particulière. Plusieurs de ces mots sont d'origine grecqué, on les trouvera énumérés plus bas. D'autres, en plus grand nombre, sont latins. Il serait inutile de les examiner un à un, puisqu'on les rencontre constamment chez les Pères et que c'est chez eux, et notamment chez ceux qui s'en sont servis les premiers, qu'il conviendrait de les expliquer plutôt qu'ici. Il suffira d'en citer un certain nombre, afin de donner une idée du genre d'expressions dont nous voulons parler [1]. Ce sont des mots comme *ascensio* h. F. 2, 34 p. 97, 20; *concupiscentia* h. F. 2, 21 p. 84, 21; *confessor* h. F. 2, 37 p. 100, 10; *consubstantialis* h. F. 1 praef. p. 34, 3; *creator* h. F. 2, 34 p. 96, 25; *deitas* h. F. 1 praef. p. 33, 24 [2]; *depositio* patr. 15, 2 p. 722, 17 [3]; *factor* h. F. 2, 31 p. 92, 8; *indiuisibilis* h. F. 3 praef. p. 109, 5 [4]; *mundialis* h. F. 7, 1 p. 289, 11; *primogenita* h. F. 1, 8 p. 38, 3; *trinitas* h. F. 2, 34 p. 97, 11; etc.

Une autre série de mots, semblable à la précédente, a trait à la vie publique. Des institutions, des dignités, des emplois nouveaux avaient reçu des noms nouveaux quand les anciens, pourvus d'une valeur nouvelle, n'avaient pas suffi. Ce sont ces mots qui contribuent peut-être le plus à donner à la langue de Grégoire l'apparence du bas latin, car quelques-uns reviennent assez souvent. Qu'il suffise de nommer *agens* h. F. 6, 19 p. 261, 16 [5]; *camararius* h. F. 4, 26 p. 162, 9; *can-*

---

1. Comp. d'ailleurs G. Koffmane, Geschichte des Kirchenlateins, Breslau 1879, p. 41 à 49.

2. Comp. p. 34, 7; 9; 5. 43 p. 234, 24; 235, 1.

3. Comp. h. F. 2, 14 p. 82, 5. On connaît l'usage fréquent du mot dans les épitaphes chrétiennes; voy. Le Blant, Inscr. chr. t. II p. 143.

4. Il est presque incroyable que jusqu'ici éditeurs et traducteurs aient supporté *inuisibilem* que donnent les mss. Cette préface est uniquement destinée à combattre les hérétiques qui scindent la trinité (p. 108, 12 *hereticis eandem scindentibus*). Il montre quels malheurs les ont frappés et il continue : *nos uero unum atque indiuisibilem et immensum, inconpraehensibilem, inclitum, perennem atque perpetuum deum confitemur; unum in trinitate propter personarum numerum, id est patris et filii et spiritus sancti, confitemur, et trinum in unitate propter aequalitatem substantiae*, etc. Que viendrait faire ici *inuisibilem*? Les Ariens prétendaient-ils que Dieu fût visible? ou accusaient-ils les orthodoxes de prêcher un Dieu visible? Ils leur reprochaient, par le dogme de la trinité, de faire de Dieu un être divisible. Voilà contre quoi Grégoire proteste, voilà pourquoi p. 108, 21 S. Hilaire est appelé *beatus indiuiduae trinitatis defensor*. Les autres épithètes sont toutes dans le même sens, sauf *inclitus*, qui est purement laudatif; comp. patr. 9, 2 p. 703, 28. La ponctuation aussi est fautive dans les éditions.

5. H. F. 9. 35 p. 390, 9 *agens* (ou *actor* l. 19), l'intendant d'un particulier. Les églises et les monastères ont des employés qui portent le même titre et ont sans doute la même fonction, h. F. 7, 42 p. 321, 7 et 12; Mart. 1, 20 p. 599, 9. Dans l'exemple ci-dessus le mot paraît être pris dans une acception plus générale (officiers.

cellarius Mart. 4, 28 p. 656, 16; *capitulare* h. F. 9, 30 p. 385, 3; *cubicularius* h. F 2, 1 p. 59, 23; *ducatus* h. F. 8, 26 p. 340, 28; *fiscalis* h. F. 5, 48 p. 239, 10; *maior domus* h. F. 6, 45 p. 285, 18; 9, 30 p. 384, 12; *pascuaria* Iul. 17 p. 571, 35; *referendarius* h. F. 5, 45 p. 238, 9; *seruiens* h. F. 5, 39 p. 232, 15, etc. [1]. Pour expliquer ces mots convenablement, il faudrait refaire l'histoire des institutions. Elle a été trop bien faite par d'autres pour que nous nous chargions ici, incidemment, d'une si rude tâche. Donnons plutôt, sans plus de préambule, un choix de mots de toute sorte que nous n'essaierons pas de ranger par catégories distinctes [2].

aduiuere, rester en vie, h. F. 6, 4 p. 246, 10; mart. 75 p. 538, 10 *dum aduixero* [3];

cappa, capuchon, patr. 8, 5 p. 696, 2 *cappa huius indumenti*; 8 *de cappa eius* [4];

deruere, tomber, h. F. 5, 20 p. 218, 39 *ira dei diruit super eos*; 5 33 p. 225, 18 *diruentes arbores*; stell. 9 p. 860, 7 *quaedam deruerunt* [5];

deuiare, s'égarer, mart. 103 p. 557, 34 *ne a recto itinere deuiaret* [6];

emarcescere, se flétrir, Mart. 3, 46 p. 643, 27 *cuius brachium emarcuerat* [7];

improperare, reprocher, patr. 6, 3 p. 682, 30 *dolorem... clementer inproperat*; conf. 70 p. 789, 11 *inproperans* [8];

improperium, injure, h. F. 6, 22 p. 262, 17 *multa inproperia loquebantur in regem*; conf. 81 p. 800, 16 *sine ullo inproperio* [9];

impulsare, pousser, patr. 16, 3 p. 726, 22 *daemonibus inpulsatus est* [10];

inustus, non brûlé, h. F. 2, 1 p. 60, 7 *uestimentum inustum apparuit*; 2, 6 p. 68, 3 *nec remansit in ea locus inustus* [11];

Bordier; fonctionnaires subalternes, Giesebrecht). D'après Waitz, Deutsche Verfassungsgeschichte II 2 p. 119, *agens* est le terme le plus général pour fonctionnaire.

1. L'explication de tous ces termes est donnée dans les ouvrages spéciaux, comme G. Waitz, Deutsche Verfassungsgeschichte II, 3e éd., Kiel 1882, où il est facile de les retrouver par la table alphabétique. Voir aussi Fustel de Coulanges, La Monarchie franque, Paris 1888, *passim*.

2. On ne répètera pas ici les mots qui ont servi dans l'Introduction à démontrer la dépendance de Grégoire vis à vis de certains auteurs.

3. Stace, inscriptions, Tertullien, Jérôme (Gœlzer, S. Jérôme p. 179), Vulgate, etc.

4. Isidore.

5. Voy. Haase p. 31; Apulée.

6. Ausone, Symmaque, Augustin, Macrobe, Théod. Priscien.

7. Sénèque, Pline, S. Jérôme.

8. Vulgate, Commodien, Cassiodore.

9. Vulgate, Cassiodore.

10. Placidus.

11. Les dictionnaires ne citent que Lucain 8, 787.

momentana, balance, mart. 27 p. 504, 8 *palliolum momentana pensatum;* Mart. 1, 11 p. 595, 26 *quo ascenderet momentana* [1];

obuelare, voiler, conf. 29 p. 766, 14 *palleolis* [2] *nitentibus obuelari* [3];

paucus, peu nombreux (au singulier), h. F. 2, 9 p. 77, 15; 4, 41 p. 175, 1; 5, 19 p. 216, 7 *paucum tempus* [4];

pedibulum, bruit des pas, h. F. 3, 15 p. 124, 19 *audiunt pedibulum equitum currentium* [5];

pedule, chaussure, patr. 8, 5 p. 696, 10; 13 *pedulibus* [6];

possibiliter, possiblement [7], h. F. 4, 36 p. 170, 26; conf. 108 p. 817, 11 [8];

praesumptiosus, présomptueux, h. F. 5, 49 p. 242, 17 *elatus inflatus praesumptiosus;* conf. 40 p. 773, 10 *scio me praesumptiosum extetisse* [9];

pretiare, évaluer, h. F. 5, 18 p. 212, 26 *quae praeciabantur amplius quam tria milia solidorum* [10];

redonare, rendre, h. F. 6, 8 p. 254, 9 *quem homo reddere noluit dominus suo munere redonabit* [11];

reiterare, renouveler, stell. 33 p. 869, 8 *diminutione reiterata* [12];

rememorari, se souvenir, mart. 22 p. 501, 24 *nequaquam ex ea rememoratus est* [13]; patr. 8, 1 p. 691, 19 *rememorans illud;* conf. 20 p. 760, 2 *rememoramini librum;*

---

1. Mot connu par Isidore seulement.

2. M. Krusch, d'après 1*a*, écrit *paleolis*, sans même rapporter la variante *palleolis* du ms. 2. En tout cas c'est le diminutif de *pallium*, et non de *palea*, qu'il faut.

3. Cassiodore, Vigilius Tapsensis, Primasius.

4. Georges a recueilli huit exemples de *paucus* au singulier, dont un tiré de Grégoire

5. *Acta S. Fructuosi* 1 (Forcellini).

6. Fronto, *de diff.*; comp. aussi Grœber, Archiv f. lat. lex. IV p. 431.

7. Les deux fois il y a antithèse, dans h. F. avec *si possibile esset*, dans conf. avec *impossibile;* les deux fois il est parlé d'actes pour ainsi dire impossibles à accomplir, et qui furent accomplis possiblement, ou d'une manière possible, c'est-à-dire de façon qu'on vit qu'ils étaient possibles. En d'autres termes, par ces actes l'impossible était rendu possible. C'est l'idée un peu subtile que Grégoire veut faire exprimer à l'adverbe.

8. Pseudacro, Maximus Taurinensis.

9. Voy. Engelbrecht, Ueb. d. Sprache d. Claud. Mam. p. 51.

10. Cassiodore.

11. Ce mot, chose curieuse, n'est signalé que dans Horace et dans l'histoire d'Apollonius de Tyr, 10 p. 13, 5 Riese. Dans l'exemple ci-dessus. *suo munere* est un ablatif de manière, *redonare* est construit comme *reddere*, tandis que chez Horace, *carm.* 2, 7, 3, il faut traduire : qui t'a rendu avec le droit de cité romaine *(Quiritem)*, les dieux paternels et le ciel d'Italie? *Redonauit* n'est pas, comme le veulent Lambin et Orelli, pour *restituit*. Il s'agit d'une grâce faite à Pompée, et non aux dieux et au pays, puisque Pompée est invité, au vers 17, à s'en montrer reconnaissant.

12. Apulée, *metam.* 8, 8.

13. Les éditeurs écrivent : *ex ea re memoratus est*. Mais pourquoi rappellerait-on *uisionem* par *ea re* plutôt que par *ea*? D'ailleurs *memorare* n'est pas déponent chez

reuirere, reverdir, conf. 50 p. 778, 11 *foliis paulatim reuirentibus* [1];

septuplum, au septuple, mart. 95 p. 553, 5 *balneum succendi septuplum* [2];

transforare, percer, conf. 73 p. 791, 17 *sepulchrum pene transforatum putabatur* [3];

triturare, battre (le blé), mart. 83 p. 544, 31 *cum iam semina triturarentur* [4];

tructa, truite, mart. 75 p. 539, 7 *tructarum piscium* [5];

uola, creux de la main, mart. 70 p. 535, 17 *uolam continuit clausam* [6];

uotiue, par suite d'un vœu, Mart. 1, 28 p. 602, 4 *qui pignora uotiue detulissent* [7].

III. — Mots tombés en désuétude

Il est toujours périlleux d'affirmer qu'un mot ne se trouve pas dans un ouvrage d'une certaine étendue. Pour s'en assurer, il faudrait penser constamment à ce mot pendant la lecture de centaines de pages. Qui oserait se vanter d'une attention si soutenue? Et si l'on croit être sûr que tel auteur n'a pas employé tel mot, peut-on en conclure légitimement que ce mot n'existe plus à son époque, ou n'existe pas pour lui; qu'il ne l'aurait pas employé s'il avait écrit quelques pages de plus? Ce n'est qu'après s'être assuré qu'il aurait eu l'occasion, plusieurs fois, de se servir d'un mot, et qu'il en a toujours employé un autre, qu'on aura le droit de dire que ce mot n'était pas dans son vocabulaire, lors même qu'il l'aurait connu pour l'avoir lu quelque part. Et cependant si l'on se demande, en posant la question de cette manière, quels sont les mots qui pour Grégoire n'existaient plus, on sera bien embarrassé encore. Il en est fort peu dont on puisse l'affirmer avec quelque assurance. Ainsi, en lisant à plusieurs reprises des expressions telles que

---

Grégoire; c'est la bible qui dit, *psalm.* 70, 16, *memorabor iustitiae tuae*. Mais la Vulgate connaît aussi *rememorari*, voy. Kaulen, Handb. z. Vulg. p. 165, et ce dernier verbe se trouve en outre chez Tertullien et Isidore.

1. D'après 1*a*. 2. 3. Comp. *Eleg. in Maecen.* Comp. 1, 113.
2. Vulgate, Augustin, Rufin.
3. Sénèque, Augustin, Jérôme.
4. Vulgate, Augustin, Sidoine Apollinaire, Isidore.
5. Isidore, Anthologie, etc.
6. Comp. mart. 102 p. 556, 31 *gemmam uola concluserat*; Mart. 2, 40 p. 623, 23 *contractis in uolam digitis*; patr. 19, 2 p. 738, 14 *uolas laxauit incolomes*. Voy. page 73, note 4.
7. Ennodius. Hormisdas.

h. F. 4, 42 p. 177, 13 *uernum tempus;* 10, 13 p. 422, 20 *succedente uerno;* stell. 12 p. 861, 6 *uerno hibernoque perdurans;* stell. 33 p. 869, 6 *in aestiuo;* mart. 75 p. 538, 14 et 15 *crastina die* [1]; h. F. 2, 23 p. 85, 20 *die hesterna,* on pourrait croire que les noms substantifs des saisons, les adverbes *cras* et *heri* ont disparu. Il n'en est pourtant rien [2]; *hiems* se lit plusieurs fois, par exemple h. F. 2, 37 p. 102, 4; stell. 33 p. 869, 9; *cras* de même Iul. 36 p. 579, 12; patr. 17, 3 p. 730, 16; peut-être aussi *uer* h. F. 2, 16 p. 82, 22 [3]; *hodie* étant très fréquent, l'absence de *heri* (conservé en français!) n'est sans doute qu'un effet du hasard. L'idée de en vain est exprimée par *casso, casso labore,* etc., sept fois [4]. Quoi de plus naturel que de croire *frustra* perdu? Il ne l'était pourtant pas; une seule fois, Mart. 2, 25 p. 617, 35, Grégoire s'en est servi, sans que rien donne lieu de croire qu'il l'a emprunté à un livre, puisque justement il raconte une histoire dont il a été témoin lui-même [5]. C'est d'ailleurs une idée erronée, quoique assez répandue aujourd'hui parmi les historiens de la langue latine, de croire que plusieurs synonymes ne puissent pas vivre en bonne intelligence les uns à côté des autres, qu'ils doivent en venir nécessairement à la lutte pour l'existence, et que cette lutte finisse toujours par la survivance d'un seul [6]. Ceci arrive quelquefois; mais assurément toutes les langues ont

---

1. Demain; comp. mart. 89 p. 548, 1. Mais *in crastina die, in crastino, in crastinum,* h. F. 5, 49 p. 240, 32; Mart. 2, 32 p. 621, 15; 4, 41 p. 646, 37, etc., signifient le lendemain. Mart. 3, 17 p. 637, 1 *inluciscente in crastina dominica die,* il n'est pas impossible qu'on doive lire aussi *in crastino.* Aussi chez Sulpice Sévère, *uit. Mart.* 4, 5 p. 114, 19, *crastina die* signifie demain.

2. Voy. Haase, stell. p. 34.

3. *Terror namque ibidem dei et claritas magna conspicitur et uere plerumque inibi odor suauissimus aromatum quasi* < *super se?* comp. h. F. 2, 37 p. 100, 17 > *ad uenire a religiosis sentitur.* Aucun des traducteurs ne paraît avoir pensé à ce sens, qui est pourtant plus convenable que celui de *uere,* véritablement.

4. *Casso* Mart. 2, 25 p. 617, 35; 3, 50 p. 644, 17; Andr. 25 p. 841, 19; *casso labore* mart. 8 p. 493, 10; 30 p. 507, 6; patr. 20, 1 p. 741, 20; Andr. 12 p. 833, 11. Comp. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. II p. 14 suiv.

5. Il y a d'autres ἅπαξ εἰρημένα dans Grégoire : mart. 87 p. 547, 5 *quatenus;* Mart. 1, 6 p. 592, 18 *instar;* patr. 15, 2 p. 722, 17 *dumtaxat;* etc.

6. Cette opinion a été formulée en véritable loi par H. Paul, Principien der Sprachgeschichte, p. 209 : für die allgemeine volkssprache aber ist die annahme eines viele jahrhunderte langen nebeneinanderbestehens von gleichbedeutenden doppelformen oder doppelworten aller erfahrung zuwiderlaufend. Il a fallu beaucoup limiter cette affirmation pour la rendre acceptable, Il le faudrait davantage pour la rendre vraie. Dire que les doublets ne durent pas un grand nombre de siècles, c'est déjà singulièrement tempérer l'affirmation. Qu'est-ce qui dure un grand nombre de siècles dans une langue? De même, en ne parlant que de la langue populaire, M. Paul exclut la poésie et le langage oratoire. Mais son dire ne sera tout à fait exact que si on le réduit à une véritable banalité : de plusieurs synonymes, chacun est employé de préférence pendant un certain temps, dans certaines régions du pays, par certaines classes de la population et dans certains milieux, en traitant de certains sujets et suivant que le ton du discours s'élève ou s'abaisse.

assez de synonymes vivants pour prouver que cela n'arrive pas toujours. Chez Grégoire il est facile de citer nombre de mots parfaitement équivalents entre eux et employés tour à tour. Ainsi, pour commencer par les synonymes déjà anciens, Grégoire dit *anguis* h. F. 1, 1 p. 35, 16 aussi bien que *serpens* 9, 5 p. 360, 23; et patr. 11, 1 p. 710, 1 suiv. voici comment il varie les expressions : 1 *serpentis;* 3 *anguium... dracones;* 12 *hydrum;* 22 *draco;* 28 *serpens. . draco. Cruor* se lit mart. 11 p. 495, 36 après *sanguis* l. 34; *ensis* h. F. 2, 3 p. 65, 13 à côté de *gladius* h. F. 2, 37 p. 101, 5; *parma* h. F. 2, 2 p. 61, 14 aussi bien que *clypeus* h. F. 4, 51 p. 186, 16; *queo* h. F. 2, 41 p. 104, 17 concurremment avec *possum; imber* Iul. 6 p. 567, 22 non moins que *pluuia* h. F. 3, 13 p. 119, 13; *carbones* h. F. 8, 33 p. 349, 21, etc., mais souvent aussi *prunae* h. F. 5, 36 p. 229, 17; les trois verbes *pauere, timere, metuere,* sont employés bien des fois chacun [1]; *serua, famula, ancilla* ont chacun leur tour, h. F. 4, 3 p. 143, 6; 1, 47 p. 54, 37; 5, 39 p. 231, 22, etc.; et il s'y ajoute *uernacula* Mart. 4, 25 p. 655, 28 [2]. On pourrait s'attendre, d'après le français, à ce que *femina* eût pris la place de *mulier;* il n'en est rien, les deux mots alternent fréquemment, comme h. F. 1, 44 p. 53, 3 et 4 [3]. Mais les anciennes expressions ne sont pas davantage supplantées par des mots nouveaux ou qui sont devenus leurs équivalents seulement après l'époque classique. Ainsi *morbus,* quoi qu'on en ait dit [4], ne disparaît point devant *lan-*

1. H. F. 2, 27 p. 88, 10; 2, 37 p. 101, 6; 2, 32 p. 94, 15; etc.

2. Déjà chez Mart. Cap. et S. Ambroise, voy. Georges. Grégoire a de même *uernaculus* Mart. 2, 4 p. 611, 3.

3. Sans compter que *homo* n'est nullement encore accaparé par le sexe fort. *Accessi,* dit Grégoire en racontant une visite pastorale qu'il fit à une reine douairière, h. F. 9, 26 p. 382, 9, *uidi hominem timentem deum, qui cum me benigne excepisset notarium uocat.* C'est de la reine qu'il parle en ces termes.

4. Si l'on veut se faire une idée du danger qu'offrent de pareilles généralisations, il suffit de voir — un exemple entre cent — l'étude si soignée et si intéressante de P. Mohr sur la latinité de Sidoine Apollinaire, Bremerhaven 1886. Parce que Sidoine ne se sert pas, à ce qu'il paraît, de *dolus,* M. Mohr, p. 8, croit que ce mot était en train de disparaître de la langue populaire, à cause de la confusion possible avec *dolus* = *dolor.* Ce résultat, de même que celui dont nous allons parler, est enregistré comme acquis à la science dans Archiv f. lat. lex. III p. 299 suiv. Or Grégoire de Tours, qui sans doute représente mieux que Sidoine la langue populaire, emploie *dolus,* ruse, neuf fois en cinquante-quatre pages. Page 11 M. Mohr croit pouvoir affirmer que *morbus* tombe en désuétude en Gaule. Et pour preuve, il montre que Sidoine s'en sert trois fois, tandis que ses synonymes reviennent par deux et cinq fois; que Cassien a une vingtaine de fois *morbus* pour environ vingt-cinq passages où ce mot alterne avec différents synonymes; que Sulpice Sévère emploie exclusivement *morbus* dans la Chronique, et aussi quelquefois dans les autres écrits; qu'Ennodius l'a encore dix-sept fois; que Salvien le préfère aux autres; etc. ! M. Mohr croit-il que dans les lettres de Cicéron même *morbus* se lise plus souvent que tous ses synonymes réunis? et dans n'importe quel volume de lettres allemandes, combien de fois krankheit trouvera-t-il l'occasion de se placer, si on le compare à ces mille tours divers par lesquels on a coutume de désigner les différents états de

guor, *aegritudo*, *aegrotatio*, *infirmitas*, *ualetudo*, *incommodum*, *taedium* [1]; voyez h. F. 2, 31 p. 93, 1; mart. 18 p. 500, 6; 104 p. 559, 21; Mart. ep. p. 585, 33; etc. [2]. *Equus* tient bon en présence de *caballus* et *eques* [3]; je l'ai compté soixante fois, tandis que les trois autres mots réunis ne dépassent pas ce chiffre de beaucoup. *Petra* et *saxum* n'empêchent pas *lapis* de conserver le premier rang [4]. *Vua* se lit Mart. 4, 7 p. 651, 8 [5] tout à côté de *botryo* l. 10; 14, et de *racemus* h. F. 4, 9 p. 147, 4. *Vinea* paraît quelquefois être mis pour *uitis* [6], h. F. 2, 29 p. 90, 20 *terrae frugibus, pomis arbores, uuis uineae decorantur;* Iul. 36 p. 579, 27 *in aliis uineis uix adhuc erumpunt gemmae;* et cependant *uitis* est fréquent : Iul. 36 p. 579, 33; Mart. 4, 7 p. 651, 7; conf. 10 p. 754, 17; etc. *Focus* chez Grégoire désigne le feu mart. 56 p. 527, 9; 13; conf. 96 p. 809, 27, etc.; mais *ignis* n'en sert pas moins au même usage, et cela tout à côté de *focus*, qui paraît alors revenir à son acception propre, Mart. 3, 10 p. 635, 12 *cum contra ignem tentus a uapore foci obstupisceret;* patr. 8, 5 p. 696, 13 *extensis ad focum pedibus... ignis deuorauit* [7]. *Porta* s'emploie pour *ianua* ou *ostium*, h. F. 2, 38 p. 102, 11, etc.; ces mots, de même que *fores* et *ualuae*, n'en sont pas

---

santé? La statistique de M. Mohr ne prouve qu'une chose, c'est qu'au ve siècle en Gaule *morbus* était extrêmement usité. Et c'est ce que confirme pour le vi^e siècle la pratique de Grégoire.

1. Mart. 2, 41 p. 624, 11; h. F. 9, 26 p. 382, 12; 10, 29 p. 442, 2; mart. 97 553, 35; h. F. 6, 14 et 15 p. 258, 19 et 23; Iul. 3 p. 566, 3; h. F. 4, 21 p. 158, 17. Le plus curieux de ces mots est *ualetudo*, dont le sens exact et le rapport avec les autres synonymes est très difficile à fixer. Grégoire dira aussi bien Mart. 2, 25 p. 618, 6 *per nimiam ualitudinis febrem*, que 4, 43 p. 660, 18 *cum in ualitudine febris nimiae incidisset;* comp. 3, 60 p. 647, 22 *duos... ualitudinaria febris inuaserat.* Tantôt *ualetudo* paraît avoir un sens très général, comme Mart 4, 33 p. 658, 11 *cum... in ualitudine acerbissima febre exustus iaceret;* comp. Mart. 2, 10 p. 612, 17 (18 *restincta febre;* 19 *ab incomodo*); tantôt il est mis en antithèse avec une maladie spéciale et semble en désigner une autre : Mart. 3, 43 p. 643, 4 *unus quidem eorum ualitudine, alter disenteria laborabat, utrumque tamen febris ualida retenebat* (ou *detenebat*? c'est le terme reçu).

2. Pour prendre une idée de la fréquence du mot, voir au hasard quelques pages de suite : Mart. 2, 25 p. 618, 2; 2, 27 p. 619, 15; 2, 51 p. 626, 23; 2, 60 p. 630, 13; 3 cap. 33 p. 631, 21; 3, 23 p. 638, 14; 3, 30 p. 639, 31; 3, 33 p. 640, 15; 3, 60 p. 647, 12. Encore est-il probable que je n'ai pas tout noté.

3. H. F. 3, 15 p. 124, 11; 14; 4, 13 p. 151, 1, etc. On pourrait encore compter *iumentum* d'après Mart. 1, 20 p. 599, 14 *de iumento suo excussus;* mais partout ailleurs on voit que c'est un terme générique pour le gros bétail, même à l'exclusion des chevaux, voy. h. F. 7, 22, p. 303, 6 *greges aequorum porcorum iumentorumque.*

4. Comp. h. F. 7, 29 p. 310, 15; mart. 96 p. 553, 32; *lapis* une cinquantaine de fois, dans toutes ses acceptions, comme h. F. 2, 29 p. 90, 10; 3, 13 p. 119, 16; 3, 36 p. 139, 19; 5, 34 p. 227, 8; etc.

5. Comp. h. F. 2, 29 p. 90, 20; mart. 103 p. 557, 27; Iul. 36 p. 579, 23; conf. 10 p. 754, 17; 20; 21; etc.

6. Ce sens est d'ailleurs fort ancien, voy. Forcellini.

7. Comp. conf. 3 p. 750, 24 *ante focum quod multa lignorum strue compositum fuerat .. ab ipso igne.*

moins usités [1]. *Odoramentum* stell. 12 p. 861, 10; 12 n'est évincé ni par le grec *thymiama* h. F. 9, 40 p. 397, 8, ni par le latin *incensum* mart. 34 p. 510, 3, qui a seul persisté en français. *Corium* et *pellis* servent à désigner la peau humaine, Mart. 2, 25 p. 618, 16; 2, 43 p. 624, 34; mais *cutis* n'en reste pas moins en usage, h. F. 1, 20 p. 43, 21. Le serment est désigné plusieurs fois par *iuramentum* [2], très souvent par *sacramentum* [3]; on pourrait croire *iusiurandum* oblitéré, n'était un passage de l'Histoire des Francs, 8, 22 p. 339, 25, où on lit *cum iusiurando*. On n'en finirait pas d'énumérer les synonymes comme *uoluclum*, *sarcina*, *fascis* [4]; *bibere* et *potare* [5]; *ara* et *altare* [6]; *decessor*, *praecessor*, *antecessor* [7]; *caesaries*, *capilli*, *coma* [8]; *edere*, *comedere*, *manducare* [9]; *operire*, *cooperire*, *tegere* [10]; *persecutio* et *insecutio* [11]; *dolus* et *astus* [12]; *gestator* et *portitor* [13]; *medela* et *medicina* [14]; *puer*, *puerulus*, *puricellus*, *infans*, *infantulus*, *paruulus* [15]; *liberi* et *filii* [16]; *colaphus*, *alapa* (l'espèce) et *ictus* (le genre) [17]; etc. Et c'est tout naturelle-

---

1. Mart. 103 p. 557, 18; h. F. 2, 37 p. 101, 2; 1, 44 p. 53, 6; Iul. 13 p. 570, 2; etc.

2. H. F. 5, 3 p. 194, 8; 5, 19 p. 217, 2; etc.

3. H. F. 5, 25 p. 220, 14; 5, 26 p. 221, 19; etc.

4. Iul. 20, p. 573, 14; 15; 21.

5. H. F. 2, 35 p. 98, 18; 3, 15 p. 123, 23; 8, 31 p. 347, 11; conf. 81 p. 800, 3 et h. F. 4, 18 p. 155, 20; conf. 100 p. 812, 17; etc.

6. H. F. 5, 43 p. 236, 7; 8, 30 p. 343, 17 et 9, 6 p. 362, 4; 10, 1 p. 407, 5; etc.

7. H. F. 10, 31 p. 447, 18; conf. 92 p. 807, 7; Mart. p. 586, 9; etc.

8. H. F. 2, 41 p. 104, 18; 5, 15 p. 207, 6; 6, 14 p. 258, 8 (pour expliquer *cometes*).

9. H. F. 2, 34 p. 98, 9; 2, 35 p. 98, 18; 5, 17 p. 209, 1, etc. Peut-être aussi *mandere* est-il employé dans le même sens h. F. 3, 15 p. 123, 2 *quae mandi debent* A1. D1. 4 (*manducare* B); comp. conf. 109 p. 819, 2 *quod mandi potuit* (mâcher? manger, Bordier). Voir sur ces mots G. Grœber, Archiv f. lat. lex. II p. 277 et III p. 525.

10. H. F. 9, 35 p. 390, 22; 4, 20 p. 157, 10; conf. 34 p. 769, 25; etc.

11. H. F. 2, 34 p. 96, 21; 6, 4 p. 246, 18; etc.

12. H. F. 2, 42 p. 106, 6; 6, 5 p. 248, 19; etc.

13. Patr. 7, 3 p. 688, 25; mart. 100 p. 555, 2; etc.

14. Iul. 24 p. 575, 5; conf. 15 p. 756, 18; etc.

15. H. F. 2, 29 p 91, 4; 2, 8 p. 71, 7; Mart. 4, 29 p. 656, 26; h. F. 6, 23 p. 263, 9; 5, 34 p. 227, 16; 7, 8 p. 295, 17; *paruuli*, que présentait déjà le Nouveau Testament, est de tous ces mots le plus fréquent.

16. H. F. 5, 17 p. 208, 11; 5, 20 p. 218, 15; 9, 33 p. 387, 13 *liberi*; 5, 14 p. 204, 13 *filii quattuor excepto filiabus*; 9, 10 p. 368, 6 *uxor cum filiis*; 9, 19 p. 374, 1 *relictis filiis et rebus uiri sui*; 9, 33 p. 387, 13 *liberos nostros* et p. 388, 22 *a filiis separata*; 10, 24 p. 436, 19 *filii tui cum uxore*; Thom. 101, 10; 119, 4; comp. Dressel, Lexik. bem. zu Firmicus p. 3; Le Blant, Inscr. chr. 460 A (*C. I. L.* XII 2033) *tres filios... filium... filiam... filia*, trois enfants, dont un fils et deux filles. Par une inadvertance étrange, E. Wœlflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 263, pour prouver l'extinction de *liberi*, cite trois exemples de *infans* dans des passages où *liberi* ne pouvait prendre place; il confond *liberi* et *pueri*.

17. H. F. 9, 27 p. 382, 18; 20 *dum eu alapis caedunt; colaphis aliisque ictibus uerberatam*.

ment, sans effort, que l'auteur fait alterner ces expressions, car on verra plus bas [1] que les répétitions les plus choquantes ne le gênent nullement.

En présence de tous ces faits, c'est à peine si l'on osera affirmer que Grégoire ne connaît pas *fulmen*, qu'il remplace tantôt par *fulgur* h. F. 3, 28 p. 133, 6, tantôt par *coruscus* ou *coruscum*, Iul. 27 p. 576, 3 [2], ou par *iaculum igneum* p. 575, 34, comp. p. 576, 4, ou par *ignes caelestes* h. F. 3, 28 p. 133, 9, etc.; il faut se rappeler qu'il existe d'autres indices de la disparition de *fulmen* [3] Il était facile de se passer de la préposition *erga*; son absence ne prouve pas qu'elle n'existât plus [4] On peut en dire autant de certains adverbes comme *abhinc* [5], *admodum* [6], et de bien d'autres mots du même genre. Au contraire, pour qu'on en vienne à écrire *quis e duobus*, conf. 83 p. 801, 22, il faut qu'on ait perdu, sinon la connaissance de *uter*, du moins l'habitude de s'en servir [7]; comp. aussi h. F. 5, 16 p. 207, 10 *Macliauus et Bodicus sacramentum inter se dederant quis* [8] *ex eis superuiueret filius (= filios) partis* [9] *alterius defensaret* [10]. Voilà donc un des très rares mots

1. Voy. au l. V.

2. Voy. h. F. 8, 17 p. 336, 35; Mart. 2, 29 p. 620, 3; *Acta Thomae, ed.* Bonnet, à l'index. *Coruscatio* h. F. 6, 14 p. 258, 5; Iul. 13 p. 570, 7; 15 p. 571, 2; 27 p. 575, 32; conf. 2 p. 749, 23, paraît désigner l'éclair *(fulgur)*.

3. Comme par exemple cette glose, que je tire du ms. de Montpellier 160 f. 62, *fulmina: fulgura ex uento et igni facta*; comp. *Gloss. Paris. ed.* Hildebrand, F 273, avec la note.

4. On la trouve dans Tardif, Monum. hist. 3, 1; Virgilius Maro la nomme *epist.* 7, 5 p. 175, 28, et s'en sert *epit.* 4 p. 18, 17; comp. *epist.* 7, 1 p. 173, 10; Grégoire l'a tout au moins transcrite Thom. p. 125, 19.

5. Cependant *abhinc* n'était pas généralement oublié, loin de là; voy. H. Plœn, Archiv f. lat. lex. IV p. 109 suiv.

6. Ce mot manque déjà, à ce qu'il paraît, chez Sidoine Apollinaire, Archiv f. lat. lex. III p. 299. Mais Fortunat s'en sert *uit. Germ.* 47 (129) p. 21, 23 *religioso admodum obsequio*. Chez Grégoire, on dirait qu'il s'est fondu dans *quodammodo* ou *quodadmodo*, qui souvent prend la signification de *admodum*, et qui peut-être, par une fausse dissimilation (comp. *quemammodum*, écrit ainsi deux fois dans un ms. du VIIe siècle, dans Châtelain, Paléographie des classiques latins, pl. LXXXI), lui doit ce *d* si bizarre : h. F. 4, 42 p. 176, 2 *paucis quodadmodo per fugam lapsis*; 8, 35 p. 351, 7 et 8, 45 p. 356, 27 *pauci quodadmodo*. Il faut lire de même h. F. 1, 31 p. 49, 2 *pauci quodadmodo*, d'après *quodammodo* A1, *admodum* D4. 5, et peut-être 6, 46 p. 286, 14. Dans les Miracles, on lit quatre fois *quodadmodo*, mart. 5 p. 491, 27; 77 p. 539, 20; Mart. 3, 42 p. 642, 41; conf. 96 p. 809, 25; mais le sens de *admodum* ne convient que dans ce dernier passage. Au contraire *quodammodo* (qu'il faudrait peut-être écrire par *dm*) est synonyme de *admodum* dans mart. 9 p. 494, 22 et patr. 11, 1 p. 709, 25. Un ms. de la Vie de S. Germain de Fortunat, du IXe siècle, écrit *quodadmodum*; voy. *Venanti Fortunati opera pedestria ed.* Krusch p. XI.

7 Liv. 27, 35, 11 M. Riemann fait remarquer avec raison (contre Dræger, hist. Syntax, I p. 103), qu'il s'agit d'un choix entre trois armées.

8 *Quis* B2. 4. *A*1. D4; *qui* B1. 3. 5. C1.

9 Et non *patris*, comme lit M. Arndt d'après B2-5. A1 (*partis* B1. C1. D4).

au sujet desquels on arrive à une assez forte probabilité [1]. Le mot *pistrinum* aussi est passé d'usage; il est remplacé par *molinae* ou *molinus* [2]. Mais ce n'est pas le mot seul qui a changé, c'est la chose. Plus trace chez Grégoire de l'ancien moulin à bras ou à manège; il ne connaît que le moulin à eau. Il est probable que pendant la transformation de l'industrie, l'ancien nom resta attaché à l'ancien appareil, et qu'ensuite l'un et l'autre tombèrent ensemble dans l'oubli [3].

Un indice de la disparition d'un mot qui paraît assez probant, c'est que l'auteur en s'en servant éprouve le besoin de l'expliquer au lecteur; h. F. 4, 26 p. 161, 6 *habuit et aliam puellam opilionis, id est pastoris ouium, filiam.* Ne semble-t-il pas que Grégoire ait pris ce mot dans un livre, et qu'après s'être enquis lui-même de sa signification, il ait voulu faire part de sa science au lecteur? Ailleurs, *id est* n'a pas la même portée. Quand on lit h. F. 5, 18 p. 209, 13 *cum amita sua, id est patrui sui uxore,* il faut se garder de croire que *amita* fût tombé en désuétude, puisqu'il a survécu en français, et que Grégoire l'emploie ailleurs, comme h. F. 7, 7 p. 294, 15, sans explication. Il s'agit seulement, dans le précédent passage, de spécifier que la tante en question n'est pas la sœur, mais la belle-sœur du père [4].

En somme, je le répète, ce qui frappe chez Grégoire, de plus en plus à mesure qu'on l'étudie, c'est non pas l'appauvrissement du vocabulaire — on ne saurait trop répéter en ces études que, sauf certains écrivains qui cherchent à éblouir par la richesse, comme Théophile Gautier ou Victor Hugo, aucun auteur n'utilise toutes les ressources de sa langue; chacun de nous en parlant et en écrivant, se fait son dictionnaire particulier dans le grand dictionnaire national, et cela indépendamment du choix qu'impose naturellement le sujet dont on traite — ce qui frappe, c'est au contraire la multitude et la variété des expressions. Et cet effet est produit non pas tant par les néologismes de toute sorte qui se font

---

Comp. *pars* ou *partes*, pour désigner les parties contractantes, h. F. 9, 20 p. 377, 23 et 27, dans le traité d'Andelot; puis h. F. 6, 31 p. 271, 6; etc.

10. Comp. encore h. F. 2, 41 p. 104, 11 *neutre adiuuans parti sed euentum rei expectans ut cui euenerit uicturiam cum illo et hic amicitia conligaret.*

1. Déjà Lucifer dit *quis* pour *uter*. Et d'autres; voy. Rœnsch, Itala p. 336.

2. Patr. 18, 2 p. 734, 27; h. F. 3, 19 p. 129, 16. D'autres disent *molendinum* voy. Georges, et Tardif, Monum. hist. 2, 5.

3. Il est vrai, comme me le fait remarquer M. Havet, que *pistrinum* vit encore dans pétrin. Si on ne l'a pas fait revivre à quelque moment, il semble qu'on ait donné un nouvel emploi à ce mot, devenu inutile par suite de suppression de son ancien emploi. Ou bien le sens de pétrin serait-il antique, à côté du grec *magis* (G. Grœber, Archiv f. lat. lex. III p. 521) et de *alueolus* ou *alueare*?

4. En sorte qu'il n'y a pas lieu non plus de conclure que *matertera* n'existait pas. Dans la lettre de l'évêque Eugène, h. F. 2, 3 p. 62, 17 *ne abiens a uobis ecclesiam dei in ambiguo, hoc est in suspenso, dimitterem,* il ne faudrait pas croire que c'est Grégoire qui explique *in ambiguo* par *in suspenso*, car il dit lui-même conf. 1 p. 749, 7 *in ambiguo dependebat.*

remarquer au premier abord, que par l'abondance du bon vieux fonds de la langue qui subsiste. Quelle peine n'a-t-on pas à noter quelques déficit; combien de mots on découvre après les avoir crus absents! Combien aussi en trouve-t-on qu'on ne s'attendait pas à rencontrer! Je ne parle pas seulement des mots importants, des expressions dont on se sert avec intention et en les remarquant soi-même; ceux-là, Grégoire a pu, si on veut, les emprunter à des livres; j'ai en vue aussi bien tous ces mots secondaires qui forment le tissu de la phrase et qui viennent tout seuls, sans qu'on ait le temps d'y penser. Tout cela subsiste, et si quelque chose peut nous convaincre que le latin est encore vivant au VIe siècle, c'est justement le vocabulaire de Grégoire, dont il est vraiment malheureux que nous ne puissions donner ici qu'une vue pour ainsi dire négative.

IV. — Mots grecs et hébreux

On a établi [1] une distinction très sensée entre les différentes catégories de mots grecs usités en latin : 1° Les mots latinisés au point qu'ils sont devenus des mots vraiment latins, dans lesquels les Romains eux-mêmes ne voyaient plus rien d'exotique, comme *purpura, cupressus,* etc.; 2° les mots devenus habituels, souvent à côté de synonymes d'origine latine, comme *philosophia, petra, cycnus,* etc.; 3° les termes purement techniques, employés dans les livres seulement. Cette division ne convient pas tout à fait à notre but. Nous laisserons de côté toute la première classe, celle des mots entièrement latinisés, et parmi les autres nous distinguerons, d'une manière un peu différente, d'abord les mots d'usage profane et ceux d'usage sacré, ou, si l'on veut des désignations plus brèves, les mots payens et les mots chrétiens. Puis, dans chacune de ces catégories nous grouperons ensemble les expressions qui appartiennent au même ordre d'idées et qui paraissent empruntées à la langue sœur pour servir aux mêmes besoins, théologie, rite, industrie, médecine, etc. Il va sans dire que cette dernière division sera sur bien des points conjecturale, et aussi que certains mots ont pu pénétrer dans la langue à la fois par différentes voies [2].

1. O. Weise, Die griechischen Wœrter im Latein, Leipzig 1882, p. 8. Je renvoie une fois pour toutes à cet ouvrage, dans lequel on retrouvera facilement, au moyen de l'index alphabétique, la plupart des termes que nous allons énumérer, et dont on pourra, avec son aide, poursuivre l'histoire antérieure à Grégoire. Pourtant les expressions profanes y sont plus exactement étudiées que le vocabulaire chrétien. Dans l'une et l'autre catégorie, on trouvera ci-dessus plusieurs additions à y faire.

2. Les listes suivantes seront complétées par nos observations sur les dérivés hybrides, au l. III. On y trouvera non seulement des dérivés de mots énumérés ci-dessus,

Les mots introduits par les artisans et les commerçants sont ceux qui désignent ou qualifient des vêtements ou des étoffes, comme

*ἀμφίβαλον [1] conf. 58 p. 782, 3 *si amphibalum induisset* [2], manteau;

πυρρός h. F. 2, 1 p. 60, 5 *in byrrum posuit*, casaque [3];

χλαμύς h. F. 2, 38 p. 102, 10 *indutus clamide*, chlamyde; Mart. 1, 17 p. 598, 9;

κολόβιον h. F. 9, 6 p. 361, 24 *colobio indutus*, tunique à manches courtes;

σινδών h. F. 9, 6 p. 361, 25 *amictus sindonem*, cotonnade;

τάπης patr. 14, 1 p. 718, 27 *tapetes uel plumellas*, tapis;

βύσσος h. F. 6, 30 p. 269, 18 *bisso;* patr. 9 p. 702, 14 [4] *bissi*, toile des Indes;

καρπάσινος mart. 94 p. 552, 11 *palliolis carbassinis*, de mousseline;

κιλίκιον h. F. 6, 6 p. 250, 21 *indutum ciliciis*, cilice;

σηρικός h. F. 4, 40 p. 174, 6 *syrici intexti;* 6, 35 p. 276, 3 *sirico;* 10, 1 p. 407, 4 *syrico* [5] *contextu;* mart. 94 p. 552, 11 et 91 p. 549, 10 *siricis*, de soie;

ὁλοσηρικός h. F. 6, 10 p. 255, 9 *olosericorum* [6]; mart. 5 p. 491, 34; 71 p. 535, 26 *holosiricam;* conf. 34 p. 769, 14 *holosirici*, pure soie;

ἄγναφος conf. 20 p. 759, 22 *palleis acnafis;* 34 p. 769, 11 *uestimentum agnafum*, neuf [7];

ou des produits naturels, comme

---

mais aussi de quelques mots qui ne figurent pas ici, comme κύκνος, etc. L'astérisque désigne les mots qu'on ne trouve pas dans le *Thesaurus* d'Estienne, éd. Didot.

1. Je place le grec en tête, parce que dans plusieurs cas il serait difficile de dire comment Grégoire aurait énoncé le nominatif. Mais la traduction est celle qui convient au mot latinisé tel que Grégoire l'emploie.

2. C'est probablement *amphibalum* (ou *amfibalum*) qu'il faut écrire avec le ms. 4, et non *amphibolum*, que donnent les mss. 1*a*. 1*b*. 2. 3, car c'est par *a* que le mot est écrit chez Sulpice Sévère, particulièrement dans le ms. de Vérone, du VIIe siècle, *dial.* 2, 1, 5 et 7 p. 181, 8 et 15; de même chez Fortunat, *uit. Mart.* 3, 42; etc. C'est aussi ce que fait supposer l'étymologie (ἀμφίμαλλος) à laquelle on doit s'arrêter d'après le sens donné au mot par les glossaires : *uestis uillosa*. Voy. Du Cange.

3. O. Weise, p. 361, ne paraît connaître que l'épel par *i*, que donne aussi le glossaire *cod. Amplon*². p. 278, 43, *birrum : grossior cappa;* voy. Lœwe, *Prodrom. glossar.* p. 74. Mais *byrrum* se lit aussi dans V (VIIe siècle) chez Sulp. Sév. *dial.* 1, 21, 4 p. 174, 4.

4. Dans ce dernier passage le mot est tiré de la bible, Exode 25, 4; mais comme il se trouve déjà chez Pline, *N. H.* 19, 1(4), 20, et Apulée, il n'y a pas de doute que Grégoire l'ait connu par l'usage commun.

5. D'après les mss. B1. 2; mais p. 174, 6 *sirici* B3. 4. C1. A1; p. 276, 3 *sirico* Bc, *serico* A1; p. 407, 4 *serico* A1. D5. β2; *sirico* β1. Il est donc permis de croire que Grégoire écrivait *siricus*. En tout cas, il n'y a pas lieu de lui attribuer une confusion de fait entre *sericus* et *syricus*.

6. A1; *olosyricorum* D5.

7. Voy. Archiv f. lat. lex. II (1885) p. 131; *Gregorii T. opera ed.* Arndt *et* Krusch, p. 883, 39 et 41.

ἄρωμα h. F. 1, 21 p. 44, 3 *aromatibus conditum,* aromate; comp. mart. 62 p. 530, 28, etc.;

βάλσαμος h. F. 2, 31 p. 92, 16 *balsama difunduntur*, parfum;

λίβανος conf. 18 p. 758, 7 *libani odore*, encens;

ἀψίνθιον h. F. 8, 31 p. 347, 10 *absentium,* absinthe;

ἀλόη h. F. 3, 36 p. 139, 20 *sumpto aloe,* aloès;

*βοτρυών Mart. 4, 7 p. 651, 10 *botrionibus;* 14 *botrionis,* raisin [1];

μέσπιλον conf. 49 p. 777, 15 *mespoli arboris*, néflier;

δάκτυλος h. F. 6, 6 p. 249, 26 *dactalis* (B; *dactilis* A1); mart. 79 p. 542, 7 *dactilorum;* conf. 109 p. 819, 2 *dactilos,* datte;

ἐχῖνος h. F. 8, 40 p. 353, 4 *echynum;* 15 *echyni,* oursin [2];

ou des ustensiles, des meubles, des machines, des métaux, etc., comme

ἀμφορεύς h. F. 5, 28 p. 222, 16 *unam anforam,* amphore;

ὑδρία mart. 25 p. 503, 9 *hydriam,* vase à eau;

κάκκαβος mart. 58 p. 528, 25 *a cacauo,* creuset;

κιβώριον mart. 27 p. 504, 3 *ciborium sepulchri,* sorte de dais [3];

κόγχη mart. 5 p. 490, 21 et 30 p. 507, 15 *conca;* 11 p. 495, 35 *concam,* vase;

κόφινος h. F. 5, 48 p. 239, 12 *ad cophinum*, panier [4];

λέβης conf. 96 p. 809, 27 *lebetem ligneam,* chaudière;

λαμπάς h. F. 9, 6 p. 363, 10 *lampas;* 5, 11 p. 200, 26 *lampades,* flambeau;

λύχνος h. F. 4, 31 p. 167, 26 *lechinis lucentibus*, lampe; comp. mart. 5 p. 490, 12, etc.;

καθέδρα h. F. 2, 21 p. 84, 16 *throni cathedra*, siège; comp. 17; 2, 38 p. 102, 14, etc.;

---

1. Voy. *botryo* et *botrys* dans Georges; ajoutez Prudence, *ham.* 477; comp. aussi Greg. stell. 28 p. 867, 11, etc., *butrionem*.

2. Les traducteurs ne sont pas d'accord sur le sens de ce mot. De Marolles traduit *echinum in uasis* par « des chastagnes dans des panniers »; mais dans une note très prolixe il préfère le sens de vaisseau d'airain, comp. Hor. *sat.* 1, 6, 117. Guadet et Taranne, suivis par Guizot-Jacobs, disent : « des châtaignes dans des vases »; Bordier : « des châtaignes dans des paniers »; Giesebrecht : als sie einen seeigel in gefæssen trugen. Je pense qu'il faut en effet traduire *echinus* par oursin; mais je ne comprends pas comment on ferait pour porter un de ces petits animaux dans plusieurs vases. Le mot est pris collectivement, comme chez Palladius 2, 16 *hoc tempore lardi, echini salsi... et pernarum iusta confectio est*. A moins que peut-être il ne faille lire *thynnum* (*ethymnum* et *ethyni* B1. 2) et entendre du thon. Les deux fois le mot est précédé de *e* (*adque, quoque*). Les *uasa* que Pélagius vole pourraient être des plats d'argent. Mais alors pourquoi Grégoire parlerait-il de leur contenu ? C'est bien plutôt une provision d'une denrée probablement recherchée qu'il s'approprie, comp. l. 14 *uasa echini. Ipsa uasa*, l. 4, signifie : ces vases, et non : les vases mêmes, par opposition au contenu.

3. Comp. l. 15. O. Weise ne mentionne que le sens de coupe, connu par Horace, et dans lequel le mot a été francisé.

4. Sur *cophinus* voy. Rœnsch, Jahrb. f. Philol. CXXIII (1881) p. 692. Ajoutez Diez, Glossaires romans, trad. p. Bauer, p. 6, n° 76.

θρόνος h. F. 5, 30 p. 223, 18 *throno imperiale*, trône;

κράβαττος And. 7 p. 831, 1 *in grabatto*, grabat; comp. 13 p. 833, 37;

*παράστρωμα h. F. 6, 20 p. 262, 3 *parastromatibus*, tenture [1];

λογεῖον h. F. 3 praef. p. 108, 15 *in logium*, archives, tabernacle; comp. 5, 43 p. 236, 12 [2];

ἀναλογεῖον mart. 93 p. 550, 20 *analogius*, pupitre; comp. conf. 36 p. 770, 19 [3];

κλίβανος patr. 2, 4 p. 671, 21 *clibanus*, four à chaux; comp. l. 29;

κατάστασις mart. 105 p. 561, 2 *catasta*, échafaud [4];

μηχανή mart. 8 p. 493, 13 *machinae*, machine; comp. h. F. 7, 37 p. 317, 15; 27; etc.;

τροχαλία mart. 8 p. 493, 13 *trocleae*, poulie; comp. h. F. 5, 49 p. 242, 8;

τύμπανον h. F. 5, 43 p. 236, 13 *in timphano*, tambour phrygien;

πάπυρος mart. 103 p. 558, 31 *de exusta papiro*, mèche de lampe [5];

ἤλεκτρον mart. 20 p. 500, 17 *ex electro*, electrum (métal);

ὁλόχρυσος h. F. 10, 31 p. 447, 2 *turres olocriso tectas*, or massif; comp. Iul. 44 p. 581, 14 *crux holocrysa;*

πέτρα h. F. 7, 29 p. 310, 15 *cum petris*, pierre; comp. mart. 69 p. 534, 27;

κρύσταλλος mart. 12 p. 496, 21 *candorem cristalli*, cristal;

κρυστάλλινος mart. 45 p. 518, 26 *calix cristallinus*, de cristal;

*μεταλλοκρυστάλλινος Mart. 4, 10 p. 652, 7 *patena metallocristallina*, de cristal de roche [6];

σαπφείρινος Mart. 4, 10 p. 652, 3 *patena colore saphirino* [7], saphir; ou des enceintes, des édifices, ou parties d'édifices, comme

θέατρον Andr. 13 p. 833, 29 *congregatis omnibus in theatrum*, théâtre;

---

1. Ce mot manque dans le livre de O. Weise, de même que chez Du Cange et Estienne. Bordier traduit par tentures, ce qui paraît probable d'après l'étymologie.

2. C'est ce que la Vulgate, ainsi que le Pentateuque de Lyon, appellent *tabernaculum testimonii* dans le livre des Nombres, 17, 7.

3. D'après mes collations le ms. 1*a* p. 550 porte *anologius*, le ms. 2 p. 770 *anologio*. Cela ne peut guère être un effet du hasard. Leur archétype, sinon Grégoire lui-même, a dû orthographier ainsi.

4. Instrument de torture; voy. Prud. *perist.* 2, 399; etc.

5. Comp. Mart. 3, 50 p. 644, 19; patr. 8, 8 p. 698, 9 avec les notes de Ruinart et de M. Krusch. Dans mart. 103, le mot était fourni par la source d'où est tiré le récit, Paulin de Nole, poème 23, 119 *aestum quem fumosa dabat ceratis cella papyris*. Comp. Fortunat, *uit. Hilar.* 12 (34) p. 11, 7 *papyro consumata*, mèche de cierge. Voir aussi ci-dessus, page 18, note 2. Le mot est resté dans plusieurs langues romanes avec le sens de mèche, voy. G. Grœber, Archiv f. lat. lex. IV p. 428. Mais Sidoine Apollinaire, *ep.* 4, 3, 1 p. 54, 19 dit encore *mea papyrus*, mon papier, ma lettre.

6. Manque au livre de O. Weise.

7. *Saphirino* 1*a*. 2, *sapphirino* éd. Krusch.

σκηνή Mart. 1, 9 p. 594, 1 *hi in scena montis aquosi dependent,* paroi [1];

στάδιον And. 18 p. 836, 25 *intromisit feras in stadium;* h. F. 1, 6 p. 37, 2 *in circuitu stadia* CCCCLXX, stade;

βαλανεῖον And. 23 p. 839, 25 *abiit ad balneum,* bain; comp. 27 p. 842, 8;

πάλαιστρα conf. praef. p. 748, 6 *putasne ut bos piger palestrae* [2] *ludum exerceat,* palestre;

συναγωγή h. F. 8, 1 p. 326, 17 *ut synagoga (= synagogam) eorum, quae dudum a christianis deruta est, iuberem subleuare,* synagogue;

ξενοδοχεῖον conf. 85 p. 803, 2 *aedificato exsinodochio leprosorum,* hospice, asyle;

φάρος stell. 8 p. 859, 26 *pharus Alexandrina,* phare; h. F. 2, 37 p. 100, 16 *pharus ignea uisa est,* météore [3];

γυναικεών h. F. 9, 38 p. 393, 4 *in genitio* (B1. D4; *genicio* B2; *genio* A1.) *erant positae,* appartement des femmes [4];

θάλαμος Andr. 11 p. 832, 11 *thalamum praeparatum erat,* chambre nuptiale;

κρυπτή h. F. 1, 34 p. 50, 14 *in criptam Memmatinsis montis,* grotte; 8, 34 p. 350, 19 *erat ibi cripta ab antiquis... exposita,* crypte [5];

ἁψίς h. F. 6, 10 p. 255, 7 *ad fenestram absidae,* abside [6];

---

1. Ruinart et M. Krusch rendent *scaena* par *facies exterior*, et renvoient à Apul. *met.* 4, 20; Tertull. *de an.* 51; Eumen. *de scholis* 2, 5; Sidon. *ep.* 7, 1, 3 p. 103, 14. Alors ces malheureux naufragés seraient suspendus sur l'aspect extérieur d'une montagne d'eau? M. Bordier traduit : « suspendus au sommet de la montagne liquide », ce qui a l'avantage de présenter un sens. Mais *scaena* peut-il en effet désigner le sommet? Dans la plupart des exemples que cite Ruinart, *scaena* signifie, comme il l'affirme, aspect, air, apparence; et de même chez Ausone, Moselle 169, et ailleurs. Ce sens dérive de celui de spectacle, apparat, pompe. Au contraire le sens qu'il nous faut ici ne peut se fonder que sur la construction de la scène, sur sa forme. *Scaena* doit désigner une éminence, une hauteur à pente verticale, ce que nous appelons une paroi (paroi de rocher, etc.). C'est ainsi qu'on doit l'entendre peut-être chez Sidoine Apollinaire, *ep.* 7, 1, 3 p. 103, 14 *scaenae moenium publicorum crebris terrae motibus concutiebantur* (où M. Mommsen conjecturerait alors inutilement *pinnae; scaenae moenium*, ce seraient les parois verticales des remparts); et chez Tertullien, *aduers. Valentin.* 20 *ipsorum caelorum septemplicem scaenam solio desuper suo finit.* Si cette signification ne paraît pas pouvoir s'établir avec une probabilité suffisante sur les trois passages cités, alors il faudrait supposer que Grégoire, empruntant le mot à Virgile, *A.* 1, 164 *siluis scaena coruscis desuper... imminet,* lui aurait attribué de sa propre autorité le sens indiqué, faute de posséder l'explication que les grammairiens anciens donnent du mot : *arborum... concamerata densatio,* et que saint Ambroise déjà paraît connaître dans une allusion au vers de Virgile, *hexaem.* 1, 8, 32 p. 19.

2. *Palestrae* par *e* d'après *1a.* 2.

3. Sur le genre du mot voy. au l. IV.

4. Ce mot était dans l'usage commun, comme le prouve la loi salique; voy. *lex sal. ed.* Holder, *cod. Wolfenb.* 76, 22 *geniceum.*

5. Comp. h. F. 1, 44 p. 53, 16; 1, 45 p. 53, 24; 2, 20 p. 84, 1; 10, 31 p. 443, 8

6. Voir au l. III.

ἀποθήκη h. F. 7, 37 p. 317, 21 *adphotecis ac prumptuariis,* cellier;

τρίστεγον h. F. 8, 42 p. 354, 9 *dum epularetur in tristico,* troisième étage; comp. And. 12 p. 832, 39; p. 833, 9 [1].

Le langage des artistes a fourni des termes tels que

εἰκών h. F. 6, 2 p. 245, 23 *iconam imperatoris pictam,* portrait; comp. mart. 21 p. 501, 14 *iconicam;* patr. 12, 2 p. 713, 21 *iconicas;*

κατάκλειστος conf. 63 p. 785, 12 *cataclizа in ipso (calice) fuerant solidata,* pièce de rapport [2];

μουσεῖον h. F. 1, 32 p. 50, 3 *marmore ac museo;* 5, 45 p. 238, 5 *ecclesiam... moseuo depinxit,* mosaïque;

σαρκοφάγος mart 34 p. 510, 6 *sarcophagum plumbeum,* cercueil [3];

μῖμος Mart. 4, 7 p. 651, 15 *erat mimus regis,* fou de cour;

κόθορνος h. F. 4, 6 p. 145, 21 *ille coturno uanae conflatus gloriae,* orgueil; comp. 4, 11 p. 148, 8; 10, 15 p. 425, 8.

La marine a donné aussi son contingent :

κατάπλους h. F. 4, 43 p. 177, 20 *aduenientibus ad cataplum Massiliensim nauibus,* port de débarquement [4];

ναύκληρος h. F. 6, 6 p. 251, 14 *de naucleris* [5], armateur;

σκάφη h. F. 8, 35 p. 351, 7 *pauci scafis erepti,* chaloupe.

De même l'art militaire :

φάλαγξ h. F. 1, 48 p. 56, 9 *omnes Pectaua sommo falanga conpraemitur,* troupe;

τρόπαιον mart. 27 p. 503, 29 *impleto felicis trophei certamine;* Andr. praef. p. 827, 12 *apostolorum trophea,* triomphe;

θώραξ h. F. 5, 48 p. 239, 38 *cum toracibus atque loricis,* cuirasse;

φαρέτρα h. F. 5, 48 p. 239, 38 *praecinctus pharetra,* carquois.

De même encore la vie publique, le droit, les relations civiles :

μοναρχία h. F. 1, 18 p. 43, 6 *Iulius Caesar... tutius imperii obtinuit monarchiam;* patr. 1, 2 p. 665, 8 *abbatis super eos obtenuit monarchiam,* unité de pouvoir;

τύραννος h. F. 1, 29 p. 47, 15 *diabolus bellum per tyrannum exercuit,* tyran;

τυραννίς h. F. 2, 9 p. 75, 17 *adsumpta tyrannide,* tyrannie (pouvoir usurpé);

διάδημα h. F. 6, 30 p. 269, 18 *indutus diademate et purpora,* diadème;

---

1. Voir sur ce mot une note très instructive de Rœnsch dans Vollmœller, Roman. Forschungen, II 2 p. 283.

2. Le ms. 4 porte *cataglipha,* sans doute une conjecture du copiste, qui connaissait *anaglyphus.* On lit en effet *anaclifa* stell. 4 p. 859, 8 dans une citation tirée du 3e livre des Rois, 6, 32. Sur *cataclizа* voy. l'excellent article de Du Cange.

3. Voir au l. III.

4. Ce sens manque aux dictionnaires et au livre de O. Weise. Il paraît s'imposer par le contexte.

5. Comp. Iul. 33 p. 578, 13; etc.

σκῆπτρον patr. 16, 1 p. 725, 4 *gregem deo deuotum regulari sceptro regebat*, sceptre;

τελωνεῖον mart. 32 p. 507, 28 *sine ulla thelonei exactione*, impôt; comp. p. 508, 5;

νόμισμα h. F. 2, 40 p. 103, 14 *numismata auri*, monnaie [1]; dorm. 8 p. 851, 8 *numisma argentei intuentes*, marque, empreinte;

τάλαντον patr. 1, 6 p. 668, 2 *pecuniae creditae multiplicata talenta*, talent;

ἀρραβών h. F. 1, 47 p. 54, 2 *datumque arrabone*, arrhes; comp. Andr. 11 p. 832, 8;

ξένιον h. F. 5, 46 p. 238, 18 *condidirat episcopus testamentum in quo regis exenium quid post eius obitum accepiret indicabat* [2], don, offrande;

θησαυρός h. F. 2, 40 p. 103, 13 *patris thesauros pandit*, trésor [3];

ὀρφανός h. F. 5, 34 p. 227, 4 *suspiria orfanorum*, orphelin; comp. 3, 4 p. 111, 8 *filiam orfanam dereliquid;*

παράνυμφος h. F. 6, 45 p. 285, 18 *quasi paranymphus*, ami de noces.

Et l'école :

σχολή Mart. 1, 7 p. 593, 17 *ad scolam positus*, école; h. F. 10, 26 p. 438, 19 *omnem scola decessoris sui abiciens*, entourage, coterie; h. F. 10, 15 p. 425, 13; 17; etc.;

χάρτης h. F. 5, 5 p. 196, 15 *numquam naues... detulissent nisi cartam tantum*, papier; 4, 12 p. 148, 21 *per chartas Chrodichildis reginae*, charte;

τόμος h. F. 10, 19 p. 432, 18 *per thomus chartarum conprehensa*, volume;

γραφεῖον Mart. 1, 14 p. 597, 18 *grafium potulisset ex theca*, poinçon;

θήκη Mart. 1, 14 p. 597, 18 *theca*, étui;

χαράσσω h. F. 9, 5 p. 360, 17 *uasa... signis nescio quibus caraxata sunt*, graver, marquer; comp. 8, 29 p. 342, 2;

---

1. Comp. Mart 2, 4 p. 611, 11.

2. Aucune des traductions que j'ai pu voir ne me paraît acceptable. *Xenium*, que je sache, ne signifie ni la dignité épiscopale, ni le droit du roi à nommer l'évêque; *xénium* est toujours un présent ou une prestation, particulièrement une offrande faite au roi; voy. Du Cange. Le roi d'ailleurs n'attendait pas la permission d'un évêque pour nommer son successeur. Ni l'Église ni l'État n'admettaient une pareille désignation. Le roi acceptait généralement une présentation de la cité et du clergé, ou plus exactement, d'après les canons de l'Église, il confirmait l'élection faite par ces corps, le *consensus;* mais de fait il restait libre de nommer qui il voulait; voy. h. F. 6, 9, etc., et G. Waitz, Deutsche Verfassungsgesch. II 2 (1882) p. 61 et suiv; Fustel de Coulanges, La Monarchie franque (1888), p. 544 et suiv. Je traduis donc : « L'évêque avait fait un testament dans lequel il avait inscrit une offrande au roi, que celui-ci devait recevoir après sa mort. » Cette offrande faisait pendant aux imprécations dont il est ensuite question. L'évêque essaye de tous les moyens pour agir sur l'esprit du roi. Sur *quid* voy. l. III.

3. Au figuré, h. F. 1, 47 p. 55, 4; 1, 48 p. 56, 14.

χαρακτήρ Mart. 3, 33 p. 640, 20 *caracteres caballis inponerent*, marque; comp. patr. 20, 3 p. 743, 5;

συλλαβή h. F. 1, 7 p. 37, 23 *post adiectam nomini sillabam,* syllabe; comp. h. F. 1 praef. p. 33, 13;

γραμματικός h. F. praef. p. 31, 7 *nec repperire possit quisquam peritus dialectica in arte aut grammaticus* [1], grammairien; h. F. 1 praef. p. 33, 13 *si... grammaticam artem excessero*, de grammaire;

διαλεκτικός h. F. 10, 1 p. 407, 8 *litteris grammatecis dialecticisque ac rethoricis est institutus;* comp. h. F. praef. p. 31, 7;

ῥήτωρ h. F. praef. p. 31, 14 *philosophantem rhetorem*, rhéteur;

ῥητορικός h. F. 2, 31 p. 93, 5 *rethoricis studiis,* de rhétorique [2];

μετρικός h. F. praef. p. 31, 7 *metrico uersu,* métrique [3];

τραγῳδία h. F. 6, 46 p. 286, 13 *tragidas decantaret,* tragédie;

χορός Mart. 1, 4 p. 500, 23 *audiuit psallentium chorum,* chœur [4];

φιλοσοφικός h. F. 6, 9 p. 254, 34 *iudices philosophicos*, philosophe;

σοφιστικός h. F. 6, 9 p. 254, 34 *senatores sophisticos*, sophiste;

ἰδιώτης Mart. 1 praef. p. 586, 3 *stultus et idiota,* ignorant; comp. patr. praef. p. 663, 2; conf. praef. p. 747, 25;

ἱστορία h. F. 1 praef. p. 33, 11 *chronicas uel historias,* histoire [5];

ἱστορικός h. F. 2, 9 p. 77, 1 *memorati historici;*

ἱστοριογράφος h. F. 2, 9 p. 76, 18 *Horosius historiograffus* [6];

χρονικά h. F. 1 praef. p. 33, 11, *chronicas uel historias,* chronique [7];

ἐπιστολή h. F. 2, 24 p. 87, 7 *beati Sidoni epistola*, lettre;

---

1. Le mot *aut* de A1 est très probablement authentique, voy. page 16, note 1; h. F. 10, 1 p. 407, 8 Grégoire sait fort bien distinguer les différents degrés des études.

2. Comp. h. F. 6, 39 p. 278, 28 *in litteris rhetoricis*. Et *rhetorica* substantif: Mart. 1, 15 p. 597, 24 *in rethorica.*

3. Comp. h. F. 6, 39 p. 278, 28 *in metricis artibus*. Et *metrica* substantif: 5, 44 p. 237, 23 *uersiculi illi nulla paenitus metricae conueniunt ratione.*

4. Comp. Mart. 2, 45 p. 625, 14, etc.

5. Comp. h. F. 2, 8 p. 71, 6; 7 *quid... Frigiredi narret hitoria... cum in duodecimo historiarum libro referat*, etc.; 2, 9 p. 72, 14 *cum multa... Sulpici Alexandri narret historia;* p. 74, 4 *haec in tertio historiae libro narrauit;* 2, 10 p. 79, 14 *sicut sequens historia narrat,* la suite du récit de Grégoire lui-même; 7, 1 p. 289, 8 *licet sit studium historiam prosequi;* 7, 1 p. 292, 16 *dum ad historiae ceptum reuerti cupio;* 10, 31 p. 449, 6 *decem libros historiarum scripsi* (c'est peut-être le vrai titre de l'Histoire des Francs, voy. G. Waitz, *Gregorii op. ed.* Arndt *et* Krusch p. VII; Fustel de Coulanges, la Monarchie franque, p. 4); mart. 63 p. 531, 4 *pro eo quod historia passionis eius non haberetur in promtu.* Notre adjectif historié s'expliquera par les deux passages suivants: h. F. 2, 17 p. 82, 29 *quam* (*basilicam*) *cum fucis colorum adornare uelit, tenebat librum in sinum suum legens historias actionis antiquae (antique* A1. D4; *antiquas* D5, que M. Arndt adopte, je ne sais pourquoi); conf. 34 p. 769, 3 *multa ex marmore Phario sepulchra sculpta sunt... non ambigitur eos esse christianos, quia ipsae historiae sepulchrorum de uirtutibus domini et apostolorum eius expositae sunt.*

6. Comp. h. F. 1, 36 p. 51, 8 *historiographus... Eusebius.*

7. Comp. h. F. 1, 7 p. 37, 17 *Seuerus narrat in chronica*; 1, 36 p. 51, 9 *in chronicis scribit Eusebius.*

πρόλογος conf. 44 p. 775, 6 *in prologo libri huius,* préface.

C'est ici le lieu de mentionner encore les expressions qui n'ont guère pu sortir des livres ou du public très restreint des gens qui lisaient les livres, les mots savants. L'histoire et la poésie ont fourni :

δυναστεία h. F. 1, 17 p. 42, 22 *potestas quam sua lingua dinastiam uocabant* [1], dynastie;

ἀλλόφυλος h. F. 2 praef. p. 58, 22 *Golian alophilum,* étranger (?) [2];

πέλαγος mart. 35 p. 510, 16 *sonus accedentis pelagi,* mer [3].

A l'astronomie ou à la météorologie appartiennent quelques noms communs comme

κομήτης h. F. 5, 41 p. 233, 18 *comitis stilla apparuit,* comète; comp. stell. 34 p. 869, 11;

ἔκλειψις h. F. 10, 23 p. 435, 9 *sol eclypsim pertulit,* éclipse;

ἶρις h. F. 6, 44 p. 283, 18 *in illo caelestis iris ambitu,* arc-en-ciel;

νότος mart. 83 p. 545, 3 *flante notho,* le vent du sud;

εὖρος h. F. 8, 17 p. 336, 29 *ab euro et zephero,* le sud-est;

ζέφυρος h. F. 8, 17 p. 336, 29 l'ouest;

et beaucoup de noms d'étoiles et de constellations :

ἄλφα stell. 24 p. 866, 3 *has stellas alfam uocant,* alpha;

πλειάδες stell. 28 p. 867, 10 *has stellas uocant nonnulli Pliadas,* Pléiade;

σῖγμα stell. 21 p. 865, 1 *haec stellae symma, id est stefadium, uocantur a quibusdam,* lit de table en demi-lune [4];

στιβάδιον stell. 21 p. 865, 1 [5];

---

1. On voit que Grégoire prend *dynastia* pour un mot égyptien. S'il a su le grec, il n'en a donc pas su beaucoup.

2. Grégoire aurait pu prendre ce mot dans Prudence, *ham.* 500 ou *dittoch.* 71. Mais on a vu, page 71, qu'il n'a probablement pas lu ces ouvrages. D'ailleurs, il est plus simple de penser que le mot vient de la bible. La Vulgate ne le présente que Ps. 55, 1, où il désigne les Philistins de Geth, patrie de Goliath; cela suffirait déjà à la rigueur. Mais il est très probable qu'une ancienne version avait conservé le mot *allophylus* dans l'histoire même de Goliath, *Reg.* 1, 17, 10, où les Septante portent ὁ ἀλλόφυλος pour désigner Goliath, au lieu de *Philistaeus* de la Vulgate. C'est ordinairement par ἀλλόφυλος que les Septante rendent le nom hébreu des Philistins; voy. Winer, Bibl. Realwœrterbuch, t. II p. 251. Si ce terme était conservé dans l'ancienne version latine, les lecteurs tels que Grégoire le prenaient sans doute pour un nom de peuple.

3. Mart. 69 p. 535, 1 *sub pelago,* sous l'eau (de la Saône). Mais mart. 82 p. 544, 5 *pelagus altum arripiunt,* et 15 *in pelagus profundum,* la mer.

4. Haase p. 42 établit avec vraisemblance le sens des deux mots. Il ajoute, d'après Galle, qu'il s'agit de la constellation que les Grecs appelaient στέφανος. Il ne faut pourtant pas corriger *stefanum,* ni même attribuer à une fausse étymologie l'orthographe *stefadium* au lieu de *stibadium; id est* prouve que *stefadium* ne représente pas autre chose aux yeux de Grégoire que le meuble en question. On voit aussi que c'était le terme ordinaire pour désigner ce meuble, puisque σῖγμα est expliqué par στιβάδιον.

5. Voy. encore *botryo* page 211, note 1.

ω stell. 22 p. 865, 6 *haec stellae* ω *uocitamus*, oméga [1].

Il ne faut pas oublier ici les sciences occultes, auxquelles on peut attribuer :

ἔκστασις h. F. 2, 23 p. 85, 36 *loqui aliquid in extasi*, extase;

νεκρομαντεία h. F. 9, 6 p. 361, 14 *errore nigromantiae*, nécromancie [2];

*νεκρομαντικός h. F. 9, 6 p. 361, 5 *nigromantici ingenii*, nécromantique;

μάγος h. F. 1, 19 p. 43, 13 *cuius sidus magi ab oriente cernentes*, mage; 1, 25 p. 46, 2 *Simonem magum*, magicien [3];

μαγικός h. F. 2, 1 p. 60, 2 *magicis artibus*, magique;

φαντασία h. F. 4, 29 p. 165, 3 *diuersas ei fantasias ostendunt*, apparition [4];

φάντασμα h. F. 10, 25 p. 438, 9 *omnia fantasmata eius ac praestigias*, fantasmagorie [5];

πυθών h. F. 5, 14 p. 203, 19 *habentem spiritum phitonis*, python [6];

*πυθώνισσα h. F. 5, 14 p. 205, 10 *non credens phitonissae*, pythonisse; comp. 7 cap. 44 p. 289, 2.

Enfin la médecine est représentée par un assez grand nombre de termes techniques [7] :

ἀρχίατρος h. F. 5, 14 p. 203, 7 *Marileifo architetro;* 10, 15 p. 426, 23 *Reoualis architer*, médecin en chef; comp. Mart. 2, 1 p. 609, 12;

δυσεντερία h. F. 6, 34 p. 274, 16 *a desinteria correptus*, dysenterie;

δυσεντερικός h. F. 6, 35 p. 275, 3 *desentiricus*, dysentérique [8];

κοιλιακός mart. 53 p. 525, 16 *coeliaci morbi dolore*, d'estomac;

ὕδρωψ Mart. 2, 27 p. 619, 17 *ab hydrope conflatus*, hydropisie;

ὑδρωπικός mart. 53 p. 525, 18 *ut ydropicus putaretur*, hydropique;

λέπρα Mart. 4 praef. p. 649, 19 *luridae leprae ulcera*, lèpre [9];

---

1. Le solécisme est bien fort; partout ailleurs, 21 p. 865, 1; 24 p. 866, 3, etc., le verbe est au passif, ou le substantif à l'accusatif. Il serait facile de corriger *uocitantur*. Sur ω comp. aussi h. F. 5, 44 p. 237, 23.

2. L'orthographe décèle une étymologie populaire (*niger*).

3. Comp h. F. 1 cap. 19 p. 32, 15; Andr. 18 p. 836, 1; 2; 12; 20; puis h. F. 5, 49 p. 240, 29 *ut magi Simonis superbiae aequaretur* (*magis* éd. Arndt, d'après A1. D5? *magi* D4; comp. page 156, note 2; *superbia* les mss.; mais comp. h. F. 2, 31 p. 93, 6 *ut, Siluestri uirtutebus equaretur*); mart. 27 p. 503, 24 *Simonis magi;* 26 *Simonem magum*.

4. Comp. h. F. 4, 36 p. 171, 32; patr. 5, 3 p. 679, 14.

5. Comp. h. F. 2, 10 p. 78, 16 *fantasma mendum* (citation biblique).

6. Comp. h. F. 7, 44 p. 321, 22; 322, 1.

7. Par ses nombreux récits de miracles, et aussi par les détails biographiques qu'il donne sur tant de personnages, Grégoire est souvent amené à parler de maladies et de remèdes de toute sorte, si bien que M. Marignan a pu tirer presque exclusivement de ses écrits, et sans les épuiser, la matière de son opuscule La Médecine dans l'Eglise au VIe siècle, Paris 1887.

8. Ces deux derniers mots sont très fréquents, voy. page 141.

9. Comp. patr. 1, 4 p. 666, 20; et au figuré h. F. 2, 31 p. 93, 1; Mart. 2, 60 p. 630, 14.

τύπος h. F. 4, 36 p. 171, 10 *a tipo quartano correptus*, caractère d'une maladie, fièvre [1];

παράλυσις patr. 19, 3 p. 739, 12 *paralysi aegritudine*, paralysie [2];

παραλυτικός Iul. 9 p. 568, 17 *paralyticorum;* 14 p. 570, 24 *paralytica;*

ἰσχιαδικός mart. 99 p. 554, 17 *sciaticis medetur,* sciatique;

ποδαγρικός h. F. 5, 42 p. 233, 21 *aegrotabat ab humore podagrico,* goutteux;

χειραγρικός Mart. 2 cap. 3 p. 607, 4 *de Maurusa ciracrica,* goutteux; comp. Mart. 2, 3 p. 610, 17;

μελαγχολία Mart. 2, 58 p. 628, 32 *per melancoliam, id est decocti sanguinis fecem,* mélancolie; patr. 4, 5 p. 677, 10;

ἐπιληψία mart. 86 p. 546, 21 *ephilentiae infirmitatem,* épilepsie;

ἐπιληπτικός Mart. 2, 18 p. 615, 6 *quod genus morbi ephilenticum peritorum medicorum uocitauit auctoritas,* épileptique [3];

ἔκλειψις Mart. 3, 10 p. 635, 11 *ut eclypsim generaret,* syncope;

καταράκτης h. F. 5, 6 p. 198, 20 *decedentibus cataractis,* cataracte [4];

ἀντίδοτον Mart. 2, 1 p. 609, 11 *antidotum,* antidote; comp. 3, 60 p. 647, 28;

θηριακή Mart. 2, 1 p. 609, 14 *magnam tibi tyriacam ostendam,* thériaque; comp. 3, 60 p. 647, 28;

δακρύδιον Mart. 3, 60 p. 647, 3 o*quod mundat uentrem ut acridium,* scammonée [5];

---

1. Ce sont les différentes sortes de fièvre, tierce, quarte, froide, etc. que l'on distingue à l'aide de ce mot; comp. h. F. 9, 21 p, 379, 28; conf. 15 p. 756, 17; 20; 24 p. 764, 1; etc. Comp. Fortunat, *uit. Germ* 20 (59) p. 15, 38 *typum dupliciter incurrens febris et frigoris;* 21 (61) p. 16, 2; 48 (135) p. 22, 4; etc.

2. Il semble que Grégoire prenne ce mot pour un génitif, ou plutôt encore pour un adjectif, car il dit *paralysi umore* Iul. 9, p. 568, 19; Mart, 1, 2 p. 587, 17; 2, 14 p. 613, 24; 4, 30 p. 657, 9, exactement comme il écrit ailleurs *umore podagrico* ou *chiragrico* : h. F. 5, 42 p. 233, 21; 10, 15 p. 424, 4; Mart. 2, 3 p. 610, 17; conf. 39 p. 772, 7.

3. La forme de ces deux derniers mots s'explique de la manière suivante. Les Grecs de la décadence (les Alexandrins, selon M. Cobet) aimaient à faire reparaître la nasale de λαμβάνω dans les autres thèmes du verbe : λήμψεται, ἐλήμφθη, etc., et dans les dérivés ἀνάλημψις, πρόσλημψις, etc. (voy. *Nou. Testam. gr. ed.* Kuenen *et* Cobet, p. LXX; d'après E. Nestle, *V. T. codd. Vatic. et Sinait.* etc., p. III, le μ ne manque que deux ou trois fois dans les deux mss. nommés). On peut donc supposer qu'ils disaient aussi ἐπιλημπτικός; c'est ce qu'exprime le latin *epilenticus* (*epylemticus* A1 h. F. 5, 5 p. 197, 12). De l'adjectif *epilenticus* on a dérivé le nom de la maladie, *epilentia.*

4. Ce sens n'est signalé ni par Georges, ni par O. Weise, ni dans les dictionnaires grecs. Du Cange le connaît, mais d'après des sources plus récentes que Grégoire. Il se retrouve Mart. 2, 19 p. 615, 37; p. 616, 4; 2, 41 p. 624, 13, toujours avec le participe *decidentibus;* patr. 19, 3 p. 739, 22 *reseratis cataractis.* L'auteur se représente évidemment une sorte de voile, ou des écailles, comme celles dont il est parlé dans les Actes, à l'occasion de la conversion de saint Paul.

5. Voy. O. Weise, D. gr. W. im Lat. p. 71 et 328.

ὑσσωπός Mart. 3, 60 p. 647, 31 *mundat pulmonem ut hisopum*, hysope;

πύρεθρον Mart. 3, 60 p. 647, 31 *caput purgat ut pyretrum*, pyrètre;

κολλύριον h. F. 6, 40 p. 280, 11 *adhibe culliria oculis lippis*, collyre [1];

κατάπλασμα h. F. 6, 15 p. 259, 12 *cantaredarum cataplasmam*, cataplasme;

κανθαρίς h. F. 6, 15 p. 259, 12, cantharide;

πτισάνα h. F. 4, 34 p. 169, 36 *plenum calicem thisinae*, tisane;

καυτήριον h. F. 4, 51 p. 187, 2 *cum cauteriis ardentibus*, cautère.

Enfin quelques mots qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes :

δράκων patr. 11, 1 p. 710, 3 *duo dracones*, serpent;

ὕδρος patr. 11, 1 p. 710, 12 *conuersus ad hydrum*, hydre;

ἐλέφας h. F. 5, 30 p. 224, 11 *uiginti elifanti capti*, éléphant;

κορυδαλός h. F. 4, 31 p. 167, 22 *aues coredallus quam alaudam uocamus*, alouette [2];

γίγας h. F. 1, 6 p. 36, 25 *a Nebron gygante*, géant; 7 cap. 41 p. 288, 34;

εὐνοῦχος h. F. 10, 15 p. 426, 21 *uiros eunuchus facit*, eunuque;

μοῖχος h. F. 6, 13 p. 257, 22 *moechus uxoris Ambrosii*, amant;

ἥρως patr. 20, 4 p. 744, 1 *sacer herus*, héros;

σφαιριστής conf. praef. p. 748, 6 *asinus segnis inter spheristarum ordinem*, joueur de paume;

ἐπιτάφιον conf. 103 p. 813, 21 *nuper... hoc epytaphium legitur*, épitaphe;

ἑβδομάς Mart. 3, 56 p. 646, 4 *una ebdomada*, semaine, comp. l. 6 [3].

Comme il est à peu près certain que Grégoire ne savait pas de grec du tout, il est évident qu'il n'a pas emprunté ces mots lui-même, et qu'ils devaient être d'un usage courant, sauf un petit nombre peut-être, qu'il avait trouvés, déjà transcrits en latin, dans des livres latins [4]. Pour plusieurs il est permis de croire qu'il ne savait même pas qu'ils fussent grecs [5]. Il n'en est pas tout à fait de même des mots grecs introduits

---

1. Comp. Apocalypse 3, 18.

2. Voy. K. Sittl, Archiv f. lat. lex. II p. 478.

3. Ailleurs, h. F. 10, 31 p. 445, 3; 4; 6; 8 *septimana;* M. Arndt imprime cette page en italique, comme les pièces insérées dans le texte; les mots p. 444, 30 *quod hodieque apud nos tenetur scriptum*, et les titres *de ieiuniis*, *de uigiliis* font penser en effet que Grégoire a copié ces indications sur quelque livre liturgique. Il n'en est pas moins probable que lui aussi se servait indifféremment des deux termes. Comp. *Siluiae peregrinatio* p. 84, 26 *octo septimanae*; p. 87, 21 *sic singulae septimanae celebrantur quadragesimarum... hii quos dicunt hic domadarios* (lisez *q. d. hebdomadarios*)... *hii quos appellant ebdomadarios, id est qui faciunt septimanas;* Fortunat, *uit. Radeg.* 24 (58 et 59) p. 45, 2 et 8 *septimanam* et *ebdomada*.

4. Voy. page 192, note.

5. Voy. page 217, note 1.

dans la langue par le christianisme [1]. Dans ce nombre les mots savants, les mots pris par Grégoire dans les livres, ou qu'il avait appris au cours de ses études, sont en proportion plus forte; et pour la plupart il ne pouvait guère ignorer qu'ils étaient grecs. Les mots suivants passaient sans doute pour savants et n'étaient guère connus des laïques :

ἄβυσσος h. F. 8, 31 p. 346, 6 *tu demergeris in abyssum,* abîme;

καταχλυσμός stell. 2 p. 858, 4 *per inluuiem cataclysmi,* déluge;

ἀγών mart. 63 p. 531, 5 *quorum agones relegunt,* martyre [2];

ἀθλητής conf. 70 p. 788, 23 *inclitus adleta Mitrias,* martyr ou confesseur;

χάρισμα conf. 108 p. 818, 11 *gratiarum spiritalium charismata,* don; comp. patr. 19 p. 736, 2;

πρωτόπλαστος patr. 11, 1 p. 710, 13 *protoplastum de paradisi habitacula proiecisti,* protoplaste;

ὁλόκαυστον h. F. 1, 28 p. 47, 6 *uelut holochaustum purissimum,* holocauste;

ὁλοκαύστωμα patr. 14, 1 p. 718, 18 *laudationum holocaustomata,* holocauste;

ἀπόκρυφος Andr. praef. p. 827, 16 *qui (liber) apocrifus dicebatur,* apocryphe;

ἔρημος h. F. 1, 11 p. 40, 22 *herimum utuntur,* désert;

ἐρημίτης h. F. 6, 6 p. 249, 27 *herbarum quas heremitae utuntur,* ermite;

ἀναχωρητής Mart. 1, 1 p. 586, 23 *heremitarum anachoritarumue* anachorète;

παρασκευή h. F. 4, 31 p. 168, 13 *parasciuen passionis dominicae,* veille du sabbat [3].

D'autres mots grecs, quoique d'apparence non moins savante, devaient être plus répandus par l'usage qu'en faisaient les prédicateurs, ou parce qu'ils désignaient des personnes, des objets ou des actes connus de tous, et n'avaient pourtant pas d'équivalents latins :

ψαλμός stell. 36 p. 870, 16 *quinque psalmis..... concinere..... potest,* psaume;

ψαλμογράφος patr. 5 p. 677, 15 *iuxta illud psalmographi dictum,* psalmographe;

ψαλτήριον h. F. 1, 10 p. 40, 3 *testimonium psaltirii,* psautier;

---

1. Voir sur ces mots l'étude fort intéressante de G. Koffmane, Geschichte des Kirchenlateins, Breslau 1879, p. 12 à 32.

2. Comp. mart. 34 p. 509, 34; 39 p. 513, 10; 53 p. 525, 14; etc. En latin, *certamen,* comme le dit une glose du ms. de Montpellier, 160 f. 43 *agon : certamen.* Grégoire se sert souvent du terme latin : h. F. 1, 47 p. 55, 2 *inpleto certamine;* mart. 37 p. 512, 4 *scripta certaminis;* 46 p. 519, 22 *lectio certaminis;* comp. 6 et 13 *passionis historia;* etc.

3. Appelée *cena pura* en latin, voy. Rœnsch, Itala, p. 306; Grégoire n'emploie pas cette expression.

διάψαλμα psalt. p. 875, 1 *diapsalmae docent... ut... exerceatur*, pause;

πατριάρχης h. F. 1, 9 p. 38, 10 *duodecim patriarcas*; 5, 20 p. 217, 22 *cum patriarcha Nicetio*, patriarche;

προφήτης h. F. 1, 9 p. 38, 8 *sicut ait per prophetam*, prophète [1];

ἀπόστολος h. F. 1, 22 p. 44, 15 *Iacobus apostolus*, apôtre [2];

ἀποστολικός h. F. 2, 5 p. 67, 4 *apostolicae uirtutis*, apostolique;

χριστός h. F. 1, 19 p. 43, 11 *Iesus Christus natus est*, Christ;

ἀντίχριστος h. F. 1 praef. p. 34, 10 *antechristum esse uenturo*, antéchrist;

ἄγγελος h. F. 5, 14 p. 204, 10 *uidi angelum per aere uolantem*, ange;

διάβολος h. F. 1, 5 p. 36, 15 *inbuente diabolo*, diable;

διαβολικός Mart. 3, 14 p. 635, 33 *incursione diabolica*, du diable;

δαίμων h. F. 2, 3 p. 66, 5 *arreptus a daemone*, démon;

δαιμόνιον h. F. 6, 6 p. 251, 23 *eiecit daemonium*, démon;

δαιμονιακός patr. 17, 2 p. 729, 32 *daemoniacum foris extrahi*, démoniaque;

ἐνέργεια h. F. 4, 11 p. 148, 10 *quasi per inergiam*, possession;

ἐνεργούμενος h. F. 4, 32 p. 168, 19 *inerguminos curare*, possédé [3];

εὐαγγέλιον h. F. 1, 24 p. 45, 13 *in euangelio legitur*, évangile;

εὐαγγελίζω And. 26 p. 842, 5 *misit me euangelizare*, annoncer l'évangile;

εὐαγγελιστής h. F. 1, 26 p. 46, 7 *Marcus euangelista*, évangéliste;

εὐαγγελικός mart. 96 p. 553, 20 *euangelicae pauperculae*, de l'évangile;

παραβολή h. F. 10, 13 p. 421, 23 *quod dominus per parabulam dicebat*, parabole;

ἐκκλησία h. F. praef. p. 31, 4 *ecclesiae inpugnarentur ab hereticis*, église;

χριστιανός h. F. 1, 29 p. 47, 15 *multitudo christianorum*, chrétien;

καθολικός h. F. 1 praef. p. 33, 10 *me non dubitet esse catholicum*, catholique;

κλῆρος Mart. 3, 50 p. 644, 12 *cum reliquo clero*, clergé;

κληρικός h. F. 4, 7 p. 146, 6 *traditis ei clericis*, membre du clergé;

λαϊκός h. F. 5, 48 p. 239, 40 *cum senioribus uel laicis uel clericis*, laïque;

πρεσβύτερος h. F. 2, 41 p. 104, 14 *presbiterum ordinari iubet*, prêtre;

πρεσβυτέριον h. F. 4, 6 p. 145, 27 *presbiterii honorem uiginti annis potior*, prêtrise;

---

1. *Prophetiae* h. F. 4, 16 p. 154, 14 n'est pas tout à fait sûr. A1 donne *prophetae*, ce qui s'accorderait bien avec *apostoli* qui suit; D4 *prophetarum*, ce qui paraît être interpolé sur *prophetae* plutôt que sur *prophetiae*.

2. *Apostolus* se dit aussi des écrits des apôtres: h. F. 6, 5 p. 248, 2 *non de euangeliis et apostolo... testimonia praebens*. Voy. page 60, note 3.

3. Comp. 24; mart. 14 p. 498, 10; 76 p. 539, 9; 77 p. 539, 25; 89 p. 547, 32; 548, 3; 101 p. 555, 15; 103 p. 559, 6; etc.

ἀρχιπρεσβύτερος mart. 77 p. 540, 2 *archipresbiter paruchiae Nemausensis*, archiprêtre; Iul. 22 p. 574, 4;

διάκονος h. F. 2, 1 p. 59, 10 *Bricium adhuc diaconum*, diacre;

ἀρχιδιάκονος h. F. 1, 30 p. 48, 1 *Laurentius archidiaconus*, archidiacre;

ἀββᾶς h. F. 1, 48 p. 55, 22 *abba extetit*, abbé;

*ἀββάτισσα h. F. 4, 26 p. 163, 5 *industria abbatissae*, abbesse;

ἐπίσκοπος h. F. 1, 27 p. 46, 19 *tertius Romanae eclesiae episcopus*, évêque;

πάπας h. F. 2, 1 p. 60, 12 *Romanae urbis papam* [1];

μητρόπολις h. F. 8, 2 p. 327, 9 *metropoli suo*; 10 *metropolis mei*, métropolitain [2];

παροικία h. F. 6, 38 p. 278, 18 *ut parrochias reciperet*, paroisse; comp. l. 29 [3];

διοίκησις h. F. 1, 44 p. 53, 13 *diocesis suae monasterium*, diocèse;

σύνοδος h. F. 10, 20 p. 433, 29 *in hoc sinodo*, synode;

κατηχούμενος h. F. 10, 15 p. 424, 28 *catecuminus*, catéchumène;

ἐξορκισμός h. F. 7, 44 p. 322, 1 *cum exorcismum diceret*, exorcisme;

βαπτίζω h. F. 2, 29 p. 91, 4 *baptizatus puer*, baptiser;

βάπτισμα h. F. 1, 10 p. 40, 16 *nostri baptismatis*, baptême;

βαπτισμός h. F. 1, 20 p. 43, 17 *baptismi gratiam*, baptême;

χρῖσμα h. F. 9, 15 p. 371, 8 *cum crismatis unctione*, chrême;

εὐχαριστία h. F. 10, 8 p. 414, 24 *eucharistiae particulam*, eucharistie;

εὐλογία h. F. 4, 35 p. 170, 16 *eulogias accipere*, pain et vin bénits [4];

---

1. Ce titre n'est nullement réservé à l'évêque de Rome, comme le prouve justement ce complément *Romanae urbis*. Comp. h. F. 4, 26 p. 161, 19 *numquid tu Romanam adisti urbem, ut papae illius nobis salutem deferas?* 2, 1 p. 60, 19 s'il dit *papae* tout court, c'est qu'il vient de nommer Rome; l. 21, il distingue l'évêque de cette ville des autres en l'appelant *papae illius*. L'évêque de Constantinople est nommé *papa* h. F. 5, 30 p. 223, 16, et de même celui de Reims 2, 27 p. 88, 19. Grégoire de Tours lui-même est appelé de ce nom d'honneur par Fortunat, *carm. praef.* 1 et 4 p. 1, 2 et 21.

2. *Metropolis* au lieu de *metropolita*. Du Cange ne connaît cette étrange substitution que par un passage de Grégoire. L'accent ne permet pas de voir dans *metropolis* une mutilation de *metropolites*. Le mot n'est pas rare; voy. h. F. 4, 26 p. 161, 11; 6, 38 p. 278, 17; 7, 31 p. 312, 12; etc.

3. Comp. encore h. F. 9, 40 p. 397, 19; mart. 77 p. 540, 2; conf. 104 p. 815, 16. Sur l'orthographe du mot voir page 105; 159, note 2; 163. Elle s'est conservée telle que nous la trouvons chez Grégoire; voy. Littré, Dictionnaire, paroisse; G. Grœber, Archiv f. lat. lex. IV p. 430.

4. Comp. h. F. 5, 14 p. 202, 4; 9; 7, 1 p. 290, 1; 8, 2 p. 327, 1; 8, 20 p. 338, 16; conf. 30 p. 766, 22; 30; 767, 5; Fortunat, *uit. Germ.* 41 (115) p. 20, 18 *primo gustu eulogiarum morbus cum pane consumptus est; form. Andec.* 3 p. 6, 3 Zeumer; etc. Sur la valeur exacte du mot, voir *Suiceri Thesaurus ecclesiast.*, t. I col. 1249 suiv. et II col. 682. Il est pris en son sens plus général dans *Siluiae peregrinatio* p. 39, 4 *dederunt nobis presbiteri loci ipsius eulogias, id est de pomis quae in ipso monte nascuntur*; comp. l. 13, etc.

μυστήριον h. F. 2, 3 p. 63, 16 *trinitatis mistirium*, mystère;
μυστικός conf. 20 p. 760, 14 *hunc ignem mistico esse puto*, mystique;
τύπος h. F. 1, 1 p. 35, 11 *quod hic primus homo Adam tipum redemptoris praetulisset*, type [1];
ὁμιλία h. F. 2, 34 p. 97, 19 *in quadam omilia*, homélie;
ὕμνος h. F. 2, 7 p. 70, 5 *matutinis hymnis*, hymne;
ἀντίφωνος h. F. 2, 37 p. 100, 6 *hanc antefanam*, antienne;
κύριε ἐλέησον h. F. 10, 1 p. 409, 6 *clamantes kyrie eleison*, kyrié;
ψάλλω h. F. 1, 31 p. 49, 3 *ritum psallendi*, chanter les litanies;
θυμίαμα h. F. 9, 40 p. 397, 8 *cum thymiamatis apparatu*, encens;
ἐπιφάνεια h. F. 5, 4 p. 195, 20 *aduenit dies sanctus epifaniae*, épiphanie;
πάσχα h. F. 5, 17 p. 207, 22 *eo anno dubietas paschae fuit*, pâques;
πεντηκοστή h. F. 8, 4 p. 328, 25 *in die sanctum pentecosten*, pentecôte;
βασιλική h. F. 5, 2 p. 192, 12 *ad basilicam sancti Martini*, basilique;
γαζοφυλάκιον mart. 96 p. 553, 21 *duo minuta in gazophilatium iactauit*, tronc;
βαπτιστήριον h. F. 5, 11 p. 200, 24 *ad baptistirio egressus est*, baptistère;
κοιμητήριον h. F. 10, 31 p. 443, 13 *in ipsius uici cimiterio*, cimetière; comp. conf. 72 p. 790, 17;
μοναστήριον h. F. 3, 5 p. 111, 21 *monastirium Acaunensim*, monastère;
μοναχός h. F. 1, 38 p. 51, 15 *Antonius monachus*, moine;
κοινόβιον h. F. 4, 26 p. 163, 4 *a cenobio egredi*, couvent;
κανών h. F. 4, 26 p. 162, 1 *praetermissa canonum sanctione*, canon;
κανονικός h. F. 5, 2 p. 192, 10 *contra legem canonicam*, canonique;
δόγμα Andr. praef. p. 827, 13 *quaedam euangelica dogmata docent*, dogme [2];
αἵρεσις h. F. 1, 28 p. 47, 2 *concitat hereses*, hérésie;
αἱρετικός h. F. 1 praef. p. 33, 9 *bella cum hereticis*, hérétique;
σχίσμα h. F. 1, 28, p. 47, 1 *nisi commoueret scismas*, schisme;
ἐλεημοσύνη h. F. 1, 44 p. 53, 2 *elemosinis atque operibus bonis*, aumône;

---

1. Il se dit des faits ou des personnes qui dans l'Ancien Testament préfigurent des faits ou des personnes du Nouveau; voy. h. F. 1, 4 p. 35, 28; p. 36, 5; 1, 9 p. 38, 14; 1, 10 p. 40, 16; 18; 1, 15 p. 41, 29; etc.

2. Comp. Iul. 47 p. 583, 17; patr. 19 p. 736, 10; conf. 56 p. 780, 13 *monasterium quod post magistri dogmata aedificauit*. M. Bordier traduit « d'après les enseignements du maître. » Je ne pense pas que *post* ait jamais ce sens. Il faut entendre : après avoir reçu les enseignements du maître, c'est-à-dire après avoir été son disciple *(ut ferunt)* et avoir puisé dans cet enseignement le désir d'avoir un couvent. C'est déjà assez curieux que le mot *dogma* ait pu être employé ainsi. Il paraît que Grégoire le faisait venir de *docere*.

σκάνδαλον h. F. 6, 10 p. 255, 12 *orto scandalo*, dispute [1];
σκανδαλίζω h. F. 9, 20 p. 379, 8 *si eum scandalizat*, fâcher [2];
ζιζανία Mart. 2, 57 p. 628, 24 *mali seminis zizaniam*, zizanie [3];
παράδεισος h. F. 1, 1 p. 35, 15 *inter amoena paradisi*, paradis;
μάρτυς h. F. 1 praef. p. 33, 8 *bella martyrum cum paganis*, martyr;
μαρτύριον h. F. 1, 26 p. 46, 8 *glorioso martyrio*, martyre;
εἴδωλον h. F. 1, 16 p. 42, 10 *post idola conruentes*, idole;
εἰδωλολατρεία h. F. 1, 5 p. 36, 15 *idolatriae adinuentor*, idolâtrie;
βλασφημία h. F. 4, 36 p. 171, 4 *declamabat multa blasphemia*, blasphème [4];
ζῆλος h. F. 3, 2 p. 110, 14 *ob nostri amoris zelo*, ardeur;
ἀρχισυνάγωγος mart. 2 p. 489, 6 *archisynagogi filiam*, chef de la synagogue;
λευίτης h. F. 2, 6 p. 68, 7 *beatum leuitam Stefanum*, lévite.

A ces mots grecs, dont une bonne partie vient de la bible, se joindront naturellement quelques expressions hébraïques qui remontent à la même source par les Septante [5]. C'est

amen h. F. 2, 1 p. 59, 16 *amen dico tibi quia obtinui*, en vérité; comp. patr. 4, 3 p. 676, 3;

manna mart. 29 p. 505, 8 *mannam eructat*, manne;

sicera h. F. 5, 10, p. 199, 22 *sicera non bibebat*, boisson fermentée [6];

corus h. F. 4, 34 p. 169, 18 *anonas quasi choros tres*, cor, mesure de capacité; comp. stell. 6 p. 859, 21;

cherubim et *seraphim* patr. 12, 3 p. 714, 18 *cherubin hac serafin*, les chérubins et les séraphins [7];

satanas conf. 55 p. 780, 8 *insidia satanae*, Satan.

V. — Mots barbares

Les quelques mots celtiques et germaniques que l'on rencontre dans

1. Les traducteurs qui rendent *scandalum* par scandale font un vrai contresens. Les dictionnaires aussi ignorent le sens indiqué ci-dessus, qui n'est pourtant pas particulier à Grégoire; voy. par exemple Ennodius, *uit. Epiphan.* p. 336, 17; 344, 11 Hartel. Chez Grégoire, voy. encore h. F. 2, 2 p. 60, 32; 2, 36 p. 99, 1; 6, 22 p. 263, 3; 6, 38 p. 278, 11; 7, 14 p. 299, 25; 7, 22 p. 304, 5; 8, 13 p. 333, 13; 8, 30 p. 343, 22; 9 cap. 43 p. 359, 1; 9, 15 p. 370, 21; 9, 20 p. 379, 10; 10, 4 p. 412, 25.

2. Comp. h. F. 3, 5 p. 112, 4. Au passif, se fâcher, h. F. 2, 22 p. 85, 8; 3, 27 p. 132, 16; 10, 28 p. 439, 30.

3. Comp. h. F. 8, 7 p. 330, 17 *zezania diabuli*; Andr. 20 p. 838, 2 *zizaniam scandali*.

4. Conf. 66 p. 787, 6 *blasphemans* 1*a. b.* 2. 3 indique peut-être *blasphemas*, comme on a vu page 216 *tragidas*.

5. Ou au N. T., comme Mart. 2, 33 p. 621, 28 *osanna*, d'après Matth. 21, 9.

6. Voy. Kaulen, Handb. z. Vulg. p. 92.

7. Pour la leçon, voy. au l. III.

les écrits de Grégoire ont déjà été mentionnés plus haut [1] à l'effet d'en tirer des indications sur l'existence des langues celtique et germanique au VIe siècle. Il suffit ici de les énumérer.

1° Mots celtiques.

alauda h. F. 4, 31 p. 167, 22 *aues coredalus quam alaudam uocamus*, alouette [2];

arepennis h. F. 1, 6 p. 37, 2 *unus stadius habet agripennes quinque*, arpent; comp. 5, 28 p. 222, 16 *aripennem;*

olca conf. 78 p. 795, 4, ouche;

Vassogalatae h. F. 1, 32 p. 49, 27, Palais des Gaules.

On peut ajouter à ces mots *leuga* : Iul. 18 p. 572, 24 *triginta leugas a basilica elongatus sum* [3].

2° Mots germaniques.

scramasaxus h. F. 4, 51 p. 186, 17 *cum cultris ualidis quos uulgo scramasaxos uocant;*

framea h. F. 3, 15 p. 124, 22 *ut se...framea defensarent* [4], framée;

bannus h. F. 5, 26 p. 221, 23 *bannos iussit exigi*, amende;

fretum Mart. 4, 26 p. 656, 11 *conpositionem fisco debitam quam illi fretum uocant;*

Brachio patr. 12, 2 p. 712, 16 *adolescens nomine Brachio, quod in eorum lingua interpretatur Vrsi catulus* [5].

---

1. Page 25 et 27.

2. Voy. page 25; comp. aussi Marcell. Empir. 29 *auis galerita quae gallice alauda dicitur*.

3. Mais non point des mots tels que *carruca* h. F. 6, 45 p. 285, 8; 7, 9 p. 296, 3, etc., qui étaient devenus latins depuis des siècles, et dont l'origine était sans doute oubliée.

4. Par une singulière coïncidence, A1 et Bb omettent le mot *framea*, mais son authenticité est mise hors de doute par sa présence dans Bc et D4. Il se peut que *framea* ait été supprimé parce qu'il est dit un peu avant *euaginatis gladiis;* tirer son épée pour se défendre avec une lance est en effet assez étrange. Naturellement, les traducteurs passent à pieds joints sur la difficulté. Guadet seul prend la peine de noter l'absence du mot dans « les vieux mss. » *Framea* paraît être pris ici dans le sens d'épée ou glaive, comp. *Digest.* 43, 16, 3, 2. Le mot se retrouve h. F. 7, 46 p. 322, 19 et Iul. 1 p. 564, 13, où le sens de glaive est évident : *eductam frameam deciso capite*. Comp. Eucherius, *Instruct.* 2, 3 *frameae : hastae longissimae ; quidam etiam ita gladios significari putant*.

5. Voy. page 28, note 3. *Matta*, natte, qu'on lit patr. 19, 2 p. 738, 25 *nullum mollimen nisi tantum illud quod intextis iunci uirgulis fieri solet, quas uulgo mattas*

3° Mot emprunté aux Huns.

gaganus h. F. 4, 29 p. 165, 10 *uocabatur Gaganus* [1]*; omnes enim regis gentes illius hoc appellantur nomine.*

---

uocant, a bien l'apparence d'un mot d'origine germanique; mais le Dictionnaire de Grimm, et Weigand, Deutsches Wœrterbuch, font au contraire venir du latin l'allemand matte. D'après Pauli, Zeitsch. f. vergl. Sprachw. XVIII (1869) p. 4, les Romains auraient reçu le mot et la chose des Carthaginois. On peut se demander encore si *anax*, dont la provenance est obscure, ne serait pas un terme emprunté à la langue de ces grands buveurs; Iul. 8 p. 568, 11 *urceum qui anax dicitur*. Enfin, un mot fort discutable se lit h. F. 9, 28 p. 383, 8 *pateris ligneis quas uulgo bacchinon uocant*. Telle est la leçon de A2 et A1 (comp. *baechinon* D3; *bechinon* D4), adoptée par les éditeurs et les étymologistes, tandis que B2 porte *baccenus*. On est d'accord pour voir dans ce mot la souche commune de bassin et de becken. Mais d'où vient-il? Peut-être du celtique, d'après Diez, Etym. Wœrterbuch, I, bacino; ou bien ce serait un terme du « latin vulgaire », voy. G. Grœber, Archiv f. lat. lex. I p. 247. Chez Grégoire, si l'on accepte la leçon citée, il semble qu'on doive tout au moins y reconnaître un mot germanisé, comme le fait Weigand, Deutsches Wœrterbuch, becken : altfrænkisch bei Gregor v. Tours 9, 28 der bacchino. L'ancien haut allemand pecchin ou pecchi (Diez; Grimm, Wœrterbuch, becken), est postérieur de plusieurs siècles, pendant lesquels le mot a pu se germaniser davantage. Si l'on pense que Grégoire croit citer un mot latin, alors il faut écrire avec B2 *baccenus* = *baccinos*, car c'est là la forme latine; voy. Du Cange.

1. Il faut écrire *Gaganus* et non *gaganus*. Pour Grégoire, c'est évidemment un nom propre, puisqu'il dit *omnes reges* (et non pas simplement *reges*).

CHAPITRE II

SIGNIFICATION DES MOTS

I. — Échange de mots composés et de mots simples

Un des changements les plus sensibles qui se produisent dans la signification des mots, c'est que certains mots composés, surtout les verbes, perdent leur valeur spéciale et n'expriment plus que l'idée contenue dans le verbe simple; parfois aussi le verbe simple prend la valeur spéciale d'un composé. C'est ainsi que nous disons remplir, réveiller, pour emplir, éveiller; dans le midi, on dit de même rentrer pour entrer. Le premier de ces phénomènes s'explique par une sorte d'usure des préfixes, que l'on commence par employer inutilement là où ils peuvent à la rigueur se justifier, et qu'on s'habitue ensuite à employer faussement là où ils n'ont que faire. On emplit plus souvent ce qui a été déjà plein; on éveille ceux qui ont veillé avant de dormir [1]. De même la plupart des inventions s'ajoutent à d'autres qu'elles viennent compléter. De là *adinuenire, adinuentio, adinuentor*. Puis, une fois habitué à ce composé, on dira aussi des premiers inventeurs, comme de Chus : *adinuentor staticuli,* h. F. 1 cap. 5 p. 32, 1. Souvent on s'adresse de différents côtés pour se procurer la quantité voulue d'un même article. On prendra l'habitude de dire *coemo*, et on se servira de ce composé en parlant d'un achat fait en une fois et en un seul lieu; conf. 5 p. 752, 21 *coemptum uinum;* on s'en servira même au figuré : h. F. 8, 20 p. 338, 30 *ad coemendam pacem.* Pour aller en un lieu, on en quitte un autre; cent fois, *abire* se dira pour *ire* [2]. Il arrive aussi que le verbe

1. « On dit remplir, non revider; réveiller, se réveiller, non se rendormir; rentrer, non ressortir; rétrécir, non rélargir; rapetisser, non ragrandir, etc. Au fond de tout cela il y a une psychologie très subtile, qui considère un des deux états contraires comme plus normal que l'autre ». L. Havet.

2. Voy. Thielmann, Zur sprache u. krit. des Apolloniusromans p. 34; Hagen, Sprachl. erœrt. p. 83; etc. De même, en grec, ἀπέρχεσθαι pour ἔρχεσθαι, Usener, Legenden der Pelagia, p. 49 (13, 24).

simple ayant perdu de sa valeur, on ajoute un préfixe pour réparer le dommage. Ceci s'observe particulièrement dans les verbes qui expriment un mouvement. Quand on cessa de sentir la différence entre l'action accomplie sur place et celle qui implique une translation, et de marquer cette différence par le cas du substantif après *in*, *sub*, etc., des verbes tels que *mittere* ne représentèrent plus aussi clairement l'idée de changement de lieu ; *mitto* ne fut plus guère que synonyme de *pono* ; dans son ancienne acception d'envoyer il fut remplacé par *transmitto*. Enfin, par le fait même que bien des verbes se trouvaient allongés d'un préfixe qui ne paraissait rien ajouter à l'idée, on s'habitua à traiter de même d'autres verbes. Le choix du préfixe se dirigeait d'après certaines affinités de signification plus ou moins vagues entre les verbes qu'on en pourvoyait. Ainsi d'assez bonne heure déjà, et probablement dans le langage familier plus que dans le style élevé, on employa souvent le composé à la place du simple. Les prépositions les plus recherchées pour cet usage étaient *con*, *per*, *ad*, et surtout *de* [1]. Chez Grégoire il faut y ajouter *trans* et *ex*; mais celle qui prédomine de beaucoup est *de*. C'est ainsi que Grégoire dira h. F. 2, 10 p. 77, 21 *eius sacrifitium delibare* pour *libare*; 4, 15 p. 152, 16 *depraecans regem ut... iuberet*; Iul. 21 p. 573, 25 *quid fidelis deprecatio consequatur*, et cent fois de même, pour *precari*, *precatio* [2]. Il formera au besoin des mots nouveaux tels que *demancatus*, *deliberare*; h. F. 7, 15 p. 300, 8 *caesos ac demancatos reliquid*; Mart. 1, 22 p. 600, 6 *deliberata ab omni inpedimento*.

Dans bien des verbes la valeur du préfixe commençait à baisser dès l'époque classique, mais cette dépréciation est allée dès lors en augmentant. D'un autre côté, chez Grégoire elle n'est pas arrivée à son terme ; on ne peut pas prouver précisément que le préfixe dans tel verbe soit sans aucune force quelconque. *Depopulari*, *deuastare* déjà chez Tite-Live ne disent guère plus que *populari*, *uastare*. Dans *denarrat* h. F. 1, 30 p. 48, 5 une interprétation quelque peu subtile pourrait découvrir l'idée d'un récit exact, détaillé. Néanmoins on ne saurait méconnaître une différence notable entre le Ier siècle et le VIe. Les mêmes verbes reviennent bien plus souvent avec la préposition, et un plus grand nombre de verbes la prennent. Voici quelques-uns de ces mots :

h. F. 4, 13 p. 150, 11 *deambulantes per ecclesiam* [3];

---

1. Voy. E. Wœlfflin, Philologus XXXIV p. 159 suiv.; Ott, N. Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 844 suiv. Ce que M. Wœlfflin dit de *sub* me paraît moins juste. *Sub* signifiant un peu, légèrement, pouvait s'ajouter à volonté à bien des mots sans perdre sa valeur; les exemples qu'on en cite sont sans doute en grande partie des composés occasionnels, et non des mots tout faits et d'un usage courant.

2. Andr. 19 p. 837, 7 *cui cum satisfactum fuisset depraecatione*. Ici, trompés par l'orthographe de la désinence (*e* pour *i*), les mss. et les précédents éditeurs écrivent *de precatione*.

3. Comp. Andr. 2 p. 828, 25; 23 p. 840, 14; 26 p. 841, 33; etc. *Deambulare*,

h. F. 2, 42 p. 105, 6 *aereum deauratum* [1];
h. F. 7, 35 p. 315, 21 *debachantes;*
h. F. 6, 13 p. 257, 25 *se in sanguinem uolutari decernens;*
h. F. 7, 46 p. 322, 19 *in frustis decisus;*
h. F. 9, 21 p. 379, 28 *in strato decubabat* [2];
patr. 6 p. 680, 6 *his pro nihilo deductis;*
mart. 43 p. 517, 13 *tributa publica deferens;* comp. 15 *ferebat* [3];
h. F. 2, 32 p. 94, 21 *quod tibi demandauerit;*
h. F. 2, 37 p. 101, 2 *illoque demorante;*
h. F. 4, 46 p. 181, 14; 4, 49 p. 185, 4 *uerbis lenibus demulsit;*
h. F. 2, 3 p. 65, 10 *assertiones suas denutari* [4];
conf. 1 p. 749, 7 *in ambiguo dependebat;*
h. F. 2, 31 p. 92, 15 *uelis depictis;*
patr. 12, 1 p. 712, 8 *deplanans campum;*
h. F. 4, 42 p. 177, 7 *regionem depopulati estis;*
h. F. 4, 46 p. 181, 17 *gloriae uestrae praeceptionem deposco;*
h. F. 2, 27 p. 88, 13 *ecclesiae depraedatae sunt;*
h. F. 2, 3 p. 63, 25 *signa depromunt;*
h. F. 5, 48 p. 239, 13 *seruitium dereliquit;*
h. F. 3, 29 p. 134, 2 *funeribus deseruire;*
Mart. 1, 11 p. 595, 27 *detrusi in carcere;*
h. F. 2, 4 p. 66, 12 *multus gladio detruncabat;*
h. F. 2, 23 p. 86, 5 *quo deuicto.*

Il serait facile d'allonger cette liste considérablement. Mais il s'agit ici plutôt de faire sentir l'affaiblissement des composés que de le démontrer. Pour le démontrer, il faudrait un examen minutieux du contexte de chaque exemple, et une statistique exacte de la proportion qui existe entre les composés et les simples chez Grégoire d'une part et chez les auteurs classiques de l'autre. Ajoutons plutôt quelques exemples d'autres prépositions. Celles qui viennent après *de* sont *per* et *trans*.

H. F. 5, 13 p. 201, 15 *in Burgundiam peraccessit;* comp. 7, 29 p. 308, 21; 9, 5 p. 360, 19;

---

remplace *ambulare*, qui ne signifie plus que aller, marcher; voy. plus bas; et comp. Thielmann, Zur sprache u. kr. des Apolloniusromans p. 34.

1. *Aurare* paraît être rare aussi, et *deaurare* était préparé par *dealbare*, qui est déjà dans Cicéron.

2. Ce mot, très fréquent, a presque complètement remplacé *cubare*.

3. Quand le but est indiqué, *ferre* sans préposition est rare, tandis qu'on dira bien, h. F. 2, 23 p. 85, 40, *per totam urbem fertur*.

4. Les mss. varient entre *denutari*, *denotari* et *denudari*. C'est ce dernier verbe que donne Ruinart et que rendent les traducteurs, mais ceux-ci sont obligés d'ajouter une idée qui n'est pas dans le texte; au lieu de *assertiones*, ils mettent la fausseté de ses doctrines. Il est vrai qu'on trouve ailleurs *denudare* écrit par *t;* voy. page 160. Mais *u* pour *ŏ* est également possible, voy. page 131; et le sens de *denotare* = *infamia notare* (voy. Forcellini De-Vit) convient bien mieux. Comp. aussi And praef. p. 827, 14 *actiones eorum denotantur*.

h. F. 8, 31 p. 346, 5 *regalem potentiam perfrueres;*

h. F. 5, 18 p. 211, 16 *te iniustum esse perpatiscat;* comp. mart. 33 p. 508, 37 *uirtus beati perpatuit;* Mart. 3, 21 p. 637, 35; 3, 23 p. 638, 33;

h. F. 2, 24 p. 87, 5 *multitudinem Gothorum fugasse perscribitur;*

h. F. 4, 34 p. 169, 29 *pertranseunte pluuia;* comp. 9, 24 p. 381, 15; mart. 106 p. 561, 33;

h. F. 7, 44 p. 322, 2 *cum frontem perungueret;* comp. Mart. 2, 32 p. 621, 21; patr. 15, 3 p. 723, 23;

h. F. 3, 36 p. 139, 18 *sputis perurguentes;* comp. 8, 39 p. 352, 4

Et *trans :*

h. F. 7, 31 p. 311, 12 *ad aliam urbem transiens;*

h. F. 3, 18 p. 128, 9 *transfixum cultro in latere;*

h. F. 2, 40 p. 103, 11 *ea tibi transmittam;* comp. 2, 42 p. 105, 8; mart. 75 p. 538, 28.

Mais d'autres prépositions encore forment de ces composés inutiles. Ainsi l'on a

h. F. 3, 21 p. 130, 9 *usque ad Biterrensim ciuitatem abiens;* comp. 6, 2 p. 245, 18; 6, 45 p. 285, 12; etc.;

h. F. 1, 9 p. 38, 22 *Faraonis gratiam abutuntur;* comp. 3, 2 p. 110, 11;

h. F. 3, 25 p. 132, 8 *multa multis beneficia accommodans;*

h. F. 2, 27 p. 88, 19 *quae papa poscit adimpleam;* comp. Mart. 2, 60 p. 629, 16; etc.;

h. F. 1 cap. 28 p. 32, 24 *de adinuentionibus hereticorum;*

mart. 103 p. 558, 28 *hoc contueri*, garder, entretenir [1];

h. F. 4, 20 p. 157, 10 *(basilica) ab stagno cooperta est;* comp. Iul. 43 p. 581, 12;

conf. 13 p. 755, 24 *constipatus hereticorum caterua;*

Iul. 23 p. 574, 21 *usque Briuatinsim uicum discurrebat;*

h. F. 3, 19 p. 129, 16 *(fluuiolus) molinas diuertit;*

h. F. 2, 23 p. 85, 43 *somnium quem edicam;*

h. F. 5, 18 p. 212, 8 *ea quae canones edocebant;* comp. 10, 13 p. 420, 12;

h. F. 2, 7 p. 71, 3 *Alanos bello edomuit;*

h. F. 2, 37 p. 101, 1 *abbatem exorant ut... egrederetur* [2];

---

1. Ceci paraît être un sens nouveau, mais qui s'impose. La ponctuation des éditions est fausse : *ille autem cui hoc erat officium contueri ad eius compositionem, accedens, laxato fune discessit quasi oleum petiturus.* Il faut mettre la virgule après *contueri*, et traduire : celui dont c'était la charge d'entretenir cette lumière (*hoc* rappelle *lumen*, ou plus exactement *lychnum*, l. 27, *dependens fune lychnus lumen loco sueuerat ministrare*), s'étant approché pour l'arranger, et ayant lâché la corde, s'éloigna pour chercher de l'huile.

2. Remarquez que l'abbé ne cède pas. Comp. h. F. 2, 3 p. 64, 24 *V. et L. Eugenium, ille autem eos exorat.* Mart. 2, 10 p. 612, 18 et 14 p. 613, 29 il ne s'agit non plus que de la prière, et non de l'exaucement.

h. F. 4, 5 p. 144, 22 *tam caesariem quam uestem in similitudinem niuis candidam efferebat* [1];

h. F. 1, 35 p. 50, 22 *persecutio exagitata est;* comp. dorm. 1 p. 848, 3;

conf. 22 p. 762, 6 *ut (dominus) hostes inprobos effugaret;* l. 12 *effugans hostem;* patr. 2, 5 p. 672, 3 *daemonas effugantur* [2];

h. F. 2, 3 p. 65, 15 *ne eum pro martyrem excolerent;* comp. mart. 66 p. 533, 17;

h. F. 7, 9 p. 296, 1 *moras innectire coepit* [3];

Mart. praef. p. 586, 16 *rusticos praeelegit* [4];

Mart. 3, 45 p. 643, 17 *nomina sunt in paginis praenotata;*

Iul. 22 p. 574, 1 *nihil laborare praeualens.*

Enfin souvent le préfixe *re* est sans influence appréciable sur la signification :

h. F. 5, 46 p. 238, 27 *relicto (= relecto) testamento* [5];

h. F. 1, 16 p. 42, 12 *dominus prophetarum uocebus repromissus;* comp. 2, 32 p. 93, 25; 6, 5 p. 247, 13 [6];

h. F. 2, 23 p. 86, 6 *ut in imis carceris angustiis retrudatur* [7].

Naturellement, les dérivés de ces verbes conservent le préfixe inutile.

---

1. Comp. patr. 6, 6 p. 684, 19 (la même phrase), et patr. 17, 5 p. 732 25 *caesariem barbamque prolixam efferens.*

2. Mart. 2, 18 p. 615, 17; patr. 9, 2 p. 704, 3; conf. 60 p. 783, 20, en parlant des démons; conf. 86 p. 804, 5 *corneorum armenta effugare.* Comp. Kaulen, Handb. z. Vulg. p. 178; Rœnsch, Itala, p. 204; Quicherat, *Addenda lex. lat.; Acta Thomae ed.* Bonnet; Gœlzer, S. Jérôme, p. 182; Lucifer; etc.

3. Comp. h. F. 6, 18 p. 260, 21 *legatis haec causa innexuit moras;* 10, 27 p. 439, 11 *dum moras innecteret;* mart. 89 p. 548, 14 *ne... moras innecteret ad restituendum;* patr. 8, 11 p. 701, 11; conf. 1, p. 748, 29; 19 p. 758, 31; 65 p. 786, 22; Andr. 35 p. 845, 22. Tacite, *hist.* 3, 52; 4, 68; *ann.* 12, 14, dit *nectere moras*, et d'après Egen, *de Floro historico*, Münster 1882, p. 46, c'est à lui que Florus 4, 2, 42 aurait emprunté cette locution. Sidoine Apollinaire dit encore *moras nectere*, *ep.* 4, 18, 6 p. 70, 2; 9, 13, 4 p. 164, 5; *carm.* 22 *praef.* 1 p. 243. Il est donc bien évident que *innectere* prend ici exactement la place de *nectere*. Il n'en est pas tout à fait de même chez Stace, *Theb.* 5, 743 *utinam plures innectere pergas Phoebe moras.* Ici *plures* et *pergas* font comprendre le rôle du préfixe *in*. Chez Grégoire aussi, à l'occasion, *innectere* a toute sa valeur, comme h. F. 5, 49 p. 240, 41 *nauis alia quae huic innexa erat;* 6, 35 p. 275, 10 *alias rotis innectit;* peut-être mart. 28 p. 504, 25 *laqueum innectere* (*funi*). Mais h. F. 7, 6 p. 293, 24 *placita quae inter nos sunt innexa,* il suffisait de *nexa*, noués; de même conf. 84 p. 802, 16 *lectulum funibus subtilibus innexum*, tressé.

4. Il ne s'agit pas ici, comme h. F. 6, 9 p. 255, 2 et 6, 39 p. 278, 22, d'une élection préalable, d'une sorte de présentation. C'est Jésus-Christ qui élit ses disciples. Voy. sur ce mot, Engelbrecht, Unters. üb. d. Spr. d. Claud. Mam. p. 50 (470).

5. Comp. Fortunat, *carm. praef.* 6 p. 2, 29 *relegas* pour *legas*.

6. Déjà en l'an 445 l'évêque Rustique écrivait, Le Blant, Inscr. chr. 617, *inpendia necessaria repromittens;* et avant lui Prudence, *cath.* 1, 46 *repromissae spei.* Une fois, h. F. 9, 25 p. 381, 24, après *promisisset* l. 22, *repromisit* est pris dans le sens, de : promit encore; mais non : promit en retour.

7. Comp. h. F. 7, 33 p. 313, 10 C1. D5; 10, 19 p. 431, 18; patr. 8, 7 p. 697 15; Andr. 4 p. 829, 25.

D'après *repromitto* on dira *repromissio* h. F. 1, 7 p. 37, 13; 1, 11 p. 40, 24, etc. C'est ainsi que *direptor* est mis pour *raptor* h. F. 9, 27 p. 383, 6 *puellae castitas non est a dereptore uiolata.*

Il ne faudrait pas croire cependant que cet affaiblissement des préfixes se fasse sentir d'une manière uniforme. Loin de là. Non seulement un grand nombre de composés anciens, ou plutôt la majorité, conserve la signification spéciale que renferme le préfixe, mais il y a une grande différence à cet égard entre les composés nouveaux eux-mêmes. Dans *coaeternus* h. F. 1 praef. p. 34, 3; 2, 3 p. 64, 21; *consempiternus* 1 praef. p. 34, 3; *conpauper* mart. 44 p. 518, 15; *conprouincialis* h. F. 9, 43 p. 404, 13; *conciuis* Mart. 2, 44 p. 625, 10; etc., la préposition ajoute un sens nouveau au nom, tandis que *condensus* h. F. 3, 9 p. 116, 20; 3, 35 p. 138, 8; *condignus* h. F. 4, 28 p. 163, 19; *adpraesens* mart. 5 p. 490, 15; conf. 94 p. 808, 19; stell. 11 p. 860, 32 [1], ont à peu de chose près la même valeur que *densus, dignus* et *praesens.* Il en est de même des verbes *collaetari* psalt. fg. 2 p. 877, 31; *concatenare* mart. 95 p. 552, 18; etc., et d'autre part *congaudere* patr. 11, 2 p. 711, 6 [2]; *coaptare* mart. 8 p. 493, 15 (comp. 12 *aptarentur); commanere* mart. 38 p. 513, 6, etc. On ne peut expliquer cette différence par le fait observé tout à l'heure que la valeur des prépositions s'abaisse avec le temps, car *adpraesens* n'est pas plus ancien que *conciuis,* ni *coaptare* que *concatenare.* Il faut tenir compte plutôt de cette faculté si remarquable dont jouit le langage, de pouvoir se fier à l'intelligence de l'auditeur pour faire servir les mêmes moyens à des fins différentes suivant les besoins; et ceux-ci diffèrent dans le cas présent selon la signification du nom ou du verbe d'une part, de l'autre, selon le contexte.

Si le verbe composé souvent ne signifie pas plus que le verbe simple, quelquefois, en revanche, des verbes simples sont employés là où l'usage ancien avait consacré l'emploi du verbe composé, et dans l'acception du composé. On sait qu'en ceci les poètes dès l'époque classique avaient donné l'exemple [3]. Les prosateurs le suivirent à mesure que la limite entre la langue poétique et celle de la prose s'effaça. Ce fut un des innombrables moyens qu'on employa pour renouveler la langue, quand on eut commencé à se lasser de l'expression simple et consacrée par l'usage. Mais justement par le fait que c'était un artifice et non, comme la dépréciation des composés, un effet du développement naturel du langage, la substitution du simple au composé fut toujours plus

1. Comp. page 194 et les notes 1 et 2.

2. De même And. 7 p. 831, 13 *ne congaudeat,* pour qu'il ne se réjouisse pas. Au contraire h. F. 3, 24 p. 132, 3, si *congaudens* A1. D4 est la bonne leçon (*gaudens* B et l'édition Arndt), le sens de féliciter conviendrait bien au contexte.

3. Voy. Schmalz, lat. Stilistik § 36, dans Iw. Müller, Handb. d. kl. Alterthumsw., II p. 382.

rare que l'inverse. Pourtant il ne serait pas difficile de multiplier les exemples que voici :

h. F. 6, 3 p. 246, 11 *pactionem firmauerunt* [1] pour *confirmauerunt;* 9, 11 p. 368, 11 *pacem firmauit;*

patr. 19, 1 p. 737, 5 *quintus iam fluxerat dies*, pour *effluxerat;*

mart. 90 p. 549, 2 *quod si tardius flores paruerint* pour *apparuerint* [2]*;*

h. F. 6, 45 p. 285, 25 *nihil per uiam quam gradiebantur relinquentes;* comp. mart. 10 p. 495, 24;

h. F. 2, 7 p. 69, 1 *monet omnes prosterni;*

mart. 79 p. 542, 1 *cum ille manum non posuerit;* 3 *posuitque primus manum suam;* 9 *positum coclearium* [3].

On obtient un effet semblable, c'est-à-dire un rajeunissement des expressions, en changeant le préfixe au lieu de le supprimer. C'est ainsi que l'on substituera *attente* à *intente :* h. F. 2, 23 p. 86, 5 *Sidonium cum presbitero illo adtente litigantem;* stell. 16 p. 863, 14 *qui in hoc officio adtente uersari cupit;* mais surtout *adtente* ou *adtentius orare*, Mart. 2, 3 p. 610, 30; 2, 23 p. 617, 5; 2, 42 p. 624, 22; conf. 28 p. 765, 16; etc.; probablement aussi mart. 53 p. 525, 25 [4]; de même enfin mart. 63 p. 531, 5 *attentius uenerentur* [5].

Peut-être est-ce pour la même raison que *intentio* a pris souvent la place de *contentio,* lutte, dispute. H. F. 2, 13 p. 81, 7 *foeda intentio (inter ciues) uertebatur*; comp. 18; 7, 47 p. 323, 21 *ne et alios in hac intentione careamus* [6].

---

1. Les mss. B donnent *pactionem subscriptis ea quae locuti fuerant firmauerunt*; les mots *subscriptis ea* peuvent s'accorder, mais non *pactionem subscriptis*. A1. D4 portent *pactionibus;* interpolation évidente. L'expression *pactionem firmare* se retrouve à la ligne 14; *subscriptis ea (= iis) quae locuti fuerant* signifie qu'ils signèrent un protocole, ou plus simplement qu'ils rédigèrent et signèrent ce qui d'abord n'avait été convenu qu'oralement.

2. On peut se demander cependant si l'emploi du mot dans cette signification ne serait pas populaire et ancien plutôt que renouvelé artificiellement. Il est très fréquent, en effet, dans *Siluiae peregrinatio*, voy. p. 36, 12; 42, 23; 49, 4; 54, 15; 18; 55, 7; 12; 58, 3; etc. Comp. aussi Hermas, *Pastor, uis.* 1, 4, 3 *duo uiri paruerunt;* 3, 1, 2 *paruit mihi illa senior;* 3, 2, 6; 3, 3, 3; 3, 10, 2; comp. aussi *acta ap. apocr, ed.* Lipsius p. 26, 13 *nunc fides uestra parebit;* p. 49, 5 *subito non paruit.*

3. Pour *imposuerit*, etc. (*in catinum*). C'est ainsi que Thom. p. 113, 22 *posita manu* est mis pour *imposita manu* et 122, 9 *ponens mihi manum* pour *imponens*, en parlant du geste de la bénédiction.

4. *Adtentus* dans l'édition Krusch; j'ai noté seulement *adtent* avec grattage sur le *t* 2 (ce qui ne pourrait guère être, en effet, que *adtentus*). Mais lors même 1*a*. 3 porteraient *adtentus*, il serait permis d'y voir une faute de copie pour *adtentius*, qui est si fréquent.

5. Comp. Ennodius, *ep.* 8, 17 p. 212, 11 *orare adtentius procuretis; acta Thom., ed.* Bonnet, p. 136, 8.

6. Comp. encore h. F. 6, 38 p. 278, 11; 8, 30 p. 345, 18; mart. 51 p. 525, 7; etc.

II. — Acceptions nouvelles

De même que nous l'avons fait à propos des créations de mots nouveaux, nous mettrons à part les termes techniques de toute sorte, qu'ils appartiennent à la langue de l'Église, et plus généralement de la religion, ou de l'État, du droit, des affaires, ou enfin des sciences et des arts. Sans doute dans ces domaines le sens des mots se modifie et se transforme en général de la même manière et selon les mêmes lois que dans le langage commun. Mais l'histoire des mots y est encore plus étroitement liée à l'histoire des choses, et nous n'avons pas l'audace de refaire ici l'histoire de l'Église, des institutions et de la civilisation. Nous ne ferons que constater le sens des mots sans chercher à l'expliquer.

Réussirons-nous à éclaircir en quelque mesure la formation des acceptions nouvelles dans les autres mots? Nous n'osons trop nous en flatter. La science de la signification des mots, et particulièrement des modifications de la signification, car c'est là ce qui offre surtout de l'intérêt, la sémantique ou sémasiologie, comme on l'a appelée, est encore dans l'enfance. On a la biographie de quelques mots particulièrement intéressants [1]. Mais en eût-on cent fois plus, cela ne ferait pas une histoire. On a essayé, d'autre part, de formuler les lois d'après lesquelles se ferait cette évolution, ou d'en décrire les différentes variétés [2]. Mais ces essais aussi sont plus ou moins empiriques [3]. Ce sont ou des généralisations trop vagues, ou des cadres tout faits, et faits à une autre fin, dans lesquels on a fait entrer les résultats de l'observation. Nous ne pouvons entreprendre ici de créer une science. Nous donnerons le résultat de nos observations à l'état de matériaux bruts, en essayant seulement d'en faire un triage provisoire et de les distribuer par catégories conformes à la commodité de l'exposition.

---

1. Comme par exemple Ph. Thielmann, Das verbum *dare*, Leipzig 1882.

2. Fr. Haase, Vorlesungen üb. lat. Sprachwissensch. p. 73 suiv., Bedeutungslehre; H. Paul, Principien der Sprachgeschichte, Halle 1886, p. 66 suiv. et 208 suiv.; A. Darmesteter, La Vie des mots, Paris 1887, p. 38 suiv.; comp. E. Wœlfflin, Ueber Bedeutungswechsel, Verhandl. d. 30. Philologenvers. p. 61 suiv.; etc.

3. M. Bréal, L'histoire des mots, Rev. des Deux Mondes, juillet 1887, p. 189; G. Paris, La vie des mots, Journal des Savants, 1887, p. 65 suiv. H. Paul dit lui-même p. 217 : soll einmal die geschichte der bedeutungsentwickelung zu einer wissenschaft ausgebildet werden.

A. — Termes techniques

1° Eglise et religion [1].

Parmi les termes qui à Rome désignaient les édifices consacrés au culte, les uns ont été appliqués aux églises chrétiennes, les autres réservés aux temples du paganisme. *Aedes* et *templum* servent à désigner les premières, à côté de *ecclesia*, appliqué à l'édifice par métonymie, par exemple h. F. 2, 34 p. 98, 3, et de *basilica,* nom qui resta attaché aux édifices quand ils changèrent de destination [2]. H. F. 2, 7 p. 70, 2 *per tota aedis spatia*, comp. p. 69, 22 *basilica beati Petri;* 2, 21 p. 84, 2 *in aede,* comp. l. 1 *ad basilicam sancti Iuliani;* 2, 37 p. 100, 1 *ab aede sancta,* en parlant de l'église de saint Martin; 7, 10 p. 296, 25 *haec aedes,* comp. l. 22 *basilica Martini beati;* mart. 9 p. 495, 15 *ostia aedis* [3], une église de monastère; etc. H. F. 2, 14 p. 82, 4 *dedicatione templi,* comp. l. 3 *basilicae;* 2, 31 p. 92, 17 *totum templum baptistirii;* 8, 16 p. 336, 12 *uadam ad templum sancti Martini;* mart. 103 p. 558, 21 *egressus a templo,* l'église de saint Félix à Nole; Mart. 1, 2 p. 587, 27; etc.

Au contraire, *delubrum* et *fanum* désignent des temples de divinités payennes: h. F. 1, 32 p. 49, 26 *delubrum illud quod Vassogalatae uocant;* Iul. 5 p. 566, 28 *delubrum ubi... simulachrum Martis Mercuriique colebatur;* h. F. 1, 39 p. 51, 22 *hic fana distruxit... eclesias aedificauit;* 4, 48 p. 183, 13 *de fanis ad ecclesias sunt conuersi.* En conséquence, l'adjectif *fanaticus* signifie payen : h. F. 1, 31 p. 49, 6 et 2, 10 p. 77, 18 *fanaticis cultibus;* Mart. 1, 2 p. 587, 17 *errore cultus fanatici;* h. F. 2, 27 p. 88, 13 *fanaticis erroribus;* 5, 43 p. 235, 20 *in pectore fanatico.* Payen, substantif, se dit *paganus* [4] : h. F. 1 praef. p. 33, 8 *bella martyrum cum paganis;* 5, 43 p. 236, 10 *paganorum spurcitias;* patr. 17, 5 p. 732, 29 *multitudo paganorum.* On dit aussi *gentilis* h. F. 1, 35 p. 50, 28 *furore gentilium;* 5, 43 p. 236, 7 *inter*

---

1. Voir G. Koffmane, Geschichte des Kirchenlateins I p. 50 à 88.

2. Sur *basilica,* voy. Zahn, *Acta Ioannis,* p. XCIII. *Ara* n'a pas été attribué à l'un des deux cultes : h. F. 5, 43 p. 236, 7 *gentilium aras;* 8, 30 p. 343, 17 *clericos ad ipsas sacratas deo aras interementes;* comp. 2, 6 p. 68, 3 *sacerdotes domini ante sacrosancta altaria perimentes.* Je n'ai pas remarqué *altare* appliqué aux autels payens.

3. A la l. 12 le même édifice est appelé *templum.*

4. C'est ce qui obligea à créer le mot nouveau *pagensis,* voy. page 197.

gentilium aras et dei eclesiam; ou encore *rusticus* patr. 17, 5 p. 732, 30 *solus eram inter illam rusticorum multitudinem christianus* [1].

Si *cella* désignait la partie intime du temple payen, *cellula* chez les chrétiens est le nom de certaines chapelles de petite dimension : h. F. 2, 14 p. 81, 23 *cellulam quae super eum fabricata fuerat;* 2, 37 p. 100, 23 *cellula sancti Maxenti;* etc. [2]. Au contraire les mots de *oratorium* h. F. 2, 6 p. 68, 3; 2, 21 p. 84, 23, etc., et *oratoriolum* [3], patr. 11, 1 p. 709, 25, paraissent avoir été créés par les chrétiens pour désigner des maisons de prières. Mais *matricula*, asile, hôpital, Mart. 1, 31 p. 603, 4; 2, 22 p. 616, 19; 3, 14 p. 635, 29 et son dérivé *matricularius* h. F. 7, 29 p. 310, 13, sont des termes empruntés à des institutions payennes de nature semblable [4].

De même que les édifices consacrés au culte, les personnes adoptèrent plusieurs désignations des prêtres payens; *sacerdos, consacerdos,* avec l'adjectif *sacerdotalis, pontifex* et *pontificatus* sont appliqués couramment à la dignité épiscopale. H. F. 1, 44 p. 53, 1; 7; 11 l'évêque Urbicus de Clermont est appelé *sacerdos;* de même 2, 31 p. 92, 7 saint Remi de Reims; etc. [5]; comp. 5, 18 p. 210, 9 *o sanctissimi sacerdotes dei adhibete ei consilium sanctum atque sacerdotalem.* H. F. 2, 21 p. 84, 16 *pontifex* est mis, pour varier l'expression, après *episcopus* et *sacerdos;* de même 2, 34 p. 98, 6, et souvent; comp. *pontificatus* h. F. 2, 1 p. 59, 17; 20; 2, 13 p. 81, 19, etc.

Les titres créés exprès pour désigner les dignitaires chrétiens sont grecs pour la plupart, *episcopus, archiepiscopus, metropolis, presbyter, diaconus, abba, papa,* etc. Il y en a pourtant aussi de latins, comme *lector, prouincialis. Prouincialis* se comprend h. F. 4, 26 p. 161, 20, *Leontius cum prouincialibus suis,* d'après 9 *congregatis prouinciae suae episcopis.* Ailleurs le mot est employé comme une expression courante : h. F. 6, 38 p. 278, 17 et 9, 20 p. 378, 27 *metropolis cum suis*

1. Comp. page 26.

2. *Cellula* est aussi la cellule, dans les couvents; h. F. 2, 37 p. 101, 1 *abbatem exorant ut de cellola sua egrederetur.*

3. Comp. page 197.

4. *Matrix* ou *matricula* est le registre où l'on inscrivait les personnes admises à jouir de certaines distributions; voy. *C. I. L.* VIII 6948; Tertull. *de fuga* 13 *cum in matricibus beneficiariorum et curiosorum inter tabernarios et lanios et fures balneorum et aleones et lenones christiani quoque uectigales continentur;* comp. Du Cange, au mot *matricula.* Un registre semblable, établi auprès des églises et renfermant les noms des pauvres à secourir, donna son nom à la maison où, dans certains cas, on reçut les pauvres à demeure; voy. Giesebrecht, note sur h. F. 7, 29 t. II p. 34.

5. Entre cent autres exemples, comp. encore h. F. 2, 34 p. 98, 11 *per cunctas prouintias dispersa facti fama cunctus sacerdotes imitare commonuit quod sacerdus fecit ex fide,* où il semble qu'il manque un mot ou deux pour distinguer l'évêque Mamert de Vienne, qui avait donné l'exemple, de tous les autres, qui le suivirent. J'écrirais *sanctus ille sacerdos.* C'est aussi à dessein que je supprime la virgule placée après *fama* par M. Arndt; je ne vois pas quel serait d'après lui le sujet de *commonuit.*

prouincialibus; etc. On dit dans le même sens, en marquant mieux la relation des uns aux autres, *comprouincialis* [1] : h. F. 9, 43 p. 404, 13 *Gundegysilum episcopum uel reliquos conprouinciales eius. Lector* désigne le premier degré de la cléricature : h. F. 4, 6 p. 145, 26 *lector decim annis fui;* etc. [2]. Le chantre est appelé *uocalis* patr. 6, 5 p. 683, 21. *Ministri* paraît désigner les clercs des ordres inférieurs en général : h. F. 7, 38 p. 319, 22 *sacerdotis domini cum ministris... trucidantes* [3]; Iul. 13 p. 570, 3 *cum ministris ipsius basilicae* [4].

Praepositus se dit du prieur d'un monastère : h. F. 6, 6 p. 252, 23 et 26 *uocauit ad se praepositum monastirii, misit praepositus ad episcopum;* patr. 14, 2 p. 719, 22 et 24 *(abba) uocat praepositum; praepopositus... abiit implere iussionem* [5]. *Religiosus, religiosa*, adjectif ou substantif, s'applique aux moines et aux nonnes [6]; h. F. 2, 16 p. 82, 23 *odor suauissimus aromatum quasi <super se> aduenire a religiosis sentitur;* 2, 2 p. 61, 9 *puella quaedam relegiosa* [7]. De même le substantif : Mart. 2, 9 p. 612, 8 *ad relegionem eclesiasticam transiuit*, elle se fit religieuse. *Mutare uestem*, qui, dans la langue classique, signifie prendre le deuil, s'emploie des femmes qui entrent en religion et équivaut à notre locution de prendre le voile, h. F. 2, 1 p. 59, 24; 2, 28 p. 89, 21; 5, 39 p. 232, 17; 6, 16 p. 259, 19; Mart. 2, 9 p. 612, 8; etc.

Les mots *ordinare, ordinatio* ne sont pas affectés exclusivement à l'usage ecclésiastique, mais c'est le plus souvent en parlant de l'entrée dans les ordres qu'on les emploie. *Ordinare episcopum* se lit h. F. 1, 30 p. 48, 4; 2, 13 et 14 p. 81, 17 et 22; 2, 39 p. 102, 17; mart. 103 p.

---

1. Sidonius, *ep.* 7, 7, 4 p. 111, 18 *primi comprouincialium*.

2. La nature de son office ressort des passages suivants : mart. 63 p. 531, 7 suiv.; Iul. 16 p. 571, 24 suiv.; Mart. 1, 5 p. 591, 3; 2, 49 p. 626, 17. Voir aussi dans Forcellini De-Vit une série d'épitaphes de lecteurs.

3. Comp. 8, 30 p. 343, 16 *clericos ipsos cum sacerdotibus ad ipsas aras... interementes*.

4. Une armée de Théodoric qui dévaste la contrée arrive à la basilique de S. Julien ; *direpta cuncta*, dit Grégoire, *pauperum supellectilem cum ministris ipsius basilicae reliquumque populum qui infra erat eductum foris diuiserunt*. M. Krusch propose, en note et à l'index, au mot *ministerium*, de corriger *ministeriis*, probablement parce qu'il est choqué de voir partager des hommes. Mais les autres gens, *reliquus populus*, sont bien partagés aussi, comme esclaves, et le mot *reliquus* suppose que d'autres êtres humains aient été nommés. Comp. encore h. F. 2, 36 p. 99, 5 = patr. 4, 1 p. 674, 20.

5. Patr. 18, 1 p. 734, 12 et 14; 18, 3 p. 735, 31 certains mss. (1*a*; 1*a*. *b*. 2) portent *propositus*. Ce mot a existé, témoin l'allemand probst, mais il ne paraît pas suffisamment attesté chez Grégoire.

6. Comp. h. F. 1, 44 p. 53, 1 *religiose uiuebat* et 15 *in religione permansit;* ces expressions paraissent également désigner la vie monastique.

7. Mais *religiosus* signifie aussi pieux; conf. 16 p. 756, 26 *fuit et Papula ualde religiosa* (cette jeune fille entre ensuite au couvent); peut-être h. F. 4, 26 p. 162, 8 *statim directis uiris relegiosis*. Conf. p. 748, 18 *de quorundam religiosorum uita* (voy. page 195, note 6), il faut aussi entendre religieux dans un sens plus large, car il y a parmi ces saints pères des prêtres séculiers.

557, 33. H. F. 1, 31 p. 49, 3 *clerici ordinati;* 2, 41 p. 104, 14 *filio diaconum ordinari iubet;* 2, 14 p. 82, 4 *ordinatione eius episcopati.* La nomination des évêques se fait généralement sur présentation de la cité et du clergé; cette présentation est appelée *consensus* h. F. 4, 15 p. 152, 13 *facto consensu in Eufronio presbitero;* 4, 26 p. 161, 12 *consensum fecere in Heraclium;* etc. [1].

Parmi les objets qui servent au culte, les actes qui s'y accomplissent, et les institutions qui s'y rattachent, beaucoup également ont des noms grecs. Mais on a aussi approprié bien des mots latins à cet usage. Les vases sacrés sont appelés collectivement *ministerium* ou *ministeria* [2]: conf. 22 p. 761, 21 *habens ad collum cum euangeliorum libro ministerium cotidianum, id est patenulam paruam cum calice;* h. F. 7, 24 p. 306, 15 *effracto unum de sacris ministeriis calicem;* 6, 38 p. 278, 12 *sacris ministeriorum uasis;* etc. [3].

Le vin de la messe et l'hostie sont appelés *oblationes* h. F. 7, 22 p. 304, 9. *Reliquiae* ou *pignora* désigne les reliques : h. F. 1, 31 p. 49, 18 *Stephani reliquiis inlustrata;* mart. 14 p. 498, 9 *praecursoris reliquias;* patr. 7, 2 p. 688, 1 *sanctorum reliquiae;* h. F. 6, 6 p. 251, 8 *apostolorum pignora;* Iul. 49 p. 583, 29 *posuit haec pignora in altare;* etc. [4]. *In albis obire,* h. F. 2, 29 p. 91, 5; 10 signifie mourir dans les vêtements blancs des néophytes, c'est-à-dire tôt après le baptême. En outre, *alba* est l'aube du prêtre : h. F. 4, 43 p. 178, 5 *archidiaconus indutus albam.*

La messe est appelée *missa* à cause de la formule solennelle qui en précède la célébration : h. F. 2, 1 p. 60, 20; 5, 14 p. 202, 3; 4; 5, 17 p. 208, 4; mart. 9 p. 494, 3; etc. La célébrer se dit *celebrare* ou

---

1. Comp. h. F. 4, 35 p. 170, 8; 6, 15 p. 258, 25; 8, 22 p. 339, 31; 9, 23 p. 380, 28; 10, 1 p. 407, 15; patr. 6, 3 p. 682, 18; 17, 1 p. 728, 27; et ci-dessus page 215, note 2. Ailleurs le mot *consensus* garde son sens ordinaire d'assentiment : h. F. 5, 14 p. 202, 8; 6, 30 p. 269, 11; 12; 9, 20 p. 378, 16; 10, 1 p. 407, 13; probablement aussi Mart. 1, 6 p. 592, 2 *adeptusque hunc apicem cum magno uotorum (deuotorum* Ruinart; j'avoue que je ne comprends pas *uotorum) consensu fundamenta templi ampliora... supra beata membra locare disposuit.*

2. *Siluiae peregrinatio,* p. 83, 4 *ministerium omne genus aureum gemmatum profertur illa die;* 6 *numerus de ceriofalis uel cicindelis aut lucernis uel diuerso ministerio.*

3. Comp. encore h. F. 2, 27 p. 88, 15; 4, 47 p. 183, 8; 6, 11 p. 255, 27; 7, 35 p. 315, 18; 7, 38 p. 319, 20; 8, 30 p. 344, 18; mart. 58 p. 528, 19; 84 p. 545, 25, etc.; et Avit, *ep.* 7 p. 38, 21 *de ministeriis haereticorum, id est patenis paterisque.*

4. Les reliques d'un saint sont les gages qu'il laisse aux fidèles et qui leur permettent de compter sur son aide. Une soixantaine d'exemples dans les seuls livres des Miracles montrent à quel point cette métaphore était devenue le mot usuel. Rechercher des reliques *expetere reliquias* ou *pignora,* h. F. 10, 29 p. 441, 6; mart. 13 p. 497, 2; 43 p. 517, 20; 54 p. 526, 1; Iul. 32 p. 577, 25; 48 p. 583, 24; mart. 1, 10 p. 594, 18; 2, 36 p. 622, 16; 3, 8 p. 634, 12; patr. 8, 8 p. 698, 11. On voit que c'est un vrai terme technique. Il en est de même peut-être de *plantare,* mart. 33 p. 508, 25, déposer, installer des reliques dans une église.

reuocare missam[1] : mart. 50 p. 524, 7; Mart. 1, 12 p. 596, 22; y assister, *missarum sollemnia spectare* : h. F. 9, 9 p. 365, 26; 10, 8 p. 414, 20[2]; Mart. 2, 13 p. 613, 10. Une fois, la sainte cène est appelée *sanctum* mart. 9 p. 494, 5; une autre fois[3] *sancta* h. F. 3, 31 p. 135, 7. *Contestatio* Mart. 2, 14 p. 613, 29 et 31, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui une préface dans la liturgie[4]. *Benedictio, alleluiaticum, capitellum,* sont autant d'autres parties de l'office, patr. 6, 7 p. 685, 10. *Lauacrum* est la traduction de *baptismus* h. F. 2, 31 p. 92, 15; 93, 1[5]. L'ancienne *lustratio urbis* ou *agrorum*, transformée en cérémonie chrétienne[6], prend le titre de *rogationes* h. F. 2, 34 p. 97, 19; 4, 5 p. 145, 3; 9, 6 p. 362, 13; patr. 6, 7 p. 685, 17; etc.[7].

Signare et *consignare* se disent du signe de la croix, dont on faisait grand usage non-seulement dans les cérémonies du culte, mais dans toute sorte de circonstances de la vie; mart. 79 p. 541, 39; 542, 2; Mart. 3, 1 p. 632, 23; conf. 30 p. 767, 7; Andr. 35 p. 845, 22; 23; etc. Le même acte s'exprime par *signum crucis facere* Mart. 2, 3 p. 610, 28; patr. 7, 2 p. 688, 10; etc.; ou *imponere* h. F. 2, 37 p. 101, 8; 9, 4 p. 360, 14; patr. 5, 2 p. 678, 32; etc. Mais *signum mouere* ou *commouere*[8] signifie sonner les cloches h. F. 2, 23 p. 85, 15; Mart. 1,

---

1. Fortunat, *uit. Germ.* 59 (158) p. 23, 32; *uit. Radeg.* 14 (33) p. 42, 12 *missa reuocata*.

2. Voy. la note de Ruinart.

3. Et non pas toujours, comme l'affirme M. Arndt.

4. Voy. la note de Ruinart.

5. Dans le second passage on pourrait à la rigueur entendre le baptistère (comme on le doit peut-être h. F. 2, 2 p. 61, 18 et certainement conf. 68 p. 788, 13; 14); mais dans le premier, ce n'est guère possible. Il est dit en effet de l'évêque : *iussit lauacrum praeparari*, et quand cet ordre s'exécute, l'apprêt du baptistère, *baptistirium conponitur*, ne forme qu'une partie des préparatifs. D'ailleurs *lauacrum* = *baptismus* est fort ancien et assez fréquent, voy. Georges.

6. Voy. H. Usener, Religionsgeschichtl. Untersuchungen, Bonn 1889, p. 297 suiv.

7. Comp. Sidon. *ep.* 7, 1, 2 p. 103, 9. La divination par écrit a gardé son ancien nom de *sortes* quand elle se fait par des moyens profanes, c'est-à-dire payens : h. F. 8, 33 p. 348, 24 *quod haec sortium praesagio diceret;* 9, 10 p. 368, 9 *ariolus ac sortis saepius utebatur;* voy. Bouché-Leclercq, Hist. de la divination, IV. p. 145 suiv.; Chabaneau, Les sorts des apôtres, Rev. des langues rom. t. XVIII p. 157. Quand on se servait, pour des consultations du même genre, de la bible, dans une église, sur l'autel, ce n'était pas réputé péché, puisque Grégoire rapporte de tels oracles avec admiration, mais il évite alors l'ancienne expression mal sonnante de *sortes*.

8. Mart. 1, 33 p. 604, 22 *signo matutinis horis commonito* 1*a*. 2. 3. Mais il ne paraît guère possible de rejeter la correction de seconde main de 1*a*, qui est aussi la leçon de 14*b* et de p, *commoto*. Inversement, conf. 19 p. 758, 31 *commonitus a suis* du ms. 4 est évidemment la vraie leçon, et non *commotus* 1 *a. b.* 2. 3. On dit *commotus ira, felle, pietate*, ému de colère, etc.; Mart. 1, 30 p. 602, 34 *commotus ab eo*, mais *per assiduas iniurias*; il signifie donc là aussi : mis en colère, ce qui ne convient nullement conf. 19.

28 p. 601, 35; stell. 36 p. 870, 16; 37 p. 871, 25; 41 p. 871, 12, etc. [1] Un office est appelé *cursus;* stell. 39 p. 871, 1 par exemple, les prières dites *nocturnales hymni* et *galli cantus* sont désignées ensemble par les mots *his duobus cursibus* [2]; h. F. 10, 31 p. 449, 7 le livre où Grégoire traite des offices et de leurs heures est désigné par ces mots : *de cursibus etiam ecclesiasticis unum librum condidi* [3]; mart. 9 p. 495, 16 les moines entrent à l'église le matin *ad caelebrandum cursum;* h. F. 5, 20 p. 218, 34 il est dit de deux évêques de mœurs dissolues : *nullus cursus memoriae habebatur;* h. F. 9, 6 p. 363, 9 Grégoire raconte : *sic ingressi sumus explere cursum.* Les différents offices sont *nocturni (hymni)* stell. 40 p. 871, 7; *gallorum* ou *galli cantus* 37 p. 870, 23; 38 p. 870, 27; *matutini (hymni)* ou *matutinae* [4] *(preces* [5]*?)* ou *matutinus (cantus?)* h. F. 3, 15 p. 125, 9; 5, 20 p. 218, 32; mart. 75 p. 538, 14; etc.

Si les lieux sacrés pouvaient emprunter les noms usités dans le paganisme, il n'en est pas de même des temps. Ils portent soit des noms grecs, comme *pascha, pentecoste, parasceue,* etc., soit des noms latins indiquant leur caractère nécessairement fort différent des solennités payennes. Ni la Noël, *natalis dominica* h. F. 4, 43 p. 178, 4, ou *natalis dominicus* 3, 17 p. 126, 14; 5, 1 p. 191, 19; patr. 8, 11 p. 701, 7; ni le carême, *quadragesima* 2, 21 p. 84, 23; ni l'ascension h. F. 2, 34 p. 98, 8 *adpropinquante ascensione maiestatis dominicae;* ni la fête d'un saint, consistant en assemblées religieuses avec chant, prières et sermon,

1. Comp. h. F. 6, 11 p. 256, 18 *cum signis,* au son des cloches; Iul. 27 p. 575, 34 *funes ille signi,* la corde de la cloche.

2. Comp. stell. 35 p. 870, 8; 44 p. 872, 2; 47 p. 872, 12; etc. Voy. Haase, p. 3 et 4, qui cite plusieurs autres exemples et explique fort bien le sens du mot.

3. Il est assez curieux que dans le titre même du livre, tel que le présente le ms., *cursus* soit pris dans un sens différent : *de cursu stellarum, ratio qualiter ad officium implendum debeat obseruari;* ce qui est confirmé par 19 p. 864, 14 *stellarum cursus hoc modo est obseruandus.* Cette rencontre fortuite de deux acceptions du mot dans les deux titres d'un même livre ne doit pas donner lieu à un rapprochement étymologique. Les offices ne sont pas appelés *cursus* parce que l'heure en est déterminée d'après le cours (*cursus*) des astres, mais simplement parce qu'on parcourt la prière. Il y a la même image que dans *uitae cursus,* etc. : h. F. 1, 44 p. 53, 14 *inpleto uitae cursu;* conf. 2 p. 749, 14 *impleto operis boni cursu;* comp. aussi mart. 63 p. 531, 8 *decursa lectione;* Sedulius, *ep. ad Maced.* p. 1, 3 Hümer, *decurso uolumine;* etc.

4. Haase, stell. p. 48, croyait d'après l'édition de Ruinart que cette forme existait seule dans l'histoire des Francs. C'est au contraire la moins bien attestée; elle ne se trouve que dans ce passage, qui manque aux mss. B; patr. 8, 4 p. 694, 17 *matutinas 1a. b.* 2. 3; *matutinos* 4, qui, il est vrai, corrige ainsi systématiquement; patr. 6, 7 p. 685, 11 *matutinas* 2 seul, *matutinos* les autres. H. F. 3, 15 p. 125, 9 et 6, 25 p. 264, 22 B donne *ad matutinus, (ad matutinis* 3, 15 C1; 6, 25 A1); 2, 23 p. 85, 15 manque dans B; *ad matutinis* A, évidemment pour *ad matutinus;* il se pourrait que 5, 20 aussi *matutinus* fût la vraie leçon.

5. On peut sous-entendre différents substantifs; comp. Mart. 3, 38 p. 641, 19 *matutinas gratias celebrantibus;* 1, 33 p. 604, 22 *matutinis horis.*

festiuitas h. F. 2, 22 p. 85, 1; 3; Mart. 2, 34 p. 621, 35; p. 622, 2; 2, 35 p. 622, 5; ni les veilles en prières, *uigilia* ou *uigiliae* h. F. 2, 34 p. 98, 1; patr. 8, 11 p. 701, 7 suiv.; rien de tout cela n'était connu des payens sous la même forme et n'avait pu recevoir ces noms avant le christianisme.

Les croyances et les pratiques religieuses du christianisme ont imprimé un sens nouveau à bien des mots. Il suffit de nommer *fides* h. F. 1, 30 p. 48, 21; *credere* h. F. 2, 34 p. 96, 16; *conuertere* h. F. 2, 31 p. 93, 15; *conuersio* h. F. 6, 8 p. 253, 22; *conuersatio* h. F. 4, 36 p. 170, 24; *deuotio* mart. 11 p. 495, 32; *sanctus* h. F. 2, 31 p. 93, 3; *beatus* h. F. 2, 34 p. 96, 20 [1]; *praesul* h. F. 5, 49 p. 241, 19; *patronus* Mart. 2, 40 p. 623, 20 [2]; *alumnus* Iul. 50 p. 584, 8; *mereri* mart. 13 p. 497, 11 [3]; *meritum* conf. 35 p. 770, 1; *inuocatio* Mart. 1,

---

1. Grégoire fait-il une différence théologique entre *sanctus* et *beatus*, comme le fait aujourd'hui l'Église? Il ne le semble pas, car il applique les deux épithètes aux mêmes personnages, les Apôtres, les Pères tels que saint Clément, saint Irénée, etc. (saint Jérôme n'obtient ni l'une ni l'autre, peut-être parce qu'il n'est nommé que comme écrivain); les saints tels que saint Martin, saint Séverin, saint Hilaire de Poitiers, etc. (*beatissimus* paraît réservé à ceux, en grand nombre d'ailleurs, qu'il vénère le plus); de même les substantifs *sanctus* et *beatus*, de même en parlant de choses, *sancta* ou *beata aedes*, *sanctum* ou *beatum sepulchrum*, etc. Si certains hommes ne sont appelés que *beatus*, cela peut tenir à un simple hasard (*beatus* est plus fréquent, en somme, que *sanctus*, au moins comme épithète), ou à ce que, comme Aredius, ce sont des contemporains, que Grégoire a connus, et de qui il dit *beatus*, comme on dit aujourd'hui le bienheureux un tel, c'est-à-dire feu un tel. Les manuscrits sont en général d'accord pour l'un ou l'autre terme. Pourtant, il y a des exceptions. H. F. 4, 21 p. 158, 18 on lit *sancti Medardi* dans Bc; *beati Medardi* dans Bb et A1; *sancti* (biffé) *beati Medardi* dans D4. Ce saint est appelé *sanctus* h. F. 4, 51 p. 187, 10; 5, 34 p. 227, 19; etc.; *beatus* 5, 3 p. 193, 13.

2. Les saints jouent un rôle immense chez Grégoire. Le diable n'a pas encore l'importance capitale qu'il acquerra au moyen-âge. Cependant il est souvent question de lui, et il serait curieux de réunir toutes les expressions qui servent à le désigner, comme Mart. 1, 20 p. 599, 11; 1, 26 p. 601, 14, etc., *inimicus*; Mart. 1, 9 p. 594, 8; 1, 20 p. 599, 16 *insidiator*; conf. 54 p. 779, 19 *malignus*; Mart. 1, 2 p. 587, 24 *temptator*; Mart. 1, 4 p. 590, 20 *pars iniqua* (l. 18 il a des subalternes, *diabolus cum iniquis angelis)*; h. F. 8, 34 p. 350, 24 *diabolica pars*; 10, 25 p. 437, 11 *pars aduersa*; patr. 13, 2 p. 716, 13; 17, 3 p. 730, 32 et p. 731, 5 *auctor criminis* (Iul. 18 p. 572, 29 *auctor)* et *sceleris princeps* (comp. Paulin. Petric. 6, 369 *mortis uel criminis auctor)*. Dans patr. 17, 2 p. 729, 28 *istum a deo... praeferendum, hunc ab auctore sceleris sui uelociter elidendum*, il est probable qu'il faut retrancher *sui*, car le roi dont il s'agit n'est point coupable d'un seul crime (18 *multa)*.

3. *Instare* et *insistere uigiliis, ieiuniis, orationibus, psallentio, bono opere*, etc., que Le Blant, les Actes des Martyrs, Paris 1882, p. 273, et Rœnsch, dans Vollmœller, Rom. Forschungen II 2 p. 292, considèrent comme des termes propres à la langue religieuse, se trouvent souvent chez Grégoire, voy. Iul. 21 p. 573, 28; conf. 33 p. 768, 10; 37 p. 771, 7; Mart. 1, 6 p. 592, 15; 1, 19 p. 599, 3; mart. 12 p. 496, 7; h. F. 3, 18 p. 128, 18; etc. Mais les deux verbes ne sont nullement réservés au domaine religieux; voy. mart. 41 p. 515, 41 *sacerdotis qui haec insistebat* (une

2 p. 587, 14; 1, 9 p. 593, 32; *obtentus* h. F. 4, 21 p. 158, 13 [1]; *gratia* h. F. 2, 37 p. 102, 6; *salutare* (substantif) h. F. 1, 31 p. 49, 1; conf. 29 p. 766, 3; *uirtus*, miracle h. F. 5, 6 p. 198, 14 [2]; *gloria* h. F. 2, 3 p. 65, 23; *certamen*, martyre, mart. 37 p. 512, 4; *consummatio* h. F. 1, 45 p. 53, 22; *persecutio* h. F. 2 cap. 2 p. 57, 3 [3]; *persecutor* h. F. 2, 28 p. 89, 18; *insecutio* mart. 46 p. 519, 22; *carnalis* h. F. 1, 47 p. 54, 33; *infernum* h. F. 2, 23 p. 86, 17; *refrigerium* Mart. 4 praef. p. 649, 12; etc. [4]

Qu'on se représente, si l'on peut, une page de Cicéron parsemée de quelques-uns de ces mots, dont le nombre est grand chez Grégoire, et qui y sont fréquemment répétés, on comprendra combien ils contribuent à changer la physionomie de la langue. Ils existent presque tous à l'époque classique; ils sont d'un usage commun; ce n'est pas leur son ni leur apparence extérieure qui a changé. Mais le sens en

---

construction); Mart. 1, 6 p. 592, 3 (de même); patr. 5, 1 p. 678, 2 *cum calumniando abbatem insisteret;* et ils sont employés dans des tournures semblables par les écrivains profanes depuis Virgile et Cicéron.

1. Comp. h. F. 2, 6 p. 68, 8; 16; 2, 7 p. 69, 15; p. 70, 18; 2, 37 p. 101, 8; etc. Les saints, par leur intercession, obtiennent (*obtinent*) les grâces; voy. conf. 45 p. 776, 10. Mais le mot *obtentus* peut avoir aussi un sens moins spécial, comme h. F. 5, 11 p. 200, 20 *obtentum pontificis*, par un effet de son éloquence sur le peuple; à moins que là aussi l'effet produit ne soit attribué aux prières que l'évêque a sans doute adressées à Dieu. Chez d'autres auteurs chrétiens aussi bien que chez les auteurs profanes, *obtentus* est un tout autre mot, il vient de *obtendere;* il est rare au sens propre, voy. Joseph E. B. Mayor, The latin heptateuch, p. 137, 23 et 160, 8; au figuré il répond au grec πρόφασις. Voy. au sens propre Oros. 6, 11, 28 p. 388, 16 *sub obtentu aggeris*, et au figuré Cyprien, *de eccl. unitate* 3 p. 211, 27 *sub obtentu spei;* Pseudocypr. *de Iud. incredulitate* 4 p. 123, 14 *ne esset obtentus excusationis incredulis;* Ennod. *euchar.* p. 401, 2 *inbecillitatis optentu*; Sidon. *ep.* 5, 10, 2 p. 85, 13 *scientiae obtentu;* 7, 10, 1 p. 117, 20 *caritatis obtentu;* 9, 3, 4 p. 152, 1 *dignitatis obtentu.* Il n'est pourtant pas impossible que les deux idées se confondissent jusqu'à un certain point dans les esprits; Sidoine connaît bien du moins *obtinere* pour *impetrare*, voy. *ep.* 9, 3, 4 p. 152, 2 *precatibus efficacissimis obtine ut*, etc.; 9, 6, 4 p. 154, 12. Voy. aussi Fortunat, *uit. Hilar.* 8 (29) p. 4, 22 *quo obtentu;* etc.

2. Déjà dans la Vulgate *uirtus* a ce sens, et plus tôt encore chez Tertullien, voy. Hagen, Sprachl. erœrt. p. 78; Gœlzer, Étude sur S. Jérôme p. 230; etc.

3. *De Vandalis et persecutionem christianorum sub ipsis;* un mot s'est perdu à la fin de la ligne; il est facile à retrouver, d'après cap. 4 p. 57, 5 *de persecutionem sub Athanarico agitata;* c'est *agitata;* comp. h. F. 1, 35 p. 50, 21 *sub Diocliciano... grauis... persecutio exagitata est.*

4. Il y aurait une multitude d'expressions plus spécialement bibliques à ajouter, comme h. F. 1, 47 p. 54, 29 *beatitudo;* 1, 46 p. 53, 37 *dominici gregis caulas;* And. 12 p. 833, 18 *conpunctio cordis;* h. F. 5, 19 p. 217, 11 et ailleurs *hilari erogatione* (Cor. 2, 9, 7); mart. 54 p. 526, 5 *uictus ab inprobitate eius* (Luc. 11, 8); h. F. 1, 10 p. 40, 8 *inquinamentum carnis* (Cor. 2, 7, 1); h. F. 6, 6 p. 252, 18; mart. 88 p. 547, 24; Mart. 2, 55 p. 628, 2 *magnalia dei;* psalt. 8 p. 875, 10 *minoratus* (Heb. 2, 9); dorm. 1 p. 848, 8 *regeneratio* (lire : *appellatique sunt renati regenerationis fonte Maximianus*, etc., d'après M); h. F. 5, 11 p. 200, 6 *renatus deo*; mart. 105 p. 560, 11 *tempus resolutionis* (Tim. 2, 4, 6); etc.

est si complètement transformé, qu'ils ne sont plus, pour ainsi dire, que leurs propres homonymes. Ce sont donc bien des nouveaux venus, des étrangers, auprès des anciens mots, latins à la fois pour l'oreille et pour l'intelligence. Les orientaux mêlés à la foule des Romains dès la fin de la République, bien qu'habillés eux-mêmes en Romains, auraient pareillement rendu les rues de Rome méconnaissables aux Appius Claudius et aux Céthégus.

2° Droit et institutions.

Les mots qui ont pris dans les derniers siècles de l'antiquité des acceptions nouvelles pour désigner des institutions nouvelles dans l'État et dans la vie publique sont en grand nombre. Cela est vrai non seulement des institutions qui procèdent de celles de Rome, mais en partie aussi de celles qui furent introduites par les barbares. Il en est de celles-ci dont le nom germanique fut simplement latinisé. On en a vu plus haut quelques exemples [1]. Mais pour d'autres, et pour la plupart de celles que Grégoire mentionne, on a adapté des mots d'origine latine. Ces mots, dont plusieurs reviennent très souvent, donnent au vocabulaire de Grégoire un de ses caractères distinctifs aussi bien que les expressions propres au langage de l'Église et de la religion. Aussi, quoique moins compétent encore pour les expliquer que nous ne l'étions à l'égard de ces derniers, nous ne pouvons nous dispenser d'en signaler au moins un certain nombre.

Ce sont d'abord les termes de géographie politique [2] tels que *ciuitas*, h. F. 3, 19 p. 129, 20 *qui (Diuio castrum) cur non ciuitas dicta sit ignoro; urbs*, h. F. 3, 6 p. 113, 21 *apud Visorontiam locum urbis Viennensis* [3]*; oppidum*, h. F. 6, 21 p. 262, 9 *infra muros Burdegalensis oppidi; castrum*, conf. 22 p. 762, 1 *ad castrum Cainonensim urbis Turonicae; uicus, uilla, pagus*, Mart. 4, 42 p. 660, 15 *puer quidam... de uilla Themello in pago Turonicae urbis uici Ambiacensis; suburbanum* [4], h. F. 8, 12 p. 332, 8 *quem suburbano Massiliae* [5]

1. Page 226.

2. On trouvera l'explication de la plupart de ces termes dans l'excellent ouvrage de M. A. Longnon, Géographie de la Gaule au vi^e siècle, Paris 1878, première partie, p. 1 à 37. Voir aussi Waitz, Deutsche Verfassungsgeschichte, t. II, à l'index, et Fustel de Coulanges, La Monarchie franque, p. 183 et suiv.

3. Sur *ciuitas* et *urbs* et le singulier échange de signification qui se fait entre ces deux termes, voir E. Wœlfflin, Ueb. d. Latinitæt des Cassius Felix (Sitzungsber. d. bayr. Akad. d. W. 1880), p. 401; W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 16; Longnon, Géogr. de la Gaule, p. 7 et 8; etc.

4. Faubourg; voy. Waitz, D. Verfassungsgesch. II 1 p. 416, 1, qui cite un synonyme, *suboppidum*.

5. Voir au l. III.

ipsius... sepeliuit [1]; *terminus*, conf. 18 p. 757, 25 *infra ipsum terminum Toronicum; territorium*, mart. 5 p. 490, 31 *dum in urbes* [2] *Cenomanicae territurio resederet; patria*, h. F. 5 praef. p. 190, 23 *patrias subiugauit* [3]; etc.

Ces mots, déjà anciennement, servaient à désigner des localités ; ils ont pris un sens particulier au lieu d'un autre sens particulier. Il en est de même de la plupart des suivants, qui désignent des personnes d'après leur situation sociale ou politique. Mais on en trouvera plus d'un qui a été tout nouvellement consacré à cet usage. Une signification générale a été spécialisée, comme on verra plus loin que cela est arrivé dans une large mesure pour toute espèce de mots [4].

H. F. 2, 33 p. 96, 11 *senatoribus Burgundionibus;* 5, 13 p. 201, 10 *Mummolus patricius Guntchramni regis;* 5, 35 p. 228, 1 *Austrechildis Guntchramni principis regina;* conf. 20 p. 759, 21 *ciuium honoratorum ordo praeclarus;* h. F. 6, 9 p. 254, 32 *per priores qui aderant regi suggessionem intulit;* 6, 24 p. 264, 9 *quae mihi a domnis nostris et senioribus imperata sunt* [5]; 6, 24 p. 264, 7 *epistola per manum maiorum Childeberthum* [6] *regis suscriptam protulit;* 5, 18 p. 211, 19 *uos qui minores estis* [7]; 5, 14 p. 203, 3 *Leudastis tunc comis (= comes);*

---

1. Comp. h. F. 1, 45 p. 53, 24; 2, 3 p. 62, 10; etc. Au pluriel h. F. 3, 12 p. 118, 18; 3, 18 p. 128, 12. H. F. 6, 11 p. 256, 30 on a l'adjectif *suburbanus*. H. F. 8, 30 p. 344, 6 *urbana* paraît être synonyme de *suburbana*.

2. C'est la leçon que j'ai notée dans 1*a*, si ce n'est que *e* est gratté. M. Krusch donne *urbem* d'après 1*a* (*urbis* 2. 3). A supposer que sa collation soit plus exacte que la mienne, il n'est pourtant pas probable que Grégoire ait écrit *urbem*; comp. h. F. 6, 36 p. 276, 8 *ex Cinomannica urbe;* mart. 15 p. 498, 20 *sub huius urbis territurio;* 36 p. 511, 6 *infra territurium urbis Lemouicinae;* 66 p. 533, 3 *in huius urbis Aruernae territurio;* etc.; comp. aussi Longnon, Géogr. de la Gaule p. 294 suiv.

3. Comp. h. F. 3, 6 p. 114, 7 *Burgundionis oppraemunt patriamque in suam redigunt potestatem;* 3, 11 p. 118, 5 *me sequimini et ego uos inducam in patriam ubi aurum et argentum accipiatis*; etc. Cet emploi du mot est fréquent dans l'histoire d'Apollonius de Tyr, 3 p. 4, 1 Riese; 8 p. 10, 5; 24 p. 27, 3. Voy. aussi *passio Andreae* dans Fabricius *Codex apocr. N. T.* II p. 513 *omnes patriae erunt in pace*; Baudonissa, *uit. Radegundis* 11 *patriae ne perirent* (d'après le ms. de Montpellier); 18 *Sigibertum regem, cuius imperio patria ista regebatur.*

4. Voir, pour l'explication des termes qui suivent, G. Waitz, Deutsche Verfassungsgeschichte, t. II, à l'index, et Fustel de Coulanges, La Monarchie franque, *passim.*

5. Chose curieuse, *maior natu* a suivi le même chemin que *senior*; la supériorité d'âge est devenue la supériorité de rang; h. F. 5, 32 p. 224, 26 *erant enim maiores natu et primi apud Chilpericum regem.* Voy. G. Waitz, D. Verfassungsgesch. II 1 p. 362, note 1.

6. *Childeberthi* B5. C1. A1; correction plausible; la désinence *um* des deux mots qui précèdent a pu tromper un copiste distrait.

7. H. F. 3, 13 p. 120, 5 *quidam Lytigius ex minoribus* (B1. 2. A1. D4). Le ms. *Bb avait, par un *lapsus calami* fort commun (*o* et *i* ayant interverti leurs places) *moniribus;* c'est la leçon conservée par B3. B4 en a fait *muneribus*, un pur non-

4, 46 p. 181, 4 *praeceptionem ad iudicem loci exibuit;* conf. 70 p. 768, 10 *coniuncti auditores causam discutiunt;* h. F. 5, 28 p. 223, 2 *calumniantibus regalibus missis;* 10, 28 p. 439, 19 *fuerunt ad hoc placitum tam domestici quam comites* [1]; 10, 21 p. 434, 12 *tribunitiae potestatis uirum;* 5, 39 p. 232, 15 *seruientes illius per diuersa dispersi sunt* [2]; etc.

Quelques dénominations de pouvoirs, de fonctions, d'institutions : h. F. 6, 22 p. 262, 19 *quod a regno Gunthramni in Chilperici fuerit dicionibus commutatus;* 9, 30 p. 384, 17 *cum populis tributariam functionem infligere uellent;* 8, 20 p. 338, 14 *accepto huiusmodi placito* [3]; 7, 13 p. 298, 10 *usque in placito quod inter se Gunthramnus et Childebertus regis habent* [4]; 4, 46 p. 181, 16 *gloriae uestrae praeceptionem deposco;* l. 14 *fecit eum sine regis praesentiam reuerti;* 5, 49 p. 241, 43 *eo quod se ab audientia subtraxisset;* 9, 19 p. 374, 6 *in uerbo suo posuerat Sicharium* [5]; 5, 5 p. 197, 25 *facultatibus suis fisco regis dimissis;* 5, 28 p. 222, 13 *discriptiones nouas fieri iussit.*

Les relations de droit privé sont moins souvent mentionnées, et cependant on peut relever encore bien des termes qui s'y rapportent. Ce qui suit n'est que pour en donner un spécimen : h. F. 3, 16 p. 125, 25 *res diuersorum peruadebat;* conf. 78 p. 795, 5 *(campus) datus basilicae sanctae fuerat, quem unus ex ciuibus peruadit* [6]; h. F. 9, 13 p. 369, 27 *si eum... ab hac actione qua inpetitur inmunem fecerit* [7];

---

sens, et B5 *monitoribus*, interpolation manifeste, qui a pourtant pénétré dans les éditions Ruinart et Arndt, et qui a fait inventer une charge spéciale, voy. G. Waitz, D. Verfassungsgesch. II 2 p. 207, note 5.

1. Mart. 1, 25 p. 601, 10 *antedicti regis domesticus fuit.*

2. Comp. h. F. 6, 11 p. 256, 32; conf. 3 p. 750, 31. Plusieurs fois il est parlé de *seruientes basilicae*; Iul. 16 p. 571, 12; Mart. 1, 25 p. 601, 11; Iul. 37 p. 580, 1 *seruiens huius monasterii;* comp. Le Blant, Inscr. chr. 667 A *seruiens ecl. Lugdunensi.*

3. D'après G. Grœber, Archiv. f. lat. lex. IV p. 439 suiv., qui discute avec soin la forme du mot et son emploi, c'est du français qu'il aurait passé dans les autres langues, romanes et germaniques.

4. Les Poitevins, sommés de se soumettre à Gontran plutôt qu'à Childebert, tiennent ce discours : *petemus ut usque in placito quod inter se Gunthramnus et Childebertus regis habent susteneatis. quod si conuenit ut pacis* (B1. 2. D4. 5; *pacem* A1; *pagos hos* C1) *bonus rex Gunthramnus accipiat, non resistemus; sin aliud, dominum nostrum recognuscimus* <*Childeberthum*> *cui seruire plenius debeamus.* Il est clair que *pacis* ne donne aucun sens, et que *pacem* et *pagos hos* sont de misérables interpolations. Waitz propose *pace nos;* ne pourrait-on pas lire plutôt *si conuenit ut placito nus rex Gunthramnus accipiat? placito nus* mal séparé *(placi tonus)* pouvait facilement devenir *pacis bonus*. Si cette correction est jugée insuffisante, il ne reste qu'à admettre une lacune après *pacis. Childeberthum* me paraît aussi nécessaire pour que la phrase ait un sens.

5. Comp. h. F. 9, 19 p. 373, 28; 9, 27 p. 383, 4.

6. Ce mot est très fréquent, comme la chose l'était du temps de Grégoire; voy. h. F. 4, 8 p. 146, 21; 4, 16 p. 154, 1; Iul. 14 p. 570, 15; 15 p. 570, 29; 30 (33 *peruasionis*); Mart. 1 cap. 29 p. 585, 10; etc.

7. Comp. page 74.

conf. 70 p. 789, 5 *uillam eius conpetit* [1]; h. F. 4, 51 p. 187, 4 *conpetitur rerum alienarum*; h. F. 9, 6 p. 363, 10 *excusatum reddidi sacerdotem;* 14 *et sic excusatum receptum reduxit in patriam* [2]; h. F. 10, 8 p. 415, 26 *Eulalius contra eam causaturus accessit;* h. F. 6, 31 p. 271, 6 *ut quicquid sacerdotes... iudicarent pars parte conponeret;* h. F. 5, 4 p. 196, 5 *dispositis actionibus quibus... ciues Pectauus uel adfligeret uel damnaret;* h. F. 5, 46 p. 238, 17 *qui tunc regis erat nutricius;* h. F. 9, 1 p. 359, 7 *cum Goesintha [relicta] patris sui* [3]; h. F. 4, 46 p. 181, 15 *factoque ex hoc iuramento breue sacramentorum* [4]; h. F. 3, 34 p. 137, 17 *cum hi negutium exercentes responsum in ciuitate nostra sicut reliquae habent praestiterint* [5]; h. F. 7, 23 p. 305, 11 *ad exegendas cautionis quas ei... deposuerant;* h. F. 6, 13 p. 257, 17 *ad sponsalia donanda* [6]; h. F. 2, 12 p. 80, 7 *quando unum efficerent (= effecerint) solidum;* Iul. 15 p. 570, 28 *colonicas basilicae concupiscens.*

3° Sciences, arts et métiers.

Ici aussi on serait facilement entraîné à faire à propos des mots l'histoire des choses. Ce serait moins périlleux que dans la section pré-

---

1. Comp. Iul. 14 p. 570, 13, Georges relève ce sens (prétendre à, réclamer) dans *Cod. Theodos.* 10, 10, 27, 6.

2. Comp. h. F. 5, 3 p. 194, 3; 13; 5, 49 p. 240, 19; 242, 5; 7, 38 p. 318, 14 *si cum rege excusare non possent* (sous-entendu *eum*, à moins qu'on ne lise *eum* avec Ruinart au lieu de *cum*, *rege* étant alors datif); 8, 16 p. 336, 11 *quae* (accusatif pluriel) *uenerat excusare periuriis;* Mart. 2, 60 p. 630, 19; etc.; comp. h. F. 9, 20 p. 378, 15; 10, 19 p. 433, 15 *se excusare.*

3. Comp. h. F. 8, 32 p. 348, 14; 8, 39 p. 352, 15; 9, 26 p. 382, 4; 10, 8 p. 414, 8. [Le mot paraît signifier veuve, ainsi qu'on a l'habitude de le traduire, mais seulement quand il est substantif et accompagné d'un génitif. Le verbe *relinquere*, et le participe, signifient abandonner.] h. F. 1, 47 p. 54, 12 *relicta ab inmortali Christo;* 3, 27 p. 132, 17 *quare sponsam suam relinqueret. tunc... relicta Deuteria;* 4, 4 p. 144, 11 *uxorem quam post clericatum reliquerat;* 4, 9 p. 147, 9; 4, 26 p. 161, 5; p. 162, 13; 4, 28 p. 163, 19; 9, 13 p. 370, 6 *duas iam uxores uiuas reliquerat;* 7; 9, 38 p. 392, 8; 10, 8 p. 414, 10; 10, 27 p. 438, 24. Comp. *derelinquere* h. F. 8, 28 p. 341, 12; 9, 33 p. 388, 22.

4. *Breue* est substantif, acte, procès-verbal. Comp. patr. 9, 2 p. 703, 26 et 29 où le mot paraît désigner plus généralement un écrit quelconque.

5. Aucune des traductions de *responsum praestiterint* que j'ai pu voir ne me satisfait, et je ne trouve pas mieux. Il y a là un terme technique qui ne s'éclairera que si l'on en découvre d'autres exemples.

6. Patr. 20, 1 p. 741, 27 nous apprenons en quoi consistent ces *sponsalia : dato sponsae anulo porregit osculum, praebet calciamentum*, et nous voyons que les fiançailles donnent lieu à une fête: *caelebrat sponsaliae diem festum*. Le fiancé reçoit aussi des cadeaux, l. 30 : *oneratus donis nuptialibus*. Comp. aussi patr. 16, 1 p. 725, 1.

cédente, où, pour ainsi dire, toute l'histoire des origines de l'Europe moderne dépend de l'interprétation de quelques termes. L'ignorance en ces matières-ci étant moins difficile à supporter, on serait moins tenté de dissimuler les immenses espaces de l'inconnu au moyen du faible rayon de lumière jeté sur tel point par tel terme technique. Mais il vaut mieux ici aussi nous borner à l'étude des mots, qui est notre tâche d'ailleurs. Les choses mèneraient de trop de côtés divers.

En fait de sciences, il n'y a guère que la médecine qui ait fourni à Grégoire de Tours quelques expressions étrangères à la langue classique [1]. Certaines parties du corps, s'il est permis de faire rentrer ceci dans l'anatomie, ont des noms nouveaux. Le crâne est appelé *testum* mart. 60 p. 530, 3 *percussum ad portae limen superius caput testo disrupto corruit* [2]; l'épaule, *spatula* [3], h. F. 4, 39 p. 173, 5 *gladius... in spadolam dorsi egressus est; articuli* désigne les orteils [4], Mart. 1, 4 p. 590, 11 *coepit super summis articulis stare.* Le principe de plusieurs maladies d'après la pathologie de Grégoire réside dans des humeurs : Mart. 4, 14 p. 653, 7 *humoris saeui iaculo sauciatur;* Iul. 9 p. 568, 19 *paralysi humore;* h. F. 5, 42 p. 233, 21 *aegrotabat ab humore podagrico. Contractus* se dit d'un membre paralysé soit par un accident, mart. 83 p. 545, 18; soit par la maladie, Mart. 2, 31 p. 620, 16; soit de naissance, Mart. 2, 24 p. 617, 10 *calcanei ad crura contraxerant;* soit même par miracle, Mart. 2, 59 p. 629, 7 *uirtute sancti... contractis adplene debilitatur membris* [5]. Voici les expressions dont Grégoire se sert en parlant du frisson de la fièvre : Mart. 4, 37 p. 659, 10 *cum dies ille quo frangi consueuerat aduenisset* [6]; patr. 6, 7 p. 686, 24 *quas uulgo fractiones uocant;* conf. 21 p. 761, 14 *nec ultra*

---

1. Sur les différents termes qui signifient maladie en général, voy. page 204 suiv.

2. Ce sens a subsisté dans le vieux français test; voy. Diez, Etym. Wœrterb. I, testa.

3. De là le français épaule; sur la dérivation voy. Grœber, Archiv f. lat. lex. V p. 474.

4. Voy. Diez, Etym. Wœrterbuch I, artiglio.

5. C'est curieux combien ce genre d'infirmités, rare aujourd'hui, paraît avoir été fréquent du temps de Grégoire. C'est comme une sorte de tétanos soudain, qui ne vous laisse pas seulement le temps de lâcher un objet qu'on tient, si les descriptions de Grégoire sont exactes, Mart. 3, 3 p. 633, 10; etc.

6. M. Krusch fait ici un singulier contresens en rendant *fractio* par *remissio febris*, et Ruinart au passage suivant, en expliquant par *intermissio qua illa (febris) ueluti frangi uidetur*. C'est du malade qu'on dit : *frangitur*. Les trois récits ne se comprendraient pas autrement; et d'ailleurs dans le premier Grégoire a pris la peine de s'expliquer lui-même pour ainsi dire : l. 12 *tempus tui tremoris aduenit*. Comp. aussi Mart. 2, 32 p. 621, 7 *nec ab eodem (incommodo) ultra confractus est;* patr. 6, 6 p. 684, 6 *ut nec confractus postea ab hac infirmitate fuisset*. Les romanistes, qui font venir frisson de *frictio* (Diez, Littré), ne devraient pas citer Grégoire de Tours comme autorité pour ce mot, qu'il ne connaît pas. C'est *fractio* qu'il faut lire, comme l'attestent les mss. et le prouvent les deux autres passages. Mais il ne serait pas absolument impossible que *fractio* eût dégénéré en *frictio* par une étymologie populaire (*frigere*).

ab hoc morbo frigorae uel confractionis ullius pertulit grauitatem. La fièvre froide est appelée soit *frigora* [1] soit *frigus* (ou *frigor?)* patr. 20, 3 p. 743, 6 *frigorem accedentem aestumque restinxit.* L'attaque d'apoplexie est désignée par ces mots : h. F. 5, 5 p. 196, 22 *a sanguine sauciatur* [2]; la saignée par *sanguinem minuere* Mart. 2, 60 p. 629, 29; 4, 2 p. 650, 11 ; les soins médicaux par *studium*, h. F. 3, 36 p. 138, 18 *ad quem medici multa studia inpenderunt* [3]; comp. 5, 5 p. 198, 38 ; 5, 35 p. 228, 13; 6, 14 p. 258, 20; 10, 15 p. 426, 25 ; patr. 7, 2 p. 688, 15; conf. 34 p. 769, 21 ; de même le verbe *studere*, h. F. 6, 32 p. 273, 20; etc. Les ventouses sont appelées *uentosae*, h. F. 5, 6 p. 198, 24; 5, 34 p. 226, 13; 7, 22 p. 303, 21 [4].

Parmi les arts, c'est l'architecture dont Grégoire parle le plus souvent. Comme beaucoup d'autres évêques, il avait mis son honneur à bâtir ou rebâtir, comp. h. F. 10, 31 p. 448, 11 ; et il avait retenu bien des termes techniques dont se servaient ses architectes et ses entrepreneurs. Voûter se dit *transuoluere* h. F. 8, 34 p. 350, 19 *cripta... transuolutum eleganteque opere exposita;* mart. 50 p. 523, 7 *cripta illa quae... transuoluta fuerat... rursum eam... reaedificauit eleganti transuoluens opere;* comp. patr. 7, 4 p. 690, 1 ; le substantif est *transuolutio* [5] conf. 34 p. 769, 5 [6]. *Cancer* stell. 8 p. 859, 27 et 860, 2 *pharus Alexandrina quae super quattuor mirae magnitudinis cancros constructa habetur* a été expliqué par croisée d'ogive [7]. C'est sans doute de *cancer* dans cette acception que *cancellus* est le diminutif h. F. 6, 10 p. 255, 7 *cancellum quod super tumulum cuiusdam defuncti erat* et conf. 5 p. 752, 7 *exstat in illo loco cancellus in quo sanctus dicitur stetisse* [8]. *Capsus* h. F. 2, 14 p. 82, 2; 3; 2, 16 p. 82, 19 désigne la nef, *ascellae* h. F. 2, 16 p. 82, 20 des ailes. Un poële, c'est-à-dire une pièce chauffée par le parquet, est mentionné h. F. 8, 18 p. 337, 25 *inclusum in pensilem domus interemunt.* D'autres parties d'une maison sont nommées *salutatorium*, parloir, expressément signalé comme dénomination nouvelle [9] h. F. 2, 21 p. 84, 12 *sacerdoti in ipso quod modo salutatorium*

---

1. Voy. au l. III.
2. Comp. *ictuatus* page 196.
3. Fortunat, *uit. Germ.* 2 (7) p. 12, 10 *sollicite inpenso studio.*
4. Voir sur ce mot G. Helmreich, Archiv f. lat. lex. I p. 322.
5. *Passio Saturnini* (Ruinart, *Acta sincera*) 6 *transuolutionem desuper multo latere exstruxit.*
6. Il n'ignore pas le nom ancien de la voûte, *camara*, mart. 102 p. 556, 17, etc. Mais il paraît désigner ainsi le revêtement de la voûte plutôt que la voûte elle-même; voy. h. F. 2, 14 p. 82, 7, où l'on transporte (*adfixit*) une ancienne *camara* à une basilique neuve.
7. J. Quicherat, Mélanges, Archéologie du M. A., p. 508.
8. Ce ne peut être une grille, ni un treillage, comme le veulent les traducteurs dans le premier passage, ni un berceau, comme le rend M. Bordier dans le second. Ce pourrait être une sorte de dais ou de cage, formés d'ogives ou de cintres croisés.
9. Comp. h. F. 7, 22 p. 303, 21 ; 23; 6, 11 p. 256, 11. Le mot se trouve chez

dicitur mansio erat; secretarium, salle du conseil (dans une basilique) h. F. 5, 18 p. 210, 1 *sedebamus in secretarium basilicae beati Petri*; *regestum*, trésor, h. F. 9, 9 p. 366, 4 *in ipso aerarii publice registu* [1]; *superiora*, les étages, conf. 29 p. 766, 11 *erat cella illa in superiore* [2]; Andr. 29 p. 843, 21 *ascendens ad superiora;* 23 *ascendi ad alia superiora; regia*, la porte, h. F. 4, 13 p. 150, 12 *ad regias aedis sacrae* [3]; 7, 35 p. 315, 16 *reserare templi regias;* comp. patr. 11 p. 709, 6 *regiam reserat caeli.*

En musique on peut remarquer les expressions *imponere antiphonam*, entonner, h. F. 2, 37 p. 100, 7; Mart. 1, 6 p. 592, 22; patr. 4, 4 p. 676, 27; 30; et *in directis* stell. 42 p. 871, 16 [4]. En littérature, *dilatare* et *extendere* Mart. 2 praef. p. 608, 31 et 2, 19 p. 615, 32, dont il a été déjà parlé [5]; puis *exemplare*, copier, mart. 63 p. 531, 9 *ille (libellum) uelociter exemplauit;* comp. patr. 12, 2 p. 713, 22; enfin *capitulum* h. F. praef. p. 31, 16 *libri primi... cuius capitula deursum subieci;* conf. 77 p. 794, 11 *superiore capitulo;* et peut-être *capitulatio* h. F. 2 p. 108, 9 *explicit capitolatio* [6].

Avec ces derniers mots, on touche déjà au domaine des métiers plutôt que des arts. On y entre avec *exclusa* [7], écluse, patr. 18, 2 p. 735, 1

Cassiodore, *hist. trip.* 9, 30 p. 343; dans l'Anthologie latine 203 (la pièce est de Luxorius); dans l'histoire d'Apollonius de Tyr, 33 p. 39, 15 Riese; *Acta Thomae ed.* Bonnet, p. 140, 8; chez S. Césaire, *reg. ad uirg.* 35, et dans les actes du concile de Mâcon de l'an 581, canon 2. Tout cela est moderne pour Grégoire, et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il relève ainsi un terme encore peu usité peut-être. Giesebrecht traduit : une pièce qui sert aujourd'hui de sacristie. Ni *dicitur* ni *salutatorium* ne me paraissent convenablement rendus. Je traduis : dans ce qu'on appelle aujourd'hui (en général, non pas seulement dans la maison dont il est question) le parloir.

1. Comp. h. F. 9, 10 p. 368, 8; 9, 34 p. 389, 16; 10, 19 p. 432, 27; p. 433, 26; patr. 9 p. 702, 10.

2. *Superiori* 3. Peut-être Grégoire avait-il écrit *in superiora*, car on ne voit pas bien quel nominatif il aurait donné à *superiore*. Forcellini De-Vit ne connaît que le pluriel.

3. Voir la note de Ruinart.

4. Voy. Haase, p. 50.

5. Page 78.

6. D'après h. F. praef. p. 31, 16 on ne peut douter que le sommaire des chapitres, appelé *capitulatio*, ne soit de Grégoire lui-même; comp. Iul. cap. 25 p. 562, 27 *de mei capitis dolore;* Mart. 2 cap. 50 p. 608, 23, etc. *Explicit capitolatio* peut être attribué aux copistes, mais il se peut aussi bien que ces formules également remontent à l'auteur.

7. Ce mot n'est pas simplement le féminin du participe substantivé. Il a subi un changement de sens analogue à celui des participes français tels que sortie, issue, entrée, etc. Mais Grégoire connaît aussi le participe non substantivé. Il s'en sert en un passage très altéré, Mart. 1, 2 p. 587, 28 *quidam uir operis huius inuidus et contrarius fuit in alueum exclusum multa minabatur pro eo quod solatium aliquod ad plaustra petentibus non praeberent. cumque superbus equum feriret et in paruulo fluuiolo praecipitatum in sinu aquarum gurgitis ictibus suis suffocatus interiit.* Je crois que les mots *in alueum exclusum*, déplacés, ont fait disparaître les mots *et uxori* (*uxori*

exclusas fecit atque aquam canale collegit; l. 9 *exclusis aqua retrorsum conuersa; lapsus*, piège [1], h. F. 8, 10 p. 331, 11 *intra lapsum quod opere meo ad capiendorum piscium necessitatem praeparaueram repperi;* et *toga*, drain, canal, mart. 24 p. 502, 34 *ne forte togis occultis limphae deducerentur in fonte* [2].

[Quelques meubles ou ustensiles se sont approprié des noms déjà existants, comme *formula*, banc,] h. F. 8, 31 p. 346, 13 *cum inter psallendum formolae decumberet;* 14 *episcopum super formolam quiescentem* [3]; *sponda*, côté du sarcophage [4], h. F. 4, 12 p. 149, 9 *manum dexteram ad spondam sarcofagi tendit;* conf. 104 p. 816, 3 *ablatis duorum sepulchrorum singulis spondis. Cippus* désigne une entrave, h. F. 5, 49 p. 241, 16 *cum catenis et cippo teneretur;* l. 19 *disruptis uinculis confracto cippo* [5]; *cortina*, une tenture h. F. 2, 29 p. 91, 2 *adornare eclesiam uelis atque curtinis; ferrea*, une chaîne de fer, conf. 86 p. 804, 9 *ferrearum pedestrium repagula; tigris*, une épée, conf. 40 p. 773, 5. Enfin, *scutum* paraît être le nom du ciseau à froid ou de quelque autre instrument pouvant servir à démolir, h. F. 8, 15 p. 335, 26 *emisit operarios cum scutis et malleis ac securibus et eliserunt columnam* [6].

---

minitans, Paulin, que Grégoire reproduit), et que leur vraie place est après *fluuiolo*; je traduis : ayant été précipité (accusatif absolu) dans une petite rivière, dans une partie du lit fermée par un barrage, il y périt. Il faudrait encore, avec le correcteur de 1*a*, effacer *non* et le second *et*, et avec les correcteurs de 1*a* et de 2 lire *praeberet*, pour avoir à peu près le sens voulu. Les termes mêmes ne seront retrouvés que si l'on découvre un manuscrit de famille différente des nôtres. Par *in alueum exclusum* Grégoire veut faire comprendre que dans un petit ruisseau, presque sans eau, tel que Paulin le décrit, l'impie ait pu cependant trouver assez d'eau pour se noyer, *aquarum gurges* (*sine flumine gurges*, dit Paulin).

1. Comp. patr. 17, 4 p. 731, 25; p. 732, 4; conf. 5 p. 752, 17; au figuré 19, 2 p. 737, 32; voy. encore Fortunat, *uit. Germ.* 71 (189) p. 26, 5 *ut equus lapsum incurreret*.

2. Voy. Diez, Etym. Wœrterbuch I, doga.

3. Comp. patr. 19, 2 p. 738, 25; conf. 90 p. 806, 1. Baudonissa, *uit. Radegundis* 14 *uigilat super formulam*.[Ce ne peut être un lit, puisqu'il s'en trouve à l'église.]

4. Ce sens du mot s'explique par la comparaison du sarcophage avec un lit. Dans le second passage, par *sepulchrum* on doit entendre un sarcophage, très probablement. S'il s'agissait de tombes dans le sol, séparées par des cloisons, il eût suffi d'enlever une cloison pour réunir les deux tombes. Les deux sarcophages sont placés dans une *fossa sepulturae*.

5. Comp. Andr. 1 p. 828, 7 *cunctorum catenae confractae sunt et trauis in qua pedes eorum coartati erant scissa est*.

6. De Marolles et Guizot traduisent : des ciseaux; Guadet : des écus; Bordier : des boucliers; Giesebrecht : mit meiseln. On pourrait conjecturer *scutulis* ou *scutalis*, en comparant Eucher. *Instruct.* 2, 3 *scitalas : uectes*. C'est bien là l'instrument qu'il fallait.

B. — Mots usuels

On n'essayera pas de faire entrer les faits dans un ordre systématique qui les embrasserait tous et les expliquerait en formulant les lois d'après lesquelles ils se produisent. Il a été dit déjà que ce serait là, dans l'état actuel de la science, une entreprise téméraire. Nous nous estimerons heureux si nous réussissons à grouper les faits de telle façon qu'ils s'éclairent réciproquement au moins en quelque mesure [1].

1° Locutions fixes.

Dans les langues littéraires ayant fait déjà de longs services certains mots ne s'emploient plus que dans des locutions déterminées. Nous avons bon nombre de ces locutions aujourd'hui en français. Mais il n'est pas besoin pour cela qu'une langue soit en décadence ou près de la décadence; la langue épique des Grecs porte ce caractère dès les temps d'Homère. On ne sera pas étonné que le latin de Grégoire, déjà si avancé dans la décadence, le présente à un plus haut degré. On pourrait considérer les mots ainsi réduits comme près de s'éteindre et faire rentrer la présente observation dans le chapitre de la disparition des mots. Mais les locutions dont nous parlons vivent souvent bien des siècles après les éléments dont elles sont composées. D'autre part, ces locutions ne sont pas essentiellement différentes de celles dont les éléments conservent une existence indépendante plus ou moins étendue. Et toutes ont ceci de commun que, à force de se trouver réunis, les mots qui forment de telles locutions réagissent en quelque sorte l'un sur l'autre et prennent chacun une part de la signification de l'autre. Ils ne représentent plus ensemble qu'une seule idée, à peu près comme des mots composés; ce qui implique au moins un certain affaiblissement de l'un ou de l'autre. Il peut arriver aussi que l'un des deux à lui seul éveille dans l'esprit du lecteur l'idée habituellement exprimée par tous les deux.

Dès l'époque classique l'adverbe *ubertim* est employé exclusivement à propos de pleurs [2], et c'est ce qu'on peut observer aussi chez Grégoire;

---

1. Ces groupes ne sont pas formés d'après un principe rigoureux et unique. Les uns le sont d'après la nature des phénomènes observés, les autres d'après leurs causes. Les deux méthodes sont utiles pour esquisser un commencement de classification d'une part, d'explication de l'autre.

2. Comme l'a remarqué Hildebrand à propos d'Apulée, *met.* 5, 7 t I p. 325 b. J'en ai rencontré cependant quelques exceptions, Amm. Marc. 22, 15, 5 *incrementa ubertim Nilo suggerere;* Avit, *homil.* 2 p. 106, 6 Peiper *patefacto latere domini*

voy. mart. 35 p. 510, 25; Iul. 5 p. 567, 9; Mart. 2, 60 p. 629, 27; 4, 30 p. 657, 17; patr. 20, 1 p. 741, 37; etc. Il n'est pas probable que l'on s'en soit fait une règle; mais une fois qu'un certain nombre de vers eut consacré l'assemblage de *ubertim* avec *flere*, *lacrimare*, etc., il s'établit une association d'idées habituelle entre cet adverbe et les larmes ou les pleurs; si bien que l'adverbe finit par ne plus représenter à l'esprit d'autre abondance que celle des larmes et que, par conséquent, on ne pensa plus à s'en servir à propos d'autre chose.

Certains mots, à cause de leur signification même, ne pouvaient entrer que dans une seule locution. Comment employer *euaginare* par exemple autrement qu'en parlant d'épées? *Euaginato gladio* h. F. 2, 37 p. 101, 4; 3, 18 p. 127, 15; 4, 39 p. 173, 3; 5, 5 p. 197, 28; Andr. 18 p. 836, 4; 30 p. 844, 12; *euaginatis gladiis* h. F. 3, 15 p. 124, 21; 4, 44 p. 179, 4; *gladium euaginatum* h. F. 3, 18 p. 127, 19 : on ne pouvait guère sortir de là [1]. *Exhalare* au contraire aurait pu s'appliquer à des faits très divers, comme en français on dit exhaler une odeur, exhaler sa mauvaise humeur, etc. [2]. Cependant ce verbe aussi se joint exclusivement à un seul substantif, *spiritum*. *Spiritum exhalare* signifie expirer h. F. 1, 34 p. 50, 18; 2, 1 p. 60, 24; 2, 23 p. 85, 18; mart. 24 p. 502, 26; 33 p. 508, 35; 39 p. 513, 19; 47 p. 521, 11; 75 p. 538, 4; Mart. 3, 8 p. 634, 18; conf. 80 p. 798, 22; Andr. 3 p. 828, 36; etc. [3]. Le substantif *euectus* est très rare; il est d'autant plus curieux que dans trois passages où Grégoire l'emploie, trois fois il soit au même cas, accompagné du même adjectif : h. F. 3, 3 p. 110, 18 *euectu nauale per mare Gallias appetunt;* 4, 40 p. 174, 1 *euntes euectu nauali;* mart. 30 p. 506, 33 *nauali euectu*. Evidemment *euectu nauali* signifie simplement : en bateau. L'adverbe *benigne*, si usité en général, est rare chez Grégoire; plusieurs fois aussi il modifie le même verbe: h. F. 2, 36 p. 99, 6 *benigne susceptus est;* 6, 10 p. 255, 18 *benigne suscipiens;* 6, 11, p. 256, 2 *benigne susceptum;* mart. 100 p. 555, 4 *suscepti be-*

---

processit ubertim manantibus riuis aqua uel sanguis; uita Maxentii (Acta Sanctorum, juin, t. V p. 169) 2 *eiusque in eo praeualeret ubertim doctrina;* et J. E. B. Mayor, The latin heptateuch, p. 158, 23, m'en a fait connaître d'autres : Augustin, *conf.* 1, 7, 11 *in fonte lactis ubertim manante;* Paulin. Nol. *c.* 21, 7, 21 *praebuit ubertim gratas operas;* Greg. M. *dial.* 2, 5 *ut (aqua) nuncusque ubertim defluat;* Aldhelm. *de laud. uirg.* 2 *ubertim claruerunt.* Les autres passages qu'il cite ont trait aux larmes. Il y a sans doute, chez les auteurs qui font exception, une réaction voulue contre l'usage, auquel Grégoire est resté fidèle.

1. Comp. Rœnsch, Itala p. 190, et M. Warren, On latin glossaries, dans Transactions of the Amer. philol. Assoc. 1884 p. 137; Cassiodore, *hist. trip.* 9, 30 p. 343 *gladios... euaginari.*

2. C'est ce qui arrive encore chez Orose 4, 15, 3 *nebulis quae de palude exhalabantur;* comp. 5, 24, 12; 5, 4, 9 *putores exhalabantur;* 5, 11, 3 *odorem exhalauit;* chez Sedulius 4, 274 *exalabat odorem.*

3. Comp. Thom. p. 103, 20; Victor de Vita, 3, 31 p. 88, 9 Petsch.; *glos. cod. Montipess.* 160 (s. IX) f. 60r *exalare spiritum : emittere.*

nigne [1]. *Confugium,* qu'on lit par ci par là chez les poètes dans le sens de refuge, n'est pas rare chez Grégoire; mais il l'emploie uniquement dans la locution *confugium facere* = *confugere* [2]; h. F. 3, 36 p. 138, 22; 5, 2 p. 192, 13; 8, 6 p. 329, 21; 10, 31 p. 448, 4; conf. 67 p. 788, 1. Le verbe simple *fugere* est remplacé souvent par une locution assez bizarre, *per fugam labi* [3] : h. F. 3, 15 p. 122, 12 *multi ex eis per fugam lapsi;* comp. 4, 42 p. 176, 2; 5, 5 p. 197, 5; 5, 17 p. 208, 6; 5, 27 p. 222, 11; 5, 49 p. 242, 3; 9, 25 p. 381, 28; 10, 15 p. 425, 16; Iul. 8 p. 568, 10; ou *in fugam labi :* h. F. 2, 30 p. 92, 1 *in fugam labi* [4] *coeperunt;* 7, 31 p. 311, 8 *labibatur in fugam;* ou enfin *fuga labi* 2, 42 p. 105, 11; 7, 46 p. 322, 16; 8, 32 p. 348, 21. *Effugere* sera rendu en conséquence par *per fugam elabi :* h. F. 2, 29 p. 90, 12 *per fugam elapsus;* comp. 5, 49 p. 242, 30; 35; et *diffugere* par *per fugam dilabi* h. F. 7, 15 p. 300, 4; 7, 27 p. 307, 28; 9, 6 p. 363, 14; 9, 31 p. 386, 9; mart. 44 p. 518, 17; ou *fuga dilabi* h. F. 5, 3 p. 193, 11; 6, 1 p. 245, 5; 6, 45 p. 285, 12; 7, 37 p. 317, 24; 7, 46 p. 322, 20; 9, 38 p. 392, 22; p. 393, 6. L'adjectif *celebre* est joint une dizaine de fois au verbe *ferre*, comme h. F. 1, 7 p. 37, 18; 10, 13 p. 419, 24; mart. 101 p. 555, 18; conf. 8 p. 753, 17; 80 p. 798, 21; etc.; une fois, mart. 98 p. 554, 12, au verbe *uulgatum est. Innectere* est employé quelquefois dans des acceptions diverses, mais ordinairement, avec le complément *moras,* il signifie *morari;* h. F. 6, 18 p. 260, 21; etc. [5]. *Intendere,* qui va nous occuper encore à un autre point de vue, se joint volontiers à *minas* pour remplacer *minari* : h. F. 4, 7 p. 145, 33; 4, 13 p. 150 5; 6, 4 p. 247, 2 [6]. *Impingere* prend de préférence *crimen* pour complément, h. F. 5, 49 p. 241, 23 *cui hoc crimen impactum fuerat;* 7, 14 p. 299, 13; 8, 11 p. 331, 28 [7]. C'est pour remplacer un verbe composé qui fait défaut [8] qu'on joint une négation, *non, nulli,* ou *nusquam,* à

---

1. Comp. h. F. 9, 26 p. 382, 9 *cum me benigne excepisset.*

2. *Lex salica, ed.* Holder, *cod. Wolfenb.* 87, 2 *si cuilibit seruus ad quocumque deserat confugium fecerit;* comp. *formul. Andec.* 51 p. 22, 31 Z. *quem mihi confugio fecit* (= *qui a me aufugit*). Comp. aussi Engelbrecht, Ueb. d. Spr. d. Claud. Mam. p. 42.

3. Comp. Aethicus, *cosmogr.* 103 p. 77, 19 W. *per fugam lapsi euaserunt; Passio Saturnini* (Ruinart, *Acta sincera*) 4 *duobus diaconibus... per fugam lapsis.*

4. Voy. l. III.

5. Comp. page 232, note 3.

6. *Intendentes Lupi minas* les mss. B; *Lupo* A1. D4, ce qu'il faut peut-être adopter, même si c'est une conjecture des copistes, car dans les deux autres exemples il y a le datif, qui seul se comprend. La confusion des cas n'atteint pas facilement des formes et des sens aussi différents que *Lupi* et *Lupo.*

7. Comp. W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 24 (Lucifer). *Impingere* dans l'acception matérielle de pousser se trouve Mart. 1, 20 p. 599, 11.

8. Ce vide fut comblé de deux manières, par *imparere,* Vie de S. Euphrosyne, éd. Boucherie, 13 *inparuit enim filia mea;* 17 *filia tua que inparuit;* et par *disparere,* que Cassiodore déjà connaît (voy. Georges), mais qui paraît être resté longtemps très

comparere ou *apparere* [1] : h. F. 6, 26 p. 266, 8 *sub aquis demersus nusquam conparuit;* mart. 50 p. 523, 27 *nulli ultra conparuit*; Mart. 1, 6 p. 592, 28 *deinceps nulli conparuit;* patr. 10, 2 p. 707, 34 et conf. 42 p. 774, 18 *nusquam conparuit.*

Enfin il arrive que l'un des mots à lui seul suggère l'idée que les deux ensemble exprimeraient pleinement [2]. On dira *apprehendere* pour prendre feu : mart. 104 p. 559, 18 *non adprehendebant ualuae* [3]; et au figuré éclater : h. F. 6, 33 p. 274, 6 *tertio anno quod ibidem (lues) adpraehenderat et requieuerat; migrare* et *transire* pour *migrare a saeculo* ou *migrare ad dominum* et *transire ad dominum* [4] : h. F. 1, 30 p. 48, 22 *felice confessione migrarunt;* 1, 48 p. 55, 21; 2, 21 p. 84, 25; 2, 23 p. 85, 37 *quo migrante;* 2, 39 p. 102, 16 *migrante Eustochio;* 2, 43 p. 106, 9 *migrauit autem... anno quinto;* conf. 22 p. 762, 15

---

peu usité. Quicherat, *Addenda lex. lat.*. en cite un exemple tiré de Bède. Je l'ai rencontré encore dans Jordanes, *Get.* 24, 124 *terra ignotis apparuit, cerua disparuit*, et *Bibl. max. patrum* II p. 73 E (= *acta ap. apocr. ed.* Lipsius, p. 42, 21) *repente disparuit*. Enfin on eut recours à *euanescere*, Virg. *A.* 4, 278; Sulp. Sév. *uit. Mart.* 6, 2 p. 116, 14; 23, 10 p. 133, 14; Paulin. Petric. *Mart.* 1, 227; Sedul. 4, 89; Fortunat, *uit. Albini* 17 (48) p. 32, 6; Greg. Tur. h. F. 6, 6 p. 253, 5; mart. 5 p. 490, 11; Andr. 6 p. 830, 36; etc.

1. Ceci est fort ancien ; voy. K. E. Georges, N. Jahrb. f. Philol. CXXIII p. 511; C. F. W. Müller, ib. p. 808; Bergk, Philologus XVI p. 633; ajoutez Genèse 5, 2 *Enoch... non apparuit;* S. Jérôme, comm. s. Ezéch. 1, 3, *non apparuit;* Sulpice Sév. *uit. Mart.* 15, 3 p. 125, 9 *ferrum non comparuit*, et d'après lui Fortunat, *Mart.* 1, 349 *neque post conparuit usquam;* Linus, *pass. Pauli*, *Bibl. max. patrum* II p. 73 C *uitta... non comparuit; acta ap. apocr. ed.* Lipsius, p. 63, 6 et p. 64, 17 *non conparuerunt;* 65, 18 *(Simon) non comparuit in Iudea; hist. Apollon.* 7 p. 8, 10 *subito nusquam conparuit;* Hygin, *poet. astron.* 2, 24 *eum (Berenices crinem) postero die non comparuisse; Passiones apostolorum, (ed.* Nausea, 1531) f. IIII^r *subito nusquam comparuerunt;* LVI^r *et nusquam comparuit;* LXI^v *nusquam comparuerunt;* Baudonissa, *uita Radegundis* 22 et 23 *nusquam comparuit.* Je ne trouve chez Grégoire qu'un exemple du verbe *apparere* dans cette locution, et un exemple qui ne convient pas tout à fait : h. F. 10, 24 p. 436, 22 *discesserunt ab oculis nec ei apparuerunt ultra*; comp. Mart. 1, 11 p. 596, 10. Thom. p. 120, 3 *subito non apparuit* paraît donc emprunté aux anciens actes. Pour l'époque archaïque, voy. encore Plaute, *Aulul.* 4, 4, 2.

2. H. F. 6, 45 p. 285, 10 *quinquaginta uiri... fuga dilapsi abierunt; sed et per totum iter cum labi quis potuisset effugiebat*, etc. *Labi* pour *fuga labi*, après *fuga dilapsi*. Mais ce n'est pas de cas de ce genre qu'il s'agit ici. C'est de ceux où la seconde partie de la locution n'est représentée dans le contexte que par le sens.

3. Mais conf. 80 p. 799, 9 *flante uento adprehendit domus incendio, exuritur omnis*, il ne faut mettre la virgule ni avant *domus* avec M. Krusch, ni après *domus* avec Ruinart, mais après *incendio*, qui est complément direct de *adprehendit;* comp. mart. 9 p. 494, 14 *incendia ab ore fornacis... respergi.* H. F. 10, 24 p. 435, 21 *nequaquam ab igne apparatum (= apparatus) incendii* (c'est-à-dire le *ligni congeries* de la l. 19) *conprehendit*, il faut adopter la conjecture de D4, *conprehenditur;* comp. mart. 83 p. 545, 3 *acerui ab igne conprehenduntur;* conf. 54 p. 779 20 *ab igne conprehenditur;* stell. 14 p. 862, 11 *nec ab igne conprehenderis*

4. *Transiit* est très fréquent dans les épitaphes; voy. Le Blant, Inscr. chr. 388 an 491); 391 (an 496); 569 (an 503); 570 (an 512 *t*); 556 D (an 606); etc.

plenus dierum transiit; 34 p. 769, 14 *in albis eam transisse;* 53 p. 779, 13 *in albis transiens* [1]. C'est sans doute ainsi que s'explique l'emploi de *intendere* pour *animaduertere*, *uidere, audire*, d'où est venu notre verbe entendre. On a commencé par dire *animum intendere in aliquid*, ou *animum intendere rei;* puis *animum intendere* est devenu verbe transitif, comme *animum aduertere;* enfin, comme *aduertere*, on a dit aussi *intendere* seul; h. F. 7, 22 p. 304, 3 *me tacitum intendens;* Mart. 2, 60 p. 630, 13 *quos saepe conspicit et intendit;* Andr. 24 p. 841, 13 *intendens omnibus quae dicebantur ab eo* est tiré peut-être des actes anciens [2].

2° Usure.

Un changement de signification fréquent dans toutes les langues, et dont on vient déjà de voir quelques exemples, est produit par ce qu'on peut appeler l'usure des mots. A force de reparaître dans certaines combinaisons constantes, ils n'éveillent plus que faiblement dans l'esprit de l'auditeur l'idée qu'ils représentent; ils finissent par ne servir qu'à lier entre eux les mots plus neufs ou mieux conservés qui expriment des idées importantes par elles-mêmes. C'est ainsi que plus d'un ancien substantif est tombé au rang de particule et enfin même de simple suffixe. Il ne s'agit pas ici d'une dégradation si complète. Les mots qu'on va examiner n'ont encore parcouru que les premières étapes du chemin qui y mène.

Ce sont d'abord certains substantifs comme *conspectus, circuitus.* Grégoire ne dit pas seulement [3] *in conspectu Chlodouechi perduceretur* h. F. 2, 42 p. 105, 12; *a conspectu nostro discedens* 10, 13 p. 423, 4, etc.; mais encore *quam fabricauerat ante conspectum muri Biturigi,* conf. 79 p. 797, 13, devant la vue de, pour en vue de [4]. *In conspectu* est devenu synonyme de *ante*, auquel *conspectum* se joint sans plus rien

1. Comp. h. F. 2, 5 p. 67, 22 *recessit a corpore;* 1, 47 p. 54, 26 *recedentibus de mundo*, et Le Blant, Inscr. chr. 79; 427; 452; 551; 596 *recessit* = *mortuus est.*

2. En effet *intendere* avec *in* et l'accusatif, ou avec le datif, est fréquent dans d'autres écrits extraits de ces anciens actes des apôtres; voy. Thom. p. 98, 21; 99, 2; 6; 128, 3; 130, 6; 119, 16; Fabricius, *cod. apocr. N. T.* II p. 567 *aratris intendunt*, etc. Voir encore sur ce mot Rœnsch, dans Vollmœller, Roman. Forschungen II, 2 p. 292; etc.

3. Kaulen, Handb. z. Vulg., p. 209, pour rendre compte de la fréquence de cette locution dans le latin des chrétiens, allègue l'habitude hébraïque de renforcer la préposition par une périphrase. C'est inutile. Déjà anciennement on disait non seulement *in conspectu hominis*, mais aussi *in conspectu uillae, terrae*, etc., ce qui suppose un affaiblissement du sens propre, à moins qu'on n'explique : à portée de la vue de quelqu'un qui se trouverait dans la villa, sur le rivage, etc.

4. *Ante conspectum* avec un génitif se lit aussi Thom. p. 119, 16; *euang. Luc.* 9, 52; Dictys 3, 27 p. 69, 13 et 4, 21 p. 84, 12.

ajouter à l'idée [1]. *In circuitu eius* h. F. 6, 14 p. 258, 7, autour d'elle, en parlant d'une étoile, équivaut à *circum eam;* comp. 7, 10 p. 296, 18 *ibat per ciuitates in circuitu positas; circuitu* dans cette locution ne conserve guère plus de sa valeur propre que le substantif tour dans autour, à l'entour, etc. [2].

Certains verbes ont aussi subi une sorte d'amoindrissement semblable. Quand Grégoire dit h. F. 9, 21 p. 380, 3 *laruas inergia famulante nomen eius inuocantes;* mart. 63 p. 531, 8 *ille... nocturno sub tempore famulante lumine uelociter exemplauit;* Mart. 1, 2 p. 588, 30 *flatus aurae placidus... omnes litori quod desiderabant unda famulante restituit* [3], il ne faut pas croire qu'il fasse de la possession démoniaque, de la lumière, de la vague, autant de génies familiers qui viennent rendre service au moment voulu: *famulante* ne parle guère plus à l'imagination que les locutions : à l'aide de, ou grâce à ; il tient lieu de préposition. *Putasne*, au commencement de la phrase, sert de particule interrogative, comme *num*, ou est-ce que. H. F. 10, 13 p. 423, 1 *putasne erit resurrectio?* mart. 103 p. 558, 5 *putasne per haec fila homo transiit?* conf. p. 748, 6 *putasne uidetur ut bos ludum exerceat?* [4] *Fateor* est ajouté souvent par parenthèse dans des occasions où il n'y a rien à avouer [5]. *Fateor* est devenu une particule semblable à *quidem, profecto,* etc. Il signifie je l'accorde, il est vrai, en effet, bien entendu ; il ne sert pas seulement à confirmer un soupçon, une accusation; il répond aussi à une simple supposition du lecteur; on pourrait en développer le sens en disant : comme bien vous le pensez. H. F. 8, 2 p. 326, 28 Grégoire raconte comment le roi Gontran, se trouvant à Orléans en même temps que lui, vient lui faire visite dans son logis près la basilique saint Avit. *Surrexi,* dit-il, *gauisus fateor ad occursum eius.* Il n'y avait certes

---

1. Il se peut aussi qu'on ait dit *ante conspectum* par confusion avec *ante oculos*. Il n'en reste pas moins vrai que le sens propre de *conspectus* devait être oblitéré.

2. H. F. 10, 3 p. 412, 14 *in circuitu,* sans complément, à l'entour.

3. Comp. Andr. 21 p. 838, 23; 24 p. 840, 36 *unda famulante.* Mais Mart. 2, 31 p. 620, 16 *omne usum membrorum sola tantum lingua famulante perdiderat,* l'antithèse fait valoir le participe.

4. Comp. Ennod. *opusc.* 2 p. 293, 4 Hartel *putasne audistis legi...?* Eugipp. *uit. Seuer.* 1, 5 *putasne ipse est qui... pollicetur?* 9. 2 *putasne possum inuenire hominem?* Hagen, Sprachl. erœrt., p. 56; Rœnsch, Itala, p. 343. C'est différent quand les deux verbes sont liés par *quia :* Iul. 17 p. 571, 40 *putasne quia Iulianus commedit aristas?* dorm. 7 p. 851, 6; mais l'origine est la même. Nous disons aussi : n'est-ce pas, tu viendras? Ou : n'est-ce pas que tu viendras? *Putas* a un emploi tout semblable ; Hermas, *Pastor, uis.* 4, 1, 5 s'en sert pour traduire : μήποτε κτήνη ἔρχονται; *putas animalia ueniunt?*

5. Les traducteurs qui le rendent par : je l'avoue, seraient bien en peine de justifier ces mots là où ils les placent. Il est difficile de trouver un équivalent en français. L'anglais of course conviendrait souvent, quelquefois le français naturellement. Giesebrecht, t. II, p. 59, note 3, propose allerdings, ce qui vaut mieux que je l'avoue, sans être encore précisément ce qu'il faut.

aucun mal à se réjouir de l'honneur que le roi lui faisait, ni à se lever pour le recevoir. Mais le lecteur prévoit l'un et l'autre ; c'est cette prévision que l'auteur confirme par *fateor*. H. F. 5, 49 p. 240, 19 Riculfe prie Grégoire de le recevoir en grâce ; *feci fateor*, dit l'historien, *et occultum hostem publice in domo suscepi*. Est-ce sa naïveté excessive dont il fait ici l'aveu? Je ne le pense pas. La suite du récit ne signifie nullement : je n'ai donc à m'en prendre qu'à moi-même si je fus encore trahi. *Feci fateor* doit se traduire simplement par : je le fis en effet, ou c'est ce que je fis. H. F. 8, 15 p. 335, 24 *descendebam fateor* : celui qui parle avait agi sur l'ordre d'un supérieur ; 9, 26 p. 382, 8 *accessi fateor* : Grégoire est allé voir une mourante qui l'avait fait appeler. Comp. encore mart. 5 p. 492, 7 *praesumpsi fateor eam abluere ;* patr. 8, 8 p. 698, 17 *accessi fateor, sacraui altare ; 24 posui fateor de his pignoribus et in aliis... altaribus* [1]. Enfin *fateor* est employé comme *quidem* dans le premier membre d'une antithèse : mart. 85 p. 546, 7 *adéram fateor... sed haec uidere non merui ;* Mart. 4, 1 p. 649, 30 *adhibui fateor balneas... sed,* etc. ; patr. praef. p. 662, 25 *scripsi fateor... breuiora... prolixiora quoque,* etc. [2]

Les noms deviennent des pronoms. En latin classique, *homo* bien souvent ne dit pas plus que *is*. Chez Grégoire, *uir* a subi la même dégradation. H. F. 7, 1 p. 290, 8 *et ecce uir quasi de graui somno suscitatus excutitur ;* conf. 14 p. 756, 10 *illo quoque resistente ait uir : immensa,* etc. [3]. En latin classique, on eût dit *hic* ou *ille*.

C'est encore un affaiblissement du sens des mots résultant de l'usure, que l'emploi non motivé de certains adjectifs déterminatifs, comme *ille* et *unus*, qui ont fini par devenir, grâce à cet affaiblissement, les articles des langues romanes. Chez Grégoire, les articles ne sont pas faits, loin de là. Mais on les voit venir. *Ille* et *unus* plus d'une fois sont employés

---

1. Comp. h. F. 10, 31 p. 448, 21. Je n'ai pas mentionné 5, 18 p. 213, 28 ; ni 9, 33 p. 388, 13, parce que là il s'agit de faits qui sont reprochés à la personne qui parle. Le même mot, selon les cas, peut avoir toute sa force ou être plus ou moins affaibli. De bonne heure on avait fait de *fateor* une parenthèse, dont l'importance dans le discours peut varier beaucoup ; Tér. *Ad.* 2, 1, 34 *leno sum, fateor ;* Virg. *A.* 2, 134 *eripui fateor leto me ;* puis Ovide et les autres poètes. Plus près de Grégoire, Pacatus, *paneg. Theod. Aug.* 2, 1 *timui fateor ;* Avit, *ep.* 18 (16) p. 49, 32 Peiper *cessi fateor ;* etc. Paulin de Pella abuse de *fateor* en parenthèse (voy. *Euchar.* 79 ; 178 ; 216 ; 345 ; 364 ; 541 ; 579), mais sans précisément affaiblir le sens du mot.

2. Un singulier emploi, tout différent, de *fateri* se trouve mart. 99 p. 554, 25 *haec cum... fateretur*, après un discours qui ne contient un aveu que dans les premiers mots, et surtout Mart. 1, 2 p. 587, 11 *uentura fateri*. En ce dernier lieu, le ms. 14*b* donne *fari*, qui convient très bien (Grégoire use de ce mot, voy. par exemple h. F. 4, 36 p. 171, 28). On serait tenté de l'adopter, et de lire aussi dans l'autre passage *faretur*.

3. Comp. Mart. 4, 25 p. 655, 32 *pulsans ostium cellae in qua aedituus quiescebat uirum (= aedituum) suscitare nequiuit.*

de telle façon qu'on les traduira plus exactement par : le et un, que par : ce et un seul [1].

Ille : h. F. 2 praef. p. 58, 21 *illas historias;* 7, 34 p. 314, 19 *illa pietas diuina;* patr. 9, 2 p. 704, 6 *illam diuinae miserationis potentiam;* patr. 2, 3 p. 670, 32 *ligaturas illas;* patr. 14, 3 p. 720, 9 *ab illo accentu ;* patr. 19, 2 p. 738, 15 *uir ille;* conf. 15 p. 756, 22 *illud uitale spiraculum;* conf. 21 p. 761, 11 *illius quartani typi.*

En ce qui concerne *unus* [2], il y a une certaine gradation à établir, qui peut faire comprendre comment le nom de nombre a fini par devenir simple article indéfini. Il arrive d'abord que *unus* désigne une personne, un objet pris dans un certain nombre de personnes ou d'objets déjà nommés, comme h. F. 6, 36 p. 276, 23 *unius pueruli* après *pueros ciuitatis collegit*, un de ces enfants; ou suffisamment déterminés par la nature des choses : h. F. 2, 37 p. 100, 24; 4, 48 p. 183, 17 *unus cuneus hostium*, un des bataillons de l'armée ennemie; 6, 45 p. 285, 8 *uno carrucae axe;* 9, 6 p. 363, 7 *in uno angulo basilicae;* comp. mart. 47 p. 521, 9 *in cuius (domus) unum angulum;* conf. 5 p. 752, 19 *sub una arbore atrii.* La totalité est moins clairement indiquée, parce qu'il n'y a pas de génitif, mart. 46 p. 519, 15 *cecidisse e camera tabulam unam*, une des planches du plafond, et 16 p. 499, 4 *in uno reflexu (Iordanis) aqua reuoluitur*, dans une des anses du fleuve, qui en a naturellement plus d'une; h. F. 4, 46 p. 181, 21 *unam Vrsi domum,* une des maisons d'Ursus, qui paraît en posséder plusieurs. Ailleurs, le latin classique aussi aurait ajouté une détermination, mais *quidam* et non *unus :* h. F. 5, 14 p. 204, 1 *in una ciuitatem;* mart. 12 p. 496, 7 *una nocte;* Mart. 2, 13 p. 613, 9 *in una die resurrectionis;* 30 p. 506, 21 *unam puellam;* 76 p. 539, 15 *monasterio uni;* 94 p. 551, 3 *in unam speluncam* [3]; 3, 40 p. 642, 15 *paralyticus unus;* 4, 6 p. 650, 31 *paralyticam unam;* conf. 80 p. 798, 20 *sub unam arborem malum.* Enfin *unus* se joint à un mot qui serait resté absolument indéterminé en latin classique : h. F. 2, 1 p. 60, 3 *insurgunt contra eum in una conspiratione* [4]; 2, 12 p. 80, 5 *diuiserunt simul unum aureum*, pour en faire des *tesserae hospitales;* il va sans dire que ce ne peut être qu'une seule pièce d'or; mart. 53 p. 525, 23 *si uis sanus fieri, uoue ut unam trabem*

---

1. Pour bien s'en rendre compte, il faut chaque fois lire de ce qui précède beaucoup plus qu'il ne serait possible d'en transcrire ici. Il faut donc que le lecteur veuille bien se reporter au texte même. C'est pourquoi l'on n'a fait ici qu'indiquer les lieux.

2. Voy. Rœnsch, Itala p. 425; *hist. Apollon.* 1 p. 1, 3 *unam filiam,* etc. Mais on a beaucoup commis d'erreurs sur ce point en méconnaissant les raisons qui faisaient ajouter *unus* avec son sens propre; ainsi par exemple Schmilinsky, *De propriet. serm. Plaut.* p. 13 à 15.

3. Le récit grec porte ἐπί τι σπήλαιον.

4. Il n'y a pas lieu d'appuyer sur *una*, comme si ce mot devait affirmer l'unanimité des comploteurs.

ad huius templi tecta recuperanda transmittas; sans doute le saint n'en aurait pas refusé deux ou trois; conf. 5 p. 752, 19 *(sub una arbore atrii) inuenies unum triantem* [1].

3° Abstrait et concret.

Parfois le sens des mots change par suite d'une confusion entre l'abstrait et le concret. Il ne s'agit pas ici de cet emploi des expressions abstraites dont il sera parlé plus bas, qui est un procédé de style, et qui laisse aux mots leur signification abstraite, qui les fait rechercher justement pour cette signification [2]. Ici, c'est l'acception du mot qui est changée; et c'est le concret qui devient abstrait aussi bien que l'inverse, quoique plus rarement. *Scorta appellantur meretrices*, dit Festus [3], et nos dictionnaires ne connaissent que ce sens du mot [4]. Grégoire lui en donne un tout autre. Chez lui, *scortum* désigne l'union illégitime des sexes : h. F. 2, 10 p. 78, 8 *cum Moabitibus scorto commixti* [5]; 10, 8 p. 414, 28 *cum ab scorto reuerteretur;* mart. 87 p. 546, 33 *ab scorto concipiens* [6]; Andr. 23 p. 839, 11 *scortum quod agere consueuerat;* 14 *iussit eam scorto damnari;* 28 p. 842, 23 *ab inmunditiis et scorto ac fornicatione.*

Plus souvent c'est l'abstrait qui devient concret. *Ingressus* devient synonyme de *ostium*, l'entrée, la porte, comme il l'est resté dans l'ita-

---

1. C'est aussi par suite d'usure que *posse* et *debere* ont pu devenir des espèces de verbes auxiliaires, comme on le verra plus loin.

2. Cependant il n'est pas impossible que des substitutions de ce genre ci aient aussi commencé par être des artifices de style, des figures.

3. Page 330 a 4; comp. Paul. p. 331, 1.

4. A part celui de peau, ou cuir. Personne ne paraît douter de l'identité des deux mots. Pourtant les absurdités dans lesquelles on tombe pour dériver un sens de l'autre devraient faire réfléchir. *Scortum = meretrix* ne serait-il pas de même racine que *scurra?* Sur *o = u* voir Brugmann, Grundriss I p. 73 et 238. Quant au suffixe, on peut comparer *furtum*. La signification abstraite serait alors la première, et la décadence, grâce à une tradition latente, ou plus probablement par un pur hasard, serait revenue aux origines. Il n'est pas impossible que cette signification se trouve dans un passage de Plaute, *Men.* 1, 2, 59 *quid olet? responde. — furtum, scortum, prandium.* Le neutre est facilement applicable, par mépris, aux personnes de l'espèce en question, comp. *prostibulum.*

5. Comp. h. F. 6, 36 p. 276, 10 *mulieri cuidam scorto commixtus;* 9, 38 p. 392, 17 *ipsum secum scorto miscere (= misceri);* And. 5 p. 830, 4 *misceris scorto.* Au contraire, *scortum* paraît désigner une personne h. F. 10, 27 p. 438, 24 *cur coniuge relicta scortum adiret.*

6. Comp. p. 547, 3 *de incestu concipiens.* Comme la plupart des écrivains chrétiens, Grégoire confond souvent les différentes sortes d'impureté, *fornicatio, adulterium, incestus,* etc.

lien ingresso]h. F. 2, 37 p. 100, 3 *in ingressu basilicae* [1]; *secessus,* les lieux où l'on se retire à l'écart, lieux d'aisance, h. F. 2, 23 p. 85, 17; 22; 23; Andr. 35 p. 845, 21; *hostilitas,* la guerre [2], h. F. 6, 39 p. 278, 21 *quae hostilitati resederant;* 10, 31 p. 446, 19 *ab hostilitate expulsi fuerant* [3]; Mart. 2, 40 p. 623, 35 *hostilitates et infirmitates et alia mala quae perfert populus; claritas,* une lumière, mart. 8 p. 493, 23 *suspicio a longe inmensam claritatem effulgere;* 29 *claritas quam admirabamur a foris apparente cereo nostro discessit* [4].

[*Species* avait pris de bonne heure [5] dans le commerce le sens que nous donnons au mot article] A l'espèce ou à la sorte à laquelle appartient un objet se substitue l'objet lui-même. Ce sens n'est pas rare chez Grégoire, surtout en parlant d'objets précieux : h. F. 5, 5 p. 196, 14 *numquam naues oleum aut reliquas species detulissent;* 2, 22 p. 85, 7 Sidoine donnait aux pauvres des pièces d'argenterie de sa maison; sa femme s'en fâchait, et *dato egenis pretio species domi restituebat.* Comp. h. F. 1, 47 p. 54, 20; mart. 51 p. 524, 22; 57 p. 527, 27; p. 528, 6; 60 p. 529, 22; 102 p. 556, 2; conf. 2 p. 749, 20, etc. *Annona,* c'est la récolte de l'année et plus souvent ce qui se règle sur cette récolte, le prix du blé. A l'un ou à l'autre sens, plus probablement pourtant au premier, succède celui de blé; voy. h. F. 4, 34 p. 169, 18 *expellentes de horrea anonas quasi choros tres ad solem siccare ponerent;* 20; 21; 25; 27; 4, 46 p. 182, 5; 6; 5, 4 p. 195, 17; 5, 33 p. 226, 1; conf. 1 p. 748, 27.

4° Actif et passif.

Les adjectifs dérivés de verbes ou qui se rattachent naturellement à des verbes par leur signification, participent à la faculté du verbe d'exprimer une action soit exercée soit subie; en d'autres termes, ils peuvent s'entendre soit à l'actif soit au passif. Plusieurs de ces adjectifs, et

---

1. Déjà chez Prudence, *psych.* 843, et Ennodius, *carm.* 2, 45, 7 et 2, 44 titre. Bien mieux, chez Salluste, voy. E. Hauler, Archiv. f. lat. lex. III p. 536. Comp. encore chez Grégoire conf. 35 p. 770, 1 *inter egressum basilicae sancti Illidi et ingressum beati Venerandi.*

2. Comp. Paulin de Pella, *Euchar.* 333 *circumfusa hostilitate;* Sidon. *ep.* 5, 3, 1 p. 79, 21 *tempore hostilitatis.*

3. Comp. patr. 8, 11 p. 700, 24; etc.

4. D'après P. Mohr. Zu Apoll. Sid., p. 13, *obtutus* serait devenu concret, et synonyme de *oculi.* Cela ne me paraît pas ressortir des exemples cités par lui. Il y en a, de Cassiodore, qui portent *oculorum obtutus!* Grégoire dit Mart. 3, 49 p. 644, 5 *oculorum obtutibus clausis;* ce qui se ferme, ce sont les yeux, semble-t-il, et non les regards ou la vue. Mais ici aussi il y a le complément *oculorum,* et à côté de *aurium aditibus oppilatis, oris officiis obstructis, manuum usibus perditis,* etc., on voit qu'il n'y a dans la phrase citée qu'un emploi impropre du verbe *claudere.*

5. On l'observe déjà chez Scaevola, Gaius, etc. De là, en français, épice.

avec eux les adverbes et les substantifs qui en dérivent, passent parfois de l'actif au passif ou du passif à l'actif [1]. *Nescius* et *ignarus*, comme cela arrive quelquefois déjà anciennement, signifient inconnu : mart. 23 p. 502, 16 *(lymphae) ut initio produnt* [2] *nescio, ita et fine clauduntur ignaro* [3]. En revanche, *ignotus* exprimera l'idée de *nescius*, ignorant : Iul. 32 p. 577, 32 *stupentes illi et quid narraret ignoti* [4]. *Communis* est transporté de la chose qu'on a en commun, à laquelle on a part, à la personne qui a part à la chose; h. F. 9, 28 p. 383, 22 *non se his uerbis esse communem. Suspectus* et *fidus* deviennent actifs : h. F. 2, 7 p. 69, 5 *Arelate abierat suspectus futuri;* 4, 13 p. 150, 18 *cum suspectus esset quod et ipsi iniuriaretur;* 6, 11 p. 256, 29 *cum episcopus de his suspectus esset*, et même conf. 103 p. 813, 21 *suspecti sunt habiti homines quod aliquid... potuerit obtenere. dum uero in hac suspitione penderent*, etc. [5]; h. F. 2, 7 p. 69, 1 *ille fidus in deo monet omnes... domini auxilium inplorare;* 4, 12 p. 148, 34 *fidi quod lapide premeretur;* conf. 1 p. 749, 2 *ille fidus de iussione*, etc. [6].

Credulitas n'est pas seulement la disposition à croire, la foi ; c'est aussi ce qu'on croit, l'objet de la foi, les articles de foi : h. F. 5, 43 p. 236, 17 *purgato a malae credulitatis ueneno pectore;* p. 237, 5 *hac credulitate relicta;* 9, 15 p. 370, 23 *discussis utriusque partis credulitatibus;* 9, 24 p. 381, 10 *uenenum hereticae credulitatis* [7]. *Incredulus* signifie incroyable : mart. 40 p. 514, 30 *quae relatio ne cui fortassis uideatur incredula* [8]. *Figulus*, usité dans le sens de potier *(qui fingit)*, est pris par Grégoire pour *figulinum (quod fingitur)* Mart. 1, 23 p. 600, 26 *omne ferrum comminutum est ut putaris eum fuisse ceu figulum.*

---

1. Quant aux verbes déponents, voir à la Morphologie; et pour ceux qui de transitifs deviennent intransitifs, ou l'inverse, à la Syntaxe.

2. Voir au l. III.

3. Mais Iul. 46 a p. 582, 11 *haec me nescio agebantur;* h. F. 5, 18 p. 209, 13 *ignarus eras quae... sancsessent;* etc.

4. Mais mart. p. 557, 34 *ignotus Felici*. Sur *ignotus* employé comme actif déjà plus anciennement, voy. Nipperdey, Corn. Nep. *Ages.* 8, 1; mais il cite plus d'un exemple contestable.

5. Ailleurs dans *suspectum habere* l'adjectif est passif : h. F. 2, 23 p. 86, 24 *coepit suspectus haberi*; 2, 26 p. 87, 20; 4, 9 p. 146, 23.

6. Comp. h. F. 5, 46 p. 238, 16; 5, 49 p. 240, 32; 6, 42 p. 282, 4; 7, 8 p. 295, 10.

7. H. F. 1 praef. p. 33, 16 *per credulitatem puram obtenire ueniam;* comp. mart. 21 p. 501, 1 *per credulitatem integram;* Mart. 3, 21 p. 638, 1; conf. 13 p. 755, 23. Comp. Fortunat, *uit. Hil.* 5 (15) p. 3, 1 *praua credulitate*, une fausse croyance. Comp. aussi W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 17.

8. *Creditor* est un homme de confiance, intendant, régisseur : h. F. 3, 15 p. 123, 24 *tu o creditor soceri mei;* 5, 5 p. 196, 20 (cependant Mart. 3, 47 p. 643, 34 il signifie créancier). *Creditus* adjectif se dit de celui en qui l'on a confiance; digne de confiance, fidèle : h. F. 7, 40 p. 320, 25 *quem ualde creditum habens;* 9, 10 p. 367, 19 *abbates et creditus tuos;* mart. 71 p. 536, 3 *puer eius quem tum creditum habebat;* conf. 63 p. 785, 3 *per hominem creditum.*

Pacificus et *molestus* passant également au passif, signifient l'un pacifié, apaisé, réconcilié, l'autre ennuyé, fâché ; h. F. 2, 35 p. 98, 19; 5, 17 p. 209, 2; 6, 31 p. 271, 7 *pacifici discesserunt;* 8, 13 p. 333, 14 *debemus esse pacifici;* h. F. 5, 28 p. 222, 22 *unde multum molestus rex;* 7, 22 p. 304, 19 *ego ualde molestus tibi eram* [1]; 7, 47 p. 323, 17 *uehimenter ex hoc molesti;* 9, 34 p. 389, 15 *quid mihi molesta es?* 10, 2 p. 410, 19 *qua de causa imperator ualde molestus* [2]; etc.

5° Influence du grec.

Un sens nouveau attaché à certains mots s'explique probablement par l'influence du grec, influence exercée soit par l'usage pratique, soit par des traductions de livres grecs très répandues, en tout premier lieu la bible. Cette explication se recommande par deux raisons. C'est que la signification nouvelle n'était pas préparée par l'usage précédent du mot, et que le mot correspond, en effet, dans les traductions, au mot grec qui paraît avoir communiqué au latin l'acception nouvelle. Rien en latin ne portait à dire *accipere* pour prendre ou saisir, en parlant d'une chose qui n'est pas offerte. Comment donc se fait-il que Grégoire l'emploie si souvent ainsi ? C'est que λαμβάνειν veut dire à la fois prendre et recevoir. Dans cette seconde acception, on le rendait naturellement par *accipere;* puis machinalement on mettait aussi *accipere* quand le contexte aurait exigé *capere* ou *sumere*. Comp. d'une part Matth. 7, 8 πᾶς ὁ αἰτῶν λαμβάνει, *omnis qui petit accipit;* 10, 8 δωρεὰν ἐλάβετε, *gratis accepistis;* et de l'autre Matth. 25, 1 (les vierges sages) λαβοῦσαι τὰς λαμπάδας αὐτῶν, *accipientes lampades suas;* 26, 26 (à la sainte cène) λαβὼν ὁ Ἰησοῦς ἄρτον, *accepit Iesus panem*. Aussi bien que deux exemples, on en citerait vingt et trente dans le seul Nouveau Testament. La lecture assidue de la bible fit passer cette nouvelle acception de *accipere* dans la langue courante, et c'est ainsi qu'on peut l'observer chez Grégoire en de nombreux passages : h. F. 1, 24 p. 45; 16 *Herodes accepto cultro ut malum purgaret propriae se manus ictu librauit* [3];

---

1. Claude Bonnet : et je t'étois fort ennuieux. De Marolles : je vous fasché fort. Giesebrecht : du schienst voll ingrimm gegen mich; mais c'est Grégoire *(ego)* qui se fâche de ce que Eberulf ne suit pas sa recommandation assez exactement. Guadet : je m'inquiétais beaucoup à ton égard. Guizot : j'étais plein d'inquiétude à ton égard. Bordier : ce qui était pour toi fort désagréable. Tout cela ne s'appelle pas traduire.

2. H. F. 9, 24 p. 381 11 *semper ei molestus*, le sens est douteux.

3. C'est probablement ainsi qu'il faut écrire au lieu de *propriae* (B1. 5. A1. D4; *propriis* C1) *se manibus ictu librauit* (B5. C 3. 7. A1. D4; *liberauit* B1. C1); ou peut-être *propries* (comme h. F. 6, 45 p. 285, 15 *coniectures* = *coniecturis*) *manibus ictu* (pour *ictum*) *librauit*. Cette dernière leçon, moins probable paléographiquement,

4, 3 p. 143, 3 *ut uxoris suae sororem acciperet; cum iam Ingundem in matrimonio accipisset,* prendre pour femme; 6, 5 p. 249, 20 *accepto pane... et ipsi accepimus et regi porreximus;* mart. 25 p. 503, 6 *quidam accepto uasculo presbitero... porrexit ad conplendum;* de même conf. 21 p. 761, 6 *accepto sarculo;* l. 11 *acceptis cereis;* 97 p. 810, 16 *accepto rastro;* etc.

H. F. 6, 45 p. 285, 15 on lit : *in quo nihil de fisco suo rex dare praecepit nisi omnia de pauperum coniectures;* c'est-à-dire, les contributions des pauvres [1]. Mais d'où peut venir ce sens à *coniectura?* Il est fort probable que c'est par une traduction ou plutôt un calque de συμβολή [2]. Un calque semblable a donné le mot *conquiro*. Et ceci n'est pas une pure conjecture. *Conquirere,* qui ne signifie jamais que chercher, assembler, dans le latin classique, sert à rendre συνζητεῖν, discuter, disputer, dans Marc 1, 27; 8, 11; 9, 14; 16; 12, 28; comp. *conquisitio,* συνζήτησις act. 15, 7 [3]. Et c'est ainsi que Grégoire l'emploie Andr. 17 p.

---

serait plus conforme au texte d'Eusèbe-Rufin 1, 8, 14, d'où le récit est tiré : *malo accepto cultrum poposcit, solebat enim per semet ipsum purgatum sic pomum atque incisum edere... tum deinde... eleuauit in semet ipsum dexteram ictumque librauit.* Mais de cette manière il ne serait pas dit, chez Grégoire, sur qui le coup est porté. Quant à la construction, *librare* prend pour complément *ictum* aussi bien que *hominem* ou *rem;* voy. plus bas. *Propriis se manibus librauit* serait recommandé par les passages suivants : h. F. 2, 3 p. 66, 6 *propriis se morsibus laniabat;* mart. 68 p. 534, 8 *propriis se dentibus lacerantes;* 76 p. 539, 12 *propriis se morsibus laceraret;* dorm. 5 p. 850, 4 *propriis se morsibus deuorent.* Le singulier *propriae manus* peut se défendre par les exemples suivants : h. F. 1, 25 p. 46, 6 *propria se manum interfecit;* 2, 38 p. 102, 12 *manu propria;* 4, 39 p. 172, 21 *se propria dextera peremere.* Comp. enfin 5, 39 p. 232, 13 *quod ipse se ictu proprio perfodisset.* Il est à remarquer que ni les derniers éditeurs ni les traducteurs n'ont pris la peine de se reporter au texte de Rufin, puisque M. Arndt admet l'interpolation de Br. Cr *liberauit,* et que Bonnet, de Marolles, Guadet, Guizot-Jacobs, Bordier et Giesebrecht prennent *malum* pour le mal dont Hérode souffrait!

1. Ruinart, (et de même les traducteurs; déjà de Marolles traduit « de l'imposition qu'il mit sur les pauvres villages ») explique de la manière suivante : *id est contributionibus seu collectis, potissimium quae extra ordinem fiebant; alias coniecta dicebantur ut obseruat Bignonius ad lib. I. Marculfi cap.* 3.

2. Il est vrai que ce mot est usité surtout pour les contributions à des repas communs. Peut-être donc faut-il chercher ailleurs. *Coniectura* ne paraît se trouver que chez Grégoire. Mais *coniectus,* qui n'en diffère guère, est assez fréquent d'après Du Cange dans les siècles suivants, et l'une des chartes qui le renferment le donne comme traduction du germanique geschot. Serait-ce sur ce mot que *coniectus* et *coniectura* auraient été calqués? Encore aujourd'hui on dit en allemand zusammenschiessen, zuschuss, vorschuss, etc.

3. Comp. *Passio Saturnini* (dans Ruinart, *Acta mart.*, 1713, p. 129), 4 p. 131 *conquirentium,* qui reprend l'idée exprimée 3 p. 130 par *inter se inuicem quaerere.* Rœnsch, dans Vollmœller, Rom. Forschungen, II 2 p. 290, cite encore d'après le *Gigas librorum,* act. 6, 9 pour *conquirere* = συνζητεῖν; et Cor. 1, 1, 20 pour *conquisitor* = συνζητητής. Je crois que ce mot se trouve encore dans *acta ap. apocr. ed.* Lipsius, p. 45, 16 *quod saepius Paulus conmisisset cum doctoribus Iudaeorum;* lisez *conquisisset.*

835, 27 *conquirebant cum eo* [1]. Le mot θλῖψις a été rendu de deux manières, par *tribulatio* et par *pressurae*. Grégoire emploie le premier h. F. 4, 18 p. 155, 16 [2], le second Mart. 1, 3 p. 590, 5.

6° Réaction étymologique.

Il est toute une série de mots dont on ne peut s'expliquer les acceptions nouvelles que par une sorte de réaction étymologique. L'étymologie supposée est souvent fausse, le plus souvent, peut-être; on n'en sera pas étonné. C'est parfaitement indifférent d'ailleurs pour la question qui nous occupe. *Portitor* ou se rattache à *portus*, port [3], comme *ianitor* à *ianua, olitor* à *olus*, etc., et désigne un homme occupé dans les ports, et spécialement un douanier; ou bien, dérivé de *portus*, bras de mer, passage d'une rivière [4], c'est le nom du passeur, du batelier qui fait passer. Chez Grégoire [5] il ne signifie jamais que porteur, particulièrement porteur de reliques [6]; mart. 36 p. 511, 23 *quae portitor noster adseruit, haec esse Clementis martyris pignora;* 100 p. 555, 2 *huius reliquiae a quibusdam ferebantur; sed cum portitores ad locum... aduenissent;* Iul. 45 p. 581, 36 *firmatus in fide portitor;* conf. 62 p. 785, 12 *portitor... Lugduno aduenit;* dans ce dernier exemple, il s'agit du porteur d'une offrande. N'est-il pas très probable que, trompé par la seconde acception du mot (passeur), on a cru voir dans *portitor* un dérivé de *portare*, comme serait *portator?*

Quand Grégoire dit conf. 33 p. 768, 9 *in rure commanens quo ab urbica populatione submota liberius dignas deo laudes exhiberet* [7], n'est-ce pas que *populatio* était rapporté à un verbe *populare*, dérivé de

---

1. Il y a peut-être confusion entre *conquiro* et *conqueror* (comp. l. III, ch. 1) mart. 64 p. 531, 25 *uidit conquirentem beatum Anatolianum cum reliquis sanctis;* et mart. 33 p. 509, 18 *audiuit uiros conquerentes inter se. Conquirere* dans son sens ordinaire se trouve mart. 58 p. 528, 21; 102 p. 556, 4; iul. 8 p. 568, 12; 9 p. 568, 18; etc.

2. Comp. mart. 27 p. 504, 14 *infirmitates tribulantum.*

3. L. Havet, Mém. Soc. ling. VI (1887), p. 240 préfère **portus* = φόρτος; *portitor* serait alors le préposé aux marchandises, le douanier.

4. L. Havet, ib., p. 239.

5. De même chez Avit, *ep.* 10 (8) p. 44, 9; 11 (9) p. 45, 2; 12 (10) p. 46, 4, etc. (porteur d'une lettre); et chez Fortunat, *c.* 3, 1, 3 p. 49, 3; *uit. Mart. ep. ad Greg.* 1 p. 293, 9; *uit. Germ.* 6 (21) p. 13, 12; *uit. Albini* 6 (17) p. 29, 34. Voir Georges pour Jérôme, Ambroise et Sidoine Apollinaire; Hartel, aux index, pour Ennodius et pour Lucifer; Schulze, *De Symmachi uocabulorum formationibus*, 1884, p. 11, pour Symmaque, etc.

6. Ce qui s'exprime aussi par *gestator*, mart. 43 p. 518, 1 *gestatores pignorum;* Mart. 1, 11 p. 595, 35; patr. 7, 3 p. 688, 25; 689, 11 *gestatores reliquiarum.*

7. Comp. Sedul. 4, 275 *flebant germanae, flebat populatio praesens.*

populus et signifiant peupler? Peut-être ce verbe lui-même a-t-il pris ailleurs le sens de répandre dans le peuple, divulguer; Mart. 3, 60 p. 647, 35 *(miracula) non occuli sed magis debeant populari* [1].

Memorare exprime en un mot l'idée de *memorem esse* h. F. 4, 13 p. 151, 4 *nos Salustii sententiam memoramus* [2]. *Obsidio* est dérivé de *obses* h. F. 3, 15 p. 122, 9 *multi tunc filii senatorum in hac obsidione dati sunt* [3]. *Diffamare,* d'après *fama,* signifie simplement répandre la renommée d'une chose, sans l'idée d'une opinion défavorable. Mart. 4, 26 p. 656, 9 *cum huius uirtutis diffamaremus miraculum.* Le souvenir du verbe *consentire* permettra d'appliquer l'adjectif *consentaneus* à des personnes; h. F. 5, 44 p. 237, 19 *ut sibi consentaneus fieret;* conf. 62 p. 785, 9 *huius consilii effectus est consentaneus;* Iul. 13 p. 570, 8 *qui de consentaneis* (des complices)... *sunt regressi.*

Caedes, d'après l'analogie de *caedere,* qui signifie battre ou tuer, s'emploiera pour de simples coups aussi bien que pour un meurtre; mart. 81 p. 543, 31 un clerc a été soumis à la bastonnade; après quoi, *cum regi satisfactum de eius caede fuisset, dimissus est;... at ille laetus discedens in Galliis est regressus;* comp. patr. 10, 2 p. 707, 33 *tanta eum caede mactauit ut uix putaretur euadere. Decisio* de *decidere* signifiera l'acte de couper, l'ablation : h. F. 2, 2 p. 61, 22 *capitis decisione;* mart. 67 p. 533, 20 *decesionem ceruicis.*

Obsequi, obsequium ne s'emploient qu'au figuré dans le latin classique; dans *obsequium funeris* h. F. 2, 13 p. 81, 7; And. 7 p. 831, 2 [4]

---

1. D'après les mss. 1*a* et 2; comp. *Marculfi form.* 7 p. 47, 6 Z. *que proficiat... populari,* ce qu'il est utile d'octroyer (?). L'édition princeps (p) et le ms. 14*b* donnent *propalari,* ce qui serait conforme à l'usage de Grégoire; comp. patr. praef. p. 663, 2 *prolixiora in hoc libro praesumimus propalare;* Andr. 38 p. 846, 6 *haec sunt quae praesumpsi propalare.* Ce même mot *propalare,* que connaissent Sidoine Apollinaire, Claudien Mamert (Engelbrecht, Ueb. d. Spr. d. Cl. M. p. 51); la Vulgate, *Heb.* 9, 8; Fortunat, *uit. Albini* 2, (3) p. 28, 14; 5 (10) p. 29, 8; l'auteur de la *uita Maxentii* (*Acta Sanctorum,* juin, t. V, p. 169), 1, et d'autres, se lit encore h. F. 4, 35 p. 170, 11 *quod si propalaretur, mille aureos regi darent.* Guizot-Jacobs passe sur ce mot; Guadet et Bordier traduisent : s'ils obtenaient ce délai. Giesebrecht : wenn dies der kœnig thæte. Il me semble qu'on pourrait l'entendre d'une proclamation faite au nom du roi. Mais h. F. 9, 21 p. 379, 19 *hunc morbum fuisse celeriter propalatum,* il faut lire sans doute *propagatum;* comp. 9, 20 p. 379, 10 *ne scandalum propagetur;* 9, 40 p. 397, 14 *scandalum de diae in diae propagatum;* 10, 2 p. 409, 21 *cum hoc iurgium in maius propagaretur.*

2. *Meminimus* D4. Comp. Mart. 1, 13 p. 597, 2 *quod Fortunatum retulisse commemoro;* patr. 14, 1 p. 718, 13; dorm. 8 p. 851, 14. Comp. aussi W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 25 (Cyprien et Lucifer, *memorari).*

3. *Obsessus* pour *obses* h. F. 2, 8 p. 71, 19 paraît appartenir à Frigiredus. C'est peut-être cette faute qui était reprise dans *Probi append.* p. 198, 33 *obses, non.....* (le mot manque); faut-il lire *obses, non obsessus?*

4. Comp. Mart. 1, 5 p. 591, 12 *me eius funere obsequium praebuisse.* Sulp. Sév., *ep.* 3, 18 p. 150, 4 *obsequium funeris;* Paulin. Petric. *Mart.* 2, 233 *funeris obsequium. Obsequiae* = *exsequiae* est relevé par Georges dans Fabretti. *Funeris exsequiae* se lit *hist. Apollon.* 29 p. 34, 12 et Le Blant, Inscr. chr. 483.

l'idée de suivre, marcher à la suite, a repris sa force. Semblablement mart. 47 p. 521, 4 *tanta fructuum consequentia fuit* équivaut à *tantum fructuum consecutum est*. *Perlustrare* est revenu au sens propre d'éclairer h. F. 1, 39 p. 51, 19 *lampadum radiis Gallia perlustratur*.

Appendere et *dependere* pendant des siècles n'ont signifié que payer, ou plus exactement peser, suspendre à la balance; l'acception figurée remonte donc à l'époque où l'on pesait l'argent. Ils reprennent le sens étymologique de suspendre à quelque chose, et *appendere* particulièrement celui de pendre à la potence; h. F. 6, 8 p. 254, 2 *dum quis ad adpendendum deduceretur;* 12 *adpensus;* Mart. 3 cap. 53 p. 631, 41 *de adpenso absoluto;* 3, 53 p. 645, 7 *adpensus ac solus relictus* [1]; conf. 84 p. 802, 22 *(particulam de fune) puellae... collo dependi fecit* [2].

Occumbere n'est guère usité que dans la locution *mortem occumbere* ou *letum occumbere,* que Grégoire connaît bien : patr. 8, 7 p. 697, 15 *dignus est leto hic scelestus occumbere;* et avec une légère variante, qui montre aussi que Grégoire analyse la locution : h. F. 7, 22 p. 304, 27 *nec mihi post haec erat iniuria laeto subcumbere*. D'après cette locution, encouragé peut-être par la similitude de prononciation [3], Grégoire s'en est créé une autre [4], *lecto occumbere*, tomber malade, ou être malade : h. F. 6, 35 p. 275, 6 *multos occumbere lecto se fecisse* [5]; mart. 70 p. 535, 11 *cum lectulo anhelus occumberet;* Mart. 3, 44 p. 643, 12 *lectulo anhelus occubuit* [6]*;* enfin en omettant *lecto :* conf. 22 p. 762, 17 *cum anhelus occumberet;* Mart. 4, 14 p. 653, 7 *debilitatus occubuit;* mart. 86 p. 546, 10 *solo proiectus occubuit;* lul. 17 p. 572, 5

---

1. M. Krusch, à l'index, en cite encore une dizaine d'autres exemples de Grégoire et trois de la Vulgate.

2. Comp. Mart. 3, 16 p. 636, 20 *(puerulus) dum collo (matris) appenditur*.

3. M. Bréal, Mém. Soc. ling. VI (1887), p. 261, relève *leto* pour *lecto* dans un graffito de Pompéi. Il y voit un indice de la prononciation *lectum* = *letum*. Il compare la confusion faite entre *factum* et *fatum* (comp. W. Hartel et J. Hümer, Archiv f. lat. lex. III p. 21 et 548), dont on trouvera un exemple encore dans Le Blant, Inscr. chr. 462 (an 562) *ingentia fata reliquid*, comp. Hor. *ep.* 2, 1, 6 *post ingentia facta*. Mais cette confusion suppose une indifférence prosodique (ou phonétique) entre *fātum* et *făctum*, *lētum* et *lĕctus*, qu'il me paraît risqué de faire remonter au Ier siècle ap. J.-C.

4. Ou on en avait créé; mais je n'en connais pas d'exemple en dehors des œuvres de Grégoire.

5. Ici *leto* (A1. D4) est également admissible; il s'agit de sorcières qui ont fait tomber malades ou fait mourir différentes personnes.

6. On voit que Grégoire distingue entre *letum* et *lectus* ou *lectulus*; comp. encore patr. 9, 2 p. 704, 6 et conf. 24 p. 763, 23. Il est donc peu probable qu'il ait écrit *lecti* pour *leti* h. F. 5, 35 p. 228, 3 *noluit leti sui habere participes (lecti* sans variante éd. Arndt; *leti* D4, Ruinart). Dans h. F. 5, 34 p. 226, 16 *haec infirmetas paruulus aduliscentes lecto subiecit, lecto* n'est pas impossible : jeta sur leur lit. Cependant *subiecit* signifierait plutôt jeta sous leur lit; *leto subiecit*, exposa à la mort, est plus probable.

cum uidissent eum extra solito plus occumbere, le voyant extraordinairement malade.

On a vu plus haut [1] que, grâce à l'équivalence établie entre *ss* et *ns*, on écrivait souvent *accensus* au lieu de *accessus*, comme par exemple patr. 6, 7 p. 686, 16 *in die accensus huius febris;* 16, 4 p. 727, 4 *quartanae febris accensu* [2]. Mais une fois cette orthographe adoptée, on vit dans *accensus* le substantif verbal de *accendere;* l'erreur était favorisée par l'idée de chaleur qui s'attache aussi bien à la fièvre qu'à l'acte d'allumer. Iul. 3 p. 566, 2 *accensi febrium conquiescunt* trouve son équivalent dans Iul. 24 p. 575, 10 *ardor febrium conquieuit* [3]. Du substantif, l'usage nouveau s'étendit au verbe. On dit mart. 13 p. 498, 5 *accensus febre,* et conf. 39 p. 772, 16 *accenditur febris.*

C'est le lieu de citer quelques passages où il semble que Grégoire, comme il arrive aux ignorants, a voulu se servir de mots qu'il ne comprenait pas, et leur a donné une acception de fantaisie, fondée tout au plus sur une vague analogie de sons [4]. Ainsi h. F. 5, 49 p. 241, 42 *infitiator reginae,* ne peut guère signifier que calomniateur de la reine, comme le rendent les différents traducteurs [5]. Grégoire aurait-il établi

---

1. Page 152.

2. Voy. Sulp. Sév., *uit. Mart.* 19, 1 p. 128, 4 *in ipso accensu ardoris* d'après les mss.; voy. la note de Halm, qui préfère *accentu.*

3. *Accessio,* qui, h. F. 2, 21 p. 84, 18 *sessionis tuae accessione,* a son sens ordinaire d'adjonction, surcroît, est aussi synonyme de *accessus,* patr. 13, 1 p. 716, 4 *ab accessionibus frigoriticis uel pusulis malis obpraessos.* Enfin, *accentus,* l'augmentation, le plus fort (voy. Georges et Forcellini De-Vit; comp. Sidoine Ap., *ep.* 5, 17, 7 p. 90, 29), devient un équivalent de *accessus,* patr. 8, 8 p. 699, 1 *epilentici morbi accentu;* 14, 3 p. 720, 9 *ab illo tertianarum accentu febrium;* 16, 3 p. 726, 19 *quartanarum tertianarumue uel reliquarum accentus febrium.*

4. Une preuve certaine que nous ne faisons pas tort à Grégoire en l'accusant d'employer les mots sans les comprendre, se trouve Mart. 1, 9 p. 594, 2. Il imite Virgile, *A.* 1, 106, et il rend ces mots : *his unda dehiscens terram inter fluctus aperit* par ceux-ci : *hi apertis undis in ima dehiscunt,* croyant évidemment que *dehiscere* signifie s'abaisser, descendre. Il l'emploie encore patr. 18, 2 p. 735, 26 dans le sens de s'abîmer, être englouti; comp. mart. 36 p. 511, 13 *(fons) sub terra dehiscit,* disparaît sous terre. Il est clair aussi que *procinctus* est un mot savant dont il se sert sans le comprendre h. F. 10, 2 p. 410, 15 *soluto Cartaginensis belli procinctu;* 10, 9 p. 416, 16 *quod in hoc procincto Reppolenus abiret;* et peut-être pouvons-nous découvrir aussi la source où il l'a puisé; c'est ou Sulpice Sévère, *dial.* 3, 11, 11 p. 210, 2 *in expectatione adque procinctu bellorum ciuilium;* ou Sulpicius Alexander, cité par Grégoire, h. F. 2, 9 p. 75, 7 *Eugenius tyrannus suscepto expetitionale procincto Rheni limitem petit.* Peut-être aussi *gliscere* est-il de ces mots que Grégoire n'a pas bien compris. H. F. 6, 38 p. 278, 16 à la vérité, *intentione gliscente* convient fort bien; mais 6, 6 p. 250, 8 *nullus iustitiae fructus nullatenus gliscit* (A1. D4; *crescit* B, interpolation, car la succession de fautes *criscit, cliscit, gliscit* est bien moins vraisemblable), l'emploi du verbe est impropre. Grégoire l'a pris pour un simple synonyme de *crescere.*

5. Sidon. Apoll. *ep.* 3, 13, 2 p. 49, 13, *beneficii infitiator soluti,* connaît le vrai sens du mot.

quelque relation entre *infitiator* et *inficio* [1]? Il fait un assez grand usage du verbe *inhiare;* néanmoins, ce verbe aussi, qu'il a sans doute pris dans les livres, paraît être pour lui un mot savant, dont il cherche le sens, mais à côté. Comme s'il le confondait avec *inhaerere* ou quelque verbe semblable [2], il le prend au sens de se plonger, s'enfoncer dans quelque chose, s'y attacher [3], s'y livrer; h. F. 5, 20 p. 218, 37 *cenae inhiabant usque ad lucis tempus;* patr. 8, 11 p. 701, 11 *gulae inhians;* h. F. 2, 23 p. 85, 38; mart. 37 p. 512, 16; 104 p. 559, 28; patr. 6 p. 679, 26 *cupiditate* ou *cupiditatibus;* h. F. [illegible], 10 p. 368, 5 *auariciae;* conf. 108 p. 818, 18 *auaritiae malo* [4].

On aura d'autres occasions, au cours de cette étude, de voir une action réfléchie intervenir dans la transformation que subit la langue vers la fin de sa vie, et en particulier dans le phénomène qu'on a appelé la recomposition. Déjà quelques-uns des mots composés qu'on vient de citer sont de véritables recomposés. Dès maintenant, il y a intérêt à observer que la plupart de ces mots sont de ceux que n'emploient guère que les personnes ayant une certaine instruction. Ce n'est pas, comme quelques-uns l'affirment, contrairement à toute vraisemblance, le langage populaire qui procède par analyse consciente et qui crée ou transforme d'une manière réfléchie. Les étymologies populaires se produisent dans d'autres conditions, par exemple sur des mots tirés de langues étrangères, que l'on assimile naïvement, inconsciemment, à des mots connus de sa propre langue.

7° Confusion par négligence.

On a vu des mots d'un usage peu commun employés improprement par ignorance. D'autres le sont tout simplement par négligence. Il y a là un abus qu'on peut observer tous les jours. Au lieu du mot propre, qui ne se présente pas tout de suite à l'esprit, on en prend un autre, qui exprime une idée semblable ou approchante; et cela arrive plus faci-

1. Ce mot signifie souiller h. F. 2, 2 p. 61, 20; 2, 21 p. 84, 17; etc.

2. Peut-être, comme me le suggère M. L. Havet, *inhiens* = *iniens*, *inhii* = *inii* ont-ils agi sur *inhiare*. Il est vrai que *inhierat* h. F. 5, 49 p. 241, 42 n'est que dans A1, et pour *iniens* Grégoire écrit *ingens* h. F. 5 praef. p. 190, 19. Mais l'*h*, qui dans *inhiare* sans doute ne se prononçait pas, n'est pas nécessaire pour faire le rapprochement.

3. Un passage tel que Prudence, *perist.* 3, 88 *corporibusque piis inhians uiscera sobria dilacerat*, a pu lui suggérer une idée de ce genre.

4. Je ne considère pas *forceps*, employé h. F. 3, 18 p. 127, 15; 19 dans le sens de ciseaux, comme une faute, parce que d'après l'exposé très convaincant de Brandis, *de aspiratione lat.* p. 32 suiv., c'est la vraie forme du mot dans les deux sens, ciseaux et tenailles. On pourrait plutôt marquer un bon point à Grégoire pour n'avoir pas écrit *forfice*.

lement encore s'il existe en même temps quelque similitude de son. Des substitutions de ce genre, en se répétant, finissent par fausser le sens des mots et par effacer toute différence entre des termes primitivement distincts. Plusieurs verbes et pronoms se trouvent ainsi confondus avec des mots qui ne sont pas même leurs vrais synonymes; *eripio* et *eruo*, *addo* et *augeo* [1], etc.

Eruere, ainsi que tous les composés transitifs de *ruere*, renferme l'idée de creuser, remuer (la terre ou autre chose analogue). On dira donc très bien dès le 1er siècle *eruere oculos*, arracher les yeux [2]; car les yeux ne s'arrachent pas comme un cheveu ou comme une dent; il faut creuser dans l'orbite. Mais arracher à un péril ou tirer d'une prison sont des idées que *eruere* ne saurait rendre qu'avec une impropriété choquante [3]. C'est pourtant cette idée que *eruere* est souvent appelé à exprimer chez Grégoire [4] : h. F. 2, 30 p. 91, 28 *tantum ut eruar ab aduersariis meis;* mart. 72 p. 536, 25 *eruas hunc pauperem de manu mortis;* 94 p. 551, 6 *ut eos ab hoc periculo dignaretur eruere;* conf. 66 p. 787, 9 *ut eruat te de manibus meis;* Mart. 2 cap. 1 p. 607, 2 *qualiter a febre... erutus sum;* Andr. 1 p. 827, 29 *erue fratrem tuum de squalore carceris.* Enfin l'idée de délivrance s'est si bien attachée au mot, qu'on dira h. F. 9, 10 p. 367, 2 *si a te non eruor,* si tu ne me sauves pas.

Desinere et *desistere* sont à peu près synonymes quand ils ont un infinitif pour complément. C'est sans doute ce qui a fait construire *desinere* comme *desistere* là même où le sens primitif du mot ne s'y prête pas, comme mart. 103 p. 557, 20 *desinat persecutio a christianis;* patr. 8, 1 p. 691, 17 *desine ab hac causa* [5].

Les verbes *addo* et *augeo*, sans être synonymes, ont de certains rap-

---

1. Pour ne rien dire de ceux qui étaient naturellement rapprochés par l'étymologie et la signification, comme *decumbere* et *decubare*, que Grégoire confond constamment; voy. pour *decumbere* = *decubare* h. F. 3, 36 p. 139, 2; mart. 9 p. 494, 19; Mart. 3, 23 p. 638, 26, etc.; pour *decubare* = *decumbere* (beaucoup plus rare) h. F. 10, 15 p. 424, 10; Andr. 19 p. 837, 10.

2. Voy. Georges; Grégoire aussi dit, en se servant d'une locution proverbiale, h. F. 5, 18 p. 211, 10 *coruus oculum corui non eruit.*

3. Sur Cic. *ad Att.* 10, 14, 1 et 12, 36, 1 voir la note de Boot.

4. Et chez beaucoup d'autres auteurs de la décadence; voy. Sulpice Sév. *uit. Mart.* 9, 1 p. 118, 26 *cum erui monasterio suo non facile posset* (où il est plutôt pour *extrahi* que pour *eripi*, comme chez Grégoire h. F. 6, 11 p. 256, 29 *ab urbe erui*; ce sens est moins éloigné du sens propre); Eugippius, *uit. Seuer.* 36, 4 *a potestate daemonis (eos) eruit;* Placidus p. 63, 2 Deuerling *fossae erui dicuntur; dicuntur et homines erui si a multitudine detenti liberentur.* Voy. encore Ennodius, à l'index de l'édition Hartel, et la Vulgate, par exemple, Cor. 2, 1, 10, où *eruet* alterne avec *eripuit.*

5. *Desinere* avec l'ablatif se lit chez Cicéron, *Acad.* 2, 25, 80 *desine quaeso communibus locis.* Mais J. S. Reid croit avec raison qu'il faut *desiste;* à moins qu'il n'y ait ellipse *(desine contendere, pugnare).* *Desinere ab* est signalé par Georges chez Capitolinus, *Maxim. duo* 3, 3 et 4, 4.

ports de signification. Pour augmenter il faut ajouter; en ajoutant, on augmente. Ce rapprochement a suffi à la langue des derniers siècles de Rome pour en faire des synonymes : h. F. 2 praef. p. 58, 27 *cui deus ad uitam quindecim annos auxit;* conf. 46 p. 776, 19 *unus chorus unius uocis adiutorio additur* [1], *alius uero alterius modolamine conualescit.*

Sponsare et *desponsare* se dit proprement des parents qui promettent leur fille en mariage. Grégoire l'emploie dans ce sens h. F. 4, 47 p. 181, 3 *promisit mulier... huic disponsare puellam;* 3, 20 p. 130, 4 *Theudoricus filio suo Theudoberto VVisigardem cuiusdam regis filiam disponsauerat;* mais il emploie ces mots aussi en parlant de l'homme qui prend une femme pour épouse. *Sponsare* est déjà devenu le français épouser. Mais il ne l'est encore qu'improprement, puisque l'autre sens subsiste. C'est une faute, comme celle que font les gens du peuple quand ils disent marier pour épouser, et vice versa. H. F. 9, 28 p. 383, 23 *qui Chlodosuindam... sponsare debuerat;* 4, 38 p. 172, 5 *quorum unus Sigiberthi, alius Chilperici filiam disponsauit;* 5, 39 p. 230, 2 *quorum senior Sygiberthi, iunior Chilperici regis filiam disponsauerat;* 4, 47 p. 180, 17 *filiam eius disponsare desiderans* [2].

Se recipere et *se colligere* sont synonymes. Est-ce là ce qui a donné lieu à employer le second verbe au lieu du premier, sans qu'il soit réfléchi, et dans le sens d'accueillir, faire accueil? h. F. 2, 32 p. 95, 2 *quem ille prumptissime colligens secum retinuit;* 5, 14 p. 206, 12 *ab Austrasiis non est collectus;* etc. *Transacto Rheno* h. F. 2, 9 p. 77, 3;

---

1. Correction de seconde main dans *1a* seul : *augetur*. Je suis porté à croire qu'il faut entendre de la même manière le mot *addere* dans h. F. 2, 20 p. 84, 1. Grégoire raconte p. 83, 18 que le roi des Goths Eoricus, en 479, établit Victorius sur sept cités, et il continue : *qui protinus Aruernus adueniens ciuitatem addere uoluit. unde et criptae illae usque hodie perstant;* etc. On est loin de s'entendre sur les noms de ces sept cités. Guadet affirme sans preuve que c'est Toulouse, Béziers, Nîmes, Agde, Maguelone, Lodève et Uzès; M. Arndt transcrit sa note; M. Giesebrecht, sans plus de preuve, nomme Arverne (Clermont), Bourges, Rodez, Cahors, Limoges, Javols et Velay. Pour qui lit le chapitre sans idée préconçue, il ne peut y avoir de doute que Clermont ne soit compris dans les sept villes. C'est là que court Victorius à peine investi du pouvoir, et c'est là qu'il reste neuf ans. Quand on traduit : Celui-ci se rendit en hâte à Clermont et voulut réunir cette ville aux sept autres (Bordier, et à peu près de même Longnon, Géogr. de la Gaule, p. 477), on fait évidemment violence au texte. Il faudrait au moins *ad illas*. Rien d'ailleurs n'indique un siège, une conquête. Aurait-il suffi, pour annexer la ville, d'y bâtir des églises? Je pense bien plutôt que Victorius, sitôt nommé duc, va prendre possession d'une des sept villes qui lui sont attribuées, et veut l'agrandir, *addere ciuitatem*, pour en faire sa capitale. Comp. aussi patr. 3, 1 p. 673, 15 *erat eo tempore (Aruernis) sanctus Sidonius episcopus et Victorius dux, qui super septem ciuitates principatum susceperat.* N'est-il pas clair que Clermont (*Aruerni*) est compris dans ces *septem ciuitates?*

2. C'est dans le même récit que se trouve le premier exemple cité de *desponsare*, donner en mariage.

2, 40 p. 103, 5 n'a pu se dire qu'en substituant *agere* à *ducere, transigere* à *traducere. Discutere* signifie dissiper, écarter, repousser; il est donc synonyme de *defendere;* Grégoire en fait un véritable équivalent de ce mot, patr. 20, 3 p. 743, 6 *discutiens... febres ab aliis;* p. 742, 31 *cogitationem prauam a se discussit;* 20, 2 p. 742, 23 *ut se a cogitationibus noxiis discuteret.*

Infundere, verser, répandre, par une altération assez compréhensible, mais qui n'en est pas moins une altération, passe au sens de arroser, tremper, inonder : h. F. 2 praef. p. 58, 24 *pluuias... terris infudit;* conf. 34 p. 769, 6 *pars transuolutionis eius, quae... pluuiis erat infusa... ruit;* h. F. 5, 10 p. 199, 24 *panis in aqua infusus* [1]; 5, 33 p. 225, 10 *tanta inundatione Limane est infusum.* Et au figuré : h. F. 4, 12 p. 148, 14 *in tantum infundebatur potu;* conf. 92 p. 807, 10 *oculi... lumine infunduntur.*

[*Iniungere*, imposer, enjoindre, se dira pour *constituere*, puis pour *imperare* et *iubere*]; h. F. 7, 32 p. 93, 23 *tributum... iniungere;* 4, 34 p. 169, 15 *nec omnino tanta possit implere quanta ei iniungebantur;* à cela comparez h. F. 7, 31 p. 312, 13 *Palladium... iniungit qui eum benedicerit;* 9, 40 p. 397, 7 *ad hoc opus... Eufronius... iniungitur;* conf. 104 p. 815, 25 *et sic ab his iniunctus altare... sacraui. Praeparatus* est mis pour *exercitatus :* h. F. 5, 14 p. 204, 23 *in periuriis nimium praeparatus erat;* 10, 12 p. 419, 17 *in seditionibus praeparatos. Occurrere*, venir au-devant, prend la place de *succurrere*, venir au secours : h. F. 2, 3 p. 64, 15 *uelociter occurrite pereunti;* 2, 30 p. 91, 27 *(deos) qui sibi oboedientibus non occurrunt;* 5, 14 p. 203, 2 *ut sibi sanctus occurreret* [2].

Entre *opus est* et *oportet* la ressemblance de sens et de son est assez grande. Aussi trouve-t-on le second mis à la place du premier : h. F. 8, 31 p. 346, 19 *non oportuerat haec nobis* [3]. *Satius* et *potius* expriment

1. *Infusum* substantif paraît désigner un mets, peut-être une soupe; h. F. 3, 15 p. 125, 16 *praebuit eis infusum cum uino et panem.*

2. Dans h. F. 9, 6 p. 361, 20 *ut minister non occurreret tantum poscenti porregere*, le serviteur ne suffisait pas aux demandes, *occurrere* paraît se rapprocher de φθάνω, ce qui n'est pas loin du sens classique prévenir, aller au-devant; voy. par exemple César, *B. G.* 7, 16, 3. Le substantif *occursus* signifie salut, hommage; h. F. 2, 1 p. 59, 13; mart. 102 p. 556, 23 *occursum reddere;* comp. Mart. 1, 11 p. 596, 7; 1, 33 p. 604, 32 (lire *unius occursus*); 1, 39 p. 606, 11, etc. Un certain emploi du verbe n'est pas étranger à cette acception : Mart. 1, 13 p. 597, 6 *cum ad templum sanctum occurrerit*, quand il était allé rendre ses devoirs au temple du saint; de même probablement patr. 1, 6 p. 667, 30 (*accurrit* les mss.) et 5, 2 p. 679, 4 (*occurrit* 4; *accurrit* 1 *a. b.* 2. 3).

3. Mart. 1, 32 p. 604, 2 *tanto desiderio adfectus sum ut nec uiuere me oporterem si tardius direxissem;* dans le ms. 2 une main postérieure a corrigé *putarem*, dans 1*a. optarem.* Cette dernière leçon, que présente aussi l'édition princeps, paraît excellente. Il se peut que ce soit une conjecture, mais on en fera difficilement une meilleure. *Oportere putarem* serait au moins possible. Quant à *oporterem*, on ne voit pas comment il serait devenu verbe personnel, ni quel sens il aurait. Voir au l. III.

tous deux, dans certains cas, la préférence. Grégoire s'en autorise pour dire *satius* où il fallait *potius :* h. F. 3, 6 p. 113, 16 *satius et facilius uictoria patrabitur;* 3, 11 p. 118, 4 *illos sequi satius praeoptamus.*

Tout ce qui précède se comprend sans trop de peine. Il est beaucoup plus difficile d'expliquer comment *nequeo* a pu se dire pour *nolo.* Il ne paraît pourtant pas possible de contester le fait en présence des passages suivants : h. F. 8, 15 p. 334, 1 *nequibat exponere;* p. 335, 28 *erigere nequiui quae destruxerant, ne dicerer contrarius iussionibus sacerdotum;* 9, 10 p. 367, 24 *si exire nequiuerit* (comp. 22 *si... egredi noluerit);* 9, 12 p. 369, 16 *cum eum pontifex reddere nequiret;* 10, 19 p. 431, 22 *sed praeceptione regiae obsistere nequiuerunt;* mart. 72 p. 536, 27 *quem asperitas humana nequit absoluere;* 100 p. 555, 6 *cum iter agere sine pignore sancto* [1] *nequirent.* Il faut croire qu'on a dit : il ne put raconter, comme nous disons : il ne put se résoudre à raconter [2]; il ne le put, parce qu'il ne le voulut pas. C'est cependant une substitution bien étrange d'une idée à l'autre [3].

L'économie et la tempérance ont également pour effet la frugalité. Il n'en a pas fallu davantage pour faire employer *parcitas* et *parsimonia* à la place de *temperantia* [4] *:* Mart. 1, 26 p. 601, 20 *in oratione cum summa parcitate se contenens;* 1, 38 p. 606, 1 *parcitas fidesque;* 2, 18 p. 615, 28 *parsimoniae se deputans;* 2, 26 p. 618, 34 *cum summa parsimonia;* h. F. 7 praef. p. 289, 22 *in hac contentus parsimonia. Facultas* avec un génitif du gérondif exprime en bon latin la même chose que *possibilitas* en mauvais latin. Grégoire croit pouvoir réciproquement mettre partout *possibilitas* au lieu de *facultas :* h. F. 4, 26 p. 162, 10 *reliquos iuxta possibilitatem condempnauit;* 4, 32 p. 168, 22 *cur contra possibilitatem corporis semper staret.* L'énergie, le courage font qu'on use de force plutôt que de ruse; de là un rapprochement entre *uirtus* et *uis* qui rend douteuse l'interprétation d'une phrase telle que celle-ci : h. F. 6, 7 p. 253, 18 *sed et ipse ui pulsatus... uirtute se defensare nitebatur, sed cum non ualeret, muneribus uicit.* Il n'y a

1. Le ms. 2, et avec lui M. Krusch, ajoutent ici *penitus,* qu'on ne peut admettre contre le témoignage de 1*a.* 1*b.* p, et qui paraît être une répétition de *penitus,* l. 5.

2. Giesebrecht h. F. 8, 15 : er konnte es nicht über sich gewinnen uns dies mitzutheilen. Les traducteurs sont peu conséquents; ils rendent *nequire* dans les passages ci-dessus tantôt par ne pas vouloir, tantôt par ne pas pouvoir.

3. En allemand, mœgen peut alterner avec dürfen (er mag gehen), kœnnen (das mag sein) ou wollen (ich mag nicht); mais il y a une idée commune au fond (être porté à, apte à), qui se spécialise dans chaque cas particulier. En français, à défaut d'un équivalent de dürfen, nous disons soit pouvoir soit devoir. On peut se taire, mais on ne doit pas mentir. Mais dans cette dernière phrase, la négation est transposée (on doit ne pas mentir). En anglais, n'ayant pas d'auxiliaire spécial pour le futur, comme werden, on peut être embarrassé entre I shall et I will. Mais on comprend que ces deux mots impliquent l'idée de futur. Entre *nolle* et *nequire* il semble plutôt qu'il y ait antithèse.

4. Comp. Sidon. Ap. *ep.* 2, 9, 10 p. 33, 2, et même déjà Sénèque, *ep.* 58, 30.

pas de doute h. F. 2, 37 p. 99, 22 *cum uim faciens pauperi faenum uertute tulisset*. Il s'agit d'un acte non de courage, mais de brutalité [1].

En latin classique, *ulcus*, la plaie (par suite de maladie), est autre chose que *uulnus*, la blessure (par les armes). Grégoire paraît mettre l'un pour l'autre h. F. 4, 31 p. 168, 6 *nascente in inguene aut in ascella uulnus in modum serpentis* [2]. *Digestio* désigne chez lui une fonction qui n'est qu'une conséquence de la digestion : Mart. 3, 59 p. 647, 3 *secreta digestionum loca;* 4, 9 p. 652, 1 *digestionis necessitas.*

Merces est le prix d'une prestation, c'est donc un dû ; comment se fait-il qu'en français la merci soit synonyme de la grâce, c'est-à-dire le contraire de ce qui est dû ? C'est que *merces* a signifié, outre le prix dû, la récompense volontaire, puis le don libre, la grâce. C'est dans cette dernière acception que nous le trouvons déjà chez Grégoire h. F. 4, 3 p. 143, 5 *fecit dominus meus de ancilla sua quod libuit et suo me stratui adsciuit. nunc ad conplendam mercide quid famula tua suggerat audiat dominus meus rex;* l. 10 *tractaui mercidem illam inplere*

L'ennemi se présente généralement sous forme d'armée ennemie. C'est là l'idée que le mot *hostis* paraît représenter déjà quelquefois chez Grégoire, de même que ost en vieux français : h. F. 2, 7 p. 69, 14 *Aetius et Theodorus... cum exercitibus suis... adcurrunt aduersumque hostem eieciunt repelluntque;* 2, 34 p. 97, 6 *tu praecedis cateruas hostium et ille quo abieris subsequuntur;* conf. 22 p. 762, 3 *cum populus pagi illius ibidem esset inclusus, hostis aduersus... puteum... obturant;* peut-être enfin h. F. 2, 32 p. 95, 13 *quo consilio rex accepto hostem patriae redire iubet ad propria* [3].

Populus a été pris d'abord, d'une façon inexacte, pour une multitude d'hommes, une foule : h. F. 1, 48 p. 56, 12 *cum omni populo per*

---

1. Comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius, p. 31, 2 *ut populus palacium uirtute irrumperet;* p. 40, 17 *cum uirtute percussit.*

2. Giesebrecht traduit ces derniers mots par wie von einem schlangenbiss, probablement pour justifier *uulnus*. Mais cette traduction est arbitraire. *In modum serpentis* doit se rapporter à la forme de la plaie, ou peut-être à sa marche, comp. Celse 6, 18, 2 p. 255, 15 Daremb. *si ulcus latius atque altius serpit;* Lucrèce 6, 660; Sénèque, *ep.* 8, 2 ; Lucifer, *de non conuen. c. haer.* 9 p. 18, 1 ; etc.

3. Il n'y aurait aucun doute, si l'on pouvait, avec les mss. B3. 5, omettre *patriae*. Mais l'accord de Bc. 4. A1 ne permet pas d'y songer. Comme il y a déjà *ad propria*, il est peu probable que *patriae* soit au datif et signifie dans sa patrie. Il ne reste alors qu'à y voir un génitif complément de *hostem* et à expliquer *hostem patriae* par l'ennemi (ou l'envahisseur) du pays (dans lequel Clovis se trouve en ce moment). Il est vrai que c'est là une façon bien peu naturelle de désigner l'armée du roi ; et c'est l'invraisemblance à peu près égale de part et d'autre qui rend l'interprétation douteuse. Claude Bonnet traduit : « le Roy commanda que les ennemis du pays se retirassent » ; de Marolles : « le roi... fit retirer les ennemis » ; Bordier : « et l'ennemi par ses ordres s'en retourna » ; Guadet, rejetant *patriae*, et faisant le rapprochement de *hostis* avec le français ost : « le roi... licencia son armée » ; Guizot : « le roi... ordonna le départ de ses guerriers » ; Giesebrecht : er liess sein heer in die heimath zurückkehren.

Vingennam fluuium discendunt; puis on l'a mis au pluriel, en supposant plusieurs masses d'hommes réunies : 2, 1 p. 60, 6 *una cum populorum turbis accedit;* 2, 23 p. 86, 2 *promiscuae populorum turbae ualde innumerabiles.* Enfin *populi* a représenté les individus dont la multitude est composée [1] : 1, 48 p. 55, 20 *Pectaui populi... sicut Toronici conuenerunt.* Dans chacune des deux villes, il n'y avait qu'un *populus.* H. F. 6, 8 p. 253, 27 *magnam cateruam populorum redemit;* il s'agit du rachat de prisonniers (l. 25 *in redemtione captiuorum),* ce qui ne peut s'appliquer à des peuples entiers. De même dans ces locutions si fréquentes, h. F. 2, 7 p. 70, 5 *conuenientibus populis;* 2, 23 p. 85, 34 *haec... populis... dicentibus;* 3, 38 p. 102, 12 *praesentibus populis,* etc., on doit penser à une pluralité de personnes et non de peuples ou de multitudes. On voit que le mot a parcouru le même chemin que plus tard *gentes,* devenu les gens en français [2].

Suilla, la viande de porc, est mis pour *sus,* le porc; Iul. 31 p. 577, 5 *grunnientes suillae;* Mart. 4, 5 p. 650, 23 *custus suillae.* Cela paraît indiquer qu'on ne disait pas seulement *edere suillam, ueruecinam, bubulam,* mais aussi, à cette époque du moins, *edere suem, ueruecem, bouem* [3]. En tout cas, *suilla* était si bien devenu le nom de la bête, qu'on en dériva un nouvel adjectif : h. F. 10, 24 p. 435, 20 *tergoribus suellinis.*

[*Medius,* situé au milieu, est mis pour *dimidius,* partagé par le milieu, demi] [4] : h. F. 3, 4 p. 111, 11 *mensam mediam opertam repperit* (comp. l. 12 *mensae medium);* l. 12 *qui a medio regno spoliatur;* Mart. 2, 32 p. 621, 2 *et erat (ampulla) ualde media* (comp. p. 620, 34 *semiplenam);* l. 5 *quam reliquerat mediam inuenit plenam.* [Le substantif *medietas* suit les traces de l'adjectif [5]] h. F. 4, 14 p. 151, 17 *obtulerunt medietatem facultatis suae;* l. 21 *medietatem terrae nostrae;*

1. Pour M. Sittl, D. lok. Verschiedenheiten d. lat. spr. p. 108, cette acception de *populi* est à la fois un hébraïsme et un africanisme. Naturellement!

2. De même *plebes;* voy. W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 27.

3. M. Havet pense que *suilla* a représenté d'abord, plus abstraitement, la troupe porcine (Mart. 4, 5), puis, en passant au concret, la tête de bétail porcine (Iul. 31). L'adjectif aurait servi d'abord à suppléer au mot qui manquait pour désigner indistinctement le mâle, la femelle, etc., comme nous disons bête à cornes, etc. C'est possible, et incontestablement plus vraisemblable que ne l'est le passage par *suilla,* la viande de porc. Cependant, on avait justement *sus* comme terme générique à côté de *porcus, porca, porculus, uerres, scrofa,* etc.

4. On prétend que *medius* a ce sens déjà chez Varron, *de re r.* 3, 7, 10 *manducato candido farciunt pane : hieme hoc bis, aestate ter, mane, meridie, uesperi : hieme demunt cibum medium.* C'est une erreur. Varron veut dire évidemment le repas du milieu, et non la moitié de la nourriture; 2, 7, 8 *scillae medium conterunt,* on peut entendre aussi bien le milieu, le cœur d'un oignon, que la moitié; même Apicius 9, 2 *oui medium* pourrait s'expliquer ainsi ; ou bien ce pourrait être une faute de copie pour *oui uitellum.*

5. Voy. E. Wœlfflin, Archiv. f. lat. lex. III p. 458 suiv.; 468; Fortunat, *uit. Germ.* 13 (43) p. 14, 36; etc.

5, 15 p. 206, 21 *medietatem... duas partes... tertiam;* 6, 11 p. 255, 32 *medietatem Massiliae reddere.* Comp. mart. 61 p. 530, 11; Mart. 2, 57 p. 628, 31; etc.

Totus, qui exprime proprement la totalité de l'unité par rapport aux fractions, est souvent appliqué, dans le latin de la décadence, à la totalité d'un groupe par rapport aux unités qui le composent : *toti* se met pour *omnes* [1]. Mais Grégoire s'est gardé de cette faute avec un soin extrême. Elle ne lui a échappé que très rarement [2]. H. F. 9, 22 p. 380, 12 *nec statim hoc incendium per domus spargitur totas* [3]; Mart. 3, 29 p. 639, 26 *contractis totis digitis dexterae* [4]. Petit et peu sont des idées qui se touchent; un peu se dit un petit en plusieurs langues, et en latin même, *paulum.* De là la tentation de dire *parui* pour *pauci* [5], comme le fait Grégoire h. F. 8, 30 p. 345, 9 *parui contumaces* par opposition à *omnem regionem;* patr. 3 p. 672, 21 *parua quidem numero sed admiranda miracula operare;* 6 p. 679, 28 *dum parua possedere uidetur ut adglomeret plurima.*

Une confusion semblable entre la grandeur et le nombre fait remplacer *tot* et *quot* par *tanti* et *quanti* [6] : h. F. 1, 8 p. 38, 6 *cum tantis*

---

1. C'est un fait très connu, voy. Rœnsch, Itala p. 338; Gœlzer, S. Jérôme p. 402; E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. III p. 470; etc. Mais on ne délimite pas toujours exactement les domaines respectifs de *toti* et *omnes.* Pourquoi ne dirait-on pas, par exemple, *totae copiae* en latin classique, puisqu'on dit *magnae copiae* et non *multae?* On dit *totis uiribus,* non pas parce que *uires* est un pluriel défectif, mais parce que les forces, dans ce cas, ne sont pas des unités qu'on pourrait compter. *Totus* s'emploie correctement (mais sans exclure *omnes*) en parlant des objets qui se mesurent; c'est à des objets qui se comptent qu'on l'applique incorrectement.

2. Il est même très étonnant qu'il ait réussi à s'en préserver si bien, quand des écrivains beaucoup plus instruits que lui y sont tombés; voy. par exemple Sidoine Apollinaire, à l'index de l'édition Lütjohann. Il faut croire que dans sa jeunesse on l'avait mis en garde contre cette faute avec une insistance particulière. On a remarqué d'ailleurs que Fortunat non plus n'emploie pas *toti* pour *omnes;* E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. III p. 470.

3. Cet exemple m'est signalé par M. Havet. Il montre bien clairement comment on a passé d'une idée à l'autre. Dans la même phrase, *domus totae,* l'ensemble ou la totalité des maisons, est remplacé par *urbs tota,* la totalité de la ville : *urbem totam incendio conflagrauit.*

4. Il ne faut pas alléguer des tournures telles que h. F. 2, 7 p. 70, 2 *per tota aedis spatia,* dans toute l'église (on ne compte pas les espaces); et 4, 20 p. 157, 8 s'il faut lire *totae eclesiae,* et entendre *totus,* tout, ce qui n'est point sûr (voy. au l. III), on fera mieux de traduire avec M. Bordier « les églises avaient été totalement dévastées », que de comprendre, avec Giesebrecht, alle kirchen. Quant à *toti,* h. F. 5, 49 p. 242, 9, je ne le rapporte pas à *totus,* mais à *tot;* voy. au l. III.

5. *Siluiae peregrinatio* p. 109, 14 *episcopi quando parui fuerint,* quand ils sont en petit nombre.

6. Comp. Rœnsch, Itala p. 336; J. E. B. Mayor, The latin heptateuch, p. 67, 7; Lucifer; Ennodius; etc. Fortunat, *uit. Hilar.* 13 (48) p. 6, 25 *quanti cuperent... compararel... uit. Germ.* 70 (186) p. 25, 39 *quanta uulnera... tot semina; uit. Radeg.* 19 (44) p. 43, 20 *quanti essent;* etc.

sicut perdederat filiis; 1, 45 p. 53, 26 *tantae uirtutes apparent ut nec scribi integre queant nec memoria retineri;* 1, 47 p. 54, 8 *tantae lacrimae;* h F. 1 praef. p. 33, 12 *quanti sint anni;* 9, 12 p. 369, 3 *quanti aduenissent;* conf. 24 p. 763, 26 *quanti frigoras passi, quanti a pusulis malis..., quanti a desinteria aegroti... sint sanati;* etc. [1].

L'adverbe *parumper* est transporté du temps à une quantité quelconque; il prend la place de *parum* ou de *paulum* [2]; h. F. 7, 45 p. 322, 7 *parumper farinae;* Mart. 1, 2 p. 588, 15 *parumper benedictae cerae* [3]; 1, 17 p. 598, 10 *parumper facultatis habentis;* 1, 27 p. 601, 29 *parumper de puluere basilicae;* 2, 32 p. 621, 12 *parumper olei;* conf. 83 p. 802, 3 *parumper uinum habentem* [4]; 93 p. 808, 3 *hastulae parumper acutae;* 95 p. 809, 8 et 103 p. 813, 24 *parumper pulueris;* 103 p. 814, 4 *cibi parumper.* La transition s'est faite sans doute par des cas tels que ceux-ci : h. F. 2, 13 p. 81, 13 *pacientes estote parumper;* Mart. 1, 4 p. 590, 17 *ut parumper mora esset;* 1, 32 p. 603, 32 *parumper conualui;* Andr. 21 p. 838, 19 *dormiente eo parumper.*

Plerumque, au lieu de : le plus souvent, signifie : souvent; h. F. praef. p. 31, 13 *plerumque miratus sum;* 1, 33 p. 50, 8 *qui dum plerumque* [5] *uicum... adit;* 2, 1 p. 59, 8 *ab eodem plerumque arguebatur;* p. 60, 20 *plerumque missarum solemnia caelebrauit;* etc.; comp. 4, 35 p. 170, 3 *plerumque inebriabat barbaros, sed rare reficiebat egenos;* patr. 17, 5 p. 732, 18, etc.

Perspicuus signifie transparent, visible à travers autre chose; Grégoire l'emploie pour *conspicuus,* visible au milieu d'autres choses, remarquable : h. F. 4, 16 p. 153, 2 *uirum omnibus* [6] *bonitate perspicuum* [7]. Un nouveau venu dans une situation quelconque est généralement inexpérimenté, *rudis;* il en résulte que *rudis* prend le sens de neuf ou nouveau : h. F. 3, 15 p. 123, 1 *rudi famulo;* 4, 46 p. 181, 23 *rudi do-*

---

1. Mais h. F. 2, 3 p. 62, 2 *quanti christianorum populi* signifie quelles grandes foules de chrétiens, comp. 1, 35 p. 50, 23 *magni christianorum populi;* comp. Prudence, *perist.* 11, 5 *tantos iustorum populos.*

2. C'est donc une expression à ajouter à celles que G. Helmreich a recueillies, Archiv f. lat. lex. II p. 127, comme synonymes de *paulum.*

3. M. Petschenig, qui a imprimé tout ce chapitre dans son édition de Paulin de Périgueux, Vienne 1888 (*Corp. scr. eccl.* t. XVI) p. 140 suiv., montrant combien il est périlleux de remanier le texte d'un auteur qu'on n'a pas spécialement étudié, écrit ici *parum* [*per*]! Il faut au contraire dorm. 3 p. 849, 9, *portantes secum parum pecuniae,* rétablir *parumper.*

4. Comp. conf. 102 p. 813, 13 *parum nobis est cera.*

5. *Plerumque* A1. D4. 5; *frequenter* C1; B manque; nécessairement, l'une des deux leçons est interpolée ; laquelle, cela ne peut faire de doute.

6. *Omnibus* B. C1; *in omni* A1. D4. Cette dernière leçon pourrait bien être authentique; voy. au l. V.

7. Il semble que *perspicuus* soit mis pour *conspicuus* déjà chez Sénèque, *ep.* 110, 14, chez Stace, *Theb.* 12, 15 et chez Apulée, *met.* 2, 8; 4, 32 (6, 20 la leçon est douteuse).

mino; 6, 5 p. 248, 17 *rudem regnum;* Iul. 36 p. 579, 30 *rudis uenit sine torculare uindemia* [1]*;* patr. 19 p. 736, 4 *ab illo rudis saeculi exordio;* conf. 95 p. 809, 8 *in lenteo rudi.* Les choses faciles à faire sont souvent les moins importantes; de là les sens de léger, futile, frivole, sans conscience, qui s'attachent au mot *facilis :* Mart. 3, 42 p. 642, 35 *facilis... uisio uiro fuit* [2]; conf. 5 p. 751, 15 *una causa quae facilis in saeculo uidebatur;* patr. 14, 2 p. 719, 27 *aditum... ictu facili (= temerario) conatur aperire;* h. F. 2, 1 p. 59, 9 *cur faciles res sequeretur;* 2, 27 p. 89, 3 *unus leuis inuidus ac facilis;* 9, 39 p. 393, 19 *infelix ac facilis;* Mart. 2, 1 p. 609, 22 *stultos et faciles;* h. F. 5, 49 p. 240, 15 *simili leuitate perfacilis;* comp. 9, 10 p. 367, 7 *pro diuersis facilitatibus culpabilis iudicatur* [3].

On a vu plus haut [4] *alius* employé pour *alter* afin d'éviter la répétition de *alter.* Mais sans cela aussi, *alius* est fréquent pour *alter*, et *alter* même n'est pas rare avec le sens de *alius*. H. F. 2, 23 p. 85, 11 il est parlé de *duo presbiteri;* l. 14, l'un d'eux, *unus ex his,* s'éloigne, et l. 19 l'autre, *satelles eius, id est alius presbiter,* envoie chercher de ses nouvelles. De même p. 86, 19 pour résumer leur histoire, ils sont désignés par *unus* et *alius* [5]. *Alius* est employé sans scrupule en parlant des membres du corps humain qui forment des paires : Iul. 10 p. 569, 5 *non modo amissi oculi non recepit lumen, uerum etiam sentit alium obcaecari;* Mart. 3, 15 p. 636, 6 *pedem alium,* son autre pied; 10 *de alio pede;* 3, 17 p. 637, 5 *de alia (aure);* 3, 56 p. 646, 8 *alius (oculus);* etc. [6]. Inversement *alter* signifie un autre dans h. F. 5, 18 p. 209, 17 *uoluisti regnum meum in manu alterius tradere* [7]; 6, 31 p. 271, 21 *qui ciuitates illius dominatione alteri subdunt;* 9, 6 p. 362, 27 *facta sibi altera cruce* (on lui en avait ôté une); 10, 15 p. 426, 7 *quae sum filia regis regisque alterius consubrina;* Mart. 4, 14 p. 653,

---

1. Cet exemple surtout est remarquable; *rudis* est mis ici pour *nouus* dans le sens figuré de *noui generis,* acception fréquente chez Grégoire, voy. h. F. 1, 44 p. 53, 4 *nouam Euam effecit;* 2, 31 p. 93, 1 (*Chlodouechus*) *nouos Constantinus;* 4, 12 p. 148, 35 *tamquam nouus Ionas;* 4, 20 p. 157, 22 *tamquam nouus Dauid;* Iul. 7 p. 567, 37 *nouus Moyses;* patr. 3, 1 p. 673, 6 *quasi nouus Helias;* conf. 13 p. 755, 24 *procedit nouus Cirula.*

2. *Id est futilis seu uana.* Ruinart.

3. Sidoine, *ep.* 9, 6, 1 p. 153, 24 *de cuius facilitate iuuenali conquerebare.*

4. Page 271 (conf. 46).

5. Comp. h. F. 3, 15 p. 125, 4 *unum... alium* (*alterum* Bc); 13 *duas columbas... una... alia;* 6, 14 p. 258, 12 *duo incendia... unum... aliud;* patr. 11, 1 p. 710, 3 *duo dracones...* 23 *ille alius;* h. F. 3, 6 p. 113, 17 *facilius uicturia patrabitur si unus ab alio separetur; quo interfecto facile et alius morte poterit distinare;* 6, 2 p. 246, 1 *ab alia parte,* le revers d'une monnaie; mart. 87 p. 546, 39 *ad ripam aliam,* l'autre rive d'un fleuve.

6. Comp. encore patr. 8, 11 p. 700, 29; conf. 30 p. 767, 2; 49 p. 777, 12; etc.

7. Encore ceci pourrait se dire en latin classique; il n'y a que deux prétendants en présence.

10 *in naui positum quia uehi altera euectione non poterat* [1] *Alter* a seul survécu dans le français moderne. Il est possible qu'en latin déjà il eût pris le dessus. Si *alius* prédomine chez Grégoire, ce serait alors par un excès de précaution de sa part. Mais il se peut aussi que la lutte fût encore égale.

8° Métaphore.

Un des plus puissants agents de la modification du sens des mots, c'est la métaphore. La métaphore non pas individuelle, nouvelle, qui se présente comme telle et se fait sentir, — celle-là nous aurons l'occasion d'y revenir ailleurs — mais la métaphore entrée dans l'usage commun, habituelle, devenue, pour ainsi dire, appellation propre. Un moment vient, en effet, dans l'emploi des métaphores, où l'on n'a plus conscience de faire une comparaison, parce qu'on est si habitué à s'en servir, que la figure a pris la place de la chose figurée, aussi bien dans l'esprit de celui qui parle que de ceux qui l'entendent. A propos de la carrière d'un homme, personne ne pense plus à une lice où courent les chars, et les mots : ressemblance frappante, n'évoquent aucune idée de coups, bien que cette idée soit vivante encore dans l'adage : frappez fort.

L'action de la métaphore n'est pas aussi visible qu'on pourrait le croire dans le latin de Grégoire de Tours. Est-ce qu'elle avait en quelque sorte épuisé son pouvoir dès l'époque classique, ou dans la période qui suivit celle-ci immédiatement? Est-ce que cette figure, ressource préférée de la poésie, devait tarir en même temps que la veine poétique? Il ne faudrait pas s'étonner, dans ce cas, de voir la métaphore réduite à l'impuissance dès le IIe siècle.

Des objets matériels sont désignés du nom d'autres objets qui leur ressemblent. La charpente osseuse est considérée comme une sorte de treillis ou de gril : h. F. 10, 14 p. 423, 21 *confractis ossibus et crate pectoris* [2]. L'arête du poisson est comparée à la barbe de l'épi : Mart. 3, 1 p. 632, 23 *una ex aristis piscis adhaesit in gutture*. Un médaillon, sans doute à cause de sa forme ovale, est appelé *lupinus* : mart. 83 p. 544, 25 *inclusos in lupino aureo sacros cineres*. L'homme possédé d'un démon, c'est le vase qui le contient et qu'il s'est approprié : Mart.

---

1. Comp. patr. 10, 3 p. 708, 8; 16, 2 p. 725, 17; conf. 9 p. 754, 14; 80 p. 798, 15; p. 799, 15; etc.

2. Virgile le premier paraît avoir comparé le thorax à un treillis. *A* 12, 508, après avoir nommé les côtes, *costas*, il les désigne encore comme un tout assemblé, par *cratis pectoris*. Ovide varie l'expression : le thorax est appelé *spinae cratis*, mét. 8, 797, et *laterum cratis*, mét. 12, 370. Ce n'est encore qu'une image. Le génitif complément est là pour l'expliquer. Mais cette image devient bientôt l'expression courante. Chez Tertullien, Prudence et autres, accompagné ou non d'un complément, *cratis* signifie charpente osseuse.

1, 2 p. 587, 6 *alius daemon adquisitum uasculum duxit ad amnem quasi praedam quam coeperat dimersurus;* 2, 37 p. 622, 26 *se eici de adquisitum uasculum;* conf. 62 p. 784, 16 *nisi me de hoc uasculo quem adquaesiui eiciat;* Andr. 18 p. 836, 5 *extrudere (me) ab hoc uase.*

Bien plus souvent la métaphore consiste en une comparaison entre le physique et le moral. Le juste est comparé à la ligne droite; *directus, directum* commence à prendre le sens qu'il a en français, droit, le droit. *Ecce uerbum directum habemus*, dit Thierry à ses Francs en marchant contre Hermenefred, h. F. 3, 7 p. 115, 2, nous avons le bon droit pour nous, mot à mot, la parole juste. Au contraire, Clotaire, pour détourner les siens d'une guerre injuste contre les Saxons, s'écrie : *uerbum derictum non habemus*, h. F. 4, 14 p. 152, 3. *Obuius* chez les anciens signifie favorable, parce qu'on se représente quelqu'un qui vient au-devant de vos désirs. Grégoire, pensant à ce qui va à l'encontre, dit *obuius* pour défavorable, contraire : h. F. 9, 29 p. 384, 7 *ille non obuius;* Iul. 1 p. 564, 6 *ne ei parentes essent obuii;* h. F. 9, 33 p. 388, 15 *me obuium non habebit* [1]. *Pensare*, peser, prend le sens de *existimare :* h. F. 4, 29 p. 165, 8 *id ei ad laudem pertinere... pensatur* [2]. Pour éprouvé, Grégoire dit *praelibatus,* goûté, dégusté, Mart. 2, 4 p. 610, 35 *seruus qui erat ei... praelibatus. Profluus,* qui coule de soi-même [3], est appliqué aux sentiments du cœur : h. F. 6, 36 p. 277, 28 *Gunthramnus ut erat benignus et profluus ad miserandum;* il se laissait aller facilement à la pitié.

Le verbe *replicare* trouve des applications assez diverses, grâce à une métaphore à laquelle il se prête. Au volume qui se déploie on compare d'abord assez naturellement un discours qui se déroule : conf. 75 p. 793, 16 *replicatis sermonibus quos audierat;* puis une histoire, une série de faits : patr. 20 p. 741, 7 *quotienscumque sanctorum gesta replecantur;* h. F. 4, 21 p. 158, 11 *cunctas actiones replicans;* 9, 22 p. 380, 6 *quanta sustenuerit altius replecare placuit.* Le mot finit par signifier à peu près la même chose que *referre*, en sorte qu'on peut y ajouter *memoriae,* ou *in memoriam :* Mart. 1, 3 p. 589, 21 *aliqua memoriae replicare;* h. F. 9, 15 p. 370, 30 *in memoriam replicaret qualiter,* etc. [4].

[*Discutere,* secouer, se dira pour fouiller, examiner, interroger] :

---

1. Au propre conf. 11 p. 754, 28 *obuium habuit senem;* Mart. 4, 31 p. 657, 25.
2. Il signifie peser mart. 27 p. 504, 11.
3. Stell. 12 p. 861, 7 *fons et ubertate profluus et lenitate praeclarus.*
4. Comp. Prudence, *perist.* 11, 4 *difficile est ut replicare queam;* Sulpice Sév. *dial.* 1, 21, 1 p. 173, 13 *mihi ista replicanti nostra infelicitas... occurrit;* Linus, *passio Pauli, Bibl. max. patrum* II p. 73, à corriger d'après le ms. de Montpellier 14 fol. 13 v°, *glorificantem deum et replicantem quae audiuit per sanctum eius apostolum (in omnibus quae audiuit,* l'imprimé); Fortunat, *uit. Germ.* 36 (104) p. 19, 17 *in pago... quod gestum est replicetur;* Gœlzer, saint Jérôme, p. 258. Sur Greg. h. F. 2, 3 p. 62, 6 voy. page 198, note 1.

h. F. 8, 29 p. 342, 22 *capti discussique omnia reserant;* p. 343, 2 *discussisque ueritatem aperiunt;* comp. 8, 30 p. 344, 24; 8, 43 p. 355, 5; 13; Iul. 21 p. 573, 38 *dum discutit unde sit aut unde uenerit*, etc. *Distringere*, serrer fortement, s'emploie au figuré comme tenir serré, gouverner d'une main ferme; h. F. 5, 49 p. 242, 29 *cum ibidem artius distringeretur;* il s'agit de Riculfe, interné dans un couvent. H. F. 4, 33 p. 169, 8 *ad distringendum commissum gregem*, gouverner avec fermeté une congrégation. *Districtio*, en conséquence, signifie direction, discipline, patr. 17, 1 p. 728, 17 *ad instructionem atque districtionem fratrum* [1].

Suggerere, apporter, fournir, se dit, comme suggérer, des idées que l'on communique à l'esprit d'un autre [2]; h. F. 7, 14 p. 299, 6 *Boso quasi aliquid suggesturus ad regem accedit;* puis il signifie plus généralement exposer, rapporter : Iul. 4 p. 566, 18 *causas suggerat, casus reseret, uel cunctum laborem exponat;* h. F. 8, 44 p. 356, 7 *legationem* (le message) *quam suggessimus;* enfin, absolument, parler : h. F. 2, 23 p. 86, 6 *contra te suggeret*, il porte plainte; Iul. 22 p. 574, 2 *si deuote suggerat*, s'il prie avec ferveur. [*Refundere*, reverser, signifie rendre [3]] h. F. 5, 26 p. 221, 20 *Venitus ciuitatem refudit;* 6, 33 p. 273, 26 *partem Massiliae nepote suo refudit;* 9, 11 p. 368, 17 *Cadurcum Brunechilde reginae* [4] *refudit;* 7, 3 p. 293, 4 *iniquam animam... refudit;* Mart. 3, 57 p. 646, 17 *tenebras pepulit lumenque refudit;* mart. 60 p. 529, 22 *nisi refuderis... balteum* [5]; etc.

9° Métonymie.

La métonymie a laissé plus de traces que la métaphore. Bon nombre

1. Comp. Paulin. Petric. *Mart.* 1, 56 *sumendorum districtio quanta ciborum*, prescription rigoureuse; *passio Epipodii et Alexandri* (Ruinart, *Acta sincera* p 74) 4 *ubi sunt tormenta... ubi districtio etiam ultra mortis terminos procurata; passio Symphoriani* (ibid. p. 79) 2 *hos punite cruciatibus quatenus habeat districtio prolata iustitiam.* On voit que l'idée de rigueur s'accuse de plus en plus.

2. Le substantif *suggessio* ou *suggestio* se rapporte en général à cette première acception; voy. h. F. 3, 2 p. 110, 7; 3, 34 p. 138, 1; 4, 3 p. 143, 4; 6, 9 p. 254, 32. Mais *data suggestione* h. F. 4, 15 p. 152, 13 et 6, 31 p. 269, 22 (les deux fois, il s'agit de députations qui paraissent devant le roi) signifie évidemment : la parole leur ayant été donnée; et 4, 15 il faut, de plus, sous-entendre : et eux en ayant usé.

3. Et non repousser, refuser, en sorte que **refusare* pût en être le fréquentatif (voy. G. Grœber, Archiv f. lat. lex V p. 234, qui doit avoir d'autres autorités). Dans cette acception, Grégoire ne connaît que *refutare*, qu'il emploie souvent, comme h. F. 5, 14 p. 202, 6; 5, 38 p. 230, 15; patr. 1, 1 p. 664, 3; 2, 1 p. 669, 21; etc. La métaphore contenue dans *refundere* est encore vivante chez Pline, *paneg.* 31, 3 *refudimus Nilo suas copias.*

4. Ce mot manque B, mais il est suffisamment attesté, en l'absence d'A1, par D4. 5. C1.

5. Comp. Georges, et *hist. Apollon.* 41 p. 52, 10; 16; 44 p. 56, 13.

de mots ont pris des significations étrangères au latin classique parce qu'on s'en est servi pour désigner indirectement des objets dont ils n'étaient pas la vraie appellation. La métonymie n'était pas aussi menacée que la métaphore par la stérilité et le tour prosaïque des esprits; elle en a moins souffert. La métaphore est affaire d'imagination. Même chez les individus on remarquera que, s'ils sont plutôt intelligents qu'imaginatifs, les comparaisons dont ils se servent manquent de grâce et de naturel, elles paraissent cherchées. S'ils éprouvent cependant le besoin de varier l'expression, c'est justement à la métonymie qu'ils recourront volontiers; elle leur offre des ressources accessibles à la simple réflexion. Or, ce besoin de varier, de sortir du cercle des expressions propres, et en conséquence communes, est un trait caractéristique de la décadence.

Une double métonymie a fait passer *canna* du sens de roseau à celui de flûte, instrument de musique, puis à celui de musique faite avec un instrument, et même chant accompagné d'un instrument, ou chant, tout simplement [1] : patr. 17 p. 728, 9 *sicut canna Dauitici carminis canit;* 2 p. 669, 2 *qui me post Dauitici carminis cannas ad illa euangelicae praedicationis dicta... perduxit* [2]. *Stilus,* le poinçon pour écrire, mart. 42 p. 516, 30, désigne non seulement la manière d'écrire, h. F. 8, 20 p. 338, 28 *stilus per loca aeclesiasticus;* h. F. praef. p. 31, 7 et Mart. 1, 1 p. 586, 19 *stilo prosaico;* patr. 8 p. 691, 12 *rusticiori stilo;* conf. praef. p. 748, 12 *stilo nigrante;* mais l'écrit même, le récit fait par écrit : mart. 4 p. 489, 20 *apostolicae actionis stilus.*

Le fiel, qui se remue dans la colère, se substitue à la colère; *fel* devient synonyme de *ira,* et synonyme préféré. *Felle commotus,* h. F. 2, 29 p. 91, 5 se dit aussi bien [3] que *ira* ou *in ira commotus,* h. F. 5, 26 p. 222, 2; 6, 16 p. 259, 18; puis *felle feruens* ou *feruens felle :* h. F. 2, 23 p. 85, 16; 8, 31 p. 346, 10; etc. [4]; *accensa felle* h. F. 9, 33 p. 389, 5; *succensa felle* [5] Andr. 23 p. 839, 13.

Cothurnus, dès l'époque classique, désigne le style tragique. Par une métonymie un peu différente, ce mot sert à peindre l'orgueil : h. F. 4, 6 p. 145, 21 *coturno uanae conflatus gloriae;* 4, 11 p. 148, 8 *uanitatis coturno elatus*; 10, 15 p. 425, 8 *altiore coturno.* L'adjectif prend la

---

1. Très probablement, comme me le fait remarquer M. Havet, sous l'influence de l'étymologie apparente de *canere.*

2. M. Krusch rappelle en note que Fortunat aussi dit *c.* 5, 5, 57 *quod canna Dauidica pangit;* comp. page 75, note 4.

3. Comp. h. F. 3, 5 p. 112, 5; 3, 18 p. 127, 18; 5, 20 p. 218, 7; 11; Andr. 4 p. 829, 9; etc.

4. Comp. Prudence, *cath.* 5, 46 *feruens felle.* Au sens propre de vésicule du fiel, *fel* se lit h. F. 10, 14 p. 423, 22 *cum felle disrupto.*

5. Comp. h. F. 3, 5 p. 112, 7 *furore succensa.*

même acception : patr. 15, 2 p. 722, 9 *iactantia coturnosa;* Iul. 31 p. 577, 6 *cuturnosos tauros* [1].

Le lieu où l'on dépose les morts, *sepulchrum* ou *tumulus*, est mis pour la mort elle-même : Mart. 2, 43 p. 624, 26 *quod hi fecerunt uiuentes... hic... renouat... post sepulchrum* [2]; conf. 3 p. 750, 13 *uiuere se post tumulos... manifestat*. Le sépulchre à son tour, ou du moins le monument funèbre, étant fait en mémoire du mort, on l'appellera *memoria* [3], mart. 26 p. 503, 20 *sepultus est in memoriam quam sibi ipse fabricauerat*.

Ingenium, l'esprit, l'esprit d'invention, se met pour ce qu'il produit, l'invention, l'artifice, d'où se dérive naturellement le français engin [4]; h. F. 4, 42 p. 177, 15 *coloratum ingenio nescio quo;* 5, 2 p. 192, 14 *cum in multis ingeniis eos exinde auferre niteretur;* mart. 93 p. 550, 24 *(pulpitum) numquam ibi nullo ingenio potuit exhiberi;* 102 p. 556, 9 *intellegens imperatoris ingenium*, la ruse; conf. praef. p. 747, 26 (comp. 748, 20) *cui ingenium artis non subpeditat*. Comp. encore h. F. 4, 28 p. 164, 9; 5, 49 p. 242, 22; 6, 22 p. 262, 30; 8, 26 p. 340, 29; 8, 28 p. 341, 19; 9, 6 p. 361, 5; mart. 24 p. 502, 28; Mart. 2, 1 p. 609, 12.

Les corps en éclatant produisent le plus souvent un bruit sec, tel que celui qui est désigné par le verbe *crepare*. C'est ce qui a fait prendre à ce verbe la signification qu'il a encore en français, crever, éclater [5] :

---

1. Fortunat, *uit. Marcelli* 2 (7) p. 50, 4 *inter gallicanos cothurnos*, et *uit. Hilar.* 14 (50) p. 6. 36 *sermone coturnato*, retient l'ancienne métonymie.

2. Comp. conf. 46 p. 776, 14 *eos post sepulchra uiuere;* Fortunat, *uit. Paterni* 19 (54) p. 37, 30 *uiuunt integre post sepulchrum*.

3. Voy. Georges ; *Siluiae peregrinatio* p. 53, 33 *uidi locum tantum hispatii habentem quantum memoriae solent habere;* p. 54, 4 *memoria illius*, le tombeau de Moïse.

4. Comp. W. Hartel, Archiv. f. lat. lex. III p. 24 (Tertullien et Lucifer). Par une dérivation de sens qu'il est plus difficile de saisir (y aurait-il rapprochement avec *argutiae*, finesses? Grégoire connaît ce mot, voy. mart. praef. p. 487, 21; Mart. 2, 1 p. 609, 30), *argumentum* a les mêmes acceptions; artifice, chez Grégoire h. F. 6, 36 p. 277, 7 *noua argumenta machinantur per quae aut eum ui extinguerent, aut certe*, etc. ; conf. p. 748, 1 *nullum argumentum utile in litteris habes;* engin, appareil, dans Tardif, Monum. hist. 2, 8 *de argumentis per quae aues possunt capi super aquam; uit. Nicetii* (*Acta Sanctorum*, avril, t. I p. 100) 8 *constricti uinculis ferreis... argumenta quibus constringebantur*. H. F. 1, 25 p. 46, 2 *Simonem omnes magicae artis argumentum magistrum*, s'il n'y a pas lacune après *artis*, il faut lire sans doute *argutum*. *Argutus*, habile, est une épithète assez fréquente; voy. Sidon. Ap. *ep.* 2, 7, 2 p. 29, 10 par opposition à *stolidus;* 3, 9, 2 p. 46, 10; Orose 6, 12, 6 p. 390, 11; Le Blant, Inscr. chr. 462 (an 562) *uir fuet excellens argutissemus aptus temporebus uaries;* 377 *abstutus argus* (lisez *argutus*) *dulcissimus aptus*.

5. MM. Bréal et Bailly, Dictionnaire étymol. p. 51, affirment que c'est là le sens primitif. Ils ne disent pas sur quoi se fonde leur affirmation. Virgile *A.* 5, 206 *remi obnixi crepuere* ne peut la justifier. Des rames n'éclatent pas, elles se cassent. Il y a figure dans la pensée, non dans l'expression. Virgile dit seulement que les rames craquèrent, mais cela suffit pour qu'aucun lecteur ne soit surpris, au vers 209, d'entendre parler de rames brisées, *remos fractos*.

h. F. 2, 3 p. 64, 11 *ut eos (oculos) digitis ui comprimeret ne creparent;* 9, 34 p. 389, 21 *ut oculi ad crepandum parati essent;* comp. Mart. 2, 41 p. 624, 15; 18; 2, 60 p. 629, 23; enfin conf. 35 p. 770, 12 *sepulchrum medium crepuit.*

10° Synecdoche.

Puisque nous voilà dans les figures de l'ancienne rhétorique, n'oublions pas la synecdoche. C'est par synecdoche que *pagina* se dit couramment pour *liber* [1], *paginae* pour *scripta* : h. F. 1, 10 p. 39, 25 *ea inserere studuemus paginae;* Mart. 3, 45 p. 643, 17 *nomina singulorum non sunt in paginis praenotata* [2]; *racemus* pour *uua* : h. F. 4, 9 p. 147, 4 *racemorum grana; eques* pour *equus* h. F. 2, 24 p. 86, 32 *misit pueros suos cum equitibus et plaustris;* 3, 15 p. 124, 4 *stratis equitibus;* 9, 12 p. 369, 10 *ascenso equite* [3]; etc. C'est encore par une autre sorte de synecdoche que *uersus* est mis souvent au singulier au lieu du pluriel, à l'ablatif du moins, pour dire : en vers; h. F. 2, 34 p. 97, 17 *libros sex uersu conpaginatos;* conf. 108 p. 818, 8 *tam uersu quam prosa;* l. 9 *sex uersu conscriptos libros* [4]; etc.

11° Spécialisation et généralisation.

On a pu voir dans ce qui précède quelques exemples de changement de signification amené par l'emploi figuré des mots. Ces figures de la

---

1. Comp. Prudence, *perist.* 5, 181 *latentes paginas librosque opertos;* Rossi, Inscr. chr. 1122 (an 578) *ex testamenti paginam;* Tardif, Monum. hist. 3, 5 et 5, 2 *per testamenti paginam;* 3, 5 *pagina testamenti;* comp. 5, 3; Fortunat, *uit. Hilar.* 2 (5) p. 2, 3 *ne protracta pagina fastidium generet; uit. Germ.* 57 (154) p. 23, 18; Cyprien; etc.

2. Comp. h. F. praef. p. 31, 10; Mart. 1 praef. p. 586, 17; 1, 16 p. 598, 7; 2, 3 p. 610, 16; conf. praef. p. 748, 13. Probablement aussi patr. 8, 11 p. 701, 24 faut-il lire avec le ms. 4 *quae indi paginae longum putauimus*, comp. h. F. 10, 15 p. 427, 3 *lectioni libuit indi;* 2, 37 p. 100, 23; Mart. 3, 60 p. 647, 33; la leçon de 1 *a. b.* 2. 3, *indicare longa*, s'explique très simplement par l'omission préalable de *paginae;* sans cela on pourrait corriger *indi carte.*

3. Comp. Mart. 1, 29 p. 602, 14; 16; 2, 12 p. 613, 5; 3, 15 p. 636, 5; 4, 25 p. 655, 31; etc. On croyait autrefois trouver ce sens chez Virgile, *G.* 3, 116; voy. la note de Forbiger, qui combat cette interprétation, et L. Quicherat, Mélanges de philologie, p. 281, qui la défend. Chez Ennius, *ann.* 237 Vahlen, il faut aussi entendre le cavalier; l'épithète *quadrupes*, appliquée au cheval, serait insipide. Sur Martial 11, 21, 1 on peut disputer. Je n'ose me prononcer sur Minucius Felix 7, 3.

4. Voy. H. Gœlzer, S. Jérôme p. 298.

rhétorique ancienne, injustement dédaignées aujourd'hui, pourraient à la rigueur se partager toute la masse des significations nouvelles. Elles représentent les causes psychologiques du renouvellement des acceptions. Ces causes sont diverses. Les effets le sont beaucoup moins. Ils peuvent se réduire à deux : l'extension et le rétrécissement. Le sens des mots, en changeant, ou se généralise ou se spécialise. Un même mot sert à désigner un plus grand nombre ou un moins grand nombre de choses ou d'idées.

C'est sous ces deux chefs, spécialisation et généralisation, que nous rangerons un certain nombre d'exemples dans lesquels on distingue moins manifestement la figure qui a donné lieu au changement. On nous saura gré de ne pas les passer sous silence. Il y en a de particulièrement curieux dans le nombre. Et cependant il va sans dire que nous serons bien loin d'épuiser cette riche matière.

Voici quelques mots d'abord dont le sens s'est spécialisé :

Campus, la plaine, désigne plus spécialement la plaine où se livre une bataille, le champ de bataille, et enfin même le combat [1]. On peut observer la transition dans les passages suivants : h. F. 2, 2 p. 60, 36 *procedant in campum et inter se confligant;* 2, 27 p. 88, 5 *campum pugnae praeparare deposcit* (comp. 5, 17 p. 209, 3); 5, 3 p. 193, 11 *in campo uictus;* 10, 10 p. 418, 11 *cum uterque in praesentia regis intenderent, rex campum deiudicat,* le roi ordonne un combat singulier [2].

Maleficium, méfait, est pris en particulier pour sorcellerie. H. F. 6, 35 p. 274, 25 *maleficiis et incantationibus;* p. 275, 13 *quid malefici nouerit;* comp. 3, 29 p. 134, 6; 3, 31 p. 135, 6 [3].

Debilis, privé de l'usage d'un membre, peut désigner, déjà à l'époque classique, la paralysie. Chez Grégoire on peut dire que c'est devenu la signification propre du mot. H. F. 2, 40 p. 103, 2 *pede dibile claudicat;* Mart. 1, 25 p. 601, 9 *membris debilibus;* Iul. 9 p. 568, 25 *ab omni membrorum parte debilem;* comp. 42 p. 581, 4; Mart. 2, 42 p. 624, 21 ; etc.; mart. 2 p. 488, 33 *paralyticorum gressus ablata debilitate direxit;* etc [4].

Locare, placer, poser, se dit particulièrement de la position allongée

---

1. Comp. Lucifer, et W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 15.

2. Le sens propre de plaine n'a nullement disparu; h. F. 2, 37 p. 101, 11 *in campo Vogladense;* etc.

3. Comp. Fortunat, *uit. Germ.* 2 (5) p. 12, 6; (7) p. 12, 10; etc. Ph. Thielmann, Archiv f. lat. lex. I p. 77, montre bien la transition des sens, mais il croit devoir invoquer en outre un effet indirect du bétacisme bien invraisemblable. On aurait prononcé *beneficium* au lieu de *ueneficium*, puis, afin d'éviter le malentendu résultant de là, on aurait dit *maleficium*.

4. Rarement il désigne la faiblesse en général, comme h. F. 9, 30 p. 384, 15 *uiduis orfanis ac debilibus*, ou celle d'une maladie quelconque, comme h. F. 9, 6 p. 361, 6 *qui erant paralitici aut alia inpediti debilitate.*

donnée au corps humain, et surtout de cette position prise dans un lit; h. F. 1, 47 p. 54, 4 et 8, 19 p. 338, 2 *in uno strato locantur;* 8, 15 p. 335, 15 *sopori locatus sum;* et plus souvent *collocare* (d'où le français coucher) [1] : h. F. 4, 46 p. 182, 2 *se collocat super stratum;* 6, 6 p. 253, 3 *conlocans se super scamnum;* 8, 31 p. 346, 18 *in suo lectulo collocatus est;* Iul. 17 p. 572, 10 *lectulo collocatur;* Mart. 3, 42 p. 642, 32 *in lectulum se collocat;* conf. 15 p. 756, 24 *sopori se collocans* [2].

Necare (d'où le français noyer) et *enecare,* tuer, servent souvent à exprimer l'idée de tuer par submersion, noyer [3]; voy. h. F. 10, 9 p. 416, 25 *magis luto necti quam gladio trucidati sunt;* mart. 104 p. 559, 21 *in flumine Garonnae necati;* h. F. 4, 30 p. 166, 4 *multus uiolentia amnis enegauit;* 4, 31 p. 167, 3 *aqua ipsos enegauit;* 6 35 p. 275, 9 *alias enecat, alias incendio tradit, alias rotis innectit;* comp. mart. 35 p. 510, 19; And. 24 p. 840, 16; peut-être même, malgré le mauvais goût que cela dénoterait, mart. 78 p. 540, 32 *ne a lacrimis egentium eneceris* (comp. h. F. 2, 34 p. 98, 7).

Scalpere, gratter, graver, se spécialise comme γράφειν et *scribere,* et prend la place de ce dernier; h. F. 8, 20 p. 338, 26 *orationes quas in exsilio positus scalpsit* [4].

Idoneus, qui dans certain contexte [5] pourra se traduire par coupable, signifie souvent innocent chez Grégoire; l'idée générale de apte ou digne est spécialisée en un sens ou en l'autre [6]. H. F. 5, 32 p. 224, 18 on dit au père d'une femme accusée d'adultère : *aut idoneam redde filiam tuam aut certe moriatur;* et il répond : *noui filiam meam bene idoneam.* Comp. 9, 13 p. 369, 29 *idoneum reddere;* 9, 16 p. 372, 1; 10, 8 p. 414, 24; et 10, 31 p. 444, 12 *idoneus inuentus a crimine.*

---

1. De h. F. 7, 23 p. 305, 16 *conuiuio conlocatur,* il est peut-être permis de conclure que l'usage de se coucher à table n'avait pas encore disparu.

2. Comp. *Acta Thomae ed.* Bonnet, à l'index, *colloco,* et surtout le passage des Psaumes 103, 22, où l'ancienne version porte *in cubilibus suis collocabuntur* et où S. Jérôme écrit d'après l'hébreu *in speluncis suis cubabunt.*

3. Mais cette acception n'est point la seule que Grégoire connaisse. Voy. h. F. 2, 4 p. 66, 13 *nonnullus uariis cruciatibus enecabat;* 3, 17 p. 126, 17 *ueneno eum fuisse negatum;* 4, 12 p. 148, 27 *fame negari;* 30 *fame necaretur;* comp. 5, 36 p. 228, 20; 5, 39 p. 232. 16.

4. Dans le sens de sculpter il y a variante entre *scalpere* et *sculpere* h. F. 1, 32 p. 50, 2 *quadris scalptis* A1. D4; *sculptis* B1. 5; et conf. 100 p. 812, 7 *tumulum marmore scalptum* 1*a. b.* 2. 3; *sculptum* 4. Il n'est guère possible de décider entre les deux.

5. Salluste, *Cat.* 51, 27.

6. H. F. 9, 13 p. 369, 27 *idoneus* est dit de témoins, comme à l'époque classique (comp. aussi 6, 11 p. 256, 21 *per idoneos fideiussores).* On peut se demander si ce ne serait pas de là que viendrait l'acception nouvelle. Un témoin apte, c'est-à-dire un témoin sans reproche; puis, une fois cette valeur morale donnée au mot, l'accusé aussi est appelé irréprochable, c'est-à-dire innocent.

Déjà dans la langue classique *emissarius,* celui qu'on envoie au dehors, prend le sens défavorable d'émissaire, espion. Une signification analogue s'attache à *emittere,* voy. h. F. 4, 39 p. 172, 20 *falsa haec et maxime a Romano emissa depraehensa sunt;* 5, 18 p. 211, 22 *sciunt omnes a te haec emissa,* c'est toi qui as ourdi cela ; et surtout à *emissio* · h. F. 4, 11 p. 147, 14 *per emissionem Cautini,* à l'instigation de Cautinus; 4, 28 p. 164, 17 *quod sua emissione regina fuerit interfecta;* Mart. 3, 16 p. 636, 20 *per emissionem diabolicam.*

C'est encore une sorte de spécialisation que l'ellipse habituelle, comme celle qui a lieu dans *decedere,* se retirer de ce monde, ou de la vie, c'est-à-dire, mourir [1]; h. F. 4, 26 p. 162, 14 *rex post eam decessit,* et souvent au participe, h. F. 3, 17 p. 126, 17 *quo decedente,* après sa mort; comp. patr. 4, 1 p. 674, 24; 5, 1 p. 678, 12; 16, 1 p. 725, 13; 17, 1 p. 728, 26; 17, 2 p. 729, 18; conf. 75 p. 792, 23; 793, 2; etc. Ou dans *suauitas,* pour *suauitas odoris :* mart. 62 p. 530, 29 *haec me suauitas circumdedit;* ce qui s'explique par l'habitude qu'on avait d'employer le mot *suauitas* en parlant de parfum, voy. conf. 83 p. 802, 9; 94 p. 809, 2; 102 p. 813, 7; etc. De même encore l'emploi des adjectifs comme substantifs : *peruium,* passage [2], h. F. 3, 9 p. 117, 1 *cum peruium patulum non haberet;* comp. 3, 37 p. 139, 24; 9, 32 p. 386, 15; *baiolae,* porteuses, qui désigne des bonnes d'enfants, patr. 6 p. 680, 5 *non amor nutricum, non obsecundatio baiolarum; libellare,* qui signifie secrétaire h. F. 4, 46 p. 180, 17 *in libellare quo charte abdi soleti sunt recondit;* 19 *in hoc libellare reconditum* [3]; etc.

Il est probable que la généralisation est plus fréquente que la spécialisation, et que ce n'est pas pur hasard si j'en ai relevé un plus grand nombre d'exemples. Ce qui fait que le sens d'un mot paraît se spécialiser, c'est que l'on sous-entend avec l'idée actuellement exprimée certaines idées complémentaires, qui précisent la première et la limitent. Mais il faut que cette association d'idées soit habituelle pour que l'on puisse dire que le sens du mot est changé. Accidentellement les termes de toute proposition, pour ainsi dire, sont limités ou spécialisés par le contexte. Si je dis qu'un homme a péri en tombant à l'eau, chacun comprend qu'il s'est noyé; et pourtant périr ne signifie pas se noyer. Au contraire, pour une seule fois qu'un terme spécial est appliqué à une idée qui ne rentre pas dans son espèce, son sens est élargi, et par conséquent modifié; il y a changement de signification. La première fois

1. Ce sens est déjà ancien, voy. César, *B. G.* 6, 19, 3. Il s'est conservé dans les âges suivants, voy. Le Blant, Inscr. chr. 5 et 446 *decessit,* et *hist. Apollon.* 26 p. 30, 11 *decidas* (car A. Riese me paraît se tromper p. XIV en croyant trouver là un archaïsme, *decidere* = *mori;* c'est simplement une faute d'orthographe); 37 p. 46, 1 *decessit.* Ce qui est nouveau chez Grégoire, c'est que le mot ne paraît plus servir que dans cette acception particulière.

2. Voy. H. Blase, Archiv f. lat. lex. IV p. 323.

3. *Reconditum* A1. D4; *conditum* B (*re* omis après *re*).

qu'on a dit d'un affranchi qu'il était *ingenuus*, la signification du mot était altérée; la limite qui primitivement était inhérente à l'idée d'ingénuité était effacée, le mot était dépouillé d'un de ses caractères essentiels. Il n'est pas étonnant qu'il y ait plus de néologismes de cette sorte, dans laquelle rentrent pour ainsi dire toutes les impropriétés de langage, même les plus passagères, que de ceux dont l'existence suppose un usage établi. Mais la généralisation aussi devient habituelle pour certains mots, et ce sont ceux-là surtout qui doivent nous occuper.

Certains adjectifs sont appliqués à des substantifs de façon qu'on doit leur reconnaître une acception nouvelle, ou tout au moins une de leurs acceptions anciennes élargie, généralisée. *Vtilis* et *elegans* qualifient des personnes, et ne peuvent par conséquent se traduire par utile et choisi; c'est plutôt capable et beau qu'on dira, si toutefois on croit pouvoir les rendre autrement que par des périphrases : h. F. 2, 28 p. 90, 2 *cum ea (Chrotchildem) uidissent elegantem atque sapientem;* 3, 1 p. 109, 13 *habebat filium elegantem atque utilem;* 4, 27 p. 163, 11 *erat puella elegans corpore* [1], *uenusta aspectu* [2]. H. F. 2, 12 p. 80, 13 Basina dit à Childéric : *noui utilitatem tuam quod sis ualde strinuus, ideoque ueni; si aliquem cognouissem utiliorem tibi, expetissem utique cohabitationem eius*. H. F. 3, 22 p. 130, 13 Deoteria est appelée *matrona utilis ualde atque sapiens*. H. F. 4, 3 p. 143, 6 Ingundis conseille à Clotaire de chercher pour sa sœur *utilem atque habentem uirum*. Et ainsi de suite; comp. h. F. 2, 9 p. 77, 8; 3, 17 p. 126, 11; 4, 22 p. 158, 22; 5, 3 p. 193, 5; 5, 19 p. 216, 3; 8, 4 p. 328, 16. Le substantif *utilitas*, qu'on vient de voir, h. F. 2, 12 p. 80, 17, se retrouve en un sens analogue 5, 3 p. 194, 22 [3].

Ingenuus ne désigne plus seulement l'homme de naissance libre, mais l'homme libre en général, même par affranchissement; voy. Mart. 1, 40 p. 606, 28, où un serf. (l. 21 *iugo seruitutis innexus)* est racheté : *redemptus et ingenuus dimissus est.* Comp. Mart. 2, 30 p. 620, 12 *iugo seruitutis uincta... redempta est et nunc ingenua perseuerat;* 4, 5 p. 650, 27 *a domino est dimissus ingenuus*. Ces phrases formeraient de vrais contresens en latin classique. C'est par suite de cet abus

---

1. *Corpore* A1 ; *opere* B; *opere* corrigé en *corpore* D4. Il semble donc que *corpore* soit dû à une conjecture. Mais il convient bien mieux que *opere*, faute provoquée peut-être par le souvenir de la locution *eleganti opere* h. F. 2, 14 et 16 p. 82, 8 et 20; mart. 50 p. 523, 8. « Brunehaut avait une belle taille, un visage gracieux, une conduite honnête et décente, l'esprit sage et la conversation agréable ». Voilà un ordre logique. *Elegans opere* (mais on dirait plutôt *in opere*, comp. h. F. 4, 35 p. 170, 2), ne pourrait signifier que : d'une conduite agréable, ou : habile aux ouvrages. Quel ordre alors dans les traits du portrait?

2. Comp. mart. 94 p. 551, 2 *pro eligantia eorum*.

3. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 397 (an 606) *Bertefrida innox honesta decora blanda uteles (ut fles*, corrigé par Le Blant) *cauta;* 698 *uteletas miranda uero (uiro);* 380 *utilitas eurum laudanda*.

du mot que Grégoire est obligé souvent d'ajouter *genere* à *ingenuus* [1]. C'est aussi à cause de cet abus qu'il a pu dire d'Aredius h. F. 10, 29 p. 440, 17 qu'il était *ualde ingenuus*; à l'idée de liberté se mêlant celle de noblesse. *Libertus* par contre est mis pour *libertinus* Mart. 3, 41 p. 642, 19 *ex libertis parentibus procreata.*

Fortis et *grandis* ont pris, ou peut-être repris, un sens plus général que celui qu'ils avaient à l'époque classique, celui qu'ils ont jusqu'à ce jour en français. Mart. 1, 32 p. 604, 3 *adhuc parum fortis iter arripio;* patr. 17, 3 p. 730, 22 *quam fortis fuerit ad praedicandum.* Et en parlant de choses : h. F. 4, 12 p. 149, 14 *seris fortissimis;* 7, 35 p. 316, 2 *fortior auaritiae acoleus* [2].

Grandis qualifie toute espèce de substantifs [3] tels que *altercatio, deuotio, testificatio, inimicitia, honor, scandalum, exitus, admiratio, miraculum, psallentium, uelocitas,* etc.; h. F. 1, 48 p. 55, 21; 2, 15 p. 82, 15; 2, 23 p. 86, 14; 3, 4 p. 111, 20; 4, 28 p. 164, 3; 5; 5, 5 p. 197, 2; stell. 15 p. 863, 1; mart. 50 p. 523, 10; 82 p. 544, 2; 86 p. 546, 30; etc.

Sagax, qui exprime proprement la finesse de l'intelligence pour trouver et découvrir, désigne chez Grégoire, d'une manière générale, l'habileté, et même, à ce qu'il semble, par une extension plus grande encore, l'énergie, l'ardeur : h. F. 3, 6 p. 113, 2 *patris mortem sagaci studio uindecate;* Mart. 1, 6 p. 592, 3 *sagaci insistens studio.* De même l'adverbe : h. F. 2, 37 p. 101, 21 *regnum patris sagaciter occupauit;* 5, 18 p. 210, 5 *si personas uestras sagaciter non eregitis,* si vous ne travaillez sérieusement à relever votre prestige.

Aemulus désigne non plus seulement un adversaire d'un genre particulier, un rival [4], mais un adversaire, un ennemi quelconque [5], et s'emploie comme épithète de choses même abstraites. H. F. 2, 37 p. 100, 3 *gentem semper aemulam tibi;* 1, 44 p. 53, 3 *libor inimici quae semper est aemula sanctitate.* Comp. mart. 21 p. 501, 4; patr. 1, 1 p. 664, 21; 15, 3 p. 723, 13; conf. 6 p. 752, 29.

Diuersus a déjà, comme en français, le sens de *uarius,* et même le sens plus vague encore de *complures;* h. F. 1, 29 p. 47, 11; 18; 1, 30 p. 48, 11; 1, 34 p. 50, 19; 2, 4 p. 66, 12; etc., *diuersis poenis* ou *diuersis suppliciis afficere*, locution très commune; h. F. 3, 16 p. 125,

1. Comp. par exemple h. F. 4, 12 p. 148, 21.

2. Comp. mart. 81 p. 543, 24 *iussit eum fortiter caedi;* h. F. 9, 34 p. 389, 20 *quod cum in fortitudine praemeret.* Iul. 4 p. 566, 8 et Mart. 3, 31 p. 640, 5 *fortitudo* désigne les forces du corps, la santé. Comp. Rœnsch, Itala, p. 332; W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 21.

3. Sans que l'existence de *magnus* soit menacée, il est très fréquent au contraire, tandis que déjà dans *Silviae peregrinatio*, E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 263, a compté vingt fois *grandis* pour quatre fois *magnus*.

4. Pourtant h. F. 4, 25 p. 160, 11 et 4, 26 p. 161, 2 *aemula* signifie jalouse.

5. Voy. Rœnsch, Itala p. 338.

25; 5, 49 p. 242, 41; 6, 4 p. 246, 15 [1]; 6, 22 p. 263, 4; 7, 22 p. 303, 4; 8, 42 p. 354, 9; 9, 5 p. 360, 16; conf. 58 p. 782, 4; etc., *diuersi*, diverses personnes; h. F. 2, 40 p. 103, 13 *diuersa*, diverses choses [2].

C'est dans le champ des substantifs qu'a été recueillie peut-être la plus grande part des changements d'acceptions examinés jusqu'ici. Néanmoins il y resterait beaucoup à glaner.

Indiculus, au lieu d'un catalogue, d'une liste, désigne un petit écrit quelconque [3], h. F. 5, 44 p. 236, 25 *Chilpericus scripsit indicolum ut sancta trinitas... tantum deus nominaretur;* comp. h. F. 8, 2 p. 327, 21; 8, 28 p. 341, 17; Mart. 1, 2 p. 589, 13; 14.

Muscipula, souricière, est mis pour piège en général, et au figuré [4], h. F. 5, 49 p. 240, 18 *dolos omnes ac muscipulas praeparatas;* comp. 9, 24 p. 381, 12.

Hospitium et *hospitiolum*, n'est plus seulement le logement d'un hôte, mais un logement quelconque, une maison; mart. 47 p. 520, 13 *ad hospitium cuiusdam pauperis diuertunt;* 10 p. 495, 25 *hospiciolum cuiusdam pauperis;* conf. 21 p. 761, 12 *acceptis ex hospiciolo suo cereis*.

Metatus ou *metatum* prend la place laissée vide par *hospitium*. Ce mot, comme paraît l'indiquer l'emploi technique de *metari* dans la langue militaire *(castrametatio,* etc.), désigne proprement les logements de gens de guerre chez les particuliers; puis, plus généralement, les logements d'étrangers [5]. Chez Grégoire, il désigne certainement l'habitation de personnes qui ne sont pas chez elles ou dans leur domicile ordinaire, aux endroits suivants : h. F. 3, 7 p. 116, 6; 3, 15 p. 123, 23; 6, 6 p. 251, 17; 7, 29 p. 309, 11; 14; 8, 2 p. 326, 27; 8, 44 p. 355, 26; 9, 6 p. 362, 29; 10, 2 p. 409, 19; 25; p. 410, 1; 7; 10, 15 p. 424, 19; mart. 43 p. 517, 23; Iul. 21 p. 573, 29; 24 p. 575, 6; 28 p. 576, 10; Mart. 1, 33 p. 604, 22; 2, 11 p. 612, 26; 4, 21 p. 655, 6 [6]; et très probablement aussi h. F. 5, 18 p. 209, 25 et 214, 7; 5, 39 p. 231, 26 et patr. 8, 11 p. 701, 15.

Praesidium déjà anciennement n'appartient pas exclusivement à la langue militaire; il désigne des secours, des ressources de diverse sorte. Chez Grégoire, il devient presque équivalent de *supellex* h. F. 6, 4 p.

---

1. D'après A1. D5; voir au l. IV.

2. Le sens propre n'est pourtant pas entièrement oublié; comp. h. F. 2, 3 p. 62, 8 *cum rex per diuersa transmitteret;* et surtout h. F. 1, 7 p. 55, 47; conf. 27 p. 765, 9; 31 p. 767, 22; 46 p. 776, 16 *e diuersis parietibus (ad meridiem... ad aquilonem)*.

3. Déjà chez Ennodius, *ep.* 3, 19 p. 86, 8; 5, 24 p. 144, 27.

4. Comp. Rœnsch, Itala p. 218. Ajoutez Priscillien.

5. Voy. Forcellini De-Vit; Quicherat, *Addenda lex. lat.*, qui renverse l'ordre des acceptions; Ruinart, note sur h. F. 5, 19.

6. *Factum est ut metatum requirens hominis cuiusdam ingrederetur hospitium*. Voilà les deux mots en présence.

247, 1 *inruerunt in domibus Lupi et derepto omne praesidio suis eum domibus intulerunt;* dorm. 3 p. 849, 7 *inspecto praesidio domus;* et avec le complément *rerum* mart. 104 p. 559, 14 *tutauerat in ea (basilica) plebs omnia rerum suarum praesidia* [1].

[*Solacium* au contraire a pris la place de *praesidium* ou *auxilium*][2], même au sens militaire, par une extension successive des idées de soulagement, aide : h. F. 4, 35 p. 170, 18 *tribuens... uiduis solacium pupillisque adiumentum;* patr. 12, 1 p. 712, 10 *solatium absque dei adiutorio nullum habens;* h. F. 2, 32 p. 93, 22 *si mihi praebueris solatium* (comp. 24 *auxilium ei repromisit);* 2, 42 p. 105, 15 *si tu solatium fratri praebuisses;* comp. 2, 41 p. 104, 10; 3, 7 p. 115, 5; 4, 10 p. 147, 13; etc.; puis avec des génitifs subjectifs ou objectifs, h. F. 4, 48 p. 183, 24 *amisso solatio remorum;* 4, 42 p. 176, 16 *ad solatium Francorum;* 6, 4 p. 246, 20 *solatium regionis;* comp. 7, 38 p. 318, 20 *solatium tuum;* enfin, au sens concret, des troupes : h. F. 3, 32 p. 136, 15 *conductis praetio gentibus Narsiti solatium mittit;* 6, 42 p. 282, 4 *fidus a solatiis nec responsum uoluit reddere.*

[*Militia*, service de guerre, désigne toute sorte de services ou de fonctions. H. F. 7, 1 p. 289, 13 *relicta saeculari militia* (il s'agit d'un juge); 8, 39 p. 352, 6 *cum iudicibus causas excutere, milicias saeculares exercere;* 4, 42 p. 175, 7 *de cuius militiae origine altius quaedam repetenda potaui,* sur les commencements de sa carrière [3].

[*Industria* s'applique à toute activité,] à toute opération, même miraculeuse; mart. 41 p. 516, 5 saint Laurent ayant allongé une poutre trop courte, le peuple ne veut pas perdre le bénéfice de cette opération : *de qua industria plebis (= plebs) beneficia perdere nefas putans;* mart. 56 p. 527, 10 *quae humanae non expleuerant industriae,* ce que les efforts humains n'avaient pu accomplir [4].

[*Desidia* paraît désigner toute sorte de vices, ou le vice en général,] Iul.

---

1. Pour la leçon, voir au l. III.

2. Comp. P. Mohr, Zu Ap. Sidonius p. 5; et pour Ennodius l'index de Hartel. Déjà Sulpice Sévère, *chron.* 2, 38, 5 p. 91, 24 dit *Valente... in solatium assumpto,* avec le sens d'aide, appui; comp. *dial.* 1, 14, 4 p. 166, 24.

3. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 492 (an 515) *militiam si forte roges quam gesserit ille... iura dedit iustissima.* H. F. 8, 39 p. 352, 16 et 10, 19 p. 433, 26 on peut observer en outre une métonymie inverse de celle qu'a subie *stipendium : militia* est mis pour paye, émoluments. Comp. encore h. F. 8, 34 p. 350, 25 *adiuuante ei diabolicae partis milicia,* où il serait cependant facile de corriger *malitia;* la variante n'est pas rare; voy. h. F. 10, 19 p. 433, 26; etc.

4. Au contraire h. F. 9, 6 p. 361, 7 *ut quos uirtutes diuinae largitiones* (B1; *uirtutis* B2. A1; *largicionis* B2; il faut nécessairement lire ou *uirtute* ou *largitione,* et plutôt *largitione; uirtutes* génitif) *diregere non poterat quasi per industriam restauraret,* comme par sa propre action; Didier faisait étirer les membres paralytiques pour les guérir. H. F. 4, 26 p. 163, 4 et 6, 4 p. 246, 25 le mot est pris à peu près dans son acception ordinaire.

21 p. 573, 23 *satis sint ista ad cohercendam desidiam eorum (praeuaricatorum).*

Naufragium se dit de toute espèce de calamité ou de perte [1] : h. F. 5, 33 p. 225, 13 *grande de pecoribus excidium, de culturis detrimentum, de aedificiis fecere naufragium.*

Malum passe insensiblemsnt du physique au moral, du sens de souffrance à celui d'action mauvaise, et il s'étend aux deux domaines [2]. H. F. 5, 49 p. 240, 8 *post multa mala quae in me meisque intulit;* 9, 8 p. 364, 21 *indulgeatis malis meis quae in uobis gessi;* 4 cap. 16 p. 141, 2 *de malis quae gessit;* 5, 49 p. 240, 5 *longum est per ordinem prosequi periuria uel reliqua mala eius.*

Condicio prend une valeur si générale, si indéterminée, qu'il équivaut à *res*; h. F. 3, 32 p. 136, 17 *magna ei felicitas in his conditionibus fuit,* entreprises guerrières; 2, 34 p. 97, 17 *scripsit... de mundi principiis et deuersis aliis condicionibus libros sex.*

Beaucoup de verbes, par suite d'un déplacement plus ou moins considérable de signification, peuvent avoir des sujets ou des compléments qui ne leur conviendraient pas en latin classique. C'est ainsi que *perferri,* parvenir, se dit des personnes aussi bien que des choses. H. F. 3, 15 p. 125, 20 *(pueri) usque ad Gregorium perlati sunt;* mart. 44 p. 518, 22 *(Apollinaris cum puero) Aruernum perlati sunt;* Mart. 1, 11 p. 595, 11 *quo perlati (legati);* etc.

Deuenire, devenir, se dit des choses, et se construit avec *quid,* comme le verbe français : h. F. 7, 40 p. 320, 21 *quid thesauri deuenissent;* mart. 105 p. 560, 15 *quid pecunia deuenisset;* Mart. 3, 1 p. 632, 31 *quid aculeus deuenerit.* Comme *deuenire* n'a pas d'autre attribut que *quid*, il semble que ce soit cette phrase, *quid deuenit* qui ait donné lieu au changement de signification. Et alors, ne serait-ce pas *quid deuenit pecunia,* ablatif, qui aurait été la vraie locution, comme *quid fit pecunia* en latin classique, et puis, par suite d'un malentendu, *quid deuenit pecunia,* nominatif?

Humiliare, abaisser, ne devrait se dire que d'objets qui se tiennent debout, comme mart. 91 p. 549, 30 *humiliauit basilicam sancti aedificiis, non meritis* [3]. Mais prenant le sens plus général de raccourcir, il s'applique aux cheveux : mart. 76 p. 539, 14; conf. 22 p. 762, 21 *humiliatis capillis.* A moins que l'on n'ait commencé par employer cette

---

1. Comp. *form. Andec. ed.* Zeumer 31 p. 14, 14 *a pessimis naufragium passus;* 33 p. 15, 25 *alico homine contegit grauis nafragiis quod casa sua per nocte fuit efracta.*

2. Chez Horace. *sat.* 1, 3, 25, si l'on ne veut pas lire avec Bentley *male*, il faut entendre par *mala*, dans la bouche du moraliste, les maux de l'âme, les vices dont on est atteint, et non le mal, ou les fautes, que l'on commet. Et de même en général chez les anciens, *malum* ne désigne pas le mal moral, le mal dont on se rend coupable, mais le mal dont on souffre; *malum* est l'opposé de *bonum*, et non de *rectum.*

3 Comp. Revue critique 1886, I p. 152.

expression au figuré, à cause de la signification symbolique des longs cheveux chez les princes germains [1].

Iudicare signifie diriger, mouvoir, avec le corps ou un membre du corps pour complément : h. F. 4, 9 p. 147, 7 *a cinctura deorsum se iudicare non poterat;* Mart. 2, 3 p. 610, 22 *nec poterat quemquam iudicare membrorum;* 28 *dextra quam per sex annos non iudicauerat;* conf. 40 p. 773, 7 *ut nullum membrum possit iudicare.* Il n'est pas facile de deviner comment ce mot a pu prendre une telle signification. Pour tenter au moins une conjecture, ne serait-il pas permis de croire qu'il s'est établi une confusion avec *regere*, d'après l'analogie suivante : *iudicare membrum* (Mart. 2, 3) : *regere linguam* (Mart. 2, 30 p. 620, 6) = *iudicare dioceses* (h. F. 5, 5 p. 197, 7) : *regere ecclesiam* (mart. 53 p. 525, 21)?

Derigere [2], qui semblait destiné à prendre la place occupée d'une façon si inattendue par *iudicare* [3], a été lui-même appliqué à un autre usage, semblable à celui que nous faisons quelquefois du verbe adresser; il signifie envoyer [4], h. F. 1, 29 p. 47, 13 *a Policarpo ad hanc urbem directus est;* 2, 27 p. 88, 16 *episcopus missus (= missos) ad regem dirigit;* comp. 2, 16 p. 82, 25; 2, 28 p. 90, 4 [5]; 2, 33 p. 96, 1; 2, 35 p. 98, 15; 2, 37 p. 102, 2; 2, 40 p. 103, 10; 2, 41 p. 104, 9; mart. 39 p. 513, 14; 54 p. 526, 1; 55 p. 526, 11; 77 p. 540, 15; etc.

Exhibere prend un sens analogue, amener, apporter et non plus seulement montrer, présenter; voy. h. F. 2, 16 p. 82, 26 *sacerdotes Bononiae dirigit ut ei reliquias sanctorum Agricolae et Vitalis exhibeant;* 6, 2 p. 246, 3 *ornamenta quae a legatis sunt exhibita*, des objets précieux que les ambassadeurs avaient apportés au roi; Mart. 1, 35 p. 605, 12 *(lignum) ille mihi exhibuit* (comp. 11 *defer eum Gregorio);* 2, 1 p. 609, 15 *puluerem de domni sepulchro exhibeant et exinde mihi facito potionem;* 3, 54 p. 645 24 *(homo) indicat coniugi ut eum (= se)*

---

1. *Humiliare* au figuré est fréquent chez Grégoire, h. F. 3, 31 p. 134, 22; 4, 3 p. 143, 7; 4, 7 p. 145, 34; p. 146, 2; 5, 38 p. 231, 2; etc., quoiqu'il connaisse aussi *humilitare*, h. F. 3, 33 p. 137, 2.

2. Ordinairement écrit *dirigere;* voy. pages 107 et 108.

3. Il sert cependant à exprimer l'idée de redresser, Mart. 2, 25 p. 618, 1 *paralyticorum gressus diregit;* 2, 26 p. 618, 35 *digitos directos;* 2, 6 p. 611, 22 *dissoluebantur ligaturae neruorum et dirigebatur;* c'est ainsi qu'il faut lire avec les mss. 1*a*. 2. 14*b;* c'est le paralytique lui-même qui est sujet, comme dans *surrexit*, qui suit.

4. Cette signification de *derigere* est fréquente dans les derniers siècles; voy. *Querolus* 73, 23 H. (p. 52, 11 P.) *Mandrogerontem ad te direxi;* et Eugippius; Victor de Vita; Jordanes; *Acta Thomae ed.* Bonnet; etc.; Fortunat, *uit. Hilar.* 6 (19) p. 3, 16; *uit. Germ.* 13 (43) p. 14, 34; *uit. Radeg.* 9 (21) p. 41, 4; etc.; comp. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 100.

5. *Ille ad Gundobadum legationem dirigit* B4. 5. A1. D4. M. Arndt écrit *mittit* d'après les mss. Bc seul; interpolation évidente. Il faut croire que *dirigit*, dans le modèle de *Bc, était omis ou indistinct, car ce mot n'avait pas besoin d'être expliqué.

ad sancti basilicam exhiberet. On remarquera ici la préposition *ad;* de même mart. 77 p. 540, 17 *exhibete ad me hominem quem adduxistis. Exhibere* est d'ailleurs un mot d'un usage fort étendu dans le sens d'offrir, fournir, etc. [1]; comp. Mart. 2, 22 p. 616, 22 *exhibere alimentum;* 25 *uictum;* 3, 8 p. 634, 28 *honoris gratiam;* 35 *reuerentiam;* 2, 32 p. 620, 31 *multos in testimonium;* etc.

Auferre, enlever, s'emparer de, avec des choses non transportables pour complément, et sans datif; h. F. 4, 8 p. 146, 21 et 4, 23 p. 159, 13 *ciuitates;* 4, 30 p. 165, 16 *Auennicam urbem*; mart. 72 p. 536, 17 *equum;* 78 p. 541, 7 *agrum* (comp. 6 *tulerim).*

Expedire, comme *explicare* (h. F. 9, 35 p. 391, 6 *explicita tam infelicem uitam),* signifie achever, accomplir; mart. 54 p. 526, 5 *iter expedire coepit* [2]; Mart. 1, 11 p. 595, 16 *expeditam (ecclesiam),* achevé de bâtir; patr. 10, 1 p. 706, 26 *messem expediit,* et particulièrement *psalmos* ou *cursus expedire*, stell. 42 et 43 p. 871, 17 et 22; 44 p. 872, 2 (comp. 3 *explicabis);* 46 p. 872, 10; etc.

Componere semble se rapprocher de ce sens en certains passages. Il s'emploie assez souvent en parlant de constructions : h. F. 1, 31 p. 49, 18 *ecclesia miro opere conposita;* 4, 36 p. 170, 30 *ecclesias erigere, domos componere;* 5, 45 p. 238, 5 *domos composuit;* etc. Mais il semble que l'achèvement aussi soit compris dans l'expression, si l'on compare h. F. 4, 19 p. 156, 16 *basilicam expleuit atque composuit* avec cette phrase 5, 46 p. 238, 14 *ecclesiam construxit, sed dum eam ad emendationem saepius distruit, inconpositam dereliquit.* Quelquefois aussi *componere* paraît signifier réparer, arranger, adapter; h. F. 6, 41 p. 281, 14 *ut murus conponerent urbium;* patr. 10, 3 p. 708, 1 *ramum collegit conpositumque* (accusatif absolu; sous-entendu *eum) baculum sibi exinde fecit,* l'ayant formée à cet usage. Enfin patr. 6, 2 p. 681, 8 il faut lire probablement avec le ms. 4 *cum uox eius magis ac magis conponeretur (conponeret* 1 *a. b.* 2. 3), sa voix se perfectionnait [3].

Quelques verbes exprimant différentes actions mentales ont pris aussi des acceptions nouvelles et plus étendues.

Suspicari, s'attendre à, h. F. 2, 7 p. 69, 4 *suspicabatur per dei misericordiam Aetium aduenire;* 2, 32 p. 94, 9 *dolum fratres quem non suspecabatur aduertens;* mart. 64 p. 532, 8 *duorum damnorum detri-*

---

1. Une glose du ms. de Montpellier 160 f. 60 *exhibet : ministrat, largitur, fert, praestat,* rend bien les différentes acceptions de ce mot si usité. Comp. aussi Rœnsch, Itala p. 364; Sulp. Sév. *uit. Mart.* 18, 1 p. 127, 13; Dictys; etc.

2. Comp. Thom. p. 98, 7 *quod iter in trium annorum spatio expediebatur nunc in tribus mensibus est inpletum.*

3. *Componere* inventer, Mart. 2, 1 p. 609, 28 *hoc a me non est conpositum,* est fort ancien. Mais *haec adponis* = *mentiris,* h. F. 5, 47 p. 239, 5 paraît nouveau. Ce sens dérive peut-être de celui de suborner.

menta suspicans [1]; And. 17 p. 835, 20 *in hoc puero ab adolescentia eius inhabitaui suspicans quod numquam ab eo recederem* [2].

Computare, compter, non seulement quand il s'agit de nombres, comme h. F. 1, 16 p. 42, 18; 1, 48 p. 56, 21; 23; stell. 17 p. 863, 17; etc., mais, comme en français, en parlant d'une intention, d'un projet : patr. 12, 3 p. 714, 23 *in quo oratorium facere conputabam.*

Tractare, penser, dans des constructions fort diverses : h. F. 4, 3 p. 143, 10 *tractaui mercidem illam inplere;* Mart. 3, 16 p. 636, 22 *incauta non tractat se salutari uixillo munire,* elle ne pense pas à; conf. 6 p. 753, 2 *scribere aliqua de his tractauimus* [3]; conf. 26 p. 764, 19 *tractans secum agere posse quod lateret altissimum,* croyant pouvoir faire; h. F. 4, 34 p. 169, 22 *tractans quod non ualerent;* 2, 23 p. 86, 9 *tractans apud memet ne mittar;* mart. 94 p. 551, 3 *spatium tractandi indulget;* Mart. 4, 11 p. 652, 17 *saluberrime pro animae commodum tractans.*

Recolere, non plus seulement repasser dans sa mémoire, ce qui est classique, mais se souvenir, même involontairement [4] : Mart. 1 praef. p. 585, 35 *de quanto ad memoriam recolo;* And. 28 p. 842, 33 *recolui quod euangelium mecum habebam;* h. F. 6, 38 p. 278, 19 *parrochias quas numquam Rutina ecclesia tenuisse recolebatur.*

Conferre, s'entretenir, conférer [5]; h. F. 2, 6 p. 68, 6 *conferentem cum Petro ac Paulo beatum Stefanum;* mart. 91 p. 549, 28 *contulit haec cum Leone consiliario rex Alaricus.*

Adserere, affirmer, est d'un usage courant [6]; h. F. 1 praef. p. 34, 16 *asserentis minorem esse filium patri;* 2, 42 p. 105, 21 *illud sibi adserentes sufficere;* Iul. 45 p. 581, 30 *adserentes parentem suum... fuisse peremptum;* etc. Plus souvent cependant avec le double accusatif sans infinitif, ce qui se rapproche davantage de l'usage classique; h. F. praef. p. 34, 12 *se asserens Christum;* 3 praef. p. 108, 18 *quem heretici asserunt minorem;* 3, 14 p. 120, 12 *se parentem regi adserebat;* et au passif h. F. 1, 27 p. 46, 21 *crucifixus adseritur;* 2, 29 p. 90, 13 *per fugam elapsus adseritur;* etc. Souvent *ut adserunt :* h. F. 4, 46 p. 180, 8; 5, 5 p. 197, 33; probablement 4, 16 p. 155, 5 [7].

---

1. *Suspirans* les mss.; comp. Revue critique 1886, I p. 151.

2. Même conf. 75 p. 793, 14 *uidemus uos uno in thoro recumbere et suspicari aliud possumus nisi misceamini simul?* on traduira mieux par supposer que par soupçonner.

3. D'après le ms. 4; *de aliqua de* 1*a. b.* 2. 3; c'est un simple lapsus; comp. 21 p. 760, 17 *de Turonica urbe aliqua scripsimus;* etc.

4. Déjà Lucifer, *de Athanas.* 2, 5 p. 155, 28.

5. Comp. Ott, Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 839; Fortunat, *uit. Germ.* 7 (23) p. 13, 19; *uit. Hilar.* 10 (27) p. 10, 17; *carm. praef.* 6 p. 2, 39; etc.

6. Le substantif *assertio* naturellement signifie affirmation, h. F. 2, 3 p. 65, 1; 9; 2, 34 p. 96, 14; dorm. 11 p. 852, 18; etc.

7. D'après D1. 4. C3, sans doute par conjecture; les bons mss. portent *ut audierunt*, qui n'offre pas de sens, mais que Ruinart et M. Arndt ont adopté. Bordier et Giesebrecht traduisent *ut adserunt.*

Terminons cette série par quelques verbes appartenant à des ordres d'idées divers.

Donare est quelquefois abaissé au rang de *dare*; h. F. 5, 26 p. 221, 18 *filium suum in obsedatum donans;* 5, 48 p. 240, 3 *pallam sepulchri fideiussorem donat se nobis numquam aduersaturum* [1]; 6, 35 p. 275, 8 *filium tuum pro Mummoli uita donauimus* [2].

Indulgere, probablement à cause de sa ressemblance de sens avec *condonare* s'emploie tout à fait comme ce dernier verbe; h. F. 1, 13 p. 41, 4 *quod peteret ut indulgeat pollicitur,* Dieu promet à Salomon tout ce qu'il lui demanderait de lui accorder; 1, 15 p. 42, 6 *bonae uoluntate nostrae salubrae effectu* [3] (= *salubrem effectum) indulgeat;* 1, 31 p. 49, 16 *indulgens reliqua;* 2, 30 p. 91, 24 *si mihi uicturiam indulseris;* 3, 1 p. 109, 15 *quod ille clementer indulgent* (une demande en mariage); 5, 5 p. 196, 24 *qui a rege indultus* (accordé, sur la demande des prêtres du diocèse) *episcopus ordinatur;* Iul. 40 p. 580, 23 *non tamen causam remanere inultam martyr indulget,* il ne permet pas; mart. 87 p. 547, 9 *crimen indultum,* pardonné, et 77 p. 540, 19 *indulge delicti huius.* Iul. 38 p. 580, 8 *(puella) ut modico sopori indulgeatur inplorat,* il est bien difficile de dire si la jeune fille demande qu'on excuse un moment de sommeil, ou qu'on la livre au sommeil, c'est-à-dire qu'on la laisse dormir.

Multare, mettre à l'amende, prend l'ablatif de la somme ou de l'objet dont on est privé par la peine infligée; chez Grégoire *multari* avec un ablatif signifie simplement être privé de. Mart. 2, 3 p. 610, 18 *erat oculorum lumine multata;* 2, 4 p. 610, 36 *pedum gressu multatur;* comp. 2, 45 p. 625, 17; 2, 58 p. 628, 36; 3, 22 p. 638, 6 [4]; 3, 28 p. 639, 20; 4, 34 p. 658, 16; conf. 34 p. 769, 20; etc. Il y a bien peut-être au fond de cet usage l'idée si répandue que la maladie est le châtiment du péché, et cette idée se fait quelquefois sentir, mais rarement, comme Mart. 3, 38 p. 641, 20 [*cum*] [5] *Catalaunensis diaconus... aliis* [6] *gratias celebrantibus potum hauriret, oculorum amissione multatur.*

Laxare, lâcher, laisser, relâcher, relaxer, etc.; h. F. 5, 46 p 238, 25 *laxatum de manu calicem;* 6, 6 p. 250, 26 *gladium laxans;* conf. 61 p. 784, 10 *non laxabatur a sancto;* 34 p. 769, 20 *laxata a febre;* h. F. 2, 41 p. 104, 18 *sibi caesariem ad crescendum laxare;* conf. 18 p. 758, 16 *membra quieti laxauit;* 19 p. 759, 3 *laxentur equi;* Mart. 1, 7

1. Comp. conf. 70 p. 789, 7 *datis fideiussoribus.*

2. Le sens propre du mot n'est pourtant point oblitéré; voy. h. F. 1, 48 p. 56, 2; 5, 18 p. 212, 15; 6, 13 p. 257, 18; et particulièrement 4, 29 p. 165, 6 *superauit arte donandi; nam datis muneribus,* etc.

3. *Effectu* B5; *effectui* B1. C1; voir au l. III.

4. *Vocis claritate mutata,* faute évidente de nos mss. (*multata* Ruinart).

5. *Cum* manque dans 1*a*; il se peut qu'on doive l'insérer un peu plus loin plutôt qu'ici; mais il faut ce mot.

6. Correction nécessaire, adoptée par Ruinart, pour *alias* de nos mss.

p. 593, 14 *in tuas laudes uerba laxare*; h. F. 6, 8 p. 254, 15 *cur hominem non laxasti?* mart. 33 p. 508, 36 *laxatis insontibus*.

[*Ambulare* est presque équivalent de *ire* [1]] h. F. 2, 40 p 103, 5 *cum ille transacto Rheno per Buconiam siluam ambulare disponeret;* il s'agit d'un voyage, Sigebert a sa tente avec lui; 6, 11 p. 255, 24 *dum ad regem Childebertum ambularet;* p. 256, 1 *cum non auderet ambulare per Gunthramni regnum;* 22 *ad regem iussi sunt ambulare;* comp. h. F. 9, 20 p. 378, 13; Iul. 22 p. 574, 2; 24 p. 575, 11; Mart. 1, 36 p. 605, 16; conf. 18 p. 758, 23; etc.; voy. aussi conf. 12 p. 755, 7 *cum Leuuieldus contra filium suum ambularet;* et au figuré h. F. 9, 30 p. 385, 12 *contra eius sacramentum ambulare,* comme ailleurs *contra ire,* contrevenir.

[*Egredi* a aussi tellement perdu sa valeur étymologique et distinctive parmi les mots qui expriment le mouvement [2], que Grégoire dira non seulement h. F. 1, 5 p. 36, 13 *de]Iafeth egressae sunt gentes,* mais Mart. 1, 40 p. 606, 20 [*ex*]*utero matris egrediens!* C'est aussi ce qui permet de dire stell. 21 p. 865, 1 *egrediente Octubre;* 28 p. 867, 11 *mense Iunio egrediente* [3].

Adplicare, comme arriver, se dit d'abord des embarcations; Mart. 4, 29 p. 656, 26 *dum Mettis ad pontem adplicuisset;* puis des personnes, patr. 6, 2 p. 681, 20 *Gallus ad fanum adplicat* [4].

Librare ictum est si fréquent [5], que l'idée de frapper s'attache au verbe même et que celui-ci prend pour complément la personne ou la partie qui reçoit le coup [6]; h. F. 2, 37 p. 101, 4 et 6, 6 p. 250, 25 *ut capud eius libraret;* 7, 38 p. 319, 16 *caput eius librauit;* comp. 9, 27 p. 382, 23; 9, 35 p. 390, 23; etc.; puis 6, 13 p. 257, 24 *Ambrosium in capite librat;* 7, 14 p. 299, 25 *tuum librauit defixa (securis) cerebrum* [7].

---

1. *Vadere* n'a pas précisément changé de sens; on ne peut même pas dire qu'il soit devenu si fréquent que sa signification soit affaiblie; h. F. 1, 10 p. 39, 9; 10 *Nilus uersus Rubrum mare uadit; stagnum uadit contra orientem;* 6, 6 p. 251, 17 *uelociter ad metatum uadit;* mart. 57 p. 528, 2 *uadit otius ad sepulchrum;* h. F. 6, 43 p. 282, 18 *uadam... ibo*. Sur l'impératif voir au l. III.

2. Il en est de même d'autres composés de *gradi*, comme *regredi* : Iul. 37 p. 580, 3 *dum regreditur, inter portantium manus sanatus est*.

3. Voy. Haase, p. 43.

4. Iul. 38 p. 580, 9 *cum conuiuae aepulum adplicarent* est difficile à expliquer, car on était déjà à table. Il semble qu'il faille entendre *cum se ad aepulum adplicarent,* comme ils étaient tout à leur repas. Ruinart lit *explicant,* achèvent; mais c'est une interpolation évidente.

5. H. F. 6, 32 p. 273, 16; 6, 36 p. 277, 1; 7, 29 p. 310, 1; etc.; comp. Sulp. Sév. *uit. Mart.* 5, 4 p. 115, 20 *cum librasset ictum*.

6. H. F. 10, 27 p. 439, 7 *puerorum manus libratae*, est tout autre chose; les mains ne sont pas frappées, mais brandies, pour ainsi dire, afin de frapper.

7. *Cogere*, frapper, h. F. 5, 18 p. 212, 10 *osteum mansionis nostrae grauibus audio cogi uerberibus*, paraît devoir s'expliquer autrement; c'est probablement le sens de resserrer, condenser, réduire, qui a conduit à celui de presser, pousser, cogner. Mais il est difficile d'en juger avec certitude en l'absence d'autres exemples.

Roborare se généralise au point de devenir synonyme de *confirmare*, au propre et au figuré; mart. 51 p. 524, 24 *uirtus* (un miracle) *quae populum ad dei cultum roborauit;* 76 p. 539, 14 *in tantum fidei merito roboratus est;* Mart. 1, 5 p. 591, 18; conf. 14 p. 756, 13 [1]. Et h. F. 6, 15 p. 258, 25 *consensum suis subscriptionibus roborarent;* 10, 12 p. 419, 12 *praeceptionem manus suae roboratam subscriptione.*

Enfin le verbe *agere* étend beaucoup le cercle des locutions qu'il sert à former. Par analogie avec *uitam agere,* h. F. 2, 23 p. 85, 10, etc., *paenitentiam agere,* mart. 74 p. 537, 16, etc., l'on dit Iul. 24 p. 574, 37; p. 575, 2 *iter agere;* h. F. 6, 5 p. 247, 14 *deus non egit coniugium;* And. 4 et 23 p. 829, 21 et 839, 12 *stuprum* et *scortum agere;* puis Iul. 9 p. 568, 26 *gressum agere;* conf. 102 p. 813, 16 *sanitates infirmorum aguntur,* il s'accomplit des guérisons; h. F. 2, 18 p. 83, 5 *pugnas egit;* 10 *praedas egit,* ce qui veut dire, il commit des déprédations, et non, comme en latin classique, il emmena du butin; Mart. 1, 32 p. 604, 4 *actas uel duas aut tres mansiones;* And. 28 p. 842, 25 *miracula quae agis;* etc. Enfin, *agere* devient équivalent de *facere;* Mart. 1 p. 586, 7 et 8 *haec agere,* faire cela, c'est-à-dire écrire les miracles de S. Martin; 1, 6 p. 592, 8 *quia hoc in kalendis Iulii agere uolebat,* transférer des reliques; Mart. 2 p. 608, 29 *quae nostro tempore agi miramur;* etc.

Il convient d'arrêter là cette rapide revue, non pas que les matériaux manquent, mais au contraire parce qu'ils abondent. C'est un dictionnaire complet qu'il faudrait pour épuiser le sujet. On n'a pu ici qu'indiquer par un choix d'exemples les différentes directions dans lesquelles s'accomplit la transformation. Du même coup cependant le lecteur aura pu prendre une idée de cette multitude d'acceptions nouvelles qui sont un des traits les plus frappants du latin de la décadence. Ces vieux mots latins qui tantôt expriment les mêmes idées qu'autrefois, tantôt des idées nouvelles, vous font passer alternativement d'une impression à une autre contraire; tantôt on se dit : c'est bien toujours l'ancien latin; tantôt : ce n'est plus la même langue.

12° Pronoms, adverbes et conjonctions.

Ce qui vient d'être dit se rapporte plus spécialement aux substan-

1. *Catholicos* (1*a*. *b*. 2; *catholicus* M. Krusch, d'après 3?) *reliquam* (1*a*. 3? *reliqua* 1*b*; *reliquos* 2. 4) *feruore suae fidei roborauit.* Il est impossible d'entendre *reliqua(m) feruore,* car c'est justement par l'acte de foi qui vient d'être rapporté que les catholiques sont confirmés dans leur croyance. Il faut donc ou adopter *reliquos,* qui donne un sens excellent, mais qui a bien l'air d'une conjecture, ou admettre qu'il y a une autre faute, peut-être une lacune.

tifs, aux adjectifs et aux verbes, qui ont presque seuls jusqu'ici fixé notre attention. Ce n'est pas moins vrai de ces parties plus humbles du discours, qui jouent pourtant un rôle si capital, pronoms, adverbes, conjonctions. Le tableau que nous avons entrepris de présenter de la langue de Grégoire serait incomplet au point d'être infidèle, si nous ne donnions au moins un aperçu des principales modifications du sens des mots de ce genre-là. Mais nous renonçons entièrement ici à l'analyse, à la recherche soit des causes qui ont amené ces modifications, soit même d'un caractère général commun à un certain nombre de phénomènes. Nous nous bornons à enregistrer les faits les plus saillants.

On ne peut raisonnablement douter que le sens des pronoms et des particules ne se renouvelle par les mêmes causes et par les mêmes procédés que celui des verbes et des substantifs, en se spécialisant ou se généralisant, par usure, par confusion, etc. Mais il est plus difficile, dans les particules surtout, ces petits mots si éminemment abstraits, de saisir les fuyantes ressemblances d'idées qui font insensiblement glisser un terme de sa place propre — ou censée propre — dans une place encore inoccupée, ou occupée jusque-là par un autre. Il n'y aura donc pas d'inconvénient a réunir en quelques groupes à part ces parties du discours qu'on n'est pas habitué d'ailleurs à mêler aux autres. Quelques séries seulement en ont été détachées. Les prépositions et les adverbes de lieu ont trouvé leur place dans le livre IV, à cause de leur rapport étroit avec la syntaxe des cas; de même plusieurs conjonctions, qui n'ont pu se séparer de la syntaxe des modes et des temps.

Pronoms.

Les pronoms personnels ne sont pas sujets à changer de sens. Car on ne peut pas dire précisément, quand on emploie *nos* pour *ego*, que le sens du mot soit modifié, comme on pourrait l'affirmer à la rigueur de l'allemand Sie ou de l'anglais you. Sie, pour les Allemands de nos jours, est vraiment un pronom de la deuxième personne, you est l'équivalent de *tu* aussi bien que de *uos* pour les Anglais, parce qu'on ne s'adresse pas autrement que par sie ou par you à la plupart de ceux à qui l'on a à faire. Personne, au contraire, chez les Romains, ne parlait habituellement de lui-même au pluriel. Toutes les fois donc qu'on se servait de ce tour, on devait sentir que c'était une figure, une manière impropre de désigner la personne qui naturellement s'appelle *ego*. Ce sont les pronoms démonstratifs, et *qui*, *quis*, avec leurs composés, qui seuls doivent nous retenir quelques instants.

On verra dans le livre suivant que certaines formes de *hic* et de *is* se confondent facilement, notamment *hi* et *ii*, si bien que l'on finit par avoir une forme mixte, *hii*. *Hic* aussi sert quelquefois de simple anté-

cédent du relatif, sans force démonstrative; h. F. 2, 3 p. 61, 26 *uidetur aliqua ex his quae circa dei eclesias intulerunt memorare*; 2, 34 p. 96, 16 *hoc quod nos dominus edocuit*; 9, 38 p. 393, 4 *his qui in genitio erant positae*; etc. La force démonstrative est tout au moins diminuée quand *hic* ne fait que rappeler des personnes ou des choses dont on vient de parler, comme *is*, pronom personnel. Mart. 1, 31 p. 603, 7 *consuetudinem benedicti pauperes habent ut cum multi ex his per loca discesserint custodem inibi relinquant*, plusieurs d'entre eux. C'est ce qui arrive en quelque mesure aussi dans cette locution h. F. 3, 14 p. 121, 9 *cum haec et haec locutus fuero*; 4, 46 p. 181, 16 *haec et haec mihi Vrsus scripsit*; 5, 18 p. 209, 21 *haec et haec nobis dedisti*; 6, 32 p. 273, 13 *haec et haec conparabo* [1]. En revanche, il n'est pas rare que *hic* prenne la place de *ille* : h. F. 1, 30 p. 48, 19; 2, 13 p. 81, 14; 2, 37 p. 100, 21; p. 101, 7; etc. Le plus souvent dans ces cas-là *hic* était admissible en latin classique — Grégoire veut dire : celui dont je parle, qui nous occupe en ce moment, — mais l'usage était pour *ille* — celui dont il a été parlé, qui nous occupait tout à l'heure. Ailleurs *hic* prend la place de *is* démonstratif h. F. 2, 15 p. 82, 14; 16 p. 82, 17 *Namatianus apud Aruernus in diebus illis octauus erat episcopus. hic ecclesiam qui nunc constat fabricauit*, etc. [2].

[D'une manière plus générale on peut dire que les démonstratifs *hic, is, iste, ille* s'emploient les uns pour les autres.] Non qu'on ne puisse, le plus souvent, avec de la bonne volonté et quelque subtilité, expliquer les textes de telle façon que leur emploi, dans leur acception propre, serait justifié. Mais l'usage de l'époque classique, qui, dans telle circonstance donne la préférence à tel pronom, n'est pas observé. Cela étant d'une appréciation délicate, et qui exige l'examen de tout le contexte, il n'est guère possible de transcrire des exemples. Il vaut mieux en choisir de ceux où la substitution d'un pronom à un autre est apparente et indiscutable.

H. F. 2, 3 p. 64, 24 *Vindimialis ac Longinus Eugenium, ille autem eos exorat ut manus inponerent caeco*; pour *ille hos* ou *hic illos*.

Mart. 36 p. 511, 15; après la description des travaux d'irrigation accomplis dans une contrée que l'auteur a nommée neuf lignes plus haut, et le récit d'un accident survenu, il continue : *extemplo omnium mentes timor obsedit ei nouum quoddam aduenire regioni*; *ei* pour *illi*, évidemment.

Mart. 1, 23 p. 600, 32 *haec ab ipsius VViliacharii presbiteri ore... cognoui . utinam se mihi in tali uirtute dignaretur manifestare beatus*

---

1. Comp. patr. 17, 5 p. 732, 11 *tantum temporis rex ille et ille* (ὁ δεῖνα) *uicturus est in saeculo.*

2. H. F. 1, 12 p. 41, 1 Grégoire a bien su mettre *is* : *Dauid autem genuit Salamonem de Bersabee. is per Nathan prophetam in regno euectus est.* De même 2, 42 p. 105, 1 (*his*).

confessor ut sic absolueret meorum ligamenta peccaminum sicut super eum contriuit uasta pondera catenarum. Eum, c'est-à-dire *V Viliacharium!*

H. F. praef. p. 31, 10 *ista atque et his similia intuens dici*, pour *haec et his similia* [1].

H. F. 2, 27 p. 88, 5 *Chlodouechus cum Ragnechario... campum pugnae praeparare deposcit; sed nec iste distolit;* pour *ille;* comp. 2, 40 p. 103, 13 *iste* dans un récit semblable, et Iul. 1 p. 564, 17 *tam illius membra quam istius caput,* pour *huius.*

H. F. 1, 10 p. 39, 24 *quod a sapientibus et certe illis hominibus qui in eodem loco accesserant uirum cognouimus;* on voit que *illis* est pour *iis,* dans le sens de *eiusmodi.*

H. F. 2, 2 p. 61, 1 *tunc ille cuius puer uicerit regione obtenebit; ille* est simple corrélatif de *cuius;* il fallait *is.*

H. F. 2, 41 p. 104, 11 *euentum rei expectans, ut cui euenerit uicturiam, cum illo et hic amicitia conligaret;* Grégoire veut dire *cum eo et ipse.*

Ille est employé de même pour *ipse,* désignant celui dont on rapporte les paroles ou les pensées, h. F. 5, 43 p. 235, 17 *bene filius ait quia nisi ille ad patrem remeauerit non potest spiritus sanctus discendere;* Mart. 1, 4 p. 590, 9 *uocato archidiacono interrogat si aures eius percuterent uoces quas ille adtentus audiret.*

[*Ipse* est peut-être celui de tous les pronoms dont le domaine s'est le plus élargi; il empiète souvent sur *idem,* sur *is, hic, iste,* ou *ille.*]

Sur *idem* [2] : h. F. 1, 10 p. 40, 1 *quod ad ipsam ripam unde ingresse fuerant sint reuersi;* 2, 25 p. 87, 16 *exstat Sidoni ipsius epistola; ipsius* se rapporte à ces mots qu'on lit un peu plus haut, 2, 24 p. 87, 7 : *extat Sidoni epistola;* comp. mart. 35 p. 511, 1 *in eo loco ubi eum dormientem reliquerat in ipso adhuc sopore teneri;* Iul. 2 p. 565, 3 *aliam basilicam in ipsa mensura construxit;* 31 p. 577, 13 *in ipsa qua ingressi fuerant patientia;* etc.

Sur *is* : h. F. 2, 23 p. 96, 9 *iussit ne unus quidem ex ipsis aliquid noceretur;* 2, 40 p. 104, 6 *prosternebat deus hostes eius sub manu ipsius,* où l'on peut croire que l'auteur a voulu varier l'expression; 5, 34 p. 226, 18 *caros nobis infantulos quos aut gremiis fouimus aut propria manu ministratis cibis ipsos studio sagatiore nutriuimus;* etc [3].

---

1. Grégoire sans doute croit bien faire en variant; comp. mart. 50 p. 523, 1 *talia et his similia.*

2. Voy. Haase, stell. p. 46, qui en donne plusieurs exemples. Comp., pour d'autres auteurs, Kaulen, Handbuch zur Vulgata, p. 144; K. Sittl, Die lokalen verschiedenheiten d. lat. spr., p. 115; Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 24; voy. encore Ennodius; Salvien; Priscillien; *Siluiae peregrinatio* p. 41, 6 *non ipsa parte exire habebamus qua intraueramus;* etc.

3. H. F. 8, 40 p. 353, 4 *ut hominibus ethynum in uasis deferentibus caederet ipsaque uasa dereperit,* pour *eaque;* voy. page 211, note 2.

Sur *hic* : h. F. 1, 4 p. 36, 5 *nec hoc ambigo quod species illa arcae typum gessisset aecclesiae... ipsa enim inter fluctus huius saeculi transiens nos... defendit;* 2, 14 p. 82, 3 *basilicam fabricauit quae habetur a ciuitate passus DL...; sollempnitas enim ipsius basilicae triplici uirtute pollet;* conf. 10 p. 754, 24 *de cera uero quam de sepulchro tulerat adiecit surda ad eum accessit, in cuius aure de ipsa cera posuit;* etc.

Sur *iste* : h. F. 2, 3 p. 64, 3 *adiuro te per ipsam uirtutem quam habes ut mihi restituas lucem;* l'aveugle vient de décrire cette vertu.

Sur *ille* : Mart. 12 p. 496, 24 *defluentes in ipsam patenam;* 53 p. 525, 21 *qui tunc ipsam regebat ecclesiam;* 61 p. 530, 13 *in ipsius templi medio;* etc. Ceci est tout à fait commun [1].

Qui sert très souvent, après un point, à relier deux phrases entre elles; h. F. 1, 24 p. 45, 7; 12; Mart. 1, 7 p. 593, 2; 3; 15; 18; etc. [2]. Il semble que ce latinisme ait trompé Grégoire sur la nature du pronom; il le traite comme un démonstratif, en y joignant des conjonctions : h. F. 5, 5 p. 197, 11 *qui uero... iter parat;* patr. 8, 8 p. 698, 4 *lectulus... miraculis adornatur inlustribus, quique grandi studio... fabricatus deuotissime adoratur;* h. F. 3, 23 p. 131, 12 *nuntiatur Theodoberto patrem suum grauiter egrotare, et ad quem nisi uelocius properaret, a patruis suis excluderetur* [3]. C'est pour la même raison, probablement, qu'il coordonne au relatif un démonstratif : Iul. 9 p. 568, 16 *pro quibus ac talibus uirtutum ornamentis.*

Qui sert à traduire l'article grec dans la locution *qui et*, ὁ καί, placée entre deux noms donnés à un même personnage [4] : h. F. 1, 8 p. 38, 4 *Iobab qui et Iob;* 4, 42 p. 175, 16 *Eunius qui et Mummolus.* Grégoire s'est servi, à l'occasion, de cette formule; il n'a pas fait usage autrement de *qui* comme article [5].

Le pronom indéfini *quis* n'est nullement supplanté par *aliquis*, comme on pourrait le croire d'après l'analogie des nombreux petits mots qui l'ont été par de plus grands [6]. On trouve *quis* non seulement après *si* et

---

1. Comp. entre autres *Siluiae peregrinatio* p. 38, 19; 20; 21; 39, 1; 4; 10; 49, 3; 13; 21 (tantôt pour *is*, tantôt pour *ille*); E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 271.

2. Souvent la ponctuation des éditions méconnaît cet emploi de *qui*, comme h. F. 1, 9 p. 38, 25; 1, 27 p. 46, 18; etc.

3. Comp. *Acta Thomae ed.* Bonnet p. 142, 6 *quique respondentes dixerunt;* Fortunat, *c.* 7, 16, 34; *uit. Mart.* 4, 187 (comp. aussi 673 *huc*, 675 *quoue*); etc.

4. Voy. Schuchardt, Vokalismus I p. 460; III p. 150; Marquardt, Handbuch d. rœm. Alterthümer VII 1 p. 26; Rossi, Inscr. chr. 224 (117 *qui* sans *et*, comp. Rœnsch, Itala, p. 443); Cyprien, *ep.* 66 p. 726, 8; *Acta Thomae ed.* Bonnet p. 133, 2; etc.

5. H. F. 1, 8 p. 38, 2 *Esau qui Edom;* il est probable que *et* est tombé devant *Edom*, et qu'il faut le rétablir avec D4.

6. *Quis* indéfini se trouve aussi dans *Siluiae peregrinatio* p. 103, 24; 104, 4; voy. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 275; ajoutez p. 98, 13 *alii de sera, alii de media nocte, qui ut possunt.*

ne] h. F. 5, 49 p. 240, 23 *si quid;* 5, 43 p. 236, 8; 10, 15 p. 425, 2 *si... quis* (séparé); Iul. 13 p. 750, 11; 15 p. 571, 7 *ne... quis;* mais là même où le latin classique admettrait *aliquis :* h. F. 5, 43 p. 234, 21 *cuius quis implet uoluntatem eius et minor est;* 5, 49 p. 242, 26 *hominem prudentem non aliter nisi in periuriis quis decipere possit;* comp. 6, 45 p. 285, 12; Mart. 1, 28 p. 601, 30; 4, 10 p. 652, 5 [1]. Dans h. F. 6, 8 p. 254, 1 *dum pro furtum quis ad adpendendum deduceretur,* c'est plutôt *quidam* qui serait le mot propre; de même mart. 7 p. 492, 30 *quae a quibus audiui silere nequeo.*

Mais c'est entre les composés de *qui* et *quis* en général que règne une étrange confusion. Souvent, cela va sans dire, chacun est employé en son lieu. Mais presque chacun aussi est parfois substitué à un autre.

Quidam pour *quisquam* h. F. 10, 3 p. 411, 1 *ita ut prius regionem propriam... adficerent quam quiddam uictoriae de inimica gente patrarent;* pour *quis* h. F. 5, 19 p. 217, 5 *proderit tibi si quiddam nobis profuturum* [2] *narraueris*, et Mart. 4, 5 p. 650, 24 *dum excubaret ne quiddam ex eo bestia raperet.*

Quisquam pour *quis* ou *aliquis* patr. 11, 3 p. 711, 15 *si a quoquam uisitatus fuisset;* mart. 13 p. 497, 3 *ut non ante discederet nisi de membris eius mereretur quicquam accipere.*

Quispiam pour *quisquam* h. F. 10, 27 p. 438, 27 *nec remaneret quispiam ex utrisque nisi unus tantum.*

Quisque pour *quisquam*, patr. 13, 3 p. 717, 5 *non hoc sustenet quisque nostrum;* patr. 20, 2 p. 742, 18 *ne haec cuique fabulosa uideantur* [3].

Quisque pour *quisquis* ou *quicumque* [4] h. F. 5, 8 p. 199, 13 *ita ut quisque iusta petierit optata reportet;* mart. 38 p. 513, 4 *quisque fidem cuiuscumque* [5] *rei uoluerit elicere non aliter nisi ad huius basilicam destinat;* 7, 6 p. 294, 4 *ecce pactiones quae inter nos factae sunt ut quisque urbem ingrederetur amitteret partem suam;* patr. 8, 9 p. 699, 13 *desiderium erat omnibus ut quisque uidisset subscriptionem aliquid praeberet* [6]. De même *quique* conf. 36 p. 770, 19 *caput per fenestellam*

---

1. Probablement Iul. 40 p. 580, 20; voir aux conjonctions.

2. Les mss. B ajoutent *esse,* qui manque A1. D4. Le sens voulu est : si tu nous livres un secret avantageux. Avec *esse*, ce sens n'y est plus. Mais on ne voit pas bien pourquoi *B aurait ajouté cet auxiliaire. La leçon reste douteuse.

3. Probablement conf. 2 p. 749, 25 *ut uix se quisque eorum putaret euadere*, car il n'y a pas de raison pour que chacun espère pour soi-même plutôt que pour les autres.

4. Voy. Rœnsch, Itala, p. 336; J. E. B. Mayor, The latin heptateuch, p. 206, 32; M. Petschenig, Archiv f. lat. lex. VI p. 268; Priscillien; etc.; Prudence, *apoth.* 22 *perist.* 10, 35; 129; 214; *ham.* 867.

5. Pour *alicuius* ou *cuiusuis*. Mais cet emploi de *quicumque* est ancien, sinon classique; il date au moins du 1er siècle ap. J.-C. Il n'est pas rare du tout chez Grégoire; voy. h. F. 9, 30 p. 385, 16 *in cuiuscumque domo;* etc.

6. Comme on le voit par les deux premiers exemples, il ne faut pas dans les deux

quique uult inmittit, à moins qu'on ne préfère, d'après les exemples précédents, lire *quisque* [1].

Enfin *aliquis* pour *quisquam* ou *ullus* [2], h. F. 2, 23 p. 85, 26 *cui neque a deo neque ab hominibus aliquid est commissum;* 7, 45 p. 322, 8 *quibus non erat aliquid farinae;* 9, 27 p. 383, 5 *ut a nullo umquam in aliquo molestiam pateretur;* conf. 83 p. 802, 7 *neque aliquid in cute corruptum aspiciebatur;* h. F. 1 praef. p. 33, 15 *sine aliquo fuco;* Iul. 39 p. 580, 13 *sine spe alicuius boni.*

Adverbes.

Sic, et plus rarement *ita*, signifie dans ces conditions, par ce moyen, et sert à résumer les faits qui ont été rapportés, pour en venir à un dernier qui clot la série. Quelquefois, après des participes, c'est *sic* ou *ita* seul qui remplit cette fonction [3]; h. F. 9, 6 p. 363, 8 *et exhibentes aquas, abluto pauimento, resperso etiam herbolis odoratis, sic ingressi sumus explere cursum;* mart. 44 p. 518, 21 *et ascendentes, ita Alpium iuga... pertransierunt* [4]. Quelquefois aussi *sic* suit une proposition subordonnée et la résume; h. F. 5, 20 p. 218, 11 *ut si idonei inueniebantur sic regis praesentiam mererentur*, dans ce cas, alors; Mart. 4, 29 p. 656, 24 *dixi quod quomodo in Austria ambularem sic ibi me praesentassem*, alors, à cette époque.

Mais ce ne sont là que des cas isolés. Ordinairement *ita* est joint par une sorte de pléonasme à un participe ou à une proposition subordonnée qui sert déjà à résumer ce qui précède : h. F. 5, 18 p. 214, 10 *his ita lectis;* 13 *his ita gestis;* mart. 102 p. 556, 14 *his ita delusus uerbis... rediit;* h. F. 2, 27 p. 89, 3 *cum haec ita dixissent.* Plus souvent encore *sic* accompagné de *et* ou *que* est placé entre deux verbes principaux [5]. H. F. 1, 30 p. 48, 22 après le récit de plusieurs martyres *et sic*

---

autres joindre *ut quisque*, et prendre *amitteret* et *praeberet* pour des subjonctifs sans *ut*, tels qu'on en verra au l. IV.

1. *Quisque* pour *quis* ou *aliquis*, à ce qu'il semble, h. F. 7, 1 p. 289, 26 *cum quisque uenisset extraneus;* 9, 6 p. 361, 15 *cum quisque de eo procul et abditae quicquam locutus fuisset.* Mais il y a en même temps l'idée d'un ordre distributif, chaque fois que. *Quicquam*, dans le second passage, n'est pas sans raison non plus. On veut dire que rien n'échappait à Didier.

2. Comp. Fortunat, à l'index Leo, *non aliquis;* Victor de Vita, *aliquando;* Ennodius; Jordanes; etc.

3. Comp. Fortunat, *uit Germ.* 65 (176) p. 25, 5 *requisitis clauibus nec ipsis aperientibus, sic reserauit pessolum facto crucis signaculo.*

4. Voy. Revue critique 1886, I p. 151. Peut-être faut-il entendre *ita* de la même manière h. F. 5, 34 p. 227, 23 *lucubribus uestimentis induti ut solet in coniugum exsequiis fieri, ita hoc funus sunt prosecuti*, car Grégoire a coutume de dire *ita... ut* et non *ut... ita.*

5. Comp. Servius *in Aen.* 2, 81 *utitur bona arte mendacii ut praemittat uera et sic*

tam isti per martyrium quam hii per confessionem relinquentes terras in caelestibus pariter sunt coniuncti; 2, 3 p. 66, 9 *ipse quoque (Gelesimeris) a re publica superatus uitam principatumque finiuit, et sic regnum decidit V Vandalorum;* 6, 29 p. 267, 21 *uel licuisset prius causas inquirere, et sic fuisset ablata haec anima!* [1] Enfin, entre le participe et le verbe fini, d'après une construction dont il sera parlé plus bas, h. F. 7, 31 p. 312, 1 *posito desuper cultro et sic percuciebat;* h. F. 1, 41 p. 52, 9 *Valens sagitta sauciatus... optatam caruit sepulturam. sicque ultio diuina... tandem emissa processit;* 4, 34 p. 169, 16 *se omnia impleturum inuocato nomine domini pollicetur, sicque collectus est ab abbate* [2].

Quondam est souvent joint à des noms, comme en français ci-devant, ou de son vivant; il semble même quelquefois devenir adjectif à la façon grecque, de sorte qu'on pourrait aussi le traduire par feu [3] H. F. 2, 9 p. 77, 7 *Theudomerem filium Richimeris quondam;* 9, 26 p. 382, 4 *Chariberthi quondam relicta;* 9, 32 p. 386, 25 *Gundoualdi quondam filium;* comp. 9, 18 p. 373, 5; 9, 33 p. 387, 6; 9, 39 p. 393, 13; 10, 5 p. 413, 21; 10, 8 p. 414, 8; 10, 11 p. 418, 21; mart. 52 p. 525, 4; Mart. 3, 13 p. 635, 25; 3, 17 p. 637, 3; etc.

Denique ne sert plus guère à clore une énumération ni à préciser la portée des pronoms et des adverbes démonstratifs; il forme une sorte de transition, il marque une progression comme *itaque* ou *igitur* [4]; conf. 31 p. 767, 15 *factum est autem ut puella migraret a saeculo : denique uir eius exhibuit corpusculum ad sepeliendum;* 22 p. 761, 19 *ad patriam redire disposuit : denique dum Ararem transire cupiret naue impleta dimergitur;* comp. h. F. 1, 48 p. 56, 8; 2, 1 p. 60, 11; 2, 3 p. 64, 11; 2, 7 p. 69, 2; 2, 12 p. 80, 9; 2, 32 p. 95, 4; 2, 33 p. 96, 8; etc. Il est placé au commencement d'un nouveau chapitre h. F. 2, 39 p. 102, 16; 6, 3 p. 246, 4; rien ne saurait prouver mieux sa transformation en simple particule de transition.

Ilicet ou *hilicet* ou *elicet* [5] se lit, ou doit se lire, dix fois chez Grégoire, toujours suivi de *cum* ou *ubi,* et dans le sens de aussitôt, eh!

---

falsa subiungat. Dans *Siluiae peregrinatio, ac sic ergo* remplit une fonction semblable, p. 60, 13; 61, 4; 6; 62, 5; 64, 12; 68, 12; 72, 6; 19; etc.

1. Comp. h. F. 2, 40 p. 103, 16; 3, 15 p. 125, 19; 4, 20 p. 158, 7; 5, 44 p. 237, 21; mart. 14 p. 498, 17; 21 p. 501, 6; 80 p. 543, 11; 91 p. 549, 24; Iul. 7 p. 568, 6; 10 p. 569, 10; 19 p. 573, 3; 28 p. 576, 15; Mart. 1, 11 p. 596, 4; 1, 35 p. 605, 13; 2, 6 p. 611, 23; conf. 104 p. 815, 25; etc.

2. Comp. Iul. 10 p. 569, 9; conf. 5 p. 752, 21; etc.

3. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 621 avec le commentaire, t. II p. 478; Tardif, Monum. hist. 4, 3; 5, 3; etc.

4. Comp. K. Sittl, Lok. Verschiedenheiten d. lat. Spr. p. 137; Fortunat; etc.

5. Ou encore, par une erreur naturelle des copistes qui ne connaissaient pas ce mot assez peu usité, ou n'y pensaient pas, *licet,* ou *et licet.* Les éditeurs aussi ne l'ont pas toujours reconnu.

bien, donc (donc, dans le récit)[1]. H. F. 10, 15 p. 424, 5 *at illa ad sanctae crucis arcam se deportari poposcit... ut uel eius foueretur auxilio : elicet*[2] *ubi ingressi uiri... uagarentur per monasterium inquirentes eam..., repperierunt;* mart. 9 p. 494, 13 *ipsa (misericordia diuina) hunc inter medios ignes consumi non patitur : ilicet*[3] *cum audisset mater quod filium pater deliberasset exurere, cucurrit ad liberandum eum;* 23 p. 502, 14 *piscina numquam uel cumulum (aquae) minuit : ilicet*[4] *ubi infans primus intinctus fuerit, mox aqua reducitur;* 55 p. 526, 21 *sed ne praesens uisio duceretur in irritum, etiam spiritalis haec doctrina commonuit : hilicet*[5] *cum sequenti nocte strauissent membra quieti, apparuit per uisum his duobus;* 71 p. 535, 26 *quidam ad basilicam properat non orationis deuotione sed ut aliquid fraudaret ab aede : hilicet*[6] *ubi reserata ostia repperisset, pallam... diripuit;* 87 p. 546, 35 *mulier erat adultera... hilicet*[7] *cum dies epiphaniorum aduenisset, haec... ad litus accessit;* conf. 18 p. 757, 28 *ferebat fama duas deo sacratas uirgines in loco illo quiescere : hilicet*[8] *cum lumen ibi accensum diuinitus cerneretur, unus accedere non metuit;* 26 p. 764, 20 *ferunt quandam mulierem in basilicam ingredi uoluisse, ignorans illud apostoli quia deus non inridetur : elicet*[9] *ubi ueniens ad templum erexit pedem... protinus retrorsum ruens cecidit;* 54 p. 779, 21 *palla erat linea quae sanctum tegebat sepulchrum : ilicet*[10] *ubi tignorum congeries truncatur, ruunt tegulae,* etc.; 59 p. 782, 22 *lassantur omnes in opere et petunt dare quietem : elicet*[11] *ubi nouum inluxit mane, sacerdos rogat procedere suos.*

Fortassis est mis quelquefois pour *forte*[12] par une confusion qui paraît être assez naturelle, puisque tant de latinistes modernes écrivent

---

1. Voir les observations intéressantes de P. Mohr sur *ilicet* chez Sidoine, Zu Ap. Sidon. p. 10. Mais on voit que M. Mohr se trompe en affirmant que *ilicet* ne se trouve chez aucun autre auteur gaulois, sauf Avit, qui l'aurait emprunté à Sidoine. Ce qui est vrai, c'est que l'usage qu'en fait Grégoire diffère sensiblement de celui de Sidoine; il est beaucoup plus uniforme, moins libre.

2. Par conjecture; *et licet* B1. A1; *et (?) dicet* B2; *scilicet* D5; om. D4.

3. Par conjecture; *licet* 1*a*. 3; om. 2.

4 Par conjecture; *licet* les mss.

5. D'après 1*a*. *b*. 2; *licet* 3.

6. D'après 1*a*. 3 et probablement 2, qui est corrigé de seconde main en *hilico; hic licet* 1*b*.

7. D'après 1*a*. *b*. 2.

8. D'après 1*a*. *b*. 2. 3; *scilicet* 4.

9. D'après 1*a*, qui porte *et* en surcharge de seconde main; *hae licet* 1*b*; *ilico* corr. dans 2; *et licet* 3; *ilicet* /// 4.

10. D'après 1*a*. *b*. 2. 3; *iam* (om. *ubi*) 4.

11. D'après 1*a*. 2; *et licet* 1*b*. 3; *ilicet* 4 (?). On voit avec quel acharnement les copistes font la guerre à ce mot, et comme par conséquent il est légitime de le rétablir par conjecture dans les cas où tous l'ont éliminé.

12. *Fortassis* garde sa vraie signification Iul. 29 p. 576, 24; Mart. 1, 40 p. 606, 32; etc.

forte pour *fortasse* [1]. Iul. 1 p. 564, 18 *ne cuiquam fortassis uideatur incredibilis esse narratio* [2]; 23 p. 574, 23 *sudem spineum qui tunc fortassis incisus adhuc terrae haerens latitabat*. De même h. F. 4, 21 p. 158, 11 *cunctas actiones quas fortassis egerat* paraît être pour *quas forte* ou *si quas forte egerat*; etc.

Forsitan même prend la place de *forte* [3] h. F. 8, 13 p. 333, 5 *an forsitan mali homines aliquam inter uos discordiae radicem faciunt pullulare?* Mais *fortasse* et *forsitan* deviennent aussi équivalents de *si forte* : mart. 35 p. 510, 23 *uenit iterum ad expectandam martyris solemnitatem, fortassis de infantulo aliqua inuenire possit indicia* [4]; patr. 13, 3 p. 717, 21 *et fortassis quorundam latratus conatur obstrepere, nouerit a me uisum Deodatum* [5]; h. F. 10, 24 p. 436, 7 *forsitan peregrinus est dominus meus, dignetur accedere*; mart. 31 p. 507, 4 *inquiri praecepit forsitan aliquis reperiretur in ciuitate qui*, etc.; stell. 35 p. 870, 10 *forsitan detrahit aliquis cur... sumpserimus exordium, nouerit quia*, etc. C'est un exemple intéressant de la transformation des coordonnées en subordonnées; car on a dû commencer par dire : peut-être quelqu'un me blâme-t-il; eh! bien, qu'il sache, etc. De même en français et plus encore en allemand, la proposition interrogative est devenue une sorte de proposition conditionnelle.

Penitus a perdu toute signification parculière, pour n'être plus qu'un adverbe d'intensité, et il s'emploie presque exclusivement avec la négation, comme h. F. 1, 30 p. 48, 14 *penitus non relinquar*; Iul. 9 p. 568, 25 *nec penitus gressum agere posse*; 31 p. 577, 16 *de his nullo paenitus quemquam subtrahere licet*; 39 p. 580, 14; 44 p. 581, 17; patr. 15, 2 p. 722, 12 *ut nulla in eum penitus radix superbiae remansisset*; conf. 3 p. 750, 21 *nec penitus a quoquam adtingi (uideas)*; 108 p. 817, 21; etc. [6].

---

1. Bien que chez ceux-ci il y ait probablement un gallicisme ou un germanisme, qui vient de la manière de traduire *si forte* par : si peut-être, aussi bien que par : si par hasard.

2. Comp. h. F. 2, 23 p. 86, 9 *ne forte ego mittar*, etc.; mart. 35 p. 510, 19 *si forte... prolem... quis conspicasset*.

3. Comp. Gœlzer, *Gramm. in Sulp. S. obss.* p. 93, et S. Jérôme p. 433.

4. On remarquera le subjonctif ici et mart. 31; il paraît être dû à ce que la proposition est une sorte d'interrogation indirecte, car ordinairement *forsitan* se construit avec l'indicatif; voy. h. F. 2, 37 p. 99, 25; 3, 15 p. 122, 18; mart. 9 p. 495, 11; Mart. 1, 6 p. 592, 14; 2, 54 p. 627, 35; patr. 4, 4 p. 676, 16; And. 33 p. 844, 33.

5. On pourrait à la rigueur, d'après ces exemples, comprendre la phrase Mart. 2, 24 p. 617, 22 *quae nec credibilia fortasse uideantur, ego eum sospitem uidi*, de la manière suivante : si peut-être, ou si par hasard ces choses ne paraissent pas même croyables. Mais pourquoi *nec*, pas même? Et puis, ce n'est pas le tour accoutumé de Grégoire dans ces cas-là. Il dit *ne uideatur*, voy. mart. 40 p. 514, 30; Iul. 1 p. 564, 18; Mart. 3, 42 p. 643, 2; etc. Comp. ci-dessus page 67. Il faut donc corriger probablement *ne cui incredibilia*.

6. Comp. Victor de Vita; Boèce; Baudonissa, *uit. Radeg.* 23 *penitus hic cantare*

L'adverbe d'intensité par excellence, c'est *ualde*. Grégoire en fait un usage très étendu [1], avec des verbes, comme h. F. 4, 29 p. 165, 4 *cum confligere deberent, isti eos ualde superant;* 7, 22 p. 304, 23 *somnium quod ualde cogitatione meae concordat;* 8, 5 p. 329, 5 *ualde hoc per uisionem somnii inspexi;* patr. 11, 1 p. 710, 6 *tamquam aeneus ualde diriguit;* stell. 12 p. 861, 19 *quod miraculum resurrectionem humanam ualde figurat;* avec des adjectifs : h. F. 2, 11 p. 79, 15 *ualde manefestum est;* 2, 23 p. 86, 3 *turbae ualde innumerabiles;* 10, 29 p. 440, 17 *ualde ingenuus;* au superlatif : conf. 75 p. 793, 1 *ualde prumptissimi;* et même avec un substantif : h. F. 9, 6 p. 361, 23 *fuit et alius ualde seductur*. Enfin avec des locutions formées de verbes et de substantifs, dans lesquelles il serait difficile de dire quel mot il modifie spécialement : h. F. 2, 30 p. 91, 19 *exercitus Chlodouechi ualde ad internitionem ruere coepit;* mart. 55 p. 526, 15 *ualde datum est obliuioni;* Mart. 4, 25 p. 655, 29 *ualde in mortis discrimine cernitur;* conf. 43 p. 775, 1 *unde ego ualde experimentum tuli.*

Déjà dans la plupart de ces exemples on a pu remarquer une altération de la signification de *ualde,* sans laquelle cet adverbe n'eût pû entrer dans les locutions citées. Mais l'emploi le plus curieux du mot, et qui suppose le changement de sens le plus prononcé, c'est celui que Grégoire en fait dans certaines indications de mesures : h. F. 9, 22 p. 380, 18 *cessit uero haec plaga ualde* [2] *minsibus duobus;* mart. 43 p. 517, 32 *circa sancta pignora per unum ualde iugerum neque una gutta uisa est cecidisse;* Mart. 2, 32 p. 621, 2 *rogat sibi exhiberi ampullam cum rosatio oleo semiplenam, et erat ualde media* [3]. Il ressort de la comparaison de ces trois passages que *ualde* signifie largement, bien; il marque que la mesure y est certainement. Dans le troisième lieu, il faut entendre : la bouteille était bien à moitié vide; dans le premier : l'épidémie mit bien deux mois à céder.

---

non praesumas; lex salica ed. Holder, *cod. Wolfenb.* 9, 1 *penitus... non debit;* 9, 8 *nulli penitus.*

1. Et très fréquent; je l'ai noté quatorze fois sur vingt-huit pages. E. Wœlfflin, Lat. u. rom. Comparation p. 10, croyait devoir faire de l'emploi de *ualde* comme adverbe d'intensité une innovation de Cicéron, qui après lui aurait été abandonnée. Lui-même, Archiv f. lat. lex. I p. 95, reconnaît que *ualde* est très fréquent dans l'Histoire des Francs. Il ne l'est pas moins dans les autres écrits de Grégoire. Et ce n'est pas à Cicéron que celui-ci l'a emprunté, on le pense bien. Les concordances bibliques en offrent deux grandes colonnes d'exemples dans la Vulgate, parmi lesquels plusieurs douzaines de *ualde* avec des adjectifs, construction plus particulièrement visée par M. Wœlfflin dans le second lieu cité. Encore une preuve du danger qu'offrent ces généralisations, surtout négatives. Parmi les contemporains mêmes de Cicéron M. Wœlfflin en oublie trois qui emploient *ualde,* Balbus, Antoine et Caelius; voy. Cic. *Att.* 9, 13A, 1; 10, 8 A, 1; *ep.* 8, 11, 3.

2. D'après B2; *ualida* D4; om. D5, à ce qu'il semble; A1, et d'après ce ms. M. Arndt, transportent *ualde* à la ligne 20 : *ab hoc interitu ualde grauata est.* C'est une des interpolations les plus évidentes de A1.

3. Sur *medius* pour *dimidius* voy. page 275.

L'adverbe *certe* est placé le plus souvent chez Grégoire après un second *aut*, pour indiquer que, si la première supposition n'est pas juste, la seconde le sera du moins, en tout cas. Le sens du mot n'est donc pas précisément changé; mais il est affaibli, car dans la plupart des exemples l'auteur n'entend point insister sur le second membre de la disjonction; *aut... aut certe* ne dit guère plus que *aut... aut*[1] H. F. 2, 34 p. 98, 4 *ne aut hoc incendio urbs tota consumeretur aut certe disrupta tellore degiscerit;* 3, 18 p. 128, 7 *aut eice eum aut certe pro eo morieris;* comp. 5, 18 p. 210, 4; 5, 32 p. 224, 18; etc. [2]. Le premier *aut* manque h. F. 5, 34 p. 226, 11; 7, 29 p. 309, 12; 9, 18 p. 372, 20; 10, 29 p. 441, 37; Mart. 1 p. 586, 12; patr. 18, 2 p. 735, 8; et aussi h. F. 4, 16 p. 154, 15 et Mart. 1 p. 586, 4, où *aut* qui précède n'est pas corrélatif.

Certe se trouve employé de même dans l'interrogation disjonctive : h. F. 3, 18 p. 127, 5 *pertractare oportet utrum incisa caesariae habeantur, an certe... regnum... diuidatur.* Enfin *certe si*, le plus souvent après un autre *si*, et toujours avec le sens de *si uero* [3] : h. F. 1, 48 p. 56, 3 *si mus... seruatur, in urbe... habebit* [4] : *certe si pro monasthirii priuilegio cupitis uindecare, scetote quia,* etc.; 5, 49 p. 241, 30 *si ergo censitis ut... adhibeantur, ecce adsunt : certe si uidetur ut haec non fiant, dicite;* 7, 36 p. 317, 9 *si... crassatur... quod uoluerit faciat : certe si nec hoc uolueritis, uel liceat mihi,* etc.; comp. 8, 30 p. 345, 4; conf. 14 p. 756, 11; Andr. 5 p. 830, 9; etc. Il arrive aussi que la première proposition conditionnelle soit remplacée par un impératif ou une interrogation : h. F. 6, 40 p. 280, 17 *absculta quid de caelis loquitur... hic est in quo bene conplacui : certe si oppilatas habeas aures, ut ista non audias, crede apostolis;* 7, 36 p. 316, 10 *quis tibi tantam audaciam praestetit? certe si a quoquam es euocatus, clara uoce testare.* Le sens de *certe* dans ces exemples est clair; c'est dans tous les cas, du moins. En admettant que la première supposition ne soit pas justifiée, on se rabat sur la seconde [5].

Particules négatives.

Les particules négatives sont des adverbes pour la plupart. C'est donc

1. Comp. le Servius de Daniel, *Aen.* 2, 99 *aut... aut... aut certe.*

2. H. F. 6, 36 p. 276, 17; p. 277, 8; 8, 33 p. 348, 25; 9, 15 p. 370, 24; 9, 20 p. 379, 1; Mart. 1, 6 p. 592, 30; patr. 8, 9 p. 699, 29; 9, 1 p. 703, 18.

3. Voir Pott, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. I p. 387.

4. D'après B5. C1. D4, ce qui peut bien être une conjecture pour *habebat* de B1. A1; mais c'est une conjecture qui s'impose, car *habebat* serait le conditionnel de l'irréel, c'est-à-dire qu'il irait à fil contraire de ce que l'orateur veut prouver.

5. Le sens est analogue, et facile à saisir, dans quelques autres passages où *certe* se trouve sans *aut* ni *si* : h. F. 1, 10 p. 39, 24; 9, 20 p. 378, 4; Mart. 1, 16 p. 598, 4.

ici la place d'en parler. Nous y joindrons, pour éviter des redites, le conjonctions et les pronoms négatifs.

La négation par excellence, *non*, n'était exposée ni à changer de sen ni à disparaître. Elle est cependant remplacée quelquefois par des ex pressions destinées d'abord à la modifier ou à la renforcer [1], et qui en suite ne semblent pas exprimer autre chose que *non*. Ainsi *nequaquam* employé au moins en une vingtaine de lieux, quelquefois sans beaucoup de force, comme Mart. 1, 36 p. 605, 22 *nequaquam expectantes;* 2, 17 p. 614, 27, etc. *Nullatenus* h. F. 3, 31 p. 134, 23, et ailleurs, ne paraît pas affaibli, et cependant c'est probablement pour lui donner plus d'emphase que l'auteur en sépare les éléments h. F. 9, 27 p. 383, 6 *non est ullatenus uiolata*; et avec inversion [2] conf. 71 p. 790, 6 *tumulum ullatenus non attingit*. Il semble que *numquam* aussi serve de négation renforcée, l'idée de temps étant plus ou moins effacée, h. F. 5, 44 p. 237, 16 *numquam erit sapiens sed stultus qui haec sequi uoluerit;* 6, 5 p. 249, 16 *haec et alia nobis dicentibus numquam conpunctus est miser ad credendum*. Enfin *minus* et *minime* servent à remplacer la négation : h. F. 8, 20 p. 338, 28 *artem secutus minime fuerat;* 8, 30 p. 344, 6 *urbis minus inrumpere ualuerunt* [3]; et *minime* là où c'eût été la place de *minus* en latin classique : conf. 14 p. 576, 6 *si... testimonia ad credendum minime mouent*.

Devant *sed etiam* ou *uerum etiam* Grégoire dit ordinairement *non solum*, plus rarement *non modo*, voy. h. F. 10, 29 p. 440, 19 et 441 8, très rarement *non tantum*, h. F. 9, 21 p. 379, 24. *Non modo* pour *non modo non* se lit conf. 26 p. 764, 16 *non modo extraneae mulieri uerum etiam nec propriae matri se uidendum permisit;* et *non solum* Mart. 1, 39 p. 606, 16 *haec miracula non solum libros sed nec ipsum mundum arbitror potuisse recipere* [4].

Nec ou *neque* et *et non* sont en général employés correctement; ca

---

1. Ce besoin de renforcer la négation se manifeste par un curieux pléonasme h F. 7, 42 p. 321, 8 *nihil eis quicquam inferatis iniuriae;* 6, 36 p. 276, 34 *nihil de his penitus aliquid scientem (aliquem* A1, ce qui est inadmissible, car il est dit clairement que le meurtrier dont on parle a des complices; om. D4); And. 18 p. 836 36 *ut nihil de his aliquid aut doleret aut diceret*. Comp. Fortunat, *c.* 10, 2, 1 *nihil es in aliquo aliquid magis quod cruciet. Nihil* paraît encore réduit au rôle de *non* h F. 10, 15 p. 426, 16 *dixit se nihil opus posse uirile agere*.

2. Comp. h. F. 1, 47 p. 54, 29 *quae labe ulla non soluitur;* 9, 20 p. 378, 29; Iul 22 p. 574, 1.

3. Deux lignes plus bas, avec ellipse, à ce qu'il semble : *urbis adsedit, sed cum minus ualerit (eas expugnare*, à sous-entendre? ou absolument : comme il n'était pas de force?).... *peruenit*. Comp. conf. 5 p. 752, 22 *de speciebus quae minus erant* qui faisaient défaut.

4. Mais l'omission de *neque* dans le premier membre d'une double négation me paraît très problématique. Mart. 3, 8 p. 634, 16 *ut papillam sugere neque ullum alimentum ualeret accipere*, je pense qu'on doit lire *ut neque papillam* (Ruinart) comp. Mart. 3, 51 p. 644, 30 et conf. 82 p. 801, 4.

h. F. 2, 42 p. 106, 4 *et non habeo de parentibus qui mihi adiuuare possit, non* est en quelque sorte pour *nullum*. Mais *et non* est mis pour *neue* Mart. 1 praef. p. 586, 6 *itaque ne dubites et haec agere ne desistas. Vt non* pour *ne* est fréquent; h. F. 1 praef. p. 33, 9 *fidem meam proferre cupio ut qui legerit me non dubitet esse catholicum;* 1, 30 p. 48, 14 *rogo ut non relinquar;* 2, 27 p. 88, 20 *rogo ut non abnuatis;* 2, 6 p. 68, 7 *oro ut non permittatis;* 2, 7 p. 70, 11 *obtestor ut sileat;* et ainsi de suite, en laissant de côté les cas douteux.

Necdum a le sens de *nondum* [1] h. F. 5, 34 p. 226, 22 *filius eius iunior necdum aqua et spiritu sancto renatus;* Mart. 1, 31 p. 603, 13 *necdum enim uerba conpleuerat*. Grégoire connaît aussi [*nec non et*]: h. F. 8, 30 p. 344, 23 *coniunctis episcopis nec non et maioribus natu laicorum*. Mais l'observation la plus importante à faire sur *nec*, c'est que très souvent il prend la place soit de *ne quidem* [2]: Mart. 1, 13 p. 597, 1 *sed nec hoc praeteribo;* 1, 19 p. 598, 26 *nec hoc silebo;* h. F. 5, 39 p. 232, 14 *nec fleuit quem ipse ut ita dicam morte tradiderat;* 5, 43 p. 235, 2 *non minor sed neque* [3] *aliquid minus habens;* 7, 31 p. 311, 22 *nec sic obtenuit eum recedere;* soit de *ne, quidem* s'y joignant comme à *ne* dans la locution *ne quidem* [4]: h. F. 2, 37 p. 100, 19 *ut nec ibi quidem aliquem expoliarent;* 3, 28 p. 133, 13 *neque una quidem gutta;* 4, 18 p. 155, 18 *nec aquam quidem;* 4, 31 p. 167, 17 *nec quarta quidem pars;* mart. 103 p. 558, 17 *nec uestigium quidem deprehendere potest;* Iul. 21 p. 573, 29 *nec signa quidem agnouit;* Mart. 1, 6 p. 592, 26 *nec homo quidem extetit;* 1, 8 p. 593, 29 *nec indicium quidem;* 2, 35 p. 622, 11 *nec uerbis quidem;* conf. 100 p. 812, 15 *nec ibi quidem*. Quant à *ne quidem*, Grégoire, considérant *ne* comme conjonction, en fait un usage tout nouveau : h. F. 2, 33 p. 96, 9 *iussit ne unus quidem noceretur;* mart. 52 p. 525, 10 *sed ne hoc quidem parum uideretur ad beati athletae gloriam, ipse quasi aeneus inriguit*, de peur que même cela parût trop peu.

De bons manuscrits présentent *ne* en certains endroits où il tiendrait la place soit de *nec* soit de *non* [5]. H. F. 3, 15 p. 123, 4 *fercula regalia*

---

1. Comp. Ennodius; Sedulius; Jordanes; etc.

2. Ceci est fort commun chez les auteurs de la décadence; voy. Cyprien, Ennodius, Orose, Fortunat, etc.

3. *Neque* est rare en ce sens; Koffmane, Gesch. d. Kirchenlateins I p. 136 n'en connaît même aucun exemple. Mart. 1, 22 p. 600, 5 *(seruus) in hac debilitate detentus neque domino aliquid operis exercebat*, l'idée est étrange : cet esclave ne travaillait pas même pour son maître! Pour qui donc aurait-il travaillé? Lisez *neque* < *sibi neque* > *domino*.

4. Sur *nec quidem*, voy. outre Madvig, *Excursus* III sur le *de finibus*, p. 809 suiv., et Ribbeck, Beitr. zur Lehre v. d. Partikeln, p. 47, Commodien; Lucifer; Fortunat, *uit. Hilar.* 6 (17) p. 9, 16; *uit. Alb.* 13 (36) p. 31, 3; etc.

5. Iul. 15 p. 571, 6 un sacrilège ayant été foudroyé, *populus haec cernens metuebat, satisque illi fuit ne de rebus sancti aliquid ultra contingere*. Mais ici ni *non* ni *nec* ne convient, et l'on doit peut-être écrire *contingeret*, en s'appuyant d'un pas-

conponere possum ne quisquam a me melius; ne B1-4; B5 a corrigé *nec;* A1. D4 ont *nec* aussi; mais est-ce par tradition? est-ce par conjecture? H. F. 4, 25 p. 160, 14 *odium regis incurrit, demissaque ab eodem ne multo post tempore mortua est; ne* Bc. 5. A1; B3. 4 sont incertains. Ici, *non* conviendrait mieux que *nec, demissa* étant participe, *mortua est* verbe fini; *non post multum tempus* est une locution très commune chez Grégoire, voy. h. F. 7, 18 p. 301, 18; etc. H. F. 4, 26 p. 162, 13 *percussa iudicio dei obiit. ne multo post et ipse rex post eam decessit; ne* Bc. 3. 5; *nec* B4. A1. D4; *non* est possible, à la rigueur. De même mart. 103 p. 559, 4 *sic uncum abstraxit ut ne oculum erueret nec uisum penetraret et sanguinis fluentum stringeret; ne* 1*a. b.* 2. Mais h. F. 6, 24 p. 263, 18 *misitque nuntius dicens : dimitte puerum ut ueniat ad me; ne moratus ille iuuenem fratri direxit; ne* B1-4; *nec,* que donnent B5. C1. A1. D4, serait exigé par l'usage de Grégoire, qui, par analogie avec une autre locution favorite, *nec mora,* écrit *nec moratus,* non seulement où il faut la conjonction, comme h. F. 2, 28 p. 90, 4; conf. 11 p. 755, 3, mais là aussi où *non* suffirait, h. F. 3, 9 p. 116, 19 *ille quoque nec moratus Aruernus uadit;* comp. 4, 44 p. 179, 4. Enfin mart. 5 p. 490, 24 on lit dans 1*a* et dans p : *ne est ita, sed uirtus est crucis sanctae quae cernis,* c'est à dire *non est ita,* ce qu'on trouve en effet dans les mss. 2 et 3. Il se peut qu'on doive corriger *nec* ou *non* dans chacun de ces six passages. Mais on peut bien aussi, en présence d'une leçon si fortement appuyée, incliner à croire que Grégoire aurait quelque fois écrit *ne* pour *nec* ou pour *non.* Avant de trancher la question, il faudrait savoir si des traces d'un tel usage se trouvent chez d'autres auteurs [1]. La plus forte objection, c'est la double acception qu'on aurait à statuer, de *nec* et de *non.* A moins que, avec quelque violence, on n'interprète *ne* dans les six passages comme simple négation, en sorte qu'on retrouverait dans cette particule des derniers âges la négation latine sous sa forme la plus ancienne. Il y aurait là assurément de quoi réjouir ceux qui aiment à identifier archaïsme et vulgarisme [2].

---

sage très semblable, conf. 20 p. 764, 22 *satisque fuit populis ne haec ultra mulier ulla praesumeret.* Ce serait un exemple de *t* final tombé par accident à ajouter à ceux qu'on a vus page 150, note 2.

1. G. Waitz, N. Archiv f. æ. d. Gesch. I (1876) p. 562, signale *nec* pour *ne* dans certains mss. de Paul Diacre. On peut comparer aussi *ne* pour *nonne* chez Lucifer 2, 4 p. 153, 1; 2, 30 p. 201, 4; 5. Mais c'est à savoir si dans ces passages *ne* ne serait pas plutôt la particule interrogative transposée. Chez Claudien Mamert, *de statu an.* 3, 14 p. 182, 19 *ne* paraît être en effet, comme l'indique M. Engelbrecht à l'index, pour *ne quidem,* par ellipse. Et ainsi de suite. Il y aurait lieu de rapprocher tous les passages de ce genre; on réussirait mieux peut-être à comprendre la valeur de *ne* dans chacun.

2. Deux négations s'annulent h. F. 8, 39 p. 352, 8 *non ideo quia clericus factus sum et ultur iniuriarum mearum non ero,* phrase correcte (sauf *et*) et claire, qu'on a rendue obscure en la faisant suivre d'un point d'interrogation; après quoi l'on a fait

Conjonctions.

La conjonction *et*, dans l'immense majorité des cas, est employée comme à la bonne époque, et sans changement de signification. Voici cependant quelques points sur lesquels Grégoire s'écarte de l'usage classique.

Quelquefois, à la manière grecque, et probablement d'après l'exemple des traductions littérales du grec, *et* est mis en tête de la réplique [1] : h. F. 2, 21 p. 84, 19 *cui ait : et quia mihi meretricis nomen imponis, multas tibi parabo insidias.* Et plus souvent avec l'interrogation [2] : h. F. 2, 37 p. 99, 23 *et ubi erit spes uicturiae?* 8, 6 p. 329, 25 *et quis est dominus tuus?* Mart. 1 praef. p. 586, 5 *et nescis quia magis habetur praeclarum?* Comp. conf. 11 p. 754, 29; 34; 104 p. 815, 19; etc. En français le plus souvent on dirait mais; quelquefois on pourrait rendre *et* par alors. Il y a une première réponse sous-entendue, par laquelle on approuve les paroles de l'interlocuteur, et à laquelle se joint la phrase introduite par *et*.

[*Et* est pris souvent pour *etiam*,] cela va sans dire, et si ce sont toujours les expressions telles que *et ipse*, *et ille*, *et alius*, etc., où ce sens néologique apparaît de préférence [3], comme h. F. 1, 9 p. 38, 21 *et hic;* 1, 29 p. 47, 10 *et ille;* 1, 39 p. 51, 26 *et ipsi*, etc., *et* pour *etiam* se trouve souvent aussi devant les noms propres et les noms communs de toute sorte; h. F. 1, 21 p. 44, 3 *et Ioseph;* 1, 24 p. 45, 15 *et Herodes;* 1, 29 p. 47, 19 *et* XLVIII *martyres;* 2, 1 p. 60, 8 *et corpus meum;* 1, 10 p. 40, 5 *et in hoc saeculo;* etc. Enfin, *et* joint la phrase entière à ce qui précède : h. F. 1, 9 p. 38, 17 *unde et inflammati inuidia eum uindediruntt;* 2, 7 p. 69, 5 *ad quem et Arelate abierat;* etc. On trouve des exemples de ces différents emplois presque à chaque page.

[Une expression moins commune et moins ancienne, c'est *etiam et*

---

num de *non* (déjà le ms. D5). H. F. 4, 43 p. 178, 9 deux négations ne s'annulent pas : *pro quo numquam obtinere potuerunt nec episcopus nec ciues, non nullus maior natu nec ipsa uox totius populi.* Mais il serait bien simple de corriger : *non ullus*. Mart. 63 p. 531, 12 *numquam ullo* a été aussi altéré dans le ms. 3 en *numquam nullo*.

1. Et, chose curieuse, non seulement de la réplique, mais du discours d'un homme qui en aborde un autre, h. F. 10, 24 p. 436, 7 *et forsitan peregrinus est*, etc.

2. Comp. *hist. Apollon.* 2 p. 3, 3 *et ubi est pater?* 9 p. 11, 12 *et quis te proscripsit?* Victor de Vita; *Acta Thomae ed.* Bonnet; etc.

3. Il y a aussi certaines locutions dont *et* fait régulièrement partie, comme h. F. 3, 23 p. 131, 11 *ibique et latuit;* 4, 44 p. 178, 20 *ibique et castra posuit;* et probablement, quoique cette leçon soit attribuée à A1 seul, 4, 20 p. 158, 3 *ibique et cecidit;* comp. cependant 4, 42 p. 175, 14 et 4, 44 p. 178, 18; 21.

joints ensemble sans plus de valeur totale que n'en a *etiam* seul [1]; h. F. 1 praef. p. 34, 26 *hoc etiam et Victurius... inquirere fecit;* 2, 20 p. 84, 9 *fuit etiam et tunc terrae motus magnus;* 2, 23 p. 85, 30 *multitudo uirorum ac mulierum simulque etiam et infantium;* comp. 4, 49 p. 184, 21; 5, 42 p. 233, 29; 9, 18 p. 372, 23; etc. Avec une autre conjonction mart. 53 p. 525, 30 *non modo... dominum sunt secuti... uerum etiam et alios... incitauerunt;* conf. 82 p. 801, 1 *non solum caeci inluminantur sed etiam et alia morborum genera depelluntur.* Quelquefois les deux mots sont séparés : h. F. 7, 11 p. 297, 6 *apparuerunt etiam in caelo et radii;* stell. 57 p. 869, 10 *noscendum etiam est et illud.* Il est probable qu'on a dans cette dernière construction la clef de la première. On a dû commencer par rapporter *etiam* et *et* chacun à un membre de la phrase, ou l'un au tout, l'autre à une partie; ensuite cette distinction s'est effacée et *etiam et* est devenu comme un seul mot.

Parmi les autres conjonctions copulatives, dont l'emploi chez Grégoire n'offre pas d'ailleurs un intérêt bien particulier, *que* a trouvé un concurrent en *quoque* [2]. Il semble que ce soit la revanche de *etiam,* partiellement supplanté par *et.* Cependant il faut observer que *quoque* dans ces cas-là ne sert pas à joindre des mots, mais seulement des phrases. L'innovation consiste donc précisément en cela que la conjonction ne porte plus sur un mot, sur le mot qu'elle suit immédiatement, comme à l'époque classique, mais sur toute la phrase. De ce moment, elle pouvait remplir presque exactement la même fonction que *que* entre deux propositions, surtout dans la narration : ajouter un fait nouveau qui découle naturellement des précédents comme leur conséquence, ou un dernier fait qui clot le récit. H. F. 1, 19 p. 43, 15 *Herodes uero ob zelo regni sui dum deum Christum persequi nititur paruolus infantes interimit; ipse quoque postmodum iuditio diuino percussus est* [3]; comp. 1, 25 p. 46, 5; 1, 44 p. 53, 16. H. F. 2, 1 p. 59, 28 *aiebant enim : diu pietas sancti tuam celauit luxoriam, nec nos deus diutius sinit pollui; illo quoque e contrario uiriliter haec negante, adferte inquit infantem.* Il est évident qu'on ne peut entendre lui aussi; comp. p. 60, 7; 2, 3 p. 63, 21; p. 66, 8. H. F. 2, 7 p. 69, 10 *at ille cum fletu et heiulatu magno domini misericordiam inplorabant, exactam quoque orationem uiderunt a longe quasi nebulam,* etc.; 2, 9 p. 77, 12 *in his partibus habitabant Romani usque Ligerem, ultra Ligerem uero Gothi dominabantur; Burgundiones quoque habitabant trans Rho-*

1. Voir sur *etiam et,* Haase, stell. p. 36; E. Wœlfflin, Ueb. d. lat. d. Cassius Felix, Sitzungsber. d. bayer. Akad. 1880 p. 427; et pour d'autres exemples Boèce; Anthimus; etc.; *Siluiae peregrinatio* p. 38, 22; 51, 14; 53, 16; et p. 38, 23; 62, 17; 64, 8 *nec non etiam et!*

2. Je ne trouve cet emploi de *quoque* relevé que chez Jordanes et chez Victor de Vita, dans les index, mais il y est mal expliqué; et je ne l'ai pas remarqué ailleurs.

3. Peut-être serait-ce plus conforme au sens nouveau de *quoque* de le faire précéder d'une simple virgule au lieu du point final ou du point-virgule.

danum; comp. 2, 33 p. 96, 1; 2, 34 p. 98, 10; 2, 40 p. 103, 22 [1]; etc. On voit que les exemples se suivent de très près [2]. Il suffit d'en relever encore quelques-uns des plus frappants. H. F. 6, 5 p. 247, 11 *cuius caesariem rex blande adpraehensa manu ait ad me dicens : ueni sacerdus dei et inponi manum super eum; illo quoque renitenti ait rex : o mens dura,* etc.; 7, 1 p. 290, 5 *ad ille extensis ad caelum manibus cum gratiarum actione spiritum exalauit; mixto quoque ululatu monàchi... corpus defuncti extrahunt;* comp. mart. 5 p. 491, 22; 47 p. 520, 13; 19; 78 p. 541, 24; 87 p. 546, 38; 91 p. 549, 22; conf. 1 p. 749, 2; 14 p. 756, 10; And. 12 p. 833, 17; etc. [3].

Enfin les conjonctions copulatives ont fait une autre recrue importante, c'est *uel,* qui a dépouillé très souvent tout caractère disjonctif [4]. Ceci étant un fait très répandu et très connu [5], il n'y a pas lieu de s'y arrêter beaucoup. Il suffira de quelques exemples caractéristiques. H. F. 1 cap. 39 p. 32, 26 *de sancto Photino, Hirineo uel reliquis martyribus Lugdunensibus;* 1, 4 p. 36, 1 *Noe cum sua uel trium natorum coniugibus;* 1, 20 p. 43, 18 *Iesu Christo baptismi gratiam tribuente uel caelestem regnum cunctis gentibus promittente;* comp. 2, 14 p. 82, 4; 2, 40 p. 103, 18; 6, 10 p. 255, 8; etc.

Il n'est pas rare que *uel... uel* soit équivalent de *et... et.* C'est même peut-être ce qui a donné lieu à l'assimilation de *uel* à *et,* car quand il y a répétition, il est souvent presque indifférent pour le sens que l'on mette *et* ou *uel* : h. F. praef. p. 31, 12 *nequiui obtegere uel certamena flagitiosorum uel uitam recte uiuentium;* 2, 32 p. 95, 7 *idemque uel tibi congruum uel ciuitatibus erat;* mart. 33 p. 508, 9 *Stephanus primus uel diaconus uel martyr;* 36 p. 511, 7 *fons erat cuius unda agrorum culta uel fouebat accessu uel impetu fecundabat;* stell. 16 p. 863, 10 *nomina quae his uel Maro uel reliqui indiderunt poetae;* etc.

On peut en dire de *siue* à peu près autant que de *uel* [6]. Souvent *siue* est synonyme de *et;* h. F. 1, 5 p. 36, 13 *de Iafeth egressae sunt gentes,*

---

1. H. F. 3, 9 p. 116, 18; 19 *quoque* et 20; 23 *que* sont presque exactement équivalents.

2. Cet usage de *quoque* était si familier aux copistes, que parfois ils ont mis *quoque* à la place de *que;* voy. h. F. 2, 3 p. 63, 25 B1; 2, 12 p. 80, 1 Bb; 2, 37 p. 101, 2 B1; 4, 20 p. 158, 1 B1. 3; etc. Mais h. F. 5, 2 p. 192, 9 *ea quoque,* B2-5. C1, doit être la leçon de *B, et c'est probablement la bonne leçon.

3. *Quoque* a gardé sa valeur propre h. F. 2, 10 p. 77, 20; mart. 95 p. 552, 23 (après *et*); Mart. 1, 2 p. 587, 6; 13; etc.

4. Il l'a gardé souvent aussi; et de même *uel,* chez Grégoire comme ailleurs, a un sens restrictif semblable à celui de *saltem;* h. F. 2, 34 p. 97, 25; mart. 51 p. 524, 17; Mart. 1, 21 p. 599, 24; etc. Il se joint volontiers alors à *uix* : h. F. 2, 3 p. 66, 4; 2, 42 p. 105, 17, etc.; ou à *saltem* h. F. 2, 6 p. 68, 11; 2, 27 p. 88, 16; etc.

5. Voy. Haase, stell. p. 49; Rœnsch, Itala p. 345; Koffmane, Gesch. d. Kirchenlat. I p. 134; Gœlzer, *in Sulp. S. obss.* p. 97; Victor de Vita; Lucifer; Jordanes; etc.

6. Voy. Haase, stell. p. 29; Sittl, D. lok. verschiedenh. d. l. spr p. 138; etc.

similiter et de Cham siue de Sem; 4, 31 p. 167, 11 *terram illam fodientes aes siue ferrum repperiunt;* mart. 9 p. 494, 15 *cum uidisset incendia huc siue illuc respergi;* stell. 2 p. 858, 3 *de omnibus uolatilibus caeli ac besteis terrae siue reptilibus;* etc. Les deux conjonctions *uel* et *siue*, sont employées concurremment dans le même sens stell. 35 p. 870, 8 *scripsimus de ortis uel occasibus siue cursibus stellarum*, et peut-être h. F. 2, 42 p. 105, 5.

At, employé surtout avec *ille* pour opposer à ce qui précède ce que dit ou fait un autre personnage, comme h. F. 2, 31 p. 92, 9; 2, 42 p. 105, 10, et de même *uerum* ou *uerumtamen*, et *uero*, ont souvent peu de force adversative et ne se distinguent guère de *autem*. Mais on ne peut en juger qu'en lisant les récits entiers où ces mots se trouvent employés; et toujours l'appréciation en reste livrée à une impression plus ou moins subjective. En tout cas, dans ces mots-là, il n'y a qu'affaiblissement. Il y a changement de sens dans *tamen*, qui souvent n'est opposé à aucune concession précédente ni subséquente, et ne forme plus qu'une simple transition d'un fait à un autre, d'une pensée à une autre, comme *autem* [1]. H. F. 2, 1 p. 59, 9 *Bricius sancto tendebat insidias pro eo quod ab eodem plerumque... arguebatur; quadam tamen die... Bricium conuenit, cui simpliciter ait,* etc.; 2, 3 p. 62, 4 *cuius sub tempore quanti christianorum populi... caesi sint, non potest conpraehendi; testes est tamen Africa, quae misit, et Christi dextera, quae... coronauit. legimus tamen quorundam ex ipsis martyrum passiones,* etc.; 2, 13 p. 81, 9 *foeda apud ciuis intentio uertebatur, cumque partes alium aliumque eregere uellent, magna seditio erat populi. resedentibus tamen episcopis die dominico mulier quaedam ad eos ingreditur, qui ait,* etc.; comp. 2, 32 p. 94, 15; 5, 14 p. 202, 11; Iul. 2 p. 565, 22 *haec autem ut ab ipso aedituo cognoui fideliter retuli. praebet tamen huic operi testimonium Sollius noster,* etc.; comp. mart. 30 p. 577, 3; Mart. 1, 21 p. 599, 27; stell. 26 p. 867, 5; etc. Même en tête de la phrase, *tamen* n'a guère plus de force : Mart. 1 praef. p. 585, 36 *quod non praesumerem nisi bis et tertio admonitus fuissem per uisum. tamen omnipotentem deum testem inuoco quia uidi,* etc.; *tamen* équivaut ici à *autem,* or, introduisant la seconde prémisse d'un raisonnement; comp. encore Mart. 1, 6 p. 592, 23; 1, 29 p. 602, 19; etc.

Attamen est employé à peu près de la même manière h. F. 6, 31 p. 272, 4, et *sed tamen* Iul. 36 p. 579, 26; conf. 2 p. 749, 15 *ad cuius sepulchrum multae quidem uirtutes ostensae narrantur, quas liber uitae eius contenet. sed tamen duo leprosi in eodem loco mundati sunt.* Dans ce dernier passage, *sed* paraît être opposé à *quidem,* et *tamen* met en relief un cas particulier au milieu d'une série mentionnée auparavant. C'est ce qui a lieu plus manifestement encore dans les exemples sui-

1. Je ne trouve ce changement de sens observé que chez Jordanes.

vants : mart. 99 p. 554, 17 *qui cum multa beneficia incolis praestet, sciaticis tamen ueloci uirtute medetur;* 102 p. 555, 21 *Polioctus martyr colitur pro eo praecipuae quod cum magnis uirtutibus polleat, in periuribus tamen praesens ultor exsistit;* comp. Iul. 40 p. 580, 20 [1]; patr. 14, 4 p. 720, 24; conf. 3 p. 750, 14; etc. [2].

Autem fait double emploi avec *que* h. F. 6, 32 p. 272, 19 *impletumque est autem illud prouerbium.* Il relie quelquefois un participe au verbe fini [3]; mais le sens du mot n'est pas changé par là. Il l'est dans quelques passages où *autem* paraît tenir la place de *enim* [4]. On va voir que l'inverse arrive souvent. C'est peut-être ce qui a donné lieu aux substitutions beaucoup plus rares dont nous voulons parler. H. F. 2, 41 p. 104, 9 *post haec (Chlodouechus) ad Chararicum dirigit. quando autem cum Siagrio pugnauit, hic Chararicus eminus stetit, neutre adiuuans parti... ob hanc causam Chlodouechus indignans contra eum abiit;* comp. Mart. 2, 1 p. 609, 22; patr. 1, 3 p. 666, 12; 17, 3 p. 730, 18 *praestolabatur diaconus rem promissam, quod postea est expertus. inluciscente autem die crastina subito aduenit legatus Sigiberti,* etc.; son espoir s'accomplit.

Les exemples de cet emploi de *autem* pour *enim* sont peu nombreux, et peut-être en partie contestables. Ceux de *enim* et *nam* mis pour *autem* sont extrêmement nombreux et irrécusables. Le fait d'ailleurs a été observé chez beaucoup d'autres auteurs [5]; et il est assez connu pour que nous n'ayons ici qu'à le confirmer en ce qui concerne Grégoire. Pour l'explication, il faut se rappeler que déjà le latin classique connaît un emploi de *nam* qui le rapproche sensiblement de *autem* [6] : *nam quid ego commemorem,* etc. Et de même, quoique plus rarement, *enim : non enim ibis,* mais tu n'iras pas.

Nam : h. F. 2, 7 p. 70, 17 *Theodor uero huic certamine subcubuit. nam nullus ambigat Chunorum exercitum obtentu memorati antestites fuisse fugatum;* 2, 27 p. 89, 15 *multa bella uicturiasque fecit. nam de-*

---

1. En rapprochant ce passage du précédent, on n'hésitera guère à lire avec p *in periuribus tamen plerumque agitat ultione (agitata* 1*a. b,* erreur de copie causée peut-être par l'ablatif *ultione).*

2. *Si tamen,* si toutefois, And. 18 p. 836, 1; dorm. 8 p. 851, 13.

3. Voir au l. IV.

4. Hermas, *Pastor, uis.* 1, 3, 3 πάντα γάρ, *omnia autem.*

5. Voy. Haase, stell. p. 32; Pott, Zeitsch, f. vergl. Sprachf. XII p. 177 suiv.; Sittl, D. lok. verschiedenh. d. lat. spr. p. 138; Ennodius; Victor de Vita; Anthimus; Fortunat; etc. *Nam* sert à traduire δὲ dans Hermas, *Pastor, mand.* 4, 4, 2 ἐὰν δὲ καὶ γαμήσῃ, *nam si nuptias fecerit;* comp. *sim.* 5, 6 οἱ δὲ μὴ δουλεύοντες, *non seruientes enim; sim.* 8, 6, 2 ὧν δὲ εἶδε τὴν δολιότητα, *alios enim animaduertit fallaciter reuersuros;* etc. *Nam* = *autem* est très fréquent dans *Siluiae peregrinatio,* voy. par exemple p. 57 et suiv.

6. Voy. Klotz, Handwœrterbuch d. lat. Spr. t. II p. 473 zum übergange in das gegentheil .. so dass es fast in die bedeutung einer adversative oder concessive übergeht, besonders bei unterdrücktem nebengedanken.

cimo regni sui anno Thoringis bellum intulit; 5, 49 p. 241, 25 *negaui ego in ueritate haec locutum, et audisse quidem haec alios, nam* [1] *non excogitasse; nam foris domum rumor in populo magnus erat*, etc.; 7, 1 p. 291, 6 *uox audiebatur, nam qui loqueretur paenitus cerni non poterat*. Comp. Mart. 1, 12 p. 596, 15; conf. 9 p. 754, 11; 32 p. 768, 2; 104 p. 816, 1; And. p. 827, 15; etc.

Enim : h. F. 1, 29 p. 47, 17 *quorum nec numerum nec nomina collegere potuimus, dominus enim eos in libro uitae conscripsit;* 1, 32 p. 49, 27 *delubrum illud... diruit atque subuertit; miro enim opere factum fuit... cuius paries*, etc.; 1, 48 p. 55, 17 *transiit... Attico Caesarioque consolibus; multi enim in eius transitum psallentium audierunt in caelum;* etc. ; comp. 2, 1 p. 60, 11; 2, 9 p. 77, 2; 2, 11 p. 79, 15; 2, 14 p. 82, 3; 2, 15 p. 82, 14; 2, 31 p. 93, 15; 2, 34 p. 97, 16; 19; mart. 17 p. 499, 15; 18 p. 500, 5; Mart. 1, 6 p. 591, 23; stell. 2 p. 858, 3 ; etc. [2].

Ergo et *igitur* prennent indifféremment la première place ou la seconde. Dans l'une et l'autre position, ces mots ne servent souvent qu'à marquer une transition quelconque sans aucune idée de conclusion, pas même celle qu'ils ont en latin classique quand ils servent à reprendre le fil du discours après une digression ou une parenthèse. Ainsi h. F. 1, 17 p. 42, 19 après avoir fait la chronologie de l'histoire biblique jusqu'à Jésus-Christ, Grégoire continue : *ergo ne uideamur unius tantum Hebreae gentes habere notitiam, reliqua regna memoramus*. Loin de ressortir de ce qui précède, l'idée d'aborder ce nouveau sujet ne peut que surprendre le lecteur : rien ne la faisait prévoir. La valeur du mot n'est pas souvent si manifestement réduite. Ordinairement il peut se traduire par donc, quelquefois il garde toute sa force, comme h. F. 1, 48 p. 55, 29 *ergo necesse est*, après une démonstration en règle. Mais en bien des lieux *ergo* ne sert qu'à marquer une progression dans le récit ou dans le discours, tout au plus à indiquer, comme le ferait *itaque*, qu'un fait nouveau résulte des précédents. H. F. 1, 20 p. 43, 24 *in Iudaeis ira succenditur, inuidia exagitatur, ac mens de sanguine profetarum pasta ut iustum interimat iniuste molitur. ergo ut ueterum uatum conplerentur oracula, a discipolo traditur*, etc. Comp. Iul. 50 p. 584, 5; Mart. 1, 32 p. 603, 25; etc. Dans conf. 26 p. 764, 17 c'est plutôt *eam ob causam* qu'on attendrait : *(nulli) mulieri se uidendum permisit, et nunc ergo locum ipsum ab huius sexui defensat accensu (= accessu)*. De même patr. 2 p. 668, 11 et ailleurs.

---

1. D'après A1. D4; *me* l'éd. Arndt, d'après D5, apparemment; mais c'est une interpolation aussi bien que *me* inséré avant *haec* par D2 et D4.

2. Les copistes ne paraissent pas s'achopper à cet emploi de *enim*; ils le corrigent rarement. Pourtant il y a quelquefois des variantes, comme h. F. 9, 9 p. 365, 18 *autem* B; *enim* A1. D4; 3, 35 p. 138, 15 *enim* B; *autem* A1. D4 (mais *enim* en surcharge D4).

Les conjonctions subordinatives ont, en somme, moins subi d'altérations de sens que les conjonctions coordinatives. Malgré leur grand nombre, nous pouvons les passer en revue assez rapidement.

Dum, dont la construction devient très semblable à celle de *cum*, comme on le verra plus loin, s'en rapproche aussi pour le sens. Entre *dum haec agerentur* et *cum haec agerentur*, il est à peu près impossible de décider, quand les témoignages se contre-balancent, comme And. 28 p. 842, 21, parce qu'on peut appuyer l'un et l'autre sur des exemples : *dum* Iul. 42 p. 581, 7; patr. 6, 7 p. 685, 17; *cum* Mart. 1, 9 p. 594, 10. *Dum* est évidemment assimilé à *cum* dans des phrases telles que celles-ci : Iul. 2 p. 564, 20 *quodam tempore dum usque Lugduno processissem, libuit animo Viennam adire;* mart. 33 p. 509, 7 *quod opus dum ageret, et nox mundum tenebris operuisset, clerici discesserunt* [1].

Dum ne paraît plus avoir la signification de : jusqu'à ce que, ni de : pourvu que. Jusqu'à ce que se dit *donec* h. F. 1, 15 p. 41, 20 *non... domuerunt donec... excitauit;* 5, 20 p. 218, 38 *sic faciebant donec ira dei diruit super eos;* 1, 16 p. 42, 12 *intercedunt donec... dignaretur;* comp. 2, 30 p. 91, 16; 2, 32 p. 94, 22; etc. H. F. 4, 49 p. 185, 2 *omnia pacienter ferebat donec redire possit ad patriam, donec* se rapproche beaucoup de *dum*, pourvu que. Le plus souvent cependant pourvu que s'exprime par *tantum ut;* h. F. 2, 30 p. 91, 28; 2, 32 p. 94, 21; 3, 2 p. 110, 7; 3, 18 p. 128, 6 *(tantum ne);* mart. 78 p. 541, 23; And. 6 p. 830, 27; etc.; ou *modo ut*, patr. 2 p. 668, 12.

On vient de voir *dum* prendre la place de *cum*. L'inverse arrive aussi h. F. 2, 23 p. 85, 40 *quo migrante presbiter ille protinus facultatem eclesiae praeoccupat... cumque per totam urbem fertur, adueniente die dominico... iussit*, etc. [2]. Comp. Andr. 2 p. 828, 25 *cumque deambularet;* 23 p. 839, 25 *cumque lauarentur;* 24 p. 840, 26 *cumque nauigarem*. La nuance qui est entre les deux conjonctions paraît échapper à Grégoire [3]. *Cum* conserve d'ailleurs toutes ses acceptions anciennes, temporelle, causale, concessive. S'il n'est pas resté exactement ce qu'il était à l'époque classique, cela tient moins à la signification qu'à une certaine hésitation dans l'emploi des modes. On y reviendra dans la suite.

Vt est resté conjonction temporelle; h. F. 6, 26 p. 266, 7 *ut attigit, nusquam conparuit;* Iul. 45 p. 581, 29 *ut eos uidit, corruit;* Mart. 1, 2 p. 587, 11 *ut limen sanctum attigit, sanus abscessit;* 1, 6 p. 592, 25 *ut uentum est ad conuiuium, senem nequaquam repperiunt;* mais il semble qu'on ne soit plus bien sûr d'être compris en l'employant ainsi, car très souvent il est accompagné d'un adverbe tel que *statim*, h. F. 8, 31

1. Comp. *hist. Apollon.* 5 p. 6, 6 *dum aliud non inuenisset, locutus est.* Et même le futur : 5 p. 5, 17 *dum reuersus fueris et... ueneris... accipies filiam meam.*

2. Comp. *hist. Apollon* 1 p. 2, 1 *cum luctatur*; 7 p. 8, 1 p. *cum haec aguntur (dum* b).

3. Il n'est ni le seul ni le premier à qui cela arrive; voir Ennodius, Eugippius, etc.

p. 347, 11 *statim ut bibit;* 5 praef. p. 190, 18 *ut diuisi (= diuisi sunt), statim sunt interempti;* ou *extemplo,* h. F. 10, 6 p. 413, 28 *ut super eos posita, extemplo comminuta sunt;* ou *ilico,* Iul. 32 p. 578, 6; ou *protinus* Iul. 46a p. 582, 20; Mart. 2, 2 p. 610, 8; etc.; mais surtout *mox* [1]. *Mox ut* est devenu comme une nouvelle conjonction [2]; h. F. 2, 3 p. 64, 9 *mox ut hunc nefas erupit, risus mutatur in planctum;* comp. mart. 72 p. 536, 15; Iul. 14 p. 570, 19 (avec *protinus* en outre); Mart. 1, 13 p. 597, 8; etc.

Vt, comme, est fréquent [3] en particulier dans la locution *ut est, ut erat;* h. F. 4, 23 p. 159, 19 *ut erat clemens;* 4, 29 p. 165, 5 *ut erat elegans;* etc. [4]. En élargissant considérablement ce sens, *ut* a pu servir de corrélatif à des antécédents divers. Il se substitue à *quam,* à *ac,* à *qui,* etc. : h. F. 2, 27 p. 89, 10 *nullus tam inculta ut tu detulit arma;* Mart. 2, 41 p. 624, 19 *non tam clarus ut alter* [5]; Iul. 14 p. 570, 24 *in eodem modo ut exposuerat;* stell. 12 p. 861, 18 *eisdem plumis ut prius fuerat;* Mart. 2, 60 p. 629, 28 *pari ut prius modo;* comp. h. F. 4, 28 p. 164, 1 *similiter sicut anteriorem;* h. F. 4, 20 p. 157, 10 *in illa ut prius fuerat elegantia* [6]; Iul. 8 p. 568, 11 *in tantis ut erant partibus,* c'est-à-dire *in tot quot erant;* comp. h. F. 1, 8 p. 38, 6 *cum tantis sicut perdederat filiis.* Puis, avec omission de l'antécédent, h. F. 8, 3 p. 328, 8 *quindecim catinos ut istum cernitis,* c'est-à-dire *tales qualem istum cernitis.* Enfin, *ut* remplace même *quam* après le comparatif : h. F. 5, 19 p. 216, 21 *adhuc abundantius ut consueuerat.*

Si est particule interrogative [7], non plus seulement en apparence, dans des phrases telles que Iul. 28 p. 576, 13 *properat experire si uera*

---

1. *Mox* se place avant *ut;* conf. 7 p. 753, 14 *ut aquam sumebant, mox medicamina capiebant,* est une construction exceptionnelle.

2. Comp. Lucifer; Orose; *Acta Thomae ed.* Bonnet; Fortunat, *uit Germ.* 11 (37) p. 14, 15; *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 20, 1; etc. D'autres disent même *mox* tout court; voy. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 274; P. Geyer, ib. p. 614; Petschenig, ib. VI p. 267; comp. Fortunat, *uit. Radeg.* 34 (79) p. 47, 22; Paul Diacre, *hist. Langob.* 4, 28 p. 126, 5; 4, 50 p. 137, 15; 6, 5 p. 166, 33; etc. Grégoire ne paraît pas user de cette construction.

3. On trouve même *ut,* comment, dans l'interrogation directe, d'après les mss. 2 et 4; conf. p. 747, 26 *ut opus hoc a peritis accipi putas?* Mais malgré l'autorité des mss. 2, 4 contre 1*a*. *b*, la leçon de ces derniers, *aut,* est bien tentante. Seulement, si on l'admet, il faut entendre : *ut quid... aestimas aut... putas?* Peut-être aussi doit-on lire *ut quid,* comme à la l. 25.

4. Comp. h. F. 4, 46 p. 180, 16; 4, 49 p. 185, 3; 5, 18 p. 211, 14; 5, 20 p. 218, 12; 5, 25 p. 220, 24; 6, 32 p. 273, 3; 6, 36 p. 277, 27; etc. Peut-être, d'après A1. D4, h. F. 6, 26 p. 266, 6. Avec *sicut* h. F. 5, 25 p. 220, 19; Iul. 41 p. 580, 30.

5. Comp. *hist. Apollon.* 39 p. 48, 21 *tam utilem sicut me.*

6. Comp. h. F. 2, 29 p. 91, 4 *in ipsis sicut regeneratus fuerat albis obiit,* où l'on peut cependant entendre la proposition incidente comme si elle était placée après *obiit.* Mais sa place même fait penser plutôt que *sicut* est pour *quibus.* Comp. aussi conf. 75 p. 793, 2 *propter illam ut diximus saeculi dignitatem.*

7. Voy. Rœnsch, Itala p. 403; Gœlzer, S. Jérôme p. 430; etc.

essent, ou h. F. 2, 7 p. 69, 3 *aspicite si dei miseratio succurrat* [1], et dans les phrases qui peuvent, à la rigueur, s'expliquer d'une façon analogue, mais qui montrent justement comment *si* est devenu insensiblement interrogatif, comme mart. 77 p. 540, 15 *inquirite si pueri uenerunt;* h. F. 5, 39 p. 232, 7 *elecere ab eo cupiens si haec ita se haberent;* mart. 35 p. 511, 4 *nescire se ait si annus integer praeterisset* [2]*;* conf. 39 p. 772, 11 *hic liber si sit ignoro;* ou conf. 5 p. 751, 14 *dic si iam domini praesentiam meruisti* [3]; mais après le verbe *interrogare* même, h. F. 5, 43 p. 234, 9 *ad haec ego interrogo si crederit* [4] *Iesum Christum filium dei esse;* comp. h. F. 2, 3 p. 65, 16; mart. 105 p. 560, 13; Mart. 1, 4 p. 590, 9; 1, 7 p. 593, 15; etc. Puis avec des verbes synonymes d'*interrogare*, comme Mart. 4, 29 p. 656, 23 *dicit mihi* (il me demande) *si... occurrissem;* enfin pour *utrum*, en corrélation avec *an*, h. F. 6, 22 p. 262, 22 *discussurus si uera essent an non;* 9, 38 p. 392, 21 *ut cognoscamus si uera sunt an falsa.* *Si* est bien loin cependant, comme on le verra, de prendre toute la place. C'est au contraire parmi les particules interrogatives une des moins fréquentes.

Nisi est quelquefois remplacé par *si non*, comme h. F. 5, 14 p. 203, 9 *et interfecisset utique si non elapsus eclesiam expetisset;* 5, 18 p. 210, 5 *nullus uos pro dei sacerdotibus habebit si personas uestras non eregitis*; Mart. 1, 32 p. 604, 13 *deliberatio mea est non reuerti domui si non eius sepulchro meruero praesentari.* Grégoire a perdu la notion de la différence entre les deux expressions. Car *nisi* n'est point disparu. Au contraire, il est d'un emploi plus étendu que dans la langue classique. Par une sorte d'ellipse qu'on a observée déjà chez Plaute [5], ou plutôt, peut-être, à cause de l'idée d'exception, de réserve, qui s'attache à *nisi*, ce mot prend presque la valeur de *sed*. C'est à peu près de même que seulement est devenu particule adversative [6]. H. F. 4, 29 p. 165, 5 *fugiente exercitu Sigiberti ipsi inclusus a Chunis retenebatur, nisi*

---

1. On trouve des constructions pareilles chez les meilleurs écrivains, voy. Kühner, Ausf. gramm. d. lat. spr. II p. 946; Dræger, Hist. syntax II p. 736.

2. Comp. *hist. Apollon.* 35 p. 43, 9 *nescio si tu possis.*

3. Si les messagers sont arrivés, informez-vous en; si ce livre existe, je ne le sais pas; si tu as obtenu la grâce, dis-le; etc. On peut expliquer ainsi; mais il est clair que c'est remonter à l'origine de la construction, dont Grégoire est bien loin, et que pour lui il y a là autant de propositions vraiment interrogatives. De même encore stell. 46 p. 872, 9 *potestatis tuae erit temperandum si tota nocte uigilis, si media nocte consurgas.*

4. Comp. p. 235, 24, où il faut lire aussi *interrogo si crederit* ou *credirit* (Bc; *crederet* D4); *crediderit* B5. A1 est une faute évidente, occasionnée par l'orthographe *credirit;* p. 234, 9 aussi B5 porte *crediderit*, pour la même raison.

5. Voy. les notes de Brix sur *Trin.* 233; *Mil.* 24; et de Ussing sur *Aulul.* 357. Pott, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XII p. 174 et 177, ayant observé cet emploi de *nisi* dans la loi lombarde, croit y reconnaître un germanisme!

6. W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 26 traduit en effet par nur *nisi* employé d'une façon très semblable par Lucifer.

postea quos non potuit superare uirtute proelii superauit arte donandi; conf. 20 p. 759, 26 *nec quisquam scire poterat quid hoc esset, nisi omnes pauore prostrati solo iacebant;* mart. 63 p. 531, 10 *at ille non credens, nisi confictum aestimans;* And. 2 p. 828, 27 *nolo eum recipere, nisi depraecor ut iubeas his conferre mihi pecuniam* [1].

A *si* se rattache encore *quasi*. Il est assez conforme au sens propre de *quasi* d'annoncer un discours indirect, comme on verra plus loin [2] qu'il sert à le faire; puis, joint à un participe futur, comme ὡς, d'exprimer l'intention : h. F. 2, 37 p. 101, 3 *quasi pacem rogaturus;* Mart. 1, 2 p. 587, 8 *quasi dimersurus;* conf. 108 p. 817, 20 *quasi peregrinaturus;* enfin, par un pléonasme qui montre comme on était habitué à faire sentir avec *quasi* qu'on va rapporter la pensée d'un autre, cette conjonction précédera même *ut* final : h. F. 5, 18 p. 209, 18 *uoluit ostea basilicae rumpere quasi ut extractum sacerdotem lapidibus urgueret,* dans l'intention de le lapider; *ut* seul serait moins explicite; on traduirait : pour le lapider. C'est une prétention que *quasi* paraît exprimer dans la phrase suivante : h. F. 5, 44 p. 237, 22 *scripsit alios libros uersibus quasi Sedulium secutus* [3]; 6, 7 p. 253, 11 *libros aliquos epistolarum quasi Sidonium secutus conposuit*, pensant suivre l'exemple de Sedulius, de Sidonius. *Quasi* est d'un usage fréquent enfin quand on parle de songes et de visions; mart. 12 p. 496, 8 *una nocte uisum est regi quasi psallentes homines circuire muros;* 13 *alia nocte uidit quasi globum ignis discendere;* etc. [4]. Dans tous les exemples qui précèdent, une idée, une vision est présentée, « comme si » c'était la réalité. Mais *quasi* est souvent employé aussi quand il s'agit de la réalité

---

1. On peut encore comparer mart. 12 p. 496, 4 *orabat, nec ab ullo auxilium, nisi domini misericordiam, requirebat.* Mais c'est différent quand *nisi* avec le subjonctif peut se rendre par sans que ou que ne, comme h. F. 9, 39 p. 396, 17 *numquam nos ulla retinebit mora, nisi ad reges accedamus;* comp. 4, 42 p. 177, 9; *nisi* est alors employé comme *quin*. Ailleurs *nisi* équivaut à *nisi ut*, comme h. F. 4, 7 p. 145, 37 *nihil petens nisi promerear gratiam tuam;* comp. 2, 29 p. 91, 13. Mais voici des phrases qui montrent bien comment *nisi* a pu passer du sens de si ce n'est que, à celui de mais : h F. 5, 45 p. 238, 6 *numquam prandium usus est, nisi tantum cenam;* Mart. 2, 3 p. 610, 23 *nec poterat quemquam iudicare membrorum, nisi tantum in pectore flatus spiraminis discurrebat;* And. 20 p. 837, 26 *nihil super se de terrenis rebus habebat, nisi tantum luce resplendens.* Dans les trois cas, il n'y a pas de véritable exception; il y a une réserve, mais qui porte sur une négation plus générale que celle qui est énoncée dans les mots précédents.

2. Au l. IV.

3. H. F. 6, 46 p. 286, 16 *quasi Sidulium meditatus.*

4. Comp. Iul. 9 p. 568, 26 et 27; etc. Déjà dans les exemples ci-dessus, on pourrait joindre *quasi* plus spécialement au mot qu'il précède. C'est ce qu'il faut faire certainement patr. 2, 4 p. 671, 23 *astitit presbitero quasi sacerdos*, quelqu'un qui paraissait (dans le songe) être un évêque. Comp. h. F. 2, 23 p. 86, 1 *quasi iudex.* C'est aussi un fait analogue aux visions que ce parfum qui se répand miraculeusement, h. F. 2, 16 p. 82, 23 *odor suauissimus aromatum quasi* < *super se* > *aduenire sentitur.*

elle-même. Il devient équivalent de *tamquam*, et on peut le traduire par comme, en qualité de, pour, etc., tandis qu'ailleurs encore il est très difficile, non seulement de le rendre en français, mais même d'en saisir l'exacte valeur [1]. Iul. 15 p. 570, 30 *cum aliquos de clericis quasi legatus mitteret,* comme; h. F. 9, 12 p. 368, 29 *habebant quasi ducem tunc Godeghisilum,* pour; h. F. 2, 26 p. 87, 21 *est quasi captiuus adductus.* Le latin classique mettrait *legatos, ducem, captiuus,* en apposition, sans conjonction. Au contraire, *quasi* a sa valeur propre h. F. 9, 6 p. 362, 7 *respondit quasi superbus,* comme un orgueilleux qu'il était; conf. 108 p. 817, 15 *illa quasi strinua reseruari cupiens, ne aliquid deesset,* comme une bonne ménagère qu'elle était [2].

Ac si [3], que Cicéron et Salluste connaissent déjà, mais seulement avec un corrélatif, *perinde, pro eo*, etc. [4], a pris son indépendance et est devenu le rival de *quasi* [5]. Et cela non seulement avec un verbe, comme mart. 10 p. 495, 29 *ignis obstipuit ac si non fuisset accensus;* 40 p. 514, 17 *haec dicens ac si ipsum cerneret* [6]*;* comp. conf. 83 p. 802, 8; mais sans verbe, comme *quasi, tamquam, ut;* h. F. 9, 21 p. 379, 19 *rex ac si bonus sacerdos prouidens remedia;* Iul. 2 p. 565, 16 *erat enim ac si nuper sepultus;* Mart. 4, 31 p. 657, 32 *ac si Rebecca condam audiens nuntium dei.*

On a vu *forsitan* et *si* devenir particules interrogatives, à la question indirecte, du moins. Les anciennes particules interrogatives subsistent cependant. *Ne*, il est vrai, ne sert plus guère que joint à *non;* h. F. 2, 37 p. 99, 19 *nonne rex... mandauit?* Pourtant, voyez h. F. 5, 50 p. 243, 6 *uidesne quae ego suspicio?* 7, 36 p. 316, 4; 5; 6 *tune es ille,* etc.; patr. 11, 1 p. 710, 12; 16 *tune es ille,* etc. Dans ces deux derniers

---

1. H. F. 9, 6 p. 362, 18 un faux docteur arrive à Paris et, *procedente Ragnemodo pontifice cum populo suo et loca sancta circumeunte,* il s'entoure d'une foule de gens du peuple et *quasi cum sua multitudine loca sancta circuire temptat,* sous prétexte qu'il a, lui aussi, son troupeau, comme Ragnemod *(suo populo, sua multitudine).*

2. Iul. 40 p. 580, 20 *cum ibidem quasi inimico humani generis suadente periurauerit,* non seulement *quasi* n'offre pas un sens satisfaisant, mais surtout *periurauerit* manque de sujet. Il est très probable qu'il faut lire avec p et le correcteur de 2 *quis (quisiinimico, quasiinimico).*

3. Ou *acsi;* voir au l. III.

4. Grégoire aussi l'emploie ainsi Iul. 46 p. 583, 3; patr. 4, 5 p. 677, 7; conf. 100 p. 812, 15; And. 12 p. 833, 7 *ita ac si.*

5. Déjà avant Grégoire; voy. Sulpice Sévère, *dial.* 1, 11, 5 p. 163, 10; 2, 13, 1 p. 195, 21; mais 3, 3, 5 p. 201, 15 *perinde ac si;* Hagen, Berner Palimpsestblætter, Vienne 1884, 5, 35 p. 17 (33); *Siluiae peregrinatio* p. 38, 5; 66, 1; mais 37, 6; 39, 24; 65, 8 avec des corrélatifs. Puis Fortunat, *uit. Hilar.* 5 (16) p 3, 6; *Albin.* 14 (39) p. 31, 16; 18; *Marcell.* 6 (21) p. 51, 26; avec *ita, uit. Hilar.* 11 (40) p. 5, 28; pour les poèmes, comp. l'index Leo. Voir encore *hist. Apollon.* 24 p. 27, 4; 33 p. 39, 13; 40 p. 50, 2; 41 p. 52, 1; avec *ita* 36 p. 44, 3.

6. Prudence, *apoth.* 489, que Grégoire reproduit, dit *uelut ipsum cerneret.* Avec un corrélatif, il écrit *ham.* 804 *haud secus ac si.*

exemples, le sens est : c'est bien toi. Il semble donc que *ne* y soit à la place de *nonne* [1].

An le plus souvent est employé correctement, au second membre de la question disjonctive (le premier étant au moins sous-entendu), non sans exception, cependant, voy. mart. 79 p. 542, 9 *non intellegens an caleret. Vtrum...an* est fréquent comme h. F. 3, 18 p. 127, 4; 17, etc. On a vu *si...an* [2]. Grégoire a osé répéter *an :* h. F. 4, 51 p. 187, 7 *in dubium habebat an euaderet an periret.*

Num est renforcé de *quid* [3], sans que ce pronom garde aucune valeur propre [4]. H. F. 4, 26 p. 161, 18 *numquid tu Romanam adisti urbem* [5]? Avec *non* h. F. 3, 14 p. 121, 23 *quid aspicitis tam intenti? an numquid non uidistis prius Mundericum?* De même trois fois 5, 34 p. 227, 6 Il y a peut-être une influence de μήτι. Ou bien le même besoin s'est fait sentir en latin et en grec, d'appuyer un mot trop court sur une enclitique, afin de lui donner plus de corps.

Numquid, de même que *ne* ne sert qu'à l'interrogation directe, et n'est pas, par conséquent, une conjonction à proprement parler. Nous revenons à cette sorte de particules avec *cur*. *Cur* conjonction prend souvent [6] le sens de *quod*, de ce que, parce que [7]; h. F. 1, 4 p. 36, 2 *increpant nobis haeretici cur scriptura sancta deum dixissit iratum ;* comp. 10, 19 p. 431, 17; 1, 25 p. 46, 3 *commotus contra eos cur Christum filium dei praedicarent;* 2, 1 p. 59, 9 *ab eodem plerumque cur faciles res sequeretur arguebatur;* 2, 33 p. 95, 22 *indignans cur fuerit eiectus ab urbem;* 4, 36 p. 171, 3 *inuidus cur ei fideles fuissent;* 10, 19 p. 433, 11 *saepius excommunicatus est cur ad ecclesiam suam redire*

---

1. Ou bien serait-ce la particule affirmative dont les glossaires nous ont conservé le souvenir? Voy. M. Warren, On the enclitic *ne* (American Journal of Philol. II) p. 15; comp. ms. de Montpellier 152 f. 105 et 416 f. 130 *tune : tu ergo.* Mais ne se pourrait-il pas que cette glose représentât simplement une certaine acception, ou, si l'on veut, un certain emploi de la particule interrogative ?

2. Voy. page 321.

3. Voy. Hagen, Sprachl. erœrt. z. Vulg. p. 50; Lucifer; Claudien Mamert; Priscillien, etc.; mais surtout la Vulgate.

4. Même dans des cas où grammaticalement ce serait possible, comme h. F. 5, 18 p. 209, 24 *numquid poteram aliud facere?* p. 212, 16 *numquid aliud facere posso nisi quod dominus agere praecipit?* il n'est pas probable qu'on doive entendre *num aliquid aliud.*

5. Comp. h. F. 1, 47 p. 54, 8; 2, 23 p. 85, 31; 32; 5, 43 p. 235, 9; 5, 49 p. 241, 27; 6, 5 p. 247, 24; 6, 40 p. 280, 14; 9, 20 p. 379, 9; 10, 13 p. 420, 23; etc.

6. En outre de son sens propre, qui lui reste; h. F. 1, 48 p. 56, 15 *si quis requiret cur unus fuisset episcopus;* etc.

7. Voy. Haase, stell. p. 48, qui cite encore conf. 97 p. 810, 16 *increpitus cur;* h. F. 10, 27 p. 438, 24 *obiurgabat;* patr. 17, 5 p. 732, 16 *obiurgans;* Mart. 2, 24 p. 617, 13 *argueretur;* 2, 32 p. 620, 31 *arguerem;* h. F. 7, 29 p. 310, 16 *indigne ferentes;* 6, 26 p. 266, 12 *ira commotus;* 4, 49 p. 185, 3 *murmorauerunt;* mart. 28 p. 505, 4 *paenitentiam agebat;* h. F. 9, 31 p. 385, 28 *condempnato.*

differret; Mart. 1 praef. p. 586, 9 *maeroris (adfligor cruciatu) cur tantae uirtutes non sunt scriptae;* etc. On voit que Grégoire dépasse sensiblement la limite où les poètes mêmes de l'âge classique s'étaient arrêtés [1]. Dans les derniers exemples qu'on vient de lire, l'idée d'un étonnement ou d'un reproche exprimé par la question : pourquoi? n'est plus même sous-entendue; c'est nous qui éprouvons le besoin de chercher cette idée. Pour l'auteur, *cur* vaut *quod*.

Dans l'interrogation directe, *cur* est souvent remplacé par *quid* et *ut quid*. H. F. 1, 47 p. 54, 5 *quid turbaris?* p. 54, 16 *quid uerba protrahimus?* etc. Très souvent *quid plura?* Et plus librement Mart. 1 praef. p. 586, 14 *quid timeo rusticitatem meam?* Comp. 1, 5 p. 591, 20; mart. 75 p. 538, 8; etc. [2]. *Vt quid* [3], probablement un hellénisme, imitation de ἵνα τί, qui commence à paraître chez Cicéron, mais qui se répand surtout sous l'influence des anciennes bibles latines [4], se lit chez Grégoire h. F. 5, 5 p. 197, 37 *ut quid sedem meam pollues? ut quid ecclesiam peruadis? ut quid oues mihi creditas disperges?* 5, 14 p. 204, 19; mart. 57 p. 528, 10; Iul. 30 p. 576, 31; 32 p. 578, 1; 35 p. 579, 1; conf. praef. p. 747, 25; And. 12 p. 833, 11; 29 p. 843, 30.

Parmi les conjonctions concessives, *licet* tient une assez large place, même sans verbe, comme h. F. 4, 2 p. 142, 15 *licet inuiti;* 4, 12 p 149, 16 *licet uoce tenui.* De plus, *quamlibet* est devenu une véritable conjonction, équivalente à *quamuis* [5]; h. F. 6, 35 p. 275, 3 *quamlibet desperatus sit;* 6, 43 p. 282, 11 *quamlibet heredicum;* mart. 52 p. 525, 2 *quamlibet parua censeantur.*

Quod a pris une assez grande extension [6]. Dans l'indication du temps, par exemple, *quod* paraît remplir la fonction soit de *quam* soit de *cum* [7]. Celle de *quam* h. F. 4, 21 p. 158, 19 *obiit post unum decurrentis*

---

1. Voy. Dræger, Hist. Syntax II p. 481. Mais déjà Sulpice Sévère dit *Saul Abimelech interemit cur Dauid recepisset, chron.* 1, 35, 5 p. 37, 26; etc.

2. Mais *quid*, en quoi, comment, conf. 18 p. 758, 17 *quid tibi ingratae extetimus?* et peut-être 17 p. 757, 17 *quid tibi tuisque uim intuli?* Quoique, en ce dernier lieu, on puisse lire aussi *quid?* avec interrogation après ce premier mot. Ou bien Grégoire aurait-il écrit *numquid?*

3. Rœnsch, Itala, p. 253; K. Sittl, Die lokalen Verschiedenheiten d. lat. Spr. p. 116; Gœlzer, saint Jérôme p. 431.

4. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 618.

5. Voy. Engelbrecht, Unters. üb. d. Spr. d. Claud. M. p. 79, qui se trompe seulement sur la nouveauté et la rareté de cet emploi, comp. Forcellini De-Vit; Krebs-Allgayer, Antibarbarus (déjà Quintilien dit *quamlibet* pour *quamuis!*); J. E. B. Mayor, The latin heptateuch. p. 151, 25; Sidon. Ap., *ep.* 7, 12, 2 p. 118, 18; 7, 15, 2 p. 122, 22; 8, 12, 4 p. 143, 25; Ruricius, *ep.* 2, 24, 1 p. 332, 9 Krusch; 2, 27, 1 p. 333, 20; etc.

6. Sur *quod* remplaçant la proposition infinitive, voir au l. IV.

7. Avant Grégoire, voy. Sulpice Sévère, *dial.* 2, 14, 4 p. 197, 17 *quod autem haec audiuimus annus octauus est; acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 49, 23 *adimpletis duodecim annis quod illi praeceperat dominus.* Chez Plaute, *Trin.* 2, 4, 1 (*quam* A; *cum* BF); *Amph* 1, 1, 146 (*quod* les mss.); Térence, *Heaut.* 1, 1, 2 (*quod* les

anni diem quod Chramnus fuerat interfectus; mart. 58 p. 528, 27 *post anni curriculum quod hoc furtum fecerat caput eius tumori datur.* Celle de *cum,* ou plutôt encore de *ex quo :* h. F. 6, 33 p. 274, 5 *iam tertio anno quod ibidem (lues) adpraehenderat et requieuerat;* Mart. 3, 23 p. 638, 24 *sextus iam defluxerat annus quod pauper... uescebatur ;* 4, 1 p. 649, 31 *sexta dies inluxerat quod dolor inualescebat.* En réalité ce n'est l'idée ni de *quam* ni de *cum* ni de *ex quo* que *quod* exprime. Le tour est différent. On a dû commencer par mettre la proposition subordonnée avant la principale; et *quod* signifiait alors, comme si souvent, en ce qui concerne ce fait que. On dit donc : *quod haec audiuimus, annus octauus est,* en ce qui concerne le fait que j'ai appris cela, c'est maintenant la huitième année; et en renversant l'ordre des propositions : c'est la huitième année que j'ai appris cela. On le voit, c'est assez exactement notre construction française. Une fois créée, on comprend aisément comment elle fut appliquée aussi à des phrases où *post* précède.

C'est encore une tournure analogue qu'on trouve conf. 88 p. 805, 3 *raro aduenit eius solemnitas quod ibi eius uirtus non ostendatur.* En latin classique on eût dit *quin,* de telle manière qu'il ne se fasse pas de miracle; Grégoire dit : rarement la fête se passe, en ce qui concerne ce fait qu'il ne se fasse pas de miracle. La même acception de *quod* se retrouve dans une expression elliptique mart. 50 p. 523, 4 *non solum quod tu dispicis, uerum etiam honorantes me spernis,* il n'y a pas seulement ce fait que, ce n'est pas assez que.

Dans le sens de parce que, et sans doute pour le distinguer de *quod,* que, remplaçant la proposition infinitive, *quod* est souvent renforcé de *eo* ou *pro eo* [1]. Ou plus exactement, *eo* corrélatif de *quod* n'a plus la pleine valeur qu'il avait dans la langue classique. Il le précède immédiatement, ne l'annonce pas, par conséquent, et n'en fait pas ressortir expressément la fonction instrumentale. *Eo quod,* tout comme *ita ut,* n'est plus qu'un seul mot, pour ainsi dire, et n'a guère plus d'importance que *quod* seul. Voy. h. F. 5, 15 p. 206, 19 *contra eos irati eo quod ipse (= ipsi) hoc antea tenuissent;* 5, 17 p. 207, 22 *ualde contristatus est eo quod orbatus remansisset,* etc. [2]. Dans *pro eo quod,* comme Mart. 3, 8 p. 634, 24 *spes nobis erat maxima pro eo quod legantur plurima quae feceris, pro* ne signifie pas en proportion de, en raison de, mais à cause de, en retour de, pour.

---

mss.), etc., on lit aujourd'hui *quom.* Quint. 10, 3, 14 et Pline, *ep.* 4, 27, 1, se prêtent un mutuel appui, en sorte que Halm et Keil ont conservé *quod.* Si ces leçons sont bonnes, ce seraient seulement les exemples où *quod* est précédé de *post* qui offriraient un tour nouveau.

1. Je n'ai pas remarqué *propterea quod;* mais peut-être est-ce cette locution qui se trouve altérée, h. F. 6, 40 p. 279, 24 *quasi non sit gloriosus cum patre propter quod eum adnuntiauit.* Comp. *act. ap. apocr. ed.* Lipsius p. 45, 14 *propter quod crederent,* probablement traduction de διότι (mais p. 47, 22 *propter quod* = διό).

2. Pour plus d'exemples, voir au l. IV.

Quod relatif est souvent placé après un point final sans autre fonction que celle de former un lien entre les deux phrases. On connaît *quod si* [1] usité dans la langue classique même, et *quod contra, quod nunc*, etc. [2], locutions dans lesquelles *quod*, probablement ablatif, paraît signifier proprement : en quoi, par rapport à quoi. C'est ce même *quod* sans doute, mais encore plus dépouillé de signification précise, qu'on doit reconnaître dans les passages suivants : h. F. 5, 1 p. 192, 3 *tunc Roccolenus Toronus uenit et multa scelera fecit . quod in sequenti qualiter pro tantis malis percussus interiit memoramus ;* 10, 2 p. 409, 28 *erant enim ibi tunc legati, qui sopore se dederant pro quiete. quod cum seniori urbis nuntiata fuissent quae puer horum gesserat, collectis militibus ad metatum eorum diriget ;* 4, 39 p. 173, 11 *missarum solemnia non meruit ; quod non ab alia causa nisi ob iniuriam episcopi haec ei euenisse probatur.* Comp. h. F. 1, 31 p. 49, 15 ; mart. 9 p. 494, 16 [3]. Mais c'est un certain genre de phrases surtout dans lesquelles Grégoire aime à employer ce *quod ;* après avoir rapporté un fait merveilleux, il ajoute h. F. 5, 21 p. 219, 9 *quod non ambigetur et in hoc beati Martini fuisse uirtutem ;* Mart. 1, 9 p. 594, 14 *quod nullus ambigat beati uiri aduentu hanc tempestatem fuisse sedatam ;* Iul. 1 p. 564, 18 *quod ne cuiquam fortassis uideatur incredibilis esse narratio ;* 7 p. 568, 2 *quod ne quis dubitet hanc beati martyris fuisse uictoriam ;* etc. ; comp. h. F. 3, 28 p. 133, 16 ; mart. 5 p. 491, 4 ; 32 p. 508, 4 ; Iul. 28 p. 576, 16 ; Mart. 2, 7 p. 611, 31 ; 4, 11 p. 652, 28 ; 4, 16 p. 654, 14 ; patr. 17, 3 p. 731, 4 ; et avec des expressions un peu différentes, patr. 17, 3 p. 730, 31 ; conf. 5 p. 752, 11 ; etc. [4].

Quod et *quia*, parce que, sont synonymes ; ils le sont également comme remplaçants de la proposition infinitive. De là sans doute la substitution de *quia* à *quod* dans les phrases suivantes : h. F. 6, 6 p. 253, 8 *prohibuit me res illa loqui quia audiui uitam ipsius a multis fuisse conscriptam ;* mart. 78 p. 541, 5 *aiunt me ob hoc fuisse febre grauatum quia tulerim agrum eorum* [5].

---

1. *Quod si* n'est pas rare chez Grégoire : h. F. 1, 48 p. 56, 15 ; 2, 6 p. 68, 10 ; 2, 32 p. 95, 1 ; 12 ; etc.

2. Voy. Ritschl, Neue Plaut. Excurse, p. 57 ; etc.

3. Probablement aussi, d'après ces exemples, et bien que l'on puisse expliquer autrement, h. F. 4, 2 p. 142, 15. Comp. encore h. F. 4, 39 p. 173, 6 ; patr. 17, 3 p. 730, 31.

4. Dans une phrase d'ailleurs pareille, mart. 5 p. 491, 28 *quod ambigeri nequaquam potest*, il n'est pas impossible que *quod* soit le sujet de *potest*, bien que l'autre explication soit encore admissible. Iul. 7 p. 568, 8 et 15 p. 571, 7 il est aussi permis d'hésiter. Mais il n'y a pas de doute h. F. 2, 23 p. 86, 20 *qui non ambiguntur pariter possidere Tartarum.*

5. *Quia ... enim*, conf. 109 p. 818, 25, n'est que dans le ms. 4 : *noli nobis quaerere quicquam, quia nihil enim hic aliud praeter lapides habemus.* Mais les copistes devaient être plus portés à omettre l'une des deux conjonctions qu'à en ajouter une.

Quandoquidem n'est plus conjonction causale; il est purement temporel, synonyme de *quandoque* [1]; h. F. 2, 12 p. 80, 6 *quandoquidem hanc partem tibi misero, tu repedabis;* Iul. 17 p. 572 7 *quandoquidem in ecclesia fuisset ingressus, nec inclinato capite regrediebatur.*

Vnde peut être classé parmi les particules causales avec le sens de *quare, quocirca, quamobrem* [2]. Cet emploi de *unde* est fréquent chez Grégoire; h. F. 2, 23 p. 85, 22 *puer repperit dominum defunctum; unde indubitatum est non minoris criminis hunc reum esse quam Arrium;* 2, 30 p. 91, 26 *elongati sunt ab auxilio meo; unde credo eos nullius esse praeditos potestatis;* comp. 2, 6 p. 68, 15; 2, 34 p. 97, 7; 5, 3 p. 194, 23; mart. 9 p. 494, 25; 60 p. 529, 20; 77 p. 539, 21; conf. 34 p. 769, 3; 27; etc.

Terminons enfin par deux adverbes conjonctifs employés dans un sens très éloigné du sens propre, *quatenus* assimilé à *ut* [3] mart. 87 p. 547, 5 *rogo ergo ut fundatis pro me orationem ad dominum quatenus remissa iniquitate peccare iam desinam;* et *quomodo* à *quando* [4], Mart. 4, 29 p. 656, 24 *quod quomodo in Austria ambularem sic ibi me praesentassem.*

---

1. C'est pour cela peut-être que M. Arndt écrit *quando quidem* en deux mots. Mais *quidem* alors ne s'explique guère.

2. Ce sens, que ne connaissent ni Klotz ni Georges, est attribué à tort par d'autres à différents écrivains. Le plus ancien auteur chez qui il existe incontestablement est Quintilien; voy. Bonnell, *Lexicon Quintilianeum*. Parmi les auteurs plus récents on peut citer Sulpice Sévère, *uit. Mart.* 4, 7 p. 114, 24; 23, 11 p. 133, 15; Orose; etc.

3. C'est la seule fois que Grégoire se sert de ce mot (j'ai eu déjà l'occasion de remarquer que les ἅπαξ εἰρημένα ne sont pas rares chez lui); mais on le trouve dans deux pièces insérées dans l'Histoire des Francs, 9, 42 p. 404, 2 et 10, 16 p. 430, 15. Voyez sur la dérivation des sens E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. V p. 399 suiv. Aux exemples assez rares de *quatenus* = *ut* ajoutez *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 24, 8 et 32, 16.

4. *Quomodo* aussi est assez rare chez Grégoire, qui lui substitue communément *qualiter;* voy. Mart. 1, 20 p. 599, 8; 1, 21 p. 599, 19; 34; 1, 29 p. 602, 7; 2 cap. 1 p. 607, 2; 2, 2 p. 610, 9; etc. *Quomodo*, comment, se trouve dans une question directe Mart. 1, 21 p. 599, 31; dans une question indirecte 4, 29 p. 656, 29 (*quomodo... qua ratione*). *Quomodo* pour *quando* paraît être la traduction de ὡς; voy. Palimpseste de Fleury p. p. S. Berger, actes 5, 24 ὡς δὲ ἤκουσαν, *et quomodo audierunt* Comp. W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 30 (Lucifer).

LIVRE III

MORPHOLOGIE

Entre la phonétique et la syntaxe, il est assez difficile de délimiter le domaine de la morphologie. Une partie des altérations de la flexion survenues depuis l'époque classique, consistent en modifications de la prononciation. La morphologie sera donc, semble-t-il, une sorte de phonétique appliquée; elle constatera les effets particuliers produits sur les désinences par des changements phonétiques généraux. De l'autre côté, ce qui peut s'expliquer par la confusion des cas, des genres, des temps ou des modes, appartient à la syntaxe. Encore ici, où est la limite? Si *hominem* peut remplir les mêmes fonctions que *homine*, pourquoi ne dirait-on pas que *homo* fait à l'ablatif *hominem* ou *homine?* On l'a dit, en effet, et nous aurons à exposer les raisons qui nous font agir différemment. En tout cas, la question se pose. Mais le même problème existe dans la grammaire classique, et dans toute grammaire de langue à flexion. La morphologie est partout le résultat d'une sorte de compromis, ou, si l'on veut, elle est un terrain commun, entre la phonétique et la syntaxe. Quand on enseigne, comme le font nos grammaires, que le vocatif du thème *domino* est *domine,* on constate un cas d'affaiblissement de la voyelle d'après l'ancienne théorie, de dégradation d'après la nouvelle. Est-il plus exact de dire que le datif pluriel a adopté la désinence de l'ablatif, ou que l'ablatif sert de datif, comme il sert de locatif et d'instrumental? Les temps composés des verbes en tout cas ne ressortissent qu'à la syntaxe. Et si l'on admet que les suffixes dans les flexions soient primitivement des mots ayant leur sens propre, la même observation s'étendra aux mots à flexion. Enfin l'emploi du passif avec le sens actif (dans les déponents), les variations du genre, et tant d'autres faits qu'on a coutume de traiter dans la morphologie, sont bien plutôt du domaine de la syntaxe. De toutes manières donc il faut consentir,

pour faire à la morphologie sa place à part, à en tracer les limites d'une façon plus ou moins arbitraire [1]. En le faisant, nous nous conformerons simplement à l'usage.

Une question qui se rattache étroitement à la précédente, et que nous trancherons de même sans la résoudre, c'est celle des catégories grammaticales et, en conséquence, de la terminologie grammaticale à adopter. Conserverons-nous les cinq déclinaisons et les quatre conjugaisons des anciens? Ce ne serait point déplacé en parlant d'une époque où tout le monde était imbu de cette conception, et pour laquelle, plus encore que pour l'époque classique, ce que l'idée de thème peut renfermer de vérité, était une vérité pour ainsi dire préhistorique. Ou admettrons-nous la déclinaison unique appliquée à des thèmes divers? Il est difficile de faire abstraction d'une théorie qui, malgré ce qu'elle peut avoir encore d'artificiel [2], renferme pourtant, en somme, une conception bien plus juste de la nature des phénomènes, et fournit un principe de division moins illogique. Nous emploierons les expressions des deux sortes concurremment, et en donnant la préférence chaque fois à celle qui conviendra mieux au sujet.

---

1. On n'échapperait pas à ces difficultés en adoptant la méthode suivie par M. V. Henry, dans son excellent Précis de grammaire comparée, où l'ancienne Morphologie est attribuée en grande partie à l'Etymologie; ce qui est d'ailleurs la conséquence logique de la théorie des thèmes et des suffixes. En effet, M. Henry aussi, soit dans l'Etymologie, soit dans la Morphologie, fait de la phonétique appliquée quand il poursuit les métamorphoses de chaque suffixe, primaire ou secondaire, et de la syntaxe, quand il attribue tel suffixe à telle fonction.

2. Depuis l'achèvement du présent ouvrage, a paru l'important article de M. L. Havet sur le Précis de M. V. Henry, Revue critique 1889, I p. 41 suiv., où il traite, entre autres questions, celle des thèmes, et conclut à la suppression pure et simple de cette catégorie grammaticale. Lors même que je serais absolument convaincu, tandis que jusqu'à présent, je vois surtout dans la polémique de M. Havet un vigoureux avertissement d'avoir à se souvenir toujours qu'un thème n'est qu'une abstraction; lors même qu'il ne me resterait aucun doute, et que j'apercevrais plus clairement comment avec la théorie du radical brut on peut établir les cadres où se répartira la multitude des formes diverses — quelque chose à mettre à la place des six classes de thèmes nominaux et des différents thèmes verbaux, car c'est ce qu'il me faut en ce moment, et ce qu'il faut à tout exposé de faits grammaticaux — ce ne serait pas ici le lieu d'accomplir, ni même d'ébaucher, une si vaste réforme.

CHAPITRE PREMIER

LA FLEXION

ARTICLE PREMIER. — LA DÉCLINAISON

I. — Le nom

1° Les déclinaisons d'origine latine.

Il y a peu d'observations à faire sur les principales déclinaisons vocaliques. Elles sont fort simples, en somme, et leurs désinences nettement caractérisées par des voyelles sonores étaient peu sujettes à l'usure. Déjà à l'époque classique, elles n'ont pas un grand nombre de formes accessoires. La déclinaison en *i* et la déclinaison consonnantique ont souffert davantage. Mais dans les unes comme dans les autres, la véritable pathologie, pour parler avec Lobeck, consiste presque exclusivement en confusions des différentes déclinaisons. Ces confusions sont si fréquentes, qu'elles demandent à être traitées séparément.

Thèmes en *a*.

Dans la déclinaison en *a*, on remarquera l'emploi assez fréquent de *filiabus :* h. F. 4, 20 p. 158, 6 ; 8 ; 5, 14 p. 204, 14 ; 5, 24 p. 220, 8 ; 5, 25 p. 220, 23 ; p. 221, 6 ; 6, 26 p. 265, 6. De même *famulabus* h. F. 9, 13 p. 370, 8, tandis que 9, 33 p. 388, 8 on lit *ancillis* à côté de *famulis* masculin ; *animabus* conf. 62 p. 784, 29 ; enfin *uillabus* h. F. 10, 12 p. 419, 17, formé d'après le même principe de différentiation [1] : il s'agissait de distinguer *uilla* de *uillus*.

---

1. Ce principe apparaît encore dans *monachabus* h. F. 10, 16 p. 429, 16, dans une sentence prononcée en 590 ; comp. Fortunat, *uit. Radeg.* 23 (54) p. 44, 21 ; mais

Il ne faudrait pas corriger *matrifamiliae* h. F. 2, 7 p. 70, 13 en *matrifamilias* d'après *matrisfamilias* h. F. 10, 5 p. 413, 23; Iul. 47 p. 583, 14; conf. 3 p. 750, 31 et *materfamilias* And. 23 p. 839, 30. Il faut se garder plus encore de suspecter ces dernières leçons, qui reposent sur trois traditions manuscrites distinctes. On pourrait croire plutôt que les deux formes du mot auraient coexisté. Mais il est probable qu'il faut h. F. 2, 7, écrire avec B 1 *matrisfamiliae*, ce qui, pour Grégoire, représenterait le datif du mot *matrisfamilias*, sur lequel nous aurons à revenir.

Le génitif *christicolum* h. F. 2, 3 p. 62, 11 est sans doute tiré de Prudence [1]. Il vaut mieux, en effet, admettre un tel emprunt, que de supposer dans *gregem christicolum* l'adjectif *christicolus* [2]. *Nilicolae* h. F. 1, 10 p. 39, 2, peut-être aussi emprunté à Prudence [3], prouve que Grégoire n'ignorait pas la déclinaison des mots ainsi formés.

Mentionnons enfin l'emploi du singulier des mots *angustia, blanditia, inimicitia, insidia, sarcina* [4], etc. : h. F. 7, 22 p. 305, 4; mart. 3, 51 p. 644, 35; h. F. 7, 21 p. 302, 15; 7, 31 p. 311, 20; mart. 91 p. 549, 21, etc. [5].

Thèmes en *e*.

Dans la déclinaison en *e* il est à peine besoin de noter *specierum* h. F. 6, 28 p. 267, 2; *speciebus* h. F. 4, 12 p. 149, 29; 9, 28 p. 383, 15; patr. 17, 6, p. 733, 6, etc. Ces formes ne sont pas rares [6]. *Pernicies* conf. 71 p. 790, 7, à côté de *salutis*, paraît être au génitif, mais ni la leçon ni l'explication ne sont parfaitement sûres [7]. Au contraire le génitif *caesa-*

---

nullement dans *eclesiabus* h. F. 9, 20 p. 377, 10 (traité d'Andelot); ni dans *accolabus*, qui revient si souvent dans les formules; voy. *form. Andec. ed.* Zeumer 41 p. 18, 17; 31; 46 p. 20, 32; *form. Turon.* 1 p. 135, 25; 4 p. 137, 17; 5 p. 138, 6; etc. On lit *accolis* dans le manuscrit de Vienne, stell. 13 p. 861, 22; mais ce mot et quelques autres manquent dans les autres manuscrits, et n'est probablement pas authentique.

1. *Perist.* 3, 72; comp. *c. Symm.* 2, 1003.

2. Recueilli dans Fortunat, *carm.* 2, 8, 12, par Quicherat *(Addenda lexicis)*, et qui manque à l'index de M. Leo.

3. *Psych.* 655; comp. *c. Symm.* 2, 494.

4. Voy. Neue, Formenl. I p. 461; 462; 467; 468; 458; etc.; Georges, Lexikon d. lat. Wortformen; Rœnsch, Itala, p. 273.

5. Dans *Massilia ipsius* h. F. 8, 12 p. 332, 8 *(masilliae* B2; *massilie* D4*)*, je ne puis voir qu'une simple faute de copie; peut-être même n'est-ce qu'une faute d'impression. D'autres irrégularités qu'on pourrait attribuer à la déclinaison seront traitées dans la Syntaxe.

6. Neue, Formenl. I p. 382.

7. Ma collation ne porte pas cette variante de 1*a* sur *perniciei* de Ruinart; j'ai noté au contraire *perneciei* 2. La construction n'est pas claire; peut-être faut-il insérer *causa* après *pernicies* ou *perniciei;* voy. l. 8.

est clairement attesté conf. 34 p. 769, 10. De même *fides* patr. 3 p. 672, 10 [1]. Mart. 3, 14 p. 635, 31, il faut lire très probablement *euangelicae serie mulierem* [2]. Ce même génitif se retrouve Mart. 3, 29 p. 639, 29 *tanti die*, et stell. 40 p 871, 8 *ad hora die tertia* [3]. Dans patr. 14, 3 p. 720, 11, je serais porté à écrire *erat enim iam senex et proximus* [4] *resolutionis die*, en prenant *die* pour le datif. Ce datif paraît certain mart. 72 p. 536, 15 *facie* [5], et probable h. F. 5, 11 p. 200, 13 *planitiae* [6].

Faut-il voir dans ces génitifs en *es*, et dans les génitifs et datifs en *e*, des formes archaïques [7], reparaissant dans la littérature après tant de siècles d'oubli [8]? Ou devrait-on attribuer les uns à cette influence grecque que l'on constate dans certains noms propres en *a* [9], les autres à un rapprochement entre la première et la cinquième déclinaison, en tenant compte de la ressemblance de *e* et *ae*? J'incline vers la première de ces solutions, car nous aurons à constater d'autres archaïsmes encore; les génitifs en *es* de mots en *a* ne fournissent pas d'analogie directe pour des mots en *es* au nominatif; enfin ni *dies* ni *facies* ne paraissent jamais avoir oscillé entre les deux déclinaisons.

A l'ablatif, on a vu précédemment [10] que la voyelle finale est souvent rendue par *ae*. Cette orthographe était peut-être destinée à distinguer

---

1. Mais à la ligne 15 *fidei*. Dans le manuscrit 4, pour faire de *fides* le nominatif, *uacillantur* a été changé en *uacillat*. Comp. encore Iul. 2 p. 565, 16 *facie*// *1a*; M. Krusch ajoute : *ras. s*? Sur ce génitif en *es* voir Neue, Formenl. I p. 378, etc.; comp. Fortunat, *uit. Mart.* 4, 100 *hora dies*.

2. *Seriem* (corrigé en *seriei 1a*. 2), d'après M. Krusch. Ma collation porte *serie 1a*. 2. Mais *seriemmulierem* représenterait aussi *serie mulierem*, avec faux redoublement de l'*m*. Il est à remarquer que, d'après Georges, Handwœrterbuch, on ne connaît pas d'exemple du génitif de *series*.

3. Voy. Haase, p. 50.

4. *Proximo* les mss.; mais comp. 15, 4 p. 723, 23 et 17, 6 p. 733, 3 *propinquus transitu*, d'après *1a*. 3.

5. Voy. Haase, stell. p. 50.

6. L'ablatif est *planitiae* h. F. 1, 6 p. 36, 26; 3, 19 p. 129, 10; 7, 14 p. 299, 14; 7, 32 p. 313, 1; 9, 31 p. 386, 10.

7. Bücheler-Havet, Déclinaison § 166; 168; 269.

8. Les grammairiens anciens ne parlent de ces formes que comme archaïsmes, et n'ont pas l'air de se douter qu'elles existent encore de leur temps; voy. Neue, Formenl. I p. 377, etc.

9. Bücheler-Havet, Déclinaison, § 165. Rossi, *Inscr. chr.* 196 (an 367) *Victories*; 237 (an 373) *Stefanes*; 362 (an 384) *Hilares*; 423 (an 395) *Amanties*; 601 (an 415) *Agapeties*; 804 (an 459) *Macedonies*; 975 (an 521) *Nonnes Cutties ancille dei*; 977 (an 522) *Anastasies*; comp. 495 (an 401) *domnes* (= *dominae*). On en trouve plusieurs exemples *C. I. L.* V (Gaule cisalpine), à l'index; une quinzaine dans le vol. XII; voy. à l'index p. 953. C'est peu, si l'on tient compte de la présence d'une assez forte population grecque dans la Narbonnaise. Enfin, on remarquera que ce sont presque exclusivement des noms propres de femmes qui prennent cette désinence, les noms communs ne sont que de rares exceptions.

10. Page 99.

l'ablatif du génitif et du datif en *e*, si ces formes, comme il est permis de le supposer, étaient plus fréquentes que nous ne sommes en mesure de le constater.

Thèmes en *o*.

Dans la déclinaison des thèmes en *o*, le fait le plus frappant, à cause du grand nombre des exemples, c'est la contraction du génitif singulier des substantifs en *ius*, particulièrement des noms propres [1]. Tous les manuscrits en ont conservé des traces [2]; dans les plus anciens, cet usage est si fréquent, qu'on pourrait croire qu'il était constant dans l'original au moins pour les noms propres [3]. Pourtant les génitifs en *ii* sont nombreux aussi, et dans bien des cas sans variante. Pourquoi s'attendre à l'uniformité sur ce point plutôt que sur tant d'autres? Au moins voudrait-on trouver quelque ordre dans cette variété. On comprendrait par exemple que les gutturales et les dentales eussent favorisé la prononciation grasse de l'*i*, ou, si l'on aime mieux, l'assibilation de la consonne, qui alors aurait fait disparaître le premier *i* dans l'écriture. Mais il n'en est rien. D'une part on lit *Honori* h. F. 1, 48 p. 55, 13; 2, 8 p. 71, 7;

---

1. Question souvent traitée depuis Bentley, sur Térence, *And.* 2, 1, 20. Voy. Lachmann, Lucrèce, p. 326; Quicherat, Revue archéol., 1872 p. 365 suiv.; Bücheler-Havet, Déclinaison § 176 suiv.; enfin, W. Weissbrodt, Philologus XLIII (1883) p. 450 suiv., où l'on trouvera d'autres indications bibliographiques. Sur Lucifer, voy. W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III (1886) p. 35. Voir aussi les index des éditions récentes des auteurs de la décadence. Dans les Inscriptions chrétiennes de la Gaule, voici les noms propres que j'ai relevés : 277 (ive siècle) *Bonifati*; 44 (an 431) *Theudosi*; 617 (an 445) *Veneri* (deux fois); *Dynami*; *Oresi*, *Agroeci*; 667 (an 449) *Mercuri*; 610 (an 455) *Vincenti*; 434 (an 487?) et 483 *Venanti*; 69 et 77 (an 493) *Anastasi*; 460 B (ve siècle) *Helari*; 431 (an 528) *Maurti*; 467 (an 547), et souvent après, *Basili* (on prononçait à la grecque *Basilius* et non *Basilius*). Les noms communs ne sont pas fréquents, naturellement, en *ii* aussi bien qu'en *i*. Il faut d'autant plus remarquer, à côté de 21 *ministerii* (fin de pentamètre), 261 *uicarii*, 478 *iudicii*, etc., 373A (avant 632) *consili*, où le vers exigeait *consilii*, et 377 (même époque) *consile* (= *consili*). Au nominatif pluriel, on trouve 460B (ve siècle) *hi fuerunt fili Helari*; 621 (an 689) *tres fili*; 297 *coiux et fili*; 378 *qui foerunt fili*; 380 *quem fili tumulauerunt*; etc. Comp. Rossi, *Inscr. chr.* 90 et 92 (an 346) *Amanti*; 95 (an 347) *Eusebi*; et ainsi de suite, jusqu'au vi^e siècle : 977 (an 522) *Boeti*; 1014 et 1015 (an 528) *Maborti*; 1027 (an 531) *Lampadi*; 1055 (an 536?); 1060; 1061 *Vilisari (Belisari)*; 1090 (an 554); 1092 (an 556); 1096 (an 563), etc., *Basili*; 1122 (an 578) *Eugeni*. En fait de noms communs 754 (an 452) *primiceri* (deux fois); 975 (an 521) *uirgari*; 977 (an 522) *argentari*; 1057 (an 537) *patrici*; etc.

2. Souvent ils ont ajouté un *o* : h. F. 3 cap. 2 p. 106, 19 *Dinifi* C1. A1. D4; *dinifli* B2-5; *dinifio* B1; 6, 22 p. 262, 17 *ex nomine charterio* (A1; *charterii* D5; *gaulterii* D4) lire *Charteri*; conf. 25 p. 764, 11 *palli*, 1*a*; *pallio* de seconde main; etc.

3. Ce fait confirme une supposition suggérée à M. Mommsen par l'examen des *tabulae honestae missionis* (Hermes I p. 463), c'est que les grammairiens qui introduisirent l'usage du double *i* ne l'étendirent pas aux noms propres.

Artemi 2, 13 p. 80, 22; *Sidoni* 2, 24 p. 86, 28; p. 87, 7; *Iuli* 9, 20 p. 375, 16 [1]; *Dionisi* 5, 34 p. 227, 18, etc.; d'autre part *Aecii* h. F. 2 cap. 7 p. 57, 8 [2]; *Andarci* 4 cap. 46 p. 141, 34; etc. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que la contraction paraît à peu près constante dans les noms tels que *Georgi* [3] *Sergi, Vincenti, Laurenti* [4], etc., puis dans *Geruasi* et *Protasi*, qui reviennent souvent. Il est donc évident que nous n'avons pas affaire à une altération récente, mais à l'ancien génitif contracte, que tous les efforts des analogistes, pendant presque sept siècles, n'avaient pu mettre hors de cours. Voici du reste la liste des noms qu'on trouve sous cette forme plus ou moins souvent :

Eusebi;

Dinifi;

Brici, Sulpici;

Andarci ou *Andarchi, Eustochi, Eparchi;*

Sergi, Georgi;

Arcadi, Egidi, Palladi, Aridi, Epipodi, Illidi [5], *Leucadi, Ennodi;*

Aeti, Vincenti, Namati, Niceti (très fréquent), *Vecti, Laurenti, Pancrati, Florenti* [6], *Amanti, Euanti, Venanti, Prudenti;*

Artemi, Fronimi [7], *Euthimi, Eunomi, Dinami;*

Sidoni, Licini, Partheni, Saloni, Eufroni;

Iuli;

Honori, Helari (très fréquent), *Gregori, Chlothachari* ou *Chlothari* (très fréquent) [8], *Sagittari, Victuri, Sichari, Siagri, Nazari, VViliachari, Faretri, Valeri, Berthechari* [9];

Hortinsi, Dionisi, Caprasi, Theodosi, Horosi, Geruasi, Protasi, Genesi.

En revanche, on ne trouve qu'avec *ii* les génitifs suivants :

Saluii (plusieurs fois);

Salustii;

Antonii;

Helii, Vigilii, Virgilii;

Tiberii, Sagittarii, Nectarii, Desiderii;

---

1. Cette forme doit être rétablie d'après C1. D4, et *Iulio* B2, voy. page 334 note 2; comp. cependant h. F. 1, 18 p. 43, 7 *Iulii*.

2. Comp. *Aeti* h. F. 2, 7 p. 70, 7 et 2, 8 p. 72, 11.

3. *Georgii* h. F. 1 p. 33, 28 et 30 n'est que dans un titre sans doute ajouté par C1 et C3.

4. *Laurentii* h. F. 6, 9 p. 254, 26 n'est que dans AD.

5. A rétablir conf. 34 p. 768, 18 d'après 2; 35 p. 770, 1 d'après 1*a*.

6. Dans le titre des Martyrs; de S. Martin; psalt. p. 874, 7 d'après l'édition Bordier (*Florentii*, éd. Krusch).

7. A rétablir h. F. 8 cap. 24 p. 358, 8 d'après A1. D5.

8. Dans le ms. A2 par exemple h. F. 9, 30 p. 384, 20; 22; à rétablir h. F. 4, 19 p. 156, 13 d'après C1; 4, 41 p. 174, 18 d'après B1. 5.

9. A rétablir h. F. 3, 7 p. 115, 15 d'après B3. 4. A1.

Cassii, *Ambrosii*.

La plupart de ces noms ne se rencontrent qu'une ou deux fois au génitif, et ce peut être un pur hasard qu'ils n'aient nulle part la forme contracte.

Les noms communs dont le génitif en *i* est suffisamment attesté ne sont pas nombreux [1]. On lit *fili* [2] h. F. 2, cap. 40; 41 p. 58, 11; 12 et souvent ailleurs, mais rarement sans variante [3]. Au contraire, *filii* dans tous les manuscrits n'est pas rare : h. F. 4, 39 p. 173, 8; 5 cap. 22 p. 189, 9, etc. And. 3 p. 829, 4 et 9 p. 837, 18, les meilleurs manuscrits donnent *fili*, mais à la même ligne, p. 837, 18 tous ont *filii*. Puis *malefici* : h. F. 6, 35 p. 275, 13 *quid malefici nouerit* [4]. *Fluui* Mart. 1, 2 p. 588, 32 probablement [5]. Enfin conf. 79 p. 797, 11 le manuscrit 2 porte *monasteri*, et c'est ainsi qu'il faut lire aussi h. F. 2, 37 p. 100, 22 sur la foi de B3 [6]. *Presbiteri* h. F. 5, 21 p. 219, 2 est incertain [7].

Le nominatif pluriel aussi a subi la contraction en *i* [8] : *fili* h. F. 1, 8 p. 38, 2; 3, 14 p. 121, 14; 15; 3, 15 p. 122, 9; 3, 18 p. 127, 16; 6, 24 p. 263, 16; *Aegypti* h. F. 1, 10 p. 39, 1. Les exemples sont trop nombreux, on le voit, pour être révoqués en doute. Par contre les datifs et ablatifs en *is* au lieu de *iis*, bien que cette forme soit attestée par des inscriptions [9], sont extrêmement rares; on ne peut alléguer que *columnis Pharis Heraclisque (= Pariis Heracliisque)* mart. 64 p. 531, 29 [10].

Le vocatif en *i* subsiste à côté de ce génitif et de ce nominatif. *Brici*

---

1. Voir page 334, note 3, et *Acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 50, 31 *fili*; p. 50, 11 *prandi*; Allmer, Inscr. de Vienne, t. IV n° 1953 *(primi)ciri*; Palimps. de Fleury, p. p. S. Berger, apoc. 12, 11 *testimoni*; etc.

2. C'est justement le mot où *i* a persisté généralement dans les inscriptions; voy. W. Weissbrodt, Philologus XLIII (1884) p. 453 suiv. Dans les seules inscriptions chrétiennes de la Grande Bretagne p. 98, M. Hübner relève *fili* vingt-six fois. Au contraire Virgilius Maro, *epist.* 1, 7 p. 113, 27, cite *filii* parmi les mots dont le génitif a deux *i*. Libre à ses admirateurs de choisir entre lui et tous les monuments.

3. H. F. 3, 31 p. 135, 9 *fili* Bb; *filii* Bc. A1; etc.

4. *Maleficii* B5. A1; *maleficus* C1; *maleficiis* D4; comp. h. F. 3, 29 p. 134, 6 *putabant eos aliquid agere malefitii* (B1. 2; *malificii* B3; *maleficii* B4. 5. C1. A1; *maleficiis* D4).

5. M. Krusch le donne sans variante; mais j'ai noté *fluui* 1*a*, avec *o* ou *e* en surcharge, et corrigé; ma collation ne dit rien de 2.

6. *Monasterii* B4. 5. C1. A1 est une interpolation évidente, et *monasterio* B2 ou *monastyrio* B1 (adopté par M. Arndt) n'est pas autre chose; voy. page 334, note 2.

7. B2. 4. C1; *-ii* B3. 5. A1; *prbti* B1, et cette abréviation pourrait bien provenir de l'archétype.

8. Comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 50, 29 *ebri*; p. 57, 27 *fili*; Palimps. de Fleury, p. p. S. Berger, *act.* 3, 25 *fili*; etc.

9. Le Blant, Inscr. chr. 62 (an 334) *februaris* (comp. 571 *k. mais)*; 257 *filis*. Dans les diplômes militaires, *C. I. L.* III 2 p. 918 suiv., Th. Mommsen observe que *is* pour *iis* apparaît depuis Trajan; *filis* au IIIe siècle.

10. H. F. 10, 27 p. 438, 26 *ab is cum quibus uenerat*; mais D4 (et de même A1 ? la note de M. Arndt n'est pas claire) porte *his*, ce qui est la bonne explication, sinon la bonne leçon.

h. F. 2, 1 p. 59, 14; *Ecdici* 2, 24 p. 87, 2; *Palladi* 8, 2 p. 327, 20; *Laurenti*, mart. 41 p. 516, 2; *Genesi* mart. 68 p. 534, 4; 13; *Nicesi* patr. 8, 7 p. 697, 19; *fili* par exemple h. F. 4, 34 p. 169, 31; patr. 20, 1 p. 741, 19; And. 23 p. 840, 12 [1]; mais ailleurs, patr. 20, 3 p. 743, 12 *domine omnipotens, filius unigenite dei patris*. De même h. F. 9, 10 p. 367, 13 *o sanctus sacerdos* [2].

Le génitif pluriel en *um* se trouve dans *canonum Nicenum* h. F. 9, 33 p. 387; 16; *duum* Mart. 4, 8 p. 651, 33. Mais dans *murum Rimensium* h. F. 6, 31 p. 272, 6 (B1. 2) il est plus probable que la syllabe *ur* a été omise après une autre syllabe pareille; l'archétype portait sans doute *mururum (murorum* B5. C1. A1. D4) [3]. Ce génitif en *um* est régulier dans les nombres distributifs : *centenum* h. F. 3, 13 p. 119, 16; mart. 32 p. 508, 3; *sedecinum* mart. 8 p. 493, 10; *uicinum quinum* et *quindecinum* mart. 24 p. 502, 35; 36; *ducentenum* Mart. 1, 20 p. 599, 11; *quinum senum* conf. 23 p. 763, 15 [4].

L'accusatif pluriel en *us* est sans doute principalement affaire de phonétique, aussi bien que l'ablatif singulier en *u*. On a pensé [5] qu'il y avait eu en même temps influence du gaulois, dont l'accusatif pluriel masculin est en *us*. Ce n'est point invraisemblable [6]. Mais des influences de ce genre ne peuvent être constatées chez un auteur en particulier. C'est dans toute l'étendue de la Gaule, et dès les premiers temps de la conquête, qu'elles ont dû se faire sentir. Tout ce que nous pouvons constater, c'est que l'*u* dans cet accusatif est relativement plus fréquent que dans d'autres situations [7]. D'où il est permis de conclure, peut-être, que

---

1. Thom. p. 99, 7.

2. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 708 (fin du VIe siècle) *cum tua te, Petrus, requirat Cypriana.*

3. H. F. 10, 1 p. 406, 19 *modiorum*, et non *modium*. De même Baudonissa, *uit. Radeg.* 10 *tonnellam octo modiorum*.

4. Il est étonnant que, connaissant si bien cette forme, Grégoire ne l'ait pas respectée dans Virgile, *Aen.* 1, 101, où il la faut pour faire le vers, et qu'il cite ainsi : *scuta uirorum galeasque et fortia corpora uoluit* h. F. 4, 30 p. 166, 7. Il n'y a que réminiscence de Virgile, *Aen.* 1, 87, et non citation formelle, mart. 83 p. 565, 4 *insequitur clamor uirorum strepitusque mulierum;* cependant *clamorque uirum* n'eût que mieux convenu à la phrase.

5. Voy. page 44, note 2.

6. Il faut reconnaître cependant que l'accusatif en *us* est très fréquent dans la ville même de Rome. Ainsi dès la fin du IIIe siècle, beaucoup d'inscriptions chrétiennes donnent *annus* pour *annos;* voy. de Rossi, *Inscr. chr.* 10 (an 268 ou 279) *annus* XII; 140 (an 359); 179 (an 365); 190 (an 366); 193 (an 367), etc.; et en caractères grecs 85 (an 345) ανους τριγιντα (à côté du nominatif δηποσιτους). H. Schuchardt, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXII (1874) p. 162, ne veut pas entendre parler d'influence gauloise dans la déclinaison.

7. Sauf peut-être dans le suffixe *orius*, et des mots comme *nepus* et *sacerdus*, à peu près uniques en leur genre, et dont l'analogie de la deuxième et de la quatrième déclinaison devait s'emparer. Mais comparez, par exemple, l'ablatif singulier et l'accusatif pluriel, ci-dessus, pages 127 et 128.

dans la langue parlée *u* était le son reconnu de l'accusatif, et qu'on ne cherchait même pas à réagir contre cette prononciation, comme sans doute on le faisait sur d'autres points [1].

La déclinaison de *deus* est absolument conforme aux règles de la grammaire classique : vocatif *deus* patr. 17, 5 p. 732, 37; pluriel *dii* h. F. 2, 29 p. 90, 9; 12; etc. ; *diis* mart. 40 p. 514, 10 *(dis 2)*; Iul. 5 et 6 p. 567, 4 et 17; etc. Notons *ambis urguens calcaneis* h. F. 4, 13 p. 151, 2 [2], et [*dua*] *uasa* conf. 81 p. 800, 4 [3], l'accusatif masculin étant *duos* h. F. 1, 47 et 48 p. 55, 11 et 28, etc.; féminin *duas* 2, 28 p. 89, 21, etc. *Nihil* n'est pas décliné dans *nihil minus* h. F. 8, 29 p. 342, 18 [4]. [*Centum* au contraire l'est-il h. F. 8, 3 p. 328, 9 *de cento*]*septuaginta libris* (B2. C1 ; *centum* A1. D4. 5), ou bien est-ce simplement une confusion de *um* et *o* dans B? Le mot ne revient pas assez souvent pour qu'il soit possible de se prononcer.

Thèmes en *u*.

Dans la déclinaison des thèmes en *u*, on peut remarquer un mot peu usité au datif, *tribui* h. F. 1, 10 p. 40, 3; les datifs *exercitu* h. F. 2, 37 p. 100, 19; 3, 11 p. 118, 9; 8, 30 p. 345, 6 et peut-être 2, 37 p. 99, 24 Bb; *uictu* probablement h. F. 3, 15 p. 125, 14 *(uictum* B1. 2; *uicto* B4; *uictui* A1; *uictus* D4. Ruin.); et peut-être mart. 9 p. 495, 20 (3; *uictui* 1*a*. 2); *stratu* h. F. 3, 22 p. 131, 2 (qui peut aussi se lire *strato*, il est vrai); *sensu* Mart. 4, 34 p. 658, 18; *poenu* patr. 2, 1 p. 669, 23 *(penu* 2); *transitu* patr. 15, 4 p. 723, 33 [5]; 17, 6 p. 733, 3; 20, 4 p. 743, 30; *coetu* conf. 22 p. 762, 21; *nisu* conf. 78 p. 795, 11; peut-être *metatu* Iul. 28 p. 576, 10 (on peut lire *metato)*; les datifs et ablatifs *artubus* h. F. 8, 10 p. 331, 14, et plus de douze fois dans les Miracles [6]; *arcubus* mart. 64 p. 531, 29; le génitif *manum* [7] Mart. 3, 27 p. 639, 14

---

1. Quant aux noms de villes et de peuples en *us*, *Parisius*, *Turonus*, etc., il en sera traité au l. IV.

2. *Lex salica ed.* Holder, *cod. Wolfenb.* 15, 10 *ambis conuenientibus*. Comp. Bücheler-Havet, Déclinaison, § 327.

3. H. F. 5, 18 p. 212 27 *dua milia* B1 seul.

4. Il ne me paraît pas prouvé que Cicéron même n'ait dit *nihil minus* pour *nihilo minus; nihil plus* pour *nihilo plus;* voy. *de off.* 1, 21, 72; 3, 9, 38; *Acad.* 2, 18, 58 etc., avec les notes des commentateurs, C. F. W. Müller, J. S. Reid, etc.

5. Il faut lire *eum* (4) *transitu esse* (1*a*. *b*. 2. 4) *propinquum ;* voy. Revue critique 1886, I p. 150; comp. page 333 ; *cum* n'est qu'une faute de copie, qui a été cause de l'interpolation *esset*.

6. H. F. 8, 10 p. 331, 14 B2. C1 et Mart. 3, 23 p. 638, 15 1*a*, c'est-à-dire de part et d'autre les meilleurs manuscrits, portent *artibus*. Mais dans Le Blant, Inscr. chr. 209, sur l'épitaphe de Chlodoald, mort environ 560, on lit *artubus*.

7. Comp. Georges, Lexikon d. lat. Wortformen (Virgile, Apulée); Priscillien, *tr.* 1, 26 p. 22, 7 *manum mearum*.

et 3, 39 p. 642, 10 [1]. Tout cela n'est pas nouveau. Au contraire, le génitif *sexui* conf. 26 p. 764, 17 est bien extraordinaire; il ne repose que sur l'autorité de *1a* et *1b;* mais on comprend que les autres manuscrits l'aient changé en *sexus,* on ne voit pas la cause d'une altération inverse [2]; enfin l'on doit reconnaître peut-être un second exemple de ce génitif dans Mart. 2, 16 p. 614, 13 *nihil potui quod haurirem inueni,* où le datif ferait double emploi avec *quod haurirem* [3].

Thèmes en *i*.

A propos de la déclinaison en *i*, presque tout ce qui mérite d'être relevé, sauf les échanges de désinences avec la déclinaison consonnantique, se réduit à des confusions de *e* et *i*. Sur ce point les manuscrits sont le plus souvent partagés, et ce serait prendre une peine inutile que d'enregistrer l'orthographe même des mots qui variaient déjà à l'époque classique; ce serait pour ainsi dire marquer les coups d'un jeu de hasard [4]. Il peut sembler que, d'une observation attentive, il devrait résulter une certaine probabilité en faveur d'une forme ou de l'autre. En effet, si l'on compare, par exemple, les nominatifs h. F. 2 praef. p. 58, 25 *famis* B1. C1; *fames* B5. A1. D4; 2, 24 p. 86, 28 *famis* B. A1; *fames* D4; 7, 45 p. 322, 5 *famis* B1. 2. D4; *fames* A1. D5; 10, 25 p. 437, 2 *famis* B2. C1; *fames* A1. D4. 5; avec le génitif 2, 24 p. 86, 35 *famis* B2. 4. 5. C1. D4; *fames* B1, on sera porté à croire que *famis* était dans l'original pour les deux cas, et que *fames* est une correction des copistes. Au contraire, la comparaison de h. F. 1, 30 p. 47, 22 *stragis* B1. C1; *strages* B5. A1. D4 (singulier); h. F. 2 praef. p. 58, 18 *strages* B1. 5. A1. D4; *stragis* C1 (pluriel), semble indiquer *stragis* pour le singulier, *strages* pour le pluriel. Mais on peut opposer à cela le nominatif singulier *testes* B1. 5; *testis* C1. A1. D4, h. F. 2, 3 p. 62, 4; les génitifs *praesentes* h. F. 2, 2 p. 61, 15 B1; *ciuitates* 2, 3 p. 62, 10 B1; *adsertiones* 2, 3 p. 65, 1 B1. C1; *adsercione* B2; *dicentes* 2, 3 p. 65, 5 Bc. 3, etc., dans lesquels il n'y avait pas de motif pour les copistes de changer *is* en *es*, et l'infinie multitude des variantes *e* et *i* dans les désinences de toute sorte, qui ne prouve qu'une chose, la confusion d'une grande par-

1. A côté de *manuum* Mart. 3, 45 p. 643, 24; *curruum* h. F. 1, 10 p. 39, 8; 25; *fletuum* mart. 35 p. 510, 25; *artuum* conf. 51 p. 778, 24. *Fructum* se lit dans *4a* seul, And. 37 p. 846, 1. Sur ces génitifs, voy. Neue, Formenl. I p. 359 suiv. Ajoutez Stace, *Theb.* 12, 307 *currum* d'après PG.

2. On lit *promiscui sexus* h. F. 2, 24 p. 86, 36.

3. On peut comparer *maior domui* chez Paul Diacre, *hist. Langob.* 6, 16 p. 170, 6; 6, 23 p. 172, 16. Dans un mot si commun, cette forme insolite surprend doublement; mais il est encore moins probable qu'elle soit due à une erreur de copiste.

4. Aussi les quelques exemples réunis par Rœnsch, Itala p. 263, n'offrent aucun intérêt.

tie des sons représentés par les lettres *e* et *i*. Et qui voudrait prétendre, en effet, que Grégoire ait dû être conséquent, qu'il ait su toujours se rappeler dans quel cas les grammairiens prescrivaient *famis* ou *fames*, *stragis* ou *strages*, puisque la prononciation était la même? Quant aux ouvrages dont les manuscrits ne remontent pas au delà du IXe siècle, avec leur orthographe systématique, ils ne peuvent nous éclairer sur ce point, cela va sans dire. Mais on y trouvera des traces de ce nominatif en *is* : *aedis* mart. 64 p. 532, 8; *prolis* Mart. 2, 43 p. 624, 37; *subolis* Mart. 4, 11 p. 652, 18, et inversement en *es* : *funes* Iul. 27 p. 575, 34 [1]; *segnes* Mart. 1 praef. p. 586, 1; *angues* patr. 15, 3 p. 723, 14.

Un accusatif qui paraît fort extraordinaire, *incolomen*, mart. 16 p. 534, 16, est corrigé par l'éditeur [2] en *incolomem*. Mart. 1 cap. 32 p. 585, 13 le manuscrit 1*a* porte *incolom̃*, 2 *incolum̃*; de même Mart. 4, 27 p. 656, 15 *incolum̃* 2. Enfin Mart. 3, 25 p. 639, 7 1*a*, d'après ma collation, porte *incolomen*, 2 *incolomẽ* [3]. Mais que penser de h. F. 2, 7 p. 70, 8, où trois manuscrits de familles différentes s'accordent à donner *incolomen* (B2) ou *incolumen* (A1. D4)? *Incolumen* aurait-il existé? Faudrait-il en chercher l'explication, comme celle de *sublimen* [4], dans l'étymologie, en imaginant une locution telle que *in columen erigi*, pour faire pendant à *sub limen rapi*, qui existe? Je ne le pense pas. L'étymologie de *incolumis*, ne paraît pas être indiscutable [5]; mais rien ne justifie une supposition comme celle qu'on vient d'indiquer. Si *sublimen* se trouve dans Plaute et Térence, ce n'est pas une raison pour croire que *incolumen* (à supposer qu'il ait jamais existé) se soit perpétué jusqu'au VIe siècle. Il est plus simple d'admettre que l'archétype portait le sigle *m̃*, et que ce sigle a été rendu par *men* dans *B et dans *X, tandis qu'il devait se lire *mem*. Il n'en reste pas moins étonnant que cette même faute ait été commise tant de fois sur le même mot et dans des manuscrits tout différents.

Thèmes consonnantiques.

Un génitif en *e* paraît s'imposer dans un certain nombre de passages.

---

1. *Funes* au génitif mart. 8 p. 493, 13; comp. Revue critique 1886, I p. 150.
2. A l'errata p. 964, 24.
3. M. Krusch donne *incolomem* sans variante.
4. Voy. Ritschl, *Opuscula* II p. 462 suiv.; A. Spengel, Ter. *And.* 861; etc. On ne paraît pas avoir remarqué que dans Stace, *Theb.* 12, 398, l'accord de PB établit *sublimen* comme leçon de l'archétype. Doit-on croire que cette forme se soit conservée jusqu'à l'époque de Stace? N'est-ce pas plutôt une fausse lecture de *subli n̄*?
5. Voy. Vanicek, Etym. Wœrterb. d. lat. Spr. p. 312; Bréal et Bailly, Dictionnaire étym. p. 134; L. Havet, Mém. Soc. ling. VI p. 27.

Comme cette forme soulève des difficultés sérieuses, il sera bon de commencer par en citer tous les exemples.

h. F. 2, 5 p. 67, 6 *auxilium bonitate eius* B1. 2; *bonitatis* B 3. 5. C1. A1. D4;

h. F. 3, 5 p. 112, 7 *matre meae* B2. C1; *matrae* B1; *matris* Bb. A1; *matri* D5;

h. F. 3, 6 p. 113, 9 *tunc tempore* B1. 2. A1; *temporis* Bb. C1. D4 [1];

h. F. 3, 15 p. 123, 1 *quid opere sciret* B; *operis* A1. D4 [2];

h. F. 5, 14 p. 205, 10 *sine iussione rege* B; *regia* A1; *regis* C1. D4;

h. F. 6, 28 p. 266, 23 *latere dolore detentus* B; *lateris* A1. D4;

h. F. 9, 35 p. 390, 12 *uxor VVaddone* B; *VVaddonis* A2. D 5; *VValdonis* A1;

h. F. 10, 29 p. 440, 15 *Aredii abbate* B2 [3];

mart. cap. 15 p. 485, 7 *Alangauiense uici;*

mart. praef. p. 488, 5 *Laguonthe* pour *Laocoontis;*

mart. 88 p. 547, 17 *alta nocte silentia* [4];

Mart. 3, 12, p. 635, 23 *puluere parumper* [5];

conf. 20 p. 759, 13 *ignitus globus a capite arce prorumpens* [6];

conf. 74 p. 792, 12 *plena perfectione* [7] *consummatione;*

And. cap. 30 et 34 p. 827, 1 et 5 *proconsulae* [8];

enfin, avec une orthographe un peu différente [9] :

h. F. 3, 24 p. 132, 5 *Sigiualdi patri eius* B; *patris* A1. D4 [10];

---

1. Et peut-être h. F. 3, 32 p. 136, 6 (d'après A1). A côté de cela, voy. h. F. 2, 5 p. 66, 17; 4, 12 p. 148, 21; 4, 26 p. 160, 18; 4, 32 p. 168, 16; 4, 35 p. 170, 13; 6, 15 p. 259, 1; etc., *tunc temporis.* N'étaient ces derniers exemples, on pourrait croire que Grégoire aurait dénaturé la locution, en faisant de *tempore* un ablatif déterminatif : alors quant au temps.

2. Ce ne peut-être *operae;* comp. Thom. p. 102, 3 *quod est opus tuum uel quod artificium nosti?*

3. Les mss. D, qui seuls avec B2 ont conservé ce chapitre, ont inventé des titres, chacun à sa guise.

4. Probablement aussi Mart. 1, 24 p. 601, 4 *apparuit ei beatus confessor in uisu nocte,* car il n'est pas naturel d'entendre *nocte,* de nuit; comp. Mart. 1, 35 p. 605, 8; conf. 44 p. 775, 12; Thom. p. 97, 7 *in uisu noctis;* mart. 75 p. 538, 8; conf. 34 p. 769, 23 *per uisum noctis.*

5. Comp. conf. 95 p. 809, 2 *parumper pulueris;* Mart. 1, 2 p. 588, 15 *parumper cerae;* 2, 32 p. 621, 12 *parumper olei;* etc.

6. Comp. p. 760, 3 *de capite globus ignis egressus* et conf. 38 p. 771, 29 *hic ignis prorumpens a capitis uertice.* Mais p. 759, 13, il n'y a pas lieu de corriger *uertice; arx* signifie le sommet; voy. h. F. 2, 21 p. 84, 22 *in arce Cantobennici montis.*

7. *Perfectionis* le ms. 4.

8. D'après *ib. (proconsuli)* 2, dont j'aurais dû adopter la leçon.

9. Les génitifs de noms propres tels que *Felici, Ioanni,* etc., cités par E. Hübner, *Inscr. Hisp. chr.*, à l'index, sous *s omissa,* peuvent être rappelés ici.

10. Notez aussi h. F. 2, 37 p. 102, 3 *patri sui* B1. 2; 2, 39 p. 103, 8 *patri* B3. 4; p. 103, 13 *patre* B3. 4; *patri* B; etc.

h. F. 9, 9 p. 365, 14 *pars corpori eius* B1. 2; *corporis* C1. A1. D5 [1].

On voit que l'existence de ces noms terminés en *e* dans des phrases où il fallait le génitif ne peut être révoquée en doute; les exemples en sont trop nombreux et trop bien attestés [2]. Néanmoins on se résoudra difficilement à y voir un véritable génitif, si l'on se souvient que la conservation de l'*s* finale est justement un trait caractéristique du latin gaulois. En présence de cette difficulté, on croira plus volontiers à une confusion des cas qui serait du domaine de la syntaxe [3]. Mais la même confusion ne se présente pas dans les autres déclinaisons. Dans h. F. 1, 47 p. 54, 23, *amoenitate concupisco paradiso*, leçon de A1 seul (*paradisi* β. D4. 5), *paradiso* paraît être une simple étourderie du copiste qui venait d'écrire *concupisco*; 2, 27 p. 88, 12 *eo tempore multae ecclesiae a Chlodoueco exercitu depraedatae sunt*, et 4 cap. 9 p. 140, 16 *de obitu Theudoualdo* B1. 2 (*Theodoualdi* Bb. C1. A1), il est permis de croire que des copistes inattentifs ont mis machinalement le cas régi par les prépositions *a* et *de* [4]. D'autre part, la variante inverse, *is* pour *e*, se

1. Peut-être Mart. 3, 60 p. 647, 37 *resurrectionis carnis omni*, car joint à *tempore*, *omni* est bien déplacé; et *uirili*, conf. 2 p. 749, 19, dont il sera parlé plus bas. H. F. 1, 15 p. 42, 6 *bonae etiam uoluntate nostrae ipse salubrae* (*salubrem* A1; *salubri* B5) *effectu* (*effectui* B1. C1; *effectum* A1) *indulgeat*, on pourrait aussi prendre *uoluntate* pour un génitif complément de *effectu* ou *effectum*. Mais d'après la construction habituelle de *indulgere*, h. F. 2, 30 p. 91, 24; conf. praef. p. 748, 21; etc., il est plus probable que *uoluntate* représente le datif, *effectu* un ablatif mis pour l'accusatif; voy. page 296; comp. *Siluiae peregrinatio* p. 51, 14 *uoluntati meae effectum praestare*. Peut-être faut-il ajouter aux exemples du génitif en *e arbore* patr. 10, 3 p. 708, 1 *effractae uento* [*ab*] *arbore* (*effractum* 4 et, de seconde main, 1*b*. 2) *ramum*; *ab* a pu être ajouté par quelqu'un qui prenait *arbore* pour l'ablatif. Il est vrai qu'il aurait du coup corrigé *effractae* en *effractum*. Le texte de ce passage reste incertain.

2. Dans Inscr. chr. 48 *sanctae abitationi mora*, M. Le Blant voit un génitif = *habitationis*. Il y en a un évidemment dans 458 R (an 536) *eterum p(ost) c(on)s(ulatum) Pau(lini) iuniore*; comp. 477B (an 537) *p. c. III Paulini iuniores*; Rossi, *Inscr. chr.* 98 (an 348) *miri bonitatis atque sanctitati*; 174 (an 364, suspecte, il est vrai) *mire in(te)gritati et prudentiae*; 972 (an 520) *regione secunde* peut être le génitif sans qu'on corrige avec M. de Rossi ni *regionis*, ni *de regione secunda*; comp. aussi 1027 (an 531) *Lampadi et Oreste* avec 1026; 1028; 1031 *Orestis*; 1038 *Orestes*; etc. *Iac.* 1, 23 *ed.* Belsheim (*cod. Corbei.*) on lit *natali sui*, qui semble être un génitif de même nature. Il est vrai que *s* peut aussi valoir *ss*. Dans les formules d'Angers, 10 p. 8, 19. Zeumer, on a *ingenuetate*. G. Waitz, N. Archiv. f. æ. d. G. I (1876) p. 562 signale dans Paul Diacre les génitifs *regi*, *patri*, *superiori*, *anathemati*. On trouvera d'autres exemples dans Schuchardt, Vokalismus II p. 45; dans Stünkel, *Lex Romana Vtinensis*, Jahrb. f. Philol. Suppl. VIII p. 598; dans d'Arbois de Jubainville, Décl. lat en Gaule, p. 90. Comp. enfin Bücheler-Havet, Déclinaison lat. § 148.

3. C'est ce que fait M. d'Arbois de Jubainville, p. 91.

4. Ajoutez h. F. 3 cap. 23 p. 107, 21 *de interitu Sigiualdo* Bc; 5, 32 p. 224, 25 *a parte uiro* A1. D5; B manque; ce ne seront que quatre exemples plus ou moins douteux en face d'une vingtaine, dont quelques-uns très fortement attestés. Les gé-

retrouve ailleurs, comme h. F. 2, 25 p. 87, 9 et Mart. 1, 10 p. 594, 18 *huius temporis* (Bc; *tempore* B4. 5. A1. D4, *tempr.* 1*a*. 2) [1]; conf. 74 p. 792, 7 *percurso aeui temporis (tempore* 4); psalt. tit. 37 p. 876, 8 *temporis passionis;* ce qui semble indiquer que *bonitate* pouvait bien équivaloir à *bonitatis, tempore* à *temporis,* etc. Il convient cependant d'observer que dans deux des cas cités, l'*e* est suivi de mots commençant par *s*. Il se pourrait que cette *s* représentât *ss,* en sorte qu'il fallût lire *tempores, operes,* c'est à dire *temporis, operis.* Il ne faut pas dissimuler non plus une autre objection assez grave, c'est que l'on ne trouve jamais chez Grégoire *e* pour *is* dans les formes verbales, où cependant cette désinence était usitée dès la haute antiquité, comme *dominabere, ordiare,* etc. Il ne reste que la ressource d'admettre qu'ici l'analogie de *amas, habeas,* etc., a sauvé l'*s* caractéristique de la seconde personne, de même que l'analogie de la déclinaison en *us* a pu contribuer à affermir l'*s* du nominatif en *is*. Il n'y a pas de raison suffisante, en effet, pour faire de *pernocte* h. F. 3, 18 p. 129, 1 un nominatif analogique *pernoctis* dont la désinence serait réduite à *e;* c'est tout simplement un ablatif tenant lieu d'accusatif : *assidua* [2] *in elymosinis, pernocte* [3] *in uigiliis, in castitate atque omni honestate puram se semper exhibuit.*

Un nominatif singulier en *n,* bien extraordinaire, se trouve stell. 24 et 25 p. 866, 5 et 6 *trion.* C'est sans doute le même mot que *trio* (ou *trinio?*), synonyme de *ternio,* cité par Isidore, *Orig.* 18, 65, car il s'agit d'un groupe de trois étoiles; n'était la répétition, on n'hésiterait pas à corriger *trio* ou plutôt *trinio.*

Citons encore quelques formes plus ou moins rares, comme *iuribus* h. F. 4, 16 p. 153, 6 [4]; 8, 22 p. 340, 6 et Mart. 1, 29 p. 602, 11 [5]; *iocinoris* mart. 40 p. 514, 7 [6]; *uictricia corpora* mart. 46 p. 519, 5 [7]; *salem* Mart. 4, 29 p. 656, 25; les ablatifs *nemine* patr. 7, 2 p. 687, 31; 7, 3 p. 689, 11, et souvent ailleurs, et *nemini* Mart. 2, 53 p. 627, 15. *Bos* fait *bouum* mart. 50 p. 523, 12 d'après 1*b*. 3; mais *boum* h. F. 6, 45 p. 284, 16 (*bouum* C1 seul); mart. 66 p. 533, 14 [8];

---

nitifs en *i* corrigés en *io,* dont on a parlé page 334, note 2, ne peuvent pas compter, cela va sans dire.

1. Il se peut aussi que ce soient de simples fautes de copie, *huius* ayant entraîné *temporis*. Voy. Revue critique 1885, I p. 170, note 2.

2. C'est la leçon de B5. A1. D4, évidemment une correction, au moins dans B5, mais qui est bonne; *assiduae* Bc. 3. 4.

3. *Pernox* A1. D4.

4. Guadet et M. Arndt ont admis *uiribus* avec les mss. B et plusieurs autres. Mais la comparaison des deux passages qui suivent ci-dessus ne permet pas de douter qu'il faille lire avec A1 *iuribus*.

5. Comp. Neue, Formenl. I p. 390.

6. Voy. Neue, Formenl. I p. 561, et Georges, Lexikon d. lat. Wortformen. Le nominatif *iecor* se trouve conf. 39 p. 772, 21.

7. Comp. Virgile, *Aen.* 3, 54.

8. Thom. p. 129, 11.

bubus h. F. 3, 26 p. 132, 12; Mart. 4, 30 p. 657, 11; conf. 30 p. 767, 1 etc. [1].

Nous faisons suivre quelques formes analogiques, qui constituent déjà ce que l'on a coutume d'appeler des confusions de différents thèmes, sans sortir pourtant de la déclinaison consonnantique. Tel est le nominatif singulier *senes* h. F. 5, 14 p. 204, 3; Mart. 1, 4 p. 590, 14; patr. 4, 3 p. 675, 37, et peut-être patr. 1, 6 p. 667, 20 [2]. La prononciation négligente de l'*x* aidant, il était naturel de donner un pareil nominatif au génitif *senis*, s'il ne s'était même conservé dès l'origine comme forme accessoire [3]. Le nominatif *antestitis* h. F. 7, 22 p. 304, 16, si ce n'est une erreur de copiste pour *antestis*, dont on aurait la contrepartie h. F. 5, 20 p. 218, 20 *superstes* pour *superstites* [4], est évidemment formé suivant une fausse analogie [5]; de même, en sens inverse, *sonipem*, mart. 54 p. 526, 5, dans lequel, cependant, il serait naturel de soupçonner aussi une faute de copie [6]. En tout cas h. F. 3 cap. 12 p. 107, 10, on admettra plutôt une erreur du copiste, prenant *regionis* pour *regionib.*, qu'un génitif *regionibus*, qui n'aurait aucune analogie [7].

Enfin il est à remarquer que l'incertitude qui règne dès l'époque classique dans la déclinaison du type *faenus*, *facinus*, etc., entre *-eris* et *-oris* [8], paraît avoir duré dans les mêmes mots jusqu'au temps de Gré-

---

1. Sur *mense october*, h. F. 5, 39 p. 321, 9, voir plus bas. Ce n'est qu'une fausse lecture de l'abréviation *octob.*

2. S'il faut lire *esset* avec 1*a*. 2, au lieu de *essent*. Dans Mart. 1, 6 p. 592, 18 *apparuit eis ueneranda canities senis*, il faut écrire *senes* d'après 2 *(senes)* et 14 *b* (*senex*); mais on doit voir dans *senes* le génitif, car *canitie* 2 (? M. Krusch paraît y avoir trouvé *canities*). 14 *b* est sans doute une interpolation. Grégoire aime à mettre l'abstrait pour le concret. *Senes* se lit dans Caton, Distiques 1, 16, 1 d'après les deux meilleurs mss., et dans Fortunat, *c.* 1, 15, 8; 52.

3. Il a pour pendant la déclinaison *senicis*, etc. (Neue, Formenl. I p. 188; Georges), dont on trouve une trace dans le datif *senece* h. F. 5, 19 p. 217, 2, mais d'après B3 seul contre B5. B1. 2. A1 et D4. M. Arndt a probablement bien fait de le reléguer en note.

4. Voyez cependant *superestitis* et *superestitus*, nominatif, dans *form. Andec.* 41 p. 18, 12 et 26 Z., et d'autres nominatifs analogiques de ce genre, dans Schuchardt, Vokalismus, I p. 35; d'Arbois de Jubainville, Décl. lat. en Gaule p. 79; 85.

5. Mais conf. 46 p. 776, 20 *tanta est suauitatis huius concentus* (on ne voudra pas joindre *tanta concentus*), il est plus probable que le génitif *huius* a entraîné une erreur de copie, *suauitatis* pour *suauitas*.

6. Du moins h. F. 4, 13 p. 151, 2 et conf. 49 p. 777, 14 on lit *cornipedem*. Comp. aussi conf. 8 p. 753, 24 *o sonipes*. Si *sonipem* est authentique, on peut en rapprocher *herem* de Naevius, 58 Ribbeck.

7. H. F. 7, 7 p. 295, 1 *prioribus quoque de regno Chilperici... ad filium eius... se colligerunt*. Là aussi on pourrait conjecturer *prioris* = *priores*. Il est plus probable encore que *prioribus* était d'abord destiné, dans la pensée de l'auteur, à former un ablatif absolu, c'est-à-dire qu'il y aurait une anacoluthe.

8. Voy. Brambach, lat. Orthographie, p. 103.

goire, chez qui, à côté de *pignera* [1] h. F. 7, 31 p. 311, 48 B1. C1. A1; 22 B1. 2. C1. A1; 8, 30 p. 345, 1 B1. 2. C1; 10, 29 p. 441, 7 A1. D5 et *pigneribus* 10, 1 p. 406, 17 B1. 2. C1. A1, on lit *pignora* 9, 12 p. 369, 20 B2 (*pignera* D5); 9, 40 p. 397, 1 B1. 2 [2]; 9 B1. 2; 10, 31 p. 448, 24 A1. g. l. p; p. 449, 3 g. l. p. Dans les petits écrits le mot a subi probablement des corrections systématiques, car il s'y trouve plus de soixante fois, à différents cas, et toujours écrits par *o*. Pourtant patr. 2, 3 p. 670, 28, le manuscrit 4 porte *pigneribus* [3]. Un mot qui n'appartient point à la même catégorie paraît en avoir subi l'influence : h. F. 9, 9 p. 365, 24 *fulgere* B1. 2; *fulgore*. A1. D5; *fulgure* C1 [4].

2° Le genre et la déclinaison.

Avant d'en venir aux confusions de thèmes, il convient de parler des mots qui forment certains cas nouveaux en changeant de genre [5]. Comme c'est le plus souvent le neutre qui a fait les frais des changements de genre intervenus entre le latin et les langues romanes [6], on devrait s'attendre à trouver ici surtout des neutres devenus masculins. C'est pourtant le contraire qui a lieu. Il faut croire que Grégoire, voulant éviter la faute la plus commune, est tombé dans l'erreur opposée; ou, plus exactement, que les désinences *um* et *us*, etc., n'avaient plus cette valeur fixe, ce rapport déterminé à l'un des deux genres, neutre ou masculin, auquel le latin classique nous a accoutumés.

Les neutres devenus masculins sont *stadium, tignum, sputum;* h. F. 1, 6 p. 37, 2 *unus stadius* [7]; mart. 64 p. 532, 4 *tegnos asseresque;* Iul. 35 p. 578, 34 *cruentus sputos;* patr. 4, 5 p. 677, 3 *sputos oris;* comp. 13, 2 p. 716, 27; 29: puis *Lugdunum: Lugdunos* h. F. 1 cap. 18 p. 32, 14 (A1. *Lugdunus* B5. C1.)

Molinus et *molinum*, patr. 18, 2 p. 734, 27; p. 735, 5; 15; 23, sont

---

1. Les témoignages sont partagés h. F. 2, 6 p. 68, 9 : *pignera* B1. 2; *pignora* B3. 5. C1. A1.

2. A la ligne 5 il y a aussi doute : *pignera* B1. A1. D5; *pignora* B2.

3. Peut-être a-t-il conservé cette orthographe ailleurs; mais les variantes d'orthographe ne sont pas consignées dans l'édition Krusch.

4. Comp. page 131, note 3.

5. Rœnsch, Itala p. 265 suiv. Ce phénomène paraît être rare encore chez S. Jérôme; voy. Gœlzer, Étude, p. 293 suiv.

6. Voir W. Meyer, Die schicksale des lateinischen neutrums im romanischen, Halle, 1883; E. Appel, *de genere neutro intereunte in lingua latina*, Erlangen 1883, excellents ouvrages, que je ne pourrai citer à propos de chaque mot, mais qui mentionnent la plupart de ceux dont j'aurai à parler ici, en même temps qu'ils font ressortir l'étendue du phénomène et découvrent les causes qui l'ont produit. Je ne sais où M. Appel a pris quelques-uns des mots qu'il cite p. 7 note 1 comme étant dans Grégoire; je ne les y ai point rencontrés.

7. Comp. *stadia* h. F. 4, 5 p. 145, 5.

des adjectifs substantivés; les deux formes, et une troisième à mentionner plus bas [1], ont leur raison d'être. On comprend également *aeneus* mart. 80 p. 542, 33. Mais *uerbi* nominatif pluriel patr. 16, 2 p. 726, 4 est fait pour surpendre. Il est pourtant bien attesté (1*a*. *b*. 3); il faut y voir un reflet des anciennes versions bibliques, où l'on trouve quelquefois *uerbus* [2]. *Baculus*, conf. 93 p. 808, 8, se lit déjà chez Ovide et plusieurs autres auteurs [3]. Mais *hic scriptos* h. F. 4, 5 p. 145, 6 paraît avoir choqué les copistes, dont l'un a corrigé *scriptor* [4]. Il est inutile de rappeler que *caelum* a toujours son pluriel *caeli*, par exemple h. F. 1, 6 p. 36, 22; 10, 3 p. 411, 22; mart. 90 p. 548, 24.

Parmi les masculins devenus neutres, deux sont particulièrement remarquables, parce qu'ils désignent des êtres vivants, des personnes; ce sont *diabolus* et *populus* : h. F. 5, 14 p. 204, 6 *credi non debent quae diabolum repromittit;* 2, 31 p. 92, 10 *populum qui me sequitur non patitur relinquere deus suos;* 3 praef. p. 108, 14 *illam populum sequitur in nubem;* 5, 30 p. 223, 14 *cum eum (Tiberium) prestularet populum processurum;* puis, avec confusion des désinences *um* et *o* [5], h. F. 5, 18 p. 211, 21 *populo uociferat,* et 6, 31 p. 271, 19 *magnum murmor minor populo eleuauit.* Les autres, qui désignent des objets ou des abstractions, surprendront moins; plusieurs sont d'ailleurs des deux genres déjà avant la décadence. Les voici [6] :

thesaurus; h. F. 5, 19 p. 216, 9 *hoc est magnum thesaurum;* comp. p. 217, 6 *thesaurum habeo quod,* etc., et Mart. 1, 2 p. 589, 6 *thesaurum caeleste* [7];

indiculus; h. F. 8, 28 p. 341, 17 *indecolum est repertum* [8];

synodus; h. F. 8, 21 p. 339, 3 *cum hoc synodum ageretur;* comp. 8, 12 p. 332, 2; 8, 43 p. 355, 21; 10, 20 p. 433, 29 [9];

cuniculus; h. F. 8, 33 p. 349, 32 *cum cuniculum emundaretur;*

capulus; h. F. 10, 21 p. 434, 16 *cuius capulum... dispositum erat* [10];

1. Comp. page 354.
2. Voy. Rœnsch, Itala, p. 266.
3. Voy. Georges, Lexikon d. lat. Wortformen.
4. Voy. page 26, note 6.
5. Comp. page 154.
6. Je ne parle pas de *spiritum*, parce que h. F. 6, 46 p. 286, 10 *iniquum fugit spiritum* (édition Arndt, sans variante), ne peut être qu'une faute d'impression : B5 d'après l'édition Omont et D4 portent *fudit;* c'est aussi la leçon de Ruinart.
7. Comp. h. F. 5, 19 p. 217, 6 *thesaurum habeo quod*, etc. Mais h. F. 2, 2 p. 61, 17 *thesaurus*, accusatif pluriel; 5, 25 p. 221, 13 *magni thesauri*, nominatif; 5, 49 p. 242, 32 *omnes thesauros*. *Thesaurum* neutre se lit déjà chez Pétrone 46; il se retrouve dans le Querolus 74, 3 *thesaurum aliquod* P* R*. Paul Diacre, *hist. Langob.* 3, 11 p. 98, 6 *hoc est magnum thesaurum*, reproduit Grégoire, h. F. 5, 19.
8. H. F. 8, 2 p. 327, 21 *indicolos*.
9. Le féminin n'est guère moins fréquent : h. F. 8, 20 p. 338, 18; 9, 20 p. 379, 2; 10 cap. 20 p. 406, 1; 10, 8 p. 414, 7. En français, le neutre, ou, si l'on veut, le masculin, a prévalu. On disait en vieux français le senne.
10. Voy. Georges, Lexikon d. lat. Wortformen.

sarcophagus; h. F. 4, 12 p. 148, 33 *sarcofagum fuit obtectum;* p. 149, 2 *spatiosum erat sarcofagum;* comp. mart. 34 p. 510, 4; 6; 50 p. 523, 11; Mart. 1, 6 p. 592, 23; conf. 34 p. 769, 24; 52 p. 779, 11; 59 p. 782, 10; 18; 79 p. 798, 11; 100 p. 812, 10 [1];

cibus; mart. 79 p. 542, 6 *in qua conpositum erat cibum illud;* comp. Mart. 3, 59 p. 646, 38;

lectus; Mart. 2, 45 p. 625, 21 *in quo lectum habetur;*

lectulus; Mart. 3, 22 p. 638, 6 *in qua lectulum habetur;* comp. p. 638, 8; conf. 84 p. 802, 18;

stomachus; Mart. 3 cap. 30 p. 631, 18 *cui stomachum infirmabatur;*

tumulus; mart. 71 p. 536, 10 *turritum erat tumulum;* comp. h. F. 6, 37 p. 278, 8; Mart. 3, 34 p. 640, 35; patr. 2, 5 p. 672, 2; 5, 3 p. 679, 21; 9, 3 p. 705, 12; 13; 14, 4 p. 720, 21; 17, 6 p. 733, 9; 19, 4 p. 740, 17; conf. 35 p. 769, 30; 83 p. 801, 25; 90 p. 806, 1; 5; 100 p. 812, 6; 103 p. 813, 17 [2];

loculus; patr. 15, 1 p. 721, 20 *loculum amplificatum est* [3];

domus; conf. 3 p. 751, 1 *omne domum exuri potuisset;*

alueus; conf. 45 p. 776, 11 *ut planum praeberetur alueum* [4];

sacculus; conf. 110 p. 819, 21 *erat sacculum ex pelle Phoenicia;*

thalamus; And. 11 p. 832, 11 *thalamum praeparatum erat* [5].

Dans tous ces cas, on peut dire que le nominatif neutre était préformé par l'accusatif masculin; l'oreille était habituée déjà à cette nouvelle désinence. Il n'en est pas de même du pluriel en *a*. *Sibila,* il est vrai, qu'on lit And. 19 p. 837, 9, est assez fréquent chez les poètes. *Nuntia,* h. F. 10, 17 p. 430, 24, soit adjectif, soit substantif, n'est pas rare [6]. Au contraire, *fusa,* conf. 104 p. 816, 11, n'est signalé qu'à partir de Symmaque et de saint Jérôme [7]. *Gladia* [8] And. 9 p. 831, 36 est dans 1*b* seul, et ne mérite peut-être pas une grande confiance. Mais *condia* (pour *congios)* patr. 11, 2 p. 711, 7, et *radia* h. F. 5, 18 p. 215, 1 (B1. 4. 5 et peut-être B3) sont bien attestés, et paraissent être nouveaux [9].

---

1. *Sarcophagus* mart. 88 p. 547, 18 et *sarcofagi,* pluriel, h. F. 4, 31 p. 168, 3.
2. *Tumulos* patr. 14, 4 p. 720, 26 et conf. 3 p. 750, 13.
3. *Locum illud,* conf. 12 p. 755, 9, 1*a* seul. Le pluriel naturellement est *loca* h. F. 2, 21 p. 84, 16.
4. *Beatus confessor obtenuit... ut... planum praeberetur fluminis alueum.* Il est vrai que 1*a* et 4 (?) portent *praeberet,* en sorte que *alueum* serait accusatif. Mais on ne voit pas bien quel serait le sujet de *praeberet.* Le passif est employé dans une phrase toute semblable patr. 9, 2 p. 704, 7.
5. Comp. Thom. 101, 1. Dans Andr. 1 p. 827, 21 *post illum nobile gloriosumque triumphum,* il est probable aussi qu'il faut voir le neutre, malgré *illum. Hisopum (= hyssopum),* Mart. 3, 60 p. 647, 31, se trouve déjà chez Celse et Pline; voy. Georges.
6. Voy. Georges.
7. Voy. Georges.
8. Voy. Georges, Lexikon d. lat. Wortformen.
9. Voy. cependant Georges, Lexikon d. lat. Wortformen (Osbern, *congium).*

De même que ces pluriels en *a*, le singulier *caster* présente une désinence vraiment nouvelle, qu'on trouve h. F. 3, 13 p. 119, 15; 4, 31 p. 167, 10; et 7, 17 p. 301, 5, où la plupart des manuscrits portent *castrum illud,* la leçon de A1, *castro ille,* pourrait bien être une trace de *caster ille* [1].

Au lieu d'admettre *maris* au nominatif, h. F. 8, 24 p. 340, 19, on croirait plutôt à l'omission d'un mot, *unda,* par exemple : *cuncta* <*unda*> *maris operuit,* si *maris* nominatif ne se retrouvait ailleurs [2]. *Altarem,* en tout cas, doit être rétabli dans h. F. 2, 34 p. 98, 5 d'après B1. 4. C1, et peut-être 4, 43 p. 178, 6 d'après A1; Grégoire trouvait cet accusatif dans sa bible, aussi bien que nous le lisons dans différents anciens manuscrits bibliques [3]. Il n'y a pas de doute non plus sur *cicindelis* nominatif patr. 8, 8 p. 698, 2; *cicindelem* accusatif mart. 14 p. 498, 15 [4]. Ce sont les seuls mots à relever dans cette déclinaison, car *ouilem* h. F. 9, 41 p. 400, 21 se trouve dans une pièce qui n'est pas de Grégoire, et *hospitalem* mart. 52 p. 525, 5 est un adjectif, avec lequel on peut sous-entendre un autre substantif qu'avec *hospitale.*

Dans la déclinaison consonnantique nous remarquons

marmorem h. F. 2, 15 p. 82, 14; mart. 66 p. 533, 9; conf. 71 p. 790, 4;

pectorem h. F. 8, 31 p. 347, 11;

roborem mart. 41 p. 516, 1;

frigorem patr. 20, 3 p. 743, 6 [5];

puluis (accusatif singulier), patr. 8, 10 p. 700, 12 [6];

puluera (accusatif pluriel), mart. 48 p. 522, 1 [7].

Hunc uulnere h. F. 8, 31 p. 346, 25 est difficile à classer. Il semble qu'on ait mis l'ablatif *uulnere* pour un accusatif *uulnerem,* ou, comme d'autres s'exprimeraient, l'accusatif *uulnerem* avec omission de l'*m*. On peut en dire autant de *robore* conf. 56 p. 780, 16, *nouum robore sumens (roborem* 3; *robur* 4; omis 2); comp. ci-dessus *roborem*. Sur *gutture* Mart. 1, 7 p. 593, 9 *quod aliquis ferramento gutture incideret,* j'ai remarqué dans 1*a* le signe *us* [8], ce qui ferait *guttureus,* et qui ne se-

---

1. A l'accusatif presque régulièrement, l'adjectif qui accompagne ce mot est au masculin : h. F. 6, 13 p. 257, 18 *Cainonensem castrum,* etc. Comp. *C. I. L.* V 5418 *hunc castrum fundabit.*

2. *C. I. L.* III 1899 *cuius membra consumsit maris,* et V 3014 *quem maris apstulit undis.*

3. Rœnsch, Itala, p. 265.

4. Accusatif *cicindele* mart. 5 p. 490, 23; génitif *cicindelis* h. F. 4, 36 p. 170, 33 (avec *qui);* Mart. 1 cap. 15 p. 584, 29; ablatif *cicendile* mart. 14 p. 498, 16; Mart. 1, 15 p. 597, 25.

5. Et mart. 95 p. 552, 19 d'après 1*a*. Comp. *Acta Thomae ed.* Bonnet, p. 147, 18 *calores et frigores.*

6. W. Meyer, D. schicksale d. lat. neutr. p. 57, postule **puluus.*

7. *Puluerem* conf. 110 p. 819, 25.

8. Serait-il ajouté de seconde main? M. Krusch n'en parle pas.

rait pas loin de *guttur eius*. C'est la leçon de l'édition princeps, que le sens réclame, et qui peut s'appuyer sur h. F. 4, 36 p. 171, 30 *coepit guttur eius caedere;* patr. 8, 5 p. 695, 16 *pugnis palmisque guttur eius inlisit,* et conf. 28 p. 765, 22 *si aliquis guttur eius tangeret* [1].

3° Confusion entre les déclinaisons.

Première et cinquième déclinaison.

Beaucoup de mots, dès les temps les plus anciens, se sont déclinés soit en *a,* soit en *e* [2]. Chez Grégoire, il semble que chacun ait pris son parti une fois pour toutes [3]. Ainsi l'on trouve plusieurs fois chez lui *barbaries,* h. F. 3, 15 p. 123, 5; mart. 30 p. 506, 15; patr. 6, 2 p. 681, 16, et non *barbaria*. D'autre part, *luxoriae* h. F. 1, 10 p. 40, 10; *luxoriam* 2, 1 p. 59, 27 et 2, 20 p. 84, 7; 4, 35 p. 170, 21; *luxorias* 2, 10 p. 78, 5; *luxoria* (ablatif) 2, 12 p. 79, 22; 2, 42 p. 105, 1; 6, 46 p. 287, 3 [4], etc.; *duritiam* h. F. 1, 14 p. 41, 15; 4, 28 p. 164, 13; *duritia* (ablatif) mart. 96 p. 553, 31; *materiae* patr. 17, 4 p. 731, 26 [5]. *Materiis* h. F. 9, 12 p. 369, 17 peut être considéré comme ablatif de *materia,* neutre pluriel, qui se trouve h. F. 4, 46 p. 182, 8. Mais ce neutre pluriel lui-même suppose un singulier féminin *materia* plutôt que *materies*. Quant à *planitiae* datif, h. F. 5, 11 p. 200, 13 et ablatif h. F. 1, 6 p. 36, 26, etc. [6], il est probable que c'est toujours *planitie* qu'il représente. D'autres mots sont si rares, que ce peut être fortuit si l'on ne rencontre qu'une des deux formes, comme *segnitiem* mart. 5 p. 490, 15; *blandicia* mart. 3, 51 p. 644, 35.

Deuxième et cinquième déclinaison.

Un mot qui offrait le choix entre la cinquième déclinaison et la deuxième : *diluuio* h. F. 1 cap. 4 p. 31, 21; *diluuium* 1, 4 p. 35, 27 et 1, 5 p. 36, 12; *diluuii* 6, 5 p. 248, 24 [7].

---

1. L'ablatif *gutture* ne serait pas impossible; mais rien ne fait supposer que *guttur* fût masculin pour Grégoire comme il l'est pour Plaute; voy. *Trin.* 4, 3, 7 avec la note de Brix.

2. Voir Bücheler-Havet, Décl. lat. p. 214 suiv.

3. Il se peut pourtant que mes observations soient incomplètes sur ce point.

4. *Luxuriis* Thom. p. 113, 13.

5. *Maceriae ipsae* Ruinart (comp. *maceriam* h. F. 4, 16 p. 154, 18 dans une citation biblique); *materia ipse* 1*a*, ce qui pourrait faire conjecturer *materia ipsa*.

6. Comp. page 333.

7. Sur *congeriorum* voy. page 354.

Neutre pluriel et féminin singulier.

Un fait très connu et des plus intéressants pour l'histoire d'un grand nombre de mots français [1], c'est la confusion du neutre pluriel des thèmes en *o* ou *i* [2] avec le nominatif singulier en *a*. Cette confusion est relativement peu fréquente chez Grégoire. Souvent elle n'est, pour ainsi dire, accomplie qu'à moitié, et plutôt affaire de syntaxe que de déclinaison. Ainsi, par exemple, dans h. F. 4, 34 p. 169, 10 *expellentes monachi de horrea anonas,* si l'on compare l. 23 *recondire in horrea*, l'on estimera que *horrea* est à l'accusatif des deux parts, bien que, pour le copiste de B5, *horrea* soit un substantif féminin; h. F. 5, 34 p. 227, 7 il écrit : *horreae replebantur frumento* [3]. On jugera de même en ce qui concerne *habitacula* patr. 11, 1 p. 710, 13 *qui protoplastum de paradisi habitacula proiecisti,* si l'on considère p. 709, 23 *habitacula statuit* et 11, 2 p. 711, 3 *in ipso habitaculo.* Dans *de ipsa sacrosancta solemnia* h. F. 4, 43 p. 178, 12 on peut également voir un accusatif pluriel, en se fondant sur ce fait que *solemnia* est souvent accompagné d'un verbe au pluriel, comme h. F. 2, 34 p. 98, 2, etc. [4]. H. F. 7, 35 p. 315, 24 *omnis falanga in suburbana urbis campania castra metata est*, le mot *campania* pourrait être l'accusatif pluriel [5], mais on y verra, avec plus de vraisemblance, le féminin, qui est devenu si commun en français, et qui s'impose h. F. 4, 17 p. 155, 12 *in campaniam Remensem* et patr. 7, 3 p. 688, 24 *in campania illa quae a parte aquilonis habetur.* De pareilles considérations n'existent pas pour *campestria,* h. F. 10, 3 p. 411, 3 *ibique in campestria castra posuerunt;* mais on ne peut nier qu'il n'y ait une grande analogie avec l'exemple précédent. On sera plus embarrassé encore dans cette phrase du même chapitre, p. 411, 21 *cum uideritis uellae huius... domus incendia concremare (incendio concremari*

---

1. Appel, *de genere neutro,* p. 14 à 30 traite la question à fond et d'une manière fort intéressante. H. Suchier, Archiv f. lat. lex. III (1886) p. 161 suiv., résume et généralise. Voir aussi H. Schuchardt, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXII (1874) p. 164 suiv., et Mercier, *de neutrali genere*, Paris 1880, p. 25 suiv.; 55 suiv.

2. Pour simplifier, nous réunissons les deux classes de thèmes. Le phénomène est le même.

3. En revanche, on lit h. F. 4, 2 p. 142, 18 et 19 *tuo horreo*, et *tua horrea repleantur*; 1, 10 p. 39, 4 et 6 *horrea aedificauit*, et *quae horrea... cernuntur;* Andr. 20 p. 838, 3 *horreo*. Mais *horrea* féminin n'est pas une innovation complète. Nonius p. 208, 26 le signale chez un orateur qu'il appelle Claudius et en qui H. Meyer, *orator. rom. fragm.* p. 356, a reconnu M. Calidius.

4. Mart. 4, 27 p. 656, 15 le ms. 1*a* porte *celebrata solemnia*, le ms. 2 *celebrata solemnitate*, la vulgate *celebratis solemniis*. Ce barbarisme est-il dû à l'auteur, à un ancien copiste, ou à l'éditeur princeps? Il serait intéressant de le savoir, mais la leçon de 1*a* est la plus probable.

5. Comp. *Gromatici uet.* p. 332, 22 Lachm. *in campaniis*.

D4. 5) *et fumum incendii ad caelos usque sustolli,* à cause de la proximité de *incendii*, et cependant l'explication la plus naturelle, étant donné l'ordre des mots, est bien celle des manuscrits D4. 5 : *incendia* ablatif singulier, *concremare* passif; comp. mart. 10 p. 495, 25 *hospiciolum cuiusdam pauperis incendio concremari.* Au contraire, mart. 9 p. 494, 14 *cum uidisset incendia... respergi,* il est plus naturel de voir dans *incendia* un accusatif pluriel que l'ablatif singulier mis pour l'accusatif *incendiam. Incendium* est fréquent : h. F. 2, 34 p. 98, 4 *ne hoc incendio urbs consumeretur;* 7 *restinxit incendium,* etc. *Tenturia,* h. F. 2, 40 p. 103, 6, *in tenturia sua obdormiens,* paraît être l'ablatif singulier; il n'y avait pas lieu de mettre le pluriel; mais on a évidemment le pluriel 3, 28 p. 133, 5 *tempestas tentoria dissicit;* 10, 3 p. 411, 17 *ubi tenturia fixerant;* et 3, 7 p. 116, 1 on trouve le singulier *tenturium;* 8, 17 p. 336, 33 *tenturii* [1]. Parmi les mots qui, comme on va le voir, ont subi la métamorphose inverse, *uicinia* peut être considéré comme neutre pluriel dans mart. 36 p. 511, 21 *ad quem cum uicinia maesta penderent* [2]; de même Mart. 1, 2 p. 588, 17 *tempestas quae uicinia uastauerat;* 2, 4 p. 611, 1 *ut etiam uicinia commoueret;* 3, 23 p. 638, 30 *ipse clamoribus uicinia complet.* Mais Mart. 2, 6 p. 611 21 *ut uicinia de proximo concurreret,* admettra-t-on que le verbe est au singulier avec un sujet pluriel neutre, ou verra-t-on plus simplement dans *uicinia* même un substantif féminin singulier? La même question se présente pour *haec scripta peruenerit,* h. F. 4, 34 p. 169, 12; une autre semblable pour *quod aliquis illa quae iniuria faucibus intulerant abstulisset* Mart. 3, 1 p. 632, 33 : faut-il considérer *iniuria* comme un ablatif mis pour l'accusatif, ou comme un pluriel neutre? Deux fois, And. 16 p. 835, 12 *filiamque etiam in illa aeternitatis gaudia perfruaris,* et Mart. 3, 19 p. 637, 26 *pro tantae pietatis gaudia,* il est très probable qu'on doit voir dans *gaudia* le substantif féminin qui est devenu gioia en italien, joie en français, et cependant, à la rigueur, on pourrait le regarder encore comme accusatif pluriel [3].

Ce qui paraît le plus certain au milieu de ces incertitudes, c'est qu'on ne peut ni ne doit se prononcer chaque fois en faveur d'une explication ou de l'autre, par cette bonne raison que personne n'eût été plus incapa-

---

1. *(Cum) reliqua eclesiastici ministerii ornamenta,* h. F. 2, 27 p. 88, 15 paraît désigner les différents objets sacrés plutôt que la parure de l'église au sens collectif; *(cum) effracta uitra* Mart. 2, 32 p. 621, 12 peut désigner aussi bien le flacon brisé que les morceaux de verre.

2. A moins qu'on ne veuille y voir la construction d'après le sens, fréquente chez les poètes. Ovide l'a plusieurs fois à propos de ce mot justement; *met.* 2, 688 *uicinia uocabant* (texte incertain); 4, 635; *fast.* 2, 657; 3, 189.

3. Patr. 1 p. 663, 20 *in caelorum euehit gaudia gloriosos,* il est probable que c'est l'accusatif pluriel. Quant à *caractae* Andr. 12 p. 833, 2, pour *carecti,* que donnent des mss. récents, je ne pense pas qu'il faille passer par le détour de *carectum, carecta (orum), carecta (ae),* pour l'expliquer; il faut y voir une confusion purement phonétique et graphique de *i, e, ae.*

ble de décider, dans la plupart des cas, que Grégoire lui-même. Nous surprenons chez lui la transformation dont nous parlons à l'état de véritable confusion, d'indétermination [1]; nous prenons sur le fait la cause même de cette transformation, ou, si l'on aime mieux, la condition en dehors de laquelle elle ne pouvait s'accomplir. Les pluriels latins ne seraient pas devenus singuliers dans les langues romanes, les neutres ne seraient pas devenus féminins, s'il n'y avait eu un temps où ces catégories n'étaient pas des catégories distinctes dans la pensée de ceux qui parlaient ou écrivaient.

Il existe cependant un certain nombre d'exemples dans lesquels l'adjectif ou le verbe au singulier, ou les désinences *am, ae, as,* etc , accusent plus nettement la transformation déjà accomplie.

L'adjectif ou le verbe [2]:

h. F. 2, 5 p. 67, 4 *adiunctam sibi... patrocinia ;*

h. F. 2, 7 p. 71, 1 *cum grande spolia ;* comp. 1, 47 p. 54, 14 *me... non ornat... spolia* et 7 cap. 25 p. 288, 18 *de spolia Marileifi* [3];

h. F. 4, 34 p. 169, 12 *cum haec scripta ad eum peruenerit* [4];

Iul. 30 p. 576, 29 *ad suam festa* et Mart. 4, 27 p. 656, 13 *adueniente festa* [5];

mart. 40 p. 514, 1 *christianos opera* (les œuvres, opposées à la foi p. 513, 25) *praestat* [6].

La désinence *am* [7] :

h. F. 3, 31 p. 135, 7 *in sanctam eorum* [8];

---

1. Dans mart. 103 p. 558, 5 *putasne per haec fila homo transiit quam saepius tenuitas muscarum erumpit, fila* est pluriel neutre. Mais arrivé au pronom relatif, Grégoire croit avoir employé un féminin singulier, et continue par *quam.*

2. On ne peut citer h. F. 6, 25 p. 264, 24 *in spatia multo,* car *multa* n'est évidemment qu'une interpolation de B5, et *multo* ne prouve pas que *spatia* soit devenu singulier féminin. Je serais plutôt disposé à lire *spatio* avec A1. D4, car si *spatium* était devenu *spatia,* l'adjectif s'y serait certainement conformé.

3. Comp. h. F. 9, 30 p. 385, 2 *spolium;* 17 *spoliis.*

4. Voir au l. IV, Le nombre. J'ajouterais volontiers h. F. 10, 19 p. 432, 10 *conficta erat manus eius in huius praeceptionis scripta,* d'après A1 et C1 ; *scripto* B2. D4. 5, était une correction trop naturelle pour n'être pas faite plus d'une fois.

5. *Festa* pourrait être aussi un singulier féminin formé directement, *festa dies.* Mais patr. 20, 1 p. 741, 28 *diem festum,* le substantif n'est pas sous-entendu, et il est masculin.

6. Dans ce mot, l'existence de *opera,* ouvrage, a pu contribuer à créer l'erreur, dont on trouve un exemple intéressant dans l'épitre de S. Jacques p. p. Belsheim, d'après le ms. de Corbie; 2, 14; 17 *opera,* les œuvres, est à l'accusatif pluriel; 2, 26 *sine opera,* accusatif pluriel et ablatif singulier se confondent; enfin 2, 18 *tu operam habes,* le féminin singulier est manifeste.

7. H. F. 2, 27 p. 89, 10 les mots *incultam* B5 et *armam* B4 ne sont pas suffisamment attestés; comp. cependant 3, 7 p. 115, 21 *cum arma;* 3, 15 p. 124, 10 *muniuit puerum arma;* 5, 20 p. 218, 6 *accincti arma ;* h. F. 2, 42 p. 105, 20 *inter tormentam* B3. 4; noter encore Mart. 1, 28 p. 602, 4 *tuam moeniam,* 3 seul.

8. Voy. page 240.

h. F. 4, 11 p. 147, 20 *reuertimur ad propriam;* comp. 4, 14 p. 152, 11; 5, 50 p. 243, 4; 6, 31 p. 271, 10, etc. [1].

D'autres désinences [2] :

h. F. 3, 7 p. 114, 12 *non inmemor periurias;* 8, 6 p. 329, 28 *periurias exprobrauit* [3];

h. F. 1 praef. p. 33, 11 *per chronicas uel historias;* p. 34, 23 *chronicae Eusebii prolocuntur;* 1, 7 p. 37, 17 *Seuerus narrat in chronica* est donc probablement ablatif singulier;

h. F. 1, 23 p. 45, 1 *Hierusolimae;* comp. 2, 39 p. 102, 19 et mart. 33 p. 508, 9 *Hierusolymam* [4];

mart. 18 p. 499, 26 *sestertias adgregatas;*

Iul. 27 p. 575, 35 *frustas excussit;* Mart. 4, 21 p. 655, 10 *frustram effractam;*

patr. 20, 1 p. 741, 28 *sponsaliae diem;*

patr. 10, 3 p. 708, 10 *huius arbustae;*

conf. 23 p. 763, 15 *extant uirgultae... sumentes* [5];

conf. 21 p. 761, 14 *ab hoc morbo frigorae;* comp. mart. 104 p. 559, 21 *a frigora occupati;* Mart. 3 cap. 50 p. 631, 38 *a frigoras sanato* [6]; Mart. 4, 21 p. 655, 12 et conf. 84 p. 802, 21 *a frigoris;* patr. 8, 10 p. 700, 11 *frigoras habens* et conf. 24 p. 763, 26 *frigoras passi* [7].

Inversement, quelques féminins singuliers sont devenus neutres pluriels, et même, ensuite, neutres singuliers :

h. F. 4, 36 p. 171, 4 *declamabat multa blasphemia;* comp. 34 *in malis actibus ac blasphemiis;*

h. F. 4, 46 p. 182, 8 *cum materia aedificii exusta deruerent;* comp. 9, 12 p. 369, 17 *ab ipsis tegulis ac materiis* [8];

---

1. Rien de plus fréquent que *reuerti* ou *redire ad propria;* voy. h. F. 1, 38, p. 51, 18; 1, 48 p. 56, 15; 2, 32 p. 95, 13; 3, 8 p. 116, 11; 3, 13 p. 119, 9; 5, 50 p. 243, 2; etc. Souvent on trouve la variante *propriam.*

2. *Balneas* Mart. 4, 1 p. 649, 30, ne doit être nommé que pour mémoire, puisque le féminin a prévalu très anciennement.

3. H. F. 5, 49 p. 240, 5 *prosequi periuria,* A1. D5 seuls, il est vrai.

4. H. F. 1, 28 p. 46, 23; 2 praef. p. 58, 27 *Hierusolima uocatur; H. pertulerit;* 1, 7 p. 37, 18 *Hierusolimorum;* h. F. 5, 11 p. 201, 2; mart. 9 p. 494, 30; psalt. p. 877, 26; Thom. p. 96, 12 *Hierusalem* indéclinable; partout ailleurs *Hierusolymis.* Sur l'accusatif *Hierusolymam,* voy. Georges, Lexikon d. lat. Wortformen; ajoutez Sidon. Ap. *ep.* 8, 13, 3 p. 145, 15; Jordanes, *Rom.* 235 p. 31, 2; 269 p. 35, 6; 8; etc.

5. *Virgulta* 2. 3. 4.

6. C'est la leçon de 1*a*. Je ne comprends pas comment M. Krusch a pu admettre d'après le ms. 2 l'interpolation évidente *frigoribus.*

7. Thom. p. 144, 14 *frigoribus* dans nos mss.; mais l'auteur avait écrit probablement *frigoris.* Il faut remarquer que *frigora* féminin est exclusivement employé dans le sens de fièvre froide, fièvre (de même deux fois *homil. de sacrilegiis, ed.* Caspari, 1886, § 15), d'où l'adjectif *frigoriticus* mart. 5 p. 492, 7; comp. ici ch. II. Le froid est *frigus* ou *frigor.* Dans la fièvre même, la hausse et la baisse de la température est exprimée par *frigorem accedentem aestumque,* patr. 20, 3 p. 743, 6.

8. De *materia* on a fait à son tour *materium : lex salica ed.* Holder, *cod. Wolfenb.* 23, 38 *materium alienum;* 23, 41 *materio dolato.*

mart. 40 p. 514, 2 *idolatria prosternuntur* [1] ;

h. F. 6, 39 p. 278, 25 *ne turpis lucri infamio notemur* [2] ;

patr. 9, 2 p. 704, 9 *nullas uires habere poterat persuasionis iniquae praestigium.*

C'est ici qu'il faut mentionner encore *congeriorum* mart. 44 p. 518, 21, car à côté de *congeries* il a existé une forme *congeria* [3], qui a pu être considérée comme neutre pluriel. *Tunsorum* aussi, Mart. 2, 16 p. 614, 17, s'explique peut-être par le fait que *tonsa* passait pour neutre pluriel. Mais *epiphaniorum* mart. 87 p. 546, 35 ; patr. 7, 3 p. 688, 19, etc. [4], répond au grec τὰ ἐπιφάνεια.

Première et deuxième déclinaison.

Quelques substantifs ont une double déclinaison, en *a* et en *o*, sans qu'il y ait eu, autant qu'on en peut juger, confusion entre l'*a* du neutre pluriel et celui de la première déclinaison. Ce sont presque tous des doublets déjà anciens.

Molinas h. F. 3, 19 p. 129, 16 et 7, 25 p. 306, 21, à côté de *molinus* ou *molinum*, patr. 18, 2 p. 734, 27 ; 735, 5 (comp. 6 ; 7 ; 9 ; 11) ; 15 ; 23 (comp. 26 ; 27) s'explique par l'ellipse de substantifs différents [5]. *Labium* et *labia*, *testum* et *testa*, *epulum* et *epulae*, *alimonium* et *alimonia* [6], etc., forment des doublets fort anciens, et qui n'ont certainement pas la même origine que ceux dont on vient de parler. Aussi, c'est pour mémoire seulement que nous mentionnons *labiae nostrae* (datif singulier) psalt. 70 p. 876, 44, parce que dans le psaume 70, 23, d'où ce mot est tiré, on lit aujourd'hui *labia mea* (nominatif pluriel) [7] ; *testo disrupto* mart. 60 p. 530, 3, parce que le neutre n'est pas ordinairement

---

1. Il faut supposer une confusion de sens entre *idola* et *idolatria*. Encore une de ces fautes dont il a été parlé page 268, note 4.

2. Voy. Georges, Lexikon d. lat. Wortformen.

3. Voy. Georges. Il n'est donc pas besoin de corriger *congerierum*, comme je le faisais Revue critique 1886, I p. 151.

4. Comp. Mart. 2, 15 p. 614, 4 ; 13 ; 2, 26 p. 618, 27 ; mais h. F. 5, 4 p. 195, 20 *dies sanctus epifaniae.*

5. Comp. page 354.

6. Le féminin h. F. 2, 24 p. 86, 29 ; mart. 9 p. 495, 2 ; Iul. 12 p. 569, 21 ; le neutre, *spes alimonii*, peut-être locution toute faite, Iul. 22 p. 574, 1 ; Mart. 2, 3 p. 610, 20 ; 2, 27 p. 619, 9. Comp. Fortunat, *c.* 2, 8, 29 *quae... alimonia digna ministrat.*

7. Le reste du titre 70, *quod ipse labiae nostrae tribuat ob gloriam nominis sui nunciandam*, est évidemment altéré. Il semble qu'il manque devant *ob* un mot comme *uim* ou *uirtutem*. *Labium* se lit h. F. 4, 12 p. 149, 10 dans le sens de *labrum*, bord.

employé pour désigner la tête [1]; enfin *epulum* h. F. 2, 10 p. 78, 5; 2, 23 p. 85, 41; 3, 15 p. 123, 4; 10; 21; 6, 20 p. 262, 2; 7, 23 p. 305, 16; 8, 1 p. 326, 21; 24; 8, 5 p. 329, 18; 8, 14 p. 333, 17, etc., parce que l'on voit par ces exemples que Grégoire prend *epulum* dans le sens réservé autrefois à *epulae*. *Cicendelum* h. F. 4, 31 p. 167, 25 paraît être à *cicendela* ce que *epulum* est à *epulae* [2]. Le masculin *ungulus* h. F. 2, 3 p. 65, 12, et le féminin *ungula*, h. F. 2, 2 p. 61, 22, sont tous deux anciens. On peut y voir la preuve que le genre de *unguis* a varié [3].

Première et quatrième déclinaison.

Socera, qui se trouve h. F. 10, 8 p. 415, 14 *fratrem socerae suae*, est-il une forme accessoire ancienne de *socrus*, servant dès l'origine de féminin à *socer*, comme ἑκυρᾶ à ἑκυρός? Ou bien est-ce plus tard que le genre naturel l'a emporté [4]? Ce substantif féminin en *us*, sortant de l'analogie, y fut-il violemment ramené? Il semble que la première explication convienne mieux à *socera*, la seconde à *socra* [5]. En tout cas, les deux formes en *a* sont antérieures à Grégoire [6].

Deuxième et quatrième déclinaison.

Entre la deuxième et la quatrième déclinaison, les échanges sont fréquents dès la haute antiquité presque autant que chez Grégoire. Pour commencer par le plus connu de tous, *domus* se décline chez lui comme à l'époque classique. Le nominatif singulier est toujours en *us*, sauf l'exemple unique de *omne domum* déjà mentionné [7]. Au génitif, sur une vingtaine de fois qu'il se trouve dans l'histoire des Francs, il y a deux fois la variante *domos*, 2, 34 p. 98, 7 B2 et 10, 1 p. 407, 3 β1. La même variante se retrouve au nominatif pluriel h. F. 4, 49 p. 184, 21 B5. A1; mart. 56 p. 527, 15 1*a* et 1*b* [8]. On a vu plus haut que *o*

1. Conf. 51 p. 778, 19 *comminuto testo* désigne des tessons. Mart. 17 p. 499, 15 *testa dura*, que 1*b* corrige en *testam duram*, paraît être plutôt l'accusatif pluriel.
2. Voy. page 348, et 368, note 4.
3. Plutôt que de recourir à *uncus* avec A. Weinhold, Archiv f. lat. lex. IV p. 179.
4. Ott, N. Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 789.
5. H. F. 4, 13 p. 150, 2 *socra* Bb; *socro* Bc. A1; *socru* D4; M. Arndt a sans doute bien fait de suivre Bc. A1; l. 8 *socrum*; h. F. 8, 28 p. 341, 25 *socrus*.
6. Voy. Georges, à l'article *socrus*; Neue, Formenl. I p. 594; *C. I. L.* XII 2630 *socera*; 904 etc. *socrae*.
7. Page 347.
8. M. Krusch l'a admis dans le texte.

pour *ū* dans les syllabes fermées est rare ; il est donc probable que ces variantes relativement nombreuses sont dues à une confusion établie par les copistes entre l'accusatif pluriel et les autres cas en *us*. Tel copiste qui se faisait une règle de rétablir *domos* à l'accusatif, a pu l'introduire par mégarde à d'autres cas. A l'accusatif, on ne sera pas étonné de voir que la désinence *us* prédomine, puisque même dans les mots qui appartiennent régulièrement à la déclinaison en *o*, ce changement de *o* en *u* est fréquent. Comme d'ailleurs ce sont toujours (une dizaine de fois) les manuscrits anciens, B, qui portent *domus*, et les récents, A. D, *domos* [1], il faut croire que ces derniers ont été corrigés systématiquement. En effet, dans la nouvelle édition des Miracles, où l'orthographe de 1*a* a été adoptée, on lit huit fois *domos* et une seule fois *domus*, Mart. 4, 32 p. 658, 7 [2]. A l'ablatif singulier au contraire *domo* est sans exception dans les Miracles, et sans doute à bon droit, car sur une quarantaine de fois que cet ablatif se trouve dans l'histoire des Francs, c'est à peine si *domu* est rapporté quelquefois en variante, et cela principalement dans le manuscrit B5, le moins sûr des manuscrits B. On peut donc considérer comme certain que pour Grégoire l'ablatif de *domus* était *domo* et non *domu* [3]. Le datif et l'ablatif pluriels font partout *domibus*, le génitif fait *domorum* h. F. 4, 5 p. 145, 5; mart. 50 p. 524, 1; conf. 108 p. 817, 3. Le datif singulier fait régulièrement *domui;* car si *domi* le remplace parfois, cela tient à la confusion entre le datif et le locatif, dont il sera parlé plus bas [4].

Lacus aussi est un mot douteux déjà anciennement [5]. Grégoire écrit *huius laci* h. F. 10, 3 p. 411, 9; *Limanni laci* mart. 75 p. 538, 30, et *lacui illi*, conf. 2 p. 749, 18 [6]. *Portici* génitif se lit mart. 103 p. 558, 30. *Porticos* h. F. 7, 29 p. 309, 4 a la variante *porticus* B2. C1; et *portico* conf. 88 p. 804, 18 n'est que dans 1*a* et 1*b*. D'autres leçons telles

1. *Domus* sans variante deux fois seulement, h. F. 7, 47 p. 324, 2; 10, 3 p. 411, 21.

2. Le copiste 1*a* s'est laissé entraîner de même ailleurs à remplacer *us* par *os*, comme par exemple patr. 10 p. 706, 1, où seul il écrit *ascensos*.

3. Question d'orthographe, si l'on veut, et par conséquent peu importante. Pourtant, une orthographe si constante témoigne d'une notion bien enracinée de la distinction entre la deuxième et la quatrième déclinaison. Si d'autres mots sont écrits tantôt par *o*, tantôt par *u*, ce n'est donc pas que pour l'auteur il n'existe pas un paradigme *dominus*, ablatif *domino*, et un paradigme *manus*, ablatif *manu;* c'est qu'il ne sait pas ou ne se rappelle pas sur lequel des deux ces mots là se déclinent.

4. Une seule fois, Mart. 3, 18 p. 637, 17 *deportatumque domo*, M. Krusch a admis le datif en *o* d'après 1*a;* à tort, je pense; il fallait suivre 2, qui donne *domi;* le copiste n'aurait pas inventé cette forme; il aurait mis plutôt *domum* s'il avait voulu corriger. Mart. 3, 37 p. 641, 15 Ruinart lit *hominibus domi illius*. D'où a-t-il tiré cette leçon? C'est ce qu'on ne sait pas, malheureusement. 1*a*. 2. 14 *b* portent *domus*, c'est tout ce que je puis dire, et M. Krusch l'a adopté. Mais a-t-on le droit de négliger une si curieuse leçon, que certes Ruinart n'aura pas inventée? Comp. I. IV.

5. Voy. Georges, Lexikon d. lat. Wortformen.

6. Comp. H. Gœlzer, S. Jérôme, p. 282.

que *patriciato* h. F. 2 cap. 38 p. 58, 9 ; *conflicto* 2, 2 p. 60, 34 ; au datif *plancto* h. F. 6, 45 p. 284, 10 (*planctu* B5); *artos* h. F. 6, 6 p. 253, 5 [1]; *grados* mart. 47 p. 520, 10 ; *uersos* mart. 40 p. 514, 30 [2]; *cruciatos* And. 17 p. 835, 22; *risos* And. 29 p. 843, 22, etc., sont mieux attestées [3]. Mais il n'est pas possible, dans des mots qui reviennent rarement, et s'il n'y a de différence que celle des voyelles *o* et *u*, d'affirmer avec quelque certitude s'ils étaient pour Grégoire d'une déclinaison ou de l'autre [4]. Cela est vrai même d'un ablatif aussi fréquent que *stratu*, par exemple [5], parce que les mss. des Miracles sont suspects de correction systématique, et que, dans l'Histoire des Francs [6], on trouve soit *strato* dans A1. D seuls [7], soit des variantes entre lesquelles on reste embarrassé. L'existence simultanée de *stratus* et *stratum* est d'ailleurs attestée déjà assez anciennement [8]. Le datif *stratui* se lit h. F. 4, 3 p. 143, 5 ; 4, 9 p. 147, 9, etc. A côté de *stratum* et *stratus*, se placent *metatum* et *metatus* [9] : h. F. 10, 2 p. 410, 7 *ante ostium metatus ;* Iul. 28 p. 576, 10 *cum metatu se reddidisset;* h. F. 10, 2 p. 409, 19 *speciem metato detulit*. Puis *potum* et *potus* : h. F. 8, 31 p. 347, 11 *hoc potum* A1, *hic potus* D4. 5 ; conf. 1 p. 749, 6 *ne potum defecerit;* comp. Mart. 3, 12 p. 635, 21 *si potum aliquod accipiebat;* mart. 53 p. 525, 18 et Mart. 1, 32 p. 603, 29 *poti* au génitif, mais conf. 1 p. 749, 4 *qualitatem potus;* Mart. 3, 34 p. 640, 36; 3, 59 et 60 p. 647, 2 et 21 [10] *potui* datif; 3, 47 p. 643, 36 ; 4, 37 p. 659, 17, etc., *potu* ablatif. On lit *hoc ducatum* h. F. 8, 26 p. 340, 28 ; *ducatus* génitif 9, 12 p. 369, 23 ; *ducatu* 9, 14 p. 370, 16; *ne fieret multitudinis interitum* Iul. 27 p. 576, 4 ; *aliquod sensum habere* Iul. 31 p. 577, 11 ; *sensa*, pour *sensus*, Mart. 4, 11 p. 652, 13 ; huit fois *consensu*, mais h. F. 9, 23 p. 380, 28 *consenso (consensu* A1. D5) [11]. *Accessus* se trouve plusieurs fois à l'ablatif en *u*, une fois au génitif en *us*, et une fois au nominatif pluriel *accensi*, Iul. 3 p. 566, 2 [12]. On lit : *secessi* (génitif) h. F. 2, 23 p. 85, 22 et *secessorum* 9, 6 p. 363, 4 ; *homicidiis ac superuentis* 3, 16 p. 125, 26 et

---

1. *Sanctos artos;* B1. C1 corrigent *sanctus artus*.
2. Comp. Rossi, *Inscr. chr.* 677 (an 432) *uersorum*.
3. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 492 (an 515) *aditos*.
4. Dans les Miracles, des formes telles que par exemple mart. 70 p. 535, 8 *in abditu criptae* peuvent s'expliquer de différentes manières. Ou bien les copistes ont transcrit l'*u* sans réfléchir, tel qu'ils le trouvaient dans un manuscrit ancien, ou bien ils ont cru que c'était un substantif de la quatrième.
5. Mart. 75 p. 538, 18; Iul. 46b p. 582, 31 ; etc.
6. Comme h. F. 1, 47 p. 54, 4 ; p. 55, 1 ; 6, 13 p. 257, 22.
7. Comme h. F. 10, 22 p. 434, 27 ; 10, 24 p. 436, 8.
8. Voy. Georges ; Hagen, *Anecdota heluet.* p. 188, 5 ; Rœnsch, Itala, p. 91 ; etc.
9. Voy. Haase, stell. p. 31.
10. Sur Mart. 2, 16 p. 614, 13 comp. page 339.
11. Comp. h. F. 6, 15 p. 258, 25 *consensum quem*, etc. ; 10, 1 p. 407, 15 *consensum quod*, etc. ; 4, 26 p. 161, 15 *hoc consensum*.
12. Voy. page 268.

superuenta 8, 40 p. 352, 27 [1]; *omne apparatum* 5, 20 p. 217, 19, à l'accusatif et Andr. 11 p. 832, 12 au nominatif [2].

Qu'il y ait à l'ablatif *episcopatu* h. F. 2, 26 p. 87, 19; 3, 2 p. 110, 11; 4, 5 p. 145, 11; 5, 5 p. 198, 9; 5, 20 p. 217, 15, etc., ou *episcopato*, h. F. 5, 27 p. 222, 10, ce n'est peut-être qu'affaire d'orthographe. Cependant il est remarquable que l'ablatif en *u* est beaucoup plus fréquent [3]. Au génitif, pas de confusion possible; les deux formes existent évidemment l'une à côté de l'autre. Ainsi on lit *episcopatus* très souvent, par exemple, h. F. 2, 26 p. 87, 20; 3, 2 p. 110, 1; 3, 17 p. 126, 14; 4, 3 p. 143, 18; 4, 4 p. 144, 13; 5, 5 p. 197, 35, etc.; *episcopati* h. F. 2, 14 p. 82, 5; 5, 5 p. 196, 10; 6, 9 p. 254, 38; 10, 19 p. 431, 26; Mart. 1, 6 p. 592, 13; 2, 1 p. 609, 2. Il est curieux que les trois premiers de ces exemples de *episcopati* soient dans des chapitres qui manquent aux manuscrits B. On ne doit pourtant y voir qu'un effet du hasard, car AD n'offrent pas de variantes dans les passages cités à propos de *episcopatus*. *Coiti* h. F. 2, 1 p. 60, 9 et *clericati* 4, 6 p. 145, 25, ne sont pas non plus dans les manuscrits B; mais patr. 16, 2 p. 725, 20 *clericati* est la leçon des meilleurs manuscrits; patr. 17 p. 727, 26 tous ont *clericatus*. *Equini hinniti* (génitif) est bien attesté mart. 86 p. 546, 18 [4], de même *de ortis uel occasibus* stell. 35 p. 870, 8 .

Dans la plupart des mots qui précèdent, la double déclinaison peut s'expliquer par la confusion du substantif verbal avec le neutre du participe. Il n'en est pas de même des suivants, qui cependant ont varié de bonne heure : *arcorum* mart. 37 p. 511, 34; *quercorum* h. F. 10, 30 p. 442, 32 *(quercuum* D5*)*; *tonitruum* Iul. 15 p. 571, 3; patr. 17, 4 p. 731, 15; *tonitrui* h. F. 3, 28 p. 133, 14; Iul. 27 p. 575, 34; *tonitruo* h. F. 4, 16 p. 154, 6; Iul. cap. 27 p. 562, 29; conf. 2 p. 749, 23; And. 4 p. 829, 27; *tonitrua* h. F. 5, 23 p. 219, 21; 6, 14 p. 258, 5; Iul. 6 p. 567, 22; 27 p. 575, 31; Mart. 1, 10 p. 594, 20; *tonitruorum* mart. 83 p. 545, 11; *tonitruis* h. F. 3, 28 p. 133, 6; Iul. 13 p. 570, 7; conf. 22 p. 762, 11 [6]. Enfin, la déclinaison en *u* prend sa revanche

---

1. Comp. h. F. 9, 32 p. 387, 1 *ad hoc (hunc* D5) *conuentum*.

2. H. F. 3, 3 p. 111, 2 et conf. 5 p. 751, 27 *cum hoc apparatu*. Mais h. F. 5, 42 p. 233, 24 *quo facilius cruciatum sibi amplius adderet* (comp. 22 *magnos sibi cruciatus addebat*), *amplius* est sans doute adverbe, plutôt que *cruciatum* neutre. L'adjectif, même neutre, serait probablement *ampliorem*; voy. au l. IV. H. F. 8, 20 p. 338, 8 *ex iusso* B2 *(iussu* A1. D5); *fortuitu* mart. 70 p. 535, 14; 71 p. 536, 11, etc., est plus fréquent que *fortuito*. Mais c'est à tort sans doute qu'on introduit cette orthographe dans des auteurs classiques; elle doit rester à la charge de leurs copistes.

3. Voy. page 356, note 3.

4. Comp. *rediti* dans le traité d'Andelot, h. F. 9, 20 p. 375, 23; mais p. 376, 10 *reditibus* et mart. 102 p. 556, 9 *redituum*.

5. Voy. Haase, p. 48.

6. Neue, Formenl. I p. 350.

par *sui tipus speciem* h. F. 1, 4 p. 35, 28 et *suauitatem sonus* Mart. 1, 11 p. 595, 28 [1].

Troisième déclinaison vocalique et consonnantique.

Ici la confusion est si ancienne et si profonde, qu'il a fallu les lumières de la grammaire comparée pour établir la distinction entre les deux séries de thèmes, et que cette distinction reste encore fort problématique sur bien des points. Il va sans dire que pour Grégoire il n'existait qu'une seule et même troisième déclinaison, et que les ablatifs en *e* ou en *i*, les génitifs en *um* ou *ium*, ne lui apparaissent que comme des doublets à peine distincts. Il y a plus ; pour ce qui est de l'ablatif, la question se réduisait en réalité à une question d'orthographe. La langue vivante du VIe siècle ne connaissait qu'une seule forme; l'écriture avait deux désinences, *e* et *i*, mais qui prenaient très facilement la place l'une de l'autre, *e* conservant toutefois une forte prédominance. Si l'on prend la peine par exemple de dresser la liste des soixante et quelques ablatifs irréguliers offerts par un ou plusieurs manuscrits dans les l. I et II de l'Histoire des Francs, avec leurs variantes, deux faits sautent aux yeux aussitôt : d'une part, sauf d'assez rares exceptions, comme *gestamini* B1, *duci* B1. 2, etc., *i* pour *e* à l'ablatif n'est qu'une marotte d'un seul copiste, B5 ; d'autre part les copistes récents, en particulier A1, dont l'autorité devient par là bien faible en ces matières, corrigent la plupart des mots où *e* pour *i* est attesté par les mss. B. On ne sera donc pas trop étonné de trouver dans le reste de l'Histoire des Francs, et même dans les Miracles, des ablatifs tels que *secure* [2], *site*, *grande*, *canale*, *natale*, *genitale*, *contribule*, *Burdigalense*, *Lugdunense*, dont plusieurs sont d'ailleurs parfaitement réguliers ; et beaucoup plus rarement des formes telles que *nubi* h. F. 7, 1 p. 290, 30 (B1. 2 ; *nube* β. A1. D5) ; *silenti*, ablatif absolu 6, 5 p. 249, 16 (*silente* C1. A1. D4) ; *nemini* Mart. 2, 53 p. 627, 15 (1*a*) ; etc.

L'accusatif en *im* a toujours été plus rare que l'ablatif en *i*. Chez Grégoire, sauf les mots grecs, il n'est guère usité que dans les adjectifs en *ensis* ou *insis*. Mais dans ceux-ci, il paraît être la règle. Ainsi *Metensim* h. F. 2 cap. 6 p. 57, 7 ; *Pictauensim* 2, 37 p. 100, 22 ; etc. [3]. Les mots

1. Georges, à l'article *sonus* ; Neue, Formenl. I p. 527 : et sur tout le sujet Rœnsch, Itala, p. 260 suiv. *Vicus* serait-il nominatif pluriel de la quatrième h. F. 5, 33 p. 225, 26 ? C'est peu probable ; voy. plus bas.

2. H. F. 2, 42 p. 105, 16 *securem* (B3. 4. A1 ; *secure* B1. 5. C1 ; *securae* B2) est probablement la vraie leçon. H. F. 9, 35 p. 390, 17 *secure* A2, ainsi que A1. D5 ; *securi* B1. 2 ; conf. 18 p. 758, 6 *secure* (*securi* 2) ; page 360, note 1.

3. Comp. h. F. 3, 16 p. 126, 1 *Bulgiatensim* B. A1 ; 3, 21 p. 130, 9 *Biterrensim* B ; 3, 23 p. 131, 9 *Arelatensim* B. A1 ; 4, 13 p. 150, 3 *Briuatensim* B. A1 ; 4, 18 p. 156, 4 *Sellensim* B1-4. A1 ; 4, 39 p. 173, 10 *Chrononensim* B ; 4, 44 p. 178, 17

qui avaient le plus souvent cet accusatif dans la langue classique semblent l'avoir perdu. Voyez *turrem* h. F. 1, 6 p. 36, 22; patr. 17, 5 p. 732, 8; *securem* h. F. 2, 27 p. 89, 11; 12; 2, 42 p. 105, 14 [1]; *Ararem* h. F. 2, 32 p. 93, 19; *nauem* h. F. 4, 48 p. 183, 22; Mart. 1, 17 p. 598, 14 [2], etc.; *tigrem* conf. 40 p. 773, 5.

Quant au nominatif et à l'accusatif pluriels, dans le latin classique même, la forme en *is* n'est nullement propre à la déclinaison en *i* [3]. A l'époque de la décadence, il devient à peu près impossible de savoir si une différence quelconque existe entre les deux formes dans l'esprit d'un auteur. Chez Grégoire les formes en *is* abondent, aussi bien dans la déclinaison consonnantique que dans celle en *i*, non moins au nominatif qu'à l'accusatif [4]. C'est pure affaire d'orthographe. Presque partout aussi il y a variante.

Le nominatif singulier au contraire présente une différence réelle et très sensible dans les mots qui tantôt conservent (ou ajoutent), tantôt suppriment *i* devant l'*s*. Mais encore ici, à cause de la diversité des textes, tout n'est pas également certain. On lit tantôt *nubis* h. F. 4, 34 p. 169, 25; 10, 29 p. 441, 27; ou *nubes* h. F. 7, 1 p. 290, 28 (*nubs* β); tantôt *nubs* h. F. 5, 38 p. 229, 33; Mart. 2, 34 p. 621, 36; 2, 53 p. 627, 14; quelquefois *urbis* [5] h. F. 2, 34 p. 97, 21; 3, 12 p. 118, 15 B3. 4 [6]; mart. 92 p. 549, 32 (1*a* seul, à ce qu'il paraît); conf. 44 p. 775, 4; mais ordinairement *urbs* [7]; *trabes* mart. 41 p. 516, 4; *trabis* Mart. 2, 35 p. 622, 8; 3, 41 p. 642, 23; patr. 7, 3 p. 689, 9; And. 1 p. 828, 8 [8]; *falcis* stell. 16 p. 863, 12; 37 p. 870, 22; 26 *litis* h. F. 3, 33 p. 136, 22 Bb [9]; *sues* patr. 12, 2 p. 712, 20 et 713, 12 [10]; *Iouis* h. F. 2, 29 p. 90, 13, qui s'est conservé dans tous les âges à côté de *Iuppiter* [11]; enfin *gliris*

Ebredunensim B 2-5. C1. A1; 4, 46 p. 180, 12 *Massiliensim* Bc. 3. 4. A1; 4, 47 p. 182, 13 *Burdegalensim* B. A1; etc.

1. *Securim* Iul. 11 p. 569, 12 d'après p (?) et 2 seuls; 1*a* a l'ablatif, *secure*.

2. *Nauim* est dû à des corrections systématiques; voy. *Greg. T. Op. ed.* A. et Kr. p. 825, 42.

3. Bücheler-Havet, Décl. lat. § 79 et 133 suiv.

4. Voy. page 111 suiv.

5. Fortunat, *uit. Germ.* 47 (129) p. 21, 22 *urbis Namnetium.*

6. C'est un bien faible témoignage; mais remarquez que B3 corrige *urbs;* *Bc. B5 peuvent en avoir fait autant.

7. M. Krusch paraît admettre aussi un génitif syncopé *urbs*, conf. 78 p. 796, 5 *reperiunt qualiter adhuc minori propugnaculo urbs* (1*a.b.* 3; *urbis* 2. 4) *propugnacula munirentur*. Mais ce serait un exemple unique d'un fait bien peu vraisemblable. Il faut croire plutôt que *propugnacula*, répété d'une façon si bizarre après *propugnaculo*, n'en est qu'une dittographie, et lire *urbs muniretur*.

8. *Cod. Fuld. ed.* Ranke, Matth. 7, 4 *trabis est in oculo tuo.*

9. Peut-être (?) *dentes (= dentis)* h. F. 29 p. 441, 29; comp. conf. 103 p. 814, 4.

10. Comp. Prudence, *c. Symm.* 2, 814 *spurca sues;* voy. Neue, Formenl. I p. 180; *suis*, chez Varron, *de l. l.* 10, 7, que cite Georges, peut être le génitif.

11. Thom. p. 113, 8. Comp. *Comment. Bern. Lucani ed.* Usener p. 35, 17, note; Neue, Formenl. I p. 189; Georges, Lexikon d. lat. Wortformen, *Iuppiter*.

h. F. 8, 33 p. 349, 31, qui reste incertain [1]. C'est ici que doit figurer encore le nominatif *exemplare* h. F. 9 cap. 9 p. 358, 26, puisque la suppression ordinaire de l'*e* semble en faire un thème consonnantique [2].

On a cru reconnaître, dans les nominatifs parisyllabiques *urbis*, etc., une création analogique faite sur le génitif. d'après le type *finis*, génitif *finis* [3]. Mais si cette explication est acceptable pour *falcis, litis*, il ne faut pas oublier que, pour quelques-uns, comme *nubes* et *trabs*, les deux formes ont coexisté dès la plus haute antiquité; pour les autres, tels que *urbs*, il en est peut-être de même, sans que, par hasard, nous en ayons connaissance; ou bien c'est l'analogie de *nubs* et *trabs*, doublés de *nubes* et *trabis*, qui a entraîné *urbs* à faire *urbis*. Le nominatif *matrisfamilias* [4] h. F. 10, 5 p. 413, 23; Iul. 47 p. 583, 14; conf. 3 p. 750, 31, ne peut s'expliquer que comme forme analogique, bien qu'il semble que le fréquent emploi de *mater* eût dû préserver ce mot. And. 22 p. 839, 30, on lit, en effet, *materfamilias;* mais il est probable que les copistes du IXe siècle l'ont corrigé. Dans h. F. 2, 7 p. 70, 13, *matrisfamiliae* très probablement représente le datif, marqué par la désinence *ae,* la première partie du mot, *matris,* restant indéclinable [5].

Au génitif pluriel, Grégoire se conforme généralement à l'usage classique. Les mots tels que *ciuitas* h. F. 6, 46 p. 286, 26; conf. 104 p. 815, 2, etc.; *uirtus* h. F. 1, 33 p. 50, 11; conf. 81, p. 799, 26; *sacerdos* h. F. 1, 21 p. 44, 4; conf. 30 p. 766, 26, etc., suivent régulièrement la déclinaison consonnantique. De même *uatum* h. F. 1, 20 p. 43, 24; *nutricum* h. F. 1, 47 p. 54, 19; patr. 6 p. 680, 5; *canum* h. F. 8, 25 p. 340, 24; etc. Une certaine hésitation se manifeste dans le mot *ren: renum* h. F. 5, 34 p. 226, 9; Mart. 4, 15 p. 653, 25; *renium* Mart. 3, 36 p. 641, 4. Pour d'autres, tels que *crinium* h. F. 8, 10 p. 331, 17; *murium* h. F. 9, 6 p. 362, 25; *apium* Mart. 4, 15 p. 653, 14; 19; patr. 8, 6 p. 696, 18; *uitium* Mart. 4, 7 p. 651, 7, d'une part, et de l'autre, pour une forme aussi franchement hétéroclite que *securum* mart. 104 p. 559, 18, les exemples sont peu nombreux. Même dans les radicaux à consonne double l'incertitude n'est pas plus grande qu'à l'époque classique. Grégoire écrit *cordium* h. F. 2, 3 p. 64, 29; 2, 10 p. 77, 21; *carnium* Mart. 4, 44 p. 660, 27 [6].

---

1. Voy. page 367.

2. *Mensis septembris*, h. F. 5, 33 p. 225, 16 est dans l'analogie des adjectifs en *er, is, e* qui peuvent aussi faire leur masculin en *is (siluester*, etc*)*.

3. Ott, Jahrb. f. Philol. CIX p. 791; H. Schuchardt, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXII (1874) p. 161. Le même auteur, dans son livre, Vokalismus II p. 402, englobe ces faits dans la question générale de la syncope et de l'épenthèse. Pour des exemples, comp. Neue, Formenl. I p. 134; 181; Rœnsch, Itala, p. 263; J. E. B. Mayor, The latin heptateuch, p. 112, 9; 160, 6; 243, 33; etc.

4. Voy. page 332.

5. C'est ce qui est arrivé à un autre juxtaposé, h. F. 8, 22 p. 339, 25 *cum iusiurando.*

6. Sur *mensium* patr. 2, 4 p. 671, 5 voir plus bas.

Les participes font ordinairement *um* quand ils sont pris substantivement, et *ium* comme adjectifs ou verbes [1]; ainsi on lit *parentum* au moins une vingtaine de fois dans les différents écrits, comme h. F. 2, 40 p. 104, 1; 6, 16 p. 259, 23; 9, 33 p. 388, 2; Mart. 3, 2 p. 632, 36; patr. 19, 1 p. 736, 18; etc.; *infantum* h. F. 1 cap. 19 p. 32, 15; 9, 38 p. 392, 7; Mart. 3, 51 p. 644, 35; mart. 83 p. 545, 5; *nascentium infantum* patr. 17, 1 p. 728, 13. *Infantium* h. F. 2, 23 p. 85, 30 et patr. 2, 4 p. 671, 19 est pour le moins douteux; ces chapitres ne se trouvent que dans des manuscrits d'une sorte, A1. D et 4; et D4 porte *infantum*. Voyez encore *negutiantum* h. F. 6, 32 p. 273, 12; 9, 33 p. 348, 27; *adoliscentum* h. F. 7, 1 p. 289, 12; *potentum* h. F. 10, 31 p. 443, 7. D'autre part : *equitum currentium* h. F. 3, 15 p. 124, 19; *caereorum micantium* 9, 40 p. 397, 8; *psallentium monachorum*, mart. 75 p. 538, 15. Mais on trouve aussi le génitif en *ium* de participes substantivés : *chori psallentium* h. F. 10, 1 p. 409, 6; *uoces psallentinm* Iul. 42 p. 581, 6 [2]; *in choro canentium* mart. 75 p. 538, 4 [2]; *uorago nauigantium* mart. 5 p. 491, 12; *fidem credentium* Mart. 1 ep. p. 585, 28, etc. [3]. Il ne manque pas même d'inconséquences frappantes [4], comme *castigator delinquentium paenitentumque remissor* h. F. 4, 36 p. 170, 29. Il est vrai que ce passage n'est que dans A1. D1, mais *notitiam uenientum* et *uitam recte uiuentium* h. F. praef. p. 31, 11 et 12 ne sont guère plus éloignés l'un de l'autre, ni *peruium ingredientum* et *uoces hortantium atque dicentium* conf. 59 p. 782, 13 et 20. Comparez en outre *egentium* mart. 78 p. 540, 31 et *indigentum* patr. 15, 1 p. 722, 3; puis *succedentum generationes* h. F. 10, 7 p. 414, 2; *ab oculis mirantum* mart. 5 p. 490, 11; *infirmitates tribulantum* mart. 27 p. 504, 14; *sermocinantum colloquia* patr. 8, 11 p. 701, 19; *infirmitantum* mart. 77 p. 539, 21 [5]; patr. 15, 2 p. 722, 7; *assidue confitentum* patr. 17, 2 p. 730, 4; *officia famulantum* conf. 74 p. 792, 13; et au contraire *de castitate amantium* h. F. 1 cap. 47 p. 33, 4; *latrantium turba* patr. 12, 2 p. 712, 20; etc. Quant à *serpens*, on oublie qu'il est primitivement

---

1. C'est la règle que suit Sidoine Apollinaire : *ep.* 1, 7, 10 p. 12, 13; 2, 5, 2 p. 28, 16; 2, 12, 3 p. 36, 13; 3, 3, 6 p. 42, 12; 3, 13, 6 p. 50, 6; 7, 9, 9 p. 114, 12 substantifs, *um*; 2, 9, 4 p. 31, 12; 7, 10, 1 p. 117, 19 adjectifs, *ium*.

2. Comp. Mart. 1, 4 p. 590, 15; 23; 1, 6 p. 592, 23; 1, 11 p. 595, 27; 3, 47 p. 643, 39. Sur le substantif *psallentium* voir au ch. II.

3. Quant à *uanitas uanitantium* patr. 15 p. 720, 29, ce participe apparent, qui n'est probablement à l'origine qu'une faute de copie pour *uanitatium*, se lisait déjà dans plusieurs manuscrits de la Bible du temps de saint Augustin, voy. Rœnsch, Itala p. 159, et se lit encore dans le *codex Amiatinus*.

4. D'autant plus que l'assibilation du *t* dans *tium* introduisait une différence très sensible entre les deux formes du génitif, comme me le fait remarquer M. Havet. Il faut se rappeler cependant que l'on était habitué par *paenitentem*, *paenitentia*, etc., à voir le *t* d'un même mot tantôt assibilé tantôt non.

5. Voy. page 196 et la note 2.

participe, et on le décline comme les mots originairement substantifs : *serpentium* h. F. 10, 1 p. 406, 20; mart. 6 p. 492, 25; Mart. 3, 59 p. 647, 5, etc. [1].

Troisième et quatrième déclinaison.

Dans *mensuum* [2] y a-t-il allongement de l'*u* marqué par l'écriture, ou passage à une autre déclinaison [3]? Cette dernière explication paraît infiniment plus naturelle [4], et en tout cas seule admissible pour Grégoire; jamais ailleurs ni lui ni ses copistes n'indiquent la longueur d'une voyelle en la doublant. *Mensuum* se lit h. F. 7, 7 p. 295, 2, dans un des chapitres conservés par Bb et qui se trouvent deux fois dans B1. 2 [5]; puis Mart. 2, 57 p. 628, 29; 3, 8 p. 634, 15; 3, 37 p. 641, 16; 4, 8 p. 651, 33. *Mensium* patr. 2, 4 p. 671, 5 doit être probablement remplacé par *mensuum*, le texte de ce chapitre n'étant basé que sur le manuscrit 4. Deux autres mots ont subi la même flexion : *ossuum* [6] mart. 64 p. 531, 23; 80 p. 543, 11; *ensuum* mart. 83 p. 544, 28 [7].

Première et troisième déclinaison.

Un mot a passé de la déclinaison en *a* à celle en *i* : on lit *palpebrium* mart. 103 p. 559, 6; *palpebribus* Mart. 3, 38 p. 641, 32; et 3, 57 p. 646, 13 [8]. *Vepras* patr. 17, 3 p. 730, 33, dans 1*a* seul, n'est probablement qu'une faute de copie; le mot suivant est *condensas*. Mais

---

1. Voy. Georges; Neue, Formenl. I p. 267 et 268.

2. Je n'ai pas trouvé *mensuum* dans les Inscriptions chrétiennes de Le Blant, où *mensium* n'est pas rare; 591 (an 405), etc. On le trouve chez Priscillien; chez Virgilius Maro, *epit.* 15 (5, 3 M.) p. 91, 6 H. *in computatione lunae et mensuum; acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 61, 34; etc. M. Holder l'a admis dans César, *B. G.* 6, 18, 2, d'après le ms. B, c'est-à-dire de tous les mss. de César celui qui a gardé le plus de traces des barbarismes d'un archétype du VIe ou du VIIe siècle; voy. Revue critique 1883, II p. 265, note; comp. aussi R. Menge, Philol. Rundschau, 1883, col. 948.

3. Bücheler-Havet, Décl. lat. § 204.

4. A Rome, de très bonne heure, on a fait aussi le génitif *mensorum*; Rossi, *Inscr. chr.* 11 (an 269) μησωρων; 18 (an 291) *misoro*.

5. Et cependant *mensium* n'est donné que par B1 *. 5. A1. D5; *mesiam* (?) B2.

6. Sur *ossuum*, voy. Neue, Formenl. I p. 348; Georges; Rœnsch, Itala, p. 260 et 265; Engelbrecht, Unters. üb. d. Spr. d. Claud. Mam. p. 41; comp. aussi Ennodius, *opusc.* I p. 274, 4.

7. La leçon de 1*a*, légèrement déguisée dans les autres mss., est confirmée par Iul. 5 p. 567, 6.

8. Mais Mart. 2, 29 p. 620, 3 *palpebras*; h. F. 5, 38 p. 230, 1 et Mart. 2, 41 p. 624, 14; 2, 50 p. 626, 21 *palpebris*.

beaucoup de mots ont effectivement passé de la déclinaison consonnantique ou de celle en *i* à la déclinaison en *a*. Les uns y étaient portés par la désinence *a*, les autres par leur genre, le féminin, et peut-être par leur accusatif pluriel grec en *as* [1]. Il a été déjà parlé des neutres pluriels devenus féminins singuliers [2].

Pascha fait constamment, au génitif, *paschae* [3] : h. F. 1, 35 p 50, 23; 2, 6 p. 68, 1; 5 cap. 17 p. 189, 2; etc [4]. Les autres cas sont moins certains; ainsi l'accusatif est souvent *pascha* h. F. 5, 11 p. 200, 6 *ad sancta (ad sanctum* A1. C1; *in sancto* D4*) pascha;* 8, 9 p. 330, 26 *ad sanctum (sanctam* B2*) pascha ;* 10, 15 p. 424, 27 *non celebrabo pascha;* 10, 23 p. 435, 7 *in nostrum pascha;* mart. 5 p. 490, 6 *ante sanctum pascha*. On ne trouve *pascham* que h. F. 10, 23 p. 435, 4 *pascham scripsit fieri*, d'après B2. D4 *(pascha* A1. D5). Enfin on lit h. F. 5, 17 p. 207, 24 *sanctum paschae caelebramus* et p. 208, 2 *in nostrum paschae*, d'après B; mais il est probable qu'il faut adopter *pascha* de AD; *B aura mis *paschae* d'après p. 207, 22 et 24. Les adjectifs montrent que *pascha* dans ces exemples n'est pas l'accusatif pluriel. Est-ce l'ablatif mis pour l'accusatif? Ou plutôt, en dehors du génitif, Grégoire n'aurait-il pas considéré ce mot comme indéclinable? *In ipsa pascha* h. F. 5, 49 p. 240, 33 ne peut nous éclairer, ni *in pascha domini* Mart. 3, 34 p. 640, 35. C'est ici qu'il faut ranger encore *scismas* h. F. 1, 28 p. 47, 1 [5]; *diademas* h. F. 1, 47 p. 54, 21 et *diademam* [6] h. F. 2, 38 p. 102, 10; mais *deposito diademate* mart. 40 p. 514, 19, d'après Prudence [7], dont Grégoire reproduit le récit [8]; *cataplasmam ualidam* [9] h. F. 6, 15 p. 259, 12; *mannam* mart. 29 p. 505, 8; 30 p. 505, 26, qui est ordinairement indéclinable [10], mais que déjà Sulpice Sévère et d'autres avaient

---

1. Plutôt que l'accusatif singulier, qui justement n'est pas semblable dans les deux déclinaisons, tandis que *ās* de la première et *ăs* (grec) de la troisième se confondaient. Ott, N. Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 787, dit que l'accusatif singulier en *a* devient nominatif; mais certains de ces mots sont d'une époque où les plus illettrés mêmes devaient distinguer *lampada* de *lampadam* comme son et comme fonction.

2. Page 350.

3. Comp. Jordanes, *Rom.* 363 p. 47, 19 *in die sabbati sancti paschae;* Le Blant, Inscr. chr. 35 (an 447) *uigeiia (= uigilia) pasce;* Schepss, Archiv f. lat. lex. III p. 314 (Priscillien).

4. Comp. h. F. 5, 17 p. 207, 22; 5, 49 p. 240, 31; 6, 40 p. 279, 2; 8, 4 p. 328, 21; 10, 15 p. 424, 25; 10, 23 p. 435, 3; Mart. 2, 13 p. 613, 13; patr. 20, 4 p. 743, 23; conf. 47 p. 776, 25, et peut-être 30 (d'après le ms. 4).

5. A1; *scema* /// D4; *scismata* D5.

6. Comp. Jordanes, *Rom.* 234 p. 30, 25 *diademam.*

7. *Apoth.* 491.

8. Comp. p. 514, 14 *timiamatis;* 20 *chrysmatis*, génitifs; h. F. 9, 15 p. 371, 8 *crismatis;* mart. 23 p. 502, 5 *aromatis;* 30 p. 506, 5 *aromatum;* conf. 104 p. 816, 2 *aromatibus;* patr. 18 p. 734, 4 *dogmatum;* 19 p. 736, 2 *carismata*, etc.

9. *Cataplasma* A1. D4; *ualida* A1.

10. C'est ainsi qu'il est employé psalt. 77 p. 877, 7 *spiritalis manna alimento.*

décliné [1]; *alfam* stell. 24 p. 866, 3; 25 p. 866, 11; *simam* (pour *sigma*) 39 p. 871, 4.

Les mots suivants au contraire [2] n'avaient pas en grec leur nominatif en *a*, et cependant quelques-uns ont reçu cette caractéristique déjà à l'époque archaïque. C'est ainsi que *absis* est devenu *absida* [3]. Le génitif *absidae* est très fréquent : h. F. 6, 10 p. 255, 7; mart. 62 p. 530, 23; etc.; de même *absidam* h. F. 2, 16 p. 82, 19; Mart. 2, 47 p. 626, 3; etc.; et l'ablatif *absida* Mart. 4, 25 p. 655, 33, etc.; comp. patr. 7, 4 p. 690, 1; 2; 6 *absida, absidae, absidam*. Dans h. F. 10, 31 p. 444, 28 *in cuius absida beatum corpus transtulit*, il faut voir l'ablatif plutôt qu'un accusatif grec. *Ebdomada* Mart. 3, 56 p. 646, 4 et 6 est à l'ablatif. On a un génitif pluriel h. F. 6, 15 p. 259, 12 *cantaredarum* [4]. En fait de noms propres, *Persida* h. F. 10, 15 p. 435, 15 est probablement à l'ablatif. *Caesarea Paneas* est devenu *Phaniada ciuitas* mart. 20 p. 500, 16, génitif *Phaniadae urbis* 16 p. 499, 1 [5]. *Falanga* est fréquent : h. F. 1, 48 p. 56, 9; 7, 35, p. 315, 24; mart. 59 p. 529, 7; *falangae* génitif h. F. 2, 2 p. 60, 35; *falangam* h. F. 2, 27 p. 89, 8; *phalangae* nominatif pluriel h. F. 4, 44 p. 179, 11; *falangas* h. F. 2, 7 p. 69, 18; Iul. 27 p. 576, 2; *cum falangis suis* h. F. 10, 3 p. 410, 28. On peut en rapprocher *iconam* h. F. 6, 1 p. 245, 23 [6]. *Martyrae* mart. 90 p. 549, 3 peut surprendre à côté du nominatif *martyr* appliqué à la même personne deux lignes plus bas; mais *martyra* existe [7]; pourquoi Grégoire ne s'en serait-il pas servi à l'occasion?

Au lieu de *abbas*, au nominatif, les bons manuscrits portent toujours, c'est-à-dire cinquante-huit fois, *abba* [8]; voy. h. F. 2, 37 p. 100, 21;

---

1. Voy. Georges, Lexikon d. lat. Wortformen.

2. Comp. Rœnsch, Itala p. 258; Gœlzer, S. Jérôme, p. 280.

3. Voy. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. V p. 514, surtout ce passage si curieux de Paulin de Nole, *epist.* 32 (12), 17 p. 205-206 (LXI col. 338 Migne): *absida an abside magis dicere debuerim tu uideris; ego nescire me fateor, quia hoc uerbi genus nec legisse reminiscor.*

4. Mais h. F. 9, 6 p. 363, 10 *lampas*; Thom. p. 104. 16 *lampadem (lampadam* P); mart. 56 p. 527, 9 *caelesti lampadae* = *lampade*, ablatif; h. F. 5, 11 p. 200, 26 *lampades (lampadas* Bb); 1, 39 p. 51, 19 *lampadum*; 6, 29 p. 268, 21 *lampadibus*.

5. On trouve beaucoup d'autres noms propres latinisés de cette manière, *Pallada. Briseida, Chryseida, Tritonida*, etc.; comp. Appel, *de gen. neut.* p. 12; et c'est ainsi qu'on doit entendre probablement *Eredam*, Rossi, *Inscr. chr.* 533 (an 404), dont M. de Rossi voudrait faire un nom gothique, comme *Fredam*. Il me paraît plus naturel d'y voir *Iridam*, du nominatif *Irida* pour *Iris*.

6. C'est la leçon la plus probable, B2. 5, et le correcteur de C1; *icona* B1; *iconicam* A1. C1; *iconiam* D4.

7. Ennodius, *carm.* 1, 17, 13 et 23; Fortunat, *uit. Radeg.* 2(5) p. 38, 23; 26 (62) p. 45, 25; etc.; voy. aussi Forcellini De-Vit.

8. Archiv f. lat. lex. II p. 292; Fortunat, *uit. Germ.* 57 (153 et 154) p. 23, 16 et 18; *uit. Pat.* 9 (26) p. 35, 17 *abba*; mais 9 (29) p. 35, 27 *abbas*; Le Blant, Inscr. chr 471 *Vrbicius abba*. Mais 512 (an 553) *abbas* deux fois dans les vers, une fois en acrostiche, et deux fois dans l'appendice en prose.

patr. 1, 3 p. 665, 18; etc. Tous les autres cas sont de la troisième déclinaison, et parfaitement réguliers, sauf *abbate (= abbatis)* h. F. 10, 29 p. 440, 15 [1]. Il n'est pas bien difficile d'expliquer le nominatif *abba*, qui est la forme primitive du mot [2], et qui a dû se répandre parmi les Latins déjà par le fait que la bible latine ne connaît que le nominatif-vocatif *abba*. La déclinaison *abbas, abbatis,* etc., offre plus d'obscurité. On peut essayer de l'éclaircir par la supposition suivante. En grec, de ἀββᾶ, vocatif connu par la bible, on avait fait un nominatif ἀββᾶς (ἀββᾶ, ἀββᾶν, etc.), qui est souvent employé pour désigner les Pères du désert. Quand les Latins reçurent ce nominatif ἀββᾶς, qui n'avait pas d'analogie parmi les autres noms communs d'origine grecque [3], ils le traitèrent comme les mots latins en *as* circonflexe, *nostras, cuias, Arpinas,* etc. De *abbâtem* nous avons fait l'abbé, de *abba*, li abe.

On a vu jusqu'ici des mots grecs latinisés. Nous passons aux mots latins d'origine avec *neptam* Mart. 4, 36 p. 659, 2 [4]. *Merx* aurait formé, d'après B1, un accusatif pluriel *mercias,* h. F. 1, 10 p. 39, 14 *ubi conparate mercias per totam Aegyptum deportantur;* construction singulièrement dure; et *lanx* est devenu peut-être *lancia,* h. F. 3, 1 p. 109, 12 et 3, 18 p. 128, 19 [5] *aequa lancia* (ou *lancea)* pour *aequa lance. Narbo* a passé aussi à la déclinaison en *a* [6]: h. F. 1, 30 p. 48, 8 *Narbonae;* 8, 38 p. 351, 26 *Narbonam* [7].

1. *Abbatis* à l'accusatif pluriel h. F. 5, 28 p. 223, 1.

2. En grec même, on a un nominatif ἀββᾶ, en outre de ἀββᾶς, qui est plus usité; voy. E. A. Sophocles, Greek lexicon of the Roman and Byzantine periods, New-York 1888.

3. Il y avait les noms propres, tels que Λουκᾶς, qui est devenu *Lucas, Lucae.* C'est une objection dont je sens tout le poids. Mais l'analogie de ces quelques noms propres pouvait ne pas se présenter à l'esprit à propos d'un nom commun.

4. 1*a* seul, il est vrai; *neptem* 2. p. Et h. F. 5, 14 p. 202, 12 on lit *neptis meae.* Comp. Le Blant, Inscr. chr. 47 (an 552) *et eius Eugenia neptes*; 420 *neptis.* Mais *C. I. L.* XII 3032 *Lucia nepta. Neptae,* qui se trouve six fois dans la sentence transcrite par Grégoire h. F. 10, 16 p. 427, 17; 19; 20; p. 428, 12; 18; 21, au génitif, au datif et à l'ablatif, pourrait bien être pour *nepte,* qui peut représenter ces trois cas dans la troisième délinaison.

5. *Lancea* B1. C1; *lancia* B4; *lance* les autres mss. Le premier exemple est encore moins sûr : *lantia* Bc, *lance* les autres mss. Il se pourrait que les copistes eussent mis un mot très connu à la place d'un moins connu; comp. *Acta Thomae ed.* Bonnet p. 156, 21; 25. La locution était bien assez répandue pour que Grégoire pût l'avoir adoptée sous sa forme vraie; voy. Georges, au mot *lanx*, et J. E. B. Mayor, The latin heptateuch, p. 111, 26.

6. Voy. Georges, Handwœrterbuch, et Lexikon d. lat. Wortformen; *C. I. L.* XII p. 521.

7. Il est à peine besoin de mentionner *requie* h. F. 4, 32 p. 168, 27; mart. 74 p. 537, 23; la double déclinaison de *quies* et *requies* est fort ancienne. M. Havet a oublié ces mots dans sa note sur Bücheler, Décl. lat. p. 214 suiv. Il me paraît très probable qu'ils ont été de la cinquième avant d'être de la troisième. Seulement, leur transition ne peut s'expliquer, comme celle de *plebes* et *fames*, par l'accusatif commun en *em*. Je pense qu'il y a eu influence des adjectifs *quietus* ou *quies*, *inquietus* ou *inquies*, grâce auxquels on s'est habitué à considérer le *t* comme faisant partie du radical.

Deuxième et troisième déclinaison.

Elifanti h. F. 5, 30 p. 224, 11 est très commun. Quelques autres mots qui ont passé de la troisième déclinaison à la seconde, ou de la seconde à la troisième, le sont moins [1]. Ainsi, d'après certains mss. *pauperorum* [2] h. F. 4, 40 p. 173, 14 [3], et peut-être *glirus* pour *glis*, h. F. 8, 33 p. 349, 31; la leçon n'est pas sûre [4]. Mais le nominatif *dolus* pour *dolor* [5] h. F. 5, 35 p. 228, 10, *sit unus dolus nostris pariter ac eorum amicis*, et l'accusatif *dolum* 6, 23 p. 263, 8, *magnum deinceps dolum hic intulit infans*, sont parfaitement certains. C'est d'ailleurs une corruption constatée ailleurs et attestée par S. Augustin [6].

Altaria, qui pendant les périodes archaïque et classique n'a été usité qu'au pluriel, s'est vu octroyer, dans les siècles suivants, au moins trois nominatifs singuliers : *altar*, *altare*, peut-être *altaris*, et *altarium* [7]. Grégoire n'a employé le pluriel que quatre fois, et seulement en parlant de plusieurs autels : h. F. 2, 6 p. 68, 3 *ante sacrosancta altaria;* 7, 38 p. 319, 22 *ad ipsa ecclesiarum altaria;* 5, 49 p. 241, 34 *in tribus altaribus* et patr. 8, 8 p. 698, 25 *in aliis basilicarum altaribus*. Quant au singulier, on a vu [8] que la comparaison de l'Histoire des Francs et des Miracles donne lieu à une observation curieuse. Tandis que dans la première les différents cas du mot sont empruntés tantôt à une déclinaison tantôt à l'autre, dans les Miracles les manuscrits 1. 2. 3, sauf de

1. Sur *paralysi* voy. page 219, note 2.

2. Comp. Jordanes, *Get.* 51, 267 p. 127, 8 *gens paupera; acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 55, 4; 64, 26; 65, 20 *pauperorum;* p. 65, 22 *pauperos;* Rossi, *Inscr. chr.* 62 (an 341) *amator pauperorum*, et *amatrix pauperorum;* 319 (an 382) *(amatrix pau)perorum;* Le Blant, Inscr. chr. 386 *pater pauperorum;* 708 (fin du VIe siècle) *quae fuit sibi abstenens, in paupero meseroquae profusa*. Neue, Formenl. II p. 92 (p. 162, 2e éd.); Rœnsch, Itala p. 275. Thom. p. 113, 12 on lit *ueteras fabulas*.

3. D'après B1. 2. Comp. h. F. 2, 37 p. 99, 19 et 22 *pauperis* génitif et *pauperi* datif; patr. 8, 9 p. 699, 15 *pauperem;* 4, 31 p. 168, 10 et And. 12 p. 833, 26 *pauperum* génitif pluriel; etc.

4. B2. D1. 4 portent *glirus;* B1. A1 *gliris;* D5 *glis*. M. Arndt donne la préférence à *gliris*, et il est probable qu'il a raison (M. Bourcier, Annales de la Fac. des L. de Bordeaux, 1889 p. 80, fait remarquer que c'est la forme postulée par le français loir); mais il n'est pas impossible non plus que A1 et B1, s'ils ne connaissaient pas *glis*, aient formé un nominatif *gliris* d'après *glirem* et *glires* qu'on trouve deux lignes plus bas; *glirus* alors serait la vraie leçon.

5. *Dolor* h. F. 2, 3 p. 64, 10; 5, 34 p. 226, 10; etc.

6. Schuchardt, Vokalismus I p. 35; Rœnsch, Itala, p. 312; Le Blant, Inscr. chr. 460 A *scribsimus non grandem gloriam sed dolum filiorum*, et 449 *(omnibus dolum*.

7. Georges, Lexikon d. lat. Wortformen; Neue, Formenl. I p. 556; Rœnsch, Itala p. 259. Sulpice Sévère écrit *Mart.* 11, 2 et 5 p. 121, 4 et 21 *altare; chron.* 1, 10, 3 p. 11, 20, etc., *altarium*.

8. Page 19.

rares exceptions, comme patr. 8, 11 p. 701, 1 *altario* (3); patr. 16, 2 p. 725, 21 *altario* (tous), ne connaissent que *altare*, 4 porte partout *altarium* [1]. Pour établir l'usage de Grégoire, il faut donc s'en tenir à l'Histoire des Francs seule. Voici les cas que présente cet ouvrage :

nominatif *altarium* h. F. 7, 10 p. 296, 24; 7, 22 p. 304, 9;
génitif *altaris* 4, 43 p. 178, 12; 5, 14 p. 205, 9, et ailleurs (sept fois);
accusatif *altarium* 2, 16 p. 82, 23; 7, 22 p. 304, 20, etc. (seize fois);
accusatif *altare* (ou *altarem* [2]) 2, 34 p. 98, 5; 4, 43 p. 178, 6;
ablatif *altario* 2, 14 p. 82, 2; 8, 15 p. 335, 13, etc. (cinq fois).

Quant à l'exemple unique du nominatif *altaris*, que présentent les manuscrits 1*a*. 1*b* (?) et 3 (?) mart. 33 p. 509, 4, il reste problématique, à cause de ce qui vient d'être dit des manuscrits des Miracles [3]; de même le datif *altari* patr. 8, 11 p. 700, 18. Un mot tout à fait analogue à *altare* est traité avec la même inconséquence par les manuscrits B2. A2 h. F. 9, 30 p. 385, 3 *accepto capitulari (capitulario* C1. D4. 5); et 5 *ostendens capitularium*. On lit *coclearium*, cuiller, mart. 79 p. 542, 9 [4]; *ex aluearii*s Mart. 1, 17 p. 598, 17 [5], et *in amore lupanario* [6] h. F. 6, 13 p. 257, 20. La leçon *lurica saecularia armati* h. F. 4, 42 p. 176, 4, qui repose sur B seul *(saeculari* A1. C1. Ruinart; D4 manque), peut paraître problématique, parce que *a* de *armati* a pu facilement se dédoubler, et *saecularis* est fréquent; voir par exemple h. F. 4, 12 p. 149, 27 *saecularibus;* 5, 14 p. 202, 2 *ueste saeculari;* 7, 1 p. 289, 13 *saeculari militia;* p. 291, 2 *in ueste saeculari*; 8, 39 p. 352, 6; mart. 105 p. 560, 31; etc. Mais h. F. 7, 1 p. 289, 10 *in habitu saeculari*, le manuscrit B2 porte *saeculario*. Comme B n'est représenté ici que par B1. 2, il se peut bien que la leçon de B2 soit celle de B*. Les deux passages, en ce cas, s'appuieraient réciproquement.

Les anomalies qui précèdent n'ont rien d'étonnant; les doublets en *aris* et *arius* sont anciens et assez nombreux [7]. Il n'en est pas de même de *ilis* et *ilius;* pourtant on ne peut guère douter de *fictilius* pour *fictilis* patr. 9, 2 p. 704, 28 *tegulam fictiliam*. Mais *uestimenti uirili* conf. 2 p. 749, 19 *(uiribus* 3), décliné comme *uirilus*, serait sans aucune ana-

1. *Greg. T. op. ed.* A. et Kr. p. 670, 45 note l.
2. Voy. page 348.
3. D'ailleurs voici la phrase : *huius (basilicae) altaris posita in altum pulpita locatum habetur*. Il est étonnant que, dans le seul cas où Grégoire aurait écrit *altaris*, le prédicat *locatum* suppose un sujet neutre. Il paraît plus probable que les copistes, dans cette phrase un peu obscure *(posita in altum pulpita* est un accusatif absolu), auront changé *altare* en *altaris*, pour l'accorder avec *huius;* ou plus simplement, qu'ils ont fait *altaris* de *altarium*, d'après l'analogie des autres cas.
4. Tandis que Fortunat, *uit. Radeg.* 17 (42) p. 43, 10 dit *cum cocleare;* 19 (44) p. 43, 21 *cocleares*. Du pluriel *cicindelia* on aurait pu former un singulier *cicindelium*. Mais c'est *cicindelum* que nous lisons h. F. 4, 31 p. 167, 25. Voy. page 355.
5. *Aluearia* h. F. 4, 33 p. 169, 2; Mart. 1, 17 p. 598, 12; 4, 15 p. 653, 14.
6. *Lupanaria* (féminin) est signalé par K. Sittl, lat. Archiv f. lex. I p. 283.
7. Voir entre autres Corssen, Krit. Beitræge p. 331 suiv.

logie; on fera bien de corriger avec Ruinart *uirilis* d'après conf. 16 p. 756, 29 *ueste uirili*, comp. h. F. 1, 47 p. 54, 9 et 34 *uirili tactu, sexum uirilem;* à moins qu'on ne préfère considérer *uirili* comme un exemple de plus de ces génitifs de la troisième déclinaison en *e* ou *i* dont il a été parlé plus haut [1].

Entre *tergus* et *tergum*, Grégoire établit une distinction généralement observée déjà par les anciens; *tergum* signifie le dos, h. F. 2, 23 p. 86, 9; 2, 27 p. 88, 7, etc.; *tergora* les quartiers de porc, h. F. 7, 15 p. 300, 11; 7, 22 p. 303, 8; 10, 24 p. 435, 20. Entre *contagio* et *contagium* [2], au contraire, il paraît choisir, sans différence pour le sens, suivant les cas : *contagionis* Iul. 5 p. 567, 5; patr. 19, 4 p. 740, 23; *contagio inuolui* patr. 16, 1 p. 725, 6; *per quoddam contagium* Mart. 4, 46 p. 661, 5; *urbs contagio pessimo aegrota* et *hoc contagio interfectis habitatoribus* h. F. 9, 22 p. 380, 5; 11; *a contagio sanauerat* patr. 11, 2 p. 710, 37 et souvent ailleurs. Grégoire a souvent employé *consortium*, à différents cas [3], une fois *consortio* au nominatif conf. 74 p. 792, 8 *ut quos unius castitatis dilectio uno conseruauit in thoro unius reteneat sepulchri consortio* [4], à moins qu'on ne veuille faire de *dilectio* le sujet de *reteneat*, ce qui est peu probable; on pourrait croire plutôt qu'il manque quelques mots pour parfaire la symétrie de la phrase [5]. Patr. 4, 5 p. 677, 4 *truclionem* paraît être pour *trullionem*, autre forme de *trulleum* [6]. Le nom propre *Siluester*, dont on cite le datif *Siluestro* déjà sur des inscriptions payennes [7], paraît avoir été toujours décliné de cette manière par les chrétiens; c'est ainsi que le fléchit Grégoire h. F. 2, 31 p. 93, 6; 5, 5 p. 197, 8; 15 [8].

---

1. Page 340 suiv.

2. D'après Charisius, p. 71, 12 K., *contagium* serait plus ancien.

3. H. F. 1, 44 p. 53, 1; mart. 12 p. 496, 31; 74 p. 537, 22; 75 p. 538, 13; patr. 19, 1 p. 736, 30; 20, 4 p. 744, 4; conf. 80 p. 799, 6; stell. 12 p. 861, 2.

4. *Consortium* 4 (!).

5. Dans Le Blant, Inscr. chr. 23 (an 551) *sed animas sancta eripiunt consortio caeli quas hinc corporibus laxat abire deus*, il faut lire évidemment *consortia*.

6. Voy. Georges à l'article *trulleum*. Je ne saurais dire d'où vient le *c;* peut-être est-ce une simple faute de copie.

7. Georges; Neue, Formenl. I p. 529.

8. Dans *septembrio, octubrio, nouembrio, decembrio* stell. 26 p. 867, 3, la leçon me paraît pour le moins douteuse. Il est probable, en effet, que dans cet écrit les noms des mois étaient écrits partout en abréviation, comme 27 p. 867, 8, etc. Le copiste aura mis le nominatif au lieu de l'ablatif 17 p. 863, 20 suiv., et 26 p. 867, 3 des ablatifs de sa façon. Une pareille pratique des copistes est manifeste h. F. 5, 39 p. 234, 9 : *ocb.* C1; *october* B1. 2; *octuber* B5; *octobri* A1. D4. Voy. page 344, note 1. Dans mart. 6 p. 492, 15 *de lancea uero, harundo, spungia, corona spinea, columna ad quam uerberatus est dominus et redemptor Hierusolymis*, M. Krusch prend *harundo* pour un ablatif hétéroclite, p. 941b, 19. C'est peu probable. La leçon *harundine* du ms. 2 n'est qu'une pauvre interpolation. La phrase, comme le prouve l'absence du verbe, est mutilée ou altérée. Peut-être manque-t-il quelques mots après *uero;* peut-être *de* est-il répété à tort après le titre, qui commence aussi par

Parmi les exemples de désinences de la troisième déclinaison données à des mots de la deuxième, plusieurs sont peu sûrs. Ainsi h. F. 5, 14 p. 205, 22 *responsibus* pourrait bien n'être qu'une faute de copie pour *responsionibus* B2. C1. A1. D4, ou pour *responsis (responsib.)* [1]. Ainsi encore *culmis* pour *culmus* h. F. 10, 19 p. 432, 14 ne repose que sur le témoignage de B2. C1 contre A1. D4. 5. Mais on trouve aussi *culmina* pour *culmos*, stell. 11 p. 860, 22 *semina eriguntur in culmina* [2]; et patr. 10, 1 p. 706, 15 *culmis incisis*, les mss. 1*a*. 2 portent *culminis;* serait-ce un ablatif hétéroclite de *culmina?* ou une fausse lecture de *culminib.?* Il ne saurait y avoir de doute sur *periuribus*, qui revient six fois, au datif mart. 19 p. 500, 9, et à l'ablatif h. F. 8, 16 p. 336, 17; mart. 38 p. 512, 32; 102 p. 555, 21; Iul. cap. 40 p. 563, 4; 40 p. 580, 19, ni par conséquent sur le génitif *periuris* h. F. 8, 3 p. 328, 7.

Eutropius est devenu *Eutropis* [3] mart. 55 p. 526, 10, avec l'ablatif *Eutrope* mart. cap. 55 p. 486, 6, d'après une très ancienne habitude de la langue [4]. *Moabitibus* h. F. 2, 10 p. 78, 8 pour *Moabitis* a également un antécédent dans le nominatif pluriel *Moabites* de la Vulgate [5].

Il n'y a pas lieu de douter de l'authenticité du génitif *patronis* [6]. Mart. 2, 3 p. 610, 30, d'après *latronis, draconis*, etc., ce mot ayant une certaine ressemblance avec *diaconus*, dans lequel la double déclinaison est connue et indiscutable [7]. Voici, en effet, les différentes formes de ce mot que l'on rencontre chez Grégoire :

---

de lancea. Dans ce cas on pourrait sous-entendre *sunt* (comme *est* mart. 9 p. 494, 30) après *Hierusolymis*, qui, en tout cas, va mal avec *uerberatus est;* quel est le lecteur à qui il était besoin d'apprendre que Jésus avait souffert à Jérusalem ? Au contraire on vient de parler des reliques emportées en Occident, il convenait de dire que les autres étaient restées à Jérusalem.

1. *Alterem* And. 11 p. 832, 43 n'est même probablement qu'une faute d'impression de l'édition Nausea.

2. Voy. Haase, p. 33 et 51. *Culmen* dans son sens ordinaire se trouve h. F. 4, 42 p. 175, 12 et 17. Comp. Sidoine Apollinaire, *ep.* 7, 17, 2 vers 22 p. 124 *et casa cui culmo culmina pressa forent. Terminibus* ne se lit que dans le traité d'Andelot, h. F. 9, 20 p. 375, 9; 16; p. 376, 21.

3. Comp. Fortunat, *c.* 1, 13, titre, *Eutropis*, génitif; 1, 13, 3 *Eutropitis*, génitif également.

4. Voy. Bücheler-Havet, Décl. lat. § 50. A propos de *Eugenis* = *Eugenius* M. Le Blant, Insci. chr. 39 (an 544), fait intervenir mal à propos son hypothèse d'un graveur grec, qui aurait rendu le son de εὐγενής. Un vrai Grec, Rossi, *Inscr. chr.* 11 (an 269) écrit Λευκις pour *Leucis* = *Leucius* ou *Lucius*.

5. Deutéronome 23, 3.

6. On en trouvera cinq exemples dans d'Arbois de Jubainville, Décl. lat. en Gaule, p 42.

7. Hagen, Spr. erœrt., p. 43; Rœnsch, Itala, p. 262; Georges, Lexikon d. lat. Wortformen; W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 35 (Lucifer); comp. Eugippius; Victor de Vita; Fortunat; etc. Fortunat, *uit. Marcelli* 7 (26) p. 52, 8 et 11 *subdiaconem* et *subdiaconus*. Dans les inscriptions *diaconus* n'est pas rare; voy. par exemple Le Blant, Inscr. chr. 668 (an 540) *(di)aconus;* 478A (vie siècle) et 405A (an

nominatif *diaconus* h. F. 5, 14 p. 205, 5; mart. 1 p. 488, 30, etc. (fréquent) [1];

génitif *diaconi* h. F. 8 cap. 15 p. 324, 27; mart. 85 p. 546, 4, etc. (sept fois);

diaconis Mart. 2, 32 p. 621, 9. cette seule fois, ce qui ne laisse pas que d'être suspect, d'autant que ce génitif ne paraît pas se trouver chez d'autres auteurs, et que le manuscrit 1*a* porte l'abréviation *diac.*;

datif *diacono* h. F. 6, 6 p. 251, 15; Mart. 1, 35 p. 605, 12, etc. (six fois);

accusatif *diaconum* h. F. 2, 1 p. 59, 10; Mart. 4, 15 p. 653, 24. etc. (cinq fois);

diaconem h. F. 2, 1 p. 59, 14; mart. 45 p. 518, 27 (onze fois) [2];

vocatif *diacone* patr. 8, 5 p. 696, 6;

ablatif *diacono* h. F. 5, 14 p. 202, 13; Iul. 46b p. 582, 30, etc. (fréquent);

pluriel nominatif *diaconi* h. F. 9, 41 p. 399, 5;

génitif *diaconorum* conf. 60 p. 783, 11 (*diaconum* 4);

ablatif *diaconibus* Mart. 2, 32 p. 620, 30 [3].

---

559) *diaconus;* 679 *dihaconus;* etc. Je n'ai pas relevé d'exemple de *diaco.* Dans les formules on lit *diaconus, form. Andec* 1 p. 4, 16; 19 Z.; *diaconibus, form. Aruern.* 3 p. 30, 11 Z.

1. Deux fois dans les Miracles de S. Thomas.

2. Et deux fois dans S. Thomas.

3. M. Arndt une fois, h. F. 5, 5 p. 196, 20, d'après A1, a imprimé *diac.* (*diaconem* D4. 5); M. Krusch a admis cette abréviation plusieurs fois, mart. cap. 80 p. 486, 31, etc. Je n'aperçois pas le motif de cette dérogation aux habitudes modernes. La même abréviation se trouve souvent ailleurs dans les manuscrits, et il ne pouvait exister de doute sur la forme à choisir que dans patr. 8, 4 p. 694, 26, où je mettrais *diaconem.* Pourquoi ne reproduirait-on pas aussi bien *prbr, xps, ds,* et d'autres abréviations dont il est probable que Grégoire a fait usage? M. Krusch, en effet, imprime *prbr* conf. cap. 27 p. 745, 3; *Vircellins.* cap. 3 p. 744, 9. Mais pourquoi ces exceptions? M. Arndt écrit deux fois *ciui.*, sans plus de raison, à mes yeux; h. F. 3, 12 p. 118, 18 *in ciui. illius suburbana* et 7, 31 p. 312, 9 *Rustici ciui Iuliensis episcopi;* les deux fois, il y a la variante *uici* dans des mss. récents (soit A1. soit D4 ou 5, ou C1). M. Arndt préfère cette leçon dans 3, 12, et M. Krusch, p. 937, 1, la juge certaine dans 7, 31. Ce dernier paraît avoir raison, parce que les mots *Vicus Iuli* (h. F. 9, 20 p. 375, 15) ou *Vicus Iuliensis* (9, 7 p. 363, 21) forment tout ensemble un nom propre, qui n'ôte pas à la ville sa dignité de cité. Mais que dans 3, 12 Clermont soit appelé *uicus,* cela me paraît inadmissible. (M. Longnon. Géogr. de la Gaule p. 18, hésite pour Paris même; mais voy. Le Blant, Inscr. chr. t. I p. 283). Il faut voir dans *ciui.*, comme l'a fait le copiste B1, une abréviation de *ciuitatis,* dont on a d'autres exemples; comp. *Andecauis ciui, Baiocas ciui, Lingonas ciui, Pectauis ciue,* etc., sur des monnaies mérovingiennes, décrites par Barthélemy, Bibl. de l'Ecole des Chartes, XXVI (1865) p. 450 suiv. On peut objecter que dans les mss., c'est plutôt *ciuit.* ou *ciuet.* qui sert d'abréviation; voy. *form. Andec.*, éd. Zeumer, p. 4, 35; 13, 39; 14, 36; 22, 46; 23, 37, etc. Mais on pouvait avoir les deux abréviations, de même que *diac.* et *dia.* étaient usités dans l'écriture lapidaire; voy. Le Blant, Inscr. chr. 430; 556C (an 535? 610?) *diac.;* 477 (an 695) *dia.*

Dans *archidiaconus* on trouve à peu près les mêmes formes que dans *diaconus* (quatre fois *archidiaconum*, huit fois *archidiaconem*, etc.); *subdiaconus* suit toujours (onze fois, dont cinq en un seul chapitre), la déclinaison en *o*.

Strictement, *daemon* et *daemonium*, *baptisma* et *baptismus* n'ont aucun droit à figurer ici, puisque les deux formes de chacun de ces mots sont grecques. Il y a quelque intérêt cependant à les rapprocher des précédents, parce qu'ils font voir à quel point Grégoire avait l'habitude de se servir indistinctement de formes parallèles. Dans l'histoire des Francs, on lit *daemon* 8, 12 p. 332, 28; *daemone* 2, 3 p. 66, 5; 4, 36 p. 171, 8; 7, 35 p. 315, 20; à l'accusatif *daemones* 4, 36 p. 170, 34 et *daemonas* 6, 8 p. 253, 28; puis *daemonibus* 2, 21 p. 84, 14; 6, 6 p. 252, 21; *daemonium* 7, 44 p. 322, 2; *daemonii* 8, 33 p. 348, 25; 10, 29 p. 442, 13; *daemonium* 6, 6 p. 251, 23; *a daemonio* 8, 34 p. 350, 11; *daemonia* 6, 6 p. 252, 19; *daemoniis* datif 1, 34 p. 50, 16 et 8, 12 p. 332, 27; ablatif 9, 6 p. 361, 18. La chose et le mot, naturellement, reviennent bien plus souvent dans les Miracles; *daemon* 59 fois [1], *daemonium* 32 fois [2], chacun à tous les cas, sauf au datif singulier. Et si l'on veut se faire une idée de l'indifférence des deux formes, il suffit de voir une phrase comme conf. 9 p. 754, 10 à 14 : *daemonium... daemonem... daemonem... daemonium* [3]. Il en est à peu près de même de *baptisma* et *baptismus* [4] : *per baptismum* h. F. 1, 10 p. 40, 8; *nostri baptismatis* p. 40, 16; *baptismi gratiam* 1, 20 p. 43, 17; *baptismo consecratus* 1, 33 p. 50, 11; *baptismate* 6, 34 p. 274, 16; *baptismatis gratia* 10, 28 p. 439, 15; *baptismi gratiam* p 440, 6, et ainsi de suite. *Baptismus* est environ quatre fois plus fréquent que *baptisma*.

Au contraire, de *Turones* et *Turoni*, qui existent l'un et l'autre chez César [5], Grégoire n'a plus employé que *Turoni*.

En fait d'adjectifs à double déclinaison, on lit *exanimis* ou *exanime* en dix-neuf lieux, par exemple h. F. 1, 34 p. 50, 17; mart. 71 p. 536, 11; 90 p. 548, 25; *exanimus* est beaucoup plus rare : h. F. 1, 48 p. 55, 25 *cadauer exanimum* (B1. C1; *exanimem* B5; *exanime* A1); 9, 19 p. 373, 24 *exanimum corpus* (B2. D4. 5; *exanimae* A1); Mart. 1, 32 p. 604, 12 *exanimum corpus* (1*a*; *exanime* 2. 3); Mart. 1, 32 p. 603, 32 *ualde exanimus* (2. 3; *exanimis* 1*a*). On voit par les variantes que les copistes cherchaient à éliminer la forme en *us*; il est donc permis de

1. Plus deux fois dans les Miracles de S. Thomas.

2. Plus six fois dans S. Thomas.

3. Grégoire ne fait d'ailleurs en cela que suivre l'exemple de Sulpice Sévère qui écrit *uit. Mart.* 17, 1; 3; 5; p. 126, 11; 19; 26 *daemonio, daemon, daemonium*; 18, 2 p. 127, 15 *daemonas*, etc.; comp. Fortunat, *uit. Germ.* 29 (83 et 84) p. 17, 34 et 39 *daemones* et *daemonia*.

4. D'autres disent *baptismum*. voy. Rœnsch, Itala, p. 270; je n'ai noté ni ce nominatif ni *baptismus* chez Grégoire.

5. Comp. *B. G.* 2, 35, 3 et 7, 4, 6.

supposer qu'à l'origine elle était plus fréquente. Il faut remarquer encore psalt. 54 p. 876, 27 *ab unanimo discipulo*. Ce mot est tiré du psaume 54, 14, où la Vulgate porte *tu homo unanimis*. H. F. 2, 32 p. 94, 3 tous les manuscrits donnent *simus unianimis* (ou *unanimes*, etc.)[1]. Notons encore h. F. 2, 40 p. 103, 16 *declinus;* Mart. 3, 14 p. 635, 31 *proclinus;* peut-être enfin doit-on admettre mart. 105 p. 161, 8 *insignus*[2].

Une question délicate s'élève à propos du mot *fundus*. Grégoire a-t-il employé l'ablatif *fundere?* Ce métaplasme est attesté h. F. 6, 37 p. 278, 6 *a fundere fluminis* par A1, et peut-être indirectement par D4, qui porte *fonte* (c'est un chapitre qui manque à B); Mart. 1, 2 p. 588, 32 *de fundere fluui* (1*a*. 2? 14*b; fundo* 3. p.); Mart. 2, 16 p. 614, 5 *de aluei fundere;* enfin mart. 72 p. 536, 15, où il faut lire *ut a fluminis fundire*[3] *eleuatum est (fundi reeleuatum* 1*a*. 1*b; fundi releuatum* 2; *fundi reuelatum* p)[4]. En général, il faut accueillir avec réserve tout ce dont on ne trouve pas de trace dans les manuscrits B. Mais A1 aussi bien que les manuscrits des Miracles ont une tendance si prononcée à effacer les barbarismes, qu'il serait étonnant qu'ils en eussent introduit dans les textes un si peu motivé. Enfin, il n'est pas indifférent d'observer que, si l'on trouve *fundum* dans l'Histoire des Francs 1, 10 p. 39, 5; 2, 40 p. 103, 15, etc., ni cet accusatif ni les génitifs *fundi* et *fundorum* ne manquent aux Miracles[5], et que l'ablatif *fundo*, par contre, n'est bien attesté nulle part[6].

4° Déclinaisons grecques et barbares.

Noms grecs.

Il reste à considérer les déclinaisons grecques et barbares. La déclinaison en η est représentée par un assez grand nombre d'accusatifs en *n* : *comiten* h. F. 4, 31 p. 167, 19, et probablement 6, 14 p. 258, 6[7];

1. Comp. aussi l'adverbe *unanimiter* h. F. 2, 1 p. 59, 26; 2, 12 p. 80, 10; 4, 16 p. 153, 15; *unianimiter* Iul. 36 p. 579, 11. Sur *exsensus* et *exsensis* voy. plus bas.

2. *Tuta frontem tuam signum crucis insigno* d'après 1*a*; *insigne* 1*b*. 3; *insigni* 2. p. La leçon de 1*a* n'est pas inadmissible, voy. Commodien, *apolog*. 511 (507) *insigni reges*.

3. Comp. par exemple patr. 19 p. 736, 11 *munire* = *munere*.

4. Voy. Revue critique, 1886, I p. 152.

5. Conf. 1 p. 749. 4 *dominus fundi;* 108 p. 817, 3 *in fundorum possessione*.

6. Chez Grégoire; car il n'avait nullement disparu de la langue. A Angers, au VIe siècle, les notaires disaient *in fundo, form. Andec.* 4 p. 6, 14; 25 p. 12, 26; 40 p. 17, 32; 54 p. 23, 25; etc.

7. *Comitem* n'est sans doute qu'une faute de copie occasionnée par la ressemblance avec l'accusatif de *comes*.

parasciuen h. F. 4, 31 p. 168, 13;
pentecosten h. F. 5, 11 p. 200, 23; 8, 4 p. 328, 25;
Zoroastren h. F. 1, 5 p. 36, 18;
Nenniuin h. F. 1, 7 p. 37, 11;
Moysen h. F. 1, 9 p. 38, 25; 1, 10 p. 40, 14; 17; 20 [1];
Fineen h. F. 2 praef. p. 58, 21;
Phatiren h. F. 6, 17 p. 260, 5 [2];
Futen mart. 5 p. 492, 3;
Iordanen h. F. Mart. 1, 2 p. 588, 31.

De même pour la déclinaison en *a* :
Golian h. F. 2 praef. p. 58, 22 [3];
Satanan Iul. 20 p. 573, 11;
Median And. 15 p. 834, 23 [4].

Enfin, par un faux retour au grec, qui montre bien que Grégoire se rendait compte de l'origine de la désinence en *n*, il écrit *Herodiaden* mart. 11 p. 495, 30 au lieu de *Herodiada* ou *Herodiadam*.

Le vocatif, dans cette déclinaison, est en *s* : *Satanas* patr. 11, 1 p. 710, 25 [5]; *Andreas* And. 2 p. 828, 26; 15 p. 834, 35 etc. [6]. *Metrias* conf. 70 p. 788, 23 fait *Metrii* au génitif p. 789, 9, d'après les mss. 1*a*. *b* (2. 3?). Mais il se peut que cet *i* ne soit qu'un *e* déguisé; le manuscrit 4 porte en effet *Metriae* (*e* avec cédille). *Aeneada* mart. praef. p. 487, 33 paraît être un génitif, comme *Saturni, Iunonis,* etc., qui précèdent [7]. Comme c'est Enée lui-même que ce nom doit désigner, il faut croire que les notions de Grégoire sur la valeur des patronymiques n'étaient pas des plus claires [8]. *Trophime* ou *Trophima* paraît être un de ces noms qui embarrassaient Grégoire, et dont il a fait, pour simplifier, des indéclinables. C'est ce qui ressort de l'examen attentif des innombrables variantes. Partout les meilleurs manuscrits sont pour *Trofime* ou *Trofimae* indifféremment à tous les cas; nominatif And. 23 p. 839, 8; 20;

1. Dans ce dernier passage, il faudrait le génitif : *quod fuit Moysen octoginsimus annos*. Peut-être doit-on lire *Moysei*, voy. page 376.

2. Ligne 8, il faut lire probablement *Phatir* ou *Phater (pater* A1. D4); comp. l. 14.

3. H. F. 6. 5 p. 248, 4 *Goliam*, comme Prudence, *psych*. 291.

4. Comp. *Zuzanen* Thom. p. 118, 5; 121, 21; *Zuzanem* p. 119, 15; *Thoman* p. 118, 4; 127, 21; 128, 8.

5. D'après Matth. 4, 10 ou Marc 8, 33. Le génitif est latin, *Satanae*, conf. 55 p. 780, 8; 81 p. 800, 18, comme dans la Vulgate du Nouveau Testament; voy. Actes 26, 18 *de potestate Satanae*, etc. Dans l'Ancien Testament la Vulgate ne connaît que *Satan* indéclinable.

6. Comp. 17 p. 835, 17; 20 p. 837, 30; 22 p. 838, 30; 27 p. 842, 11; 28 p. 843, 11; 29 p. 843, 16; 30; 30 p. 844, 7. Il est curieux de voir comme les mss. qui conservent l'*s* deviennent de plus en plus nombreux du commencement à la fin de l'écrit.

7. Il y en a cinq, et aucun adjectif. C'est ce qui me fait hésiter à admettre l'ingénieuse idée de M. Havet, qui ferait de *Aeneada* l'adjectif de *bella*, par un quiproquo sur Virgile, *A*. 1, 565 *genus Aeneadum*.

8. Thom. 122, 6 *Zuzane (Zuzanis* le ms. W) n'est pas plus sûr que ne le sont les autres cas de ce nom, à l'exception du nominatif.

p. 840, 8; 10; accusatif 23 p. 839, 29; ablatif cap. 23 p. 826, 36; 23 p. 840, 7; 10. *Tragidas* h. F. 6, 46 p. 286, 13 n'est pas plus grec que latin; ce n'est probablement qu'une faute de copie de *B; A1 porte *tragidias*, D4 *tragedias;* cette variante d'ailleurs ne concerne pas précisément la déclinaison [1]. *Idiota* est latinisé, puisque le nominatif fait *idiota* Mart. 1 praef. p. 586, 3 aussi bien que le vocatif conf. praef. p. 747, 25.

La deuxième déclinaison est encore plus rare. Il n'y a pas lieu d'y faire figurer *tristico* h. F. 8, 42 p. 354, 9; And. 12 p. 832, 39 et 833, 9; ce mot était latinisé : de τρίστεγον [2] on avait fait en latin *tristicum*, et de τρίστεγα *tristega* [3], neutre pluriel ou féminin singulier; c'est cette dernière forme que quelques manuscrits récents ou les éditeurs ont introduite dans les passages ci-dessus cités [4]. *Cataplum* h. F. 4, 43 p. 177, 20 est également latinisé; de même *pelagi* mart. 35 p. 510, 16; Mart. 1, 2 p. 589, 3; conf. 95 p. 809, 13; *pelagus* mart. 82 p. 544, 5; 15; *pelago* mart. 69 p. 535, 1. *Paradysus* h. F. 1, 47 p. 54, 13, si ce n'est une simple faute de copie, serait au contraire, semble-t-il, un accusatif neutre de la déclinaison consonnantique, ou encore un génitif, *dotem paradysus* [5].

En fait de noms propres, Στρατοκλῆς est devenu *Stratocleus* And. 34 p. 845, 1; 11; génitif *Stratoclei* And. cap. 34 p. 827, 5; datif *Stratocleo* 34 p. 845, 4; il va presque sans dire que quelques manuscrits récents corrigent ce barbarisme [6]. *Pathmos* est indéclinable, comme il l'est généralement chez les Latins [7]; h. F. 1, 26 p. 46, 12 *in insulam*

---

1. C'est la contre-partie de *Hispaniorum* pour *Hispanorum* h. F. 6, 18 p. 261, 10, etc.

2. Act. 20, 9 ἔπεσεν ἀπὸ τοῦ τριστέγου κάτω, *de tertio cenaculo*, la Vulgate.

3. Ezech. 42, 6 *tristega enim erant*, etc. Voy. Georges.

4. D5 (mais non D4) dans le premier, Nausea ou son ms. dans les deux autres; *tristegum* 3; *triclinium* 4.

5. *Paradisus* se décline d'ailleurs régulièrement sur *dominus;* voy. mart. 106 p. 561, 31; h. F. 6, 5 p. 248, 20; 3 praef. p. 108, 22; 6, 22 p. 262, 19; etc.

6. *Victuriacon*, h. F. 4, 51 p. 186, 15, bonne ville française, n'aurait pas dû prendre ce faux air grec; Grégoire a écrit sans doute *ad uillam cui nomen est Victuriaco collectus est;* les copistes ont pris *uicturia* pour un mot entier, *co* s'est joint à *collectus*, il en est résulté *Victuria concollectus*, puis *Victuriacon collectus*. Comp. *Victuriacum* h. F. 5, 1 p. 191, 14. Et M. Krusch introduit *Victoriacon* dans Fortunat, *uit. Radeg.* 2 (8) p. 39, 8, par conjecture! *Ponticonem* h. F. 4, 23 p. 159, 18 suppose un nominatif *Pontico;* voy. Longnon, Géogr. de la Gaule p. 406. D'autres noms, tels que *Prilidan* et *Epolon*, pour *Prilidianus* et *Epolonius*, h. F. 1, 30 p. 47, 23, ont été estropiés soit par Grégoire, qui les a tirés probablement d'un martyrologe ou de quelque histoire ecclésiastique, soit par ses copistes. *Theodor (Theudo* D1. 4) h. F. 2, 7 p. 70, 16 représente *Theodorichus* et non *Theodorus*.

7. Dès la fin du IIIe siècle Victorinus de Pettau, *schol. in apoc.* 10, 11, t. IV p. 59 Galland (V col. 333 Migne) écrit : *erat in insula Pathmos;* puis, dans un prologue des évangiles antérieur à S. Jérôme, on lit : *posteaquam in Pathmos insula apocalypsin scripserat;* S. Jérôme lui-même, *de uir. inl.* 9 p. 15, 25 Herding, dit *in Patmos insulam relegatus; adu. Iouin.* 1, 26, t. IV 2 p. 169 Martianay (XXIII col.

Pathmos. La leçon *Nicolau* de 1*a*, And. 16 p. 835, 5, et les variantes des autres manuscrits, font deviner un vocatif *Nicolaus*, d'après l'analogie, inexacte, il est vrai, de *Andreas*. *Nicolau* And. cap. 28 p. 826, 41 paraît être un ablatif en *o* mal orthographié. Quant à *Algmana* And. 34 p. 845, 2, il n'est pas facile de dire quelle en était la forme grecque [1].

Les mots grecs en *is* ne sont pas fréquents; il n'y a même aucune forme grecque de ce type dans nos textes imprimés; partout l'accusatif est en *im*. Mais les variantes méritaient peut-être plus de créance qu'elles n'en ont trouvé auprès des derniers éditeurs. On lit *heresim* h. F. 2, 31 p. 93, 16; 2, 34 p. 97, 12; 15; mart. 12 p. 496, 26, et même *heresem* h. F. 1, 39 p. 51, 22 (B1; *heresim* B5. A1. D4); *diocisim* h F. 4, 13 p. 150, 3; conf. 16 p. 756, 29; *eclypsim* h. F. 6, 21 p. 262, 7 (*eclypsin* A1); 10, 23 p. 435, 9 (*eclysin* A1); Mart. 3, 10 p. 635, 11; *apocalipsim* h. F. 10, 13 p. 420, 32 (*apocalipsin* B2); *mathesim* stell. 16 p. 863, 12. On a au génitif *iris* h. F. 6, 44 p. 283, 18 [2] et *diocesis* Mart. 3, 35 p. 641, 1; à l'ablatif *diocese* h. F. 2, 13 p. 81, 15; à l'accusatif pluriel *diucesis* conf. 58 p. 782, 4. Les radicaux en *d* sont représentés par *tyrannidem* h. F. 1, 43 p. 52, 17; 2, 8 p. 72, 9; *tyrannide* 2, 9 p. 75, 17, etc. Le génitif *Moysi* [3] h. F. 1, 17 p. 42, 22; 5, 11 p. 200, 4 est dans l'analogie des noms grecs en *es*. *Moysei* patr. 9 p. 702, 8, et peut-être h. F. 1, 10 p. 40, 20, suppose le nominatif *Moyseus* [4]. Dans h. F. 2, 10 p. 77, 22 *per Moyse* (*Moysi* B5. C1; *Moysen* A1. D4), *Moyse* peut être considéré comme ablatif. Mais *Amphitrionidis* mart. praef. p. 488, 5, et plus encore *Ithachis* p. 488, 4 sont des barbarismes d'ignorant [5]; peut-être Grégoire a-t-il écrit aussi *Ancises* pour *Ancisis* mart. praef. p. 488, 3 [6]. *Hiericho* mart. 16 p. 499, 3; 17 p. 499, 14 est-il un accusatif grec, ou bien le mot est-il indéclinable? Les ablatifs *Hiericho* mart. 17 p. 499, 13; 87 p. 546, 32 et *Calisto* And. 23 p. 840, 10 ne nous éclairent pas.

On a vu que certains mots neutres en *ma* ont passé à la première déclinaison. D'autres ont suivi le type grec-latin *ma, matis*, comme *no-*

---

247 Migne); etc. (sauf *Chron. Euseb.* an 2110 d'Abraham, II p. 161 Schoene, où on it *in Pathmum insulam relegatus*; de même, d'après lui sans doute, Sulp. Sév. *chron.* 2, 31, 1 p. 85, 25 et Orose 7, 10, 5 p. 464, 10). On voit que c'est un usage général, et non une liberté de syntaxe que prendrait Grégoire.

1. Peut-être Ἀλκμάν, comme l'a supposé Lazius; voy. Fabricius, *Cod. apocr. N. T.* II p. 506.

2. L'existence de ce génitif est affirmée par Probus, *cathol.* 1, 50 p. 27, 27 K., mais sans exemple, et peut-être d'après l'analogie seulement; voy. Neue, Formenl. I p. 143.

3. W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 35 (Tertullien et Lucifer).

4. Neue, Formenl. I p. 333.

5. On voit qu'il cite de mémoire, et que ses souvenirs sont anciens; Virgile *A.* 2, 128 *Ithaci*.

6. *Ancises* 1*a*; *Anchise* 2.

mismatis h. F. 8, 15 p. 334, 8; *stimmate* conf. 5 p. 751, 23; *dogmata* conf. 56 p. 780, 13 [1]; *charismata* conf. 108 p. 818, 11; *parastromatibus* h. F. 6, 20 p. 262, 3; *aromatibus* conf. 34 p. 769, 10; etc. [2]. *Philopater* And. 24 p. 840, 38; 26 p. 841, 35 fait au génitif *Philopatoris* And. 26 p. 841, 31, au datif *Philopatori*, à l'ablatif *Philopatore* And. 24 p. 841, 12 et 5. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans la déclinaison consonnantique, c'est la persistance de l'accusatif *aera* et de quelques accusatifs pluriels en *as*. *Aera* se lit h. F. 2, 29 p. 90, 19 [3]; 6, 25 p. 264, 24; mart. 33 p. 508, 33; 85 p. 546, 3; Mart. 2, 18 p. 615, 16 [4]; 4, 26 p. 656, 7; conf. 3 p. 750, 15. Les autres cas sont *totum aer*, nominatif, Mart. 2, 53 p. 627, 13 [5]; *aeris incongrue insuetique*, nominatif pluriel [6], h. F. 10, 3 p. 411, 26 [7]; *aerum* p. 412, 3; *aeribus* 6, 43 p. 283, 4 [8].

La désinence *as* de l'accusatif pluriel se trouve dans *Pliadas* stell. 28 p. 867, 10; *daemonas* [9] h. F. 6, 8 p. 253, 28; Mart. 1 praef. p. 585, 33 [10]; patr. 14, 2 p. 718, 33; And. 6 p. 830, 28; 29 [11]. Mais ce qui surprend davantage, et qu'on ne peut admettre qu'en présence du témoignage des meilleurs manuscrits de plusieurs ouvrages différents, c'est

---

1. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 23 (an 551) *inclita dogma docent*.

2. Comp. page 364, note 8.

3. H. F. 5, 14. p. 204, 10 *aera* B2. C1. A1. D4; *aerem* B1; *aere* Bb, ce que M. Arndt a adopté.

4. D'après Virgile, semble-t-il, *Aen.* 9. 696 *aera per tenerum*

5. Thom. p. 102, 11 *aere* ablatif.

6. Il fait *aera* chez d'autres auteurs; voy. Georges, Lexikon d. lat. Wortformen, et Neue, Formenl. I p. 656.

7. *Aeres* C1; toute la phrase au singulier D4. 5.

8. Je ne sais si M. Krusch voit dans *aetheros*, qu'il a admis patr. 12, 3 p. 714. 18 d'après le ms. 1*a*, le génitif de *aether*; en tout cas cette leçon est fort peu probable. D'abord, ce serait le seul exemple du mot *aether*. Mais surtout il y aurait dans *dominus aetheros* une désignation tout à fait insolite de Dieu, que rien ne motive dans le passage d'Isaïe (6, 2) auquel Grégoire fait allusion. Enfin *in hac (praesentia)* est bien déplacé. Voici le texte d'après 1*a* et 3 : *uidit in uisum ductum se in praesentiam domini aetheros et in hac serafin obumbraret maiestatem*. D'après 2 et 4 *u. in u. d. se in pr. domini et cherubin (cherubim* 4) *hac (et* 4) *serafin (extensis alis*, ajouté par 4, peut-être d'après la bible) *obumbraret m.* Ces deux leçons permettent de supposer la leçon suivante dans le ms. archétype des mss. 1. 2. 3 : *domini et herob in hac serafin*. Le ms. 2 a été corrigé ou par conjecture, ou sur un ms. de la famille de 4. Il est vrai, comme le fait observer M. Krusch, que dans Isaïe il n'est pas question de chérubins. Mais on était si habitué à voir figurer ensemble les chérubins et les séraphins (voy. par exemple Prudence, *cath.* 4, 4), que leur association chez Grégoire se conçoit fort bien. Il n'y a d'ailleurs chez lui qu'une allusion à Isaïe, et non une citation textuelle.

9. Comp. Prudence, *cath.* 1, 37; *perist.* 10, 920; Sulpice Sévère, *Mart.* 18, 2 p. 127, 15; Sedulius 4, 92; etc.

10. Il faut ici rétablir *daemonas*, d'après 1*a*; de même dans plusieurs des passages suivants.

11. H. F. 4. 36 p. 170, 34 on lit *daemones*, mais ce chapitre n'est que dans A1. D1.

que cette désinence a été transportée aussi au nominatif : *daemonas* patr. 2, 5 p. 672, 2; 17, 5 p. 732, 34; conf. 60 p. 783, 20; And. 6 p. 830, 36, à côté de *daemones* patr. 1, 1 p. 664, 10; And. 29 p. 843, 30; *Machedonas* [1] And. 18 p. 836, 23; avec le nominatif singulier *Machedonis* And. 24 p 840, 22, et le datif pluriel *Macedoniis* h. F. 1, 17 p. 43, 3, qui prouvent que Grégoire n'était pas très sûr de la déclinaison de ce mot. Enfin h. F. 5, 11 p. 200, 26, il faut lire probablement avec Bb (B1 manque) *lampadas refulgebant* [2].

C'est par la fréquence de cet accusatif en *as* dans les noms ethniques grecs que certains grammairiens [3] expliquent l'emploi de cette même forme dans les noms barbares, et principalement gaulois [4]. Mais une telle influence, tout accidentelle et si lointaine, se serait-elle maintenue pendant des siècles, et jusque chez des auteurs qui ignorent le grec? N'est-il pas plus naturel d'admettre l'opinion d'après laquelle cette désinence de noms gaulois était empruntée à la langue gauloise [5] qui, tant qu'elle fut parlée dans le pays, dut continuer à faire sentir son action, particulièrement dans les noms propres tirés de cette langue? Quoi qu'il en soit, voici les noms en *as* qu'on trouve chez Grégoire [6] :

Bituricas h. F. 1, 31 p. 49, 1; 17; 2, 18 p. 83, 8; 3, 12 p. 118, 15; 6, 31 p. 271, 10; 10, 19 p. 432, 23;

Sexonas, Sessonas ou *Sessionas* h. F. 2, 27 p. 88, 3; 18; 19; 2, 27 p. 89, 13; 4, 21 p. 158, 18; 4, 22 p. 159, 7; 4, 23 p. 159, 14; 4, 51 p. 187, 10; 5, 2 p. 192, 18; 5, 3 p. 192, 19; p. 193, 6; 5, 17 p. 209, 4; 5, 34 p. 227, 19; 6, 14 p. 258, 11; 8, 29 p. 342, 22; etc. [7];

Lingonas h. F. 5, 5 p. 198, 5; patr. 7, 3 p. 688, 20; 7, 4 p. 689, 17;

Sanctonas h. F. 5, 13 p. 201, 10;

Namnetas h. F. 6, 15 p. 259, 2;

Limouicas h. F. 5 cap. 13 p. 188, 21; 7, 13 p. 297, 21 [8].

---

1. Comp. Iordanes, *Get.* 7, 51 p. 67, 18 *Amazonas*, également nominatif; comp. aussi, à l'index de Th. Mommsen, l'article *declinatio nominum propriorum*.

2. Il ne faudrait pas objecter la déclinaison du reste toute latine de *lampas;* voir p. 365, note 4. *Daemon* aussi fait *daemonis*, *daemonem*, etc.

3. Par exemple, Kühner, Ausf. Gramm. I p. 230.

4. Ces derniers sont bien connus par César. Comp. *C. I. L.* XII 113 (an 74) *Ceutronas*. Des noms de peuples de Germanie ont la même désinence dans Tacite *Germ.* 43 *Helueconas;* 46 *Oxionas; ann.* 12, 27 *Vangionas, Nemetas*.

5. H. d'Arbois de Jubainville, Décl. lat. en Gaule p. 119.

6. Dans le traité d'Andelot, h. F. 9, 20 p. 375, 15 il faut lire avec A1. D4 *Abrincatas*.

7. Quant à *Saxonas* h. F. 4, 16 p. 155, 5, B1, qui seul a cet accusatif en *as*, a pu confondre les Saxons avec les Soissonnais. Voy. cependant la note 4.

8. *Arelate* substantif n'est nommé qu'une fois, h. F. 2, 7 p. 69, 5 *Arelate abierat; Arelatae* B1. 3, ce qui pourrait être un datif. *Briuate* paraît se décliner de la même manière; Iul. 1 p. 564, 14; 29 p. 576, 22 (1*a*. 2).

Noms hébreux.

Il faut mentionner encore quelques noms hébreux qui, en grec, sont restés indéclinables, et que les Latins ont déclinés [1]. Il n'y en a qu'un qui le soit pour la première fois par Grégoire, c'est *Absolonem* h. F. 4, 20 p. 157, 22 et 158, 2; il est indéclinable, selon l'usage, psalt. p. 874, 23. Les autres sont [2] : *Samuelem* h. F. 1, 12 p. 40, 27; *Roboae* h. F. 1, 14 p. 41, 15; *Abrahae* h. F. 1, 10 p. 40, 19; 1, 17 p. 42, 20; 2, 21 p. 84, 30; mais à l'ablatif *Abraham* 1 cap. 7 p. 32, 3, de même que *Adam* 1 cap. 1 p. 31, 18; 1 praef. p. 35, 4; *Goliam* h. F. 6, 5 p. 248, 4 [3] et *Golia* patr. 11, 1 p. 710, 17.

La désinence plurielle *im* de l'hébreu est rendue par *in* dans *cherubin* stell. 4 p. 858, 29 suiv. (citation biblique); psalt. 79 p. 877, 9 [4]; et dans *serafin* patr. 12, 3 p. 714, 18 (*seraphim* 3. 4).

Noms propres divers.

Parmi les noms d'origine diverse, il en est peu qui ne soient ramenés à des types de déclinaison latine ordinaires. Certaines exceptions ne sont qu'apparentes. Ainsi, parmi les noms germaniques, ceux en *gundis*, *fledis*, *childis*, etc., sont de la troisième déclinaison ; *Radegundae* mart. 5 p. 490, 33 (*Radegunde* 2; *Raddegundis* 3) est l'ablatif, *ae* équivalant à *e*. *Chrodigilde* h. F. 2 cap. 28 p. 57, 29 et *Fredegunde* 10, 27 p. 439, 9 sont des ablatifs mis pour l'accusatif, mais il se peut aussi qu'on doive lire dans le second passage avec A1. D5 *Fredegundem*. *Brunichildae* h. F. 5, 18 p. 209, 8 et *Fredegunde* 7 cap. 15 p. 288, 8 paraissent être de ces génitifs en *e* dont il a été parlé plus haut [5]. Dans les noms masculins *Ermenflide* 3 cap. 8 p. 107, 6 et *Athanagilde* 4, 27 p. 163, 10; 5, 38 p. 229, 31, il faut lire, sinon écrire, *i* pour *e*; le nominatif est en *us*.

Un nom d'homme offre une déclinaison à part, c'est *Narses* [6]. Gré-

---

1. Beaucoup sont indéclinables en latin aussi : *Cain*, *Abel*, *Enoch*, *Noe*, *Isau*, *Iacob*, etc. Peut-être *Abban*, Thom. p. 97, 16 et 103, 15, est-il pris aussi pour un nom hébreu. Le grec porte Ἀββάνης.

2. Mart. 4 p. 489, 25 *Michahelo* 1*a*; *Michael* 2; *Michaeli* 3; la leçon de 2 paraît être la bonne, celle de 1*a* interpolée comme celle de 3.

3. Voy. 374, note 3.

4. Voir aussi page 377, note 8.

5. Page 340 suiv.

6. Comp. dans une pièce citée par Grégoire h. F. 9, 42 *Agnitem* à l'accusatif p. 401, 19; 402, 6; 24; *Agnite* au datif p. 402, 30; *Agne* à l'ablatif p. 403, 14.

goire le décline de la manière suivante : *Narsis* h. F. 5, 19 p. 216, 23; *Narsetis* p. 217, 6; *Narsiti* 3, 32 p. 136, 15; *Narsitem* p. 136, 10; 12; 6, 24 p. 263, 23; *Narsite* 4, 9 p. 147, 1; 5, 19 p. 217, 2 [1]. On a proposé une explication très plausible de cette déclinaison : c'est qu'il y a eu confusion entre les noms tels que Ἑρμῆς et Λάχης [2].

Une autre déclinaison par suffixe n'offre pas moins d'intérêt; c'est celle des noms tels qu'*Attila, Attilanis*. L'origine en est obscure Il est possible que ce soit une imitation de la déclinaison de certains noms par *enis*, *eni*, etc. [3], ou de celle par *onis, oni*, etc., adaptée à *Eros* et ses composés [4]. La répugnance qu'on devait éprouver à appliquer à des noms d'hommes la déclinaison en *a*, presque exclusivement féminine, a pu favoriser l'emploi d'un suffixe plus ferme. Il serait assez étonnant, cependant, qu'on fût allé chercher dans le grec un type de déclinaison pour des noms barbares, si rien n'y prêtait dans les langues d'origine de ces noms. Il paraît plus probable que le suffixe *an* a été emprunté à la déclinaison germanique faible [5], et qu'on y a soudé les désinences latines *is*, *i*, etc. Les exemples que présente Grégoire sont de nature à confirmer cette opinion; tous les noms qu'il décline ainsi sont des noms barbares [6].

Attelanem h. F. 2, 7 p. 69, 15; 70, 15 comp. *Attela* 2, 7 p. 68, 17;

Traguilanem h. F. 3, 31 p. 134, 20; 135, 2;

Aegilanis h. F. 8, 30 p. 345, 26;

Agilanem h. F. 5, 43 p. 234, 1; *Agilane* 4, 8 p. 146, 17; 19; comp. *Agila* 3, 30 p. 134, 14;

Leuuane h. F. 4, 38 p. 172, 2;

Theodanis Mart. 3 cap. 13 p. 631, 1; comp. *Theoda* 3, 13 p. 635, 25;

Caluppane patr. cap. 11 p. 662, 4; 11 p. 709, 5; 9.

Enfin il faut remarquer *Bricius* h. F. 2, 1 p. 59. 6; 7; 12; 18, qui, ayant l'accusatif *Bricium* p. 59, 10 (génitif *Briccii* 2 cap. 1 p. 57, 2; vocatif *Brici* 2, 1 p. 59, 14), fait cependant aussi *Bricionem* p. 59, 14, métaplasme peu motivé, très rare, mais non sans exemple [7].

---

1. Ναρσῆς chez Procope, par exemple, est décliné Ναρσοῦ, Ναρσῇ, Ναρσῆν. En latin, une inscription contemporaine (Orelli 1162 = Wilmanns 1098) porte *Narses* au nominatif, *Narsim* à l'accusatif.

2. O. Sievers, *Quaestiones onomatologicae*, *Acta soc. philol. Lips.* II p. 55 suiv. Comp. aussi les auteurs cités par lui, et Rœnsch, Itala p. 264; Ott, N. Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 791. Enfin voir, pour la Gaule, des génitifs en *etis* et en *onis* *C. I. L.* XII, à l'index, p. 953.

3. Comme Rossi, *Inscr. chr.* 344 *Domitianen(i)*; 465 *Epinicenis*; 487 *Agapeni*; 601 *Agapenis*; etc.; voy. Sievers, *Quaest. onom.* p. 83 suiv., et Rœnsch, Itala, p. 264.

4. Sievers, *Quaest. onom.* p. 73 suiv.

5. Par exemple, en gothique, la déclinaison de aba, hana, etc. Cette opinion est soutenue, en ce qui concerne la Gaule, par H. Schuchardt, dans Grœber, Zeitsch. f. roman. Philol. VI p. 617, note.

6. Jordanes non plus ne l'applique qu'à *Attila* et *Totila*.

7. Comp. Rossi, *Inscr. chr.* 174 (an 364) *Valentioni*, datif.

II. — Le Pronom.

1° Les pronoms personnels.

Les pronoms personnels se déclinent comme à l'époque classique. Il n'y a pas jusqu'à la distinction de *nostrum* et *nostri* qui ne soit conforme à l'usage ancien : *utroque nostrum* mart. 91 p. 549, 15, et *nostri praesentia* dorm. 3 p. 849, 2.

Une seule remarque, à ce propos, sur un adjectif possessif : *mi* sert de vocatif au pluriel aussi bien qu'au singulier; *domine mi* h. F. 2, 23 p. 85, 43; mart. 5 p. 490, 24; 7, 7 p. 294, 21 [1]; *domini mi* h. F. 2, 6 p. 68, 7; 5, 18 p. 210, 13.

2° Les autres pronoms.

Dans les pronoms démonstratifs aussi l'on sera étonné du peu de changement, si l'on songe combien cette partie du discours est sujette à l'usure, et si l'on se rappelle ce que ces pronoms sont devenus dans les langues romanes. Rien de plus rare en particulier que la combinaison de *hic*, *iste* et *ille* avec *ecce;* et dans les passages où elle se trouve, rien ne permet de croire que *ecce* ne garde toute sa valeur propre et que la rencontre de ce mot avec le pronom ne soit purement fortuite [2] : *cum-*

---

1. Y aurait-il là un exemple de l'adjectif *mus, ma, mum*, pour *meus, mea, meum*, dont parle Virgilius Maro? Voy. G. Grœber, Archiv f. lat. lex. I p. 58 et P. Geyer, ib. II p. 34, qui font remarquer que le français et le provençal supposent en effet *mum*, etc., monosyllabes. Mais sans parler de la méfiance avec laquelle il faut accueillir tout ce qui vient de Virgilius, on ne voit pas pourquoi le vocatif seul de cet adjectif *mus* serait représenté par plusieurs exemples, tandis qu'il ne resterait aucune trace de toutes les autres formes. Il convient aussi, pour bien juger ce cas, d'en rapprocher le féminin *mi*, déjà si usité chez S. Jérôme, voy. Gœlzer, Etude, p. 282; comp. Bücheler-Havet, Décl. lat. § 105.

2. On a cru trouver nos pronoms cist, cil, etc., jusque chez Cicéron, Cornificius (Thielmann, Sprache u. Kr. des Apolloniusromans, p. 28) et Plaute (Schmilinsky, *de prop. serm. Plaut.* p. 20). C'est de la pure fantaisie. *Ecce* et *iste* ou *ille* s'y trouvent rapprochés absolument comme n'importe quelle interjection peut se trouver placée à côté de n'importe quel nom ou pronom. Même chez les comiques, *ecce iste* et *ecce ille* sont beaucoup trop rares pour rien prouver d'autre. Dans les milliers de fragments réunis par M. Ribbeck, on n'en trouve pas un exemple; pas davantage dans Térence; les quelques exemples de Plaute que l'on cite toujours sont bien peu de chose en présence de l'emploi si fréquent de *ecce* avec d'autres pronoms. *Eccum, eccam* (si vraiment ces mots représentent *ecce eum, ecce eam)* sont les seules formes

que ille uenientes portam ciuitatis ingrederent, ecce, istum per aliam portam mortuum efferebant h. F. 2, 1 p. 60, 26; et *factum est autem ut... subito locus ille inmenso repleretur lumine, et ecce, hic pauore perterritus solo prosternitur*, Mart. 3, 23 p. 638, 27. Dans ces exemples, *ecce iste*, *ecce hic*, ne diffèrent pas de *ecce ego*, qui est beaucoup plus fréquent [1], et qui n'a rien laissé aux langues romanes [2].

Les principales altérations dans la déclinaison des pronoms consistent en confusions de cas et de genres. A ce propos s'élève une question fort délicate. Jusqu'où s'étendent les phénomènes morphologiques? Où commence le domaine de la syntaxe? Quand Grégoire écrit *hunc stagnum*, est-ce qu'il ne sait pas décliner le pronom et confond *hunc* et *hoc*? Ou pèche-t-il contre la règle qui veut que le substantif et le pronom s'accordent en genre? Ou enfin prend-il *stagnum* pour un substantif masculin? Qu'il soit permis, provisoirement, de supposer la question tranchée en faveur de la morphologie. Nous allons énumérer indistinctement toutes les irrégularités concernant la déclinaison des pronoms [3], y compris les confusions de genres ou de cas évidentes [4]. Nous essayerons dans le livre IV de faire le départ.

Is.

His pour *is*, h. F. 1, 8 p. 38, 1; 2, 42 p. 105, 1; 3, 18 p. 128, 17; 3, 30 p. 134, 12; 4, 4 p. 144, 2; 8, 31 p. 346, 23; 8, 36 p. 351, 13;

---

un peu fréquentes. Dans les écrits des siècles suivants les plus pénétrés de ce qu'on est convenu d'appeler la langue vulgaire, les groupes *ecce ille*, *ecce iste* sont encore relativement très rares, comme le reconnaît, avec une franchise vraiment méritoire en face du préjugé régnant, Albrecht Kœhler, Archiv f. lat. lex. V p. 21. Enfin, en faisant le rapprochement indiqué entre la langue de Plaute et les langues romanes, on paraît oublier que l'italien questo et quello, et le français aquest, supposent non pas *ecce iste* et *ecce ille*, mais *eccum iste*, *eccum ille*, et de même *eccum illa*, etc., locutions qui n'ont pu se former avant l'époque de la barbarie envahissante. Les autres pronoms français, cist et cil, dérivant de *ecce iste* et *ecce ille*, il faut croire, à ce qu'il semble, que tous ces pronoms n'ont pris naissance qu'après la séparation des langues. Il n'est donc pas si étonnant qu'il ne s'en trouve nulle trace chez Grégoire, et si peu chez ses contemporains.

1. Voy. h. F. 1, 30 p. 48, 13; 1, 44 p. 53, 9; 2, 1 p. 59, 11; 2, 32 p. 94, 24; etc.

2 Il en est de même de l'adverbe *ecce hic*, h. F. 4, 4 p. 144, 5 *ecce, hic Macclianus mortuos atque sepultus iacet*; on sera tenté de retrouver ici notre formule ci-gît. Mais ce n'est pas une épitaphe, c'est le propos de gens qui montrent un prétendu tombeau pour faire croire à une prétendue mort.

3. Voir une collection semblable d'anomalies de la déclinaison des pronoms, dans Stünkel, *Lex Romana Vtinensis*, Jahrb. f. Philol., Suppl. VIII p. 610 suiv. Comp. aussi Rœnsch, Itala, p. 275 suiv.

4. C'est aussi parce qu'il ne s'agit ici que de faire un inventaire des irrégularités qu'on les a groupées dans l'ordre des cas et des genres, et non, comme au l. III, dans un ordre qui ferait préjuger la question de syntaxe.

9, 3 p. 360, 10; 10, 26 p. 438, 18, est affaire d'orthographe sans doute, mais à laquelle probablement la confusion entre *is* et *hic* n'est pas étrangère; h. F. 3, 18 p. 128, 17 B2 porte en effet la variante *hic*. On pourrait croire que *his* n'est partout que faute de copie; mais le pluriel *hii*, dont nous allons traiter plus en détail, paraît également tenir une place intermédiaire entre *hi* et *ii*. Il est donc permis de croire à une espèce d'amalgame des deux pronoms.

L'accusatif neutre est *eum* [1] h. F. 3, 13 p. 119, 8 *(castrum)*; [2] 3, 5 p. 112, 9, et 4, 14 p. 151, 8 *(regnum)*; 3, 7 p. 116, 1 *(tenturium)*; 4, 48 p. 183, 17 *(monasterium)*; 6, 4 p. 247, 2 *(praesidium*, déjà rappelé par *illud)*; 6, 30 p. 269, 15 *(imperium)*; 6, 39 p. 278, 25 *(sacerdotium)*; 7, 22 p. 304, 14 *(pallium)*; 9, 20 p. 379, 10 *(scandalum)*; mart. 8 p. 493, 21 [3], et 65 p. 532, 22 *(oratorium)*; 18 p. 500, 4 *(linteum)*; 32 p. 508, 8 *(atrium)*; 37 p. 512, 15 *(argentum)*; 45 p. 518, 29, et patr. 5, 2 p. 678, 31 *(uasculum)*; Iul. 46b p. 582, 31 *(ostium)*; Mart. 1, 2 p. 588, 5; 8 *(oleum)*; 1, 23 p. 600, 25 *(ferrum)*; 1, 35 p. 605, 11; 12 *(lignum)*; patr. 2, 3 p. 671, 1 *(filum)*; conf. 17 p. 757, 19 *(operturium)*; 23 p. 763, 11 *(scamnum)*; 35 p. 770, 9; 59 p. 782, 16; 25 *(sepulchrum)*; mart. 4 p. 489, 27 [4]; 34 p. 510, 4; patr. 7, 3 p. 689, 7 *(corpus)*; mart. 13 p. 498, 1 *(pignus)*; 70 p. 535, 19 *(munus)*; h. F. 5, 21 p. 219, 4 *(uas)*; patr. 4, 15 p. 653, 17, et 10, 1 p. 706, 21 *(examen)*; stell. 22 p. 865, 6 (ω) [5]. On voit que les exemples sont bien nombreux pour admettre chaque fois une erreur sur le genre du substantif [6]! Il convient d'ajouter que *id* accusatif est d'un usage limité : tandis que *id* nominatif n'est pas rare, surtout dans *id est, id* accusatif ne sert jamais à désigner un objet déjà nommé [7]; il n'est employé que dans des phrases telles que h. F. 4, 6 p. 145, 20 *etiamsi dampni aliquid superuenerit... id reddituros*; 5, 39 p. 231, 21 *ut urbata de filiis redeas, dolum* (= *dolo) id Chlodouechi est operatum*; 8, 13 p. 333, 9 *iuxta id quod audiuimus*; etc. [8].

---

1. Comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 66, 30 *eum* (*euangelium*).

2. Mart. 34 p. 510, 7 et 8 *eum* paraît rappeler *sarcophagum* neutre de la l. 6. Mais le mot *sepultum* prouve que *eum* se rapporte à l'apôtre.

3. Le texte n'est pas sûr; voy. au l. IV.

4. On pourrait aussi entendre *monumentum*.

5. Thom. 107, 12 (*daemonium*). Mart. 2, 52 p. 627, 1 *ad eum unde ortum fuerat, eum* peut-être rappelle *latus*; peut-être faut-il entendre *id unde*, le lieu d'où; plus probablement, un mot tel que *locum* a été omis.

6. Haase aussi estime qu'il faut considérer *eum* comme neutre, p. 31 et 43. Nous reviendrons sur cette question au l. IV.

7. Dans h. F. 5, 19 p. 217, 1 *idque*, qu'on pourrait rapporter à *auri argentique*, ne s'accorde pas avec *condita*, et n'est probablement qu'une faute de copie pour *adque* = *atque*. *Id* est rare déjà à l'époque classique dans des phrases telles que celles-ci : Corn. Nep., *Them.* 4, 1 *accessit astu idque... deleuit*; *Hann.* 1, 3 *odium paternum sic conseruauit ut prius animam quam id deposuerit*.

8. Ce fait n'a pas échappé à Haase; voy. p. 43. Il cite, outre h. F. 4, 6 p. 145, 20, h. F. 7, 1 p. 290, 16 *iuxta id quod Salomon cecinit*, et Mart. 2 cap. 39 p. 608, 1 *de*

H. F. 7, 35 p. 315, 18 *in ea* se rapporte à *templum* l. 16 [1].

Eorum est féminin h. F. 4, 13 p. 149, 35 *(personis)*; 5, 39 p. 232, 18 *(mater* et *soror)*; stell. 33 p. 869, 4 *(stellis)* [2].

Le datif-ablatif pluriel est *eis*, non *iis* : h. F. 2, 31 p. 92, 11; 3, 15 p. 122, 12; 3, 35 et 36 p. 138, 11 et 20; 4, 14 p. 152, 7; 4, 23 p. 159, 11; etc. *Is* h. F. 10, 27 p. 438, 26 a été sans aucun doute bien compris par A1. D4, etc., qui corrigent *his*; ce n'est pas *iis*.

Le nominatif masculin et féminin pluriel n'existe pas; il est remplacé par *hi* et *hae*.

Idem.

Isdem pour *idem* n'est pas absolument certain, mais très probable h. F. 1, 6 p. 37, 5 d'après B1. 5; 2, 37 p. 100, 18, d'après Bb.

Idem paraît mis pour *eadem* mart. 86 p. 546, 27 *idemque persona*.

Le nominatif pluriel *idem* se trouve h. F. 2 cap. 9 p. 57, 10; l'ablatif *isdem* 9, 29 p. 384, 3 [3].

Le datif-ablatif *eisdem* n'est pas rare : h. F. 1, 21 p. 44, 11; 2, 9 p. 72, 15; 3, 7 p. 114, 14; 4 cap. 42 p. 141, 30; 4, 13 p. 149, 36; 5, 8 p. 199, 11; 8, 42 p. 354, 10; 10, 3 p. 412, 19; conf. 34 p. 769, 21. Mais souvent aussi l'on trouve *hisdem*, qui paraît reposer sur la même confusion de *is* et de *hic* que *his* et *hii*; voyez h. F. 2, 9 p. 76, 12 (dans uns citation de Frigiretus); 8, 30 p. 344, 16; mart. 5 p. 491, 1; 83 p. 544, 24; 95 p. 552, 27; Iul. 34 p. 578, 26; Mart. 2, 26 p. 618, 39; patr. 8, 12 p. 701, 33 [4].

---

id quod... portauit, construction qui se retrouve ailleurs, comme Mart. 4 cap. 29 p. 648, 30 *de id quod... retulit*. Comp. en particulier h. F. 9 cap. 20 et 38 p. 358, 3 et 22 *de eo quod... directi sumus* et *de id quod... uoluerunt*.

1. Faut-il admettre un génitif *ei* h. F. 4, 28 p. 164, 16 *reputantes ei* (B. A1. D4) *fratres quod sua emissione regina fuerit interfecta eum a regno deieciunt*? On ne peut pas expliquer : lui imputant, c'est-à-dire lui reprochant ce fait, se fondant sur ce fait; car *reputare* dans cette acception n'est pris en mauvaise part que si l'on y ajoute *in peccatum* (comp. Deutéron. 23, 21; 24, 15) ou quelque autre mot de ce genre; mais de toute manière, l'expression serait impropre. Cependant ce génitif absolument unique (voir cependant *illi* page 386) serait bien étonnant. Il est plus croyable que le signe *us* a été oublié par le copiste de l'archétype.

2. Thom. p. 107, 16 (*mulieribus*); h. F. 9, 40 p. 397, 17 *eorum* A1 (*earum* B1. 2. D5; il s'agit de religieuses, qui n'ont pas été désignées clairement auparavant) n'est pas assez sûr; M. Arndt a bien fait peut-être de le rejeter en note. L'existence de *earum* est hors de doute, voy. h. F. 9, 43 p. 404, 22, et il ne faudrait pas, en rapprochant *eorum* féminin de *quorum* féminin, se croire déjà en présence du roman leur, loro, etc. *Quarum* se lit h. F. 2, 28 p. 89, 21; 4, 26 p. 160, 20. Comp. aussi *ipsarum* h. F. 9, 40 p. 398, 5; etc.

3. *Isdem* B2. A1; *hisdem* A2. D5; *eisdem* D4; comp. aussi p. 618, 50, m; p. 701, 47, q.

4. Thom. p. 126, 9. Comp. Engelbrecht, Ueb. d. Spr. d. Claud. Mam. p. 99, qui cite plusieurs exemples de *hisdem* chez différents auteurs et notamment chez Clau-

Eundem est neutre, patr. 6, 2 p. 681, 5 *(monasterium)*; 9 p. 702, 10 *(hoc apparatum)*.

Eodem est mis pour l'accusatif, mart. 74 p. 537, 21; 78 p. 541, 22.

Eosdem rappelle *personis* h. F. 4, 13 p. 149, 35 [1].

Idemque pour *idem* ne paraît pas avoir été relevé chez d'autres écrivains [2], mais cet usage est certifié pour Grégoire par plusieurs passages d'écrits différents : h. F. 2 cap. 9 p. 57, 10 *idemque;* 5, 43 p. 234, 10 *eundemque;* mart. 86 p. 546, 27 *idemque;* Mart. 1 cap. 5 p. 584, 19 *idemque,* et probablement mart. 28 p. 505, 4 *hunc eundemque hominem*. Ce mot serait-il formé sur le modèle de *quisque, uterque?*

Ipse.

Ipse pluriel h. F. 2, 2 p. 60, 36, etc., n'est qu'un des nombreux exemples de *e* pour *i*. Mais *ipsius* accusatif pluriel h. F. 1, 6 p. 36, 23 [3] et 2, 6 p. 68, 2 [4] est d'autant plus extraordinaire. Aucune observation phonétique, aucune analogie morphologique n'explique un tel accusatif. Il faut croire que *ipsius* est un lapsus de copiste [5] pour *ipsus* = *ipsos,* ou peut-être la trace d'une ancienne variante *ipsis* — *ipsus*.

Ille et *iste.*

L'accusatif neutre *illum* ou *istum* est une faute très naturelle et analogue à *eum;* et cependant les exemples n'en sont pas fréquents; h. F. 7, 22 p. 303, 23 *per illum ostium;* 7, 36 p. 317, 1 *regnum illum;* Mart. 2, 6 p. 611, 19 *ad ostium illum;* conf. 62 p. 784, 30 *illum (aurum);* And. 36 p. 845, 33 *illum (sepulchrum)* [6]; enfin conf. 20 p. 760, 8 *istum (miraculum)*, entre *illud* et *istud* plusieurs fois répétés [7].

---

dien Mamert; celui-ci forme un génitif semblable, *huiusdem*. Voy. aussi Fortunat (*carm.* 7, 19, 3 l'*h* est exigée par le vers); Gargilius, Plinius Secundus, Virgilius Maro; Hermas, *Pastor*, *sim.* 8, 4, 5; 8, 9, 3.

1. H. F. 7, 22 p. 303, 14 il faut lire probablement d'après C1. A1. D4. 5 *eadem*, qui rappelle *insidias*, mais qu'on doit peut-être entendre d'une manière plus générale, ces choses.

2. Voir quelques faits analogues cités par W. Meyer dans Grœber, Grundriss d. roman. Philologie I p. 374.

3. *Ipsiusque* B1. 5; *ipsiusquae* C1; *ipsosque* A1. D4.

4. *Ipsiusque* B1; *ipsusque* B2, adopté par M. Arndt; *ipsosque* B3. 5. C1. A1. D4.

5. On peut en rapprocher h. F. 2, 10 p. 77, 20 *elementorum finxere formas... eiusque* (B1. 4. 5. C1; *eisque* B2. A1) *sacrifitium delibare consueti*, et 4, 31 p. 167, 7 *in locis illius* (B. C1; om. A1).

6. Probablement aussi Andr. 1 p. 827, 21 *(triumphum)*; voy. page 347, note 5.

7. Le désaccord ne sera guère moins sensible si l'on considère *istum* comme équivalent de *isto*.

Iste féminin : stell. 8 p. 860, 2 *pharus iste* [1].

Illam masculin : h. F. 5, 14 p. 202, 18 *illam apostatam ;*

Illud est accordé avec un masculin conf. 12 p. 755, 9 *locum illud,* d'après 1*a* seul, il est vrai [2].

Dans Mart. 4, 31 p. 657, 35 *dedit asino illi bibere,* il est probable que les copistes ont oublié le crochet qui signifie *us ;* car d'après ces mots de la ligne 33 : *et tibi praebeo et asino tuo potum,* et d'après tout l'ensemble du récit, il faut un génitif (son âne, et non, cet âne). Si l'on n'admet pas cette correction, *illi* sera un génitif de deuxième déclinaison [3] unique en son genre [4].

Une forme également isolée chez Grégoire, mais parfaitement latine, celle-là, c'est *illuc,* accusatif neutre, Mart. 4, 35 p. 658, 19 *nec illuc praetermittendum puto.*

Hic.

Hunc accusatif neutre n'est pas très fréquent, mais assez pour qu'il ne puisse être question d'incertitude des textes; h. F. 1 praef. p. 33, 22 *(uerbum);* 1, 10 p. 39, 15 *(stagnum)* [5]*;* 2, 3 p. 64, 9 *(nefas);* 4, 36 p. 171, 20 *(tectum);* 7, 1 p. 290, 22 *(saeculum);* 7, 22 p. 304, 20 *(pallium);* 8, 31 p. 346, 24 *(uulnere);* Mart. 1, 6 p. 592, 13 *(triduum);* 1, 9 p. 594, 9 *(iaculum);* patr. 13, 3 p. 716, 33 *(solum);* conf. 21 p. 761, 8 *(sepulchrum).*

Dans *hoc sacrum ignem,* conf. 20 p. 760, 12, l'ablatif peut être mis pour l'accusatif, comme dans h. F. 2, 2 p. 61, 12 *ad hac quaestionem,* ou le neutre pour le masculin [6]. Le genre seul est en question dans *hoc tumulum* h. F. 6, 37 p. 278, 9; patr. 9, 3 p. 705, 12; 19, 4 p. 740, 17; conf. 90 p. 806, 1. De même h. F. 4, 26 p. 161, 15 *(consensum);* 8, 15 p. 335, 22 *(cruciatum);* 8, 25 p. 340, 25 *(sanguinem);* 8, 26 p. 340, 28 *(ducatum);* 9, 32 p. 387, 1 *(conuentum);* 10, 1 p. 407, 9 *(apicem).*

---

1. Voy. Haase p. 31, qui corrige *ista.*

2. *Illud* serait accordé avec un ablatif h. F. 2, 38 p. 102, 11 *in itinere illud,* si l'on adopte la leçon de Bb. Mais cela n'a rien que de très ordinaire, comme on le verra au l. IV.

3. Dans patr. 19, 2 p. 738, 15 *audita uir ille fama beatae conuocans amicos uicinosque suos pergit post eam,* où Ruinart lit *uir eius,* il ne faut pas voir dans *ille* un génitif féminin, *illae;* la même personne ne peut être désignée ainsi coup sur coup par *illa* et par *beata. Vir ille* renvoie à la p. 737, 33, *coniuge,* dont l'auteur se souvient mieux que ne le feront peut-être ses lecteurs; comp. h. F. 4, 46 p. 181, 6 *uir ille* et 9, 33 p. 388, 6 *hic uir,* où le pronom seul eût suffi.

4. Voir cependant *ei* page 384.

5. C'est *hunc* qu'il faut lire d'après B5. C1. A1. D4, et non *huc* avec B1, comme le fait M. Arndt. *Huc* (pour *hoc)* est une correction de *hunc,* et non l'inverse.

6. On lit *hunc enim ignem* à la ligne suivante.

Hic comme nominatif féminin [1] h. F. 3, 31 p. 134, 18 *(filia)* [2].

Haec ablatif féminin [3] est mieux attesté : h. F. 6, 46 p. 286, 4 *cum haec praeda;* Mart. 1, 2 p. 588, 18 *ab haec benedictione* (1*a*. 3); patr. 17, 4 p. 731, 21 *haec uoce audita;* 19, 1 p. 737, 3 *cum haec domina* [4]. Dans *hoc signa* h. F. 4, 9 p. 147, 5 (B; *hac* A1; *hec* D4), *hoc* pourrait être une fausse lecture de *H'*, ou une erreur de copiste pour *hec*. Inversement h. F. 3, 13 p. 119, 15 *sed haec ignauia eorum effecit,* où le sens exige *hoc* (il s'agit d'une capitulation peu honorable), il se peut que cette forme doive être rétablie; il est possible aussi que Grégoire se soit exprimé inexactement. Mais *haec* se rapporte évidemment à un neutre singulier h. F. 9, 42 p. 401, 3 *cuius (epistulae) haec est exemplar. Haec* a son prédicat au singulier h. F. 2, 1 p. 60, 2 *haec factum (esse);* 4, 49 p. 184, 5; 6, 8 p. 254, 3; 6, 19 p. 261, 15; 7, 31 p. 312, 3; 8, 31 p. 346, 19; mart. 7 p. 491, 5; 13 p. 497, 13; 83 p. 545, 15; Mart. 1, 23 p. 600, 29; patr. 4, 4 p. 677, 1; 6, 7 p. 686, 24; conf. 80 p. 799, 23 [5].

Hoc est joint à *heremo* conf. 96 p. 810, 3.

[Au pluriel, ce qui frappe le plus, à cause de sa fréquence, c'est le masculin *hii* [6].] Il convient cependant d'observer que dans l'Histoire des Francs, *hii* n'est attesté fortement ou unanimement que dans un nombre limité de cas : h. F. 1, 30 p. 48, 7 *hii* B6. A1; *hic* B1; *hi* C1. D4; p. 48, 22 *hii* B1. 5. C1; *hi* A1; 2, 10 p. 78, 6 *hii* B1. 2. 4. 5. A1; *hi* D4; 2, 32 p. 94, 6 *hii* B1. 2. 4. 5; *hi* A1. D4; 2, 37 p. 101, 2 *hii* B. C1. A1; *illi* D4 (c'est donc l'exemple le mieux attesté); 3, 18 p. 127, 13; 3, 28 p. 133, 3; 3, 31 p. 135, 16 B2-5. C1; 3, 29 p. 134, 5 *hii* B1. 2. 5; *hi* B3. 4. A1. D4; 4, 14 p. 151, 15 *hii* B. A1; *hi* C1. D4; 4, 22 p. 159, 3 *hii* B1. 2. 5. C1; *hi* B3. 4. A1. D4; 5, 11 p. 201, 3 *hii* B2-5. C1. A1; *hi* D4; 5, 20 p. 218, 24 *hii* A1; *hi* D4; et ainsi de suite. Mais dans le même espace, *hii* est noté comme variante d'un ou deux manuscrits seulement, principalement B5, dix-huit fois: p. 35, 40; 38, 45;

---

1. Comme accusatif masculin patr. 12, 2 p. 712, 17 d'après 1*b*. 3; mais les autres varient : *hi///c* 1*a*; *hinc*, corrigé en *hunc* 2; *hunc* 4; d'où l'on peut inférer pour l'archétype *hinc*, corruption de *hunc*.

2. A moins qu'on ne considère *hic* comme équivalent orthographique de *haec*. *Hic* désigne une femme dans Le Blant, Inscr. chr. 374 (an 501), mais c'est un monument particulièrement barbare. Chez Grégoire, ce qui peut faire hésiter à admettre une pareille faute, c'est qu'elle ne se retrouve pas ailleurs dans ses écrits.

3. Allmer, Inscr. de Vienne, t. IV n° 1798 (an 527) *de haec luce megrauit.*

4. Patr. 9, 2 p. 704, 15 *hac fraude;* 2 seul porte *ha///c* (*e* gratté). Iul. 4 p. 566, 21 *impletaque haec oratione promittit ut*, etc., *haec* (1*a* et 2 d'après ma collation) est nominatif, sujet de *promittit;* il désigne la femme dont on vient de parler. *Hac oratione* (Ruinart) est absurde, il n'a pas encore été question de prière. *Hac crudelitate* h. F. 5, 44 p. 237, 5 est attesté par B1. 2. 5. C1. A2. D4 contre A1 seul, qui porte *hec* (*e* avec cédille).

5. Voir au l. IV.

6. Comp. Schepss, Archiv f. lat. lex. III p. 316 (Priscillien).

63, 42; 68. 27; 69, 40; 76. 44; 81, 40; 94. 45; 96, 31; 99. 32; 125. 30; 128. 42; 135, 40; 136. 26; 150. 34; 48; 185, 30 deux fois. On voit que D4 écarte la forme *hii* systématiquement, A1 la corrige souvent; B5 l'a presque partout, B1 et 2 ont plus souvent *hi*. Dans les livres VII à X. *hii* est ordinairement la leçon de B1. 2. *hi* celle de A1. D5 ou C1; voyez h. F. 7, 23 p. 305, 22; p. 306, 1; 7. 34 p. 314. 26; 7. 38 p. 318, 1 *hii* D5; *hi* D4; p. 319, 19; 7, 40 p. 320, 20 *hii* D5; *hi* A1. D4; *hic* C1; 7. 42 p. 321, 7 *hii* A1. D5; *hi* D4; 7, 46 p. 322, 20; mais 8, 17 p. 336. 30 *hii* B2. A1. D5; *hi* D4. Enfin, dans les Miracles, *hii* est attesté par 1*a*. 2[1] mart. 12 p. 496, 14; 48 p. 521, 17; 92 p. 550, 2; Mart. 4. 35 p. 658, 26; 4. 39 p. 659, 24; patr. 6. 3 p. 682, 4; 15. 3 p. 723, 14; 18 p. 733. 22; conf. 67 p. 788, 10; par 1*a* Mart. 2, 60 p. 630, 9[2]; patr. 1, 1 p. 664, 4; 6, 3 p. 682, 4; par 2 mart. 48 p. 521, 16; par 3 ou 4 (? *hi* 1*a*. 2. patr. 6, 3 p. 682, 21; par 1*a*. 3*a*. 4*a*. And. 15 p. 834, 28. On peut donc dire que, à en croire les meilleurs manuscrits, Grégoire a employé à peu près indifféremment *hi* et *hii*. Je dis indifféremment, car il n'y a pas de différence pour le sens; il ne faudrait pas croire par exemple que *hi* soit le vrai pluriel de *hic*, et *hii* le pluriel de *is* : le plus souvent, *hii* est vraiment démonstratif et non corrélatif. Mais il est probable qu'on a commencé à écrire *hii* par suite d'une confusion avec *ii*, lequel, comme on l'a vu plus haut [3], a disparu de la langue. A l'époque où furent écrits A1. D5 et surtout D4, on savait que *hii* était un barbarisme, et l'on connaissait *ii*; de là la correction fréquente de *hii* en *hi*, et quelques timides essais de D5 de rétablir *ii* [4].

Le pluriel masculin *hic* est beaucoup plus rare, assez fréquent cependant pour ne pas devoir être suspecté. Il est dans B1 h. F. 1, 30 p. 48, 7 et doit être probablement admis dans le texte [5]; h. F. 2, 9 p. 76, 18 c'est B4 et 5 qui le présentent [6]; 2, 34 p. 97, 25 [7]; 9, 38 p. 392, 9; 10, 3 p. 411, 5; conf. 47 p. 776, 25. Pourquoi d'ailleurs n'aurait-on pas dit *hic* aussi bien que *haec* [8]? Or l'existence de *haec* féminin pluriel

---

1. Je n'enregistre que les leçons de ces deux mss., d'après mes collations, parce que M. Krusch ne donne pas de variantes sur ce point.

2. D'après le texte de M. Krusch; je ne l'ai noté ni dans 1*a* ni dans 2.

3. Voy. page 384.

4. Il valait la peine de s'étendre quelque peu sur cette question, à cause de l'intérêt qu'elle présente pour les auteurs classiques. On sait combien les critiques sont en désaccord sur ce point, en particulier pour César (R. Menge, Philol. Rundschau, 1883, col. 945 die leidige frage wo bei Caesar *is* und *hic* zu setzen ist). On comprendra mieux maintenant que des mss. remontant à des originaux du VIe et du VIIe siècle soient sans autorité, et qu'il n'y ait qu'un moyen d'établir avec quelque sûreté le texte authentique; c'est d'examiner lequel des deux pronoms César a employé aux cas où *is* se distingue de *hic* par l'*e*, comme *eos*, *eorum*, etc.

5. *Hii* B5, selon son habitude et A1; *hi* C1. D4, correction bien naturelle.

6. *Hi* B1. 2. A1. D4; *hii* C1.

7. *Hic* B. C1; *hi* A1; la phrase entière est changée dans D4.

8. Neue, Formenl. II p. 207.

ne peut être révoquée en doute, ni à l'époque classique [1], ni chez Grégoire [2]. Cette forme est plus ou moins attestée dans les passages suivants [3] : h. F. 1, 10 p. 40, 12 *haec* B1. 5. C1 ; *hac* A1 ; *he* D4; 2, 41 p. 104, 16 *haec* C1 ; *heae* B5 ; *hae* B1-4; *he* D4 ; *e* A1 ; 4, 36 p. 170, 31 *hac* A1 ; *hae* D1 ; 6, 12 p. 257, 5 *haec* B1 2. 5 ; *hee* D4 ; *hae* A1. C1 [4]; 9, 40 p. 396, 22 B1. 2 [5]; 10, 17 p. 430, 21 ; mart. 60 p. 529, 18; 105 p. 560, 25 [6]; lul. 41 p. 581, 1 ; 46 p. 583, 3 ; patr. 9, 2 p. 704, 12; 10, 1 p. 706, 18; conf. 75 p. 793, 20 (1*b*); And. 29 p. 843, 20; stell. 21 p. 865, 1 ; 22 p. 865, 6 ; 23 p. 865, 8 ; 25 p. 866, 6 ; 27 p. 867, 7 ; 32 p. 868, 10 [7].

Qui, quis et leurs composés.

C'est dans *qui, quis* et leurs composés qu'on peut constater les plus forts ravages. Dans la prononciation, il ne restait pas beaucoup plus, probablement, des formes monosyllabiques du pronom, que notre chétif qui et que, et l'on avait beaucoup de peine, en écrivant, à les distinguer [8]; *qui, quae (que)* se prononçaient de façon très semblable, *quem* n'en diffé-

---

1. Neue, Formenl. II p. 207.

2. Haase, stell. p. 42.

3. Naturellement elle est souvent défigurée chez d'autres auteurs comme chez Grégoire ; ainsi par exemple Mamertinus, *grat. act. Iul.* 5, 1 p. 248, 5 *haec uoces* d'après Baehrens ; *hee* A. B ; *he* les autres mss.

4. *Quod scilicet... haec ciuitates in potestate regis Chilperici redegerentur ; ciuitates* doit être rétabli d'après A1. D4 *(ciuitas* B), et à défaut de ce témoignage devrait l'être par conjecture.

5. *Haec turbate* B2 ; *haec urbatae* B1. Il se pourrait que ce fût seulement l'effet d'une fausse séparation *haet urbatae*. Mais pourquoi alors B2 n'aurait-il pas corrigé *hae turbatae?*

6. Dans mart. 60 p. 529, 27 *hec* le ms. 3, qui a voulu peut-être mettre le neutre ; 91 p. 549, 15 Grégoire lui-même a pu l'entendre ainsi.

7. H. F. 7, 10 p. 296, 25 *ita hae aedes... reparata est*, me paraît être une simple faute d'impression ; *haec aedes* Ruinart ; *aedes hec* D4.

8. Il faut faire aussi la part des confusions inévitables par suite de l'habitude qu'on avait d'écrire *q* également pour *que, quae, qui*, et même *quem* et *quod*, tout au moins sur la pierre. Voy. Le Blant, Inscr. chr. 631 (an 474) *Expectatus q̃ uixit ;* 17 (an 601) *epytafium hunc q (quem? quod?) hintuis (= intueris) ;* 48 *ualeatis q innocentium nomina memoriam recensitis ;* un peu plus haut, où le marbre porte *fratris adque sororis quorum amabilitas iusta (= iuxta) meruit coniucta qri*, il faut lire *coniuncta quaeri ;* 52 *sanctorumq. chori ;* 254 le texte porte *quixit*, la transcription *q(uae)uixit*, mais les planches donnent *quiuixit ;* cet exemple ne peut donc compter ; 477 (an 695) au contraire, ce sont les planches qui donnent *quixit*, et le texte *qui uixit ;* 575F *quixit ;* 467 (an 547) *quixit ;* 463 *quixet. C. I. L.* V 2 p. 1207 les éditeurs voient dans *quixit* une *geminatio male omissa ;* il me semble que le fait se répète trop souvent pour s'expliquer ainsi ; comp. encore Rossi, *Inscr. chr.* 82 (an 345) *quita peregit = quiuitam peregit ;* 168 *q. uixit ;* 236 et 535 *qi uixit ;* 474 *q uix(it) ;* et Archiv f. lat. lex. III p. 153. Comp. encore Le Blant, Inscr. chr. 457 B *probitasq. pudorq. ;*

rait guère [1]. *Quid* et *quod* se distinguaient de ces trois formes et entre eux: s'ils n'ont pas été épargnés, c'est autant peut-être, ou plus, par suite de négligence que d'un véritable rapprochement phonétique. L'équivalence de *quae* et *qua*, dans certains cas, et la ressemblance entre *qua* et *quam* avaient fait le reste pour mettre la confusion entre toutes les formes monosyllabiques de ce pronom. *Cuius* [2], *quorum, quibus* [3], et aussi *cui* [4], réussirent mieux à faire respecter leurs droits. Ce dernier était sans doute fortement diphtongué, peut-être même dissyllabe, comme l'emploient les poètes de la décadence. Mais toutes les autres formes sont singulièrement usées et très souvent confondues entre elles. On en jugera par la longue liste d'exemples que voici :

Qui est féminin singulier — c'est ainsi que nous continuons à nous exprimer, pour simplifier, en nous réservant de déterminer plus exactement ailleurs la nature du phénomène — h. F. 1, 6 p. 36, 22 *(turrem)*; 1, 47 p. 54, 10 *(mihi)*; 16 d'après β *(ego)*; 2, 10 p. 77, 22 *(uox)*; 2, 13 p. 81, 10 *(mulier)*; 2, 16 p. 82, 17 et 5, 38 p. 230, 25 *(ecclesiam)*; 4, 46 p. 181, 13 *(personam)*; 5, 24 p. 220, 4 *(Pectauus ciuitatem)*; 6, 6 p. 251, 22 *(uirtus illa)*; 6, 17 p. 260, 10 *(basilecam)*; 6, 32 p. 272, 12 *(regina)*; 9, 22 p. 380, 9 *(nauis)*; 9, 26 p. 382, 9 *(reginam,* représenté par *hominem)*; 9, 27 p. 382, 25 *(haec)*; 9, 35 p. 390, 7 *(uillam)* [5]; p. 391, 2 *(multitudinem)*; 9, 39 p. 393, 13 *(Chrodieldis)*; 10, 3 p. 410, 26 *(urbem)*; mart. 46 p. 519, 15 *(tabulam)*; 79 p. 542, 17 *(domo)*; Iul. 17 p. 572, 10 *(cellam)*; Mart. 1, 6 p. 592, 27 *(uirtus angelica)*; 1, 31 p. 603, 22 *(cupiditas)*; 1, 37 p. 605, 31 *(mulierem)*; 34 *(eam)*; 2, 9 p. 612, 7 *(Gunthetrudis)*; 2, 14 p. 613, 34 *(puella)*; 2, 43 p. 624, 34 *(pellis)*; 2, 45 p. 625, 23 d'après ma collation de 1*a* *(fenestra)*; 2,

---

458S *undiq.*; 458U *...ibusq cro...*; 477A *atq*; 483 *susceptiq:*; *incipientumq̄*; *sicq̄:*; 503 *cumq̄*; 528 *decimoq* et *sitaq*. Il est vrai que la plume était plus exacte que le ciseau. Mais Q. ou Q̄ ou Q' ou Q, donnaient encore prise à bien des erreurs.

1. Je crois que cette explication est plus naturelle que celle de M. Mommsen, dans l'index de Jordanes, au mot *genus*, p. 189. Il pense qu'il faut supposer la substitution, dans l'esprit de l'auteur, d'une autre idée à celle qu'il a énoncée. Cela est vrai pour certains exemples de confusions de genres et de cas, mais non pas, en général, pour ceux où le pronom relatif est en cause. Ce sont de beaucoup les plus nombreux, et souvent le pronom se trouve tout à côté de son antécédent.

2. Le Blant, Inscr. chr. 261 *cui deposicio fuit in saeculo* VII *kal (aug)ustas*; il faut voir sans doute dans *cui* une abréviation, et non une altération, de *cuius*; comp. 360 *deposicio eius*; 631 *cuius depositio est*; 458R *(cu)ius diposisio*, etc. A moins que *cui* ne soit un datif, comp. 293 *Vrsiniano subdiacono sub hoc tumulo ossa quiescunt*. La même formule se retrouve 474 B *cui dp̄*, que M. Le Blant transcrit, p. 177, *cuius depositio est*.

3. H. F. 3, 2 p. 110, 8 *qui ille* n'est sans doute qu'une faute de copie de B pour *quibus ille* A1. D4; *qui* pour *quib*.

4. H. F. 5, 18 p. 212, 23 *quis ille sacerdus esset cuius furti crimen inrogaretur*; *cui* A1. D4. Il est bien probable que *cuius*, dans B, a été ajusté à *furti*.

5. D'après B1, et A2 éd. Arndt (*quae* A2 éd. Omont).

50 p. 626, 21 *(pallulam)*; 4, 11 p. 652, 18 *(subolis)*; patr. 19, 3 p. 739, 23 *(dei famula)* [1]; conf. 89 p. 805, 5 *(Genouefa)*.

Qui est féminin pluriel h. F. 4, 44 p. 178, 22 *(urbibus)*; 8, 33 p. 349, 26 *(domibus)*; 9, 38 p. 393, 4 *(his)*; patr. 12, 1 p. 712, 11 *(bestias auesque)*; conf. 104 p. 815, 2 *(nos)*; stell. 24 p. 866, 4 *(stellas)*.

Qui est féminin (ou neutre singulier) h. F. 3, 19 p. 129, 19 *(castrum?) qui cur non ciuitas dicta sit ignoro* [2].

Qui est neutre singulier h. F. 3, 15 p. 123, 15 et 8, 40 p. 353, 11 *(pratum)*; 4, 36 p. 170 33 *(cicindelis)*; 5, 14 p. 201, 18 et 10, 31 p. 444, 2 *(monasterium)*; 6, 5 p. 248, 25 *(genus humanum)*; 6, 33 p. 274, 2 *(quicquam)*; 8, 33 p. 349, 12 et 9, 12 p. 369, 10 *(oraturium)*; 8, 43 p. 355, 14 *(uulnus)*; 9, 40 p. 397, 25 *(hiberni)*; 10, 31 p. 443, 13 *(cimiterio)*; Mart. 2, 6 p. 611, 19 *(ostium)*; 2, 42 p. 624, 21 *(atrium)*; 2, 51 p. 626, 25 *(oleo)*; 3, 1 p. 632, 29 *(uelo)*; patr. 7, 2 p. 687, 21 *(uitrum)*; 12, 3 p. 714, 12 *(monasterium)*; conf. 17 p. 757, 14 *(cooperculum)*; 58 p. 781, 15 *(lumen)*.

Qui est neutre pluriel h. F. 2, 10 p. 78, 23 et 24 *(sculptilibus)*; [3] 4, 44 p. 179, 1 et 5, 3 p. 194, 19 *(= quae res)*; 9, 20 p. 379, 15 *(ea)*; mart. 46 p. 519, 18 *(lenteamina)*; conf. 61 p. 784, 3 d'après le ms. 2 *(haec)*.

Enfin *qui* est mis pour *quis* conf. 35 p. 770, 8, et peut-être h. F. 5, 15 p. 206, 24 *inter se qualiter uxores Suauorum deuiderent et qui quam post eorum exitum acceperet* [4] *tractant*; A1 porte *qui quam*, B. D4 *quicquam*, ce qui peut être aussi bien une corruption de *quis quam* [5].

---

1. *Qui* 1*b*; q^i 1*a*. Patr. 19, 1 p. 737, 23 *uae mihi (Monegundi), qui pro paruitatis meae persona aliorum clausi sunt oculi* (Krusch), n'est pas bien sûr; *quid* 4; *quia* Ruinart, sans variante dans ma collation de 1*a*. 2 *(a* serait-il de seconde main?). Grégoire dit tantôt *uae mihi qui*: h. F. 1, 47 p. 54, 10; 2, 42 p. 106, 4; 6, 32 p. 273, 8; 7, 1 p. 291, 15; 9, 33 p. 388, 21; conf. 5 p. 751, 17; 49 p. 777, 19; And. 7 p. 831, 4 *(cuius)*; tantôt, et aussi bien avec le verbe à la première personne, *uae mihi quia*: h. F. 2, 3 p. 64, 11; 12; 3, 15 p. 125, 2; 4, 13 p. 150, 20; patr. 1, 1 p. 664, 23; 15, 3 p. 723, 18; conf. 23 p. 763, 9; pourquoi aurait-il choisi *qui* ici, où ce choix entraînait une anacoluthe si dure?

2. En Gaule, la première inscription datée où j'ai noté *qui* féminin est de l'an 431, Le Blant, Inscr. chr. 44 *Leucadia deo sacrata puella qui... gessit, qui... uixit*. Viennent ensuite trois marbres de 501 : 374 *Arenberga qui*; 381 *Lioberga qui*; 67 (an 501?) *Thalasia qui*; puis 443 (environ 500?) *(Mar)cella qui*; 663 (an 520); 431 (an 528); 384 (an 558); 51 (an 541); 396 (an 547); 384 (an 550); 417 (an 561); 466 (an 563?); 690 (an 579); etc.; je n'énumère pas les inscriptions non datées; *qui* est peut-être plus fréquent que *quae* pour désigner le féminin. A Rome, c'est à peu près la même chose. Voy. Rossi, *Inscr. chr.* 117 (an 353) *Restitute qui Sarama... qui uixit*; 164 (an 363) *Erculia qui uixit*; 678 (an 432) *Mala qui uixit*; 889 (an 487) *Sabina qui uix(it)*; 969 (an 519) *Anastasa qui uixit*; 1085 (an 544) *Thecla, filia eius, qui uixit*; 1118 (an 568) *Importuna qui uixit*; etc.

3. Ce sont des citations bibliques. Mais à supposer que *qui* fût déjà dans la bible de Grégoire, il a pris cette forme à son compte.

4. Voy. page 150, note 2.

5. Mais h. F. 6, 5 p. 249, 11, dans une citation biblique, *qui suscitauit*, est sans

En revanche, *quis* est mis pour *qui* [1] h. F. 5, 8 p. 199, 14 *quis uirtutes illius uult inquirere librum uitae illius legens cuncta repperiet*, et 5, 16 p. 207, 10 *ut quis ex eis superuiueret filius alterius partis defensaret* [2].

On lit *quis* pour *quod* (ou plutôt *utrum)* conf. 83 p. 801, 22 *(sepulchrum).*

Quae est nominatif masculin [3] h. F. 1, 44 p. 53, 3 *(libor);* 6, 30 p. 269, 7 *(strinuum);* 10, 23 p. 435, 7 *(fontes)* [4]*;* mart. 53 p. 525, 17 et Mart. 3, 10 p. 635, 16 *(dolor);* patr. 15, 4 p. 724, 6 d'après 1*a (Chaidulfus);* conf. 41 p. 774, 12 *(timor);* 103 p. 814, 7 *(dentem).* Il est accusatif masculin h. F. 5, 43 p. 234, 3 *(Agilanem).*

Quae est neutre singulier h. F. 3, 21 p. 130, 5 *(id);* 5, 49 p. 242, 2; 6, 2 p. 245, 16; 6, 41 p. 281, 12 *(melius);* 9, 9 p. 366, 5 *(totum);* 9, 38 p. 392, 10 *(hoc);* And. 16 p. 835, 6 *(praetiosum)*, et dans plusieurs phrases où il est construit avec un verbe au singulier : h. F. 4, 44 p. 179, 8; mart. 85 p. 545, 34; Mart. 2, 16 p. 614, 11; 4, 45 p. 660, 30; patr. 6, 3 p. 682, 12; conf. 62 p. 785, 10; And. 22 p. 838, 35; 29 p. 843, 17 [5]. Comp. aussi h. F. 5 praef. p. 190, 19 *quae cessante.*

Quae est accusatif féminin singulier [6] h. F. 2, 34 p. 97, 13 *heresim tam illam quam Eutices quam quae* [7] *Sabellius docuit;* 4, 51 p. 186, 13 *fouea quae fratri tuo parabis* [8]*;* 7, 35 p. 315, 18 *suppellectilem quae inuenire potuerunt;* peut-être mart. 5 p. 490, 24 *(uirtus?);* puis Mart. 1, 2 p. 589, 10 *(quae repertam);* conf. 35 p. 770, 8 *(res quae dicturus sum);* psalt. 48 p. 876, 20 *(sapientia quae prophetae locuntur).*

Quae est ablatif singulier féminin h. F. 4, 41 p. 175, 2 *quae de causa* [9]*;* Mart. 1, 13 p. 597, 7 *ea (ueste) quae super se utebatur*; patr. 8, 7 p. 697, 21 *illa pietate quae saepius claruisti* [10].

---

doute un de ces accidents de copie dont il a été parlé page 156, note 2, car à la ligne suivante les mêmes mots sont répétés ainsi : *quis inquid suscitauit.*

1. Fortunat, *c.* 1, 16, 32 *ineptus est quis ipse se praeferre uult ecclesiae.*

2. *Quis* B2. 4. A1. D4; *qui* B1. 3. 5.

3. C'est beaucoup plus rare que *qui* pour *quae*. Le Blant, Inscr. chr. 373 (an 529?) *Arimundus que;* Rossi, *Inscr. chr.* 584 (an 408) *que uixit*, deux fois, en parlant d'un mari.

4. Dans la répétition de la même phrase, h. F. 5, 17 p. 208, 1 *fontes illi qui.*

5. Dans mart. 83 p. 545, 16 *proferre quae innocentiae meae deus praestiterit ut haec mererer*, il semble que *quae* soit mis pour la conjonction *quod*. Mais le texte paraît altéré. Comp. p. 393, note 4.

6. Comp. h. F. 9, 20 p. 375, 6 *porcionem quae... fuerat consecutus*, dans le traité d'Andelot.

7. La plupart des mss. portent *quamque*. M. Arndt adopte cette leçon, qui me paraît inintelligible.

8. Citation biblique, Prov. 26, 27.

9. *Qua de causa* A1 et Ruinart. Dans mart. 75 p. 539, 1 *capsula quae sanctorum pignora contenebatur*, ce verbe serait-il déponent, et *quae* ablatif? J'aimerais mieux lire *contenebat; ur* a pu être ajouté à cause de *undis*, qui suit.

10. H.F. 4, 3 p. 143, 10 *quae accepta* peut être nominatif absolu aussi bien qu'ablatif.

Quae est accusatif pluriel masculin mart. 5 p. 491, 24 (*claui*). Il est accusatif féminin pluriel [1] h. F. 1, 16 p. 42, 10 (*abuminationes*); Mart. 1, 2 p. 587, 1 *uirtutibus quae conplexus est;* Mart. 2, 38 p. 622, 30 *illas quae... tempus exegit;* 3, 35 p. 640, 38 *uirtutes quae orbis experitur;* Andr. 16 p. 835, 15 *uirtutibus quae faciebat* [2].

Quid est mis pour *quod* h. F. 3, 13 p. 119, 8 *castrum quid defensatum est,* d'après B1. 2 (*qui* Bb; *quod* A1. D4); 5, 46 p. 238, 18 *regis exenium quid post eius exitum accepiret,* d'après B1. 2. 5 (*qui* A1. D4; *quod* D1) [3]; 10, 13 p. 422, 27 *non formidas quid ipse dominus ait* (*quod* A1. D4); Mart. 1, 23 p. 600, 14 *omittere quid audiui* [4].

Quod est mis pour *quid* h. F. 5 praef. p. 191, 4 *requirite quod scribat;* mart. 6 p. 492, 25 *quod ego audeo?* et peut-être 21 p. 501, 15 *requirentes quod fuerat factum.*

Quod est masculin [5] h. F. 1, 14 p. 41, 16 et 17 (*Iuda* et *Israhel*) [6]; 2, 22 p. 85, 2 (*libello*) [7]; 3, 2 p. 110, 11 (*episcopatu*); 4, 26 p. 161, 13 et 10, 1 p. 407, 15 (*consensum*); 4, 44 p. 178, 22 (*campum*); 5, 41 p. 233, 9 (*terminum*); 6, 10 p. 255, 7 (*cancellum*); 6, 34, p. 274, 17 (*fulgor ille*); 7, 15 p. 300, 6 (*balteo*); 8, 10 p. 331, 11 (*lapsum*); 10, 29 p. 442, 16 (*tumulum*); mart. 44 p. 518, 7 (*Victorio duce*); 104 p. 559, 16 (*aditum*); Iul. 16 p. 571, 29 (*ornatum*); Mart. 1, 31 p. 603, 8 (*triantem*); 1, 35 p. 605, 5 (*lectuli*); 3, 31 p. 640, 6 d'après 1*a*. 2 et 3, 56 p. 645, 35 (*occasum*); 3, 43 p. 643, 6 (*puluerem*); 3, 52 p. 645, 2 (*cibum*); 4, 28 p. 656, 18 (*puluerem*); patr. praef. p. 663, 1 (*libro*); 1, 3 p. 665, 23 et 18, 1 p. 734, 13 (*locum*); 9, 2 p. 703, 31 (*labore*); 13, 1 p. 716, 1 et 13, 2 p. 716, 25 (*sanguinem*); 14, 2 p. 719, 18 (*ingressum*); 19, 1 p. 737, 17 (*panem*); conf. 3 p. 750, 24 (*focum*); 11 p. 754, 32 (*pedem*); 30 p. 767, 1 (*ponte*); 51 p. 778, 27 et 53 p. 779, 12 (*terminum*); 71 p. 790, 4 (*marmorem*); And. 11 p. 832, 8 (*arra-*

---

1. Comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 93, 11 *passionibus quae uidetis;* Palimps. de Fleury, p. p. S. Berger, apoc. 1, 20 *stellarum quae uidisti;* Hermas, *Pastor, sim.* 3, 1 *hae arbores quae uides; Inuentio s. crucis ed.* Holder 271 *cruces quae adtulit;* etc.

2. Thom. p. 108, 10 (*diuitiis*).

3. Voy. page 215, note 2.

4. Patr. 1, 6 p. 667, 24 *quid* pour *quod* conjonction doit être sans doute corrigé en *quod*, comme cela a été fait dans certains mss. (non pas 2), ou en *quia*. De même conf. 80 p. 799, 5 (*quid* 1*b*. 2; *qui* 1*a*; *quod* 4) lire *quod*. Comp. p. 392, note 5.

5. Non pas h. F. 2, 9 p. 77, 13 *Burgundiones habitabant trans Rhodanum quod adiacit ciuitate Lugdunense,* car cette proposition relative ne se rapporte pas à *Rhodanus;* il était inutile de dire que le Rhône passe à Lyon, et *adiacit* serait une expression bien impropre pour un fleuve; *quod adiacit* équivaut à *in ea terra quae adiacet.* Sur cette locution voy. l. IV.

6. A la ligne 16 il faut lire *quod* avec B5. A1. D4. Mais peut-être faut-il entendre *quod* comme *id quod*, les deux fois.

7. D'après D4. Le chapitre n'est que dans A. D.

bone) [1]. Il est masculin pluriel h. F. 4, 31 p. 167, 15 et 5, 23 p. 219, 21 *(splendores)* [2].

Quod est féminin [3] h. F. 2, 33 p. 96, 12 *(regionem)*; 5, 18 p. 214, 18 *(insola)*; 5, 42 p. 233, 28 *(seriem)*; 8, 28 p. 341, 21 *(pacem)*; 10, 21 p. 434, 22 *(multitudinem auri argentique ac specierum)* [4]; mart. 77 p. 539, 18 *(arborem;* ou *coma?)*; 91 p. 549, 27 *(Liguria)*; 106 p. 561, 17 *(musca)*; patr. 8, 8 p. 698, 10 *(conpositione)*; 17, 3 p. 730, 18 *(rem)*; 19, 1 p. 737, 15 *(fenestram)*. Il est féminin pluriel h. F. 7, 29 p. 310, 24 *(res)*; 9, 18 p. 373, 1 *(uillis)*; Iul. cap. 41 p. 563, 5 *(reliquias)*; Mart. 2 praef. p. 608, 26 *(uirtutibus)*.

Quod est neutre pluriel : h. F. 1, 10 p. 39, 23 *(ea)* [5]; 2, 10 p. 78, 11 *(illa)*; 2, 37 p. 100, 1 *(muneribus)*; 3, 24 p. 132, 1 *(ornamentis)*; mart. 21 p. 501, 15 *(uestigia)*; 33 p. 508, 16 *(pignoribus)*; 105 p. 561, 5 et Mart. 3 praef. p. 632, 14 *(illa)*.

Enfin *quod* remplit la fonction d'un ablatif neutre h. F. 2 praef. p. 59, 1 *sic scripsemus quod facilius ordo repperiatur* (s'il faut lire vraiment *quod* [6]); h. F. 2, 32 p. 95, 13 *quod consilio accepto*, d'après B4. A1; etc.; celle d'un ablatif masculin h. F. 7, 1 p. 290, 4 *incommodo quod laborauerat*.

[*Quem* est neutre] h. F. 1 praef. p. 33, 22 *(uerbum)*; 2, 23 p. 85, 43 *(somnium)*; 7, 7 p. 294, 16 *(placito)*; 9, 2 p. 359, 20 *(monasterio)*; 9, 30 p. 385, 3 *(capitulario)*; mart. 33 p. 508, 14 *(oratorium)*; Mart. 1, 12 p. 596, 29 *(sidus)*; patr. 5, 3 p. 679, 12 *(ostium)*; 19, 4 p. 740, 8 *(oleo)*; conf. 23 p. 763, 1 *(uiridariolo)*; 62 p. 784, 16 *(uasculo)*; 78 p. 796, 8 *(hospitium)*.

[*Quem* est féminin] [7] h. F. 5, 14 p. 205, 15 d'après B2. 4 *(pagina)* [8]; peut-être 10, 8 p. 415, 14 *(socerae)* [9]; And. 20 p. 838, 9 *(gratiam)*, d'après 1*a*. *b*.

---

1. Comp. *hist. Apollon.* 46 p. 59, 18 *squalore luctuoso quod.*

2. Ou plutôt, très probablement, *quod* est pour *id quod*. Cette explication n'est pas applicable à conf. 81 p. 799, 30 *infantes quod*. Il est probable qu'il faut lire *quos*.

3. Comp. Rossi, *Inscr. chr.* 14 (an 279) *Seuera quot uixit.*

4. Ici aussi et h. F. 5, 42, on peut entendre *id quod*. De même peut-être 2, 33.

5. *Ea* vient assez longtemps après *quod*; il y a probablement anacoluthe.

6. A1 et D4 portent *quo*; comp. h. F. 8, 41 p. 353, 19 *quo facilius*. A1 donne *quod* pour *quo* h. F. 2, 9 p. 75, 19 et 76, 3.

7. Comp. Rossi, *Inscr. chr.* 288 (an 380) *ancilla dei... quem amice defien* (*deflent*); Le Blant, Inscr. chr. 546 *Fedula cum quem u(ixi)*; etc.

8. On a pu aussi écrire *quem* pour rapporter le relatif (faussement) à *uersus*.

9. La phrase est obscure : *similiter Socratium fratrem socerae suae quem pater ex concubina habuerat interemit.* Les traducteurs rendent *sororis* (D4. 5 et les anciennes éditions) au lieu de *socerae* B1. 2. A1; Giesebrecht traduit par stiefschwester. Bordier et Giesebrecht corrigent *quem* en *quam*; de même D4. Comme il s'agit de personnages absolument inconnus, il est difficile de juger. Avec la leçon *socerae*, *quem* ne peut se rapporter, semble-t-il, qu'à *fratrem*, car on vient de dire p. 414, 26 que cette belle-mère était noble. Elle ne pouvait donc être la fille d'une concubine.

Quam est masculin h. F. 7, 1 p. 291, 16 *(odor suauitatis)*; mart. 11 p. 495, 36 *(cruorem)*; Mart. 4 cap. 31 p. 648, 32 *(fons)* [1].

Quam est neutre singulier h. F. 6, 5 p. 248, 24 *(genus humanum)*, neutre pluriel mart. 103 p. 558, 5 *(fila)* [2].

Quo est accusatif neutre [3] mart. 103 p. 557, 25 *(alimentum)*; etc.; il est féminin h. F. 6, 8 p. 253, 23 *(cellulam)*; patr. 1, 3 p. 665, 26 *(domum)*; conf. 108 p. 817, 5 *(lectio)*.

Qua est nominatif féminin [4] patr. 6, 7 p. 685, 8 *dominica dies qua inmanem ciuibus Aruernis intulit luctum* [5].

Qua est ablatif masculin mart. 1 p. 488, 23 *(puteus)*; conf. 52 p. 779, 8, d'après 1*a* *(tumulo)*; patr. 7, 2 p. 688, 17 *(lectum)* [6].

Enfin *qua* est neutre pluriel très fréquemment h. F. 3, 15 p. 124, 17 *arborem plenam pomis qua uulgo pruna uocant*; 3, 34 p. 137, 20 *milia aureorum qua ille accipiens*; 5, 18 p. 212, 2 *iuscella in qua nihil aliud continetur*; 7, 8 p. 295, 11 *ad loca qua ire delectabat*; 7, 12 p. 297, 19 *qua incendia uidentes*; 7, 17 p. 301, 11 *ea quae propria habebat in qua moraretur*; 7, 37 p. 317, 16 *tecta sub qua exercitus properaret (quae* B1. 2; *quibus* D4); 8, 31 p. 346, 3 *exilia in qua detentus fuerat*; 8, 40 p. 353, 15 *uasa qua periurauerat*; 10, 8 p. 414, 29 *debita in qua*; 10, 8 p. 415, 5 *qua mouere poterant* [7]; mart. 30 p. 506, 9 *loca in qua*; mart. 51 p. 524, 23 *incendia in qua*; 64 p. 531, 21 *corpora qua*; Iul. 21 p. 573, 23 *gaudia qua praestat populis*; Mart. 1, 2 p. 588, 21 *loca in qua sederat*; 2, 16 p. 614, 8 *loca in qua procederimus*; 2, 39 p. 623, 3 *loca qua depresserat*; 2, 49 p. 626, 19 *praesidia qua petiit*; 2, 53 p. 627, 10 *in qua (praesidia) illud est admirandum*; 21 *non reddens qua promiserat*; 3, 8 p. 634, 22 *pignora qua morbi depellerentur*; 3, 21 p. 638, 1 *adiumenta qua non es solitus denegare*; 4, 8 p. 651, 32 *miracula qua habet experta*; patr. 6 p. 679, 34 *illa qua satiari animum putat*; 8, 6 p. 696, 25 *pignora per qua salus repare-*

---

1. Iul. 21 p. 573, 29 (*caballum*) d'après 1*a*.

2. Comp. *form. Andec.* 1 p. 4, 10 Z. *mandatum quam*; 15 *mandato quem*; etc.

3. *Quo* serait encore accusatif neutre h. F. 1, 30 p. 48, 18 *quo usque nunc euenisse cognouimus*, d'après B1. C1. A1. Mais il faut peut-être corriger *quod* avec B5. D4. Le scribe de l'archétype savait qu'on devait dire *usque quod* (h. F. 6, 33 p. 274, 9; mart. 92 p. 550, 6) et *quousque* (h. F. 5, 49 p. 241, 36; 6, 35 p. 275, 19).

4. Comp. Rossi, *Inscr. chr.* 750 (an 450) *Rodope qua uixit*.

5. *Quia* (3) et *quae* (4) sont trop évidemment des interpolations. Mais dans conf. 50 p. 778, 12 *uideasque ipsos flores attolli et in ea specie qua quondam fuerat renouari*, *qua* est à l'ablatif, le sujet est *flores*, qu'il faille corriger *fuerant* ou admettre une négligence dans l'emploi du nombre; comp. stell. 12 p. 861, 18 *ut prius fuerat*.

6. Mart. 1, 22 p. 600, 12 *transmisit eum ad locum sanctum in quo prius abierat*; *in qua ille pernoctans*, etc. Après *in quo* on ne peut guère entendre *in qua* qu'en le rapportant, dans la pensée de l'auteur, à *basilica*, qui précède.

7. Il ne faut pas corriger avec A1 *poterat*. Les mss. B. D sont d'accord pour *poterant*, et c'est bien au passif que cette phrase est usitée, comp. h. F. 7, 2 p. 292, 19; à l'actif il eût fallu *potuit*.

tur; 11, 1 p. 709, 23 *habitacula in qua scanditur;* 12, 1 p. 712, 7 *secreta siluarum in qua... uitae elicebat alimentum;* 18, 2 p. 735, 17 *monasteria qua statuerat,* d'après 1*b* [1]; 19, 4 p. 740, 3 *qua suscipientes* d'après 1*b* [2]; conf. 15 p. 756, 19 *reliqua qua uidimus;* 72 p. 791, 1 *cadauera inter qua;* 83 p. 802, 10 *folia de qua;* 104 p. 816, 6 *loca in qua;* And. 29 p. 843, 23 *superiora in qua coniux iacebat;* dorm. 3 p. 849, 8 *qua distributa.*

Quorum se rapporte à *filias* h. F. 4, 26 p. 160, 19 (Bb. C1, c'est-à-dire *B); à *uentosas* 5, 6 p. 198, 24 (même D4 !); à *pecodum* mart. 40 p. 514, 6; à *notas* conf. 39 p. 772, 10.

Quos se rapporte à *lectionibus* patr. 17, 2 p. 729, 21 d'après 1*a*. *b*. 2.

Quis ablatif pluriel se trouve une seule fois, conf. 104 p. 816, 11 *fusa in quis nere erat solita.* Faudrait-il lire *quib.* au lieu de *quis?*

Quoddam est mis pour *quiddam,* mart. 36 p. 511, 15 *ei nouum quoddam aduenire regioni;* ou bien serait-ce *nouum* qui servirait de substantif? *Quodam memoriale* au nominatif Mart. 2, 43 p. 624, 36 n'est qu'une faute d'orthographe, qui peut aussi bien être du fait d'un copiste que de l'auteur. La contre-partie en est patr. 9, 2 p. 703, 26 *auspitio quoddam* [3].

Quendam est joint plusieurs fois à des substantifs féminins [4]; h. F. 10, 25 p. 437, 14 *(mulierem);* mart. 50 p. 523, 21 *(anum);* Mart. 2, 3 p. 610, 17 *(Maurusam);* conf. 15 p. 756, 19 d'après 1*a*. 1*b*. 2 *(mulierem);* une autre fois à un substantif neutre h. F. 4, 34 p. 169, 11 *apud quendam monasterium.* On lit *quodam uice* patr. 10, 3 p. 707, 36 dans 1*a*. 2 et conf. 9 p. 753, 30 dans 1*a*. *b*. 2. 3. *Quaedam die* h. F. 5, 14 p. 203, 13 rappelle les emplois si divers de *quae.*

Quempiam et *quemquam* sont neutres Iul. 31 p. 577, 16 *(iumentum)* et Mart. 2, 3 p. 610, 22 *(membrum).*

Vnum quemque est neutre h. F. 1, 6 p. 37, 3 *(latus);* patr. 6, 2 p. 681, 17 *(membrum);* stell. 8 p. 860, 1 *(brachium); unum quodque* est joint à *tumulum* conf. 83 p. 801, 25.

Dans h. F. 1, 25 p. 45, 24 on lit *proximarum quaeque mulierum uiolator.* Il n'est pourtant pas probable que *quaeque* représente ici un génitif pluriel; c'est plutôt le nominatif, mis par une sorte de mala-

1. *Quae* 2. 4; *qua* avec *m* (sur *a*) gratté. Il se pourrait donc que *quam* fût la vraie leçon.

2. *Quam* 1*a*. 2.

3. *Cuidam* serait-il génitif dans *seruus cuidam* Mart. 3, 29 p. 639, 23? Il est plus probable que dans le modèle de 1*a*. 2 le petit crochet qui marque l'*us* avait été oublié. Dans Mart. 3, 58 p. 646, 26 *super fontem quondam obdormiuit, quondam* paraît être une simple faute de copie pour *quendam* ou peut-être *quodam;* il se peut encore que ce soit la trace d'une correction de *fontem quendam* en *fonte quodam,* ou l'inverse. Ou enfin *quondam* pourrait être l'adverbe. *Dum pecorum custodiam gereret* devrait alors s'entendre comme *gerere soleret.*

4. Comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 45, 3 *quendam nomine Candidam uxorem Quarti;* p. 46, 14 *quendam nomine Rufinam;* p. 70, 8 *mulierem quendam.*

dresse, comme indéclinable, à la place de ce génitif encombrant et rare (si toutefois il existe), *quarumque*.

Le neutre pluriel *quaque* Mart. 2, 19 p. 615, 30 et 2, 54 p. 627, 27 n'a rien d'inattendu après *qua*, que l'on vient de voir [1].

Aliqui au singulier masculin était certainement dans *B, à sa place d'ailleurs, h. F. 3, 28 p. 133, 14 *aliqui sonitus* (B1.3.4. C1), et comme substantif mart. 40 p. 514, 13 [2]. Le pluriel neutre *aliqua* h. F. 2, 36 p. 99, 10; 5, 14 p. 203, 14; conf. 20 p. 759, 11; 21 p. 760, 17, etc., est également régulier; il vaut la peine de le relever, parce qu'il sert à faire comprendre l'emploi si fréquent de *qua* pour *quae*.

Deux fois *aliquid* est mis pour *aliquod;* h. F. 4, 29 p. 165, 8 *aliquid opproprium* (A1 seul *aliquod;* D4 *aliquid opprobrii)*, et 4, 34 p. 169, 33 *aliquid impedimentum* [3].

Aliquod est masculin h. F. 3, 7 p. 115, 13 *(pontem);* 8, 40 p. 352, 30 *(fructum);* Iul. 31 p. 577, 11 *(sensum);* Mart. 3, 12 p. 635, 21 *(potum)*.

Vnus, *alter*, etc.

Il reste à voir les adjectifs tels que *unus*, *alter*, etc., qu'on a coutume de joindre aux pronoms à cause du génitif et du datif en *ius* et *i*.

Alium neutre n'est pas si fréquent qu'on pourrait le croire; h. F. 5, 21 p. 218, 41 *nullum alium uestimentum;* Mart. 1, 16 p. 597, 28 *ad alium oratorium;* h. F. 4, 12 p. 149, 13 et conf. 91 p. 806, 31 *ad alium ostium* [4].

Les génitifs en *i* sont très rares; on ne peut citer comme certain que conf. 74 p. 792, 14 *uni sepulchri (unius* 2. 4). H. F. 5, 43 p. 234, 2 *nulli ingenii aut dispositionis ratione conperitum*, la phrase est obscure [5]. *Nulli medici* And. 33 p. 844, 30 n'est que dans 4*a* [6].

---

1. *Form. Andec.* 1 p. 4, 11; 24; p. 5, 16; 2 p. 5, 34; 35 p. 16, 14, etc., *qualibet* singulier féminin, masculin et pluriel neutre.

2. *Aliqui* avec *s* en surcharge, 1*b; aliquid* 1*a; aliqui* 2. 3. p, avec le verbe au pluriel. Patr. 20, 3 p. 742, 25 *cum aliquid de illius monacholi litem quandam cum uicinis habuisset* (Krusch), ce qui n'offre aucun sens; il faut lire probablement *aliqui de illius* (*Leobardi*) *monacholis* (Ruinart); *aliqui* 1*b; aliquid* 1*a*. 2; *aliquis* 4.

3. H F. 3, 15 p. 125, 24 *ut aliquid uictum praebeas*, il faut lire probablement *uictu*, datif; voy. page 338. Plutôt que *aliquid uictum* (pour *aliquod uictum* ou *aliquem uictum)* Grégoire aurait dit *aliquid uictus* (D4, Ruinart); comp. h. F. 2, 42 p. 105, 2 *aliquid cibi;* 7, 45 p. 322, 8; etc.

4. *Nullum* nominatif singulier masculin h. F. 5, 30 p. 224, 6 *ut nullum* (B; *nullus* A1. D4) *de anterioribus* (*pueris* ou *fidelibus) ad eam haberet accessum*, n'est pas probable; il y a sans doute, dans l'esprit de Grégoire, confusion entre la construction par *ut* et la proposition infinitive. On peut cependant rapprocher de ceci des substantifs devenus neutres, tels que *populum, diabolum*, etc.; voy. page 346.

5. Voy. plus bas.

6. *Nullus (medici)* Mart. 3, 56 p. 646, 2 paraît devoir être corrigé en *nullius*, comme cela a été fait de seconde main dans 1*a*. 2; *nullius* 14 *b;* p.

Les datifs en *o* sont plus fréquents : h. F. 5, 19 p. 217, 1 *uno seni;* 5, 49 p. 240, 24 *altero regno;* Mart. 4, 43 p. 660, 22 *altero puero;* h. F. 6, 40 p. 280, 2 *nullo onus inponere;* Iul. 31 p. 577, 16 *nullo licet;* conf. 21 p. 760, 21 *nullo christianorum;* mart. 91 p. 549, 15 *utroque nostrum;* And. 23 p. 839, 8 *alio uiro sociata erat* [1].

Le datif féminin en *ae* se trouve également : h. F. 9, 43 p. 404, 27 *altera aliae se praeponere cupiebat;* mart. 5 p. 491, 26 *ciuitati totae.* Dans h. F. 2, 41 p. 104, 10 *neutre adiuuans parti* (B1. 2; *neutri* C1; *neutrae* A1. D1; *neutram* D4; *neutraque* Bb), *neutre* peut se lire *neutri,* parce que *e* pour *i* est plus fréquent dans *B que *e* pour *ae;* mais même aux yeux des grammairiens romains, comme Charisius et Priscien, la déclinaison *neutrius, neutri* était un archaïsme [2]; il est donc probable que Grégoire déclinait *neutra, neutrae, neutrae.*

Quant aux autres adjectifs de cette catégorie, le génitif et le datif réguliers ne sont pas plus rares qu'on ne doit s'y attendre, vu la rareté relative de ces mots; on lit *solius* mart. 30 p. 507, 2; Iul. 1 p. 564, 2 [3]; *alterius* patr. 8, 3 p. 693, 17; *alteri* Mart. 1, 33 p. 604, 33; 2, 16 p. 614, 7; 3, 60 p. 647, 34; conf. 45 p. 776, 11; *alii* conf. 110 p. 819, 10.

Notons enfin *alterutrum* h. F. 1, 45 p. 53, 9 dans une citation biblique; *alter ab alterutrum* h. F. 6, 31 p. 271, 5; *ab alterutrum* conf. 31 p. 767, 11.

L'emploi de *toti* pour *tot* peut reposer sur une confusion entre *tot,* tant, et *totus,* tantième. Mais il est possible aussi que Grégoire ait éprouvé le besoin de marquer le pluriel par la désinence [4]. *Toti, totae,* se trouvent h. F. 5, 49 p. 242, 9 *quanti accedere potuerunt, toti caesores erant* (AD seuls) [5]; et peut-être 4, 20 p. 157, 8 *totae ecclesiae in eadem constructae* [6].

Les pages qui précèdent auront laissé peut-être dans l'esprit du lecteur l'impression d'un grand bouleversement, d'un trouble profond répandu

---

1. Mart. 98 p. 554, 13 *toto corpori* peut être aussi bien et mieux à l'ablatif; de même Mart. 1, 3 p. 590, 1 *toto mundo* et 4 praef. p. 649, 24 *toto orbi.*

2. Voy. A. Procksch, N. Jahrb. f. Philol. CXXXI (1885) p. 372, qui fait aussi remarquer combien le génitif *neutrius* et le datif *neutri* sont rares chez les auteurs classiques.

3. Thom. p. 127, 9 *solius.*

4. Patr. 13, 2 p. 716, 27 et conf. 3 p. 750, 18 *tot... quot.*

5. Comp. Fortunat, *uit. Germ.* 70 (186) p. 25, 39 *quanta se obtulerunt uulnera, salutis fudit tot semina.*

6. La comparaison de B1 (*tota eclesia*) et B3. 4 (*tota eclesiae*) devrait plutôt faire admettre *tot aeclesiae;* (*totae eclesie* B2; *tot eclesiae* B5). Comp. Rœnsch, Itala p. 275, et ci-dessus page 276, note 4.

dans la déclinaison latine tout entière, et déjà presque de la destruction. Cette impression ne serait pas juste. Il est vrai que c'est la déclinaison qui a le plus souffert; la conjugaison est relativement moins atteinte. Mais la transformation paraîtra bien moins générale si l'on met de côté tout ce qui est affaire d'orthographe; si l'on fait la part de la syntaxe; si l'on ne considère que les formes vraiment nouvelles, comme *caster*, *marmorem* et *sponsaliae*, comme *palpebrium* et *fundere*, comme *hii* et *hisdem*, et celles qui, sans être absolument nouvelles, ne peuvent cependant s'expliquer par des confusions de cas et de genres, comme *sarcophagum*, nominatif, et *aliae*, datif; enfin les formes disparues, comme *ii* et *eae*. A vrai dire, il ne restera pas un très grand nombre d'innovations. Si l'on se souvient, de plus, que les anomalies rassemblées ici en peu d'espace sont dispersées, dans les œuvres de Grégoire, sur près de huit cents pages, assez compactes, on sera tenté plutôt de se demander s'il existait en réalité une grande différence entre la déclinaison de Grégoire et celle de Cicéron ou de César. Reste, à la vérité, un changement auquel notre dernière remarque ne s'applique pas du tout, le changement de prononciation. En effet, si chaque exemple de *maris* nominatif ou *sputos* accusatif ne témoigne que pour lui-même, laissant subsister les flexions régulières, infiniment plus nombreuses, quelques passages où on lit *omnebus* ou *ad germanus* prouvent que partout le datif-ablatif de la troisième était en *ebus*, et partout l'accusatif de la deuxième en *us*. Mais à part la ressemblance, ou, selon l'opinion régnante, qui nous a paru excessive [1] en ce qui concerne notre auteur, l'homophonie de l'accusatif et de l'ablatif singulier, le changement phonétique rapprochait entre elles certaines déclinaisons, surtout la deuxième et la quatrième, plutôt que différents cas d'une même déclinaison, et menaçait bien moins par conséquent la déclinaison dans son principe. Il est permis d'affirmer que pour Grégoire de Tours la déclinaison, au point de vue morphologique, était à peine entamée. Le fait même de certaines créations analogiques qui s'y produisent suffit à démontrer combien elle est encore vivace [2].

---

1. Page 155.

2. On a essayé plusieurs fois de dresser l'inventaire de la déclinaison latine en ces derniers siècles. Voir en particulier H. d'Arbois de Jubainville, La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne, Paris 1872; comp. aussi K. Sittl, Archiv f. lat. lex. II p. 555 suiv., der untergang der lat. declination. Mais en confondant dans un seul tableau trois ou quatre siècles; en opposant une langue vulgaire unique à une langue écrite qui serait déjà une langue morte; en accumulant les anomalies recueillies dans un grand nombre de documents divers, à l'exclusion des formes régulières, infiniment plus fréquentes dans la plupart de ces mêmes documents, on est arrivé à un résultat qui ne répond à aucune réalité précise, et qui ne peut offrir grand secours à ceux qui voudraient savoir comment le latin était parlé dans un pays déterminé, à une époque particulière, par un certain homme, doué d'instruction à un degré donné.

ARTICLE DEUXIÈME. — LA CONJUGAISON

I. — Les Voix.

Comme on l'a déjà fait remarquer [1], une partie de ce que nous allons traiter ici serait mieux à sa place dans la syntaxe. Que *est mirata* signifie a admiré ou a été admirée, la forme reste la même ; la différence est toute dans la construction de la phrase, c'est-à-dire qu'elle est du domaine de la syntaxe. Mais la confusion de l'actif et du passif a donné lieu à la création de formes nouvelles, telles que *uociferat* et *osculant*. La fixation de l'usage, jusque-là incertain, comme dans *mereor, merui*, a fait disparaître certaines formes. Tout cela se tient, et l'on ne pourrait, sans les plus grands inconvénients, faire rigoureusement le départ entre les faits de morphologie et ceux de syntaxe.

1° Confusion de l'actif et du passif.

En général chez Grégoire, la voix active et la voix passive sont conservées intactes, chacune dans ses fonctions. On ne voit encore nulle trace d'un passif formé à l'aide de verbes auxiliaires. Mais l'inverse, si l'on peut dire, s'est produit quelquefois ; le passif présent est substitué au verbe *esse* avec un participe. H. F. 1, 10 p. 39, 4 *super ripam eius Babilonia ciuitas collocatur*, c'est à dire *collocata est, sita est*, et non pas *collocant ciuitatem ;* 3, 34 p. 137, 15 *fama bonitatis tuae uulgatur*, ce qui veut dire *uulgata est*, et non *uulgant famam;* conf. 72 p. 791, 6 *basilica quae huic coniungitur cimitirio*, ce qui signifie *quae coniuncta est*, et non *quam coniungunt*. De même Iul. 9 p. 568, 21 *in porticu quae basilicae coniungitur* et Mart. 1, 20 p. 599, 10 *rupe quae uiae coniungitur*. Comparez encore patr. 5, 1 p. 678, 17 *ut nulli occulitur ;* psalt. p. 874, 28 *psalmus ille tamquam turris ponitur* [2]. On a de la peine à comprendre ces faits chez un auteur qui aurait ignoré la conjugaison analytique du passif. D'un autre côté [3], si Grégoire l'a con-

1. Page 329.

2. C'est ainsi qu'on trouve aussi très souvent dans les épitaphes cette formule : *in hoc tumulo conditur*, pour *conditus est*. Le Blant, Inscr. chr. 662 (an 486) ; 436 (an 491) ; 61 (an 510) ; 360 ; 409 ; 483.

3. Voici un fait à opposer aux précédents. Grégoire fait de l'adjectif *manifestus* joint à *est* une expression verbale, qui équivaut au parfait passif, et non au présent.

nue. si elle était usitée autour de lui, comment a-t-il réussi à se garder toujours de l'employer [1]? Peut-être faut-il chercher une tout autre explication, en partant de verbes tels que ceux-ci : h. F. 3, 13 p. 119, 16 *ab exciso uallatur lapide;* 7, 38 p. 318, 29 *depone balteum quo cingeris.* Ici, on peut concevoir, à la rigueur, un véritable présent passif, exprimant l'action continue. Le mur entoure la ville, le baudrier la taille du soldat, actuellement, à chaque moment; il est possible du moins de considérer la chose ainsi. Serait-ce l'analogie de ces verbes-là qu'on aurait suivie dans les autres, *collocatur, occulitur,* etc. ?

Sur quelques points encore, il commence à se produire une certaine confusion entre l'actif et le passif. A l'infinitif présent des conjugaisons contractes d'abord. L'*i* final du passif ayant dans la prononciation à peu près la même valeur que l'*e* de l'actif, l'écriture rend souvent cette prononciation. Six fois dans les livres I et II de l'Histoire des Francs l'infinitif passif se termine par *e* d'après les meilleurs manuscrits, car il est à peine besoin de dire que rien n'est plus sujet à variantes. Sept fois, en outre, cette désinence est attestée d'une manière insuffisante. Dans six autres cas, la syntaxe de Grégoire admet également l'actif ou le passif [2]. La faute inverse, *i* pour *e*, est très rare, et n'est due probablement qu'aux copistes; car pour cinquante-quatre infinitifs actifs en *e* on n'en trouve que trois en *i*, attestés par un seul manuscrit chacun [3], plus un cas douteux au point de vue de la syntaxe [4]. Malgré la ressemblance du son, les fonctions étaient bien distinctes dans la pensée de l'écrivain, puisque, sur une vingtaine d'infinitifs passifs de la troisième conjugaison dans les livres I et II, il n'y en a pas un qui ait pris la forme active.

Voy. h. F. 10, 13 p. 422, 24 *quae omnia ad fidem resurrectionis mundo manifesta sunt* (*manifesta,* et *ta* en surcharge, D4; *manifestata* D5); mart. 5 p. 491, 33 *nobis quae sit uirtus ligni huius hoc modo manifestum est;* suit le récit de plusieurs miracles opérés par ce bois; 33 p. 508, 37 *laxatis insontibus manifestato nocente* 1*a*. 2, mais *manifesto* 3; conf. 20 p. 760, 8 *illud fuit tunc occultum, istud manifestum est cunctis* (*manifestatum* 4); dorm. 10 p. 852, 12 *potes uidere miraculum magnum quod manifestum* (*manifestatum* M) *est temporibus tuis.* On ne voudra pas corriger partout *manifestatum,* etc. Il suffit donc à Grégoire qu'un mot ait l'apparence d'un participe pour que, joint au verbe auxiliaire présent, il lui fasse l'effet d'un prétérit.

1. *Ausus erat* pour *audebat* h. F. 3, 16 p. 125, 26 n'est pas une faute de ce genre; ni *solitus erat,* 2, 40 p. 103, 14; ni *consueti* (*sunt*) 2, 10 p. 77, 21, ou *consueta est* 3, 15 p. 123, 6, puisque ces verbes ne sont pas passifs. Il n'y a là qu'une question de temps, qui sera examinée en son lieu, au l. IV.

2. Un cas particulièrement instructif se trouve h. F. 5, 19 p. 216, 17 *iussit eam auferre,* sans variante; l. 18 *iussit et illam auferri; auferre* B5 et C1 seuls.

3. C'est sans doute à une erreur semblable d'un seul ms., source des nôtres, que sont dûs des infinitifs tels que *auferri* 80 p. 542, 36; *prouideri* Mart. 1, 11 p. 595, 7, etc.

4. H. F. 2, 11 p. 79, 18 *quod... senatus uita eum priuari uellit.*

2° Verbes déponents.

En dehors de l'infinitif, il n'y a guère de confusion entre les voix active et passive que sur un seul point; c'est que beaucoup de verbes déponents sont conjugués à l'actif et quelques verbes actifs sont devenus déponents [1].

Parmi les mots qui étaient à volonté actifs ou déponents à l'époque classique, il en est quelques-uns dont l'usage est fixé chez Grégoire. Il ne connaît que *fabricare* : h. F. 2, 14 p. 81, 23; 25 *cellulam quae fabricata fuerat uidens paruulam... magnam basilicam fabricauit.* Sur une douzaine d'exemples, pas un de *fabricari* déponent. *Mereor* est la forme exclusivement usitée au présent et aux temps analogues, *merui* au parfait et aux temps qui s'y rattachent. La même observation a été faite sur Fortunat [2]; elle pourrait être sans doute étendue à d'autres auteurs; mais Grégoire est particulièrement instructif à cause du grand nombre d'exemples. Il y en a, en effet, près de soixante-dix de *mereor* ou de ses composés [3], sans compter l'infinitif, qui cependant est toujours en *i*, et plus de cent de *merui*, sans une seule exception [4]. *Reuertor* au contraire est toujours déponent, au parfait comme au présent, car h. F. 5, 13 p. 201, 8 il faut écrire *reuertamur* avec A1. D4; *reueṙ* B2 en est peut-être l'abréviation, mal rendue par Bb *(reuersus)*; C1 seul a corrigé *reuertamus*, sans connaître l'usage de Grégoire. Cet usage est constant dans une quarantaine d'exemples à tous les temps du verbe.

On sait qu'à l'époque archaïque, bien plus qu'à l'époque classique, un grand nombre de verbes déponents étaient usités simultanément comme verbes actifs. Dans les listes de déponents dressées par nos grammairiens, il n'y a pas beaucoup de ces verbes dont on ne puisse citer quelque forme active, ou tout au moins une forme passive avec le sens passif [5]. Si le même phénomène se reproduit chez les auteurs de la décadence, faut-il y voir un retour aux formes archaïques, ou la preuve que ces formes ont toujours subsisté en dehors de la langue littéraire, ou enfin une altération, une corruption? Malheureusement les indices qui permettraient de répondre d'une manière positive sont rares. Le plus important est l'observation qui précède sur *mereor* et *reuertor* [6]. Elle prouve

1. Voy. Haase, stell. p. 41; Rœnsch, Itala, p. 297 suiv.; 388 suiv.; Gœlzer, S. Jérôme, p. 351 suiv.; etc.

2. Voy. l'index de M. Leo, à l'article *mereo*.

3. Plus trois dans les Miracles de S. Thomas.

4. Car *meruimur* mart. 99 p. 554, 30 dans 1*a*. *b* est un simple lapsus de copiste; jamais Grégoire n'a formé de tels passifs.

5. Voy. R. Kühner, Ausf. Gramm. d. lat. Spr. I p. 594 à 615.

6. Comp. aussi le verbe *sortiri*. *Sortiri* avec le sens actif se trouve quatre fois en moins de deux cents pages, *sortire* nulle part.

qu'il y a eu un développement nouveau. Il est évident aussi que dans des formes tout à fait barbares, telles que *amplectisset, pereamur,* etc., il n'y a ni tradition populaire, ni surtout repristination ; ce sont des formations analogiques nouvelles. Pourquoi alors celles qui s'éloignent moins d'un type classique ne seraient-elles pas aussi bien créées à nouveaux frais ? Mais il est certain aussi que beauconp de mots sont toujours restés indéterminés entre la conjugaison active et passive, et s'il est chez Grégoire des formes qu'on n'a pas encore signalées ailleurs, cela peut tenir simplement à l'état fragmentaire de l'ancienne littérature, et à ce fait que les textes de la plupart des auteurs de la décadence ont été falsifiés au point de vue grammatical.

Il est évident que la gravité, si je puis ainsi dire, des barbarismes varie beaucoup. L'infinitif *largire* n'est qu'une variante d'orthographe ; certains participes passés au sens passif sont admis par la grammaire classique ; on s'éloigne davantage de celle-ci en joignant ces participes à des verbes auxiliaires. Trois degrés encore restent à franchir ; employer avec le sens passif les temps simples ; donner la forme active à des verbes usités autrefois comme déponents seulement ; enfin, rendre déponents les verbes actifs. Nous allons voir que Grégoire offre des exemples de toutes ces dérogations à l'usage classique.

Dans la liste qui suit, on n'a cité que quelques exemples de l'emploi régulier, quand il paraissait y avoir un intérêt comparatif. Dans chaque catégorie, il eût été désirable de ranger les exemples selon leur rareté, en commençant par ceux qu'on trouve le plus souvent chez d'autres auteurs et en terminant par ceux que Grégoire paraît présenter seul. Mais il n'est guère possible de se renseigner avec certitude sur leur fréquence relative ; il a donc fallu se contenter de l'ordre le plus commode pour ceux qui chercheront ici une part d'information de cette sorte, l'ordre alphabétique.

Infinitif.

Il est inutile de rapporter tous les infinitifs de verbes déponents terminés par *e* au lieu de *i*. On vient de voir [1] combien la substitution de *e* à *i* est fréquente à l'infinitif ; une pareille altération, toute phonétique, ne pouvait épargner les verbes déponents. Il suffira de signaler un petit nombre de ces infinitifs, sans chercher à y mettre aucun ordre :

imitare h. F. 2, 34 p. 98, 11 (*imitari* A1) ;
praestolare h. F. 7, 28 p. 308, 4 ;
praedare h. F. 10, 25 p 437, 24 ;
admirare patr. 8, 3 p. 694, 12 ;
contemplare h. F. 1, 23 p. 44, 24 ; 2, 3 p. 65, 1 ; mart. 83 p. 545, 20 ;

1. Page 401.

operare Iul. 11 p. 569, 18; Mart. 2, 57 p. 628, 25; 3, 44 p. 643, 10; 4, 6 p. 651, 2; patr. 3 p. 672, 21 [1];
osculare Mart. 1, 28 p. 602, 3;
perscrutare stell. 16 p. 863, 13;
intuere conf. 104 p. 815, 12;
tuere h. F. 8, 13 p. 333, 10 (*tueri* D5);
pollicere conf. 77 p. 794, 24; And. 20 p. 837, 39;
medere h. F. 8, 31 p. 346, 25 (*mederi* A1. D5);
experire h. F. 8, 30 p. 345, 7; Iul. 28 p. 576, 13;
ordire h. F. 4, 46 p. 180, 7.

Au contraire, les infinitifs en *i* au lieu de *e* sont fort rares [2]; il faut donc remarquer *muttiri* h. F. 3, 16 p. 125, 26 (B1. 2. A1; *muttire* Bb. C1. D4); *patrari* h. F. 7, 20 p. 302, 10; *transmigrari* mart. 1 p. 488, 27.

Participe passé au sens passif.

adeptus h. F. 2, 1 p. 59, 20; 4, 46 p. 181, 19; 10, 1 p. 407, 10; 10, 2 p. 409, 16 [3];
adgressus h. F. 5, 30 p. 223, 13;
cohortatus h. F. 2, 30 p. 92, 3;
consolatus mart. 35 p. 510, 21; patr. 19, 1 p. 736, 26;
contestatus h. F. 5, 14 p. 202, 8;
deosculatus h. F. 6, 6 p. 251, 13; patr. 13, 2 p. 716, 11; 15, 2 p. 722, 6;
desolatus conf. 104 p. 814, 18;
elocutus Mart. 3, 2 p. 632, 37;
exosculatus h. F. 5, 2 p. 192, 17;
exosus h. F. 7, 36 p. 316, 13; 7, 46 p. 322, 16; etc.;

---

1. *Operari* h. F. 3, 15 p. 123, 2; patr. 8, 12 p. 702, 1; 19, 1 p. 737, 28; comp. *manibus propriis operari* patr. 18, 1 p. 734, 19 et *operare uirtutes* p. 734, 24.

2. Page 401; comp. cependant la note 3.

3. Haase, stell. p. 41 cite, d'après le texte de Ruinart, Mart. 1, 31 p. 603, 19 *adeptae pecuniae*. Mais les mss. 1*a*. 2. 3. portent *aptae : o infelix qui sic... periit ut et lucrum uitae perderet nec damna aptae pecuniae possederet*. Ni d'une manière ni de l'autre ces mots n'offrent un sens convenable. Il s'agit d'un homme mort à la suite d'un vol et d'un parjure. M. Bordier traduit : « de manière à perdre le bénéfice de la vie sans gagner l'argent mal acquis. » Il esquive la difficulté, le contresens manifeste qui est dans *damna*; car en face de *lucrum uitae*, *damna pecuniae* ne peut signifier : l'argent, qui est toujours nuisible. On trouve des antithèses semblables sur le même sujet conf. 70 p. 789, 32 *lucratusque est detrimentum animae per adeptionem adquesitionis iniquae*, et 110 p. 819, 29 *talis pecunia, diabolae, tua est, per tale lucrum deducis tibi oboedientibus in tartarum ; tale enim commertium et in praesenti damni notam ingerit et in futuro diuersarum poenarum genera parit*. Mais je ne réussis pas à en tirer une émendation satisfaisante.

expertus Iul. 21 p. 573, 24; 23 p. 574, 28; 34 p. 578, 20 [1]; Mart. 1, 25 p. 601, 7; 4, 8 p. 651, 32; conf. 39 p. 772, 5;
furatus Iul. cap. 44 p. 563, 8; 20 p. 573, 18;
frustratus Iul. 19 p. 572, 39;
hortatus Iul. 7 p. 567, 35;
largitus h. F. 2, 36 p. 99, 6; 6, 30 p. 269, 19; patr. 4, 1 p. 674, 22;
medicatus Mart. 2, 40 p. 624, 9;
meditatus h. F. 10, 19 p. 432, 9;
nanctus h. F. 5, 49 p. 240, 17; 6, 13 p. 258, 1; 8, 15 p. 333, 27; patr. 8, 7 p. 697, 13;
oblitus h. F. 3, 33 p. 136, 22; Mart. 1, 26 p. 601, 22 [2];
osculatus Mart. 3, 17 p. 637, 4; patr. 12, 2 p. 712, 25 [3];
perfunctus h. F. 5, 22 p. 219, 14 [4];
perscrutatus h. F. 7, 31 p. 311, 27; 9, 6 p. 362, 23; 9, 15 p. 371, 3 [5];
pollicitus h. F. 4, 40 p. 174, 10;
praefatus patr. 2, 3 p. 670, 25; 17 p. 728, 10; 17, 5 p. 732, 15;
testificatus patr. 17 p. 727, 14;
transgressus h. F. 1, 11 p. 40, 24 [6];
tutatus h. F. 6, 4 p. 247, 4 [7].

Temps composés au sens passif.

adipisci Mart. 1, 39 p. 606, 15 *sanitas est adepta;*
depopulari h. F. 2, 25 p. 87, 15 *urbes ab hac tempestate depopulatae sunt;* 4, 31 p. 168, 15 *ab hac infirmitate depopulatae sunt;* 10, 19 p. 433, 20 *loca depopulata sunt;*
depraedari h. F. 2, 27 p. 88, 13 *aeclesiae a Chlodoueco exercitu depraedatae sunt;*
effari h. F. 10, 24 p. 436, 25 *quae sunt effata* [8]*;*

1. Voy. au l. IV.
2. *Oblita uirum* Mart. 2, 9 p. 612, 8.
3. Actif Mart. 2, 36 p. 622, 18.
4. Patr. 6, 7 p. 685, 11 *quo perfuncto officio*, douteux : *perfunctos* 1*a*. 2 (d'après ma collation; *s* serait-il de seconde main?); *perfunctus* 4.
5. *Scrutatus* actif mart. 43 p. 517, 18.
6. *Transgressuque Iordanne* est la leçon la plus probable. On peut y voir un ablatif absolu, ou un second régime de *post*. *Transgressusque* B1. C1. A1 est la leçon de l'archétype. Mais comment l'expliquer? *post* (*Israhelitas*) *transgressos Iordanne* (= *Iordanem*)... *(Israhelitae) accipiunt?* Cela dépasserait la mesure du solécisme imputable même à Grégoire.
7. *Nullius usu adiutorio remearet* Mart. 2, 3 p. 610, 29, si la leçon est bonne (j'avais cru distinguer *usum* 1*a*. 2), ne peut guère s'expliquer autrement qu'en faisant de *usu* (*uso*) un participe passif; mais la tentation est grande de corriger *usa*, comme cela a été fait sur les mss. 1*a* et 2.
8. H. F. 10, 29 p. 441, 34 *sicut ipse effatus est*, sens actif.

furari h. F. 5, 18 p. 212, 28 *haec fuisse furata;* Mart. 1, 17 p. 598, 20 *quod furatum fuerat* [1];

largiri Mart. 1, 31 p. 603, 11 *aliquid fuisse largitum* [2]; patr. 4, 4 p. 677, 2;

mirari conf. 49 p. 777, 27 *est mirata;*

nancisci h. F. 2, 7 p. 70, 1 *non est nanctus;* 10, 30 p. 442, 31 *multitudo ceruorum nacta est* [3];

peruagari h. F. 2, 7 p. 71, 2 *Italia peruagata est;*

uenerari mart. 55 p. 526, 15 *ueneratus est;*

ulcisci h. F. 4, 26 p. 162, 11 *sic principis est ulta iniuria* [4].

Temps simples au sens passif.

adsequi mart. 80 p. 543, 6; And. 13 p. 833, 38;

blandiri h. F. 4, 12 p. 149, 29 *cum hic blandiretur* [5];

consolari h. F. 9, 12 p. 369, 22 *noluit consolare;* patr. 13, 2 p. 716, 19; comp. conf. 104 p. 815, 11 *consolamur* [6];

contemplari conf. 5 p. 751, 26 *contemplatur;*

depasci Mart. 4, 47 p. 661, 14;

depopulari h. F. 2, 5 p. 67, 11;

effari patr. 19 p. 736, 3;

exsecrari h. F. 4, 12 p. 148, 14 *execraretur;*

fateri h. F. 9, 15 p. 371, 7;

fari h. F. praef. p. 31, 13;

frui patr. 12 p. 712, 1 *res tenetur et fruitur;*

frustrari h. F. 1, 48 p. 56, 8; Mart. 2, 60 p. 629, 17; 3 praef. p. 632, 16; comp. conf. 102 p. 813, 4 *frustretur;*

hortari patr. 7, 2 p. 688, 17 *cum ab ipso hortaretur;*

interpretari patr. 12, 2 p. 712, 17 *interpretatur;* comp. psalt. p. 874, 21; p. 875, 1 [7];

---

1. H. F. 4, 43 p. 177, 21 *homines uasa furati sunt;* conf. 108 p. 817, 19 *te panem fuisse furatam.*

2. *Largitus est* au sens actif n'est pas rare; voy. par exemple mart. 12 p. 496, 2.

3. H. F. 10, 31 p. 448, 23 *nancti sumus lapides;* mart. 43 p. 517, 18 *uirum nanctus est.*

4. *Tulta*, éd. Arndt, à tort; voy. plus bas. Ailleurs, comme h. F. 4, 36 p. 171, 7 *diuina maiestas ulta est*, le sens est réfléchi (se venger).

5. M. Bordier traduit : « comme il voulait leur plaire », ce qui ne convient guère à la situation. M. Arndt ponctue : *quas cum hic blandiretur*. Peut-être entend-il *quas* = *quibus*, Cautin aimait les bijoux? Toujours *blandiretur* serait passif. Je préfère l'explication de Giesebrecht, à cause du contexte : Cautin payait les bijoux trop cher, parce qu'il était accessible à la flatterie, et que les juifs qui les lui vendaient ne ménageaient pas l'adulation.

6. *Consolari* au sens actif, patr. 19, 1 p. 736, 24.

7. Thom. p. 96, 5 *Didimum, quod interpretatur geminus.*

largiri mart. 9 p. 494, 32 *largiuntur* [1];

mederi Mart. 4 praef. p. 649, 19; comp. h. F. 9, 21 p. 379, 20 *qua cicatrices mederentur;*

medicari mart. 27 p. 504, 14 *infirmitates medicantur;*

mirari h. F. 2, 22 p. 85, 3 et 3, 24 p. 131, 22 *ut ab omnibus miraretur;* patr. 20, 3 p. 742, 32 *ut miraretur facundia;*

operari patr. 7, 4 p. 689, 30;

osculari mart. 43 p. 517, 7 *oscularentur;*

persequi h. F. 9, 8 p. 364, 12;

praestolari mart. 30 p. 507, 2; 33 p. 509, 19; 75 p. 538, 36; Mart. 3, 8 p. 634, 18 *praestolatur* [2];

rimari h. F. 10, 31 p. 448, 17 *quae dum a nobis rimantur* [3];

testari Iul. 47 p. 583, 20 *mulier quae caeca testabatur* [4];

tueri mart. 58 p. 528, 19; comp. Iul. 17 p. 571, 36 *tuebantur;*

tutari ou *tutare* h. F. 7, 29 p. 310, 6; Iul. 46a p. 582, 3; comp. mart. 83 p. 544, 25; Iul. 10 p. 569, 9 *tutaretur* [5];

uenerari h. F. 4, 40 p. 174, 12; Mart. 1, 11 p. 595, 6; 1, 16 p. 598, 6; comp. mart. 50 p. 523, 20 *ueneratur;* mart. 46 p. 520, 6 *uenerantur;* conf. 27 p. 765, 10 *uenerarentur* [6];

ulcisci h. F. 9, 16 p. 371, 26; 9, 20 p. 378, 14 *ulciscatur mors neptis meae* [7].

[Verbes déponents devenus actifs] [8].

adipisci h. F. 5, 14 p. 204, 3 *adipiscis;* 8, 31 p. 346, 8 *ut adipisceris (= adipisceres)* [9];

---

1. *Largire*, impératif, au sens actif, mart. 9 p. 495, 3.

2. Souvent aussi avec le sens actif.

3. Conf. 78 p. 796, 4 *rimatur* peut avoir le sens actif *(populus);* le sens actif est certain mart. 5 p. 491, 36 *rimaremur;* 18 p. 499, 27 *rimantur;* Iul. 4 p. 566, 16 *rimaretur.*

4. *Testabatur* actif h. F. 8, 2 p. 327, 12; Mart. 1, 22 p. 600, 7; *testatur* h. F. 1, 13 p. 41, 13; *contestatur* patr. 15, 2 p. 722, 14; etc.

5. H. F. 9, 9 p. 366, 2 et 9, 12 p. 369, 11 *ibique se tutare* (9, 12 *tutari) putans* peut s'entendre à l'actif comme au passif : pensant se mettre en sûreté, ou pensant qu'il serait en sûreté. Le passif est plus probable, à cause de l'ablatif *praesidio* (9, 9); comp. mart. 83 p. 544, 25.

6. *Veneratur* actif h. F. 4, 40 p. 174, 11; *ueneretur* 5, 43 p. 236, 8.

7. Actif h. F. 4, 41 p. 175, 3.

8. Souvent ici l'actif et le passif ne se distinguent que par les désinences *us* et *ur*. Il ne faut pas oublier alors que ces syllabes ont été rendues de très bonne heure par des signes conventionnels, qui pouvaient tomber ou s'ajouter plus facilement que deux lettres entières. Ainsi l'on trouve ˙ pour *us* déjà dans l'écriture lapidaire. Le Blant, Inscr. chr. 449 (an 573) *mensis plus men˙ x;* voir aux planches le n° 321.

admirari h. F. 7, 22 p. 304, 28 *admirabam;*

amplecti h. F. 10, 14 p. 423, 21 *amplectisset* [1];

arbitrari Iul. 31 p. 577, 9 *arbitraris* (= *arbitrares*); And. 24 p. 840, 26 *arbitrabam* [2];

assequi mart. 63 p. 531, 10 *adsequere;*

calumniari Iul. 45 p. 581, 30 *calumniabant* [3];

commorari h. F. 2, 37 p. 100, 16 *commoraret;* Mart. 1, 26 p. 601, 21 *commorasset;* conf. 65 p. 786, 20 *commoraremus* [4];

complecti Mart. 3, 38 p. 641, 22 *conplexuit* [5];

conqueri h. F. 2, 41 p. 104, 15 *conquireret* [6];

consolari And. 21 p. 838, 17 *consolaret;*

conspicari mart. 35 p. 510, 20 *conspicasset;* Iul. 9 p. 569, 1 *conspicaret* [7];

contemplari h. F. 7, 1 p. 290, 28 *contemplabamus* [8]; conf. 35 p. 770, 7 *contemplabis;* mart. 91 p. 549, 29 *contemplabit;* conf. 8 p. 753, 26 *contemplares;* mart. 50 p. 523, 25; conf. 108 p. 818, 13 *contemplaret;* h. F. 5, 11 p. 200, 3 *contemplarent;* mart. 102 p. 556, 12 *contemplaueritis;* mart. 101 p. 555, 17 *contemplasse* [9];

contueri conf. 84 p. 802, 21 *contuebant* [10];

Peut-être le même signe existait-il ou devait-il être inscrit sur *optam* dans 48 *optam uobis filcissimi ualeatis*. Il faut se rappeler aussi que dans le ms. 1*a* des Miracles, le même signe ' sert à exprimer *us* et *ur*; voir *Greg. T. opera ed.* A. et Kr., p. 462, 19. M. Krusch aurait pu ajouter que *r'* semble signifier même *rius* Mart. 1, 2 p. 587, 28 *contrar'*; patr. 14, 3 p. 720, 6 *ulter'*; conf. 2 p. 749, 17 *Helar'* (c'est de là peut-être que vient *Helanus* chez Ruinart). Les éditeurs n'ont pu mieux faire que de suivre les meilleurs mss.; ils ont bien fait de rejeter en note h. F. 9, 8 p. 364, 17 *exequamus* A1; h. F. 1, 10 p. 39, 14 *quiescuntur* A1; Andr. 1 p. 828, 14 *defluebatur* 4*a*; 18 p. 836, 33 *confortabatur* 1*a*; etc. Mais le grammairien se souviendra que c'est peut-être par hasard que ces formes ne se trouvent que dans un seul ms. chacune, et que d'autres, au contraire, qui figurent dans le texte, peuvent n'être pas beaucoup plus sûres.

9. Mart. 97 p. 554, 3 *adipiscitur medicinam;* Mart. 1, 30 p. 603, 2 *alium adipisci;* h. F. 1, 32 p. 49, 20 *imperium sunt adepti;* etc.

1. Les différentes interpolations des autres mss. confirment cette leçon de B : *amplexatis* A1; *amplexus esset* D5; *amplecteretur* D4.

2. Fortunat, *c. praef.* 6 p. 2, 26 *arbitrem.*

3. H. F. 5, 18 p. 213, 10 *calumniaris;* Iul. 16 p. 571, 15; Mart. 2, 58 p. 628, 40; patr. 5, 1 p. 677, 31 *calumniari coepit.*

4. H. F. 2, 37 p. 99, 16 *conmorabatur* (*commanebat* D1. 4); comp. 7, 4 p. 293, 12; 7, 29 p. 309, 5 *commoraremur.*

5. Conf. 77 p. 794, 12 *confabularemus* le ms. 2 seul.

6. Voy. page 265, note 1.

7. *Conspicatur* actif Iul. 20 p. 573, 7 et patr. 11, 1 p. 709, 18.

8. *Contemplabam* A1; *contemplabamur* (*s* corrigé en *r*) D4.

9. *Contemplarer* h. F. 2, 23 p. 86, 3; *contemplantur*, *contemplati estis* et *contemplati fuerant* mart. 55 p. 526, 20; 23; 20 p. 500, 18 ont le sens actif.

10. Je n'ai rien noté sur 1*a* et 2, ni M. Krusch sur 2 et 4; la leçon ne me paraît donc pas tout à fait sûre.

debacchari Mart. 4, 21 p. 655, 11 *debacchabat;* 2, 20 p. 616, 10 *debacchassit;*

deosculari mart. 54 p. 526, 3 *deosculat* [1];

depasci h. F. 2, 32 p. 95, 9 *depascis;*

depopulari mart. 12 p. 496, 6 *depopulabat;* h. F. 4, 5 p. 144, 19 et patr. 6, 6 p. 684, 16 *depopularet* [2]; h. F. 10, 19 p. 432, 24 *depopularent* [3];

detestari h. F. 1, 22 p. 44, 16 *detestasse;*

egredi h. F. 9, 10 p. 367, 22 d'après B2 *egredire* (infinitif) [4]; patr. 10, 2 p. 707, 29 *egrederes;*

epulari h. F. 5, 2 p. 192, 17 *epulauit;* 3, 30 p. 134, 13 *aepularet;*

experiri Mart. 1, 2 p. 588, 11 *experiere* (parfait) [5];

exsecrari And. 22 p. 838, 36 *execrabam;*

exsequi h. F. 2, 34 p. 96, 17 *exsequere* (infinitif) [6];

frustrari h. F. 5, 3 p. 194, 18 *frustraui* [7];

furari mart. cap. 21 et 25 p. 485, 14 et 18; 25 p. 503, 8; Iul. cap. 18 p. 562, 20 *furauit;* mart. 25 p. 503, 11 *furauerat* [8];

indignari h. F. 3, 6 p. 113, 1 *indignate* [9];

ingredi patr. 8, 4 p. 694, 22; And. 35 p. 845, 20 *ingredere* (infinitif); h. F. 9, 37 p. 392, 1 *ingredire* d'après B1; And. 29 p. 843, 18 *ingrederem;* h. F. 2, 1 p. 60, 26 *ingrederent* d'après C1;

intueri conf. 81 p. 799, 29 *intuerent* [10]; comp. conf. 104 p. 815, 12 *intuere* (infinitif);

lamentari h. F. 10, 24 p. 436, 27 *lamentabat;* 8, 7 p. 330, 17

---

1. La leçon n'est pas bien sûre; *deosculatur* 2. p; *deosculat* 1*a*, mais avec *ur* sur le *t*, peut-être de première main; resterait alors 1*b* seul.

2. Leçon indubitable, puisque le même récit est reproduit dans les deux écrits.

3. H. F. 2, 32 p. 95, 9 *depopularis agros;* 6, 19 p. 261, 15 *pagum depopulatus est;* comp. 8, 30 p. 343, 15 et 345, 23. H. F. 4, 42 p. 177, 7 Ruinart lit *depopulastis*, sans dire d'où vient cette leçon; *depopulati estis*, l'édition Arndt sans variante; D4 manque.

4. Comp. *Siluiae peregrinatio*, p. 54, 10 *cepimus egredere de ecclesia.*

5. Patr. 8, 11 p. 701, 23 *plurima de his experti sumus.*

6. *Prosequere* est la forme régulière dans les formules dès le début du VIe siècle; voy. *form. Andec.* 1 p. 4, 7 Z. (mais l. 8 *prosequere* impératif); 12 p. 9, 10; 48 p. 21, 20; 51 et 52 p. 22, 33 et 39, etc. Il y a même un indicatif présent *prosequio* 1 p. 5, 23.

7. Comp. Iac. 2, 6 *ed.* Belsheim *frustratis.*

8. Comp. *form. Andec.* 2 p. 5, 27 Z. *furaui;* 15 p. 10, 2 *furassit.* Dans la *lex salica* on lit *furauerit* peut-être cinquante fois. Déjà *Siluiae peregrinatio* p. 96, 8 *quidam furasset sancto ligno.*

9. H. F. 3, 7 p. 114, 5, dans une phrase toute semblable, *indignamini.*

10. *Inruerent* corr. 1*a; inruerint* 2; *intuerentur* 4. Ni *intueri* ni *inruere* ne conviennent bien. *Confluerent* irait parfaitement, voy. conf. 24 p. 763, 25, etc. *Intueri* déponent patr. 8, 2 p. 692, 24 *intuemini;* Andr. 33 p. 844, 32 *intuitus.* Pour l'actif comp. Le Blant, Inscr. chr. 17 (an 601) *hintuis* = *intueris.*

lamentabant; 6, 35 p. 275, 2; 8, 10 p. 331, 4; 9, 27 p. 382, 27 *lamentaret* [1];

lucrari conf. 110 p. 819, 17 *lucraret*;

metari patr. 5, 2 p. 678, 20 *metasset* [2];

minitari h. F. 5, 49 p. 242, 27 *minitaret*;

mutuari Mart. 3, 47 p. 643, 33 *mutuauerat*; h. F. 7, 23 p. 305, 27 *mutuassit*;

negotiari Mart. 4, 29 p. 656, 25 *negotiasset*;

obliuisci h. F. 7, 22 p. 303, 14 *obliuiscerem*;

obtestari h. F. 4, 49 p. 184, 22 *obtestabat*; 10, 12 p. 419, 7 *obtestauit*; 8, 18 p. 337, 12 *obtestauerat* [3];

operari patr. 16 p. 724, 26 *operasse* [4];

opperiri h. F. 4, 41 p. 175, 3 *opperiebat*;

osculari patr. 13, 2 p. 716, 24 *osculant*; 8, 3 p. 694, 6 *osculaui*; h. F. 5, 38 p. 231, 4; mart. 89 p. 548, 17 *osculauit*; Mart. 4, 14 p. 653, 9 *oscularet* [5];

peruagari h. F. 1, 32 p. 49, 22 *peruagauit* [6];

polliceri h. F. 10, 3 p. 411, 22 *pollicimus*;

praeconari mart. 83 p. 545, 21 *praeconaui*;

praestolari Mart. 2, 49 p. 626, 16 *praestolat*; patr. 7, 3 p. 689, 8 *praestolabant*; 2, 60 p. 629, 21 *praestolarem*; h. F. 5, 30 p. 223, 14 *praestularet*;

proficisci Mart. 1, 10 p. 594, 19 *proficisceret*;

refragari Mart. 4, 11 p. 652, 29 *refragauit* [7];

reluctari h. F. 8, 15 p. 334, 4 *reluctasset*;

remunerari h. F. 5, 18 p. 209, 25 *remunerarem* [8];

rimari h. F. 7, 22 p. 303, 24 *rimabant*; 7, 36 p. 316, 19 *rimarem*;

ruminari patr. 5, 1 p. 678, 15 *ruminabat*;

sciscitari conf. 62 p. 785, 4 *sciscitaret* [9];

tutari mart. 105 p. 561, 8 *tuta*; h. F. 7, 43 p. 321, 19 *tutauit*; 9, 40 p. 398, 8 *tutauerunt*; mart. 104 p. 559, 13 *totauerat* [10];

---

1. Fortunat, *uit. Germ.* 29 (84) p. 17, 39 *lamentabant*; 34 (99) p. 18, 44 *lamentaret*. Ici se place Thom. p. 105, 22 *largires*.

2. H. F. 1, 10 p. 39, 16 *castra metati sunt*; 7, 35 p. 315, 24 *omnis falanga castra metata est*.

3. H. F. 2, 7 p. 70, 11 *obtestor*.

4. Iul. 22 p. 574, 11 et conf. 28 p. 765, 19 *operatur*; patr. 8, 2 p. 692, 11 *operabatur*; h. F. 8, 16 p. 335, 30 et Thom. p. 103, 3 et 10 *operatus est* et *es*.

5. Mart. 4, 30 p. 657, 13 *uelum deuote osculatur*; patr. 19, 4 p. 740. 29 *pallam sunt osculati*.

6. A la ligne 25 *peruagatur*, sens actif.

7. *Suffragetur* mart. 27 p. 504, 9 a le sens actif.

8. A la ligne 22 *muneratus* passif.

9. *Sciscitatus* a le sens actif h. F. 3, 15 p. 123, 1; mart. 21 p. 501, 16 et de même *sciscitatur* h. F. 4, 40 p. 174, 8.

10. Les mss. et les éditions : *ab huius hostilitatis multitudine basilica eius uallatur*

uaticinari mart. 5 p. 491, 11 *uaticinasse;*
uenerari mart. 63 p. 531, 6 *uenerarent* d'après le ms. 3;
ulcisci h. F. 7, 21 p. 302, 17; 8, 5 p. 329, 3; 8, 31 p. 347, 20; p. 348, 4 *ulciscere* (infinitif) [1];
uociferari h. F. 5, 18 p. 211, 22 *uociferat;* mart. 9 p. 495, 2 *uociferant;* mart. 82 p. 544, 9 *uociferarent.*

Verbes actifs devenus déponents.

accendere Mart. 3, 8 p. 634, 28 *lumen accendimur* [2];
aegrotare patr. 7, 2 p. 688, 18 *aegrotaretur* [3];
appropinquare conf. 60 p. 783, 6 *adpropinquare feretro* (impératif) [4];
celebrare mart. 78 p. 541, 12 *celebratur uigilias* [5];
consentire h. F. 4, 2 p. 142, 15 *cum episcopi consensi essent* [6];
consiliare h. F. 5, 18 p. 213, 7 *consiliatus sum magnificentiam uestram;*
continere mart. 75 p. 539, 1 *capsula quae sanctorum pignora contenebatur* [7];
debellare h. F. 8, 39 p. 352, 21 *Prouinciam lues debellata est* [8];

---

tota. Erat enim in ea plebs omnia rerum suarum praesidia confidens de reuerentia martyris quod nullus ea... auderet attingere. Il est clair que *tota* est inutile, et que *praesidia* se tient en l'air. Lisez *uallatur. Totauerat*, et tout est en règle. Sur *o* = *u* voy. page 136. Sur *praesidium*, voy. page 290. Sur *confidens*, voy. au l. IV.

1. *Vlciscar* h. F. 4, 42 p. 177, 10 et *ulcisceretur* 7, 22 p. 303, 11 sont actifs. Il faut remarquer *ulciscerent* dans D5 h. F. 5, 15 p. 207, 7 (*ulciscerentur* D4, *ulto irent* B. C1. A1), parce qu'on voit clairement ici un barbarisme introduit dans le texte par un copiste, probablement *D.

2. La leçon n'est pas tout à fait sûre. Ruinart donne *accendimus* (comme 14*b*); je n'ai rien noté sur 1*a*, et *accendim*' sur 2. M. Krusch dit que *accendimur* est corrigé en *accendimus* dans 1*a* et 2.

3. *Aegrota perferret* 4, interpolation évidente. H. F. 4, 16 p. 152, 26 *egrotauit.*

4. *Appropinqua* 4; *re* pourrait être une dittographie de *fe*(*retro*).

5. Cet exemple unique de *celebror* déponent ne me paraît pas très sûr; *prosternitur* qui précède a pu donner lieu à une erreur de copie.

6. B1. 2 seuls. Il est possible que *consensiessent* vienne d'une correction de *consensessent* en *consensissent*. L'actif n'est pas rare : h. F. 1, 34 p. 50, 16; 2, 2 p. 61, 2; 8; 2, 33 p. 96, 11; 4, 6 p. 145, 16; 4, 7 p. 146, 14; 5, 5 p. 196, 21; 5, 18 p. 210, 23; etc.

7. Leçon peu sûre; voy. page 392, note 9.

8. Sur *decursis* h. F. 2, 9 p. 74, 24 et *decursa* 5, 34 p. 226, 24 voy. page 176. Si l'on veut rapporter ces participes à *decurrere*, ils doivent être déponents : *decursus*, qui a coulé, qui a découlé, qui est tombé. Ce serait le passé correspondant au présent que voici : h. F. 9, 27 p. 382, 19 *sanguinis unda decurrente;* Mart. 3, 34 p. 640, 36 *decurrentibus uisicis.* Tout autre est le participe passé passif h. F. 8, 43 p. 355, 8 *decursis festis;* mart. 32 p. 508, 5 *decursis diebus;* Mart. 3, 37 p. 641, 12 *decursa duarum horarum spatia* (comp. Cicéron, *sen.* 23, 83 *decurso spatio*).

exercere h. F. 5, 14 p. 204, 21 *exerceamur uenatione* [1]; And. 28 p. 842, 24 *exercebar inlicita,* d'après 2. 3;

garrulare patr. 2, 2 p. 669, 26 *quispiam garrulatur* [2];

impertire h. F. 9, 10 p. 367, 16 *inpertire ueniam* (impératif); 10, 20 p. 434, 4 *utrisque ueniam inpertiri* [3];

implere mart. 9 p. 494, 16 *ciuitatem uocibus impletur,* d'après 1*a*. 3 [4];

migrare h. F. 2, 5 p. 67, 13 *migraueris a corpore* [5]; 8, 39 p. 352, 23 *multi ex hoc mundo migrati sunt* [6];

Enfin, si bien attestée que soit *decursis* p. 74, 24 (B. C1. A1; *decussis* D ne peut être qu'une conjecture) et *decursa* p. 226, 14 (B. C. A1. D4), il est permis de se demander s'il ne faudrait pas lire *decussis* et *decussa*, mais surtout *decussis;* comp. conf. 74 p. 792, 6 *percurso* avec la variante *percusso* 3.

1. *Exerceamus* A1. D4. Il faut entendre *uenationem,* comme h. F. 4, 21 p. 158, 14; Mart. 1, 26 p. 601, 13; comp. aussi h. F. 1, 29 p. 47, 15 *bella exercuit*; 2, 20 p. 84, 7 *exercere luxoriam;* etc.

2. H. F. 9, 33 p. 387, 13 *gubernare liberos,* impératif, est une faute de copie. Il faut lire avec A1. D4 *guberna res liberosque.* La leçon de D5 *gubernare liberosque* paraît être celle de l'archétype, que *B d'une part et A1. D4 de l'autre, ont voulu émender. *Gubernare* actif h. F. 7, 14 p. 299, 17; 9, 40 p. 397, 20.

3. Mart. 99 p. 554, 23; patr. 14, 2 p. 718, 33 *impertire* infinitif.

4. Voir page 407, note 8.

5. B1. 2. A1; *migraberis* B3. 5. C1; *migrabis* D4. C'est *migraberis* qu'il faut lire, ou tout au moins entendre. Le futur antérieur n'a pas de raison d'être.

6. Comp. psalt. 51 p. 876, 24 *quod ipse omnem... dissidentem exterminet et emigret,* d'après ps. 51, 7 *emigrabit te.* M. Ott, N. Jahrb. f. Phil. CIX (1874) p. 841, s'appuyant sur plusieurs exemples de ce genre, ne veut pas admettre *migrari* déponent, mais seulement le passif du verbe transitif. On pourrait entendre ainsi mart. 1 p. 488, 27 *transmigrari,* qui est suivi de *transferri.* Mais dans les passages ci-dessus, il serait contraire à l'habitude de Grégoire d'employer le passif. *Migrare a corpore, a mundo, a saeculo,* est une locution toute faite, qui revient constamment : *a corpore* h. F. 6, 29 p. 267, 8; conf. 50 p. 778, 10; 53 p. 779, 14; *a saeculo* h. F. 1, 44 p. 53, 15; 3, 2 p. 110, 12; 5, 7 p. 199, 4; 5, 42 p. 233, 26; 5, 46 p. 238, 11; 6, 30 p. 269, 1; 9, 26 p. 382, 4; 12; mart. 88 p. 547, 16; patr. 13, 2 p. 716, 20; 20, 1 p. 741, 29; conf. 15 p. 756, 16; 18 p. 758, 6; 31 p. 767, 14; 21; 79 p. 796, 15; 90 p. 805, 10; 92 p. 807, 7; 104 p. 815, 10 (comp. 72 p. 791, 15); *ab hoc mundo* h. F. 3, 18 p. 128, 18; 4, 5 p. 144, 16; p. 145, 10; 5, 14 p. 204, 3; 9, 2 p. 359, 19; mart. 66 p. 533, 11; conf. 16 p. 757, 7; 33 p. 768, 11; 58 p. 781, 21; 72 p. 791, 13; 95 p. 809, 7; 104 p. 814, 11; *ab hac luce* h. F. 4, 18 p. 156, 7; 5, 5 p. 196, 18; Mart. 1, 6 p. 667, 27; And. 7 p. 831, 7; *ab hoc (loco)* Mart. 1, 22 p. 600, 2. Enfin *migrare,* absolument, voy. page 255. En pareil cas, la forme du mot, le mot lui-même, peut légèrement varier, mais non l'idée qui s'y attache : pour s'en aller (actif), on ne dira pas être transporté (passif). Les locutions équivalentes ont toutes le verbe actif : h. F. 2, 5 p. 67, 22 et conf. 97 p. 810, 12 *recedere a corpore;* h. F. 4, 5 p. 145, 1; patr. 6, 6 p. 684, 24; conf. 59 p. 782, 11 *a saeculo discedere;* h. F. 5, 3 p. 194, 23 *a uita excedere;* Andr. 28 p. 843, 9 *a saeculo excedere;* h. F. 5, 10 p. 199, 29 *abscedere a saeculo;* h. F. 5, 35 p. 228, 8 *ab hac luce discedere;* patr. 8, 3 p. 693, 5 *ab hoc mundo discedere;* h. F. 6, 6 p. 252, 25 *egredi ab hoc mundo;* patr. 12, 3 p. 713, 30 *egredi a corpore;* patr. 6, 3 p. 681, 27 *transire ab hoc saeculo.* On ne peut alléguer en faveur du passif que la formule *uocari a mundo* h. F. 2, 29 p. 91, 10, ou *a saeculo* mart. 4 p. 489, 22, qui est bien différente, parce qu'on voit tout

obsecrare patr. 19, 3 p. 739, 18 *obsecramini* [1];
obsidere patr. 8, 11 p. 700, 23 *ab obsessis spiritibus* [2];
perire h. F. 8, 31 p. 347, 13 *ne periamini;* mart. 9 p. 495, 3 *ne pereamur a fame* [3]; 3, 18 p. 128, 4 *ne ego perear* d'après B5 [4];
perpetrare h. F. 4, 16 p. 155, 8 *scelus perpetrati sunt* [5];
releuare Mart. 4, 7 p. 651, 18 *releuamini adpenso* [6];
sustentare conf. 79 p. 797, 7 *se... sustentaretur* [7];
trucidare h. F. 5, 32 p. 224, 26 *se trucidantur* [8];
uacillare patr. 3 p. 672, 11 *uacillantur.*

II. — Les Modes et les Temps

Dans la formation des modes et des temps, comme dans la déclinaison, il existe deux causes principales de perturbation, l'altération pho-

---

de suite qui appelle; *resoluor a corpore*, Andr. 20 p. 837, 39, qui est une locution biblique, et dans laquelle *resoluor* n'est pas non plus un vrai passif (ἀναλύομαι); et enfin *finiri a saeculo* mart. 19 p. 500, 15, en parlant des damnés, auxquels ne pouvaient s'appliquer les autres expressions.

1. Sur *nequebatur* voy. l. IV.

2. Car c'est des corps qu'on dit *obsessa;* h. F. 1, 20 p. 43, 20; patr. 14, 2 p. 718, 34, etc.

3. Le complément *a fame* ne doit pas tromper; il ne prouve nullement que *pereamur* soit un verbe passif, voy. l. IV. Quel sens aurait d'ailleurs le passif de *perire?*

4. Dans B3 la fin du mot manque. Andr. 28 p. 842, 35 *pereor* (2*b*; *pere*/// 2*a*) est peut-être la bonne leçon, et que j'eusse adoptée, s'il n'était invraisemblable que 1, 3 et B eussent tous trois corrigé *peream*, quand ils avaient en outre le choix de *pereo* ou *peribo*. Enfin il se peut qu'on doive insérer *pereatur* par conjecture dans le passage suivant, Mart. 1, 38 p. 606, 7 : *Paulus inerguminus insistente inimico machinam conscendens dixisse fertur: pereatur uasculum quod exustus inhabito. et praecipitans se deorsum*, etc. *Parcatur* p; om. 1*a*. 2. 3; le correcteur de 1*a* ajoute *pereat*, mais on comprend mieux que ce mot ait été omis s'il se terminait comme *fertur*.

5. *Iussa patrari* h. F. 7, 20 p. 302, 10 peut être considéré comme faute d'orthographe; il n'y a pas d'autre exemple de *patrare* déponent. *Perpetrare* à l'actif et au passif est fréquent. Dans h. F. 3, 2 p. 110, 6 *sicut tibi placitum fuerit*, probablement, et patr. 16 p. 724, 20 *quae sunt placita*, certainement, *placitus* est adjectif, car dans ce dernier exemple, il n'y avait pas lieu d'employer le prétérit.

6. *Ponderetur* mart. 27 p. 504, 11 doit être considéré peut-être comme déponent, puisque la même idée, peser, avoir tel ou tel poids, est exprimée d'ordinaire soit par *pensare* (*quam prius pensauerat*, dans la même ligne), soit par *trutinari*, mart. 75 p. 539, 7, qui est aussi déponent; voy. Georges. *Propitiaris* Mart. 2, 41 p. 624, 10 est passif, tu te laisses apaiser.

7. Si la leçon est bonne (voir page 407, note 8), il se peut qu'il y ait anacoluthe. En commençant, l'auteur voulait dire *se sustentaret*, et ensuite, oubliant *se*, il met le passif au lieu du réfléchi.

8. *Trucidant* D4. H. F. 2, 23 p. 85, 20 *tarderis* est passif.

nétique et la fausse analogie. La première a agi de telle façon sur certaines désinences, notamment celles en *it* et *et*, en *is* et *es*, en *ēmus* et *mus*, qu'il devient presque impossible de les distinguer. On en a donné plus haut [1] une série d'exemples pris parmi les mieux attestés; la tradition, naturellement, varie beaucoup sur ce point. La fausse analogie a amené des confusions entre différentes conjugaisons, des barbarismes dans la dérivation des thèmes verbaux, etc. Il est moins facile d'assigner des causes déterminées au choix que Grégoire fait entre différentes formes également autorisées à l'époque classique. Nous essayerons cependant de les indiquer. Mais pour l'exposition, il vaut mieux adopter les divisions usitées dans la grammaire classique, que de grouper les faits en vue de telle ou telle explication.

1° Les modes et les noms verbaux.

Supin, gérondif, infinitif.

Parmi les modes et les catégories verbales que l'on a coutume de comprendre sous la même dénomination, le supin a disparu, ou peu s'en faut [2]. *Vlto irent* h. F. 5, 15 p. 207, 7 [3], et *mirum dictu* h. F. 5, 21 p. 219, 7; mart. 23 p. 502, 8; Iul. 46b p. 582, 32; Mart. 4, 11 p. 652, 25; patr. 1, 2 p. 665, 11; conf. 65 p. 787, 1 [4], en sont peut-être les seuls vestiges; ce sont des locutions toutes faites, que Grégoire adopte, probablement sans se rendre compte des éléments qui les composent. H. F. 3, 15 p. 124, 8 il dira : *deducat equos ad pastum;* ailleurs il remplacera le supin par le gérondif avec *ad* [5].

Le gérondif n'est pas rare. Mais Grégoire ne connaît plus l'épel *und*. On sait qu'à tort ou à raison, dès l'époque classique, cet épel était considéré comme archaïque.

---

1. Pages 115; 121; 107; 118.

2. *Siluiae peregrinatio* p. 80, 25 *reponent se dormito*. A la fin du IVe siècle, le supin était donc encore vivant.

3. Comp. Salluste, *Iug.* 68, 1; Sulp. Sév., *chron.* 2, 4, 2 et 3 p. 59, 23 et 28; Avit, *ep.* 72 (63) p. 90, 7. Cette expression a cela de particulier que, contrairement à l'usage général, on a formé, pour la créer, le supin d'un verbe déponent; car *ire opitulatum*, Plaute, *mil.* 3, 1, 27, peut se rapporter à *opitulo*. Le fait que Salluste, seul parmi les classiques, se sert deux fois de ce supin (comp. *or. Macri* 17 *ultum hortor)*, peut faire supposer que c'est un archaïsme. De Salluste, il aura passé à Sulpice Sévère et à Avit, et de l'un d'eux à Grégoire. *Ire infitias*, chez Sidoine Ap. *ep.* 6, 12, 5 p. 101, 30, est sans doute aussi une locution savante.

4. Comp. conf. 23 p. 763, 12 *mirum dictum;* de même chez Paul Diacre, *hist. Langob.* 4, 2 p. 117, 2.

5. Voy. au l. IV, la préposition *ad*. Fortunat dit *ire iuuandum* et *ire mori*, voy. Leo, à l'index, *ire*.

Il a été parlé de la confusion qui se produit à l'infinitif entre l'actif et le passif. On a vu que la troisième conjugaison, avait été préservée de cette altération toute phonétique, grâce à la forme particulière de son infinitif passif. Mais, chose curieuse, cette forme elle-même ne paraît pas avoir résisté toujours à l'influence de l'analogie. Deux verbes se présentent avec des infinitifs en *eri : ambigeri* mart. 5 p. 491, 28 ; 21 p. 501, 9; Mart. 4, 16 p. 654, 14; et *aleri* mart. 47 p. 520, 23; 78 p. 540, 32 *(alere)*; Mart. 1, 29 p. 602, 14 [1]; 1, 40 p. 606, 24. On aura de la peine à se garder de soupçons en remarquant que cet étrange infinitif ne se trouve pas dans l'Histoire des Francs, et l'on se demandera ce qui a pu lui donner naissance dans ces deux verbes plutôt que dans tout autre. Sur le premier point, il convient d'observer que les passages cités sont dans les ouvrages les plus anciens de Grégoire. La seconde objection se retournerait aussi bien contre ceux qui voudraient voir dans ces infinitifs bizarres des altérations dues aux copistes.

Impératif.

L'impératif a presque entièrement perdu les formes en *o*. Cette observation est d'autant plus significative, que le nombre total des impératifs est très considérable. Il y en a plus de huit cents, de toutes les conjugaisons, et la plupart, naturellement, à l'actif. Les seuls verbes qui aient l'impératif de la seconde personne en *o* sont les suivants :

1° Exclusivement, *esse* et *scire*, qui font *esto* (six fois) [2], *estote* (quatre fois) [3], *scito* (quatre fois) [4], *scitote* (huit fois) [5]; puis *memento* h. F. 5, 5 p. 196, 12; *mementote* h. F. 5, 18 p. 210. 12; *edicito* h. F. 7, 36 p. 316, 8 et patr. 1, 5 p. 667, 9 [6]; *adducito* h. F. 6, 8 p. 254, 10 [7]. On sait que *sci* et *scite* n'ont jamais été vraiment usités [8]. Quant à *es* et *este*, le premier a sans doute disparu parce qu'il avait trop peu de corps, et qu'il se confondait avec l'indicatif, et une fois *esto* restant seul, le pluriel aura suivi l'exemple du singulier. *Edicito* et *adducito* s'expliquent par le fait que de tout temps *edic, edice, adduc, adduce*, étaient rares [9].

1. Le ms. 2 porte *alere*. L'infinitif actif convient aussi bien que le passif.
2. H. F. 6, 15 p. 259, 8; 6, 36 p. 276, 37; mart. 28 p. 504, 29; patr. 6, 7 p. 686, 18; 19; And. 23 p. 840, 6.
3. H. F. 2, 13 p. 81, 13; 5, 18 p. 210, 8; 7, 27 p. 307, 10; 7, 47 p. 323, 21.
4. H. F. 6, 8 p. 254, 8; mart. 102 p. 556, 27; patr. 13, 2 p. 716, 7; conf. 58 p. 781, 20.
5. H. F. 1, 48 p. 55, 27; p. 56, 4; 2, 13 p. 81, 11; 7, 16 p. 300, 26; 8, 33 p. 348, 23; mart. 55 p. 526, 23; lul. 46a. p. 582, 23; And. 20 p. 837, 43.
6. Comp. h. F. 8, 2 p. 327, 26 *edicite*.
7. Comp. Andr. 13 p. 833, 33 *adducite*.
8. Kühner, Ausf. Gramm. d. lat. Spr. I p. 436.
9. Neue, Formenl. II p. 438 suiv.

2° Simultanément avec les formes plus brèves, *facere, dicere* et *habere : facito* se trouve neuf fois, h. F. 2, 27 p. 89, 2 *nunc quod tibi bene placitum uiditur facito ;* 3, 22 p. 130, 16 *quod bene placitum fuerit facito;* mart. 102 p. 556, 21 et 28 *quod libuerit* et *quod uolueris facito;* 103 p. 558, 36 *succurre et proximum te facito pereunti;* Mart. 2, 1 p. 609, 15 *puluerem de sepulchro exhibeant et exinde mihi facito potionem;* Mart. 4, 37 p. 659, 14 *ne tremueris, sed facito signum crucis;* conf. 39 p. 772, 11 *uade facitoque (facque cito* le ms. 4) *hastulam;* And. 23 p. 840, 7 *facito me prius cum Trofime pacificam. Dicito* se lit h. F. 5, 18 p. 213, 23 *humiliare sub eo et dicito ab eo obiecta a te perpetrata fuisse* [1]. *Fac* et *dic* ne sont pas rares : h. F. 7, 29 p. 309, 18 *fac me uxorem cito uidere ;* mart. 13 p. 498, 4, etc. ; h. F. 2, 23 p. 86, 13 *dic presbitero illi;* patr. 1, 6 p. 667, 21 *dic inquid mihi;* etc. Il n'est pas facile de dire ce qui a fait survivre *facito.* Ce n'est pas le langage biblique, où il est remplacé par *facies.* On aura remarqué dans plusieurs des exemples cités que *facito* a gardé quelque chose de la valeur ancienne de cet impératif dit futur non sans raison [2]. Grégoire aurait-il vraiment senti cette différence entre les deux formes [3]? Ou est-ce simplement la brièveté de *fac* qui lui faisait trouver trop sec un commandement donné par ce monosyllabe? *Habetote* se lit une seule fois h. F. 9, 38 p. 392, 23 *promissionem habitote de uita etiamsi culpabiles inueniamini;* comp. 9, 1 p. 359, 10 *pacem habete uobiscum ;* conf. 104 p. 815, 16 *habete consilium.* Ici aussi on dirait qu'il y a un souvenir de l'ancienne signification spéciale [4].

Quant à l'impératif de la troisième personne, Grégoire n'en offre aucun exemple, ni au singulier, ni au pluriel [5].

Parmi les impératifs sans *o*, il en est un qui a entièrement disparu, c'est *i ;* il est partout remplacé par *uade,* bien que *ite* se trouve quelquefois, comme h. F. 2, 37 p. 99, 25 ; patr. 1, 5 p. 667, 6, etc., et que patr. 3 p. 672, 16 Grégoire mette *exi* à la place de *egredere* que lui offrait le texte biblique [6]. On trouve aussi *benedic* mart. 33 p. 509, 21; conf. 104 p. 815, 22, et, à défaut de *fer, aufer, profer* et *defer, ferte,*

---

1. Comp. *form. Andec.* 1 p. 5, 21 Z. *se adhuc aliquid abis... dicitu in presente.*

2. Voy. Ch. Thurot, Revue de philologie, IV (1880) p. 113 ; et Riemann, Rev. de ph. X (1886), p. 161 ; Syntaxe latine § 150 ; comp. aussi pour l'étymologie, R. Thurneysen, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXVII p. 179.

3. Pourtant, la différence n'apparaît pas dans les verbes cités sous le n° 1°.

4. *Miserator* Mart. 1, 2 p. 588, 27 serait le seul exemple d'un pareil impératif déponent, si c'était le verbe ; mais c'est sans doute le substantif : *miserator Martine,* « compatissant Martin » (Bordier).

5. Mêmes observations sur les Miracles de Thomas : parmi soixante-seize verbes à l'impératif, on trouve *duc* p. 98, 2 ; deux fois *dic* p. 102, 18 et 103, 12 ; six fois *esto ;* deux fois *estote;* une fois *scito,* p. 97, 11 ; mais aucun autre impératif en *o.*

6. Genèse 12, 1, du moins dans la Vulgate. Dans les Miracles de Thomas on a cinq fois *uade,* mais au pluriel *ite, exite, abite,* p. 120, 1 ; 107, 13.

adferte, conferte, auferte, referte, etc., *reduc,* à défaut de *duc.* C'est seulement dans les passifs et les déponents, au pluriel, que se trahit quelque incertitude. Grégoire dira bien h. F. 5, 38 p. 231, 2 *accede et prosternere;* mart. 75 p. 539, 4 *dignamini;* patr. 8, 2 p. 692, 24 *intuemini;* h. F. 2, 40 p. 104, 3 *conuertimini;* 10, 24 p. 436, 8 *proficiscimini.* Mais il hésitera entre *egredimini* h. F. 8, 33 p. 349, 21; 10, 2 p. 410, 3, et *ingrediemini* h. F. 6, 31 p. 270, 17 [1]; *egrediemini* h. F. 7, 34 p. 314, 25; 9, 38 p. 392, 20; mart. 89 p. 547, 32.

2° Les temps.

C'est la formation des temps qui a subi le plus de changements entre l'époque classique et celle de Grégoire. Et cependant, même sur ce point, les barbarismes sont l'exception; ordinairement, Grégoire est d'accord avec Cicéron. La langue écrite est conservatrice en morphologie, progressiste en syntaxe. Nous verrons, en effet, que Grégoire s'éloigne davantage de l'usage classique dans l'emploi qu'il fait des temps.

En morphologie, l'attention doit se porter d'une part sur les formes analogiques nouvelles, ou irrégulières de quelque façon que ce soit; de l'autre, sur certaines formes usitées à toutes les époques et réputées régulières, mais dont il importe de déterminer la fréquence relative.

Temps analogiques d'un même thème.

La ressemblance du subjonctif présent et de l'indicatif futur dans certaines conjugaisons a provoqué des formations analogues dans les autres. Ces formations étaient encouragées peut-être par une certaine ressemblance de signification dont les effets se font sentir aussi dans les échanges de suffixes entre le futur et le subjonctif présent de la conjugaison classique [2]. Nous voyons donc Grégoire mettre le présent du sub-

1. Mais h. F. 4, 30 p. 165, 21 *ingrediemini* (Bb. C1; *ingrediimini* B1) paraît être le futur, qui convient mieux à la situation; *ingredimini* est une erreur de A1. D4 (c'est-à-dire de *X), aussi bien que de B2, causée peut-être par *egredimini* l 18. Cette erreur, reproduite par les anciennes éditions, en a entraîné une plus grave dans la traduction de Giesebrecht, qui a ici un véritable contresens.

2. Stolz, lat. Gramm. § 112; 113 dans Iw. Müller, Handb d. kl. Alterthumsw. II p. 235; 237; etc. Port Royal, Méthode latine, Rem. sur les verbes, ch. II art. 3, Du subjonctif: « Le subjonctif participe souvent de l'avenir... Et peut-estre que c'est ensuite de cela que quelques auteurs ecclesiastiques ont quelquefois mis l'un pour l'autre... *Adimpleam* pour *adimplebo; mandem* pour *mandabo. Greg. Tur.* Si ce n'est que l'on veuille dire qu'alors les futurs des deux premières conjugaisons ayent pris le change et se soient terminez en *am* comme les autres en *bo.* » On peut comparer aussi la confusion si fréquente, dans le grec de la décadence, entre le futur indicatif et l'aoriste subjonctif, voy. *Acta Thomae ed.* Bonnet, p. 183.

jonctif pour le futur [1] Mart. 2, 4 p. 611, 5 *si reddideris... tuo seruitio delegetur;* And. 20 p. 837, 37 *conueniant omnes et commendem illos... Christo.* Il est vrai qu'on peut concevoir ici des subjonctifs; comp. h. F. 9, 8 p. 364, 17 *ueniat, et quicquid decreuerit exsequamur.* Mais h. F. 1, 7 p. 37, 23, dans une citation biblique [2], Grégoire met *intrint* (ou *intret* A1. D4) à la place de *ingredietur* du texte sacré. On peut encore hésiter mart. 33 p. 509, 13 *deprecer pro peccatis meis.* Mais nul doute n'est possible dans les passages suivants : h. F. 2, 27 p. 88, 19 *cum mihi uas illud sors dederit, quae papa poscit adimpleam;* 2, 30 p. 91, 25 *credam tibi et in nomine tuo baptizer;* 2, 32 p. 94, 5 *uadam et... praebeam;* 4, 7 p. 145, 37 *pergam et... obtineam;* 7, 6 p. 294, 11 *subiciam nec... indulgeam;* mart. 75 p. 538, 10 *dum aduixero semper defleam unicum meum;* patr. 4, 1 p. 674, 15 *remoueam te et eris exul;* 17, 1 p. 729, 1 *remoueam uos;* conf. 110 p. 819, 11 *sileam;* etc. [3].

Les composés du verbe *ire* ont le futur [4] de la quatrième conjugaison : h. F. 4, 5 p. 144, 25 *nullus deperiet,* leçon absolument certaine, parce qu'elle est attestée de même patr. 6, 6 p. 684, 23, d'où le passage de l'Histoire des Francs est reproduit; 7, 29 p. 310, 8 *nisi tu subueneris, periemus. Exiet* h. F. 10, 13 p. 421, 28 et *prodiet* mart. praef. p. 488, 15 sont tirés de la bible [5]. Ordinairement d'ailleurs Grégoire se sert du futur régulier : h. F. 3, 6 p. 113, 22 *peribis,* etc. Enfin, il est probable que *nequeit* h. F. 10, 28 p. 440, 8 (B2; *non quaeit* C1; *nequit* D4; *non quibit* D5) représente *nequeet* ou *nequiet* pour *nequibit* [6].

Au contraire, on ne peut citer qu'un exemple de futur en *bo* irrégulier [7] : And. 20 p. 837, 36 *prodebuntur cum accessero.*

1. P. Mohr, Zu Ap. Sidon. p. 15 relève chez Sidoine *ep.* 4, 24, 6 p. 75, 30 *indulgeam;* 7, 14, 12 p. 122, 11 *gaudeam; carm.* 5, 548 *studeam.*

2. Ezéchiel 44, 9.

3. Conf. 22 p. 762, 8 *eiciet ac deprecetur,* c'est le subjonctif qu'il faut. Si l'on ne veut pas corriger *eiciat* avec le ms. 2, il faut admettre une erreur de Grégoire sur *eiciet* et non sur *deprecetur.*

4. Ces futurs sont très fréquents ; voy. Rœnsch, Itala p. 292; Gœlzer, S. Jérôme p. 287; W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 36 (Lucifer); Schepss, ibid. p. 316 (Priscillien); etc.

5. Psaume 145, 4 et Michée 5, 2. Comp. sur cette conjugaison Rœnsch, Itala, p. 290; 521; Jordanes, *Rom.* 52 p. 7, 13; *Iac. ed.* Belsheim 1, 10 *transiet;* etc. Ces futurs paraissent être plus communs qu'on ne le croit, voy. Haase, *Senecae opera,* t. II p. VI.

6. Il est vrai que patr. 19, 1 p. 737, 11 *non quaeit* (*nequit* 4) est le présent, voy. plus bas, et h. F. 10, 28 le présent pourrait être pour le futur, voy. l. IV. Mais si le présent a fait *nequeo, nequeis, nequeit,* le futur aussi bien a pu prendre la forme de *nequeit* = *nequeet.*

7. Rœnsch, Itala, p. 291; 521; Ott, N. Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 838. Hermas, *Pastor, uis.* 1, 3, 2 *agebunt.* Virgil. Maro, *epit.* 7 (10) p. 58, 20 *hoc nosse debemus quod unius cuiusque coniugationis uerbum duplex futurum habeat; dicimus enim interrogabo et interrogam, ges, get; uidebo uideam; audibo audiam; agam agebo.* La pratique du barbarisme n'est probablement jamais allée aussi loin que cette théorie.

L'imparfait en *ibam,* d'après l'analogie de *abam* et *ebam* n'est pas rare [1]; h. F. 2, 31 p. 92, 10 *audebam* (de *audire);* 3, 36 p. 139, 6 *arcessibant* (de *arcessire);* 9, 8 p. 364, 11 *lacessibat* (de *lacessire);* 3, 14 p. 121, 20 *egredibatur*, d'après B1. 3; peut-être 3, 37 p. 140, 2 *capibantur*, d'après B1. 2; 9, 6 p. 361, 20 *infercibat;* Mart. 4, 10 p. 652, 12 *expedibat;* patr. 7, 2 p. 688, 7 *refugebat* (de *refugire);* 12, 1 p. 712, 8 *elicebat;* conf. 7 p. 753, 10 *inpedibat.*

En revanche, quelques composés de *ire* forment leur imparfait en *iebam;* h. F. 2, 37 p. 99, 17 *transiebat;* Mart. 2, 13 p 613, 14 *introiebant;* conf. 80 p. 799, 21 *rediebat* [2].

Confusions de différents thèmes

La caractéristique du présent a été transportée au parfait dans les verbes suivants [3] :

contingerit h. F. 2, 40 p. 103, 19 et Mart. 2, 16 p. 614, 11 (d'après le ms. 3) [4];

confringeram h. F. 8, 15 p. 335, 4 *(confregeram* A1. D4. 5);

derelinquit h. F. 4, 24 p. 160, 7 *(dereliquit* B5. C1. A1. D4); *relinquisse* patr. 1, 1 p. 664, 18 d'après 2. 3; *relinquerunt* 17, 3 p. 730, 17 d'après 1*a*. 4 [5];

scinderunt h. F. 5, 20 p. 217, 19 *(sciderunt* D4);

fundisset And. 18 p. 836, 17 [6];

---

1. Voy. Haase, stell. p. 34. Pour l'explication, voir aussi page 427, note 5.

2. Neue, Formenl. II p. 445.

3. H. F. 5, 11 p. 200, 7 *procedit* peut bien être au présent, malgré les verbes qui l'entourent, parce que ceux-ci rapportent des événements, l'autre peint la scène. Il en est de même de *accedit* h. F. 2, 1 p. 60, 6; *percutit* 8, 31 p. 346, 14 *(percussit* A1), etc. *Absorberit* h. F. 4, 46 p. 182, 10, cité comme parfait, Archiv f. lat. lex. VI p. 187, est un imparfait; comp. h. F. 2, 30 p. 91, 17, etc. Sur les nombreuses variantes telles que *abicit* et *abiecit*, voir page 123, et p. 420; sur *concipit*, etc., page 107 suiv.

4. H. F. 3, 10 p. 117, 15 *contingerit* est l'imparfait. Il paraît inutile de reproduire cet avertissement dans des cas analogues, excepté quand l'explication serait discutable.

5. H. F. 3, 4 p. 111, 8 *derelinquit* et *relinquit* se lisent dans B2 seul; 5, 14 p. 203, 9 *relinquit* dans B3. 4 seuls. Mais Thom. p. 113, 18 *relinquit* est bien attesté. Comp. H. Hagen, Berner Palimpsestblætter, Vienne 1884, p. 17 fr. 5, 37 *relinquisse; acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 81, 7 *relinquisse;* Fortunat, *c. praef.* 1 p. 1, 4 *relinquere* au parfait, tous les bons mss. Dans Le Blant, Inscr. chr. 492 (an 515) *linquerit* est certainement à l'imparfait; dans 486 (an 549) *liquerit*, on ne peut juger, l'inscription est trop mutilée. Mais on a des traces de la même confusion de thèmes dans la faute inverse 21 *saecla reliquens* et 24 *lamenta reliquens*. Voy. Placidus p. 33, 23 Deuerl. *dereliquerit in futuro sine n scribimus.*

6. Il est bien possible que les parfaits *effundere* h. F. 2, 9 p. 73, 17 et *prorumpere* p. 72, 18 soient du fait de Grégoire plutôt que de Sulpicius Alexander, qu'il cite en cet endroit, et qui était un écrivain beaucoup plus instruit que lui. Ailleurs cependant h. F. 7, 3 p. 293, 4; 5, Grégoire écrit *refudit, effuderat.*

amplectisset h. F. 10, 14 p. 423, 21 ;
uiuerit h. F. 8, 37 p. 351, 23 (futur; *uixerit* D4) ;
extinguit h. F. 4, 31 p. 167, 23 (*extinxit* A1) [1] ;
abstrahit patr. 16, 3 p. 726, 18 ;
depellit conf. 87 p. 804, 12 [2];
haurisse mart. 1 p. 488, 24 d'après 1*a;* peut-être *hauriit* Mart. 3, 50 p. 644, 21 d'après 2 [3] ;
diripierunt h. F. 9, 31 p. 386, 11 (*diripuerunt* B1 ; *diripiunt* A1. D4. 5); 9, 33 p. 388, 28 (B2 ; *diriperunt* B1 ; *diriperet* A1. D4. 5 ; *diriperit* A2 *ed.* Omont) ;
Enfin on peut rapporter ici [4]
deicisset h. F. 5, 5 p. 196, 20 (*deiecisset* D4 seul) ; *abicerat* 10, 1 p. 407, 10 d'après B1. 2. β1. 2 (*abiecerat* A1. D4. 5) ;
euomit h. F. 5, 5 p. 196, 11 (*euomuit* D4), qui paraît être au parfait comme les autres verbes de la phrase.

Le parfait s'est rapproché du présent par la suppression du redoublement [5] :
spondit h. F. 2, 2 p. 61, 5 ; *spondemus* 2, 3 p. 62, 6 [6];

---

1. Ce verbe et le suivant, à en juger par ceux qui les entourent, doivent être au parfait.

2. *Quondam depellit et nunc quiescit.*

3. M. Krusch (p. 919, 58) ne voit dans *haurisse* qu'un lapsus de 1*a*, je ne sais pourquoi. Bien d'autres leçons reposent sur la foi de 1*a* seul, et *haurii* pour *hausi* n'a rien de particulièrement choquant; voy. Neue, Formenl. I p. 497. Ott, N. Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 834 relève cette forme dans plusieurs mss., Jean 2, 9.

4. Voy. page 419, note 3.

5. H. F. 4, 12 p. 149, 9 *tendit* peut être le présent aussi bien que le parfait. On trouve *tetendit* h. F. 6, 13 p. 257, 20. H. F. 4, 13 p. 151, 2 *percurrit* B; *percucurrit* A1. D4 Le redoublement a été peut-être introduit faussement dans *prendidisse* mart. 70 p. 535, 17, où le ms. 2 seul, il est vrai (et avec un grattage) le présente. Mais on sait assez quelle est la tendance générale des mss. des Miracles. Le même parfait se trouve d'après la Vulgate dans Jean 21, 3. Des formes accessoires de ce genre ont été créées à toutes les époques, et ont pénétré quelquefois dans les livres. Aulu-Gelle, 6 (7), 9, 17 et 18 lisait *descendidi* chez Valerius Antias et Laberius. Enfin Grégoire aurait-il donné le redoublement à un imparfait h. F. 2, 32 p. 93, 25 *auxilium ei ubicumque necessitas poposcerit* (B1. C1; *poposceret* B2. D4; *poscerit* B4. 5; *posceret* A1) *repromisit?* Il est plus probable qu'il a mis l'incidente au discours direct, à la façon grecque; comp. le discours direct h. F. 9, 1 p. 359, 11 *ut adiutus praesidio uestro cum necessitas poposcerit simile uos conditione muniamus;* et indirect h. F. 4, 11 p. 148, 4 *promissionem accipiens ut si contigerit regem mori iste praeponeretur ecclesiae* (les mss. C3. 4. 5 corrigent *contingeret*). Voy. page 121 Le redoublement à l'infinitif s'observe dans Thom. p. 101, 21 *totondi;* voy Archiv f. lat lex. I p. 557. Le parfait de ce verbe est toujours *totondi :* h. F. 6, 28 p. 266, 23, 6, 36 p. 276, 11 ; conf 10 p. 756, 28.

6. Pourtant on trouve *spopondi* chez Grégoire, h. F. 9, 30 p 385, 2, et dans des écrits bien plus incorrects que les siens, *form. Andec.* 53 p. 23, 10 Z. *spoponderunt;* 12 *espoponderunt.* Mais *spondi* n'est pas rare dans les anciennes bibles latines, voy. Ott, N. Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 833.

reconderant h. F. 4, 42 p. 177, 2 [1];
addit h. F. 5, 44 p. 237, 23 [2];
peut-être *perdimus* h. F 5, 34 p. 227, 9 [3].

L'influence du présent se fait sentir encore dans les verbes suivants, soit au parfait, soit au participe :

decubasset h. F. 4, 20 p. 156, 21; Iul. 12 p. 569, 22; conf. 87 p. 804, 14; *decubauit* patr. 15, 4 p. 723, 32 [4];
desecasti h. F. 5, 18 p. 213, 13;
iuuatus Iul. 23 p. 574, 15 [5];
exiliuit Mart. 1, 18 p. 598, 25; peut-être (3 seul) patr. 4, 2 p. 675, 17; *exsilisset* mart. 57 p. 527, 20 [6];
repperierunt h. F. 9, 9 p. 366, 4; 9, 31 p. 386, 5; 11; 10, 15 p. 424, 7 [7]; *repperierat* 10, 9 p. 417, 19; *repperierant* 10, 9 p. 417, 27 [8];
conperitum h. F. 5, 43 p. 234, 2 [9];
fulciuit h. F. 5, 45 p. 238, 5;
sancciuit patr. 8, 5 p. 695, 6; *sanccitum* h. F. 2, 5 p. 67, 10 [10];

---

1. Mais H. F. 1, 21 p. 44, 4; 7, 30 p. 310, 29; Andr. 36 p. 845, 32 *recondedit*. H. F. 4, 46 p. 180, 18 *recondit (recondidit* A1 seul) est au présent. Comp. Iordanes, *Rom.* 133 p. 16, 16 *reconderunt;* dans un sermon conservé par le ms. de Milan *Ambr.* O. 136 *sup.*, du VIIe siècle, (Châtelain, Paléographie des classiques latins, pl. LXXXI), on lit *in horreis reconderint.* Quant à *abscondi* h. F. 4, 4 p. 144, 3; 9, 10 p. 368, 8; mart. cap. 105 p. 487, 13; patr. 10, 4 p. 709, 3; Thom. p. 129, 9, c'est la forme préférée déjà à l'époque classique.

2. B1 et D4 corrigent *addidit*, et il est certain que dans un mot si commun on a de la peine à croire que Grégoire se soit trompé; l'une des deux syllabes *di* pouvait facilement se perdre. Mais *addit* remonte pour le moins à l'archétype (B2. 5. C1. A1. 2).

3. *Ecce quod pulchrius habebamus perdimus*; *habebamus* ne s'accorde guère avec *perdimus* présent; comp. aussi l. 14 *natos perdidimus;* mais l. 3 *perdimus* est au présent, comp. 4 *interimunt*. Peut-être faut-il corriger avec B2 *perdidimus*.

4. Comp. *decubuit* h. F. 3, 16 p. 126, 3; Andr. 4 p. 829, 28 *decubuerunt; discubuit* Thom. p. 98, 20. Grégoire ne paraît pas connaître de différence entre **cumbere* et *cubare*, voy. page 270, note 1. C'est par là que pourrait s'expliquer l'imparfait *decubebat*. Andr. 29 p. 843, 33 (4*a*. 5), si cette leçon était reconnue préférable. Mais *excubebat* patr. 17, 4 p. 731, 19 n'est en tout cas qu'un lapsus de 1*a;* il faut le présent *excubat*.

5. H. F. 2, 37 p. 100, 18 *adiutus*. Mais comp. Mart. 3, 21 p. 637, 37 *adiuuamenta*.

6. Fortunat, *uit. Germ.* 47 (131) p. 21, 30 *prosiliuit; uit. Pat.* 8 (25) p. 35, 15 *exiliuit*. *Sapio* fait *sapuit* h. F. 7, 29 p. 310, 7.

7. Peut-être h. F. 10, 21 p. 434, 22 *(reperirunt* B2; *reppererunt* D5; *repperiunt* A1).

8. Ces parfaits de *reperire* sont tous tirés de quelques livres de l'Histoire des Francs, et reposent sur le témoignage presque exclusif des mss. B1. 2. Mais les mss. A. D ont chaque fois des variantes, *repererunt, reperirent*, etc., qui sont évidemment des essais de correction et qui confirment les leçons de B.

9. *Conperitum* B5. C1; *conperetum* B1; *conpertum* B2; *peritum* A1. D4. c. *Conperitus* est bien le participe de *comperio*, voy. Fortunat, *uit. Hilar.* 8 (24) p. 4, 5 *uirum prudentissimum et singulari uirtute compertum*.

10. Voilà les effets de l'analogie. Mais qu'est-ce qui a pu produire un monstre tel

soluiturus h. F. 2, 32 p. 95, 15 [1].

Le parfait suit l'analogie de verbes qui offrent une certaine ressemblance d'aspect [2]. Ainsi *prorupuerunt* h. F. 8 cap. 38 p. 325, 23 (*prorumperunt* D4; *proruperunt* A1. D5) [3] paraît être un amalgame de *prorupi* et *proripui* [4]. Dans *frugem seruerat* Mart. 1, 2 p. 588, 16; *messis quam serui* And. 20 p. 838, 1 il y a confusion des deux verbes *serere* [5]. Le parfait *terui* de *tero* a existé de tout temps, quoiqu'il soit beaucoup plus rare que *triui* [6]. Mais quand Grégoire écrit *conterruit* h. F. 5, 28 p. 222, 23 (B1. 5; *conteruit* B2. C1; *contriuit* D4); 7, 35 p. 315, 19 (*conterruit* D4. 5); *proteruit* 6, 43 p. 282, 19 [7], il semble qu'il y ait confusion avec *terrere*. Ce qui donne de l'apparence à cette supposition, c'est que Grégoire écrit d'une part avec deux *r* au lieu d'une *adterret* h. F. 2, 32 p. 94, 9 (B1. 3. 4; *adteret* B2. 5; *atterit* C1. A1. D4); *adterriret* 4, 8 p. 146, 18 (*atteriret* C1; *adtereret* A1; *attereret* D4); *adterreret* 9, 34 p. 389, 21 (B1. 2); et d'autre part avec une *r* au lieu de deux *perteritus* 7, 29 p. 310, 6 (B2 seul, il est vrai). Enfin le sens est quelquefois douteux. Ainsi Mart. 1, 36 p. 605, 19 *ita eos conteruit ut nihil contra nos agere possint*, il est probable que c'est *conterruit* que Grégoire a voulu dire; comp. Mart. 2, 11 p. 612, 21 *conter-*

---

que *sancsexissent*, h. F. 5, 18 p. 209, 14 (*sanxissent* B5; *sancxissent* A1. C1; *sanxassent* D4)? Il est probable que c'est la reproduction inintelligente de *sancsessent* avec *xi* en surcharge, ou quelque autre erreur de copiste distrait.

1. Le participe passé exerce sur le présent une influence purement orthographique dans *immixcentes* h. F. 6, 44 p. 283, 22 et *mixcitur* conf. 46 p. 776, 18 (*mixtitur* 1*a. b.* 3; *miscetur* 2. 4). Sur $x = s$ voir page 173. Je ne sais à quel verbe rapporter *excesus* que donne l'édition Arndt h. F. 7, 1 p. 289, 21 *nimia excesus abstinentia*. Je soupçonne que c'est une faute d'impression pour *exesus* de D4 et Ruinart. Sinon, il faudrait lire sans doute *exaesus*, comp. Mart. 4, 3 p. 630, 13 *exaesis membris*; And. 15 p. 834, 25 *quorum iam sunt carnes exaese*; peut-être aussi Mart. 2, 1 p. 609, 9 *febris (me) exederat (exegerat* 1*a*; *exigerat* 2).

2. *Conbusit* h. F. 6, 43 p. 282, 19 B1. 2 n'a d'inaccoutumé que l'orthographe; comp. h. F. 6, 44 p. 283, 19 *exusit* B5.

3. Comp. Proverbes 3, 20 *cod. Amiat. erupuerunt.*

4. Comp. page 428, note 2 *prorepiunt.*

5. Neue, Formenl. II p. 490 en cite des exemples assez anciens. Mais dans Tite Live 10, 24, 5 on écrit *conseuisset*, sans doute avec raison. Quant à *inserere*, greffer, déjà la langue classique paraît avoir hésité entre la conjugaison des deux verbes *serere*, dont le sens semble convenir à peu près également bien. Grégoire dit patr. 10, 3 p. 708, 1 *quem ipse inseruerat*. H. F. 7, 31 p. 311, 6 il est dit d'un roi *quod ablato sancti Sergii pollice in dextro bracchio corporis sui seruisset*. D1. 4 et une deuxième main dans D5 donnent *seruasset*, C2. 3 *inseruisset*. S'il faut une correction, celle de C2. 3 est préférable. Mais comp. Sulpice Sév. *Mart.* 19, 1 p. 128, 4 *epistulam Martini pectori puellae inseruit*. Au lieu de *bracchio inseruit*, Grégoire dit *in bracchio seruit*. Le sens, de part et d'autre, doit être : placer sur la poitrine, sur le bras; ou plus explicitement : glisser sous les vêtements qui couvrent la poitrine, le bras. En tout cas donc, c'est le verbe *sero, serui* que Grégoire a employé.

6. Neue, Formenl. II p. 488 suiv.

7. H. F. 8, 42 p. 354, 8 *protriuit*; 10, 30 p. 442, 18 *adtriuit*; patr. 8, 6 p. 697, 4 *adtriuerant*.

rita a pauore; mais *contriuit* conviendrait également. *Conplexuit* Mart. 3, 38 p. 641, 22 est fait sur le modèle de *nectere,* voyez *nexuerat* h. F. 4, 11 p. 148, 4, ou sur *plecto, plexui* (Vulgate, Juges 16, 13) [1].

Un cas plus curieux est celui des composés de *cedere* et de *cadere.* L'*i* de ces derniers s'étant rapproché de l'*e*, en même temps que l'*e* des autres avait tourné à l'*i* [2], ils étaient homophones, là du moins où l'accent est sur le radical; il en est résulté une confusion entre les uns et les autres qui sans doute existait déjà dans l'esprit de Grégoire, et par conséquent dans son langage [3]. Ce sont plutôt les copistes qui ont rétabli la distinction [4], quand ils n'ont pas été eux-mêmes trompés [5], ou quand il était vraiment difficile de distinguer, comme dans cette phrase si fréquente : *decedente P.* ou *G.*, à la mort de P. ou G. Ce qui prouve sans contredit que la confusion était faite à l'époque de Grégoire, et dans son esprit, c'est le parfait en *-cessi*, qui souvent prend la place de *-cidi* [6] : h. F. 2, 40 p. 103, 8 *in foueam quam patri fodit incessit;* 4, 42 p. 176, 12 *quae accesserunt;* 9, 37 p. 391, 21 *quod hoc ei accessisset* [7]; 9, 40 p. 397, 26 *hiberni tempore qui in hoc uerno accessit;* 10, 8 p. 415, 7 *comperit quae accesserant;* mart. 47 p. 520, 26 *ob hoc nobis mala quae pa-*

---

1. *Texuit* pour *texit* stell. 4 p. 858, 18 doit être mis probablement à la charge d'un scribe inattentif; peut-être la faute était-elle déjà dans l'exemplaire de la bible sur lequel Grégoire copiait les lignes où se trouve ce mot Notons ici deux parfaits réguliers mais rares; h. F. 9, 17 p. 372, 12 *fronduissent;* Mart. 2, 4 p. 624, 7 *conputruerat*.

2. H. F. 6, 5 p. 247, 9 *acciderem* = *accederem;* comp. page 107.

3. Entre *accidere* et *accedere* il s'était fait depuis quelque temps déjà un rapprochement de sens qui a été soigneusement observé par M. Hartel, dans l'index de son édition d'Ennodius. Voir aussi Fr. Vogel, Archiv f. lat. lex. I p. 267. Mais il est plus que probable que ce rapprochement, même dans l'esprit des lettrés, a été favorisé par la prononciation. Il est quelquefois difficile de dire lequel des deux verbes Grégoire a voulu employer. De même pour *decidere* et *decedere*. Entre *procidere* et *procedere*, au contraire, aucun rapprochement n'était possible pour le sens, la confusion est purement phonétique. *Accessi* pour *accidi* se trouve aussi chez Claudien Mamert et chez Sidoine Apollinaire, bien que ce dernier sache faire la distinction, que son professeur de grammaire lui avait sans doute inculquée dès l'enfance, *ep.* 7. 1, 6 p. 104, 17 *accidisse prius et non accessisse posterius;* voy. Engelbrecht, Ueb. d Spr. d. Cl. M., p. 507 suiv., dont les conclusions sont très sujettes à caution, parce qu'il se fie à des mss. du XIe et du XIIIe siècle; et Paul Diacre, voy. G. Waitz, N. Archiv f. æ. d. G. I (1876) p. 561. Mais à partir du IXe siècle, même d'humbles copistes savent fort bien rétablir l'orthographe voulue; voy. les notes suivantes.

4. H. F. 1. 9 p. 38, 16 tous les mss. de M. Arndt donnent *procederent; procidederent* D4; 1, 16 p. 42, 11 *intercedunt; intercidunt* D4; etc.

5. Voy. page 119, note 3.

6. Le verbe simple, *cadere*, a gardé son parfait *cecidi*, voy. par exemple h. F. 8, 16 p. 351, 14. Les composés de *caedere* n'ont jamais souffert de confusion pareille chez Grégoire. Mais on lit, *form. Andec.* 50 p. 22, 14 Z., *nec eum occessisset*; à la 24, *non occisi nec occidere rogaui*.

7. H. F. 9, 38 p. 392, 6 *cum ad regis praesentiam accessisset*, de *accedere*, approher.

timur accesserunt; 64 p. 532, 10 *quid damni accessisset* [1]; Mart. 1, 17 p. 598, 21 *accessisse;* 2, 26 p. 618, 30 *hoc cur accesserit;* And. 23 p. 840, 9 *quae accesserit ei;* dorm. 10 p. 852, 10 *quae eis accessissent* [2]; Mart. 2, 2 p. 609, 32 *arbitratus sum non omittere quod mihi in libro anteriore excessit;* And. 11 p. 832, 14 *processerunt ante pedes eius* [3].

Le parfait se conforme au participe passé pour rejeter la nasale dans *depixit* patr. 20, 3 p. 743, 15; de même 8, 9 p. 699, 28 d'après 1*a* et h. F. 5, 45 p. 238, 6 (d'après A2, contre A1. D4. 5) [4]. On ne peut invoquer la même analogie pour *fixit* patr. 19, 3 p. 739, 8 [5], à moins qu'on n'admette d'abord une confusion entre *fingere* et *figere*. Il s'en trouve des traces, en effet, dans h. F. 10, 14 p. 423, 17 et Mart. 3, 16 p. 636, 18 *fingere gressum* et Mart. 4, 46 p. 661, 5 *confictis omnibus membris a morbo* [6].

Le présent est formé sur le parfait ou le participe dans *percoliretur* (pour *percelleretur*) h. F. 7, 20 p. 302, 5 [7]; *percolibantur* 7, 22 p. 305, 4 [8]; *perculitur* mart. 102 p. 555, 24 [9]. C'est aussi par le parfait *adsciui* que s'explique le présent *adscire* h. F. 2, 29 p. 91, 9; patr. 6, 1 p. 680, 27; And. 38 p. 846, 8; *adsciri* patr. 9, 1 p. 703, 13; peut-être 13, 2 p. 716, 18; (d'après 4; *adscribi* 1*a*. *b*. 2. 3); et très probablement patr. 17, 1 p. 728, 27 (*arceri* ou *arciri* les mss.; *acciri* 4, de seconde main) [10]; *adscirent* h. F. 9, 27 p. 382, 17 [11]. Il faut encore ranger sous

1. A la ligne 11 *accedere* signifie approcher.

2. On remarquera que c'est la seule forme irrégulière que nous ayons à relever dans cet écrit. Elle s'est conservée sans doute dans le ms. de Saint-Omer (Mombritius donne *accidissent*), parce que les copistes l'ont attribuée au verbe *accedere*.

3. Comp. Andr. 3 p. 828, 37 *procidens ante pedes eius;* 12 p. 832, 31 *procidens ad pedes eius;* 5 p. 830, 1 *procidit ante pedes apostoli;* etc. Mart. 1, 31 p. 603, 3 *processerit* est le parfait de *procedere*.

4. Patr. 8, 6 p. 697, 4 *adstrixerant* pourrait bien être une faute d'impression de l'édition Krusch. Je n'ai rien noté de 1*a*, et j'ai noté *adstrinxerant* 2 (pour le *d*). Comp. patr. 15, 3 p. 723, 22 *constrinxerat*.

5. Conf. 13 p. 756, 2 *finxerat*.

6. M. Krusch met en note : *i. e. confixis, ut saepe*. Il s'avance beaucoup. Neue, Formenl. II p. 562, ne connaît que sept exemples de *fictus*, *affictus*, etc., dans toute la littérature latine; et chez Grégoire on serait fort en peine d'en trouver un second. Par contre, on y voit mart. 50 p. 523, 29 et patr. 2 p. 668, 19 *confixi;* patr. 17, 1 p. 728, 29 *fixis;* 18, 2 p. 734, 28 *defixis*.

7. *Perculeretur* A1. C1; *percuteretur* D4; *percelleretur* D5. Voy. page 88.

8. *Perculibantur* C1; *percutebantur* A1; *percolligebantur* D4; *percellebantur* D5.

9. Peut-être aussi Iul. 27 p. 576, 2 *columnas perculi* (*percuti* les mss.); comp. p. 575, 35 *perculsis columnis*. On peut comparer, outre les exemples de *perculere* donnés par M. Krusch, à l'index, Fortunat, *Mart.* 3, 97 et *Excid. Thor.* 133, d'après Σ, *perculitur; impulitus* et *impulebantur* que J. N. Ott, N. Jahrb. f. Phil. CIX (1874) p. 836 relève dans Pseudocyprien, *Sina et Sion* 9 p. 113, 19; 3 p. 107, 14.

10. *Eum ad episcopatum iussit asciri* (*arcessi* M. Krusch); comp. h. F. 10, 1 p. 407, 6 *audiutorium pape adsciscitur*.

11. Prudence, *perist.* 2, 526 *adscitur*. On a de même *rescire*, voy. Georges, et ajou-

le même chef *expetiunt* h. F. 5, 15 p. 206, 23 *(expetunt* A1. D4); *petire, appetire,* etc. L'accent avait sans doute passé sur cet *i*, qui n'est pas une simple faute d'orthographe, et le verbe pouvait se conjuguer sur *audio,* comme *petiui* sur *audiui*. Les mots qui ont le plus souvent dévié de ce côté sont *lacessere* et surtout *arcessere*. Le premier, il est vrai, n'offre pas d'exemples incontestables; *lacessire* h. F. 5, 43 p. 234, 3; 8, 43 p. 354, 24 *(lacessere* A1. D4); *lacessibat* 9, 8 p. 364, 11; *lacessiret* mart. 33 p. 508, 29 peuvent à la rigueur se lire *lacessere*, etc. *Arcessere* présente une autre difficulté; c'est qu'il y a variante presque partout entre *accersere*, *arcersere*, etc. [1]. Cependant, sauf quelques exceptions, les meilleurs manuscrits de chaque groupe de livres s'accordent en faveur de *arcessire;* c'est peut-être la seule forme dont Grégoire se soit servi [2]. On a de cette forme non seulement l'infinitif *arcessire* h. F. 2, 31 p. 92, 6; 4, 46 p. 181, 8; 5, 18 p. 209, 7; 6, 35 p. 275, 12; 7, 33 p. 313, 10; 9, 9 p. 365, 9; patr. 12, 2 p. 713, 23; *arcessiri* mart. 77 p. 540, 13 [3]; et le participe *arcessitus* h. F. 2, 31 p. 92, 7; mais encore *arcessiretur* mart. 57 p. 527, 20; *arcersientes,* ou, selon 2*a*, *arcessientes* And. 4 p. 829, 13; *arcessiendum* patr. 8, 11 p. 701, 12; 13, 2 p. 716, 17 d'après 4 *(accersiendum* 1*a* et 1*b*) [4].

Necti h. F. 10, 9 p. 416, 25 est à *necui* ce que *enectum* And. 24 p. 840, 16 est à *enecui* [5]; mais *nectus* n'était guère connu jusqu'ici que par les grammairiens [6].

---

tez Le Blant, Inscr. chr. 354 *si qis dignatu(r) rescire*. Quant à *obdormire,* qu'on lit h. F. 1, 1 p. 35, 12; 2, 40 p. 103, 6; mart. 75 p. 538, 18; 77 p. 540, 11; psalt. 3 et 12 p. 875, 5 et 14, il remonte au Ier siècle ap. J.-C.; voy. Georges.

1. Voir par exemple p. 92, 39 f); 94. 44 c); 263, 44 q); 779, 31 o); 829, 43 h); etc.

2. On sait que ces doubles formes sont anciennes; voy. Neue, II p. 416; Rœnsch, Itala, p. 284; etc. Mais presque tout ce qu'on trouve chez ces grammairiens et chez d'autres est rendu fort incertain par les nombreuses variantes des mss. L'auteur anonyme du traité *de orthographia* dans les *Anecdota heluetica* de Hagen p. 297, 4 dit : *unde secundum antiquos arcesso tertiae, iuniores autem accerso tertiae uel accersio quartae inuenitur;* il ne parle pas de *arcessio*.

3. Dans deux passages conservés par A. D seuls h. F. 2, 23 p. 86, 13 et 6, 8 p. 254, 13 *accersiri*, etc.

4. L'infinitif passif *arcessi* patr. 17, 1 p. 728, 27 n'est dû qu'à une conjecture peu probable. Voir page 424, note 10. C'est aussi un infinitif formé sur le parfait, ou plutôt sur le participe, que semble offrir cette phrase : h. F. 2, 30 p. 92, 1 *Alamanni terga uertentes in fugam lapsi coeperunt* (*labi* B5. A1. D4). Mais il est probable qu'il faut lire *labi,* ou qu'un infinitif a été omis par mégarde après *lapsi*. Pour d'autres exemples de la locution, voir page 254.

5. On trouve *necatus* ou *negatus* h. F. 3, 17 p. 126, 17; 5, 39 p. 232, 16; mart. 104 p. 559, 21; *enecatam* mart. 35 p. 510, 19; *enegauit* h. F. 4, 30 p. 166, 4.

6. Neue, Formenl. II p. 554. Dans Le Blant, Inscr. chr. 5 *necta* se trouve au commencement d'une ligne, après une ligne mutilée à la fin; il est donc possible qu'il y ait eu *enecta*. Il faudrait encore signaler un participe formé sur le parfait, *exussus* sur *exussi*, si la leçon de B était acceptable, h. F. 5, 33 p. 225, 26 *uicus Burdegalensis incendio diuinitus ortum exussi* (B2; *exusi* B1. 5; *exussit* A1. C1. D4). Pour expliquer cette phrase telle que la donne M. Arndt, il faudrait faire de

Confusions de différentes conjugaisons.

Si le parfait, dans bien des cas, a subi l'influence du présent et quelquefois le présent celle du parfait, pour ne rien dire des participes, il existe une action réciproque plus générale des différentes conjugaisons. L'agent principal des transformations qui en résultent, c'est l'*i* caractéristique du présent.

Dans les verbes en *io*, infinitif *ere* [1], il y a une tendance naturelle à passer à la conjugaison en *io*, *ire* [2]. Est-ce par là qu'il faut expliquer *inlicitus* h. F. praef. p. 31, 13 [3], et *inlicire* h. F. 2, 2 p. 61, 13? Je ne le pense pas. On rencontre souvent *elicui*, *elicueram*, jamais *eliciui*; et il est plus naturel de penser que *inlicitus* est formé d'après l'analogie de *elicitus*, qui est le participe classique, et qui se lit patr. 17 p. 728, 4 [4]. *Inlicire*, s'il est de Grégoire, est une simple faute d'orthographe. Mais *cupiret* ou *cupirent* h. F. 2, 23 p. 86, 23; 9 18 p. 373, 3; Mart. 1, 2 p. 587, 27; 3, 39 p. 642, 5; patr. 12, 3 p. 715, 2 (d'après 1*a*); 15,

---

uicus un nominatif pluriel (de la quatrième) ou un accusatif sujet (= *uicos*), et admettre à la fois l'omission si rare du verbe auxiliaire et la création d'un participe *exussus*. Il est plus simple de croire que le *t* final a été omis dans *B. Voy. sur ce passage pages 155; 359, note 1, et le l. IV. *Exustus* se lit stell. 12 p. 861, 14; *combustum* h. F. 5, 36 p. 229, 18. *Obtensis*, psalt. 46 p. 876, 18 *quod ipse obtensis gentibus in sempiterna gloria locatus sit* (et non *locutus*, comme impriment les éditeurs), doit être le participe de *obtinere* et non de *obtendere*. Le texte de cet écrit est trop incertain pour qu'on attribue à Grégoire avec quelque assurance un tel barbarisme dans un mot qu'il emploie tant, h. F. 1, 31 p. 49, 8; 2, 32 p. 94, 11; etc. Quant aux composés de *tendere*, Grégoire écrit *extensus* une vingtaine de fois, à partir de h. F. 1, 1 p. 35, 15; une fois *extentam*, patr. 8, 9 p. 699, 30 (*extensam* 1*a* de première main, mais seul, à ce qu'il paraît); *ostensus* toujours, par exemple h. F. 5 cap. 23 p. 189, 10; mais *adtentus*, *intentus*, *distentus*. En fait de participes, notons encore h. F. 1, 22 p. 44, 16 *comisurum* de *comedere*; 7, 1 p. 289, 21 *exaesus*, (voy. page 422 note 1); puis h. F. 10, 21 p. 434, 19; mart. 18 p. 500, 4; 94 p. 551, 21 et 23; Thom. p. 129, 5 *absconditus* et non *absconsus*. Il est probable enfin que Grégoire ne distinguait pas entre *abscissus* et *abscisus*. Conf. 84 p. 802, 19 les meilleurs mss. portent *abscissis*, où il faut entendre évidemment le verbe *abscido*; comp. l. 21 *decisa*; Mart. 1 cap. 28 p. 585, 9 *absciso*; 28 p. 602, 1 *decisam*.

1. On ne voit pas quelle analogie aurait été suivie dans *incipiit*, que le ms. présente stell. 12 p. 861, 10; aussi les éditeurs ont-ils probablement bien fait de le reléguer en note comme simple faute de copie.

2. E. R. Thurneysen, Ueber herkunft und bildung der lat. verba auf *io*, Leipzig 1879, p. 38 suiv. Il va sans dire que les questions capitales traitées dans cet opuscule ne se posent pas en notre matière, ou se posent tout autrement. Nous n'avons pas à remonter aux origines.

3. H. F. 1, 1 p. 35, 16 *inlecti*; comp. 3, 11 p. 118, 8; mart. 34 p. 510, 3; Mart. 1, 3. p. 589, 19; etc.

4. Mart. 56 p. 527, 8 *eliciturus*. *Linitum* h. F. 5, 10 p. 199, 23; *linita* 10, 15 p. 424, 22 (comp. *liniens* 5, 11 p. 200, 26) sont de nature différente. *Linio*, *linire*, est une forme accessoire ancienne.

1 p. 721, 18; conf. 22 p. 761, 20 seront naturellement considérés comme étant de la quatrième conjugaison; on sait que le verbe *cupire* existait déjà à l'époque classique [1]; le parfait *cupiui* aurait suffi d'ailleurs pour faire adopter *cupire*. Il est encore plus certain que *fugire*, *fugiret*, etc. h. F. 1, 25 p. 46, 5 et 1, 41 p. 52, 7; 2, 40 p. 103, 22 (B. A1; *fugeret* D4), sont vraiment conjugués comme *audire*, etc., d'abord parce que ces mots sont très souvent écrits ainsi [2], tandis que *fugere* est rare (on le trouve, par exemple, h. F. 10, 9 p. 417, 3); puis parce que *effugiuit* mart. cap. 85 p. 486, 36 et *fugierunt* conf. 12 p. 755, 14 ne laissent pas de doute. On peut ajouter *refugebat* [3] patr. 7, 2 p. 688, 7, qui signifie sans doute *refugibat* [4]; ou bien cet imparfait se rapporterait-il à l'infinitif *fugere* comme *legebat* à *legere* [5]? L'impératif *fugi* h. F. 3, 23 p. 131, 6 n'est donné que par B1, et des formes telles que *confugerant* h. F. 4, 13 p. 150, 12 montrent que le changement de conjugaison n'était pas accompli. *Potiretur* h. F. 3, 34 p. 137, 11; 5, 18 p. 215, 24; patr. 4, 1 p. 675, 3; *potirentur* h. F. 10, 15 p. 424, 21; *moriretur* conf. 17 p. 757, 13; *regredirentur* h. F. 6, 18 p. 260, 22; *gradiretur* conf. 60 p. 783, 5 restent incertains, l'accent, dans toutes ces formes, ne portant pas sur l'*i* [6]. And. 19 p. 837, 12 *morire* est isolé et peut être affaire d'orthographe seulement. Dans d'autres mots, on voit que cet *i* causait à Grégoire une véritable difficulté. Tantôt il le supprime, comme dans *iacentibus* patr. 1, 1 p. 664, 12 [7]; *effodentes* conf. 21 p. 761, 6;

---

1. Neue, Formenl. II p. 415.

2. Et cela chez d'autres auteurs aussi bien que chez Grégoire; voy. Georges, Lexikon d. lat. Wortformen; Mommsen, à l'article *coniugationes* de l'index de Jordanes. Les langues romanes témoignent également en faveur de *fugire*. Chez Grégoire voy. h. F. 1, 41 p. 52, 7; 8; 2, 40 p. 103, 22 *fugirent* et *fugiret*; 2, 32 p. 94, 20; 3, 6 p. 113, 5 *fugire* (*fugere* A1); 3, 10 p. 117, 14 *confugire* (*confugere* A1); 3, 33 p. 137, 6 *fugiret* (*fugeret* A1); 4, 44 p. 179, 6 *confugiret* (*confugeret* C1); 5, 18 p. 214, 18 *fugire*. Dans les Miracles : Mart. 1, 36 p. 605, 21; 2, 53 p. 627, 15; 14, 2 p. 719, 26 *fugire*; 1, 16 p. 597, 28 et patr. 5, 1 p. 677, 30 *confugiret*; Mart. 3, 56 p. 646, 1 *effugire*; etc.

3. Fortunat, *uit. Germ.* 71 (190) p. 26, 11 *effugebant*.

4. Comp. h. F. 2, 31 p. 92, 10 *audebam*; 6, 14 p. 258, 8 *prodebat*; Mart. 4 praef. p. 649, 13; patr. 6, 7 p. 686, 25; 19, 1 p. 737, 19; conf. 20 p. 760, 16 *prodere*. Comme *e* pour *i* est rare, il est assez naturel de supposer une confusion entre *prodo* et *prodeo*. Cette supposition est confirmée par mart. 23 p. 502, 16 *produnt* pour *prodeunt*.

5. C'est une explication qui pourrait s'étendre aux imparfaits en *ibam* en général, à cette époque (*audibat : audire* = *monibat : monire*).

6. Il est probable que le rhéteur qui reprochait à Avit d'avoir prononcé dans un discours public *potĭtur* et non *potītur*, voy. Avit, *ep.* 57 (51) p. 85, 26, n'aurait pas pu saisir de différence entre *potĭrentur* et *potīrentur*.

7. La confusion entre *iaceo* et *iacio*, *iacet* et *iacit* est fréquente, il n'en pouvait être autrement partout où la différence entre les deux verbes est purement orthographique, comme conf. 14 p. 756, 7 *ego eum in igne iaceo*. Mais h. F. 10, 13 p. 422, 21 par exemple, on lit *iaceuntur*, non *iacentur*.

fodentes 79 p. 798, 3 [1]; tantôt il l'ajoute mal à propos, comme dans *egredieretur* h. F. 9, 9 p. 365, 13, et *carpiebamus* conf. 104 p. 815, 5 [2].

Les verbes en *io, ere* qui sont devenus des verbes en *io, ire*, sont assez nombreux, on vient de le voir. Il n'y a qu'un seul exemple du changement inverse, mais un exemple fort curieux, c'est *uincire*, qui est devenu *uincere*, malgré la confusion qui en résulte avec le mot *uincere*, vaincre, si souvent employé par Grégoire. On lit *uinci catenis* h. F. 6, 32 p. 273, 14; 10, 21 p. 434, 18, et *retibus uinci* mart. praef. p. 487, 32. Il est vrai que dans le premier de ces passages on comprendrait mieux l'actif : *uoluerunt eum uincire catenis*. Mais est-il croyable que trois fois des manuscrits tout différents eussent mis *uinci* pour *uincire*, ou pour *uinciri?* De plus, les meilleurs manuscrits portent *te uincere permitteris* h. F. 2, 42 p. 105, 13; *catenis uinceret* 7, 29 p. 308, 17; *catenis et compedibus uinceretur* Mart. 3, 41 p. 642, 21 [3]. Mais le participe est *uinctus* h. F. 2, 27 p. 88, 10; 6, 37 p. 278, 2; 7, 32 p. 312, 20; 7, 46 p. 322, 22 (*uictum* B1); 8, 5 p. 329, 10; etc.

Mais ce ne sont pas seulement les conjugaisons en *io, ere* et *io, ire* qui sont sujettes à toute sorte de variations sur cet *i*. La confusion établie entre *ē* et *i*, *ĭ* et *e*, devait nécessairement entraîner dans les mêmes voies la conjugaison en *e*. Les désinences de *torquiri, habis, tenirent, confitimur*, ne se distinguent pas de celles de *audiri, audis, audirent, audimur;* et il devait devenir de plus en plus difficile de faire la différence entre les deux conjugaisons. A la vérité, certains verbes ont résisté. Nous avons en français tenir, mais nous disons avoir. Chez Grégoire, il y a relativement peu de défections qui sortent du domaine de l'orthographe; et l'orthographe même est moins influencée qu'on ne pourrait le croire. Les meilleurs manuscrits donnent *liciat* h. F. 1, 48 p. 55, 25; *studias* 2, 32 p. 94, 22; *tenirent* 2, 3 p. 64, 25; inverse-

---

1. On ne voit guère chez Grégoire *fodire, fodiret*, que présente par exemple *Inuentio s. crucis ed.* Holder 270; l'impératif *effodi* mart. 62 p. 530, 27 n'est que dans le ms. 3. Les participes *fodentes*, etc., seraient-ils rapportés à un verbe *fodeo*, qu'on retrouverait dans *perfodeat* Andr. 30 p. 844, 10? L'analogie *fodentes : fodere* = *legentes : legere* est plus simple. Ennius, *Ann.* 496 Vahlen (Festus p. 336, 5), termine un vers par *fodentes*. Merula et Vahlen lisent *fodantes*, à cause de la glose de Paulus, p. 84, 7 *fodare : fodere*. Il ne faudrait pourtant pas, à cause de cette glose, attribuer à Ennius une forme beaucoup plus éloignée de la forme commune que celle que donne le ms. Voy. Westphal, Die Verbalflexion d. lat. Spr. p. 99. L. Müller (*Ann.* 259) et Baehrens (*Fragm. po. rom.* p. 84) retiennent *fodentes;* comp. L. Müller, Q. Ennius, Einleitung, etc. p. 199. Notons enfin *fodendo*, dans *homil. de sacrilegiis ed.* Caspari 22.

2. H. F. 9, 12 p. 368, 28 *ad montem prorepiunt* (*proripiunt* D5; *prorumpunt* D4; comp. Palimpseste de Fleury, p. p. S. Berger, *act.* 5, 33 *dirrupiebantur* = *dirumpebantur*) n'est pas pour *prorepunt*. C'est le verbe *proripio*; voy. l. III.

3. Patr. 6 p. 680, 8 *iuuenilis feruoris flammas non aliter posse deuincere* (*deuinci* 4); c'est l'infinitif actif du verbe *deuinco*, avec omission du sujet *se*.

ment, *puneretur* 3, 14 p. 120, 23; *commonere* = *communire* 3, 14 p. 120, 24; etc.; mais cela n'est pas habituel. Le ms. 1*a*, dans les Miracles, porte presque régulièrement *merior, meriretur,* etc. [1]; mais cela lui est particulier [2]; cet épel est très rare dans l'Histoire des Francs. Le dernier éditeur a bien fait de ne pas l'adopter, une fois qu'il remaniait l'orthographe du manuscrit. Et cependant, nous possédons plus d'une preuve de la peine qu'avait Grégoire à distinguer les deux conjugaisons. Sans parler de verbes dans lesquels la ressemblance du radical ajoutait à la difficulté [3], comme *iacio* et *iaceo*, ou de *recensiuit* [4], ou encore du verbe *ire* et de ses composés, dont le futur seul paraît avoir souffert, et peut-être l'infinitif [5], plusieurs formes insolites ne peuvent guère s'expliquer que par la confusion dont nous parlons. Ainsi *coerceunt* h. F. 1, 10 p. 40, 10; *exerceunt* 1, 16 p. 42, 10 (comp. *exercitis* 7, 33 p. 314, 3); *expleunt* mart. 75 p. 538, 10; *lugiens* patr. 19, 1 p. 736, 23 et conf. 104 p. 816, 7 d'après 1*a*. 2 [6]. Peut-être aussi est-ce à une fausse réaction contre la faute précédente que sont dues des formes telles que [*retenuntur*] h. F. 4, 31 p. 167, 12, d'après B1. 2, dont le témoignage est en quelque mesure corroboré par le désaccord de A1 *(retinentur)* et de Bb. C1 *(retenerentur)* [7]; *commoui* Mart. 2, 4 p. 625, 12; peut-être aussi, bien que ceci soit déjà ancien et assez répandu, *tondi* ou *tundi*

---

1. Par exemple Mart. 1, 32 p. 604, 11; 2, 25 p. 618, 12; 2, 28 p. 619, 24; 2, 60 p. 630, 21.

2. De même *floriret* patr. 20, 1 p. 741, 14.

3. Des mots tels que *pendo* et *pendeo* se confondent, cela va sans dire, là où la différence n'est que dans *i* ou *e*, comme *pendet* et *pendit;* mais hors de là, ils sont assez bien distingués l'un de l'autre. H. F. 8, 30 p. 345, 9 *ira dei super omnem regionem dependat (dependeat* D5, interpolation; *dependat* D4) est certainement une faute de l'archétype. Il faut lire *descendat;* comp. 5, 49 p. 240, 7 *in eum ultio diuina descendat;* Andr. 1 p. 828, 19 *ne descendat ira dei super ciuitatem hanc. Dependere* ne signifierait qu'une menace, et non le fléau lui-même, qui est déchaîné h. F. 8, 30; voy. h. F. 5, 50 p. 243, 10 *uideo... irae diuinae gladio super domum hanc dependentem.*

4. Page 427, note 7. H. F. 1, 24 p. 45, 8.

5. Voy. page 427, note 4. Des formes telles que *rediamus* h. F. 9, 6 p. 363, 19; *obiam* patr. 10, 4 p. 708, 24, etc., ne sont pas plus fréquentes que les fautes d'orthographe semblables qu'on observe dans tous les verbes de la deuxième conjugaison. On ne trouve rien de comparable à ce qu'on lit dans certains textes épigraphiques, comme Le Blant, Inscr. chr. 616 B (an 568) *obu(it)*; 493 *obui(t);* 621 *obuerunr.* H. F. 8, 30 p. 345, 28 *ambuit* A1 pour *ambiuit* n'est qu'une faute de copie, omission d'un *i*.

6. Comp. Rœnsch, Itala p. 284 *lugite* (Joel 1, 13), et surtout Commodien *instr.* 1, 29, 18 *lugium* substantif. Comp. aussi *C. I. L.* XII 2863 *doliens.* et *Gromat.* p. 327, 23; 328, 1; 11; 14 *habiens.* Le participe de *habere* revenant constamment dans ce traité (Innocentius, *de litteris et notis*), il est curieux que la déformation dont nous parlons se trouve quatre fois dans l'espace d'une page, et pas ailleurs. Chez Grégoire, comp. encore mart. 85 p. 545, 32 *audienter* 1*a. b.*

7. Comp. *remouantur* h. F. 9, 20 p. 377, 9 dans le traité d'Andelot; *Siluiae peregrinatio*, p. 76, 12 *respondantur;* Fortunat, *c.* 2, 9, 24 *candunt;* etc.

pour *tonderi*, h. F. 6, 24 p. 263, 19; mart. 27 p. 503, 22; patr. 9, 1 p. 703, 13 [1]; enfin *indulgi* conf. 46 p. 776, 21 [2].

On pourrait être tenté de considérer également comme une faute par réaction les formes telles que *asserent*, *intellegent*, etc., au présent de l'indicatif. Mais il y a à cette opinion une objection péremptoire. Si elle était fondée, on devrait trouver des formes de ce genre surtout dans les verbes qui ont un *i* caractéristique. La véritable contre-partie de *exerceunt* (c'est-à-dire *exerciunt)*, serait par exemple *rapent* pour *rapiunt* ou *punent* pour *puniunt*. Or, il n'existe pas d'exemples de ce genre. Tous appartiennent à la conjugaison consonnantique. Les voici d'ailleurs : *asserent* h. F. 1, 10 p. 40, 2 *(asserunt* A1. D4); *intellegent* [3] 2, 10 p. 78, 27 *(intellegunt* A1; *intelligunt* D4); *tollentur* 2, 10 p. 79, 6 (citation biblique); *cognuscent* 2, 42 p. 105, 17 *(cognoscunt* A1. D4); *praecellent* 8, 29 p. 342, 15; *recedent* mart. 83 p. 545, 2; *euoment* Iul. 30 p. 576, 28. Trois autres exemples ne sont attestés que par un seul manuscrit chacun : *tradent* h. F. 2, 9 p. 77, 2 (B4); *expetent* Mart. 1, 28 p. 602, 4 (1*a*), et *concurrent* conf. 74 p. 792, 3 (1*b*); un quatrième, *petent*, conf. 59 p. 782, 22, par deux, les deux meilleurs, 1*a*. et 1*b*, en sorte qu'on aurait dû l'admettre dans le texte. On ne voit pas non plus pourquoi les éditeurs écrivent *occidunt* stell. 21 p. 865, 2, pour *occident* que porte le ms.

Il n'est pas très difficile d'expliquer ces formes. On s'est laissé tromper par les autres personnes du présent de l'indicatif, dont l'*i* était devenu *e* à l'ouïe et souvent à la vue. On disait *asseres*, *asseret*, tout comme *mones*, *monet;* il était naturel qu'on dît aussi quelquefois *asserent*, comme *monent* [4]. On peut objecter que *mones* à son tour était devenu *monis*, et c'est par là que nous avons expliqué *exerceunt*, etc. Mais il faut se rappeler que ces transformations phonétiques, qui probablement étaient accomplies dans la prononciation, commençaient seulement à

---

1. Thom. p. 101, 21 *totondi;* comp. page 420, note 5.

2. Jordanes, *Get.* 8. 57 p. 69, 15 *indulgi filio nefas habebatur.*

3. Ceci pourrait être une erreur de *B, trompé par *uident* qui précède immédiatement.

4. On trouvera plusieurs formes semblables dans l'index de Jordanes par Th. Mommsen, à l'article *coniugationes*. Comp. *Inuentio s. crucis ed.* Holder 304 *facient* = *faciunt; homil. de sacril. ed.* Caspari, 16 *battent* et probablement *credent;* 22 *figent;* Rossi, *Inscr. chr.* 524 (an 403) et 1085 (an 544) *requiescent;* Le Blant, Inscr. chr. 512 (an 553) *plaudent;* 479 et 578 *requiescent*, dont M. Le Blant donne une explication peu vraisemblable et inutile. Ce mot se comprend très facilement : les graveurs qui écrivaient *requiescet* au singulier, au moins aussi souvent que *requiescit*, étaient plus portés à faire un pluriel *requiescent* que *requiescunt*. Mais nulle part peut-être ces formes ne sont aussi fréquentes que sous la plume de Silvia; voy. *Peregrinatio* p. 45, 1 *ponent;* 2 *tendent;* 49, 7 *dicent;* 11 *uadent; tollent;* 76, 8 *descendent;* 80, 25 *reponent;* 88, 8 *manducent;* 89, 15 et 103, 2 *occurrent;* 92, 6 *colligent;* 102, 1 *ducent;* 104, 5 *uadent;* etc.; comp. 77, 2 *dicet;* 4 *benedicet;* etc.

produire leur effet dans l'écriture. Grégoire, tout en prononçant *monis*, *monimus*, etc., se souvient des mots écrits, *mones*, *monemus*, etc., et c'est ainsi en effet qu'il écrit lui-même le plus souvent; le plus souvent aussi, ordinairement, la forme qui se présente sous sa plume, c'est *monent*, *habent*, *gaudent*, etc. *Mones*, *monet*, *monemus*, *monetis*, *monent* étant la conjugaison régulière, habituelle, à l'œil, sinon à l'oreille, il a bien pu se faire que *asseres*, *asseret*, *asserent* suivissent la même voie.

Quelques autres changements de conjugaison sont plus difficiles à expliquer; ainsi *degeo* patr. 9, 1 p. 703, 9, confirmé par *deguit* h. F. 9, 42 p. 401, 16 (lettre de sainte Radegonde). J'avoue que je ne vois pas ce qui a pu donner lieu à cette altération, si ce n'est peut-être que par sa signification le verbe *degere* était appelé à servir surtout à l'imparfait, *degebam*, et se prêtait ainsi à la méprise. Ou bien faudrait-il rapprocher *degeo* de *asserent*, dont on vient de parler? Quant à *parabit* h. F. 3, 2 p. 110, 7, pour *parebit*, il est difficile d'y voir autre chose qu'une faute de copie de *B (*parebit* A1. D4). *Dirimandas* h. F. 9, 43 p. 404, 17 (*dirimendas* D4. 5) est mieux attesté, et la faute est plus croyable [1].

Il est arrivé à quelques verbes purement consonnantiques de prendre un *i* devant l'*r* de l'infinitif et de l'imparfait du subjonctif :

h. F. 3, 36 p. 139, 10 *abdire;*
h. F. 4, 34 p. 169, 23 *recondire;*
h. F. 3, 29 p. 134, 5 *flectiretur;*
h. F. 7, 9 p. 296, 1 *innectire;*
h. F. 4, 51 p. 186, 18 *suggerire;*
h. F. 8, 39 p. 352, 8 *proterire;*
h. F. 5, 3 p. 193, 21 *exurirentur;*
h. F. 6, 45 p. 286, 2 *exuriret;* etc.

Dans le verbe *urere*, il peut y avoir confusion avec *oriri*, qui était doublement trompeur par son double imparfait *oriretur* et *oreretur*. C'est probablement cette confusion qui a fait conserver *uriret*, etc., dans les meilleurs manuscrits des Miracles : Mart. 3, 42 p. 643, 1 *uriret*; 3, 60 p. 647, 18 *uriretur;* patr. 11, 1 p. 709, 17 *uriretur* [2], et 4 cap. 31 p. 648, 32 *oriretur*, cette fois d'*oriri*. Pour les autres, il n'y a d'excuse que l'incertitude générale qui règne sur les désinences *ere*, *ire*, *erem*, *irem*, etc. [3].

Même dans la première conjugaison quelques verbes ont cédé à l'entraînement de la conjugaison par *i* [4]. Mais cela n'est arrivé que dans

---

1. Le Blant, Inscr. chr. 202 (ve siècle) *pax tecum permanet*, ne peut guère se comprendre que comme subjonctif, comp. 329A *pax ticum sit*, etc. Ott, N. Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 834 suiv. cite plusieurs verbes qui ont passé à la première conjugaison.

2. Ajoutez Mart. 1, 2 p. 589, 8 *circumoriritur*, comp. page 194, note 8.

3. Quant à *reliquirat*, etc., dans A2, c'est une marotte du copiste; voy. page 114, note 7.

4. Un *i* s'est glissé devant la désinence, sans que *a* soit devenu *e*, si la leçon du ms. 1*a* est bonne, conf. 2 p. 749, 23 *anticipiabat*; comp. *homil. de sacrilegiis ed.* Caspari 21 *effugiandos* = *effugandos*; c'est probablement l'influence de *accipio* et *effugio* qui se fait sentir.

des conditions particulières; *gestiens* conf. 75 p. 793, 13, par exemple, employé à la place de *gestans* à cause de la ressemblance des deux verbes. Comp. Mart. 1, 2 p. 589, 1 *(lapides) signa apostolica gestientes.* Ou bien un *i* radical a été pris pour l'*i* caractéristique de la conjugaison contracte : *praeciebantur* (de *pretiare)* h. F. 5, 18 p. 212, 26; peut-être *laniebat* patr. 9, 2 p. 704, 5 (1*a)*. Mais *sacientur* h. F. 6, 6 p. 250, 9 *(satiatur* A1. D4) ne s'explique pas ainsi, puisque l'analogie de *iaciuntur* aurait produit *saciuntur* [1]; ni *minibantur* 5, 14 p. 202, 10 *(minabantur* A1; *minabatur* D4); ni *concatiniti* 3, 37 p. 139, 23. Dans les deux premiers exemples, il n'est pas impossible qu'on ait affaire à des erreurs, la première causée dans *B par le mot *sufficienter*, qui précède immédiatement, la seconde remontant à l'archétype, qui aurait porté *minibatur* pour *minitabatur. Concatiniti* peut être considéré comme un de ces participes, formés sur le modèle de *domitus,* qui ne sont pas précisément rares chez les écrivains de la décadence [2]. Il faudrait ranger dans la même catégorie *potitus* psalt. 68 p. 876, 42 *esca fellis et asperitate aceti sit potitus,* si l'on ne veut pas admettre une simple faute de copie ; car *potiri* et *potare* ne pouvaient ce confondre *Iacteretur* h. F. 1, 10 p. 39, 6 (B; *iaceretur* A1. D4) pourrait bien être un amalgame de *iactaretur* et de *iaceretur* [3].

C'est ici le lieu de parler du verbe *explicit, expliciunt,* dans les souscriptions, que rien n'empêche d'attribuer à Grégoire lui-même [4]. Le mot était usité déjà longtemps avant lui [5], et les souscriptions, de même que les suscriptions, les *capitula,* etc., contiennent plus que les formules ordinaires; tout cela fait partie intégrante des livres (il y a des *capitula* qui paraissent avoir été écrits avant les livres [6]), et l'on y reconnaît le

1. Comp. Hermas, *Pastor, sim.* 5, 3, 7 *satient,* futur, à ce qu'il semble.

2. Rossi, *Inscr. chr.* 211 (an 369) *uocitus* *iit in pace.* M. Rossi remarque : *uocitus pro uocatus quemadmodum rogitus, probitus, etc., exemplis non caret; u.* *Marini, Papiri,* p. 296; 297. Comp. Schepss, Archiv f. lat. lex. III p. 316 (Priscillien, etc.). Voy. aussi *Gesta Pilati* 12, 1 p. 367 Tischend., *amariciti sunt;* et peut-être Fortunat, *c.* 2, 16, 153 *limitus,* bien que Fortunat scande *limîtus.*

3. Pour *mixtitur,* conf. 46 p. 776, 18, au lieu de supposer un verbe *mixtare,* qui passerait à la conjugaison en *i,* lire *mixcitur;* voy. page 422, note 1.

4. Voy. page 250, note 6.

5. Puisque S. Jérôme le connaît; ep. 28, 4 *(ad Marcellam)* p. 137.

6. Dans le sommaire du livre des Confesseurs, on trouve trois titres de chapitres, sans que ces chapitres existent. Au contraire, il manque deux titres au sommaire, du l. IV de S. Martin, ce que M. Krusch, p. 649, 46 explique par le fait que Grégoire serait mort laissant le livre inachevé. La forme même de certains *capitula* indique que c'est l'auteur qui les a rédigés; voy. Mart. 2 cap. 50 p. 608, 23 *de oculi et capitis mei dolore;* et pour les titres, Mart. 2 p. 608, 25 *de uirtutibus quae factae sunt postquam nos uenimus.* Cela ne veut pas dire, naturellement, que tous les *explicit* et les *incipit* soient de Grégoire. M. Krusch met entre crochets, pour de bonnes raisons, la souscription du l. IV de S. Martin, p. 661, 21; et dans les titres de chapitres des Vies des Pères le mot *incipit,* qui n'est que dans 4, ne me paraît pas bien sûr non plus.

style de Grégoire. *Explicit* se lit généralement à la fin des livres, *expliciunt* à la fin des *capitula;* voyez par exemple h. F. 1 p. 56, 22; 2 p. 106, 16; et 1 p. 33, 6; 6 p. 244, 36; etc. *Explicit* passe pour être l'abréviation de *explicitum,* qu'on aurait prononcée comme elle était écrite, et qui serait ainsi devenue un verbe [1]. Mais les anciens avaient trop l'habitude des abréviations pour ne pas savoir ou ne pas vouloir les résoudre. Il est plus probable que *explicit* est un présent de l'indicatif formé sur *explicui, explicitum.* Une fois *explicit* reçu dans l'usage, on lui donna, à l'occasion, un pluriel *expliciunt,* en prenant pour modèle le pendant de cette expression, *incipit, incipiunt* [2]. Quant à la signification, dès l'époque classique, *explicare* s'est dit dans le sens d'aplanir, arranger, régler, terminer, avec des compléments tels que *rationes, negotia,* etc.; plus tard il signifia simplement achever, mener à bonne fin, *iter, bellum,* etc. C'est là le sens qu'il a souvent chez Grégoire : h. F. 2, 22 p. 85, 3 *cunctum festiuitatis opus explicuit;* conf. 58 p. 781, 17 *ut explicemus coeptum iter;* etc. Opposé à *incipit, explicit* s'accommode mieux du sens qu'on vient d'indiquer que de l'idée du rouleau déplié, qu'on croit y retrouver, d'après Martial 11, 107, 1. De façon ou d'autre, à moins d'admettre l'abréviation de *explicitum,* il faut ranger ce verbe parmi ceux qui s'emploient à l'actif avec le sens du passif [3].

On devait s'attendre, dans ce pays où les participes en u ont pris une si grande extension, à ce que la conjugaison par *u* se montrât envahissante déjà à l'époque ancienne. Il n'en est rien. Aucun verbe n'accuse une pareille tendance. Au contraire, le verbe *minuo* d'après B2 a fait un participe *minuatum* h. F. 8, 22 p. 340, 8 *(minutum* A1; *inminutum* D4. 5) [4].

Verbes dits irréguliers.

Il sera plus commode pour l'exposition de traiter à part chacun des

1. Voy. par exemple Freund, *Triennium philologicum,* t. I. p. 206.

2. Stell. 36 p. 870, 20 il semble qu'on ait une forme personnelle du verbe en question, *explicias : si consurgas cum stellae apparent quas butrionem superius uocitamus, explicias nocturnos cum galli cantu, octoginta psalmos in antyphanis... explicabis.* Mais déjà Haase, p. 49, a remarqué que l'analogie des § 37 et 38, *celebratos nocturnos,* exige le participe. Seulement au lieu de *explicatos,* qu'il propose, lisez *explicitos.*

3. Voir au l. IV.

4. Sur stell. 16 p. 863, 5 voir au l. IV. L'infinitif *minuere* se lit Mart. 2, 60 p. 629, 29; 4, 2 p. 650, 11; le subjonctif *minuatur* et *minueret* Thom. p. 125, 16; 128, 25. Comp. aussi *comminutae* mart. 104 p. 559, 18. *Minuare* n'est pas propre à Grégoire; voy. *form. Aruern.* 3 p. 30, 8 et 13 *pro peccatis meis minuandis* (13 *manuandis); gloss. cod. Sangall.* 912 *ed.* M. Warren, *I* 336 *minuauerat;* comp. aussi Forcellini De-Vit; et Grœber, Archiv f. lat. lex. IV p. 116, qui postule *minuare* pour les langues romanes.

verbes dits irréguliers qui ont subi quelque changement de Cicéron à Grégoire, bien que la plupart des phénomènes qu'on y observe soient produits par les mêmes causes que ceux dont il a été question jusqu'ici : altérations phonétiques et analogies diverses. Ces dernières tendent sur plusieurs points à rapprocher ces verbes irréguliers des réguliers. Ainsi, dans *fero*, le fait le plus saillant est l'introduction de la voyelle thématique dans les désinences où elle n'avait pas pénétré anciennement [1]. *Auferetur* ressort avec vraisemblance des leçons diverses h. F. 1, 48 p. 56, 7 *auferreretur* B5; *auferretur* B1. C1. D4; *auferetur* A1. H. F. 5, 44 p. 237, 13 on lit *offereretur* dans B2. 5. A1, et cette leçon est appuyée par *offeritur* A2, *offeretur* D4, contre *offerretur* de B1. C1 seuls [2]. *Aufereretur* est attesté mart. 72 p. 536, 20 par 1*a*. *b* (*auferreretur*; *auferretur* 2. 3); *defererentur* 89 p. 548, 6 par 1*b* (1*a* et 2 corrigés); *ferreretur* Mart. 3, 59 p. 646, 40 (1*a*. 2); patr. 8, 5 p. 695, 2 (3; *ferretur* les autres); *defereremus* conf. 20 p. 759, 22; *fereretur* And. 12 p. 833, 3. Peut-être *deferet* (1*a*) dans conf. 85 p. 803, 1 (*deferret* les autres mss.) est-il pour *defereret* de l'archétype. De même h. F. 6, 36 p. 276, 11 pour *auferetur* (A1 et D5? le chapitre manque à B et C; *auferretur* D4), il faut lire peut-être *aufereretur* [3]. On trouve *proferis* h. F. 7, 36 p. 316, 7 et 7, 42 p. 321, 10; *proferes* conf. 81 p. 800, 20; *offeres* And. 16 p. 835, 6; *inferis* 17 p. 835, 22; *inferit* stell. 12 p. 861, 13. Une particularité curieuse consiste à supprimer l'*e* du radical : h. F. 4, 2 p. 142, 18 *aufret* (B1. 2; *auferet* B4. D4; *aufert* B3. 5. C1. A1); B2 a de même *fro* h. F. 2, 37 p. 99, 13; *refret* 2, 9 p. 75, 10; p. 76, 12; 2, 34 p. 97, 19. Comparez encore *profret* h. F. 8, 30 p. 345, 13 B1. Une fois la voyelle thématique introduite dans la désinence, on comprend que la voyelle du radical tombe, si elle est atone. Mais comment expliquer cette syncope dans *fro*? Faut-il y voir une imitation de *refret*, *aufret*? ou une simple faute de copie de B2? Toutes ces formes syncopées, de même que *refrenda rius* [4], ne sont attestées que par des manuscrits B1. 2.

Tollo [5] garde quelquefois sa double *l* au parfait [6] : h. F. 3, 7 p. 114,

---

1. Voy. Neue, Formenl. II p. 604; Rœnsch, Itala p. 286; Ott, N. Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 837; *Cod. Fuld. ed.* Ranke p. 334, 14 *Act. cap.* 23, *offeret*. H. Gœlzer, S. Jérôme p. 288; W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 36 (Lucifer); *Siluiae peregrinatio* p. 89, 8; 93, 16; 99, 6 *offeret* = *offert*; p. 93, 18 *offeritur* = *offertur*; p. 105, 2 *deferet* = *defert*; etc.

2. Comp. mart. 45 p. 518, 27 *offeretur* 1*a*. *b*.; *offerretur* 2. 3; ce qui fait aussi penser à *offereretur* comme leçon de l'archétype.

3. Conf. 103 p. 814, 3 *ut uirtus uirginis... efferretur*; *efferetur* 1*a*. 1*b*, ce qui peut être aussi l'indice d'une leçon plus ancienne *efferer etur*.

4. Page 146.

5. Car c'est à *tollere* que nous rattachons *tuli*, conformément non seulement à l'étymologie, mais à l'usage de Grégoire; voy. h. F. 2, 37 p. 99, 22 *cum uim faciens pauperi faenum uertute tulisset*; patr. 8, 9 p. 699, 16 *tulit ei sex aureos*, il lui enleva six pièces d'or, comp. 22 *abstulit sex aureos*; mart. 57 p. 528, 6 *species quam*

19 *abstullerunt;* 8, 30 p. 345, 24 *abstullit;* 8, 40 p. 353, 16 *protullit;* et plus souvent dans B2 seul, comme 2, 37 p. 99, 22, etc. Il est vrai que le témoignage contraire de la majorité des mss. B dans les livres I à VI doit rendre défiant [1].

Dans le verbe *uelle,* il y a confusion complète entre le présent et l'imparfait du subjonctif; *uelim* devient *uelem, uellem* se prononce comme *uellim,* et le plus souvent *uellim, uellit, uellint,* etc., font l'office indifféremment de l'un et de l'autre temps [2]. Il est probable que c'était l'orthographe habituelle de Grégoire pour l'un et pour l'autre, car infiniment souvent les manuscrits sont partagés entre *uelim* et *uellem,* ce qui doit faire supposer qu'ils ont fait leur choix chacun, l'archétype portant *uellim;* et là où les manuscrits sont d'accord, il arrive que le temps qu'ils offrent ne soit pas conforme à la syntaxe de Grégoire. H. F. 2, 32 p. 95, 6 *si... uellit, ... ministrabam (uelit* A1; il faut *uellet);* 2, 35 p. 98, 15 *si... uellit... insederat animo* (B1-4; *uelit* B5. A1; *uellet* C1, c'est ce qu'exige le sens); 2, 40 p. 103, 21 *insequebatur uerbo ferens quod... uellim* (B2-5; *uelim* A1; *uellem* D1. C1); 3 praef. p. 108, 11 *uellim conferre quae christianis successerint* (B; *uelim* A1; *uellem* C1. 2. 3); 3, 4 p. 111, 11 *cum quid... uellit interrogaret* (B; *uelit* A1; *uellet* C1); 3, 9 p. 116, 21 *uellim cernere* (B1. 3-5; *uelim* B2. A1;

---

tulisti mihi; 78 p. 541, 6 *quia tulerim agrum eorum,* comp. l. 7 *qui eum auferret.* Conf. 10 p. 754, 23 *cera quam de sepulchro tulerat;* Grégoire n'est pas seul à employer *tuli* comme *sustuli* ou *abstuli.* Voy. Genèse 2, 21 *tulit unam de costis eius,* ce que Grégoire h. F. 1, 1 p. 35, 10 rend par *ablata costa.* Victor de Vita 1, 50 p. 22, 20 *totum ei tulerunt, stolam tamen auferre non potuerunt;* Le Blant, Inscr. chr. 483 *quem inuida mors raptim tolit de mundo;* comp. Pott, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. I p. 325; Thielmann, Ueb. Spr. u. Kr. des Apolloniusromans p. 36; Fortunat. index de Leo, à l'article *ferre.* Le parfait *sustuli* se rapporte à *sufferre* Iul. 27 p. 576, 2 *sustulit columnas percuti, confringi passus est uitream;* quelquefois aussi à *tollere:* h. F. 10, 8 p. 415, 6 *omnem substantiam uiri... secum sustulit;* Iul. 41 p. 580, 32 *parumper cerae a sepulchro sustuli;* car *sustollo* signifie soulever, élever, voy. h. F. 10, 3 p. 411, 22; conf. 74 p. 792, 15. De même *sublatus* est participe de *tollo,* h. F. 7, 32 p. 313, 7 *thesauros omnes ipso Gundoualdo sublatos.*

6. Comp. *lex salica ed.* Holder *cod. Wolfenb.* 11, 14; 17; 13, 15 *tullerit;* 34, 5; 36, 11 *tollisse; homil. de sacrilegiis ed.* Caspari 23 *detullebant.*

1. Quant au participe *tultus* (voy. H. Usener, Rh. Mus. XXXVII p. 479; comp. Archiv f. lat. lex. II p. 110; *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 76, 18 *adtultum;* p. 85, 6 *inde tultus est,* ἀπηνέχθη), qui est clairement attesté par tous les manuscrits (même D4, avec la glose marginale *ablatum)* dans le traité d'Andelot, *si aliquid cuicumque tultum est* h. F. 9, 20 p. 377, 14, il n'aurait pas dû être admis sur la foi de B5 seul dans h. F. 4, 26 p. 162, 11, où il faut lire indubitablement *et sic principis est ulta iniuria;* voy. page 406, note 4. *Delatur* h. F. 5, 29 p. 223, 7, que M. Arndt paraît entendre dans le sens de *defertur,* n'est certainement qu'une faute de copie de *B2 pour *delegatur* A1. D4.

2. Cette origine de *uellim,* qui n'est qu'un amalgame de *uelim* et de *uellem,* est méconnue par M. Paulus Geyer, Archiv f. lat. lex. II p. 47, qui admet un verbe *uellio. Vellens, uellebat, uolerent,* qu'il cite aussi, sont simplement des formes analogiques. E. Seelmann, d. Aussprache d. Latein p. 120, ne relève pas assez expressément la double signification de *uellim.*

uellem C1. D4); 3, 15 p. 124, 7 *quo interrogante quid sibi uellit respondit* (B1. 3-5; *uelit* A1. D4; *uellet* B2. C1); 5, 50 p. 243, 2 (B1. 2. 5. C1; *uelimus* A1; *uoluissemus* D4), etc.; 7, 13 p. 297, 25 *si uellimus* (B1. 2; *uelimus* A1; *uellemus* D5); h. F. 7, 22 p. 303, 29 (B1. 2; *uelim* C1; *uellem* A1; *uelim* D4); Mart. 4, 2 p. 650, 6 *dum loqui uelim* (1*a*; *uellem* 2. p); patr. 5, 1 p. 678, 4 *cum redditus fuisset et uelit* (1*a*. *b*. 3; *uellet* 2. 4); 6, 1 p. 680, 17 *uelit* (1*a*. *b*; *uellet* 2. 4); 6, 5 p. 683, 22 *uelet* (1*a*. *b*. 2); 13, 3 p. 716, 32 et conf. 21 p. 760, 23 *uelit* sans variante, quand il fallait *uellet*; And. 11 p. 832, 20 *uelitis* (1*a*. 4*a*; *uelletis* 2. 3. 4*b*. 5; *uoluissetis* 1*b*); etc. [1]. La même confusion s'étend parfois à *nolim, nollem*, etc. [2]; h. F. 4, 26 p. 162, 13 *cum nollit* (Bb; *noluit* B1. 2; *nollet* A1. D4); mais 5, 5 p. 196, 11 *nollem* sans variante; 3, 27 p. 132, 16 *nollit* (B3; *noluit* B1; *nollet* B2. 4. 5. A1); 9, 38 p. 392, 10 *nollet* (B2. A1. D4; *nollit* B1); conf. 16 p. 756, 28 *nolent* pour *nollent* [3]; et même au participe h. F. 7, 47 p. 324, 5 *nollens* (même D4) [4].

Différentes formes du verbe *ire* ont été mentionnées plus haut [5]. Notons ici *disperdamini* h. F. 4, 14 p. 152, 4 pour *dispereatis*. De *queo*, outre *nequeit* dont il a été parlé aussi [6], il n'y a lieu de rapporter que *quaeit* patr. 19, 1 p. 737, 11 *corpus humanum sustentari non quaeit*. Il est probable que, accoutumé au subjonctif *queat, queant* h. F. 1, 30 p. 47, 22; 1, 45 p. 53, 27; 1, 47 p. 54, 8; 2, 41 p. 104, 17; etc., Grégoire en a dérivé un indicatif comme *legit* de *legat*. S'il n'a pas observé plutôt l'analogie de *habeat*, etc., c'est que l'*e* accentué de *queat* avait gardé la valeur d'une syllabe, tandis que *habeat* se prononçait *habiat* (*i* consonne).

A *inquit; inquis* Iul. praef. p. 563, 27; *inquiunt* h. F. 3, 2 p. 110, 4,

---

1. Dans le Pasteur d'Hermas, vision 3, 4, 3 *domina uellem scire uirtutem illorum qualis est*, l'archétype portait sans doute *uellim*; c'est *uelim* que le sens exige. *C. I. L.* III 2 p. 961, sur une tablette de plomb du VIe siècle, on lit *ubi uellis* pour *ubi uelis*. Comp. *Inuentio s. crucis ed.* Holder 195 *aelige tibi quod uellis*; Virgilius Maro, *epist.* 3, 31 p. 152, 6 *in plerisque litterae duplicantur consonantes, ut cellum pro celum et uellim pro uelim et ollim pro olim*.

2. M. A. Spengel écrit *nollit* chez Térence, *Andr.* 3, 2, 51 et *nollim*, *Ad.* 4, 5, 61 d'après des mss. secondaires; il fait remarquer *nollis* dans le Bembinus, *Eun.* 2, 2, 41; il rappelle que *nollim* est attesté plusieurs fois chez Plaute et mentionné par les grammairiens. Mais Plaute ne doublait pas les consonnes; les grammairiens (M. Spengel veut parler sans doute de passages tels que Charisius p. 386, 13; Cassiodore, *orthogr.* p. 150, 3; 159, 2; Albinus, *orthogr.* p. 305, 11) s'élèvent contre un barbarisme de leur temps; il est bien imprudent d'attribuer ce barbarisme à Térence parce qu'il se trouve une ou deux fois dans des manuscrits du IXe siècle, et une fois dans le Bembinus.

3. Je ne l'ai pas noté dans le ms. 2.

4. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 492 (an 515) *malluit*, et Seelmann, d. Aussprache d. Latein p. 120.

5. Page 416; 418; 419; 427, note 4.

6. Page 418, note 6.

et souvent, Grégoire donne une première personne *inquio* h. F. 5, 43 p. 236, 11; 8, 6 p. 329, 26; Iul. 46a p. 582, 17; mais non Mart. 4, 30 p. 657, 8 *asseruitque ille... plerumque ibi... debiles integrari. quid tamen nuper sit gestum, inquio, tibi domne... euoluam;* il faut écrire sans hésiter *inquid;* c'est à Grégoire que le discours de la personne désignée par *ille* s'adresse; *inquio* est absurde. En revanche, il faut rétablir *inquio,* pour *inquid* des manuscrits conf. 20 p. 760, 1 *tunc ego : nolite, inquio, timere* [1].

Aio, dont Grégoire fait grand usage, a un imparfait *aieret* Mart. 3, 32 p. 640, 12. Il a été parlé plus haut [2] de l'orthographe par *g*.

Memini a un subjonctif *memineat* h. F. 2 praef. p. 58, 23 (B5. A1; *meminiat* B1; *meminisse libet* D4), bien qu'on lise *meminirimus* h. F. 7, 13 p. 297, 25; un passif *meminetur* Mart. 1, 2 p. 589, 9; un infinitif *meminire* h. F. 5, 43 p. 234, 18; et enfin un participe *meminens* And. 12 p. 832, 35 [3].

Odi fait à l'infinitif *odire* h. F. 8, 40 p. 352, 31 (citation biblique); au participe *odientibus* patr. 14 p. 717, 28.

Coepi a un imparfait *coeperent,* conf. 46 p. 776, 17 (1*a; ceperint* 2; *coeperint* 4; *coeperunt* 1*b*. 3; le parfait est ici impossible; *coeperint* n'est qu'une interpolation pour *coeperent).*

Quaeso, quaesumus, dont on a prétendu qu'ils avaient disparu de la langue de bonne heure, sont très fréquents. Voir, par exemple, *quaeso* h. F. 1, 47 p. 54, 5; 2, 2 p. 60, 35; etc.; *quaesumus* h. F. 2, 30 p. 92, 3; 8, 5 p. 329, 11; Iul. 17 p. 571, 38; dorm. 7 p. 850, 22; etc.

---

1. On voit que *inquio,* dont l'existence est déclarée douteuse, d'après Neue, Formenl. II p. 612, par Stolz, lat. Gramm. § 112 (Iw. Müller, Handb. d. klass. Alterthumsw. II p. 236) et par d'autres (voy. Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. I p. 533), n'est pas une invention de Cassiodore et de Priscien. C'est une première personne analogique, qu'on ne pouvait manquer de donner à *inquis inquit.* Elle est signalée chez saint Augustin, *serm.* 261, 5 par A. Regnier, De la latinité de saint Aug. On pourrait plutôt douter de *inquam* chez Grégoire. On lit h. F. 4, 6 p. 145, 27 *presbiterii inquam honorem uiginti annis potior.* Mais *inquam* ne convient pas à la phrase, il faudrait plutôt *denique,* qu'il ne serait pas trop hardi de conjecturer, le passage n'étant que dans A D. Dans patr. 8, 3 p. 694, 1 *uere inquam quia eulogias non accipies,* Grégoire avait probablement écrit *inquit.* Mais comme *ait* précède, et que l'ellipse *uere quia* (voy. l. IV) pouvait n'être pas entendue de tout le monde, on comprend qu'un copiste ait fait *inquam* de *inquit.* Reste cependant Iul. 36 p. 579, 34 *sed quid inquam?*

2. Page 173.

3. Ce barbarisme a été fait de très bonne heure, et non pas, comme par exemple *ens,* pour traduire un terme technique grec; c'est le poète Laevius chez qui Priscien le relève 11, 19 p. 560, 23 H. Pour la suite, voir Georges, Lexikon d. lat. Wortformen. M. Stolz, lat. Gr., Handb. f. kl. Alterthumsw. II p. 233 et 239, compare *meminens* à κεκλήγοντες, etc. C'est assez juste, à ne prendre que les éléments dont ces participes sont formés. Mais il y a une grande différence en ce que *meminens* est seul de son espèce, et né de la réflexion, non un effet d'analogie insconscient. Sur l'impératif voy. page 415.

Oporterem Mart. 1, 32 p. 604, 2 est plus que suspect. Il faut écrire probablement *ut nec uiuere me oportere <credere>m* (ou *<putare>m* ou simplement *me putarem) si tardius direxissem* [1]. Au contraire *paenitet* est devenu verbe personnel [2] h. F. 3, 5 p. 112, 15 *sero iam paenetens* [3]; et réfléchi 10, 10 p. 418, 19 *multum se ex hoc paenitens.*

Terminons par le verbe *esse*, dont l'infinitif futur *fore* est employé comme prétérit mart. 55 p. 526, 15 *datum est obliuioni eum martyrem fore* [4]. *Potens* sert souvent de participe à *possum* [5]; h. F. 8, 30 p. 344, 4; Mart. 3, 28 p. 639, 20; 4, 36 p. 658, 32; patr. 11, 1 p. 710, 6; conf. 78 p. 795, 14. Un imparfait de subjonctif analogue [6] se trouve h. F. 6, 6 p. 250, 27 *flagitantes ut quid agere poterent insinuaret* (B2. C1; *agere poterint* B1; *agere potuerint* B5; *agi oporteret* A1. D4 [7]). *Possint* = *possent* h. F. 2, 5 p. 67, 21; 3, 36 p. 139, 9 peut se comparer à *uellint;* les formes *possit* = *posset*, *possimus* = *possemus*, *possitis* = *possetis*, appartiennent à la phonétique; *possint* = *possent* en est la conséquence morphologique. Dans *posso* h. F. 5, 18 p. 212, 16, qui paraît suffisamment attesté par Bc, il y a, soit la confusion entre *um* et *o* [8], soit un effet d'analogie, soit enfin l'un et l'autre à la fois.

Syncope et contraction du parfait.

Il nous reste à parler de la syncope et de la contraction des parfaits en

1. Voy. page 272, note 3.

2. Voy. Kaulen, Handb. z. Vulg. p. 161; Gœlzer, saint Jérôme p. 288; comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 46, 22 *si paenitueris;* 24 *si non paenitueris;* Fortunat, *uit. Germ.* 32 (95) p. 18, 32 *paenitere coeperunt;* etc.

3. H. F. 3, 6 p. 113, 1 *non me paeneteat;* etc.

4. L'imparfait *foret* h. F. 2, 42 p. 105, 9. Une glose du ms. de Montpellier 160 f. 18 prouve qu'on avait besoin d'être fixé sur la valeur de *fore : fore semper futuri temporis est, foret et praesentis et futuri.*

5. Je crois retrouver ce participe dans Le Blant, Inscr. chr. 377 (avant 632) *omnium potins passiins conpascere litis et ueruis anenus pacefekare ferus*, sachant, avec patience, apaiser les querelles, et, par de bonnes paroles, calmer les esprits échauffés. Dans la transcription de M. Le Blant on ne comprend guère *omnium potens*, et *patiens* est peu propre à régir les infinitifs. Ce participe se rattache à *potere* (voir ci-dessus *poteret*) formé sur *potes*, *potui*, etc.; ce n'est pas l'adjectif *potens* redevenu participe. Mais Mart. 1 praef. p. 586, 6 *sicut tu loqui potens es*, il se peut bien que ce soit l'adjectif.

6. Diez, Etym. Wœrterb. I, *potere*, signale l'apparition de cette forme dans la première moitié du VIIIe siècle. P. Geyer, Archiv f. lat. lex. II p. 46, n'y ajoute que des exemples plus récents. *Potebam* n'est pas rare dans des formules du VIe siècle; *form. Andec.* 10 p. 8, 12 Z.; 11 p. 8, 29; 24 p. 12, 20; 28 p. 13, 23; 30 p. 14, 9.

7. A première vue cette conjecture de A1. D4 séduit. La question qui se présente naturellement en pareil cas (un homme a eu le bras paralysé en voulant frapper le saint), c'est : Que faut-il faire? et non : Que pouvons-nous faire? Comp. h. F. 8, 30 p. 345, 7 *quid agi oporteat.* Mais dans le cas particulier : Que pouvons-nous faire? se comprend, et l'on voit par B5 que *poterent* choqua de bonne heure.

8. Page 155.

aui, eui, iui, etc. [1]. D'une manière générale, l'usage de Grégoire est conforme à celui qu'on observe partout ailleurs [2]. La plupart des formes sujettes à la syncope et à la contraction, tantôt subissent ces modifications, tantôt les rejettent. Néanmoins, il faut distinguer suivant la consonne qui suit la syllabe *ue* ou *ui* et suivant la voyelle qui précède. Devant *r* la fréquence relative de la syncope paraît être à peu près la même que dans n'importe quel écrivain latin ; les formes abrégées sont sensiblement plus fréquentes que les formes entières [3]. Mais devant cette consonne, Grégoire ne connaît pas la contraction de l'*e* ni de l'*o*. Il écrit régulièrement *quieuerunt* h. F. 1, 47 p. 54, 38; *decreueratis* 8, 13 p. 333, 4; *consueuerant* 4, 14 p. 151, 9; 4, 26 p. 161, 21; 4, 38 p. 172, 6; mart. 36 p. 511, 17; 78 p. 540, 32; *consueuerat* mart. 36 p. 511, 18; Mart. 2, 2 p. 610, 13; 4, 10 p. 652, 12; And. 23 p. 839, 12; *sueuerat* mart. 103 p. 558, 27; etc. [4]; *cognouerunt* h. F. 1, 9 p. 38, 20; 1, 32 p. 49, 20; *nouerant* 2, 3 p. 65, 24; *nouerit* 1, 48 p. 56, 17; 2, 27 p. 88, 8, et souvent; *nouerim* 2, 10 p. 78, 26 (citation biblique); *noueris* 2, 12 p. 80, 18; *noueritis* 7, 34 p. 314, 15; 8, 9 p. 330, 32; 8, 29 p. 342, 12; 8, 31 p. 348, 7; etc. Les composés du verbe *ire* conservent très souvent l'*u*, contrairement à l'usage classique dans les Miracles; voyez mart. 43 p. 517, 11; 103 p. 557, 12; Iul. 22 p. 574, 5; 34 p. 578, 21; 41 p. 580, 31; Mart. 2, 34 p. 621, 37; 4, 37 p. 659, 7; patr. 8, 6 p. 696, 16; conf. 80 p. 799, 24 *adiui* ou *adiuit;* Mart. 2, 33 p. 621, 34; 2, 56 p. 628, 21; 3, 28 p. 639, 22; conf. 21 p. 761, 14 *rediuit;* Mart. 2, 9 p. 612, 9 *transiuit* [5]. Patr. 11 p. 709, 10 il faut lire *nequiuimus* d'après 1*a. b.* 4.

---

1. Vu la nature de notre sujet, nous pouvons entièrement laisser de côté la question de savoir s'il y a vraiment syncope et contraction, ou si, dans certains cas, la forme brève serait antérieure à la forme longue.

2. Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. I p. 502 sowohl in den inschriften der ælteren wie der jüngeren zeit und bei den schriftstellern aller zeiten finden sich die vollstændigen und die synkopierten formen neben einander. Cette assertion doit s'entendre de la langue écrite. There can be no doubt, dit très bien M. Reid, à propos de Cicéron, *Acad.* 2, 24, 77 *definisse* that in spoken Latin the contraction was universal, where possible; Quint. 1, 6, 17 condemns the full pronunciation of *audiuisse* as old-fashioned. A plus forte raison six siècles plus tard le *ue* ne devait-il plus figurer que sur le papier. Les recherches exactes et intéressantes de Th. Birt sur la pratique de Claudien en cette matière, Archiv f. lat. lex. IV p. 589 suiv., ne peuvent nous éclairer que relativement sur l'usage commun de son temps. Claudien est poète, et poète savant. Il s'est fait un système à lui, et pour les besoins de son vers.

3. Non seulement *-arunt*, *-arant;* etc., mais aussi, par exemple, h. F. 5, 43 p. 235, 19 *praepararet*, qui paraît être futur antérieur comme *remeauerit* qui précède.

4. Au contraire Virgilius Maro écrit *consuerunt, epist.* 3, 8 p. 136, 25; 3, 31 p. 151, 30; *consuemus* 3, 9 p. 137, 32.

5. H. F. 2, 7 p. 69, 18; And. 4 p. 829, 9 *adiit;* h. F. 1, 5 p. 36, 18; 3, 18 p. 128, 17, etc., et aussi conf. 22 p. 762, 15 *transiit;* très souvent *periit, obiit;* h. F. 8, 33 p. 349, 15 *ambiuit* B1. A1. D4. 5 (de même 4, 26 p. 162, 2; 4, 39 p. 172, 17; 4, 40 p. 173, 14; 4, 42 p. 175, 10; etc.); *ambiit* B2. Mais h. F. 8, 33 p. 349, 15

Devant *ss*, c'est-à-dire à l'infinitif et au plusqueparfait du subjonctif, la contraction devient la règle, sans exclure toute exception, comme *creauisse* h. F. 2, 9 p. 77, 4. En même temps, elle s'étend aux verbes en *e;* c'est ainsi qu'on lit *deflessit* h. F. 4, 28 p. 164, 15; *explesset* mart. 35 p. 510, 25; patr. 8, 8 p. 699, 7, à côté de *requieuisse* mart. 95 p. 552, 16. Mais après *o, ui* se maintient: *cognouissem* h. F. 2, 12 p. 80, 18; *cognouisset* 2, 34 p. 96, 14; 7, 22 p. 303, 25; mart. 35 p. 511, 2; *cognouisse* Mart. 4, 7 p. 651, 28; *deglutisset* conf. 64 p. 786, 13.

Devant *st*, l'*u* n'est jamais conservé, et la contraction a lieu quelle que soit la voyelle; h. F. 4, 11 p. 147, 22 *edocasti;* 1, 48 p. 55, 24 *participastis;* 4, 42 p. 177, 7 *deuastastis;* 6, 45 p. 285, 2 *ditastis;* 4, 9 p. 146, 28 *ingluttisti;* 8, 2 p. 327, 17 *custodisti;* 1, 13 p. 41, 6 (passage biblique); 6, 29 p. 268, 12 et 7, 38 p. 318, 19 *quaesisti;* 9, 28 p. 383, 18 *arcessistis;* 6, 26 p. 265, 8 *abisti;* 4, 11 p. 147, 23 *consuesti;* conf. 78 p. 795, 17 *consuisti* [1]; h. F. 5, 3 p. 194, 4; 7, 1 p. 291, 20 et 7, 38 p. 318, 18; mart. 50 p. 524, 5; patr. 8, 3 p. 693, 2; 8, 7 p. 697, 23 *nosti* ou *nusti;* h. F. 4, 9 p. 147, 4 *nostis;* etc. Partout où deux *i* sont rapprochés par la chute de l'*u*, ils sont contractés [2].

Enfin Grégoire paraît avoir admis par exception une ou deux contractions rares, et une autre tout à fait inusitée à l'époque classique. H. F. 5, 4 p. 196, 2 on lit *introit* [3]; Mart. 1, 5 p. 591, 8 *praeterit;* 2, 57 p. 628, 23 *adit*, qui ne peuvent être que des parfaits [4], et h. F. 5, 17 p. 207, 24 *sanctum paschae caelebramus* = *celebrauimus;* 6, 35 p. 275, 14 *quae superius memoramus;* stell. 36 p. 870, 20 *quas butrionem superius uocitamus* [5]. De même h. F. 1, 15 p. 41, 23 *abire (abiere* A1. D4); 7, 35 p. 315, 7 *transire (transiere* D5; *transierunt* D4) et 9, 38 p. 392, 19 *petire (petere* A1; *petiere* D4. 5) sont évidemment des contractions de *abiere, transiere* et *petiere*. Ces contractions s'expliquent peut-être par la prononciation *abiire,* qui permit de suivre l'analogie de *abiisti abisti*, etc. Une contraction tout à fait extraordinaire, si la leçon est bonne [6], est celle de *adquiuerunt* h. F. 3, 13 p. 120, 2, pour *adquieuerunt* prononcé *adquiiuerunt*.

Grégoire a-t-il vraiment écrit *se resquae suas infra eius parietis ambiuit?* et que peut signifier ce mot dans cette phrase? Ne faudrait-il pas *abdidit?*

1. De même Thom. p. 118, 13 d'après P, que j'aurais dû suivre.

2. *Obiisset* Mart. 3, 51 p. 644, 33 est une erreur que j'ai signalée à M. Krusch et qu'il a corrigée p. 883, 37; les mss. 1*a* et 2 portent *obiret*.

3. On a écrit beaucoup sur cette contraction. Je ne citerai que Lachmann, Lucrèce p. 206; Kühner, Ausf. Gramm. I p. 506; Neue, Formenl. II p. 522 suiv. Comp. Le Blant, Inscr. chr. 30 et 707 *obit;* 683 (an 527) *transit*. Ce sont, comme chez Grégoire, des exceptions au milieu des nombreux *obiit, obiet, transiit, transiet*, et de quelques rares formes telles que 353 *transiui(t)*.

4. *Redit* h. F. 4, 46 p. 181, 19 peut être le présent ou le parfait; A1 et D4 écrivent *rediit*.

5. Comp. 39 p. 871, 5 *nominauimus;* 42 p. 871, 16 *ut superius diximus*, etc.

6. *Adquieuerunt* A1. D4.

III. — Les Personnes

Les désinences personnelles ne doivent pas nous retenir longtemps. Les confusions de *es, is, et, it, ent, int*, etc., ont été examinées dans la phonétique et dans le chapitre de la formation des temps. Pour le reste, il n'était guère possible que Grégoire sortît de la règle; le nombre de ces désinences est trop restreint et le retour en est trop fréquent. Aussi ne peut-on mentionner aucune trace de barbarisme sur ce point [1]; car *sentistis* pour *sentitis* h. F. 5, 43 p. 235, 9 *(sentitis* B2. A1. D4) n'est sans doute qu'une faute de copie de *B, déjà corrigée par B2; comp. *sentitis* dans le même chapitre p. 236, 3. La seconde personne du parfait est trop rare pour avoir pu imposer sa désinence au présent; *ti-tis*, sous la plume d'un copiste pressé, est devenu *tis-tis* [2]. Nous n'avons donc que quelques mots à ajouter sur le choix fait par Grégoire entre des formes parallèles comme *is, e* au présent, *erunt, ere* au parfait.

Grégoire ne paraît pas avoir connu du tout la seconde personne en *e* au lieu de *is*, ce qui est d'autant plus étonnant que nous avons vu *is* et *e* traités comme équivalents dans la déclinaison. Mais il faut remarquer aussi que la seconde personne au singulier du passif ou des verbes déponents ne se rencontre pas très souvent.

A la troisième personne plurielle du parfait, *erunt* et *ere* existent encore à peu près de même qu'à l'époque classique. Dans les livres I et II de l'Histoire des Francs, on trouve environ douze fois *re* pour quarante fois *runt*. Aussi bien que d'autres auteurs, Grégoire préfère l'une ou l'autre désinence selon le ton de la phrase; *runt* sert communément dans la narration, *re* apparaît là où le ton s'élève; voyez en particulier les passages suivants : h. F. 1, 47 p. 54, 25 *unicos nos nobilissimi Aruernorum habuere parentes;* 2 praef. p. 58, 25 *quantae*

---

1. On pourrait s'attendre à trouver au moins un certain nombre d'exemples de la chute des consonnes finales, surtout du *t*. Ils sont extrêmement rares. Comp. page 150. Cette suppression est également rare dans les inscriptions. Des quelques exemples que présente le recueil de M. Le Blant, la plupart sont douteux. 663 (an 520) le mot *uixe* se trouvant tout au bord de la pierre, le *t* a pu être coupé; 463 après *requiesce*, la pierre est entamée; 286 *posuerun*, une petite barre, facile à effacer, pouvait faire de la ligature de *un* celle de *unt;* 418 *resorge in cristo*, il suffirait d'un petit trait en arrière de l'*e*, qui a pu échapper au dessinateur, pour faire *resorget* (comp. 436 et 689 *resurgit in Christo ;* etc.); ou encore *resorge* peut être un impératif (comp. 621B *uibat cum Christo in eternum. amen);* 621B *(i)ace*, il pourrait y avoir ligature de *et;* 400A, d'après les planches, on peut lire *iacit* ou *iacet* aussi bien que *iace*.

2 H. F. 6, 35 p. 275, 2 *habitu mihi herba in prumptu (habitu* B1. 5; *habetu* B2; *habetur* C1. A1. D4); *habitu* n'est sans doute qu'une faute du ms. *B pour *habitur*, qui est fréquent dans le sens de *est;* l'omission de l'*r* serait sans analogie.

populorum strages fuere; 2, 10 p. 77, 19; 20 *nec prursus agnouere deum, sibique elementorum finxere formas;* 2, 29 p. 90, 12; 16; 17 *homines fuere, non dii; quid Mars Mercuriusque potuere? qui potius sunt magicis artibus praediti quam diuini nominis potentiam habuere;* et dans les Miracles : Mart. 2, 18 p. 615, 7 *quod genus morbi ephilenticum peritorum medicorum uocitauit auctoritas, rustici uero cadiuum dixere pro eo quod caderet;* conf. 33 p. 768, 15 *illaque sepulta ad caelos euolauere columbae;* 67 p. 788, 1 *Auentinus, ad quem post huius obitum captiui fecere confugium.*

CHAPITRE II

LA DÉRIVATION ET LA COMPOSITION

Nous n'avons pas beaucoup à dire sur ce sujet, et nous n'aurions rien à en dire, s'il ne devait être question que de dérivations et de compositions dues à Grégoire personnellement. Créer des mots était un besoin, une véritable nécessité, pour des écrivains tels que Tertullien [1], qui fut des premiers à exprimer dans la langue des Romains des idées entièrement étrangères à ce peuple, ou S. Jérôme [2], qui fut un des plus zélés à achever l'édifice de la théologie d'occident, dont Tertullien avait jeté les bases. Ce besoin ne se fit guère sentir à un auteur qui n'exprimait aucune idée nouvelle, qui ne parlait que de choses parfaitement connues de ses lecteurs et dénommées depuis longtemps. Mais dans le chapitre précédent ce ne sont pas non plus des flexions nouvelles, inventées par Grégoire, ou appliquées par lui le premier, que nous avons examinées; ce sont les formes que la langue de son temps lui fournissait, et l'usage qu'il en fait. De même ici, il convient de constater quels sont les moyens de dérivation et de composition dont le latin du VIe siècle disposait, et quel usage Grégoire a fait des mots dérivés ou composés. On verra que dans la langue commune, en dehors des domaines spéciaux tels que le droit, la médecine et surtout la théologie, non seulement les moyens de dérivation se sont accrus très modérément — cela a été observé même au sujet de la théologie — mais que les ressources nouvelles obtenues par ces divers moyens ne sont pas très étendues. Enfin, quelques questions qu'on pourrait s'attendre à voir traiter ici l'ont été déjà dans d'autres parties de ce travail. La substitution du mot composé au simple et du simple au composé a été considérée, ainsi qu'elle l'est en effet, comme un changement de signification plutôt que de forme. Les changements de thème des mots déclinables ont été rangés, selon l'usage, sous le chapitre de la déclinaison. La confusion de *-esco* et *-isco*, l'assimilation des prépositions, et autres questions d'ortho-

1. Voy. G. H. Hauschild, Die grundsætze u. mittel der wortbildung bei Tertullian, Leipzig 1876 et Francfort-s.-M. 1881.

2. H. Gœlzer, Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de S. Jérôme, Paris 1884.

graphe plutôt que de grammaire proprement dite, ont été traitées dans notre premier livre. Le chapitre de la dérivation, si riche dans des études consacrées à d'autres auteurs, se trouvera donc réduit ici à une véritable indigence.

ARTICLE PREMIER. — LA DÉRIVATION

Nous traiterons sous ce chef d'abord de certains mots réputés invariables et qui affectent cependant différentes formes, notamment des prépositions. Nous parlerons ensuite de deux sortes de modifications qui doivent être indubitablement considérées comme dérivations, bien que la grammaire classique n'ait pas coutume de les traiter comme telles; ce sont les degrés de comparaison et les différentes espèces d'adjectifs ou d'adverbes numéraux. Enfin, nous ferons suivre les dérivations communément ainsi nommées, dont nous citerons au moins quelques séries des plus caractéristiques.

I. — Les Prépositions

Les prépositions qui peuvent prendre différentes formes sont *a, ab, abs; a, ad; aduersus, aduersum; circa, circum; e, ex; cis, citra; pos, post;* quant à *apud,* il ne diffère d'*aput* que par l'écriture.

Nos observations sur *a, ab, abs,* peuvent se résumer en peu de mots [1]. *Abs* a entièrement disparu; *ab* se place devant toutes les voyelles, devant *h* et devant *sc, sp, st; a* devant les autres consonnes. Mais il y a de l'intérêt à entrer dans quelque détail. D'abord, il faut remarquer que nos observations portent sur la totalité des exemples, soit environ trois mille, et que la règle que nous venons d'énoncer se trouve également appliquée dans les différents ouvrages avec leur tradition de texte si diverse [2]. L'emploi de *ab* devant les voyelles n'a rien qui doive nous arrêter; devant *h,* il vaut la peine de remarquer que *ab* est de rigueur, parce qu'on pourrait croire que la valeur de consonne qui est attribuée à l'*h* dans la métrique de cette époque [3] se ferait sentir ici aussi; il n'en est rien [4]. Ce qui est plus surprenant, c'est que *ch* dans les noms de

1. Voy. page 147.
2. On sait qu'à l'époque classique la règle est tout autre; voy. Meusel, N. Jahrb. f. Philol. CXXXI (1885) p. 402 suiv.
3. L. Müller, *de re metr.* p. 16; 306; 321.
4. *Ab Hiericho* mart. 87 p. 546, 32 prouve en outre que *i* dans ce mot est voyelle.

Childebert et de Chilpéric est traité comme simple *h* et précédé de *ab* : *ab Chilperico* h. F. 4, 51 p. 187, 1 (*ad* B1 ; *a* B2. D4 ; om. A1 ; *ab* Bb. C1. Ruinart et Bouquet) ; 5, 3 p. 194, 25 (B. A1 ; *a* D4) ; 5, 4 p. 195, 6 (B1. A1. C1 ; *ad* B2-5 ; *a* D4) ; 7, 7 p. 295, 8 (Bb. C1. A1 ; *ad* B1. 2 ; *a* D4) ; 7, 31 p. 312, 10 (B et A1, qui écrit *Hilperico ; a* D4) ; *ab Childebertho* h. F. 7, 14 p. 298, 18 (A1 ; *ad* B2 ; *a* B1. D4) ; patr. 8, 3 p. 693, 1 (1*a. b.* 2. 4 ; *ad* 3). On voit que les manuscrits ne sont absolument d'accord nulle part pour *ab ;* au contraire h. F. 8, 9 p. 331, 2 tous (c'est-à-dire B2. C1. A1. D4. 5) donnent *a Chilperico*. Cependant, il faut croire que l'archétype portait partout *ab Chilperico* et *ab Childebertho ;* comment sans cela se ferait-il que huit fois *ab* se trouve dans un ou plusieurs manuscrits (deux fois dans tous, D4 pouvant à peine compter en pareille matière) devant ces deux noms, et cela dans les Miracles aussi bien que dans l'histoire des Francs ? Car on lit plusieurs fois sans variante *a Chana, a Charibertho, a Chunis* [1], *a Chuppani* [2], sans parler de *a Chlodouecho, a Chramno,* etc. Quant à *ad,* que B1 et B2 offrent plusieurs fois, on verra plus loin qu'il a été quelquefois confondu avec *ab* par Grégoire, mais c'est rare, et ce serait un singulier jeu du hasard que cette confusion se fût produite justement devant deux mots commençant par la syllabe *chi* [3]. Il faut croire plutôt que des copistes qui ne comprenaient pas la raison d'être de *ab,* ont cru voir *ad.* On a essayé plus haut d'expliquer le fait [4]. La gutturale aspirée aurait déjà du temps de Grégoire, peut-être dans certaines régions plus tôt que dans d'autres, cédé la place à la seule aspiration [5], alors que cet adoucissement ne se serait pas encore produit pour les syllabes *cha* et *chu.*

L'emploi de *ab* devant *sc, sp, st,* n'est sujet à aucun doute. Il s'en trouve dans Grégoire vingt-six exemples, et l'on n'en peut citer aucune exception [6]. On lit régulièrement *ab sceleribus* mart. 105 p. 560, 33

1. Excepté h. F. 2, 7 p. 71, 2 *ab* A1. C1 ; 4, 23 p. 159, 14 *ab* A1. Mais ces mss. écrivent *Hunis* ou *Hunnis,* tandis que *Hilperico* ne se lit que deux fois dans C1 et une fois dans A1. Ce qui est plus curieux, c'est que B1 porte *a Hildebertho* h. F. 7, 14 p. 298, 18, s'il n'y a pas erreur dans les notes de M. Arndt.

2. H. F. 5, 39 p. 232, 21 *ac Chuppani* B1. C1 n'est dû qu'à un redoublement accidentel du *c.*

3. Il y a lieu de croire que d'autres noms commençant par *Chi,* tels que *Childericus, Chillo,* seraient précédés de *ab,* comme *Childebertus* et *Chilpericus,* si l'occasion s'en était présentée. Le hasard a voulu que ces deux derniers seuls se trouvassent à côté de la préposition qui nous occupe.

4. Page 162, note 4.

5. L'aspiration plutôt que le ch doux (de ich moderne), parce que ce ch doux est encore, pour ainsi dire, trop consonne ; on a vu que Grégoire écrit même *a Ioseph, a Iudaeis,* et non *ab.*

6. Une exception apparente, *ab* pour *a* devant *d,* se trouve dorm. 7 p. 851, 2 *ab die hesterna,* dans le texte de M. Krusch. Mais ce texte est évidemment interpolé. La vraie leçon est dans M : *numquid non die hesterna egressus sum ab hac urbe, et cor Decii inmutatum est?* Le ms. 1 change la coordonnée en subordonnée : *numquid ab die hesterna, cum ego egrediebar de urbe, cor Decii inmutatum est?*

1*a*. *b* (*a* 2. 3.; *ab scolis* patr. 9. 1 p. 702. 28: *ab scorto* h. F. 10, 18 p. 414, 28; mart. 87 p. 546. 33: *ab specie* mart. 102 p. 556. 2: *ab spiculo* Mart. 3. 16 p. 636, 29; *ab spina* conf. 9 p. 754. 8: *ab spiritu* ou *spiritali)* h. F. 1. 45 p. 53. 20; 3, 12 p. 119, 2: 6. 5 p. 247, 17; 6, 6 p. 252. 22; patr. 2, 1 p. 659. 14; conf. 62 p. 784. 14: *ab sponso* 1, 47 p. 54, 36 [1] et 7, 9 p. 296. 5: *ab sputo* patr. 20. 3 p. 743, 13; *ab stagno* h. F. 4. 20 p. 157, 10 (*a* B3. 5); *ab stillicidio* conf. 59 p. 782, 14; *ab stipe* Iul. 12 p. 569, 20; *ab stirpe* patr. 6, 1 p. 680, 14; conf. 95 p. 809, 11; *ab stomacho* Mart. 3, 12 p. 635, 22; *ab stratu* Mart. 4. 9 p. 652, 1; conf. 30 p. 766. 26; 75 p. 793. 5 [2].

a, *ab* et *ad* ont-ils été vraiment confondus, comme on vient de l'affirmer? Il paraît difficile d'en douter en présence du nombre considérable des exemples. Parmi ceux-ci, il convient peut-être de mettre à part les cas où le mot suivant commence par *d*, comme *a dextera* h. F. 1 praef. p. 33, 25 B1 seul; *a desolationem* 1, 15 p. 41, 25 B1 seul également. On a pu voir, en effet, qu'il n'est pas rare qu'une consonne simple remplace la double, comme *d* pour *dd* [3]. La même explication pourrait être donnée, en supposant *ad* assimilé, h. F. 3, 2 p. 110, 8 *acommodis;* 4, 46 p. 180, 10 *aplene* Bc. 3. 4; 8, 42 p. 354, 15 *aparuerunt* [4]. Mais h. F. 1, 10 p. 40, 13 *a mare usque* B1 et 5 (B2. 3. 4 manquent) ne peut s'expliquer ainsi, ni 2, 1 p. 60, 15 *a nostro contemptu* D4. 5 (B manque); *a superiora* 2, 4 p. 66, 15 B1 [5]; 2, 9 p. 73, 14 *a solido* B1. 2. 3. 5. D4 pour *ad solidum*, dans une citation de Sulpicius Alexander; ni 3, 3 p. 110, 19 *a terras* B2; 3, 7 p. 116, 7 *a suos* Bb; 5, 14 p. 205, 23 *a sepulchrum* B3. 4; And. cap. 27 p. 826, 40 *a balneum* 1*a;* ni enfin h. F. 6, 40 p. 280, 1 Bc. 5, et 7 B5. C1 *auerte;* 5, 15 p. 207, 7 *auersarii* B1. 4. On voit que *a* pour *ad* est rarement attesté par plusieurs bons manuscrits à la fois. Mais le fait qu'il revient si souvent dans différents manuscrits doit faire admettre au moins la possibilité d'une confusion commise déjà dans l'original [6]. Une pareille confusion est encore visible dans l'épel inverse *ad* pour *a* [7]. H. F. 2, 7 p. 68, 17 *ad Mittense urbe* B2; 2, 8 p. 71, 15 *ad fronte*, opposé à *a tergo*, dans Frigiredus; 2, 9 p. 72, 17 *admentem* A1; 2, 34 p. 96, 24 *ad nullo* B2; 3, 25 p. 132, 9 *ad eclesiis* Bb; 4, 20 p. 157, 16 *ad*

---

1. *Ab* D5 et β, que M. Arndt aurait dû suivre; *a* A1. D4.

2. Ajoutez *ab stilla* h. F. 10, 13 p. 422, 3 dans une citation biblique (Cor. 1, 15, 41).

3. Page 156, note 2.

4. Comp. *afluentibus* page 181, note 2.

5. Peut-être h. F. 2, 7 p. 69, 16 B2; la note de M. Arndt n'est pas claire; de même 2, 28 p. 89, 20 *a collum* B2.

6. Voir page 150 la conclusion à tirer de ce fait pour la phonétique.

7. Comp. *form. Andec.* 32 p. 14, 24 Z. *quicumquae ad latruncolus damnum pertullerit;* G. Waitz, N. Archiv f. æ. d. G. I (1876) p. 562 pour Paul Diacre; P. Geyer, Archiv f. lat. lex. IV p. 331; etc.

bellum B2; p. 158, 4 *ad exercitu* B4; 4, 26 p. 161, 2 *ad rege* B2. C1, et 4, 42 p. 175, 17 *ad regem* A1; 4, 26 p. 163, 4 *ad cenobio*; 4, 51 p. 187, 19 *ad aedificationem* B1. 2; 5, 14 p. 203, 17 *ad dominum* B1. 2; 5, 15 p. 207, 8 *ad bellum* C1; 6, 6 p. 250, 7 *ad quibus* Bc. 5; 9, 20 p. 374, 14 *ad te* B2; *admouere* 9, 40 p. 398, 17 et conf. 32 p. 768, 3. A son tour *a* pour *ad* est remplacé par *ab* : h. F. 2, 42 p. 105, 3 *ablatum* B1. 2; conf. 64 p. 785, 29 *ab hoc templum* (1*a*. 3) [1]. Enfin il n'est pas impossible que les locutions *ad te peto*, *ad te quaero*, *obtineo ad regi*, etc., dont il sera parlé plus bas [2], aient pris naissance plus facilement sous l'empire de cette confusion.

Entre *aduersus* et *aduersum* il ne paraît pas que Grégoire ait établi aucune différence, si ce n'est qu'il emploie la première forme deux fois plus. Les mêmes manuscrits portent *aduersum eum* h. F. 3, 7 p. 114, 13 et *aduersus eum* 4, 20 p. 157, 14; 4, 50 p. 185, 18 [3]. *Versus* h. F. 1, 10 p. 39, 9; patr. 6, 7 p. 685, 17; stell. 33 p. 869, 7; mais non *uersum*.

Circum ne se trouve que comme adverbe; *circa*, préposition, n'est pas rare; h. F. 5, 31 p. 224, 12; patr. 5, 3 p. 679, 13; etc. *Citra* l'est davantage; h. F. 8, 18 p. 337, 15, etc.; *cis* ne se rencontre pas. Il sera parlé plus bas [4] de *secundum* et *secus* [5]. Observons ici que nos manuscrits portent *secum montem* mart. 94 p. 551, 14. Il se pourrait bien que cette forme du mot se retrouvât un jour chez d'autres auteurs, où elle serait cachée aujourd'hui sous quelque correction des éditeurs.

Ex est la forme ordinaire du mot, quelle que soit la lettre qui suit [6]; *e* est très rare : h. F. 1, 47 p. 55, 7 *e diuersis parietibus collocatum* [7]; 2, 24 p. 87, 1 *uox e caelis lapsa*; 3, 17 p. 126, 13 *unus e ciuibus*; 3, 35 p. 138, 4 *quidam e ciuibus*; mart. 46 p. 519, 15 *e camera*; Mart. 2, 51 p. 626, 30 *e sepulchro*. *E contrario*, qui se lit h. F. 2, 1 p. 59, 28; 5, 32 p. 224, 24, doit être considéré comme une locution toute faite, dans

---

1. Mart. 4, 17 p. 654, 21 *abbasilicam* 1*a*.
2. Au l. IV.
3. La même diversité existe pour l'adverbe *rursus*, écrit par *s* h. F. 5, 3 p. 195, 4 B. A1; mais ordinairement *rursum* : h. F. 3, 19 p. 129, 15; 3, 33 p. 136, 24; 4, 14 p. 151, 17; 19; 5 praef. p. 190, 20; etc.
4. Au l. IV.
5. Sur leur rapport étymologique, voir A. Zimmermann, Archiv f. lat. lex. IV p. 602.
6. On remarquera cependant que des six exemples qui suivent de la forme *e*, cinq renferment un mot commençant par *c*. Mais *ex quibus*, *ex qua*, etc., est très fréquent. Ce n'est donc pas le rapprochement des gutturales qu'on évite. Il y avait d'autant moins lieu de le faire, que *ex* sonnait sans doute comme *es*; voy. page 173.
7. C'est bien ainsi qu'il faut lire, et non, comme D4 le porte en surcharge, *e diuersis partibus*, comp. le récit parallèle conf. 31 p. 767, 22, et conf. 46 p. 776, 15. Les deux tombeaux étaient placés contre les deux murs de l'église qui se faisaient face, au sud et au nord (9 *quae longe inter se distare reliquerant*). Pourtant l'expression est formée sur le modèle des locutions *e diuerso*, *ex altera parte*, etc.

laquelle la préposition ne variait pas, qui peut-être même s'écrivait en un mot. De même *e contra* [1].

Ob est suivi d'une *s*, comme dans *obsolescere* et *ostendere*, dans *obstrusum* Mart. 2, 26 p. 618, 28 [2].

Enfin *pos* est assez fréquent [3], mais seulement dans *posponens* h. F. 1, 13 p. 41, 4 B1 seul [4], et *postergum* h. F. 2, 42 p. 105, 12 ; 3, 13 p. 120, 1 ; 3, 36 p. 139, 18 ; 4, 13 p. 150, 19 ; 5, 49 p. 242, 6 ; 6, 32 p. 273, 19 ; 6, 35 p. 275, 12. Peut-être faut-il ajouter *pos diui Honori accessum* h. F. 2, 8 p. 71, 7 d'après B2 seul [5].

II. — Les Nombres

Il est probable que les nombres étaient écrits, dès l'origine, soit en chiffres, soit en toutes lettres, comme ils le sont dans nos plus anciens manuscrits [6], avec lesquels les manuscrits plus récents se trouvent généralement d'accord [7]. Nous ne nous occuperons donc ici que de ceux qui sont écrits en toutes lettres.

---

1. Voir plus bas.

2. Prudence, *perist.* 5, 95 *os obstrudite* les mss. Wq u.

3. Voir sur cette forme du mot Ritschl, *Opusc.* II p. 548 suiv. Th. Mommsen, *C. I. L.* III 2 p. 919, y voit un barbarisme et constate que dans les diplômes militaires *postemplum* n'apparaît qu'à partir de l'an 216 ; comp. aussi M. Warren, American Journ. of Philol. V (1884) p. 138 ; Stolz, lat. Gr. dans I. Müller, Handb. f. kl. Alterthumsw. II p. 191. *Pos* est très fréquent dans les inscriptions chrétiennes ; voy. Rossi, *Inscr. chr.* 91 (an 346) ; 93 ; 108 ; 214 ; 251 ; 253 ; 923 ; 943 ; 956 ; 1100 (an 542 ou 565). Chez César, *B. G.* 4, 22, 2, *pos tergum* MB remonte au moins à α.

4. Le Blant, Inscr. chr. 628 *pospones*.

5. Sur *super* et *supra*, *infra* et *intra*, voy. au l. IV.

6. Ceux-ci sont partagés h. F. 4, 4 p. 144, 14, où il y avait évidemment le chiffre dans l'archétype et encore dans *B et *X : *XVII* B1. 2 ; *decem septem* B3. 4 ; *decimus septimus* B5. A1 ; *octauus decimus* D4.

7. Pas toujours cependant. Une exception intéressante se trouve Andr. 24 p. 841, 10, où l'on voit que les copistes récents ont transcrit en lettres ce qu'ils lisaient en chiffres. Après avoir ressuscité un jeune homme nommé Philopater, l'apôtre voit trente-neuf cadavres jetés sur le rivage ; de ces trente-neuf, il en ressuscite un d'abord, puis tout le reste à la fois. Ce reste ne peut être que trente-huit, et c'est la leçon de B, *XXX et VIII* (ou *XXXVIII*). Les plus anciens mss. A portent *XXX et VIIII* ou *XXXVIIII*, les plus récents *XXX et nouem* ou *XXX nouem*. La leçon de A vient ou bien de ce qu'on a fait un trait de trop par erreur (*VIIII* pour *VIII*) ou bien d'une correction irréfléchie d'après p. 840, 36 (découverte des trente-neuf cadavres). En tout cas, c'est en chiffres que le nombre était écrit dans l'archétype. Dans un autre cas il ne serait pas impossible qu'un nombre en chiffres eût été mal transcrit. Mart. 5 p. 489, 31 on lit *crux dominica, quae ab Helena Augusta reperta est*, (c'est ici qu'il faut mettre la virgule) *Hierusolymis ita quarta et sexta feria adoratur. Ita* ne se comprend pas ; l'archétype aurait-il porté *IIa*, c'est-à-dire

Les nombres cardinaux *duodeuiginti, undeuiginti,* etc., de même que les ordinaux correspondants, paraissent avoir disparu. On lit *decim et octo* h. F. 1, 10 p. 39, 11; Iul. 9 p. 569, 2; *nono decimo* h. F. 1, 18 p. 43, 8; 1, 38 p. 51, 15; *octauus decimus* et *nonus decimus* 10, 31 p. 447, 30 et 448, 9.

Dans les nombres combinés au-dessus de vingt, le plus gros élément précède, comme *centissimo uicissimo sexto*, h. F. 1, 17 p. 43, 1; etc. Rarement *et* est ajouté; comp. *uicessimo primo* h. F. 1, 36 p. 51, 9; *octogisimo et primo... uicissimo sexto* 1, 48 p. 55, 14; 15.

[Pour *octoginta,* on lit *octuaginta*]h. F. 5, 15 p. 207, 4 dans les manuscrits B1. 2. 4[2]; 10, 1 p. 409, 8 dans B2. β1, et *octoagesimo* ou *octuagesimo* 1, 8 p. 38, 5 dans B5. C1. On s'explique fort bien cette forme du mot, sans doute authentique, par l'analogie de *septuaginta*[3].

Grégoire connaît aussi les nombres distributifs et les emploie quand il les faut : h. F. 1, 6 p. 37, 3 *uicinae quinae portae*[4]; 2, 17 p. 83, 3 *singulis diebus;* 3, 13 p. 119, 16 *centenum aut eo amplius pedum ab exciso uallatur lapide* (ici Grégoire paraît avoir en vue les différents côtés du fort dont il parle); 3, 24 p. 132, 1 *terna paria*[5]; 3, 31 p. 135, 20 *quinquagina eis milia aureorum transmisit*[6]; comp. mart. 8 p. 493, 10; 24 p. 502, 35; 36; 32 p. 508, 3; conf. 23 p. 763, 15; enfin 47 p. 776, 30 *bis denos*. Cependant Mart. 1, 20 p. 599, 11, il met le nombre distributif à la place du nombre cardinal : *erat profundum loci illius*

---

secunda ou *altera*? Un autre exemple de transcription assez curieux se trouve h. F. 2, 3 p. 64, 10. Les mss. B donnent la vraie leçon *eos (oculos) ui comprimeret ne creparent,* confirmée par Mart. 2, 60 p. 629, 23 *ut oculum ui compremerem ne creparet*. Les mss. D1. 4 de *digitis ui (VI)* ont fait *digitis sex*. H. F. 2, 24 p. 87, 5 *cum decim uiris*, pour *decim* il faut lire probablement *decim et octo* ou plutôt encore *XVIII*, car Grégoire se réfère à un récit de Sidoine Apollinaire, *ep.* 3, 3, 3 p. 41, 20, qui dit *duodeuiginti;* le copiste a passé par mégarde de *VIII* à *VIRIS*. Peut-être enfin conf. 17 p. 757, 14 *trium* est-il une fausse transcription de *III : cooperculum qui tam inmanis erat ut* <*a?*> *III* (= *tria*) *duceretur paria boum;* comp. mart. 50 p. 523, 12 *ut talem... nec tria paria bouum trahere possint*.

1. *Lex salica ed.* Holder *cod. Wolfenb.* 66, 4 *hoctoaginta et semis*.

2. Le ms. B5 donne cette forme ailleurs, h. F. 1, 10 p. 40, 20; 1, 48 p. 55, 14; etc.

3. D'après Wackernagel, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXV p. 281, c'est *septuaginta* (pour *septumaginta*) qui, primitivement, aurait été formé sur [*octuaginta*, lequel aurait ensuite cédé la place à *octoginta*.]M. Stolz, pour avoir résumé cette opinion trop brièvement, lat. Gr., Handb. f. kl. Alterthumsw. II p. 218, s'est vu vivement rappeler au respect du rudiment dans Archiv f. lat. lex. III p. 154.

4. Comp. Orose, 2, 6, 10 p. 96, 15 Zangem., *centum portae*, cent en tout.

5. Comp. h. F. 2, 3 p. 64, 27 *(deum) trinum*. *Par* paraît servir à exprimer, comme en vieux français une paire de et en anglais a pair of (Ch. Revillout, Rev. des l. rom. XXVIII, 1886, p. 133 suiv.), l'unité d'objets dont le nom n'a pas de singulier; donc *terna paria*, trois pièces de chaque espèce d'objets; car s'il voulait dire six pièces, pourquoi prendre ce détour de trois paires? Il ne s'agit pas de choses qui forment des paires.

6. *Quinquaginta* A1. D4; et l'on peut se demander si Théodat envoie 50,000 sous d'or à ses trois adversaires ensemble, ou autant à chacun.

fere ducentenum pedum; et h. F. 5, 28 p. 222, 16 il écrit *unam anforam uini per aripennem*, comme en français, une amphore par arpent; comp. Mart. 3, 56 p. 646, 4 *per singulos menses una ebdomada*.

On ne trouvera qu'un seul nombre fractionnaire à numérateur multiple; il revient deux fois; il est exprimé comme à l'époque classique : h. F. 3, 9 p. 116, 20 *ut nihil super duabus iugeri partibus discerni possit*, deux tiers [1]; et 5, 15 p. 206, 21 *obtulerunt eis medietatem, post haec duas partes, sibi tertiam relinquentes* [2].

Deux fois le nombre ordinal est employé pour exprimer le multiple, *sexagesimus* pour rendre ἑξηκονταπλάσιος, etc. : Mart. 2, 60 p. 629, 16 *corona trigesimi, sexagesimi uel centesimi fructus;* conf. 33 p. 768, 16 *sexagisimi fructus;* mais ces expressions sont empruntées à la bible [3]. Il faut remarquer cependant que Cyprien [4] dit *sexagenarius*, qui se comprend mieux. Il suivait peut-être une autre traduction de la bible; car Grégoire connaît bien ces nombres en *arius* et s'en sert dans différentes acceptions; conf. 24 p. 763, 24 *quartanarii*, ceux qui ont la fièvre quarte; patr. 3, 1 p. 673, 11 *uasculum quinquagenarium*, vase de la contenance de cinquante mesures; etc. Il est vrai que *tertianus* et *quartanus* aussi se disent quelquefois du malade, Iul. 3 p. 500, 1; patr. 4, 5 p. 677, 9.

Les adverbes de nombre multiplicatifs sont rares [5]. On a *semel*, conf. 84 p. 802, 16 *semel atque iterum;* et *bis*, mais non *ter* [6], qui est remplacé par *tertio* : h. F. 5, 48 p. 239, 14; mart. 50 p. 522, 27, etc., *bis aut tertio;* Mart. 1 praef. p. 585, 36 *bis et tertio;* h. F. 5, 49 p. 240, 30 *tertio aut eo amplius* [7].

---

1. M. Giesebrecht, oubliant cette signification bien connue de *duae partes*, qu'il n'ignore point h. F. 5, 15, fait ici une conjecture tout à fait inutile.

2. Comp. le traité d'Andelot de 587, h. F. 9, 20 p. 375, 15 *duas porciones*.

3. Matth. 13, 23; et cette allusion à une parabole bien connue suffisait à indiquer le sens particulier donné à l'adjectif numéral.

4. *De habitu uirg.* 21 p. 202, 14.

5. Ils ne sont pas encore supplantés par *uicibus* avec le nombre cardinal. Mais cette substitution se prépare. L'ablatif *uicibus*, tour à tour, déjà employé par Ovide et Pline, se trouve aussi chez Grégoire h. F. 8, 20 p. 338, 10; celui-ci y ajoute un adjectif Mart. 1, 28 p. 601, 34 *multis uicibus*, ce qui fait encore mieux ressortir le sens de un tour, un coup, une fois; puis il le met au singulier, avec ce même sens : *quadam uice* h. F. 1, 35 p. 50, 22; 2, 24 p. 87, 5; 2, 42 p. 106, 3; mart. 10 p. 495, 24; 46 p. 519, 10; Iul. 17 p. 571, 34; conf. 9 p. 753, 30. Enfin il va jusqu'à le construire avec un adjectif numéral, h. F. 7, 1 p. 289, 20 *amplius quam nouem uicibus*.

6. M. Krusch, à l'index, en donne dix exemples. Il faut y ajouter h. F. 5, 21 p. 219, 8 d'après A1. D4; *bis aut ter ita* est une faute évidente de B, que M. Arndt n'aurait pas dû admettre dans le texte. Mart. 105 p. 560, 9 *terque quaterque* est emprunté à Virgile, voy. page 51; stell. 12 p. 861, 11 *ter quaterque (quaterue?)* est peut-être tiré du poème attribué à Lactance, que Grégoire reproduit, et auquel manquent aujourd'hui quelques vers à cet endroit.

7. H. F. 6, 29 p. 267, 15 *iam tertio*, déjà pour la troisième fois.

III. — La Gradation des Adjectifs et des Adverbes

Les degrés de comparaison sont à peu près intacts chez Grégoire [1]. La gradation par *plus* est très rare [2]. On peut citer h. F. 1, 10 p. 39, 12 *cum nihil sit plus sterele,* et mart. 13 p. 498, 2 *quae plus popularis habetur* [3]. Avec *magis :* Mart. praef. p. 586, 6 *magis habetur praeclarum ;* mais *magis* modifie aussi bien le verbe [4]. L'affaiblissement du superlatif se fait peu sentir, et le comparatif remplace rarement le superlatif. L'emploi habituel du superlatif avec le vocatif, *domne piissime, dulcissime frater,* et particulièrement quand on parle à un prince [5], ne doit pas être considéré comme un affaiblissement : on cherche l'expression la plus forte dans ces cas-là. Mais dans h. F. 4, 12 p. 149, 6 *nihil pessimum sentiebat,* et patr. 17, 1 p. 728, 23 *oportet uitare scurilitatem, maliciam et omne opus pessimum,* ce dernier adjectif évidemment ne veut pas dire plus que *malum ;* de même dans l'expression *mors pessima,* qui revient à plusieurs reprises, h. F. 2, 23 p. 86, 15; 5, 18 p. 211, 1; 5, 25 p. 221, 9; mart. 104 p. 559, 25, etc., le superlatif ne paraît pas avoir toute sa force. L'adverbe *ualde* ne saurait modifier un vrai superlatif : h. F. 5, 3 p. 194, 22 *ualde nequissimus;* conf. 75 p. 793, 1 *ualde prumptissimus* [6]. On constatera encore un certain affaiblissement du superlatif dans les phrases suivantes : h. F. 5, 11 p. 200, 3 *ut Christum corde purissimo in sacris litteris contemplarent;* 9, 20 p. 378, 13 *non est optimum ut illuc neptes mea ambulet;* etc. La réunion de deux adjectifs, dont l'un au positif et l'autre au superlatif [7], comme h. F. 2, 21 p. 84, 11 *uir sanctissimus atque religiosus,* prouve aussi que le troisième degré se rapproche du premier [8]. La cause en est

---

1. Voy. Ott, N. Jahrb. f. Philol. CX (1875) p. 787 à 800. E. Wœlfflin, lateinische und romanische Comparation, Erlangen 1879, et Archiv f. lat. lex. I p. 93 suiv.

2. Elle ne l'est pas chez Sidoine Apollinaire par exemple; voy. *ep.* 3, 13, 2 et 4 p. 49, 9 et 22; 8, 6, 15 p. 132, 29; 8, 9, 4 p. 135, 21; 8, 11, 8 p. 141, 24; 9, 11, 2 p. 160, 3. Comp. Fortunat, *c.* 1, 2, 21 *plus liberum; uita Marcelli* 9 (39) p. 53, 16 *plus est laudabile;* etc.

3. Stell. 1 p. 857, 38 *plus admiranda;* comp. Rœnsch, Itala p. 278; Jordanes, etc.

4. Voir la phrase toute semblable Mart. 2, 1 p. 609, 30 où pour *magis praeclarum habetur* il y a *magis ualet.*

5. On fera bien de rétablir *gloriosissimi* h. F. 9, 20 p. 376, 19 avec D4 et très probablement C1 (*gloriosi* à la fin d'une ligne, corrigé en *gloriosissime;* B2. D5 manquent; le texte de M. Arndt, qui donne *gloriosi,* repose donc sur A1 seul).

6. Voy. cependant ce qui a été dit sur cet adverbe page 308.

7. E. Wœlfflin, lat. u. r. Compar. p. 61. Voir aussi p. 77, ce qui est dit sur la tournure *optimus quisque,* et les recherches de P. Mohr sur ce point, Zu Apoll. Sidon. p. 15. Voici ce qu'on peut observer à ce sujet chez Grégoire. H. F. 1, 25 p. 45, 24

facile à apercevoir. C'est l'abus qu'on faisait depuis longtemps du superlatif absolu.

Le comparatif tient lieu quelquefois du superlatif; ainsi h. F. 2, 9 p. 77, 5 *de prima et ut ita dicam nobiliore familia;* 2, 16 p. 82, 17 *ecclesiam qui nunc senior intra murus ciuitatis habetur*, car Clermont avait plus de deux églises [1]; 5, 48 p. 239, 17 *equitum meliorum... custodem;* 5, 49 p. 241, 7 *adsumptis melioribus rebus ecclesiae;* 6, 45 p. 284, 19 *conuocatis melioribus Francis;* 6, 46 p. 287, 11 *uestimentis melioribus;* 7, 22 p. 303, 5 *aurum argentumque uel alias meliores species;* etc. Cet emploi est fréquent surtout dans des phrases telles que h. F. 5, 34 p. 227, 9 *quod pulchrius habebamus,* plus particulièrement encore avec *melior,* qui était d'autant plus sujet à être pris pour le superlatif qu'il n'y avait pas de superlatif de même racine : h. F. 5, 49 p. 242, 2 *quae melius habuit;* 6, 2 p. 245, 17 *quae melius fuit;* 6, 41 p. 281, 13 *quae melius habere potuerat;* 7, 25 p. 306, 20 *species quas meliores habebat;* 10, 31 p. 446, 25 *ecclesiae suae quod fuit melius dereliquit;* patr. 8, 5 p. 695, 14 *quidquid pretiosius habui;* etc. [2]. Le positif paraît faire la même fonction And. 16 p. 835, 6 *quae praetiosum habebas.* Dans la plupart de ces exemples, on peut, avec quelque subtilité, expliquer de manière à justifier l'emploi du degré adopté. Dans le premier, il s'agirait d'une famille supérieure à d'autres, non à toutes. Dans le second, *senior* indiquerait la dignité plutôt que l'âge, comme dans *uiri seniores,* etc. [3]. *Equites meliores* supposerait une division des chevaux en deux classes, une supérieure et une inférieure. *Quod pulchrius habebamus* signifierait : ce qui dans notre avoir était plus beau que le reste. Et ainsi de suite. Mais cela même serait nouveau, que l'on conçût les choses de cette manière. Anciennement, on employait le superlatif, parce que le superlatif répondait à l'idée qu'on se faisait en pareille circonstance. Et en réalité, il est bien plus probable que Gré-

---

proximarum quaeque mulierum uiolator ; quaeque pour *quarumque,* par une sorte de maladresse (voy. page 396), qui s'explique d'autant mieux que le génitif pluriel d'après M. Mohr était peu usité (il a réussi à trouver un exemple de *quorumque,* mais non de *quarumque).* Plus souvent le positif : mart. 86 p. 546, 16 *ieiunus quisque;* au pluriel : Mart. 4 praef. p. 649, 10 *quique non solum inmunes a crimine uerum etiam malo dediti*; avec un substantif : patr. 13, 2 p. 716, 8 *fideles quosque fratres.* Enfin *singuli quique* Mart. 1, 39 p. 606, 13; comp. Iul. 36 p. 579, 8 et h. F. 7, 32 p. 312, 24 *omnes uiri fortissimi,* probablement pour *fortissimus quisque.*

8. Souvent l'adverbe *saepissime* ne dit pas plus que *saepe;* Mart. 1, 2 p. 587, 11, etc.

1. Longnon, Géographie de la Gaule, p. 481.

2. Comp. Prudence, *perist.* 14, 110 *quod malorum est taetrius omnium; hist. Apollon.* 48 p. 62, 5 *maiori omnium sacerdotum.*

3. Cela ne justifierait pas le comparatif s'il était sûr que chaque ville ne pouvait avoir qu'une seule *ecclesia senior.* Mais une fois, mart. 46 p. 519, 9, il est parlé de *seniores ecclesiae* au pluriel; ce que, à la vérité, Ruinart avait de la peine à accepter. Voir sa note, et comp. Le Blant, Inscr. chr. t. I p. 282 suiv.

goire mettait le comparatif parce qu'il n'éprouvait pas le besoin de faire cette distinction, propre aux langues anciennes, entre le comparatif, quand il est question de deux, et le superlatif quand on parle de plusieurs. Mais il est permis de croire que cet idiotisme a contribué à préparer la transformation du comparatif en superlatif; transformation dont on n'observe d'ailleurs chez Grégoire que des indices en somme peu nombreux.

Le positif prend la valeur d'un superlatif par le contexte dans mart. praef. p. 487, 19 *Hieronimus presbiter et post apostolum Paulum bonus doctor eclesiae.* Mais ailleurs la différence entre le positif et le superlatif est expressément marquée : h. F. 4, 35 p. 169, 39 *offerentes multa, plurima promittentes;* 6, 2 p. 245, 15 *multis puerorum amissis, sed plurimi euaserunt.*

Une confusion qui s'explique très naturellement par l'emploi qu'on fait dans la plupart des adjectifs du comparatif neutre comme adverbe, c'est celle de *magis* et *maius.* Elle se répète plusieurs fois dans la phrase *quod magis est,* h. F. 2, 29 p. 91, 1; 3 praef. p. 109, 1; Mart. 3, 60 p. 647, 32; hors de là elle est plutôt rare; mart. 43 p. 517, 27 *mihi magis est haec credere quam uidere* [1].

Le seul comparatif irrégulièrement formé [2] est *nequitiori* h. F. 10, 29 p. 442, 12; encore ne repose-t-il que sur le témoignage de A1; D5 donne *nequiori,* D4 *nequori* [3]; et 5, 3 p. 194, 22 le superlatif est régulier, *nequissimus.*

IV. — Dérivations diverses

1° Substantifs.

Les substantifs en (*or*) dérivés de verbes ont joui de tout temps d'une certaine faveur, qui s'accentue à l'époque de la décadence. En même temps le suffixe change sensiblement de valeur [4]. Ce n'est plus seulement une action habituelle qui est attribuée par ces substantifs à la personne qu'ils désignent, mais souvent un acte unique. On peut faire

1. H. F. 5, 50 p. 243, 9 *si tu aliquid magis cernis,* après *nihil aliud uideo, magis* est confondu avec *plus* plutôt encore qu'avec *maius.*

2. Peut-être faut-il ajouter *necessarius,* comparatif neutre au lieu du superlatif, car on ne peut guère entendre autrement conf. 108 p. 817, 13 *uade et da ei quod habet necessarios (necessarium* 4). Voy. Rœnsch, Itala p. 227. Pour le nécessaire, Grégoire dit *necessaria* mart. 9 p. 495, 1; 20; Mart. 2, 35 p. 622, 6; etc.

3. Mais comp. Rœnsch, Itala, p. 520.

4. Gœlzer, S. Jérôme p. 55.

cette observation sur plusieurs des exemples suivants, qui pourtant sont choisis à un autre point de vue; ce sont les moins usités qu'il a paru utile de relever [1] :

Mart. 4, 26 p. 656, 8 *ego sum Martinus absolutor uester*, celui qui viens vous délivrer [2] ;

h. F. 1, 25 p. 45, 24 *uirorum appetitor* [3];

h. F. 6, 2 p. 246, 1 *quadrigam et ascensorem;*

h. F. 2, 3 p. 62, 8 *hereticorum assertor,* soutien ;

h. F. 1, 21 p. 44, 12 *benefactorem dei* (Joseph d'Arimathie) ;

h. F. 5, 49 p. 242, 9 *quanti accedere potuerunt toti caesores erant*, tous ceux qui purent approcher le battaient ;

h. F. 4, 51 p. 187, 4 *conpetitur rerum alienarum;*

conf. 62 p. 785, 9 *deceptor;*

h. F. 4, 31 p. 168, 10 *satis dilectur pauperum;*

h. F. 6, 20 p. 261, 24 *ditatur eclesiarum;*

h. F. 4, 51 p. 187, 5 *testamentorum effractur;*

psalt. 5 p. 875, 7 *exauditor eclesiae;*

mart. 83 p. 541, 1 *excussores,* batteurs de blé ;

patr. 9, 2 p. 704, 14 *ipse incentor malorum,* l'auteur du mal, le diable [4];

patr. 3, 1 p. 672, 27; 28 *fugator daemonum inluminatorque caecorum;*

h. F. 2, 29 p. 90, 13 *incestatur uirorum* [5];

psalt. 5 p. 875, 7 *inhabitator sanctorum;*

mart. 96 p. 553, 33 *confusis inuitatoribus;*

patr. 3, 1 p. 672, 28 *morborum medicator;*

mart. 104 p. 559, 27 *Christus dominus, bellorum fidelium inspector* [6];

Mart. 1, 2 p. 588, 27 *miserator Martine* [7];

---

1. Un mot très commun est employé d'une façon inusitée conf. 82 p. 801, 6 et 8, en parlant d'un petit enfant : *dum amatorum baiularetur in ulnis; inter amatorum manus.*

2. Voy. Archiv f. lat. lex. VI p. 178, où Grégoire n'est pas cité. Comp. aussi Georges et Forcellini De-Vit, ici et aux articles suivants.

3. *Matris... uiolator;* portrait de Néron. C'est dans les portraits que ces mots en *tor* sont particulièrement usités; voy. h. F. 4, 31 p. 168, 10; 4, 51 p. 187, 4; 6, 20 p. 261, 24; patr. 3, 1 p. 672, 27; etc.

4. Expression tirée du livre des Maccabées, 2, 4, 1, traduction de τῶν κακῶν δημιουργός; comp. Sidon. Ap., *ep.* 8, 11, 12 p. 142, 24 *ipsius factionis fomes incentor antesignanus.*

5. Le même mot se retrouve h. F 3, 18 p. 128, 8 *tu es incestatur huius causae et tam uelociter de fide resillis;* mais ici il ne convient pas au contexte; il faut lire probablement *instecatur*, c'est-à-dire *instigator* (comp. page 162); c'est toi qui m'as poussé à ce meurtre; et maintenant, tu recules?

6. Comp. Sidon. Ap., *ep.* 7, 1, 6 p. 104, 15.

7. Voy. page 416, note 4.

h. F. 6, 20 p. 261, 24 *clericorum nutritor;*
h. F. 2, 29 p. 90, 13 *stuprorum perpetratur;*
h. F. 6, 20 p. 261, 24 *pauperum refector;*
Mart. 4, 26 p. 656, 5 *ut ipse relator asseruit* [1];
h. F. 4, 36 p. 170, 29 *poenitentum remissor* [2];
h. F. 7, 6 p. 294, 6 *iudex ac retributor eius;*
h. F. 6, 5 p. 247, 20 *hunc mundo misit sanatorem;*
h. F. 9, 6 p. 361, 23 *fuit et alius ualde seductur.*

Les substantifs en *io*, dérivés de verbes de même que ceux en *or*, sont peut-être plus nombreux encore; ils ont été d'ailleurs de tout temps très recherchés [3] :

conf. 1 p. 748, 28 *hanc coctionem a coquendo caeliam uocari;*
h. F. 1 praef. p. 35, 2 *a primi hominis conditione,* la création [4];
h. F. 2, 12 p. 80, 19 *cohabitationem eius;*
mart. 87 p. 547, 2 *in tali confrequentatione populi;*
conf. 21 p. 761, 14 *confractionis grauitatem;*
h. F. 5, 50 p. 243, 11 *non fefellit dictio sacerdotis,* et mart. 79 p. 541, 38 *si consenseris dictionibus meis,* à ce que je dirai;
patr. 14, 1 p. 718, 12 *actionum mortalium cogitationes in ipso emicationis exordio succidebat,* dès le premier instant que ces pensées surgissaient;
h. F. 10, 29 p. 441, 3 *exercitio agrorum;*
h. F. 7, 14 p. 299, 19 *ad increpationem regis;*
h. F. 6, 4 p. 246, 18 *fidelis sui insecutiones iniustas;* comp. mart. 46 p. 519, 22;
stell. 9 p. 860, 9 *in locupletatione muneris;*
h. F. 3, 33 p. 136, 23 *oblitis uerborum obiectionibus;*
patr. 6 p. 680, 5 *obsecundatio baiolarum;*
Mart. 3, 10 p. 635, 9 *transactis parturitionis doloribus;*
h. F. 6, 41 p. 281, 17 *patrationem uicturiarum;*
h. F. 2, 27 p. 88, 9 *ob eius retentationem* [5]; 6, 11 p. 255, 33 *pro partis istius retentatione;*

---

1. Comp. patr. 17 p. 727, 10; 23; 728, 1; 10; 17, 3 p. 730, 26. Sidon. Apoll., *ep.* 7, 2, 1 p. 105, 1 *si quispiam dignus relator euolueret;* Fortunat, *uit. Albini* 3 (5) p. 28, 20; 4 (6) p. 28, 33; 4 (9) p. 29, 2; *carm.* 5, 5, 143.

2. *Castigator... remissor.* Grégoire aime à mettre deux ou trois de ces mots en symétrie dans la même phrase.

3. Dans *ambitio* = *ambitus* (le tour) patr. 14, 2 p. 719, 17; *positio* = *situs* conf. 5 p. 751, 26; *propositio* = *propositum* h. F. 5, 49 p. 241, 41 il y aurait lieu de signaler le sens plutôt que le mot même. Il y a retour à l'étymologie; voy. page 265 suiv.

4. *Conditio,* du verbe *condere,* ne paraît pas remonter plus haut que Tertullien; voy. Georges et Forcellini De-Vit, qui le confondent avec *condicio.* Comp. aussi Paucker, *Supplem. lex. lat.,* et Aethicus, *cosmogr.* 1, 12 p. 7, 17 suiv.

5. D'après A1. D4, qu'il faut suivre ici, puisque Grégoire emploie ailleurs aussi *retentatio,* et que *X n'avait pas de raison pour mettre le mot rare à la place du mot commun.

Mart. 1, 3 p. 589, 24 *ad saluationem Galliarum*; comp. 1, 35 p. 605, 6;

h. F. 6, 5 p. 248, 24 *submersio diluuii;*

h. F. 3, 2 p. 110, 7 *humili suggestioni nostrae;* 3, 34 p. 138, 1 *per tuam suggestionem* [1].

A côté de ces mots en *io*, se rangent naturellement ceux en *us*, dérivés de verbes ou de noms, comme

h. F. praef. p. 31, 12 *incultu (= inculto) effatu;*

h. F. 2, 23 p. 85, 24 *per partis inferioris egestum;*

h. F. 5, 26 p. 221, 18 *filium suum in obsedatum donans;*

h. F. 9, 12 p. 369, 23 *a primatu ducatus remoti sunt;*

h. F. 2, 6 p. 68, 16 *horum obtentu* [2];

mart. 16 p. 499, 4 *in uno reflexu;*

Mart. 4, 26 p. 655, 38 *relatu suo;* comp. 1, 23 p. 600, 14; etc.

Les dérivés en *ela* ou *ella* [3] ne manquent pas :

h. F. 9, 37 p. 391, 26 *sacerdotalem cautelam;* comp. 6, 40 p. 280, 7;

mart. 5 p. 567, 5 *contagionis medellam;* Mart. 3, 21 p. 637, 37 *medellae adiuuamenta praebere;* comp. patr. 15, 3 p. 723, 3; And. 24 p. 840, 24.

Mais les mots en *men (en)* ou *mentum (entum)* sont plus nouveaux. On sera frappé de la fréquence de la forme la plus brève [4], surtout si l'on songe combien ailleurs les suffixes longs paraissent être recherchés. Cependant, pour plusieurs de ces mots, la forme en *men* seule existait; il eût fallu créer *foramentum*, *gestamentum*, etc., et nous avons vu que Grégoire ne crée guère. Pour d'autres, où les deux formes étaient usitées, on peut remarquer une nuance : la forme en *men* s'emploie plutôt quand le ton du discours s'élève. Il n'est pas difficile de s'expliquer ce fait. C'est que l'on était habitué à rencontrer chez les poètes ces désinences légères, *mine, mina*, etc., très favorables à la versification dactylique [5].

---

1. *Suggessionem* B4. H. F. 6, 9 p. 254, 32 A1 et D5 paraissent d'accord sur *ss*, tandis que D4 porte *suggestionem*. Comp. encore h. F. 4, 3 p. 143, 4; 4, 15 p. 152, 13; 6, 31 p. 269, 22; toujours par *st*. Il n'est pas impossible que Grégoire ait varié; le parfait *gessi* et des mots comme *congressio* ont pu le tromper.

2. Comp. page 243.

3. Les meilleurs mss. s'accordent avec la règle donnée sur l'orthographe de ce suffixe par Lachmann, Lucrèce p. 203; peut-être, comme le prétend Bergk, Philologus XXVIII p. 451, parce que la règle est formulée sur des mss. précisément de cette époque. Comp. Brambach, Orthographie, p. 259. Il est assez curieux cependant que la règle ressorte si clairement des manuscrits. A supposer qu'elle ne soit valable que pour la décadence, qu'est-ce qui a pu alors la faire prévaloir?

4. Toutes deux sont fréquentes chez Grégoire, de même que chez d'autres auteurs de la décadence; voy. Gœlzer, S. Jérôme p. 59; A. Regnier, Sermons de S. Augustin p. 166; Engelbrecht, Unters. üb. d. Spr. d. Claud. Mam. p. 64; etc.

5. Comp. Gœlzer, S. Jérôme p. 61. Prudence, parmi les poètes que Grégoire connaît, use beaucoup des mots de cette sorte; *apoth.* 4 *gestamen;* 20 *speculamine;* 758 *spiramen; perist.* 11, 140 *fragmina; psychom.* 25 *tegmine;* 274 *moderaminis;* 359

Mart. 1, 29 p. 602, 19 *palorum acuminibus;*
Mart. 1, 32 p. 603, 33 *lento conamine;*
h. F. 1, 10 p. 39, 6 *ut per paruolum foramen tritecum iacteretur;* comp. 6, 14 p. 258, 7;
patr. 3 p. 672, 10 *fides fundamine posito* [1]*;*
h. F. 1, 24 p. 45, 10 *odiorum germina;* comp. patr. 6, 3 p. 682, 19;
h. F. 1, 4 p. 36, 6 *materno gestamini;*
patr. 7, 2 p. 688, 16; conf. 79 p. 798, 10 *leuamen;*
patr. 6, 2 p. 681, 16 *libamina exhibens;*
h. F. 6, 6 p. 250, 22 *in his legaminibus uinctus;* comp. Mart. 4, 35 p. 658, 24; 4, 36 p. 658, 34; p. 659, 4; patr. 7, 4 p. 689, 23; conf. 99 p. 812, 3; etc.;
h. F. 2, 5 p. 67, 13 *lentiamina munda;* comp. 3, 36 p. 139, 16; mart. 46 p. 519, 16; 18; 70 p. 535, 16; conf. 2 p. 749, 18; etc.;
h. F. 4, 43 p. 177, 21 *olei liquaminisque;*
patr. 19, 2 p. 738, 24 *feni paleaeque mollimen;*
patr. 10 p. 706, 7 *huius adiutorii munimen;*
Mart. 1, 23 p. 600, 31; 4 praef. p. 649, 15 *peccaminum;*
mart. 92 p. 550, 1 *aegritudinum medicamina;* comp. Mart. 4, 36 p. 659, 1; conf. 39 p. 772, 6; 43 p. 775, 1;
conf. 46 p. 776, 20 *uocis modolamine;*
conf. 90 p. 806, 4 *pro aliquo releuamine;*
Mart. 2, 3 p. 610, 23 *flatus spiraminis;*
mart. 58 p. 523, 4 *tegmen super me praepara* [2]*;*
conf. 75 p. 793, 20 *uelaminibus* et 21 *uelamen;*
h. F. 2, 2 p. 61, 20 *digno aquas unguine infecit* [3]*;* comp. mart. 50 p. 523, 33; Mart. 3, 18 p. 637, 19 [4].

Les mots en *mentum* ne sont pourtant pas rares, et plusieurs formés des mêmes radicaux :

Mart. 3, 21 p. 637, 37 *medellae adiuuamenta praebere;*
h. F. 1, 32 p. 49, 26 *aedes a fundamentis subuertit;*

---

religamine; ham. 75; 298; 829; 871 *uegetamen;* 90 *tegmine;* 137 *ligamine;* 246 *moderamine;* 228 *germina;* 303 *palpamen;* 311 *oblectamine;* 313 *foramina;* 316 *modulamina;* 505 *creamine;* 509 et 639 *luctamen;* 523 *inritamina;* 619 *peccamina; c. Symm.* 1, 90 *moderamine;* 654 *sinuamine;* etc.

1. Fortunat, *uit. Paterni* 10 (32) p. 36, 1 *de patris fundamine.*

2. Les mss. 1*b*, de seconde main, et 3, portent *tegumen*. Cette forme du mot se trouve en effet h. F. 3, 28 p. 133, 8; patr. 15, 1 p. 721, 27; conf. 18 p. 758, 3; 34 p. 769, 18, etc. Toutes deux ont existé, ainsi que *tegimen*. Comp. Georges, et Le Blant, Inscr. chr. 503 (an 494) *tegimen;* 512 (an 553) *tegmina*. Grégoire ne craint pas même *tegumine* conf. 103 p. 813, 18, quoiqu'il dise aussi *tegmine* h. F. 10, 13 p. 422, 20.

3. M. Arndt a singulièrement défiguré ce passage; voy. Revue critique 1885, I p. 166, note, et 168, note.

4. Fortunat, *c.* 5, 5, 103 *unguine; uit. Germ.* 51 (141) p. 22, 20 *perunguine.*

h. F. 4, 46 p. 181, 15 *facto ex hoc iuramento breue sacramentorum* [1]
Mart. 1, 23 p. 600, 31; 1, 26 p. 601, 16 *ligamenta;*
Mart. 1, 27 p. 601, 27 *medicamentum;*
h. F. 7, 1 p. 289, 13 *spiramenti odor;*
mart. 81 p. 543, 29 *uelamentum;*
Mart. 3, 10 p. 635, 12 *unguentum.*

Sacramentum, uestimentum, et d'autres sont trop fréquents pour qu'on en cite des exemples [2]. Terminons plutôt par quelques noms dérivés de verbes au moyen d'un suffixe plus long et plus sonore :

h. F. 4, 30 p. 166, 3 *parmarum adiuti amminiculo;* comp. 5, 49 p. 240, 40; Iul. 43 p. 581, 10; Mart. 1, 19 p. 599, 2;
conf. 17 p. 757, 14 *ablatum de hoc sepulchro cooperculum;*
conf. 5 p. 751, 18 *offendiculum meruit;*
h. F. 2, 31 p. 93, 9, et très souvent, *cum signaculo crucis;*
h. F. 2, 33 p. 96, 2 *spiraculum;* comp. conf. 15 p. 756, 22;
h. F. 4, 39 p. 173, 7 *si non diabulus sustentaculum praebuisset;* comp. Mart. 1, 20 p. 599, 9;

et un autre, de forme beaucoup moins commune, qui est à *concidere* ce que *caedes* est à *caedere :*

h. F. 3, 28 p. 132, 23 *concides magnas in siluis fecit;* comp. 4, 42 p. 175, 20.

Parmi les suffixes formant des substantifs abstraits dérivés d'adjectifs, *tas* et *do* ont donné quelques mots étrangers à la langue classique, ou irrégulièrement formés.

H. F. 5, 17 p. 207, 22 *eo anno dubietas paschae fuit;*
Iul. 2 p. 565, 8 *cum starent in hebitate mentis attoniti* [3];
h. F. 4, 14 p. 151, 17 *medietatem facultatis suae;* comp. 21; 5, 15 p. 206, 21; 6, 11 p. 255, 32, etc., toujours dans le sens de moitié;
Mart. 2 praef. p. 608, 31 *numerositas uirtutum;*
Mart. 4, 2 p. 650, 9 *accessi quaerere sospitatem;*
h. F. 5, 5 p. 196, 16 *uerbositati;* comp. And. praef. p. 827, 20.

Il faut remarquer que ce suffixe change parfois de valeur, en sorte qu'il pourrait permuter avec le suffixe *tio.* Ainsi :

humilitas est mis pour *humiliatio* h. F. 8, 7 p. 330, 12 *cum grande humilitate discesserat;* 10, 28 p. 440, 4 *non est humilitas genti nostrae si hic a me excipiatur;* etc.;

---

1. C'est ainsi qu'il faut construire avec Giesebrecht; voy. page 247 et l. IV. *Iuramentum* n'est pas rare; comp. page 206.

2. *Fomentum* h. F. 4, 40 p. 174, 13; mart. 14 p. 498, 11, est un allongement inutile de *fomes.*

3. Sur la forme du mot, voy. page 196, note 1. Comp. aussi *hebes, hebitas; sospes, sospitas;* etc.; voir, pour la syncope, L. Havet, dans Bücheler, Déclinaison lat. p. XVIII, et Mém. Soc. ling. VI p. 240; Fick, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXII p. 100 suiv.; 371 suiv.; Leo Meyer, Vergl. Gramm. I p. 527; Brugmann, Grundriss, I p. 484; etc.

sanitas pour *sanatio* patr. 10, 2 p. 707, 15 *fac sanitates in populos* [1];

natiuitas supplée au substantif verbal de *nasci*, qui manque : h. F. 1, 10 p. 40, 19 *a natiuitate Abrahae;* 1, 16 p. 42, 15 *usque natiuitatem Christi.*

En *do* l'on peut remarquer [2] :

nigredo h. F. 5, 36 p. 229, 17 et 6, 14 p. 258, 7 ;

dulcitudo h. F. 4, 3 p. 143, 11 [3], à côté de *dulcedo* 6, 8 p. 253, 29 et ailleurs;

conf. 110 p. 819, 23 *pinguedo;* etc.

Les diminutifs sont d'un usage fréquent, sans qu'on doive croire cependant que Grégoire les recherchât; la plupart de ceux qu'il emploie étaient sans doute généralement usités. On sait que la gravité de la langue classique, dans le style soutenu, évitait ces mots, de même que notre langue classique du XVIIe siècle s'en est privée et nous en a privés. C'est ce qui a fait prétendre [4] que le latin vulgaire en possédait davantage. Il serait plus juste de dire que, en dehors du discours public et des livres didactiques, les diminutifs continuèrent à circuler librement, bien qu'en moindre abondance que dans l'ancien temps. Beaucoup des plus usités n'impliquaient nullement l'idée de petitesse; on désignait par le mot muni d'un des suffixes censés diminutifs les objets d'un usage commun, certains animaux domestiques, etc. [5]. Ces mots-là ont fini par n'être plus guère employés qu'avec le suffixe, et ont passé avec lui dans les langues romanes. Au contraire, on remarquera que le sens diminutif proprement dit est généralement bien caractérisé dans les mots qui n'ont pas le suffixe ordinairement, par exemple dans ceux que nous allons citer justement à cause de leur rareté relative.

Les diminutifs communs ne sont pas aussi fréquents chez Grégoire qu'on pourrait le croire. Il n'emploie que *auris* h. F. 2, 37 p. 101, 4; 2, 41 p. 104, 18; 5, 48 p. 239, 14; patr. 19, 1 p. 737, 30; etc., et non *auricula*, oreille; *apis* Mart. 4, 15 p. 653, 14 et conf. 81 p. 800, 4; et non *apicula*, abeille. *Geniculum* mart. 87 p. 546, 37 *usque ad geniculum;* Mart. 3, 9 p. 635, 2; 3; etc., ne fait qu'alterner avec *genu :* Mart 4, 31 p. 657, 37 *positis genibus in terra;* conf. 80 p. 798, 20 *flexu genu;* 90 p. 806, 2 *genua deflectebat.* Au contraire, *corpusculum* est tout à fait ordinaire pour désigner le corps d'une personne : h. F. 1, 47 p. 54,

1. Comp. Augustin, *de ciu. dei* 28, 8 p. 577, 15 D.; *passio Symphoriani* (Ruinart, *Acta mart.)* 8; etc.

2. Outre *profunditudo*, qu'on a vu page 197, et qui a deux synonymes de même racine : Mart. 1, 20 p. 599, 11 *erat profundum loci illius ducentenum pedum. cumque per profunditatem praecipitii rotaretur*, etc. On remarquera en passant les rôles de l'abstrait et du concret intervertis.

3. B1-4; *dulcido* B5; *dulcedo* C1. A1. D4.

4. E. Wœlfflin, Philologus XXXIV p. 153.

5. E. Wœlfflin, ibid.

9 *corpusculum meum;* et en particulier quand il s'agit de la dépouille mortelle d'un saint : Mart. 1, 6 p. 591, 24 *sanctum eius corpusculum;* comp. p. 592, 6. *Corpus* n'est pourtant pas exclu : Mart. 2, 1 p. 609, 7 *febris tantum erat uictus corpori;* etc. [1].

La valeur diminutive du suffixe est plus caractérisée dans les mots suivants, sans être partout également sensible :

patr. 15, 1 p. 721, 17 *cum capsula reliquiarum;* Mart. 3, 43 p. 643, 7 *puluerem quod abstuleram capsella;*

Iul. 36 p. 579, 8 *ad cellariolum basilicae;*

h. F. 2, 14 p. 82, 7 *camera cellulae illius;*

Mart. 2, 2 p. 610, 3 *unum ex cereolis transmitto;*

mart. 46 p. 519, 25 *fecisse quodam paupere hortellum in hoc loco;*

mart. 10 p. 495, 25 et conf. 30 p. 766, 24 *hospitiolum cuiusdam pauperis;* comp. conf. 21 p. 761, 12 [2];

h. F. 5, 18 p. 212, 1 *conuersus ad iuscellum;* l. 2 *iuscella;*

conf. 34 p. 769, 14 *anulos murinulasque;*

mart. 102 p. 556, 20 *paruitate pecuniolae;*

patr. 14, 1 p. 718, 27 *tapetes uel plumellas;* comp. 19, 2 p. 738, 26;

h. F. 9, 6 p. 362, 24; mart. 43 p. 517, 13; 18 *sacculum;*

h. F. 1 cap. 5 p. 32, 1 *adinuentorem staticuli;* comp. 1, 5 p. 36, 16;

h. F. 10, 14 p. 423, 8 *sibi uidebatur in aliquo sciolus;*

mart. 6 p. 492, 23 *terra de qua turtolae paruae formantur;*

conf. 80 p. 799, 11 *teguriola;*

Iul. 20 p. 573, 13 *uelolis* [3] *ac palliolis;*

mart. 103 p. 558, 30 *funis cum uncinulis;* 32 *unus de uncinulis.*

Mais il arrive aussi que des diminutifs très usités gardent leur valeur propre, comme Mart. 1, 14 p. 597, 18 *quisquis cultellum seu grafium protulisset ex theca,* un canif; comp. h. F. 4, 51 p. 186, 16 *pueri cum cultris ualidis* [4].

Les diminutifs sont formés en général d'une manière régulière; quelques-uns seulement méritent une mention spéciale à ce point de vue. D'abord les diminutifs doubles comme *ampullula* h. F. 9, 6 p. 361, 25; conf. 9 et 10 p. 754, 3 et 18. Il est vrai que Grégoire ne se doutait pas que *ampulla* fût déjà diminutif. Mais les deux suffixes n'étaient pas méconnaissables dans *arcellola* h. F. 2, 40 p. 103, 14 *in hanc arcellolam;* de même dans *fenestellula* patr. 19, 1 p. 736, 29 [5].

---

1. Au figuré h. F. 4, 14 p. 151, 20 *omne corpus facultatis suae,* par opposition à *medietas* l. 17. Puis au pluriel, en parlant de cadavres, Andr. 24 p. 840, 36 et 841, 2.

2. Mart. 47 p. 520, 13 *hospitium cuiusdam pauperis;* puis l. 25, en parlant de la même demeure, *ab hoc hospitiolo.*

3. Voy. page 198, note 3.

4. H. F. 6, 36 p. 277, 6 *habens circa lectum suum multos lectulos clericorum,* il se peut fort bien que Grégoire n'ait varié que pour l'oreille, ou sans y faire attention.

5. C'est un diminutif double, *os, osculum, osciculum,* qu'on aurait Mart. 4, 15

Quelques mots seulement s'écartent de la forme classique : h. F. 2, 37 p. 101, 16, et mart. 87 p. 546, 37, d'après le ms. 2, *genuculum*, qui a dû être communément usité, puisqu'il a fait genouil, genou [1]. Quant à *reicula* mart. 60 p. 529, 24 et Mart. 1, 29 p. 602, 12 [2], au lieu de *recula*, c'est une de ces formations analogiques comme *lecticulus*, dans lesquelles *iculus*, *icula* c'est-à-dire *culus*, *cula*, joint à un *i* radical, a été pris pour le suffixe seul, et accolé à des thèmes en *a*, en *o*, etc. [3]. De ce nombre est aussi *puricellus* Mart. 4, 29 p. 656, 26, à côté duquel est placé, comme exprès pour l'expliquer, *nauicellam*.

Terminons par quelques substantifs dérivés qui méritent un examen spécial parce qu'ils sortent des cadres réguliers. D'abord *psallentium*, qui est d'un usage très fréquent chez Grégoire : patr. 7, 2 p. 687, 32 *psallentium audiebatur;* 1, 1 p. 664, 7 *cum psallentii modolamine* (comp. conf. 72 p. 791, 2; 8); mart. 5 p. 491, 18 *psallentio uacant;* h. F. 1, 48 p. 55, 18 *psallentium audierunt;* h. F. 2, 21 p. 84, 24; Iul. 2 p. 565, 20; conf. 44 p. 775, 18 *cum magno psallentio;* h. F. 9, 40 p. 397, 2; 12; mart. 50 p. 523, 14 *cum grandi psallentio;* etc. [4]. Ce mot n'a rien de monstrueux, comme on l'a prétendu [5]. *Psallentium* est un génitif pluriel devenu nominatif singulier par un procédé qu'on a appelé hypostase [6], et dont l'application n'est point rare. Il y en a une, en particulier, fort ancienne déjà, qui est le pendant exact de *psallentium;* c'est *sestertium*, génitif complément de *milia*, puis nominatif singulier. Le substantif dont *psallentium* forme le plus naturellement un complément est *chorus*, auquel il se trouve joint plusieurs fois comme participe; h. F. 10, 1 p. 409, 5 *utrique chori psallentium;* mart. 33 p. 509, 16 *chorus psallentium;* 75 p. 538, 15 *inter choros psallentium monachorum* [7]; Mart. 1, 4 p. 590, 23 *audiuit psallentium chorum;* patr. 7, 4 p. 690, 5 *cum choris psallentium;* puis aussi comme

---

p. 654, 1, si la leçon du ms. 2 était adoptée; voy. page 193, note 1. Grégoire connaît en outre *ossulum*, Mart. 2, 43 p. 624, 34.

1. *Geniculum* de même que *staticulum* cité plus haut (comp. *statua*, auquel il sert de diminutif) suppose un changement de *u* en *i*, qui, paraît-il, n'était pas aussi généralement observé dans la prononciation que les monuments écrits le feraient croire. Mais il se peut bien aussi que *genuculum* ait reparu, grâce à une réaction étymologique, d'après *genu*.

2. Forcellini De-Vit, en cite un autre exemple, *concil. Aruern. a.* 535 *can.* 5 (il se trouvera quelqu'un pour faire de ce mot une particularité du latin d'Auvergne), et K. Sittl, Archiv f. lat. lex. I p. 281 en signale un troisième, *uita S. Licinii* 16 (*Acta sanctor.* février t. II p. 680.)

3. Voy. A. Weinhold, Archiv f. lat. lex. IV (1887) p. 173.

4. Comp. encore h. F. 1, 48 p. 56, 13; 2, 37 p. 100, 9; 3, 5 p. 112, 20; 7, 1 p. 290, 6; mart. 74 p. 537, 19; patr. 6, 3 p. 682, 31; 7, 2 p. 688, 1; 8, 2 p. 692, 16; 8, 6 p. 697, 7; 9, 3 p. 705, 7; 13, 1 p. 716, 3; 14, 2 p. 719, 21; etc. On voit que c'est un mot des plus usités.

5. L. Quicherat, *Addenda lex. lat.: uox fere portentosa.*

6. H. Usener, N. Jahrb. f. Philol. CXVII (1878) p. 71 suiv.

7. L. 16 *in psallentio*; l. 24 *ad psallentium.*

substantif : conf. 72 p. 791, 8 *psallentii chorum.* Plusieurs fois aussi on lit *uoces psallentium;* Iul. 42 p. 581, 4; Mart. 1, 6 p. 590, 15; 1, 6 p. 592, 23. Parfois l'on peut douter si l'on se trouve en présence du substantif ou du participe, comme mart. 38 p. 513, 2 *ubi clericorum psallentium stare mos est;* on n'en comprendra que mieux l'hypostase dont nous avons parlé.

Un second mot de dérivation irrégulière, *conuenentia*, est assez difficile à saisir au milieu des innombrables variantes auxquelles a donné lieu sa ressemblance de sens, d'aspect et de son avec deux autres mots, *coniuentia* et *conhibentia.* Pourtant, trois fois *conuenentia* est la leçon la mieux attestée ou la seule attestée :

h. F. 9, 29 p. 384, 8 *ille non obuius conuenentia consilium ad confirmandam pacem praebuit* B2; *conuenientia* A1 [1]; *coniuentia* A2. D 4. 5 [2];

h. F. 6, 34 p. 274, 12 *ut filiam suam secundum conuenentiam anteriorem filio regis Leuuichildi tradere deberet in matrimonio* A1; *conuenientiam* D5 [3];

And. 11 p. 832, 8 *obligauerunt hanc conuenentiam per arrabone 1a. b. 2b; conuenientiam 2 a. 3. 4; conuentionem 5.*

Coniuentia est clairement attesté cinq fois : h. F. 5, 3 p. 194, 10 *quod absque mei consilii coniuentia ista sint gesta* B1. 3-5. A1; *conuentia* B2; *conuenienda* corrigé en *conuenientia* C1;

h. F. 9, 38 p. 392, 27 *si uos nullam coniuentiam praebuissetis, nostris auribus utique intulissetis* B1. 2. D4. 5; *conuenientiam* A1;

h. F. 4, 16 p. 154, 16 *unam habentes conibentiam ut unusquisque in libro... legeret* B1. 2; *conhibentiam* Bb. C1; *conibentitiam* avec *u* en surcharge sur *b* D4; *conuenientiam* A1;

h. F. 7, 6 p. 293, 28 *ecce manus uestrae subscriptiones quibus hanc*

---

1. C'est-à-dire le seul représentant de la famille B, et l'une des deux branches de X (A2. D4. 5 ensemble = D, l'autre branche de X).

2. Les Lombards font des propositions de paix à Childebert, qui est parti en guerre contre eux. Celui-ci en réfère à Gontran : *ad Guntchramnum regem legatus dirigit qui ea quae ab his offerebantur in eius auribus intimaret. sed ille non obuius conuenentia consilium ad confirmandam pacem praebuit.* Là-dessus Childebert entre en pourparlers avec les Lombards. Le ms. A2, d'après l'édition Omont, porte *de hac coniuentia;* Ruinart offre le même texte, d'après un autre ms. de la famille D, apparemment. Mais les mots *de hac* manquent dans D4, et, à ce qu'il paraît, puisque M. Arndt n'en dit rien, dans B2. A1. D5. Il faut donc compter sans eux. En adoptant la leçon *coniuentia*, on pourrait expliquer (d'après conf. 62 p. 785, 5) : *coniuentia (= coniuentiam) consilium (= consilio) praebuit.* Mais le contexte ne peut s'accommoder de cette interprétation. *Ille* ne peut désigner Childebert, qui est nommé peu avant et peu après; *non obuius* et *ad confirmandam pacem* se trouveraient sans emploi; la réponse de Gontran serait passée sous silence. Il ne reste donc qu'à écrire *conuenentiae*, ou à prendre *conuenentia* pour un ablatif mis à la place du datif, et à expliquer : lui, Gontran, qui n'était pas opposé à un arrangement (entre Childebert et les Lombards; sur *obuius* voy. page 280), donna le conseil (comp. h. F. 2, 40 p. 104. 2 *consilio*, c'est-à-dire *consilium, uobis praebeo)* de conclure la paix.

3. C'est-à-dire tous les témoins, B ne renfermant pas ce chapitre.

conibentiam confirmastis B1. 2; *coniuentiam* C1. D4. 5; *conuenentiam* A1;

conf. 62 p. 785, 5 *si meo consilio conhibentiam praeberis,* car il n'y a ici évidemment qu'une faute d'orthographe : *conhibentiam* c'est *coniuentiam* mal'épelé [1]; la locution est la même que dans h. F. 9, 38.

Reste conf. 74 p. 792, 3 *uxorem sortitus est cum qua spiritalis dilectionis conhibentia, non luxoria, copulatur.* Ici, la correction en *coniuentia* ne s'impose pas comme au ch. 62. Si l'on tient à faire figurer *conhibentia* dans le vocabulaire de Grégoire, c'est sur ce passage qu'il faut s'appuyer, et sur ce passage seul. Mais il est infiniment plus probable que les scribes, qui ont fait *conhibentia* de *coniuentia* dans le premier cas, ont commis la même faute quelques pages plus loin. Quoi qu'il en soit, on a pu voir dans les lieux cités que *coniuentia* a passé du sens de connivence, consentement tacite, à celui de consentement déclaré, entente, accord, pacte [2]. Il ne serait donc pas impossible que Grégoire s'en fût servi aussi dans les passages où nous croyons devoir retenir *conuenentia* sur l'autorité des manuscrits. Mais pourquoi, d'un autre côté, n'aurait-il pas fait usage, à son gré, tantôt d'une de ces expressions, tantôt de l'autre? *Conuenentia* est fortement attesté dans des écrits très rapprochés de l'époque de Grégoire [3]; il n'y a rien de déraisonnable à croire qu'un mot usité dans le VIIe siècle existait dès la fin du VIe.

Pour en revenir donc à la question de dérivation, comment expliquer la suppression de l'*i* dans *conuenentia?* car il est clair que *conuenentia* c'est *conuenientia,* doublet de *conuentio* [4]. On peut alléguer l'analogie trompeuse de quelques mots tels que *contenentia, abstenentia,* etc. Mais qu'est-ce qui les aurait fait rapprocher de *conuenientia?* On peut invoquer encore la négligence de la prononciation courante, qui aurait passé sur l'*i* d'une des deux syllabes voisines. Mais on ne voit pas ailleurs de négligence semblable [5]. Le plus probable, c'est que c'est précisément *coniuentia* qui a donné *conuenentia,* soit par analogie *(conuenentia : conuenire = coniuentia : coniuire)*, soit par une sorte de fausse étymologie. *Conuenentia* ne serait pas à proprement parler dérivé de *conuenire;* ce serait une altération de *coniuentia*, dont on aurait voulu faire, par une légère modification, le substantif verbal de *conuenire* [6].

---

1. Ou peut-être interpolé à une époque où *conhibentia* passait pour être la vraie forme dumot.

2. Déjà bien avant Grégoire, le verbe *coniuere* était devenu synonyme de *conuenire,* voy. Engelbrecht, Ueb. d. spr. d. Claud. Mam. p. 69.

3. Frédégaire, éd. Monod, p. 73, 30 *huius conuenentiae; form. Andec.* 30 p. 14, 6 Z. *illas conuenencias,* comp. l. 7; 9; 31 p. 14, 16; 45 p. 20, 18; 59 p. 25, 26.

4. Ce mot n'est pas étranger au vocabulaire de Grégoire : h. F. 6, 4 p. 246, 16 et mart. 96 p. 553, 24 *conuentione facta.*

5. On a pourtant un *i* de trop dans *licienciam, Lex sal. ed.* Holder *cod. Wolfenb.* 41, 3 et dans *beneficientia,* cité par Koffmane, Gesch. d. Kirchenlat., I p. 110. Aussi bien un *i* peut manquer à *conuenentia.*

6. Quant à *conhibentia,* il est plus que probable qu'il ne doit son existence qu'à

2° Adjectifs.

Les nombreux dérivés en *arius* et *orius*, bien que plusieurs en soient souvent employés comme substantifs, sont pourtant généralement considérés comme adjectifs.

H. F. 2, 8 p. 72, 11 *buccellarius Aeti*;
conf. 96 p. 810, 3 *in hac caldaria;* comp. 9;
h. F. 1, 7 p. 37, 16 *in monte Caluariae;*
h. F. 5, 8 p. 199, 10 *carcerarius,* prisonnier [1];
Mart. 3, 60 p. 647, 12 *ope consuetudinaria* [2];
h. F. 5, 30 p. 223, 18 *factionarii operientes ad circum;*
h. F. 4, 5 p. 144, 18 *lues illa quam inguinariam uocant;*
h. F. 10, 5 p. 413, 14 *iudicaria* [3] *potestate;*
h. F. 4, 26 p. 161, 1 *artificis lanariae* [4];
h. F. 7, 14 p. 299, 20 *lanarium simul molinariumque;*
patr. 6, 6 p. 684, 6 *lectuaria coopertus* [5];
h. F. 5, 49 p. 241, 10 et 7, 41 p. 321, 3 *faber lignarius;*
h. F. 7, 29 p. 310, 13 *matriculariorum;*
conf. 103 p. 813, 26 *monitarius urbis;*
patr. 1 p. 663, 6 *ut pecunia nummulariis... dispensetur;*
mart. 96 p. 553, 30 *opere plumario;*
h. F. 6, 11 p. 255, 28 *promptuaria expoliant;* comp. Mart. 2, 4 p. 610, 35;
conf. 24 p. 763, 24 *quartanariis et gulam dolentibus medebatur;*
h. F. 5, 3 p. 194, 25 *Siggo referendarius;*
h. F. 5, 18 p. 210, 1 *secretarium basilicae* [6];
h. F. 10, 15 p. 425, 7 *a seditionariis;*

---

une fausse étymologie de *coniuentia*, qu'on écrivait aussi par *b*, *conibentia*. Le verbe *coniuere* étant rare, et sa signification ne permettant pas d'y rattacher *coniuentia*, accord, on crut qu'il fallait écrire *conhibentia*, de *conhibere*, ce qui tient réuni, ce qui lie. Le verbe *coniuere* a été travesti de même; voy. *conibere* et *conhibere* dans Forcellini De-Vit, t. VI p. 555.

1. Comp. Mart. 4 cap. 29 et 36 p. 648, 27 et 40; patr. 8, 10 p. 700, 9; etc.

2. Voy. page 74, note 4; le mot se trouve encore *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 29, 7 *consuetudinarias sibi pro Christi nomine gestans cathenas;* et *inconsuetudinarius* est signalé par K. Sittl, Archiv f. lat. lex. I p. 283.

3. C'est ainsi qu'il faut écrire avec B2. D4. On le dérivait sans doute de *iudex*, et non de *iudicium*.

4. *Lanariae* est bien adjectif, épithète de *artifex*. Comp. Thom. p. 102, 4 *seruus sum artificis architecti*, et plusieurs exemples recueillis par Georges, à l'article *artifex : artifex aerarius, lignarius*, etc. Voir aussi le l. IV.

5. Fortunat, *uita Paterni* 9 (28) p. 35, 23 *lectulum numquam habens, lectaria nesciens*.

6. Voy. page 250.

Mart. 1, 29 p. 602, 14 *stabularios;* comp. 20.

On est loin encore de l'universalité de notre suffixe ier [1], mais on s'y achemine. Il serait difficile de mettre un ordre méthodique dans cette liste, tant les sens sont variés. On peut remarquer cependant combien de métiers sont désignés par des dérivés en *arius* [2].

Le suffixe *orius* est moins commun, mais il n'est pas rare :

h. F. 2, 37 p. 99. 14 *eamus cum dei adiutorium;* comp. Iul. 19 p. 572, 39; Mart. 2, 16 p. 614, 9; etc. [3];

h. F. 4, 36 p. 171, 33 *cum adolatorie loqueretur* [4]*;*

h. F. 2, 24 p. 87, 8 *eum declamaturiae conlaudauit;*

h. F. 6, 2 p. 245, 19 et 7, 4 p. 293, 11 *missurium,* grand plat [5];

Mart. 3, 60 p. 647, 28 *o purgatorium caeleste;*

h. F. 6, 11 p. 255, 27 *regesturia,* armoires;

h. F. 8, 3 p. 328, 2 *psalmum responsurium dixerat;* comp. patr. 8, 4 p. 694, 19;

h. F. 7, 22 p. 303, 21 *in ipsum salutaturium beatae basilicae* [6]*;*

h. F. 2, 16 p. 82, 23 *opere sarsurio.*

Quelques adjectifs en *eus* sont étrangers à la langue classique [7] :

patr. 8 p. 690, 32 *agneo decoratos uellere;*

h. F. 2, 38 p. 102, 10 *tunica blattea;*

h. F. 5, 44 p. 237, 1 *homo carneus.*

De même en *aneus* :

Mart. 2, 24 p. 617, 10 *calcanei ad crura contraxerant* [8]*;*

And. 24 p. 841, 3 *conlactaneum meum;*

h. F. 4, 14 p. 152, 4 *spontania uoluntate* [9].

Le suffixe *alis* est ajouté inutilement à *nocturnus* h. F. 5, 18 p. 212, 9 et stell. 39 p. 870, 31 *nocturnalibus hymnis* [10]. *Spiritalis* s'écrit sans *u* [11]*:* h. F. 5, 43 p. 235, 28 *gratiarum spiritalium;* 1, 10 p. 40, 4 *spiritaliter intellegere;* en revanche, l'*u* de *annuus* se glisse dans *annalis,* qui

1. M. Bréal, Mélanges de Mythol. et de ling. p. 301 suiv.

2. C. v. Paucker, Die nomina auf *alis* und *arius*, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXVII (1885) p. 113 suiv.

3. Le mot est ancien (Pollion, Velleius, Sénèque père et fils, Quintilien); et il a de plus en plus refoulé *adiumentum*, si bien que Placidus p. 8, Deuerl., croit devoir expliquer l'un par l'autre; *adiumentum : adiutorium.*

4. Une place est réservée aux adverbes, mais il n'y sera parlé que des suffixes adverbiaux, *e, ter, im*, etc. Il y aurait double emploi à séparer *orie* de *orius*, etc.

5. Voir Forcellini De-Vit.

6. Voy. page 249, note 9.

7. Voy. sur ce suffixe P. Geyer, Archiv f. lat. lex. II p. 260.

8. Comp. h. F. 4, 13 p. 151, 2; 5, 25 p. 221, 1; Mart. 2, 14 p. 613, 25; 3, 27 p. 639, 16; 3, 58 p. 646, 29.

9. Mais *montaneus* est remplacé par *montanus* ou *montensis* mart. 103 p. 557, 18 *conscende ad montana;* Iul. 17 p. 571, 34 *saltus montenses*. Sur *paganus* et *pagensis* voy. pages 197 et 236.

10. Mais *nocturnus* est fréquent, stell. 8 p. 860, 3; 36 p. 870, 20; etc.

11. Voy. page 140.

devient *annualis;* patr. 15, 3 p. 723, 18 *annualis mei laboris opera.* Un adjectif dérivé d'un substantif prend la forme du participe passé d'un verbe en *are :* h. F. 7, 29 p. 310, 13 *turba gladiatorum* [1].

Enfin les adjectifs en *ilis*, *abilis* et *ibilis* sont en grand nombre. Il semble qu'on les ait aimés pour leur longueur même, car on ne craint ni l'ablatif en *abilibus,* ni surtout l'adverbe en *abiliter.* Nous n'en citerons qu'un petit nombre; le goût de l'époque pour les mots de cinq, six ou sept syllabes se révèlera plus clairement encore à propos des adverbes.

H. F. 5, 39 p. 231, 19 *uerba non condecibilia*, des paroles peu convenables (de *condecet);*

Mart. 2, 28 p. 619, 22 *desiderabilia uota;*

Mart. 1, 19 p. 598, 28 *incessabilibus doloribus;*

h. F. 1, 47 p. 54, 13 *rosis inmarcescibilibus;* comp. 2, 3 p. 62, 5;

h. F. 1, 47 p. 54, 31 *indissolubili laetitia;*

h. F. 3 praef. p. 109, 5 *indiuisibilem* [2] *inconpraehensibilem deum;*

mart. 82 p. 543, 35 *ineffabilia beneficia;* comp. And. 15 p. 834, 22;

h. F. 2, 3 p. 62, 9 *inenarrabili sanctitate;*

h. F. 5, 20 p. 218, 11 *sermonibus inrationabilibus* [3];

patr. 15, 3 p. 722, 23 *medicabilis diuinae potentide dextera;*

patr. 19, 4 p. 740, 20 *corde tantum inplorabat et non uoce solubili* [4];

mart. 12 p. 496, 26 *deo odibilem heresim;* comp. 88 p. 547, 15;

mart. 6 p. 492, 24 *illud est trepudiabile;* etc.

La signification du suffixe *bilis* est ordinairement passive; *desiderabilis* veut dire qui doit être désiré; *exsecrabilis,* qui doit être exécré; *ineffabilis,* qui ne peut être exprimé, etc. Quand le verbe est intransitif, l'adjectif devient le plus souvent actif, ou neutre, si l'on peut ainsi s'exprimer : *inmarcescibilis,* qui ne peut se flétrir; *incessabilis,* qui ne peut cesser; *condecibilis,* qui convient. Mais il peut rester passif aussi : *tripudiabilis*, au sujet de quoi il y a lieu de s'exalter. Enfin même des

---

1. Il ne s'agit nullement de gladiateurs; voy. l. 2. L'existence de *gladiatus* est d'ailleurs attestée par Priscien 8, 91 p. 442, 2.

2. Voy. page 199, note 4.

3. Ce mot est formé d'une manière irrégulière, puisque *rationare* n'existe pas. Il est vrai qu'on a des anomalies pareilles qui remontent jusqu'à l'âge classique, comme *exitiabilis*, qu'il serait facile de corriger en *exitialis* chez Cicéron, *ad Att.* 10, 4, 3, mais non chez Ovide. Les mss. 1*a. b.* 2. 3 et Ruinart ont un mot de ce genre patr. 1, 1 p. 664, 22 *ille perfidiabilis.* Mais l'antithèse *fide nobilitatum* paraît confirmer la leçon d'anciens éditeurs, citée par Ruinart, et du ms. 4, adoptée par M. Krusch, *perfidia uilis*; bien que cette antithèse laisse fort à désirer, et que *perfidiabilis* soit autrement expressif que *perfidia uilis.*

4. Le sens paraît être : la voix (ou la parole) qui se détache de la personne, qui s'élève vers la sainte, tandis que la prière muette reste fixée au fond du cœur. C'est un peu subtil.

verbes transitifs forment des adjectifs au sens actif : patr. 15, 3 p. 722, 23 *medicabilis diuinae potentiae dextera;* 13, 3 p. 717, 21 *quorundam incredibilium latratus.*

3° Adverbes.

On n'aperçoit pas chez Grégoire la moindre trace de la forme romane de l'adverbe. Il semble plutôt qu'il s'applique à multiplier les adverbes formés au moyen de désinences, au lieu d'employer des locutions adverbiales d'après la méthode analytique. Serait-ce à dessein, pour se garder d'un penchant déjà reconnu incorrect? Une pareille précaution n'est pas probable. Quoiqu'il paraisse sur certains points se souvenir des leçons reçues dans sa jeunesse, rien n'est en général plus loin de la pensée de Grégoire que le purisme. Et si l'on ne peut nier que *mente* se trouve parfois employé, d'une façon qui a quelque ressemblance avec notre suffixe adverbial [1] — chez Grégoire lui-même voy. Iul. 20 p. 573, 8 *concupescit iniqua mente* — il n'est pas vraisemblable que les puristes du temps se fussent avisés de stigmatiser ces locutions dans une *appendix Probi* quelconque. Aussi h. F. 4, 39 p. 173, 2 *ne perficeret quod mente amara conceperat,* il ne faut pas croire que cet ordre des mots a été choisi exprès pour éviter *amara mente.* L'adjectif se trouve souvent placé de la même manière quand il ne pouvait d'aucune façon donner lieu au soupçon : h. F. 6, 5 p. 247, 12 o *mens dura;* mart. 33 p. 509, 1 *fide mentis integrae* [2]*;* 81 p. 543, 21 *intentionem mentis insanae;* dorm. 2 p. 848, 24 *perfidia mentis prauae. Modus* ne sert pas non plus, joint à des adjectifs, à remplacer des adverbes. Si Horace a préféré *incredibili modo* à *incredibiliter,* on verra tout à l'heure que Grégoire n'a craint ni ce long mot ni d'autres plus longs. C'est avec des substantifs que *modus* forme des locutions adverbiales comme h. F. 2, 16 p. 82, 20 *in modum crucis;* 4, 31 p. 168, 6 *in modum serpentis;* ou bien 86 p. 546, 18 *equini hinniti ad modum. Simili sorte* pourrait plutôt paraître équivalent de *similiter,* h. F. 3, 6 p. 113, 12 *simili sorte peribis;* mart. 69 p. 534, 18 *simili sorte alia mulier adulterii crimen accepit;* conf. 22 p. 762, 19 *simili sorte febricitans.* Mais dans les deux premiers passages du moins le sens propre de *sorte* n'est pas si complètement effacé, et d'autre part *similiter* est si fréquent chez Grégoire [3], qu'on ne peut pas dire que cet adverbe soit remplacé, même partiellement [4].

---

1. Le Blant, Inscr. 436 *qui religionem deuota mente suscepit.*
2. Mais patr. 8, 4 p. 694, 27 *integrae menti.*
3. Comp. aussi Mart. 1, 30 p. 602, 31 *simili conditione.*
4. Comme aussi *longo tempore* h. F. 5, 18 p. 215, 25; Mart. 2, 3 p. 610, 19 n'est pas un concurrent sérieux de *diu,* que Grégoire emploie ordinairement; h. F. 2, 3 p. 66, 6; 5, 38 p. 230, 5; etc.

Le suffixe *e* fait des adverbes de plusieurs mots, soit adjectifs, soit participes, qui dans la langue classique ne l'avaient pas adopté :

condensae mart. 46 p. 519, 11 [1];
crebre mart. 33 p. 509, 20;
inoportune patr. 6 p. 679, 34;
manifeste h. F. 4, 26 p. 161, 16;
rare h. F. 4, 35 p. 170, 3; patr. 11, 2 p. 710, 31 [2];
rauce Mart. 2, 17 p. 614, 28;
stuprose h. F. 2, 12 p. 80, 1; And. 4 p. 829, 16;
superflue Iul. 43 p. 581, 13; Mart. 1, 37 p. 605, 31; 2, 18 p. 615, 27;
uiolente h. F. 5, 41 p. 233, 14 [3];
uotiue Mart. 1, 28 p. 602, 4.

Enfin :

mixte confusequae h. F. 2 praef. p. 58, 17;
solite h. F. 2, 1 p. 59, 13; 8, 15 p. 334, 21; 10, 21 p. 434, 14; patr. 7, 2 p. 688, 4; 19, 1 p. 737, 16 [4].

Dans les adverbes en *iter*, comme nous l'avons déjà remarqué à propos des adjectifs en *bilis*, c'est la longueur des mots qui frappe. A l'époque classique, on y échappait par différents moyens, par exemple en mettant l'adjectif neutre à la place de l'adverbe [5]. Beaucoup d'ailleurs sont bien inutiles. Du temps de la décadence, on semble prendre plaisir à employer les plus longs et les moins utiles. *Roborabiliter ad effectum tendit exordium*, écrit sainte Radegonde h. F. 9, 42 p. 401, 6. En voici quelques exemples tirés des écrits de Grégoire même :

execrabiliter h. F. 1 praef. p. 33, 21;
fauorabiliter patr. 19 p. 736, 13;
figuraliter h. F. 1, 10 p. 40, 5;
horribiliter h. F. 1, 15 p. 42, 2;
incessabiliter Mart. 4, 16 p. 654, 8 [6];
ioculariter h. F. 5, 50 p. 243, 8 [7];
inrationabiliter h. F. 2 praef. p. 58, 18; 4, 21 p. 158, 13; 9, 20 p. 378, 27; 10, 8 p. 414, 12;

---

1. Il se pourrait que *condensae* fût adjectif, voy. au l. V; mais c'est peu probable.
2. *Rare* est attribué à Cicéron et à Plaute, d'après Maximus Statilius, par Charisius 2, 13 p. 217, 8 K.; mais le ms. N porte *raro*, et nos textes de Cicéron et de Plaute ne présentent que *raro*.
3. Partout ailleurs *uiolenter*, voy. h. F. 6, 41 p. 281, 11; 9, 27 p. 382, 18; 68 p. 534, 9; conf. 70 p. 789, 18.
4. Patr. 20, 3 p. 742, 27 écrire *solite uenissemus* (4; *solitieuenissemus* les autres mss.). Jordanes a cet adverbe trois fois.
5. C'est ce que Grégoire sait bien faire aussi; h. F. 7, 2 p. 292, 19 *quae mouere habele non poterant;* comp. 9, 16 p. 372, 8; et *habilissime* mart. 50 p. 523, 15.
6. Fortunat, *uit. Radeg.* 16 (37) p. 42, 25 *incessabiliter dispensauit.*
7. Fortunat, *uit. Radeg.* 33 (75 et 77) p. 47, 5 et 13.

inreprehensibiliter h. F. 2, 2 p. 61, 11;
misericorditer mart. 87 p. 547, 7;
perpetualiter mart. 31 p. 507, 21; patr. 9, 3 p. 705, 6; stell. 14 p. 862, 22 [1];
terribiliter h. F. 5, 20 p. 218, 19; Iul. 27 p. 575, 31; stell. 13 p. 861, 22;
triumphabiliter Mart. 2, 60 p. 629, 15;
uenerabiliter h. F. 1, 35 p. 50, 33; 2, 7 p. 70, 6; patr. 2, 1 p. 669, 17;
ueraciter mart. 75 p. 538, 14.

Un mot moins long, mais également inconnu à l'époque classique et très usité dans les derniers siècles, c'est *iugiter*, h. F. praef. p. 31, 10; mart. 75 p. 539, 3; conf. 25 p. 764, 7; And. 20 p. 838, 2; etc. [2].

Les adverbes en *nter* forment un contingent assez considérable aussi :
affluenter mart. 9 p. 495, 21; patr. 16 p. 724, 13 [3];
ambienter, avec empressement, h. F. 5, 49 p. 242, 31 [4];
audenter h. F. 2, 13 p. 81, 10;
conuenienter h. F. 5, 32 p. 225, 4;
dignanter h. F. 1, 2 p. 35, 19; Mart. 1, 36 p. 605, 19;
fraudulenter h. F. 5, 25 p. 220, 12;
incessanter mart. 75 p. 538, 8 [5];
instanter mart. 96 p. 553, 26;
neglegenter mart. 52 p. 525, 13;
sequenter h. F. 4, 4 p. 144, 13;
ueneranter mart. 5 p. 491, 17; etc.

Un suffixe assez rare, *itus*, est représenté par deux adverbes très communs, *penitus* [6] et *diuinitus*, et un autre, rare aussi, *caelitus*. *Diuinitus*, avec sa physionomie toute payenne, fait souvent un effet assez curieux au milieu des récits de sainteté, comme mart. 70 p. 535, 19 *munus caeleste indultum sibi diuinitus recognoscit* [7]. *Caelitus* est encore moins chrétien et plus surprenant : patr. 12, 2 p. 712, 23 *caelitus haec euenisse* [8].

---

1. Voy. Haase, page 40.
2. Thom. p. 99, 2. Comp. Prudence, Ennodius, Fortunat; Le Blant, Inscr. chr. 12 *perfundis iugeter ora*; Diez, gloss. rom. trad. p. Bauer p. 10, n° 234 *iugiter : assidue*; E. Wœlfflin, Ueb. d. lat. d. Cassius Felix, Sitzungsber. d. bayr. Akad. 1880 p. 411; etc.
3. Comp. mart. 74 p. 537, 20 *affluentissime*.
4. Voy. Georges; Ennodius; *uita Nicetii* (*Acta sanctorum*, avril I p. 100) 3 *indubitanter atque ambienter consurgere studuit*; 9 *ambienter expetiit, ambienter excolimus*, etc.
5. Thom. p. 101, 22.
6. Presque toujours avec la négation, voy. page 307.
7. Il faut lire probablement aussi *diuinitus* patr. 19, 3 p. 739, 21, où M. Krusch donne *cui praestita est diuinitatis gratia curationum*, ce qui n'offre pas de sens convenable. Le ms. 4 porte *diuinitur*, et Ruinart lit *diuinitus*.
8. Au sens local mart. 90 p. 548, 25 *nix caelitus decedua*.

Enfin les adverbes en *im* sont au nombre de vingt-six ou vingt-sept, dont quelques-uns très communs, d'autres assez rares. On peut essayer de les grouper étymologiquement, quoique, naturellement, pour Grégoire, la diversité de dérivation, que nous ne distinguons pas toujours avec certitude, se dérobât sous l'apparence d'une désinence unique.

On aura donc :

olim h. F. 3, 36 p. 139, 6 etc.; *exim* h. F. 5, 39 p. 232, 2, etc. [1]; *interim* h. F. 5, 4 p. 195, 20, etc.;

perpetim stell. 36 p. 870, 18 [2];

affatim h. F. 10, 29 p. 441, 24, etc.;

confestim h. F. 3, 15 p. 124, 22, etc.; *furtim* h. F. 5, 1 p. 191, 17, etc.; *passim* h. F. 2, 25 p. 87, 10, etc.; *praesertim* h. F. praef. p. 31, 13, etc.; *saltim* h. F. 2, 6 p. 68, 11; *sparsim* And. 24 p. 841, 2 [3]; *statim* h. F. 3, 6 p. 113, 18, etc.; *strictim* h. F. 6, 24 p. 263, 12 [4];

uicissim patr. 1, 2 p. 665, 6, etc.;

ubertim mart. 35 p. 510, 25, etc. [5];

nominatim Iul. 30 p. 576, 29, etc.; *priuatim* dorm. 4 p. 849, 12 [6];

cateruatim patr. 8, 6 p. 696, 18; *guttatim* Mart. 2, 27 p. 619, 17 [7];

frustratim mart. 41 p. 516, 7 [8], etc.; *gradatim* h. F. 4, 42 p. 175, 11, etc.; *membratim* h. F. 4, 51 p. 187, 2, etc.; *minutatim* h. F. 9, 9 p. 365, 16; *paulatim* h. F. 4, 72 p. 149, 10, etc.;

saltuatim Iul. 33 p. 578, 11 [9];

singillatim h. F. 10, 29 p. 441, 14, etc.;

uiritim h. F. 7, 36 p. 316, 12 [10], etc.

---

1. Ou *exin;* voy. page 155, note 7.
2. Haase, stell. p. 49, et Georges.
3. Prudence, *cath.* 1, 40.
4. Voy. page 49.
5. Voy. page 252.
6. *Priuata* M; ni l'une ni l'autre leçon n'est bien claire. On pourrait songer à *priuati*, si ce n'était trop simple, et si du moins il en résultait un sens tout à fait satisfaisant.
7. Prudence, *cath.* 5, 22.
8. Sur l'*r* voy. page 176.
9. Voy. page 73.
10. H. F. 4, 31 p. 168, 9. M. Arndt, d'après B1. 2 lit *missas uirilitim dicens*. Bb. C1 donnent *uiriliter*, ce qui prouve que *uirilitim* remonte à *B. Néanmoins je ne puis y voir qu'une faute de copie (peut-être est-ce une dittographie, *uirititim*, mal corrigée); *uiritim* convient parfaitement (Caton disait une messe pour chaque mort) et est employé dans une circonstance toute pareille mart. 64 p. 531, 21. On ne voit pas ce qui aurait pu porter Grégoire à forger un mot si mal conditionné. A moins que ce ne soit le souvenir de la locution *pro uirili parte*. Mais la connaissait-il seulement? *Viriliter*, courageusement, ne convient pas du tout; il aurait fallu le joindre à *sepeliens* : ce n'est pas de dire des messes qui est une preuve de courage, c'est de rester à son poste et d'enterrer les pestiférés.

4° Verbes.

L'emploi des verbes fréquentatifs [1] est peu considérable. On peut même se demander s'il existe encore pour Grégoire des verbes fréquentatifs; ou, en d'autres termes, si le suffixe *tare, itare,* ajoute chez lui quelque chose à l'idée du verbe. Une seule fois peut-être il paraît choisir des verbes de cettre sorte avec intention; c'est patr. 6, 3 p. 682, 4 *quid hii musitant? quid cursitant? quid retractant?* Et encore est-ce au son plutôt qu'au sens qu'il s'attache. En général, on peut distinguer deux classes de ces verbes, qui toutes deux ne méritent pas vraiment le nom de fréquentatifs. La première comprendra ceux dont le primitif n'existe pas, ou qui ont pris soit une forme soit une signification si différente du primitif, qu'on pouvait ne pas se rendre compte de leur parenté avec lui; la seconde classe sera formée de ceux qui s'emploient indifféremment à la place du primitif.

Dans la première classe se rangeront les verbes suivants :

spectare h. F. 10, 8 p. 414, 20 *missarum expectare* [2] *sollemnia;*

dictare h. F. 6, 22 p. 262, 29 *ego hanc epistolam dictaui;*

grassari h. F. 8, 39 p. 352, 6 *in diuersis altercationibus crassaretur;*

pensare h. F. 4, 29 p. 29 p. 165, 8 *id ei ad laudem pertinere iuxta ratione pensatur;* et même mart. 27 p. 504, 11 *ut multo amplius quam prius pensauerat ponderetur;*

pulsare patr. 19, 1 p. 736, 21 *modica febre pulsatae* [3];

tractare h. F. 4, 3 p. 143, 10 *tractaui mercidem illam inplere;* mart. 94 p. 551, 3 *spatium tractandi indulget;*

tutare, mettre en sûreté, munir; h. F. 6, 4 p. 247, 4 *tutatam coniugem suam;* mart. 105 p. 561, 8 *tuta frontem tuam signum crucis* [3]; etc. ;

uersare h. F. 7, 1 p. 292, 6 *bona semper uersari (= uersare);*

uexare mart. 78 p. 541, 2 *cum animae uexaretur incommodo;* etc.

Dans la seconde classe figureront :

agitare h. F. 1, 26 p. 46, 13 *crudilitates in populus agitat;* comp. And. 4 p. 829, 21 *stuprum quod in filium agere uoluisti;*

defensare h. F. 9, 36 p. 391, 12 *terminus urbis tuae defensare studeamus;* comp. patr. 17, 4 p. 731, 22 *uirtutem (= uirtute) antestitis (urbem) fuisse defensam;*

---

1. C. v. Paucker, Die Verba frequentativa, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXVI (1883) p. 243; 409; E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 197 suiv.

2. Comp. page 148.

3. Mais h. F. 6, 7 p. 7 *pulsatus = pulsus;* comp. Mart. 1, 30 p. 602, 33.

gestire (pour *gestare)* Mart. 1, 2 p. 589, 1 *(lapides) signa apostolica gestientes;* h. F. 1, 7 p. 37, 20 *ut quod ille gessit in corpore nos portemus in corde;*

iactare mart. 95 p. 553, 11 *in flumine propinquo iactari;* h. F. 5, 33 p. 225, 10 *ne simentem iacerent* [1]; dans le sens de se vanter, *se iactare* a lui-même son fréquentatif, *se iactitare*, mais un fréquentatif pour la forme seulement : h. F. 5, 48 p. 239, 23 *se amplius honoris gloriosi supercilio iactitat;* comp. 9, 9 p. 365, 4 *ad ipsius regalis sceptri se iactans gloriam*;

impulsare Iul. 2 p. 565, 1 *inpulsante uiolentia amnis;* patr. 16, 3 p. 726, 22 *ipsis daemonibus saepius inpulsatus est;* comp. And. 21 p. 838, 20 *uento modico inpulsus;* 18 p. 836, 27 *inpellentes (apostolum fustibus);*

latitare Iul. 20 p. 573, 9 *se in angulo basilicae repraemens latitauit;* comp. h. F. 3, 15 p. 124, 16 *ingressi siluas latuerunt;*

occultare And. 24 p. 840, 21 *nihil tibi occultabo;* comp. h. F. 5, 48 p. 239, 15 *notam inflictam corpori occulere;*

stabilitare h. F. 9, 11 p. 368, 12 *stabilitatis* [2] *causis publicis;* comp. 4, 42 p. 176, 19 *ut in loco unde egressi fuerunt stabilirentur;* p. 177, 17;

uocitare stell. 33 p. 869, 4 *a quibusdam ex eorum nomine uocitatur;* comp. l. 3 *a sapientibus septentrio uocatur;* etc.;

uolutare h. F. 5, 41 p. 233, 16 *ut (uentus) homines usque ad internitionem uolutaret;* comp. h. F. 2, 23 p. 86, 10 *dum haec mecum uoluerem.*

Contrairement à l'usage classique, *occultare* est rare, *occulere* est le mot habituel; en revanche, *uocitare* revient plus souvent que *uocare*. En somme, on voit que, si depuis l'époque classique un grand pas a été fait vers la substitution du verbe fréquentatif au verbe primitif, il reste encore bien du chemin à parcourir avant d'en venir au point où en sont les langues romanes.

Les verbes inchoatifs ne sont pas aussi fréquents qu'on pourrait le croire d'après l'importance qu'ils ont prise dans la conjugaison des langues romanes et en particulier du français. Il convient cependant de rappeler à ce sujet que les verbes en *ésco* aussi bien que ceux en *isco* ont pu servir à former notre deuxième conjugaison, puisque *ésco* se prononçait comme *isco* [3]. Je ne pense pas qu'il y ait des inchoatifs nouveaux à signaler chez Grégoire. Au contraire, il lui arrive d'em-

---

1. Toujours *iacere* en parlant des semailles; h. F. 3, 19 p. 129, 12; 10, 13 p. 422, 21; stell. 11 p. 860, 21; 23; quoique p. 860, 24 il cite ce mot de la bible *si iactet homo semen.*

2. B1. 2. C1. D4; *stabilitis* A1. D5.

3. Voy. page 110.

ployer le verbe primitif, même inusité autrefois, à la place du verbe inchoatif, comme *reuirere* conf. 50 p. 778, 11 pour *reuirescere* [1].

Le fait le plus frappant, en ce qui concerne les verbes dérivés, c'est la prédominance des verbes en *are* [2], venant soit d'adjectifs, soit de substantifs, à l'aide de prépositions ou sans ce secours. On voit poindre déjà la riche production de verbes français, mais sans que les dérivés de substantifs et d'adjectifs soient encore distribués entre deux conjugaisons différentes [3]. C'est la première conjugaison presque seule qui pourvoit à tout.

Verbes dérivés d'adjectifs sans préposition :

h. F. 3, 3 p. 110, 20 *pagum captiuant;* comp. 3, 21 p. 130, 12; 7, 38 p. 318, 4;

conf. 110 p. 819, 16 *duplat pecuniam;*

Iul. 32 p. 577, 32 *haebitati (= hebetati);*

h. F. 2, 1 p. 60, 16 *humiliaberis* [4]*;*

h. F. 1, 31 p. 49, 11 *cui cum petitionem suam intimassent* [5]*;*

h. F. 6, 6 p. 251, 5 *mundabat eos;* comp. mart. 18 p. 500, 6;

Mart. 2, 3 p. 610, 16 *ne obsoletet paginam sermo rustitior;*

h. F. 5, 44 p. 238, 2 *planati pomice;*

h. F. 5, 46 p. 238, 25 *ille dum ori (poculum) proximat;*

h. F. 6, 4 p. 246, 23 *regnum eius nostra tuitione saluatur;* comp. Mart. 1, 11 p. 596, 10 [6]; etc.

On voit que tous ces verbes sont transitifs; ils signifient rendre tel que, l'adjectif d'où ils sont tirés l'indique. Il s'en suit que *tristari* veut dire être rendu sombre, devenir sombre ou triste. C'est dans cette acception qu'il se trouve en effet employé mart. 79 p. 542, 1 *illo tristante* [7]. C'est l'opposé de *iucundari,* h. F. 7, 33 p. 314, 4.

Verbes tirés d'adjectifs et composés avec une préposition :

h. F. 4, 11 p. 147, 21 *adunata pauperum caterua;* comp. 9, 12 p. 369, 9;

h. F. 2, 30 p. 91, 26 *elongati sunt ab auxilio meo;*

---

1. *Reuirescentibus* 4, qu'adopte M. Krusch, est une interpolation manifeste. Le copiste veut rétablir le mot usité.

2. Voy. C. v. Paucker, Die Verba denominativa, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXVI (1883) p. 261 et 415.

3. Comme chérir, grandir d'une part, draper, ouvrager de l'autre.

4. Comp. page 292 et page 293, note 1.

5. Comp. h. F. 4, 36 p. 171, 31; 9, 29 p. 384, 7; Fr. Vogel, Archiv f. lat. lex. III p. 108 suiv., et sur les verbes dérivés, comme celui-ci et *proximare;* du superlatif, E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. II p. 355 suiv.

6. *Sponsare* aussi, épouser. h. F. 9, 28 p. 383, 23 *qui Chlodosuindam sponsare debuerat,* est plus probablement dérivé de *sponsus* et *sponsa,* que fréquentatif de *spondere.*

7. Thom. p. 107, 5 *tristabatur de absentia eius;* voy. Georges, et comp. Hermas, *Pastor, uis.* 3, 1, 9; Dressel, Lexikal. Bemerkungen zu Firmicus Maternus p. 36. Sur le sens passif du participe présent voir au l. IV.

h. F. 1, 1 p. 35, 13 *latice emundatam;*

patr. 12, 1 p. 712, 10 *holus nullo inpinguato (= inpinguatum adipe)* [1].

Verbes dérivés de substantifs :

h. F. 5, 49 p. 240, 34 *catenatos;*

h. F. 4, 13 p. 150, 18 *quod et ipsi (= ipse) iniuriaretur;* comp. 5 cap. 32 p. 189, 20;

patr. 3, 1 p. 673, 11 *mensurauerat uasculum;* 13 *iterum mensurans;*

Andr. 25 p. 841, 18 *ipsa habet studium obstetricandi;*

h. F. 5, 18 p. 212, 26 *duo uolucra quae praeciabantur amplius quam tria milia solidorum;*

h. F. 5, 14 p. 201, 16 *Merouechus tunsoratus est;* comp. Mart. 2, 4 p. 611, 8; mart 75 p. 539, 7 *tructarum magnitudinem usque ad centum librarum pondere trutinari* [2].

Ces verbes aussi sont transitifs; faut-il en conclure que Mart. 1, 14 p. 597, 21 *hostes latebrantes lapidibus exturbabant*, ce participe soit le participe passif ou déponent? Il signifie : qui sont cachés, qui se tiennent cachés [3].

Avec des prépositions :

h. F. 3, 37 p. 139, 23 *torrentes concatiniti gelu;*

patr. 4, 4 p. 676, 35 *contenebratum est caelum;* comp. conf. 104 p. 815, 7 [4];

mart. 9 p. 495, 8 *ut uix uel deserrari ostium possit* [5];

conf. 22 p. 762, 7 *ut hostes effugaret;* comp. 60 p. 783, 20; patr. 2, 5 p. 672, 3.

V. — Dérivation hybride

Le nom de dérivés hybrides s'applique proprement à des mots formés au moyen de radicaux d'une langue et de suffixes empruntés à une autre. C'est surtout avec des mots grecs que l'on a combiné les suffixes

1. Dans mart. 98 p. 554, 13; conf. 24 p. 763, 26 *ueneno incrassante;* Iul. 15 p. 570, 28 *inimico incrassante*, il y a confusion entre *incrassare*, dérivé de *crassus*, et *grassari*, composé avec *in*, comp. Mart. 2, 52 p. 626, 32 *grassante ueneno*; patr. 9, 2 p. 704, 18 *cum uirus crassari sensisset in pectore.*

2. Forcellini De-Vit; Paulin. Petric., *Mart.* 3, 128, etc., au figuré.

3. *Latebrantes* pourrait être aussi le participe de *latebrari*, comme *tristante* de *tristari*. Le seul exemple de ce mot que cite Du Cange ne tranche pas la question *(latebrando latitans)*. Q. Claudius Quadrigarius, d'après Aulu-Gelle 17, 2, 3, dit *inlatebrant sese*, ce qui n'est pas non plus décisif pour *latebrare.*

4. En outre, Grégoire connaît le verbe *contenebricare*, qu'on trouve dans une ancienne version de la bible, Rois 3, 18, 45, citée par Lucifer, *de s. Athan.* 1, 17 p. 97, 19 *caelum contenebricauit nubibus*, ὁ οὐρανὸς συνεσκότασε νεφέλαις. Chez Grégoire, il est transitif, h. F. 5, 41 p. 233, 18 *luna cumtenebricata est.*

5. Pour *deserari;* voy. page 158, note 5.

latins, montrant par là combien on les considérait comme des acquisitions légitimes, ou plus exactement peut-être, combien on se rendait peu compte de leur origine étrangère. A moins que l'on n'ait eu recours parfois aux suffixes latins faute d'en connaître d'équivalents en grec [1].

Le nombre des faits de cette nature, cela se comprend, n'est pas considérable. Plusieurs ont été déjà mentionnés à propos de la déclinaison; par exemple les mots de la troisième qui ont passé à la première, comme *absida, hebdomada, martyra,* etc. En fait de substantifs [2], nous pouvons ajouter le diminutif *monachulus* patr. 20, 3 p. 742, 25 [3]; puis les abstraits *diaconatus* et *subdiaconatus* h. F. 4, 6 p. 145, 27; 26; *episcopatus* h. F. 2, 14 p. 82, 5, etc.; *exorcizatio* patr. 4, 4 p. 676, 20; *agonizatio* patr. 7 p. 686, 30; *[abbatissa]* h. F. 4, 26 p. 163, 5, etc.; de plus, si l'étymologie qu'on en donne est juste, *basterna* h. F. 3, 16 p. 126, 4; 3, 26 p. 132, 12 [4]; enfin un mot hébreu, mais qui a passé par le grec, et que Grégoire croyait grec sans doute : *alleluiaticum,* patr. 6, 7 p. 685, 10.

Des suffixes d'adjectifs ont été joints à des mots grecs : *elemosinarius* h. F. 5, 42 p. 233, 26; 5, 46 p. 238, 13; *martyrarius* h. F. 4, 11 p. 147, 16; Iul. 46b p. 582, 28; *thesaurarius* h. F. 5, 39 p. 232, 21; *chrismarium* Mart. 4, 32 p. 658, 8; *basilicaris* mart. 96 p. 553, 22; Iul. 16 p. 571, 29; *episcopalis* h. F. 6, 15 p. 259, 9; *martyrialis* mart. 57 p. 527, 20; 89 p. 548, 18; *monasterialis* h. F. 10, 29 p. 441, 9; conf. 8 p. 753, 18; *paschalis* h. F. 2, 34 p. 97, 24; *chronicalis* h. F. 10, 31 p. 449, 24; *leprosus* h. F. 2, 3 p. 64, 2; *cothurnosus* patr. 15, 2 p. 722, 9; *charteus* patr. 8, 12 p. 701, 34; *cycneus* mart. 50 p. 523, 22 [5]; Mart. 2, 56 p. 628, 17; *petreus* h. F. 5, 17 p. 208, 9; patr. 14, 1 p. 718, 26.

D'un adjectif grec, on a fait un adverbe latin : *parabolice* stell. 11 p. 860, 24.

Dans la formation de verbes hybrides on peut remarquer d'une manière générale, comme dans la dérivation purement latine, une forte préférence pour la première conjugaison. Toute sorte de thèmes verbaux grecs sont ramenés de gré ou de force à cette flexion. Les exceptions telles que *psallere* h. F. 5, 11 p. 200, 12, etc., portent sur des verbes latinisés dans les périodes précédentes. A l'époque qui nous occupe, χαράσσειν devient *charaxare*, h. F. 8, 29 p. 342, 2; 9, 5 p. 360,

1. Sur ces dérivés hybrides, voy. Koffmane, Geschichte des kirchenlateins, I p. 32 suiv.

2. *Morio* h. F. 9, 41 p. 399, 3 remonte presque à l'époque classique.

3. *Orfanola* h. F. 10, 16 p. 428, 12 est dans une pièce insérée.

4. *Basterna* est rattaché à βαστάζειν par O. Weise, d. gr. W. im Lat. p. 359. Le suffixe alors serait le même que dans *laterna, lucerna.*

5. Ovide a dit *cycnéus*, en latinisant l'adjectif grec. Chez Grégoire, il est plus probable que c'est un adjectif nouveau, *cycnéus*, sur le modèle de *agneus*, etc. Voy. page 465.

17; mart. 50 p. 524, 2; προφητεύειν *prophetare* [1] h. F. 1, 15 p. 41, 23; conf. 30 p. 766, 19; ἀποστατεῖν *apostatare* h. F. 4, 4 p. 144, 10; βλασφημεῖν *blasphemare* h. F. 5, 43 p. 236, 5; θησαυρίζειν *thesaurizare* h. F. 5, 34 p. 227, 5; ἀγωνίζειν *agonizare* mart. 105 p. 560, 34. Enfin du substantif χρῖσμα on a formé le verbe *chrismare* h. F. 2, 31 p. 93, 17; 2, 34 p. 96, 16; 5, 38 p. 230, 16; de πλάσμα *plasmare* h. F. 1, 1 p. 35, 8; 10, 13 p. 419, 25; 420, 19 [2]; de νόμισμα le participe *numismatus* h. F. 2, 40 p. 103, 14 [3]; de γῦρος *gyrare* mart. 82 p. 544, 16; etc.

Naturellement il est infiniment plus rare que des mots latins soient munis de suffixes grecs [4]. C'est pourtant arrivé, à cause de l'habitude qu'on avait de désigner les maladies en grec, pour le mot *frigora*, dont on a fait l'adjectif *frigoriticus* mart. 5 p. 492, 7; 74 p. 537, 23, etc. [5], d'après le modèle de *paralyticus*, ou, plus exactement, de mots tels que *nephriticus, pleuriticus*, etc.

En dehors du grec, il n'y a guère que les noms géographiques qui pouvaient donner lieu à des dérivations hybrides. Les noms gaulois, que César s'arrange en général à n'employer que comme noms de personnes, *Bituriges, Pictones*, etc., sont devenus, à l'aide de différents suffixes, des adjectifs latins, dont plusieurs forment des doubles avec le nom ethnique primitif, mais qui servent surtout à qualifier des substantifs tels que *ciuitas; terminus*, etc. Ces suffixes sont :

[*ensis; Pictauensis, Cadurcensis, Carnotensis, Remensis*, etc.; ce suffixe s'ajoute pourtant plus volontiers encore aux noms de lieux : *Lugdunensis, Diuionensis, Cabillonensis, Burdegalensis, Ecolesnensis, Arelatensis, Narbonensis*, etc.;

[*icus; Turonicus, Namneticus, Lingonicus, Sessonicus*, etc.; il est irrégulièrement adapté à *Auennio* pour faire *Auennicus;*

[*acus; Parisiacus;*

[*anus; Beorritanus;*

[*inus; Pictauinus, Baiocassinus, Andecauinus, Cadurcinus, Lemouicinus*. D'autres fois, sans suffixe nouveau, le nom est décliné au singulier et aux trois genres. Ainsi *Aruernus, Andecauus, Bituricus, Rutenus*, etc.; on trouve même *Acauni* au lieu de *Acaunenses*.

---

1. Ce pourrait être aussi un dérivé latin de *propheta*.

2. Sur ce verbe, voy. Hauschild, Ueber grundsætze u. mittel d. wortbildung b. Tertullian, p. 13; Rœnsch, Itala, p. 253. Comp. Fortunat, *carm.* 5, 6, 3 *plasmata est Eua*; etc.

3. Voy. pages 196 et 130. La confusion avec *nummus* a fait doubler l'*m* h. F. 4, 42 p. 177, 11, *nummismati*.

4. *Rhodanitides ripae* h. F. 2, 32 p. 94, 10 ne doit pas figurer ici, parce que Ῥοδανός est grec aussi bien que *Rhodanus* est latin. L'adjectif tout entier peut être regardé comme emprunté au grec. Quant à *Rhodanitica litora* h. F. 8, 30 p. 343, 14, ce pourrait bien être un neutre dérivé par Grégoire lui-même du féminin *Rhodanitides*.

5. Comp. Iul. 45 p. 581, 38; 49 p. 583, 32; Mart. 1, 38 p. 606, 1; conf. 15 p. 756, 17; 16 p. 757, 9; 25 p. 764, 10; etc.

ARTICLE DEUXIÈME. — LA COMPOSITION ET LA JUXTAPOSITION

Entre la composition et la juxtaposition il est souvent difficile de tracer la limite [1]. Il est plus difficile encore de déterminer le moment où la juxtaposition est un fait accompli. Le plus souvent le seul critère de ce fait est l'unité d'accent [2], laquelle ne laisse aucune trace dans les textes; l'absence d'intervalle dans l'écriture n'est que le reflet de l'unité d'accent et ne peut nous servir d'indice, puisque probablement Grégoire écrivait sans séparer les mots, et que, en tout cas, le texte de ses ouvrages a passé par cette période de l'écriture onciale où la séparation des mots est livrée à tous les hasards et à tous les caprices des copistes [3]. Il faudra chercher d'autres indices et dans bien des cas consentir à rester dans le doute. Ce sont pourtant les juxtapositions qui se font remarquer dans la langue de Grégoire beaucoup plus que les compositions [4]. Ces dernières ne sont ni très nombreuses ni très intéressantes.

1. D'après Schleicher, Compendium, § 207, on compose deux thèmes pour faire un thème nouveau; on juxtapose deux mots pour faire un seul mot. Mais souvent on ignore si l'on se trouve en présence d'un mot tout formé ou d'un simple thème. *Calefacere, secedere, impotens*, que seront-ils? Les prépositions ne seraient que juxtaposées avec les verbes. Mais avec les adjectifs? avec les adverbes? pour ne pas parler de mots tels que *internodium*, par exemple, dans lesquels le suffixe prouve suffisamment qu'on est en présence d'un thème nouveau. Dans les verbes mêmes il ne semble pas juste de nommer juxtaposition la réunion de deux éléments qui ne pourraient se trouver placés l'un à côté de l'autre sans cette union, comme *ad* et *facere*. Il faudrait distinguer au moins entre les prépositions qui sont en même temps adverbes et celles qui ne le sont pas. Nous appellerons *adficere* un composé, et de même les adjectifs tels que *coaeternus*.

2. K. Brugmann, Grundriss d. vergl. Gramm. t. II p. 4, fait remarquer que ce critère ne suffit pas pour distinguer les composés, parce que tout mot suivi d'un enclitique serait alors un composé. Mais il s'agit ici précisément de mots accentués dont l'un devient enclitique ou proclitique non pas auprès de n'importe quel autre mot, mais auprès d'un certain mot particulier. Je suis loin, d'ailleurs, de méconnaître les difficultés que M. Brugmann signale avec une grande force dans toutes les délimitations de ce genre. Mais il ne faut pas oublier que pour une douzaine de mots à propos desquels on peut se demander s'ils sont composés ou non, juxtaposés ou non, il y en aura des centaines qui ne laisseront de doute à personne.

3. On sait assez d'ailleurs combien peu dans l'antiquité on attachait d'importance à la séparation des mots, combien souvent en particulier les proclitiques et les enclitiques sont écrits sans séparation avec le mot sur lequel ils s'appuient. Ailleurs, au contraire, on sépare ce qui nous paraît devoir être uni, et ce qui l'est en effet. Pour ne citer qu'un exemple d'un mot que nous allons rencontrer dans Grégoire, et qui est un véritable composé, avec suffixe, on lit dans une inscription du IIIe siècle, *C. I. L.* XI 3808 *intra. murani*.

4. Il n'y a pas de raison pour considérer comme juxtaposés quelques mots que M. Arndt a joints par un tiret, h. F. 2 praef. p. 58, 22 *fortem manu*; 7, 10 p. 296, 15 *Brina Curretia*; 9, 23 p. 380, 30 *Bucus ualidus*.

I. — La Composition

Quelques séries de composés se sont enrichies depuis l'époque classique, comme par exemple ceux qui sont formés à l'aide de *-ficus, -ficare; clarificare* h. F. 5, 6 p. 198, 23; 7, 1 p. 290, 3; mart. 56 p. 527, 12; Mart. 2, 25 p. 618, 24; etc.; *sanctificare* h. F. 6, 6 p. 251, 20; *laetificare* Mart. 4 praef. p. 649, 22; *fructificare* patr. 6, 3 p. 682,20; *uiuificare* et *uiuificatio* Mart. 2, 43 p. 625, 1; And. 7 p. 831, 18; *mortificare* patr. 4 p. 673, 26; *glorificare* h. F. 10, 29 p. 442, 14; *medificare* h. F. 4, 25 p. 160, 12; etc. Mais cela est affaire de vocabulaire autant que de morphologie. A ce dernier point de vue, quelques composés, trop peu nombreux en leur espèce pour beaucoup enrichir la langue, mais formés par des procédés moins communs, offrent plus d'intérêt. Ainsi les composés d'adjectifs et de substantifs comme *multimodus*, Mart. 3, 16 p. 636, 33; *primicerius* h. F. 2, 37 p. 100, 6; etc. Ainsi encore les mots unis par un rapport grammatical, comme *intra muros*, *ex sensu*, qui se sont soudés ensemble et ont formé, avec ou sans suffixe, un mot nouveau : *intramuraneus* h. F. 2, 34 p. 98, 2; patr. 7, 3 p. 689, 2; *inframuraneus* h. F. 7, 22 p. 303, 7; *forasmuraneus* h. F. 5, 11 p. 200, 24; *exsensus* ou *exsensis* Mart. 1, 33 p. 604, 27; 2 cap. 53 p. 608, 15 [1], etc. C'est de la même manière que l'on a vu plus haut [2] l'ancien juxtaposé *materfamilias* devenir un composé qui se décline à la fin seulement. Quant aux mots tels que *Christicola* h. F. 1, 28 p. 47, 1 et *Nilicola* 1, 10 p. 39, 2, ce sont évidemment des emprunts faits aux poètes [3]; ce ne sont pas des mots appartenant à la langue de Grégoire lui-même.

De même qu'on a vu plus haut la dérivation hybride, il existe une composition hybride dans des mots tels que *subdiaconus* h. F. 5, 49 p. 240, 15; *rebaptizare* 5, 38 p. 230, 5; *conpresbiter* Mart. 2, 4 p. 610, 34, etc. Mais ces mots sont en bien petit nombre, et une fois les désinences *us, are*, adoptées, on comprend qu'ils parussent suffisamment latinisés pour entrer en composition avec d'autres expressions, comme de vrais mots latins.

---

1. Grégoire ne paraît connaître que *exsensis*, qui est formé comme *exanimis*. Ailleurs il dit *ex sensu* : h. F. 4, 40 p. 173, 17 *ex sensu effectus* (M. Arndt écrit *exsensu*, ce qui n'a pas de raison d'être); 5, 5 p. 197, 13 *ex sensu factus*; (comp. Iul. 14 p. 570, 16 *sine sensu effectus*; 16 p. 571, 31 *sine sensu duraüit*) Mart. 1, 26 p. 601, 15 *ex sensu uidebatur*. Comp. Fortunat, *uit. Germ.* 24 (71) p. 16, 36 *extra sensum effectus*.

2. Voy. pages 332 et...

3. Voy. page 70.

II. — La Juxtaposition

Il convient de distinguer entre la juxtaposition de mots variables et celle de mots invariables, prépositions et adverbes. La première n'a rien qui soit en contradiction avec le génie de la langue; aussi a-t-elle existé à toutes les époques. La seconde suppose une syntaxe nouvelle et pour ainsi dire contraire aux principes de l'ancienne. Pour que *econtra* puisse être considéré comme un seul mot, il faut que depuis longtemps déjà on ait pu dire *e contra*, en assimilant *contra* à un substantif, régi, comme l'on dit, par la préposition *e*. Au point de vue morphologique il est vrai que le phénomène est le même dans les deux cas. La juxtaposition est toujours le résultat du rapprochement habituel de deux mots unis par un lien grammatical. Mais notre observation fournit sur la succession chronologique des deux sortes de juxtapositions une indication sur laquelle il est naturel de fonder une division de la matière.

1° Juxtaposition de mots variables.

Une première sorte de juxtaposition, qui est souvent considérée comme une véritable composition, c'est celle de l'adverbe avec le verbe qu'il modifie, principalement au participe passé [1]. De cette sorte sont *primogenitus* Mart. 3, 8 p. 634, 19, etc., d'où Tertullien déjà faisait *primogenitura;* puis *benemeritum* h. F. 8, 22 p. 339, 29; *beneplacitum* 2, 27 p. 89, 2; *circumlocatus,* conf. 80 p. 799, 10 *hospitiola quae circumlocata erant;* comp. l. 14 *uicinorum circu mmanentium;* h. F. 4, 44 p. 178, 22 *cum urbibus qui circumsitae sunt;* Mart. 1, 2 p. 589, 8 *circumoriritur.* Il paraît probable que *circumlocatus, circummanens,* etc., apparaissaient à Grégoire comme formant un seul mot, aussi bien que *circumsaeptus, circumscriptus, circumiens ;* d'autant plus qu'on ne voit pas *circum* employé comme adverbe autrement qu'en pareille situation [2]. On peut en dire autant de *contraire*, dorm. 2 p. 848, 19

1. H. F. 7, 10 p. 296, 14 *supradictis*, comp. 7, 38 p. 319, 11, etc.; 2, 9 p. 75, 9 *suprascriptus*; 5, 19 p. 216, 24 *supramemoratam*. Les trois mots devraient être traités de la même manière, surtout les deux derniers, qui sont moins communs. *Antedictus*, h. F. 4, 27 p. 163, 13, etc., est pour le moins aussi fréquent que *supradictus*. Comp. encore *saepedictus* Mart. 1, 23 p. 600, 24 et *anteactus* Mart. 1 praef. p. 585, 31. Il est à peu près impossible de tracer une limite entre tous ces mots si semblables. Peu importe d'ailleurs.

2. Pour la même raison, il est probable qu'il faut considérer comme des composés (ou juxtaposés) les verbes joints à *super*, comme *oratorium superaedificare* conf.

iussioni tuae; 15 *nostris numinibus* [1]. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il y eut vers la fin de l'antiquité une sorte de réaction grammaticale que nous allons avoir bientôt à examiner dans une de ses manifestations les plus curieuses, la recomposition, et qui aboutit également dans quelques cas à la décomposition, autrement dit, à la tmèse [2]. On sait que c'est à la tmèse que l'adjectif *prode* doit son existence. La tmèse se rencontre aussi chez Grégoire, bien que rarement; voy. h. F. 4, 26 p. 162, 6 *non est super quisquam de filiis Chlothari.* Il est évident que l'idée ne serait pas venue d'écrire ainsi, si l'union des éléments juxtaposés en avait fait oublier la signification respective [3]. Un autre mot formé par juxtaposition, mais d'une manière un peu différente, *ualedicere* [4], était sans doute un seul mot aux yeux de Grégoire, puisqu'il écrit h. F. 2, 5 p. 67, 17 *ualedicensque clericis* au lieu de *dicensque clericis ualete.* Et cependant, ce mot aussi subit la tmèse h. F. 5, 50 p. 243, 2 *uale post sinodum memoratam regi iam dicta,* et 8, 14 p. 333, 24 *uale regi dicentes;* comp. aussi Mart. 3, 38 p. 641, 32 *uale dicta;* il semble difficile qu'on eût fait ce féminin du participe de *ualedico* [5]. *Valefacio* peut être un seul mot h. F. 6, 45 p. 285, 7 [6]; mais 6, 29 p. 268, 22 on lit *uale omnibus faciens* [7].

Au lieu d'un adverbe ou d'un complément direct, c'est un complément indirect qui se joint au verbe dans *crucifigere* et *paruipendere. Crucifixio* et *crucifixor,* qui se trouvent déjà chez Avit et Paulin de Nole [8], montrent clairement que *crucifigere* était considéré bien avant

---

18 p. 758, 9; *supercrescere* h. F. 2, 6 p. 68, 10; 5 praef. p. 190, 26; *superegredi* Iul. 23 p. 574, 24; *supernasci* conf. 43 p. 775, 1; etc.; ce qui va sans dire quand des verbes de ce genre ont un complément au datif, comme *superuolare* stell. 14 p. 862, 10; etc.

1. Chez Tacite, *ann.* 14, 45, les éditeurs modernes écrivent *contra ire* en deux mots. Comp. Sulp. Sév., *Mart.* 25, 3 p. 135, 5 *reniti aut contraire.* Mais il faut remarquer aussi chez Grégoire h. F. 9, 30 p. 385, 12 *contra eius sacramentum ambulare.*

2. Si le point de départ a été très probablement la réflexion grammaticale, l'usage de certaines tmèses s'est pourtant beaucoup répandu, même dans le langage plus ou moins populaire; voy. W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 57 (Lucifer); *Siluiae peregrinatio,* p. 109, 17 *inter non fuerit.*

3. M. Krusch, p. 961b, 30, pense que h. F. 4, 2 la tmèse est imitée de Virgile, *Aen.* 2, 567 *super unus eram.* Ce n'est pas impossible.

4. Ovide, Tristes, 1, 8, 21 *ualĕdicere* semblait devoir être écrit en un mot, puisque *ualĕ* n'est pas admis à l'époque classique. Mais les éditeurs modernes le remplacent par *uel dicere,* conjecture de Merkel, provoquée par les graves objections de Schrader contre *ualedicere.*

5. Voy. au l. IV.

6. Il l'est très probablement Thom. p. 107, 3.

7. Comp. Ausone, *epist.* 16, 105 *haueque dicto dic uale. Siluiae peregrinatio* p. 72, 20 *faciens uale.*

8. Comp. aussi *concrucifigeris,* Sidon. Ap., *ep.* 6, 1, 6 p. 95, 21; mot employé bien avant Sidoine, dans une ancienne version de la bible, pour traduire *συνεσταύρωμαι,* Gal. 2, 20 (Forcellini De-Vit).

Grégoire comme verbe composé [1]. Lui-même n'aurait-il pas dit h. F. 2, 16 p. 82, 27 *quos crucibus fixos esse cognouimus* plutôt que *cruci fixos*, s'il avait vu dans *cruci* un substantif indépendant [2]? Le mot se retrouve h. F. 1, 20 p. 43, 26; mart. 27 p. 563, 30, et ailleurs. Quant à *paruipendere*, ce qui fait penser que les deux mots en formaient un seul, c'est d'abord qu'ils ne sont jamais séparés; comp. h. F. 4, 36 p. 171, 32; 9, 35 p. 390, 20; mart. 22 p. 501, 25; conf. 79 p. 797, 20; puis surtout qu'on s'explique plus facilement la construction mart. 78 p. 540, 32 *paruipendens de his quae dicebantur*, si *paruipendere* est un seul mot, signifiant dédaigner, avoir une petite idée, que si *pendere* garde son indépendance et par conséquent sa valeur propre.

Le complément d'un substantif à l'ablatif s'est soudé à ce substantif dans *fideiussor* h. F. 5, 14 p. 205, 9; 5, 48 p. 240, 3; 6, 11 p. 256, 21; etc. [3].

Des prépositions jointes à des substantifs, comme *inuicem*, *obuiam*, formaient depuis longtemps avec eux des espèces de mots composés. Grégoire les considérait certainement comme tels, puisqu'il les fait précéder d'autres prépositions, absolument comme des adverbes (*ab intus*, *a longe*, etc.); voy. patr. 1, 4 patr. 666, 25 *ab inuicem*; Mart. 1, 29 p. 602, 17 et conf. 76 p. 794, 5 *ad inuicem*; et même h. F. 8, 7 p 330, 14 *conmoti in inuicem*. Comp. mart. 79 p. 542, 8 *eleuata in obuiam manu* [4], et aussi h. F. 8, 30 p. 344, 23 *audientiae in postmodum futurae*; car Grégoire, qui écrit toujours *postmodum*, admet évidemment que cet adverbe est formé de *post modum* [5].

Dans *econtrario* on a vu plus haut [6] que la forme *e*, et non *ex*, de la préposition porte à croire que le tout était une locution stéréotype, probablement prononcée et écrite en un seul mot [7].

---

1. Ce qui ne pouvait empêcher un poète de pratiquer la tmèse : Sedulius 5, 165 *dominum numerosa cruci per uulnera figit*.

2. Il faut observer cependant que, si Pétrone 111 dit *latrones crucibus affigi*, Pline *N. H.* 36, 15 (24, 3), 107 écrit *corpora figeret cruci*, et Cicéron, *Verr.* 2, 1, 3, 7 *ciues in crucem sustulit*. Grégoire, au lieu de *crucifixione* dira mart. 3 p. 489, 10 *crucis adfixione*.

3. L'ablatif est joint au substantif comme au verbe; voy. Gaius 3, 116 *idem fide tua esse iubes*. C'est du moins ce qui semble ressortir du rapport tout semblable qui existe entre *fide promissor* et la formule *idem fide promittis*. Sinon, *fide* dans les deux mots sera au génitif.

4. Le même mot Iul. 7 p. 568, 3; 5; 32 p. 577, 31.

5. Comp. *Form. Andec.* 41 p. 18, 16 Z. *quidquid in postmodum exinde uolueris faciendum*; 53 p. 23, 14; Pott, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. I p. 349; etc. *Postmodum* est assez fréquent chez Grégoire, comme h. F. 10, 25 p. 437, 6 *ut ipse postmodum est confessus*.

6. Page 447. Comp. pourtant Sidon. Ap., *ep.* 4, 18, 1 p. 68, 26 *eque contrario*.

7. C'est le lieu de rappeler les expressions telles que h. F. 6, 11 p. 255, 24 *ex praefectum*; 35 *ex domestico*; 6, 19 p. 261, 14 *ex duce*; 7, 23 p. 305, 12 *ex uicario, ex comite*; 8, 20 p. 338, 11 *ex laico*, qui sont des juxtaposés, ou très près de le

Il est possible que h. F. 6, 20 p. 262, 1 on doive écrire *sepe anouo fundans uillas,* plutôt que *a nouo*. Cette locution a dû accompagner à l'origine des verbes comme *incipere, inchoare,* etc., et se joindre à des verbes quelconques, tels que *fundare*, seulement une fois qu'elle était devenue une sorte d'adverbe comme *denuo*.

A voir le fréquent emploi de *post haec* dans le récit, et surtout dans certaines phrases où *post hoc* serait mieux placé [1], il est assez probable que *posthaec* était devenu un simple adverbe de temps, synonyme de *deinde;* voy. par exemple h. F. 5, 15 p. 206, 21 *dehinc obtulerunt eis iterum medietatem, posthaec duas partes*. Comp. aussi 5, 43 p. 236, 23; 6, 6 p. 251, 5, etc.

Quantocius est écrit en un mot, avec un seul *o,* dans les manuscrits, mart. 22 p. 501, 23; Mart. 1, 17 p. 598, 19; conf. 34 p. 769, 24. Il n'y a pas lieu de douter de leur témoignage, car on trouve la même chose chez d'autres auteurs [2].

2° Juxtaposition de mots invariables.

Les adverbes et les prépositions sont combinés de différentes façons pour former des mots composés, ou plus exactement, juxtaposés. Deux adverbes sont réunis dans *perparum* conf. 1 p. 749, 5 [3]; dans *quousque* h. F. 5, 49 p. 241, 36; *usque quod* 6, 33 p. 274, 9 [4]; *quoadusque* 6, 8 p. 254, 11; *usqueadeo* mart. 46 p. 519, 17; *usquequaque* h. F. 4, 12 p. 149, 13. Rien n'empêche cependant d'écrire *usque* séparément. Mais *sicut* ne comptait évidemment que pour un seul mot, quand on écrivait, comme le fait Grégoire, Mart. 1, 23 p. 600, 32 *sic absolueret meorum ligamenta peccaminum sicut super eum contriuit pondera catenarum.*

---

devenir, mais qui ont encore assez d'élasticité pour que l'on dise aussi h. F. 8, 22 p. 339, 25 *se numquam ex laicis episcopum ordinaturum.*

1. Comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 131, 10 *ut fieret subito puer et posthaec senior* (μετ' ὀλίγον).

2. Voy. Georges, et ajoutez Commodien, *instr.* 1, 25, 21; Lucifer, *ep.* 1 p. 319, 10; Eugippius, *uit. Seuerin.* 8, 1; etc. Dans le glossaire p. p. Mai, *class. auct.* VI p. 542 *quanto citius : celerius, citius,* il faut lire évidemment *quantocius,* et p. 547 *tam tocius : tam citius,* lire *tantocius;* voy. M. Warren, On Latin glossaries, Transactions of the Amer. philol. assoc. 1884 p. 177, Q 6 *quantocius : quam citius, celerius; Gloss. lat. ed.* Hildebrand p. 254, Q 14.

3. Le préfixe *per* qui sert à renforcer le sens des adjectifs ne peut s'appeler une préposition, si toutefois on peut distinguer les prépositions des adverbes dans la composition. La facilité avec laquelle il se sépare, encore à l'époque classique, du mot qu'il modifie, voy. Cic. *ad Att.* 1, 4, 3; 1, 20, 7; 14, 11, 2; *de or.* 1, 47, 205, et la comparaison de *per quam* avec *nimis quam, oppido quam, ualde quam,* suffisent à prouver qu'il possède sa force adverbiale.

4. *Vsquequo* C1. A1.

Deux prépositions [1] seraient soudées dans h. F. 4, 4 p. 144, 9 *desub terra*, si l'on devait accepter l'orthographe des éditeurs; mais il est préférable d'écrire *de sub terra*. *Sub terra* désigne le lieu d'où *de* exprime l'éloignement [2]. Il en est à peu près de même de *desuper*: Iul. 16 p. 571, 20 *quod de super sepulchro accipiens*, et conf. 54 p. 780, 3 *remouent de super tumulum*. Deux conjonctions paraissent former un seul mot, comme *uelut* : c'est *acsi* h. F. 9, 21 p. 379, 19; Iul. 2 p. 565, 16; conf. 83 p. 802, 8; And. 12 p. 833, 7; etc. [3]. *Verum tamen*, écrit en un seul mot h. F. 2, 7 p. 70, 11; 2, 21 p. 84, 20; 5, 50 p. 243, 10; 6, 38 p. 278, 12; 7, 29 p. 309, 7; etc., pouvait l'être aussi bien mart. 64 p. 531, 27. Mais je ne trouve d'indice ni pour ni contre chez Grégoire.

Le plus souvent, c'est un adverbe qui se joint à une préposition. Les exemples en sont nombreux, mais il est très difficile, sinon impossible, de savoir jusqu'à quel point l'unité est faite. Il faut ajouter qu'il importe peu, puisque en tout cas les deux éléments ne pouvaient être séparés par un autre mot. C'est donc uniquement une question d'orthographe [4]. Voy. h. F. 1, 32 p. 50, 1 *abintus* [5]; 1, 32 p. 50, 2; 1, 48 p. 56, 11; Mart. 2, 24 p. 617, 18 *aforis* [6]; h. F. 2, 7 p. 69, 11; mart. 40 p. 514, 11; 42 p. 517, 23 *alonge* [7]; h. F. 3, 5 p. 112, 17 *amodo* [8]; Mart. 4, 22 p. 655, 17 *adintegre* [9]; h. F. 1 praef. 33, 13 *adplene* [10];

1. Voir Hagen, Sprachl. erœrt. p. 71; Koffmane, Gesch. d. Kirchenlat. I p. 140; E. Wœfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 268 *(Siluiae peregrinatio)*; C. Hamp, Archiv f. lat. lex. V p. 321 suiv. (toute la littérature latine).

2. Quand il est dit, *hist. Apollon.* 50 p. 65, 1, *puella de post tribunal processit*, c'est exactement comme en français, elle sortit de derrière l'estrade, c'est-à-dire de l'endroit où elle était derrière l'estrade. Sur *de sub* voy. Bourciez, Annales de la Fac. de Bordeaux, 1887 p. 102 et 111.

3. Si on ne l'avait considéré comme un seul mot, on n'eût peut-être pas fait la faute qui se trouve *C. I. L.* III 2 p. 900, dipl. mil. 57, de l'an 298, *(a)xi* pour *acsi*. Mais si l'on réunit *acsi*, pourquoi séparer *et si* h. F. 5, 34 p. 227, 13? 5, 36 p. 229, 8 on le comprend mieux; *et* paraît être employé comme cela a été observé page 313.

4. C'est tout au plus une question d'orthographe, puisque des mots tels que *adplene*, *adprime* s'écrivaient le plus souvent sans assimilation. Ce n'est pas non plus, comme entre noms et verbes, une question d'accent, le plus souvent du moins, puisque ces expressions, presque toutes, renferment des proclitiques ou des enclitiques.

5. Comp. h. F. 6, 4 p. 258, 18; mart. 104 p. 559, 15.

6. Comp. mart. 8 p. 493, 28; 29; Mart. 2, 7 p. 611, 28; 2, 24 p. 617, 18; 2, 33 p. 621, 29; 2, 50 p. 626, 21; Haase, stell. p. 30.

7. Comp. h. F. 3, 14 p. 121, 22; 3, 15 p. 123, 17; 6, 8 p. 254, 8; 6, 14 p. 258, 10; mart. 8 p. 493, 22; 40 p. 514, 11; 43 p. 517, 33; p. 7, 2 p. 687, 29; 8, 9 p. 699, 15; 9, 3 p. 705, 5; conf. 37 p. 771, 16; 17; Andr. 9 p. 831, 31; Fortunat, *carm.* 1, 6, 17.

8. Comp. h. F. 5, 18 p. 210, 5; Pott, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. I p. 349. *Amodo* signifie désormais, depuis maintenant. *Postmodo* (voy. page 481) est formé autrement; c'est ou bien *post modum*, comme le veut Ritschl, *Opusc.* II p. 623, ou plutôt encore *post* adverbe et *modo* adverbe, comme dans *tantum modo*.

9. Dans *form. Andec.* 50 p. 22, 10 on lit *ad integra*; *form. Turon.* 1 p. 135, 28 et 26 p. 150, 4, et Tardif, Monum. hist. 1, 14 *ad integrum*. Ce n'est pas une raison

4, 31 p. 167, 9 *adsemel* [1]; 4, 26 p. 162, 5; 4, 31 p. 167, 3; 5, 18 p. 211, 7 [*desuper*] [2]; conf. 3 p. 750, 28 *desursum;* patr. 7, 2 p. 688, 10 *econtra* [3]; h. F. 7, 35 p. 315, 22; mart. 33 p. 508, 15 *inante;* h. F. 3, 14 p. 121, 4 *incontra;* 2, 16 p. 82, 22 *inibi* [4]; 2, 3 p. 63, 17 *insuper* [5]; conf. 77 p. 794, 30 *postmeridie* [6]; etc.

A côté de *inibi* doit venir se ranger, à ce qu'il semble, une expression encore peu connue [7], et sur la nature de laquelle il n'est pas facile de

---

pour douter de *adintegre*, qui est formé exactement sur le modèle de *adplene* et *adprime*.

10. Comp. h. F. 4, 12 p. 149, 27; 4, 46 p. 180, 10; 7, 22 p. 303, 8; 8, 30 p. 344, 6; mart. 84 p. 545, 29; Mart. 2, 4 p. 611, 2; 2, 59 p. 629, 7; 3, 59 p. 647, 6; patr. 8, 11 p. 701, 5; conf. 100 p. 812, 9. Il est probable qu'il faut écrire de même patr. 2, 4 p. 671, 18. Le ms. 4, qui seul a conservé ce passage, porte *ad plenum;* mais *adplene* y est corrigé en *ad plenum* aussi patr. 8, 11 p. 701, 5, il est donc suspect. De même encore h. F. 2, 31 p. 93, 5, je ne serais pas étonné que *adprime* (A1 et probablement D) fût la vraie leçon plutôt que *adprimum* (B. D4), qu'il était plus naturel d'introduire par interpolation. Rien n'empêche d'ailleurs que Grégoire n'ait employé les deux formes, car *ad plenum* existe, voy. Engelbrecht, Ueb. d. spr. d. Claud. Mam. p. 86, et Pacatus, *paneg. Theod. Aug.* 9, 2. Sur *adplene* voy. également Engelbrecht p. 86, qui postule sans raison suffisante un adjectif *applenus*. *Adplene* est fait sur le modèle de *adprime*, de même que *adintegre*, lequel n'a pas non plus d'adjectif correspondant.

1. Ce mot paraît être formé comme *insimul* ou *insemel* (G. Grœber, Archiv f. lat. lex. III p. 268), dont il est synonyme; en une fois, tout d'un coup. Peut-être faut-il ajouter encore *adsubito* Mart. 2, 5 p. 611, 15 *qui iugi oratione... incumbens pedes quos intortos exhibuit at subito data sanitate retulit in usu consueto directos.* Il faut cependant remarquer que Grégoire emploie le plus-que-parfait en pareille circonstance Mart. 2, 32 p. 621, 5; 2, 34 p. 622, 1; etc., ce qui justifierait la correction faite sur 1*a*, *exhibuerat subito.* Comp. sur *adsubito* dans *Siluiae peregrinatio* E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 269.

2. Mais h. F. 6, 43 p. 282, 6 *de superius* s'écrira mieux en deux mots. En tout cas c'est ainsi qu'il faut l'entendre, et non comme comparatif de *desuper*, ce qui ferait un vrai contresens : D4 aurait raison de le corriger, comme il le fait, en *inferius*. *Superius* signifie plus haut, en parlant d'un livre : h. F. 1, 31 p. 49, 11; 2, 3 p. 61, 25; 2, 12 p. 80, 9; 2, 39 p. 102, 17; etc., et auparavant, en parlant d'un discours : h. F. 5, 18 p. 213, 14; 5, 43 p. 236, 2. *De superius memorare* signifiera donc raconter en reprenant de plus haut.

3. Et conf. 76 p. 794, 1 d'après 4. Comp. page 481.

4. Comp. mart. 50 p. 522, 22; 523, 7; Iul. 20 p. 573, 19; 30 p. 577, 3; 40 p. 580, 23; Mart. 1, 31 p. 603, 7; conf. 24 p. 763, 27; stell. 4 p. 859, 11.

5. Les éditeurs n'ont pas osé admettre *inexinde* du ms. 1 stell. 12 p. 861, 15, et cela se comprend. Mais d'où peut venir cette leçon?

6. C'est la leçon de 1*a* (d'après ma collation) et de 3. Peut-être devrait-on écrire *postdiu* h. F. 9 cap. 13 p. 357, 22 et patr. 19, 3 p. 739, 3.

7. Je l'ai rencontrée dans un seul écrit, *Siluiae peregrinatio*, p. p. Gamurrini, 1887, p. 78, 2 *et ad ubi perducti fuerint... lebat se episcopus;* 8 *et ut* (lire *at*, voy. E. Wœlfflin et P. Geyer, Archiv f. lat. lex. IV p. 269 et 613) *ubi diaconus perdixerit omnia, dicet orationem episcopus;* p. 81, 7 *at ubi autem missa facta fuerit, tunc*, etc.; 12 *et at ubi intrauerit populus, intrat episcopus;* comp. p. 82, 15; 89, 7; 92, 24 *(at autem ubi);* 94, 26; 96, 13; 97, 3; 29. On ne doit pas s'étonner de ce que tous ces exemples sont renfermés dans moins de vingt pages; c'est un des caractères les plus frappants du style de Silvia que ces phases dans l'emploi des particules.

se prononcer sans hésitation [1], c'est *at ubi* ou *adubi*. En voici d'abord des exemples : mart. 19 p. 500, 10 *quidam cum ad periurandum in hac eclesia fuisset ingressus, at ubi manus ante altare stans sursum extulit, statim resupinus ruens caput in pauimentum conlisit;* 33 p. 509, 12 *cum non esset uox ita ualida quae possit penètrare haec claustra, at ubi se sensit a nullo audiri, prostrata in pauimento quieuit;* 60 p 530, 1 *ille mandata neglegens sacerdotis ascenso in atrio sancto equite, at ubi egredi uenit..., corruit;* Mart. 2, 43 p. 625, 1 *nec defuit uirtus caelestis quae quondam paruulum uiuificauit. at ubi primum huius uestimenta cooperturium attigit, ilico paruulus respirauit;* conf. 39 p. 772, 25 *piscis capitur sublatisque de extis quae iussa fuerant et prunis inposita (= inpositis), ad ubi primum fumus odoris patrem attigit, protinus tumor discessit.* L'explication qui se présente d'abord à l'esprit [2], c'est que *at* est la conjonction, comme il l'est très probablement dans le passage suivant, où il faut une conjonction : Mart. 2, 14 p. 613, 31 *cum nos... narraremus, subito illa uociferare coepit, indicans se torqueri, at ubi omnis populus sanctus proclamauit, statim dissoluti sunt nerui.* Mais une objection grave s'élève aussitôt. C'est que l'emploi de *at* entre la proposition subordonnée et la principale, très rare en général [3], ne se trouve pas ailleurs chez Grégoire [4]. En outre, *at* n'aurait aucune raison d'être dans ce passage-ci, où *at ubi* commence un discours [5] : Mart. 2, 2 p. 610, 10 *nam referre erat solitus, at ubi primum oculis eius iubar luminis tenebras pepulit noctis, protinus in contemplatione flammae febris recessit* [6]. Il paraît donc bien que l'on doit adopter une autre explication, d'après laquelle *at (= ad)* serait la préposition [7], jointe à *ubi*, comme *in* l'est à *ibi* dans *inibi* [8]. Pourquoi alors lit-on presque partout *at*, et non *ad?* Il faut croire que soit Grégoire, soit les copistes s'y sont trompés. Il est assez probable que c'est lui-même, et que par là s'explique la tmèse que voici [9] : Mart. 3, 32 p.

1. Chez Grégoire, personne à ma connaissance ne l'a observée. Les éditeurs, ne la comprenant pas, ont changé le texte, ou ponctué de façon à donner de vrais non-sens.

2. C'est ainsi, en effet, que l'a entendu dans *Siluiae peregrinatio* E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 269, et que je l'avais entendu chez Grégoire.

3. Voy. Dræger, Historische Syntax, II p. 114, n° 6.

4. Ni chez Silvia, si je ne me trompe. Cette construction un peu recherchée conviendrait mal à son langage de bonne femme qui conte.

5. C'est une de ces constructions dont il sera parlé plus bas, où les paroles d'un autre sont rapportées au discours direct; c'est comme s'il y avait : *referre erat solitus at ubi primum pepulisset febrem recessisse.*

6. Chez Silvia, on aura remarqué aussi que *at ubi* est très souvent accompagné de *et, autem;* or *et at*, et même *at autem*, serait bien différent de pléonasmes tels que *itaque ergo, sic ergo*, etc.

7. C'est ce qu'a pensé M. Gamurrini, p. 78, 2, mais il donne un tour faux à une idée heureuse, en écrivant *ad (finem) ubi.*

8. C'est là ce qu'a reconnu M. P. Geyer, Archiv f. lat. lex. IV p. 163.

9. De même *Siluiae peregrinatio* p. 92, 24 *at autem ubi*, qu'il est inutile de transposer avec M. Geyer. Comp. d'ailleurs ci-dessus Mart. 2, 14 p. 613, 31.

640, 13 *manus eius separatae sunt, non tamen directis digitis. at uero ubi locum sanctum accessit, protinus manus liberas extulit.*

Enfin il faut mentionner ici un mot bizarre, qu'on trouve chez Grégoire mart. 50 p. 524, 5 *nosti quod postpridie, quod erit in kalendis nouembris, passio Benigni martyris caelebrabitur*, et ailleurs dans différentes gloses [1]. Ces gloses ne sont pas d'accord sur le sens de *postpridie*. Les unes [2] expliquent par *altera die*, les autres [3] par *hodie*. Chez Grégoire, il doit signifier demain. Le futur *quod erit* et *caelebrabitur* nous oblige à traduire ainsi [4]. Il est probable d'ailleurs que c'est là le vrai sens. En effet, qui aurait eu l'étrange idée de remplacer le mot bien connu *hodie*, doublé, si l'on voulait varier, de *hodierno die*, par une périphrase aussi maladroite que après hier? Telle ne doit pas être l'origine de *postpridie*. Je ne saurais y voir qu'une fausse étymologie. On commença sans doute par employer improprement *pridie* et *postridie* pour *heri* et *cras* [5]; c'était là une négligence fort naturelle. Puis quelqu'un s'avisa de chercher l'étymologie de *postridie* et s'imagina que ce mot venait de *postpridie* [6]. Enfin, une fois cette nouvelle orthographe introduite, on réfléchit que *postpridie* devait signifier après hier, c'est-à-dire aujourd'hui; et c'est là la haute sagesse dont certains glossaires nous ont conservé le souvenir. Mais Grégoire est encore à la période où *postpridie* = *postridie* signifie demain.

III. — La Recomposition

Dans les chapitres du premier livre qui traitent des voyelles *e* et *i*, on aura remarqué qu'un très grand nombre d'exemples étaient laissés de

1. Voy. Forcellini De-Vit, t. VI p. 701 *postripide*.
2. Mai, *Class. auct.* t. VI p. 540 et VIII p. 484 *postpridie : altera die*.
3. *Gloss. Sangall.* 912 (M. Warren, On latin Glossaries, 1884). *P* 348 *pospridiae : odiae*.
4. La mère de Grégoire voit *in uisu noctis* un homme qui lui adresse les paroles ci-dessus, *nosti quod*, etc.; il ajoute : *uigila totam noctem in hongre* (ajoutez *eius*, comp. 62 p. 530, 20 et 55 p. 526, 16) *ac reuoca missas*. Leocadia se réveille et accomplit les ordres qu'elle a reçus. La vision ne peut se placer que dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, puisque le 1er novembre, quelque sens qu'on adopte, est appelé ou demain ou aujourd'hui. *Totam noctem* ne peut donc signifier que le reste de la nuit, et il faut supposer que Leocadia se réveille tout de suite après son rêve. En comptant les jours à partir du coucher du soleil, on pourrait dire, le soir du 31 octobre, aujourd'hui, pour désigner le 1er novembre; mais alors il faudrait continuer par *quod est in kalendis*.
5. Comme l'atteste le glossaire de S. Gall p. p. M. Warren, *P* 347 et 376.
6. L'orthographe *posttridie* des mss. *a* et *b* de Cicéron, *de off.* 3, 14, 58 et 59, aurait-elle quelque rapport avec cette étymologie?

côté. A chaque page, pour ainsi dire, des écrits de Grégoire, on lit des mots tels que *obtenere, resedere, tradedit,* etc. Il semble que ces mots devaient être considérés comme preuve de la transformation d'*i* en *e*. Il n'en est point ainsi. Le changement que ces mots ont subi est, en partie du moins, d'une nature différente. C'est la recomposition [1]. On s'est souvenu que *obtinere, residere*, étaient formés de *ob* et *tenere* de *re* et *sedere,* et l'on a écrit *obtenere, resedere*. C'est une réaction contre l'altération phonétique qui était la conséquence naturelle de la composition. Réaction, c'est-à-dire action consciente, entreprise de lettrés. Rien de plus faux que l'idée du dernier auteur qui ait traité la matière, et qui voit dans la recomposition un phénomène naturel du langage populaire [2]. La question est d'une assez grande portée pour qu'il vaille la peine de s'y arrêter [3].

Il y a chez Grégoire relativement peu d'exemples de cette recomposition qui soient à la fois très bien attestés et non susceptibles d'une explication phonétique. En voici pourtant quelques-uns qui sont suffisamment sûrs [4] :

---

1. Phénomène observé par beaucoup d'autres (pour citer un seul exemple, voy. G. Paris, Journal des Savants, 1883 p. 391), nommé, si je ne me trompe, par M. Seelmann, D. Aussprache des Latein, Heilbronn 1885, p. 58 suiv.

2. E. Seelmann, Aussprache, p. 58 à 64, Volkslateinische recomposition. L'opinion soutenue en cet endroit a déjà fait son chemin jusque dans les livres destinés au grand public; voy. F. Brunot, Grammaire historique, § 381 p. 422.

3. Sans entrer cependant en discussion directe avec M. Seelmann. Il suffira de remarquer que M. Seelmann, traite sous ce même titre de recomposition, des choses très dissemblables, et qu'il cite, à l'appui de son idée, des faits qui ne se rapportent pas au phénomène dont il s'agit. Mon opinion sur la matière était faite bien longtemps avant que le livre de M. S. parût; je n'y ai pas trouvé de raison suffisante pour changer d'avis.

4. On trouve plus d'exemples de recomposition dans des manuscrits isolés; voy. h. F. 2, 13 p. 81, 13 *conlaedere* C1 ; 2, 28 p. 90, 5 *recausare* B2 ; 2, 29 p. 90, 9 *consacrare* B1 ; 2, 31 p. 92, 17 *respargitur* C1 ; 2, 34 p. 97, 21 *instatutas* B2 ; 2, 37 p. 101, 7 *contractans* Bb ; 3, 14 p. 120, 14 *exagam* B3. 5 ; 3, 18 p. 128, 15 *septuannis* B3. 5 ; 3, 25 p. 132, 8 *benefacia* B2 ; etc. Inversement h. F. 4, 46 p. 181, 22 B1 porte *caleficere* . C'est pour *calefiere* de l'archétype (qui doit être rétabli dans le texte) ; *calefacere* B2. Dans les livres et les chapitres que ne renferment pas les mss. B, les exemples de recomposition ne sont pas plus rares que dans les autres, peut-être moins. Je n'en citerai que peu. *Resedere, retenere, perstetit, tradedit, credidit,* etc., y sont tout à fait communs. Mais il y en a de plus remarquables. Sans parler de *exaestimare* mart. 18 p. 499, 26 ; Mart. 1, 23 p. 600, 14 ; conf. 35 p. 770, 13, voy. *defactis* mart. 103 p. 558, 19 ; *consacrati* conf. 76 p. 794, 10 1*a* (c'est un des mots qui reprennent le plus souvent la voyelle étymologique ; Hübner, *Inscr. Hisp. chr.* 115, des années 577 et 594, *consacrata* trois fois) ; conf. 3 p. 750, 15 *effrangunt* ; patr. 8, 7 p. 697, 13 *adsaltu* 1*a* ; *exsparsit* Andr. 12 p. 833, 6 ; etc. Inversement Mart. 2, 39 p. 623, 5 il semble qu'on doive écrire *peregrat* (*peregerat* 1*a* ; *peragrat* 2). L'adverbe *peregre* et l'adjectif *peregrinus* pouvaient entraîner le verbe, quoique la date tardive de sa composition l'eût fait échapper à la loi de l'affaiblissement des voyelles. Sans analogie semblable *commaneatis* est devenu *commeneatis* dans H. Hagen, Berner Palimpsestbl. 3, 28 (Vienne 1884)

h. F. 2, 37 p. 100, 21 ; 6 cap. 6 p. 243, 21 ; 6, 6 p. 249, 24 *reclausus;* 9. 40 p. 398, 11 [*reclausa*] 9, 40 p. 398, 15 *reclauderet (recluderet* B2); 6, 6 p. 250, 18 *reclausus erat;* 6, 29 p. 268, 22 *reclausa est;* 8, 34 p. 350, 16 *reclausionem;* le mot a ici une acception particulière; *reclausus* signifie solitaire, ermite cloîtré. Dans ce sens, il est presque régulièrement écrit par *au* [1], tandis qu'il garde l'*u* dans les autres significations [2], de même que *includere* [3], *excludere* [4], etc. ;

h. F. 2, 24 p. 87, 3 *obaudieris* (B2. 5. C1. A1. D4; *oboedieris* B1. 4); comp. 2, 23 p. 85, 25 *obaudiatur* (A1. D5); 5, 36 p. 229, 5 (A1. D5); patr. 4, 3 p. 676, 5 *obaudit* (1 *a.* 2); And. 6 p. 830, 26 *obaudemus;* etc. [5] ;

h. F. 5, 39 p. 231, 19 *detractabat* (B1. 2. 5; *detrectabat* A1) [6].

Beaucoup plus nombreux sont les mots dans lesquels on pourrait croire aussi à une simple substitution de voyelles, surtout *e* pour *i*. Ainsi h. F. 2, 5 p. 67, 13 *requaere* (B2. 3. 5. C1); 2, 41 p. 104, 20 *adquesiuit* (B1. 2) ou *adquaesiuit* (B3. 5. C1); 3, 21 p. 130, 5 *adquesierat;* 3 praef. p. 109, 2 *adquerunt* (B1. 2) ou *adquaerunt* (B5) [7]; h. F. 3, 18 p. 128, 1 *elesit* (B1. 2. 4); 4, 49 p. 184, 17 *conleso utroque exercitu* [8]; comp. conf. 104 p. 815, 29 *conlaesiones* 1*a* [9].

---

p. 11. Dans l'Histoire des Francs même, 2, 9 p. 77, 13 les mss. B1. 4. 5. C1 donnent *adiecit* pour *adiacet*, quoique les composés de *iaceo* en général se distinguent de ceux de *iacio*.

1. Voy. h. F. 5 cap. 7 et 9 p. 188, 15 et 17; 5, 9 p. 199, 17; 5, 10 p. 199, 20; 8 cap. 34 p. 325, 19; 8, 34 p. 350, 3; conf. cap. 23 p. 744, 29; 99 p. 811, 9; 101 p. 812, 19. Comp. aussi Fortunat, *carm.* 8, 9, titre, *cum se reclauderet.* H. F. 2, 21 p. 84, 24 et 4 cap. 37 p. 141, 25 fait exception, probablement aussi h. F. 6, 29 p. 268, 19, où les mss. sont partagés; enfin patr. 20, 3 p. 742, 29 *qui recludantur.*

2. H. F. 5, 47 p. 239, 7; 5, 49 p. 240, 13; patr. 20, 3 p. 742, 29; conf. 62 p. 785, 1 *(reclaudenda* 1*a).*

3. H. F. 2, 7 p. 68, 21; 4, 29 p. 165, 4. Par exception mart. 7 p. 493, 3 *inclausum* 1*a* (3?).

4. H. F. 2, 37 p. 102, 7. *Praeclaudebantur,* conf. 10 p. 754, 20, si cette orthographe remonte à Grégoire, s'explique peut-être par le fait que dans ce mot les deux éléments restent distincts beaucoup plus que dans *includere, excludere,* etc.

5. H. F. 2, 30 p. 91, 27 on lit *oboedientibus;* 9, 8 p. 364, 19 *oboediendo,* et de même ailleurs, sans variante; comp. aussi patr. 4, 3 p. 675, 36 *oboedire. Obaudire* dans une charte originale de 628, Tardif, Mon. hist. 6, 2.

6. Il n'est pas possible h. F. 4, 13 p. 151, 3 de décider entre *detractoribus* (B1 d'après Guadet; Bb. C1. D4) et *detractatoribus* (B1 d'après M. Arndt; B2. A1). Le premier devrait l'emporter, si Guadet avait raison. Peu importe d'ailleurs, car *detractator* est peut-être ancien, et l'*a* pouvait s'y introduire sans recomposition proprement dite, par l'analogie de *detractor*. Sur *obmittere* voy. page 178, note 2.

7. Patr. 1 p. 663, 10 *inquaerere;* 1, 2 p. 665, 6 *requaerentes* (1*a* a l'abréviation du pronom *quae);* 6, 1 p. 680, 20 et conf. 103 p. 814, 2 *inquaeret;* patr. 6, 3 p. 682, 1 *requaerentes;* 8, 11 p. 700, 27 *adquaesierat* 1*a;* And. 17 p. 835, 27 *conquaerebant* 5 *(conquerebant* 4*b).* Mais h. F. 2, 41 p. 104, 15 *conquireret,* sans variante, et c'est ainsi que le mot est écrit le plus souvent.

8. La leçon n'est pas sûre; *conliso* Bb. A1.

9. Mais h. F. 2, 13 p. 81, 13 *conlidere;* mart. 55 p. 526, 13 *inliso,* de peur de

A plus forte raison *e* est-il conservé, ou rétabli, dans les composés de *tenere*, *sedere*, et de quelques autres verbes semblables, et dans les redoublements de verbes tels que *tradedi*, *resteti*, etc.

Ainsi :

resedere h. F. 2, 8 p. 72, 11; 2, 9 p. 72, 17; p. 77, 15; 2, 32 p. 95, 5; 8; 3, 3 p. 110, 21; 3, 14 p. 121, 11; 3, 21 p. 130, 12; 4, 3 p. 143, 9; 4, 13 p. 149, 31; 4, 16 p. 153, 11; 4, 20 p. 157, 15; 4, 47 p. 182, 14; 4, 49 p. 184, 10; 5, 1 p. 191, 15; 5, 4 p. 195, 15; 5, 14 p. 201, 20; p. 204, 20; p. 206, 11;

obsedere h. F. 2, 9 p. 76, 9; 2, 33 p. 96, 5; 3, 11 p. 118, 11; 3, 28 p. 133, 4; 3, 29 p. 133, 19; p. 134, 5; 4, 16 p. 154, 10; 4, 44 p. 179, 8; 4, 51 p. 186, 10; 5, 22 p. 219, 12 [1];

insedere h. F. 4, 31 p. 167, 1; 4;

consedere h. F. 3, 15 p. 125, 12;

[*possedere*] h. F. 2, 32 p. 94, 13; 3, 5 p. 112, 8; 10; 4, 22 p. 159, 2; 4, 46 p. 181, 18;

[*retenere*] h. F. 2, 7 p. 68, 21; 2, 12 p. 80, 6; 12; 3, 23 p. 131, 10; 4, 16 p. 154, 3; 4, 29 p. 165, 5; 4, 31 p. 167, 12; 5, 14 p. 201, 16; 5, 14 p. 206, 5; 5, 18 p. 209, 9; p. 215, 10 [2];

obtenere h. F. 2, 7 p. 70, 9; 2, 30 p. 92, 5; 3, 5 p. 111, 21; 3, 6 p. 113, 11; 3, 32 p. 136, 9; 3, 35 p. 138, 11; 4, 24 p. 159, 22; 4, 40 p. 173, 19; 4, 40 p. 174, 2; 5, 3 p. 194, 20; p. 195, 1; 5, 15 p. 207, 5; 5, 18 p. 210, 19;

contenere h. F. 2, 6 p. 68, 9; 3, 36 p. 139, 14; 5, 14 p. 203, 16 [3];

abstenere h. F. 2, 29 p. 90, 14;

detenere h. F. 3, 15 p. 124, 14; 4, 26 p. 161, 1; 5, 14 p. 206, 2;

pertenere h. F. 4, 23 p. 159, 13;

sustenere h. F. 5, 14 p. 202, 12;

interemere h. F. 2, 32 p. 94, 14; 4, 38 p. 172, 6 [4];

peremere h. F. 4, 39 p. 172, 21;

collegere h. F. 3, 13 p. 119, 20; 5, 21 p. 219, 3;

elegunt h. F. 4, 45 p. 180, 1;

eregere h. F. 2, 13 p. 81, 8; 3, 13 p. 120 9; 5, 18 p. 210, 6; p. 214, 4;

praestetisse h. F. 2, 24 p. 87, 6;

extetit h. F. 4, 45 p. 179, 19; 5, 18 p. 209, 23; p. 215, 15 [5];

---

confusion entre *inlisus*, participe de *inlidere*, et *inlaesus*, participe de *laedere* avec la particule négative. Ce dernier mot garde toujours *ae*.

1. De même *obsedes* (et les autres cas obliques du substantif *obses*) h. F. 2, 18 p. 83, 8; 3, 7 p. 114, 18; 3, 15 p. 122, 8; 3, 23 p. 131, 10; etc.

2. H. F. 2, 32 p. 93, 19 *retinebant* B1. 2; *retenebant* B4. 5. C1; 2, 32 p. 95, 8 *retines* B1. A1; *retenes* C1 seul.

3. H. F. 5, 18 p. 212, 3 *continetur*.

4. H. F. 4. 45 p. 180, 5 *interimit*.

5. H. F. 3, 5 p. 112, 12 *extitit*; *exstetit* C1 seul.

tradedit h. F. 2, 27 p. 88, 10; 4, 42 p. 177, 8; 4, 46 p. 180, 14; 5, 17 p. 208, 12 [1];
perdedissē h. F. 3, 7 p. 116, 7; comp. 2, 37 p. 100, 9 [2];
indedistis h. F. 2, 29 p. 90, 11;
reddedit h. F. 3, 10 p. 117, 16 [3];
peremere h. F. 4, 39 p. 172, 21;
crededitt h. F. 5, 3 p. 194, 12.

Tout cela est réuni sur cent cinquante pages environ. C'est dire que le nombre des substitutions de *e* pour *i* dans les mots de ce genre est hors de toute proportion avec les transformations des autres *i*. Il n'y a donc pas là un simple reflet de la prononciation, mais une intention bien arrêtée, fondée sur la conviction que *resedere, retenere,* est la vraie orthographe de ces mots. Or cette idée vient évidemment de ce que *resedere* et *retenere*, comme *obaudire, exaestimare*, etc., sont recomposés, c'est-à-dire formés à nouveau par la réunion des éléments *re* et *sedere*, *re* et *tenere*. Seulement, cette composition nouvelle, consciente, artificielle, n'a pas produit l'effet phonétique de l'ancienne, inconsciente et naturelle, effet d'ailleurs annulé à l'époque de la décadence par la transformation générale de *i* bref en *e*. Si *resedere, retenere* etc., sont beaucoup plus fréquents que les mots tels que *reclaudere*, *obaudire*, etc., c'est que les premiers sont très nombreux et d'un usage fort commun; c'est aussi que dans ces mots le penchant naturel à substituer *e* à *i* bref venait à l'appui de la marotte grammaticale. Mais la seule existence de mots tels que *obaudire,* qui d'après les lois phonétiques n'ont aucune raison d'être, prouve clairement qu'il faut compter avec la recomposition aussi [4].

---

1. H. F. 2, 28 p. 90, 5; 2, 40 p. 103, 22 *tradidit;* 3, 10 p. 117, 22; 3, 36 p. 139, 17 *tradedit* B2. 4 seuls.

2. H. F. 2, 42 p. 106, 3 *perdederat* B2 seul; 5, 17 p. 207, 21 *perdedit* Bc seul.

3. H. F. 3, 26 p. 132, 13 *reddedit* B2 seul; 5, 3 p. 194, 12 B1. 2 seuls; 5, 4 p. 196, 7 Bc seul.

4. Chez Grégoire; car il n'est pas besoin de prouver qu'elle a existé dans le latin de la décadence en général. Outre les exemples recueillis par M. Seelmann et par les auteurs qu'il cite, voy. Le Blant, Inscr. chr. 509 *hunc cito sideream raptum omnipotentis in aulam et mater blanda et frater sine funere quaerunt*, où évidemment l'auteur avait écrit *sine fine requaerunt;* 377 (avant 632) *conpascere litis;* etc. Comp. aussi *form. Andec.* 2 p. 5, 27 Z.; 19 p. 10, 31 *transagere;* 10 p. 8, 12; 11 p. 8, 29; 24 p. 12, 20 *conpascere;* 22 p. 11, 35; 38 p. 17, 15 *exagendum;* 29 p. 13, 28; 31; 33 *commandare;* 54 p. 23, 35 *infrangere;* etc.; *Lex salica ed.* Holder (*cod. Wolfenb.*) 9, 8 et 21 *inclauserit* et *inclausam; Nouem uitae sanct. metr. ed.* Harster, 3, 245; 399 *addans;* 4, 139 *adhabere;* 309 *obauditur; acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 38, 1 *obaudiam* (p. 39, 10 *oboediuit)*; p. 65, 32 *obaudiens* = *exaudiens;* p. 68, 5; 6 *obauditum* = *auditum);* p. 66, 8 *adsparsi;* p. 171, 5 *compatiuntur;* etc. Dans ces documents, traduits du grec, il ne faut pas oublier l'habitude qu'on avait de calquer certains mots latins sur les mots grecs. Voyez encore Ritschl, *Opusc.* IV p. 140, qui peut-être ne distingue pas assez nettement la composition de date récente et la recomposition.

Que cette recomposition soit œuvre de réflexion et non création spontanée, invention de pédants et non produit naturel du langage populaire, cela paraît tellement évident, qu'il serait inutile de le démontrer, si l'on n'avait soutenu le contraire.

D'abord, généralement le peuple ne procède pas par voie d'analyse. Une fois que les mots composés sont entrés dans la circulation, qu'ils ont pris des acceptions spéciales qui ne renferment plus distinctement la notion du simple, on ne songe plus à celui-ci en les employant. Il en est ainsi lors même que les éléments du mot simple ne sont point altérés ou le sont très peu; à plus forte raison s'ils le sont beaucoup. *Obsidere urbem*, pour tout Romain des temps classiques et postclassiques signifie assiéger une ville, serrer de près à main armée; il ne s'avisera pas de faire un retour sur le sens étymologique : être assis contre la ville. *Tradedi* signifie j'ai livré, et non j'ai donné, ou posé, au-delà. Et *oboedire* donc? Il ne faut pas oublier qu'il se prononçait *obedire*, probablement avec l'*e* inclinant vers le son de l'*i*. Dans *obedire* ou *obidire*, faire ce qui vous est ordonné, l'homme du peuple, en Gaule, au VIe siècle, aurait reconnu les mots *ob* et *audire*, entendre contre? Cela n'est pas croyable. De pareilles idées ne viennent qu'aux lettrés, aux gens qui voient les mots écrits et qui ont appris à les disséquer [1].

Aussi ce n'est pas ainsi qu'on l'entend. D'après la théorie que nous combattons, quand un mot composé a perdu son sens primitif, la recomposition se fait comme se fit jadis la composition, en conservant à chacun des éléments son sens propre, mais cette fois en maintenant aussi la prononciation de chacun. Le phénomène ainsi décrit existe, sans nul doute. On en cite des exemples tels que *complaceo*, déjà ancien, et *compatior*, récent [2] et certainement de formation savante; etc. [3]. Mais ces exemples mêmes auraient dû avertir qu'il n'y a pas là recomposition,

---

1. On a assez insisté, dans l'Introduction (page 30 suiv.) sur le caractère relatif de la distinction à faire entre lettrés et illettrés, pour qu'il soit bien entendu qu'il s'agit ici aussi de lettrés et de gens du peuple en un sens relatif. En désignant une classe de personnes chez qui le phénomène se produit de préférence, on cherche surtout à déterminer clairement la nature du phénomène.

2. Rœnsch, Itala p. 184.

3. Il en existe bien davantage. On en trouvera des séries instructives et intéressantes dans Schweizer Sidler u. Surber, Gramm. d. lat. spr., Halle 1888, p. 30. Ajouter aux mots qui ont les deux formes *praeicio* et *praeiacio* ; à ceux où la voyelle ne change pas, *periaci*, chez Salluste, fragments d'Orléans 17, 3 (3, 1, 3 Jordan), qui ne doit pas être mis au compte des copistes. *Periacio* n'existait pas. Salluste, créant un mot qui signifie lancer jusqu'au but, rapproche *per* et *iacio* sans se préoccuper de la phonétique du temps de Romulus. *Insapiens* chez Catulle, 43, 8, est au contraire un des premiers exemples de recomposition. *Insipiens* signifie insensé, ce n'est pas le mot qu'il faut à Catulle. Il veut dire que son siècle manque de goût : il forme un mot du verbe *sapere*, avoir du goût, et de la particule privative, *in-sapiens*. Quant à *accadens*, que M. H. J. Müller a admis dans le texte de Sénèque, *suas.* 6, 3 p. 559, 16 d'après AB, fallait-il vraiment le faire remonter à l'auteur? Il est permis d'en douter; comp. *reddatam* 6, 23 p. 571, 1 dans B.

puisque ni **compliceo* ni **competior* n'ont existé, à notre connaissance. Il n'y a peut-être qu'un seul exemple [1] de recomposition dans le sens qu'on veut donner à ce mot [2], c'est *dehabere* [3]. C'est le seul mot du moins qui remplisse la seconde condition indiquée : il conserve la signification propre de chacun des deux éléments [4] et n'a en apparence aucun rapport de sens avec son aîné *debere;* il signifie manquer de, ne pas avoir. On comprend qu'on ait créé une expression de cette valeur avec *de* et *habere*, d'après l'analogie de *dedocere*, *dediscere*, etc. Seulement, celui qui l'a formée, et qui cependant sans nul doute était un lettré, ne s'est certes pas aperçu qu'il refaisait *debere!* Au contraire, *consacrare* a exactement la même signification que *consecrare*, *obaudire* que *oboedire*, *resedere* que *residere*, *contenere* que *continere*, etc. [5]. Or il est non seulement invraisemble que le peuple, dans les derniers siècles de l'empire, ait formé ces mots pour exprimer ces idées, mais c'est positivement impossible pour le plus important de tous, *obaudire*. Non seulement, en effet, on possédait deux verbes, très connus, très répandus, pour exprimer l'idée d'obéissance, *oboedire* et *parere;* mais si l'on avait éprouvé le besoin d'en fabriquer un troisième, il n'est nullement probable qu'on eût eu recours au verbe *audire* pour le former, et il est certain qu'on ne se serait pas servi de *ob*, puisque ce mot, si toutefois il

---

1. Et justement M. Seelmann ne le cite pas.

2. En prenant le mot dans un sens plus large, on pourrait citer d'autres exemples du fait, des composés tels que *diffamare*, *obsequi*, *appendere* (voy. pages 266 et 267), etc., et notamment *suffodere*, signifiant non pas miner, mais enterrer, comme h. F. 4, 28 p. 164, 14 *medius est suffussus;* mart. 46 p. 519, 6 *diu subfossa latuerunt* (voy. page 179, note 1); 88 p. 547, 23 *sarcophagum altius suffoderunt*. *Subfodere*, creuser en dessous, et non miner, se lit déjà chez Quinte Curce, 9, 8, 14; chez Sulpice Sévère, *chron.* 2, 6, 8 p. 63, 26; *dial.* 2, 10, 4 p. 192, 7; chez Prudence, *psychom.* 258; *hamart.* 826.

3. Hermas, *Pastor*, *uis.* 3, 9, 2 et 4; *Acta Thomae ed.* Bonnet p. 135, 2.

4. Cette condition est indispensable pour rendre acceptable l'idée d'une recomposition populaire, c'est à dire non réfléchie, procédant par analogie directe. Sur la série *amaui potaui cantaui*, le plus illettré des campagnards pouvait former, la première fois qu'il revenait du service militaire, *militaui*, et il le formait (c'est ce qui a permis d'affirmer, avec une forte exagération sans doute, que dans tout emploi du langage, la création tient autant de place que la tradition); mais c'est que, dans *militaui*, *milita* représente exactement la même idée principale que dans *militabo*, *militamus*, *militare*, et *ui* exactement la même modification de l'idée principale que dans *amaui*, *potaui* et *cantaui*. Sur *remeare*, *recurrere*, *reducere*, ce même campagnard, la première fois qu'il serait allé sur mer, aurait su faire *renauigare*, mais à condition que *renauigare*, comme c'est le cas, en effet, valût juste *re* + *nauigare*, de même que *remeare* vaut *re* + *meare*, etc. Il n'aurait pas créé même un mot aussi simple que *retenere*, parce que *retenere* = *conseruare*, et non = *re* + *tenere*.

5. *Contueri* est discutable, mart. 103 p. 558, 28. Ce mot paraît être un composé nouveau, mais qu'on a fait à côté de l'ancien, *contueri* = *conspicere*, sans s'en apercevoir. Le sens propre de *tueri* y est conservé, celui de *con* n'est pas appréciable, voy. page 231. De même *defodere*, déterrer, h. F. 5, 19 p. 216, 17, à côté de *defodere*, enterrer.

existait encore dans l'usage vulgaire, avait complètement perdu, et depuis des siècles, la signification qui seule le rendait propre à modifier *audire* de la manière voulue.

On en peut dire autant de *exaestimo*, de *possedeo*, de *infrango*, etc. Toutes ces recompositions ne sont en réalité que des décompositions; ce sont des tentatives de restauration étymologique [1], dues à des demi-savants. Très probablement ils n'ont existé d'abord que dans les livres et se sont répandus de là seulement dans la langue vivante. Il faut croire qu'ils ont fini par y pénétrer, d'après le témoignage de certains grammairiens [2] et d'après celui des langues romanes [3], qui en ont conservé plusieurs [4]. Mais ce n'est certainement pas le peuple qui les a créés.

---

1. Telles qu'on peut en observer aussi bien en dehors de la composition. *Praestinus* Mart. 1, 8 p. 593, 28; 1, 33 p. 604, 24; patr. praef. p. 663, 3; conf. 82 p. 801, 8 est rapporté à *prae* tout comme *exaestimo* à *aestimo*. Croit-on que les gens qui n'ont pas appris à s'écouter parler s'amusent à chercher de pareilles finesses?

2. Velius Longus, *de orthogr.* p. 73, 10 K. *quamuis commendo dicamus, tamen commando in consuetudine est.*

3. Qui ont pourtant obéir, etc. (voy. G. Grœber, Archiv f. lat. lex. IV p. 422), et qui, dans retenir, etc., trouvaient la phonétique naturelle d'accord avec la recomposition.

4. C'est une des preuves de ce fait que nous avons essayé d'établir dans l'Introduction, à savoir que ce n'est pas le latin d'une seule partie de la société, le prétendu latin populaire, qui a fourni aux langues romanes leur substance, mais bien le latin de tout le monde, dont les divers éléments se pénétraient constamment les uns les autres.

LIVRE IV

SYNTAXE

C'est ici vraiment le cœur de notre sujet. C'en est la partie la plus intéressante. Mais c'est aussi la plus riche et la plus vaste. Nous ne pouvons nous flatter de l'épuiser ; il faut nécessairement nous borner à en tracer les grandes lignes, et faire un choix parmi les questions à traiter. Nous nous estimerons heureux si nous réussissons à jeter quelque lumière sur les plus importantes. Nous agirons d'ailleurs dans la syntaxe comme dans la morphologie : nous ne relèverons que les constructions et les tours qui s'écartent de l'usage classique, et nous insisterons sur ceux qui paraissent être particuliers, sinon à Grégoire personnellement, du moins à son époque et à son pays.

Toutes nos syntaxes latines sont encore empreintes de l'empirisme qui a trop longtemps régné dans ces études. Rien ne le prouve mieux que les divisions qui y sont adoptées, et qui sont contraires aux règles les plus élémentaires de la logique. Tantôt c'est l'idée ou le rapport à exprimer, sujet, apposition, complément, etc., qui sert à déterminer ces divisions; tantôt c'est le moyen d'expression, cas, modes, temps; tantôt ce sont les parties du discours, substantif, adjectif, verbe, adverbe, etc. ; et le plus souvent on adopte tour à tour, dans le même ouvrage, chacun de ces principes de division [1]. Il est certain qu'il faudra sortir de là un jour ou l'autre. Mais nous n'avons pas pensé qu'il fût à propos d'aborder une telle tâche dans un livre consacré à la grammaire d'un seul auteur. Nous continuons à nous servir de cette espèce de

1. Dans une même table des matières, voici les têtes de chapitres qui se suivent : 1° sujet ; 2° prédicat ; a) généralités ; b) accord ; c) temps, modes et voix ; 3° complément d'un nom ; 4° apposition ; 5° théorie des cas ; 6° participes ; 7° prépositions. Et l'auteur compte la distribution des matières au nombre des qualités propres à recommander son ouvrage, qui en a de très sérieuses.

casier assez commode pour l'usage courant et dont chacun peut disposer les compartiments d'après ses convenances ou d'après celles du sujet qu'il traite.

On a pu voir au livre II quels sont les mots qui servent à désigner les choses; au livre III quelles sont les formes que peuvent prendre les mots pour indiquer des rapports entre les choses; la syntaxe montrera comment s'expriment ces rapports, soit par les formes des autres mots, soit par certains mots spéciaux. Il serait donc assez naturel de faire deux parts de la syntaxe : l'une traitant des nombres, des genres, des cas, des modes, des temps; l'autre des pronoms, des prépositions, des adverbes et des conjonctions. Mais en réalité ces différents moyens d'expression ne se séparent guère. Les prépositions ne vont point sans les désinences casuelles, ni la plupart des conjonctions, et les plus importantes, sans les modes et les temps. Aussi nous avons rattaché les prépositions à la théorie des cas, et il est parlé des conjonctions incidemment, à propos des temps et des modes dans les propositions complexes. Seul le pronom réfléchi a obtenu une place à part, avec l'adjectif possessif réfléchi. C'est un sujet qu'il n'était pas possible de laisser de côté, et auquel il était difficile d'assigner une place parfaitement satisfaisante du moment que toutes les parties de la syntaxe n'étaient pas également traitées.

CHAPITRE PREMIER

LE NOMBRE

Dans l'emploi des nombres, Grégoire ne s'éloigne de l'usage classique que sur quelques points, qui ne sont même pas tous du domaine de la syntaxe. Ainsi par exemple il se sert souvent du pluriel de noms abstraits, ce qui trahit peut-être l'influence grecque [1], et de ce pluriel du langage poétique qu'on explique en général comme se rapportant aux différentes parties de l'objet; c'est affaire de style plutôt que de grammaire [2]. On doit considérer de même les manques d'accord qui viennent de négligence ou d'inadvertance de la part de l'auteur, sans pouvoir s'expliquer par la substitution mentale d'un synonyme au mot dont il s'est servi. Enfin, le fait le plus fréquent, celui de verbes au singulier avec les pluriels *haec* ou *quae* pour sujets, peut être considéré, en partie du moins, comme un fait morphologique, ainsi qu'on va le voir. Mais auparavant il faut parler d'un emploi du pluriel qui est indubitablement du domaine de la syntaxe, le pluriel dit de majesté.

[Grégoire emploie ordinairement ce pluriel en parlant de lui-même comme auteur [3]] *meminimus, memoramus, diximus,* etc.; h. F. 1 praef. p. 35, 1 *et nos scriptorum supra memoratorum exemplaria sequentes cupimus... conpotare;* 1, 16 p. 42, 9 *sicut dixemus;* comp. 1, 17 p. 42, 20; 1, 31 p. 49, 11; 1, 29 p. 47, 17; etc. Il ne s'en fait pourtant pas une règle. Ainsi dès le début, h. F. praef. p. 31, 12, il dit *nequiui obtegere* [4]; 1 praef. p. 33, 8 *scripturus bella... fidem meam proferre*

1. H. Gœlzer, S. Jérôme, p. 300.

2. Voy. aussi page 332 les singuliers tels que *insidia, angustia, inimicitia,* auxquels on peut opposer le pluriel *amicitiae*, qu'on remarque h. F. 4, 11 p. 148, 3; 4, 23 p. 159, 11; 4, 40 p. 174, 7; 10; 17; 4, 46 p. 180, 16; etc.

3. Deux fois seulement, et dans une seule page, il se désigne d'une façon indirecte à la troisième personne]: patr. 2, 2 p. 670, 6 *horum scriptor;* 2, 3 p. 670, 25 *ipse praefatus scriptor;* pourtant p. 668, 26, à propos des mêmes faits, il parle de lui-même, narrateur, à la première personne : *de cuius uita aliqua scripturus ueniam peto.*

4. H. F. 4, 16 p. 154, 12 il faut lire probablement avec A1. D4 *dicam* plutôt que *dicamus*; le subjonctif n'a pas de raison d'être. *B a pu mettre *dicamus* à cause de *fecimus* de la ligne suivante.

cupio; 13 *ueniam praecor;* comp. 5, 50 p. 242, 45; etc. Il mêle les deux constructions h. F. 1, 10 p. 39, 23 *de quo... multa ut dixi narrantur, sed nos quod... cognouimus ea inserere studuemus paginae;* 10, 31 p. 449, 6 *decem libros historiarum scripsi...* 22 *hos libros... perscripsimus;* comp. mart. praef. p. 488, 9; 5 p. 491, 35; p. 492, 6, etc.

Quand Grégoire parle de lui-même autrement que comme auteur, c'est le singulier qu'il emploie généralement; voyez les récits h. F. 5, 18; 5, 43; 10, 31 p. 448, 9 suiv.; etc. Cependant h. F. 5, 48 p. 240, 1 les mots *nobis* et *nostro consilio* ont trait à Grégoire seul. Le singulier et le pluriel se trouvent réunis à la page précédente, p. 239, 28; 30; 32; et h. F. 5, 18 p. 212, 10 *osteum mansionis nostrae audio cogi uerberibus;* à moins que Grégoire ne veuille dire mon logement et celui de mes gens.

A la seconde personne [1], le pluriel n'est pas fréquent. On parle au singulier à des évêques : h. F. 2, 1 p. 59, 27 *manus tuas;* 2, 3 p. 63, 32 *audi me Cyrola;* 3, 2 p. 110, 4 *sufficiat domne sancte senectute tuae quod es episcopus ordenatus;* 5, 18 p. 213, 4 *eice haec a te,* etc.; à des rois : h. F. 2, 27 p. 89, 1 *omnia gloriose rex tua sunt;* patr. 8, 3 p. 693, 2 *optime nosti o rex piissime;* aux saints : Mart. 2, 4 p. 611, 4 *si eum reddideris sanitati piissime domne Martine;* conf. 99 p. 811, 16 *o sanctae confessor, si tibi uita superstis esset;* à Jésus-Christ : h. F. 2, 30 p. 91, 21 suiv.; 27 *te inuoco et tibi* [2] *credere desidero;* à Dieu : h. F. 9, 11 p. 368, 13 *refero tibi gracias omnipotens deus.* Mais le pluriel aussi se rencontre [3]. Ainsi h. F. 2, 32 p. 95, 5 *si dignanter o rex gloria celsitudinis tuae paucos humilitatis meae sermones uellit accepere, consilium, licet non egeatis, tamen fide integra ministrabam.* On voit que c'est un discours très obséquieux; cependant il continue au singulier : *idemque tibi congruum erat... retines... depopularis... depascis,* etc. La reine Ingunde parle ainsi à son époux Clotaire h. F. 4, 3 p. 143, 5 *quid famula tua suggerat audiat dominus meus rex; praecor ut sorore meae seruae uestrae utilem uirum ordinare dignimini,* etc. Voyez encore h. F. 4, 46 p. 181, 16 *gloriae uestrae praeceptionem deposco;* et un curieux mélange de singuliers et de pluriels dans un discours de l'évêque Prétextat au roi Chilpéric : h. F. 5, 18 p. 212, 28 *recolere uos credo... dixi uobis... et nolui sine consilio uestro. tu autem dixisti mihi o rex... iterum consiliatus sum magnificentiam uestram; tu autem praecipisti,* etc. [4].

---

1. Voy. E. Châtelain, Du pluriel de respect en latin, Revue de philologie IV (1880) p. 129.

2. *Et tibi* B4. 5. A1. D4; *tibi* éd. Arndt, d'après Bc.

3. Il ne faut pas citer ici h. F. 2, 40 p. 103, 10 *dirigite uos ad me et* (A. D; *ut* B) *ea quae tibi placent transmittam,* car c'est la leçon de A. D, *dirige tuos ad me,* qu'il faut adopter avec les anciennes éditions. Une fausse séparation, *diriget uos,* a donné lieu à l'interpolation de *B, que suit M. Arndt. Il faut au verbe un complément *(tuos),* il peut se passer de sujet *(uos).* A *tuos* correspond l. 12 *nostris.*

4. Comp. Sidon. Ap., *ep.* 6, 6, 2 p. 98, 16 *uester... uestra... tibi... tuis.*

La construction dite κατὰ σύνεσιν n'est pas plus fréquente que chez les écrivains classiques; elle est seulement plus hardie, peut-être, dans certains cas. H. F. 3, 36 p. 139, 12 *populus ingressus perscrutatusque... cum nihil repperissent, frendens egrediebatur*; 5, 11 p. 200, 9 *quod cum cunctus aborrens populus uoluissent*[1] *eum urguere lapidibus;* 5, 18 p. 211, 16 *conuocabo populum Toronicum et dicam eis;* 9, 6 p. 361, 4 *rusticitas populi multa confluxerat deferentes secum caecos et debiles*[2]. Et dans un autre genre non seulement mart. 9 p. 494, 28 *infans... una cum genetrice sua denuo sunt renati,* ce qui est conforme à l'ancien usage, mais Iul. 47 p. 583, 11 *ille coniunctus Martino uisum tibi reuocabunt*[3]. Enfin une sorte d'attraction: h. F. 8, 33 p. 349, 21 *ecce fauillae incendii... tamquam ualidus imber ad uos usque distenditur*[4].

L'infraction la plus fréquente à la règle d'accord consiste dans l'emploi du prédicat au singulier avec un sujet neutre pluriel. Il est probable que ce phénomène est dû à plusieurs causes combinées. D'abord, comme on l'a vu plus haut[5], certaines formes des pronoms démonstratifs et relatifs, comme *quod* et *quae*, étaient souvent confondues, peut-être par suite d'une certaine ressemblance qu'elles avaient prise dans la prononciation rapide. D'autre part, la similitude des désinences fit de bonne heure confondre le neutre pluriel et le féminin singulier. On a vu plus haut[6] les effets morphologiques de cette confusion. Sans doute le phénomène de syntaxe qui nous occupe remonte en partie à la même cause. Seulement ici, c'est l'idée du singulier qui seule a prévalu; l'adjectif ou le participe prédicat prend la forme du neutre : *quae nuper gestum fuit edam,* Mart. 4, 45 p. 660, 30. Enfin il n'est pas impossible que le singulier dont nous parlons, surtout quand il s'agit de pronoms, ait une raison d'être toute semblable à celle qu'on lui attribue en syntaxe grecque[7] : les individus compris dans le pluriel neutre sont considérés en bloc, comme une seule masse. C'est la même appréciation qui,

---

1. *Voluisset* A1. D4. Il est probable que *aborrens populus* est un nominatif absolu. Le pluriel, dans *uoluissent*, comme dans *repperissent* h. F. 3, 36, peut alors ne pas se rapporter à *populus*, et avoir un sujet indéfini, *homines*.

2. Il est vrai que *deferentes* pourrait être le génitif singulier. Mais cela n'est pas probable, *populi* n'étant qu'un simple déterminatif de *rusticitas*.

3. Même à l'époque classique on rencontre des constructions telles que celles-ci : h. F. 2, 23 p. 85, 29 *conueniebant ad eum multitudo uirorum ac mulierum;* conf. 104 p. 814, 14 *stabant circa feretrum multitudo inmensa sanctimonialium;* h. F. 10, 10 p. 418, 12 *in campum uterque steterunt;* etc.

4. Dans Andr. 23 p. 840, 9 *et uocata Trofime pacificauit eas cum Calisto,* il y a confusion de deux constructions : *pacificauit eas (Trofimen et Calisto),* et : *pacificauit eam cum Calisto.*

5. Page 392; 394.

6. Page 350 suiv.

7. Kühner, Ausf. Gr. d. gr. Sprache II p. 57 § 364.

dans les langues modernes, a fait mettre le sujet même au singulier, cela, ce que, pour *haec*, *quae*, etc.

Les exemples sont en si grand nombre, que, sans même vouloir les citer tous, il faut essayer de les grouper; mais au fond, le phénomène est partout de même nature.

1° Le verbe [1] est au singulier avec le sujet *haec* [2] :

h. F. 2, 1 p. 60, 2 *illi magicis haec artibus factum adseuerantes* [3]; 4, 49 p. 184, 5 *dum haec ageretur;* 6, 8 p. 254, 3 *dum haec nuntiata fuisset* [4]; 6, 19 p. 261, 15 *cum haec regi nuntiatum fuisset* [5]; 7, 31 p. 312, 3 *ut haec ille contingerit* [6]; 8, 31 p. 346, 19 *non oportuerat haec nobis;* mart. 5 p. 491, 5 *haec per crucis uirtutem fuisse praestitum;* 83 p. 545, 15 *haec... mihi fuisse concessum;* Mart. 1, 23 p. 600, 29 *haec... factum esse cognoui;* patr. 4, 4 p. 677, 1 *fuisse largitum* (passif); patr. 6, 7 p. 686, 24 *haec... ita gestum cognoui;* conf. 80 p. 799, 23 *cognouit haec sibi... praestitum.*

2° Verbe au singulier avec le sujet *quae* [7] :

h. F. 4, 44 p. 179, 8 *narrauitque ei omnia quae acta fuerat* [8]; 6, 2 p. 245, 16 *ex quibus quae melius fuit recipientes... retulerunt;* mart. 85 p. 545, 34 *quae in adolescentia mea gestum audiui;* Mart. 2, 16 p.

---

1. Ou l'adjectif : mart. 13 p. 497, 3 *cum inpossibile haec (esse) loci incolae narrarent.* Il est vrai qu'ici on est bien tenté d'écrire *hoc.*

2. Voy. page 387.

3. H. F. 3, 2 p. 110, 12 la leçon est incertaine. Les mss. sont en contradiction sur tous les points : *haec* Bc. A1; *hoc* Bb; *nuntiatum* B5. C1; *nuntiata* Bc. 3. 4; *fuisset* B3. 5. C1; *fuissent* B1. 2. 4. A1. Ce désordre de la tradition permet de supposer que la vraie leçon était semblable à celle de h. F. 6, 19 *haec nuntiatum fuisset*, ou plutôt de 6, 8 *haec nuntiata fuisset.*

4. A1; *fuissent* D5.

5. B; *nuntiata fuissent* C1. A1. D4.

6. Guizot, Guadet, Bordier traduisent : « que cet homme touchât ses reliques. » Si le saint n'avait pas voulu que Mummolus touchât ses reliques, il se fût montré bien impuissant : Mummolus non seulement a pris en mains ses ossements, mais il frappe dessus à coups redoublés avec un couteau. Je crois plutôt qu'il faut entendre avec Giesebrecht : *non erat acceptum martiri ut haec illi* (pour *sibi*) *contingerent.* Mummolus cherche à couper un morceau d'ossement de S. Serge pour s'en emparer. Mais il déplaisait au saint que ce brutal adorateur, pour posséder une parcelle de ses reliques, le traitât ainsi (que cela lui arrivât), c'est pourquoi Mummolus ne réussit pas.

7. Il va sans dire que, quelquefois, une simple erreur de copie a pu faire *fuerat* de *fuerant*, etc.; de telles erreurs devaient se commettre d'autant plus facilement, que les copistes n'étaient pas choqués du désaccord. C'est ce qui explique qu'on ait aussi la faute inverse, au moins comme variante; h. F. 8, 12 p. 332, 1 *accione quae ei iniuncta fuerant* B2. C1 (*fuerat* A1. D4. 5). Une faute semblable, imputable peut-être à l'auteur, s'explique par le voisinage d'un autre verbe au singulier h. F. 8, 18 p. 337, 2 *missis imperialibus qui aurum quod anno superiore datum fuerat requirebat* (B2. A1. D4. 5, sans variante).

8. J'ajoute *ei* d'après A1. D4, et je lis *fuerat* d'après B1. C1. A1. Il est plus probable que plusieurs copistes ont corrigé *fuerant*, qu'il ne l'est que trois aient écrit par erreur *fuerat.*

614, 11 *referam quae mihi hoc anno contigerit;* 4, 45 p. 660, 30 *quae nuper gestum fuit edicam;* patr. 6, 3 p. 682, 12 *nuntia ei quae hic contigerit* [1]*;* conf. 62 p. 785, 11 *sic opera quae... fuerat superposita adfixit;* 79 p. 797, 21 *quae a presbitero dicebatur* 1*a. b;* And. 22 p. 838, 35 *enarra nobis quae tibi contigit* [2]*;* enfin h. F. 5 praef. p. 190, 19 *quae cessante.*

3° L'adjectif singulier après *quae :*

h. F. 5, 49 p. 242, 2 *quae melius habuit;* 6, 41 p. 281, 13 *quae melius habere potuerat;* 9, 9 p. 366, 5 *quae totum... praesentarunt;* And. 16 p. 835, 6 *quae praetiosum habebas.*

4° Verbe au singulier avec d'autres sujets :

h. F. 4, 34 p. 169, 12 *cum haec scripta ad eum peruenerit* [3]*;* 10, 19 p. 431, 9 *cum primum coepissent uulnera claudi iterum renouabatur;* mart. 74 p. 537, 18 *si ei mala quae gesserat... repensetur;* patr. 19, 1 p. 736, 32 *ministrabatur ea quae necessitas exigebat.*

5° Désaccord entre le pronom relatif et un pronom antécédent :

h. F. 1, 10 p. 39, 23 *quod cognouimus... ea inserere studuemus paginae;* 2, 10 p. 78, 11 *si et illa eorum aurebus inlata fuisset quod dominus... intonat* [4]*;* 3, 21 p. 130, 5 *de id quae adquesierat;* 4, 13 p. 150, 12 *ubi in hoc... intenderent... quae dicebantur;* 5, 18 p. 213, 20 *uera esse (ea) quod dicit scio;* 6, 36 p. 277, 31 *ut uix ciuitati (id) quae meruerat possit inferri;* mart. 87 p. 546, 34 *ut fieret occultum hominibus quae deo non latebant;* 105 p. 561, 5 *ut non quod uolumus illa geramus;* patr. 2, 5 p. 672, 1 *hoc aestimans sufficere quae dicta sunt;* Andr. 2 p. 828, 33 *quod sufficit haec accipiat* [5].

6° Désaccord entre le pronom relatif et des substantifs antécédents :

h. F. 2, 37 p. 100, 1 *datis muneribus quod loco sancto exhiberent;* 3, 24 p. 131, 23 *de rebus bonis tam de armis quam de uestibus uel reliquis ornamentis quod regem habere decet terna ei paria condonauit.*

Dans les exemples suivants, on voit comme il faut peu de chose pour donner lieu au désaccord : le verbe est mis au pluriel, parce qu'un nom ou un pronom pluriel a été énoncé au commencement de la phrase, et a laissé dans l'esprit de l'auteur l'idée du pluriel : h. F. 5, 41 p. 233, 9 *cum (legati) per Pectauum terminum praeterirent... nuntiata sunt ei,* pour *hoc nuntiatum est ei;* 6, 35 p. 274, 24 *dum autem haec agerentur*

---

1. Leçon de 1*b* confirmée par le désaccord de 1*a.* 2 *(contigerint)* et 4 *(contigerunt);* comp. p. 614, 38 i; 838, 47 f; 840, 43 d; 843, 38 d. Peut-être aussi faut-il lire Andr. 3 p. 829, 3 *ea quae... pertinebat* d'après 1*a* et 4*a.*

2. And. 23 p. 840, 9 *gratias agit deo in omnibus quae accesserit ei* 1*a. b.*

3. Voy. page 352.

4. On ajouterait *uox* après *aurebus,* que la phrase n'en serait pas plus correcte.

5. La construction mart. 5 p. 490, 24 *uirtus est crucis sanctae quae cernis,* si *quae* n'est pas simplement pour *quam* (voy. page 392), paraît être d'une nature un peu différente; c'est l'attraction du verbe *est* (au lieu de *sunt)* par le prédicat *uirtus.*

nuntiantur reginae puerum... fuisse subductum [1]. Le cas que voici est encore différent : mart. 33 p. 508, 15 *nihil de pignoribus quod fama ferebat repperimus;* c'est comme s'il y avait *de pignoribus non repperimus id quod fama ferebat*. Enfin dans h. F. 5, 36 p. 228, 16 *sed quae contra sacerdotes egerit altius repetenda sunt*, il y a évidemment confusion entre *quae egerit* et *ea quae egit* [2].

---

1. Peut-être faut-il lire *nuntiatur;* le pluriel *agerentur* a pu tromper un copiste.

2. Sur *hoc signa* h. F. 4, 9 p. 147, 5 voy. page 387. Il y a aussi certains désaccords de nombre entre le verbe et des sujets masculins ou féminins; mais ils sont plus rares. H. F. 3, 37 p. 139, 23 *ita ut torrentes concatiniti gelu peruium populis tamquam reliqua humus praeberet;* c'est une inadvertance occasionnée par le singulier *humus;* 6, 2 p. 245, 16 *res quas unda litori inuexerant incolae rapuerunt; inuexerant* B2. A1. D4, c'est donc la leçon de l'archétype; *undae* A1 seul, interpolation manifeste; le pluriel qui suit a pu troubler soit le scribe de l'archétype, soit peut-être Grégoire lui-même. Ou bien *unda* serait-il traité comme pluriel neutre? 9, 29 p. 384, 7 *Childeberthus... ad Guntchramnum legatus (= legatos) dirigit qui ea quae ab his offerebantur in eius auribus insinuaret*, c'est peut-être l'intervalle un peu long entre le sujet et le verbe qui a fait oublier le nombre du premier. Voy. encore page 500, note 7.

CHAPITRE II

LE GENRE

Dans l'emploi du genre [1], de l'aveu même de Grégoire, nous devons nous attendre à trouver chez lui des erreurs nombreuses : *habemus confitentem reum* [2]. On va voir que cette attente n'est point trompée [3]. Mais nous nous trouvons en présence d'une difficulté déjà signalée [4]. C'est que très souvent on ne sait s'il y a vraiment erreur sur le genre du substantif, ou si une transformation du substantif a entraîné le changement de genre, ou si c'est le pronom dont les différentes formes ont cessé d'avoir leur signification distincte, ou enfin si l'adjectif dont la désinence paraît s'écarter de la règle est seulement mal orthographié. Pour obtenir une vue juste de la confusion des genres dans l'esprit de Grégoire, il sera utile d'en distinguer les différents degrés. Commençons par réunir les exemples de fautes indubitables; ils serviront de mesure pour les autres.

Nous rencontrons tout d'abord une série de substantifs en *or*, employés comme féminins dans des conditions qui ne laissent pas de doute [5] : h. F. 1, 44 p. 53, 2 *libor inimici quae semper est aemula*

---

1. Comp. page 345 et note 6; 350 et note 1.

2. Conf. praef. p. 748, 2 *saepius pro masculinis feminea, pro femineis neutra et pro neutra masculina conmutas.* Grégoire n'est pas seul à éprouver de la difficulté en cette matière. Son lettré contemporain Fortunat commet bien des erreurs, voy. l'index de M. Leo, et, dans ses œuvres en prose, *uit. Germ.* 2 (6) p. 12, 8; 5 (17) p. 12, 38; 34 (100) p. 19, 2; 47 (132) p. 21, 33, etc. Encore Paul Diacre, qui pourtant a appris sa grammaire, ne s'en tire guère mieux; voy. G. Waitz, N. Archiv f. æ. d. G. I (1876) p. 562.

3. M. Appel, *de gen. neut.* p. 7, ne partage pas cet avis : *adnoto tamen Gregorium, qui ignorantiae sibi conscius operam dederit ne genera commutaret pro librorum copia non ita multos eiusmodi errores commisisse, quamquam, ut nonnulla afferam, sputus masc., albula* [?], *campanea, claustra, horrea, sabana* [?], *uitra, cataplasma fem. posuit.* Voy. page 345, note 6.

4. Page 382.

5. M. Appel, *de gen. neut.* p. 43, ne connaît que trois mots en *or* devenus féminins déjà en latin. On pourrait y joindre tout au moins *amor*, d'après *form. Andec.* 1 p. 5, 1; 40 p. 17, 28; 41 p. 18, 7 *integra amore.*

sanctitate; dans D4 et 5, qui portent *qui*, on a oublié de corriger *aemula.* H. F. 2, 3 p. 64, 28 (Bc) et Mart. 3, 32 p. 640, 14 (1*a*. 2) *ablata dolore,* confirmé par Mart. 3, 10 p. 635, 16 *dolor... quae... fatigauerat* [1]. H. F. 2, 27 p. 89, 14 *magnam timorem* (A1. D1. 4 [2]), confirmé par conf. 41 p. 774, 12 *quae timor.* H. F. 10, 23 p. 435, 1 *tanta splendor.*

En se rappelant que les mots en *or* sont généralement devenus féminins en français, on ne se refusera pas à joindre aux précédents *candor* et *error*, d'après mart. 13 p. 497, 9 et conf. 18 p. 757, 30 [3] *mirae candoris*, Iul. 32 p. 578, 6 *diabolicae erroris*, où l'adjectif pourrait être seulement mal orthographié; *odor* et *maeror,* d'après h. F. 7, 1 p. 291, 16 *odor suauitatis quam hauseram,* où le genre n'est marqué que par le pronom relatif [4], et patr. 19, 1 p. 737, 31 *maerore ablata*, où la leçon que nous donnons repose sur la foi de 1*a* seul [5].

Au contraire, *arbor* est traité comme masculin [6] h. F. 5, 3 p. 194, 14 *iussit elidere arborem truncatumque columnam eius excauare*, où *truncatum* est un accusatif absolu [7].

La confusion des genres est clairement établie aussi pour certains mots en *is* [8], comme *sudis* h. F. 4, 12 p. 149, 17 *sudes ligneos;* 5, 39 p. 231, 26 *scisso sode;* Iul. 23 p. 574, 23 *sudem spineum qui... incisus... latitabat;* patr. 13, 1 p. 715, 32 *duos sudes quos.* Il n'y a pas de raison pour suspecter les manuscrits qui donnent conf. 79 p. 797, 19 *horum uitium* [9] et h. F. 4, 42 p. 175, 14 *tantum stragem* [10]. *Funis* et

1. Mart. 3, 15 p. 636, 9 *ablato omni dolore*, sans variante.

2. Une interpolation de *B est plus probable qu'une erreur de *X.

3. *Mire* 1 *a*. 2. Il serait bien extraordinaire que deux fois dans cette même expression on rencontrât l'épel inverse *mirae* (ou *mire*) pour *miri*.

4. Ce pronom pourrait encore, à la rigueur, se rapporter à *suauitatis*. Mais ce serait bien un peu forcé.

5. *Mos* n'est pas féminin Iul. 17 p. 572, 7 *non tibi tam longa mos erat orandi deuotio.* Les anciens éditeurs, en écrivant *longus*, se trompaient sur le mot auquel cette épithète doit s'appliquer. Elle paraît appartenir à *deuotio : tam longa deuotio orandi non erat tibi mos.* Il est vrai que la phrase est embarrassée.

6. *Arbor* est féminin par exemple mart. 46 p. 519, 25; 26; Mart. 1, 34 p. 604, 40; 605, 1; conf. 49 p. 777, 25.

7. Peut-être aussi patr. 10, 3 p. 708, 1 *effractae* [*ab*] *arbore* (voy. page 342, note 1) *ramum quem ipse inseruerat*, doit-on rapporter *quem* à *arbore*. Quand un arbre est bien greffé, toutes ses branches sortent de la greffe, on ne distingue pas les branches greffées de celles qui ne le sont pas. Il faut encore remarquer conf. 23 p. 763, 13 *reliquiae arbores* 4, ce qui pourrait être *reliqui* avec une correction. H. F. 8, 42 p. 354, 15 *arbores uisae sunt floruisse* B1. A1. D5; mais *ulsi*, c'est-à-dire *uisi*, B2, ce qui pourrait bien être la vraie leçon. Mais stell. 11 p. 860, 30 *(arbores) cum in hieme nudatae foliis tamquam mortui habentur*, *mortui* est substantif et signifie des morts, des cadavres.

8. Déjà sous Tibère, *C. I. L.* XII 3179 *duos turres.*

9. Conf. 10 p. 754, 17 *ex uite quam plantauerat.*

10. *Strages* est féminin h. F. 1, 30 p. 47, 22; 1, 41 p. 52, 6; 2 praef. p. 58, 25; etc.

postis féminins ne sont pas moins sûrs ; mart. 14 p. 498, 13 *adtracta ad se funem* [1]; Iul. 5 p. 567, 7 *arreptam utramque postem* [2].

On ne peut douter au sujet de *frons* masculin, répété trois fois : h. F. 9, 5 p. 360, 21 *frondes noui;* conf. 23 p. 763, 2 *iocundorum frondium;* 14 *nouos frondes.* Il faut ajouter l'homonyme *frons frontis :* Mart. 2, 32 p. 621, 2 *perunctum ab hoc liquore frontem et tempora* [3]; puis patr. 8, 6 p. 697, 3 *confractos conpedes* [4]; h. F. 9, 43 p. 404, 24 *hiemem ualidum;* peut-être enfin h. F. 2, 34 p. 97, 23 *totum urbem* [5]. On aura quelque peine à croire que Grégoire ait écrit deux fois *quodam uice,* patr. 10, 3 p. 707, 36; conf. 9 p. 753, 30 [6], et tant de fois *quadam uice,*

---

1. Malgré plusieurs passages où il est masculin, h. F. 4, 28 p. 164, 12 *dirupto fune;* et mart. 28 p. 504, 25; 103 p. 558, 29; Iul. 27 p. 575, 34; 31 p. 577, 8; Mart. 1, 28 p. 601, 35; 602, 1; conf. 84 p. 802, 19; enfin h. F. 5, 25 p. 220, 24 *funicolus.* Comp. *passio s. Saturnini* (Ruinart, *acta mart.)* 5 *fune disrupta.*

2. *Finis* est féminin psalt. 64 p. 876, 38 *cunctarum finium* (la Vulgate ps. 64, 6 porte *omnium finium terrae);* masculin h. F. 1, 45 p. 53, 19 *extraneos fines;* Andr. 11 p. 832, 2 *nullo fine. Calx* est masculin patr. 12, 3 p. 715, 3 *calces coctos,* comp. mart. 64 p. 532, 8 *effracti calcis,* comme chez Caton et ailleurs, voy. Neue, Formenl. I p. 666. Au milieu d'une si grande incertitude, il n'y a pas beaucoup d'intérêt à noter des mots de cette espèce, où Grégoire n'a fait que choisir entre différents genres qu'on leur donnait à l'époque classique. *Paries* féminin est trop faiblement attesté patr. 13, 1 p. 715, 21 *parietes antiquas* (ms. 3 seul); mais comp. *Acta Thom. ed.* Bonnet p. 134, 23 *parietes quae...* et *form. Andec.* 33 p. 15, 32 Z. *paritis preforatas* (lire *perforatas?).* H. F. 6, 29 p. 268, 6 *ad fontem uiuum,* où B2 porte *uiuuam,* ce qui pourrait bien être l'indice d'une leçon *uiuam* avec la correction *u* en surcharge dans *Bc. Thom. p. 115, 4 il se peut qu'on doive écrire *(fontem) illam,* puisque P porte *eam,* et que dans le passage de la Passion, p. 155, 16, qui est ici reproduit, il y a *illam.* Mais en tout cas, cette page des Miracles de Thomas est ajoutée après coup, comp. préface p. xvi.

3. Voy. Plaute, *Mil. gl.* 2, 2, 46, avec les notes de Lorenz et de Brix. *Frons* est-il resté masculin pendant huit siècles dans le langage des ignorants, tandis que les lettrés le faisaient féminin? Était-il redevenu masculin grâce aux réclamations des archaïsants (Gell. 15, 9, 4), ou simplement parce que l'analogie de *fons, mons* et *pons* l'a gagné, comme d'autre part la majorité des féminins en *us* a entraîné *fons?* Ceux qui croient qu'on parlait français à Rome deux cents ans avant Jésus-Christ n'hésiteront pas. Pour ma part, je doute, mais j'incline vers la seconde explication, tout en admettant qu'avant Grégoire d'autres ignorants ont pu céder à la même analogie.

4. Comp. Neue, Formenl. I p. 661.

5. *Per totum* (B1. 2; *totam* Bb. C1. A1) *ut scripsit urbem;* c'est S. Avit, *homil.* 6 p. 109, 10 P., que Grégoire cite, voy. page 64, note 8; mais justement ces mots n'y sont pas; il y a, seulement un peu plus haut, p. 109, 9, *totius orbis,* avec la variante *urbis.* Sans les mots *portas ingressa,* on pourrait croire que Grégoire a voulu dire *per totum urbem (= orbem),* par tout le monde. Cela n'étant pas, il paraît difficile d'admettre la leçon *totum,* si près de *urbis illa,* l. 21. Il est vrai qu'on peut observer ailleurs encore une certaine confusion entre *orbis* et *urbis,* qui a pu donner lieu à des méprises sur le genre; comp. les exemples de *urbs* masculin qui seront cités page 511; 512. H. F. 3, 28 p. 133, 7 *infectum grandine humum* A1; *infectam* B. D4. Une interpolation de B et de D4 est plus probable encore qu'une erreur de A1, qui est cependant croyable.

6. 1*a.* 2 d'une part, 1*a. b.* 2. 3 de l'autre.

qui est une des locutions les plus fréquentes chez lui [1]. Cependant les deux passages se confirment réciproquement d'une façon remarquable, et c'est à la constance en pareille matière qu'il ne faut pas s'attendre [2]. Mart. 25 p. 503, 13 [*diuinorum praeceptionum* s'explique peut-être par une confusion de *praeceptio* et *praeceptum* [3].] Enfin *duobus pateris* h. F. 9, 28 p. 383, 8, attesté par A2 [4] seul, serait l'unique exemple d'un mot de la première déclinaison devenu masculin ou neutre ; il est d'ailleurs suivi de *quas*. Si donc *duobus* est authentique, il faudrait croire plutôt que Grégoire prenait *duobus* pour une forme commune [5].

---

1. Voy. par exemple h. F. 1, 35 p. 50, 22 ; 2, 24 p. 87, 5 ; 2, 42 p. 106, 3 ; mart. 10 p. 495, 24 ; 46 p. 519, 10 ; etc.

2. Il y a une série de cas douteux à énumérer ici. Je ne parle pas de *stirps* masculin h. F. 3, 15 p. 124, 20 *sterps magnus* ; p. 125, 1 *sterpe spineo*, parce que le genre de ce mot a toujours été plus ou moins flottant, voy. Georges, et Neue, Formenl. I p. 668 suiv. ; Prudence, *apoth.* 61 *inculto stirpe*. Mais que dire d'une phrase comme la suivante : Iul. 5 p. 567, 3 *at ille... cum a diis suis non defensaretur, nostrae religionis custodiam, nostrae confessionis ueniam, nostri contagionis medellam cellulam expetiit martyris gloriosi? Nostri contagionis* n'est pas seulement choquant par le désaccord des genres, qui peut s'expliquer par la confusion entre *contagio* et *contagium*. voy. page 369 ; c'est un contresens, la religion chrétienne étant ainsi appelée une maladie. Il faudrait au moins *nostram*. On pourrait essayer de joindre ensemble *nostri martyris*, en faisant de *contagionis medellam* l'apposition de *cellulam* ; mais la construction serait forcée, et surtout la symétrie serait rompue. Il est difficile de se prononcer. Mart. 77 p. 539, 21 *multorum infirmitatum*, il faut lire *infirmitantum* ; voy. page 196 et la note 2. Quant à *nouo orbitate* h. F. 5, 39 p. 231, 24 (*noua* D4 et Ruinart), je soupçonne que c'est une simple faute d'impression ; il serait trop étonnant sans cela que ni B5, ni C1, ni A1 n'eussent corrigé. Iul. 3 p. 566, 2 *tertianorum, quartanariorum febrium accensi*, on doit entendre les accès de fièvre de ceux qui ont la fièvre tierce ou quarte, comme patr. 4, 5 p. 677, 9 *quartanorum febris*. En général, c'est la fièvre qui est appelée *tertiana, quartana*, patr. 14, 2 p. 718, 35 ; et le malade *quartanarius*, patr. 6, 7 p. 686, 12 ; comp. page 450. Même h. F. 4, 32 p. 168, 25 *quartanariis et aliis febribus remedia conferebat*, il n'est pas impossible d'entendre les malades, soit que *remedia* soit également rapporté aux malades et aux maladies, soit qu'un mot ait été omis, comme *aliis febribus* < *laborantibus* >.

3. Il serait facile de corriger *diuinarum* ou *praeceptorum*. Mais n'interpolons pas ce que les copistes ont respecté !

4. D'après l'édition Omont.

5. Mart. 82 p. 544, 13 *sanctorum contemplatione reliquiarum* c'est peut-être le génitif de *sanctorum reliquiae*, voir aux lignes 17 et 23, et comp. patr. 7, 2 p. 688, 1, etc., malgré l'ordre des mots un peu forcé. Il se peut aussi qu'il y ait substitution mentale de *pignorum*. Ou bien enfin corrigez *sanctarum* d'après mart. 10 p. 495, 28 *in aspectu sanctarum reliquiarum*. Mart. 46 p. 519, 11 *qua de causa antedictae reliquiae tam condensae fuerint per loca singula distributa*, le participe a été ajusté à *loca singula*, par un copiste, sinon par l'auteur. H. F. 5, 18 p. 212, 13 *ducenta auri argentique libras*, si l'on ne veut pas adopter la leçon de A1. D4 *ducentas*, qui est suspecte d'interpolation, cela est vrai, il faut aussi admettre quelque substitution mentale ; comp. h. F. 10, 19 p. 433, 25 *multa... auri argentique... pondera* (ce qui est peut-être pour *pondo*). Malgré l'appui que se prêtent réciproquement ces trois exemples, on n'admettra pas facilement que Grégoire ait fait neutres des féminins de la première déclinaison sans les faire passer en même temps à la dé-

Un neutre devenu masculin revient deux fois sans variante : h. F. 3, 1 p. 109, 14 *rubor (= robur) copiosus;* 4, 36 p. 171, 21 *subductus... rubor*. On peut admettre aussi bien Iul. 47 p. 583, 17 *murmur magnus;* 2, 52 p. 626, 23 *uulnus... uisibilis*. Deux fois, h. F. 5, 50 p. 243, 2 et Mart. 3, 38 p. 641, 32 on lit *uale dicta* [1]. Il se peut que, faute d'une règle pour un cas assez rare, Grégoire ait mis le féminin au hasard ; ou encore qu'il ait assimilé *uale* à la majorité des substantifs terminés en *e* à l'ablatif [2].

On ne sera pas étonné de rencontrer des erreurs sur le genre de mots grecs tels que *eremus*, *aloe, aroma, aer*, *lebes*, etc. : conf. 96 p. 810, 3 *in hoc heremo;* h. F. 3, 36 p. 139, 20 *sumpto aloe;* mart. 30 p. 506, 5 *multarum aromatum* [3]; Mart. 2, 53 p. 627, 13 *totum aer* [4]; conf. 96 p. 809, 27 *lebetem ligneam*. Même *apostatam illam* h. F. 5, 14 p. 202, 18 ne paraît pas impossible. La désinence féminine a pu tromper [5]. Sur *pharus* Grégoire paraît hésitant. Le plus souvent ce mot est féminin : h. F. 2, 37 p. 100, 16 ; 7, 11 p. 297, 4 ; mart. 5 p. 490, 9 ; Iul. 34 p. 578, 28 ; Mart. 1, 10 p. 594, 22 ; stell. 8 p. 859, 26 *pharus Alexandrina quae... constructa habetur*. H. F. 10, 15 p. 424, 22 les deux genres : *factumque farum magnam;* 6, 14 p. 258, 13 *factumque farum magnum* paraît être la leçon préférable; conf. 37 p. 771, 19 les meilleurs manuscrits donnent *pharum magnum*, et stell. 8 p. 860, 2, quelques lignes après le passage qu'on vient de lire, le ms. de Bamberg porte *pharus iste*.

Enfin il convient de rappeler ici tous les mots dans lesquels le changement de genre devient visible par l'adoption d'une autre désinence. Tout en renvoyant pour les détails au chapitre qui en traite [6], nous ne pouvons nous dispenser de les énumérer ici, car rien ne prouve plus clairement combien Grégoire s'accusait justement d'ignorer le genre des mots, et combien on peut hardiment lui attribuer d'autres fautes de la même espèce, quoique moins manifestes. Il y en a une quarantaine :

---

clinaison des neutres, voy. page 353. Iul. 9 p. 568, 27 *uisum est ei quasi multitudo catenarum solo decidere,* il y a mélange de deux constructions, *uisum est multitudinem* et *uisa est multitudo,* peut-être même une troisième, *uisum est quasi decideret;* comp. Mart. 2, 45 p. 625, 12, etc.

1. Comp. page 480.

2. H. F. 3, 10 p. 117, 21 *omnia... ornatas* peut être une négligence — *omnia* est apposition de *calices, patenas, capsas* — mais il est possible aussi bien que l'*s* de *sed* qui suit se soit dédoublée ; enfin il convient de rapprocher de ce passage un autre cas très semblable, Iul. 46a p. 581, 40 *inter reliquas uero insignia ponimus et istud,* et de se demander si la transformation fréquente du neutre pluriel en féminin singulier aurait amené une confusion entre neutre pluriel et féminin pluriel.

3. Mart. 23 p. 502, 4 *sacri* et 62 p. 530, 28 *inmensi aromatis*.

4. H. F. 10, 3 p. 411, 26 *aeris incongrue insuetique,* nominatif pluriel.

5. Diez, Gramm. des langues rom. III p. 2 dit que *propheta* et *papa* sont quelquefois traités comme féminins en provençal et en vieux français.

6. Page 345.

populum; diabolum; thesaurum; synodum; indiculum; cuniculum; capulum; sarcophagum; cibum; lectum; lectulum; stomachum; tumulum; domum; locum; loculum; sacculum; alueum; thalamum; puis *interitum; apparatum; ducatum; superuentum;* au pluriel *nuntia; condia; radia;* peut-être *gladia;* d'autre part *scriptus; stadius; caster;* et *tignos; sputos;* peut-être *uerbi;* peut-être encore *maris;* enfin *marmorem; pectorem; roborem; frigorem;* et le pluriel *puluera.*

Quelques-uns de ces mêmes mots se trouvent joints à des adjectifs auxquels on peut croire, selon l'expédient usité, qu'une *m* a été ajoutée ou retranchée à tort; ou à des pronoms dans lesquels Grégoire ne paraît pas observer la distinction des genres. Mais quand on sait que ces mots prennent eux-mêmes à l'occasion les désinences d'un autre genre que le leur, comment se refuserait-on à admettre qu'en effet Grégoire était ou dans le doute ou dans l'erreur sur leur genre véritable? Nous pouvons donc ajouter aux exemples de confusion de genre portant sur le substantif les passages suivants [1] : h. F. 1, 10 p. 39, 16 *in hoc artum locum* [2]; 3, 21 p. 130, 11 *omne loco illud*; 4, 46 p. 181, 10 *per hoc locum sanctum;* 10, 3 p. 412, 7 *locum genetale;* patr. 1, 3 p. 665, 23 et 18, 1 p. 734, 13 *locum quod;* conf. 12 p. 755, 9 *ad locum illud 1a;* h. F. 3 21 p. 130, 10 *alium castrum,* et en général les passages où des adjectifs ou des pronoms masculins sont rapportés à ce mot; comme 3, 13 p. 119, 8 *eum;* 3, 19 p. 129, 19; 8, 13 p. 332, 31 *qui;* 9, 12 p. 368, 24 *munitus erat;* et les adjectifs épithètes de *caster* ou *castrum* qui servent de noms propres, comme h. F. 5, 5 p. 196, 25 *Ternodorensem castrum;* p. 197, 23 *Diuionensim castrum;* 6, 31 p. 270, 14 *Mecledonensem castrum;* 18 *Mediolanensim castrum;* etc.; voy. mart. 50 p. 522, 19; conf. 22 p. 762, 1; etc. De même h. F. 4, 12 p. 149, 13 *ad alium ostium;* h. F. 6, 37 p. 278, 9 *ad hoc tumulum;* conf. 100 p. 812, 7 *tumulum quod... sculptum... erat positum;* h. F. 10, 21 p. 434, 16 *gladium mirabile;* mart. 51 p. 524, 15 *aliorum domorum;* patr. 1, 3 p. 665, 26 *domum in quo* [3]. Iul. 24 p. 575, 9 *de puluere quod;* Mart. 3, 43 p. 643, 6 et 4, 28 p. 656, 18 *puluerem quod;* Mart. 1, 35 p. 605, 4 *lignum uenerabilem* [4]; Mart. 1, 35 p. 605, 5 *lectuli quod;* conf. 34 p. 769, 25 *sarcofagum quod.*

Il est vrai que cette confusion se manifeste plus souvent dans les cas où l'on pourrait n'incriminer que l'orthographe, et surtout dans ceux où

---

1. C'est à dessein que je dis confusion plutôt que changement de genre; car, comme on va le voir, il arrive que deux compléments d'un même substantif soient de genres différents.

2. A moins qu'il n'y ait là, et dans quelques-uns des exemples suivants, ablatif et accusatif réunis, comme cela arrive ailleurs.

3. Stünkel, *Lex rom. Vtinensis*, Jahrb. f. Philol., Suppl. VIII p. 591, cite quatre exemples de *domus* neutre (ou masculin).

4. Il est vrai que 1*a* et 2 portent *uenerabile*, et que, à la ligne suivante, *quod* se rapporte à *lignum*.

le pronom seul marque le genre. Ces derniers forment sur l'ensemble une majorité si considérable, qu'on ne peut se refuser à admettre que souvent l'erreur porte sur le pronom plutôt que sur le substantif [1]. Quand Grégoire dit *in libro quod primum operibat*, il n'a pas en vue un substantif neutre, *librum*, le livre; il prend *quod* comme équivalent de *quem*, ou peut-être plus exactement comme un simple signe de proposition relative, tel qu'on en a en hébreu, et en français même dans le langage des gens du peuple [2], une sorte de conjonction.

Il y a des degrés à cette dépréciation des désinences dans les pronoms. *Quorum* et *quarum* ne se confondaient pas aussi facilement que *qui* et *quae*, puisque *a* et *o* n'ont jamais été prononcés de même, *ae* et *i* au contraire se ressemblent. Si *quod* a été assimilé si souvent à *qui, quae, quem*, dont il se distingue cependant très sensiblement, on peut admettre d'une part que dans un mot d'un usage si fréquent l'*o* avait perdu de sa sonorité et le *d* de sa force explosive; d'autre part, qu'il y eut une sorte de confusion entre la fonction conjonctive du pronom et de la conjonction [3]. La différence n'était pas très grande entre *hunc* et *hoc*. *Quemque* et *quodque, quendam* et *quoddam*, se distinguent plus facilement. Et cependant même les moins semblables de ces formes se trouvent mises les unes pour les autres et jointes à des substantifs sur le genre desquels il n'est guère possible que Grégoire se trompe; que l'on songe à *filia qui, filiae quorum!* Si l'on considère en outre la forte proportion des erreurs commises sur des pronoms, et les phrases citées plus bas où l'adjectif a pris le vrai genre du substantif, et non le pronom; si l'on se rappelle combien souvent aussi les cas sont confondus dans la déclinaison du pronom; si l'on se souvient des pronoms masculins mis pour le neutre sans aucun substantif, *qui* pour *quae res*, ou avec *ea*, *haec* ou des noms propres de femmes pour antécédents, on sera disposé à voir de préférence une question de morphologie dans ces fautes-là [4]; on comprendra qu'elles aient été toutes réunies dans le livre précédent [5].

---

1. Ailleurs aussi on peut observer que les fautes de genre sont particulièrement fréquentes dans les pronoms, voy. par exemple Ranke, *Codex Fuldensis*, p. XXIX. *Lex salica ed.* Holder *(cod. Wolfenb.)* 9 *qualibet pecus... quodlibet pecus... quemlibet pecora.*

2. C'est moi que je l'ai fait, pour c'est moi qui l'ai fait; c'est l'homme que j'y ai parlé, pour c'est l'homme à qui j'ai parlé, etc.

3. Ce n'est pas le même phénomène que celui qui s'est produit quand *quod* est devenu conjonction. *Quod* conjonction est accusatif, comme le grec ὅ et ὅτι; voy. Corssen, Aussprache, II p. 458, note, et probablement ablatif dans *quodsi*, etc.; voy. page 327.

4. Voy. Haase, stell. p. 31 et 43 sur *eum*.

5. Page 382 suiv. On pourrait nous opposer une irrégularité toute pareille en grec, qui ne s'explique pas de la même manière : Rossi, *Inscr. chr.* 30 Μαρκίᾳ ὅστις. Mais il faut remarquer que cette inscription est romaine, et que ὅστις pourrait être la traduction irréfléchie de *qui*. Enfin il est certain qu'en pareille matière phonétique, morphologie et syntaxe sont inextricablement liées entre elles.

Mais il ne faut pas perdre de vue qu'en ces matières on ne saurait faire un départ rigoureux. Il y avait confusion dans l'esprit de l'auteur; le plus souvent sans doute cette confusion portait à la fois sur le pronom et le nom. Par le fait même que la notion des genres s'obscurcissait, les différentes formes du pronom se substituaient plus facilement l'une à l'autre, et à mesure qu'on s'habituait à joindre au nom des pronoms avec lesquels il ne s'accordait pas, on discernait moins aisément le genre du nom.

Parmi les nombreux exemples de ces confusions, il en est sans doute où c'est le substantif qui a perdu son genre propre. On doit juger qu'il en est ainsi principalement quand un substantif est accompagné à plusieurs reprises soit de pronoms, soit d'adjectifs d'un autre genre, comme *monasterium*, auquel on trouve joint *quendam* h. F. 4, 34 p. 169, 11; *qui* 5, 14 p. 201, 18; *qui* et *maior* 10, 31 p. 444, 2 [1]; *quem* 9, 2 p. 359, 20; *eundem* patr. 6, 2 p. 681, 5; *priorem* patr. 12, 3 p. 714, 9, et plusieurs adjectifs de noms propres; voy. h. F. 4, 39 p. 173, 10 *monasthirium Chrononensim*, etc.; *ostium*, plusieurs fois joint à *illum*, Mart. 2, 6 p. 611, 19 *ad ostium illum qui*, etc.; à *alium* conf. 91 p. 806, 31 etc.; *regnum*, si souvent désigné par *eum*, et souvent aussi accompagné d'adjectifs au masculin, comme h. F. 2, 42 p. 105, 24 *omnem regnum; saeculum* entouré à quelques lignes de distance, h. F. 7, 1 p. 290, 22 et 291, 9, de *hunc* et de *fragilem* [2]; peut-être même *lectio*, antécédent de *quo* conf. 108 p. 817, 5 et, au pluriel, de *quos* patr. 17, 2 p. 729, 21, etc. Une certaine présomption de ce genre existe aussi quand on peut constater chez d'autres auteurs qu'un mot était sujet à changer de genre. Ainsi h. F. 1, 10 p. 39, 15 *hunc stagnum* sera considéré comme une faute de genre, et non de déclinaison, si l'on se rappelle que Jordanes [3] a le nominatif *stagnus*.

D'autres exemples montrent bien clairement qu'il est impossible de déterminer exactement sur lequel des deux mots porte l'erreur. Il y a confusion dans l'esprit de Grégoire, voilà tout ce qu'on peut dire; il n'est pas sensible au désaccord entre le substantif et le pronom. Comment, s'il n'en était ainsi, pourrait-il écrire h. F. 5, 21 p. 219, 4 *uas... deportari... eum... adsumi... et ad se delatam*; 6, 5 p. 248, 23 *genus humanum quam numquam terruit submersio diluuii... qui semper legi dei restitit*; 6, 34 p. 274, 17 *fulgor ille quod memorauimus*; 9, 9 p. 366, 15 *infra castrum Vabrensem quae uillae Vrsionis propinquus erat*; 10, 23 p. 435, 7 *fontes quae... inplentur... repleti sunt*; mart.

1. Mais dans h. F. 3, 15 p. 123, 16 *in pratum qui erat domi proximus*, le pronom a pu entraîner l'adjectif dans une fausse voie, et l'on ne devra admettre *pratus* masculin que si on le trouve ailleurs de ce genre.

2. Mais *quemquam membrorum* (page 396) n'est pas confirmé par Mart. 1, 16 p. 598, 6 *quo pia membra recubant tumulati* (*tumulata* 3), ce dernier mot étant selon toute probabilité au génitif.

3. *Get.* 5, 30 p. 61, 13 *stagnus Morsianus*.

79 p. 542, 17 *cum domo sua qui... tenebatur;* patr. 9 p. 702, 10 *ad hoc eundemque apparatum;* conf. 71 p. 790, 4 *marmorem quod super erat positum?*

Voici d'ailleurs les mots en question [1]. Sont construits avec des pronoms masculins : *pharus, domus, anus, castrum, regnum, tenturium, monasterium, praesidium, imperium, sacerdotium, pallium, scandalum, oratorium, linteum, atrium, argentum, uasculum, ostium, oleum, ferrum, lignum, filum, operturium, scamnum, sepulchrum, aurum, miraculum, uerbum, stagnum, tectum, saeculum, triduum, iaculum, solum, pratum, cimiterium, pulpitum, atrium, uelum, uitrum, cooperculum, somnium, placitum, capitularium, uiridariolum, hospitium, iumentum, membrum, brachium, uestimentum, monumentum (?), corpus, pignus, munus, uulnus, genus, tempus, uas, nefas, lumen, lenteamina, cicindele, sculptilia, ω; suboles, nauis, pellis, (bestiae) aues(que), Chrodieldis, Gunthetrudis, urbs, uice, uirtus, ciuitas, cupiditas, pecudes, multitudo, lectio, ecclesia, basilica, regina, uilla, tabula, cella, puella, fenestra, pallula, famula, Genouefa, pagina, socera, gratia, cellula, uentosae, notae, bestiae (auesque).*

Sont construits avec des pronoms féminins : *libor, dolor, timor, odor, cruor, dens, fons, puteus, tumulus, lectus, claui; apostata; (homo) strenuus; fila, praetiosum, exemplar, melius, genus.*

Sont construits avec des pronoms neutres : *tumulus, lectulus, cibus, locus, focus, campus, terminus, cancellus; cruciatus, ducatus, conuentus, fructus, potus, aditus, ornatus; occasus, ingressus, sensus, consensus, lapsus; apex, dux, triens, pons, pes, arrabo, labor, splendores, ignis (?), sanguis, puluis; regio, compositio, multitudo, pax, arbor (coma?), uirtutes, res, series, Liguria, musca, fenestra, persona, insola, uillae, reliquiae.*

Il nous reste à voir dans quelle mesure le désaccord entre le substantif et l'adjectif ou le participe peut se réduire à une simple question d'orthographe, ou au contraire démontre l'ignorance de l'auteur sur le genre des mots. On a vu plus haut [2] que *ae* peut n'être qu'une façon d'exprimer le son de l'*i*, et vice versa. Quand donc on lit : *dominicae nominis* ou *gentes passi sunt*, il est permis de croire qu'on se trouve en présence d'une simple faute d'orthographe. Mais si l'on se souvient que ces épels sont assez rares, et si l'on considère d'autre part combien grande est indubitablement l'incertitude de Grégoire sur le genre des noms, on ne se hâtera pas de tirer cette première conclusion [3]. On examinera les circonstances où ces fautes se produisent, et dans certains cas

1. Voy. page 383 suiv.
2. Pages 117 et 123.
3. Pour *uirtutes* on a la preuve que quand Grégoire y joint *quae faciebat*, il y a confusion de genre et non de cas : Iul. 22 p. 577, 21 *de uirtutibus quae aut gesta sunt aut geruntur.*

on s'assurera sans doute que c'est bien *dominicae* féminin, *passi* masculin, que Grégoire a voulu écrire.

Il est possible que l'orthographe seule soit en jeu dans les passages suivants, mais ce n'est ni certain pour aucun, ni probable pour la plupart [1] :

h. F. 1, 25 p. 45, 22 *antique serpentis* [2];
h. F. 4, 26 p. 161, 1 *artificis lanariae* [3];
h. F. 4, 43 p. 178, 4 *natalis dominicae* [4];
h. F. 5, 25 p. 221, 10 *maiestatis lesi;*
h. F. 5, 28 p. 222, 17 *alii functionis multi;*
h. F. 5, 34 p. 227, 23 *mulieres lucubribus uestimentis induti* [5];
h. F. 6, 29 p. 267, 19 *beati crucis;*
h. F. 10, 8 p. 415, 17 *Ruteni urbis* [6];
Mart. 4, 20 p. 654, 36 *Namnetici urbis;*
h. F. 10, 25 p. 437, 9 *diabolici emissionis* (B2 seul);
mart. 64 p. 532, 8 *effracti calcis* [7];
Mart. 3, 14 p. 635, 29 *sancti matricolae;*
h. F. 5, 43 p. 234, 15 *dominice nominis* [8];
Andr. 5 p. 830, 2 *humanae generis* [9].

A côté de l'incertitude de l'orthographe, il serait possible aussi que l'habitude d'employer le participe au masculin dans les temps de verbes composés eût fait écrire h. F. 4, 46 p. 180, 18 *charte abdi soleti sunt;* 4, 49 p. 184, 21 *tam domus quam res... direpti sunt;* 2, 19 p. 83, 15 *insolae... captae atque subuersi sunt;* 9, 40 p. 398, 6 *multae ex his* (des religieuses) *a diuersis circumuenti matrimonio copolatae sunt;* stell. 14 p. 862, 2 *accepturi erunt*, dont le sujet doit être tiré de *incendiis* (20) [10].

---

1. H. F. 5, 33 p. 225, 25 *inmense lapides sunt commoti* est peut-être un de ces exemples de confusion dont il a été parlé page 510.

2. Tandis que h. F. 4, 9 p. 146, 24 suiv. *serpens* est accompagné d'une série de déterminatifs au masculin ; on comprendrait, à la vérité, que Grégoire n'eût pas été conséquent sur ce mot, qui a les deux genres dès les temps anciens.

3. Comp. page 464, note 4.

4. Littré (dans le Dictionnaire) considère la Noël comme une expression elliptique, la fête de Noël. Et il est vrai qu'on dit aussi la Saint Jean, la Saint Michel, etc. Est-il bien sûr cependant que la Noël doive s'entendre de même ? Et le double genre de Noël, de même que de *natalis*, ne s'expliquerait-il pas par celui de *dies* sous-entendu ? Chez Grégoire on lit *dominici natalis* h. F. 2, 13 p. 81, 5; 3, 17 p. 126, 14; 5, 1 p. 191, 19.

5. *Indutae* B5. A1. (B3. 4 manque).

6. Voy. page 505.

7. Comp. page 505, note 2.

8. D'après Bc et c ; B5, qui est ici seul représentant de Bb, et A1 portent *dominici;* mais ils sont suspects en pareille matière.

9. Voy page 511. Comp. aussi Andr. 7 p. 831, 13; 19 p. 837, 12; 27 p. 842, 16 *generis humani.*

10. Haase, stell. p. 40 pense que de *incendiis* il faut tirer l'idée de *ignes*. C'est ce

Les adjectifs en *em* au lieu de *e* trahissent-ils l'incertitude de l'auteur sur le genre des substantifs qu'ils accompagnent, ou faut-il n'y voir qu'un épel inverse, une précaution prise contre le danger d'oublier la lettre *m*, à cause de son peu de consistance, là où l'orthographe la réclame? J'ai déjà protesté contre cette dernière façon de penser, très répandue aujourd'hui [1]. Je crois pouvoir démontrer ici qu'elle est entièrement fausse, du moins en ce qui concerne Grégoire [2].

Voici les adjectifs en *em* joints à des noms neutres [3],
au nominatif :

h. F. 5, 36 p. 229, 17 *exanimem corpus;*

à l'accusatif :

h. F. 1, 20 p. 43, 18 *caelestem regnum;*
h. F. 2, 24 p. 86, 34 *per omnem tempus* [4]*;*
h. F. 2, 32 p. 93, 23 *tributum qualem* [5]*;*
h. F. 2, 37 p. 101, 16 *apud Tulbiacensim oppidum;*
h. F. 2, 42 p. 105, 24 *omnem regnum;*
h. F. 3, 5 p. 112, 1 [*monasterium*] *Acaunensim;*
h. F. 4, 13 p. 149, 34 *consilium utilem* [6]*;*
h. F. 4, 39 p. 173, 10 *ad monasthirium Chrononensim;*
h. F. 4, 42 p. 176, 7 *infra territurium Regensim;*
h. F. 5, 14 p. 206, 1 *per Audisiodorensem territurium;*
h. F. 5, 18 p. 210, 10 *consilium sacerdotalem;*
h. F. 6, 5 p. 248, 17 *rudem regnum;*
h. F. 6, 43 p. 283, 6 *regnum Galliciensim;*
h. F. 7, 1 p. 291, 9 *ad saeculum fragilem;*
h. F. 7, 1 p. 291, 15 *talem misterium;*
h. F. 7, 6 p. 294, 9 *omnem regnum;*

---

qui paraît être le cas Mart. 1, 2 p. 589, 8 *ut inuidia emptatoris inmissum incendium* (accusatif absolu)... *sparsus per aridis tabulis cuncta uastaret.*

1. Les index du *Corpus inscriptionum* et des écrivains de la décadence publiés ces derniers temps ont généralement cette rubrique : *m male omissa aut adiecta.* Je suis loin de croire que pareille erreur orthographique n'existe pas. On peut comparer les s des noms et les nt des verbes au pluriel, que les ignorants omettent ou ajoutent à tort en français, et souvent même les gens instruits, par étourderie. Mais on entasse sous cette rubrique quantité de fautes qui, d'après un simple calcul de probabilités, devraient être considérées comme des fautes de syntaxe.

2. Chez Fortunat, *c.* 8, 3, 377 *maritalem repetit... sepulchrum*, l'*m* est nécessaire pour faire le vers, elle n'est donc pas ajoutée par inadvertance.

3. Il va sans dire qu'on a laissé de côté les substantifs qui ont une forme masculine, comme *caster* et autres. On n'a pas énuméré non plus les lapsus de chaque manuscrit, comme *talem aurum* h. F. 2, 42 p. 105, 18 C1 seul, et corrigé, contre B. A1. D. Mais à part cela, la liste ci-dessus est plutôt trop complète que trop peu; voir les notes suivantes.

4. La leçon n'est pas sûre. Mais B4. 5. C1 s'accordent pour *omnem* contre B1. 2 *(omni)*; et A1 *(omne)* ne compte pas en cette matière.

5. Leçon encore moins sûre ; *qualem* B4. C1 ; *quale* B1. 2. 5.

6. D5 seul.

h. F. 8, 31 p. 348, 11 *rationabilem responsum;*
h. F. 10, 7 p. 413, 30 *omnem tributum ;*
mart. 47 p. 521, 7 *ad Pauliacensim monasterium ;*
mart. 50 p. 523, 12 *talem (sarcophagum)* [1]*;*
mart. 65 p. 533, 1 *ad oppidum Aurilianensem;*
Mart. 1, 18 p. 598, 22 *apud Siroialensim oratorium;*
Mart. 2, 1 p. 609, 12 *omnem ingenium;*
Mart. 3, 17 p. 636, 38 *Reminsim oppidum;*
Mart. 4, 30 p. 657, 2 *monasterium Locotigiacensim ;*
patr. 5, 3 p. 679, 16 *apud Cambidobrensim monasterium;*
patr. 6, 1 p. 680, 18 *monasterium Crononensim ;*
patr. 11, 1 p. 709, 12 *apud monasterium Meletinsim;*
patr. 14, 2 p. 718, 32 *caelestem... meritum;*
conf. 21 p. 760, 18 *apud Malliacensim monasterium ;*
conf. 40 p. 773, 5 *super uenerabilem sepulchrum;*
conf. 61 p. 783, 26 *Lugdunensim oppidum;*
conf. 85 p. 802, 23 *apud monasterium Gurthonensim ;*
conf. 95 p. 809, 10 et 12 *Lirinensim monasterium;*
conf. 96 p. 810, 4 *fragilem corpusculum ;*
stell. 34 p. 869, 14 *regalem letum* [2].

L'adjectif est terminé en *e* au lieu de *em* [3] :
h. F. 5, 30 p. 224, 1 *iuxta ritum imperiale ;*
h. F. 6, 15 p. 259, 9 *episcopale gradum ;*
Mart. 2, 31 p. 620, 15 *omne usum;*
Andr. 1 p. 827, 21 *nobile triumphum.*

Enfin voici des adjectifs masculins joints à des substantifs neutres qui en tout cas ne sont pas l'effet de cette prétendue *m falso adiecta*, puisque l'accusatif neutre n'est pas *praesente, ardente,* etc. [4]:
h. F. 2, 7 p. 69, 2 *praesentem auxilium;*
h. F. 5, 41 p. 233, 13 *caelum ardentem ;*
h. F. 5, 42 p. 233, 23 *candentem ferrum ;*
mart. 70 p. 535, 13 *rigentem pauimentum ;*
Mart. 1, 2 p. 587, 6 *uasculum praecipitem;*
Mart. 2, 45 p. 625, 12 *signum sonantem ;*
conf. 64 p. 786, 12 *feruentem acetum* [5].

Sur ces données, voici le raisonnement auquel il paraît difficile d'échapper. Les adjectifs qui seraient masculins grâce à l'*m falsó*

---

1. *Tale* 2. p. Ce mot figure ici parce que dans la phrase même *sarcophagum* est neutre : *erat ualidum illud sarcophagum, ut talem*, etc.
2. Thom. p. 104, 8 il eût fallu peut-être admettre d'après P *similem (aedificium)*.
3. On ne fera pas figurer ici les mots qui chez Grégoire sont neutres, voy. page 508.
4. Comp. Fortunat, *uirt. Hil.* 7 (20) p. 9, 28 *lumen super se uenientem*.
5. Grégoire n'ignore pourtant pas que l'accusatif neutre est en *ens;* Mart. 2, 22 p. 616, 22 *alimentum sufficiens exhibebat.*

adiecta, sont au nombre de trente-huit [1]; en face de ces trente-huit, il y en a sept qui sont masculins par l'adjonction d'une syllabe entière [2]. N'est-ce pas à peu près la proportion des adjectifs de la troisième déclinaison parisyllabiques et imparisyllabiques? Alors pourquoi expliquer la forme masculine des uns par une raison qui ne peut s'appliquer aux autres? En second lieu, comment se fait-il que de ces neutres en *em* trente-sept soient à l'accusatif, un seul au nominatif? Le nominatif cependant n'était pas moins accessible à l'*m falso adiecta*. Pourquoi cette *m* n'est-elle ajoutée nulle part à l'*e* de l'infinitif ou des adverbes? Ni à *i*, bien que *im* fût une désinence assez usitée? Enfin pour ce qui est de l'*m omissa*, pourquoi n'est-elle retranchée nulle part ni à une première personne du subjonctif en *em*, ni à un adverbe en *im*? Pourquoi dans les adjectifs l'*m* est-elle ajoutée treize fois plus souvent que retranchée? Quel autre épel inverse se trouve dans une telle proportion de fréquence?

Pour la question qui nous a amené à faire cette recherche, voici l'enseignement qui en résulte : Grégoire, peut-être influencé par l'analogie des adjectifs en *us*, paraît avoir donné volontiers aux adjectifs neutres de la troisième déclinaison, consonnantique aussi bien que vocalique, la marque distinctive de l'accusatif, c'est-à-dire la désinence des autres genres [3]. C'est une preuve que l'existence du neutre était compromise, sur ce point comme sur d'autres. Mais c'est une raison aussi pour se rappeler que les substantifs neutres accompagnés d'adjectifs de la troisième déclinaison à l'accusatif masculin [4] ne doivent pas, pour cette cause, être considérés comme ayant perdu leur genre propre [5]. Il n'est pas absolument nécessaire non plus de voir dans *ritum, gradum, usum* et *triumphum* des neutres, à cause de leurs épithètes *imperiale*, *episcopale*, *omne* et *nobile*. Ces adjectifs pourraient être à l'ablatif, de même que *magna* l'est dans h. F. 4, 47 p. 183, 5 *magna stragem,* et qu'ailleurs des ablatifs en *o* sont construits avec des accusatifs en *um*.

---

1. Il se peut qu'il m'en ait échappé, mais non assez pour altérer sensiblement la proportion. Je puis en avoir omis aussi bien de l'autre sorte.

2. Et encore, dans la liste ci-dessus, il y a seize exemples de *im* = *em* pour *e*. Vu la rareté de *i* = *e* final (page 114), il serait parfaitement légitime d'en retrancher au moins la moitié, ce qui donnerait une proportion non plus de 38 à 7, mais de 30 à 7.

3. Non pas sans exception cependant, voy. page 514, note 5.

4. Les adjectifs d'une seule désinence désignent généralement des qualités applicables aux personnes plutôt qu'aux choses. Il en résulte qu'on n'entendait pas souvent prononcer *felix, audax*, accusatif neutre, et si l'on se trouvait dans le cas d'employer cet accusatif neutre, on pouvait hésiter sur la désinence à lui donner. L'accusatif masculin se présentait naturellement d'après l'analogie *felicem : felix* = *bonum : bonus*. Chez Grégoire, les accusatifs neutres tels que mart. 19 p. 500, 11 *sacramentum mendax;* conf. 28 p. 765, 19 *iuramentum mendax*, sont rares.

5. On en a la preuve dans ce vers de Fortunat, qui fait partie d'un poème carré, et dont la leçon est par conséquent indubitable : *c.* 2, 4, 31 *an regis magni gemmantem et nobile signum.*

Il y a une forte proportion d'adjectifs au comparatif joints à des noms neutres, qui prennent cependant les désinences masculines du nominatif et de l'accusatif [1] :

h. F. 3, 7 p. 115, 13 et conf. 30 p. 767, 8 *in litus ulteriore;*
h. F. 3, 7 p. 116, 2 *tenturium breuior;*
h. F. 5, 11 p. 201, 1 *minor gaudium;*
h. F. 6, 14 p. 258, 12 *unum (incendium) maior, aliud minor;*
h. F. 6, 29 p. 268, 4 *lenteum candidior;*
h. F. 6, 40 p. 280, 11 *audi consilio meliorem;*
h. F. 10, 31 p. 444, 2 *in monasterio qui maior dicitur* [2];
mart. 41 p. 516, 1 *roborem breuiorem;*
patr. 5, 1 p. 678, 16 *maiorem tormentum;*
patr. 12, 3 p. 714, 9 *ad priorem monasterium;*
conf. 104 p. 815, 2 *maior erat hoc monasterium* [3].

Il ne faudrait pas en conclure que le neutre en *us* n'existât plus. On en trouve au contraire plusieurs exemples. Mais il est possible que l'usage n'en fût familier à Grégoire que dans *melius, peius,* et quelques autres comparatifs très usités [4]. Le fait qu'un substantif est accompagné du comparatif masculin ne suffit donc pas pour le faire regarder comme masculin.

Quelques exemples de désaccord dans le genre peuvent passer pour de simples négligences, mais qui contribuent à montrer combien peu l'oreille de l'auteur était sensible à ce désaccord; h. F. 1, 47 p. 54, 21 *nec cerno diademas gemmis insignibus coruscantia* [5]; 1, 10 p. 79, 6 *reliquum ligni hominibus factus est in focum* [6]; 3, 19 p. 129, 17 *murus... aedificatum habetur;* le participe est assez loin du sujet, et celui-ci est précédé du mot *aedificium;* 5, 18 p. 212, 1 *iuscellum quod...*

---

1. *Siluiae peregrinatio*, p. 50, 17 *pulchriorem territorium.*
2. Comp. page 510.
3. Comp. h. F. 6, 41 p. 281, 17 *si aliquid perdideritis... maiore conquiretis,* c'est-à-dire *maius.* Fortunat dit *c.* 3, 1, 2 p. 49, 9 *illud cor... est marmore durior.*
4. H. F. 5, 42 p. 233, 23 *quo facilius cruciatum sibi amplius adderit,* le mot *amplius* est très probablement adverbe, de même que h. F. 2, 30 p. 92, 2 *ne amplius pereat populus,* et ailleurs.
5. Leçon de A1. D4. 5 contre β seul.
6. D'après Isaïe 44, 16; 17. Grégoire pouvait trouver des solécismes pareils dans sa bible, non pas précisément à cet endroit, où le texte grec porte ἐποίησε, mais souvent ailleurs. Comp. Iac. 2, 25 éd. Belsheim *Raab fornicaria iustificatus est.* Dans les traductions littérales, telles que les anciennes versions de la bible, des fautes de cette nature se comprennent encore mieux que chez un auteur qui exprime sa propre pensée. Les traducteurs rendaient mot pour mot, sans s'inquiéter du contexte; ἐδικαιώθη devenait *iustificatus est,* parce que le masculin est la forme du passif qui se présente le plus habituellement. Mais patr. 13, 2 p. 716, 10 il n'y a pas lieu de recourir à cette explication. Il faut lire *ostium quo* (1*a*. 2. 4; *quod* 1*b* de seconde main, et 3) *clausus erat (clusus erat* 1*a*; *clauserat,* par omission du signe ' 2), l'entrée dans laquelle, c'est-à-dire l'entrée du lieu dans lequel il était enfermé.

erat positus; etc. [1]. Dans conf. 70 p. 789, 34 *ultionem quam promiserat futurum* on pourrait voir un exemple de cet archaïsme que Cicéron a conservé [2] et qui a donné lieu à une docte dissertation d'Aulu-Gelle [3] à propos de ce passage de Cicéron. Mais pourquoi chercher une explication si spéciale à une construction qui n'est pas essentiellement différente de toutes celles que nous venons de mentionner?

Le désaccord du genre est souvent très choquant dans une locution qu'on rencontre plusieurs fois chez Grégoire et qui se perpétue pendant les siècles suivants dans les indications de dates [4], c'est *quod est*, pris dans le sens de *id est* [5], et sans doute formé sur le modèle de cette locution [6]. *Quod* est presque toujours invariable [7], mais le temps du verbe varie; h. F. 1, 10 p. 40, 20 *usque ad transitum maris Rubri, quod fuit Moysen octoginsimus annus;* 1, 13 p. 41, 12 *usque ad aedificationem templi, quod fuit annus septimus regni Salamonis;* 5, 23 p. 219, 16 *in nocte quod erat tertio idus;* etc.; mart. 23 p. 502, 6 *die tertia quod est sabbati;* 50 p. 524, 5 *postpridie quod erit in kalendis nouembris;* Mart. 4, 41 p. 660, 12 *quarta die quod est in crastinum de festiuitate.*

Peut-être faut-il expliquer d'une manière semblable *quod* rapporté à des antécédents divers dans la locution *quod adiacet :* h. F. 2, 9 p. 77, 13 *habitabant trans Rhodanum quod adiacit ciuitate Lugdunense;* c'est-à-dire *in ea parte quae adiacet?* Puis h. F. 4, 42 p. 175, 18 *usque*

---

1. H. F. 1, 32 p. 50, 1 *(delubrum) cuius paries duplex erat, ab intus enim de minuto lapide, a foris uero quadris sculptis fabricatum fuit,* il n'y a pas lieu de faire de *paries* un neutre, avec M. Krusch p. 947a, 64. C'est *delubrum* qui est sujet, comme l. 3 il est sujet de *uariatum.*

2. *Verr.* 2, 5, 65, 167. Je ne saurais me ranger à l'avis de ceux qui, comme M. E. Thomas, dans son excellente édition du *de suppliciis*, conservent *futuram* d'après les meilleurs mss. Sans doute il n'est pas besoin de tenir grand compte des mss. qui donnent *futurum;* ils peuvent être corrigés d'après Aulu-Gelle. Mais qu'est-ce que nos meilleurs mss., séparés de Cicéron par tant de siècles et tant d'intermédiaires? Aulu-Gelle dit avoir trouvé *futurum in libro spectatae fidei Tironiana cura atque disciplina facto.* Il n'y a peut-être pas un autre mot de Cicéron qui soit aussi bien attesté.

3. *Noctes atticae* 1, 7.

4. Voy. Le Blant, Inscr. chr. 624 *die tertium nonas Iunias quod est indictione prima;* puis les passionnaires, à la fin des vies, pour indiquer la date de la fête du saint.

5. C'est encore autre chose quand *quod* est pour *id quod;* voy. page 394, note 2. On peut expliquer de cette manière aussi h. F. 5, 42 p. 233, 28; mart. 91 p. 549, 27; etc.

6. On la trouve aussi, mais beaucoup plus rarement, dans les indications de dates : h. F. 8, 1 p. 326, 9 *erat ea die solemnitas beati Martini, id est quarto nonas mensis quinti.*

7. Il y a *qui* h. F. 2, 43 p. 106, 12 *usque ad transitum Chlodouechi regis qui fuit XI annus* (c'est ainsi qu'il faut résoudre sans doute une abréviation de l'archétype, d'après les deux passages ci-dessus; *anni, annis* ou *anno* les mss.) *episcopatus Licini.* Comp. 6, 14 p. 258, 4 *anno septimo Childeberthi regis, qui erat Chilperici et Guntchramni uicensimus et primus.*

Mustias Calmes quod adiacit ciuitati Ebredonense; 4, 44 p. 178, 22 *usque Lapideum campum quod adiacit urbi Massiliensi;* comp. 5, 18 p. 214, 18 *(insola maris);* mart. 66 p. 533, 3 *(territurio);* conf. 53 p. 779, 12 *(termino);* puis Mart. 3, 31 p. 640, 6 *die sabbati post solis occasum quod* [1] *nocti dominicae adiacebat;* Mart. 3, 56 p. 645, 35 *die sabbati post solis occasum quod adiacit resurrectionis dominicae nocti* [2].

H. F. 5, 14 p. 204, 14 *excepto filiabus* peut à peine compter comme désaccord. Par suite du fréquent usage de *excepto quod, excepto si,* etc., *excepto* est devenu comme une espèce de particule, de même que son synonyme *praeter*.

Il nous reste à mentionner un certain nombre d'exemples de la construction dite κατὰ σύνεσιν. Plusieurs des phrases rapportées plus haut sous différents chefs peuvent trouver à ce point de vue leur vraie explication [3]. Dans h. F. 1 praef. p. 33, 22 *Christum hunc uerbum esse patris, per quem facta sunt omnia; hunc uerbum carne factum,* on voit tout de suite que *uerbum* prend un sens particulier qui permet d'en faire un masculin. Mart. 1, 2 p. 587, 6 *uasculum* désigne un homme possédé du démon; on comprend que *praecipitem* soit masculin [4]. On comprend de même que h. F. 5, 18 p. 213, 3 *ea* rappelle *res eius* (pluriel) [5]. H. F. 4, 31 p. 168, 4 *numérati sunt... tricenta defunctorum corpora* s'explique tout seul [6]. C'est encore en s'attachant au sens plutôt qu'à la forme grammaticale que Grégoire fait accorder des adjectifs ou des pronoms masculins avec des substantifs tels que *persona, suboles, daemo-*

---

1. Les mss. 1*a*. 2.

2. Mais patr. 1, 1 p. 664, 5 *Iorensis deserti secreta quae... Auenticae adiacent ciuitati.*

3. Quelquefois Grégoire se prévaut de la liberté qu'on a d'accorder l'adjectif ou le pronom avec le dernier des substantifs nommés, là où cela ne se serait pas fait à l'époque classique; h. F. 4, 36 p. 171, 12 *filius omnisque familia... stupida;* 4, 48 p. 183, 16 *monasteria et ecclesias,* repris par *eas;* 3, 6 p. 113, 2 *patris matrisque meae;* etc.

4. Comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 47, 29 *ut possit (dominus) uasa sua sancta et fideles excipere.*

5. Inversement le mot *res* paraît se substituer à l'idée plus vague du neutre pluriel h. F. 10, 19 p. 433, 27 *quae de illa iniquitatis militia erant, regalibus thesauris sunt inlatae;* pourtant, dans le membre de phrase qui fait pendant à celui-ci on lit *inlata*. Mart. 37 p. 512, 7 *nulli erat cognitus locus... donec... patefactum est,* la chose fut révélée; *locus* cesse d'être sujet.

6. Quant à *milia* avec un prédicat masculin, comme h. F. 2, 31 p. 93, 9 *de exercitu eius baptizati sunt amplius tria milia,* il n'y a là rien qui puisse étonner. Mais voici un curieux mélange : h. F. 2, 3 p. 65, 21 *multa milia uirorum ac mulierum hanc fidem asserentes interempta atque debilitata sunt.* Dans *asserentes,* qui exprime un acte personnel de chacun, c'est le genre naturel qui l'a emporté; dans *interempta,* qui indique le sort de la multitude entière, c'est le genre grammatical. H. F. 1, 26 p. 46, 11 *sexcenta milia Iudaeorum fame adfectae* (B1; *adfecti* B5; C1; *affecta* A1) *sunt.*

nium, etc. [1] : h. F. 2, 7 p. 70, 5 *uidit duas personas se inuicem salutantes sollicitusque de suis esse prosperitatibus;* 4, 46 p. 181, 13 *personam qui loquitur;* mart. 86 p. 546, 27 *iterat priora uerba idemque persona* [2]*;* mart. 35 p. 510, 16 *oblita mulier subolis sui* (il s'agit d'un garçon) [3]; patr. 7, 2 p. 688, 10 *quod illa (daemonia)... audientes* [4]. On peut se demander si *gentes* n'a pas subi quelquefois le même sort [5]; car deux fois des manuscrits importants lui attribuent des compléments au masculin: h. F. 2, 9 p. 75, 15 *aliorum gentium* (B2. C1 [6]); p. 76, 3 *gentium barbarorum* (A1 ; *barbarum* B1 ; *barbarrum* B4) ; et deux fois le prédicat est masculin : h. F. 2, 32 p. 94, 4 *quod aliae gentes passi sunt* [7]*;* 8, 30 p. 343, 13 *gentes... depopulati sunt* [8].

Dans les exemples qui précèdent, c'est le genre naturel qui l'emporte sur le genre grammatical. Ailleurs, c'est plutôt un mot qui se substitue à un autre mot. Ainsi, par exemple, quand une ville a été désignée par son nom neutre, ou par celui de ses habitants, masculin pluriel, c'est le mot *ciuitas* (ou *urbs),* présent à l'esprit de l'auteur, qui entraîne l'emploi du féminin dans les pronoms [9]. H. F. 3, 13 p. 120, 3 *ab Aruerno discendens Sigiualdum in ea dereliquid;* 3, 16 p. 125, 24 *cum in Aruerno habitaret multa in ea faciebat;* 5, 13 p. 201, 14 *per Aruernum rediit eamque... deuastauit;* et des pluriels h. F. 4, 45 p. 179, 20 *Toronus ac Pectauis... quae... uenerant;* 5, 13 p. 201,

---

1. Dans Mart. 1, 29 p. 602, 29 *qui haec de potestatibus legerit,* ceux des princes et magistrats qui liront ceci, on serait plutôt surpris si le genre grammatical l'avait emporté.

2. Le ms. 2 et les éditions anciennes, *editi et aliquot scripti,* dit Ruinart, portent *personat,* ce qui n'est probablement qu'une conjecture, et une assez mauvaise conjecture. Sur *persona* masculin, voy. Stünkel, *Lex Rom. Vtinensis,* Jahrb. f. Philol., Suppl. VIII p. 591.

3. Commodien, *c. apolog.* 426 (422); 725 (718); comp. Hübner, *Inscr. Hisp. chr.* 12 (an 593) *meos proles;* Appel, *de gen. neut.* p. 36.

4. Mart. 17 p. 499, 15 *poma... testa habentes dura* n'est qu'une pure négligence ; le neutre reparaît aussitôt après dans *plena.* Sans doute le neutre pluriel en *ia,* qui est d'un usage relativement rare, ne se présentait pas naturellement à la bouche et à la plume de Grégoire. Comp. aussi Hermas, *Pastor, sim.* 9, 1, 9 *sub umbra arborum pecora iacebant requiescentes et rumigantes.*

5. Commodien, *c. apolog.* 348 (344) *gentes apud quos;* 686 (679) *illi gentes* (?); voy. Appel, *de gen. neut.* p. 36.

6. C'est-à-dire évidemment Bc. Si B1 acorrigé, à plus forte raison Bb et A1 sont capables d'en avoir fait autant. P. 76, 3 est une citation de Frigiretus, à qui il ne faudrait pas attribuer la faute, mais bien à Grégoire ou à son secrétaire prenant copie du passage. H. F. 2, 32 p. 94, 3 *alii gentes* dans C1 seul ne peut compter, et servirait plutôt à infirmer le témoignage de ce manuscrit p. 75, 15.

7. Comp. page 511.

8. Comp. encore Mart. 3, 8 p. 634, 20 *mater uel auia... corpusculum spe non incerti deposuerunt;* on voit plus loin, l. 21, que le grand-père, *auus,* est aussi de la partie.

9. Comp. Cornélius Népos, *Milt.* 5, 1 *nulla ciuitas praeter Plataeenses. ea misit,* etc., et les passages analogues de César cités en note par Nipperdey.

10 *usque Sanctonas transiit eamque peruasit;* 2, 7 p. 68, 17 *Attela... Aurilianis adgreditur eamque nititur expugnare.* Peut-être Iul. 32 p. 577, 21 *de uirtutibus... quae gesta sunt* [1], le neutre est-il amené par l'idée de *miracula* qui se substitue à *uirtutes.* Mart. 46 p. 519, 21 *de... Celsi... artubus... et ipsa... sepulta sunt; membra* se substitue à *artus.*

Ailleurs encore, c'est entre deux mots employés dans le contexte même que l'auteur hésite. Ainsi par exemple h. F. 4, 12 p. 149, 11 *remotum fuit* doit se rapporter à *opertorium* plutôt qu'à *lapis,* qui est pourtant plus rapproché.

Enfin il ne faut pas oublier que l'attraction du pronom sujet par le substantif prédicat est de règle encore pour Grégoire [2] : h. F. 4, 43 p. 177, 21 *uasa quas orcas uocant;* 6, 14 p. 258, 6 *stilla quem comiten superius nominaui.* Un effet pareil est produit par l'attraction du participe : mart. 5 p. 490, 9 *(lumen) effecta pharus magna;* 50 p. 524, 3 *quasi uinum sanguis esset effectus.*

---

1. Comp. page 511, note 3.

2. Non sans exceptions : h. F. 2, 37 p. 99, 20 *et hoc herba est;* mart. 106 p. 561, 21 *fuisse haec insidiam inimici.*

CHAPITRE III

LES CAS

Il en est de l'emploi des cas comme de celui des genres : Grégoire avoue qu'il s'y trompe; il sait qu'il lui arrive de confondre l'accusatif et l'ablatif. Il confond d'autres cas encore, dont il ne dit rien ; mais moins souvent que les deux dont il parle. Il ne faudrait pas croire cependant que tout, dans l'emploi que Grégoire fait des cas, s'explique par des confusions. Ces confusions, on le verra, ne sont pas si fréquentes qu'il soit permis de supposer que Grégoire ne savait plus distinguer les cas. *Deum* n'était pas pour lui purement et simplement équivalent de *deo*. Bien loin de là ; dans l'immense majorité des exemples, les cas sont employés d'une manière parfaitement déterminée, conformément à des règles qu'on peut abstraire avec autant de sûreté, ou peu s'en faut, que les règles observées par les écrivains classiques. Seulement ces règles ne sont pas toujours les mêmes qu'à l'époque classique. C'est précisément de formuler celles qui s'éloignent de l'usage classique qui fera le principal sujet du présent chapitre [1]. Mais auparavant il convient de tracer les limites dans lesquelles on doit admettre la confusion des cas, c'est-à-dire l'emploi involontaire d'un cas à la place d'un autre.

---

1. Pour tout ce chapitre voir les ouvrages déjà cités à propos de la déclinaison au l. III : H. d'Arbois de Jubainville, La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne, Paris 1877; H. Schuchardt, Zur röm. sprachwissenchaft, dans Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXII (1874) p. 153 suiv.; Rœnsch, Itala, p. 258 suiv.; G. Koffmane, Geschichte des Kirchenlateins, Breslau 1881, I p. 116 suiv.; L. Stünkel, Verhæltniss d. sprache d. *lex Romana Vtinensis* zur schulgerechten latinitæt, N. Jahrb. f. Philol., Suppl. VIII p. 593 suiv., et spécialement p. 622 suiv., Verwechslung der casus (mais on ne doit pas oublier qu'entre Grégoire et la rédaction de cette loi il s'est écoulé plus de deux siècles); K. Sittl, Archiv f. lat. lex. II p. 555 Der untergang der declination; etc.

ARTICLE PREMIER. — LES CAS SANS PRÉPOSITIONS

I. — La Confusion des Cas

De la page 87 à la page 187 de l'Histoire des Francs, dans l'édition Arndt, la préposition *cum* revient environ 220 fois; *de* 250 fois; *ad* 340 fois; *per* 120 fois. Sur ce nombre, *cum* est joint 8 fois et *de* 8 fois à l'accusatif; *ad* 2 fois et *per* 1 fois à l'ablatif. Soit 19 erreurs sur 930 cas, c'est-à-dire 2 o/o. La préposition *in*, dans le même espace, se lit environ 530 fois; *sub* 20 fois. Là-dessus, 81 fois l'ablatif est mis pour l'accusatif avec *in*, 31 fois l'accusatif pour l'ablatif; 2 fois l'ablatif avec *sub* au lieu de l'accusatif, 4 fois l'inverse. Soit 118 erreurs sur 550 cas, c'est-à-dire 21 o/o.

Ces chiffres parlent clairement. Grégoire n'ignore pas la différence qui existe entre les formes des deux cas; c'est sur leurs fonctions qu'il est dans le doute. Aussi il ne se trompe que bien rarement quand il est soutenu par un usage constant, par une règle précise : *ad* veut l'accusatif; *de* veut l'ablatif. Au contraire, il est embarrassé et il se trompe souvent, une fois sur cinq, quand il faut choisir entre deux constructions possibles, quand il faut se demander : y a-t-il ou n'y a-t-il pas, au propre ou au figuré, une idée de mouvement vers un lieu dans l'expression dont je me sers ? Il ne fait pas attention à la différence entre une action accomplie sur place et une action qui implique un changement de place; il n'éprouve donc pas le besoin de faire sentir cette différence.

Ailleurs, ce qui ne peut se représenter aussi nettement par des chiffres apparaît pourtant de même à la réflexion. En face de tant de milliers de phrases ayant leur sujet et leur prédicat au nominatif, c'est à peine si on en trouve quelqu'une par ci par là où l'accusatif soit attesté d'une manière digne de foi [1]. Il y en a moins encore où le nominatif

---

1. H. F. 2, 41 p. 104, 11 *cui euenerit uicturiam*, dans une phrase compliquée, avec bien des cas divers, qui pouvaient embrouiller l'auteur; 5 praef. p. 191, 6 *quae res eam seruauit? concordiam. quae res eam distruxit? discordiam;* 5, 18 p. 213, 9 *ne faciat scandalum haec causam;* p. 214, 13 *ut tonicam eius scinderetur*, où peut-être Grégoire voulait écrire d'abord *tonicam scinderent;* 5, 30 p. 224, 6 *ut nullum (puerum) ... haberet accessum;* patr. 12, 1 p. 712, 11 *cohabitatores bestias auesque illi erant.* Ces deux derniers exemples montrent que la théorie de l'*m falso adiecta* n'est pas applicable. On trouvera plus bas encore quelques exemples de constructions semblables. Mais il ne faut pas faire figurer ici h. F. 5, 49 p. 241, 18 *ut dignaretur eius potentiam miserum uisitare*, où l'*m* initiale de *miserum* a pu être dé-

est mis pour l'accusatif [1]. C'est que ce sont là des fonctions faciles à distinguer, ou plutôt, qu'il n'est guère possible de confondre. De même dans les mots qui ont une forme spéciale pour le vocatif, ce cas, dont la fonction est parfaitement distincte de toute autre, n'est jamais employé qu'en son lieu, ni remplacé par aucun autre cas, si ce n'est le nominatif, ce qui s'est fait de tout temps. Au contraire, que l'action s'exerce sur un objet, ou au moyen d'un objet, ou par rapport à un objet, cela n'est pas toujours facile à saisir, car la raison en est souvent cachée dans l'étymologie du verbe, ou dans une signification oubliée. Pourquoi *utor* et *potior* ont-ils leur régime à l'ablatif? Pourquoi *noceo* l'a-t-il au datif? La fonction paraît être la même que celle du régime des synonymes *adhibeo*, *quaero*, *laedo;* on emploiera donc le même cas [2], à moins que, ayant une connaissance vague de la règle, on ne l'applique tantôt à propos, tantôt à contre-temps. La ressemblance est plus grande encore entre les régimes des prépositions, plus grand par conséquent le danger de mettre un cas pour l'autre. Si à cette ressemblance des fonctions vient s'ajouter la ressemblance des formes, comme cela est arrivé pour l'accusatif et l'ablatif à mesure que l'*m* finale s'est assourdie, la confusion sera inévitable, elle finira par devenir complète, comme elle l'était devenue bien des siècles auparavant pour l'ablatif-locatif-instrumental latin, comme elle l'est devenue plus tard pour le cas régime français. Mais Grégoire, on ne saurait trop le répéter, est bien loin encore, non seulement d'une pareille réduction des quatre cas obliques à un seul; même les deux plus rapprochés ne se pénètrent l'un l'autre que sur les confins de leurs domaines respectifs. Et dans ce qui est accompli de cette réduction, il est permis de douter que l'usure des formes ait été pour beaucoup. Il ne faut pas oublier en effet que, si l'accusatif singulier, le plus souvent, ne se distingue de l'ablatif que par une *m*, qui probablement s'articulait faiblement [3], il en est tout autrement du pluriel, et du singulier neutre dans la troisième déclinaison. Ici, les désinences *as* et *is*, *os* et *is*, *es* et *ibus*, *es* et *ebus*, *us* et *ibus*,

---

doublée indûment. Ce passage d'ailleurs n'est que dans A1. D. Il ne faut pas compter non plus des cas tels que mart. 66 p. 533, 13 *lapidem quem... mouere uix poterant, ... delatus est;* 102 p. 556, 20 *paruitate* (= *paruitatem*) *pecuniolae quam coniungere potui adest;* voy. sur cette attraction, que le latin a pratiquée à toutes les époques, Schmalz, lat. Gr. § 50, Handb. d. klass. Alterthumsw. II p. 261. Comp. *Siluiae peregrinatio* p. 58, 9 *fabricam quam uides ecclesia est.* Mais Grégoire pousse la liberté plus loin : h. F. 4, 2 p. 142, 18 *ut pauperes quos tuo debes alere horreo, ab eorum stipe tua horrea repleantur;* mart. 55 p. 526, 23 *cicatricem quam contemplati estis, scitote me per eam martyrium consummasse;* etc. Inversement Mart. 4, 15 p. 653, 26 *cera quae terra latebat detegi iubet.*

1. Voy. plus bas.

2. Le français, sans avoir de déclinaisons, donne lieu à des confusions semblables, comme profiter quelque chose, lui empêcher, se rappeler de, etc.

3. Mais qui s'articulait; voy. page 155.

us et *ore*, *en* et *ine*, etc., avaient conservé leurs sons parfaitement distincts. Il n'en fallait pas tant pour aider à discerner les cas [1].

On ne doit donc pas perdre de vue que les confusions de cas chez Grégoire sont des accidents, des fautes. Ce sont des fautes qu'il commet souvent, et dans des circonstances qui sembleraient devoir l'en préserver, quand par exemple il place un adjectif à l'ablatif à côté de son substantif qui est à l'accusatif. Mais il n'écrit *uiro* pour *uirum* ni parce que ces deux mots représentent le même son, et ne se distinguent que par l'orthographe, comme homme et hommes; ni parce que le sentiment de la correspondance entre telle forme et telle fonction serait entièrement oblitéré; il écrit *uiro* pour *uirum* dans certaines rencontres, où ce sentiment est émoussé par la ressemblance des désinences, et plutôt encore, où les fonctions elles-mêmes se confondent dans son esprit.

Ce que nous exprimons ainsi sous une forme analytique ne se réfléchissait pas de même dans la pensée de Grégoire. Il ne faut pas se le représenter déclinant tout bas avant d'écrire un mot, comme un élève de sixième; ni même essayant mentalement de l'une et de l'autre forme, comme il nous arrive de le faire en présence d'une difficulté grammaticale de notre propre langue. La confusion se faisait dans le trouble de la production, alors que l'attention fixée sur les faits ne se portait pas sur les mots, en sorte que le tact grammatical devenait insensible à des différences qui ne lui faisaient l'effet que de fines nuances. C'est par un tel manque d'attention que nous pourrons nous expliquer ce qui étonne le plus à la lecture de Grégoire, c'est qu'il lui arrive assez souvent de mettre à des cas différents deux mots qui forment ensemble un même terme de la proposition, ou qui se correspondent, comme le sujet et le prédicat. On comprend mieux de pareilles étourderies quand les deux mots sont séparés par plusieurs autres, comme h. F. 4, 31 p. 168, 5 *nascente in inguene aut in ascella uulnus;* surtout si ces mots intercalés sont à l'accusatif après un ablatif, comme h. F. 2, 36 p. 99, 1 *orto inter eum et ciues scandalum;* 3, 15 p. 122, 10 *orto inter reges scandalum;* 3, 35 p. 138, 3 *defuncto apud urbem supra memoratam antestitem;* 4, 11 p. 147, 14 *decedente apud urbem Toronicam Guntharium episcopum;* ou quand ils ont la forme du datif-ablatif, comme h. F. 3, 6 p. 113, 15 *hunc a fronte surgente;* 5, 3 p. 192, 20 *fugatamque ex ea Fredegunde regina atque Chlodouechum filium Chilperici;* 5, 3 p. 193, 18 *ante eum ut adsolet conuiuio utenti* (pour *utentem);* conf. 70 p. 789, 12 *quod res fisci ditionibus debitis reteneret;* ou quand les deux

1. Les Allemands n'en ont pas autant, à beaucoup près, avec leur unique voyelle e dans toutes les désinences, avec l'n répandue partout, grâce à la déclinaison faible. Une r, une m, une s par ci par là suffisent pour imprimer à l'esprit, dès le premier âge, la distinction parfaitement nette des quatre cas. Le souvenir de des vaters et dem vater fait que l'Allemand croit sentir une différence semblable dans der mutter, suivant qu'il le joint à gedenken ou à gehorchen.

cas sont entremêlés, comme Mart. 4 praef. p. 649, 26 *in tantis nos morborum obpressis generibus* [1]; conf. 103 p. 813, 18 *tumulum... nullo operto tegumine.* Ou bien encore quand il y a attraction, comme dans h. F. 6, 3 p. 246, 11 *subscriptis ea quae locuti fuerant* [2]. Mais souvent il n'y a aucun tempérament de ce genre : h. F. 3, 31 p. 135, 5 *quod illa hausto;* 4, 13 p. 150, 13 *Imnacharius Firminum, Scapthariusus Caesariam adpraehensis... eieciunt;* 4, 16 p. 154, 13 *in superiori libellum;* 4, 18 p. 155, 19 *de basilicam sancta;* 22 *eam namque die;* 4, 31 p. 168, 1 *per totam regionem illa;* 4, 39 p. 173, 3 et 5, 50 p. 243, 10 *euaginato gladium;* 4, 47 p. 182, 13 *nullum prursus inquietante;* 4, 51 p. 187, 6 *mortem inminente;* 5, 3 p. 195, 4 *non post multum temporis spatio;* 5, 11 p. 200, 24 *ad baptistirio forasmuraneum;* 5, 18 p. 209, 25 *recedente uero regem;* 5, 30 p. 224, 10 *tantam mole;* 5, 39 p. 231, 15 *in supradicta uillam;* etc. Et pour le moins aussi souvent, en proportion, dans des conditions où l'on ne peut exciper de l'*m falso omissa* [3] : h. F. 4, 27 p. 163, 13 *congregatus senioribus;* 5 praef. p. 190, 20 *in his proelia* [4]; 5, 8 p. 199, 10 *carcerarius adclamantibus* [5]; 5, 18 p. 212, 25 *species et diuersis ornamentis referta;* 5, 18 p. 214, 14 *maledictionibus Scarioticas;* 5, 25 p. 221, 3 *inuocato nomen;* 5, 34 p. 226, 7 *discordantibus reges;* 5, 39 p. 231, 18 *inimicis in manu positus;* etc.

Dans les exemples qu'on vient de voir, les deux cas sont appelés à remplir la même fonction. Ailleurs, c'est le même cas qui est chargé de deux fonctions différentes, et dont l'une n'est pas de son ressort : h. F. 3, 10 p. 117, 15 *emissam manum lanciam;* 3, 35 p. 138, 15 *gladium*

---

1. C'est la correction la plus simple des leçons de 1*a tantis in nos* et de 2 *in tantis in nos* (sur l'emploi de *in* voir plus bas), si l'on ne veut pas avec Ruinart simplement supprimer *in*.

2. C'est ce qu'on peut supposer aussi pour *de id quod*, qu'on trouve souvent, comme Mart. 2 cap. 39 p. 608, 1; 4 cap. 29 p. 648, 30; etc.; comp. aussi page 522, note 1.

3. H. F. 4, 35 p. 170, 6 *congregatos... clericis* n'est que dans A1 et D; on peut supposer que *clericis* représente *clericus* (= *clericos*) de l'archétype, voy. page 129, note 1.

4. Un peu plus haut, l. 18, se trouve une confusion plus surprenante : *quotiens et ipsa urbs urbium et totius mundi capud ingens* (= *iniens*, que porte D4) *bella ciuilia diruit, quae cessante* (*quibus cessantibus* A1; *quae cessantibus* D4) *rursum quasi de humo surrexit. Quae* pourrait être féminin singulier et avoir pour antécédent *urbs*. Mais il est beaucoup plus probable qu'il est neutre pluriel et se rapporte à *bella; quae*, accusatif, sera donc joint au participe *cessante*, ablatif; ce dernier au singulier parce que, à l'idée de *bella ciuilia* se substitue celle de *bellum ciuile*. A moins que *bus* ou *b.* ne soit tombé, dans *B, devant *rursum*. En effet, si la leçon *cessantibus* A. D était due à une correction de copiste, pourquoi le copiste n'aurait-il pas corrigé du même coup *quae*, qui a subsisté dans D4?

5. H. F. 5, 14 p. 205, 24 *cum quingentus* (B2; *quingentos* B3. 5; *quingentis* les autres) *aut eo amplius uiris*.

eum interfecerunt [1]; 4, 11 p. 148, 9 *conductam pecuniam mulierem;* 5, 14 p. 206, 10 *quod manum tetigit;* 5, 18 p. 209, 16 *seduxisti pecuniam plebem;* 5, 19 p. 216, 15 *crucem tuam frontem nostram munimus;* 5, 24 p. 220, 4 *filias suas uim abstulit;* 5, 26 p. 221, 19 *sacramentum se constrinxit;* 7, 1 p. 290, 1 *eoglogias gratiam plenissimam ministraret* [2].

Deux ablatifs se trouvent plus rarement rapprochés dans de telles conditions : h. F. 5, 49 p. 242, 20 *maiores clericos muneribus ditat... minoribus uero fustibus plagisque multis etiam manu propria adfecit.*

Si l'on voit si souvent un ablatif et un accusatif appelés à remplir en même temps la même fonction, ou encore deux accusatifs ou deux ablatifs placés côte à côte dans des fonctions toutes différentes, ce qui, semble-t-il, devait également rendre la faute sensible, on ne sera pas étonné de voir l'un des cas mis à la place de l'autre sans ces circonstances aggravantes. C'est ce qui arrive en effet très souvent aussi. Il suffira d'en donner un très petit nombre d'exemples de différentes catégories. On a l'accusatif pour l'ablatif instrumental h. F. 3, 15 p. 122, 17 *hic... decem auri libras redimi debet;* 3, 18 p. 127, 19 *amaritudinem praeuenta;* 5, 11 p. 200, 20 *obtentum pontificis coniuncti;* 22 *abluamur baptismum.* Pour l'ablatif de mesure : h. F. 3, 31 p. 136, 1 *multum amplius.* Pour l'ablatif de temps : h. F. 4, 31 p. 168, 13 *parasciuen passiones dominicae obiit* [3]. Et l'ablatif pour l'accusatif h. F. 4, 26 p. 160, 20 *religiosa ueste habens;* 4, 32 p. 168, 18 *cilicio sub tunicam habens;* 4, 42 p. 175, 17 *patriciatus culmine meruit;* 4, 46 p. 181, 14 *demulsit uerbis lenibus Vrso* [4]; mart. 9 p. 494, 8 *oblitus paterna pietate;* 35 p. 510, 19 *litore uocibus replebat* [5]; 46 p. 519, 25 *fecisse quodam paupere hortellum;* 103 p. 557, 25 *alimentum quo periclitanti porregeret;* etc. [6]. L'un des deux cas tend-il à disparaître et à laisser le champ libre à l'autre ? Et quand ce cas-là empiète sur le domaine du premier, est-ce chaque fois une maladresse de l'auteur, qui,

1. C'est ainsi qu'il faut lire, évidemment, puisque c'est la leçon de Bb. A1. D4; *interemunt* Bc, adopté par M. Arndt.

2. Il ne faudrait pas imaginer un génitif grec *eulogias;* ce mot est toujours au pluriel ; c'est *gratiam* qui est pour *gratia.*

3. H. F. 3, 19 p. 129, 11, d'après le texte de M. Arndt, un ablatif de qualité serait remplacé, à ce qu'il semble, par un accusatif : *est autem castrum firmissimis muris in media planitiae et satis iocunda conpositum, terras ualde fertiles atque fecundas, ita ut,* etc. Mais le texte de Ruinart porte *fertiles habens.* Il dit en note que son texte repose sur les mss. B3 et D12 ; d'après Dom Bouquet, la même leçon serait dans B2 et D1 ; enfin d'après Guadet, elle se retrouverait dans B1. A supposer que ces trois éditeurs se fussent trompés, on pourrait encore admettre que Grégoire sous-entendait, ou croyait avoir écrit plus haut, un participe tel que *habens.*

4. Comp. h. F. 4, 49 p. 185, 4 *eosque uerbis lenibus demulsit.*

5. C'est la leçon de 1*a* seul; *litora* les autres; mais Grégoire emploie généralement le singulier quand il parle d'un seul rivage; voy. l. 20 *litori.* H. F. 1, 10 p. 39, 2 ; 2, 9 p. 77, 3 il entend les deux rives du Nil et les deux du Rhin.

6. Sur *Childeberthum* h. F. 6, 24 p. 264, 7 voy. page 245, note 6.

pour éviter une faute, en commet une non moins grave ? Il ne semble pas que rien autorise une telle affirmation. L'immense majorité des exemples où la règle est observée ne permet pas de croire que l'un des cas commençât à être moins usité; et en présence des erreurs à peu près également nombreuses commises dans un sens et dans l'autre, on serait bien embarrassé pour dire lequel des deux cas serait en perte. Les deux cas existent; chacun conserve sa forme et ses attributions; seulement il arrive parfois à Grégoire de se tromper sur l'emploi de l'un ou de l'autre. Voilà tout ce qui résulte de l'observation attentive et non prévenue des faits. C'est justement aussi ce que Grégoire lui-même reconnaît.

Nous n'avons encore parlé que de l'ablatif et de l'accusatif. Ce ne sont pas les seuls cas qui soient confondus entre eux. Mais ils le sont infiniment plus souvent que tous les autres. Presque partout où le datif et le génitif prennent une place qui n'est pas la leur, ou sont eux-mêmes victimes d'une usurpation, il y a quelque circonstance particulière qui explique l'erreur. Parfois aussi il est permis de douter de l'authenticité du texte. Il n'est guère possible de commenter ici séparément tous les passages de cette nature; quelques-uns devront suffire à faire comprendre ce qui nous importe, à savoir qu'on peut fort bien distinguer entre des confusions de cas accidentelles et des changements de syntaxe. Ces derniers constituent des règles nouvelles, les autres violent les règles soit anciennes soit nouvelles [1].

C'est dans les livres I et II des Miracles de S. Martin, premier ouvrage de Grégoire et qui témoigne de son inexpérience à d'autres égards aussi, qu'on trouvera le plus grand nombre de ces emplois tout à fait irréguliers du génitif et du datif. Mart. 1 praef. p. 586, 1 *et uidi haec spectante matri meae, quae ait mihi; matri* n'était peut-être qu'un épel inverse pour *matre;* une fois écrit, *matri* ayant l'aspect du datif entraînait *meae* [2]; Mart. 1, 26 p. 601, 18 *potest his* [3] *insidiis nudare mali-*

---

1. Il faut pourtant excepter certains mots dont il est croyable que Grégoire emploie tel cas, en particulier le nominatif, parce qu'il hésite sur la désinence à donner au cas voulu. On a vu *quaeque* pour *quarumque*, page 396. On peut admettre que c'est pour une raison semblable que trois fois *uirus* est mis pour *uiro*, mart. 98 p. 554, 14; patr. 5, 2 p. 679, 4; 15, 3 p. 723, 24. Comp. aussi page 374 *Trofimae*; etc.

2. Mart. 1 praef. p. 586, 11 *potest... per meae linguae ista proferre qui ex arida cute in heremo producens aquas populi sitientis extinxit ardorem;* ceci n'est pas croyable; le correcteur de 1*a* l'a senti et a ajouté *officium*, assez pauvre interpolation; mais le vrai mot n'est peut-être pas perdu; le ms. 14*b* porte *per meae linguae sterilitatem*, ce qui n'a nullement l'air d'une invention de copiste (comp. Mart. 1, 11 p. 594, 24 *defecit lingua sterilis)* et qui forme une antithèse fort convenable avec les mots suivants. C'est encore un de ces cas où l'on est contrarié de n'avoir pas connaissance des autres mss., afin de pouvoir juger la valeur diplomatique de la leçon de 14*b*. Ruinart a adopté *sterilitatem*, d'après un de ses mss., avec la variante *officium*, tirée sans doute de 1*a* (seconde main). Conf. 17 p. 757, 15

tiam qui detexit umbra... falso religionis nomine adoratam; harum insidiarum malitiam eût été plus simple et plus clair ; sous une plume très inexpérimentée, on conçoit une sorte de *datiuus incommodi*. Mart. 2, 33 p. 621, 31 *cum per duarum horarum aut amplius fuisset obpressus;* un mot, probablement *spatium*, a été sans doute omis par inattention ou des copistes, ou de Grégoire lui-même; ce n'est pas avec intention qu'il a pu écrire *per horarum;* il sait bien que les prépositions ne gouvernent pas le génitif. Mart. 2, 43 p. 624, 32 *ut illius aetatulae oportunum est;* il se pourrait que *illi* eût été changé en *illius* parce qu'un trait quelconque aurait été pris pour le signe ', abréviation de la syllabe *us;* sinon, Grégoire a vu dans *oportunum* un substantif dont il a mis le complément au génitif [1].

Dans h. F. 4, 3 p. 143, 4 *suggestionem ab ea accepit dicentes : fecit dominus*, etc., le génitif *dicentes* n'est pas mis pour l'ablatif qui s'accorderait avec *ea;* c'est un complément de *suggestionem*, comme *ab ea* l'est de *accepit*. Dans h. F. 5, 36 p. 229, 19 *ultor est dominus seruorum suorum sperantibus in se*, il est probable que Grégoire a voulu dire : pour ceux qui espèrent en lui, le Seigneur est vengeur de ses serviteurs. H. F. 5, 49 p. 242, 9 *quanti accedere circa miserum potuerunt artus toti caesores erant;* il faut croire ou que *Y (B manque) a mis *miserum* pour *miseri* (prenant peut-être *ri* mal écrit pour l'abréviation de *rum* [2]), ou que quelques mots ont été omis. Chacune de ces suppositions est plus probable que celle d'un accusatif mis pour le génitif. Si le texte est authentique, il n'y a qu'une explication possible, c'est que l'on aurait à faire à une sorte de compromis involontaire entre deux expressions différentes, *circa miserum* et *circa miseri artus*. Les accusatifs *Aurilianinsim* h. F. 3, 6 p. 113, 6 et 18 [3], et *regnum* 4, 24 p. 159, 22, qui tiennent la place de génitifs, pourraient être l'effet d'une assimilation à l'accusatif qui suit ou précède [4].

---

texit corpusculum fili furto alterius de sepulchri; lisez *sepulchro*, qui s'est assimilé à *alterius*, peut-être sous la plume même de l'auteur.

3. *His* est la leçon de 1*a*, et de 2 (dans lequel peut-être *h* est de seconde main). M. Krusch écrit *is*. *Insidiis* sans démonstratif ne se comprend pas (*his insidiis*, celles-ci, en présence desquelles se trouvent les parents de l'enfant); *qui*, dans des phrases de ce genre, ne prend pas d'antécédent, comp. h. F. 2, 41 p. 104, 17; 2, 42 p. 105, 19; Mart. 1 praef. p. 586, 11, cité page 527, note 2; etc.

1. Sur *cuius* h. F. 5, 18 p. 212, 23 voy. page 390, note 4.

2. Ou trompé par *circa*. C'est une erreur pareille qui a fait écrire patr. 8, 8 p. 698, 23 *coram basilica sancti Niceti altare*. Il faut corriger *basilicae;* comp. 25 *in aliis basilicarum altaribus*. Voir aussi conf. 91 p. 806, 16 *apud urbem Treuerice suburbano*. Il est toujours difficile de faire la part de l'auteur et des copistes dans ces inadvertances.

3. On serait bien tenté de corriger *Aurilianensis*, si la faute ne se trouvait deux fois en une page. Elle n'est que dans B; A1 et D4 ont les deux fois le génitif; mais B5 aussi l'a à la l. 18, ce qui ne peut être qu'une interpolation. Sur *urbem* mart. 5 p. 490, 31, voy. page 245, note 2.

4. Comp. encore h. F. 5, 28 p. 222, 21 *areptis libris discriptionibus* pour *dis-*

Les génitifs peut-être les plus embarrassants de tous sont ceux de deux noms propres, h. F. 5, 14 p. 202, 15 *ut sciant quid Merouechi* [1] *renuntient;* et mart. cap. 101 p. 487, 9 *de Isiodori martyre.* Ce dernier se trouve au milieu d'une longue série de titres sur ce modèle : *de Polyocto martyre.* Pour *Merouechi* on pourrait croire qu'un mot dont ce génitif serait complément aurait été omis; mais lequel? Il ne reste qu'à admettre des confusions de cas tout à fait exceptionnelles, ou des erreurs de copie pures et simples.

Le datif est confondu quelquefois avec l'accusatif dans des circonstances où l'on peut croire que la ressemblance de la forme y a été pour quelque chose : h. F. 2, 6 p. 68, 2 *tradentes urbem incendium;* 3, 13 p. 119, 6 *sanctum (= sancto) Quintiano;* 3, 15 p. 125, 3 *patibulum condemnari;* 4, 16 p. 154, 15 *ut Chramnum quid euenerit ostenderit;* 4, 22 p. 159, 4 *deditque Charibertum regnum Childeberti;* 5, 18 p. 209, 21 *ut Merouechum fidem promittere deberimus;* 5 praef. p. 191, 12 *qui radicem (radici* A1) *malorum seruieras* [2]*;* mart. 5 p. 492, 4 *huic omnem orientem quasi praefectum commiserant.* Mais la même confusion se trouve dans des mots dont le datif ne ressemble pas à l'accusatif : h. F. 4, 46 p. 182, 1 *nonnullos capita percutiens* [3]*;* 5, 18 p. 213, 6 *unum uolucrum tradidi puerus;* 5 18 p. 214, 23 *quod non sine tedio populus fuit;* 6, 19 p. 261, 16 *misit nuntios comitibus ducibusque uel reliquos agentibus* [4]. Il y a là, au milieu d'un jeu en général assez juste, un certain nombre de fausses notes, dont il ne faut pas plus s'étonner que de *domus* ou *uice* traités comme neutres deux ou trois fois, à côté de centaines de constructions régulières des mêmes mots, ou de tant de barbarismes sur des mots ordinairement bien fléchis. Ce qui est fréquent pour l'ablatif et l'accusatif s'est produit quelquefois aussi pour les autres cas [5].

---

criptionum; 6, 29 p. 268, 21 *tenente sibi beatae* (B2-5; *beate* B1. D4; *beata* β1. C1 A1) *Radegundae manu;* conf. 52 p. 779, 9 *dolori dentium febriumque medetur;* etc.

1. *Merouecho* A1. D4 peut être dû à la conjecture (comp. B5. C1) aussi bien qu'à une tradition meilleure.

2. Il est possible que B ait dédoublé l'*m* initiale de *malorum* et qu'on doive écrire *radices,* car dans la même ligne on lit *capite tuo seruias.*

3. Il est vrai que *percutere* prend plutôt le nom de la personne pour complément direct; h. F. 2, 37 p. 101, 16 *percussus in geniculum;* 6, 46 p. 286, 8 *eum percutit sub ascellam* (mais comp. h. F. 2, 37 p. 101, 18 et 4, 51 p. 186, 18 *utraque ei latera feriunt),* et qu'une phrase toute semblable se trouve h. F. 10, 14 p. 423, 17 *puerumque qui praeibat... pugno ceruicem ferit;* mais *puerum* diffère moins de *puero* que *nonnullus* de *nonnullis,* et il est peu probable que *capita* soit un accusatif grec.

4. Et inversement le datif pour l'accusatif h. F. 6, 40 p. 279, 16 *patri per filium adnuntiatum;* 7, 1 p. 291, 1 *me peccatori;* à moins qu'on ne veuille voir dans *patri* et *peccatori* des ablatifs mal orthographiés qui seraient mis en place d'accusatifs. Dans patr. 15, 3 p. 723, 25 *nonnullos obsessos... mentem inergia turbatam ad integritatem... reparauit,* il semble plutôt qu'il y ait anacoluthe; après une incidente, *mentem* reprend le complément *obsessos* sous une autre forme.

5. Une confusion assez rare et à peine sensible, qui n'est relevée ici que pour

Le nominatif même paraît tenir la place de l'accusatif; mais il est bien rare qu'il n'y ait aucun doute à ce sujet [1]. H. F. 5, 18 p. 215, 16 *extetirunt tunc qui adsererent... Merouechus eius fuisse iussu clam interemptum.* Il est probable qu'il y a là une faute de copie de *B. Il n'est pas absolument impossible que Grégoire ait commis une pareille inadvertance [2]; mais ce serait bien exceptionnel. Dans Mart. 4, 38 p. 659, 18 *cum solemnitas sancti dies annuus retulisset,* la leçon est incertaine; *solemnia,* qui est dans p, et qui a été introduit dans 1*a* par le correcteur, pourrait bien être de la main de Grégoire [3]. L'*s* de *sancti* ayant été dédoublée, on corrigea *solemnias* en *solemnitas*. Les suscriptions des tables de chapitres des l. III et IV, *incipiunt capitula liber tertius* et *liber quartus,* sont simplement des transcriptions erronées de *lib. III, lib. IIII,* comme le prouvent les titres des autres livres; ce ne sont pas des nominatifs mis pour le génitif. Dans h. F. 4 cap. 1 p. 140, 8 *de obito Chrodigildis regina*, il est bien possible aussi que le dernier *e* de *reginae* fût effacé par hasard dans l'archétype ou dans *B [4]. Ailleurs il faut admettre des anacoluthes; h. F. 2, 37 p. 101, 4 *unus autem ex his euaginato gladio ut capud eius libraret, manus ad aurem erecta diriguit; unus,* qui est sujet de *libraret,* devait l'être aussi de la proposition principale, qui se trouve remplacée par *manus (eius) deriguit* [5]. De même mart. 82 p. 544, 19 *quorum certamina ac palmae uictoriarum ipsa caput orbis urbs Roma deuotae concelebrat;* l'auteur passe du passif à l'actif. Enfin, le nominatif s'explique quelquefois par des circonstances spéciales; h. F. 5, 25 p. 220, 23 *tantum mihi, etsi nudus, liceat... accedere quo uoluero;* il y a là une construction analogue à celle du nominatif absolu, dont il sera parlé dans la suite [6]. H. F. 5, 33 p. 225, 26 *nam et uicus (= uicos) Burdegalensis incendio*

---

mémoire, consiste à employer un même mot à la fois comme ablatif et comme datif; h. F. 6, 5 p. 248, 11 *iniuriis uel subiacere uel affici;* mart. 105 p. 560, 36 *tu cogitationibus iniquis fluctuaris et cedis.* C'est une négligence telle qu'on peut en trouver parfois même chez de bons écrivains.

1. Sur *hic* patr. 12, 2 p. 712, 17 voy. page 387, note 1.

2. S'il se proposait de continuer par *fuisset interemptus*, comme il le fait quelquefois, voy. plus bas.

3. C'est un des cas où l'on regrette de ne connaître que par deux mss. justement les livres qui ont été le plus souvent copiés.

4. H. F. 10, 1 p. 406, 18 *quod tanta inundatio Tiberis fluuius Romam urbem obtexerit,* il faut lire probablement *fluui*. Comp. aussi sur certains cas d'attraction page 522, note 1.

5. Chose curieuse, la même phrase est répétée h. F. 6, 6 p. 250, 24; seulement au lieu de *manus ad aurem erecta* il y a *dextera in ipso ictu suspensa.* Le contexte ne permet pas de faire de *unus* le sujet de *diriguit*, de *manus erecta* ou *dextera suspensa* des cas absolus.

6. Il se pourrait aussi que *nudus* fût une interpolation pour *nudu* = *nudo*. Une correction toute pareille s'impose presque dans Frigiretus, h. F. 2, 9 p. 75, 22 *nullus ex Italia metu,* ablatif absolu. Il faut écrire *nullu*.

diuinitus ortum exussit [1]; ici le nominatif *incendium* étant identique d'aspect et de son à l'accusatif, et celui-ci fort semblable, pour l'oreille, à l'ablatif *incendio*, la substitution qui est si fréquente pour l'accusatif a pu par exception se faire pour le nominatif. H. F. 5, 38 p. 230, 7 *sufficit satis me... abluta fuisse et... esse confessam* peut également passer pour une confusion de l'accusatif avec l'ablatif; ou bien simplement pour une inadvertance qui s'expliquerait par la distance à laquelle *abluta* se trouve de *me*.

L'accusatif aussi, on l'a vu [2], prend quelquefois la place du nominatif [3]. Quelques exemples encore. Iul. 4 p. 566, 7 *de senibus quos... fortitudini pristinae fuerint restituti;* il est clair que Grégoire voulait écrire *quos (martyr) restituerit*. H. F. 2, 23 p. 85, 10 *cum ad officium dominicum (Sidonius) fuisset mancipatum*, les deux désinences *um* se sont assimilé la troisième *us;* ce qui a pu arriver sous la plume d'un copiste, ou aussi sous celle de l'auteur. Dans mart. 5 p. 491, 27 *tota cui eminet munitionem salutis galea coronata est,* le sujet est *munitionem;* mais la phrase est embarrassée; *cui eminet* a pu faire oublier momentanément que *munitio* est le sujet. H. F. 5, 38 p. 230, 3 *Ingundis Sygiberthi regis filiam... suscepitur; filiam* n'est qu'apposition, non sujet lui-même. A la l. 25 *ecclesiam qui erat propinquam expetiit,* il y a une sorte d'attraction.

Enfin un datif ou un ablatif occupe la place du sujet h. F. 7, 7 p. 295, 1 *prioribus quoque de regno Chilperici... ad filium eius... se colligerunt*. C'est une construction peut-être unique en son genre, et qui ne peut s'expliquer que par un changement d'intention de la part de l'auteur. Ce qui devait être un ablatif absolu est devenu proposition principale.

II. — Emploi des Cas

1° Le nominatif et le vocatif.

Le nominatif qui, dans les grammaires du latin classique, obtient à peine une place à part, ou ne l'obtient pas, a trouvé dans la langue de la décadence un emploi assez inattendu : à côté de l'ablatif absolu et de

1. Comp. page 359, note 1, et 425, note 6.
2. Page 522, note 1.
3. Mais souvent il n'en est ainsi qu'en apparence. H. F. 5, 41 p. 233, 16 *erat spatium eius* (il s'agit d'un ouragan) *in latitudine quasi iugera septem, longitudinem autem non potuit aestimare; longitudinem* peut être aussi bien pour l'ablatif. Impossible de signaler tous les exemples de ce genre. Il suffit que le lecteur soit averti.

l'accusatif absolu, on rencontre assez souvent chez Grégoire le nominatif absolu. C'est évidemment un des symptômes les plus caractéristiques de la décadence qui menace la déclinaison. Il fallait avoir déjà perdu à un haut degré le sentiment de la valeur des cas pour en venir à une telle aberration. Le nominatif, c'était aux yeux des hommes de ce temps-là, le mot non décliné; et l'on n'éprouvait pas le besoin de décliner pour former une proposition participe. On ne s'apercevait pas que celle-ci restait alors suspendue en l'air, qu'il n'y avait plus de construction de la phrase. Mais le fait même que la valeur du cas est pour ainsi dire annulée, nous engage à parler de cette innovation en même temps que des autres cas absolus, l'accusatif et l'ablatif, après que nous aurons étudié le reste de ce qui concerne ces cas.

Le vocatif, qui est très fréquent chez Grégoire, à cause des nombreux discours en forme directe qu'il intercale dans ses récits, n'appelle pourtant aucune observation importante. Il est employé comme chez les autres auteurs. Le prédicat ne se trouve nulle part mis au vocatif, comme cela arrive chez les poètes. Le vocatif est précédé souvent de l'interjection *o*, qui donne à la phrase un accent pathétique [1] : h. F. 2, 21 p. 84, 16 *o meretrix execranda;* 2, 32 p. 95, 5 et 2, 34 p. 97, 4 *o rex;* 5, 18 p. 214, 11 *o frater;* mart. 77 p. 540, 12 *o homo;* 105 p. 560, 33 *o homo mortalis;* etc. L'adjectif au nominatif peut se joindre au vocatif : h. F. 9, 10 p. 367, 13 *o sanctus sacerdos* [2].

2° L'accusatif.

L'emploi de l'accusatif le plus étranger à la grammaire classique que nous ayons à signaler, c'est l'accusatif absolu. Mais il y aura avantage à le traiter de même que le nominatif absolu avec l'ablatif absolu. A part celle-là, il y a peu de constructions nouvelles avec l'accusatif qui reviennent assez souvent pour qu'on doive y voir un usage établi, un emploi vraiment consacré de ce cas. La plupart des accusatifs non conformes aux règles classiques se sont glissés sous la plume de Grégoire par accident, par une confusion involontaire avec quelque autre cas d'une nature semblable, en particulier avec l'ablatif.

L'accusatif est employé d'une manière plus ou moins constante en dehors des règles classiques surtout en deux points : un certain nombre

---

1. Elle accompagne aussi l'accusatif exclamatif; Mart. 1, 5 p. 591, 15 *o beatum uirum*.

2. Comp. page 337. On trouve un singulier mélange de vocatifs et de nominatifs mart. 41 p. 516, 2 *o Laurenti beatissime, appositus igni glorificate, semper pauperes fouens ac reficiens, cogita paupertatem meam;* etc. *Appositus* au nominatif, parce que la phrase signifie *qui glorificatus es dum igni appositus es.*

de verbes intransitifs sont devenus ou redevenus transitifs; et l'accusatif de lieu a reçu de l'extension.

Voici les principaux verbes devenus transitifs [1] :

uti h. F. 1, 11 p. 40, 22 *herimum utuntur;* 5, 10 p. 199, 23 *nec pulmentum aliquot utebatur;* 9, 10 p. 368, 9 *ariolus ac sortis saepius utebatur;* etc. [2]; comp. h. F. 1, 9 p. 38, 22 *Faraonis gratiam abutuntur;* 1, 10 p. 40, 3; 3, 2 p. 110, 11; etc.; on voit qu'il n'y a pas là une confusion accidentelle, mais bien un usage établi [3];

frui h. F. 1, 47 p. 54, 28 *uita quam fruemur;* comp. p. 54, 31 *domini praesentiam perfruens;* 8, 31 p. 346, 5 *regalem potentiam perfrueres;* mart. 4 p. 489, 30; etc. [4];

fungi h. F. 8, 31 p. 348, 12 *sacerdotis fungeretur officium;* etc. [5]; comp. h. F. 1, 45 p. 53, 23 *uitae huius perfunctus tramitem;* Mart. 1, 2 p. 588, 30;

potiri h. F. 3, 34 p. 137, 11 *cum... episcopatum... potiretur;* etc. [6];

carere h. F. 1, 31 p. 52, 9 *optatam caruit sepulturam;* etc. [7];

nocere h. F. 2, 32 p. 94, 21 *ut neque te neque hanc noceant regionem;* comp. 3, 31 p. 135, 10; 6, 36 p. 277, 4; et au passif 2, 33 p. 96, 9 *ne unus quidem ex ipsis aliquid noceretur;* mart. 30 p. 506, 20 *nihil ab igne nocitus* [8];

---

1. Voy. Rœnsch, Itala, p. 440; Gœlzer, S. Jérôme p. 302. Ott traite de ces verbes N. Jahrb. f. Philol. CIX (1874) p. 841, mais en confondant des faits de nature différente, et sans distinguer les époques. De même Koffmane, Gesch. des Kirchenlateins, p. 117; *potare*, par exemple, dont il parle p. 118, d'une manière intéressante, n'est pas un verbe intransitif devenu transitif, c'est un verbe transitif devenu factitif; il y a changement de signification plus encore que de syntaxe quand Grégoire dit Iul. 3 p. 566, 3 *ut potati qui patiuntur fuerint;* psalt. 68 p. 876, 42 *quod esca fellis et asperitate aceti sit potatus (potitus* les éditions; mais voy. ps. 68, 22). Comp. encore Haase, stell. p. 31 suiv.

2. H. F. 1, 44 p. 53, 11; 3, 5 p. 112, 12; 4, 32 p. 168, 18; 5, 18 p. 214, 12; 5, 36 p. 228, 17; 5, 39 p. 232, 8; 5, 45 p. 238, 6; 5, 48 p. 239, 42; 6, 6 p. 249, 27; 6, 7 p. 253, 13; 7, 1 p. 289, 14; Mart. 2, 18 p. 615, 27; conf. 23 p. 763, 10; etc.

3. *Vti* avec l'ablatif s'est cependant conservé, cela se comprend; voy. h. F. 1, 48 p. 55, 23; 5, 3 p. 193, 18; 5, 14 p. 201, 17; 5, 48 p. 240, 2; etc.

4. Mart. 75 p. 538, 13 *scias eum... sedes uitae perennis consortio nostro perfrui*, qu'il jouit en notre compagnie du séjour de la vie éternelle.

5. Iul. 15 p. 571, 2; patr. 6, 7 p. 686, 15; etc.

6. H. F. 4, 6 p. 145, 28; 4, 26 p. 162, 18; 4, 35 p. 170, 9; 5, 18 p. 215, 24 *(occultas amicitias);* 5, 46 p. 238, 29; 5, 48 p. 239, 30; 6, 11 p. 256, 26; etc.

7. H. F. 2, 6 p. 68, 12; 2, 7 p. 70, 14; mart. 50 p. 523, 33; 86 p. 546, 21; 91 p. 549, 31; etc. Mart. 41 p. 516, 22 *doloreque* 1*a*. 2 (d'après ma collation; *doloremque* 1*a*. 2, *dolorem* 1*b* d'après M. Krusch). Douze fois dans les seuls Miracles *abstinere ab* ou *se abstinere ab*, jamais l'accusatif. Aussi Mart. 2, 18 p. 615, 27 *a diu abstento imbre* ne prouve pas que Grégoire aurait dit aussi *abstinere cibum;* il n'y a là évidemment qu'un expédient destiné à rendre possible l'emploi du participe. En allemand il se commet très souvent aujourd'hui, surtout dans les journaux, des fautes semblables, et pour la même raison.

8. Comp. encore mart. 83 p. 545, 9; Iul. 27 p. 576, 7; conf. 75 p. 793, 21;

studere h. F. 7, 25 p. 306, 22 *ut molinas aeclesiasticas studeret;* Andr. 28 p. 843, 3 *studeat ieiunium;* au passif h. F. 6, 32 p. 273, 20 *ut (Leudastis) studeretur a medicis;* Mart. 1, 29 p. 602, 16 [1];

suppliçare h. F. 4, 5 p. 144, 23 *quod sic dominum... supplicas;* Mart. 1, 2 p. 588, 15 *aedituum supplicat* [2];

benedicere h. F. 6, 36 p. 277, 34 *benedicerent deum;* conf. 104 p. 815, 22 *benedic altare illud;* et souvent au passif, h. F. 2, 37 p. 101, 7 et patr. 16, 3 p. 726, 14 *cum oleo benedicto;* 4, 35 p. 170, 11 *ut hic non benediceretur;* comp. l. 15; 16; 5, 42 p. 233, 26; patr. 6, 4 p. 683, 13; 16, 3 p. 726, 14 [3];

condolere h. F. 5, 5 p. 197, 28 *parentes condolentes propinqui exitum;* comp. 6, 4 p. 246, 18; mart. 5 p. 491, 14; Mart. 2, 39 p. 623, 10 [4];

abhorrere h. F. 5, 5 p. 198, 3 *abhorret cibum potumque;* comp. 5, 11 p. 200, 9; Mart. 2, 25 p. 617, 36 [5];

enatare h. F. 3, 15 p. 124, 14 *enatantes amnem* [6];

emergere h. F. 6, 15 p. 259, 11 *tibiae pustulas emerserunt* [7];

emanare h. F. 6, 38 p. 278, 18 *ut metropolis cum suis prouincialibus apud urbem Aruernam residens iudicium emanaret* [8];

[*incurrere*] h. F. 4, 36 p. 171, 10 *tremorem incurrit;* Mart. 1, 2 p.

Andr. 9 p. 831, 35; 37; stell. 14 p. 862, 21. H. F. 2, 21 p. 84, 22 *ei nocere;* 2, 32 p. 95, 10 *ille (= illi) nocere;* 6, 11 p. 256, 28 *nobis nocere;* comp. mart. 72 p. 537, 3; 83 p. 545, 13; conf. 75 p. 793, 20; Thom. p. 104, 24; 109, 6. Voy. Haase, stell. p. 39; Robert, *Pentateuch.* p. LXXXI et LXXIV; Cyprien; Fortunat; etc.

1. Thom. p. 119, 6 *studebat castitatem.* Comp. Le Blant, Inscr. chr. 17 *elemosinam et oracionem studuit.*

2. Comp. page 544.

3. Mais en général le datif des personnes, comme mart. 33 p. 509, 21 *benedic nobis;* conf. 4 p. 751, 6; 7; 5 p. 751, 12.

4. H. F. 4, 12 p. 149, 8 *diuinitati condoluit,* le verbe est impersonnel : Dieu eut pitié. Mais h. F. 5, 49 p. 241, 35 *regina condolens doloribus meis;* 6, 11 p. 256, 35 *condolens fratri;* Andr. 3 p. 829, 2 *condolens lacrimis eius;* puis avec *de* h. F. 1, 44 p. 53, 12; 2, 42 p. 106, 6; avec *super* Andr. 23 p. 839, 35. Comp. Jordanes, *Get.* 26, 134 p. 93, 3 *inopiam condolere.*

5. Peut-être aussi patr. 1, 4 p. 666, 20, en admettant *maculas* avec 1*b*. 4; comp. h. F. 2, 31 p. 93, 2; le datif singulier *maculae,* que présentent 1*a*. 2. 3, pourrait être une faute de la source de 1. 2. 3, occasionnée par la désinence *ae* qui précède et suit. D'ailleurs *abhorrere* avec l'accusatif est assez ancien, voy. Georges.

6. Ce verbe et les suivants étant rares, naturellement, à cause de leur signification même, il n'y a pas lieu de considérer la construction qu'ils ont ici comme exceptionnelle.

7. Comp. Catulle 64, 14.

8. A la rigueur *metropolis residens* pourrait être nominatif absolu et *iudicium* sujet. Mais c'est peu probable. Peut-être aussi *exundare* est-il transitif mart. 5 p. 490, 13 *quod lychni ... in tantum exundarent oleum,* car *in tantum* est une locution adverbiale (voir plus bas) et ne doit pas se joindre à *oleum.* Mais ce dernier mot pourrait être un accusatif mis pour l'ablatif, qu'on trouve en effet à la l. 20 *magnis fluctibus exundare.*

587, 20 *languorem;* 1, 11 p. 594, 25 *tale taedium;* h. F. 4, 31 p. 168, 13 *haec (= hanc luem);* Mart. 1, 26 p. 601, 14 *pauorem;* 1, 27 p. 601, 24 *insidiam;* mart. 96 p. 553, 18 *iudicium;* h. F. 4, 34 p. 169, 13 *uanam gloriam;* 2, 27 p. 88, 10 *iram Francorum;* 5, 5 p. 196, 22 *odium;* 27 *iram regis;* 8, 2 p. 327, 5 et Mart. 1, 23 p. 600, 16 *regem;* Mart. 1, 36 p. 605, 17 *latrones;* 2, 40 p. 103, 17 *quae in patre egerat;*

sedere Mart. 4, 31 p. 657, 29 *huic asello quem sedeo* [1];

flagrare h. F. 7, 31 p. 311, 16 *cum ... ciuitas maximo flagraretur incendio;* comp. 9, 22 p. 380, 14 *hoc incendium... urbem totam... conflagrauit;*

acquiescere [2] h. F. 5, 15 p. 206, 23 *nec hoc illi adquiescentes;* conf. 77 p. 794, 16 *nec adquiesceret pontifex rem tam inprobam;* comp. h. F. 4, 14 p. 151, 19; p. 152, 1 [3];

innotescere h. F. 6, 32 p. 272, 16 *haec ei innotui;* 9, 39 p. 393, 18 *ut eis contumeliam nostram innotiscere ualeam;*

mitescere patr. 10, 1 p. 706, 21 *ipse eum sua oratione mitescat;* etc. [4].

Enfin notons ici que *petere* prend l'accusatif de la personne à qui l'on demande, h. F. 9, 40 p. 397, 2 *petiit regina episcopum;* comp. Mart. 4, 18 p. 654, 27; etc.; et *propinare* l'accusatif de celui dont on porte la santé, Iul. 36 p. 579, 10 *coepit eos propinare.*

L'accusatif du lieu vers lequel se dirige le mouvement a reçu une extension considérable, mais presque exclusivement en ce qui concerne les noms propres. Aussi c'est sous le titre Noms de lieux qu'on trouvera la plupart des exemples. Nous ne parlons ici que de ceux où la même construction a été appliquée à des noms communs [5]. Ils sont rares. H. F. 5, 36 p. 229, 7 *regressus urbem;* mart. 8 p. 493, 22 *cum properarem oratorium;* Mart. 1, 37 p. 605, 30 *ut... loca necessaria transferretur* [6]; voilà tout, ou peu s'en faut [7].

1. Comp. Koffmane, Gesch. d. Kirchenlateins I p. 118 (*cathedram sedere*).

2. Lucifer, *de Athan.* 7 p. 161, 18 *adquiescite Arrii doctrinam;* comp. W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 42.

3. H. F. 2, 3 p. 63, 25 *adquiesce nunc his.*

4. Iul. 9 p. 568, 19 *nullum membrum sine dolore uigebat,* c'est le verbe *uegere* qui est écrit par *i.* Ce même verbe est employé absolument Iul. 24 p. 575, 2 *ut nec uigere possit,* il ne pouvait remuer. Comp. Mart. 2, 56 p. 628, 15 *quod uigeret,* par allusion à un passage biblique, actes 17, 28, où la Vulgate porte *mouemur.* Comp. aussi dorm. 2 p. 848, 31 *uegetandi usum,* le mouvement.

5. Fortunat, *uit. Radeg.* 23 (57) p. 44, 34 *rediens cellulam;* 33 (76) p. 47, 9 *redit hospitium.*

6. Mart. 8 p. 493, 21 *eum (oratorium) accessi* me paraît douteux. On voudrait ou bien écrire *ad eum,* ou mieux, avec les mss. 2 et 3, supprimer *eum,* qui est inutile après les mots *ad caelebrandas uigilias.* H. F. 6, 35 p. 276, 6 *quod ei planctum fili memoriam reuocaret* paraît difficile à accepter; *in* pouvait si facilement être omis par un copiste entre *i* et *m.*

7. Patr. 4, 5 p. 677, 4 *sputos terram proicere* n'est pas sûr (*terrae* 4).

Il reste à mentionner quelques constructions isolées dont l'explication est ou discutable ou véritablement difficile. Mart. 33 p. 509, 25 *uestimentum quod indutus sum* et 70 p. 535, 16 *de lenteaminibus quae induta erat;* il se peut que *quae* et *quod* soit pour *quibus* et *quo*, l'accusatif pour l'ablatif; mais *indutus* avec l'accusatif [1] était admis même en prose depuis bien longtemps. H. F. 5, 20 p. 218, 6 *accincti arma; arma* peut être considéré comme accusatif pluriel ou comme ablatif féminin singulier [2]. H. F. 3, 7 p. 114, 12 *non inmemor periurias* [3]; il faut croire que ce mot, à cause de sa signification, passait pour une sorte de participe, synonyme de *oblitus* [4]. De même *ignarus*, mart. 83 p. 544, 26 *ignarus nomina beatorum* [5]; Iul. 29 p. 576, 19 *huius festiuitatis tempus ignara;* conf. 17 p. 757, 11 *nomen ignari erant.*

3° Le datif.

Le datif est sans comparaison le cas qui offre le plus de constructions nouvelles, dont plusieurs très inattendues. Il ne faut point s'en étonner. Depuis longtemps, et de génération en génération, ce cas gagnait du terrain. Dans le seul intervalle qui sépare Tite Live de Cicéron, ses conquêtes sont considérables; elles se renouvellent de Tite Live à Tacite. Les progrès nouveaux que nous aurons à constater pour le latin de la décadence sont faits dans les mêmes directions.

Le datif sert très souvent à exprimer l'idée d'un mouvement vers un objet, avec toute sorte de verbes, au propre et au figuré [6]. Dans bien des cas, il peut sembler que c'est tout simplement ce datif que régissent, dans le latin classique aussi, les verbes composés avec certaines prépositions [7] : h. F. 2, 27 p. 89, 4 *bipennem urceo inpulit;* 5, 5 p.

1. Voy. Thom. p. 109, 14; 129, 13.

2. Voy. page 352, note 7.

3. Comp. Fortunat, *carm.* 3, 21, 6 *ne minimam pascens immemor esses ouem;* en plusieurs endroits il donne à *memor* un complément à l'accusatif; voy. l'index de l'édition Leo. Comp. *cod. Fuld. ed.* Ranke p. 277, 1 (Thess. 1, 2, 9) *memores estis laborem nostrum;* Hermas, *Pastor*, *uis.* 2, 1, 3 *haec tanta memor esse* (μνημονεύσαι) *non possum*. Chez Grégoire comp. encore patr. 13, 1 p. 715, 28 *non inmemor illud apostoli;* et h. F. 7, 27 p. 307, 8 *prioris iniuriae* (patr. 4, 1 p. 675, 8) h. F. 6, 11 p. 256, 24 *fidei;* conf. 64 p. 768, 8 *caritati* (*caritatis* 2. 4) *tuae*.

4. On peut comparer *fidus* équivalent de *confisus :* h. F. 2, 7 p. 69, 1 *fidus in deo;* 2, 24 p. 86, 31 *in deo confisus.*

5. C'est la leçon de *1a.* 2. M. Krusch ne l'adopte ni même n'en fait mention.

6. Voy. Haase, stell. p. 32, qui a réuni beaucoup d'exemples où le complément est *terrae*, et qui ajoute que d'autres substantifs s'emploient de même. Ce n'est pas d'après les substantifs, c'est d'après les verbes qu'il faut grouper les exemples. Comp. sur le sujet Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 235; Dræger, hist. Syntax I p. 426, et Antoine, *de casuum synt. Vergiliana* p. 149.

7. Quel est ce datif? Il ne paraît pas qu'il faille y voir le reste d'un locatif fin al

198, 2 *uirgam... pectori eius... impulit;* mart. 95 p. 553, 2 *murmur orationis caelo inlabebatur.* Mais déjà dans ces exemples la limite observée à l'époque classique est dépassée. Elle est entièrement méconnue dans les verbes simples ou composés avec d'autres prépositions. Et cependant il est fort probable que c'est l'analogie des verbes tels que *immittere,* etc., qui a donné naissance à l'emploi du datif dont nous parlons; d'abord, parce que c'est parmi les emplois ordinaires du datif à l'époque classique celui qui exprime le plus nettement l'idée du lieu; puis, parce que beaucoup des verbes que nous allons citer se construisent tantôt avec le datif tantôt avec une préposition, tout comme *immittere,* etc., à l'époque postclassique. On remarquera cependant que, contrairement à l'usage ancien, Grégoire joint à ces datifs des compléments divers. Mais voici, sans plus de commentaire, les faits, dont la masse même, quoique nous soyons bien loin d'avoir tout recueilli, fera paraître aux yeux l'importance de ce nouvel emploi du datif.

H. F. 3, 15 p. 124, 19 *prosternamur terrae* [1] (comp. Mart. 1, 4 p. 590, 13; patr. 12, 2 p. 713, 19; Andr. 18 p. 836, 40 [2]); h. F. 3, 28 p. 133, 12 *humo prostrati;* 5, 18 p. 214, 3 *prostratus solo;* (comp. mart. 94 p. 551, 7); h. F. 1, 31 p. 49, 13 *pedibus eius prostrati,* comp. 3, 13 p. 120, 6; 5, 38 p. 231, 2; patr. 15, 3 p. 723, 9 [3]; Andr. 4 p. 829, 29;

h. F. 5, 49 p. 240, 20 *ipse se pedibus meis sternit;* comp. 8, 29 p. 342, 6;

h. F. 2, 7 p. 70, 4 *solo decubuit;* 3, 16 p. 126, 3 *lecto decubuit;* Andr. 4 p. 829, 28 *terrae decubuerunt;*

stell. 6 p. 859, 18 *lapidem capiti eius inicere;*

h. F. 2, 27 p. 89, 11 *securem eius terrae deiecit;* comp. 4, 34 p. 169, 25; Mart. 3, 18 p. 637, 19; mart. 35 p. 510, 18 *deiecta terris;* h. F. 4, 34 p. 169, 28 *harene deiectum;*

h. F. 3, 15 p. 124, 21 *proiecerunt se terrae;* mart. 40 p. 514, 21 *proiecit arma solo;*

h. F. 10, 1 p. 406, 22 *litori eiectae sunt;* mart. 35 p. 510, 20 *eiectam litori;*

stell. 11 p. 860, 21 *iacta terrae simina;*

---

avec Schmalz, lat. Gr. § 89, Handb. d. klass. Alterthumsw. II p. 275, car à l'origine il a été employé de préférence quand le verbe perdait son sens propre et local et se prenait au figuré; voy. Kühner. Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 240; Dræger, hist. Synt. I p. 419. Il paraît donc que c'est bien le datif proprement dit, celui qui désigne la personne intéressée à l'action.

1. Sur la leçon, voir plus bas.

2. *Terrae* A, *in terram* B. Dorm. 12 p. 853, 3 *prostrati in terram;* il est permis de soupçonner que Grégoire avait écrit *terrae.* Comp. Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 353 c); Dræger, hist. Syntax I p. 573.

3. *Ad pedes* h. F. 3, 18 p. 128, 3; mart. 77 p. 540, 19; et *coram pedibus* h. F. 5, 18 p. 213, 24 et 214, 5.

Mart. 1, 2 p. 588, 16 *agro cui frugem seruerat (= seuerat)*;
stell. 16 p. 863, 6 *stellae decedunt (= decidunt) occidenti;*
h. F. 5, 40 p. 233, 4 et Mart. 4, 36 p. 658, 31 *terrae conruit;* mart. 103 p. 557, 13 *solo corruit;*
h. F. 4, 18 p. 155, 21 *(uasculum) terrae diffudit;* comp. mart. 106 p. 561, 20;
h. F. 10, 13 p. 420, 25 *homo aquis ac terrae dispergatur;*
h. F. 2, 27 p. 89, 12 *securem capite eius defixit;* 4, 48 p. 183, 26 *ferrum pectori defigitur;* 5, 42 p. 233, 23 *ferrum tibiis ac pedibus defigebat* [1]; et intransitif conf. 28 p. 765, 13 *digiti palmae defixerant;*
h. F. 8, 30 p. 345, 5 *debet securis capiti uestro submergi* [2];
Mart. 2, 60 p. 630, 16 *cum sinistrae fuero parte locatus;*
h. F. 2, 31 p. 92, 19 *se paradisi odoribus collocari;* 5, 7 p. 199, 3 *qui tales paradiso suo collocauit;* mart. 5 p. 491, 31 *cum frenum capiti collocasset* [3];
Iul. 20 p. 573, 15 *positam capiti sarcinam;* Mart. 1, 2 p. 589, 16 *positaque carta pectori eius;*
h. F. 6, 37 p. 278, 6 *aquila culleum ripae deposuit;*
Mart. 2, 16 p. 614, 7 *ripae alteri transponere;* 4, 10 p. 652, 11 *ipsam ore transponit;*
conf. 76 p. 794, 6 *telluri sunt stabiliti;*
patr. 6, 2 p. 681, 22 *aulae se regiae condidit* [4];
h. F. 9, 10 p. 368, 4 *ut terrae reconderentur;* mart. 87 p. 546, 33 *ut (partum) terrae reconderet;*
Mart. 4, 35 p. 658, 20 *ut truderetur ergastulo;*
mart. 102 p. 556, 22 *thesauros palatio deportare;*
mart. 28 p. 505, 3 *crucem pectori depingens;*
Mart. 1, 2 p. 589, 1 *litori cui aduenerat;*
conf. 45 p. 776, 11 *ripae alteri sumus deuecti* [5];
mart. 105 p. 560, 11 *migrans inferno;*
h. F. 3, 9 p. 117, 1 *eum ciuitati intromisit;*
mart. 28 p. 504, 25 *furem trabi transmissum;*
h. F. 5, 49 p. 240, 22 *aliis me regnis emitte;*

---

1. H. F. 3, 18 p. 128, 2 *defixum cultrum in ascella;* 4, 48 p. 183, 25 *hastilia in fundum aluei defixa;* Mart. 3, 7 p. 633, 34 *unguibus in palmam defixis;* 36 *unguibus in carne defixis.*

2. Ce pourrait être aussi l'ablatif; *capite* B1; comp. Virgile, *Aen.* 1, 40.

3. Les verbes *collocare, ponere* etc., sont à leur place ici, car pour Grégoire ils impliquent l'idée de mouvement d'un lieu à l'autre pour le moins autant que *defigere, submergere* etc., c'est-à-dire autant qu'il la conçoit.

4. Prudence, *psych.* 105 *condere uaginae gladium.*

5. H. F. 6, 2 p. 245, 16 *res quas unda litori inuexerat. Litoris* les mss. *(litores* B); *litori* D4 et Ruinart. *Litoris* est pour le moins superflu, *inuexerat* ne peut se passer de complément. Mais comp. page 539, note 7.

h. F. 5, 49 p. 240, 24 *altero te regno non mittam;*

h. F. 4, 12 p. 148, 26 *inuitum urbi exhiberi* [1]*;*

h. F. 4, 42 p. 177, 5 *ut regno se regis Sygiberthi conferrent;* 9, 40 p. 397, 3 *uillae se contulit;* et au figuré 3, 14 p. 122, 6; 4, 13 p. 150, 17; 5, 25 p. 221, 12 *res fisco conlatae sunt* [2]*;*

h. F. 6, 2 p. 245, 15 *ripae relati sunt;* comp. 8, 22 p. 340, 6 *fisci iuribus sunt relata;* mart. 65 p. 532, 31; conf. 80 p. 799, 5;

mart. 71 p. 536, 6 *litori remeauit;*

mart. 73 p. 537, 6 *castaneum... uiriditate redire.*

Enfin une construction qui dépasse toutes les précédentes en hardiesse : Mart. 1, 16 p. 598, 1 [*uenit noctu abbatissae beatus Martinus,* pour *ad abbatissam.*]

C'est sans doute par analogie avec les verbe *redire,* etc., que plusieurs mots tels que *reddere, restituere,* etc., se construisent avec le datif, non de la personne à qui une chose est rendue, ce serait un simple datif d'attribution, mais de l'état dans lequel une personne ou une chose retourne ou est replacée [3].

H. F. 1, 46 p. 53, 34 *redditur sanitati* [4]*;* comp. mart. 5 p. 491, 3; 12 p. 496, 34; 18 p. 499, 21 *redditus pristinae incolomitati;* patr. 9, 2 p. 704, 3 *cum multos inerguminos... menti integra* [5] *reddidisset;* patr. 15, 2 p. 723, 25 *multos reddidit sospitati;*

h. F. 1, 39 p. 51, 24 *mortuos uitae restituit* [6]*;* comp. 2 praef. p. 58, 28; 6, 8 p. 254, 18; 6, 10 p. 255, 18; mart. 2 p. 489, 6; h. F. 6, 6 p. 250, 28 *brachium sanitati* [7] *restituit;* mart. 41 p. 516, 27 *sanitati*

---

1. Comp. mart. 53 p. 525, 26 *trabem ad basilicam exhiberi;* Mart. 3, 50 p. 644, 20 *ad domum (eas) exhibet;* 3, 54 p. 645, 24 *ut eum ad sancti basilicam exhiberet.*

2. Le mot *conferre* étant pris au figuré, on voit combien ce datif de lieu se rapproche du datif d'attribution; comp. h. F. 5, 3 p. 193, 13 *uillas... (ei) abstulit et basilicae contulit beati Medardi;* 5, 10 p. 199, 27 *reliquis morbis remedia conferebat.*

3. Comp. Fortunat, *uit. Germ.* 16 (51) p. 15, 17 *saluti reducitur;* 56 (152) p. 23, 13 *saluti reducta.*

4. Sulp. Sév., *chron.* 1, 13, 8 p. 15, 11 *sanitati redditus; pass. s. Epipod. et Alex.* (Ruinart, *acta mart.*) 13 *uitae ac sanitati redditus;* Fortunat, *uit. Germ.* 18 (55) p. 15, 26 *quem sanitati reddito.*

5. *Integrae* 4, ce qui paraît être la bonne leçon; ou bien la ressemblance de *mente* et *menti* aurait-elle fait confondre aussi *integra* et *integrae?*

6. Sulp. Sév., *dial.* 7, 6 p. 118, 10 *uitae pristinae restitutum.* Nous disons aussi rendre à la vie, par un idiotisme assez étrange, car ce n'est pas la vie qui a besoin de nous, c'est nous qui considérons la vie comme un bien. Mais le sens de l'expression latine est autre. Le datif qu'elle renferme est le datif de lieu, et non le datif d'attribution; comp. conf. 22 p. 761, 23 *restitutus est litori.*

7. *Sanitatis* B, mais c'est une faute évidente, à rapprocher de *litoris* h. F. 6, 2, comp. page 538, note 5. Y aurait-il là deux erreurs imputables à Grégoire, causées peut-être par ce génitif en *e* ou *i* dont il a été parlé page 340 suiv.? Ce n'est ni impossible, ni probable. On pourrait y joindre un troisième passage, *hominis* h. F. 5, 30 p. 223, 20; voy. plus bas.

restitutus [1]; comp. conf. 5 p. 752, 6; Andr. 15 p. 834, 30; 37; 29 p. 844, 2; 33 p. 844, 34 [2];

Iul. 42 p. 581, 9 *sensit se pristinae saluti recuperatum;* 46a p. 582, 21 *recuperatus uiribus* [3];

h. F. 3 praef. p. 108, 22 *patriae et paradiso restauratur;* Mart. 4, 45 p. 661, 1 *beneficio lucis* [4] *quam perdiderat restauratus est* [5];

stell. 12 p. 861, 17 *eisdem plumis eidemque colore reparata* [6];

h. F. 5, 17 p. 207, 20 *facultates eorum fisco suo redegit;* etc.

Enfin *dare, donare, cedere, concedere* ont suivi la même pente [7];

h. F. 4, 24 p. 159, 23 *Celsum patriciatus honori donauit;* comp. 4, 26 p. 161, 10; 6, 36 p. 276, 19 *postquam uitae donatus est;*

Mart. 3, 45 p. 643, 24 *incolomitati donatus est* (comp. 3, 41 p. 642, 26; conf. 9 p. 754, 9); Andr. 15 p. 834, 30 *(eum) libertati donauit;*

mart. 8 p. 493, 26 *cuncta silentio data* [8]; 58 p. 528, 28 *caput eius tumori datur;* h. F. 2, 4 p. 66, 13 *nonnullus exilio datus* (comp. 2, 25 p. 87, 12); patr. 11, 2 p. 710, 35 *quos per orationem saluti dabat;* etc. [9];

h. F. 6, 17 p. 260, 11 *dominum uitae cessum;*

---

1. Fortunat, *uit. Germ.* 26 (79) p. 17, 19 *quam sanitati restitutam.*

2. Comp. *restituere* avec le datif du lieu, h. F. 5, 20 p. 217, 29 *locis suis;* 6, 8 p. 254, 12 *terrae restitueretur;* etc. *Restituere*, rendre, avec le datif de la personne, h. F. 1, 20 p. 43, 20; 2, 3 p. 64, 3; Andr. 32 p. 844, 23.

3. N'était le passage précédent, on serait porté à corriger *recuperatis*, d'autant plus que Grégoire ajoute *ac restincta febre.* Mart. 53 p. 525, 24 *ut unam trabem ad huius templi tecta recuperanda transmittas*, il ne faut ni écrire *recoperienda*, ni supposer une confusion, très naturelle d'ailleurs, entre *recuperare* et *recoperire; recuperare* est synonyme de *reparare;* voy. Mart. 3, 18 p. 637, 15 *ad recuperandum genus*, pour la reproduction (du bétail).

4. *Ad festiuitatem sancti antistitis deuotus aduenit, cuius post diem tertiam beneficio lucis*, etc. Il est inutile de conjecturer *luci*, en joignant *cuius (antestitis)* à *beneficio; cuius* a pour antécédent *festiuitatem;* comp. Mart. 3, 58 p. 646, 23, etc.

5. Il y a une sorte de contradiction à dire d'une part que l'homme a perdu la jouissance de la lumière, et d'autre part, non pas qu'on la lui rend, mais qu'on le rend à elle, ou plutôt qu'on le rétablit en elle. *Restaurare* avec *ad*, montrant que le datif est bien local, se trouve h. F. 2, 33 p. 96, 12; mart. 2 p. 489, 5 *cum multos... restaurasset ad uitam.*

6. Comp. patr. 15, 3 p. 723, 26 *mentem... ad integritatem intellegentiae reparauit.*

7. Comp. aussi avec *uoluntati effectum praebere*, qu'on a vu page 342, note 1, h. F. 9, 21 p. 379, 26 *(cogitationes) effectui tradi* (Sulp. Sév., *chron.* 2, 41 p. 94, 14 *si rem effectui tradidisset; dial.* 3, 9, 1 p. 206, 24 *id daretur effectui);* patr. 16, 1 p. 725, 8 *(quae credo) effectui condonare;* Mart. 1, 6 p. 592, 2 *quod mirifice mancipauit effectui.* Cette dernière locution se trouve aussi dans Tardif, Mon. hist. 6, 2; 37, 2; etc.

8. Iul. 20 p. 573, 9 *datum cunctis silentium* est tout autre chose; *dare* y est employé comme dans *dato mane*, etc.

9. *Dare* dans l'acception locale non figurée h. F. 6, 37 p. 278, 2 *caput... in culleum... posuit et flumini dedit;* avec une préposition h. F. 6, 6 p. 250, 26 *clamorem in caelo dederunt;* avec un adverbe h. F. 6, 9 p. 254, 30 *istum illuc dare.*

h. F. 6, 8 p. 254, 4 *ut culpabilis ille uitae concederetur;* 9, 36 p. 391, 18 *ut uitam eius... aeuo prolixiore (= prolixiori) pietas diuina concederet.*

De cette dernière expression on rapprochera naturellement *damnare* et *condemnare* avec le datif, dont l'origine est dans les phrases *ad bestias* et *in metallum damnare,* sur lesquelles on avait fait depuis longtemps *bestiis damnare* [1] et *gladio damnare* [2]. Chez Grégoire on lit mart. 36 p. 511, 27 *damnatis ad secanda marmora,* et h. F. 9, 15 p. 371, 2 *caecitate perpetuae damnato.* D'un autre côté h. F. 5, 18 p. 211, 1 on trouve *morte pessima condemnatus est,* et 3, 31 p. 135, 19 *simile te poena dampnabimus,* en sorte qu'il paraît douteux dans les locutions fréquentes *patibulo damnare* h. F. 7, 47 p. 323, 32 [3], *exilio damnare* ou *condemnare,* h. F. 2, 3 p. 65, 15; 5, 24 p. 220, 7; 5, 26 p. 222, 2; 2, 28 p. 89, 21; 3, 12 p. 118, 17; 5, 20 p. 218, 24, etc., si c'est le datif ou l'ablatif que représente *exilio.* Il est probable que c'est le datif, car avec le synonyme *deputare,* à côté de *exilio deputatur* h. F. 1, 38 p. 51, 17; 2, 3 p. 65, 18, on lit h. F. 1, 1 p. 35, 17 *mundi laboribus deputantur;* 1, 27 p. 46, 21 *bisteis deputatur;* puis 5, 48 p. 239, 11 *colinae regiae;* 5, 49 p. 240, 26 et 241, 16 *custodiae;* enfin p. 242, 4 *ad interficiendum.* Evidemment ici *exilio* n'est pas l'ablatif de la peine, c'est le datif exprimant le lieu de destination (au figuré). Il en est sans doute de même avec *damnare* [4].

Le datif prend encore la place d'un autre cas et d'une préposition dans les verbes qui marquent l'union, le rapprochement, la rencontre [5]. Sur ce point, l'exemple était donné dès le premier siècle [6]; mais il fut suivi de plus en plus fréquemment. Chez Grégoire on trouve presque régulièrement construits avec le datif les verbes *iungi; coniungi; sociare; loqui* et ses synonymes les plus divers; etc.

H. F. 10, 8 p. 415, 2 *ut huius matrimonio iungeretur* [7];

h. F. 2, 32 p. 94, 8 *Chlodouecho coniungetur;* 5, 2 p. 192, 8; Mart. 2, 60 p. 630, 9;

h. F. 1, 45 p. 53, 25 *magistri tumulo sociatur;* comp. 3, 23 p. 131, 19; 4, 3 p. 143, 9; 5, 2 p. 192, 9 *eam sibi in matrimonio sociauit;* 4,

1. Apulée, *metam.* 10, 34.
2. Sulpice Sév., *chron.* 2, 51, 4 p. 104, 12.
3. H. F. 3, 15 p. 125, 3 *patibulum* (= *patibulo*) *condemnari.*
4. Comp. aussi *condemnare morti* dans S. Jérôme, Gœlzer, Etude, p. 315, et *damnasse neci,* Prud., *c. Symm.* 1, 93.
5. Même hostile, comme dans *pugnare alicui.* C'est sous ce chef que se range *peccare alicui,* manquer envers quelqu'un; h. F. 9, 40 p. 398, 15 *peccaui in domino* (= *in dominum,* envers Dieu) *et dominae meae Radegundae.*
6. Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 234.
7. Dans l'ancienne langue, la locution *matrimonio suo iungere,* plus tard remplacée par *in matrimonio suo iungere,* voy. Mommsen, *C. I. L.* III 2 p. 919, était formée au moyen de l'ablatif. Chez Grégoire il y a lieu de croire que *matrimonio* est au datif, comme *ecclesiae,* etc.

46 p. 181, 5 *ut puellam suo matrimonio sociaret;* 2, 28 p. 90, 6 *suo eam coniugio sociauit*; Andr. 23 p. 839, 8 *alio uiro sociata erat;* 5, 36 p. 228, 18 *ecclesiae sociatur;*

h. F. 1, 46 p. 53, 36 *copulatur ecclesiae* [1]*;* comp. 7, 27 p. 307, 27;

h. F. 2, 31 p. 92, 11 *uado et loquor eis* [2]*;* comp. 4, 36 p. 171, 26; 27; 29; 34; 5, 18 p. 211, 12; 9, 18 p. 372, 19 [3];

h. F. 5, 43 p. 234, 7 *cui... ingemit;*

h. F. 1, 4 p. 36, 2 *increpant nobis* [4]*;*

h. F. 4, 28 p. 164, 6 *cum se regi quaereretur... iniurias perferre;*

h. F. 6, 32 p. 272, 22 *ut regi praeces funderet;*

h. F. 8, 33 p. 349, 19 *clamabat populus uiro ac muliere;*

mart. 77 p. 540, 14 *exclamat suis;*

h. F. 2, 37 p. 100, 19 *contestatus est omni exercitu;* comp. 6, 45 p. 284, 14;

Mart. 2, 46 p. 625, 34 *cum haec multis praetereuntibus imploraret;*

h. F. 5, 20 p. 218, 3 *quibus (eos) accusauerat.*

Je ne pense pas qu'on doive [5] établir une correspondance exacte entre l'emploi du datif dont il a été parlé jusqu'ici, et un autre beaucoup plus rare [6], qui sert aussi à exprimer un rapport de lieu, mais sans l'idée de mouvement. En voici les exemples les plus importants : h. F. 4, 20 p. 156, 20 *cum diutissime... lectulo decubasset;* 8, 31 p. 346, 13 *cum formolae decumberet* [7]*;* mart. 70 p. 535, 8 *huic (ciuitati) in abditu criptae martyres sunt sepulti;* Mart. 3, 18 p. 637, 16 *lychnorum qui camerae dependebant.* Il se pourrait, à la vérité, que l'analogie de verbes tels que *insum*, *adsto*, etc., aussi bien que celle de *immittere*, etc.,

---

1. Peut-être aussi h. F. 9, 19 p. 374, 2 *matrimonio copulata est.*

2. On signale deux fois *loqui* avec le datif chez Plaute, *Trin.* 2, 2, 77 et *Mil. gl.* 2, 5, 66. Brix veut le remplacer par *eloqui*, mais voy. Langen, Beitræge z. Kr. u. Erkl. d. Plautus, p. 183 suiv. Plus tard *loqui alicui* reparaît chez Stace, Silius, Palladius, etc.

3. Dans mart. 50 p. 523, 22 *sic affata est structoribus*, il se peut que *structoribus* soit un datif semblable; il est plus probable que c'est l'ablatif tenant lieu d'accusatif; *structores* 2. p.

4. *Increpare* avec l'accusatif h. F. 2, 29 p. 91, 3 *(regina* ablatif au lieu de l'accusatif); Andr. 27 p. 842, 13.

5. Comme le fait Haase, stell. p. 33.

6. Bien que assez ancien; déjà en 396, à Rome, on inscrivait sur une tombe, Rossi, *Inscr. chr.* 439: *huic tumulo quiescet* (comp. en 632, Hübner, *Inscr. Hisp. chr.* 2 *huic rudi tumulo iacens)*. Et à la même époque, un lettré, S. Jérôme, osait écrire *sedit asinae, quadrigae sedens;* voy. Gœlzer, S. Jérôme, p. 313. De même la Vulgate, d'après les meilleurs mss., Nombres 22, 22; voy. la note de Heyse dans *Bibl. s. lat. ed.* Heyse et Tischendorf. Cette dernière tournure serait aussi représentée dans Grégoire d'après le texte de Ruinart, Mart. 4, 31 p. 657, 29 *huic asello cui sedeo.* Mais les mss. 1*a*. 2 portent *quem*, voy. page 535. S'il fallait corriger, on devrait lire plutôt <*super*> *quem sedeo* d'après p. 658, 4 *aselli... super quem sedit.*

7. Sur *decumbere* et *decubare* voy. page 270, note 1. Comp. aussi l. 14 *super formolam quiescentem.*

eût été indûment étendue à d'autres verbes composés, puis à des verbes simples. Mais alors, pourquoi cet usage serait-il tellement plus rare que l'autre? Il semble bien que Grégoire trouvait une affinité naturelle entre la fonction du datif et l'idée de mouvement vers un lieu. Mais on a vu, d'autre part, et l'on verra mieux encore dans la suite, que cette distinction entre l'action en un lieu et le mouvement vers un lieu tend à s'effacer dans l'esprit de Grégoire. Il a de la peine à l'observer à propos des prépositions. Et c'est peut être là qu'il faut chercher l'explication des faits qui nous occupent en ce moment. Grégoire croit avoir à faire à des désignations de lieux semblables aux précédentes; il construit *decubare* comme *decumbere* [1]; *ciuitati sepulti sunt* comme *ciuitati intromitti*; *camerae dependebat* comme *terrae prostrati* [2].

Au contraire, nous revenons à la première explication, c'est-à dire à l'analogie directe de certains verbes composés, pour une troisième catégorie de verbes qui se construisent avec le datif, ceux qui signifient prendre, arracher, enlever, etc. Si l'on considère ici comme type *eripere* ou *detrahere* ou *extorquere*, qui déjà chez Cicéron peuvent avoir leur complément indirect au datif; si l'on en rapproche *auferre* [3], qui admet le datif depuis Tite Live; *extrahere*, depuis Pline; on comprendra qu'en poursuivant dans la même direction on en soit venu à employer le datif d'une manière analogue avec *exigere*, *elicere*, *exorare*, enfin même avec le verbe simple *rapere*, et avec des verbes tels que *quaerere*, *rogare*, etc. Il n'y aura plus qu'à remplacer ce datif par la préposition *ad* [4], pour avoir notre tournure française, si bizarre aux yeux des étrangers, demander à, acheter à, etc.

H. F. 4, 26 p. 162, 9 *exactis Leontio mille aureis;* comp. 4, 45 p. 180, 2; 5, 14 p. 205, 8 [5];

h. F. 5, 36 p. 228, 32 *cui... elicere quaerebat si... fuisset;*

h. F. 6, 4 p. 247, 3 *uirtute nostrae non euadit;*

h. F. 6, 5 p. 248, 17 *quem diaboli seruituti liberauerat;*

h. F. 5, 18 p. 214, 17 *nostris raptus oculis;*

h. F. 3, 36 p. 138, 22 *duobus episcopis exorat;*

---

1. Comp. page 542.

2. M. Sittl, dans Bursian, Jahresbericht XL p. 351, propose une autre explication. Des ablatifs en *o*, *is*, *ibus*, par exemple *sedere equo*, auraient été pris pour des datifs, et d'autres mots, comme *asinae*, etc., construits en conséquence. On ne voit pas pourquoi cette confusion se serait produite justement à propos de certains emplois de l'ablatif et non de tous les autres.

3. H. F. 1, 48 p. 56, 1 *uobis est ablatus;* 2, 22 p. 85, 2; 2, 42 p. 106, 2; 4, 7 p. 146, 13; 4, 43 p. 177, 22; etc.; très rarement avec *ab*, comme h. F. 4, 31 p. 168, 8 *sensum auferebat ab homine;* 7, 1 p. 291, 10, etc.; le datif doit être rétabli 4, 12 p. 148, 18 *maioribus cum rixa auferebat*, d'après A1. D4; *a maioribus* D5, que suit M. Arndt.

4. Comme on n'a pas manqué de le faire, voy. plus bas.

5. Déjà Sidoine Apollinaire dit *ep.* 8, 15, 1 p. 147, 12 *exegeras mihi.*

h. F. 3, 4 p. 111, 11 *cum uxori interrogaret;* comp. 3, 29 p. 134, 7; 4, 33 p. 169, 6; 7, 29 p. 308, 22; 10, 19 p. 433, 16; mart. 69 p. 535, 1; 105 p. 560, 12; Mart. 1, 13 p. 597, 3; 5;

patr. 9, 1 p. 703, 11 *cui cum quaereret;* comp. conf. 109 p. 818, 25;

h. F. 1 praef. p. 33, 12 *ueniam legentibus praecor*; comp. 3, 28 p. 133, 12;

mart. 79 p. 541, 30 *peto caritati tuae;* comp. Mart. 2, 40 p. 623, 20; patr. 1, 5 p. 667, 10; 2 p. 668, 26 [1];

conf. 16 p. 756, 26 *cum saepius parentibus flagitaret* [2].

Même *supplicare* avec le datif doit s'expliquer peut-être par l'analogie de *precari* plutôt que par l'usage ancien : mart. 11 p. 495, 34 *supplicat percussori* [3]. C'est encore pour une raison semblable qu'on a mis le datif avec *abesse,* non pas comme autrefois dans le sens de *deesse,* mais dans celui de se tenir éloigné : patr. 17, 2 p. 729, 21 *qui communioni abesse iussi fuerant* [4].

Le datif avec *esse,* qu'on a appelé possessif, est assez fréquent chez Grégoire, et l'usage en est plus étendu qu'à l'époque classique. On en jugera par quelques exemples :

h. F. 1, 48 p. 55, 29 *maior ei uirtus ante episcopatum fuit;*

h. F. 1, 48 p. 56, 4 *primum ei monasthirium cum Mediolaninsibus fuit;*

h. F. 2, 3 p. 63, 26 *sede in platea per qua nobis est transitus;*

h. F. 2, 21 p. 84, 12 *sacerdoti in ipso quod modo salutatorium dicitur mansio erat;*

h. F. 4, 4 p. 144, 12 et 5, 39 p. 231, 14 *cui qualis interitus fuerit;*

h. F. 4, 40 p. 173, 15 *cui tanta fuit cupiditas;*

h. F. 5, 38 p. 229, 28 *magna christianis persecutio fuit* [5].

Dans la plupart de ces cas, le latin classique emploierait le génitif, en faisant de l'adjectif le prédicat, tandis qu'ici il est complément du sujet. Aussi il ne paraît pas impossible de retrouver un pareil datif h. F. 5, 18 p. 213, 16 *proprium mihi esse uidebatur quod filio meo Merouecho erat;* chez un auteur classique, on n'hésiterait pas à sous-entendre *proprium* dans la proposition relative.

La locution *est mihi nomen* se construit ordinairement avec le datif du nom : h. F. 2, 32 p. 94, 7 *castrum cui Diuione nomen est;* 4, 51 p. 186, 15 *ad uillam cui nomen est Victuriaco;* 5, 39 p. 232, 11 *uilla cui*

---

1. Tardif, Monum. hist. 1, 16 (an 528) *petiuit nobis locellum nostrum.*

2. Probablement aussi h. F. 4, 46 p. 181, 16 *gloriae uestrae praeceptionem deposco.*

3. Comp. page 534. Dans h. F. 6, 14 p. 258, 24 *uocatis ad se episcopis... supplicat, uocatis episcopis* est probablement ablatif absolu, et l'on doit sous-entendre *eos*

4. Peut-être la même analogie s'est-elle étendue à *conualescere,* h. F. 6, 6 p. 251, 7 *cum febrae conualuisset; de febre* A1. D4 est suspect; *a febre* C1. 2. 3 interpolation certaine.

5. Dans mart. 105 p. 560, 21 *sint tua tibi quae congregasti,* il y a peut-être un souvenir de l'ancienne formule *tua tibi habe.*

Nocito nomen est; Iul. 40 p. 580, 18 *in uico cui Gaudiaco nomen est;* mais h. F. 2, 1 p. 60, 22 on lit *ad uicum cui nomen est Laudiacum* [1].

Un emploi néologique du datif qui surprend particulièrement, c'est le datif qui accompagne le comparatif. Il a pourtant aussi ses racines dans la langue de la bonne époque. Salluste [2] a dit *nulla arte cuiquam inferior* et Virgile [3] *haud ulli secundus*. Il n'en fallait pas davantage pour faire après quelques siècles du datif le rival de l'ablatif dans cette fonction [4]. On lit plusieurs fois chez Grégoire, sans doute par une réminiscence directe ou indirecte [5] de Virgile, *nulli secundus,* h. F. 5, 37 p. 229, 23; 6, 39 p. 278, 29; 10, 1 p. 407, 9; et *inferiorem sibi* 5, 43 p. 235, 15. De là à *minor patri* (qui d'ailleurs ne se distinguait de *patre* que si l'on appuyait sur la désinence) il n'y a qu'un pas, que Grégoire a fait, probablement après d'autres : h. F. 1 praef. p. 34, 17; 5, 43 p. 234, 22; 9, 15 p. 371, 5; 6; mart. 81 p. 543, 18. Il va plus loin. Il dit aussi h. F. 6, 35 p. 275, 22 *minor morti;* puis mart. 81 p. 543, 16 *maiorem sibi;* h. F. 5, 43 p. 234, 7 *cui se minorem dicit;* 2, 12 p. 80, 18 *utiliorem tibi;* 4, 11 p. 148, 8 *sibi praestantiorem;* 6, 46 p. 286, 15 *sibi prudentiorem;* 9, 6 p. 361, 11 *iuniorem sibi;* mart. 5 p. 491, 26 *ciuitati totae excelsior;* conf. 44 p. 775, 14 *melior tibi;* 86 p. 804, 8 *lux humanae luci clarior;* Andr. 20 p. 837, 32 *breuior Iohanni* [6].

Pour la plupart des autres emplois nouveaux du datif, on n'aura pas de peine à découvrir le chemin qui y a mené. *Dignus, condignus, indignus* [7] ont suivi l'analogie de *aptus, idoneus*, etc. : h. F. 1, 31 p. 49, 13 *huic operi digna;* conf. 78 p. 795, 9 *nihil dignum rationi;* 1, 31 p. 49, 15 *huic mysterio condignam;* 4, 28 p. 163, 19 *cóndignam*

---

1. Dans la locution *hoc* ou *sic erat nomen,* c'est le génitif qui prévaut : patr. 15, 3 p. 723, 7 *mulieris;* Andr. 13 p. 833, 35 et 24 p. 840, 38 *pueri (puero* 3); h. F. 10, 8 p. 415, 1 *hominis;* mais 6, 6 p. 252, 10 *uiro.*

2. *Hist.* 2, 87 Dietsch; comp. Sidon., *ep.* 7, 14, 8 p. 121, 24 *sicut inferior est caro uitae, sic uita rationi.*

3. *Aen.* 11, 441.

4. Voy. Fortunat, *c.* 1, 15, 5 *nulli minor atque secundus;* 4, 9, 11; *uit. Radeg.* 23 (56) p. 44, 30 *minorem sibi.* Peut-être cet emploi du datif a-t-il encore une autre racine. On conçoit fort bien, avec le comparatif, un datif de relation, comme dans cette phrase de Sidoine Apollinaire, *ep.* 7, 12, 4 p. 119, 8 *prior est in prima mensa conuiua postremus ei qui primus fuerit in secunda,* il est un supérieur pour celui qui, etc., il lui est supérieur; on comprend aussi que ce datif *prior ei* se substitue à l'ablatif *prior eo.*

5. Comp. Sidoine Ap., *ep.* 4, 9, 2 p. 61, 5 et *passio s. Saturnini* (Ruinart, *acta mart.*) 6 *nulli secundus.*

6. Encore Paul Diacre, *hist. Langob.* 4, 42 p. 134, 11 dit *minorem patri.* Le datif avec le comparatif n'est pas rare chez Fortunat; voy. l'index de M. Leo.

7. Comp. Rœnsch, Itala, p. 413; *ep. ad Philipp.* 1, 7 *(cod. Fuld.) sicut est mihi dignum;* Fortunat, *c.* 2, 11, 15 *filia digna patri; uit. Hilar.* 15 (53) p. 7, 8 *sicut illi dignum est; uit. Radeg.* 38 (88) p. 48, 27 *templum quod sibi ducat dignissimum;* Paul Diacre, *hist. Langob.* 1, 8 p. 52, 20 *risui digna.*

sibi; h. F. 2, 5 p. 67, 1 *gentem sibi indignam;* 4, 27 p. 163, 8 *indignas sibimet;* Iul. 21 p. 573, 35 *indignum tuae solemnitati. Congruus* a mis son complément au même cas que le verbe *congruere* : h. F. 2, 32 p. 95, 7 *tibi congruum;* 9, 20 p. 374, 15 *populo congrua;* stell. 10 p. 860, 19 *congruum suae uirtuti* [1]. *Particeps* dans conf. 110 p. 819, 32 *talibus participes esse* est construit comme *amicus, coniunctus*, etc.; *impedire* comme *obstare, resistere* [2], h. F. 4, 35 p. 170, 8 *uoluit ei impedire; delectare* comme *placere*, h. F. 5 praef. p. 191, 10 *tibi bellum ciuili delectat; sinere* comme *permittere* [3], Andr. 2 p. 828, 30 *non sinit homini isti recipere uisum; adiuuare* comme *adesse, opitulari*, etc., h. F. 2, 41 p. 104, 10 *neutre adiuuans parti;* comp. 2, 42 p. 106, 5; 8, 34 p. 350, 24; Mart. 1, 6 p. 592, 20; 4, 7 p. 651, 16; *misereri* comme *fauere, bene uelle, cupere*, etc., h. F. 3, 29 p. 134, 8 *ut eis misereatur* [4]; *latere* comme *patere* ou comme *incognitum esse* [5], h. F. 7, 6 p. 293, 21 *scio non latere pietati tuae* 8, 13 p. 333, 8 *nulli latet;* comp. mart. 87 p. 546, 34; Iul. 13 p. 569, 27; p. 570, 8; Mart. 1 praef. p. 586, 2; Andr. praef. p. 827, 12; *oportet* comme *opus est* ou *necesse est* [6] mart. 100 p. 555, 7 *sibi aliquid... relinquere oportere;* h. F. 8, 31 p. 346, 19 *non oportuerat haec nobis; piget* comme *displicet*, h. F. 4, 26 p. 162, 16 *accedere ad me ei non pigeat; decet* comme *conuenit :* Mart. 1, 35 p. 605, 6 *non sic honorabatur ut sibi decuerat;* etc. [7].

En revanche, il n'est pas facile de deviner ce qui a pu donner l'idée

---

1. D'après Haase; *seruituti* les mss. et l'édition Krusch.

2. *Ep. ad Gal.* 5, 7 *(cod. Fuld.) quis uobis impediuit.*

3. Comp. Juvencus 2, 24. Patr. 17, 4 p. 731, 20 *sinamus hanc urbem eorum tuitioni* est autre chose; c'est la construction employée par Virgile, *Aen.* 9, 620 (617) *sinite arma uiris*, mais qui peut bien avoir contribué à donner naissance à l'autre. H. F. 9, 15 p. 371, 15 l'accord des mss. B2. D1 semble imposer la leçon *populus* = *populos : cum haec (Athalocus) populus suae sectae credere non sineret; populo* A1. C1 et l'édition Arndt; *populis* D4; B1 manque. Mais il se pourrait que dans l'archétype, l'*s* de *suae* se dédoublant, *populu suae* fût devenu *populus suae.*

4. Comp. h. F. 5, 16 p. 207, 13; Mart. 1, 23 p. 600, 20; 2, 3 p. 610, 25; 3, 32 p. 640, 11; Andr. 4 p. 829, 29; 23 p. 839, 38; 25 p. 841, 21; 26 p. 841, 34 (*miserere mei sicut filio meo misertus es);* 28 p. 842, 34; 39; Rœnsch, Itala p. 413; Gœlzer, S. Jérôme p. 313; Exode 33, 19 et Deutéron. 7, 2 dans le Pentateuque de Lyon, p. 190, 10 et 324, 27, comp. préf. p. LXXIV; Hermas, *Pastor, uis.* 1, 3, 2; *hist. Apollon.* 12 p. 15, 20; p. 16, 8; 15 p. 19, 1; 35 p. 43, 5 (mais l. 6 *miserere mei);* Cyprien; Fortunat; etc.

5. Le datif qu'on trouve quelquefois avec *latere* à l'époque classique est un peu différent. C'est ou un datif de sentiment ou un datif de relation, pour employer les termes adoptés par M. Riemann, Syntaxe lat. § 46 *e*) et *f*). Le datif dont nous parlons serait plutôt un datif complément de verbe intransitif (c'est-à-dire, un datif de relation ou un datif d'intérêt devenu habituel).

6. Thom. p. 100, 3; Jordanes, *Get.* 39, 203 p. 110, 15; voy. page 272.

7. C'est un rapprochement tout fortuit qui a fait donner à *fraudare* un complément au datif, Mart. 2, 41 p. 624, 12 *nec fraudas extraneis quod propriis libenter indulgis.*

de construire *memini* avec le datif. Il est pourtant incontestable que Grégoire l'a fait. Le plus souvent, il est vrai, ce datif est *cui*, et l'on peut se demander si ce ne serait pas là un génitif comme celui qu'on a dans *cuicuimodi*, bien qu'il fût assez étonnant que ce génitif ne se trouvât que dans cette seule locution. Mais Iul. 50 p. 584, 4 ne laisse pas de doute, semble-t-il; aux yeux de Grégoire, *cui* est bien le datif, puisqu'il écrit : *memini huic caeco* [1]. Encore se pourrait-il que *cui* fût originairement un génitif [2] dans cette phrase sans doute usitée de son temps [3], et que Grégoire, le prenant par erreur pour un datif, eût risqué l'autre phrase par analogie. Quoi qu'il en soit, *cui memini* ou *cui meminimus* est très fréquent : h. F. 2, 7 p. 71, 3; 7, 10 p. 296, 14; mart. 45 p. 518, 25; conf. 104 p. 814, 10; etc. [4]. Pourtant *cuius memini* est très bien attesté dans mart. 36 p. 511, 19 et patr. 8, 9 p. 699, 20; il n'y a pas lieu de le corriger. Grégoire a mis souvent le substantif au génitif, une fois au datif; il a pu renverser la proportion pour le pronom. Et pour les substantifs le génitif est la construction ordinaire [5]. L'adjectif *memor* a un complément au datif Andr. 36 p. 845, 33 *ut ei beatus apostolus memor esset*, non pas sans doute à cause de *cui memini*, mais en souvenir de *propitius*.

Les autres emplois du datif sont représentés chez Grégoire, mais il paraît inutile de les repasser tous en détail. Il suffira d'en donner quelques exemples, surtout dans des locutions nouvelles ou fréquentes chez notre auteur.

Le datif de l'agent du passif [6] : h. F. 2, 23 p. 85, 23 *cui fuerunt in secessum interna deposita;* mart. 46 p. 519, 10 *sermo de his quibusdam religiosis est habitus* [7]. Le datif prédicatif : h. F. 4, 11 p. 148, 6 *ca-*

---

1. Comp. Andr. 36 p. 845, 33 *ut ei memor esset*.

2. Il est à remarquer qu'on ne trouve nulle part *quibus memini*, mais h. F. 1, 47 p. 55, 12 *meminimus de his*. Comp. aussi h. F. 4, 50 p. 185, 14 *quarum supra memoriam fecimus*, et 4, 16 p. 154, 13 *cui in superiori libello memoria n fecimus*.

3. Je ne la trouve pourtant signalée nulle part.

4. Comp. encore h. F. 2, 9 p. 75, 10; 2, 21 p. 84, 28; p. 85, 1; 2, 28 p. 89, 18; 3, 17 p. 126, 9; 3, 18 p. 127, 14; 4, 15 p. 152, 21; 4, 28 p. 164, 19; 6, 28 p. 266, 22; 6, 36 p. 276, 7; 6, 39 p. 278, 29; 8, 2 p. 326, 27; p. 327, 4; 8, 34 p. 350, 5; 9, 24 p. 381, 8; 9, 35 p. 390, 5; Iul. 41 p. 580, 27; Mart. 4, 6 p. 650, 30; patr. 6, 7 p. 686, 14; 7, 5 p. 690, 22; 15, 2 p. 722, 9; conf. 74 p. 792, 21 (*cuius* 2. 4); 102 p. 813, 1 (*cuius* 4).

5. H. F. 3, 16 p. 126, 6 *meminimus huius uirtutis;* 3, 19 p. 129, 8; 5, 5 p. 196, 12; 5, 18 p. 210, 12; 7, 13 p. 297, 25; mart. 12 p. 496, 1; 16 p. 498, 29; Andr. 23 p. 840, 8; stell. 13 p. 862, 4. Ailleurs, Grégoire se sert de la préposition *de*, h. F. 1, 10 p. 39, 3 *de qua supra meminimus;* 10, 24 p. 435, 18; Iul. 25 p. 575, 16.

6. J'emprunte ce terme à M. L. Havet, Abrégé de grammaire latine, § 567, pour désigner « ce qui devient le sujet quand on tourne par l'actif. »

7. Patr. 17, 1 p. 728, 15 les mss. 1*a*. 2. 3 portent *studiosissimis enutritis parentibus;* le ms. 4 *studiosissime nutritus a parentibus*, ce qui paraît à première vue une de ces interpolations dont le ms. 4 est plein. Mais le sens exige impérieusement un nominatif; *enutritis* est dû à la même erreur que celle qui suit immédiatement dans

thedram beati Martini contemptui habuit; 4, 15 p. 152, 19 *despectui habuisti ecclesiam illam;* 10, 15 p. 425, 10 *dispectui habeor;* 5, 43 p. 236, 6 *non deputatur crimine* [1]. Le datif final : h. F. 5, 34 p. 226, 14 *herbae... potui sumptae;* h. F. 8, 15 p. 335, 15 *sopori locatus sum;* comp. conf. 15 p. 756, 23; h. F. 6, 36 p. 277, 5 *coenae discubuit;* mart. 50 p. 524, 4 *signata est plagae domus mea.* Le datif d'avantage ou de désavantage : h. F. 1, 48 p. 55, 28 *uobis suscitauit duos mortuos, nobis unum;* 2, 3 p. 65, 3 *lupus magis gregi quam custus effectus est;* etc.

4° Le génitif.

Avant de parler des emplois du génitif que l'usage classique ne connaît pas — il en est peu d'ailleurs — il faut en mentionner un qui a pris une extension toute nouvelle; c'est le génitif de qualité. On en trouve des exemples presque à chaque page de Grégoire, comme prédicat aussi bien que comme complément d'un substantif. Toutes les fois en particulier qu'il essaye de faire un portrait, on peut être sûr que ces génitifs ne manqueront pas. Le plus souvent le substantif abstrait mis au génitif est accompagné de quelque adjectif exprimant l'intensité de la qualité ou du défaut, *magnus*, *mirus, egregius*, *eximius,* etc. C'est précisément ce qui indique l'une des raisons de la fréquence de ces génitifs. On y a eu recours de plus en plus à mesure qu'on a pris l'habitude d'exagérer. L'adjectif seul ne suffisant plus, il eût fallu le renforcer par un adverbe. Mais les adverbes simplement intensifs, *ualde, admodum perquam,* etc., sont incolores; *egregie, eximie*, sont faits pour modifier des verbes plutôt que des adjectifs. Au lieu de *egregie* ou *eximie sanctus*, on aimait mieux dire *egregiae, eximiae sanctitatis*. Mais un motif plus puissant peut-être pour recourir si souvent à cette tournure, c'est la tendance générale à se servir de mots abstraits, tendance commune à toutes les époques de décadence [2], et que nous aurons l'occasion d'observer encore chez Grégoire.

---

le ms. 1*a* (variante négligée par M. Krusch) *litteris institutis* pour *litteris institutus*. On peut s'expliquer aussi la leçon de 1*a*. 2. 3 *studiosissimis* en supposant dans l'archétype une fausse séparation de mots : *studiosissim enutritus*, et une fausse correction subséquente. Une fois le ms. 4 justifié sur deux points, acceptera-t-on encore sur son témoignage la préposition *a*? Ou faut-il voir dans *parentibus* un datif?

1. Mais au lieu du double datif, il emploie le nominatif et le datif Mart. praef. p. 586, 7 *crimen tibi erit;* Mart. 1, 17 p. 598, 15; patr. 15, 1 p. 721, 25; etc. Mart. 3, 22 p. 638, 7 *putans sibi praesidium fore* 1*a*. 2 ; car *praesidii* (éd. Krusch) n'est dans 1*a* que par suite d'un grattage.

2. Ceci est visible aussi chez d'autres auteurs, qui semblent avoir fait exprès d'éviter l'adjectif, quand il serait beaucoup plus naturel; *hist. Apollon.* 36 p. 44, 2

Parmi les nombreux exemples, il faut choisir d'abord une ou deux séries qui montrent combien ces génitifs se pressent en peu de pages; puis quelques cas qui offrent un intérêt spécial. On verra que ce génitif tantôt se joint directement à un nom, tantôt sert de prédicat.

H. F. 2, 1 p. 59, 7 *primaeuae aetatis iuuenis;*

h. F. 2, 1 p. 60, 29 *sanctus Eustochius successit, magnificae sanctitatis;*

h. F. 2, 24 p. 86, 35 *quattuor milia promiscui sexus;*

h. F. 6, 6 p. 249, 24 *Hospicius reclausus magnae abstinentiae;*

h. F. 6, 7 p. 253, 10 *Ferreolus magnae uir sanctitatis;*

h. F. 6, 8 p. 253, 20 *Ebarchius uir magnificae sanctitatis;*

h. F. 4, 33 p. 168, 28 *uir totius simplicitatis et caritatis* [1];

h. F. 4, 36 p. 170, 24 *uir totius sanctitatis, egregius, castae conuersationis;*

conf. 60 p. 782, 28 *uir totius sanctitatis, conuersationis castissimae, caritatis eximiae;*

conf. 32 p. 767, 26 *admirabilis sanctitatis Amabilis quidam;* etc.

Et avec le verbe *esse* :

h. F. 2, 2 p. 61, 19 *unius substantiae essentiaeque esse* [2];

h. F. 2, 3 p. 62, 10 *qui ferebatur magnae prudentiae esse;*

Tharsiam integrae uirginitatis et generositatis; 42 p. 53, 11 *te tam tenerae aetatis huius esse prudentiae.* En français de même, que de fois disons-nous d'une haute distinction, d'une profonde humilité, d'une merveilleuse habileté, quand on eût dit encore au XVIIIe siècle distingué, humble, habile.

1. Cette expression est peut-être biblique; voy. *ep. ad Cor.* 2, 1, 3 *deus totius consolationis*, ὁ... θεὸς πάσης παρακλήσεως; le Dieu en qui l'on trouve toute consolation, c'est-à-dire Dieu le souverain consolateur; peut-être aussi *ep. Pet.* 1, 5, 10 ὁ θεὸς πάσης χάριτος était-il traduit dans une ancienne version par *deus totius gratiae.* Quoi qu'il en soit, cette formule est assez répandue chez les chrétiens des premiers siècles; voy. Le Blant, les Actes des martyrs, p. 272, qui a seulement le tort de citer des exemples tout à fait déplacés, comme *C. I. G.* 5822, où πάσης ἀρετῆς dépend de εἰδήμονα, et de prendre *totius* dans le sens de « accompli. » *Totius* signifie simplement tout. *Vir totius sanctitatis* signifie un homme de toute sainteté, en qui se trouve toute sainteté (toute la sainteté, ou plutôt toute sorte de sainteté), autrement dit, un homme tout à fait saint; comp. h. F. 1, 37 p. 51, 14 *Maximinus episcopus potens in omni sanctitate repperitur;* 1, 40 p. 52, 2 *ita se in cuncta bonitate ac sanctitate omnibus praebuit;* mart. 36 p. 511, 20 *uiro in omni sanctitate religioso;* comp. aussi h. F. 2, 13 p. 81, 5 (lettre de Paulin de Périgueux) : *dignissimus totius fidei relegionesque custodes;* Sidon. Ap., *ep.* 7, 9, 22 p. 116, 22 *totius popularitatis alienus.* Outre les exemples cités par M. Le Blant, voy. Rossi, *Inscr. chr.* 400 (an 392) *totius pudicitiae;* 425 *totius castitatis;* Hermas, *Pastor, uis.* 1, 2, 4 *et* <*es*> *totius simplicitatis* (inutile d'ajouter *plenus* avec Gebhardt et Harnack); Lucifer, *de s. Athan.* 28 p. 114, 11 *totius iustitiae episcopum; moriendum esse,* etc., 12 p. 310, 16 *homo totius iniustitiae.* Mais h. F. 1, 5 p. 36, 15 *totius artis magicae* est complément de *adinuentor*, car *ars magica* n'est pas une qualité; 1, 25 p. 46, 2 *totius malitiae* est probablement génitif de qualité, mais on pourrait aussi en faire le complément de *magistrum.*

2. Pour la leçon, voir Revue critique 1885, I p. 168, note.

h. F. 2, 22 p. 84, 31 *tantae facundiae erat;*
h. F. 2, 22 p. 85, 6 *cum esset magnificae sanctitatis;*
h. F. 2, 24 p. 87, 4 *Ecdicium mirae uelocitatis fuisse;*
h. F. 4, 9 p. 146, 23 *Theodoualdum ferunt mali fuisse ingenii;*
h. F. 5, 45 p. 238, 6 *magnae abstinentiae fuit... humanitatis exiguae* [1], *facundiae uero magnae erat;*
h. F. 6, 30 p. 269, 2 *erat summe bonitatis;* etc.

Le génitif de qualité se joint par *et* à des adjectifs ou à des substantifs : h. F. 1, 46 p. 53, 30 *Arthemius quidam, admirabilis sapientiae et prima aetate florens;* 2, 31 p. 93, 4 *erat sanctus Remegius egregiae scientiae et rethoricis adprimum inbutus studiis*; h. F. 4, 31 p. 168, 10 *multae humanitatis et satis dilectur pauperum fuit* [2].

Parfois le génitif de qualité est soutenu par un substantif comme *uir, homo*, etc., même après un autre génitif, en sorte que ce substantif paraît inutile : h. F. 5, 10 p. 199, 21 *Patroclus... mirae sanctitatis ac religionis, uir magnae abstinentiae* [3].

Le génitif déterminatif n'est pas chose nouvelle non plus. *Hierosolimorum urbe* h. F. 1, 7 p. 37, 18 peut se comparer à *urbem Pataui* de Virgile [4] ou *oppidum Antiochiae* de Cicéron [5], et *leprae morbum* h. F. 2, 31 p. 93, 1, ou *fomento olei* mart. 31 p. 507, 22, et mieux encore *arbores lauri* conf. 23 p. 763, 1 à *lapathi herba* d'Horace [6]. Mais des expressions telles que *exercitibus curruum* h. F. 1, 10 p. 39, 8; *columna nobis (= nubis)* et *colomna ignis* 1, 10 p. 40, 16 et 18; *uerbum*

---

1. De Marolles traduit : « Il estoit peu versé aux lettres humaines ». Ruinart explique *humanitatis* par *staturae*, sans dire sur quoi il fonde cette explication, qu'adoptent Guadet, Guizot, Bordier, Giesebrecht. Cela fait une antithèse peu appropriée à *facundiae. Humanitas* signifie tout simplement humanité, bonté, bienfaisance ; voy. dans des portraits semblables h. F. 4, 31 p. 168, 10, 2 *multae humanitatis;* 5, 46 p. 238, 13 *cunctis humanus.*

2. Mart. 13 p. 497, 9 *pollex mirae candoris ac lucis effulgens.* On pourrait songer à corriger *luci* (= *luce*) *suffulgens*, ou mieux *luci refulgens*, comme h. F. 6, 29 p. 268, 2 *candore niueo refulgebat* et mart. 51 p. 524, 20 *capsa argentea refulgens tamquam sidus praeclarum* (phrase mal ponctuée dans les éditions). On aurait alors deux compléments du substantif, comme ci-dessus, et comme conf. 18 p. 757, 30 *cereum mirae candoris, inmenso lumine fulgorantem.* Mais il manquerait une épithète à *luce.* Si l'on s'arrête à cette objection, il faudra entendre *effulgens candoris et lucis mirae;* construction bien extraordinaire, mélange du génitif de qualité et du participe accompagné de l'ablatif.

3. C'est bien ainsi qu'il faut placer la virgule: comp. h. F. 4, 32 p. 168, 17 *presbiter Iulianus nomine, uir magnae abstinentiae.* D'ailleurs *uir* se place généralement avant le génitif.

4. *Aen.* 1, 247.

5. *Ad Att.* 5, 18, 1.

6. *Sat.* 2, 4, 29. Le génitif dans ces exemples remplace une apposition. Ailleurs c'est une apposition qu'on trouve au lieu d'un génitif : h. F. 5, 11 p. 200, 6 *per baptisma sacramentum;* 23 *noctem sanctam pentecosten;* 1, 32 p. 50, 2 *habuit paries ille grossitudinem pedes triginta;* 4, 34 p. 169, 18 *expellentes de horrea anonas quasi choros tres.*

praedicationis 1, 46 p. 53, 35; *puritatis stolam* 1, 47 p. 54, 15; *sectam erroris* 2, 3 p. 65, 10, etc., sonneront tout autrement aux oreilles du latiniste classique, qui y trouvera je ne sais quel air exotique. En effet, toutes ces expressions sont propres au langage religieux, qui est essentiellement biblique, c'est-à-dire calqué sur l'hébreu ou sur un grec lui-même déjà rendu fort semblable à l'hébreu [1]. La différence entre la syntaxe vraiment latine et cet hébraïsme n'est pas difficile à saisir. Le génitif déterminatif latin indique l'espèce à laquelle l'objet en question appartient; une plante de l'espèce patience, la ville qui fait partie de tout ce que désigne le nom de Patavium. Le génitif déterminatif imité de l'hébreu sert à marquer des rapports divers entre les deux noms; tantôt il se rapproche beaucoup du génitif de qualité, dont il se distingue surtout par l'absence d'adjectif [2] : h. F. 5, 35 p. 228, 12 *praeceptum iniquitatis*, un ordre inique; 5, 38 p. 229, 32 *notam humilitatis*, un outrage humiliant; 9, 23 p. 380, 21 *amaritudinis felle* [3]; mart. 90 p. 548, 23 *flores suauitatis;* 106 p. 561, 31 *paradisus beatitudinis;* conf. 83 p. 802, 9 et 102 p. 813, 7 *odor suauitatis* [4]; mart. 53 p. 525, 21 et conf. 81 p. 799, 26 *uir uirtutum* [5]; Mart. 4, 29 p. 656, 21 *rem miraculi*; conf. 108 p. 817, 1 *uir uitae* [6]; tantôt il ne pourrait être remplacé que par une périphrase : h. F. 2, 24 p. 86, 35 *ab interitu famis*, de la mort par la faim; 6, 5 p. 248, 20 *a side paradisi eiectus*, de sa demeure dans le paradis; mart. 14 p. 498, 14 *parietis clauum*, clou planté dans le mur; 41 p. 516, 23 *ab incendio hostilitatis ereptae*, incendie allumé par la guerre; 42 p. 516, 28 *Cassianus martyr Italiae;* 57 p. 527, 17 *ille Honoricianae* [7] *persecutionis martyr;* 74 p. 537, 12 *uirga correctionis;* 75 p. 538, 30 *Limanni laci nauigium*, une embarcation sur le lac Léman; patr. 7, 3 p. 689, 3 et And. 1 p. 828, 12 *uincti carceris*, les prisonniers qui se trouvent dans le cachot; conf. 10 p. 754, 20 *de*

---

1. Voy. H. Gœlzer, S. Jérôme p. 319 et 323; *gramm. in Sulp. S. obss.* p. 42.

2. Ou, si l'on veut, par la possibilité de ne pas ajouter d'adjectif au nom de qualité, car il peut aussi avoir un adjectif : mart. 34 p. 510, 3 *ei deprecationes* (= *deprecationis) assiduae incensa deferre;* ni Ruinart, qui d'après le ms. 2 ajoute *et* devant *incensa*, ni M. Krusch, qui y met une virgule, n'ont compris la phrase.

3. D'après Actes 8, 23.

4. Peut-être d'après Genèse 8, 21 *odoratus est dominus odorem suauitatis*. Comp. encore patr. 10, 4 p. 709, 1.

5. *Vir uirtutum* doit signifier opérateur de miracles plutôt que homme vertueux; voy. page 243.

6. *Vir uitae* est bien plus difficile à expliquer. Cette expression peut signifier seulement : un homme remarquable par la vie, par l'intensité de vie; le contexte fait comprendre qu'il s'agit de vie religieuse. On peut comparer chez Sidoine Apollinaire, *ep.* 4, 24, 6 p. 75, 23, *uir caritatis*, cet homme plein de charité. On voudrait que cette idée fût exprimée par *uitae perfectae*, ou *uitae religiosae*.

7. *Honorificianae* les mss. et l'édition Krusch; Grégoire connaît fort bien le roi *Honoricus*, h. F. 2, 3 p. 62, 1, etc., et sans doute ce nom lui était familier autrement que par les livres. Il serait étonnant qu'il l'eût ainsi défiguré. Au contraire, cela se conçoit fort bien de la part d'un copiste qui ne sait pas de qui il est question.

ampulla uuae, le flacon qui contenait le raisin ; 21 p. 761, 9 *diuersorum morborum aegroti*, des malades atteints de différents maux ; 23 p. 763, 10 *diuersas necessitatum incisiones* [1]; etc.

Enfin le génitif déterminatif, tel que les poètes classiques et les prosateurs postclassiques l'ont parfois risqué, est devenu, sans doute aussi grâce à l'influence biblique, un tour très commun : h. F. 1, 47 p. 54, 18 *lactis alimenta;* 2, 37 p. 99, 18 *herbarum alimenta* [2]; 4, 34 p. 169, 35 *alimentum panis;* 5, 30 p. 224, 5 *uictus cotidiani alimentum;* 1, 47 p. 54, 37 *crucis uexillo;* 2, 2 p. 61, 14 *fidei parma* [3]; 5, 43 p. 235, 8 *ueneno persuasionis;* p. 236, 17 *malae credulitatis ueneno;* Mart. 1, 15 p. 597, 25 *sub imagine picturae beati Martini*; etc.

Une autre construction due à l'influence étrangère, le génitif après le comparatif [4], est tout à fait exceptionnelle chez Grégoire. H. F. 5, 43 p. 234, 21 *cuius quis implet uoluntatem eius et minor est* [5]; *cuius* a pu entraîner *eius;* stell. 39 p. 871, 5 *una aliarum clarior hac (= ac) lucentior* [6]; *clarior* et *lucentior* sont en quelque sorte intermédiaires entre le comparatif et le superlatif, comme le prouvent stell. 40; 41; 43 p. 871, 7; 10; 20 les tournures évidemment équivalentes *inter quas, inter stellas, inter eas clariorem*, et 25 p. 866, 10 *ceteris clariorem.*

Le génitif partitif est d'un usage fréquent et assez libre. Il se joint surtout à des neutres comme *quid, aliquid, nihil* [7], *reliquum, parumper, multum, minus* [8], *aliud* [9], etc. [10]; une fois, pléonasme bizarre, à *plus negotium* : Mart. 2, 19 p. 616, 5 *cum plus negotium doloris exserant*

---

1. Comp. l. 7 *in quo aliquid secure decideret cum necessitas exegisset.*

2. Comp. Tite Live 23, 30, 3 *absumptis frugum alimentis.*

3. Comp. *ep. ad Eph.* 6, 16.

4. Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 975 Rem. 10; Rœnsch, Itala p. 435; Robert, *Pentateuch.* p. LXXIX; Wœlfflin, lat. u. r. Comparation p. 51; Sittl, lok. Verschiedenheiten d. l. Spr. p. 114; W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 44 (Lucifer); etc. Comp. Virgilius Maro, *epit.* 5 H. (8 M.) p. 29, 21 *nonnumquam etiam conparatiuus gradus cum genitiuo cassui adhesserit superlatiui opus facit... dicis enim maior omnium ac si dixisses maximus.*

5. *Iunior est* les mss. ; comp. Revue critique 1885, I p. 166, note. Je continue à penser que dans ce passage *iunior* ne peut remplacer *minor*, qui se trouve l. 7 et surtout 22; quoique ailleurs cette substitution (correspondant à *senior* au sens figuré, voy. page 245) soit suffisamment établie; voy. h. F. 9, 6 p. 361, 11; conf. 44 p. 775, 20; h. F. 5, 26 p. 221, 23; etc.

6. Le ms. et les éditions portent *lentior*; mais cet adjectif ne convient guère à une étoile. *Lucens* adjectif se retrouve h. F. 4, 31 p. 167, 18.

7. H. F. 5, 14 p. 205, 7 *cum nihil rescripti receperit.*

8. Mart. 1, 10 p. 594, 22 *non minus miraculi quam beneficii praeferentes.*

9. H. F. 5, 49 p. 240, 33 *aliud negotii agere.*

10. Certains mots paraissent se prêter plus volontiers que d'autres à cette construction, par exemple *mali*, voy. h. F. 5, 20 p. 218, 1 *nihil his mali faciens;* 6, 36 p. 277, 3 *nihil mali sentiebam*, etc. Assez souvent il y a *male* pour *mali*, ce qui ne doit pas tromper : h. F. 3, 22 p. 131, 1 *nihil inibi male gessit;* 6, 6 p. 250, 23 *quid male ficerit;* 6, 35 p. 275, 17 *nihil male sentio;* etc. Mais h. F. 9, 18 p. 372, 20 et 21 *cuncta* (ou *omnia*) *quae male gesserant*, c'est bien l'adverbe.

quam medellae [1]; mais aussi à des adjectifs tels que *multi*, *nullus*, etc.; h. F. 2, 4 p. 66, 12 *multus (= multos) christianorum gladio detruncabat;* 2, 23 p. 86, 2 *adsistebant multi sacerdotum;* mart. 9 p. 494, 28 *multi Iudaeorum;* mart. 8 p. 493, 24 *aliqui deuotorum;* conf. 50 p. 778, 13 *cum sanctorum reliquis* [2]; h. F. 5, 18 p. 210, 6 *nullus sacerdotum;* p. 211, 18 *nulli hominum;* conf. 34 p. 769, 2 *nonnulli uirorum sanctorum;* mart. 9 p. 495, 18 et Andr. 24 p. 840, 23 *nullus hominum* [3]; Mart. 1, 38 p. 606, 8 *nullum membrorum;* 2, 3 p. 610, 22 *quemquam membrorum;* h. F. 6, 40 p. 279, 16 *nulli catholicorum;* 10, 13 p. 420, 1 *nullum catholicorum;* 7, 14 p. 299, 1 *alius legatorum;* etc.

Un emploi rare et peut-être nouveau du génitif, c'est celui qu'on observe Mart. 2, 58 p. 628, 32 *cui artis erat uestimenta conponere,* et patr. 11, 1 p. 709, 25 *locus ille tam difficilis est ad incedendum ut etiam feris bestiis illuc accedere sit laboris.* Il y a là une imitation de locutions telles que *moris est,* etc. [4], ou une modification de *artis meae est, multi laboris est,* par omission de l'adjectif, comme on vient de l'observer dans le génitif déterminatif.

Dans h. F. 5, 49 p. 240, 32 *fidus doli quem praeparauerat*, confiant en sa ruse [5]; 2, 7 p. 69, 5 *suspectus futuri,* se doutant de ce qui allait arriver, il y a sans doute une imitation de *conscius, gnarus,* etc. *Praeditus* au contraire suit l'analogie de *diues*, etc. : h. F. 2, 30 p. 91, 27 *nullius praeditos potestatis;* 9, 26 p. 382, 4 *mulier ualde cauta ac uitae relegiosae praedita* [6]. Quelques autres génitifs s'expliquent de même par des analogies diverses. De mart. 77 p. 540, 20 *indulge delicti huius*, on peut rapprocher *reprehendere* avec le génitif [7], d'après *accusare, damnare*, etc.; de conf. 24 p. 763, 23 *nihil dignum leti,* qui d'ailleurs n'est pas nouveau [8], les adjectifs *similis,* etc., ou *cupidus,* etc.; de mart. 88 p. 547, 15 *omnium hominum odibilem*, les adjectifs *inimicus* [9], etc.

---

1. Par contre il dira Iul. 35 p. 579, 2 *sat nobis erat praesentia tua supplicium.*

2. Comp. Mart. 3, 57 et 58 p. 646, 14 et 25; conf. 93 p. 807, 17 *cum reliquis;* Mart. 1, 6 p. 592, 22 *cum reliquis sacerdotibus;* 4, 18 p. 634, 25 *cum reliquis puellulis.*

3. Il va sans dire que *nullum hominum* a été souvent changé en *nullum hominem,* comme Thom. 117, 22.

4. Sidon. Ap., *ep.* 8, 10, 2 p. 138, 11 *moris est eloquentibus uiris ...probare.* Comp. *Siluiae peregrinatio* p. 59, 25 *quae consuetudinis nobis erant* (pour *erat*) *facere... ita* (pour *ea*) *et ibi fecimus.* S'il n'y avait chez Grégoire que le premier exemple cité, on pourrait prendre *artis* pour un nominatif analogique (voir page 361); comp. Prudence, *ham.* 139 *ars olli captare feras.*

5. Virgile, *Aen.* 12, 659 *tui fidissima* est différent.

6. Beaucoup plus souvent *praeditus* est accompagné de l'ablatif; h. F. 2, 29 p. 90, 16; 3, 7 p. 115, 19; 4, 1 p. 142, 9; 5, 10 p. 199, 20; 5, 43 p. 234, 8; 10, 31 p. 447, 18; etc.

7. Voy. H. Gœlzer, S. Jérôme p. 320.

8. Voy. Rœnsch, Itala p. 413; H. Gœlzer, gramm. *in Sulp. S. obss.* p. 42; etc.

9. Voici encore quelques génitifs plus ou moins insolites. H. F. 8, 12 p. 332,

L'emploi de l'ablatif avec *de* au lieu du génitif aurait-il été déjà si bien établi que Grégoire eût pu tomber dans la faute inverse ? C'est fort invraisemblable [1]. Aussi faut-il chercher une autre explication aux très rares passages qu'on pourrait alléguer à l'appui de cette idée. H. F. 7, 47 p. 323, 50 *extracto baltei gladio*, et 8, 31 p. 346, 14 *extracto baltei cultro*, il faut traduire, je pense, bien que cela ne soit pas très naturel (car on n'a guère en général d'épée que celle qui est suspendue au baudrier), l'épée ou le couteau de son baudrier [2], c'est-à-dire, qu'il portait à son baudrier [3], comme h. F. 9, 21 p. 380, 1 *abruptis clam regalis indumenti fimbriis*, les franges de la robe du roi. H. F. 5, 43 p. 234, 4 *antiquorum episcoporum lata sententia*, ce génitif n'équivaut pas à *ab episcopis*. Grégoire a joint à *lata sententia* un complément au génitif, comme il l'eût fait à *sententia* seul. Cette construction non plus ne nous paraît pas naturelle, et elle ne l'est pas. Mais elle se retrouve encore patr. 6, 3 p. 682, 18 *cum consensu insipientium facto*. Citons enfin un exemple où personne ne méconnaîtra la différence entre l'ablatif avec *a* et le génitif, et où les deux constructions étaient également admissibles. Mart. 1, 37 p. 605, 33 *abrasum beati tumuli puluerem*, et 2, 51 p. 626, 24 *abrasum a beato tumulo puluerem*.

---

22 *inueterate dierum* est emprunté à Daniel 13, 52, que Grégoire ne paraît pas bien comprendre, puisqu'il omet l'épithète importante *malorum*. H. F. 2, 5 p. 67, 7 *bidui triduique* (*biduo triduoque* D4) *sine ullo cibo maneret;* si *spatio* ou *spatia* (comp. l. 8 et 24) n'a pas été omis par mégarde, on doit le sous-entendre, peut-être, comme il faut le faire chez Cicéron, *ad Att.* 3, 7, 1 ; 5, 16, 4 ; 5, 17, 1, où il est parlé de distances ; comp. Dræger, hist. Syntax I p. 397. Mart. 1, 15 p. 597, 24 *sibi quoque atque in rethorica socii sui Felicis ex oleo... lumen redisse* (*reddisse* 1a; *reddidisse*, interpolation de 2 et 3) *confessus est;* il y a une sorte d'anacoluthe qui se comprend fort bien : *sibi lumen redisse et Felicis lumen redisse*. Dans mart. 57 p. 528, 9 *quid petendarum rerum alienarum succumbis?* il est probable qu'il manque un substantif, comme *cupiditati*, que l'auteur lui-même pourrait avoir oublié d'écrire. H. F. 1, 10 p. 38, 28 *de situ loci illius uel ipsius transitus* (*transitu* Ruinart) je soupçonne une faute d'impression de l'édition Arndt. Dans 5 cap. 34 p. 189, 22 *de desenteriae morbi* (*morbo* A1. D4), il se peut qu'il y ait une erreur de *B. H. F. 2, 2 p. 61, 15 *possedebat regni paradisi* (*regni* B1. C1 ; *regna* B5. A1); on peut sans trop de risque adopter *regna*, car si B5 et A1 avaient corrigé, il est probable qu'au moins l'un eût mis *regnum*. H. F. 5, 30 p. 223, 20 *nihil hominis... aduersare ualentes* est évidemment la leçon de l'archétype, puisque B5 en a fait *nihilhomenus* et D4 *nihilominus ; homini* A1. C1 est donc une conjecture. Elle parait bonne ; voy. cependant page 539, note 7. H. F. 5, 48 p. 240, 4 *nobis aduersaturum*. Dans conf. 109 p. 819, 4 *eadem formae eademque species*, il n'y a qu'une répétition fautive du premier *e* de *eademque*. Mart 1, 11 p. 595, 1 *pater autem eius faetidae se illius Arrianae sectae... subdidirat*. Il se peut qu'un datif (comme *credulitati*) ait été omis par mégarde ; ou que *illi* soit devenu *illius* à cause de *eius*.

1. Voy. plus bas, aux prépositions.

2. Pour cet emploi très libre du génitif, voir page 551.

3. L'autre construction, la plus naturelle, se trouve h. F. 7, 29 p. 309, 22 *extractu a balteo gladio;* comp. 23 *prolatum a cingulo ferrum*.

5° L'ablatif.

L'ablatif est très fréquent. C'est peut-être le cas qui, numériquement, a le plus gagné [1]. Mais il n'y a guère d'emploi nouveau de ce cas, ni même de construction sensiblement modifiée. Car si l'ablatif devient beaucoup plus fréquent que l'accusatif pour exprimer la durée, comme h. F. 3, 17 p. 126, 8 *tribus annis praefuit;* 10 *septem mensibus ministrauit;* 13 *tribus annis rexerunt;* etc., c'est là un fait déjà ancien ; dès l'époque postclassique on voit l'ablatif se substituer à l'accusatif dans cet emploi [2]. L'accusatif se trouve aussi [3]; et au milieu des confusions si fréquentes entre l'accusatif et l'ablatif, il serait étonnant que sur ce point justement il existât un usage constant.

L'ablatif de lieu ne sort pas beaucoup des limites dans lesquelles il se tient à l'époque classique. Quelques passages sont douteux. Ainsi dans h. F. 1, 10 p. 39, 11 *et huius stagni capite Clysma ciuitas aedificata est*, il est probable que *et* est une faute de copie de *B pour *in*, que présentent A1. D4; *et* n'a aucune raison d'être. Dans h. F. 1, 13 p. 41, 10 *numquam simile mundo fuisse aedificium fabricatum,* il se peut que ce complément de lieu soit au datif; de même h. F. 1, 45 p. 53, 24 *suburbano ciuitatis;* 2, 17 p. 82, 28 *suburbano murorum* [4]; 8, 12 p. 332, 8 *quem suburbano Massilia sepeliuit* [5]; Mart. 3, 37 p. 641, 13 *humo iacentem;* conf. 14 p. 756, 7 *est digito meo anulus*. Mais il n'y a pas de doute h. F. 7, 38 p. 319, 18 *insepultum ipso quo interfectus fuerat loco reliquerunt*, ce qui est conforme à l'usage classique; 37 p. 512, 9 *pariete illo... fenestram structor patefactam reliquit;* et Mart. 2, 3 p. 610, 24 *quo loco cum fuisset inlata*, là justement où le datif était indiqué [6]. L'ablatif à la question *unde* se trouve très rarement; h. F. 1, 35 p. 50, 31 *me hoc stadio remoueri* [7]; 6, 29 p. 267, 12 *recesserunt parumper cellola* [8].

---

1. L'emploi des prépositions a peu fait perdre à l'ablatif, parce que la plupart des prépositions se construisent justement avec ce cas.

2. Voy. Dræger, hist. Syntax I p. 534; Gœlzer, S. Jérôme p. 325.

3. H. F. 5, 14 p. 206, 11 *prope duos menses ad antedictam basilicam resedens;* etc.

4. Comp. h. F. 2, 3 p. 62, 10 *in suburbano*.

5. Conf. 85 p. 803, 2 *aedificato exsinodochio leprosorum sacerdos suburbano; in suburbano* 2. 4. *Suburbano* pourrait être adjectif de *exsinodochio*, voy. page 245, note 1; mais il est plus probable que c'est le substantif : ayant bâti un hôpital dans un faubourg.

6. Comp. aussi conf. 58 p. 782, 6 *qui sepultus in terris caelis se uiuere manifestat*. Sur *quo* adverbe plutôt que pronom relatif, voy. plus bas.

7. On pourrait soupçonner que *de* serait tombé après *me*.

8. D'après B. β1; *a cellola* A1. D4, ce qui est suspect, naturellement, et d'autant plus que C1 aussi donne *a*, et B5 *e*. Voyez cependant plus bas, aux prépositions.

L'ablatif de qualité n'est pas aussi fréquent que le génitif; on en peut citer cependant divers exemples. Il sert aussi bien de prédicat que de complément d'un nom. On lit h. F. 2, 3 p. 62, 9 *uerum (= uirum) inenarrabile sanctitate;* 3, 15 p. 122, 17 *hic tali generatione* [1]; puis 2, 1 p. 59, 24 *erat ueste mutata;* 5, 48 p. 239, 11 *lippis erat oculis;* mart. 27 p. 504, 15 *columnae mirae eligantiae candore niueo;* 36 p. 511, 9 *(fons) erat tam dulcibus fluentis ut,* etc.

L'ablatif après le comparatif est relativement rare. On a vu qu'il peut être remplacé par le datif, et exceptionnellement par le génitif; il peut l'être aussi par *quam* et par la préposition *ab* [2]. Il ne faudrait pourtant pas croire que partout où le datif et l'ablatif ont la même désinence, c'est le datif que Grégoire pensait employer. Il est vrai qu'il n'y a pas d'exemples de l'ablatif en *a*, le seul qui ne laisse aucun doute, au moins dans les substantifs [3]. Mais h. F. 7, 1 p. 290, 23 on lit *luce ista clariorem;* le pronom *eo* est fréquent, par exemple dans *eo amplius* h. F. 5, 14 p. 205, 24; 5, 49 p. 240, 30; 8, 34 p. 350, 22; 9, 39 p. 393, 16; Iul. 31 p. 577, 7; Mart. 2, 24 p. 617, 20; 2, 53 p. 627, 24; 3, 51 p. 644, 29; 3, 58 p. 646, 33, etc. (comp. Andr. 7 p. 831, 15 *eo praetiosius);* enfin *ualidior altero,* pa.r. 11, 1 p. 710, 4, et certains substantifs de la troisième déclinaison, où l'*e* est attesté d'une manière constante, sont certainement à l'ablatif, comme h. F. 7, 1 p. 290, 29 *omne luce lucidior;* 30 *luce splendidius;* conf. 18 p. 758, 27 *niue candidiorem;* 109 p. 819, 3 *marmore duriores* [4]. Il n'y a donc pas de raison suffisante pour douter que le même cas soit représenté par *filiis* h. F. 1, 9 p. 38, 13; *his omnibus* 1, 47 p. 54, 30 et 2, 2 p. 61, 10; *omnibus* 9, 20 p. 378, 33; *Sidonio* 2, 23 p. 85, 39; *utrisque* 5, 43 p. 235, 13; *ceteris* 10, 15 p. 424, 8; Mart. 1, 34 p. 605, 1; 2, 25 p. 617, 34; 3, 31 p. 640, 2; patr. 17, 4 p. 731, 18; *dicto citius* h. F. 2, 37 p. 99, 22; 5, 2 p. 192, 11; 10, 18 p. 430, 29; mart. 57 p. 527, 28; 78 p. 541, 7; patr. 6, 2 p. 681, 9; etc.; *solito asperiorem* h. F. 3, 37 p. 139, 23; *largius solito* 9, 21 p. 379, 23; *plus solito* Mart. 1, 11 p. 595, 2; etc.

L'ablatif de la cause externe, qui se dessine nettement à partir du 1er siècle après J.-C. [5], est employé non pas très fréquemment, mais avec

1. Peut-être aussi *miro opere* h. F. 1, 19 p. 39, 5 et 1, 13 p. 41, 9; mais ce pourrait être aussi le complément du verbe.

2. Sans garantir l'exactitude absolue des chiffres, à cause du doute qu'il peut y avoir entre le datif et l'ablatif, voici dans quelle proportion Grégoire emploie chacune des quatre tournures : ablatif 54 fois; datif 18 fois; *ab* 7 fois; *quam* 93 fois. Ajoutez *ut* h. F. 5, 19 p. 216, 21; voy. page 320.

3. H. F. 5, 43 p. 234, 9 *aetate et potestate paterna minorem* n'est pas un exemple indiscutable, parce qu'il y a une sorte de confusion entre l'ablatif de relation, au point de vue de l'âge, et celui du comparatif, que son père, *patre;* ce dernier mot est incorrectement transformé en adjectif, *paterna*.

4. H. F. 6, 29 p. 268, 4 *corpore candidior* B1. 2. β1. 2; *corpori* B5. A1; *corporis* C1.

5. Dræger, hist. Syntax I p. 545; Gœlzer, S. Jérôme p. 324.

une grande liberté : h. F. 2, 30 p. 91, 17 *conpulsus est confitire necessitatem* (accusatif pour l'ablatif) *quod prius uoluntate negauerat* [1]; 5, 4 p. 195, 14 *nihil his ille furmidans*, sans se laisser intimider par ces discours (sans avoir peur à cause de ces discours); conf. 75 p. 793, 22 *hoc miraculo* (par suite de ce miracle) *populus credidit deo*.

Il n'est pas tout à fait rare que Grégoire exprime par l'ablatif seul les circonstances, et particulièrement les sentiments, qui accompagnent l'action, là où la langue classique ajoute *cum;* Iul. 15 p. 571, 2 *qui cum conuiuium* (pour *conuiuio) laetitia et exultatione fungeretur*.

Grégoire a-t-il employé l'ablatif seul avec le verbe au passif, pour désigner la personne qui accomplit l'action [2]? Les exemples qu'on en peut citer sont rares et en partie contestables [3]. Dans h. F. 4, 36 p. 171, 8 *daemone arrepta* (A1. D1 seuls [4]), il est possible qu'on doive ajouter *a*, car Grégoire dit ordinairement *a daemone :* h. F. 2, 3 p. 66, 5; 7, 35 p. 315, 20; 8, 34 p. 350, 11; mart. 38 p. 513, 3; 68 p. 534, 8; 76 p. 539, 11; 104 p. 559, 20; Iul. 13 p. 570, 9; patr. 8, 5 p. 696, 11; 17, 2 p. 729, 24; Andr. 18 p. 836, 4. Mais l'omission de *a* est encore attestée par les meilleurs manuscrits mart. 42 p. 517, 2 *arripitur daemonio*, et 2 p. 489, 2 *mulierem daemonio inclinatam*. On voit ici que *daemonium* est employé comme un nom de maladie, *febre corripitur* [5], *paralysi humore percussa*, etc. [6]. Dans h. F. 6, 4 p. 246, 15 *cum iam diu aduersis fategaretur... et praesertim ab Vrsione et Bertefredo*, ces derniers mots mêmes prouvent qu'il faut lire avec A1. D5 [7] *a diuersis* [8]. H. F. 4, 50 p. 185, 21 *Aunulfo quodam collectus;* il s'agit d'un personnage parfaitement inconnu ; il se peut bien que *a* soit la préposi-

---

1. Comp. Cyprien, *ep.* 55, 13, p. 633, 4 *neque... aequandi sunt ille qui... ad sacrificium uoluntate prosiliuit et qui... necessitate peruenit*; je ne vois pas là un *ablatiuus pro aduerbio,* comme le fait M. Hartel, à l'index. *Voluntate* signifie par un effet de sa volonté. M. Sittl aussi, Lok. Verschiedenheiten d. l. Spr., p. 107, parle d'un ablatif adverbial, qui peut exister ; mais la plupart des exemples qu'il cite sont des ablatifs de cause ou autres.

2. L'agent du passif, voy. page 547, note 6.

3. Patr. 16, 3 p. 726, 21 *nam et ipsis daemonibus saepius inpulsatus est; daemonibus* peut être un datif.

4. On peut même dire que le texte repose sur A1 seul, car la collation de D1 donnée par Dom Bouquet n'est pas si minutieuse qu'il ne puisse fort bien avoir oublié une variante telle que *a daemone* pour *daemone*.

5. Pour la maladie aussi Grégoire a les deux constructions; voy. h. F. 4, 21 p. 158, 15 *a febre corripitur*.

6. Comp. S. Jérôme, *uit. Hilarion.* 22 p. 24 *possessus daemone*.

7. Mais non D4, ce qui semble prouver que *aduersis* était déjà dans l'archétype, et que A1 et D5 donnent *a diuersis* par conjecture.

8. Même observation pour h. F. 9, 40 p. 398, 6 *aduersis circumuenti (a diuersis* D5). C'est une variante assez commune; h. F. 5 praef. p. 190, 23; patr. 1, 6 p. 667, 26. *Diuersi* est substantif h. F. 6, 22 p. 263, 4; 7, 22 p. 303, 4; etc. Comp. conf. 8 p. 782, 4 *fimbriae huius uestimenti a diuersis diripiebantur*.

tion [1] et qu'on doive lire *a VVulfo*, *a Viliulfo* [2], ou quelque autre chose de ce genre [3]. Mais il reste quelques passages qui paraissent s'appuyer mutuellement : mart. 82 p. 543, 37 *quod eisdem domino inpertitum est creatore ;* Iul. 1 p. 564, 14 *felix anima Christo conditore suscipitur ;* patr. 7, 3 p. 689, 12 *qui etiam iudice postea sunt dimissi* [4] *;* patr. 8 p. 691, 8 *libellus nescio quo* [5] *conpositus.* Dans les trois substantifs, on pourrait voir à la rigueur des datifs ; mais *nescio quo* ne se prête pas à cette interprétation. Il est cependant bien surprenant que cette construction, si elle paraissait admissible à Grégoire, soit demeurée si extrêmement rare. Il faut y voir peut-être une faute commise par réaction contre la tendance à ajouter *a* même quand il s'agit d'êtres inanimés.

6° L'ablatif, l'accusatif et le nominatif absolus.

On est d'accord aujourd'hui [6] pour voir dans l'ablatif absolu un ablatif de manière, de temps ou de cause, développé par l'usage, et ayant acquis une sorte d'existence à part. Son existence indépendante (c'est indépendant que veut dire ici le terme d'absolu) est caractérisée surtout par ce fait que le participe ou l'adjectif qui, dans un ablatif de manière serait un simple complément du substantif ou du pronom, prend une valeur prédicative [7]. Or, du moment qu'il y a un sujet et un prédicat, il y a une proposition [8]. Aussi, on ne peut douter que déjà les an-

1. Comme Iul. 20 p. 573, 11 *utique quia satellite Satanan inpellebatur ; quia a* 2, lire plus simplement *qui a*.

2. Comp. h. F. 9, 12 p. 369, 33 ; etc.

3. H. F. 5, 14 p. 201, 16 *cum in custodia patre reteneretur* B ; *a patre* A1. C1, par conjecture, car *a* est en surcharge dans D4. Néanmoins *a* pouvait si facilement être omis après *custodia*, qu'il est peut-être permis de le rétablir par conjecture.

4. D'après 1*b*. 3 ; *quieti /// a iudice* 1*a ; qui et a iudice* 2. 4. Ce sont justement ces deux mss. qui ajoutent *a* p. 691, 8 ; il faut donc se garder de leur leçon. Mais d'après 1*a*, on pourrait conjecturer *etiam a iudice*.

5. Interpolé par les mss. 2 et 4 : *nescio a quo* 2, *a nescio quo* 4.

6. Voy. E. Hoffmann, N. Jahrb. f. Philol. CXI (1875) p. 783 ; Kühner, Ausf. Gr. d. l. Spr. II p. 577 § 138 Rem. 4 ; Dræger, hist. Syntax II p. 788 ; Schmalz, lat. Gramm. § 104, dans Handb. d. klass. Alterthumsw. II p. 282 ; Riemann, Syntaxe latine § 70 ; etc.

7. C'est ce qu'a clairement formulé E. Hoffmann, dans l'article cité à la note précédente.

8. Chez Grégoire, on voit bien à quel point l'ablatif (ou l'accusatif) absolu équivaut à une proposition, dans des phrases telles que celle-ci : mart. 68 p. 534, 10 *in hac urbe fuisse mulierem cui a uiro crimen inpactum a iudice... diiudicata est (mulier) ;* c'est comme s'il y avait : *cui cum crimen impactum esset ;* comp. l. 11 *cui cum ad collum lapis colligatus fuisset... praecipitata est.* Comp. encore Iul. 39 p. 580, 15 *cum... uigilassent et proiectum infantulum post paulum reperiunt eum sedentem.*

ciens ne vissent dans cet ablatif une sorte de proposition raccourcie plutôt qu'un simple complément d'une autre proposition. C'est à ce titre qu'il occupe une place à part aussi dans la plupart des grammaires. Nous avons une autre raison encore pour la lui accorder. C'est que nous avons à traiter en même temps deux équivalents que cette construction a trouvés à l'époque de la décadence, l'accusatif et le nominatif absolus.

Nous avons peu de chose à dire sur l'ablatif absolu. Il est d'un usage fréquent chez Grégoire, et il remplit les mêmes fonctions que chez les auteurs anciens. Il serait tout à fait inutile d'en citer des exemples; on en trouve à chaque page. Mais il importe de faire remarquer un point sur lequel la syntaxe de Grégoire est affranchie de la règle ancienne, car c'est là qu'on peut voir à quel point les origines de cette construction étaient oubliées, combien l'ablatif absolu était devenu véritablement une proposition [1]. C'est par là aussi qu'il sera possible de comprendre la substitution de deux autres cas à l'ablatif.

A l'époque classique, la même personne ou le même objet ne peuvent être désignés à la fois par le substantif mis à l'ablatif absolu et par un autre terme de la même phrase, si ce n'est dans de certaines conditions parfaitement déterminées [2]. Une phrase telle que celle-ci : *hostes... nihil timentibus nostris... impetu facto celeriter nostros perturbauerunt* [3] est considérée à juste titre comme incorrecte [4], et excusable seulement par la longue distance qui sépare *nostris* de *nostros*. Chez Grégoire il n'existe plus aucune restriction de cette nature [5]. Il dira h. F. 5, 18 p. 210, 6 *haec eo dicente nullus sacerdotum ei quicquam respondit*, comme un classique aurait dit : *haec cum dixisset, nullus, etc.* La chose est si fréquente, qu'il faut se borner à choisir quelques exemples de types divers [6] :

1° Le sujet de la proposition participe est sujet de la principale [7] : h. F. 1, 7 p. 37, 13 *huic se Christus... nasciturum monstrauit ipso in euangeliis dicente*, etc.; 1, 10 p. 39, 20 *illis (Iudaeis) per sicca gradientibus ... in litus illud (Iudaei) transgrediuntur;* 1, 31 p. 49, 4 *illis (christianis) paruam facultatem habentibus ciues (= ciuis) cuius-*

---

1. A plus forte raison peut-il être coordonné avec un participe: Mart. 1,7 p. 593, 1 *nullam poterat uocem emittere, sensu integro, sed multatus uocis officio*, ayant toute sa raison, mais étant privé de voix. Les éditeurs omettent la première virgule.

2. Voy. Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 591; Dræger, hist. Syntax II p. 808; etc.

3. César, *B. G.* 4, 12, 1.

4. Dræger, hist. Syntax II p. 811.

5. Il va sans dire que Grégoire n'est pas seul à user d'une telle licence; voy. Rœnsch, Itala, p. 450; Victor de Vita; Fortunat; etc.

6. Comp. Thom. p. 99, 14; 24; 104, 2; 5; 19; etc.

7. Comp. Fortunat, *c.* 1, 5, 7 *hic se nudato tunica uestiuit egentem;* 2, 2, 17 *se uolente natus ad hoc... in crucis leuatur immolandus stipite.*

dam domum... expetunt; 2, 1 p. 59, 28 *illo (Bricio)... haec negante adferte inquid (Bricius) infantem* [1]; 5, 39 p. 232, 4 *quo (Chlodouecho) adueniente ex iussu regis nudatur armis (Chlodouechus);* 5, 48 p. 239, 35 *adueniente Turonus Merouecho omnes res eius diripuit (Merouechus);* 5, 49 p. 241, 22 *dehinc adueniente rege... resedit (rex);* p. 242, 33 *inruentibus Biturigis omne aurum abstulerunt (Biturigi);* 6, 6 p. 251, 12 *euntibus illis uenerunt ad locum;* mart. 9 p. 494, 27 *puero salutaribus aquis abluto* [2] *una cum genetrice sua sunt renati;* p. 495, 7 *quibus uigilantibus... repereunt;* 15 *exsurgentibus abbatem (= abbate) cum monachis uiderunt multitudinem auri;* conf. 19 p. 759, 7 *aduenientibus... hominibus ea hora regem transisse nuntiant (hi homines).*

2° Il est complément indirect : h. F. 5, 34 p. 226, 23 *quo parumper melius agente frater eius ab hoc morbo correpitur;* 5, 38 p. 231, 3 *quo (patre) ingrediente prostrauit se ad pedes illius (patris);* 9, 28 p. 383, 21 *illo quoque recusante non se... mitti, crededdit rex loquenti;* mart. 2 p. 489, 3 *super aquas non dehiscentibus aquis incessit;* mart. 30 p. 506, 30 *rogante presbitero diuiserunt ei particulam pignorum;* 91 p. 549, 11 *quo eunte coniungitur ei homo ignotus;* Mart. 4, 11 p. 652, 23 *quo accedente tradidit ei omnem possessionem suam;* mart. 1 p. 488, 25 *uenientibus deuotis... operiuntur capita eorum.*

3° Il est complément direct de la proposition principale : h. F. 5, 30 p. 224, 2 *uocato clam Iustiniano Sophia uoluit eum erigere in imperio;* 6, 13 p. 257, 28 *quo repugnante... laceratum oppressit;* mart. 9 p. 494, 19 *quo extracto admirantur omnes inlaesum.*

4° Il faut surtout remarquer une construction qui peut embarrasser le lecteur habitué à la règle classique, c'est que le sujet de la proposition participe est complément direct de la principale, mais complément sous-entendu [3] : h. F. 4, 46 p. 181, 15 *facto... breue sacramentorum rege (=regi)... protulit*, ayant dressé un procès-verbal du serment, il le présenta au roi [4]; 5, 28 p. 222, 21 *arreptis libris discriptionum incendio multitudo coniuncta cremauit;* entendez *eos;* 5, 49 p. 242, 26 *sed cum me reuerso adhuc (me) despiceret;* mart. 25 p. 503, 5 *quidam*

---

1. Comp. aussi h. F. 2, 1 p. 60, 7, où il faut mettre une virgule l. 9 au lieu du point final : *illo (Bricio) sic prosequente : sicut... inpollutum, illis uero non credentibus... trahitur (Bricius).*

2. *Abluto* 1*a*. 2; *ablutos* 3? éd. Krusch ; le texte grec d'Evagrius (φωτισθέντας) paraît favorable à cette dernière leçon. Mais Grégoire dit *infans credidit*, il est donc tout naturel de ne parler d'abord que de son baptême et d'ajouter après seulement ce qui concerne sa mère. La traduction dont s'est servi Grégoire paraît être perdue, puisque dans le recueil de H. Suchier, Denkmæler normænn. Lit. u. Spr. t. II, der Judenknabe, Halle 1879, E. Walter place le récit de Grégoire en tête des rédactions latines de la légende.

3. Fortunat, *uit. Germ.* 22 (66) p. 16, 18 *quo (equo) empto negotiator adducit (eum) ad stabulum.*

4. Voy. page 247; 458.

accepto uasculo presbitero... porrexit (uasculum) ad conplendum; 86 p. 546, 17 *confracto corporis dominici sacramento et ipse sumpsit (sacramentum);* Mart. 4, 45 p. 660, 37 *quibus (oculis) conclusis numquam deinceps (eos) aperire potuit;* conf. 80 p. 798, 23 *quo abluto dignisque indutum (= induto) uestibus sepelierunt (eum).*

5° Le sujet du participe est aussi sujet d'une proposition infinitive subordonnée à la principale : h. F. 5, 20 p. 218, 9 *quibus aduenientibus uoluit (eos) suis obtutibus praesentari.*

Une autre licence accordée à l'ablatif absolu, c'est que des compléments divers peuvent être attribués soit au sujet soit au prédicat : h. F. 5, 49 p. 240, 9 *adiuncto sibi Riculfo presbitero simili malitia peruerso;* 5, 43 p. 235, 18 *nisi proprio sanguine redempto mundo... praepararet habitaculum.* Une même personne est désignée par un datif et un génitif compléments de l'ablatif absolu : h. F. 1, 1 p. 35, 9 *cuius (Adam) dormienti ablata costa Euua creata est,* c'est-à-dire *cuius costa ablata ei dormienti* [1].

On voit que l'ablatif absolu est devenu une véritable proposition. Pourquoi dès lors s'astreindre à mettre le sujet et le prédicat de cette proposition à l'ablatif, dont la raison d'être était si complètement oubliée? Il était tout naturel de les mettre aussi bien à l'accusatif qui, par ses formes d'abord, et conséquemment par ses fonctions, paraissait si voisin de l'ablatif. L'accusatif absolu prit rang, en effet, à côté de l'ablatif absolu [2], et dans une proportion beaucoup trop forte pour qu'on puisse voir dans ces constructions de simples confusions accidentelles. Evidemment Grégoire considérait l'accusatif absolu comme tout aussi légitime que l'ablatif. Dans les seuls livres I à VI on en trouve près de deux cents exemples.

Nous devons nous borner à présenter quelques cas des plus nettement caractérisés, comme h. F. 2, 32 p. 93, 20 *auditas Godigisilus Chlodouechi uicturias misit ad eum legationem;* p. 94, 16 *quem ad se arcessitum ait;* 3 praef. p. 108, 20 *Arrius interiora in secessum deposita infernalibus ignebus subditur;* 5, 49 p. 240, 17 *dolos omnes ac muscipulas praeparatas ad me reuertitur;* mart. 12 p. 496, 6 *agros uineasque pecora intromissa uastabat,* y ayant fait entrer du bétail; patr. 7, 4 p. 690, 2 *quod opus perfectum atque exornatum... (Tetricus) conuocat presbiteros;* stell. 38 p. 870, 27 *celebratos nocturnos gallique cantum cento X psalmus psallere poteris.*

---

1. Comp. patr. 11, 1 p. 709, 25 *cui oranti... serpentes super caput eius decidebant.*

2. Voy. Haase, stell. p. 35. Chez d'autres auteurs, l'accusatif absolu ne paraît pas être très répandu. Voy. cependant W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 42 (Lucifer); mais surtout Jordanes, qui seul semble rivaliser avec Grégoire dans l'emploi de cette construction. On trouvera dans l'index de M. Mommsen toute une colonne d'exemples.

Souvent les deux cas sont représentés dans deux propositions participes coordonnées et étroitement liées [1] : h. F. 2, 32 p. 94, 11 *obtenta uicturia promissam Chlodouecho aliquam partem regni sui cum pace discessit;* 5, 25 p. 221, 6 *fugatisque socius ipsumque spoliatum Guntchramnus cum filiabus liber abscessit;* 5, 30 p. 223, 16 *conpletaque oratione uocatum ad se urbis papam... paulatim est ingressus* ; p. 224, 1 *procedentem eum... uocato Iustiniano;* 5, 43 p. 236, 16 *acceptam a nobis benedictionem purgatoque pectore;* mart. 15 p. 498, 27 *tentum... cereum restinctis ardoribus est egressa* [2].

L'équivoque qui peut résulter de cette construction ne paraît nullement gêner l'auteur [3] : Mart. 4, 40 p. 660, 1 *(Mauranus) a parentibus est retentus : repertam autem tertiam nauem* [4] *retenere (= reteneri) penitus non potuit.*

Il va de soi que l'accusatif absolu n'est pas plus que l'ablatif absolu soumis aux règles de la syntaxe classique. Les exemples suivants en feront foi [5] :

1° H. F. 2, 2 p. 61, 21 *exhinc (puellam) ad legitimam deductam quaestionem Christo domino capitis decisione (puella) decatur* [6]; 5, 11 p. 200, 12 *distructamque (synagogam) a fundamentis campi planitiae (synagoga) adsimilatur;* 5, 39 p. 232, 20 *legatam (= ligatam) ad stipitem uiuens exuritur flammis;* 6, 5 p. 248, 19 *astu serpentis circumscriptum (hominem) praeuaricatur praecepti factus est (homo);* Mart. 1, 2 p. 589, 10 *meminetur etiam cerae particulam... delatam quae (particula) repertam et igni iniectam (particulam)... restinxit incendium* [7].

2° H. F. 2, 20 p. 84, 5 *ligatumque (eum) iuxta parietem antiquum ipsum parietem* (ce mur) *super eum elidi iussit;* 2, 31 p. 92, 7 *quem*

---

1. Comp. Fortunat, *uit. Germ.* 25 (74) p. 17, 3 *perunctis palpebris et loca reliqua.*

2. Ailleurs l'un des cas est subordonné à l'autre; mart. 37 p. 512, 2 *erectum in illius criptae introitu parietem conclusa multitudine;* la paroi sert à enfermer la foule.

3. H. F. 3, 7 p. 115, 6 *in campum enim fossas fodiunt, quarum ora operta denso cispete planum adsimilant campum.* On peut avec Guadet prendre *ora* pour sujet de *adsimilant;* comp. h. F. 3, 6 p. 114, 2 *adsimilantes signum eius.* Mais il est plus naturel peut-être que *adsimilant* ait le même sujet que *effodiunt* : couvrant les ouvertures de gazon, ils imitent, ou contrefont, une plaine unie; comp. h. F. 2, 42 p. 105, 5; 5, 11 p. 200, 13.

4. C'est la leçon de 1*a* aussi bien que de 2, seulement dans 1*a* les *m* (abréviation) sont grattées.

5. Il est assez probable qu'il faut lire h. F. 1, 21 p. 44, 3 *adpraehensum autem et Ioseph... includitur*, d'après A1 *(adpraehensus* B. D4, correction trop naturelle).

6. Voy. page 119, note 6.

7. Le point final que les éditeurs mettent devant *quae* est contraire au sens; ce qu'on raconte *(meminetur)*, ce n'est pas que la cire fut apportée, c'est qu'elle éteignit l'incendie.

(regem) sacerdos arcessitum secritius coepit ei (regi) insinuare [1]; 5, 24 p. 220, 7 *quem exilio damnatum facultates eius fisco subdiderunt;* mart. 5 p. 490, 3 *quas in arca argentea locatas multa exinde (= ex iis) miracula conspicere meruit.*

3° H. F. 6, 29 p. 268, 14 *denutatam puellam induit eam uestem (= ueste) regia;* Iul. 45 p. 581, 31 *adpraehensum puerum leuauerunt eum;* patr. 14, 3 p. 720, 10 *amici adpraehensum puerum duxerunt eum ad uirum dei.*

4° Les exemples cités à l'ablatif absolu, et ici, sous le n° 3, souvent aussi l'ordre des mots, donnent lieu de croire que dans des phrases comme les suivantes, qui sont très fréquentes, l'accusatif, dans la pensée de Grégoire, est un accusatif absolu [2], et qu'il faut sous-entendre un pronom complément direct : h. F. 1, 47 p. 55, 6 *illamque sepultam ipse non post multum tempus insequitur;* 3, 7 p. 115, 9 *cognitum hunc dolum obseruare coeperunt;* 3, 10 p. 117, 16 *Childebertus cum magnis thesauris sororem adsumptam secum adducere cupiebat;* 3, 18 p. 128, 9 *repulsum a se puerum proiecit ad eum (= fratrem suum); transfixum cultro... iugulauit;* 4, 35 p. 169, 39 *Eufrasius susceptas a Iudaeis species magnas regi per cognatum suum misit;* 5, 1 p. 191, 16 *adpraehensum Childeberthum... furtim abstulit* [3]; 5, 38 p. 231, 4 *ille uero adpraehensum osculauit eum et blandis sermonibus delinitum duxit ad castra;* mart. 5 p. 491, 32 *repertum auctorem insidiarum gladio perculit;* 9 p. 494, 9 *adpraehensum puerum in os fornacis proiecit* [4].

5° H. F. 5, 3 p. 193, 8 *spoliatumque ab armis datis custodibus libere custodiri praecipit;* 5, 49 p. 240, 34 *catenatosque ac exutos ueste iubet eos ad reginam deduci.*

---

1. Il est vrai que c'est étonnant que S. Remi fasse venir Clovis, au lieu d'aller le trouver. On pourrait corriger : *quem (Remedium) arcessitum, sacerdos secritius coepit*, etc. ; *quem arcessitum* rappellerait l. 6 *regina arcessire Remedium iubet.* Mais Grégoire après *quem* laisserait plutôt sous-entendre le sujet de *coepit* (voy. page 562), et il est peu probable que *sacerdos* ait été ajouté par un copiste.

2. De même que Mart. 1, 4 p. 590, 14 *erectis autem rursum interrogat*, M. Krusch fait bien d'entendre *erectis* comme ablatif absolu plutôt que d'y voir un datif complément de *interrogat* (page 544).

3. Souvent ces phrases commencent par *adpraehensum* : h. F. 5, 1 p. 191, 20 ; 5, 18 p. 210, 17 ; p. 215, 17 ; 5, 30 p. 224, 4 ; 5, 38 p. 230, 10 ; p. 231, 4 ; 6 ; 5, 39 p. 231, 25 ; etc. Dans h. F. 1, 48 p. 56, 11 *adpraehensam sanctissimi corporis glebam alii per fenestram eiciunt, alii a foris suscipiunt positumque in naui... fluuium discendunt*, il est probable que le complément de *eiciunt* et *suscipiunt* est *corpus* ou *Martinum*, puisque un de ces mots doit être sous-entendu avec *impositum*.

4. Ailleurs l'accusatif qu'on pourrait prendre, à première vue, pour le complément direct, ne peut l'être d'après le sens de la phrase : h. F. 5, 19 p. 216, 20 *sublatumque aurum pauperibus adhuc habundantius ut consueuerat subministrat.* Le verbe *subministrat* doit être employé absolument, puisque Tibère ne peut donner aux pauvres encore plus abondamment que de coutume l'or qu'on vient de trouver.

6° Un complément du participe est sujet du verbe fini : h. F. 3, 5 p. 112, 13 *cui dormiente orarium sub collo positum ac sub mento legatum... suggilatus est;* 6, 35 p. 275, 4 *nuntiatis his reginae maiore furore succenditur;* mart. 68 p. 534, 10 *ferunt fuisse mulierem cui a uiro crimen impactum nec omnino probatum a iudice... diiudicata est.*

7° Un complément du participe est complément de la principale : patr. 16, 3 p. 726, 14 *palpata membra infirmi super lectulum suum (eum) requiescere fecit;* conf. 79 p. 797, 18 *at ille adprehensam eius manum duxit (eum) ad locum.*

Souvent il arrive que le sujet soit sous-entendu [1]. H. F. 3, 15 p. 122, 15 *ad inquirendum eum pueros distinauit qui inuentum (eum) obtulerunt homini munera;* l. 23 *uinditum (eum) duodecim aureis discessit;* 3, 18 p. 128, 7 *at ille conuitiis actum ait;* 5, 3 p. 194, 14 *iussit elidere arborem truncatumque (eum) columnam eius praecipit excauare;* 5, 18 p. 215, 8 *in uillam eum concludunt et circumseptum cum armatis nuntios patri dirigunt;* 5, 20 p. 217, 29 *quod rex sine mora castigatos prius uerbis multis impleuit*; 5, 46 p. 238, 24 *pincerna poculum oblaturus aduenit, at ille acceptum (= poculo accepto) dum (poculum) ori proximat tremire coepit;* mart. 103 p. 557, 23 *interpellatumque (sacerdotem) nullum sermonem potuit elicere tactumque (eum) sensit eius membra... praemortua;* Mart. 4, 3 p. 650, 15 *cui ego indicaui ut delatum (puerum suum) ad basilicam tota nocte uigilaret* [2].

Une construction qui ressemble à celle dont on vient de parler, mais qui en réalité en diffère essentiellement, c'est l'accusatif absolu du participe *futurus* employé impersonnellement. Le sujet de *futurum* est exprimé, c'est la proposition commençant par *ut* [3]. On peut comparer, dans la grammaire classique, les participes *cognito*, *addito*, *explorato*, etc. [4], que Grégoire connaît bien aussi [5], mais à l'ablatif, tandis que *futurum* ne se trouve qu'à l'accusatif [6] : h. F. 1, 48 p. 56, 6 *futurum ut auferretur;* 4, 18 p. 156, 5 *futurum ut ipse succederet;* 4, 26 p. 161, 3 *futurum ut odio filias eius haberet.*

Quand la même personne est sujet du verbe principal et agent du passif dans la proposition participe, il est d'usage, dès l'époque classi-

---

1. La même chose arrive avec l'ablatif, comme h. F. 5, 49 p. 240, 16 *causas offensionis requirit, nanctisque tandem (causis) ipsum adiuit;* mais cette ellipse paraît être plus rare, et elle ne prête pas à la même équivoque.

2. Comp. encore h. F. 5, 14 p. 203, 7 *caesumque*; 5, 19 p. 217, 9 *deopertamque;* 5, 21 p. 219, 5 *ad se delatam;* 5, 25 p. 221, 5 *suspensumque;* 5, 34 p. 227, 12 *proiectos;* l. 15 *conflagratusque*; etc.

3. Comp. *Lex Salica ed.* Holder, *cod. Wolfenb.* 87, 3 *futurum ut... precius redatur*; 87, 5 *futurum* < *ut?* >... *refurmetur.*

4. Kühner, Ausf. Gr. d. l. Spr. II p. 584 suiv.

5. H. F. 2, 11 p. 79, 17 *conperto quod senatus uita eum priuari uellit;* 2, 12 p. 80, 2 *conperto quod eum interficere uellent.*

6. A moins que ce ne soit un nominatif. Il est impossible de décider; mais la probabilité est en faveur du cas qui sert le plus souvent de cas absolu.

que, et particulièremet chez César, de placer le nominatif sujet au milieu de la proposition participe : *recepto Caesar Orico proficiscitur* [1]. On marque par cet ordre des mots que César serait aussi sujet de la proposition développée : *recepit Oricum*. C'est probablement cette construction, mal entendue, qui a donné lieu à l'emploi d'ablatifs absolus dans lesquels un nominatif est agent du passif pour le participe, mais sans être aussi sujet du verbe fini [2] : mart. 23 p. 502, 5 *tunc data oratione sacerdos (ciues) ostia templi iubent muniri;* 72 p. 536, 21 *ut concessa illi* [3] *uita hic absolueretur;* Iul. 1 p. 564, 12 *at illi (insecutores) eductam uibranti dextera frameam deciso capite in tribus partibus diuiditur martyr;* Iul. 34 p. 578, 20 *haec ego dudum experta contigit ut*, etc. [4]; conf. 10 p. 754, 20 *cui ille (Martinus) infusa ore aqua... omnis dolor discessit;* 61 p. 784, 11 *facta iudex de uita promissione (reus) laxatur;* 79 p. 798, 6 *tunc ille conuocatis abbatibus... leuauerunt beatum sepulchrum.*

Ailleurs l'agent du passif est désigné d'une façon non moins irrégulière par *a se :* conf. 46 p. 776, 18 *cum clerici psallentium coeperint exercere et choris a se factis concinere.* On peut cependant l'entendre aussi comme *ex se.*

Enfin c'est le nominatif absolu qui réclame notre attention [5]. Il est moins commun que l'ablatif et l'accusatif, mais suffisamment fréquent pour qu'il ne puisse s'élever aucun doute sur son existence [6] et pour

---

1. César, *B. C.* 3, 12, 1. Comp. Kühner, Ausf. Gr. d. l. Spr. II p. 590; Riemann, Syntaxe lat. § 27.

2. Je ne parle pas de passages semblables à celui de César, comme mart. 103 p. 559, 2 *exhibito qui aderant lumine aduertunt hominem* (la virgule après *lumine* n'a pas de raison d'être). Mais en se souvenant de cette construction il ne serait pas impossible de mettre sur pied une phrase qui ne se tient pas du tout dans les éditions : h. F. 9, 33 p. 389, 2 *sed cum, saepius ego uel frater noster Maroueus episcopus acceptis regalibus epistulis ut eas pacificare deberemus, Berthegundis aduenit Toronus, in iudicio quoque accedens, coegimus eam... rationem sequi*, mais quand Berthegonde, après que Marovée et moi eûmes reçu plusieurs lettres du roi, nous engageant à les réconcilier, arriva à Tours, et se présenta au tribunal, nous l'obligeâmes, etc.

3. *Ille* 1a; en tout cas, c'est le nominatif singulier.

4. *Haec experta* est accusatif pluriel neutre, *experta* est passif (comp. Mart. 1, 25 p. 601, 7); comme j'avais fait l'expérience de ces choses depuis longtemps, il arriva que, etc. La ponctuation de l'édition Krusch détruit le sens. M. Krusch à l'index, p. 955 b, 26, cite cette phrase comme un exemple de participe servant de verbe fini. On verra plus bas que cette construction n'a lieu que si le participe se joint à un autre verbe.

5. Le nominatif absolu s'est produit aussi dans le grec de la décadence; voy. H. Usener, *Acta S. Marinae*, Bonn 1886, p. 80; *Acta Thomae ed.* Bonnet, p. 184; etc. Il se peut que les traductions littérales du grec aient contribué à répandre l'usage du nominatif absolu en latin, mais il est probable que la construction latine a pris naissance indépendamment.

6. Son existence chez Grégoire. Car dans le latin de la décadence en général, elle est abondamment attestée, et bien connue. Cet emploi du nominatif a été observé déjà par Virgilius Maro, qui dit, *epist.* 5, 1 p. 161, 19 : *nominatiuus cassus parti-*

qu'il soit possible de se rendre compte de sa nature. On verra dans les exemples que nous allons citer que la fonction de ces nominatifs est exactement la même que celle de l'ablatif ou de l'accusatif absolu. Il est donc assez probable que c'est par imitation de ces deux tournures qu'on a adopté la troisième. Cela se comprend fort bien d'ailleurs [1]. Une fois que deux cas déjà étaient employés à peu près indifféremment, une fois surtout que ces cas absolus étaient devenus de véritables propositions abrégées, il devait sembler inutile de mettre les noms et les pronoms à tel ou tel cas dont la valeur propre paraissait n'avoir pas de rapport avec cette fonction. Or, employer un mot sans le décliner, c'était le mettre au nominatif. L'oreille ni l'esprit n'étaient choqués de ce qu'un membre de phrase, dans lequel on ne voyait plus un complément, mais une proposition à part, ne prenait pas la forme d'un complément, c'est-à-dire une désinence casuelle. On verra dans la suite qu'on s'était si bien habitué à considérer ces participes au nominatif comme de véritables propositions [2], qu'on alla même jusqu'à les coordonner à des propositions principales [3].

---

cipii modo et ablatiuus sepe pro se inuicem ponuntur; quod utrum sit rectum an secus eorum qui ita scribunt arbitrio relinquamus; etc. Parmi les auteurs qui en usent, le plus ancien est peut-être Lucifer de Cagliari, voir W. Hartel, à l'index de son édition, article *participium*, et Archiv f. lat. lex. III p. 41. Aussitôt après vient *Siluiae peregrinatio* p. 62, 7 *benedicens nos episcopus profecti sumus;* p. 103, 8 *ingressi in ecclesia dicuntur ymni;* comp. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 276; et Priscillien, voy. Schepss, Archiv f. lat. lex. III p. 322. Chez Victor de Vita M. Petschenig, à l'article *participium*, en a recueilli un grand nombre d'exemples. Dictys en offre un, 3, 7 p. 56, 9; Ennodius quelques-uns; Fortunat plusieurs; voir les index de Hartel et de Leo, et comp. *uit. Germ.* 23 (70) p. 16, 32; 25 (74) p. 17, 3; 42 (119) p. 20, 30; 47 (129; 131; 132; 133) p. 21, 22; 29; 32; 37; 57 (155) p. 23, 19; 60 (159) p. 23, 35; etc. Mais 44 (123) p. 21, 2 *tacta uestis nobilis quasi impetus* (lire *impetu?) fluminis itaque* (lire *ita?) quartanae febris ignis extinctus est,* il paraît difficile de ne pas corriger *tactu.* Encore Paul Diacre laisse échapper de ces solécismes; voy. G. Waitz, N. Archiv f. æ. d. G. I (1876) p. 562. Mais tout autre chose est ce que M. Meiser appelle *nominatiuus absolutus* dans l'index de Boèce, *Comment. in Aristot.* π. ἑρμ.; sauf t. II p. 50, 10, c'est simplement une sorte d'attraction de l'antécédent du relatif; Kaulen, Handb. z. Vulg p. 242 cite également des cas d'attraction, et quelques autres d'un hébraïsme qui n'a pas de rapport avec le fait dont nous parlons.

1. Voy. page 532.

2. Déjà par exemple h. F. 9, 35 p. 390, 19 *abierunt mandans ut,* etc., on ne pourrait remplacer le nominatif par l'ablatif; *mandans* a pour sujet l'une des personnes comprises dans le sujet de *abierunt.* Cette explication me paraît préférable à celle de M. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 276, qui croit que le participe dans certains passages semblables de *Siluiae peregrinatio* est devenu en quelque sorte indéclinable, ou du moins défectif. Inversement h. F. 5, 19 p. 216, 14 *deambulantes* (B2-5; *deambulans* B1. A1. D4) *per palatium uidit tabolam,* l'empereur se promenant avec sa suite, *uidit,* c'est lui qui vit la plaque de marbre. Comp. *Siluiae peregrinatio* p. 51, 1 (d'après P. Geyer, Archiv f. lat. lex. IV p. 615) *proficiscentes de Tathnis... perueni* (voy. p. 50, 19 *peruenimus Tatnis*). Quant à And. 23 p. 839, 18 *omnes uires perdebant accedens ad eam,* il faut lire *accedentes,* comme l'a vu un copiste (3);

Voici les nominatifs absolus des cinq premiers livres de l'histoire des Francs [1]; on jugera de ce qu'il peut en être contenu dans l'œuvre entière [2] :

H. F. 1, 9 p. 38, 15 *quasi manipolus legans* [3] *(= manipulos ligans) suum fratrum manipoli adorarent* [4]; 1, 35 p. 50, 28 *quod factum admirans multitudo populi... properant;* 2, 3 p. 63, 30 *qui iussa conplens resedensque in platea... iste... exclamat;* 2, 3 p. 64, 21 *haec illi audientes et se inuicem praeuenientes oritur inter eos contentio;* 2, 7 p. 69, 11 *quod renuntiantes ait sacerdus;* 2, 21 p. 84, 21 *signo crucis munitus nihil ei inimicus nocere potuit;* 2, 31 p. 92, 11 *conueniens (Chlodouechus) cum suis... omnes populus adclamauit;* 2, 32 p. 94, 7 *confligentes (Chlodouechus et Gundobadus) super Oscaram fluuium Godigiselus Chlodouecho coniungetur;* 2, 40 p. 103, 6 *(Sigibertus) in tenturia sua obdormiens inmissis super eum filius percussoribus eum ibidem interfecit;* 3, 2 p. 110, 9 *sufficit ut oratione (ego) uacans cottidianum mihi uictum praestet eclesia;* 3, 15 p. 123, 23 *porrigensque (Leo) ei (homini barbaro) bibere in metatum eius ait ad eum (Leonem) homo* [5]; 4, 3 p. 143, 10 *quae (femina) accepta (Chilpericus) ad Ingunden rediens ait;* 4, 15 p. 152, 20 *de sancto Eufronio interrogans dixerunt;* 4, 20 p. 158, 6 *inclusique (Chramnus cum suis) in tugurium sugillatus est (Chramnus)* [6]; 4, 51 p. 186, 9 *ut (Sigibertus) ad eos*

---

accedens est une interpolation qui devait se produire par suite de la fausse ponctuation de l'archétype.

3. Il en sera parlé plus bas. Voici, en attendant, une phrase qui montre combien peu on redoutait l'équivoque qui pouvait résulter de cette construction : h. F. 6, 13 p. 257, 16 *Lupus... cum clericatum expeteret a fratre Ambrosio prohibitus est timens ne heredem institueret dei ecclesiam*. C'est *Ambrosius* qui est sujet de *timens* et *Lupus* des trois verbes finis.

1. Il se peut qu'il y en ait davantage.

2. On verra aussi dans plusieurs de ces exemples que le nominatif absolu jouit des mêmes libertés que les deux autres cas : h. F. 8, 31 p. 347, 21 *custodia uallatus suorum nihil ei nocere potuerunt.*

3. Voy. page 119, note 3. La phrase est un peu obscure; peut-être après *suum* le mot *manipolum* a-t-il été omis.

4. H. F. 1, 48 p. 56, 5 *sol ruente* est peut-être un exemple de confusion des deux constructions, comme il y en a quelques-uns de l'accusatif et de l'ablatif. Mais il paraît plus probable que *sol* est une faute de *B pour *sole*. Dans h. F. 2, 3 p. 63, 30 *oculos meos aperiens merear lucem uidere*, j'incline à croire qu'il faut entendre *te oculos meos aperiente;* comp. p. 64, 8; 27, et *euang. Io.* 9, 14.

5. La ponctuation des éditions, manifestement fausse, vient de ce qu'on n'a pas compris le nominatif absolu. Devant *porrigensque*, il faut point et virgule. De même conf. 35 p. 770, 13 *indignum sibi utpute hominem humatus exaestimans*, c'est un nominatif absolu : le mort jugeant cet homme indigne de lui; il faut une virgule devant *indignum*, et non un point final. De même encore h. F. 9, 12 p. 369, 19 (virgule devant *multum*).

6. H. F. 5, 25 p. 220, 14 aussi il semble que le participe se rapporte au sujet du verbe principal en même temps qu'à d'autres personnes : *obliti sacramenti egit cum principe*. Mais une seule personne a prêté serment, Dracolen; c'est aussi lui seul qui oublie son serment. Il faut lire sans doute *oblitus sacramenti* (B5. A1. D4) comme

ueniens... ipsum regem stabilirent; 5, 11 p. 200, 4 *sacerdos orans ut conuersi ad dominum uelamen ab eis litterae rumperetur quidam ex his... expetiit;* 5, 11 p. 200, 9 *quod cum cunctus aborrens populus uoluissent eum urguere lapidibus* [1], etc.; 5, 19 p. 216, 18 *nuntiantesque (tabulam inuentam esse) iussit et illam auferri;* 5, 27 p. 222, 8 *haec censentes episcopi illud est additum;* 5, 32 p. 225, 3 *ad episcopum remissi iussum est ut... sociarentur communioni;* 5, 33 p. 226, 1 *ut subito (uici) conpraehensi igni tam domus quam areae ... cremarentur* [2]*;* 5, 34 p. 226, 13 *missae in scapulis... uentosae procedentibus... uisicis, decursa saniae, multi liberabantur;* 5, 39 p. 232, 16 *mater autem... negata (= necata) soror ipsius in monasterio... transmittitur* [3]*;* 5, 47 p. 238, 31 *qui (Ansoaldus) ueniens ad festiuitatem sancti Martini data nobis populo* [4] *optionem Eunomius in comitatùm erigitur* [5].

8° Noms de lieux et adverbes de lieu.

Sous ce titre, nous réunirons tout ce qui concerne la syntaxe des noms de villes et de pays, et les quelques traces d'ancien locatif qui ont survécu dans les noms communs. Il convient de commencer par les indications de lieu qui répondent à la question *quo,* parce que les autres ont été fortement influencées par celles-là. C'est justement le sens

---

h. F. 5, 16 p. 207, 12; 5, 38 p. 231, 5. Peut-être dans l'archétype ou dans le modèle de *B y avait-il *oblitusacramenti* (voy. page 156, note 2); ou bien simplement un copiste a assimilé les deux désinences.

1. Voy. page 499, note 1.

2. Mais *habens,* d'après la leçon que nous avons adoptée page 425, note 6, se rapportera à *incendium,* tandis que d'après le texte de M. Arndt, *nullum penitus incitamentum habens ignis alieni* serait un second nominatif absolu.

3. Phrase mal ponctuée dans les éditions.

4. Il faut lire sans doute *populoque,* suivant une conjecture qu'on trouve déjà dans C6; *nobis optione et populo* D4.

5. H. F. 5, 49 p. 242, 11 *hoc reginae crimen obiectum ut eiecta de regno fratribus interfectis Chlodouechus regnum acciperet; eiecta* peut être ablatif ou nominatif. Dans le livre des martyrs, voici les principaux exemples de nominatif absolu : 30 p. 507, 9; 33 p. 509, 16; 35 p. 510, 12 et 511, 3; 39 p. 513, 16; 46 p. 519, 16; 48 p. 522, 7; 52 p. 525, 11; 77 p. 540, 6; 81 p. 543, 19; 84 p. 545, 26; 85 p. 546, 2; 3; 90 p. 549, 7; 91 p. 549, 18; 94 p. 552, 1; 104 p. 559, 18. Comp. aussi Thom. p. 98, 10; 21; 102, 22; 103, 19; 112, 17. Dans mart. 33 p. 509, 16 *et ecce chorus psallentium qui ingressus basilicam, postquam dicta gloria trinitati psallentii modolatio conquieuit, audiuit (mulier) uiros conquerentes,* etc., *et... psallentium* forme une proposition principale, *qui... basilicam* le nominatif absolu, *audiuit* continue la proposition relative, comme s'il y avait *quo ingresso.* On a une construction semblable, avec le subjonctif exprimant l'intention dans la proposition relative, h. F. 9, 15 p. 371, 11 *nuntius (= nuntios) mittit ad prouinciam Narbonensim qui narrantes ea quae ille gesserat simile credulitate populus illi (= ille,* c'est-à-dire *Narbonensis) conecteritur.* Le nominatif absolu a été encore méconnu Mart. 4, 31 p. 657, 31 *ueniens mulier dixit ei uir dei (dixitque* éd. Ruinart, point virgule éd. Krusch).

des lieux, s'il est permis de s'exprimer ainsi, c'est la distinction entre *ubi* et *quo*, qui manque le plus à Grégoire, et c'est là ce qui lui fait commettre le plus de fautes dans la syntaxe des cas. Aussi la limite est-elle fort effacée entre les constructions qui servent à répondre à l'une ou à l'autre question ; c'est ici plus que nulle part ailleurs qu'il y a confusion des cas. Mais cette confusion est faite en général au profit de l'accusatif. Il semble qu'on ait été plus frappé du caractère local des indications du lieu où se porte le mouvement, et qu'ainsi on se soit laissé entraîner à exprimer de même d'autres idées locales. Ces indications avaient d'ailleurs en leur faveur la simplicité ; au lieu de deux cas en apparence divers selon le type de déclinaison du nom, *Romae* et *Carthagine*, et dont l'un ne se joignait à aucune préposition, on avait à faire à un seul cas déjà très usité et particulièrement fréquent après les prépositions locales [1].

Il est vrai que le résultat a été le contraire de la simplification, parce que ces nouvelles constructions, au lieu de remplacer les anciennes, n'ont fait que s'y ajouter. D'ailleurs la question se complique beaucoup par deux circonstances. D'abord les noms dont se sert Grégoire affectent des formes très diverses ; il y en a de latins, de grecs, de gaulois, de germains, etc. ; beaucoup de villes n'ont d'autre nom que celui du peuple qui les habite, ou bien c'est un adjectif qui se joint à *urbs, ciuitas, uicus,* etc. D'autre part les verbes qui impliquent une idée de mouvement sont les uns transitifs, les autres intransitifs ; il n'est pas toujours facile de savoir ce qu'ils sont chez Grégoire, et si, par conséquent, l'accusatif du nom de lieu qui les accompagne est un accusatif de lieu, ou si c'est le cas du complément direct [2]. Il existe une incertitude pareille au sujet du datif pour une autre catégorie de verbes, dont il a été parlé plus haut. On ne devra donc pas trop s'étonner si les observations paraissent quelque peu touffues. On n'établirait des règles nettes et claires qu'en sacrifiant une bonne partie des faits.

Les noms de villes latins et ceux qui leur ressemblent le plus parmi les noms étrangers se mettent ordinairement à l'accusatif pour marquer la direction vers le lieu :

h. F. 2, 1 p. 60, 19 *Romam ueniens ;* comp. 2, 20 p. 84, 7 ; 6, 6 p. 251, 8 ; 13 ; mart. 18 p. 499, 23 ;

h. F. 2, 7 p. 69, 5 *ad quem Arelate abierat ;*

h. F. 2, 37 p. 102, 5 *Ecolisnam uenit ;* comp. 7, 26 p. 307, 4 ;

h. F. 7, 27 p. 307, 7 *Tholosam digressus ;*

h. F. 3, 23 p. 131, 18 *mittens Aruernum ;* comp. 4, 11 p. 147, 17 ; 10, 8 p. 415, 16 ;

1. Comp. sur les noms de lieux dans *Siluiae peregrinatio*, E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 272 et 276 ; chez S. Jérôme, H. Gœlzer, Étude, p. 311 suiv. ; 322 ; chez différents auteurs, P. Geyer, Archiv f. lat. lex. IV p. 331 ; 612.

2. Le plus sûr, à propos de la question présente, est de s'en tenir aux phrases dont le verbe est notoirement intransitif.

h. F. 8, 11 p. 331, 29 *Cauillonum regressus;*
h. F. 7, 36 p. 316, 17 *Constantinopolim abii;*
Andr. 8 p. 831, 26 *ut ueniret Bizantium.*

Si le nom est accompagné d'une apposition, *urbem, uillam*, etc., cette apposition n'est pas précédée de la préposition :

h. F. 5, 39 p. 231, 13 *Calam Parisiacae ciuitatis uillam aduenit;*
h. F. 8, 29 p. 342, 26 *Sessionas urbem uenit;*
Andr. 21 p. 838, 25 *Patras Achaiae ciuitatem adpulsi sunt;* comp. 30 p. 844, 4.

On comprend dès lors que l'accusatif sans préposition soit aussi employé quand la localité est désignée par un nom commun tel que *uilla, castrum,* etc., avec un adjectif [1] :

h. F. 4, 20 p. 157, 12 *Romaniacum campum uenerunt*;
h. F. 5, 14 p. 201, 17 *monasterium Cinnomannicum dirigitur.*

Pour les pays la construction avec *in* subsiste, l'ablatif pouvant naturellement se substituer à l'accusatif :

h. F. 9, 29 p. 384, 2 *in Italiam... pergere;*
conf. 27 p. 765, 3 *quos ab oriente adduxit in Galeis;* comp. 81 p. 543, 32.

La préposition *in* peut être remplacée par *usque* ou *usque ad :*

h. F. 5, 33 p. 225, 24 *usque Spaniam attigit;*
mart. 18 p. 500, 5 *usque ad Gallias peruenit.*

Mais l'emploi de l'accusatif sans préposition s'étend des noms de villes aux noms de pays [2] :

h. F. 2, 9 p. 77, 3 *Thoringiam transmeasse* [3];
h. F. 3 cap. 11 p. 107, 9 *Burgundias... abiit* [4];
h. F. 3, 10 p. 117, 4 *Hispaniam dirigit* [5];
h. F. 5, 37 p. 229, 24 *Gallitiam uenit;*
Andr. 9 p. 831, 31 *ut uenirent Thracias.*

Enfin on met à l'accusatif sans préposition les noms de peuples pour désigner soit leur pays soit le chef-lieu de ce pays. Cette habitude doit avoir été constante et ancienne pour un grand nombre de noms gaulois, car pour beaucoup d'entre eux ce même accusatif pluriel sert à répondre à la question *ubi;* bien plus, il est devenu la forme unique du nom, quelle que soit sa fonction dans la phrase. *Turonus, Parisius,*

---

1. Sur cet usage, voir au l. V.
2. Comp. H. Gœlzer, S. Jérôme p. 312 et 328.
3. C'est ainsi (« ils passèrent en Thuringe ») que l'entendent Guadet, Guizot, Bordier. Giesebrecht traduit : dann seien sie durch Thoringien gezogen ; c'est une erreur, comme le prouve la suite, *ibique,* etc. Comp. aussi conf. 30 p. 767, 2 *alio transmeare in litore.*
4. Comp. h. F. 3, 7 p. 115, 4; 3, 6 p. 113, 3; 19, les mêmes pays avec le verbe *petere.*
5. H. F. 3, 10 p. 117, 4 *et Hispaniam dirigit,* il est possible qu'on doive lire *et in Spaniam; et in Hispaniam* A1. D4. Voy. cependant page 147.

etc., sont des monoptotes remplissant toute sorte de fonctions [1], et accompagnés ou non de prépositions diverses [2]. Primitivement cependant et principalement, c'est la direction vers un lieu qu'ils expriment. C'est une espèce de locatif [3], création nouvelle non moins intéressante que les formes ainsi nommées d'un âge précédent [4]. On remarquera que les noms de la déclinaisons en *o* ont régulièrement la désinence *us* au lieu de *os* [5], ceux de la déclinaison consonnantique *as* et non *es* [6]. Voici quelques exemples de l'emploi principal de ce locatif :

h. F. 1, 32 p. 49, 26 *ueniens Aruernus;* comp. 2, 20 p. 83, 19; Iul. 1 p. 563, 31; patr. 4, 1 p. 674, 21 [7];

h. F. 2 cap. 18 p. 57, 19 *Aurilianus... uenit;*

h. F. 2, 1 p. 60, 22 *Toronus redire;* comp. 2, 37 p. 102, 7; Mart. 2, 12 p. 613, 1; 2, 14 p. 613, 26 [8];

h. F. 2, 18 p. 83, 10 *ueniente Adouacrio Andecauus;* comp. 8, 42 p. 354, 5;

h. F. 2, 37 p. 99, 16 *Pectauus dirigit;* comp. 4, 16 p. 153, 10;

h. F. 2, 38 p. 102, 14 *Parisius uenit;* comp. 3, 10 p. 117, 18 [9];

h. F. 8, 12 p. 332, 15 *adueniens Treuerus* [10];

---

1. Ils ont subsisté comme tels pendant des siècles. *Parisius* figure couramment dans les dates des chartes jusque bien avant dans le moyen âge. Voy. Tardif, Monuments historiques, 404 *bis* (an 1131); 406 (1133); 465 et 466 (an 1143); 470 (an 1144); etc. C'est très probablement le locatif : à Paris, et non, selon l'usage plus commun des anciens, l'ablatif : de Paris. Les copistes de Grégoire, jusque vers le XIIe siècle, ont aussi respecté l'orthographe par *us*, surtout dans ce locatif; ailleurs ils corrigent très souvent *us* soit en *os*, soit en *is*, si bien que quand il y a les variantes *is* et *os*, on peut conjecturer avec une grande probabilité que l'archétype portait *us*. Voy. page 129, note 1.

2. Prépositions régissant l'accusatif ou l'ablatif; h. F. 4, 49 p. 184, 20 *circa Parisius;* 5, 18 p. 209, 11 *apud Parisius;* 10, 14 p. 423, 9 *de Parisius;* 10, 29 p. 442, 6 *a Turonus*.

3. On a fait peut-être quelque abus de cette expression dans les temps modernes. Les grammairiens anciens appelaient adverbes la plupart des formes que l'on considère aujourd'hui comme locatifs. Le fait est qu'il est difficile de tracer une limite entre le locatif et les adverbes de lieu.

4. On en trouve des exemples déjà dans *Siluiae peregrinatio;* voy. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 276. Comp. Tardif, Monum. hist. 1 (an 528), 6 *in uilla Cellas nominata;* 4 (an 625), 3 *infra murus Parisius ciuitatis;* Fortunat, c. 3, 26, 4 *te Parisius habet*.

5. Voy. page 128, avec la note 3, et 337.

6. Voy. page 378.

7. Comp. h. F. 2, 23 p. 86, 26; 2, 36 p. 99, 5; 3 cap. 9 p. 107, 7; cap. 11 p. 107, 9; Iul. 1 p. 564, 2; etc.

8. Comp. h. F. 2, 39 p. 102, 18; 2, 43 p. 106, 13; 8, 34 p. 350, 28; 9, 6 p. 362, 2; Mart. 1, 4 p. 590, 21; 2, 12 p. 613, 1; 2, 14 p. 613, 26; etc.

9. Comp. h. F. 3, 18 p. 127, 7; 4 cap. 49 p. 142, 3; 9, 6 p. 362, 29; 9, 13 p. 369, 26; 28, etc.

10. Comp. Sulpicius Alexander dans Greg. T. h. F. 2, 9 p. 72, 20 *quod ubi Treuerus perlatum est*, et p. 74, 14 *Treuerus concessit*.

h. F. 2, 27 p. 88, 19 *adueniens Sexonas;*

h. F. 8, 43 p. 354, 28 *Santonas uenit* [1].

Mais pour les noms de villes et de pays, d'autres constructions sont encore en usage. Tout d'abord, par une confusion bien des fois mentionnée dans ce qui précède, l'ablatif prend la place de l'accusatif; c'est ce qui paraît être l'explication la plus naturelle de passages tels que les suivants [2] :

h. F. 2, 27 p. 88, 7 *ad Alaricum regem Tholosa perlabitur;*

h. F. 4, 21 p. 158, 15 *Conpendio uilla rediit;*

h. F. 9, 38 p. 393, 3 *Marilegio uilla deducitur;*

h. F. 6, 11 p. 255, 27 *Massilia reuerteretur;* comp. 6, 24 p. 263, 11 [3]; 7, 36 p. 317, 3;

h. F. 4 cap. 16 p. 141, 2 *Diuione aduenit* [4];

h. F. 6, 26 p. 265, 16 *Auennione abiit;* comp. 21 [5]; p. 266, 14; 7, 36 p. 317, 5;

Mart. 4, 40 p. 660, 6 *Burdigala urbe adpulsi sunt;* etc.

On pourrait expliquer de même comme ablatif équivalent de l'accusatif *Lugduno, Andecauo,* etc., qui servent assez souvent à indiquer le lieu de destination. Mais ce serait admettre une confusion de cas bien fréquente, plus fréquente qu'on ne l'observe ailleurs. D'autre part, si l'on se reporte à ce qui a été dit plus haut du datif [6], on sera frappé de la ressemblance entre les exemples cités à cette occasion et ceux qu'on va voir, et l'on reconnaîtra ici aussi le datif [7].

---

1. On peut ajouter h. F. 1, 31 p. 49, 1 *Bituricas ciuitatem adgressus;* 3, 12 p. 118, 15 *Bituricas urbem petiit,* car ces deux verbes ne sont pas nécessairement transitifs.

2. Il ne faut pas faire figurer ici des passages comme h. F. 2, 1 p. 60, 16 *Vircellis Italiae ciuitatem adgressus,* parce que *Vircellis* n'est selon toute probabilité qu'une mauvaise leçon pour *Vircellus,* voy. page 571, note 1; ce passage n'est pas dans les mss. B.

3. *Massilia est aduectus;* il se pourrait qu'un *e* eût été omis devant *est* et qu'on dût écrire *Massiliae est.*

4. Ce nom ne se trouve qu'avec la désinence qu'il a ici, même au nominatif : h. F. 2, 32 p. 94, 7; 4, 31 p. 168, 15.

5. Ce nom se décline; h. F. 2, 32 p. 94, 10 *Auenionem urbem ingreditur.* On ne trouve pourtant pas le nominatif.

6. Page 536 suiv.

7. Il est vrai que Grégoire lui-même eût été sans doute fort embarrassé pour établir une différence entre le datif, le locatif *Romae,* et le locatif en *us,* comme *Parisius.* On peut voir à quel point ces différentes constructions se confondent dans son esprit, en comparant les passages suivants : mart. 71 p. 535, 22 *Dionysius Parisiorum urbi datus est martyr;* lul. 1 p. 563, 31 *Aruernus datus est martyr;* h. F. 2, 23 p. 86, 26 *ibi... undecimus datur episcopus.* Datif, locatif et adverbe remplissent la même fonction. Peut-être même le locatif *Romae* s'est-il substitué à *Romam* non seulement comme accusatif de lieu, mais comme complément direct, h. F. 1, 32 p. 49, 21 *tunc Romae Cornilius, Cyprianus Carthaginem felici sanguinem* (= *sanguine*) *inlustrarunt.* Sinon, il faudra admettre dans cette phrase si brève une anaçoluthe *(Romae Cornilius obiit).*

H. F. 2 cap. 18 p. 57, 19 *Andecauo uenit;* comp. 2, 18 p. 83, 6; 5, 29 p. 223, 7; 10, 14 p. 423, 9;

h. F. 3, 5 p. 112, 20 *Lugduno regressus est;* comp. 5, 5 p. 197, 3; 18;

h. F. 3, 13 p. 120, 10 *Aruerno regressus est;* comp. 4, 7 p. 146, 8; 5, 49 p. 241, 8;

h. F. 5, 4 p. 196, 4 *Pectauo abiit;* 5, 14 p. 203, 10; 9, 40 p. 397, 8;

h. F. 4, 16 p. 153, 17 *Limouicino rediit;*

mart. 74 p. 537, 15 *Agauno dirigit;* etc.

Enfin le datif est nettement caractérisé dans des passages fort semblables aux précédents :

h. F. 1, 30 p. 48, 7 *hii ergo missi sunt : Turonicis Catianus episcopus, Arelatensibus Trophimus, Narbonae Paulos, Tolosae Saturninus, Parisiacis Dionisius, Aruernis Stremonius, Lemouicinis Martialis est distinatus* [1];

h. F. 6, 12 p. 257, 7 *Tolosae dirigitur;* comp. 2, 33 p. 96, 10.

h. F. 1, 27 p. 46, 21 *Ignatius Rome ductus;*

h. F. 5, 11 p. 201, 4 *Massiliae redditi sunt* [2].

D'après ces exemples, le premier surtout, où *Narbonae* et *Tolosae* montrent clairement ce que sont les formes *Turonicis*, etc., on admettra sans peine le datif aussi dans les passages suivants :

h. F. 1, 40 p. 52, 1 *Hierusolimis abiit;* comp. 5, 21 p. 218, 41; mart. 5 p. 490, 1; p. 492, 3;

h. F. 4, 25 p. 160, 11 *filium Aurilianis transmisit;* comp. 2, 7 p. 68, 18 [3];

h. F. 8, 18 p. 337, 3 *Constantinopoli fuisse translatam;*

Mart. 4, 29 p. 656, 22 *dum Mettis accessissem.*

Ce datif peut être accompagné d'appositions à l'accusatif; preuve qu'il exprime la direction locale aussi bien que l'accusatif lui-même :

h. F. 2, 16 p. 82, 25 *Bononiae ciuitatem Italiae dirigit;*

h. F. 6, 2 p. 245, 12 *Agathae urbem aduenerunt* [4].

Restent les prépositions. Il y en a plusieurs, *in, ad* [5], *apud, usque*, qui se joignent au nom même aussi bien qu'à l'adjectif accompagné de *urbs, ciuitas*, etc. :

---

1. Il ne faudrait pas objecter, à cause des noms de peuples, que tous ces noms sont au datif vrai (*dativus commodi*); comme on dirait : les apôtres furent envoyés aux gentils. Mais ce mélange de noms de villes et de noms de peuples montre comment le datif a pu devenir locatif final.

2. « Se rendirent à Marseille, » Bordier. On ne peut entendre : ils furent rendus à Marseille, en personnifiant cette ville, car les Juifs dont il est parlé ne lui avaient jamais appartenu; ils viennent de Clermont.

3. Ces deux passages sont dans les mss. B, sans variante en *us*.

4. *Agathae* = *Agathe* pourrait être aussi la transcription de Ἀγάθη, indéclinable.

5. Comp. Gœlzer, S. Jérôme p. 327; Bourciez, *de praepositione ad*, Paris 1886, p. 26.

h. F. 1, 17 p. 43, 3 *in Babilonia abiit;*

Andr. 13 p. 833, 27 *ut proficiscerentur in Thesalonica;*

h. F. 1, 26 p. 46, 12 *in insolam Pathmos* [1] *relegat;*

h. F. 4, 46 p. 181, 20 *se in Villauo territurio contulit;* l. 21 *in Villauum accessit;*

h. F. 7, 39 p. 320, 13 *in Tholosano direxit;*

h. F. 10, 12 p. 419, 19 *in Pectauum rediit;*

h. F. 2, 37 p. 102, 2 *filium ad Aruernus dirigit;*

h. F. 6, 24 p. 263, 24 *ad Constantinopolim accessit;*

h. F. 7, 35 p. 315, 23 *conuenitur ad Conuenas;*

h. F. 9, 19 p. 374, 7 *ad Aginum properans;*

Andr. 6 p. 830, 19 *ad Niceam proficiscitur;*

conf. 40 p. 773, 1 *ad ciuitatem Audisiodoro delatus;*

Andr. 10 p. 831, 39 *peruenit ad Perintum ciuitatem Traciae maritimam;*

h. F. 2, 37 p. 100, 15 *ueniente rege apud Pictauus;*

h. F. 3, 22 p. 130, 14 *apud Biterrim urbem concesserat;*

h. F. 4, 46 p. 181, 8 *cum uenisset apud uillam Brinnacum;*

h. F. 2, 27 p. 88, 17 *sequere nos usque Sexonas;*

h. F. 8, 38 p. 351, 26 *usque Narbonam uenit;*

h. F. 9, 13 p. 369, 26 *transmissum usque Parisius;*

h. F. 10, 9 p. 417, 1 *usque Venetus urbem accessit;*

mart. 16 p. 499, 3 *usque Hiericho ciuitatem et ultra defluit.*

On voit par ce dernier exemple que l'ccusatif avec *usque* n'est pas toujours un simple équivalent de l'accusatif des noms de villes dans la syntaxe classique.

A la question *ubi*, la réponse est donnée de diverses manières aussi. D'abord d'après la règle ancienne :

h. F. 1, 40 p. 52, 2 *filio Romae* [2] *relecto;*

mart. 27 p. 503, 23 *Romae cathedram locauit;*

h. F. 8, 3 p. 328, 12 *Auennione inuentae sunt;*

h. F. 1 praef. p. 34, 12 *in templo Hierusolimis statuam suam collocat;*

mart. 5 p. 491, 34 *Hierusolymis... fuisse;*

Mart. 4, 29 p. 656, 25 *dum Mettis negotiasset;* 29 *Mettis consistere.*

De même en ce qui concerne les noms de pays :

h. F. 1, 28 p. 47, 7 *in Galleis multi... sunt... coronati;*

h. F. 4, 31 p. 166, 16 *in Galliis magnum prodigium... apparuit;*

Mais il arrive aussi, sans doute par imitation des noms de villes, que l'ablatif se mette sans *in :*

---

1. Voy. page 375, note 7.

2. Il se pourrait aussi que ce fût le datif; de même h. F. 3, 23 p. 131, 15 *Deoteria Aruerno relictam;* voy. page 572, note 7.

mart. 89 p. 547, 27 *Vincentius Hispaniis martyrium consummauit* [1]; ou que *in* soit remplacé par *apud :*

h. F. 4, 38 p. 172, 1 *mortuo apud Hispaniam Athanaeldo*; comp. 4, 8 p. 146, 17;

h. F. 6, 18 p. 260, 24 *apud Hispanias commorantur ;*

mart. 34 p. 509, 34 *Bartholomeum apud Asiam passum ;*

mart. 95 p. 552, 13 *fuisse apud Armoeniam quadraginta octo uiros;*

patr. 10, 1 p. 706, 8 *apud insulam Vindunittam;* etc.

Pour les noms de villes souvent l'accusatif prend la place du locatif-génitif-ablatif, sans doute, comme il a été dit déjà, parce qu'on ne savait plus discerner si l'action était accomplie sur place ou dirigée d'un lieu vers un autre. Ce sont particulièrement les noms de peuples qui s'emploient ainsi, mais non exclusivement.

H. F. 5, 22 p. 219, 11 *cum Chilpericus Tornacum obsederetur;*

h. F. 2, 20 p. 84, 3 *fuit Aruernus annis nouem;*

h. F. 3, 18 p. 126, 20 *dum Parisius moraretur;*

h. F. 5, 1 p. 191, 15 *Parisius resedebat;*

h. F. 5, 1 p. 192, 1 *filias Meledus urbe tenire ;*

h. F. 5, 40 p. 233, 3 *ut Andecauus pasceretur;*

h. F. 5, 41 p. 233, 10 *eos Parisius custodire.*

h. F. 9, 40 p. 398, 1 *relictis Toronus ceteris;*

h. F. 10, 31 p. 443, 33 *Turonus est sepultus;*

Mart. 2 cap. 34 p. 562, 36 *Turonus eius reliquiae sunt locatae;*

h. F. 2, 27 p. 89, 13 *sic tu Sexonas fecisti;*

h. F. 4, 22 p. 159, 7 *cathedram Sessionas habere;*

h. F. 5, 5 p. 198, 5 *Lingonas est sepultus.*

Comme quand le verbe exprime un mouvement, cet accusatif est à son tour remplacé par l'ablatif dans les noms singuliers des deux premières déclinaisons :

h. F. 6, 24 p. 264, 15 *tunc... Massilia morabatur;*

Mart. 1, 15 p. 597, 24 *sibi Rauenna... lumen redisse;*

h. F. 1, 31 p. 49, 10 *Lugduno passum* [2]; comp. mart. 48 p. 521, 13; h. F. 5, 5 p. 197, 11;

h. F. 3, 23 p. 131, 15 *Deoteria Aruerno relictam* [3]; 4, 15 p. 152, 16; 5, 11 p. 199, 31.

Cet ablatif, Grégoire aurait eu probablement de la peine, le plus souvent, à le distinguer du datif. Et c'est en effet le datif qu'il a employé stell. 6 p. 859, 17 *statua Rhodo insulae collocata.*

---

1. Encore ici, on pourrait corriger *in Spaniis*; voy. page 570, note 5.

2. *Lugduno* paraît être la forme adoptée pour toute indication de lieu faite au moyen de ce nom. On ne rencontre ni *Lugdunum* ni *Lugduni.* Le nominatif est *Lugdunum* h. F. 4, 31 p. 168, 14. Il semble que pour certains noms il se soit établi ainsi une sorte de locatif à tout usage. C'est ce qu'on a vu en particulier pour ceux en *us.*

3. Voy. page 574, note 2.

Enfin les prépositions sont d'un usage fréquent, surtout *in, apud, ad* [1] :

h. F. 1, 19 p. 43, 12 *in Bethlem... natus est;*
h. F. 2, 36 p. 99, 10 *possessionis quam in Aruerno habebat;*
mart. 9 p. 494, 30 *monasterium est ualde magnum in Hierusalem;*
mart. 29 p. 505, 15 *in Epheso habetur locus;*
Andr. 11 et 12 p. 832, 3 et 36 *in Philippis;*
stell. 7 p. 859, 22 *quod in Eraclea habetur;*
mart. 91 p. 549, 10 *in Gerunda Hispaniae passus est urbe;*
conf. 40 p. 772, 26 *in urbe Roma obiit;*
conf. 40 p. 773, 20 *actum in uico Musciacas;*
h. F. 2, 42 p. 104, 21 *erat apud Camaracum;*
h. F. 2, 43 p. 106, 8 *apud Parisius obiit;*
h. F. 3, 17 p. 126, 8 *apud Toronus dicedente;*
mart. 102 p. 555, 20 *apud Constantinopolim colitur;*
h. F. 5, 27 p. 222, 5 *apud Cauelonnum ciuitatem sinodus acta est;*
mart. 28 p. 504, 18 *apud urbem Romam... occubuit;*
h. F. 4, 50 p. 185, 22 *ad Ecolonensim ciuitatem sepultus* [2].

C'est à l'ablatif que se met le nom du lieu de départ ou d'origine quand il n'est pas accompagné d'une préposition :

h. F. 5, 25 p. 220, 18 *filias suas Pectauo auferre;*
Iul. 1 p. 563, 31 *Viennensi ortus urbe* [3].

Le plus souvent cependant, les prépositions *de, ex* ou *ab* précèdent le nom [4] qui se met soit à l'ablatif, soit à l'accusatif en *us* (ou *as*) surtout s'il s'agit de noms de peuples :

h. F. 2, 1 p. 60, 21 *regressus a Roma;* comp. mart. cap. 82 p. 486, 33; patr. 8, 6 p. 696, 15;
h. F. 3, 10 p. 117, 4 *ab Aruerno rediit;*
mart. 13 p. 497, 1 *a Maurienna urbe progrediens;*
Andr. 35 p. 845, 15 *discesserat a Patras;*

---

1. H. Gœlzer, S. Jérôme, p. 344; 331; etc.

2. Mart. 17 p. 499, 12 *sunt ad Leuidam ciuitatem aquae calidae.* Il est possible ici, comme le fait remarquer M. Bourciez, *De praep. ad* p. 76, de distinguer *ad Leuidam* de *Leuidae*. Mais quand il est dit d'un prince qu'il est enseveli *ad Ecolonensim ciuitatem*, on sait bien que d'après l'usage du temps cela doit se faire dans l'église, c'est-à-dire, dans la ville. H. F. 5, 49 p. 241, 3 *ad ciuitatem Turonicam* (*Berulfus... fabulam fingit*) paraît aussi signifier à Tours. Mais il faut bien remarquer la rareté de cet emploi de *ad*, comparé à celui qui en est fait avec des verbes renfermant l'idée de changement de lieu, et aussi comparé à *in* et *apud* ci-dessus.

3. H. F. 5, 37 p. 229, 22 on lit *Pannoniae ortus fuit* (A1. D5; B manque); ce peut être soit le locatif-génitif, soit le datif; en tout cas, c'est un nom de pays construit comme un nom de ville. Comp. sur ce sujet Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 351; Gœlzer, S. Jérôme, p. 322.

4. Selon un usage ancien, qui commence à reparaître dès l'époque d'Auguste; voy. Kühner, Ausf. Gr. II p. 349; Dræger, hist. Syntax II p. 495 suiv.

h. F. 2, 1 p. 60, 16 et 2, 38 p. 102, 14 *egressus a Turonus;* comp. 10, 29 p. 442, 6;

patr. 7, 4 p. 689, 17 *corpus a Lingonas est exhibitum;*

h. F. 3, 2 p. 110, 2 *de Rutino eiectus fuerat;*

h. F. 2, 18 p. 83, 8 *de Bituricas expulsi sunt;*

Iul. 41 p. 580, 26 *cum ex Lemouicino uenisset;* comp. Mart. 3, 16 p. 636, 17;

Mart. 2, 10 p. 612, 11 *ex Aruerno ueniens;*

h. F. 10, 29 p. 442, 6 *adest ex Mimate.*

De même aussi pour les pays, *a* et *de* peuvent remplacer *ex :*

h. F. 2, 6 p. 67, 25 *a Pannoniis egressi;*

h. F. 5, 16 p. 207, 14 *collectis secum a Brittannia uiris;* comp. 5, 21 p. 218, 40;

h. F. 6 cap. 18 p. 244, 6 *ab Hispania reuersis;*

mart. 11 et 18 p. 495, 31 et 499, 19 *a Galliis abierat;*

Andr. 24 p. 840, 22 *ab Italia adueni* [1]*;*

h. F. 2, 7 p. 70, 8 *ut uirum de Galliis reducam;*

h. F. 2, 9 p. 77, 2 *eosdem de Pannonia fuisse degressus;*

h. F. 3, 9 p. 117, 2 *de Thoringiam fuisse regressum;*

h. F. 3, 32 p. 136, 13 *thesauros de Italia dirixit;*

h. F. 8, 35 et 38 p. 351, 3 et 24 *legati de Hispaniis uenerunt;*

mart. 83 p. 545, 10 *cum iter de Burgundia ad Aruernum ageremus.*

Il reste à parler des noms communs qui ont la désinence du locatif. De ceux qui l'ont conservée jusqu'à l'époque classique, il n'y a plus guère chez Grégoire que *domi.* Il ne paraît pas employer *humi;* il dit *proiectus humo* Iul. 17 p. 572, 3; *humo prostrata* Mart. 2, 54 p. 627, 30; *humo iacentem* 3, 37 p. 641, 13 [2]. *Ruri* non plus, ni *belli* ne se lisent chez Grégoire. Peut-être le datif *terrae* est-il si fréquent [3] parce qu'il restait un souvenir de ce mot comme locatif. Au contraire, *domi* est assez commun, mais d'après tout ce qui a été dit sur les rapports du datif et du locatif, on ne sera pas surpris de voir que *domi* et *domui* [4] servent indistinctement aux deux usages [5]. En effet, Grégoire dit

---

1. Cet ablatif avec *a* remplace même un adjectif et s'emploie attributivement : mart. 87 p. 546, 32 *mulier erat ab Hiericho ciuitate;* Mart. 3, 9 p. 634, 37 *clericus erat ab urbe Pectaua;* mart. praef. p. 488, 16 *Nathanahel ille a Chana.* Comp. Iul. 22 p. 573, 40 *quidam ab eo loco,* un habitant du lieu; conf. cap. 26 p. 745, 2 *de sancto Symeone a colomni.* Avec *ex :* Mart. 2, 15 p. 613, 36 *Merobaudis quidam ex pago Pictauensi.* Avec *ex* et *de* Mart. 2, 13 p. 613, 7 *Vrsulfus quidam ex Turonica ciuitate de pago trans Ligerem.* Mais conf. 40 p. 773, 2 *quidam tribunus ex Aruerno,* un tribun Auvergnat, *de Francia rediens,* revenant du pays des Francs.

2. Thom. p. 111, 12 *prostrata humo* bien que le récit parallèle, *Acta Thomae ed.* Bonnet p. 150, 18, porte *prostrata humi.*

3. Voy. Haase, stell p. 32.

4. Déjà à l'époque classique on signale en plusieurs endroits *domui* locatif, comme *domi;* voy. Neue, Formenl. I p. 519. Mais ces passages, transmis par des manus-

aussi bien	que
h. F. 2, 22 p. 85, 8 *species domi restituebat;* comp. 4, 48 p. 184, 4; Mart. 4, 14 p. 653, 12;	Mart. 4, 44 p. 660, 28 *domui suae restitutus est;*
h. F. 3, 15 p. 123, 16 *qui erat domi proximus;*	h. F. 7, 23 p. 305, 19 *propinquus domui eius;*
h. F. 5, 49 p. 242, 1 *quem domi reliquerat;*	h. F. 3, 6 p. 113, 15 *domui relictus;*
mart. 50 p. 522, 24 *domi rediit;*	mart. 70 p. 535, 20 *domui rediens;*
Iul. 38 p. 580, 11 *domi redditur;* comp. Mart. 1, 37 p. 605, 33;	Mart. 3, 24 p. 639, 4 *domui regressa est* [1];
h. F. 4, 42 p. 177, 2 *nec quicquam domi reconderant;*	Mart. 1, 32 p. 604, 13 *reuerti domui;* comp. patr. 8, 11 p. 700, 25; Andr. 29 p. 843, 18;
mart. 23 p. 502, 12 *uas plenum domi reportat;*	Mart. 4, 15 p. 653, 21 *domi detulit* [2].

L'ablatif *domo* seul n'est guère usité pour indiquer le lieu de départ [3]; il est accompagné de la préposition *a* :

h. F. 10, 8 p. 415, 16 *a domo Desiderii dilapsus;*

Mart. 3, 51 p. 644, 32 *discessi a domo;*

Andr. 33 p. 844, 30 *proiectus a domo.*

Enfin c'est ici l'occasion la plus convenable de parler des adverbes de lieu. La plupart de ces adverbes sont formés avec des suffixes semblables aux désinences casuelles et en partie identiques à ceux du locatif des substantifs. D'ailleurs l'observation la plus importante à faire sur ce sujet, sinon la seule, c'est celle que suggère également l'examen des noms de lieu. C'est que la distinction du lieu où l'on est et du lieu où l'on se transporte est déjà fort oblitérée. Ce n'est pas à dire qu'elle n'existe plus. Des mots aussi différents que *ubi* et *quo* étaient faits pour en conserver le souvenir. Aussi Grégoire saura fort bien dire conf. 79 p. 797, 17 *quo ibo aut ubi quaeram?* et le plus souvent donner à cha-

---

crits relativement récents, ne sont guère probants. Il faudrait ou des inscriptions anciennes, ou des vers, ou des témoignages de grammairiens. Ceux-ci sont précisément contraires, en ce sens que les anciens grammairiens assimilent le locatif *domi* au génitif et non au datif; voy. Bücheler et Havet, Décl. lat. § 317.

5. En outre, naturellement, *ad domum* sert à remplacer *domum* Mart. 1, 28 p. 602, 1 *reuersus ad domum;* comp. 1, 30 p. 602, 35; 1, 32 p. 604, 8; etc.

1. M. Krusch donne *domi*, je ne sais pourquoi; *domi* par suite de grattage 1*a*; *domui* 2.

2. Sur Mart. 3, 18 p. 637, 17 (et 4, 13 p. 653, 5, où Ruinart lit aussi *domi reportauit*), voy. page 356, note 4.

3. H. F. 3, 35 p. 138, 10 *egressoque domo uno amicorum* Bc, *domum* Bb. A1. D4, sans doute la bonne leçon.

cun de ces adverbes sa vraie place. Mais même entre ces deux il lui arrive assez souvent de se tromper :

h. F. 5, 37 p. 229, 24 *Gallitiam uenit, ubi cum beati Martini reliquiae portarentur, episcopus ordinatur;*

h. F. 6, 9 p. 254, 31 *ad basilicam... ubi... rex ad orationem uenerat;*

mart. 53 p. 525, 20 *ubi cum proiectus fuisset;*

Iul. 17 p. 571, 34 *saltus montenses ubi oues abierant;*

Iul. 47 p. 583, 8 *ubi cum uenisset;*

mart. 6 p. 492, 21 *monumentum quo dominicum iacuit corpus;*

mart. 98 p. 554, 11 *ianuam atrii quo martyr quiescit;*

mart. 103 p. 558, 26 *ad parietem quo beatum corpus requiescit;*

Mart. 1, 12 p. 596, 15 *ad locum quo sancta membra quiescunt;*

h. F. 9, 20 p. 378, 14 *illuc ambulet quo soror est interfecta;*

Mart. 1, 16 p. 598, 6 *desiderabilius in locis Italis uenerari... quam... quo pia membra recubant;*

patr. 10, 2 p. 707, 31 *crucem tuam quo reliquisti ipsam ostende;*

conf. 29 p. 766, 5 *sciens quo quiesceret* [1].

Les quatre derniers exemples n'admettent pas l'explication d'après laquelle *quo* serait le pronom relatif. Il est donc indiqué de la rejeter pour les autres également.

Les adverbes *ibi, ibidem, sicubi, illic,* etc., sont naturellement soumis aux mêmes erreurs [2].

H. F. 4, 51 p. 186, 7 *ibique ad eum uenit;*

h. F. 9, 17 p. 372, 16 *ibi non accessit;*

patr. 7, 4 p. 689, 28 *nec ibi populi possent accedere;*

Mart. 1, 12 p. 596, 19 *nec ibidem posse accedere;*

h. F. 1, 10 p. 39, 6 *ut ibidem tritecum iacteretur;*

mart. 38 p. 513, 6 *non alibi nisi templum expetere beati Panchrati;*

Mart. 2, 11 p. 612, 23 *sicubi disponeret processura;*

conf. 79 p. 797, 7 *alicubi processurus;*

Iul. 31 p. 577, 14 *cum illic accesserit;*

h. F. 8, 31 p. 348, 8 *rex noster hic ueniens;*

Mart. 1, 33 p. 604, 29 *de qua hic parte aduenerim.*

Pour *eo,* Grégoire dit ordinairement *illuc,* qu'il emploie correctement en général [3], comme h. F. 5, 18 p. 215, 10 *illuc properare distinat;*

---

1. Voy. encore patr. 8, 5 p. 695, 14; 8, 6 p. 696, 16; 8, 8 p. 698, 3; etc.

2. Quant à *foras*, si Grégoire le connaît (voy. par exemple h. F. 3, 13 p. 119, 21 *foras* B1. 3-5. C1. A1; *foris* B1. 4; 7, 39 p. 320, 4 *foras* B1. 2; *foris* C1. A1. D4. 5; et comp. l'adjectif *forasmuraneus*), il ne paraît pas se douter qu'il y ait une différence entre *foris* et *foras*. Il dit h. F. 2, 7 p. 70, 3 *foris euaderit;* 3, 15 p. 124, 9 et mart. 43 p. 517, 17 *egressus foris;* h. F. 9, 38 p. 393, 1 et mart. 88 p. 547, 23 *foris eiectum;* etc.

3. Pas toujours; Iul. 17 p. 572, 17 *qualem illuc teneat locum.* H. F. 4, 15 p. 152, 14 *ut Cato presbiter illuc ordinaretur* A1. D5; *illic* C1. D4; *illic* est suspect.

etc. ; pour *inde*, il dit *exinde* [1], h. F. 2, 7 p. 70, 10 *uiuentem exinde reducturus;* etc. Les adverbes en *a, qua, ea, illac,* ont cessé d'avoir cours. Ils sont remplacés par divers autres : h. F. 2, 37 p. 100, 13 *uadum quo transire possit* (et, pour preuve que ce n'est pas le pronom relatif, l. 15 *populus quo transire possit agnouit);* conf. 13 p. 755, 22 *in loco unde nobis est transitus;* mart. 37 p. 512, 20 *aditum unde ingressus fuerat;* stell. 6 p. 859, 20 *aditum unde ingrederetur.*

Déjà dans ces derniers exemples on remarquera que *unde* pourrait se rendre par *per quem* aussi bien que par *qua,* c'est-à-dire qu'il remplace le pronom avec la préposition ; et cette préposition n'est pas, comme on pourrait le croire, *a*, *de* ou *ex*, mais *per*. Cela est bien plus frappant ailleurs, et des observations analogues peuvent se faire sur d'autres adverbes de lieu, qui jouent également le rôle de véritables pronoms. Ils répondent à des cas de pronoms, ou à des cas de pronoms avec des prépositions fort diverses. Déjà à l'époque classique on peut citer des exemples de l'emploi des adverbes de lieu comme pronoms [2]. Mais il est infiniment moins développé [3]. Peut-être *ibidem* est-il équivalent de *ei* ou *eis* dans Mart. 1, 2 p. 588, 18 *tempestas quae uicinia saepe uastauerat est prohibita nec ibidem ultra nocuit.* Il n'y a pas de doute dans les exemples suivants :

h. F. 5, 21 p. 219, 6 *unam guttam de aqua benedicta unde parum superest;*

Mart. 2, 51 p. 626, 26 *aqua illa unde sepulchrum ablutum est* [4];

h. F. 2, 7 p. 70, 9 *cum aliud exinde (= de ea re) fuisset... praefinitum;*

h. F. 2, 24 p. 87, 7 *extat exinde Sidoni epistola;*

h. F. 2, 34 p. 97, 15 *exstant exinde epistolae;*

Mart. 1, 6 p. 592, 4 *conticere exinde melius putauimus;*

patr. 8, 9 p. 699, 24 *quid exinde diceret;*

h. F. 5, 26 p. 221, 17 *maximam exinde (= Saxonum) partem interfecit;*

patr. 8, 6 p. 696, 30 *quattuor exinde (his foliis) sanos factos;*

patr. 8, 11 p. 701, 5 *non exinde (= hoc coopertorio) adplene tegitur;*

patr. 10, 3 p. 708, 2 *baculum sibi exinde (eo ramo) fecit;* etc.

---

1. Mart. 3, 31 p. 640, 3 *exinde egressa;* etc. Il est évident que cette substitution n'a pas dû être générale en Gaule, puisque *inde* a subsisté en français et a pris une si vaste extension. Voy. cependant Engelbrecht, Ueb. d. Spr. d. Claud. Mam. p. 102.

2. Surtout les relatifs, *ubi, unde*, etc.

3. On peut supposer qu'il y a eu des fluctuations, comme en français. Pourquoi avons-nous depuis deux siècles restreint l'usage pronominal de où, en, y, et non celui de dont ?

4. Voy. *Acta Thomae ed.* Bonnet, à l'index, article *unde.* Ajoutez *Differentiae, ed.* Beck, *S* 12 *sera est unde ostium tutatur;* et comp. Anthimus ; Ennodius ; etc.

ARTICLE DEUXIÈME. — LES CAS AVEC LES PRÉPOSITIONS

Les prépositions ont été examinées plus haut au point de vue des changements de forme auxquelles certaines d'entre elles sont sujettes [1]. On ne se propose pas ici de passer en revue les significations diverses qu'elles adoptent; ce serait écrire des articles de dictionnaire [2]. Les prépositions n'intéressent la syntaxe qu'au point de vue des relations qu'elles établissent entre les termes de la proposition. Elles exercent cette fonction soit en renforçant et en précisant l'idée qu'exprime la désinence du nom, soit d'une manière tout à fait indépendante, quand la désinence est détruite, comme dans les langues romanes. Chez Grégoire on verra qu'elles sont fort loin encore de supplanter la flexion. Aussi, c'est à la suite des cas et du rôle qu'ils jouent dans la proposition que nous allons étudier les prépositions [3]. Il s'agira précisément d'établir dans quelle mesure l'emploi des prépositions a empiété sur la flexion; à cet effet, il faut examiner, à propos de chacune, quels sont les emplois nouveaux ou plus étendus que Grégoire en fait [4].

I. — Les Prépositions

1° Prépositions avec l'accusatif.

Les prépositions avec l'accusatif dont se sert Grégoire sont : *ad*, *aduersus*, *ante*, *apud*, *circa*, *citra*, *contra*, *extra*, *foris*, *infra*, *inter*,

---

1. Et au point de vue de l'usage que Grégoire en fait dans la construction des noms de villes et de pays.

2. Il est pourtant inévitable, et d'ailleurs il est désirable, que certains sens nouveaux soient précisés en même temps que des emplois nouveaux seront signalés.

3. Comp. sur ce sujet Rœnsch, Itala p. 389 suiv.; 426 suiv.; Koffmane, Gesch. des Kirchenlat. I p. 139; Gœlzer, S. Jérôme p. 327 suiv.; Stünkel, *Lex rom. Vtinensis* p. 628 suiv.; etc.

4. Quant au cas que chacune accompagne, il en a été parlé à propos de la confusion des cas; il n'y aura que certains faits particuliers à ajouter. Voici, sans parler des prépositions archaïques telles que *af*, *am*, *uls*, etc., les prépositions qui ne se trouvent pas chez Grégoire : *circum*, *erga*, *pone*, *subtus*. *Erga* se lit Thom. p. 125, 19, mais c'est dans un discours qui paraît être transcrit par extraits à peu près textuels. Si d'autres prépositions ne sont pas mentionnées dans ce qui suit, c'est que l'usage qu'en fait Grégoire n'a rien de remarquable.

intra, iuxta, ob, penes, per, post, praeter, prope, propter, secundum, secus, supra, trans [1], *ultra, usque.* Plusieurs ne donnent lieu à aucune observation [2]. D'autres nous retiendront quelques instants, sans que nous puissions faire plus qu'effleurer cette abondante matière.

ad.

Souvent *ad sepulchrum eius, ad tumulum sancti,* etc., est employé comme autrefois *ad aedem Castoris,* etc. pour désigner le lieu près duquel se passe l'action; par exemple h. F. 1, 45 p. 53, 26 *ad eius sepulcrum uirtutes apparent;* 4, 19 p. 156, 17 *ad cuius sepulchrum... uidimus... catenas iacere;* 4, 36 p. 170, 22 *miracula ad suum tumulum exorantibus praestat;* etc. Mais il semble quelquefois que *ad* se rapproche de *in* bien plus que de *iuxta;* la localité n'est pas perçue avec précision. Dans tel lieu, près de tel lieu, ces deux idées, bien distinctes cependant, se confondent. Voy. h. F. 4, 33 p. 169, 2 *flumen igneum in quo populi ceu apes ad aluearia mergebantur;* 4, 20 p. 156, 21 *ad basilicam beati Vincenti est sepultus,* dans la basilique, sans aucun doute [3].

L'emploi de *ad* pour marquer la proximité est assez développé : h. F. 2, 1 p. 59, 16 *aures meae ad os tuum erant;* 6, 6 p. 249, 25 *constrictus catenis ad purum corpus ferreis;* etc. C'est à ce sens que se rattachent des locutions telles que celles-ci : h. F. 1, 10 p. 39, 5 *ad fundum capatiora, ad summa constricta.* Puis, moins directement, les suivantes : h. F. 3, 10 p. 117, 7 [4]; 4, 28 p. 164, 9; 6, 4 p. 246, 16 *ad extremum;* 4, 12 p. 148, 25 *ad ultimum;* 5, 49 p. 241, 7 *ut ad occultum Aruerno fuga secederem (= occulto);* etc.

Enfin, c'est encore avec *ad* qu'on indique l'occasion, la circonstance, la situation où se trouve un objet ou une personne [5] : h. F. 3, 30 p. 134, 12 *cum ad cenam aepularet;* 4, 16 p. 154, 17 *hoc ad missas... legeret;* 5, 30 p. 224, 2 *ut ad uindimiam iocundaretur;* etc.

Transportée à l'idée de temps, l'indication du point où se passe l'action

---

1. H. F. 2, 9 p. 77, 12; 9, 27 p. 382, 22.

2. Mart. 4, 11 p. 652, 24 *penes sancti Martini ditione* est bien expliqué par E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 99, comme amalgame de *penes Martinum* et *in dicione Martini.*

3. Mais h. F. 5, 40 p. 233, 1 *delatus ad ciuitatem* (de même patr. 2, 2 p. 669, 25 *delatus in urbe sua)* et non *ad ciuitatem sepultus est,* voy. h. F. 4, 39 p. 173, 10. Comp. encore Mart. 1, 33 p. 604, 21 *ad sanctam basilicam uigilare disposuimus* (virgule mal placée dans les éditions; comp. 21 *mane facto reuersi fuimus ad metatum),* dans la basilique.

4. Les mss. B omettent *ad,* après *imperabat;* il est suffisamment attesté par A1. D.

5. Comme en français : à dîner, à la messe, aux vendanges, et déjà dans le latin classique *ad meum aduentum, ad uesperum,* etc.

est également fournie au moyen de *ad*, qui remplace alors l'ablatif du latin classique : h. F. 1, 10 p. 40, 9 *ad oram tertiam ;* 10 *ad sextam* [1]; 4, 18 p. 156, 1 *ad illam horam qua*, etc.; 5, 49 p. 242, 7 *ad horam nonam* ; stell. 44 p. 872, 2 *ad horam tertiam ;* mart. 24 p. 502, 30 *ueniens ad annum sequentem ;* etc.

[La direction vers un lieu est rarement exprimée par *ad* d'une façon différente du latin classique. De temps en temps seulement il paraît prendre la place d'une autre préposition, comme *in*, h. F. 3, 3 p. 110, 19 *egressi ad terras.*

Parmi les tournures où *ad* désigne la direction vers un lieu, au figuré [2], il en est deux surtout qui se sont développées. D'abord, *ad* sert à indiquer la personne à qui s'adresse un discours, une demande, une prière [3] :

h. F. 1, 10 p. 40, 13 *quod ad Moysen dicit ;* comp. 3, 5 p. 112, 16 ; 3, 7 p. 114, 15 ;

h. F. 2, 3 p. 64, 13 *ad episcopum aiebat ;* comp. 3, 7 p. 116, 8 ;

h. F. 3, 6 p. 114, 3 *dant ad eum uoces ;*

h. F. 3, 7 p. 116, 7 *quaeritur (= queritur) ad suos ;*

h. F. 3, 35 p. 138, 5 *ad regem... incusatus ;*

h. F. 2, 3 p. 63, 28 *ad te depraecor ;*

h. F. 2, 5 p. 67, 4 *(patrocinia) quae ad dei misericordiam flagitabat ;*

h. F. 4, 16 p. 154, 14 *orauerunt ad dominum* [4] ;

Mart. 2, 25 p. 618, 12 *sanitatem ad te quaesiui ;*

mart. 94 p. 551, 9 *petierunt ad dominum ut eos dignaretur eruere ;*

h. F. 10, 8 p. 414, 8 *repeteret ad eam res quas... tulisset ;*

h. F. 5, 39 p. 232, 24 *nobis obtenentibus ad regi* [5] ; comp. patr. 9, 2 p. 704, 6 [6].

[*Quaero, peto, obtineo ad aliquem*] au lieu de *quaero, peto, impetro ab aliquo*, c'est cette tournure vraiment paradoxale que nous annoncions, en parlant du datif, employé en pareille occurrence. De *scribo ad aliquem,* qui est strictement classique, jusqu'à *quaero ad aliquem,* qui est

---

1. Comp. Mart. 1, 31 p. 603, 9; 2, 1 p. 609, 20 *ad sextam* (p. 609, 19 *hora tertia).*

2. Sur le gérondif avec *ad*, voy. plus bas.

3. Comp. H. Gœlzer, S. Jérôme p. 329. Comp. *hist. Apollon.* 35 p. 43, 4 *exponens ad omnes casus meos* (l. 7 et 34 p. 40, 17 *ei* et *cui).*

4. Comp. mart. 78 p. 541, 18; 19; 21 ; Mart. 4, 31 p. 657, 37 ; Andr. 20 p. 838, 5; etc. Comp. aussi Sulp. Sév., *Mart.* 11, 4 p. 121, 13 *orauit ad dominum ;* 14, 4 p. 124, 11 *precabatur ad dominum ;* Hermas, *Pastor, uis.* 1, 1, 9 *ora ad dominum* (ou *deum ?)* προσεύχου πρὸς τὸν θεόν.

5. Voy. page 447 et Revue critique 1885, I p. 172, note 4.

6. Dans cette locution, on pourrait croire *ad* mis pour *apud*, comp. patr. 13, 2 p. 716, 20; 10, 4 p. 708, 29. Mais comme *ad*, en général, n'empiète pas sur *apud*, et que Grégoire dit aussi *obtinere ab aliquo*, h. F. 5, 5 p. 197, 4; mart. 13 p. 497, 8; Mart. 1, 11 p. 595, 34, la déduction donnée ci-dessus paraît plus probable.

le renversement de l'idée rendue par le tour classique, on voit les principales étapes dans la liste des exemples, qu'il serait facile de compléter.

En second lieu *ad* avec le participe en *dus* indique le but de l'action plus habituellement qu'à l'époque classique, et plus souvent de telle façon qu'il remplace une proposition finale, ou *causa* avec un génitif [1] :

h. F. 1, 33 p. 50, 9 *uicum... ad persequendos christianos adit;*

h. F. 1, 35 p. 50, 28 *ad liberandum properant sacerdotem;*

h. F. 3, 36 p. 139, 6 *ueni ad respondendum;*

h. F. 1, 39 p. 51, 23 *ad consummandum laudes suae titulum tres mortuos uitae restituit;*

h. F. 2, 1 p. 60, 4 *ad satisfaciendo populo prunas ardentes in byrrum suum posuit.*

Le gérondif avec *ad* peut aussi remplacer un gérondif au génitif, h. F. 2, 23 p. 86, 14 *ne moram facias ad eundum* [2]. Et semblablement 3, 14 p. 122, 1 *quod feceris signum populis ad me interficiendum.* Le gérondif à son tour est remplacé par un substantif verbal [3] :

h. F. 2, 17 p. 82, 31 *ut adueniret ad orationem;*

h. F. 5, 44 p. 237, 12 *ad redemptionem hominis filius haberetur;*

h. F. 5, 46 p. 238, 14 *dum eam (basilicam) ad emendationem saepius distruit;*

Mart. 3, 10 p. 635, 14 *aduenit Turonus uel ad occursum antistitis sancti uel causa desiderii mei.*

Ad indique souvent ce à quoi une chose est affectée, à quoi elle sert :

h. F. 2, 41 p. 104, 10 *euocatus ad solatium;*

h. F. 4, 7 p. 145, 32 *ad episcopatum electus;*

h. F. 4, 40 p. 174, 13 *quem deus ad usus hominum procreauit* [4];

h. F. 4, 34 p. 169, 20 *dum hic ad custodiam resideret annonae;*

Mart. 1, 2 p. 588, 14 *quid de beata aede raperet ad salutem;*

Mart. 1, 21 p. 599, 36 *qui usque hodie ad testimonium uirtutis beati uiri uiuus habetur in saeculo* [5].

De même entre deux substantifs :

h. F. 2, 23 p. 85, 15 *signum ad matutinis audiens;*

---

1. Il est clair que le participe est pour beaucoup dans cette signification. Il n'est pourtant guère croyable qu'il suffise, et que *ad* puisse s'omettre. La préposition manque h. F. 2, 3 p. 62, 11 dans B contre A1. D4; 2, 21 p. 84, 13 dans A1 D4. 5; 10, 25 p. 437, 7 dans B2. C1. A1 contre D4. 5. C'est une série d'accidents bien surprenante, mais ce sont pourtant probablement des accidents.

2. C'est l'idée de *propera*, cachée sous les mots *ne moram facias*, qui permet de parler du but.

3. De même que le supin; voy. page 414.

4. Comp. h. F. 3, 36 p. 139, 11 *uestimenta quae erant ad usum ecclesiae;* conf. 22 p. 762, 3 *puteum quem obsessi ad usum habebant bibendi.*

5. Comp. h. F. 3, 15 p. 122, 13 *ad publicum seruitium mancipatus est*, et h. F. 2, 27 p. 88, 11; 4, 26 p. 163, 5; 6, 32 p. 273, 19 *custodiae mancipare;* 5, 38 p. 229, 29 *carcere mancipati.*

h. F. 3, 15 p. 125, 9 *signum ad matutinus motum est* [1].

De la direction vers un lieu, l'idée passe à l'étendue jusqu'à un lieu; c'est encore un sens bien connu de *ad*. De là *ad hoc*, à ce point, à cet effet [2] :

h. F. 2, 2 p. 61, 17 *cum ad hoc frangi non possit ut*, etc. [3];

h. F. 5, 49 p. 240, 10 *ad hoc erupit... ut diceret* [4];

h. F. 5, 49 p. 241, 33 *restitit ad hoc causa ut*, etc.; comp. h. F. 6, 7 p. 253, 14; Iul. 15 p. 570, 27 *ad hoc leuitas eius conualuit ut*, etc.

Puis des locutions telles que h. F. 2, 7 p. 70, 16; 2, 30 p. 91, 19; Iul. 7 p. 567, 35 *ad internitionem*; h. F. 5, 14 p. 204, 14 [*ad liquidum cognoui*] etc. [5].

De cet emploi de *ad* dérive celui qu'on en fait avec les noms de nombre pour exprimer l'approximation. Grégoire joint *ad* au mot *numerus* lui-même, et obtient ainsi une locution absolument pareille à la nôtre: au nombre de; conf. 104 p. 814, 15 *multitudo sanctimonialium ad numerum circiter ducentarum*. Comp. Mart. 1, 11 p. 595, 10 *pensato auro argentoque ad filii sui pondus*.

Un emploi de *ad* qui remonte à l'âge postclassique [6], qui s'est fort développé ensuite [7], et qui est remarquable par sa fréquence chez Grégoire, consiste à indiquer le fait à l'occasion ou au vu duquel se produit celui qu'on rapporte :

h. F. 5, 21 p. 219, 7 *uasculum ad unius guttae discensum impletum est*;

Iul. 15 p. 571, 5 *ad quod miraculum... haec cernens cum admiratione metuebat* [8];

Mart. 1, 6 p. 592, 23 *ad senis conatum protinus sarcofagum commotum... perducitur*.

Mart. 1, 29 p. 602, 25 *ad suggestionem beati Eufroni hoc restituit*;

h. F. 1, 47 p. 54, 32 *ad haec ille... inquid*; comp. 2, 29 p. 91, 7; 2, 32 p. 94, 18; 5, 18 p. 211, 10; 14; 20; p. 212, 3; etc.

h. F. 5, 43 p. 236, 22 *ad haec ille relicta altercatione surrexit et abiit*; comp. 2, 27 p. 89, 5.

Il est rare que *ad* avec un accusatif soit employé au lieu de l'accusatif

---

1. D'après cet exemple il est probable qu'il faut construire de même h. F. 3, 15 p. 125, 9 *signum ad matutinus (motum est)*.

2. Comp. plus bas *in hoc ut*.

3. A moins qu'on n'écrive *adhoc* = *adhuc*; voy. Revue critique 1885, I p. 169. Mais *o* pour *u* long n'est pas fréquent, et *ad hoc ut* se comprend bien.

4. Comp. h. F. 5, 46 p. 238, 23 *usque ad hoc erupit ut*, etc.

5. Comp. *hist. Apollon.* 27 p. 31, 17 *ad perfectionem coagulatus erat*.

6. Hand, Tursellinus I p. 101; Klotz, Handwœrterb. I p. 113.

7. H. Gœlzer, S. Jérôme p. 330.

8. Il y a double emploi avec *haec cernens*. Néanmoins l'ordre des mots indique que *cum admiratione* doit se joindre à *metuebat*.

sans préposition. C'est ce qui arrive en apparence, mais en apparence seulement, dans certains cas tels que les suivants :

h. F. 3, 11 p. 118, 2 *Franci qui ad eum aspiciebant;* comp. 4, 51 p. 186, 8; 6, 12 p. 257, 9; 7, 7 p. 295, 4; 10, 29 p. 441, 4.

Ce n'est pas la construction archaïque, pour ainsi dire étymologique, de *aspicere ad,* qui se retrouve ici; c'est par analogie avec *pertinere,* dont *aspicere* a emprunté le sens, qu'il a pris aussi la même syntaxe. Il en est probablement de même de *attingere* h. F. 4, 5 p. 145, 7 *lues... ad ciuitatem Aruernam non attigit.*

Enfin *petere ad,* se rendre vers, s'explique sans doute par le fait que *petere* étant synonyme de *ire* ou *abire,* on le construisit de même que ces mots.

H. F. 4, 12 p. 149, 13 *ad alium ostium petit;* comp. 4, 22 p. 158, 22; 4, 35 p. 170, 8; 5, 25 p. 221, 8; etc.

h. F. 5, 14 p. 201, 21 *expetendi ad basilicam sancti Martini;*

h. F. 5, 49 p. 242, 43 *ad hospites suos expetiit;*

Iul. 20 p. 573, 15 *ad locum unde discesserat repetit.*

[*Ad* ne prend guère non plus la place du datif, comme h. F. 5, 47 p. 239, 3 *Gregorius episcopus eam (ciuitatem Turonicam) ad filium Sygiberthi tradere distinat* [2]. Cette construction exceptionnelle] s'explique par l'analogie de passages tels que h. F. 4, 9 p. 147, 1 *Italia ad partem imperatoris capta,* et 4, 49 p. 180, 3 *exacta ad partem regis Sigyberthi sacramenta,* [où *ad,* par extension du sens de pour, à l'effet de, signifie au profit de, en faveur de, etc.]

apud.

On a vu que *apud* est employé avec les noms de villes, ordinairement pour indiquer le lieu où l'on est, quelquefois aussi celui où l'on va [3]. C'est l'emploi de beaucoup le plus fréquent aussi avec des noms communs : h. F. 6, 3 p. 246, 4 *cum apud eandem uillam commoraretur;* comp. 6, 5 p. 247, 7. Néanmoins, *apud* n'est pas rare avec des noms de personnes, dans différentes expressions, comme h. F. 2, 12 p. 80, 8 *apud Bysinum... latuit;* 2, 13 p. 81, 7 *foeda apud ciues intentio uertebatur;* 2, 23 p. 86, 9 *tractans apud memetipsum;* etc. Souvent on rencontre l'expression suivante, ou d'autres très semblables, quand il est question de livres : h. F. 2, 1 p. 59, 6 *de cuius uirtutibus magna apud nos uolumina retinentur;* comp. h. F. 2, 34 p. 97, 15; etc. On peut remarquer encore h. F. 2, 5 p. 67, 10 *apud domini deliberationem sanccitum est,*

1. H. F. 4, 7 p. 146, 3 *ad Theodoualdum petiit,* d'après A1.

2. Mart. 1, 2 p. 588, 1 *quod solatium ad plaustra petentibus non praeberent,* le texte est très altéré; comp. page 250, note 7.

3. Pages 574; 575; 576.

quoique cette phrase ne soit pas sensiblement différente de la locution ancienne *apud animum suum statuere*, patr. 18, 1 p. 734, 17; et h. F. 2, 7 p. 70, 9 *cum aliud fuisset apud diuinum iuditium praefinitum*, qui offre à peu près le même genre de construction. Mais ceci est nouveau et vraiment singulier : Iul. 28 p. 576, 17 *ab ipsius abbatis haec ore cognoui apud cuius monachum gesta sunt*, l'abbé à un moine duquel c'est arrivé.

Par-ci par-là, *apud* approche de la signification de *cum* : mart. 9 p. 494, 2 *cum apud christianos pueros ad studia litterarum exerceretur*; comp. h. F. 4, 46 p. 180, 9 *ad studia litterarum cum eo positus*. Mais c'est bien rare, et toujours chacune des deux prépositions garde son sens distinct; *apud christianos pueros* signifie auprès d'enfants chrétiens, c'est-à-dire, dans une école chrétienne.

foris.

Foris est très rarement préposition [1] comme h. F. 5, 49 p. 241, 26 *foris domum rumor in populo magnus erat*; Mart. 1, 23 p. 600, 18 *foris atrio conprehensus est*.

infra et *intra*.

Le premier de ces mots ne paraît avoir gardé nulle part son sens propre [2]. Il est partout synonyme du second. Les exemples sont beaucoup trop nombreux [3] pour qu'on puisse songer à y voir des fautes de copie. Il n'est pas possible non plus d'expliquer cette assimilation par la phonétique. Il faut donc en chercher la cause dans la signification même des deux particules. *Infra* et *intra* ont un domaine commun, dans lequel il est assez difficile de faire la part de chacun [4]. Ce sont les indications de mesure, de nombre, de limite. L'un et l'autre signifient : sans atteindre. Mais la limite peut être atteinte en longueur ou en hauteur; suivant les cas, on dira *intra terminum* ou *infra terminum*. Parfois il sera indifférent de mettre l'un ou l'autre. C'est là sans doute la source d'une

---

1. Sur *foras* préposition voy. H. Gœlzer, S. Jérôme p. 334.

2. L'adverbe *infra* est rare : h. F. 10, 31 p. 448, 20; Iul. 13 p. 570, 3; patr. 5, 2 p. 678, 33; il est aussi synonyme de *intra*; dans son vrai sens, il est remplacé par *deursum* h. F. praef. p. 31, 16; Iul. 36 p. 579, 19; etc.

3. Et non pas seulement chez Grégoire; voy. Rœnsch, N. Jahrb. f. Philol. CXXVII (1883) p. 215; Stünkel, *Lex romana Vtinensis*, p. 630 et 631. Fortunat, *uita Albini* 6 (17) p. 29, 32.

4. Voir dans Hand, Tursellinus III p. 379; 434; etc., les discussions auxquelles les variantes entre *intra* et *infra* ont donné lieu.

confusion qui a fini par faire oublier le sens propre de *infra* [1]. Comme ce sujet n'a été touché jusqu'ici qu'incidemment [2], il ne sera pas inutile de multiplier les exemples :

h. F. 2, 16 p. 82, 19 *ecclesiam habentem... pedes LX... infra capso;*

h. F. 2, 21 p. 84, 11 *possessionem infra muros urbis habebat;*

h. F. 2, 37 p. 100, 22 *infra terminum Pictauensim;*

h. F. 5, 19 p. 216, 7 *infra pauco tempus .. dispergis;*

Mart. 4, 7 p. 651, 12 *ait infra se;* etc. [3];

h. F. 2, 9 p. 72, 16 *intra Aquileiam resedere;*

h. F. 3, 7 p. 115, 18 *monastirium intra Pectauensem urbem construxit;*

h. F. 3, 15 p. 122, 14 *intra Treuerico territurio;* etc.

Et tout à côté l'un de l'autre, sans variante :

h. F. 3, 13 p. 119, 19 *infra murorum septa;*

h. F. 3, 13 p. 119, 21 *intra castelli septa* [4].

iuxta.

Iuxta est assez fréquent, soit au sens propre, pour indiquer la proximité, h. F. 1, 44 p. 53, 16; 2, 5 p. 67, 23 *iuxta agerem publicum;*

1. On peut faire une observation analogue sur *extra*, qui est rare, et se trouve surtout dans des locutions telles que *extra numerum*, h. F. 8, 33 p. 350, 2; *extra modum* 8, 34 p. 350, 9, etc. Cette dernière est exactement synonyme de *ultra modum* h. F. 5, 23 p. 220, 1, etc., et de *supra modum*, qui ne se trouve pas chez Grégoire, mais chez de bons auteurs anciens. Il est fort possible enfin, comme me le fait remarquer M. Havet, que l'on ait cru retrouver *in* dans *infra*, ce qui devait naturellement fortifier le penchant à identifier ce dernier avec *intra*. L'adjectif *inferior* a cependant gardé le sens d'inférieur; h. F. 5, 43 p. 235, 15; 6, 43 p. 282, 14; Mart. 1, 21 p. 599, 34.

2. Il est probable que, si les éditeurs d'auteurs de la décadence y portent leur attention, bien des exemples de *infra* pour *intra*, relégués aujourd'hui parmi les variantes ou entièrement passés sous silence, reparaîtront dans les textes.

3. Comp. h. F. 3, 6 p. 113, 6; 4, 16 p. 153, 18; p. 155, 4; 4, 30 p. 165, 17; 4, 42 p. 176, 7; 4, 50 p. 186, 1; 5, 41 p. 233, 12; 6, 1 p. 245, 6; 6, 4 p. 247, 4; 6, 6 p. 250, 10; 6, 21 p. 262, 8; 6, 41 p. 281, 18; 7, 3; 4; 5 p. 293, 1; 9; 18; 7, 10 p. 296, 13; 7, 12 p. 297, 14; 7, 24 p. 306, 7; 14; 7, 34 p. 314, 18; 7, 35 p. 315, 9; 12; 7, 43 p. 321, 19; 7, 47 p. 323, 12; 8, 28 p. 341, 15; 8, 45 p. 356, 26; 9, 35 p. 390, 7; 10, 12 p. 419, 15; mart. 36 p. 511, 6; 47 p. 520, 22; p. 521, 5; 73 p. 537, 4; 80 p. 543, 5; Iul. 18 p. 572, 25; 50 p. 583, 36; Mart. 1, 2 p. 589, 6; 1, 17 p. 598, 12; Mart. 3, 54 p. 645, 20; 4, 15 p. 653, 21; patr. 1, 6 p. 668, 1 (d'après 1*a. b.* 2); 2, 3 p. 670, 26; 3 p. 672, 11; 5, 2 p. 678, 25; 10, 1 et 2 p. 706, 25 et 34; 10, 3 p. 708, 4; 14, 4 p. 720, 20; 16, 1 p. 725, 5; 17, 3 p. 730, 14; 18, 3 p. 735, 32; conf. 18 p. 757, 25; 22 p. 762, 5; 48 p. 777, 3; 51 p. 778, 27; 53 p. 779, 12; 96 p. 810, 7; 101 p. 812, 19; dorm. 7 p. 851, 2.

4. Conf. 75 p. 793, 22 *inter septem dies amplius quam mille homines sunt renati;* il n'est guère possible de douter que *inter* ne soit une faute de copie, peut-être causée par une abréviation mal comprise, pour *intra*.

comp. 3, 10 p. 117, 18; mart. 38 p. 513, 5; soit au figuré, pour marquer la conformité [1] h. F. 1, 31 p. 49, 7 *iuxta illud domini;* 2, 7 p. 69, 10 *iuxta senis imperium;* etc. [2]; ou la proportion : h. F. 2, 9 p. 77, 4 *iuxta pagus uel ciuitates;* 4, 26 p. 162, 10 *reliquos iuxta possibilitatem condemnauit;* h. F. 8, 42 p. 354, 1 *nec iuxta personam suam ei honor debetus inpenderetur.* On remarquera mart. 53 p. 525, 19 *fiebatque iuxta hoc contagium inaediae morbo deficere*, en outre de la maladie, ou après la maladie, c'était la faim qui le faisait mourir [3].

ob.

Ob revient assez souvent sous la plume de Grégoire, et dans des acceptions diverses [4]. Le plus souvent il indique la cause externe : h. F. 2, 27 p. 88, 9 *sibi bellum ob eius retentationem inferri.* En ce sens *ob hoc* est particulièrement fréquent : h. F. 2, 12 p. 80, 1 *ob hoc indignantes;* comp. 2, 41 p. 104, 12 *ob hanc causam indignans;* 3, 18 p. 127, 7 *ob hoc hos coniungi*; 3, 33 p. 136, 20 *ob hoc iactantiam sumpserat;* comp. 4, 13 p. 149, 32; 5, 5 p. 196, 9; 8, 1 p. 326, 16; 8, 13 p. 332, 31; 8, 20 p. 338, 23; Andr. 23 p. 839, 9; etc. Mais il indique aussi la cause interne, le motif : h. F. 1, 19 p. 43, 14 *Herodes ob zelo regni sui infantes interimit;* 1, 40 p. 52, 1 *Hierusolimis ob deuotionem abiit* [5]; 2, 37 p. 100, 22 *reclausus ob dei timore;* 5, 22 p. 219, 12 *ob metum mortis.* C'est ainsi qu'il faut expliquer aussi h. F. 2, 21 p. 84, 19 *tibi parabo insidias ob desideria mulierum;* c'est le diable qui parle : je te dresserai des pièges, dit-il, et te ferai pécher par concupiscence.

C'est faire un pas de plus que de désigner par *ob* le but à atteindre [6], en joignant au substantif un participe en *dus :* h. F. 5, 36 p. 228, 25 *ob requirendam auunculi sui mortem.* Et sans participe *ob honorem,* comme *in honorem,* patr. 6, 3 p. 682, 23 *ut... laetarentur ob honorem Galli futuri episcopi;* 6, 7 p. 686, 20 *herbolas quae ob honorem sacerdotis tumulo respersae fuerant.*

---

1. Cette signification est postérieure à l'époque classique; voy. Hand, Tursellinus III p. 542; Gœlzer, S. Jérôme p. 332.

2. H. F. 3, 14 p. 121, 8; 4, 13 p. 150, 3; 4, 30 p. 166, 14; 5, 5 p. 198, 28; 5, 18 p. 214, 16; 5, 30 p. 224, 1; 5, 42 p. 233, 30; 5, 43 p. 235, 22; etc.

3. Comp. Tac., *hist.* 2, 76 *iuxta deos in tua manu positum est.*

4. Voy. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. I p. 161 suiv. Mais *propter*, à cause de, est très fréquent; voy. h. F. 3 praef. p. 108, 22; p. 109, 6; 8; 3, 10 p. 117, 5; 6; etc. Quant à *ob*, peut-être Grégoire l'a-t-il employé même au sens local, psalt. 28 p. 875, 31 *quod ipse ob aulam* (lire *auiam?*) *scripturarum sanctarum solitudinem errantes per spiritum sanctum pandat.* Mais la phrase est obscure et paraît être mutilée.

5. Comp. mart. 11 p. 495, 32 *Hierusolymis abierat pro deuotione.*

6. Comp. H. Gœlzer, S. Jérôme, p. 332.

per.

Il faut nous borner à signaler quelques exemples de *per* au sens local, comme h. F. 3, 8 p. 116, 13 *dum per murum ciuitatis... confabularentur;* 5, 6 p. 198, 21 *per multos medicos ambulans;* la locution *per loca*, en divers lieux, synonyme de *passim* [1] : 4, 42 p. 176, 2 *per loca dispersos;* 5, 13 p. 201, 14 *eam per loca exercitus eius deuastauit;* comp. 6, 33 p. 274, 4; 8, 20 p. 338, 28 *stilus per loca aeclesiasticus et rationabilis erat;* 10, 3 p. 411, 7 *passim per loca prosternebantur;* Mart. 1, 31 p. 603, 7 *cum per loca discesserint* [2]; etc.

Per avec l'accusatif indique le moyen, l'instrument, et par conséquent prend la place de l'ablatif plus souvent qu'à l'époque classique, moins souvent cependant qu'on ne pourrait s'y attendre; h. F. 1, 12 p. 40, 26 *per uirorum fortium brachium liberantur;* 1, 36 p. 51, 7 *per studium Helenae repertum est;* 2, 22 p. 85, 2 *libellum per quem solemnia agere consueuerat;* 3, 34 p. 137, 20 *diuites per hoc effecti sunt;* 3, 34 p. 137, 23 *per suam suggestionem uel per meam largitatem sunt releuati;* 4, 16 p. 153, 11 *seductus per malorum consilium;* 4, 51 p. 187, 4 *magnus per adolationes factus est;* 5, 21 p. 219, 8 *per unam guttam est impletum;* etc. Et dans des conditions légèrement différentes : h. F. 3, 7 p. 114, 20 *pueros per neruos ad arbores appendentes;* 5, 38 p. 230, 10 *adpraehensam per comam puellam*.

Quand ce sont des personnes qui servent d'instrument, l'emploi de *per* est régulier chez les classiques, mais Grégoire passe de là à mettre *per* pour *ab* en parlant du véritable auteur de l'action : h. F. 4, 4 p. 143, 22 *per Felicem liberatus est;* 4, 16 p. 155, 6 *per Childebertum commoti;* 4, 20 p. 157, 6 *ludibria quae fiebant per VVilicharium;* 5, 49 p. 242, 15 *ecclesiam conturbatam per Riculfum*. La préposition prend une valeur plus grande encore quand le verbe n'est pas au passif, comme h. F. 1, 6 p. 42, 9 *reuersi per Zorobabil*, grâce à Zorobabel, sous la conduite de Zorobabel.

Au contraire, les auteurs classiques se servent déjà de *per* avec un substantif pour indiquer les circonstances dans lesquelles l'action s'accomplit, ou la manière dont elle se fait [3]. On obtient ainsi des expressions qui équivalent à des adverbes, d'autres à des ablatifs. Cet emploi de *per* est un des plus fréquents chez Grégoire; les exemples en abon-

1. La locution *per loca* paraît être empruntée au style biblique; voy. *euang. Matth.* 24, 7 *erunt terrae motus per loca*, que Grégoire cite h. F. 10, 25 p. 437, 3; c'est la traduction de κατὰ τόπους. Dans les locutions françaises par places, par endroits, par est aussi distributif.

2. Comp. h. F. 4, 46 p. 180, 14 *quem ille per loca diuersa dirigens*, etc.

3. Kühner, Ausf. Gramm. d. lat. Spr. II p. 406.

dent : il faut se borner à en citer quelques-uns. Ainsi h. F. 1, 28 et 29 p. 47, 7 et 19; 1, 30 p. 48, 2; 22; 1, 33 p. 50, 11 *per martyrium;* 1, 30 p. 48, 22 *per confessionem;* 1, 43 p. 52, 17 et 2, 8 p. 72, 9 *per tyrannidem;* 1, 48 p. 56, 7 *per uiolentiam;* 2, 1 p. 60, 24; 2, 13 p. 81, 16; 4, 5 p. 144, 21; 4, 33 p. 169, 1; etc., *per uisum* ou *per uisionem;* 3, 36 p. 139, 3; 4, 36 p. 171, 23 *per somnium;* 2, 8 p. 71, 5; 5, 49 p. 240, 5 *per ordinem*; Andr. 24 p. 840, 38 *per bonam uoluntatem;* etc. [1].

Un sens enfin de *per* qui est tout à fait étranger à la langue classique, c'est celui de *ob* ou *propter*, à cause de [2]: h. F. 1, 14 p. 41, 15 *diuisum per duritiam Roboae regnum;* 2, 3 p. 64, 5 *uirtutem dei inridere per pecuniam;* comp. l. 12; 2, 36 p. 98, 21 *ut Quintianus per hoc odium depelleretur;* 4, 27 p. 163, 9 *per uilitatem suam*; 5, 14 p. 202, 24 *absit ut per me captiuitati subdatur* [3].

post.

Nous avons fort peu de chose à dire sur cette préposition, assez fréquente cependant [4]. Un emploi qui paraît être tout à fait étranger à la langue ancienne [5], c'est *post* avec des verbes comme *ire*, etc., signifiant

1. Un exemple intéressant se trouve h. F. 3, 28 p. 133, 17 *hanc per obtentum reginae beati Martini fuisse uirtutem.* On ne pourrait mettre à la place de *per obtentum* l'ablatif *obtentu*, fréquent ailleurs. Grégoire veut dire *hanc fuisse uirtutem beati Martini, obtentam a regina.*

2. Sur les premiers commencements de cet emploi de *per*, voy. Hand, Tursellinus, IV p. 438, et mieux, Dræger, hist. Syntax, I p. 607. C'est surtout *per hoc*, et *ac per hoc*, qui paraissent avoir été très usités. *Per hoc*, pour cette raison, ou, comme on dit aujourd'hui, *ipso facto*, se trouve chez Florus 3, 12, 9; *ac per hoc*, et par conséquent, chez Apulée, *metam.* 9, 16 p. 623; Cyprien, *ep.* 66, 4 p. 729, 19; Augustin, *de ciu. dei* 19, 7 p. 367, 6 Domb.; 21, 5 p. 497, 30; Charisius p. 45, 25 K.; Claudien Mamert, *de statu an.* 1, 3 p. 37, 6, etc. (voir à l'index); Gargil., p. 190, 2 Rose; *Acta Thomae ed.* Bonnet, p. 158, 10; *schol. Iuuenal.* 7, 35; 160; Donat sur Térence, *And.* 1, 2, 4; comp. Sidon. Ap., *ep.* 2, 2, 13 p. 25, 14 *per hoc quod*, par cette raison que; Virgilius Maro, *epist.* 6, 4 p. 171, 22 *rationales (coniunctiones)... sunt ergo, ideo .. pro hoc, quapropter*, où Mai lisait *per hoc*, peut-être par une heureuse erreur; 6, 5 p. 172, 6 *communes ergo, ideo... per hoc.*

3. Mais patr. 7, 3 p. 688, 19 c'est par conjecture, à ce qu'il semble, que Ruinart a mis *per diem sanctum epifaniorum.* Il dit en note : *Passim apud Gregorium uox per occurrit pro propter, quae sic est hic accipienda;* les mss. *ib.* 2. 3. 4 portent *ad diem, in diem.* Mart. 78 p. 541, 22 *per se depraecari*, si l'on veut conserver cette leçon, doit s'expliquer comme *propter se* ou *sua causa.* Mais il est probable qu'il faut lire *pro se;* comp. l. 23, *ut oret pro me.*

4. *Post* est quelquefois elliptique, pour ainsi dire; h. F. 2, 2 p. 61, 21 et 2, 3 p. 65, 11 *post eculeos*, après avoir subi les tortures; conf. 56 p. 780, 13 *post magistri dogmata*, après avoir reçu les enseignements de son maître; voy. page 224, note 2; h. F. 2, 10 p. 78, 5 *post epolum et cantica;* etc.

5. Le premier exemple que j'en trouve signalé, l'est par Klotz, dans son dictionnaire; il se trouve chez Palladius, *de re r., april.* 8, 3 *cum ingressae fuerint post odorem.*

à la poursuite de, vers, comme quand nous disons courir après quelqu'un :

h. F. 2, 1 p. 60, 15 *uade post eum;*

h. F. 2, 32 p. 94, 13 *post Gundobadum abiit;*

h. F. 4, 2 p. 142, 20 *misit post eum cum muneribus;*

h. F. 4, 16 p. 154, 10 *cum exercitu post eos dirigens.*

Puis ces locutions suggèrent l'idée de : aller se ranger après quelqu'un, à sa suite, c'est-à-dire passer à son parti : h. F. 1, 16 p. 42, 10 *post idola conruentes;* 4, 4 p. 144, 1 *post alium comitem fugit* [1]. De là vient peut-être que *post* prend le sens de : sous les ordres de, au pouvoir de, et qu'il peut alterner avec *penes :* h. F. 4, 26 p. 162, 20 *rectius est ut hi thesauri penes me habeantur quam post hanc* [2].

Une autre construction n'est pas nouvelle, mais elle doit être mentionnée, parce qu'elle introduit une préposition en beaucoup d'endroits où la langue classique s'en passait; c'est *post* avec un substantif et un participe, assez souvent employé au lieu de l'ablatif absolu : h. F. 1, 1 p. 35, 7 *qui post creata mundi totius elementa glebam adsumens limi hominem plasmauit;* 1, 7 p. 37, 23 *hunc deus post adiectam nomini sillabam patrem multarum gentium nuncupauit;* 1, 9 p. 38, 23 *Iacob post benedictus filios suos in Aegypto moritur;* 1, 11 p. 40, 23 *post acceptam legem transgressuque Iordanne* [3] 4, 25 p. 160, 11 *post habitum filium;* Mart. 4, 30 p. 657, 5 *post effusis uero cum oratione lacrimis ac celebratas missas.*

praeter.

Praeter ne signifie plus que excepté, comme h. F. 5, 10 p. 199, 23 *non bibebat praeter aquam;* 5, 18 p. 212, 2 *iuscella in qua nihil aliud praeter uolatilia... continetur.* Au sens local, il est remplacé par *iuxta, secus,* etc.

secundum, secus.

Secundum [4] n'a plus que le sens figuré, conformément à [5]. Dans le

---

1. Thom. p. 106, 27 *post diabolum reuertatur*, d'après *ep. ad Timoth.* 1, 5, 15 ἐξετράπησαν ὀπίσω τοῦ σατανᾶ; p. 112, 23 *erras post hominem istum.*

2. Il serait aisé de corriger *penes hanc*, mais *post se habere*, avoir en sa possession, se lit souvent dans les formules; voy. *form. Andec.* 11 p. 8, 26; 35; 15 p. 10, 3; 29 p. 13, 28; etc.

3. Voy. page 405, note 6.

4. Remarquez un solécisme bizarre h. F. 1, 10 p. 40, 5 *secundum litterae intellegere;* des datifs semblables seront mentionnés aux prépositions *sub* et *super*.

5. H. Gœlzer, S. Jérôme, p. 333.

sens local, près de, *secus* 1 prend sa place une dizaine de fois dans les Miracles, beaucoup moins souvent dans l'Histoire des Francs [2]. H. F. 4, 51 p. 187, 11 *secus Chlotharium patrem suum sepultus est;* h. F. 8, 33 p. 349, 4 *domus prima secus portam;* Iul. 18 p. 572, 24 *secus propriam domum.*

supra.

Cette préposition est très rare. Les copistes paraissent à peine la connaître, car presque chaque fois les uns ou les autres écrivent *super.* Pourtant *supra* est indubitablement mieux attesté h. F. 4, 39 p. 173, 8 *mater supra* (Bb. A1. C1; *super* B1. 2) *filii corpusculum orbata conlabitur;* 4, 46 p. 182, 6 *metas annonae... supra* (mêmes mss.) *domum adgregat;* 5, 19 p. 216, 20 *habentem supra (super* B2. C1) *mille auri centinaria;* mart. 94 p. 551, 18 *cum... supra portam ciuitatis uidisset crucis... signaculum;* et dorm. 7 p. 851, 1 *uidit signum crucis supra* (M; *super* 1) *portam,* il est suffisamment justifié [3]. Dans ces deux derniers passages le sens de la phrase est pour *supra;* dans les deux premiers, *super* conviendrait également; h. F. 5, 19 *supra* seul est exact.

usque.

Usque est une véritable préposition [4], puisque dans la plupart des cas où il se trouve devant un mot à l'accusatif sans *ad,* il serait contraire à l'habitude de Grégoire, et souvent il ne serait même pas latin, de mettre l'accusatif seul. Si l'on retranche *usque* adverbe devant *ad,* le sens de la proposition sera changé, mais l'on aura encore une proposition; si l'on supprime *usque* préposition, la phrase n'aura plus de sens. L'accusatif est, comme on dit, régi par *usque,* aussi bien qu'ailleurs il l'est par *ad, ante,*

1. H. Gœlzer, S. Jérôme, p. 334.

2. On a vu que *iuxta* peut avoir les deux significations. A en croire Charisius, p. 80, 18 K. *ceterum id quod uulgus usurpat secus illum sedi, hoc est secundum illum, et nouum et sordidum est,* nous aurions ici une trace de cette différence de ton que nous croyions sentir entre les deux grandes masses des écrits de Grégoire (voy. page 8). Cette expression néologique et vulgaire *(sordidum),* qu'il ne craint pas d'employer dans l'une, ne lui échappe dans l'autre que deux fois.

3. Mais non h. F. 3, 7 p. 114, 19 *inruerunt super parentes nostros* (Bc. 5. D4; *supra* B3. 4. A1.)

4. Comp. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 52 suiv.; p. 58 suiv. et 65 suiv., l'on verra que Grégoire se distingue par le fréquent emploi de *usque* préposition dans l'indication du temps. Mais l'auteur attache peut-être trop d'importance à la confusion de l'accusatif et de l'ablatif (voy. page 522). Dans *usque Lugduno* Iul. 2 p. 564, 21 il se peut même très bien que *Lugduno* soit le datif (voy. page 573), *usque* s'accommodant à cette syntaxe nouvelle des noms de lieu, comme il s'était accommodé à l'accusatif.

ou *per* [Les exemples en sont fort nombreux [1]] et peut-être l'étaient-ils davantage dans l'original, car les copistes, surtout après le VIIIe siècle, ont une tendance évidente à ajouter *ad*.

H. F. 2, 9 p. 77, 11 et 15 *usque Ligerem* et *usque Summanam;*

h. F. 4, 33 p. 169, 3 *usque ascellas... usque mentum;*

h. F. 1 cap. 12 p. 32, 8 *usque Dauid;*

h. F. 1, 16 p. 42, 15 *usque natiuitatem Christi;*

h. F. 2 praef. p. 59, 2 *usque nostra tempora;* comp. 3, 13 p. 119, 8; 4, 34 p. 169, 37; puis 2, 37 p. 100, 23; 3, 34 p. 137, 21; 4, 19 p. 156, 18 *usque hodie;* 4, 11 p. 147, 22; 5, 18 p. 215, 12 *usque nunc;* mart. 80 p. 542, 29 *usque mane;* etc. [2].

2° Prépositions avec l'ablatif.

On trouve chez Grégoire les prépositions suivantes gouvernant l'ablatif : *ab, absque, coram, cum, de, ex, prae, pro, sine*. C'est *ab* et *de* qui ont fait le plus de conquêtes ; [et entre les deux ce n'est pas *de* qui l'emporte, comme on pourrait le croire à cause du français ; c'est *ab*.] Il semble qu'avant de périr ou de se confondre avec *ad*, ce petit mot ait voulu faire un dernier et vigoureux effort pour attester sa vitalité. *Cum* aussi, quoique à un moindre degré, a lutté pour l'existence avec énergie. Une troisième préposition que nous devions perdre, *ex*, se défend plus mollement contre les envahissements de *ab* et *de* coalisés. Une quatrième enfin, à qui était réservé un avenir important, *pro*, ne semble pas encore se préparer à prendre possession de ses nouveaux domaines. *Ab* et *de* sont les seules prépositions qui fassent une concurrence sérieuse aux désinences comme moyens d'expression syntactiques.

a, ab.

On a vu, sous le titre Noms de lieux, ce qui concerne *ab* placé devant des noms de villes et de pays. Il reste peu de chose à ajouter sur *ab* dans son acception première et locale. Dès la première ligne de l'Histoire des Francs on sera frappé de la force de *ab* dans cette phrase : h. F. praef. p. 31, 2 *pereunte ab urbibus Gallicanis cultura litterarum*, et l. 9 *periit studium litterarum a nobis*. La même locution, qui paraît être du

1. Voy. Haase, stell. p. 47. En cinquante pages, h. F. 3, 32 p. 136, 7 à 4, 50 p. 185, 13, on peut en compter treize.

2. On peut supprimer *ad* Mart. 2, 52 p. 626, 33 sur la foi du ms. 2, et peut-être patr. 12, 2 p. 712, 22 sur la foi de *ib.* 3, si explicable que soit l'omission *(usque ad aditum)*.

style biblique ancien [1], se retrouve h. F. 10, 13 p. 421, 33 *periit haec cogitatio a corpore mortuo.* De même dans d'autres locutions, comme h. F. 3, 18 p. 128, 7 *eice eum a te*, repousse-le loin de toi (comp. l. 9 *repulsum a se puerum)* ; puis 4, 26 p. 161, 21 (comp. 6, 11 p. 255, 23) *eiectum ab episcopatu;* 5, 18 p. 213, 4 et 8 *eice haec a te*, défais-toi de cela; 8, 29 p. 342, 26 *egressus puer ab ea*, d'auprès d'elle; 9, 33 p. 388, 4 *nunc recessit a me*, de chez moi [2]; etc. C'est ici qu'il y aurait lieu de mentionner *ab* exprimant l'idée d'éloignement ou de provenance au figuré, comme dans *petere ab aliquo*, *liberare ab aliqua re*, *cognoscere ab aliquo*, etc. Les constructions de cette nature sont presque aussi communes chez Grégoire que chez n'importe quel auteur; mais aussi elles n'ont rien qui lui soit particulier. Au contraire c'est une imitation néologique de ces constructions classiques [3] de dire h. F. 7, 33 p. 313, 23 *quos spernerit a colloquio ; spernere* doit ici signifier écarter, repousser, comme *aspernari*, que Cicéron lui-même construit avec *ab* [4]. De même c'est sans doute par l'analogie de *desistere*, *cessare*, etc., que s'expliquent les expressions *sinere, desinere ab* [5] : conf. 104 p. 815, 14; *sinite parumper ab his fletibus;* Andr. 12 p. 833, 12 *sinite ab hac stultitia;* mart. 103 p. 557, 20 *donec desinat persecutio a christianis;* patr. 8, 1 p. 691, 17 *desine ab hac causa* [6].

Très souvent *ab* remplace *ex* auprès des verbes qui expriment l'éloignement ou la sortie d'un endroit. C'est encore un des nombreux faits qui montrent à quel point était oblitéré le sens exact des lieux, ou pour mieux dire, des directions, et le besoin de les désigner avec précision.

H. F. 6, 36 p. 277, 10 *a cubiculo egredi* [7];

h. F. 5 p. 194, 23 *excessit a uita*;

h. F. 3, 2 p. 110, 14 *ab urbe sua eiectus est* [8];

h. F. 8, 33 p. 348, 23 *fugite ab urbe* [9];

---

1. Patr. 12 p. 711, 21 dans une citation du psaume 2, 12 *et pereatis a uia iusta*, le ms. 4 porte *de* avec la Vulgate. Pourtant celle-ci a conservé *a* ailleurs; Is. 29, 14 *peribit sapientia a sapientibus.*

2. Il n'est pas besoin de rappeler que ceci est classique, et même archaïque; chacun a vu cette expression chez Plaute et Térence.

3. Ou bien serait-ce un ressouvenir d'une construction archaïque dont on a quelques exemples, comme Ennius, *trag.* 161 Ribbeck *se a malis spernit?*

4. *Pro Cluentio* 68, 194.

5. H. Gœlzer, S. Jérôme, p. 335.

6. Comp. page 270.

7. Comp. h. F. 7, 22 p. 304, 5; mart. 59 p. 529, 4; patr. 4, 1 p. 674, 20.

8. Comp. h. F. 4, 13 p. 150, 14; 5, 49 p. 242, 43; 6, 5 p. 248, 20; puis *extrahere* h. F. 5, 4 p. 195, 8; 5, 5 p. 197, 1; 7, 1 p. 291, 27; 7, 22 p. 304, 24; 10, 25 p. 426, 9; *extrudere* h. F. 5, 15 p. 206, 18; *educere* h. F. 9, 3 p. 360, 4; 10; 9, 38 p. 392, 24; *expellere* mart. 24 p. 502, 24; etc.

9. Il est vrai que *fugere ab* est la construction ordinaire; comme h. F. 6, 24 p. 264, 15 *a Langobardos;* 10, 8 p. 414, 9 *ab eo*, mais avec des noms de personnes.

mart. 32 p. 508, 3 *cum aqua hauriatur a puteis*; comp. conf. 80 p. 798, 20;

mart. 86 p. 546, 20 *spumas ab ore proiciens*; comp. 87 p. 547, 19;

Mart. 2, 26 p. 619, 6 *erumpens ab ore et faucibus eius sanguis* [1];

Mart. 2, 38 p. 622, 29 *ab utero matris suae processit*.

Et au figuré mart. 30 p. 506, 22 *unam puellam elegit a praeda* [2].

La préposition *ab* au sens local est encore très usitée dès les anciens temps dans des phrases telles que celles-ci, où l'idée d'éloignement a disparu : h. F. 3, 13 p. 119, 18 *ab alia uero parte* [3] *fontes uberrimi*; 10, 3 p. 411, 11 *a litore illo unus Langobardorum stans*. Mais voici une application de cet usage que les anciens n'eussent peut-être pas risquée [4] : h. F. 2, 3 p. 63, 23 *quendam hominem ab illo quo ipse uiuebat errore*, de cette secte; proprement du côté de cette erreur.

Pour indiquer le temps, *ab* est employé d'une façon exceptionnelle Andr. 33 p. 844, 19 *ab annis quinquaginta proiectus a domo*, depuis cinquante ans [5].

C'est directement du sens primitif et local que se dérive une fonction de *ab* assez inattendue, quoique préparée par l'emploi de *ab* pour *ex*, et qui consiste à remplacer le génitif partitif [6].

H. F. 2, 3 p. 66, 4 *sol teter apparuit, ut uix ab eo pars uel tertia luceret*;

h. F. 6, 31 p. 271, 4 *maximam partem a germani sui exercitu interficit*;

mart. 13 p. 497, 17 et 20 *ut aliquid mererentur a pollice*;

mart. 48 p. 522, 5 *nullus periit a nobis*;

dorm. 8 p. 851, 20 *unum a uobis uelim interrogare* [7].

---

1. Comp. Mart. 2, 40 p. 624, 9; 2, 50 p. 626, 21; et *prorumpere* patr. 11, 2 p. 711, 5; conf. 20 p. 759, 13; 38 p. 771, 29; etc.

2. Il faut lire selon toute probabilité conf. 85 p. 802, 26 *non egrediebatur a cellola* avec le ms. 4 (*e* les autres); ou faudrait-il considérer les deux prépositions comme des interpolations, et écrire *cellola*, en comparant h. F. 6, 29 p. 267, 12 *recesserunt cellola*? voy. page 555. Mais la construction de ce passage même est bien exceptionnelle, tandis que *recedo* se lit une vingtaine de fois avec *a* et quelquefois avec *ex*. Serait-ce encore par confusion de *a* et *e* que Grégoire aurait écrit h. F. 2, 22 p. 85, 3 *ita paratus a tempore cunctum festiuitatis opus explicuit*? On avait par malice enlevé à Sidoine Apollinaire ses notes, il s'en tira en improvisant, ce qui s'exprime ordinairement par *e tempore*; comp. p. 84, 31 *ex improuiso componere*. Ce chapitre 22 manque dans B; il est permis de supposer une faute de copie, *a tempore*, pour *e* ou *ex tempore*.

3. D'après Bb. A1. D4; *ab alio uero latere* Bc.

4. Voy. cependant César, *B. G.* 2, 25, 1 *nonnullos ab nouissimis*; 2 *ab nouissimis uni militi*.

5. Sur dorm. 7 p. 851, 2, voy. page 445, note 6.

6. Dans certains cas, cet emploi peut se rattacher aussi à celui dont il a été parlé un peu plus haut (*ab alia parte*, etc.).

7. Mart. 4, 1 p. 650, 3 *a pendentibus uelis unum sub uestimentis iniectum*. Mais le texte de Ruinart ajoute *filum* après *iniectum*, ce qui ne manque pas de vraisemblance.

Ab s'ajoute aussi à l'ablatif de comparaison, c'est-à-dire au complément du comparatif qui désigne la personne ou l'objet avec lequel on en compare un autre. Cet ablatif était généralement considéré naguère comme un ablatif instrumental [1], d'une manière assez forcée, il faut l'avouer. Il est plus naturel d'y voir un véritable ablatif, marquant le point de départ : plus grand, si l'on part de tel point de comparaison, la grandeur allant en quelque sorte en croissant à mesure qu'on s'éloigne de ce point [2]. Dans ce cas, et à supposer que la chose se présentât ainsi à l'esprit des anciens encore à l'époque postclassique, il est permis de croire que l'adjonction de *ab* est doublement motivée : d'une part on a renforcé par *ab* un ablatif encore plus ou moins local, comme cela est arrivé si généralement [3]; de l'autre, on a subi l'influence de l'hébreu, qui, ne possédant pas de comparatif, essaie de combler cette lacune en disant : grand à partir d'un tel, c'est-à-dire, en comparaison d'un tel. Cet hébraïsme a été adopté par les premiers traducteurs de la bible, et a passé de là dans le langage des chrétiens. Mais comme en latin on possédait le comparatif, l'hébraïsme s'est combiné avec la tournure latine [4], et au lieu du positif avec *ab* on a eu le comparatif avec *ab* [5].

H. F. 3, 15 p. 123, 4 *fercula regalia conponere possum ne quisquam a me melius;*

h. F. 4, 28 p. 164, 2 *senior a Brunichilde;*

Comment introduire une tenture tout entière sous ses vêtements, et faire avec cette tenture le signe de la croix sur son corps? Malheureusement on ne sait pas d'où Ruinart a tiré ce mot de *filum*.

1. Madvig, Gramm. lat. § 271, Remarque; Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 299; etc.

2. E. Wœlfflin, lat. u. rom. Comparation p. 50; Schmalz, lat. Gramm. § 96 dans I. Müller, Handb. d. klass. Alterthumsw. II p. 278; W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 12 (à propos de Lucifer).

3. Il importe d'insister sur cette explication, à côté de la suivante, parce que le comparatif avec *ab* n'est pas particulier au latin des chrétiens. On voit apparaître cette construction chez des auteurs qu'il n'y a pas lieu de croire soumis à aucune influence sémitique, comme les médecins, les grammairiens, etc. Ces derniers en tout cas paraissent trouver tout naturel qu'on emploie l'ablatif avec *ab* aussi bien que sans préposition, parce que ces deux constructions alternent sur tant d'autres points. Voy. Sergius, *expl. in Donat.* p. 492, 9 suiv. et *Sergii expos.*, dans *Anecd. helu. ed.* Hagen p. 145, 1 suiv. Surtout *expl.* p. 492, 11 *sed illud quamuis et rationem et auctoritatem habeat, in usu tamen non est, ut dicamus fortior ab illo.* On est seulement surpris de voir attribuer à la théorie seule ce que nous observons au contraire dans l'usage et qui nous paraît irrégulier.

4. Pas toujours. On a des exemples du positif avec *ab;* voy. Rœnsch, Itala p. 453; comp. un fragment de sermon conservé dans le ms. de Milan O 136 sup. (du VIIe s.) fol. 7 (Châtelain, Paléogr. des class. lat. t. XXXI) *nam cyti (= cete,* κῆτη) *maris seu montes et bestiae uisibiliter grandes sunt ab eo (homine), sed ratione minores sunt.*

5. Hagen, Sprachl. erœrt. p. 24; Kaulen, Handb. z. Vulg. p. 202 et 220; Rœnsch, Itala, p. 452; E. Wœlfflin, lat. u. r. Comp. p. 52, et Archiv f. lat. lex. VI p. 448; Sittl, lok. Verschiedenheiten p. 105 suiv.; Usener, *Lucani Comm. Bern.* p. 167; etc.

h. F. 5, 41 p. 233, 13 *Leger fluuius maior ab anno superiore fuit* [1];
h. F. 5, 44 p. 237, 16 *sapientioribus a te;*
h. F. 7, 20 p. 302, 2 *meliorem a se existimans;*
conf. 108 p. 818, 13 *prius ab eo de hoc mundo migrauerat;*
stell. 30 p. 868, 2 *tardius a superioribus surgunt.*

L'ablatif avec *ab,* complément du verbe au passif, ne donne lieu à aucune observation, si ce n'est qu'il accompagne le participe en *dus* quand la règle classique voudrait le datif :

h. F. 5, 3 p. 194, 8 *numquam erunt a me separandi;*
h. F. 8, 12 p. 332, 3 *quasi ab episcopis damnandus adesset;*
patr. 17, 2 p. 730, 1 *pastor a domino remunerandus;*
conf. 20 p. 760, 11 *a nobis quaerendus est;*
psalm. 71 p. 876, 1 *quod ab omnibus* [2] *terrenis regibus adorandus sit* [3].

Dans les premiers exemples, il n'est pas impossible d'entendre le participe en *dus* comme participe futur [4]. Mais dans les deux derniers l'idée d'obligation est très clairement contenue. Ce n'est donc pas au changement de sens du participe qu'il faut attribuer le changement de construction.

L'emploi de *ab* pour indiquer la cause est fort étendu. On en jugera par quelques exemples [5] :

h. F. 2, 37 p. 100, 12 *Vigenna intumuerat ab inundationem pluuiarum;* comp. patr. 14, 3 p. 719, 35; And. 5 p. 829, 37;
h. F. 4, 20 p. 157, 6 *basilica a peccatis populi succensa est* [6];
h. F. 5, 10 p. 199, 21 *ab inedia diuersis incommodis uexabatur;*
h. F. 6, 15 p. 259, 11 *tibiae eius ab humore pustulas emerserunt;*
h. F. 8, 32 p. 332, 7 *ab hoc incommodo defecit;*
mart. 8 p. 493, 29 *a caligine peccatorum meorum claritas... discessit;*
mart. 87 p. 546, 33 *scorto concipiens;*
Mart. 1, 33 p. 604, 19 *a pustulis malis sensum perdiderat;*
patr. 17, 4 p. 731, 21 *nullus ab eo (morbo) ultra defunctus est;*

---

1. *Ab* paraît ici être mis pour *quam : maior quam anno superiore.* Mais on peut supposer une comparaison abrégée, *maior anno superiore = maior quam Liger anni superioris.*

2. On lit *hominibus* dans les éditions Bordier et Krusch.

3. Dans h. F. 8, 34 p. 350, 3 *quid de reclausis a deo deuotis nuper gestum fuerit,* il faut sans doute lire, comme Ruinart, et avec D4, *ac deo;* comp. h. F. 2, 13 p. 81, 10 *mulier deuota deo;* 10, 1 p. 406, 27; patr. 16 p. 724, 24; et patr. 13 p. 672, 13 *cui se deuouerant.*

4. Voir plus bas.

5. H. F. 4, 39 p. 173, 12 *non ab alia causa nisi ob iniuriam episcopi,* la leçon *ob alia causa* A1 pourrait séduire, si du moins les mss. D la présentent également (D4 manque). Mais *ab* se comprend.

6. *Per V Vilicharium,* que Ruinart, Bordier, Arndt joignent à *succensa est,* doit se construire avec *flebant,* comme l'ont vu Claude Bonnet, de Marolles, Giesebrecht.

patr. 18, 2 p. 735, 15 *restetit rota molini ab inundatione;*

conf. 110 p. 819, 22 *putans a colore partem aliquam carnis esse*[1].

En principe, et d'après la différence des deux ordres d'idées à l'époque classique, il faut distinguer de cet emploi de *ab* celui qui consiste à substituer la préposition avec l'ablatif à l'ablatif instrumental. Mais souvent il est bien difficile de tracer la limite. Il est probable aussi que dans la pensée de Grégoire l'un et l'autre représentent à bien peu de chose près la même idée. En tout cas c'est la ressemblance avec *ab* indiquant la cause qui a entraîné à joindre *ab* à des ablatifs qui, d'après la façon de penser ancienne, indiquaient l'instrument, et qu'on s'habitua insensiblement à concevoir comme indiquant la cause. Enfin, il a pu arriver aussi, quand le verbe est au passif, que des objets inanimés servant de compléments fussent assimilés aux êtres animés. Quoi qu'il en soit, c'est dans l'ablatif avec *ab* au lieu de l'ablatif seul qu'on trouve les preuves les plus abondantes, d'un commencement de substitution des prépositions aux désinences. Voici quelques exemples de cet ablatif, choisis au milieu de beaucoup d'autres, et classés d'après leur plus ou moins d'éloignement de la règle classique. On trouvera en premier lieu l'agent du passif, c'est-à-dire le complément du passif qui à l'actif deviendrait sujet[2]; puis le complément du passif qui, à l'actif, resterait complément indirect; enfin le complément indirect du verbe actif.

1° Agent du passif[3] :

h. F. 1, 44 p. 53, 4 *succensa mulier a libidine;*

h. F. 2, 25 p. 87, 14 *urbes ab hac tempestate depopulatae sunt;*

h. F. 4, 16 p. 153, 7 *percussus a uirtute confessorum;*

h. F. 4, 18 p. 155, 23 *correptus a febre*[4]*;*

h. F. 4, 48 p. 183, 20 *conpuncti a dei timore;* comp. patr. 12, 2 p. 713, 16;

mart. 83 p. 545, 3 *acerui ab igne conprehenduntur*[5]*;*

mart. 104 p. 559, 21 *multi a frigora occupati;* comp. Iul. 24 p. 575, 1; patr. 14, 3 p. 720, 9.

2° Ablatif instrumental, complément du passif :

---

1. H. F. 8, 10 p. 331, 13 *a caesariae prolixa cognoui Chlodouechum esse*, est différent; *a caesariae* remplace un ablatif instrumental.

2. Voy. page 547, note 6.

3. Comp. H. Gœlzer, S. Jérôme, p. 337.

4. Comp. h. F. 5, 34 p. 226, 24 *ab hoc morbo correpitur;* 4, 21 p. 158, 15 *a febre corripitur* (comp. 16 *cum uexaretur a febre)*, etc.; on recueillerait sans peine une quarantaine d'exemples de cette locution. Il semble que la fièvre soit personnifiée comme un être malfaisant. Mais cette conception ne saurait s'appliquer à h. F. 4, 36 p. 171, 33 *statim inruit a febre* (D1 ; *in febre* A1). Ces mots, qui ne sont conservés que par A1 et D1, sont peut-être irréparablement altérés. *Irruo* n'est pas usité dans le sens qu'il faudrait ici, et *irruo a febre* n'a aucun sens.

5. Comp. page 255, note 3.

h. F. 2, 7 p. 69, 22 *crapulatus a uino* [1];

h. F. 3, 19 p. 129, 18 *a minuto lapide aedificatum habetur;*

h. F. 4, 20 p. 157, 10 *basilica ab stagno* [2] *cooperta est;* comp. Iul. 43 p. 581, 12; patr. 6, 6 p. 684, 5;

h. F. 4, 49 p. 185, 5 *multos a lapidibus obrui praecipiens;*

h. F. 5, 17 p. 208, 4 *conterritus a pauore;* comp. Mart. 2, 11 p. 612, 21;

mart. 10 p. 495, 26 *erat a foliis contectum;*

Mart. 2, 32 p. 621, 2 *perunctum ab hoc liquore frontem;*

Mart. 2, 33 p. 621, 27 *stratas ab arborum spoliis uias;*

Mart. 2, 41 p. 624, 15 *a fuste percussus;*

Mart. 2, 60 p. 630, 19 *pallio quo ille tegitur a gloria* [3].

3° Ablatif instrumental, complément de l'actif :

h. F. 6, 32 p. 273, 23 *posito uecte... ab alio (uecte) ei gulam uerberant;*

h. F. 7, 22 p. 304, 25 *cum ab una manu pallas tenerem, ab alia clericos prosternerem;*

h. F. 8, 29 p. 343, 4 *ab his te gladiis transfodere uoluemus;*

h. F. 9, 12 p. 369, 17 *eum ab ipsis tegulis inlidentes interficerunt;*

mart. 64 p. 531, 29 *turrem a columnis Pharis erexerunt* [4];

mart. 66 p. 533, 14 *(lapis) quem a multa boum paria mouere uix poterant;*

mart. 103 p. 558, 13 *quod ab his (bobus) potuisset tellurem scindens uomere laborare;*

Mart. 2, 32 p. 621, 21 *ab hoc unguento infirmum perunguens;*

Mart. 3, 16 p. 636, 29 *quasi pupugisset aliquis oculos eius ab spiculo;*

Mart. 4, 1 p. 650, 3 *crucis ab hoc (uelo* ou *filo) signaculum depinxi;*

patr. 20, 3 p. 743, 13 *reddidisti lucem beati oris ab sputo;* etc.

Une quatrième et une cinquième série d'exemples diffèrent de ceux qui précèdent en ce que, dans les uns on peut retrouver l'idée d'éloignement qui est primitivement propre à la préposition *ab;* dans les autres l'idée de cause, qui dérive de la première [5]. C'est l'ablatif avec *ab,* joint

---

1. Comp. h. F. 9, 19 p. 373, 16; 9, 27 p. 382, 16; 10, 14 p. 423, 16 (et 10, 22 p. 434, 27 D4; *a* paraît manquer dans les autres mss.; mais il est peut-être permis de le rétablir d'après les précédents passages).

2. Sur cet épel, voy. Archiv f. lat. lex. IV p. 326; G. Grœber, ibid. V p. 478. Il se retrouve h. F. 10, 31 p. 448, 5 *texit stagno.* Comp. aussi Fortunat, c. 1, 8, 14 et 3, 7, 37 *stagnea tecta.*

3. Est-ce le manteau qui couvre le saint de gloire, ou la gloire qui le couvre d'un manteau? Quoi qu'il en soit, ce double ablatif instrumental, l'un avec, l'autre sans préposition, est curieux. On en verra un encore sous le n° 3°, mart. 103, mais où chacun des compléments peut être attribué à un verbe différent *(scindens* et *laborare).*

4. D'après 3. p. Les mss. 1*a*. 2 portent *ac columnis,* erreur de copie; comp. page 156, note 2.

5. Dans des phrases telles que h. F. 3, 7 p. 115, 12 *ut alueos fluminis a cadaue-*

d'une part aux verbes et aux adjectifs qui signifient privation, et d'autre part à ceux qui expriment l'idée d'abondance. Les uns et les autres dans la prose classique, sont accompagnés de l'ablatif instrumental. Pour ajouter *ab*, il fallait avoir oublié la valeur primitive de cet ablatif; ou plutôt il fallait se placer à un autre point de vue, considérer, dans la privation, l'éloignement, la séparation, et construire *nudare ab*, *nudus ab*, comme *liberare ab*, *liber ab*, qui sont des tours classiques, et *completus ab* comme *contectus ab*, qu'on a vu plus haut.

Privation :

h. F. 1, 48 p. 56, 8 *a proprio frustrari patrono* [1];

h. F. 2, 7 p. 70, 20 *a patris regno priueris* [2];

h. F. 3, 4 p. 111, 12 *a medio regno spoliatur* [3];

h. F. 4, 30 p. 166, 10 *nudati a rebus* [4], *ab equitibus distituti* [5];

h. F. 5, 31 p. 224, 13 *uineas a fructibus uacuant* [6];

h. F. 5, 49 p. 242, 22 *urbem ab Aruernis populis emundauit;*

h. F. 6, 32 p. 273, 17 *partem capitis eius a capillis detexit;*

mart. 102 p. 556, 2 *qualiter ab specie auri thesauri sint exhausti;*

h. F. 5, 34 p. 227, 6 *thesauri a possessore uacui* [7];

h. F. 6, 11 p. 256, 12 *nudum a suorum solatio* [8];

Mart. 3, 16 p. 636, 34 *diu exter a luce* [9];

patr. 19, 2 p. 738, 11 *sed nec ille locus ab eius uirtute fuit inglorius.*

Abondance :

h. F. 2, 21 p. 84, 14 *plenam ecclesiam a daemonibus* [10];

---

rum congerie repleretur, il est en outre assez difficile de décider si l'ablatif avec *ab* n'est pas instrumental, représentant l'agent du passif. Dans h. F. 4, 2 p. 142, 18 *ut ab eorum stipe horrea repleantur*, *ab* doit s'entendre dans le sens local; le denier des pauvres est la source où l'on puisera; et cependant c'est aussi la matière qui remplira les greniers. C'est ainsi que chaque cas demanderait une explication à part et qu'on passe insensiblement d'une nuance du sens à l'autre.

1. Comp. h. F. 7, 1 p. 291, 8; Mart. 2, 60 p. 629, 17; 3 praef. p. 632, 16; conf. 102 p. 813, 4.

2. Comp. h. F. 5, 5 p. 197, 14; 9, 38 p. 393, 8.

3. Comp. h. F. 5, 30 p. 224, 4; 5, 38 p. 231, 6; 6, 12 p. 257, 6; 7, 15 p. 300, 3; mart. 18 p. 499, 25.

4. Comp. h. F. 5, 5 p. 198, 10; mart. 77 p. 539, 20; 90 p. 548, 22; h. F. 8, 30 p. 344, 18.

5. Comp. h. F. 5, 5 p. 196, 23.

6. Comp. h. F. 8, 14 p. 333, 23.

7. Comp. Iul. 19 p. 572, 39.

8. Comp. mart. 57 p. 528, 5; 83 p. 544, 32; patr. 17, 1 p. 728, 13.

9. C'est ainsi qu'il faut écrire, et non *extera luce*, qui ne donne aucun sens. Comp. Sapience, 12, 15 *exterum aestimas a tua uirtute*. Pour le nominatif *exter* voir Neue, Formenlehre II p. 6 (2e éd.).

10. Le plus souvent *plenus* a son complément à l'ablatif; souvent aussi au génitif. Dans certaines locutions la construction est à peu près constante, comme *fide plenus*, qui se lit au moins sept fois dans les seuls livres de S. Martin 1, 28 p. 601,

h. F. 8, 29 p. 342, 18 *uasculum ab hac pocione repletum;*
mart. 105, p. 560, 11 *olla impleta a nummis;*
Iul. 41 p. 580, 33 *paruam ab his pro benedictione conpleui ampullam;*
patr. 10, 4 p. 709, 1 *cellula ab odore suauitatis repleta.*

C'est encore un ablatif instrumental qui est remplacé par un ablatif avec *ab* dans Iul. 12 p. 569, 20 *ut uel ab stipe pasceretur deuotorum;* Mart. 3, 23 p. 638, 25 *a diuitiis sanctae cellulae uescebatur;* 4, 7 p. 651, 13 *ab his uesci.*

Dans l'ablatif avec *ab* qui sert de complément à l'adjectif *fidus,* je verrais plutôt un ablatif de cause : h. F. 6, 42 p. 282, 4 *fidus a solatiis,* ayant bonne confiance par le fait de ses alliés, grâce à ses alliés; h. F. 7, 8 p. 295, 10 *non erat fidus ab hominibus inter quos uenerat,* il n'avait pas confiance à cause de ces gens, c'est-à-dire, ces gens ne lui inspiraient pas confiance [1].

absque.

La préposition *absque* [2] n'est pas rare; on la trouve une vingtaine de fois dans l'Histoire des Francs, et autant dans les Miracles. Elle est plus rare cependant que *sine,* dont elle est l'équivalent, et avec lequel elle alterne h. F. 4, 7 p. 145, 36 *sine ullo labore tuo et absque dolo.* Avec un pronom personnel pour régime, h. F. 9, 31 p. 385, 28 *absque eo.*

coram.

La préposition *coram,* relativement assez fréquente, n'a pas seulement des noms de personnes pour complément, mais des choses : h. F. 3, 15 p. 125, 1 *coram sterpe spineo restiterunt;* 4, 28 p. 164, 11 *lignus (= lychnus) coram sepulchrum eius ardebat;* 5, 18 p. 214, 5 *prosternitur coram pedibus sacerdotum.* Il se joint aussi à des verbes

---

33, etc.; *plenus dierum,* qui se trouve trois fois dans le premier livre de l'Histoire des Francs, 1, 26 p. 46, 14, etc. Une fois *dierum* entraîne à sa suite un second complément : h. F. 4, 32 p. 168, 26 *dierum atque uirtutum plenus* (comp. h. F. 1, 48 p. 55, 14 *plenus uirtutibus),* une autre fois il n'y réussit pas : h. F. 1, 45 p. 53 22 *plenus dierum plenusque bonis operibus.*

1. Mart. 2, 38 p. 622, 30 *ut nec illas quae a cunabulorum tempus exegit possit uoces emittere.* Il me semble que *a* ne peut se trouver là que par un accident de copie (il manque dans p et 14*b*), à moins qu'on ne réussisse à constater l'existence d'un composé *accunabula,* semblable à *incunabula.*

2. Voy. E. Wœlfflin, Rh. Mus. XXXVII (1882) p. 96; H. Gœlzer, S. Jérôme p. 337; J. Praun, Archiv f. lat. lex. VI p. 197 suiv.

exprimant un mouvent : h. F. 2, 6 p. 68, 15 *clamor ascendit coram deo;* 5, 20 p. 217, 27 *accedentes coram papa* [1].

cum [2].

Parmi les fonctions que cette préposition remplit, il en est deux surtout qui ont de l'importance. C'est d'abord *cum* avec l'ablatif remplaçant l'ablatif instrumental d'une manière plus générale qu'à l'époque classique [3]; puis *cum* joint aux noms de personnes, de façon à se rapprocher beaucoup de *apud*, sans qu'on puisse dire cependant que l'un soit mis à dessein pour l'autre [4]. On verra qu'entre les exemples où cette explication serait le plus acceptable et ceux où elle ne l'est pas, il y a une dégradation insensible, qui permet d'adopter une explication plus naturelle pour les uns et pour les autres.

L'ablatif avec *cum* remplace un ablatif instrumental :

h. F. 1, 8 p. 38, 6 *Iob... cum filiis iocundatus est*, il fut réjoui par des fils, il eut la joie d'avoir des fils;

h. F. 2, 33 p. 96, 3 *quo cum uectibus repulso;*

h. F. 2, 37 p. 101, 7 *brachium cum oleo benedicto contrectans;*

h. F. 2, 37 p. 101, 18 *cum contis ei latera feriunt;*

---

1. Mais Iul. 48 p. 583, 27 *cum (presbiter) ad medianam peruenisset coram hoste inprobo uirtute sancti depulso puella alia purgata discessit*, il est également peu probable qu'on doive entendre : la jeune fille possédée fut guérie en présence de son ennemi (le démon) chassé par le saint, ou : l'ennemi ayant été chassé en public. Peut-être faut-il lire *portam* pour *coram*, et entendre la porte du milieu de cette basilique de S. Ferréol devant laquelle s'est déjà produit un premier miracle. Sur *porta* = *ostium* voy. page 205.

2. Grégoire dit *mecum, tecum*, etc., h. F. 5, 18 p. 209, 16; 5, 17 p. 208, 14; 5, 49 p. 242, 32; 3, 31 p. 135, 18; 4, 11 p. 148, 2; 4, 42 p. 176, 17; etc.; mais non *quibuscum;* voy. h. F. 4, 39 p. 172, 14; 5, 20 p. 218, 36; 5, 39 p. 232, 8; etc. Mais h. F. 4, 17 p. 155, 9 il faut lire *Chramnus se cum Childebertum regem constringit in fide atque caritate*, il s'attache au roi, et non *secum*, il s'attache le roi.

3. Voy. Pott, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. I p. 385. Ou encore l'ablatif de circonstance, comme Iul. 49 p. 583, 29 *accedens ad eum unus cum amissis oculis*.

4. Comme le pense P. Geyer, dans un article fort intéressant, Archiv f. lat. lex. II p. 25 suiv. Il observe que les Gaulois emploient volontiers *apud* pour *cum*. Mais cela n'arrive pas à Grégoire. M. Geyer en conclut qu'il a évité avec soin cette faute, et il trouve son opinion confirmée par de nombreuses fautes inverses, *cum* mis à la place de *apud*. Cette hypothèse, séduisante à première vue, perd beaucoup de sa vraisemblance dès qu'on se souvient qu'il n'est pas dans les habitudes de Grégoire de se surveiller assez attentivement pour ne jamais faillir. Sur les autres points où, pour éviter des fautes d'une espèce, il en commet d'autres inverses, on peut constater tantôt les unes tantôt les autres. Il faut croire plutôt que *apud* pour *cum* n'était pas encore si généralement répandu qu'on veut bien le croire d'après des documents presque tous postérieurs au VIe siècle. Pour cette époque, en effet, et pour celles qui précèdent, M. Geyer ne réussit à découvrir que de bien faibles traces du solécisme en question.

h. F. 3, 15 p. 124, 18 *ianuas... cum cuneis obserauerat;*

h. F. 3, 29 p. 133, 19 *ciuitatem cum exercitu uallant* [1];

h. F. 4, 51 p. 187, 1 *incensis cum cauteriis omnibus iuncturis;*

h. F. 8, 15 p. 335, 10 *confractum cum malleis;*

Iul. 17 p. 572, 13 *delatis cum uasculo limphis;* etc.

Enfin on peut ranger sous ce chef

Mart. 3 praef. p. 632, 20 *recessisse cum cursu;*

h. F. 8, 15 p. 335, 14 *ampullam cum oleo plenam;* comp. Mart. 2, 32 p. 620, 34 [2].

Voici maintenant les passages où il peut sembler que *cum* soit mis pour *apud;* d'abord au sens local :

h. F. 1, 48 p. 56, 4 *primum ei monastirium cum Mediolaninsibus fuit;*

h. F. 2, 7 p. 68, 21 *cuius uirtutum gesta nobiscum retenentur* [3];

h. F. 9, 9 p. 365, 21 *multum cum eo auri repertum est* [4];

h. F. 4, 20 p. 157, 4 *ibi cum Chonoobro latuerunt* [5];

h. F. 5, 49 p. 242, 18 *me commorante cum rege;*

h. F. 8, 15 p. 335, 23 *cum fratribus inhabita;* comp. l. 29 [6].

Puis, au figuré :

h. F. 1, 9 p. 38, 17 *quae res magnum ei cum fratribus odium generauit;*

h. F. 2, 6 p. 68, 10 *sentiant me populi aliquid posse cum domino* [7];

h. F. 5, 18 p. 211, 14 *cum omnibus inueni iustitiam et tecum inuenire non possum;* 19 *iustitiam cum eodem inuenire;*

h. F. 7, 1 p. 292, 13 *tantam ei dominus gratiam cum populo illo tribuit;*

h. F. 3, 33 p. 136, 18 *magni cum rege habebantur;* comp. 4, 18 p. 156, 3;

---

1. H. F. 9, 12 p. 368, 28 *basilicam cum armis* (lire *armatis?*) *uallant;* p. 369, 16 *domum... cum armatis uallat;* comp. 5, 18 p. 215, 3 *circumseptum cum armatis* et 4, 42 p. 175, 20 *circumdatis Langobardis cum exercitu.*

2. Mais h. F. 4, 9 p. 146, 24 *ampullam uino plenam.*

3. H. F. 3, 18 p. 127, 3 *mater filius fratris nostri secum retinet;* 6, 2 p. 245, 18 *multa ex his Agathenses secum retenuerunt;* 6, 11 p. 256, 3 *retentumque (Gundulfum) mecum;* 6, 26 p. 265, 15 *retentum secum eius infantulo;* etc. D'autre part h. F. 1, 24 p. 45, 8 *apud nos hodie retenentur scripta;* 1, 28 p. 47, 8 *historiae apud nos retinentur;* 2, 1 p. 59, 6 *magna apud nos uolumina retinentur;* etc.

4. H. F. 5, 18 p. 209, 8 *repperit cum eodem res Brunichildae;* p. 213, 9 en parlant des mêmes objets, *duo alii remanserunt mecum,* chez moi.

5. H. F. 6, 4 p. 247, 5 *cum eo latuit.* D'autre part h. F. 2, 12 p. 80, 8 *apud regem Bysinum... latuit.*

6. H. F. 5, 39 p. 231, 15 *cum apud patrem habitaret.*

7. C'est ainsi qu'il est peut-être permis de corriger; *sentiant se populi aliquid me posse* les mss.; mais *me* est errant *(posse me* A1, *me aliquid* D4), ce qui permet de supposer qu'il manquait dans l'archétype; et il manquait, parce que pour *me* on avait écrit *se.*

h. F. 3, 14 p. 121, 18 *eris cum eum sicut prius fuisti;*

h. F. 4, 26 p. 162, 18 *maiorem mecum honorem quam cum germano meo potiatur;*

h. F. 4, 28 p. 164, 7 *nullam se dignitatem cum eodem habere;*

h. F. 4, 51 p. 187, 4 *magnus cum rege effectus est;*

h. F. 5, 48 p. 239, 21 *locum ipsum cum rege Chariberto tenere coepit;*

h. F. 7, 19 p. 301, 19 *qui potentes cum rege fuerant;*

h. F. 9, 10 p. 367, 10 *magnum cum regibus honorem habere;*

mart. 60 p. 529, 16 *primus cum eo* [1];

Iul. 14 p. 570, 12 *Sigiualdus cum rege praepotens;*

patr. 5, 2 p. 678, 23 *qui tunc primus cum eo habebatur* [2];

patr. 17, 1 p. 728, 28 *summo cum rege honore praeditis;*

h. F. 5, 25 p. 220, 14 *quod uitam illius cum rege obteniret* [3];

h. F. 7, 15 p. 300, 9 *Nectarium nefandis accusationibus cum rege temptauit obruere* [4];

h. F. 7, 38 p. 318, 14 *si (eum) cum rege excusare non possint;*

patr. 6, 4 p. 683, 9 *ut eum oratio eius cum omnipotente iudice non fuscaret.*

C'est à dessein que tant d'exemples divers, qu'il eût été cependant facile de multiplier encore, ont été mis sous les yeux du lecteur. Il verra que le changement de sens dont il s'agit est bien incontestable. Mais il jugera aussi qu'il n'est pas probable qu'un si grand nombre de fautes aient été commises pour éviter la faute contraire, *apud* mis à la place de *cum*, tandis que celle-ci n'aurait pas échappé une seule fois au même auteur. En réalité l'emploi de *cum* se justifie dans tous ces exemples, de même que dans ceux qui vont suivre, par le simple fait que la signification du mot s'est généralisée. Il désigne toute sorte de relations de personne à personne [5], auxquelles il ne s'appliquait pas dans le latin

---

1. H. F. 5, 32 p. 224, 27 *erant primi apud... regem.*

2. Mart. 1 praef. p. 586, 5 *nobiscum habetur praeclarum.*

3. H. F. 7, 17 p. 301, 10 *nihil aliud potuit obtinere cum rege;* 8, 43 p. 355, 12 *cum homine obtenere non queunt;* 9, 10 p. 368, 4 *pro quibus uix obtentum fuit cum principibus;* 9, 38 p. 392, 9 *quod... cum eodem quaecumque uellent obtinerent;* Mart. 3, 53 p. 645, 17 *obtenta cum eo rei huius uita.* D'autre part h. F. 1 praef. p. 33, 16 *obtenire ueniam apud deum;* 2, 1 p. 59, 17 *obtinui apud deum ut...*; 6, 20 p. 262, 5 *mihi ueniam obteneant apud deum;* patr. 10, 4 p. 708, 29 *obtenuit apud deum adhuc esse in mundo;* 13, 2 p. 716, 20 *meruit obtenere apud diuinam potentiam.* Il existe encore d'autres constructions de *obtinere* : h. F. 5, 5 p. 197, 4 *obtinere a rege ut*, etc.; 2, 7 p. 70, 9 *obtenui immensam pietatem* (la miséricorde infinie, Dieu) *pro uita illius;* enfin comp. page 583.

4. H. F. 5, 25 p. 221, 7 *apud regem accusatur.*

5. Si Grégoire disait *cum* pour *apud* de peur d'employer ce dernier mot mal à propos, ne lui serait-il pas arrivé aussi de mettre *cum* pour *apud* devant des noms de lieux? Et, si croyant *obtinere cum* correct, et *obtinere apud* incorrect, il s'est cependant servi souvent de cette dernière expression, comment se fait-il qu'il n'ait pas écrit *apud* pour *cum* ailleurs, où il le croyait incorrect et où il l'eût été en effet?

classique [1]. *Retinere cum, reperire cum, obtinere cum*, etc., se trouvent tantôt dans des phrases où l'on ne peut remplacer *cum* par *apud*, tantôt dans d'autres où on le peut. Il est permis d'en inférer que dans toutes le sens est différent suivant qu'on y trouve une préposition ou l'autre; seulement, dans certains cas les deux sens peuvent également servir l'intention de l'auteur, dans d'autres, non. H. F. 2, 32 p. 95, 3 *quem (Aredium) ille (Chlodouechus) secum retinet* [2]. Sans doute Clovis retient Aredius *apud se;* mais pour Grégoire *secum retinet* équivaut à *secum habitare iubet* [3], ce que Cicéron n'aurait pas désavoué [4]. C'est ainsi encore qu'on lit un peu plus haut, p. 94, 15 *habebat secum Aredium* [5], ce qui signifie *Aredius erat cum eo*. On aurait pu dire aussi *Aredius erat apud eum,* mais on n'aurait pas dit exactement la même chose. Au contraire, h. F. 8, 28 p. 341, 17 *indecolum cum hominibus rusticis est repertum,* il ne serait même pas possible de dire *apud homines rusticos*. On trouve la lettre non pas auprès d'eux, ni chez eux — ils sont en route pour la porter au destinataire — mais sur eux [6]. De même h. F. 9, 6 p. 362, 23 *inuenit cum eo sacculum*, sur un homme qu'on fouille en prison. De même encore mart. 63 p. 531, 12 *numquam ea cum ullo homine repperisti;* le moine à qui l'on parle affirmait qu'il avait reçu un certain livre d'un pèlerin de passage. Ailleurs encore *cum* semble aussi bien prendre la place d'autres prépositions, *erga, ad, coram, ab,* etc.; qui servent à désigner des relations entre personnes : *erga*, h. F. 4, 36 p. 170, 25 *caritatem cum omnibus obseruare;* 5, 18 p. 209, 16 *ut nullus mecum fidem habitam custodiret; ad*, h. F. 5, 16 p. 207, 14 *collectis secum a Brittania uiris;* 9, 33 p. 387, 20 *rediit cum uiro suo,* elle retourna auprès de son mari; *coram,* h. F. 5, 49 p. 241, 3 *Berulfus dux cum Eunomio comite fabulam fingit quod*, etc.; *ab,* patr. 18, 2 p. 735, 4 *qui magno cum Alarico rege amore dilegebatur* [7]. On a vu [8] que *obtinere* se construit avec *cum, ab* ou *apud*. Il n'y a pas de raison pour méconnaître la différence, ou la nuance, qui peut exister entre *cum* et *apud,* plutôt que celle de *ab* et *apud* [9]. Enfin Grégoire

---

1. Souvent d'ailleurs, dans la langue ancienne, *cum* et *apud* peuvent servir dans les mêmes phrases. Voy. Hand, Tursellinus II p. 137; comp. Langen, Beitr. zu Plautus p. 241 suiv. C'est sans doute cette synonymie partielle qui a amené les confusions.

2. Comp. page 604, note 5.

3. Voy. page 604, note 6.

4. Cic., *Verr.* 2, 1, 25, 64 *filiam quae cum patre habitaret.*

5. H. F. 3, 23 p. 131, 5; 4, 16 p. 153, 1; 4, 29 p. 165, 2; Corn. Nep., *Atticus* 4, 1 *secum habuit Pomponium.*

6. Mart. 83 p. 544, 21 *reliquiis quas genitor meus secum habuit,* qu'il portait sur lui; comp. l. 26 *inclusos in lupino aureo sacros cineres circa eum posuit.* Comp. aussi Andr. 28 p. 842, 30 *super me* et 33 *mecum.*

7. Le ms. 4 : *ab Alarico.*

8. Page 605, note 3.

9. H. F. 9, 14 p. 370, 15 *pacem eciam cum Lupo obtenuit* est dit exactement

dit h. F. 6, 34 p. 274, 11 *placitum accipientes* [1] *cum Chilperico rege ut filiam suam filio Leuuichildi tradere deberet in matrimonio.* On ne dit pourtant pas *accipere aliquid apud aliquem.* Pourquoi donc *obtinere cum* serait-il pour *obtinere apud*, quand le synonyme *accipere cum* n'est pas pour *accipere apud?*

de [2].

Voici une préposition privilégiée. Elle a hérité de deux ou trois autres, et dans les langues romanes elle occupe le premier rang. Pourtant chez Grégoire elle est numériquement inférieure à quelques autres [3]. On ne peut pas dire que son emploi se soit développé davantage; *ab* est au moins son égal. Sur ce point comme sur d'autres, il y aurait de la précipitation à vouloir trouver au VIe siècle la langue du XIe. *De* se prépare au rôle qu'il aura à jouer un jour, mais lentement, et sans que rien pour le moment lui assure la victoire sur ses compétiteurs : à qui ne connaît pas l'événement, il peut sembler que c'est plutôt *ab* qui l'emportera [4].

Au sens local, *de* conserve ses différentes significations; il en ajoute une plus spéciale : de même que *ab*, il prend celle de *ex* [5]. C'est surtout la fréquence de cet emploi qui est nouvelle, car on en trouve des exemples dans certaines conditions déterminées dès l'époque classique [6]. En voici quelques exemples seulement, qui s'éloignent peut-être davantage de l'usage classique, car pour les locutions telles que *de regno eicere, de ciuitate extrahere, de basilica egredi*, etc.; puis *nasci de aliqua, filium habere de aliqua,* etc., il n'y aurait d'intérêt qu'à en compter les

---

comme l. 17 *numquam se cum eodem pacem facturum.* Il est vrai que *cum Lupo* pourrait être aussi complément de *pacem,* ou du moins s'expliquer par la présence de ce mot; il eut la paix dans ses rapports avec Lupus. Mais c'est encore différent de *apud Lupum;* il obtint la paix auprès de Lupus, devant Lupus, de qui il l'aurait implorée. Une expression analogue se trouve h. F. 4, 23 p. 159, 11 *amicitias cum eodem per legatus meruit;* il obtint de lui, quoique vaincu, d'être traité en ami. (Il se pourrait qu'au lieu de *meruit* Grégoire eût écrit *nexuit;* comp. h. F. 4, 11 p. 148, 9 *amicitias cum Chramno nexuerat.* Mais *mereri* approche quelquefois beaucoup de *obtinere;* mart. 13 p. 497, 11 *quae domino largiente meruerat;* etc.).

1. Comp. l. 13 (et h. F. 10, 4 p. 413, 5) *dato placito;* h. F. 8, 20 p. 338, 14 *accepto huiusmodi placito.*

2. Voy. P. Clairin, Du génitif latin et de la préposition *de*, Paris 1880; particulièrement p. 151 suiv. Je ne suis pas toujours d'accord avec M. Clairin sur la valeur à attribuer à *de* dans les exemples qu'il cite.

3. Voy. page 594.

4. M. Gœlzer, d'après S. Jérôme, en juge autrement; Etude, p. 341.

5. *De* alterne avec *ex* dans h. F. 3, 31 p. 135, 4 *ut ad altarium uenientes de alio calice reges accepiant* (comp. page 120, note 4) *et ex alio populus minor.*

6. Voy. Hand, Tursellinus II p. 186 suiv.; Dræger, hist. Syntax I p. 625 suiv.

exemples, afin de montrer que ce qui se rencontre parfois chez les anciens est ici l'usage commun [1].

H. F. 1, 10 p. 39, 7 *de hac ciuitate rex ad persequendum Hebraeos dirictus est;*

h. F. 4, 12 p. 148, 35 *uelut de uentre inferi... domini misericordiam flagitabat;*

h. F. 5 cap. 24 p. 189, 11 *filias suas de basilica abstulit;*

h. F. 5, 34 p. 227, 12 *libros qui de ciuitatibus suis... uenerant;*

h. F. 5, 46 p. 238, 25 *laxatum de manu calicem;*

mart. 1 p. 488, 23 *puteum de qua Maria aquam fertur hausisse;*

psalt. 27 p. 875, 30 *florescente de sepulchro carne* [2].

Au figuré :

h. F. 1, 15 p. 41, 28 *de hac captiuitate liberantur* [3]; 1, 20 p. 43, 19 *de aquas uina profert.*

Même dans une locution toute faite, *e uestigio*, *e* est remplacé par *de* mart. 60 p. 529, 24 *erit de uestigio iudex* [4].

Au contraire *de* prend un sens pour ainsi dire plus général, n'indiquant plus que la direction, quand il remplace *ab*, ce qui du reste est assez rare :

h. F. 4, 45 p. 180, 4 *de diuersis partibus circumdatus;*

h. F. 4, 49 p. 184, 9 *cum... de alia parte resederet;*

h. F. 5, 14 p. 204, 18 *de me munus accipies;*

h. F. 5, 26 p. 221, 23 *de pauperibus bannos exigi.*

C'est ainsi que Grégoire dira encore : h. F. 5, 42 p. 233, 30 *defendens pauperes de manu malorum iudicum;* h. F. 5, 3 p. 194, 6 *de omni poena corporali liberi maneant.*

De même que *ab*, *de* est employé avec *fugere :* h. F. 4, 31 p. 168, 8 *cum de hac lue multi fugissent.*

Parmi les indications de temps faites au moyen de la préposition *de*, remarquons seulement quelques passages où, sans doute par imitation des locutions *de media nocte*, etc., *de* avec l'ablatif se substitue au simple ablatif de temps : h. F. 2, 7 p. 70, 1 et 2, 36 p. 99, 4 *de nocte consurgens* (comp. h. F. 4, 12 p. 149, 18) est encore conforme à l'usage classique [5], quoique l'idée d'un temps pris sur la nuit, déduit de la nuit,

---

1. Un passage où *de* dans le sens local est bien difficile à expliquer, c'est Iul. 45 p. 581, 32 *aliquid pulueris de sepulchro iacentis.* Il y a probablement mélange de deux constructions, peut-être par suite d'une correction incomplète : *pulueris de sepulchro* (comp. conf. 18 p. 758, 7) et *pulueris circa sepulchrum iacentis* (comp. Iul. 46a p. 582, 20).

2. La ponctuation adoptée par M. Krusch détruit le sens ; comp. ps. 27, 7 *refloruit caro mea*

3. H. F. 1, 21 p. 44, 9 *de custodia liberatur* (A1. D4; *liberabatur* B1, 5. C1.)

4. Ou peut-être *uindex*, qui se comprendrait mieux, et que Grégoire connaît, aussi bien que *ultor*, voy. Mart. 1, 29 p. 602, 28.

5. Hor., *ep.* 1, 2, 32 *surgunt de nocte latrones;* Ter., *Ad.* 5, 3, 55 ; Cic., *p. Mur.* 9, 22.

idée déjà bien obscurcie à l'époque classique, fût probablement tout à fait effacée pour Grégoire. Les locutions mêmes sont nouvelles dans h. F. 2, 32 p. 95, 15 *et de praesenti*[1] *soluit et deinceps soluiturum se promisit;* mart. 83 p. 545, 7 *omne cessit incendium de momento. De* marque le point de départ dans Mart. 2, 15 p. 614, 1 *in crastina die de sancta festiuitate;* puis on dira, par analogie, Mart. 2, 31 p. 620, 21 *uigilia de transitu confessoris.*

Dans ce dernier exemple, l'ablatif avec *de* semble se rapprocher beaucoup du génitif. C'est ce qui arrive en quelques autres lieux. Et cependant, on est bien loin encore de la substitution de *de* à tout autre génitif que le génitif partitif. Pour preuve, il suffirait de l'extrême rareté des exemples. Mais de plus, il est facile, dans ces quelques exemples, de constater la valeur propre de *de* encore parfaitement appréciable. Dans mart. 41 p. 516, 5 *de qua industria plebis (= plebs) beneficia perdere nefas putans,* le peuple estimant que ce serait pitié de perdre le bénéfice à tirer de cette opération du saint, c'est le point de départ, l'origine, la source qui est désignée par *de.* Ce rapport exprimé si exactement l'eût été selon toute probabilité d'une manière moins précise à l'époque classique par le génitif *cuius industriae.* Mais dans l'immense majorité des cas Grégoire aussi aurait mis le génitif chez lui aussi la tournure qu'il a choisie est exceptionnelle [2]. H. F. 9, 11 p. 368, 14 *ut uidere merear filios de filio meo Childebertho,* il semble évident que *de filio* équivaut à *filii* [3], parce que deux lignes plus loin on lit : *ut uideam filios filii mei.* Mais si le génitif possessif est à sa place dans ce dernier passage, s'ensuit-il que dans le premier l'objet des vœux de Gontran ait dû se présenter exactement sous le même aspect ? N'a-t-il pas pu penser d'abord à la naissance de ces petits-enfants souhaités, et alors ne comprend-on pas que les locutions *nasci de aliqua, filium habere de aliqua,* etc., aient donné lieu à ce tour nouveau : *uidere filios de filio meo,* voir naître, voir descendre des fils de mes fils ?

Les titres des tables des matières dans l'Histoire des Francs sont pour la plupart conçus dans les termes suivants : *incipiunt capitula libri I, II,* etc. Aux livres VI et X seuls, p. 243, 15 et 405, 8, on lit : *incipiunt capitula de libro sexto, de libro decimo.* Il ne serait pas impossible qu'il y eût là une simple erreur; après *incipiunt capitula,* un copiste a pu écrire *de* par inadvertance, parce que la plupart de ces têtes de chapitres commencent en effet par *de.* Puis *lib. VI* [4] après *de* devenait na-

1. Comp. h. F. 7, 27 p. 307, 18.

2. Patr. 1, 2 p. 665, 2 *tantus feruor de dei amore proximos locorum accenderat.* On aurait pu dire : *feruor amoris dei;* mais ce n'est pas précisément ce que Grégoire a voulu exprimer. *De dei amore* indique la cause ou la source de cette ferveur qui embrasait les habitants de la contrée.

3. Comme le croit P. Clairin, Du génitif, etc., p. 154.

4. Comp. page 530.

turellement *libro sexto* chez le copiste suivant. Mais si l'on ne veut pas recourir à une pareille conjecture, on peut fort bien expliquer ce *de libro sexto*. Grégoire a voulu dire : ici commencent les têtes de chapitres concernant le livre VI.

On voit qu'on aurait grand tort de prétendre, d'après ces trois ou quatre exemples, que Grégoire avait deux manières d'exprimer ce que la langue classique met au génitif, d'une part le génitif, et de l'autre l'ablatif avec *de*. L'un est la règle, l'autre une rarissime exception; l'un n'est pas exactement pareil à l'autre. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que ces exemples montrent comment l'ablatif avec *de* est arrivé, dans la suite, à remplacer le génitif, non pas directement, comme si les deux constructions représentaient à l'esprit la même chose, mais par un assez long détour.

L'emploi le plus important de l'ablatif avec *de*, et certainement le plus intéressant au point de vue des langues romanes, c'est ce qu'on peut appeler le *de* partitif. Dans cette construction, le substantif complément de *de* représente la matière, la masse, dont une partie est prise pour former l'objet ou pour accomplir l'action. Cette conception s'applique à plusieurs sortes de faits. Ou bien 1° un individu, un objet, est désigné comme tiré d'une masse; l'ablatif avec *de*, dans ce cas, remplacera le génitif partitif [1]. Ou bien 2° on indique la matière avec laquelle un objet se fait et dans laquelle on voyait plutôt autrefois un moyen d'exécution, en sorte qu'on exprimait cette idée par l'ablatif instrumental. L'ablatif avec *de* prendra donc a) la place de l'instrumental indiquant la matière; puis b) de l'instrumental proprement dit; enfin c) de l'instrumental complément des verbes et des adjectifs exprimant l'abondance ou la disette.

1° Ablatif avec *de* remplaçant le génitif partitif [2] :

h. F. 1, 21 p. 44, 8 *parietes de cellola in qua Ioseph tenebatur suspenduntur in sublimi;*

---

1. Voy. Clairin, Du génitif, p. 91 suiv.; 106, et surtout 163 suiv. C'est le seul emploi du génitif qui soit vraiment remplacé en quelque mesure par *de* chez Grégoire: et il n'est point supprimé, voy. plus bas. Le génitif subjectif, objectif et possessif garde ses positions, non seulement chez Grégoire, mais généralement jusqu'assez longtemps après lui, comme le remarque, d'après les données de M. Clairin, M. Sittl, Literaturblatt f. germ. u. rom. Philol., 1883, col. 136.

2. Comp. H. Gœlzer, S. Jérôme, p. 342. — On a laissé de côté, à dessein, les passages où *de* pourrait aussi dépendre du verbe, comme h. F. 1, 10 p. 39, 10 *brachium de mare Rubro progreditur*; 2, 27 p. 88, 16 *aliud de sacris uasis recipere;* 3, 24 p. 131, 23 *de rebus bonis, de armis, de uestibus terna ei paria condonauit;* 3, 24 p. 132, 4 *tertiam partem ei de muneribus est largitus;* mart. 13 p. 497, 16 *partem de hoc pignore elicere* (comp. l. 17 et 20 *a pollice)*; 41 p. 516, 21 *acceptam de hoc ligno particulam*; 43 p. 517, 9 *ut aliquid de sacris auferret cineribus;* etc.; bien que, dans ces cas-là, il soit beaucoup plus probable que *de* relie les deux substantifs entre eux.

h. F. 1, 29 p. 47, 16 *ut per plateas flumina currerent de sanguine christiano;*

h. F. 1, 30 p. 47, 22 *tanta stragis de credentibus fuit* [1];

h. F. 2, 40 p. 103, 10 *quae tibi de thesauris illius placent;*

h. F. 3, 1 p. 109, 13 *cum eis de exercitu rubor copiosus inesset;*

h. F. 3, 34 p. 137, 16 *si pietas tua habet alequid de pecunia;*

h. F. 4, 47 p. 183, 5 *de Toronicam regionem maximam partem incendit;*

mart. 83 p. 545, 20 *ut mererer aliqua de sanctorum uirtutibus contemplare.*

Et peut-être avec l'intention d'éviter un double génitif :

h. F. 3, 14 p. 183, 19 *si tibi aliqua de dominatione regni nostri portio debetur;*

conf. 67 p. 788, 5 *summitas digiti de manu quae fidem fecerat dolere coepit.*

De même en parlant de personnes :

h. F. 1, 30 p. 48, 17 *de his ciuibus habere pontificem;*

h. F. 2, 17 p. 82, 32 *esse unam de egentibus;*

h. F. 2, 42 p. 106, 4 *non habeo de parentibus qui mihi possit adiuuare;*

h. F. 5, 14 p. 204, 12 *nec superauit de his qui regat regnum illius;*

h. F. 5, 18 p. 211, 11 *si quis de nobis... uoluerit;*

h. F. 5, 30 p. 224, 6 *nullum de anterioribus;*

h. F. 6, 8 p. 254, 23 *magnus conuentus de redemptis;*

mart. 40 p. 514, 13 *aliquis de cultoribus dei Christi;*

mart. 40 p. 514, 21 *unus de armigeris;*

mart. 44 p. 518, 15 *unum de aegenis;*

conf. 22 p. 762, 18 *puella de his mancipiis.*

Il n'est pas rare enfin que ces ablatifs avec *de*, absolument semblables d'ailleurs à ceux qui précèdent, ne soient précédés d'aucun substantif ni pronom indiquant la quantité à prendre sur la masse :

Iul. 24 p. 575, 9 *ut de puluere... potui darent;*

Mart. 1, 34 p. 605, 1 *de sancta cera super eam posui;*

conf. 10 p. 754, 24 *in cuius aure de ipsa cera posuit;*

mart. 40 p. 514, 12 *est hic* (adverbe, voy. l. 19) *de officiis quorumpiam deorum,* il y a ici de l'intervention de quelques dieux.

Ce qui montre que, si l'ablatif avec *de* peut en bien des occasions remplacer le génitif, les deux constructions ne sont pas équivalentes aux yeux de Grégoire, car jamais il n'emploie le génitif comme les ablatifs avec *de* qu'on vient de voir.

---

1. H. F. 3, 14 p. 122, 4 *magnam stragem de populo illo fecit;* 4, 31 p. 168, 1; 4, 42 p. 175, 14; 4, 47 p. 183, 5. Il se peut qu'il y ait là plutôt l'idée de la matière dont on fait quelque chose.

2° a) Ablatif avec *de* au lieu de l'ablatif instrumental indiquant la matière :

h. F. 1, 10 p. 39, 3 *horrea de lapidibus quadris aedificauit* [1] ;

h. F. 1, 20 p. 43, 23 *mens de sanguine profetarum pasta* [2] ;

h. F. 7, 31 p. 311, 14 *de domo sua ecclesiam faciens ;* comp. mart. 47 p. 521, 9 ;

h. F. 3, 18 p. 127, 4 *quid de his fieri debeat ;*

2° b) A l'idée de matière, celle de cause ou de moyen se substitue insensiblement, et ainsi on se rapproche davantage encore de l'instrumental proprement dit :

h. F. 1, 48 p. 56, 13 *de quorum uocibus... expergefacti ;*

Mart. 1, 20 p. 599, 7 *de sola nominis inuocatione uirtutes factas ;*

h. F. 5, 39 p. 232, 13 *cultrum de quo se perculit ;* comp. 7, 31 p. 312, 1 ;

mart. 46 p. 519, 16 *de quo (sanguine) infecta linteamina ;* comp. h. F. 3, 10 p. 117, 8 ;

mart. 50 p. 523, 5 *de qua uisione concussus ;*

mart. 106 p. 561, 19 *de dextera crucem facit ;*

Mart. 2, 54 p. 627, 32 *de palla... oculos abstergens ;*

Mart. 3, 15 p. 636, 10 *de alio pede claudicabat ;*

Mart. 3, 17 p. 637, 5 *uix de alia (aure) poterat... aduertere ;*

conf. 79 p. 797, 7 *ut non aliter nisi de geniculis atque cubitis sustentaretur.*

2° c) L'ablatif avec *de* sert de complément à des mots exprimant abondance ou disette, participes, verbes ou adjectifs :

h. F. 1 praef. p. 33, 13 *de qua non sum imbutus ;*

h. F. 3, 3 p. 110, 20 *oneratis manibus tam de captiuis quam de reliquis spoliis ;*

h. F. 4, 44 p. 178, 23 *Lapideum campum tam de pecoribus quam de hominibus denudauit ;*

h. F. 9, 6 p. 362, 24 *sacculum plenum de radicibus ;*

h. F. 4, 12 p. 149, 26 *de omnibus scripturis immunis.*

Il est facile de voir par quelles analogies l'ablatif avec *de* s'est introduit dans chacune de ces catégories. Le plus souvent c'est arrivé au détriment d'un cas sans préposition, non par équivalence des deux constructions et par substitution directe de l'une à l'autre, mais par suite d'un changement de conception.

---

1. H. F. 3, 19 p. 129, 18 *murus... de quadris lapidibus usque in uiginti pedes desuper a minuto lapide aedificatum habetur.* On remarquera *de* et *a* remplissant exactement la même fonction. De même l'ablatif seul et l'ablatif avec *de* dans h. F. 1, 32 p. 50, 1 *ab intus de minuto lapide, a foris uero quadris sculptis fabricatum fuit.*

2. Comp. h. F. 2, 3 p. 66, 6 *de sanctorum sanguine pastus fuerat.* Puis 5, 40 p. 233, 3 *ut pasceretur de publico,* où l'on voit que *de sanguine* met à la place de *sanguine* instrumental une autre idée aussi bien qu'une autre construction.

Enfin *de,* au sujet de, est employé de différentes manières qui sont étrangères à l'ancienne syntaxe.

1° Avec des verbes signifiant arriver, avoir lieu, etc. [1] :

h. F. 2, 29 p. 91, 13 *de hoc sicut de fratre eius contingat;* comp. 5, 11 p. 199, 32;

h. F. 4, 31 p. 166, 16 *magnum prodigium de Tauredune castro apparuit;*

mart. 100 p. 554, 35 *multa de Gregorio martyre miracula gesta cognouimus;*

mart. 23 p. 501, 32 *est et illud inlustre miraculum de fontibus Hispaniae;* comp. stell. 14 p. 862, 9.

2° Avec des locutions exprimant des sentiments :

h. F. 2, 42 p. 106, 1 *de quibus zelum habebat;*

h. F. 3, 18 p. 128, 12 *parui pendens de interfectione nepotum;*

h. F. 4, 43 p. 178, 12 *nec de ipsa solemnia metum habuit;*

h. F. 5, 15 p. 207, 6 *nisi se de aduersariis ulto irent* [2].

3° Avec des adjectifs désignant un état d'esprit quelconque :

h. F. 5, 32 p. 225, 4 *si de hoc facinus culpabiles non inueniebantur;*

h. F. 5, 48 p. 239, 39 *de nullo securus;*

h. F. 6, 37 p. 277, 39 *cum nihil de crimine maiestatis conscius esset inuentus* [3];

mart. 103 p. 557, 12 *turbidus de hac persecutione.*

C'est aussi à *de,* au sujet de, qu'il faut rapporter probablement la locution *de quanto,* pour autant que, en l'expliquant par *de tanto quantum.* Mart. 1 praef. p. 585, 35 *ego praesentes uirtutes de quanto ad memoriam recolo memoriae mandabo;* 1, 6 p. 592, 30 *de quanto... cognouimus;* conf. 108 p. 818, 7 *quod* (ce fait que Paulin avait du talent et du savoir) *opus eius de quanto (= de tanto quantum) ad nos peruenit ualde patefacit;* stell. 16 p. 863, 9 *de quo cursu uelim de quanto (= de tanto quanti) experimentum accipi rationem nescientibus dare.* Quant à *de cetero,* pour ce qui est du reste, ou simplement du reste, Mart. 3, 60 p. 647, 35 *de cetero uirtutem eius deposcimus,* il n'y a pas de doute que dans cette locution tout à fait classique [4] *de* ne signifie au sujet de [5].

---

1. On doit ranger sous ce chef h. F. 4, 31 p. 167, 26 *simile de lechinis auis alia fecit,* plutôt que de voir dans *lichinis* la matière dont quelque chose se fait; l'oiseau éteint la lampe.

2. Comp. conf. 62 p. 785, 19 *ultus est deus de fraude ecclesiae suae;* mart. 40 p. 514, 17 *de his Christum ultorem;* h. F. 10, 15 p. 426, 8 *ut ulciscar ex uobis (de uobis* A1).

3. Comp. mart. 37 p. 512, 21 *conscius sceleris;* h. F. 2, 40 p. 103, 23 *in his nequaquam conscius sum;* 9, 16 p. 371, 28 *in mortem sororis... fuisse conscium;* 6, 35 p. 274, 25 *ibique Mummulum conscium esse;* A1 ne comprenant pas *ibi* = *in ea re,* ajoute : *de morte filii sui Theodorici.*

4. Hand, Tursellinus, II p. 222. Mais cet auteur confond deux locutions fort différentes, celle qui nous occupe, et une autre, qui signifie à l'avenir, dans laquelle *de*

ex.

Cette préposition, qui a subi des pertes sensibles au profit de *ab* et *de*, n'a guère pris de revanche d'autre part, en sorte que son domaine est assez restreint. Par-ci par-là elle paraît être mise pour *ab;* mais cela arrive si rarement, qu'on peut y voir une simple réaction contre la faute habituelle. Dans h. F. 6, 26 p. 266, 3 *ab una parte.... ex alia,* il ne faut voir peut-être que le désir de varier l'expression. H. F. 5 praef. p. 190, 20 *quasi ex humo surrexit,* et Mart. 2, 51 p. 626, 30 *rediit e sepulchro,* la substitution de *ex* à *ab* a choqué les lecteurs fort anciennement, car aux deux endroits certains manuscrits sont corrigés [1]. De même *ex* remplace *de* par exception seulement, comme h. F. 3, 7 p. 115, 12 *tanta caedes ex Thoringis facta est;* et au sens local mart. 99 p. 554, 32 *ex camera dependebant;* comp. 78 p. 541, 13 *de camera dependebant* [2].

Quelquefois on peut remarquer une confusion entre l'instrumental et l'ablatif avec *ex* qui désigne la matière dont une chose est faite : h. F. 2, 16 p. 82, 23 *parietes ex multa marmorum genera exornatos;* conf. 39 p. 772, 12 *scriptum ex atramento;* etc. Il arrive rarement que cet emploi reçoive de nouveaux développements, comme h. F. 4, 46 p. 182, 7 *operta ex his (annonis = frumento) domus* [3].

---

est partitif, qui correspond à τοῦ λοιποῦ, ou à λοιπόν, et qui signifie proprement : à prendre sur le temps qui reste; voy. par exemple Hermas, *Pastor, uis.* 3, 13, 2 *fortis efficitur de caetero in bono,* λοιπόν. M. Thielmann, z. spr. u. kr. d. Apollonius-romans, p. 38, croit cette locution empruntée à la Vulgate. Elle est bien plus ancienne; voy. Hand. Mais il n'est pas impossible que même dans le latin profane ce soit un hellénisme [*De praesenti,* voy. page 609] pourrait être formé sur *de cetero,* à l'avenir, s'il ne l'est pas sur *de nocte, de die,* etc.

5. L'analogie de *de,* dont Cicéron se sert si souvent dans ses lettres, surtout pour passer à un autre sujet, est évidente.

1. Dans h. F. *ab* B2. C1. A1. D4; dans Mart. le ms. 1*a* porte *a* de seconde main, le ms. 14*b* de première. Comme il ne faut voir là, selon toute apparence, que des conjectures, on écrira mieux dans Mart., si tant est qu'il faille corriger, *de sepulchro;* comp. Mart. 2, 60 p. 630, 7 *sanus recessi de tumulo.*

2. Mart. 46 p. 519, 15 *cecidisse e camera tabulam unam* est différent. L'ais qui tombe faisait partie du plafond.

3. Mais aucune explication ne peut justifier l'emploi de *ex* mart. 18 p. 500, 4 *ipsumque lenteum... ita admiratur integrum* (après qu'il a passé par le feu), *ut non putaretur prunis iniectum sed eum ex aquis absconditum.* M. Thielmann, Archiv f. lat. lex. VI p. 166, croit que *abscondere,* confondu avec *escondere* (= *excondere,* voy. page 147), était considéré en Gaule comme composé avec *ex.* Mais *asc* n'est pas *esc; abscondo* n'a nulle part chez Grégoire le sens que cette hypothèse lui attribue, et dans notre passage, à côté de *prunis iniectum,* les mots *ex aquis absconditum* ne peuvent se traduire que par plongé dans l'eau, et non tiré de l'eau. *Eum* étant aussi très gênant, je crois qu'il faut admettre une forte altération du texte, et lire *ut non putaretur prunis eum esse iniectum, sed aquis absconditum.* Pour la construction comp. h. F. 2, 22 p. 85, 4.

Certaines locutions formées avec *ex* et d'un usage fréquent chez Grégoire reposent sur une acception dérivée : à la suite de, ou par suite de. Ainsi *ex iusso regis*, etc. ; 2, 42 p. 105, 23 *ex iusso Chlodouechi;* 4, 12 p. 148, 29 *ex iussu episcopi traditur custodibus;* etc [1]. Puis *ex hoc :* h. F. 4, 26 p. 161, 2 *aemula ex hoc Ingoberga;* 5, 5 p. 196, 22 *odium ex hoc incurrit;* mart. 63 p. 531, 16 *populus ex hoc magis honorare coepit martyrem;* Andr. 22 p. 838, 29 *cum esset ex hoc tristis.* La même signification se retrouve dans h. F. 2, 3 p. 62, 2 *ex electione VVandalorum ipsis praeponitur;* 3, 36 p. 139, 13 *ex suspicione locutus.*

prae.

Prae n'a plus guère qu'une seule acception [2] : à force de, ou par. H. F. 2, 23 p. 86, 12 *prae metu* [3]; 5, 11 p. 200, 25 et Mart. 2, 6 p. 611, 24 *prae gaudio;* h. F. 4, 34 p. 169, 22 *prae multitudine;* mart. 56 p. 527, 6 *prae longinquitate itineris;* Iul. 11 p. 569, 13 *cum prae dolore nimio cruciaretur,* il faut admettre ou que *cruciari* est pris en une acception emphatique, ou plus probablement que, la signification de *prae* étant affaiblie, *prae dolore* ne vaut pas plus que *dolore.*

pro.

Pro signifie en vue de, à cause de ; il remplace tantôt *causa,* tantôt *ob* ou *propter* [4] : h. F. praef. p. 31, 15 *libuit ut pro suppotatione annorum ab ipso mundi principio libri primi poniretur initium ;* 2, 3 p. 62, 12 *pro custodienda fide;* 4, 12 p. 149, 29 *pro comparandis speciebus;* 6, 36 p. 277, 20 *pro episcopatu petendo;* Andr. 26 p. 841, 36 *pro cognoscenda ueritate;* h. F. 3, 13 p. 120, 7 *pro ridiculo,* pour faire rire ; 2, 37 p. 99, 17 *pro reuerentia beati Martini,* pour faire respecter le saint ; 7, 1 p. 289, 19 *qui se magis fratribus publicum pro correctione reddere debuerat,* pour les corriger.

D'autre part : h. F. 1, 24 p. 45, 11 *ob suae malitiae scelere, hoc est pro nece quam in dominum nostrum exercuit ;* 2, 5 p. 67, 2 *pro delictis populi sibi hoc non fuisse concessum;* 6, 4 p. 246, 20 *pro uno hominem*

---

1. Même dans cette locution *ab* se substitue à *ex :* mart. 9 p. 494, 31 *ab imperatoris iussu;* patr. 7, 4 p. 690, 7 *a dei iussu.*

2. Voy. cependant h. F. 9, 30 p. 384, 18 *quia librum prae manibus haberent.* Psalt. 44 p. 876, 15 *speciosus prae* (et non *pro*, que donnent les éditions ; comp. ps. 44, 3) *filiis hominum;* ces mots sont pris dans le psaume.

3. And. 7 p. 831, 7 *prae timore;* conf. 20 p. 759, 24 *prae timore et splendore nimio.*

4. H. Gœlzer, S. Jérôme, p. 346.

committere proelium. C'est ce dernier sens que *pro* présente dans la locution *pro eo quod*, parce que; Mart. 3, 8 p. 634, 24 *spes nobis erat maxima pro eo quod de te legantur plurima quae feceris*; etc.

3° Prépositions avec l'ablatif ou l'accusatif.

Ces prépositions sont *in, sub, subter, super, tenus*.

in.

Cette préposition est une de celles qui reviennent le plus souvent; elle n'est pas encore menacée par la rivale qui devait à peu de chose près la supplanter en français; *de intus* n'existe même pas pour Grégoire. Cependant nous n'aurons pas à nous arrêter très longtemps sur cette préposition, si importante d'ailleurs. Elle n'a trouvé que relativement peu d'emplois nouveaux, et elle a peu étendu les anciens.

L'extension la plus forte de beaucoup est celle que prend l'ablatif avec *in* en se substituant à l'ablatif instrumental [1]. Ce qui était considéré comme le moyen par lequel l'action se fait, devient une circonstance dans laquelle elle s'accomplit [2].

H. F. 1, 1 p. 35, 12 *in passionis sopore obdormiens;*

h. F. 1, 25 p. 45, 19 *in multis uirtutibus Christum esse dei filium* [3] *conprobauit;*

h. F. 4, 11 p. 148, 8 *nullum sibi putans in sanctitate haberi praestantiorem;*

h. F. 4, 24 p. 160, 1 *uirum in scapulis ualidum, lacertu robustum, in uerbis tumidum, in responsis oportunum, iuris lectione peritum* [4];

h. F. 5, 2 p. 192, 14 *cum in multis ingeniis eos auferre niteretur;*

h. F. 5, 5 p. 197, 15 *in odio Petri cum filio Siluestri coniungitur;*

---

1. H. Gœlzer, S. Jérôme, p. 346.

2. Il est probable que le langage biblique, calqué sur l'hébreu, a beaucoup contribué à faire adopter ces tournures; voy. Hagen, sprachl. erœrt. z. Vulg. p. 76; Kaulen, Handb. z. Vulg. p. 204 et 205. C'est en tout cas de la bible que sont tirées les locutions *in ore gladii, in oculis tuis*, etc., qui reviennent assez souvent chez Grégoire; voy. l. V.

3. Comp. h. F. 3, 25 p. 132, 6 *se in omni bonitate praecipuum reddidit;* 5 *in omni cupiditate saeuissimus;* 5, 5 p. 198, 7 *esse eum in omni bonitate promptissimum;* 5, 46 p. 238, 12 *uir in omni sanctitate praecelsus;* 4, 34 p. 169, 17 *dum in humilitate atque sanctitate se in omnibus exiberet.* Probablement h. F. 4, 16 p. 153, 2 *in omni bonitate perspicuum;* voy. page 277, note 6.

4. On remarquera les deux ablatifs sans *in*, le premier surtout, qui ne se distingue en rien de *in scapulis*.

h. F. 5, 14 p. 205, 23 *in his responsibus confusus ;*
h. F. 5, 18 p. 212, 4 *in his diliciis dilectare (= delectari);*
h. F. 5, 20 p. 217, 14 *in proprio elati arbitrio ;*
h. F. 5, 43 p. 236, 23 *in infirmitate debilitatus ;*
h. F. 5, 47 p. 239, 5 *reginam in adulterio cum Bertchramno misceri;*
h. F. 5, 49 p. 242, 25 *in periuriis decipere;*
Mart. 2 praef. p. 608, 27 *ardentes ualde in hac siti;*
conf. 89 p. 805, 6 *tantum in uirtute praeualuit* [1].

Cette construction s'applique même au substantif accompagné d'une épithète, qui semblait devoir plutôt devenir ablatif absolu :

h. F. 1, 45 p. 53, 19 *in tanta sanctitate emicuit;*
h. F. 2, 3 p. 63, 28 et 32 *exclama* et *exclamat in magna uirtute,* c'est-à-dire, *magna ui ;*
h. F. 4, 31 p. 167, 23 *luminaria in tanta uelocitate extinguit;*
h. F. 4, 35 p. 170, 14 *quem rex in tanto honore dilexit ;*
h. F. 4, 47 p. 182, 19 *bellum ciuili in maiore pernicitate cresceret.*

Quand c'est l'instrument matériel qui se trouve construit avec *in* au lieu d'être à l'ablatif seul, il faut probablement y voir un hébraïsme : h. F. 8, 30 p. 344, 28 *gentes in ense et parma subdiderunt.* De même quand c'est une mesure [2], comme h. F. 1, 7 p. 37, 11 *cuius (Niniue) in tribus mansionibus spatium Ionas determinat* [3]; 6, 2 p. 245, 19 *missurium quod fabricauerat in quinquaginta librarum pondere* [4]; mart. 16 p. 499, 7 *Iordanis ab eo loco in quinto miliario mari commixtus Mortuo nomen amittit* [5].

Cette tournure de l'ablatif avec *in* fut trouvée commode évidemment, et appliquée en toute sorte d'occasions. Ainsi ce qui autrefois se présentait sous forme de génitif, ou d'ablatif absolu, ou de participe, ou d'adjectif, ou d'adverbe, etc., sera maintenant considéré, dans certains cas, comme une circonstance dans laquelle l'action s'accomplit, et exprimé par l'ablatif avec *in :*

h. F. praef. p. 31, 5 *peritus dialectica in arte*, pour *artis;* comp. mart. 30 p. 507, 5 ;
h. F. 2, 23 p. 86, 6 *te in eo scelere fuisse participem*, pour *sceleris;*

---

1. Conf. 108 p. 818, 11 *tantum in uirtute resplenduit.*
2. Mais c'est un ablatif de qualité que remplace l'ablatif avec *in* dans Iul. 2 p. 565, 3 *aliam basilicam in ipsa mensura construxit*, de la même dimension ; et Mart. 1, 18 p. 598, 24 *cereum in status sui altitudine.*
3. On aurait dit autrefois *cuius spatium quinque mansionibus determinat*, ou *quam quinque mansionum spatio determinat.* On détermine ou indique au moyen d'une mesure. Grégoire dit *determinare in* à peu près comme nous disons : fixer à. Il indique dans quelles limites est contenu l'espace de la ville.
4. Comp. l. 22 *aureos singularum librarum pondere.*
5. L'ablatif avec *in* tout à côté de l'ablatif seul mart. 75 p. 538, 32 *extenditur lacus ille in longitudine quasi stadiis quadringentis, latitudinis uero in stadiis CL.*

h. F. 2, 40 p. 103, 23 *in his ego nequaquam conscius sum*, pour *horum (scelerum);*

h. F. 6, 3 p. 246, 9 *in omnibus quae laborare potuero hic heres existat*, pour *omnium;*

h. F. 6, 8 p. 254, 2 *qui et in alia multa scelera, tam in furtis quam in homicidiis accusabatur*, pour *scelerum*, etc.;

h. F. 2, 1 p. 60, 3 *insurgunt contra eum in una conspiratione*, pour *una conspiratione facta;*

h. F. 2, 1 p. 59, 25 *surrexit populus in ira*, pour *ira commotus;*

h. F. 6, 8 p. 254, 11 *in lacrimis fudit preces*, pour *lacrimans;*

Mart. 1, 2 p. 588, 27 *una omnium uox in clamore profertur*, pour *clamantium;*

h. F. 4, 46 p. 182, 11 *res suas in soliditate recepit*, pour *solidas;*

Iul. 17 p. 572, 6 *quid tu in tanta diuturnitate depraemeris*, pour *tam diu;*

conf. 30 p. 766, 24 *quod apud Aruernus gestum in ueritate cognoui*, pour *uere* [1];

h. F. 4, 5 p. 144, 22 *uestem in similitudinem niuis candidam efferebat*, pour *tamquam niuem;* etc.

Ailleurs, *in* indique l'état dans lequel une personne ou une chose sera transportée par l'action que le verbe exprime. Ce serait donc, d'après l'usage classique, l'accusatif qui devrait suivre. C'est pourtant très souvent l'ablatif. On a vu que c'est justement le mouvement vers un lieu et le repos dans un lieu que Grégoire a le plus de peine à distinguer, même au sens propre; combien plus au figuré [2]!

H. F. 1, 44 p. 53, 3 *quam in concupiscentiam uiri succendens* [3];

h. F. 2, 30 p. 91, 21 *commotus in lacrimis* [4];

---

1. Conf. 13 p. 755, 22 *exclama in uirtute*, pour *uehementer;* h. F. 9, 34 p. 389, 20 *cum in fortitudine praemeret*, pour *fortiter* (mais *in* manque dans B).

2. Il est probable que c'est ici que doit se ranger l'expression *in matrimonio* ou *in coniugio sociare* ou *iungere;* voy. page 541, note 7. H. F. 2, 21 p. 84, 27 *ut filiam sibi Auiti... in matrimonio sociaret;* 3, 6 p. 114, 8; 3, 23 p. 131, 19 et 4, 3 p. 143, 9 *(eam) sibi in matrimonio sociauit;* 2, 12 p. 80, 19 *eam sibi in coniugio* (B2-5. A1. D4; *coniugium* B1. C1) *copulauit.* On peut comparer les locutions *in matrimonio petere, postulare*, etc., dans lesquelles sans doute *in matrimonio* désigne l'état auquel la personne est destinée; h. F. 1, 47 p. 54, 2 *similem sibi in coniugio puellam expetiit;* 2, 28 p. 90, 4 *eam sibi in matrimonio petens;* 3, 1 p. 109, 15 *sororem eorum in matrimonio postolat;* puis 4, 3 p. 143, 3 *cum iam Ingundem in coniugio accipisset;* 4, 25 p. 160, 10 *Marcatrudem in matrimonium accepit;* 4, 46 p. 181, 11 *filiam tibi in matrimonium tradidero;* comp. 17; enfin 3, 31 p. 134, 17 *Chlodouechi sororem in matrimonio habuit.*

3. H. F. 2, 3 p. 63, 17 *in maiore insania succenditur.* L'ablatif sans *in* h. F. 3, 5 p. 112, 7 *furore succensa.* Comp. aussi h. F. 4, 14 p. 151, 8 *in iterata insania efferuiscere.*

4. H. F. 4, 26 p. 161, 5; 4, 47 p. 183, 1; 5, 14 p. 206, 4 *commotus in ira;* 4, 14 p. 152, 5 et 5, 26 p. 222, 2; 6, 16 p. 259, 18 *ira commotus (in ira* A1. D4 dans 4, 14; A1 seul dans 5, 26). Emu à colère, de manière à être en colère; et ému par la colère.

h. F. 3, 15 p. 122, 9 *in hac obsidione dati sunt;*

h. F. 4, 34 p. 169, 34 *in tanta abstinentia est deuotus;*

h. F. 4, 40 p. 173, 14 *uir in omni auaritia deditus* [1]*;*

Mart. 1, 29 p. 602, 12 *qui reicolam illam in suo dominio subiugarent;* comp. h. F. 1, 12 p. 40, 25.

C'est encore le but de l'action que *in* indique, ou le degré auquel l'action doit atteindre, conformément à un usage parfaitement classique, appliqué seulement à de nouvelles expressions :

h. F. 2, 2 p. 60, 34 *in conflicto parati;*

h. F. 3, 11 p. 118, 7 *pecora... in abundantiam adsumatis* [2];

h. F. 4, 25 p. 160, 11 *in huius morte crassatur* [3];

h. F. 6, 8 p. 253, 25 *(aurum argentumque) in redemtione captiuorum distribuebat;*

stell. 9 p. 860, 9 *quae in locupletatione ostenduntur muneris*, pour rendre ses dons encore plus riches, *in ostensione proferuntur uirtutis*, pour montrer son pouvoir [4].

C'est à cette tournure que se rattachent les locutions adverbiales *in duplum, in tantum, in quantum, in hoc,* etc.

h. F. 1, 8 p. 38, 6 *restituta in duplum facultate;*

h. F. 4, 44 p. 179, 5 *in tantum caesi sunt ut*, etc. [5];

---

1. Comp. h. F. 6, 6 p. 250, 6 *periuriis deditus;* et avec une autre signification du participe 3 praef. p. 108, 22 *in exilium deditus*; lul. 4 p. 566, 13 *carceri deditus;* Mart 1, 9 p. 594, 14 *morte (=morti) dediti.*

2. H. F. 3, 13 p. 119, 20 *fruges in habundantiam collegant*; conf. 22 p. 762, 9 *dabit uobis aquas in abundantiam.*

3. H. F. 5, 20 p. 217, 16 *in... diuersis sceleribus insanc furore crassari;* 8, 39 p. 352, 5 *in spoliis ciuium... crassaretur.* Comp. aussi h. F. 4, 43 p. 178, 4 *archidiaconem in crimine fraudis huius mixtum;* 5, 20 p. 218, 4 *in maioribus sceleribus miscebantur.*

4. Peut-être faut-il rapporter ici une locution assez difficile à analyser h. F. 4, 26 p. 162, 16 *rex hoc reddidit in responsis;* 8, 35 p. 351, 4 *nihil certi accipiunt in responsis.* Il faudrait entendre alors : pour servir de réponse. Comp. *form. Andec.* 50 p. 22, 10 Z. *quid ad hec causa darit in respunsis;* Miracles de S. Jean 18 dans Fabricius, *cod. apocr. N. T.* II p. 571 *quibus sanctus apostolus hoc dedit in responsis.* Mais c'est peut-être une formule beaucoup plus ancienne et d'origine différente; on en a une toute pareille chez César, *B. G.* 1, 43, 9 *quae legatis in mandatis dederat; in mandatis* a dû signifier primitivement : dans ou parmi les instructions. Dans h. F. 3, 25 p. 132, 9 *quod in fisco suo... reddebebatur*, il y a, semble-t-il une construction d'après le sens; *in fisco*, comme s'il y avait *poni debebat.*

5. *In tantum*, locution adverbiale assez fréquente, h. F. 3, 7 p. 115, 19; 4, 6 p. 145, 19; 4, 12 p. 148, 14; 16; 5, 33 p. 226, 3; 5, 37 p. 229, 23; 5, 49 p. 240, 29; 31; etc. Peut-être faut-il la rétablir conf. 2 p. 749, 24 *et in tantum imber ingens cum lapidum uiolentia discendebat*, d'après le ms. 4 *(in tantam... cum lapidibus uiolentiam 1a. b. 2*, c'est-à-dire *in tanta uiolentia*, comme porte en effet le ms. 3. Cette construction est également conforme à l'usage de Grégoire, comp. page 617, en sorte qu'il n'est guère possible de décider entre les deux leçons). Comp. aussi Festus, *breuiar.* 6, 1 *in tantum utribus freti;* Sulp. Sév., *Mart.* 19, 2 p. 128, 5 *in tantum ualuit.*

Iul. 36 p. 579, 18 *cupellam redundare in tantum ut*, etc. ;

Andr. 4 p. 829, 21 *quam in tantum concupiscentia praecipitauit ut*, etc.

Andr. 23 p. 840, 11 *in tantum proficit in fide ut*, etc. ;

patr. 10, 2 p. 707, 21 *in quantum audio a temptatore delusus es* [1] ;

mart. 98 p. 554, 13 *in hoc perflati ut spiritum exhalarent* [2].

C'est probablement de la même manière qu'il faut expliquer *in* Iul. 46a p. 582, 8 *eum in extrema uexari*, au dernier point (*extrema* neutre pluriel).

Enfin, par un hébraïsme emprunté à la bible, mais préformé en quelque sorte par les tours dont on vient de parler, l'ablatif avec *in* au lieu du nominatif sert de prédicat avec le verbe *fieri* (ou *esse*) : h. F. 1, 1 p. 35, 9 *factus est in animam uiuentem*, et, d'une manière un peu différente, Mart. 2, 18 p. 615, 22 *factus est in stupore mentis*; conf. 79 p. 798, 11 *in summa leuitate factum est sarcofagum* [3]; enfin mart. 78 p. 541, 11 *ut sis in ridiculo omnibus*.

In sert à indiquer un point de l'espace et surtout du temps, que l'ancienne langue désignait par l'ablatif locatif. C'est ainsi que *in hora sexta* est mis pour *hora sexta*; etc.

H. F. 4, 51 p. 186, 3 *in eo anno*; Mart, 1, 2 p. 588, 17 *in annis praecedentibus*; h. F. 1, 35 p. 50, 22 *in ipso die paschae*; comp. 1, 47 p. 54, 11; h. F. 3, 23 p. 131, 3 et mart. 83 p. 544, 31 *in illis diebus*; h. F. 2, 3 p. 65, 13 *in ea hora*; stell. 25 p. 866, 9 *in hora quinta*; h. F. 4, 31 p. 167, 16 *in kalendis octobribus*; comp. 5, 4 p. 196, 5; stell. 20 p. 864, 18 *in septembre, in octubre* [4]; h. F. 4, 36 p. 170, 35 *in hoc tempore*; stell. 11 p. 860, 30 *in hieme* [5].

sub.

L'accusatif est rare avec *sub*; il n'y a pas de différence de sens appré-

---

1. La locution *in quantum* est ancienne. Tacite, *ann.* 14, 47 *in quantum praeumbrante imperatoris fastigio datur clarus*; Sulp. Sév., *Mart.* 25, 1 p. 134, 25 *in quantum ille interrogari potuit*; Oros. 1, 1, 14 p. 8, 8 *in quantum... suffecero*; *Acta Thom. ed.* Bonnet p. 139, 23 *in quantum possumus*; *Siluiae peregrinatio* p. 54, 23 *in quantum poterat conspici*; p. 83, 8; etc.

2. Mart. 1, 6 p. 592, 17 *iam in hoc stantes ut... operirent* est différent; *in hoc* ici est pour *in eo*.

3. Peut-être est-ce de la même manière qu'il faut entendre Mart. 1, 6 p. 592, 23 *protinus sarcofagum in summa leuitate commotum in loco ubi nunc adoratur perducitur*; si ce n'est pourtant que dans ce passage *in summa leuitate* fait la fonction d'un adverbe plutôt que d'un adjectif; voy. page 617.

4. Mais stell. 25 p. 866, 13 *mense Iunio*; 26 p. 867, 5 *Aprile, Maio*, etc.

5. A la l. 31 *aestate*. Même variation 18 p. 864, 11 à 13 *in aestate, in hieme, hieme, in aestate*.

ciable suivant les cas [1]. Quant à l'usage qui est fait de la préposition, on remarquera seulement que *sub* sert souvent à indiquer le temps, comme h. F. 1, 27 p. 46, 22 *sub Traiani temporibus;* 1, 35 p. 50, 21 *sub Diocliciano*, etc.; mais aussi le lieu [2], mart. 15 p. 498, 20 *sub huius urbis territurio;* 16 p. 499, 2 *sub ipsa urbe;* et que Grégoire aime les locutions telles que h. F. 5, 26 p. 221, 20 *sub ea condicione;* 2, 1 p. 59, 24 *sub specie religionis* [3]; 2, 23 p. 86, 14 *sub grandi testificatione.* Dans *sub dolo factum,* h. F. 2, 42 p. 105, 6, il y a peut-être une sorte de fausse étymologie de *subdole.*

super.

L'ablatif est rare. Le datif est assez bien attesté h. F. 5, 11 p. 200, 12 *inruit super sinagogae Iudaeorum,* pour qu'il n'y ait pas lieu de le mettre en doute. Il s'explique peut-être par un souvenir du datif qui se joint à *irruo* sans préposition, non pas, il est vrai, chez Grégoire lui-même [4].

Super signifie au sujet de h. F. 3, 34 p. 137, 12 *dolebat super eos,* et mart. 46 p. 519, 12 *quae super his quodam referente audiui.* Mais cela est rare. Dans h. F. 5, 49 p. 241, 33 *non potest persona inferior super sacerdotem credi*, l'emploi de *super* est motivé par ce qui précède (l. 26) *cur haec super sacerdotem obiciuntur*, et (30) *ut super episcopum testes adhibeantur;* la préposition a presque la valeur de *contra,* à quoi l'on était habitué par l'emploi fréquent de *inruere super aliquem.* Mais dans l'acception de : sur, au propre et au figuré, *super* est relativement très fréquent, et dans des expressions où le latin classique l'ignore absolument, où le français au contraire emploie sur. Ainsi Grégoire dira *sedere super* [5] : Mart. 4, 31 p. 658, 4 *aselli illius super quem sedit;* et h. F. 10, 29 p. 441, 25 *super equum quem sedebat*

---

1. Dans patr. 18, 2 p. 735, 5 on trouve le datif : *ut sit sub ditioni meae.* On pourrait essayer de justifier cette leçon d'après h. F. 5, 11 p. 200, 12 *super sinagogae*, voy. *super,* et comp. page 502, note 4. La construction avec *esse* serait semblable à h. F. 2, 40 p. 104, 3 *ut sub meam sitis defensionem.* Mais il paraît plus probable qu'on doit lire *ut sit subditus ditioni meae;* comp. h. F. 2, 30 p. 92, 2 *Chlodouechi se ditionibus subdunt;* mart. 96 p. 553, 22 *pullos quos basilicari ditioni subdiderat;* Andr. 12 p. 833, 22 *subdentes omnia... publicis ditionibus.*

2. C'est au lieu plutôt qu'au temps que l'on doit rapporter conf. 18 p. 757, 30 *sub obscura nocte;* comp. Virgile, *Aen.* 6, 268; 4, 527; et mart. 8 p. 493, 22 *per obscuram noctem.* Quant à écrire *subobscura nocte,* comme le fait M. Krusch, ce n'est pas une idée heureuse.

3. H. F. 2, 3 p. 65, 13 et 5, 5 p. 196, 24 *sub ea speciae ut;* etc.

4. Comp. page 592, note 4; 621, note 1.

5. Comp. *hist. Apollon.* 18 p. 22, 2 *sedet super torum;* 29 p. 33, 18; etc.

caput inclinans; s'il faut entendre *super quem* [1]. Il emploiera de même *super* pour *in* avec les verbes *ponere, collocare,* etc. : h. F. 1, 10 p. 39, 3 *super ripam collocatur* [2]; 2, 3 p. 63, 27 *manum super oculus ponens;* comp. p. 64, 7; 3, 28 p. 133, 6 *fulgora super eos discendunt;* 13 *super Chlothacharium ne una quidem gutta pluuiae decidit;* mart. 60 p. 529, 23 *speciem super altare posuit;* stell. 12 p. 861, 12 *ascendit super nidum.* Et d'une manière un peu différente Mart. 2, 6 p. 611, 23 *erectus super plantas;* 2, 14 p. 613, 32 *stetit super pedes suos.* Très souvent en parlant d'attaques à main armée : h. F. 2, 32 p. 94, 17 *uenerunt hi barbari super nos;* 2, 40 p. 103, 6 *inmissis super eum percussoribus;* 3, 7 p. 114, 19 *inruerunt super parentes nostros;* 4, 49 p. 184, 10 *super fratrem iturus;* 13 *cum omni exercitu meo super te pergam;* et même 9, 19 p. 374, 5 *super se eum interfecisse,* qu'il l'avait tué dans le cas de légitime défense, l'autre l'ayant attaqué.

Une acception nouvelle, et que le mot a gardée en français, est celle de sur soi, sur sa personne; h. F. 3, 5 p. 112, 5 *cum filius super eam uestimenta matris agnusceret;* mart. 83 p. 544, 30 *haec pignora super se habebat;* Iul. 16 p. 571, 29 *quod super se tunc habuit;* conf. 78 p. 795, 14 *quantum super me est auri;* Andr. 28 p. 842, 30 *euangelii quod super me erat.*

tenus.

Ce mot signifie jusqu'à, mais avec restriction : pas au delà [3]; mart. 82 p. 544, 7 *summa tenus unda in mari distenditur;* conf. 54 p. 779, 27 *summo tenus.* C'est bien aussi le sens qu'il a dans *hactenus :* mart. 5 p. 491, 6 *actenus hinc;* conf. 25 p. 764, 12 *hactenus de Turonicis.*

4° Prépositions avec le génitif.

causa et *gratia.*

On a peut-être raison de considérer ces deux mots comme des prépositions [4]. Ils paraissent l'être chez Grégoire, qui dit h. F. 9, 16 p. 371, 21 *Richaredus legacionem ad Guntchramnum direxit pacis gracia* [5]; 1, 4 p. 36, 1 *posteritates reparandae gratia* [6]; And. 27 p. 842, 9

1. Voy. au l. V. Et comp. Mart. 4, 35 p. 658, 28 *de caballo in quo sedebat.*
2. Puis, par extension, Mart. 2, 46 p. 625, 29 *super ripam aluei... heiulabat,* comme s'il y avait *super ripam positus* ou *sedens.*
3. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. I p. 419 et 420.
4. Voy. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. I p. 169 suiv.
5. Mais p. 372, 1 il faut sans doute écrire avec A1. D5 *datis gratiae uestrae decem milibus solidorum,* et non *gracia uestra* (B2), qui ne donne pas le sens voulu, à vous.
6. A1. D4; *gratiae* B1-5. C1, erreur causée par *reparandae.*

lauandi gratia; Iul. 36 p. 579, 9 *coepit eos causa deuotionis propinare;* Mart. 3, 10 p. 635, 14 *aduenit Turonus causa desiderii mei,* Mart. 1, 17 p. 598, 16 *cum ad portum causa transmeandi properarent;* conf. 33 p. 768, 11 *causa sepeliendi,* etc. Et cependant, le substantif *causa* étant toujours resté vivant, le souvenir de son identité avec la préposition s'était conservé aussi, et les tours tels que les suivants ne sont pas rares : h. F. 3, 13 p. 119, 7 *credo ob illius causa fuerit castrum traditum* (comp. 6, 10 p. 255, 15); mart. 25 p. 503, 10 *sibi ob furti causa haec euenisse,* à cause de son vol; 72 p. 536, 20 *ob sui damni causam;* etc.

II. — Les Prépositions et la Déclinaison.

Voici où nous avons constaté qu'une préposition sert chez Grégoire à exprimer un rapport précédemment indiqué par la désinence seule :

L'accusatif est remplacé par *ad* avec les verbes *orare*, etc. [1].

Le datif, par *ad* avec les verbes *dicere*, etc. [2]; par *ad* signifiant en faveur de [3]; par *super* avec les verbes *irruere*, etc. [4].

Le génitif, par *ad* avec le participe en *dus* [5]; par *ab* partitif [6]; par *de* partitif [7].

L'ablatif, par différentes prépositions, avec les noms de villes [8]; par *ad* et *in* pour indiquer le temps [9]; par *per* indiquant le moyen [10]; par *per* indiquant la manière [11]; par *post* [12]; par *ab* après le comparatif [13]; par *ab* indiquant la cause [14]; ou le moyen [15]; par *cum*, joint au nom de l'instrument [16]; par *de* partitif [17]; par *de* [18]; par *ex* indiquant la matière [19]; par

1. Page 583. Voir aussi page 573 suiv., les noms de villes; et 585 suiv.
2. Page 583.
3. Page 586.
4. Page 622.
5. Page 584.
6. Page 596.
7. Page 610.
8. Page 576 et suiv.
9. Page 582 et 620.
10. Page 596.
11. Page 596.
12. Page 592.
13. Page 597.
14. Page 598.
15. Page 599 suiv.
16. Page 603.
17. Page 612.
18. Page 612.
19. Page 614.

ex signifiant à la suite de, par [1]; par *in* et *prae*, pour l'instrumental [2]; par *in* et *apud* pour le locatif [3]; etc.

Au contraire, la désinence casuelle tient lieu de préposition :

A l'accusatif, pour indiquer le but d'un mouvement [4];

Au datif, avec les verbes composés [5]; et plus généralement avec les verbes exprimant un mouvement [6]; avec *reddere*, etc. [7]; avec *damnare*, etc. [8]; avec les verbes tels que *sociare*, etc. [9]; pour indiquer le lieu, sans mouvement [10]; avec les verbes *eripere*, etc. [11]; avec les verbes *petere* [12]; etc.

A l'ablatif, pour indiquer la cause externe [13]; les circonstances, et peut-être l'agent du passif [14]; etc. [15].

Certainement, les prépositions ont gagné plus qu'elles n'ont perdu. Mais elles ont perdu; nous sommes donc bien loin encore de l'époque où elles prendront complètement possession du domaine délaissé par les désinences.

On s'est demandé souvent lequel des deux phénomèmes était la cause, lequel l'effet; si les prépositions étaient venues combler le vide laissé par l'effacement phonétique des désinences, ou si les désinences étaient tombées en désuétude parce que les prépositions avaient usurpé leur rôle [16]. Il se peut qu'il y ait eu action réciproque. Mais en somme, c'est la seconde explication qui rend le mieux compte des faits, et du fait surtout que nous venons de constater. Aussi longtemps que le latin a existé

---

1. Page 615.
2. Page 616 et 615.
3. Page 576.
4. Page 535 et 569 suiv. Voir aussi page 534 suiv. certains verbes devenus transitifs.
5. Page 536.
6. Page 537.
7. Page 539.
8. Page 541.
9. Page 541.
10. Page 542.
11. Page 543.
12. Page 543.
13. Page 556.
14. Page 557.
15. Dans une série de cas très nombreuse où l'on peut constater l'absence de préposition, cette absence n'est qu'apparente. Ce sont les pronoms relatifs à l'accusatif et beaucoup plus souvent à l'ablatif, devant lesquels il faut sous-entendre la préposition jointe à leur antécédent : *in urbe qua ordenatus est*, pour *in urbe in qua* ou *in qua urbe*; voy. au l. V.
16. La première de ces opinions est la plus répandue. Elle a été exposée brièvement et très clairement par H. Schuchardt, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXII (1874) p. 155 suiv. La seconde a été soutenue avec une grande force de persuasion par M. Bréal, Mélanges de linguistique, p. 257 suiv. Elle est adoptée par M. Clairin, Du génitif latin, etc., p. 293 : « Les prépositions viennent s'y ajouter (aux cas), et comme les doubler; elles les rendent ainsi inutiles et les tuent. »

comme langue vivante — et Grégoire en est l'un des derniers représentants — les deux moyens d'expression ont coexisté paisiblement, gardant chacun sa valeur distincte, bien que très peu différente [1]. On a dit pendant des siècles, à volonté, *omnium praestantissimus* et *ex omnibus praestantissimus*. De même Grégoire dira avec une faible nuance, et par conséquent à peu près au hasard, soit *bracchio* soit *per bracchium*. La ressource nouvelle ne faisait pas négliger l'ancien moyen, et malgré les brèches déjà faites à la déclinaison, on n'eut recours aux prépositions que dans une mesure très restreinte. Il y a plus : pendant des siècles encore, alors que les cas ne se distinguaient plus du tout à l'oreille et presque pas à la vue, on continua de s'en servir, quoique les prépositions offrissent toutes les ressources nécessaires [2]. Jusqu'à la fin de l'antiquité, en tout cas, il est manifeste que l'obscurité causée par l'altération phonétique de la déclinaison n'a pas sensiblement augmenté l'usage des prépositions, et que l'existence de tournures exprimant presque exactement les mêmes rapports que les cas ne fit pas renoncer à l'emploi de ceux-ci [3]. La substitution des prépositions à la déclinaison est donc, sauf de légers commencements, un fait postérieur à l'extinction du latin comme langue vivante [4]; postérieur à la naissance des langues romanes, qui elles-mêmes ont décliné, pour la pensée, sinon pour l'oreille, pendant bien des siècles encore [5]. C'est un vrai paradoxe que d'aller

1. Comp. ce qui a été dit page 203 suiv. sur la coexistence des synonymes.

2. P. Clairin, Du génitif latin, p. 147 suiv., paraît pour ainsi dire déconcerté par l'évidence de ce fait que *de* a peu gagné sur le génitif. Et encore, il se trompe fort en croyant que *de* équivaut au génitif dans les phrases qu'il cite p. 148, par exemple : *ut nostri memores esse dignemini sicut et de omnibus agere soliti estis!*

3. Cela est visible par exemple dans l'emploi fréquent de doubles génitifs, compléments l'un de l'autre, comme h. F. 1, 18 p. 43, 8 (*Agustus*) *cuius nono decimo imperii anno;* 1, 28 p. 47, 8 *quorum passiones* (=*passionis*) *historiae;* 1, 33 p. 50, 8 *seruum ante dicti templi sacerdotis;* 1, 36 p. 51, 6 *proditores regni eius;* 9 *a uicesimo primo eius imperii anno;* 1, 48 p. 55, 13; 2, 10 p. 77, 21; 2, 13 p. 81, 6; 2, 14 p. 82, 4; 5; 2, 21 p. 84, 30; etc. Comme il eût été plus clair, pour peu qu'on y eût songé, de dire *de templi sacerdote, de eius imperio*, etc.!

4. On objectera que nous jugeons d'après un auteur qui se sert du latin littéraire et que les choses étaient plus avancées dans le latin vulgaire. Mais indépendamment des réserves faites plus haut (page 30 suiv.) au sujet de cette distinction telle qu'on a coutume de la faire, je ne vois pas que les écrits les plus remplis d'expressions dites vulgaires diffèrent sensiblement de ceux de Grégoire dans la question qui nous occupe. Dans la plus indescriptible confusion des cas, qui permet à peine, et souvent ne permet pas, de deviner le rapport que l'auteur a voulu établir entre deux idées, je ne vois pas, dans les plus barbares des formules, par exemple, que pour donner un peu de lumière le datif soit remplacé par *ad*, le génitif par *de*, bien que dans d'autres passages des mêmes écrits on voie que *ad* et *de* ont reçu des significations qui les rendraient très propres à remplir ces fonctions. N'est-il pas clair que ce n'est pas pour leur faire remplir ces fonctions qu'on leur a donné ces significations?

5. Voir par exemple, pour le génitif, P. Clairin, Du génitif latin, p. 254 suiv. Cet intéressant chapitre a le tort seulement de rappeler par son titre (*De* supprimé) le trop fameux « que retranché » de Lhomond. C'est au XIVe siècle, huit cents ans après Grégoire de Tours, qu'on fixe la disparition du génitif en français!

chercher jusque dans le latin archaïque [1] les preuves de l'existence d'un phénomène qui commençait à peine à se préparer mille ans plus tard.

---

1. Comme l'ont fait Schmilinsky, *de prop. serm. Plaut.* p. 8 et 13, et beaucoup d'autres. Une fois en si bonne voie, il fallait dire que, sitôt la première préposition créée, le latin était devenu langue romane. Et c'est bien un peu ce que plusieurs pensent.

CHAPITRE IV

LE VERBE

ARTICLE PREMIER. — VOIX ACTIVE ET PASSIVE

Une grande partie de ce qui pourrait trouver sa place ici a dû être exposé dans la morphologie à propos des verbes déponents [1]. Il reste à traiter de quelques emplois particuliers du passif et de certaines confusions de l'actif et du passif qui ne rentrent pas dans ce qu'on appelle la conjugaison des déponents.

1° Le passif.

Il peut n'être pas inutile de rappeler que le passif impersonnel existe chez Grégoire; c'est une des preuves de la vitalité de la conjugaison passive.

Mart. 1, 39 p. 606, 11 *ad basilicam itur;*
h. F. 1, 10 p. 40, 12 *per hoc mare transitur;*
mart. 105 p. 560, 26 *ad sacerdotem uenitur;*
h. F. 7, 35 p. 315, 23 *conuenitur ad Conuenas;*
mart. 35 p. 510, 12 *ad sepulchrum martyris peruenitur;*
patr. 2, 3 p. 670, 32 *uentum est ad reliquias beati Illidii;*
mart. 89 p. 548, 5 *cum laetitia est discessum;* comp. mart. 96 p. 553, 33;
Mart. 4, 29 p. 656, 30 *qua ratione aut nauigatum est aut uolatum;*
h. F. 9, 37 p. 392, 1 *iussum est ut liceret ei ingredi urbem;*
h. F. 7, 2 p. 292, 26 *a bello cessatum est.*

On a une autre preuve du même fait, c'est qu'on ne découvre aucune

1. Page 400 suiv.

trace d'un passif formé au moyen d'un verbe auxiliaire [1]. La possibilité seule en est donnée par le recul des temps dont il sera parlé plus bas.

Deux fois l'attraction archaïque de l'actif par le passif comme *memorari potestur* [2] se retrouve chez Grégoire. C'est probablement un des tours que les amateurs d'archaïsme avaient réussi à faire revivre au moins dans la littérature [3]. Ou bien se serait-il conservé au contraire dans le langage de la conversation, tandis que le style soutenu l'aurait rejeté, à partir de l'époque classique, et à l'exception de *coeptus sum*, à cause de ce qu'il a d'illogique? H. F. 8, 5 p. 329, 2 *nec nos pro uiris haberi debemur;* Iul. 23 p. 574, 25 *deorsum extrahi nequebatur* [4]. Dans le premier passage il est vrai que A1. D4. 5 portent *debemus; debemur* pourrait être une faute de copie de *B. Mais dans le second il n'y a pas de variante, et l'erreur était moins naturelle.

Le latin classique évite d'employer le passif de *uidere* au sens propre. Grégoire semble le rechercher. Il dira non seulement h. F. 4, 12 p. 148, 32 *corpus uidebatur;* 7, 31 p. 311, 23 *nisi ipsa pignera uiderentur;* mais 5, 20 p. 218, 27 *olim a se uisi non fuerant;* 8, 2 p. 327, 15 *ab eo uisus non fuerat;* 9, 9 p. 365, 8 et 9, 10 p. 367, 1 *ut uideamur a nobis;* patr. 13, 3 p. 717, 22 *a me uisum Deodatum* [5]. Il était pourtant facile de remplacer *uideri* par *cerni*, que Grégoire connait bien, h. F. 9, 12 p. 369, 5 ; conf. 18 p. 757, 29; etc. Il était plus simple encore de tourner à l'actif. Le passif, dans la plupart des exemples cités, est peu naturel. Il a été choisi évidemment avec intention. Peut-être par imitation des propositions infinitives que Grégoire pouvait observer chez d'autres auteurs [6], sans comprendre qu'ils employaient le passif pour éviter l'amphibologie. Ce serait alors un procédé de style, à renvoyer au livre suivant, plutôt qu'un fait grammatical.

2° Confusion de l'actif et du passif (ou du réfléchi).

Assez souvent l'actif paraît prendre la place du passif, ou du réfléchi. D'abord dans quelques passages discutables :

h. F. 3, 15 p. 124, 19 *prosternamus terrae;*

---

1. Voy. page 400.
2. Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 498.
3. En effet, Apulée, *apol.* 92 p. 584, dit *reddi nequitur;* comp. 2 p. 380.
4. Comp. Iul. 46a p. 582, 3 *qui meritis tutari nequibam.*
5. Mais h. F. 1, 48 p. 56, 18 *qui christiani eo tempore uidebantur* ne peut se traduire ni par paraissaient ni par étaient vus. Les traducteurs font comme s'il y avait *uiuebant.* Peut-être est-ce ainsi qu'on devrait lire.
6. Comp. Sulpice Sév., *Mart.* 21, 1 p. 130, 10 *angelos ab eo plerumque uisos; dial.* 2, 13, 6 et 7 p. 196, 15 et 25 *apostolos uideri a se saepius; a Martino saepe angelos uisos.*

h. F. 4, 31 p. 166, 21 *locus ille a montibus concluserat* [1];

h. F. 8, 15 p. 334, 17 *ex hoc mihi miraculi lumine animus magis accendit* [2];

Mart. 2, 40 p. 623, 36 *adnuntia ut emendent* [3];

Mart. 3, 23 p. 638, 26 *ut locus ille inmenso repleret lumine* [4];

patr. 6, 2 p. 681, 8 *cum uox eius magis ac magis... conponeret;*

patr. 7, 3 p. 688, 25 *(corpus sancti) adgrauat* [5];

patr. 8, 11 p. 701, 16 *diuino exurebat incendio;*

conf. 73 p. 791, 17 *abluunt ex hoc puluere aegroti* [6].

Sur une cinquantaine de fois que Grégoire se sert du verbe *abluere*, on ne retrouve pas d'exemple semblable à ce dernier. *Exurebat* patr. 8, 11 est suivi deux lignes plus loin de *exureris; adgrauat* patr. 7, 3 de *adgrauatum est* p. 689, 7; comp. h. F. 5, 8 p. 199, 10.

Dans tous les cas, sauf le premier, il n'a fallu que la disparition d'un petit signe semblable à notre apostrophe, pour transformer le passif en actif. Il serait donc permis de croire que Grégoire eût écrit *emendentur*, *repleretur*, *exurebatur*, *abluuntur*. Dans h. F. 3, 15 les manuscrits A1. D4 portent *prosternamur;* la différence est bien minime, et elle pouvait être nulle si *ur* était rendu par le sigle [7]. H. F. 4, 31 *us* pouvait bien s'oublier après un autre *us*, qu'on l'écrivît en toutes lettres ou sous forme d'apostrophe, *conclus' erat* [8]. Mais en présence du fait incontestable qui va être établi, et vu le nombre assez considérable des verbes qu'on vient de citer, il n'est pas inadmissible que Grégoire ait employé aussi dans certains de ces passages l'actif pour le passif.

Il n'est même pas permis de douter au sujet de plusieurs autres verbes

---

1. Comp. K. Rossberg, Archiv f. lat lex. IV p. 47 (Dracontius).

2. Il n'est guère possible de faire de *animus* (= *animos*) le complément (h. F. 7, 27 p. 307, 17 *apud animos nostros;* mais là l'évêque parle au nom de plusieurs), et de chercher le sujet dans la proposition précédente (*puluis*). Ce serait tout à fait forcé.

3. Ennodius emploie *corrigere* avec le sens réfléchi, voy. Fr. Vogel, Archiv f. lat. lex. III p. 442.

4. 1*a* seul. H. F. 2, 43 p. 106, 12 B1 seul porte *soppotant* pour *supputantur*. On n'oserait pas adopter cette leçon, et pourtant B1 est autrement ancien que 1*a*.

5. *(Corpus sancti)... adgrauat, gestatores... feretrum solo deposuerunt; adgrauati* 4, ce qu'il faudrait rapporter à *gestatores*. Il n'est pas impossible que ce soit la vraie leçon, comp h. F. 6, 26 p. 266, 7 *luricae pondere adgrauatus*. Mais on peut bien aussi expliquer : le corps s'appesantit, pèse davantage sur eux; comp. Suétone, *Iul.* 1 *morbo aggrauante*. Conf. 18 p. 758, 12 *hiems solito asperior ingrauat* ne diffère pas de Pline, *N. H.* 19, 8 (51), 166 *si non saeuitia hiemis ingrauat*.

6. Conf. praef. p. 748, 1 *cui ingenium artis non subpeditat nec ulla litterarum scientia subministrat;* ce dernier verbe parait être devenu intransitif par assimilation à l'autre. Mart. 34 p. 510, 9 *in quo nunc inuocatus prodesse populis multis uirtutibus manifestat*, faut-il croire que *manifestat* est passif? Faut-il sous-entendre *se*? Il serait plus simple d'écrire *manifestat' (manifestatur)*.

7. On a vu page 407, note 8, que dans certains mss. un même signe sert à rendre *us* et *ur*.

8. Comp. Andr. 1 p. 828, 8 *in qua pedes eorum coartati erant; coartauerant* 5.

qui ou bien sont répétés à diverses reprises à l'actif avec le sens passif ou réfléchi, ou bien sont employés dans des formes de l'actif moins aisées àconfondre avec le passif.

Voici les verbes qui reviennent plusieurs fois [1] : *iungere* et ses composés, dans le sens de se réunir, rejoindre [2];

h. F. 7, 28 p. 308, 3 *qui ad exercitum iuncxerant;*

h. F. 7, 32 p. 313, 1 *cum iuncxerimus;*

patr. 20, 1 p. 741, 19 *nec iungere uis conubio;*

h. F. 4, 39 p. 172, 18 *ut... uterque coniungerint* [3];

h. F. 6, 13 p. 257, 18 *diem in quo coniungerent* [4]; comp. 8, 13 p. 333, 1;

h. F. 5, 41 p. 233, 14 *postquam ei (Legeri) Cares torrens adiunxit.*

Le verbe *figere* et ses composés :

h. F. 5, 4 p. 195, 15 *domum quae clauis adfixerat;*

Mart. 3, 10 p. 635, 10 *tamquam si clauus adfigens;*

h. F. 8, 29 p. 343, 5 *si gladius difixisset;*

conf. 28 p. 765, 13 *digiti palmae defixerant* [5].

Le verbe *contrahere* :

Iul. 39 p. 580, 14 *qui (puerulus) ita contraxerat* [6];

Mart. 1, 25 p. 601, 8 *cui manus et pedes ab humore contraxerant;*

Mart. 2, 24 p. 617, 10 *cuius calcanei ad crura contraxerant;* comp. Mart. 2, 25 p. 618, 6 [7]; 3 cap. 46 et 55 p. 631, 34 et 43; 3, 7 p. 633, 34; 4, 4 p. 650, 18; conf. 79 p. 797, 6.

Le verbe *derigere* :

h. F. 1, 48 p. 56, 13 *ad urbem Toronicam dirigunt;*

h. F. 2, 37 p. 99, 16 *Pectauus dirigit;* comp. 2, 41 p. 104, 9; 3, 10 p. 117, 5; 5, 47 p. 239, 1; Mart. 2, 45 p. 625, 13 [8].

Le verbe *sanare* :

Iul. 25 p. 575, 19 *quod mox sanarem;*

---

1. Sur *deruere*, qu'il ne faut pas confondre avec *diruere*, voy. page 200. *Deruere* est intransitif comme *corruere*, *irruere*, etc.

2. Comp. Petschenig, Archiv f. lat. lex. III p. 150.

3. Probablement h. F. 3, 18 p. 127, 8 *ob hoc hos coniungere regis. Coniungere* B5 seul, il est vrai; *coniungi* B1. 3. A1; mais *coniunge* B2; *coniuge* B4; *conuenire* D4. H. F. 6, 1 p. 245, 7 *apud Lugdunum sinodus episcoporum coniungit* A1; *coniungitur* B.

4. A la l. 17 *coniungeretur*, dans un sens différent; et dans la même acception le passif h. F. 3, 6 p. 113, 21 *coniuncti fuissent;* de même ailleurs.

5. *Defixi erant* 4. Mart. 3, 25 p. 639, 5 *difixi erant* les mss., peut-être aussi pour *difixerant* de l'original. Comp. cependant 3, 27 et 29 p. 639, 15 et 26 *difigerentur* et *difixae sunt*. Le passif existe.

6. Mais l. 13 *puerulus membris totis contractus.*

7. Mais l. 8 *pedem contractum.*

8. *Derigere* intransitif est d'un usage constant chez Grégoire. Il est inutile d'en produire plus d'exemples. En fait d'autres auteurs voy. *hist. Apollon.* 48 p. 61, 22 *ad Ephesum dirige.*

Mart. 1, 11 p. 595, 14 *cur non sanauerit filius tuus* [1].

Le verbe *reficere* [2] :

h. F. 4, 34 p. 169, 19 *reficientibus aliis ;*

patr. 17, 4 p. 731, 6 *ceteris reficientibus ;*

patr. 1, 2 p. 665, 9 *ut tertia die reficerit* [3].

Le verbe *recipere :*

mart. 93 p. 550, 24 *sub quo octo personae recipere possunt ;*

patr. 15, 1 p. 721, 18 *nec recipere in loculum poterat ;* comp. 22; dorm. 3 p. 849, 2.

Le verbe *proripere* [4] :

h. F. 9, 12 p. 368, 28 *ad montem prorepiunt* [5] ;

Iul. 13 p. 569, 32 *ad Briuatinsim uicum... proripuit.*

Le verbe *uertere* et ses composés [6] ;

patr. 18, 2 p. 735, 2 *rotam uertere fecit ;* comp. 9 [7] ;

mart. 102 p. 557, 1 *aurum in uiriditate uisum est conuertisse.*

Il faut joindre à ces verbes répétés des formes isolées mais bien distinctes :

h. F. 6, 6 p. 249, 28 *ius in quo coxerant ;*

h. F. 6, 44 p. 283, 14 *locustae de Carpitania... ad aliam prouinciam... contulerunt ;*

h. F. 7, 38 p. 319, 12 *cum a porta elongassint ;*

mart. 64 p. 532, 9 *ne marmora confregissent* [8] ;

patr. 19, 4 p. 740, 7 *pes a pusula mala conflauerat ;*

conf. 91 p. 806, 27 *dilapsus presbiter solo pessum dedit et mortuus est ;*

Andr. 4 p. 829, 8 *ut commisceam ei* [9].

Plusieurs participes [10] :

---

1. Mais l. 15 *non ante sanari posse filium*, etc.

2. Comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius, p. 69, 24 *nolite discedere hinc, sed reficite.* Fortunat, *uit. Radeg.* 7 (21) p. 35, 3 *ut iam deberent reficere* (22, l. 5 *se reficere);* 4 (13) p. 40, 3 *quali cibo pauperes refecissent ;* probablement *uit. Germ.* 3 (10) p. 12, 20 *reficerent* d'après G et une correction de P.

3. Patr. 1, 3 p. 665, 32 *nunc reficiantur fratres ;* comp. 19, 1 p. 736, 35. Sur *ad reficiendum*, l. 26, voy. plus bas.

4. Comp. Virgile, *Aen.* 5, 741 *quo proripis?* 10, 795 ; M. Petschenig, Archiv f. lat. lex. IV p. 577.

5. Comp. page 428, note 2.

6. Voy. M. Petschenig, Archiv f. lat. lex. III p. 284 (Corippus).

7. Mais l. 13 et 22 *uerti.*

8. Comp. M. Petschenig, Archiv f. lat. lex. III p. 284 *(frangere* chez Corippus) ; K. Rossberg, ibid. IV p. 46 (Dracontius).

9. Comp. Petschenig, Archiv. f. lat. lex. III p. 150 ; V p. 577. Probablement aussi *siccare* est intransitif (voy. Georges) h. F. 4, 34 p. 169, 19 *ut annonas siccare ponerent*, quoique Mart. 1, 40 p. 606, 21 *siccata* soit passif.

10. Certains de ces verbes pouvaient être considérés comme déponents et en cette qualité avoir leur participe présent avec le sens réfléchi. Faut-il citer parmi les participes présents au sens réfléchi *trahens?* Il est fort difficile d'en décider. On lit

h. F. 3, 35 p. 138, 8 *uix adhuc disrumpentibus tenebris;*

h. F. 3, 15 p. 123, 25 *hoc quasi ioco delectans dixit;* comp. 9, 20 p. 379, 6; patr. 6, 3 p. 682, 31; conf. 81 p. 799, 30;

patr. 6, 2 p. 681, 4 *delectans ieiuniis;*

h. F. 7, 33 p. 314, 4 *epulantes adque iocundantes;*

h. F. 9, 6 p. 362, 16 *inusitato populis exhibens indumento;*

h. F. 10, 2 p. 409, 28 *eleuantes de epolo;* comp. mart. 106 p. 561, 18;

Iul. 27 p. 575, 35 *inde repercutiens per fenestram est egressum;*

h. F. 6, 5 p. 247, 26 *in medio ingerens dixi;* comp. Mart. 1, 29 p. 602, 19;

mart. 8 p. 493, 18 *mediante mense undecimo* [1].

Enfin des participes futurs [2] :

h. F. 8, 16 p. 336, 13 *insons redditurus ero;*

h. F. 8, 36 p. 351, 12 *quae actura erant;*

h. F. 10, 13 p. 419, 28 *in pulueren redacturum hominem* [3]*;*

Mart. 1, 2 p. 589, 3 *nauitam submersurum* [4];

patr. 6 p. 680, 9 *sciebat se... subleuaturum et... euecturum* [5].

Pour ce qui est de l'explication, ce sont les participes présents qui offrent le moins de difficulté. En l'absence de participe présent passif on a pris l'actif, c'était assez naturel. Au surplus, on avait l'analogie des verbes déponents. Mais les autres formes de verbes? Il n'est pas pos-

---

Mart. 2, 7 p. 611, 26 *Leuboueus iam clericus adueniens se per terram trahens quia... non habebat qui eum ferret... requirebat;* 2, 45 p. 625, 23 *sensit uirtutem diuinam adesse et spectante plebe super (se per* 2 de seconde main, et 14*b) terram trahens contra parietem (se* ajouté de seconde main 1*a) erexit in quo fenestra retenetur;* conf. 82 p. 801, 12 *infantulum erectum se per (super* 1*a; ////per* 2; *per* 3) *cancellos sepulchri trahentem se (se* omis 4) *atque ambulare conantem aspiciunt.* Il est clair que les trois passages vont ensemble. Il faut lire partout *super,* qui était dans l'archétype p. 625, ou partout *se per,* qui y était p. 611 et 801. J'incline à admettre *super* partout; les corrections de 2 et 14*b* p. 625 montrent que *trahens* intransitif choquait les scribes. Celui de l'archétype aura corrigé deux fois, et oublié de le faire la troisième. La difficulté est que, avec *super, se* manque p. 625; avec *se per, se* est de trop p. 801. *Erexit* serait-il intransitif aussi? Faut-il rétablir *se* p. 625?

1. Ceci pourrait bien être un hellénisme, répandu par les traductions littérales. Comp. Jean 7, 14 τῆς ἑορτῆς μεσούσης, *die festo mediante* dans la Vulgate.

2. Comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 81, 4 *pauperes refrigeraturi erant;* Fortunat, *uit. Germ.* 42 (117) p. 20, 25 *pariter cum ipso funeraturam me obtine,* que je sois enterrée avec lui.

3. *Daturum* A1 ne peut être soutenu contre B. D4. Mais il se pourrait que Grégoire eût écrit : *cum in pulueren redactum hominem resurgere ulterius diuinitas non promittat,* comp. p. 420, 28 *ut dicatis a bestiis raptum... piscium faucibus deuoratum, in stercore redactum et... eiectum... ad resurrectione ueniturum.* Ce n'est pas seulement le sens passif, c'est surtout le futur qui est gênant.

4. Mais Mart. 1, 2 p. 588, 29 on lit *artus submersorum,* les membres des noyés. Sur *mergere* réfléchi voy. K. Rossberg, Archiv f. lat. lex. IV p. 44 (Dracontius); comp. Fortunat, *c.* 3, 9, 55.

5. Quant à l'infinitif il est inutile d'en citer des exemples tels que *mouere* conf. 8 p. 753, 27, puisqu'il peut y avoir simple faute d'orthographe, *e* pour *i.*

sible d'admettre que Grégoire les ait vraiment confondues avec les formes correspondantes du passif, la différence est trop grande. On croira plutôt que la nature de ces verbes a changé, qu'ils sont devenus intransitifs [1]. De tout temps le latin a eu un assez grand nombre de ces verbes, comme *ruere*, *inclinare*, etc., qui sont tantôt transitifs tantôt intransitifs [2]. Les verbes dont nous parlons se sont de même en quelque sorte dédoublés [3]. Suivant le contexte, *Parisius derigit* signifiera il envoie à Paris ou il se dirige sur Paris; on dira aussi bien Iul. 25 p. 575, 19 *confidens de uirtute martyris quod... mox sanarem*, que Mart. 3, 55 p. 645, 30 *si ab hac sanaretur infirmitate*, que je guérirais et s'il était guéri.

Inversement, il n'est pas rare que Grégoire mette au passif certains verbes que l'usage ancien faisait intransitifs, ou réfléchis, à l'actif, comme *agere* et *habere* avec un adverbe.

Mart. 1, 32 p. 603, 30 *ita agebar ut de solis sepulturae necessariis cogitarem;*

Mart. 1, 35 p. 605, 8 *cum cotidie ageretur deterius;*

Mart. 2, 1 p. 609, 4 *taliter agi coepi ut uiuere disperarem* [4]*;*

patr. 6, 7 p. 686, 4 *ut mos rusticorum habetur* [5].

Ces faits, aussi bien que les précédents, aussi bien que les nombreuses irrégularités de la conjugaison des déponents, prouvent que la limite entre l'actif et le passif commençait à s'effacer, ou, si l'on veut, que Grégoire n'avait plus le sentiment bien net de la valeur précise des suffixes du passif. Mais ce sont justement les verbes déponents et les verbes actifs au sens intransitif ou réfléchi qui ont dû troubler ses notions ou émousser son sentiment grammatical. Ce n'est en aucune façon, comme on pourrait le supposer, un commencement de destruction des suffixes, dont on n'observe pas la moindre trace.

---

1. Ou, si l'on veut, qu'ils ont pris la valeur de verbes réfléchis; c'est le terme, peut-être trop conforme à la conception moderne, dont se sert M. Petschenig, Archiv f. lat. lex. III p. 150. On trouvera une analyse très pénétrante du procédé par lequel un verbe actif peut passer au sens passif, à propos du *spectavit* des tessères de gladiateurs, dans A. Elter, Die Gladiatorentesseren, Rhein. Mus. XLI (1886) p. 524 suiv.

2. Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 66; Dræger hist. Synt. I p. 140.

3. Il est à peine besoin de dire qu'il s'agit ici de tout autre chose que ce dont traite M. Gœlzer, S. Jérôme, p. 350. Ce qu'il appelle des verbes transitifs devenus intransitifs, ce sont des verbes transitifs employés absolument, c'est-à-dire sans complément direct actuellement exprimé; mais ce complément se sous-entend aisément. Il n'y a aucune différence de signification dans le verbe. Il y en a une capitale dans les mots dont nous parlons, et l'on n'y saurait sous-entendre de complément direct dans leur acception nouvelle.

4. Mais Mart. 2, 2 p. 610, 1 *ualde ad extremis agere coepit;* 19 *longo tempore grauiter agens;* 22 *ut grauius ageret.*

5. *Habet* 4, et c'est ainsi que Grégoire s'exprime ordinairement : Mart. 1, 26 p. 601, 16; patr. 10, 1 p. 706, 14; conf. 30 p. 766, 28.

ARTICLE DEUXIÈME. — LES TEMPS ET LES MODES DE LA PROPOSITION SIMPLE

On parlera sous ce titre des temps et des modes de la proposition simple, indépendamment des conditions particulières auxquelles ils sont soumis dans les propositions complexes. L'emploi des modes et des temps dans les propositions conditionnelles, infinitives, etc., en un mot, tout ce qui ne s'applique qu'aux proportions complexes, sera traité à part.

I. — Les Temps

En somme, les temps du verbe ont gardé la valeur qu'ils avaient à l'époque classique. Sur certains points cependant il se produit un déplacement qui offre de l'intérêt. Deux changements sont surtout de nature à fixer l'attention. C'est d'une part l'emploi du présent au lieu du futur, à l'indicatif, et au lieu du passé, au participe. C'est, d'autre part, la substitution du passé antérieur au passé simple, et quelques autres faits analogues.

1° Le présent pour le futur ou le passé.

Le présent de l'indicatif est souvent employé dans le sens du futur.

H. F. 1 praef. p. 34, 11 *de fine mundi ea sentio quae a prioribus dedici, Antechristum prius esse uenturo; Antechristus primum circumcisionem inducit, deinde statuam suam collocat adorandam;*

h. F. 1, 44 p. 53, 7 *quousque dormis? quousque hostia non reseras?*

h. F. 2, 7 p. 69, 8 *si fideliter petitis, dominus uelociter adest;*

h. F. 4, 51 p. 186, 12 *si fratrem tuum interficere nolueris, uiuus et uictur redis; sin autem aliut cogitaueris, morieris;*

h. F. 5, 38 p. 231, 3 *tu accede et prosternere pedibus patris nostri, et omnia indulget tibi;*

mart. 102 p. 556, 12 *cum... cuncta contemplaueritis, quae placuerint et relinquitis et aufertis;*

mart. 106 p. 561, 32 *in illo... tempore* (au jugement dernier) *cum illos gloria aeterna circumdat;*

conf. 62 p. 784, 15 *non hinc egredior nisi archidiaconus Lugdunensis adueniat* [1];

conf. 74 p. 792, 7 *ut in illo quo ego collocor sepulchro ponaris;*

stell. 33 p. 869, 3 *quantum intellegimus non silemus*, nous allons en parler;

stell. 46 p. 872, 10 *sex psalmos expedis.*

Cet emploi du présent a sans doute sa source principale dans le latin même. De tout temps et chez tous les peuples, dans le langage plus vif de la conversation, et parfois dans le style soutenu, pour produire un certain effet, un fait encore à venir a été présenté comme s'accomplissant déjà, comme actuel [2]. C'est le pendant de ce qu'on appelle le présent historique. Cette façon de parler a dû devenir de plus en plus commune [3], de sorte qu'elle cessa d'être ou familière ou sublime. Chez Grégoire on a pu voir que le présent alterne avec le futur sans que l'auteur paraisse s'apercevoir de la différence [4]. Néanmoins il est difficile de méconnaître une influence externe sur l'établissement de cet usage. Nulle part, en effet, il n'est aussi répandu que dans certaines versions anciennes de la bible [5]; et l'on sait combien le style biblique a profondément pénétré le langage de tous les auteurs chrétiens. Mais dans la bible même est-ce l'usage latin du temps, est-ce l'exemple de l'original grec qu'on a suivi? Il n'est pas facile de se prononcer à cet égard avec certitude [6]. Mais il faut le reconnaître, la grande masse de ces présents futurs sont précisément calqués sur le grec [7]. Et que le grec à son tour ait subi l'influence de l'hébreu, qui distingue si mal les temps, c'est tout au moins probable [8].

---

1. D'après *ia.* 4; *egrediar* les autres.

2. Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 90. Mais les exemples qu'on trouve à cet endroit — ce sont à peu près les mêmes que chez Dræger, etc. — sont en partie mal choisis; dans plusieurs le présent de l'indicatif est pour le présent du subjonctif délibératif, et non pour le futur.

3. Voy. Victor de Vita; comp. *hist. Apollon.* 35 p. 43, 1 *quamdiu uult deus uirgo sum;* etc.

4. Il entremêle de même le présent narratif et le parfait, voy. plus bas.

5. Voy. *Pentateuch. ed.* Robert p. LXX.

6. Voy. par exemple Hermas, *Pastor, uis.* 2, 1, 3 ἀναγνώσῃ *legis;* 3, 1, 3 ἥξω *uenio;* etc.

7. H. F. 1, 31 p. 49, 8 Grégoire cite Matth. 21, 31 *meretrices et publicani praecedunt uos in regno dei*, d'après une version qui rendait exactement le grec προάγουσιν, tandis que la Vulgate, par une interprétation d'ailleurs discutable du texte, donne *praecedent.*

8. Winer, Gramm. des neutestam. Sprachidioms § 40, p. 248 (6e éd.), s'élève contre cette opinion, et il est vrai que les choses peuvent s'être passées pour le grec comme nous venons de le supposer pour le latin. Cependant cette confusion des temps se remarque très particulièrement dans la littérature chrétienne, qui a toutes ses racines dans les langues orientales. On trouvera de nombreux exemples du présent pour le futur dans *Acta Thomae ed.* Bonnet, p. 184.

Quelquefois l'infinitif aussi se met au présent au lieu du futur [1] :

h. F. 2, 27 p. 88, 9 *nouerit sibi bellum inferri;*

h. F. 2 praef. p. 58, 18 *non inrationabiliter accipi puto;*

conf. 2 p. 749, 25 *ut uix se quisque putaret euadere ;*

h. F. 7, 38 p. 319, 4 *Mummolus adserebat nihil ei molesti fieri ;*

h. F. 9, 6 p. 363, 16 *dominus in euangelio ait consurgere in nouissimis temporibus pseudochristus et pseudoprophetas* [2].

Il ne faut voir là sans doute qu'un expédient dont le but est d'éviter les lourdes périphrases telles que *inlatum iri* ou *fore ut inferatur;* même *euasurum esse* n'était pas aussi commode que *euadere.*

C'est pour une raison semblable, il est permis de le présumer, que l'imparfait du subjonctif prend la place du futur périphrastique [3] :

h. F. 1, 13 p. 41, 4 *quod peteret ut indulgeat pollicitur ;* pour *quod petiturus sit ; (indulgebo quod petes) ;*

h. F. 5, 14 p. 205, 12 *ut sibi beatus confessor quid euenerit (= euenirct* pour *euenturum esset) ostenderet ;*

h. F. 5, 25 p. 220, 14 *data ei sacramenta quod uitam obteniret ;*

h. F. 6, 11 p. 256, 25 *dicens quod partem urbis... perderet... nisi hic euellatur ab ea ;*

h. F. 7, 38 p. 318, 15 *promittunt quod (eum) in ecclesia ponerent ;*

mart. 11 p. 495, 33 *audiuit quod Iohannes decollaretur*, allait être ou devait être décollé.

C'est encore dans l'intérêt de la brièveté que Grégoire fait usage constamment du participe présent en lui donnant le sens du passé : le latin ne possédant pas de participe passé actif, force était ou de recourir à des propositions développées ou d'attribuer au participe présent la valeur du passé. C'est d'ailleurs un usage très répandu chez les écrivains des derniers siècles [4], et il suffit d'en donner ici quelques exemples :

---

1. Souvent après *polliceri, promittere, sperare,* etc., comme h. F. 9, 20 p. 374, 17; 9, 18 p. 372, 21 ; 6, 30 p. 269, 5 (*uiuere disperaret);* etc. Mais cela n'est pas rare déjà chez les anciens; voy. Reisig, Vorlesungen üb. lat. Sprachw. p. p. Haase § 289; Gossrau, lat. Sprachl. § 469, 2, Rem. 1 et 2.

2. H. F. 10, 25 p. 437, 4 *exurgent pseudochristi ;* Matth. 24, 24.

3. Que Grégoire n'ignore pourtant pas ; comp. h. F. 2, 5 p. 67, 18 *denuntiat quia non uisuri essent ultra faciem illius.*

4. Il commence à s'introduire au sortir de l'époque classique, mais exceptionnellement et dans des conditions particulières, dans des phrases très développées, avec des adverbes de temps, etc. Voy. O. Riemann, Syntaxe lat. § 156 Rem. II. Pour la suite, comp. *Pentateuch. ed.* Robert, p. LXXIII ; Victor de Vita; Eugippius ; Sedulius; Rossberg, Archiv f. lat. lex. IV p. 49 (Dracontius); *hist. Apollon.* p. XI ; etc. M. Riese croit trouver dans ces participes une preuve de l'origine grecque du roman. L'indice n'est pas probant. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que les traductions du grec, et surtout la bible, ont accoutumé le public latin à cet emploi du participe. Voy. Kaulen, Handb. z. Vulg. p. 195, qui le signale expressément dans les livres de la bible qui sont traduits du grec. Comp. Hermas, *Pastor, uis.* 1, 1, 3 διαβάς *transiens;* 1, 1, 5 βλέψας *respiciens;* 3, 2, 3 εἴπασα *dicens;* πεσών *cadens;* etc. ;

h. F. 1, 24 p. 45, 4 *resurgens dominus per quadraginta dies cum discipolis dispotans euectusque in caelis ad patris dexteram resedet;*

h. F. 1, 48 p. 55, 21 *quo migrante* (lequel étant mort) *altercatio surrexit* [1]*;*

h. F. 2, 18 p. 83, 10 *ueniente Adouacrio Childericus sequenti die aduenit;*

h. F. 7, 33 p. 314, 4 *per triduum epulantes atque iocundantes discesserunt;*

mart. 18 p. 499, 23 *reliquias accipiens reuertebatur in patriam;*

mart. 35 p. 510, 13 *ad sepulchrum martyris peruenitur; ibi uota reddentes orantes populi regrediuntur ad litus* [2]*;*

mart. 54 p. 526, 4 *tunc presbiter diu dubitans et tribuere differens, uictus tandem ab inprobitate eius diuisit ei particulam;*

Iul. 1 p. 564, 10 *quam illa tegens ilico martyre poscente detexit;*

Mart. 1, 27 p. 601, 26 *ieiuniis se subdens assiduis per totum fere annum... gaudens remeauit ad propria;*

conf. 53 p. 779, 13 *in uico Ratiatense Lupianus quidam in albis transiens requiescit.*

Le présent de l'indicatif employé comme le parfait dans le récit est de toutes les époques et de toutes les langues. Grégoire en fait usage comme n'importe qui, cela va sans dire. Mais où il va plus loin que d'autres, c'est dans le rapprochement qu'il fait de ce présent historique et du parfait. Souvent les deux temps se trouvent réunis dans la même phrase. Il importe de le constater, de peur de mal juger les cas particuliers. Il ne faut ni interpréter les formes douteuses comme *constituit*, ni corriger le texte, d'après un verbe qui suit ou précède. H. F. 7, 1 p. 289, 16 *uersatus est... suscepit (suscipit?)... fit;* 7, 2 p. 292, 18 *inruunt... prosternunt... diripiunt atque... sustulerunt;* 7, 9 p. 296, 7 *inlabitur... ingreditur... abstulit... mancipat;* 7, 47 p. 323, 28 *praeparat... proficiscitur... metuit... damnauerunt... exiit... properat... concremauit... prolocuntur;* etc.

2° L'infinitif passé pour le présent.

Assez souvent dans la prose archaïque et postclassique et chez les poètes classiques on voit l'infinitif passé employé à la place du présent

---

Siluiae peregrinatio p. 37, 16 *peruenientes;* p. 62, 7 *benedicens;* etc. Fortunat. *uit. Germ.* 13 (43) p. 14, 35 *expendens; uit. Radeg.* 5 (14) p. 40, 5 *leuans egressa;* etc.

1. Comp. h. F. 2, 21 p. 84, 25; 2, 23 p. 85, 37; 2, 39 p. 102, 16; etc.

2. Peut-être *reddentes* < *et* > *orantes*. Sinon, *orantes* exprimerait le présent : ils retournent en priant; mais les vœux ont été rendus *ibi, ad sepulchrum martyris; reddentes* a donc en tout cas la valeur d'un passé.

avec les verbes *uolo* et ses synonymes[1]. Ce sont surtout les lois et ordonnances qui usent de ce tour à l'époque archaïque : *nei quis bacanal habuise uelet*. Le sens paraît être : que personne ne se mette dans le cas d'avoir célébré les bacchanales. Ce qui intéresse en effet le législateur, ce qu'il prévoit et veut prévenir, c'est l'action qu'il aurait à punir, c'est-à-dire l'action accomplie. Les poètes étaient poussés par les besoins du mètre à employer les mêmes constructions [2]. Ce n'est plus guère chez eux qu'une convention. Il y aurait une subtilité mal placée à chercher chaque fois une nuance de signification. De même chez les prosateurs qui imitèrent tantôt les poètes tantôt les vieilles lois. Chez Grégoire à plus forte raison on admettrait sans peine que l'infinitif parfait n'est que l'équivalent du présent, si c'était l'ancien usage qui se retrouvât chez lui. Mais c'en est un tout nouveau. C'est principalement sinon uniquement avec *uidere* et son passif, au sens propre, que l'infinitif parfait est employé. Souvent c'est de phénomènes naturels (ou surnaturels) qu'il s'agit [3] :

h. F. 4, 51 p. 186, 3 *fulgor per caelum discurrisse uisus est ;* comp. 5, 33 p. 225, 17 ; 8, 8 p. 330, 21 ; 8, 42 p. 354, 18 ; 10, 23 p. 435, 2 ;

h. F. 8, 42 p. 354, 15 *mense septimo arbores uisae sunt floruisse ;*

Mart. 1, 37 p. 605, 32 *uidi mulierem... uigilasse... hausisse... fuisse redditam ;*

conf. 32 p. 768, 6 *uidi periurantem diriguisse ut ferrum* [4] *;*

Andr. 18 p. 836, 32 *angelus domini uisus est descendisse de caelo.*

Mais le même parfait se trouve en d'autres sujets :

h. F. 2, 10 p. 77, 18 *haec generatio semper uisa est obsequium praebuisse ;*

h. F. 10, 31 p. 443, 1 *de episcopis Turonicis licet in superioribus libris quaedam scripsisse uisus sim ;*

patr. 4, 1 p. 674, 14 *artus in pace quiescentes uisus es amouisse ;* etc. [5].

Videri, paraître, est construit avec le présent h. F. 2, 37 p. 100, 17 *uisa est tamquam super se aduenire ;* mais parfois il en est de même aussi de *uideri*, être vu : h. F. 8, 44 p. 355, 27 *uisus est homo dormitare ;* 10, 11 p. 418, 26 *puer melius agere uisus est* [6]. Il n'est donc pas

1. Reisig, Vorlesungen p. p. Haase § 290, note 453 ; Dræger, hist. Syntax I p. 254 suiv. ; Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 101 suiv. ; etc.

2. Kœne, Die Sprache d. rœm. Epiker, Münster, 1840.

3. Comp. Ennodius, *uit. Epiph.* p. 333, 2 Hartel *fulsisse eius cunabula superno lumine uidere conplurimi ;* Sulp. Sév., *Mart.* 12, 3 p. 122, 6 *uideres miseros uelut saxa riguisse ;* Fortunat, *uirt. Hilar.* 7 (21) p. 9, 33 *uictoriam ubi multitudo cadauerum colles ex se uisa sit erexisse ;* 12 (35) p. 11, 13 *suam uisae sunt naturam mutasse.*

4. Comp. encore h. F. 8, 17 p. 336, 28 ; 9, 17 p. 372, 13 ; mart. 43 p. 517, 32 ; Iul. 34 p. 578, 29 ; Mart. 2, 16 p. 614, 10 ; conf. 20 p. 760, 4 ; 33 p. 768, 14 ; etc.

5. Comp. mart. 19 p. 500, 13 *uidimus quosdam in loco eodem periurasse.*

6. Comp. mart. 42 p. 517, 31 ; Iul. 7 p. 568, 7 ; h. F. 6, 14 p. 258, 11.

probable que Grégoire ait voulu faire sentir la différence entre les deux sens de *uideri* en employant des temps différents. Et cependant c'est bien un caractère particulier des phrases telles que *uisus est discurrisse* qui se traduit par le double emploi du parfait; c'est qu'il y a deux faits distincts, passés tous les deux : *fulgor discurrit* et *fulgor uisus est;* tandis que dans *uisa est tamquam aduenire*, il n'y en a qu'un, l'impression que le spectateur a reçue.

3° Le plus-que-parfait pour l'imparfait.

Tout le monde connaît certains passages d'auteurs anciens où le plus-que-parfait de l'indicatif paraît prendre la place de l'imparfait [1]. Le plus souvent ce n'est qu'une apparence, une illusion de notre esprit habitué à concevoir autrement les rapports des temps ; en réalité, il y a une antériorité que l'analyse fait promptement découvrir. *Hic tamen hanc mecum poteras requiescere noctem* [2], tu pouvais rester quand tu as résolu de poursuivre ton chemin — cet imparfait, très logique [3], et très régulier en latin, devient naturellement le plus-que-parfait quand il s'agit d'un fait passé ou d'une situation passée ; *Gracchus uitam quam gloriosissime degere potuerat immatura morte finiuit* [4]. Ces plus-que-parfaits [5], accompagnés généralement d'une proposition conditionnelle, prirent, comme notre conditionnel, une sorte de valeur modale, qui fit oublier leur valeur temporelle. De là certains cas de véritable substitution de ce plus-que-parfait à l'imparfait [6]. On distingue sans peine ces deux degrés encore chez Grégoire. Le plus-que-parfait marque l'antério-

---

1. Parfois c'est le parfait qu'on serait tenté à première vue de réclamer, et il va sans dire que les désinences *erunt* et *erant* ont pu être facilement confondues par les copistes. Mais le plus-que-parfait s'explique souvent par des sous-entendus ou des idées accessoires naturelles à un esprit vif et peu discipliné : h. F. 1, 10 p. 39, 25 *aiunt sulcos quos rotae curruum fecerant usque hodie permanere;* ces sillons étaient faits à l'époque où ils furent d'abord visibles et à laquelle Grégoire se transporte par l'imagination; ils avaient été faits auparavant. De même p. 39, 27 *quos si commotio maris obtexerit, renouantur ut fuerant*, la pensée se reporte au delà du passé *obtexerit*. Comp. stell. 12 p. 861, 18 *eidem colore reparata progreditur ut prius fuerat ante morte*. Lactance, que Grégoire suit pas à pas, dit au vers 105 *inde reformatur qualis fuit ante figura*.

2. Virgile, *Buc.* 1, 79.

3. Puisque le pouvoir est indépendant de la volonté et de l'exécution. C'est à tort que nous faisons dépendre : tu aurais pu, de : si tu avais voulu. Tu pouvais, cela est vrai sans condition; et tu aurais agi, si tu avais voulu.

4. Velleius, 2, 3, 2.

5. Qu'il faut se garder de confondre avec ceux qui reposent sur une ellipse (voy. plus bas), comme le font Foth, dons Bœhmer, Rom. Studien II p. 274, et beaucoup d'autres.

6. Voy. W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 54 (Lucifer).

rité par rapport à un passé dans h. F. 1, 47 p. 54, 12 *quod ab initio aetatis meae seruaui in hac die, quam uidere non debueram. perdidi;* h. F. 2, 3 p. 65, 4 *facem quam debuerat accendere conabatur extinguere;* h. F. 2, 42 p. 105, 14 *cur humiliasti genus nostrum? melius tibi fuerat mori.* Il est confondu avec l'imparfait dans h. F. 1 praef. p. 33, 19 *nec pater dici potuerat nisi haberit filium.*

Au subjonctif, le plus-que-parfait prend la place de l'imparfait non point dans quelques rares passages, dont l'interprétation pourrait paraître douteuse, mais assez souvent, et dans des phrases d'où il est évident que toute idée d'antériorité est absente [1]. On trouve ce plus-que-parfait jusque dans des propositions consécutives [2].

H. F. 4, 11 p. 148, 11 *indignum qui sacerdotium debuisset adipisci* [3];

h. F. 5, 3 p. 193, 18 *si ante eum puer cereum tenuisset nudari eius tibias faciebat;* comp. 6, 29 p. 268, 3;

h. F. 7, 10 p. 296, 17 *cecidisse fertur ita ut uix manibus circumstantium sustentare potuisset;*

mart. 19 p. 500, 11 *ita caput elisit ut uix uiuens erigi potuisset;*

patr. 6, 4 p. 683, 3 *factum est ut... ita se quietum reddiderit ut nec sermonem quidem asperum respondisset* [4].

Il y a un double recul dans h. F. 10, 11 p. 418, 22 *in tantum disperatus est habitus ut regi obitus eius fuisset nuntiatus*, puisque *fuisset* est pour *esset*, et que *nuntiatus esset* serait pour *nuntiaretur*.

Il paraît inutile de faire ressortir l'importance de ce phénomène [5]. Chacun y reconnaîtra un des signes précurseurs de la transformation de la conjugaison latine en conjugaison française. Si rares que soient les cas en comparaison des centaines et des milliers d'autres où l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif occupent chacun sa place, dans ces quelques exemples au moins *debuissem* est déjà réduit à la valeur de dusse, en attendant d'être remplacé dans son rôle propre par eusse dû. Le chemin est tracé, la masse des verbes n'a qu'à le suivre.

---

1. On remarquera que nous laissons de côté les passages où l'on pourrait soutenir que l'auteur a voulu exprimer l'antériorité, comme h. F. 1, 6 p. 37, 6 *cum tanta fuissit honestas aedifitii, attamen subuersa est;* Mart. 2, 32 p. 620, 27 *audiui proloquentem non potuisse fieri ut oleum creuisset* (discours direct : *fieri non potuit ut creuerit,* ou *non creuerat, nam fieri non potuit);* mart. 5 p. 491, 36; Mart. 1, 8 p. 593, 29; 2, 1 p. 609, 10; etc.

2. Comp. Fortunat, *uita Marcelli* 5 (19) p. 51, 17 *ut eum... nec ferri pondera fefellissent.*

3. Il ne l'a pas encore obtenu.

4. Probablement aussi h. F. 1, 13 p. 41, 5 *quod ratum domino fuit ita ut ab eodem audisset* (A1; *audiret* B1. 5. D4; *audierit* C).

5. Il a été observé et commenté souvent, voy. entre autres Pott, dans Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XIII p. 95, et Foth, dans Bœhmer, Rom. Studien II (1877) p. 245 suiv.

Mais ce n'est pas seulement l'imparfait, c'est aussi le parfait du subjonctif [1] que le plus-que-parfait remplace [2] :

h. F. 1, 1 p. 35, 11 *nec dubium est quod... praetulisset;*

h. F. 1, 4 p. 36, 3 *increpant... cur dixisset;*

h. F. 1, 4 p. 36, 4 *ambigo quod gessisset;*

h. F. 1, 48 p. 56, 15 *si quis requiret cur unus tantum usque ad sanctum Martinum fuisset episcopus;*

h. F. 10, 2 p. 410, 8 *quae gesta fuissent nos ignoramus;*

mart. 77 p. 540, 20 *non est in conscientiam meam ut haec passus fuisses;*

Mart. 1, 20 p. 599, 9 *qualiter... praebuisset euoluam;*

Mart. 2, 40 p. 623, 28 *nescio quid commisissem* [3]*;* etc. [4].

Quelque hypothèse qu'on adopte pour expliquer la dépréciation du subjonctif plus-que-parfait, on devra tenir compte de cette dernière observation. Elle prouve que ce subjonctif plus-que-parfait n'a pas pris exactement la place du subjonctif imparfait; c'est bien plutôt un subjonctif prétérit général, équivalant à la fois à l'imparfait, au parfait et au plus-que-parfait, absolument comme le prétérit de l'infinitif, qui peut servir aussi, à l'occasion, à marquer l'un quelconque de ces trois temps. N'y aurait-il pas là justement une indication sur la cause de l'abus du subjonctif plus-que-parfait? Ne serait-ce pas l'analogie *tenuissem : tenuisse* = *teneam : tenere*, qui y aurait donné lieu? A cela serait venu se joindre l'exemple donné depuis longtemps par le verbe auxiliaire de la substitution de *fuissem* à *essem*.

4° Le verbe auxiliaire.

En effet, si l'on vient d'observer dans un nombre assez limité d'exemples, et sur un seul temps, une sorte de dépréciation d'un passé antérieur devenu équivalent d'un passé simple, un phénomène semblable a pris une tout autre extension dans le verbe auxiliaire. Ici, tous les temps sont atteints, les exemples sont innombrables. *Eram*, *ero* sont

---

1. Pourtant même après un plus-que-parfait conditionnel, Grégoire met le parfait, qui peut se justifier, mais dont un auteur classique aurait probablement fait un plus-que-parfait : h. F. 2, 10 p. 78, 4 *si intellegere potuissent quae Israheliticum populum ultio conpraesseret.*

2. Pott, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XIII p. 95.

3. Comp. Mart. 1, 21 p. 599, 20 *non credo haberi superfluum si inseratur lectioni qualiter... praestiterit;* mart. 5 p. 490, 16 *quae... uiderim explicabo;* 105 p. 561, 14 *quid contigerit nuper euoluam.*

4. Dans mart. 87 p. 547, 2 *interrogant quid mali fecerit ut haec ei... aduenissent*, la grammaire classique aurait admis soit *aduenirent*, soit *aduenerint*, mais non *aduenissent*. Ce temps pourrait cependant s'expliquer par une confusion avec *quod haec aduenissent (quid mali fecisti quod haec aduenerunt).*

remplacés presque régulièrement par *fueram*, *fuero* ; *sim* et *essem* par *fuerim* et *fuissem* ; *esse* par *fuisse*. Mais *fui* pour *sum* est rare.

On sait que le fait n'est pas nouveau. Depuis bien longtemps, au lieu de *sim* et *essem* on avait employé comme auxiliaire *fuerim* ou *fuissem*, quelquefois *fueram*, très rarement, peut-être même jamais avant la décadence, *fui*. Cela est si vrai que pendant longtemps les latinistes modernes ont cru que les anciens ne faisaient aucune différence entre les temps premiers et les temps seconds de l'auxiliaire [1], et que nous avons tous appris dans notre enfance, d'après Lhomond, à conjuguer *amatus sum* ou *fui*, *amatus es* ou *fuisti*, etc. [2].

Essayons de donner une idée de la proportion dans laquelle chaque forme se répète chez Grégoire. Sur les trente-cinq premières pages de l'Histoire des Francs, on compte cinquante-deux parfaits passifs formés par *sum*, quatre par *fui*, qui ne sont pas tous sûrs [3]. Dans ces mêmes pages, on trouve treize temps composés avec *fuerat*, *fuerit*, *fuisse*, etc. ; trois avec *sit* ou *sint*. Dans les livres III et IV, on lit plus de soixante-dix fois *fuisset*, *fuerant*, etc., joints à des participes pour former des verbes passifs ou déponents, et quatre fois *fuit*, peut-être trois seulement [4]. On ne rencontre qu'exceptionnellement des formes comme *natus*

---

1. C'est une des fautes qui déparent le latin, d'ailleurs si remarquable, du grand Scaliger ; il emploie constamment *fui* pour *sum*, comme auxiliaire. Ainsi, pour prendre une page au hasard, *epist.* 1, 2 p. 59 on en a trois exemples en quelques lignes, *natus fuit*, *exceptus fuerit*, *consecutum fuisse*, contre un seul tour correct, *usus sum*.

2. Des grammaires bien plus récentes conservent encore ce solécisme. Sans parler des rudiments destinés aux commençants, à qui on devrait éviter cependant d'enseigner des choses à désapprendre plus tard, telle grammaire parée de toutes les nouveautés de « l'érudition » conserve cette faute avec amour, de même que le « que retranché » et d'autres inepties de Lhomond, qu'on n'a garde d'imiter par ses bons côtés. Le véritable usage du latin classique est exposé par Madvig, gramm. lat. § 344 ; Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 123, et mieux encore par O. Riemann, Syntaxe latine § 139. A la fin de l'antiquité, l'emploi de l'auxiliaire est à peu près tel que nos grammaires élémentaires l'enseignent ; sauf pourtant que *fui* pour *sum* est toujours resté très rare. Les autres verbes commencent à suivre l'exemple de l'auxiliaire ; voy. les index de Victor de Vita *(plusquamperfectum)* ; Ennodius *(coniunctiui)* ; Fortunat *(perfectum per fui)* ; Rœnsch, Itala p. 431 ; etc.

3. H. F. 1, 27 p. 46, 18 on lit dans l'édition Arndt : *tertius post Neronem persecutionem in christianos Traianus mouet, sub quo beatus Clemens, tertius Romanae eclesiae fuit episcopus passus. Et sanctus Simion... crucefixus adseritur*. En tout cas il faut mettre un point après *mouet*, et effacer celui qui est après *passus*, ainsi que la virgule après *Clemens*. Mais encore *fuit* sera bien mal placé. A1 et D4 portent : *tertius R. eclesiae episcopus passus est et sanctus S. ...crucifixus adseritur*. C'est probablement la vraie leçon. *Est* étant tombé devant *et*, *B aura maladroitement inséré *fuit*. H. F. 1, 32 p. 50, 1 *factum fuit* et 2 *fabricatum fuit* ne sont pas des parfaits passifs, c'est le verbe *sum* avec des participes adjectifs. H. F. 1, 48 p. 55, 24 *firmati fuistis* après *usi estis* et *participastis* est le seul cas qui ne laisse aucun doute.

4. Les passages h. F. 5, 20 p. 217, 30 et 6, 35 p. 275, 22 *fuit subsecuta* ; 6, 10 p.

esset h. F. 6, 24 p. 263, 13 ou *esset inuentus* h. F. 6, 37 p. 277, 39; etc.

A côté de cela, il est à peine besoin de dire que jamais le verbe *esse* ne subit de pareilles substitutions quand il n'est pas auxiliaire [1]. Car si on lit Mart. 1, 13 p. 597, 6 *interrogat qua tunc ueste indutus sit cum ad templum occurrerit*, c'est justement que l'auteur est tombé dans la faute inverse; il a mis le parfait passif du verbe *induere* à la place du verbe *fuerit* avec l'adjectif *indutus*, parce qu'il employait indistinctement dans la conjugaison passive *indutus sit* et *indutus fuerit*. Mais ce solécisme ne se rencontre guère ailleurs. Ce n'est donc nullement *eram* et *fueram*, *essem* et *fuissem* que l'on confondait — comment l'eût-on pu? en dehors du cas spécifié plus haut [2], le sens en est aussi tranché que celui de *amabam* et *amaueram* — c'est *amatus eram* et *amatus fueram*, dont les significations sont plus difficiles à distinguer, l'un voulant dire : j'avais été aimé, passif de *amaueram*, l'autre : j'avais été un être aimé, plus-que-parfait de *esse* avec le participe adjectif *amatus*.

Transcrivons enfin quelques exemples entre mille :

h. F. 4, 13 p. 150, 9 *qui missi a Chramno fuerant* [3];

h. F. 4, 16 p. 154, 12 *quid gestum fuerit dicamus;*

h. F. 4, 33 p. 169, 8 *de hoc ponte praecipitabitur qui... fuerit repertus ignauus;*

h. F. 4, 31 p. 167, 9 *quod cum factum fuisset, aduenerunt;*

h. F. 4, 15 p. 152, 12 *audientes regressum fuisse regem;*

h. F. 6, 10 p. 255, 6 *his diebus basilica sancti Martini effracta fuit;*

Mart. 1, 33 p. 604, 22 *mane facto reuersi fuimus ad metatum.*

Dans tous ces exemples, un temps passé simple est désigné par des formes verbales qui servent régulièrement à exprimer un passé antérieur. Au futur il en est autrement, et cependant, au fond, nous avons à faire au même phénomène. Ce n'est pas le futur antérieur qui remplace le futur simple [4]; c'est une combinaison nouvelle, dans laquelle le futur est exprimé deux fois, par le participe et par le verbe auxiliaire [5].

255, 6 *effracta fuit*, sont clairs. Mais h. F. 4, 31 p. 167, 8 *fuit exclusus* paraît être le verbe *sum* avec le participe adjectif.

1. Mart. 1, 13 p. 597, 11 *ut si quis pusulae percutiatur uulnere ad propinquum quod fuerit beati Martini oratorium habeatur perfugium; sit* n'aurait pas convenu; *fuerit* paraît être futur (ou aoriste), comme 13 *si adhaeserit*.

2. Page 639.

3. Dans conf. 6 p. 752, 30 *uidebit cotidie quae facta dudum fuerant iterari*, outre que *fuerant* est pour *erant*, le plus-que-parfait est employé inexactement.

4. Comme il semble le faire dans des phrases telles que celle-ci : h. F. 6, 3 p. 246, 9 *in omnibus quae laborare potuero hic heres existat;* mais Chilpéric veut dire peut-être : ce que j'aurai acquis au moment de ma mort.

5. Grégoire connaît le tour régulier : h. F. 7, 27 p. 307, 19 *partem regni de praesenti... sum percepturus;* mart. 29 p. 505, 22 *narraturi sumus*, bien que dans ce dernier cas il ne l'emploie pas tout à fait à propos.

De même donc que tout à l'heure le simple passé était donné comme prétérit déjà au passé, un fait à venir actuellement est donné comme futur dans l'avenir. Le passé est reporté d'un degré en arrière, le futur d'un degré en avant [1].

H. F. 8, 1 p. 326, 19 *quod numquam ero facturus ;*
h. F. 8, 16 p. 336, 13 *insons redditurus ero ab hoc crimine ;*
mart. 89 p. 548, 1 *festa eius crastino habeturi eritis die ;*
stell. 14 p. 862, 22 *quod accepturi erunt* [2].

On verra dans la suite que le participe en *dus* peut être considéré chez Grégoire comme un véritable participe passif futur. Il est donc permis de joindre aux exemples précédents les suivants [3] :

h. F. 2, 27 p. 88, 18 *cuncta diuidenda erunt ;*
h. F. 5, 3 p. 194, 8 *numquam erunt a me separandi ;*
h. F. 6, 40 p. 281, 5 *cur non erit ei reddenda gloria ;*
mart. 94 p. 552, 5 *repraesentandi erimus ante tribunal Christi.*

Comment doit-on expliquer cette espèce d'abaissement de la valeur des temps? Si toutefois nous sommes appelés à expliquer un fait dont les commencements remontent à plusieurs siècles en arrière de Grégoire. Mais il est vrai que les mêmes causes ont dû agir pour faire de cette substitution des temps seconds aux temps premiers une exception d'abord, et ensuite, chez notre auteur, la règle [4]. Une supposition fort simple se présente tout naturellement. *Amatus eram, amatus essem, amatus ero,* rapprochés de *eram, essem, ero,* ne paraissaient rien renfermer de plus, qui exprimât l'idée d'antériorité. Pour faire ressortir cette idée, dans les cas importants d'abord, communément ensuite, on recourut à des formes plus pleinement caractérisées. On dit *amatus fueram, amatus fuissem, amatus fuero,* etc. *Amatus sim, amaturus sum,* comme *sim* et *sum,* semblaient affirmer des faits présents, et ce n'est en effet que par une sorte de convention qu'on en avait fait des prétérits ; pour les transporter, l'un au passé, l'autre au futur, on eut recours à *fuerim* et à *ero;* on dit *amatus fuerim* et *amaturus ero.* Le parfait de l'indicatif resta toujours en arrière de ce mouvement de transformation, d'abord parce que la différence de son et de sens est plus facile à saisir entre *amatus sum* et *amatus fui* qu'entre *amatus eram* et *amatus fueram,* etc.; et

1. Sedulius, 3, 20 *uicturus erit* = *uiuet; Lex salica ed.* Holder, *cod. Wolfenb.* 54, 5 et 9 *rediturus erit* = *reddet* (?).

2. Comp. Haase, stell. p. 40. H. F. 10, 13 p. 422, 26 *si iudicium futurum non erit, futurum* est adjectif, comme And. 23 p. 840, 13; si le jugement à venir ne doit pas avoir lieu *(erit).*

3. Comp. Sedulius, 1, 125 *saluandus erit* = *saluabitur.*

4. Voir un essai de solution de ce problème dans Bœhmer, Romanische Studien II (1877), K. Foth, Die verschiebung lateinischer tempora in den roman. sprachen, p. 243 à 336. La présente question est traitée p. 300 suiv. Tout ce travail est fort intéressant et utile par les nombreux faits qui s'y trouvent réunis. Quant à la théorie, tout en rendant hommage à l'habileté avec laquelle elle est présentée, je ne saurais l'accepter, ni sur ce point ni sur plusieurs autres.

puis, parce que le parfait, à la troisième personne surtout, était de toutes les formes du passé la plus usitée, en sorte que des groupes comme *locutus est, caesi sunt,* etc., formaient en quelque sorte des mots composés dont on ne songeait pas si facilement à modifier les éléments.

5° *Solitus sum,* etc.

Les verbes *soleo* et *audeo* ont subi un recul des temps particulier. *Solitus sum*, qui devrait être le parfait, sert de présent, à la place de *soleo* [1] :

h. F. 4, 9 p. 147, 4 *arborum quae nigra grana proferre solitae sunt;*
h. F. 4, 46 p. 180, 17 *libellare quo charte abdi soleti sunt;*
Mart. 3, 21 p. 638, 1 *adiuuamenta qua non es solitus denegare;*
Iul. 36 p. 579, 22 *cum sit solitum ut uina condantur in uascula* [2];
h. F. 6, 8 p. 254, 14 *semper me benigno animo solitus eras audire;*
h. F. 7, 1 p. 289, 10 *ut ipse referre erat solitus* [3].

Et *ausus sum* pour *audeo :*

h. F. 3, 16 p. 125, 26 *serui eius non desistebant a furtis nec ullus muttiri ausus erat coram eis.*

Solitus sum pour *soleo* peut s'expliquer par l'analogie de *consueui,* ou encore par le fait que *solitus* servait d'adjectif. Dans des phrases comme Iul. 36 il se peut bien que *solitum* soit en effet adjectif, et rien de plus naturel que de faire sur ce modèle *solitus sum.* Un fait qui vient à l'appui de cette dernière explication, c'est que *consueui* aussi est quelquefois remplacé par *consuetus sum :*

h. F. 3, 15 p. 123, 6 *sic barbaries uocitare diem dominecum consueta est;*
h. F. 9, 44 p. 405, 5 *loca quae numquam contingere consuetae fuerant.*

Enfin *ausus sum* pour *audeo* peut s'expliquer par l'analogie du précédent.

---

1. Comp. Prudence, *cath.* 3, 27; Sulp. Sév., *chron.* 2, 8, 3 p. 63, 8; *Mart.* 7, 6 p. 118, 6; *dial.* 1, 14, 1 p. 166, 6.

2. Mart. 2, 4 p. 611, 7 *solitus sit extendere* ne paraît pas signifier autre chose que *extendeirit* ou *conatus sit extendere.* C'est d'autant plus étonnant que le sens de *solere* est partout ailleurs celui qu'il faut. Serait-ce *molitus sit* que Grégoire aurait écrit? Comp. h. F. 2, 40 p. 103, 4 *patrem molitur occidere.* Ce n'est pourtant pas exactement ce que le contexte exige.

3. Comp. h. F. 7, 1 p. 289, 12; 2, 40 p. 103, 14; 3, 35 p. 138, 13; 5, 49 p. 242, 25; mart. 46 p. 519, 23; 83 p. 544, 26; Mart. 2, 2 p. 610, 10; patr. 19, 1 p. 737, 19. Le présent est rare; h. F. 9, 6 p. 362, 14 *rogationes quae ante sanctum dominicae ascensiones diem agi solent.*

II. — Les Modes.

Nous n'avons pas d'observations spéciales à présenter ici sur les modes proprements dits. L'emploi que Grégoire en fait est en général conforme à l'usage classique [1]. Au contraire, les formes nominales du verbe, qu'on a l'habitude d'appeler aussi des modes, l'infinitif, le participe et le gérondif, offrent certaines particularités indépendantes de l'accord entre différentes propositions.

1° L'infinitif.

On trouve quelquefois chez Grégoire l'infinitif qu'on a appelé infinitif final, employé d'une manière assez libre, et qui ressemble beaucoup à la construction française. On a essayé d'expliquer cet emploi par le fait que l'infinitif serait étymologiquement un datif [2]. Il est permis de rester sceptique à l'égard d'une fonction qui serait fondée sur l'étymologie et qui attendrait, pour se produire avec quelque ampleur, que l'étymologie fût absolument oubliée. En effet, cet emploi de l'infinitif est extrêmement limité chez les anciens [3] et ne devient fréquent qu'à partir de la décadence [4]. Il paraît plus probable qu'il est dû à l'influence grecque, tout au moins chez les auteurs qui ont le plus subi cette influence, les poètes classiques et postclassiques, et les écrivains chrétiens [5].

---

1. Même par exemple dans une circonstance assez rare, la question délibérative, Grégoire sait user des deux constructions dont la grammaire lui laissait le choix (Gossrau, Lat. sprachlehre, § 421, 5 et Rem. 10) : Iul. 4 p. 566, 12 *quid facio, quod impellit me amor patroni ut nequeam haec silere?* conf. praef. p. 747, 22 *quid faciam, quod occuli non patior quae de beatorum uirtutibus cognoui?* H. F. 5 praef. p. 190, 21 *utinam exercimini* est si extraordinaire, que l'on corrigera sans hésiter avec A1 *exerceamini*, ou mieux, à cause de *praemirentur* qui suit, *exercirimini*.

2. Schmalz, lat. Gr. § 218, Handb. d. klass. Alterthumsw. II p. 319.

3. Les exemples des comiques que citent Holtze, *Syntaxis prisc. scr. lat.* II p. 32; Dræger, hist. Syntax II p. 368, et Kühner, Ausf. Gr. d. l. Spr. II p. 501, etc. (ce sont à peu près les mêmes, une quinzaine en tout; il est vrai que ces grammairiens n'ont pas tout recueilli), sont assurément peu de chose pour assurer à l'infinitif la valeur d'un datif, en présence des milliers d'exemples où sa fonction est celle d'un accusatif. Il ne s'agit pas, bien entendu, de contester l'étymologie ; il s'agit de déterminer la fonction à l'époque historique.

4. Voy. Dræger, hist. Syntax II p. 367 suiv.; Rœnsch, Itala, p. 447; Kaulen, Handb. z. Vulg. p. 238; *Pentateuch. ed.* Robert, p. LXXI; Gœlzer, S. Jérôme p. 370; W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 46 suiv. (Lucifer); *hist. Apollon.* 31 p. 36, 16 *uenit... exponere ;* Sedulius 4, 86 *perdere nos uenis ;* 173 *principis intrat clarificare domum, non escam sumere tantum ;* etc.

5. Il paraît inutile de citer les exemples conformes à l'usage classique, comme h.

L'infinitif final suit les verbes exprimant un mouvement :

patr. 14, 2 p. 719, 25 *abiit implere iussionem;*

19 p. 736, 15 *audire sapientiam Salamonis adiuit;*

h. F. 6, 5 p. 249, 3 *morbis nostris medere uenturus erat;* comp. 8, 16 p. 336, 11 ; mart. 60 p. 530, 2 ;

h. F. 6, 5 p. 249, 1 *nisi eum discendisset redemere.*

L'infinitif est encore plus clairement l'équivalent d'une proposition finale avec *ut*, quand le verbe principal est accompagné d'une indication de lieu :

mart. 87 p. 546, 36 *cum omnes in Iordane discenderent abluere uulnera;*

Iul. 21 p. 573, 34 *ad tua limina ueni mea uota deferre;*

Iul. 45 p. 581, 28 *de qua (casola) egrediens dare responsum;*

Andr. 1 p. 827, 22 *cum apostoli praedicare uerbum dei per diuersas regiones dispersi fuissent.*

Il arrive enfin que l'infinitif ait un autre sujet que le verbe fini, sans qu'il y ait pourtant proposition infinitive comme avec *iubere*, car *ponere* sans l'infinitif donnerait un sens complet, mais non *iubere* :

h. F. 4, 34 p. 169, 19 *ut annonas ad solem siccare ponerent;* comp. patr. 19, 1 p. 737, 20 [1].

L'infinitif se trouve employé de même avec différentes expressions qui renferment l'idée d'intention, de faculté, etc. [2]. Cet usage s'explique suffisamment par l'analogie de *uelle, constituere, scire,* etc. [3]. Il faut ici un plus grand nombre d'exemples, afin de donner une idée de la variété des tournures de ce genre.

H. F. 2, 3 p. 63, 31 *qui deum inridere cogitabat* [4];

h. F. 2, 27 p. 89, 9 *cunctus circuire diliberat;*

Mart. 1, 32 p. 604, 13 *deliberatio mea est non reuerti domui;*

h. F. 2, 33 p. 95, 17 *dispiciens tributa dissoluere;*

h. F. 1, 25 p. 46, 4 *idola adorare contempnerent;*

h. F. 4, 47 p. 182, 16 *regredi liberum habuit aditum* [5];

h. F. 5, 21 p. 219, 3 *consuetudinem habebat aquam collegere;*

Iul. 26 p. 575, 25 *desiderium habuit de aqua fontis haurire;*

F. 3, 15 p. 123, 23 *porrigens ei bibere.* Mais comp. encore h. F. 7, 15 p. 300, 4; 7, 18 p. 301, 16; mart. 68 p. 534, 5; etc.

1. Sur *siccare* comp. page 631, note 9.

2. En revanche, *necesse est* et *oportet* seront construits avec *ut* : h. F. 1, 48 p. 55, 29 *necesse est ut expleat;* 6, 29 p. 267, 10; peut-être conf. 31 p. 767, 19; etc.; comp. Hermas, *Pastor, sim.* 7, 1; 5; etc. Quant à *oportet,* Grégoire semble s'embarrasser dans une double construction Iul. 8 p. 568, 14 *non oportere eum ut amitteret.*

3. Il sera parlé plus bas de ceux de ces verbes qui admettent soit l'infinitif soit la proposition infinitive.

4. Comp. h. F. 2, 36 p. 99, 3; 2, 23 p. 85, 16; 9, 35 p. 390, 6; etc.

5. Le gérondif est pourtant plus ordinaire en pareille circonstance; h. F. 6, 11 p. 255, 35 *ut nulli transeundi aditus panderetur* (comp. mart. 37 p. 512, 10); h. F. 2, 5 p. 67, 3 *consilium habuit expetendi urbem Romam;* etc.

h. F. 4, 26 p. 162, 22 *aegre adquiescens ieiuniis adfici;* comp. Mart. 3, 41 p. 642, 21;

h. F. 2, 1 p. 60, 22 *Toronus redire disponit* [1];

h. F. 5, 36 p. 229, 5 *fratrum iussionibus obaudire procurans* [2];

h. F. 2, 6 p. 68, 5 *narrare non distuli* [3];

h. F. 2, 34 p. 96, 24 *a nullo adpraehendi formidans* [4];

h. F. 2, 41 p. 104, 18 *quod minarentur sibi caesariem ad crescendum laxare, ipsumque interficere* [5];

patr. 12, 3 p. 714, 23 *locus in quo oratorium facere conputabam* [6];

h. F. 7, 29 p. 310, 7 *reuerentiam habere non sapuit;*

Mart. 1, 40 p. 606, 31 *sperantes mercedis retributionem accipere;*

Mart. 1, 13 p. 597, 3 *ut uiuere disperaret;*

Mart. 1, 16 p. 598, 4 *fidem fecit homini de periculo liberari* [7].

Il est probable que c'est encore sous ce chef qu'il faut ranger des infinitifs tels que h. F. 9, 8 p. 364, 14 *ueniam inpetrare confidens,* qui pourraient être expliqués aussi par l'ellipse du pronom personnel *se; inpetrare* serait mis pour *se inpetraturum esse.* Mais le sens de *confidere* se rapproche assez de *cogitare,* par exemple, pour qu'il soit permis d'admettre une construction analogique. Comp. encore h. F. 3, 11 p. 118, 8 *hi... suam uoluntatem facere repromittunt;* 9 *promittens... permittere;* mart. 15 p. 498, 24 *uouit nullam operam exercere* [8].

Souvent l'infinitif est sujet du verbe *esse,* dans les locutions *satius est, melius est,* etc., comme h. F. 5, 49 p. 241, 12 *satius tibi erat silere;* 7, 12 p. 297, 19 *melius sibi esse... subdi.* Cela n'est point nouveau assurément [9]. Mais certaines locutions de cette sorte le sont peut-être, comme:

mart. 15 p. 498, 11 *una puellarum cui officium erat lychni fomenta conponere;*

---

1. Comp. h. F. 2, 40 p. 103, 5; 6, 5 p. 247, 8; 6, 11 p. 255, 21; mart. 18 p. 499, 23; 47 p. 521, 10; Mart. 1, 33 p. 604, 21; conf. 22 p. 761, 19; 72 p. 791, 5; etc.

2. Comp. patr. 8 p. 691, 12; 8, 11 p. 700, 29.

3. Comp. h. F. 2, 23 p. 85, 21; 6, 16 p. 259, 23; 6, 40 p. 279, 10; mart. 54 p. 526, 4; patr. praef. p. 662, 18; conf. 8 p. 753, 20; 18 p. 758, 23; 19 p. 758, 31.

4. Comp. h. F. 10, 28 p. 440, 3.

5. Comp. h. F. 4, 39 p. 172, 21; mais 2, 23 p. 85, 14 *cum minatus fuisset eum de ecclesia uelle extrahere,* c'est une proposition infinitive, *uelle* pour *se uelle.* Comp. encore h. F. 9, 41 p. 399, 13 *minans ut... deiecerit.*

6. Peut-être, h. F. 9, 9 p. 366, 2 et 9, 12 p. 369, 11 *ibi se tutare putans;* comp. page 407, note 5. Peut-être aussi h. F. 2, 3 p. 64, 5 *uirtutem dei inridere per pecuniam aestimabat,* où il est possible à la vérité que *inridere* soit le passif; mais comp. 12 *deum per pecuniam inridere uolui.* Peut-être enfin Iul. 36 p. 579, 6 *sed nec hoc silere puto,* où l'on pourrait aussi entendre *sileri;* voy. plus bas (Mart. 1, 29 p. 602, 7 *uidetur nec illud sileri).*

7. Thom. p. 104, 11 *flagitabat signaculum crucis accipere.* Déjà Horace, *sat.* 2, 4, 61 a dit *flagitat refici.*

8. Mart. 30 p. 506, 26 *uouit ut nouam basilicam construeret.*

9. Voy. Kühner, Ausf. Gr. d. l. Spr. II p. 493.

mart. 103 p. 558, 28 *ille autem cui hoc erat officium contueri... discessit* [1];

stell. 12 p. 861, 16 *nec cuiquam homini... (eam) pascere cura est;*

Mart. 2, 58 p. 628, 32 *puer cui artis erat uestimenta conponere* [2];

patr. 11, 1 p. 709, 25 *ut etiam feris bestiis illuc accedere sit laboris.*

De là se déduit un emploi libre de l'infinitif remplaçant le génitif du gérondif : Mart. 4, 26 p. 655, 36 *fuerat nobis causa quaedam Childeberthi regis adire praesentiam.*

C'est un fait exceptionnel par contre que l'infinitif soit traité comme un véritable substantif sujet d'un autre verbe et accompagné d'un complément au génitif, comme mart. 30 p. 507, 12 *infirmo conari eiciendae urinae inminit.*

2° Le participe.

Grégoire fait du participe un usage fort étendu et sur plus d'un point étranger à la langue classique [3]. Il ne craint pas d'accumuler plusieurs participes dans une seule phrase, de telle sorte que la clarté en souffre souvent; en particulier il n'est pas toujours facile de comprendre si ces participes sont coordonnés les uns aux autres, ou subordonnés, et dans quel ordre :

h. F. 2, 9 p. 77, 13 *Chlogio missis exploratoribus perlustrata omnia ipse secutus Romanus proteret;*

mart. 64 p. 532, 3 *quod... cernens, anticipans futuram... stragem, iussit... amoueri; quae submota nec adiutoria columnis adposita... discedentibus... structoribus... recedentibusque et reliquis a basilica dato colomnae inmenso pondere... diruerunt;* etc. [4].

Ce n'est pas seulement le nombre des participes qu'il faut remarquer, c'est aussi l'importance qu'ils peuvent prendre. Ils servent de véritables propositions subordonnées :

h. F. 2, 14 p. 81, 24 *cellulam uidens paruulam indignam talibus miraculis iudicauit;*

h. F. 2, 28 p. 90, 7 *suo eam coniugio copulauit, habens iam de concubina filiam.*

---

1. Voy. page 231, note 1.

2. Voy. page 553.

3. Sans qu'aucune des constructions classiques ait été sacrifiée. On en trouve même auxquelles on ne s'attendrait pas, comme h. F. 5, 49 p. 241, 26 *rumor in populo magnus erat dicentium*, etc.

4. H. F. 4, 51 p. 186, 6 *quod ne faceret a suis prohibitus regressus inde Parisius est ingressus; est* inséré après *prohibitus* par Y (A1. D4) n'est guère moins suspect que *et* B1. 2. Peut-être même faut-il supprimer *est* attesté par B (contre A1. D4) h. F. 5, 18 p. 214, 18 *temptans... caesus* [*est*]... *est detrusus.* Comp. cependant h. F. 5, 25 p. 221, 11, où *est* est encore plus gênant.

Tout écrivain classique eût dit : *cum uideret*, *cum haberet*.

Mais il convient de considérer séparément les différentes formes du participe.

Le participe présent.

Le participe présent équivaut à un gérondif ou à une proposition par *dum* : h. F. 1, 20 p. 43, 22 *signa multa faciens se deum esse declarat;* 1, 39 p. 51, 21 *uerum deum declarans gentilium incredulitatem auertit.*

Placé à la fin d'une proposition, le participe présent, soit nominatif, soit ablatif absolu, prend la valeur d'une proposition nouvelle jointe à la principale par *et* [1] : h. F. 2, 40 p. 103, 19 *conuocauit omnem populum illum dicens : audite quid contingerit.* Naturellement Clovis ne fait cette communication qu'après que le peuple s'est rendu à sa convocation ; *dicens* équivaut donc à *et dixit*. On peut faire des observations analogues sur les passages suivants :

h. F. 1, 36 p. 51, 1 *imperium obtinuit Constantinus annis triginta regnans feliciter;*

h. F. 2, 1 p. 60, 27 *Bricius in cathedram suam regressus est septem postea feliciter uiuens annos;*

h. F. 4, 33 p. 169, 10 *haec audiens a somno excutitur multo deinceps monachis seuerior apparens* [2].

Et à l'ablatif : h. F. 1, 21 p. 44, 9 *ipse de custodia liberatur parietibus restitutes in locum suum;* Joseph sort de prison, grâce à un miracle qui soulève les murailles de la prison, et ensuite les murailles retournent à leur place [3].

Le participe présent devient ainsi presque un équivalent de l'indicatif; il suffit à former des propositions principales [4], non pas tout à fait

1. Déjà chez Tacite l'ablatif absolu prend quelquefois une importance semblable; voy. la note de Heraeus sur *hist.* 1, 20, 4. Chez les auteurs de la décadence, l'emploi du participe mériterait une étude d'ensemble. Ce que M. Petschenig signale dans Victor de Vita sous la rubrique *participium praes.* = *uerb. finit.*, consiste en grande partie en nominatifs absolus ; d'autres passages sont douteux. Fortunat, dans ses écrits en prose, fait du participe un usage encore plus étendu que Grégoire. Mais chez lui aussi la ponctuation serait à retoucher en maint endroit.

2. Comp. h. F. 6, 1 p. 245, 6 suiv. ; mart. 92 p. 550, 1, en lisant : *Callagurris Emeterium Celedoniumque martyres gestat, saepe a beatorum uirtute miracula cernens dum diuersarum aegritudinum medicamina capit* (*cernendum* les mss.). Comp. h. F. 9, 14 p. 370, 13 *deprecatur, prius tamen sacramenta suscipiens* (phrase mal ponctuée dans les éditions).

3. Avec *autem* h. F. 4, 12 p. 149, 22.

4. Il paraît difficile d'accepter que le participe puisse servir de verbe à une proposition relative, comme h. F. 10, 3 p. 412, 17 *uenerunt alii qui mortuum Artacharium nunciantes Paulumque... deferentes.* Si l'on ne veut pas admettre *qui* indéfini, ce qui est peut-être le plus simple (voir page 302), il faudrait plutôt supposer qu'un verbe a été omis, comme h. F. 10, 12 p. 419, 16 *colligens... reos quos in seditionibus* < *inuenerat* D4 > *praeparatus;* dans ce passage en effet le pronom indéfini est peu probable.

indépendantes, à la vérité [1], mais jointes par *que* ou *et* à d'autres principales :

h. F. 5, 14 p. 203, 5 *pueros eius... trucidauit ipsumque interimere cupiens;*

h. F. 5, 17 p. 209, 5 *circus aedificare praecipit eosque populis spectaculum praebens;*

h. F. 7, 38 p. 319, 24 *urbem... succenderunt nihilque ibi... relinquentes* [2].

Avec *et*, ce qui est beaucoup plus rare [3] :

mart. 105 p. 560, 8 *ibique... recondebat diligenter et lapide superposito claudens* [4].

Enfin avec *ac* :

patr. 6, 7 p. 686, 15 *a typo quartano corripitur ac per multos dies in magna defectione laborans.*

Le participe peut aussi précéder, mais c'est plus rare [5] :

h. F. 4, 51 p. 186, 10 *illi uero haec audiens misitque* [6] *qui fratrem suum .. obsederent, ipsi illuc ire diliberans* [7];

---

1. H. F. 5, 10 p. 199, 28 *cilicium semper puro adhibens corpori*. Ces mots, dans l'édition Arndt, forment une proposition à part, qui ne s'appuie sur aucun verbe à un mode personnel. On pourrait à la vérité les faire précéder d'une virgule *(fecit... adhibens)*. Mais il est probable qu'ils ont été déplacés, soit dans l'archétype, soit dans l'original, où ils étaient peut-être ajoutés en surcharge. Ils interrompent le sens d'une façon choquante, tandis qu'ils conviennent fort bien, deux lignes plus haut, après *scribebat*. Dans un grand nombre d'autres passages, il suffit de réformer la ponctuation des éditions; par exemple, h. F. 4, 21 p. 158, 13 (virgule après *dilueret)*; 7, 33 p. 313, 25; 7, 37 p. 317, 18 (virgule après *conruerint)*; 8, 19 p. 337, 29 (virgule après *ea*, point et virgule 31 après *oppremere)*; 9, 26 p. 382, 6 (voir plus bas); 10, 10 p. 418, 18; mart. 57 p. 527, 21 (virgule après *cognouit)*; conf. 90 p. 805, 11; etc. Comp. aussi page 650, note 2.

2. Comp. h. F. 7, 7 p. 295, 7; 7, 27 p. 307, 25; 8, 40 p. 353, 2; 9, 9 p. 366, 2; 9, 12 p. 369, 10; mart. 3 p. 489, 13; 12 p. 496, 37; 99 p. 554, 21; 103 p. 558, 10; Mart. 1, 9 p. 594, 10; etc.

3. H. F. 5, 14 p. 206, 13 *exercitum commouit et putans; et*, omis par A1. D (par B2. C1 aussi, il est vrai, ce qui est suspect), pourrait bien être une correction mal comprise de *commouit (et* en surcharge). Il n'y a pas deux faits distincts; on n'aurait pas pu dire : *et putauit*.

4. Probablement aussi h. F. 3, 28 p. 133, 2 *in oratione prosternitur et tota nocte uigilans* (A1; *uigilans et* D4; *uigilat* B) *orans ne bellum ciuile consurgeret*. Il est tout à fait invraisemblable, en effet, que *uigilat* ait été changé en *uigilans*, surtout devant *orans*; l'interpolation contraire était très naturelle.

5. Iul. 36 p. 579, 25 *qui inplens uterum uirginis sine semine et permanere praestitit matrem in castitate; et* pourrait être pour *etiam*, quoique alors il eût été mieux de dire *et matrem*. Mart. 41 p. 516, 21 *dentium dolore laborans, acceptam de hoc ligno particulam, statim ut dentem attigit, doloremque protenus caruit*, il paraît difficile de supporter *que* à cause de *statim ut*. N'y aurait-il pas une lacune après *attigit*?

6. *Misit* A1. D4. Mais *que* pouvait tomber devant *qui*, ou être omis à dessein comme étant inutile et même gênant.

7. Ce second participe d'après Bb. C1. A1. D4; *diliberat* B1. 2.

h. F. 10, 12 p. 419, 6 *haec cum filia discordiam tenens... obtestauitque ut,* etc. ;

Mart. 1 praef. p. 585, 29 *ille* [1] *nunc exornans eius tumulum et ille praebet beneficia;*

Mart. 1, 2 p. 588, 28 *flatus aurae... subuehens ab undis inlaesos omnesque litori restituit* [2].

Le participe et le verbe fini sont joints par *et... et :* mart. 45 p. 519, 4 *et tunc agens et in posterum... instituit celebrari.*

Enfin il semble même qu'un participe passé [3] et un participe présent unis par *que* puissent faire fonction de deux verbes finis, au moins dans une proposition subordonnée [4] : Iul. 32 p. 577, 32 *dum hebetati admirantesque* [5].

Le participe présent sert enfin à former avec le verbe *esse* une sorte de conjugaison périphrastique [6] assez semblable à celle qui est si usitée

---

1. Devant *ille* changer en virgule le point final des éditions.

2. Probablement aussi h. F. 8, 30 p. 344, 6 *urbana depopulantes urbisque minus inrumpere ualuerunt.* Mais la phrase est très embarrassée ; *erant... refertae* paraît former une parenthèse

3. En effet, le participe passé aussi se joint quelquefois à une proposition principale par *que* ou *ac,* h. F. 2, 10 p. 77, 20; 2, 43 p. 106, 8; mart. 5 p. 491, 29 *expertus ac... patefecit;* etc. Et un participe futur est suivi d'une principale, reliée au participe par *enim* (= *autem,* voy. page 317) h. F. 4, 46 p. 180, 7 *de Andarchi uero interitu locuturus, prius enim* (A1. D4; om. B) *genus ordire placet.* Il est probable que *enim* a été omis par *B plutôt qu'ajouté par *Y.

4. Vu la rareté de l'omission du verbe auxiliaire, les participes passés suivants devront aussi être considérés comme tenant lieu de verbes finis, si l'on accepte la leçon que nous donnons : Mart. 2, 46 p. 625, 27 *Turonus aduenit et cum parumper moratus, iter quod coeperat conatur implere;* M. Krusch supprime *cum* d'après 1*a*. 2, mais Ruinart, qui le donne, n'a pas l'habitude de se créer gratuitement de pareils embarras; il l'avait sans aucun doute trouvé dans ses manuscrits. Patr. 6, 4 p. 683, 12 *cum ad episcopatum iam electus, iam in cathedram positus, iam cuncta parata ut benediceretur episcopus, subito contra eum populus consurrexit,* 1*a*. 2. 3. 4, sans variante. Mais patr. 7, 4 p. 689, 18 *cumque milites cum aequitibus praecedentes cum post terga traherent uinctum,* il est bien difficile de résister à la tentation de corriger *eum post terga traherent.* Dans un passage beaucoup moins choquant, conf. 79 p. 798, 2 on lit *eumque fodentes* chez Ruinart, pour *cumque* des mss. que suit M. Krusch : *uenerunt ad indicatum locum, cumque fodentes usque in profundo sepulchrum repperiunt.* Et patr. 15, 2 p. 723, 33 on voit que *cum* et *eum* sont confondus, à l'occasion, par les copistes.

5. Et même un participe présent seul, avec *dum,* patr. 19, 1 p. 737, 19 *dum intuens herbas loci deambulans, mulier eam... prospexit.* La tentation est grande, cependant, surtout après *intuens,* de corriger *deambulat.* H. F. 3, *14 p. 120, 19 *mittens* paraît former un nominatif absolu et *dolosae... interficeretur* une parenthèse, après laquelle *ille uero uoluit* représente la proposition principale.

6. Comp. Kaulen, Handb. z. Vulg. p. 235; Gœlzer, S. Jérôme, p. 389, et les ouvrages qu'il cite ; W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 36 suiv. (Lucifer); *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 54, 2 *fui abnegans dominum nostrum Iesum Christum et non tantum semel, sed et ter. Siluiae peregrinatio* p. 61, 16 *speluncam quam sequentes fuerunt forsitan per passus centum.*

en anglais ; non pas peut-être dans des phrases comme celles-ci, où le participe est un simple adjectif, indiquant une manière d'agir habituelle : h. F. 3, 25 p. 132, 6 *erat regnum cum iustitia regens, sacerdotes uenerans, eclesias munerans, pauperes releuans et multa multis beneficia accommodans;* Mart. 1 praef. p. 586, 6 *sicut tu loqui potens es* [1]; mais bien dans ceux-ci, où il est parlé d'actions accomplies actuellement : h. F. 6, 6 p. 252, 18 *erat admirans cernensque magnalia dei* ; Mart. 2, 15 p. 613, 36 *dum esset laborans in opere, caecitate percussus est;* Andr. 23 p. 840, 6 *esto secretius orans* [2].

Le participe futur.

Dès l'époque d'Auguste, le participe futur sert à exprimer une intention. Cette signification est fréquente chez Grégoire, qui en use avec une grande liberté : h. F. 2, 7 p. 70, 10 *et ecce nunc illum* [3] *propero uiuentem exinde reducturus;* 2, 27 p. 89, 8 *iussit omnem aduenire falangam ostensuram in campo Marcio armorum nitorem.*

Quelquefois il ajoute *quasi* [4] ou *tamquam* : h. F. 2, 37 p. 101, 3 *ille in occursum hostium quasi pacem rogaturus perget;* conf. 110 p. 819, 20 *extractum triantem quasi aliquid negotiaturus conloqui cum socio coepit;* h. F. 2, 40 p. 103, 7 *eum interfecit tamquam regnum illius possessurus.*

Il y a une sorte de pléonasme quand l'intention est exprimée déjà par le verbe principal : Mart. 2, 11 p. 612, 23 *sicubi disponeret processura;* il suffisait de dire *disponeret procedere* [5].

Le participe passé.

La seule observation à laquelle le participe passé donne lieu, c'est que, dans les verbes déponents faisant partie d'un ablatif absolu il peut avoir un complément direct [6] :

---

1. Sur *potens* participe, voy. page 438.
2. C'est à dessein que ci-dessus on a omis h. F. 6, 6 p. 250, 5 *nullus est intellegens*, d'abord parce que ces mots sont tirés de la bible, et puis parce que *nullus est intellegens* signifie *nullus est qui intellegat*, et non *nullus intellegit.*
3. *Illum* B ; *illuc*, A1. D4, ce qui paraît bien plus conforme à l'usage de Grégoire. Si l'on conserve *illum*, il y aura pléonasme, comme Mart. 2, 11, ci-dessus.
4. Comp. page 322.
5. Voy. page 648.
6. Voy. E. Wœlfflin, Jahresbericht de Bursian, III p. 759 ; Schmalz, Archiv f. lat. lex. I p. 344 suiv.; lat. Gr. § 104, Handb. d. klass. Alterthumsw. II p. 283.

h. F. 2, 34 p. 98, 3 *omnibus ecclesiam egressis;*
h. F. 3, 35 p. 138, 10 *egressoque domum* [1].

Le participe en *dus*.

Ce participe [2], tout en conservant ses anciennes fonctions, est aussi participe futur passif [3]. Ceci s'observe surtout quand il est prédicat, formant avec le verbe *esse* une sorte de conjugaison périphrastique.

H. F. 2, 3 p. 65, 24 *bene se nouerant disponendus,* ils savaient qu'il serait pris soin de leur bonheur;

h. F. 2, 29 p. 91, 11 *scio (eos) dei obtutibus nutriendus*, qu'ils seront nourris de la vue de Dieu;

h. F. 7, 35 p. 315, 15 *erat spes incolis non esse a christianis tanti martyris basilicam uiolandam;*

h. F. 8, 33 p. 348, 23 *scitote eam incendio concremandam;*

patr. 13, 2 p. 716, 8 *scito me post triduum ab hoc saeculo liberandum;*

stell. 12 p. 861, 19 *qualiter homo sit resuscitandus;*

stell. 23 p. 866, 2 *quod esset erigenda.*

Le gérondif.

Le gérondif, c'est-à-dire le neutre du participe en *dus* employé comme substantif, existe chez Grégoire à tous les cas, même au nominatif, avec un complément à l'accusatif [4]:

stell. 39 p. 871, 3 *XXX psalmos expedite decantandum* [5];

---

1. Voy. page 578, note 3. Il ne faut pas croire que ces accusatifs soient mis pour des ablatifs; *egredi* est régulièrement construit avec l'accusatif ou avec une préposition, *a, de, ex.*

2. MM. Guardia et Wierzeyski, Gramm. de la l. l. p. 694, et M. Antoine, Syntaxe lat. p. 311, l'appellent gérondif adjectif, pour le distinguer du gérondif verbal, qu'ils feraient mieux, pour l'antithèse, de nommer gérondif substantif. Mais ces noms doubles sont incommodes.

3. On sait que cette fonction lui était dévolue dès la fin du IIIe siècle; voy. Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 546. Des exemples en plus grand nombre sont fournis par Rœnsch, Itala p. 433 suiv.; comp. aussi Gœlzer, S. Jérôme p. 386 suiv. et *in Sulp. Seu. obss.* p. 70 suiv.; P. Mohr, zu Ap. Sidon. p. 14 suiv.; *hist. Apollon.* 51 p. 66, 7 *occidendum se putabat;* etc.

4. Kühner, Ausf. Gr. d. lat. Spr. II p. 543.

5. Un autre exemple, dans le même écrit, est plus que douteux : 46 p. 872, 8 *mense uero Iulio potestatis tuae erit temperandum, quia noctes breuiores habentur, si tota nocte uigiles, si media nocte consurgas;* au mois de juillet, parce que les nuits sont plus courtes, il dépendra de toi de veiller toute la nuit ou de te lever à minuit.

Le gérondif à l'accusatif aussi est souvent accompagné d'un complément à l'accusatif :

h. F. 1, 10 p. 39, 7 *ad persequendum Hebraeos;* comp. l. 18; 2, 3 p. 62, 8 [1];

h. F. 2, 37 p. 101, 1 *ad consolandum eos;*

h. F. 7, 31 p. 311, 6 *ad depellendum inimicos;*

patr. 1, 5 p. 667, 18 *ad conparandum fratrum indumenta;*

patr. 7, 2 687, 10 *ad dissimulandum aquam.*

L'accusatif du gérondif avec *ad* est encore employé absolument, avec signification soit active soit passive du verbe, ou plus exactement, sans distinction des voix [2] :

h. F. 2, 1 p. 59, 25 *ad quam uestimenta deferebant ad abluendum;*

h. F. 3, 15 p. 122, 11 *eos ad custodiendum accepit;*

h. F. 6, 8 p. 254, 2 *dum quis ad adpendendum deduceretur;*

Mart. 2, 1 p. 609, 11 *quam mors mancipauerat ad perdendum;*

Mart. 2, 43 p. 624, 31 *nutrici ad alendum datur;*

patr. 1, 3 p. 665, 26 *in quo cibi coquebantur ad reficiendum;* etc. [3].

Le génitif prend un complément à l'accusatif :

h. F. 2, 5 p. 67, 3 *expetendi urbem Romanam;* etc.

De même l'ablatif :

h. F. 2, 1 p. 59, 27 *manus tuas osculando;* etc.

Le gérondif à l'ablatif remplace souvent le participe présent, de même que celui-ci fait fonction de gérondif [4] :

h. F. 11 p. 200, 12 *cum ad basilicam psallendo procederet;*

mart. 47 p. 520, 13 *ad hospitium cuiusdam pauperis diuertunt mansionis postulando necessitatem;*

Iul. 7 p. 567, 37 *ad cellulam cum omni populo canendo reuertitur;*

Mart. 1, 4 p. 590, 17 *nunc angeli canendo eum deferunt in excelsum* [5].

Voilà le sens apparent; comp. Mart. 2, 26 p. 618, 31 *hoc cur accesserit non est nostrae discretionis exsoluere.* Mais que faire de *temperandum?* Ce mot est de trop. S'il est authentique, il y a probablement confusion entre *potestatis tuae erit,* et *tibi erit temperandum.*

1. Comp. l. 18; h. F. 2, 3 p. 62, 8; et d'autre part h. F. 1, 33 p. 50, 9 *ad persequendos christianos;* 1, 46 p. 53, 37 *ad regendas... caulas,* etc.

2. Le gérondif a cette double signification déjà à l'époque classique, et même celle de verbe réfléchi; César, *B. G.* 1, 48, 7 *si quo erat prodeundum aut celerius recipiendum.* Ou plutôt, dans ce cas aussi, c'est l'action seule que le verbe exprime : au lecteur de comprendre par qui s'accomplit l'action, et sur qui.

3. Comp. h. F. 2, 2 p. 61, 13; 18; 2, 23 p. 85, 25; 2, 41 p. 104, 18; 5, 29 p. 223, 7; 2, 27 p. 89, 12; 2, 42 p. 105, 8; 3, 15 p. 123, 19; 3, 23 p. 131, 6; mart. 63 p. 531, 7; h. F. 4, 18 p. 155, 20; 4, 46 p. 180, 14; mart. 92 p. 550, 4; Mart. 2, 1 p. 609, 17; 2, 2 p. 610, 8; conf. 31 p. 767, 15; 109 p. 819, 6; etc. On a vu d'ailleurs, page 630, que certains de ces verbes peuvent être intransitifs en dehors du gérondif.

4. Voy. page 650.

5. Comp. Mart. 1, 10 p. 594, 19; etc. *Canendo, psallendo,* sont particulièrement

Ce gérondif peut être pour ainsi dire personnel, en sorte que son sujet sous-entendu soit accompagné d'une apposition au nominatif : Mart. 1, 11 p. 595, 32 *ad sancta pignora uenerunt osculantes flentes beatas reliquias*, ils baisaient en pleurant les saintes reliques. Mais il peut être aussi impersonnel et n'avoir pas le même sujet que le verbe fini : patr. 8, 8 p. 668, 12 *quae reliquiae cum psallendo deducerentur*.

ARTICLE TROISIÈME. — LES TEMPS ET LES MODES DES PROPOSITIONS COMPLEXES

Il n'est pas possible et il ne serait pas utile de parler ici de toutes les combinaisons diverses de temps et de modes dans toute sorte de propositions complexes. Il suffira d'examiner certaines espèces de propositions qui affectent chez Grégoire un caractère particulier. Ce sont les propositions conditionnelles, infinitives, interrogatives, et subordonnées du discours indirect.

I. — Les propositions conditionnelles

Le fait le plus intéressant à noter ici, c'est l'introduction de l'indicatif au lieu du subjonctif dans la proposition conditionnelle. La cause n'en est pas facile à démêler [1]. Il y a eu, selon toute probabilité, dans le latin même un premier mouvement que l'imitation du grec est venue accélérer. En latin, de tout temps, conformément à la réalité, on a dit *potui, debui, poteram, debebam,* etc., en parlant d'une chose qu'on n'a pas faite, quand nous disons, inexactement, j'aurais pu, j'aurais dû ;

fréquents, mais on ne dit pas *cum psallendo (cum psallentio* Iul. 48 p. 583, 24, etc.). Aussi Iul. 32 p. 577, 26 *dum uiatum psallendo regreditur* ne doit pas être corrigé avec M. Krusch en *uia cum*. Il faut ou bien lire *uiam* pour *uiatum* (comp. conf. 5 p. 752, 2), ou bien conserver ce dernier mot et l'ajouter aux *addenda lexicis*. *Viatus* a pu très bien être formé sur *uiator*, et puis faire place à *uiaticum*, comme tant d'autres mots en *atus* ont été supplantés par ceux en *aticum*.

1. Ce qui a pu contribuer à préparer cette innovation, c'est que la différence entre les constructions conditionnelles n'est plus sentie avec précision. Dans ces deux phrases, mart. 91 p. 549, 12 *si sermo meus occuleretur tecum, ostenderem tibi thesaurum magnum* ; 15 *si in aliis haec regionibus uenumdantur, utroque nostrum lucrum inferunt multum*, le latin classique ferait usage du subjonctif présent, ou peut-être de l'indicatif futur dans la première. H. F. 2, 27 p. 88, 16 *poscens ut si aliud recipere non meretur, saltim uel urceum reciperit*, il se peut que *meretur*, construit comme *uenumdantur* au discours direct, soit conservé tel quel au discours indirect ; mais il serait facile aussi de corriger *mereretur*.

car le pouvoir et le devoir ne dépendent pas de l'exécution [1]. Souvent ces propositions indicatives étaient accompagnées de subordonnées avec *si* et le subjonctif : *id uitari potuit si consul auspiciis paruisset* [2]. Il y a alors une sorte d'ellipse : la défaite du Trasimène pouvait être évitée — et l'eût été — si, etc. H. F. 6, 5 p. 248, 1 *captiuum peccato homine (= hominem)... redemere non poterat nisi hominem adsumpsisset;* p. 249, 1 *nisi ipse eum discendisset redemere, haec explere non poterat alter*. Une pareille ellipse peut avoir lieu avec d'autres verbes que *posse*, *debere*, etc. Ainsi *uiceramus nisi Lepidus recepisset Antonium* [3]; nous avions vaincu, et la victoire nous serait restée, si, etc.; *labebar longius nisi me retinuissem* [4]; j'aurais continué à glisser sur la pente, et je me serais allongé, si, etc. Dans ces dernières phrases, il est visible qu'on n'est pas très loin d'exprimer par le verbe à l'indicatif un fait qui dépendrait de la condition énoncée. Avec moins de précision, on aurait pu en venir là [5]. Mais le latin laissé à son propre génie ne fit pas ce dernier pas; la construction elliptique même, que Tacite affectionne au plus haut degré, paraît devenir très rare après lui. Seuls les verbes *poteram*, *decebat*, et les expressions telles que *faciendum erat*, etc., à force de se trouver rapprochées de subordonnées avec *si* ou *nisi*, finissent par prendre aux yeux des Latins une signification conditionnelle [6]. C'est sans doute la lecture des traductions littérales du grec [7], peut-être l'usage pratique du grec, si répandu dans tout le monde romain, qui a achevé d'habituer les esprits à l'emploi de l'indicatif conditionnel, et l'a fait adopter pour d'autres verbes [8]. Il n'est pas

---

1. Grégoire a conservé la construction latine h. F. 1, 47 p. 54, 12 *debueram;* 16 *debui;* Mart. 1, 35 p. 605, 7 *decuerat;* etc. Souvent il y a recul des temps. C'est aussi d'après l'analogie de *longum est*, etc., qu'il dira Mart. 1, 6 p. 592, 4 *multum quod loqueremur erat.*

2. Cicéron, *de diuin.* 2, 8, 21; Dræger, hist. Syntax II p. 725 suiv. confond des choses diverses. Chez Grégoire comp. h. F. 1 praef. p. 33, 19 *nec pater dici potuerat nisi haberit filium;* 2, 35 p. 98, 15 *si frater meus uellit, insederat animo ut nos uideremus;* etc.

3. Cicéron, *ep.* 12, 10, 3.

4. Cicéron, *leg.* 1, 19, 52.

5. Dans certains cas, il faut une assez grande habitude de l'analyse grammaticale pour établir la distinction. Si bien que nombre de grammairiens s'y sont trompés.

6. C'est tout ce qu'on peut accorder à M. Foth, dans Bœhmer, Roman. Studien II p. 265 suiv. Les exemples qu'il cite p. 264 suiv. et p. 274 suiv. (après Dræger, etc.), auraient besoin d'être triés et classés d'après ce qui est dit ci-dessus. La preuve qu'il y a une distance sensible entre *poteram*, etc., d'une part, et *abnuebam*, etc., de l'autre, c'est que cette distance n'a jamais été franchie dans la véritable antiquité.

7. Je ne vois pas qu'on ait relevé cet hellénisme dans les anciennes versions de la bible. Mais voy. Hermas, *Pastor*, *mand.* 5, 1, 7 et 12, 3, 1; *simil.* 2, 2; 6, 3, 4, où *uolebam* dans le sens de *uelim*, je voudrais, sert à rendre ἤθελον.

8. Voir par exemple Sulp. Sév., *dial.* 2, 14, 7 p. 198, 1 *etiamsi non relinquenda esset haec oratio, nox ipsa cogebat finire sermonem.* Encore dans ce cas, on peut dire en dehors de toute condition : *nox cogebat.*

encore fréquent chez Grégoire, mais il existe chez lui incontestablement [1] :

h. F. 1, 31 p. 49, 13 *si domus mea huic operi digna esset, praestare non abnuebam* [2] ;

h. F. 2, 31 p. 92, 10 *libenter te audebam* (= *audibam*), *sed*, etc.;

h. F. 2, 32 p. 95, 7 *si gloria celsitudinis tuae humilitatis meae sermones uellit accepere, consilium... fide integra ministrabam idemque tibi congruum erat ;*

h. F. 2, 40 p. 103, 3 *si illi moreretur, tibi regnum illius reddebatur;*

h. F. 5, 20 p. 218, 23 *si audire dignaretur rex, loquebantur ;*

h. F. 5, 43 p. 236, 11 *satius faciebas si te armaret fides ;*

mart. 50 p. 523, 25 *si permitteretur ut... contemplaret, nempe uidebatis praeire Benignum ;*

patr. 8, 12 p. 701, 32 *si pallio mererer attingere, fiebam sanus.*

Le plus-que-parfait répond au conditionnel passé :

h. F. 5, 18 p. 214, 1 *si fas fuisset, angelum de caelo euocaueram;*

h. F. 10, 4 p. 413, 2 *ego ipse interieram si me defendere nequiuissim* [3].

II. — La proposition infinitive.

La proposition infinitive a deux emplois principaux [4]; elle forme le

1. M. Foth, dans Bœhmer, Rom. Studien, II p. 256 suiv. et 297 suiv. essaie d'expliquer par cet emploi de l'indicatif passé en latin l'indicatif du futur passé, nommé conditionnel, des langues romanes. Il aurait peut-être mieux fait d'en tirer une simple analogie. L'homme est naturellement porté, paraît-il, à transporter au passé ce qui est hypothétique. En tout cas, son exposé de la question eût gagné à traiter séparément les formes romanes dérivées de temps existant en latin, et celles qui sont dues à une création nouvelle avec l'auxiliaire *habere*. Il démêle pourtant fort bien lui-même l'élément nouveau qui s'introduit avec ces dernières. C'est que dans *abnuere habebam* il y a l'idée de nécessité (ou d'obligation) qui n'existe point dans *abnuebam*. L'imparfait indicatif n'a pu suffire à remplir le rôle nouveau qu'on avait commencé timidement à lui imposer, ni le plus-que-parfait. On dut se pourvoir à nouveaux frais, et cette fois ce fut l'auxiliaire qu'on chargea d'exprimer ce que la simple forme verbale ne disait pas assez clairement. *Abnuere habebam* est tout autre chose que *abnuebam*, et n'en dérive même pas.

2. H. F. 1, 48 p. 56, 3 *si mus seruatur, in urbe qua ordenatus est habebat sepulchrum*, d'après B1. A1, c'est-à-dire l'archétype; mais *habebit* de B5. C1. D4 paraît être une conjecture heureuse. Les Tourangeaux, qui prétendent que saint Martin soit enseveli chez eux, ne peuvent se contenter du conditionnel *habebat*, qui d'ailleurs devrait être précédé de *seruaretur* et non de *seruatur*.

3. Mart. 80 p. 542, 27 *intellege et tu heretice, haec pars nostra conpleuerit, nihil in sancta trinitate dissonum esse fatearis :* faut-il admettre une proposition conditionnelle sans conjonction, ou pour mieux dire, une proposition principale avec subjonctif potentiel tenant lieu de subordonnée conditionnelle (comme *unum cognoris, omnis noris)*? Il me paraît préférable d'admettre avec Ruinart que *si* (peut-être écrit *se)* est tombé après *haeretice*.

4. Les autres sont plus rares chez Grégoire, mais il en fait usage. Ainsi la propo-

complément des verbes *dicere*, *credere*, etc., et des verbes *iubere*, *uelle*, et autres. Quoiqu'il n'y ait pas de différence essentielle entre les deux sortes de propositions [1], on appellera, pour la commodité de l'exposition, l'une, proposition infinitive déclarative, l'autre, impérative, et l'on traitera de l'une et de l'autre séparément. La première, à l'époque de la décadence, a perdu de son importance; elle est assez souvent remplacée par *quod* ou *quia* avec le verbe à un mode personnel. La seconde, au contraire, gagne du terrain [2]. Beaucoup de verbes plus ou moins synonymes de *iubere* adoptent la construction propre jusque-là à ce verbe, à *uetare*, et à peu d'autres.

Il n'est guère possible de séparer la proposition infinitive de l'infinitif complément des mêmes classes de verbes, puisqu'il suffit de tourner à l'actif ou au passif pour avoir soit la proposition infinitive soit l'infinitif. On a donc réservé au chapitre de l'infinitif, pour en parler ici, les infinitifs qui peuvent alterner avec des propositions infinitives.

1° La proposition infinitive déclarative.

En général la proposition infinitive devient infinitif complément [3] quand le verbe de la proposition principale est au passif : h. F. 2, 16 p. 82, 23 *odor aduenire a religiosis sentitur;* 2, 24 p. 86, 30 *Ecdicius magnam tunc rem... fecisse perhibitur*. Cette construction est appliquée même à des verbes qui ne la connaissent pas à l'époque classique :

mart. 5 p. 491, 26 *statuae quae... excelsior esse suspicetur;*

mart. 40 p. 514, 15 *ipsum quoque ferrum... hebetare conspicitur;*

h. F. 4, 49 p. 185, 5 *nec hoc sine beati Martini fuisse uirtute ambigitur;* comp. 2, 23 p. 86, 20 [4].

Enfin avec un verbe actif synonyme de ces passifs [5] :

---

sition infinitive sujet d'un verbe h. F. 8, 44 p. 356, 2 *non esse simpliciter hominem... tali in loco quiescere*, qu'il n'était pas naturel qu'un homme dormît en un tel lieu.

1. Du même verbe, Grégoire en fait dépendre une de chaque sorte h. F. 5, 20 p. 217, 25 *implorantes se iniuste remotos sibique tribui licentiam ut*, etc.

2. Il n'est donc pas exact de dire avec M. Gœlzer, S. Jérôme, p. 375 : « Ce qui prouve combien la proposition infinitive sortait de l'usage à cette époque, c'est que les écrivains préfèrent employer la conjonction *quod* », etc. La proposition infinitive ne sort pas de l'usage, elle change d'emploi, en une certaine mesure. Il ne faut pas laisser s'accréditer la fable d'après laquelle la proposition infinitive n'aurait été qu'une création éphémère de la langue littéraire. Voy. page 660, note 7.

3. Ou, comme on a coutume de dire, le verbe adopte la construction personnelle. Voy. h. F. 1, 22 p. 44, 15; 1, 26 p. 46, 15; 1, 39 p. 51, 26; 2, 30 p. 91, 22; etc.

4. Peut-être h. F. 5, 3 p. 193, 16 *ita se cum subiectis agebat ut non cognosceretur (cognosceret* les mss.) *in se aliquid humanetates habire.*

5. Peut-être stell. 9 p. 860, 6 *ista ab hominibus constant esse fundata (constantes semefundata* 1; *constat esse* 2. 3); bien que l'interpolation *semefundata* rende suspect aussi l'*n* de *constantes* dans le ms. 1. *Constabit* impersonnel Mart. 1 praef. p. 586, 13.

mart. 59 p. 529, 3 *apparuerunt populis uiri a basilica... egredi et ecce alius chorus... de basilica procedere* [1].

Pourtant, on peut remarquer quelques exceptions, comme h. F. 2, 22 p. 85, 4 *nec putaretur ab adstantibus hominem locutum fuisse, sed angelum.* De pareilles exceptions se trouvent à l'occasion chez des auteurs d'une bonne latinité.

La proposition infinitive d'une part étend son domaine ; elle se joint à certains verbes qui jusque-là n'admettaient pas cette construction ; comme par exemple *proferre :* h. F. 6, 36 p. 276, 19 *profert se litterarum esse doctorem* [2]. *Sonare* (pour *audiri) :* h. F. 3, 9 p. 116, 17 *Aruernus sonuit eum interfectum fuisse ;* 7, 14 p. 299, 6 *sonuerat Gundoaldum regem leuatum ;* le bruit se répand que, etc. Conf. 61 p. 784, 2 *aspicio in ostio esse sculptum* [3] *qualiter sepulchri uiolator cadauer spoliaret exanime,* etc. [4]. De l'autre côté, elle est remplacée de plusieurs manières, mais principalement par des conjonctions avec un mode personnel, *quod, quia* et, tout à fait exceptionnellement, *quoniam* [5]. La substitution de *quod* à la proposition infinitive est un fait observé depuis longtemps, et dont l'importance n'a échappé à aucun observateur. Quelques-uns veulent y voir un retour à un usage plus ancien, conservé par le peuple, tandis que les écrivains auraient cultivé la proposition infinitive [6] : les preuves sont absolument insuffisantes [7]. Mais il est

1. Si l'on ponctue après *egredi* (deux points Ruinart, point et virgule Krusch), le lecteur ne comprendra pas que *apparuerunt* sert de verbe aussi à *chorus.*

2. H. F. 10, 25 p. 437, 13 *proferens se magnum,* il n'est pas nécessaire de sous-entendre *esse ;* comp. *ac profiteri se non metuens Christum.* D'ailleurs il est fort possible qu'on doive lire *praeferens,* comp. p. 438, 14 *magnus se in populis praeferebant.*

3. C'est la leçon du ms. 4 ; *scriptum* 1*a. b.* 2. 3. Mais comp. 3 *inquerens si haec uera essent quae in ostio picta cernebantur, uir mihi talia retulit ;* et alors on lui raconte l'histoire qu'il n'aurait eu qu'à lire, si elle avait été écrite.

4. *Inuenire* et *reperire* sont souvent employés à l'actif avec la proposition infinitive, au passif avec l'infinitif. Déjà à l'époque classique on les construit ainsi dans le sens de découvrir que, constater que. Pour Grégoire, cette limite n'existe plus : mart. 18 p. 500, 2 *inuenit inlaesas iacere reliquias,* il trouve les reliques gisant intactes ; conf. 31 p. 767, 24 *inuenta sunt pariter esse sepulchra ;* etc.

5. Sur *quoniam* chez d'autres écrivains, voy. Hagen, sprachl. eroert. z. vulg. p. 59 ; Sittl, lokale verschiedenheiten, p. 111 ; Hartel, index de Cyprien ; *Acta Thomae ed.* Bonnet. Dans *Siluiae peregrinatio,* on trouve *quia* p. 39. 21 *(qui* l'édition) ; 55, 7 ; 56, 5 ; et *quoniam* p. 49, 2 ; p. 55, 11 ; comp. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 273 ; et de plus *eo quod,* qui semblait formé exprès pour distinguer *quod,* parce que, de *quod,* que ; p. 49, 21 *episcopus rettulit eo quod Farao isset intra Ramesse.* Fortunat aussi dit, *uit. Hilar.* 6(18) p. 3, 12, *cognouit eoquod... quid am... quaereret,* pour *cognouit quendam quaerere ;* 6 (19) p. 3, 17 *indicans ei eo quod... prouidisset,* etc. Grégoire n'a pas cette étrange faute.

6. Th. Vogel, N. Jahrb. f. Philol. CXXVII (1883), p. 186 ; Schmalz, Lat. Gramm. § 249, Handb. d. klass. Alterthumsw. II p. 337 ; Riemann, Syntaxe latine § 3. Hagen, sprachl. eroert., p. 59, voit dans cet emploi un africanisme ; M. Sittl, lok. verschiedenheiten, p. 110, un hellénisme, mais un hellénisme africain, naturellement.

7. Voy. G. Mayen, *de particulis quod quia quoniam quomodo ut pro acc. c. inf. po-*

permis de supposer que cette construction lâche et commode se répandit plus tôt et plus généralement dans la conversation que dans la littérature. Quant à son origine, il n'est pas difficile de la découvrir [1]. Souvent *quod* après *hoc*, ou bien même sans cela, signifie ce fait que, et forme des propositions dont la valeur se rapproche à tel point de la proposition infinitive, qu'il est quelquefois difficile de distinguer laquelle des deux constructions est préférable. C'est cet emploi qui s'est développé, peut-être sous l'influence du grec [2]. Quant à *quia*, on ne peut guère douter que ce soit la traduction de ὅτι [3]. Rien dans le latin archaïque ou classique ne donnait lieu à s'en servir [4]. *Quoniam* paraît être également une traduction de ὅτι ou διότι. Il est d'ailleurs très rare chez Grégoire et ne donne lieu à aucune observation particulière. H. F. 6, 36 p. 277, 3 *cognoui quoniam tecum est dominus;* 9, 10 p. 367, 14 *noui quoniam quaecumque petieris ab eo obtenebis* [5]. On remarquera peut-être que ces deux phrases contiennent des expressions bibliques; *quoniam* est fréquent dans la bible [6].

Quant à *quod* et *quia*, avant de choisir quelques exemples d'un usage dont chaque page, pour ainsi dire, de notre auteur, offre des preuves, il faut essayer de déterminer les circonstances où *quod* et *quia* s'emploient indifféremment ou l'un plutôt que l'autre, et le mode du verbe qui les suit.

Le plus souvent, *quia* ou *quod* sont pris au hasard l'un pour l'autre ou pour la proposition infinitive; ainsi après *dico, aio, scio, noui, nuntio, audio, non est dubium,* etc. Il n'y a guère qu'un cas où *quia* seul est admis, c'est en tête d'un discours direct [7]. Quant au mode exigé, c'est

---

sitis, Kiel 1889, p. 12 *in monumentis priscae latinitatis uestigium huius constructionis (quod* sans un pronom corrélatif exprimé ou sous-entendu, c'est-à-dire la seule construction vraiment équivalente à la proposition infinitive) *non inuenitur*. Comp. p. 29 *sero et tarde hic usus irrepsit*; etc.; p. 55.

1. Comp. G. Mayen, *de particulis quod*, etc., p. 28 suiv. L'explication tentée par M. V. Henry, Revue de linguistique XXII (1889) p. 44, ne m'a pas paru heureuse.

2. Cette influence ne doit pas être admise nécessairement, car plusieurs langues ont pu développer la même construction indépendamment les unes des autres. Mais on n'a qu'à parcourir une ancienne traduction d'un livre grec pour s'assurer que les Latins ne se faisaient pas faute de rendre ὅτι par *quod*. Voy. par exemple Hermas, *Pastor*, *mand.* 9, 11; 11, 21 *uides quod* rendant βλέπεις ὅτι; etc. (comp. aussi Sittl, lok. verschiedenh. p. 111, note 58, et pour la bible G. Mayen, *de particulis quod*, etc., p. 18 suiv., p. 47 suiv.). Il est évident que la lecture fréquente de pareilles traductions dans la primitive Eglise a dû contribuer à répandre cette construction.

3. G. Mayen, *de particulis quod*, etc., p. 30 suiv.; p. 55.

4. A moins qu'on ne veuille faire valoir l'étymologie toute semblable *(quia* étant neutre pluriel du thème *qui*, *quod* neutre singulier du thème *quo)*, et l'emploi que Plaute fait de *quia* là où la langue classique se sert de *quod;* voy. Langen, Beitr. z. kr. u. erkl. d. Plautus, p. 56 suiv.

5. A la ligne 11 *scias quod*, 13 *noueris quia*.

6. Kaulen, Handb. z. Vulg. p. 246; etc.

7. *Quod* seul est employé dans les titres de chapitres et toujours avec l'indicatif :

l'indicatif, si l'auteur affirme ou nie directement et absolument, pour son propre compte; le subjonctif, s'il rend la pensée d'un autre, ou si la sienne est pour ainsi dire brisée et reflétée, présentée indirectement, comme le serait celle d'un autre. Il en résulte qu'on trouve tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif dans des phrases absolument semblables, après *quia* aussi bien qu'après *quod*. Cependant, comme le prouve le fait qui vient d'être mentionné, il y a une plus grande affinité entre le discours direct et *quia*, et cette conjonction est bien plus souvent que l'autre jointe à l'indicatif [1]. Ainsi dans les cinquante premières pages de l'Histoire des Francs on compte dix fois *quia* avec l'indicatif, une fois avec le subjonctif; huit fois *quod* avec le subjonctif, et deux fois avec l'indicatif; dans le l. VIII, neuf fois *quia* avec l'indicatif, pas avec le subjonctif; six fois *quod* avec le subjonctif, cinq fois avec l'indicatif [2]; dans les dix premiers chapitres de la Vie des Pères, douze fois *quia* avec l'indicatif, une fois avec le subjonctif; dix fois *quod* avec le subjonctif et trois fois avec l'indificatif. Quant aux verbes qui se construisent avec *quod* et *quia*, on remarquera, dans les exemples qui suivent, que ce sont à peu près les mêmes.

Quod avec l'indicatif :

h. F. 2, 13 p. 81, 11 *scitote quod non est bene placitum* [3];

mart. 50 p. 524, 5 *nosti quod... caelebrabitur* [4]; comp. h. F. 9, 27 p. 383, 6;

h. F. 6, 5 p. 248, 8 *quod de uirgine nascitur audi prophetam tuum;*

h. F. 6, 5 p. 249, 3 *quod... uenturus erat propheta tuus ait* [5];

mart. 1 p. 488, 30 *diaconus noster retulit quod cum quinque uiris aspexit;*

Iul. 17 p. 572, 7 *ferebant de eo quod quandoquidem in eclesia fuisset ingressus nec capite inclinato regrediebatur;*

Mart. 2, 16 p. 614, 10 *dicentes quod in eius nomine numquam captura uisa est euenisse;*

---

h. F. 2 cap. 18 p. 57, 19 *quod Childericus Aurilianus uenit*; cap. 27 p. 57, 28 *quod Chlodouechus regnum accepit;* cap. 34 p. 58, 5 *quod Gundobadus conuerti uoluit;* etc. Mais ces phrases ne remplacent pas des propositions infinitives. Elles alternent avec *de* et l'ablatif, et en tiennent lieu. Elles doivent donc être entendues comme ces phrases si fréquentes dans les lettres de Cicéron, *quod me mones, quod scribis, ad Att.* 11, 21, 3; 24, 3; 5; etc., qui alternent de même avec *de, ad Att.* 10, 15, 4 *de Quinto puero, datur opera; de Quinto fratre, scito eum non mediocriter laborare.* Chez Grégoire *de obitu Perpetui* signifie : de la mort de Perpetuus; *quod Childericus Aurilianus uenit* veut dire : de l'arrivée de Childéric à Orléans, etc.

1. Comp. O. Keller, Epilegomena zu Horaz, I p. 50 weil im beginn des mittelalters die regel galt dass *quod* mit dem conjunctiv, *quia* mit dem indicativ verbunden werden müsse; et surtout G. Mayen, *de particulis quod*, etc., p. 51 suiv.; 56.

2. Sans compter les *capitula;* voy. page 661, note 7.

3. Comp. h. F. 6, 6 p. 252, 15; 6, 8 p. 254, 8; etc.

4. Comp. h. F. 9, 27 p. 383, 6 *(cognouimus);* Iul. 17 p. 571, 41 *(ignorans);* etc.

5. Comp. mart. praef. p. 488, 14; etc.

Andr. 14 p. 834, 6 *confido quod poterit resuscitare;*

stell. 15 p. 863, 1 *non sine admiratione cernitur quod sol mundo ingerit lumen.*

Quod avec le subjonctif :

h. F. 1, 10 p. 40, 1 *dicunt alii quod sint reuersi;*

h. F. 2, 9 p. 75, 17 *ait quod... iussisset;*

h. F. 2, 12 p. 80, 17 *noui utilitatem tuam quod sis ualde strenuus* [1];

h. F. 2, 11 p. 79, 17 *conperto quod uita eum priuari uellit;*

h. F. 6, 5 p. 248, 4 *quod deus homo futurus esset audi prophetam tuum* [2];

h. F. 3, 18 p. 126, 20 *uidens quod mater sua filius Chlodomeris... diligeret;*

mart. 7 p. 492, 27 *de tunica beati corporis quod... sub sorte iacuerit fides euangelica pandit;*

mart. 8 p. 493, 24 *credens quod aliqui praecessissent;*

mart. 5 p. 491, 15 *confisa de domini misericordia quod fluctuum commotiones facile possit obpraemere* [3];

mart. 37 p. 512, 12 *ferunt etiam quod urceos secum detulissent;*

mart. 55 p. 526, 24 *ex hoc quod martyr esset innotuit populis;*

mart. 77 p. 540, 5 *putauerunt quod archidiaconem iussisset adduci* [4].

On n'aura pas de peine, en général [5], à reconnaître la différence signalée plus haut entre l'indicatif et le subjonctif [6]. Mais comme cette différence est toute dans l'intention de l'auteur, il peut arriver, et il arrive, que *quod* se trouve construit avec les deux modes dans des phrases toutes semblables et jusque dans la même phrase. Ainsi après *non est dubium :*

h. F. 1, 1 p. 35, 10 *nec dubium est quod hic tipum redemptoris praetulisset;*

h. F. 1, 10 p. 40, 15 *nec dubium est quod tipum gesserit baptismatis;*

h. F. 2, 6 p. 68, 15 *procul dubium est quod horum obtentu oraturium permansit inlaesum.*

Il y a ici une fine nuance : dans les deux premiers exemples, c'est sur le fait exprimé par *tipum gerere* que pourrait porter le doute ; ce fait est donc présenté comme objet de la pensée de quelqu'un, du lecteur par

---

1. Comp. h. F. 2, 28 p. 90, 3; mart. 77 p. 540, 4; 84 p. 545, 27; etc.

2. Comp. h. F. 5, 49 p. 242, 1 ; mart. 5 p. 490, 12; etc.

3. Comp. h. F. 6, 6 p. 251, 10; mart. 36 p. 511, 22; 104 p. 559, 14; Iul. 25 p. 575, 18; conf. 104 p. 815, 23; etc.

4. Comp. h. F. 9, 15 p. 371, 14; mart. 94 p. 551, 17; etc.

5. Parfois il est vrai que le choix du mode ne confirme nullement ce qui vient d'en être dit; Mart. 2, 16 par exemple, Grégoire rapporte les paroles de gens incrédules, qu'il se garderait bien de prendre à son compte.

6. Voy. patr. 8, 5 p. 695, 13 et 14 *blasphemiis me obruit dicens quia nihil facultatis scripserim templo huic, et nescit quia quidquid pretiosius habui ibidem dereliqui.*

exemple, à qui l'on recommande de ne pas douter. Dans le troisième exemple au contraire *permansit inlaesum* est un fait donné simplement comme tel, sans supposer même qu'il pourrait occuper la pensée de quelqu'un sous forme de doute ; le doute que Grégoire veut écarter ne concerne ici que les mots *horum obtentu*.

Les deux modes se rencontrent dans la même phrase h. F. 3, 5 p. 112, 10 *scit quod te uiuente haec non potest implere et nisi tu cadas ille non surgat*.

De même que pour *quod*, il convient de donner quelques exemples de *quia* avec un verbe fini remplaçant la proposition infinitive. D'abord avec l'indicatif :

h. F. 6, 6 p. 252, 30 *dico tibi quia iam absoluor ab his uinculis ;*

h. F. 1, 48 p. 55, 27 *scitote quia uobiscum positus amplius est quam hic operatus* [1] ;

h. F. 1, 48 p. 56, 17 *nouerit quia diu ciuitas Toronica sine benedictione sacerdotale fuit* [2] ;

mart. 13 p. 498, 2 *cui ille respondit quia haec agere non audebat*.

Avec le subjonctif :

h. F. 2, 5 p. 67, 18 *denuntiat... quia non uisuri essent ultra faciem illius ;*

h. F. 6, 5 p. 247, 21 *quod autem ais quia ipse non generet, audi prophetam ;*

h. F. 9, 30 p. 384, 18 *dicentes quia librum prae manibus haberent* ;

mart. 4 p. 489, 24 *cum audissent quia esset adsumenda de mundo*.

L'emploi de *quia* est particulièrement frappant dans deux circonstances : avec ou sans ellipse, dans les serments [3], et en tête du discours direct. Dans l'un et l'autre cas, il est manifeste que la construction classique serait la proposition infinitive. Pour les serments et les affirmations solennelles, cela ressort des exemples où le verbe antécédent est exprimé, comme h. F. 2, 1 p. 59, 16 *amen dico tibi quia obtinui apud deum ut*, etc. ; mart. 5 p. 490, 20 *testor deum quia putaui ;* 77 p. 540, 13 *uere dicam tibi quia non effugies iudicium dei ;* et, si le texte est exact [4], patr. 8, 3 p. 694, 1 *uere inquam quia eulogias non accipies* [5]. Plus souvent ce verbe est sous-entendu :

h. F. 4, 46 p. 181, 10 *per hoc locum sanctum quia non morabor* [6] ;

---

1. Comp. h. F. 1, 48 p. 56, 4 ; mart. 94 p. 552, 5 ; conf. 1 p. 748, 26 ; etc.

2. Comp. h. F. 1, 4 p. 36, 3 ; 2, 3 p. 64, 16 ; 2, 37 p. 100, 4 ; mart. 91 p. 549, 19 ; 2, 34 p. 97, 4 ; etc. Probablement Mart. 2, 16 p. 614, 21 il faut écrire avec 1a *noueritis quia* (*quam* les autres mss.).

3. *Quod* est très rare dans ce cas et ne se trouve pas, comme *quia*, avec ellipse du verbe ; patr. 16, 2 p. 725, 31 *uere inquid dico uobis quod audiui uoces angelorum*.

4. Mais mart. 64 p. 531, 27 *uerum tamen dico quia*, etc., *uerum tamen* forme ensemble la particule adversative ; voy. page 483.

5. Voy. page 437, note 1.

6. Comp. Mart. 1, 31 p. 603, 11.

Mart. 1, 31 p. 603, 11 *per hunc locum sanctum quia hic amplius non uenit;*

h. F. 8, 16 p. 336, 20 *per omnipotentem deum... quia hoc incendium non admisi;*

mart. 12 p. 496, 11 *uere quia digni sunt perditioni;*

patr. 5, 2 p. 679, 7 *uere... quia constat ab hoc periculo saluatos;*

conf. 64 p. 786, 8 *uere quia Gazetum obtuli* [1].

Avec une autre sorte d'ellipse, imitée de l'hébreu par l'intermédiaire de la bible latine :

patr. 17, 3 p. 730, 13 *uiuit dominus deus meus quia numquam te derelinquam;*

Quia en tête du discours direct est sans aucun doute un hellénisme [2]. En général, comme on l'a vu, l'application de *quia* à des propositions déclaratives ne peut guère avoir d'autre cause que l'influence de ὅτι. A plus forte raison l'emploi dont nous parlons doit-il s'expliquer par l'imitation du grec. Il n'y a pas ici seulement un sens nouveau donné à la conjonction ; il y a avant tout cette liberté souveraine de passer du discours direct à l'indirect et vice-versa, qui est un trait absolument propre au grec, à la distinction du latin. Ce qui achève la preuve, c'est de voir dans les anciennes traductions littérales des phrases telles que celle-ci : ὡμολόγησεν ὅτι ἐγὼ οὐκ εἰμὶ ὁ Χριστός rendues de cette manière : *et confessus est quia ego non sum Christus.*

Chez Grégoire cet usage n'est pas commun, mais il est assez fréquent pour qu'on ne puisse douter qu'il fût tout à fait familier à l'auteur et à ses lecteurs :

h. F. 2, 36 p. 98, 22 *dicebant enim ei quia desiderium tuum est ut,* etc. [3];

h. F. 8, 43 p. 354, 24 *lacessire Nonnichium coepit dicens quia filius tuus in hoc facinus est admixtus;*

h. F. 9, 3 p. 360, 5 *confitetur se admissum ad interficiendum regem dicens : sic enim tractauit qui me misit quia cognouit rex multorum in se odia adgregata... nec repperitur aditus qualiter ad eum cum gladiis possimus accedere;* etc. [4].

---

1. Comp. *Acta Thomae ed.* Bonnet p. 152, 7 *plane quia credam; Siluiae peregrinatio* p. 81, 1 *sane quia hic consuetudo sic est.*

2. Hagen, sprachl. erœrt. p. 60. Pott, au contraire, Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XIII p. 321 suiv., le conteste. Pour preuve que cet usage a bien pu être latin, il allègue le français je dis que oui, que non !

3. Si l'on veut faire usage de guillemets, c'est après *quia* et non avant qu'il faut les ouvrir ; *quia* ne fait pas partie du discours qu'on rapporte.

4. Il y a ici un double discours direct. Le meurtrier dit : *sic enim tractauit qui me misit;* puis avec *quia* il introduit le discours de l'instigateur du meurtre. « Ainsi a pensé mon maître : «« le roi sait, etc. »»» ; éditeurs et traducteurs s'y sont trompés, et, M. Arndt excepté, ont interpolé le texte *(possit* l. 7).

mart. 34 p. 510, 4 *proiecerunt illud in mari dicentes quia non seducis amplius populum nostrum* [1].

Plusieurs fois des passages de la bible sont allégués avec *quia* :

mart. 77 p. 540, 25 *impletumque est illud apostoli quia diligentibus deum omnia cooperantur in bonum* [2]; comp. mart. 87 p. 547, 11 et 80 p. 542, 22 [3].

Donnons enfin une idée de la proportion numérique qui existe entre la proposition infinitive et ses principaux remplaçants, *quod* et *quia*. Dans le l. VIII de l'Histoire des Francs, on compte cinquante-quatre propositions infinitives, onze infinitifs avec le verbe passif (*dicitur*, etc.), onze propositions par *quod*, et neuf par *quia*. Dans les dix premiers chapitres de la Vie des Pères, on trouve soixante-dix propositions infinitives, et six infinitifs avec le verbe au passif; treize propositions par *quod*, et treize par *quia*; une fois enfin *quod* est construit avec l'infinitif [4]. On voit que la proposition infinitive se maintient encore en forte majorité. Cette majorité est cependant beaucoup moins considérable que chez les Pères du IIIe et du IVe siècle, et que même chez un contemporain de Grégoire, Fortunat [5].

Outre *quod* et *quia* avec l'indicatif ou le subjonctif, on trouve encore, mais bien moins fréquemment, à la place de la proposition infinitive, le simple subjonctif. Il convient de distinguer à ce propos deux ordres de faits : le subjonctif dans des propositions suivies ou précédées de subordonnées conditionnelles, et le subjonctif dans les propositions principales simplement affirmatives. Des constructions de la première sorte se trouvent quelquefois même chez des auteurs de la bonne époque [6]. Ce subjonctif peut répondre à l'indicatif, surtout à l'indicatif futur, aussi bien qu'au subjonctif conditionnel du discours direct. Dans

---

1. Comp. encore h. F. 4, 46 p. 180, 17; 181, 4; mart. 78 p. 541, 22; 94 p. 551, 21; conf. praef. p. 748, 10; etc. H. F. 9, 33 p. 388, 2 il est probable que *quia* doit s'entendre ainsi, et que le discours consiste en deux propositions coordonnées : *sine consilio parentum eam coniugio copulasti : non erit uxor tua*. Au contraire h. F. 3, 14 p. 122, 1 *uerumtamen dico tibi : quia* (A1. D4; *qui* B) *periuriis me decipisti, te uiuum ultra nullus aspiciet*, parce que.

2. Rom. 8, 28.

3. Sapience 1, 5 et 1, 4.

4. Les trois constructions réunies h. F. 5, 18 p. 213, 1 *recolere uos credo quod uenerim* (A1. D4; *uenerit* B, ce qui ne peut s'accorder avec le contexte) *dixique uobis quia res eius commendatas haberem et frequentius aduenire puerus ad me ut ea redderem*.

5. D'après G. Mayer, *de particulis quod*, etc.; p. 48 suiv., Tertullien a 2,500 propositions infinitives pour 56 *quod* et 11 *quia*, Cyprien 918 pour 38 et 24, Lucifer 638 pour 70 et 31, Fortunat 226 pour 13 et 11.

6. Voy. Haase, dans Reisig, Vorles. üb. lat. sprachw. p. 836, note 622, et stell. p. 31; il ne distingue pas suffisamment les cas où déjà le discours direct présenterait le subjonctif, et ceux où il aurait l'indicatif. Comp. aussi Madvig sur Cicéron *de fin.* 3, 15, 50.

ce dernier cas, on peut admettre une simple anacoluthe, un retour au discours direct. Mais il est plus probable que les causes de l'irrégularité sont les mêmes dans les deux cas : l'attraction exercée par le subjonctif de la subordonnée, et le désir d'éviter la conjugaison périphrastique [1]. Ce tour, presque toujours un peu lourd, l'est davantage justement quand il s'agit de rendre dans le discours indirect le subjonctif conditionnel. Chez Grégoire on hésitera d'autant moins à adopter cette explication, que des faits analogues ont déjà été signalés chez lui [2].

Le subjonctif rend l'indicatif futur du discours direct :

h. F. 3, 23 p. 131, 13 *nuntiatur Theodoberto patrem suum grauiter egrotare et ad quem nisi uelocius properaret, a patruis suis excluderetur et ultra illuc non rediret;*

h. F. 5, 2 p. 192, 15 *iurauit eis dicens : si, inquid, uoluntas dei fuerit, ipse hos separare non conaretur;*

Iul. 6 p. 567, 14 *pollicetur parentibus si a gentilitate discederent, filium reciperent sanum;*

conf. 18 p. 758, 5 *comminantes, nisi locum tegeret, ab hoc saeculo migraret;*

mart. 81 p. 543, 18 *deprecabatur ut... fateretur; quod si faceret, et facultatibus ditaretur et magnus haberetur in populis;*

Iul. 6 p. 567, 25 *pollicentur sacerdoti, si grando recederet, et martyrem patronum expeterent et ad deum eius... transirent.*

Le subjonctif correspond au subjonctif du discours direct :

h. F. 2, 12 p. 80, 18 *noueris si aliquem cognouissem utiliorem tibi, expetissem cohabitationem eius;*

stell. 8 p. 860, 1 *ferunt super brachium cancri si homo extensus iaceat eum operire non possit* [3].

Le subjonctif du discours indirect qui prend la place de l'indicatif dans des propositions non conditionnelles, ne peut avoir la même raison d'être, car le plus souvent cet indicatif devrait être rendu, dans le discours indirect, par l'infinitif présent ou passé, qui n'est pas plus compliqué que le subjonctif. Il faut croire plutôt qu'il y a une anacoluthe d'une autre sorte : l'auteur commence par la construction infinitive, souvent même énonce une proposition infinitive entière, puis, dans une seconde proposition ou à la fin de la première, il continue comme s'il avait débuté par *quod*. Ou, si l'on aime mieux, il ne se rend pas compte exactement du genre de construction qu'exige la grammaire, il sent seulement qu'il s'agit de rapporter la pensée d'un autre, et il choisit le mode qui sert à cela le plus souvent, le subjonctif [4] :

---

1. Cette explication n'est pas applicable à Corn. Népos, *Them.* 7, 6 ; elle le serait à César, *B. C.* 3, 73, 6 ; mais voy. sur ce passage, Riemann, Syntaxe lat. § 228, note.
2. Page 636.
3. Haase, p. 31, cite mart. 81 p. 543, 18 ; patr. 2, 2 p. 670, 19 ; conf. 18 p. 758, 6.
4. Comp. Baudonivia, *uita Radeg.* 13 *confitens se peccasse et propterea arderet.*

h. F. 4, 34 p. 169, 15 *dicens durum esse seruitium illius loci nec omnino tanta possit implere;*

Mart. 1, 29 p. 602, 22 *nuntiantes regi rem illam iniustissime reteneri et ideo haec fuissent perpessi;*

Mart. 3, 42 p. 642, 34 *credo aliquod facinus patratum et ob hoc non pateretur uir beatus uerba... uolutari;*

h. F. 7, 32 p. 313, 5 *aiunt neptem illius... exilio depotatam, thesauros ab ipso Gundoualdo sublatos, ipsum... regem ab omnibus... expetitum esse, sed praesertim cum Boso Constantinopolim abissit, ipsum (Boso) in Galliis inuitassit;*

h. F. 8, 15 p. 334, 30 *praedicabam nihil esse Dianam; indigna esse ...cantica; sed potius deo... dignum sit sacrificium inpendere* [1].

L'anacoluthe est plus visible encore h. F. 6, 24 p. 264, 5 *repotans eum, cur hominem extraneum intromisisset in Galleis, uoluisset Francorum regnum... subdere.*

L'inverse est aussi arrivé quelquefois ; une proposition commencée par *quod* ou *quia* est achevée sous forme de proposition infinitive [2]:

h. F. 5, 3 p. 193, 23 *aiebant quod duo de famulis eius... mutuo se amore dilexisse, uirum scilicet et puella;*

h. F. 2, 6 p. 68, 5 *aiunt quia priusquam hi hostes uenerent uidisse uirum;*

h. F. 5, 18 p. 213, 1 *dixi uobis quia... res eius haberem et frequentius aduenire puerus eius ad me ut ea redderem, et nolui* [3];

mart. 46 p. 519, 13 *aiebat enim quod... dum solemnia celebrarentur, cecidisse e camera tabulam unam;*

Mart. 3, 60 p. 647, 17 *a Verano audiui quod... dum typi quartani aestu uriretur... fuisse sanatum;*

patr. 2, 2 p. 670, 18 *spondens quod si eum liberaret, clericum se futurum.*

---

1. Thom. p. 120, 18 *dicente me ut quod uellet faceret, potestatem enim haberet corporis mei, animam autem perire non paterer.* Dans certains cas la leçon varie. Ainsi h. F. 2, 23 p. 85, 15 *signum ad matutinus audiens fuisset* (A1 ; *fuisse* D) *commotum;* 8, 18 p. 337, 3 *sonus erat sororem suam Constantinopoli fuisset translata* (B2 ; *fuisse translatam* A1. D4. 5). Mais il était très naturel pour les copistes de corriger ces négligences (h. F. 6, 24 p. 264, 5 A1 et C1 omettent *eum;* etc.), et en présence de tant d'exemples incontestables, on adoptera aussi dans ceux qui le sont moins la leçon qui renferme une irrégularité. H. F. 9, 34 p. 389, 13 *Rigundis cum saepius matri calumnias inferret diceritque se esse dominam genetricemque suam seruitio redeberit* (B1. 2; *redebere* C1; *rediberit* A1; *redhiberi* D5); *deberi* D4, les éditeurs et les traducteurs varient fort. Mais la tradition manuscrite est pour le subjonctif, qui s'explique bien, si l'on prend *redeberit* pour une variante graphique de *redhiberet* (modifier en ce sens une affirmation trop absolue, page 197, note 5); Rigundis dit qu'elle est la maîtresse, et qu'elle rendra sa mère Frédégonde à l'état de servage d'où Chilpéric l'avait tirée.

2. Sur h. F. 5, 18 p. 212, 8, voy. page 150, note 2.

3. Avec *nolui* il revient à la construction par *quia*, ou au discours direct : *dixi... et nolui.*

Enfin on s'était si bien habitué à prendre le subjonctif pour le mode propre au discours indirect, que l'on finit par l'employer sans même qu'il fût précédé de l'infinitif [1] :

h. F. 3, 13 p. 119, 7 *et credo ob illius causa fuerit ipsum castrum in manibus traditum iniquorum... nam cum eum hostes expugnare non possent, ad propria iam redire disponerent ; audientes autem haec obsessi... decipiuntur.*

On voit que le subjonctif dépendant de *credo* dans une réflexion de l'auteur, se continue ensuite dans le récit, qui reprend son indépendance seulement avec *decipiuntur*. Voici d'autres subjonctifs pareils :

h. F. 5, 14 p. 203, 12 *credo acceptum non fuisset deo ;*

h. F. 5, 18 p. 215, 4 *credo interitum Merouechi pronuntiassent ;*

h. F. 5, 49 p. 242, 25 *dicere erat solitus hominem prudentem non aliter nisi in periuriis quis decipere possit ;*

h. F. 8, 20 p. 338, 32 *quod credo prouidencia dei fecisset* [2] ;

mart. 95 p. 583, 10 *putans uel mortuos possit uincere qui uiuentes superare non quiuerat ;*

Mart. 1, 6 p. 592, 27 *credo aliqua fuisset uirtus angelica* [3].

Deux constructions encore viennent prendre la place de la proposition infinitive classique. C'est d'abord *quasi* [4] qui précède *quod*, ou le simple subjonctif, ou même la proposition infinitive, pour marquer plus clairement qu'il s'agit d'une opinion, d'un dire, qu'on ne fait que rapporter [5] :

h. F. 5, 32 p. 224, 17 *asserentibus multis quasi quod... cum alio miscereturr ;*

mart. 5 p. 490, 20 *putaui quasi uas esset effractum ;*

h. F. 9, 12 p. 369, 15 *nesciebat rex eum in domo aeclesiae ingressum fuisse, sed quasi in regione alia confugisse* [6] ;

---

1. Des constructions semblables ont été relevées chez Lucifer et Fortunat par W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 50. Comp. encore Fortunat, *uirt. Hilar.* 10 (29) p. 10, 26 *quid aliud datur intellegi nisi... tunc credidisset se nasci* = *eam credidisse.*

2. *Fecisse* D5 ; *fecerit* D4.

3. Même *ut credo* paraît suffire pour donner lieu à un subjonctif de ce genre : h. F. 8, 9 p. 330, 30 *nihil est quod promittitur, sed ut credo alicuius ex leudibus nostris sit filius.* Mais quand *ut adserit* est suivi d'une proposition infinitive, comme Mart. 1, 16 p. 598, 5 *sed ut praedictus presbiter adserit multum desiderabilius in locis Italis Martini gloriam uenerari*, si l'on ne veut lire avec Ruinart *sed et*, ce qui a bien l'air, en effet, d'une interpolation, il faut admettre un changement de construction ; l'auteur a oublié qu'il avait écrit *ut*.

4. Mart. 2, 15 p. 614, 2 *uisum est ei circa se tamquam corruscatio resplenderet*, c'est le subjonctif seul qui marque le discours indirect. A cause de *circa se*, *tamquam* doit se joindre à *corruscatio* seulement. Voy. page 322, note 4.

5. Cette fonction de *quasi* est fréquente dans toute sorte de tournures ; voy. par exemple patr. 9, 2 p. 704, 12 *mentitus oblationes quibus quasi populus saluaretur*, c'est-à-dire, *quibus populum saluari aiebat*. Comp. d'ailleurs page 322.

6. C'est comme s'il y avait *sed credebat eum confugisse*.

h. F. 9, 16 p. 371, 28 *uult se de hoc crimine exuere quod ei inponitur quasi in mortem sororis uestrae fuisse conscium.*

En second lieu, *ut* [1], qui non-seulement avec le subjonctif suit les verbes *uouere* [2], *promittere :* mart. 53 p. 525, 23 *uoue ut unam trabem... transmittas* (comp. conf. 81 p. 800, 23); Iul. 4 p. 566, 22 *promittit ut si sospitem reciperet coniugem martyris sepulchrum cimento contegerit ;* et *polliceri* h. F. 8, 15 p. 334, 3 *pollicitus ut nulli quae referebat expanderem ;* mais qui même avec l'indicatif [3] forme le complément de *scire :* conf. 58 p. 781, 20 *scito ut* [4] *in quacumque die haec publicaueris ab hoc mundo migrabis.* Comp. encore h. F. 7, 27 p. 307, 23 *non pudet ut tam degener... respondeat?* 10, 10 p. 418, 19 *se poenitens ut sic eum ira praecipitem reddidisset* [5].

Dans les constructions qu'on vient d'étudier il se manifeste déjà un relâchement sensible des règles du discours indirect. On en trouvera d'autres preuves dans ce qui sera exposé un peu plus bas sur l'indicatif dans certaines propositions où sont rapportées les paroles ou les pensées d'un autre. Le même fait apparaît peut-être plus clairement encore dans une espèce de confusion qui se produit chez Grégoire entre le discours direct et le discours indirect [6]; la proposition infinitive étant remplacée non plus seulement par des propositions subordonnées, avec *quod* ou *quia*, ni par des propositions au subjonctif, qui conservent au moins dans ce mode même une marque de subordination grammaticale, mais par de simples propositions principales à l'indicatif. Ces constructions, si peu conformes à l'un des caractères distinctifs de la langue latine, ne peuvent manquer de surprendre le lecteur, et, dans certains cas, de l'embarrasser. Les éditeurs mêmes s'y sont parfois mépris, comme le prouve

---

1. Comp. G. Mayen, *de particulis quod*, etc., Kiel 1889, p. 57 suiv.

2. Déjà Justin en avait donné l'exemple, 21, 3, 2.

3. Cet indicatif doit s'expliquer sans doute comme ceux dont il sera parlé plus bas, qui suivent *ut* consécutif, par une sorte d'anacoluthe. L'auteur oublie qu'il a commencé par *scito ut*, et continue comme si *migrabis* formait une proposition principale.

4. *Quod* 4, probablement par interpolation.

5. Autre chose est h. F. 1, 7 p. 37, 20 *ostendens ut... portemus ;* 5, 6 p. 198, 36 *doceat... ut... requirat.* Il y a là une idée impérative; montrer, enseigner, exhorter à faire telle chose. De même h. F. 6, 30 p. 269, 15 *utire eum felix, memor semper ut aequitate... delecteris.* Mart. 2, 18 p. 615, 17 *cum uideret inimicus ut eum sibi uindicare non posse, dolis eum temptauit inludere,* il saute aux yeux qu'il faut lire *ui eum* au lieu de *ut eum.*

6. On peut en rapprocher certains passages où Grégoire passe du discours direct au discours indirect plus brusquement qu'on ne l'eût peut-être osé anciennement : h. F. 2, 42 p. 105, 18 *merito inquid tale aurum accepit qui domino suo ad mortem propria uoluntate deducit ; hoc illis quod uiuerent debere sufficere;* mart. 58 p. 528, 20 *si aliud inquid inuenire non possum, uel has ipsas quas cerno uitreas auferam, fusoque metallo aliquid auri conquiri sibi.* Dorm. 4 p. 849, 15 il semble qu'il y ait une transition inverse, si *possunt* est la bonne leçon (M porte *possint).*

la ponctuation des textes imprimés. Il sera donc utile d'en transcrire ici quelques exemples.

Conf. 10 p. 754, 22 *de cera uero quam de sepulchro tulerat adiecit, surda et muta... ad eum accessit, in cuius aure de ipsa cera posuit*, pour *surdam et mutam accessisse ;*

conf. 21 p. 760, 20 *nam ferunt in eo loco cum cripta adhuc haberetur occulta, per singulas dominicarum solemnitatum noctes ab habitatoribus lumen cernebatur accensum*, pour *lumen cerni solitum esse ;*

Mart. 2, 2 p. 610, 10 *nam referre erat solitus at ubi primum oculis eius iubar luminis progressum a cereo tenebras pepulit noctis, protinus in contemplatione flammae febris recessit.*

Enfin, Grégoire va jusqu'à insérer *inquit* dans un discours de ce genre [1], comme conf. 1 p. 748, 25 *uir mihi fidelis retulit... iubet inquid fieri ex annonis... poculum praepari ;* même si ce discours est clairement caractérisé comme discours indirect par la substitution de la troisième personne à la première, *eius* à *mei :* Mart. 3, 8 p. 634, 10 *sed et se peculiarem alumnum antistitis narrat, dicens super se magnam eius uirtutem ostensam fuisse. auus inquit eius ante multorum annorum curricula basilicam in honore construxit beati Martini antistitis*, pour *auum suum basilicam construxisse* [2].

2° La proposition infinitive impérative.

La proposition infinitive avec les verbes *uelle*, etc., qui est d'un usage fort restreint chez les classiques, devient au contraire très commune à l'époque de la décadence. Il n'est presque plus de verbes ayant quelque analogie de sens avec *uelle* ou *iubere*, dont on ne fasse dépendre des propositions infinitives, ou des infinitifs, si le verbe est transitif [3].

---

1. *Inquit* dans un véritable discours indirect : patr. 5, 2 p. 678, 28 *adserebat hoc non posse fieri quia inquid nec hora debita esset nec regi dignum praebuisset occursum.*

2. En présence de ces textes, il paraît probable que l'indicatif représente aussi le discours indirect dans certains passages où la proposition infinitive est au moins ébauchée par *factum* ou *gestum*, de telle sorte que l'indicatif remplacerait une proposition complétive avec *ut* et le subjonctif : mart. 105 p. 560, 1 *audiui praeteritis annis gestum in Galliis, mulier quaedam sub specie religionis uacabat ieiuniis*, etc. ; conf. 12 p. 755, 6 *in Hispaniis nuper factum cognoui, cum Leuuieldus rex contra filium suum ambularet,... monasterium erat inter Sagonthum atque Cartaginem Spartariam, audientes autem monachi quod hic exercitus... deberet accedere, fugam ineunt*, etc.

3. Dans certaines locutions ce n'est pas tant la construction que la signification des mots qui est nouvelle. Ainsi *uidetur*, peut-être calqué sur δοκεῖ (comp. page 263), étant devenu synonyme de *placet*, se construit comme ce verbe : h. F. 2, 3 p. 61, 26 *uidetur ex his quaedam memorare* (comp. 2, 9 p. 72, 16); Mart. 1, 29 p. 602,

Il ne saurait être question de reproduire ici la multitude infinie des exemples de cette construction qu'on trouve dans les écrits de Grégoire. Il faut nous borner à faire voir quels sont les verbes et les locutions susceptibles de se construire de cette manière, et à marquer les degrés que la construction franchit successivement. Car c'est peu à peu qu'on a conquis tant de libertés nouvelles [1]. Grégoire lui-même n'en fait pas un usage égal. Il en est dont il ne s'est prévalu que très rarement [2].

Ces degrés sont au nombre de trois, qu'il est plus commode et plus clair de caractériser par des exemples que par des définitions :

1° *uolo* ou *iubeo te domum aedificare;*

2° *uolo* ou *iubeo domum aedificari;*

3° *iubeo domum aedificare.*

Mais on voit aussitôt qu'il faut établir deux catégories de verbes, d'abord les verbes tels que *uelle*, après lesquels l'accusatif de la personne qui agit est sujet de l'infinitif, et d'autre part, les verbes *iubere*, etc., dont le nom de la personne est complément [3], soit à l'accusatif, soit au datif [4], ou avec une préposition. Les deux catégories se distinguent au premier degré [5], se confondent au second, et se séparent au troisième, qui est accessible à la seconde seule. Il est vrai qu'ici la limite est souvent effacée, parce que la distinction de l'infinitif actif ou passif n'existe plus guère que pour la troisième conjugaison. Et c'est même

---

7 *uidetur nec illud sileri* (sur Iul. 36 p. 579, 6 voy. page 648, note 6); Iul. 23 p. 574, 14 *non uidetur omitti... qualiter... fuerit.* Dans *datur intellegi* au contraire, que Grégoire emploie quelquefois, h. F. 10, 3 p. 411, 13; 10, 25 p. 437, 9; conf. 71 p. 790, 6 (comp. Fortunat, *uit. Hilar.* 10 (29) p. 10, 26), c'est de tourner au passif qui est nouveau; comp. Virgile, *Aen.* 1, 409 *cur iungere dextram non datur?*

1. C'est ce qu'a prouvé pour le verbe *facere* Ph. Thielmann, Archiv f. lat. lex. III p. 177 suiv.

2. Thielmann, ibid. p. 202.

3. Autre chose encore sont les verbes dont il a été parlé page 647, qui n'admettent pas du tout la proposition infinitive. Jamais on n'a dit : *domum aedificari compulit.*

4. Les verbes *iubere, petere, poscere, flagitare,* et d'autres, jouissent à cet égard d'une grande latitude. De même en ce qui concerne l'usage de l'infinitif, de *ut,* du subjonctif seul. Pour en donner une idée, voici les différentes constructions de *iubere :* h. F. 2, 32 p. 95, 13 *hostem patriae redire iubet ad propria;* 2, 33 p. 95, 20 *iussit expelli minoris populi;* Mart. 1, 5 p. 591, 8 *iubeat domnus lectori lectionem legere;* h. F. 6, 11 p. 255, 24 *cum Iouino deteneri iubetur;* Mart. 3, 42 p. 642, 37 *puerum iubet ut paleas... igni consumeret;* Mart. 2, 13 p. 613, 13 *iussus est a domino suo ut agrum circuiret;* h. F. 2, 33 p. 96, 9 *iussit ne unus quidem noceretur;* 2, 23 p. 86, 24 *iussum est ut gladio feriretur;* 5, 3 p. 194, 14 *iussit elidere arborem;* 10, 15 p. 425, 28 *Maccone prolata praeceptio est in qua iubebatur hanc seditionem ui oppraemeret;* etc.

5. Pas toujours; h. F. 2, 27 p. 89, 7 *iussit omnem duenirea falangam* signifie : il ordonna que toute l'armée vînt; et non : il ordonna à toute l'armée de venir. Ailleurs il est presque impossible de discerner l'intention de l'auteur. C'est précisément pourquoi nous traitons ces verbes ici, à propos de la proposition infinitive, et non à propos de l'infinitif.

là sans aucun doute ce qui a préparé la dernière évolution par suite de laquelle l'actif prend la place du passif lors même que l'accusatif est l'objet et non le sujet de l'action indiquée par le verbe. Aussi ne restent vraiment exclus de ce troisième degré que les verbes tels que *uelle, deliberare,* etc. En effet, si l'on faisait suivre ces verbes de l'infinitif actif, il serait impossible de comprendre que le sujet de l'infinitif n'est pas le même que celui du verbe principal. *Iubeo domum aedificare*, j'ordonne qu'on bâtisse une maison, se comprend. Mais *uolo domum aedificare* ne peut signifier que : je veux bâtir une maison, et non je veux qu'on bâtisse une maison [1].

Premier degré, 1° Verbes tels que *uelle :*

h. F. 2, 5 p. 67, 11 *apud domini deliberationem sanccitum est Chunos in Gallias aduenire;*

h. F. 9, 40 p. 397, 15 *petiit abbatissa se sub sacerdotis sui potestate degere* [2]*;*

mart. 73 p. 537, 6 *castaneum diu aridam suis orationibus obtenuit uiriditate redire.*

Premier degré, 2° Verbes tels que *iubere*

h. F. 1, 47 p. 54, 37 *cui me famulam deuoui esse;*

h. F. 2, 7 p. 69, 1 *monet omnes in oratione prosterni;*

h. F. 2, 23 p. 86, 15 *mihi praecepit haec loqui;*

h. F. 2, 34 p. 98, 11 *cunctus sacerdotes imitare conmonuit quod <sanctus ille> sacerdus fecit ex fide;* comp. Iul. 33 p. 578, 12;

h. F. 5, 48 p. 239, 17 *(eum) equorum deputat esse custodem;*

mart. 12 p. 496, 4 *hortabatur omnes orare;*

mart. 62 p. 530, 31 *omnem clerum pariter psallere fecit* [3];

Mart. 3, 43 p. 643, 7 *puluerem ipsis haurire praecipio* [4].

Et au passif :

h. F. 1, 34 p. 50, 16 *daemoniis immolare conpellitur;* comp. h. F. 2, 30 p. 91, 17;

---

1. Patr. praef. p. 662, 20 *A. Gellius quoque et conplures philosophorum uitas dicere uoluerunt,* il faut sous-entendre *nos* d'après la phrase qui précède immédiatement : *quaeritur utrum uita an uitas dicere debeamus.*

2. Le mot *se* (A1. D5) manque à B1. 2. Mais il est évident que personne n'eût songé à l'ajouter, tandis qu'il était facile de l'omettre devant *sub.*

3. Comp. h. F. 2, 29 p. 90, 18; mart. 78 p. 541, 10; Mart. 1 praef. p. 586, 17; 1, 7 p. 593, 13; etc. Bon nombre d'exemples à l'index de l'édition Krusch. *Facere* est le verbe le plus intéressant de la série. Voy. Rœnsch, Itala p. 366; Ph. Thielmann, Archiv f. lat. lex. III p. 177 suiv. Signalons une prolepse curieuse, mart. 39 p. 513, 17 *ego te faciam ne audeas amplius musitare.* D'ailleurs *facere ut* n'est point rare chez Grégoire; h. F. 1, 47 p. 54, 35 *si feceris ut inmaculati permaneamus;* etc.

4. Comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 47, 15 *oramus te confortare animas;* 20 *modo amicus oro esse;* 23 *uos hortor credere;* etc.; *hist. Apollon.* 2 p. 3, 10 *inuitam patris sui uoluntati satisfacere cohortatur;* 40 p. 50, 15 *nauis dominum exhorteris ad lucem exire.*

mart. 53 p. 525, 18 *fiebat inaediae morbo deficere;*

mart. 86 p. 546, 15 *celebrare solemnia missarum expetitur;*

Mart. 4 praef. p. 649, 13 *commouemur... eis... reuerentiam inpendere.*

Deuxième degré [1] :

h. F. 1, 41 p. 52, 4 *monachus (= monachos) ad militiam cogi iobet;*

h. F. 2, 37 p. 99, 19 *herbam tantum praesumi mandauit;*

h. F. 5, 3 p. 194, 3 *rogat sibi... reddi suos famulos;* comp. Iul. 24 p. 575, 7;

h. F. 5, 20 p. 217, 26 *implorantes... sibi tribui licentiam;*

h. F. 6, 10 p. 255, 19 *species loco sancto reddi praecepit;* comp. mart. 30 p. 507, 4;

h. F. 10, 31 p. 449, 1 *(parietes) quos... pingi... imperaui;*

mart. 24 p. 502, 22 *exclamat equites ab aede expelli;*

mart. 30 p. 507, 3 *testamentum suum petit scribi;*

Iul. 26 p. 575, 26 *ad quam se deportari exorauit* [2]*;*

mart. 103 p. 558, 21 *ut ei uirtus eius quae perdiderat reddi obteneret a domino;*

mart. 103 p. 558, 23 *quae mihi perditum... restitui fecit;* comp. h. F. 8, 5 p. 329, 2; patr. 8, 9 p. 699, 18; conf. 84 p. 802, 22;

conf. 29 p. 766, 14 *praedixit reuerentiam loco illi inpendi;*

conf. 78 p. 795, 12 *lingua quae locuta fuerat campum tolli;*

Andr. 18 p. 835, 31 *unum deum praedicat coli* [3]*;*

Au passif :

h. F. praef. p. 33, 14 *quod credi praedicatur;*

h. F. 6, 11 p. 255, 24 *cum Iouino .. deteneri iubetur;*

mart. 69 p. 534, 20 *(mulier) diiudicatur inmergi* [4].

Troisième degré :

h. F. 5, 3 p. 194, 14 *iussit elidere arborem;*

h. F. 1 praef. p. 35, 1 *hoc Victurius inquirere fecit* [5]*;*

---

1. Comp. H. Gœlzer, S. Jérôme p. 364 suiv. Il est inutile de citer la masse d'infinitifs des conjugaisons contractes, comme conf. praef. p. 748, 4 *quas obseruari... sanxit auctoritas;* etc. Souvent avec variante, comme h. F. 5, 43 p. 236, 10 *paganorum spurcitias praedicas adorari* (B2. A1. 2; *adorare* B1. 5. C1. c); etc.

2. Mais conf. 16 p. 756, 26 *quae cum saepius parentibus flagitaret se in monasterium locari puellarum,* la proposition infinitive que donnent les textes imprimés ne peut être maintenue. *Se* est précédé de *ut* non seulement dans 1*b*. 3 (édition Krusch), mais dans 1*a*. 2 (ma collation). Il faut donc croire qu'un mot a été omis, par exemple *permitterent* après *locari*.

3. Thom. p. 101, 21 *rogauit sibi caput totondi;* 102, 20 *palatium quod fieri praecepit.* Comp. *hist. Apollon.* 6 p. 7, 3 *onerari praecepit naues (honerare* B').

4. Avec une périphrase étrange, destinée peut-être à faire mieux ressortir le passif, conf. 1 p. 748, 27 *iubet fieri... poculum praeparari (= fieri ut praeparetur?)*

5. D'après M. Thielmann, ibid. p. 202, c'est le premier exemple certain qu'on ait de cette construction. Peut-être se retrouve-t-elle h. F. 5, 3 p. 193, 18 *nudare* (B1. 5. C1; *nudari* les autres) *eius tibias faciebat;* mais 7, 22 p. 305, 6 si on lit *inter-*

Iul. 38 p. 580, 9 *ad sanctum se altare ducere* [*poscit;*]
patr. 15, 2 p. 722, 15 *ille ita se dixit includere ut*, etc.

D'après ces exemples, qui naturellement ne peuvent être bien nombreux, il est permis de considérer les infinitifs suivants comme infinitifs actifs :

h. F. 5, 34 p. 227, 18 *(quem) ad basilicam sancti Dionisi sepelire* [*mandauerunt;*]
h. F. 6, 6 p. 251, 14 *seque his commendare deposcit;*
h. F. 10, 31 p. 449, 1 *baptisterium... aedificare* [*praecepi.*]

Mais on ne peut affirmer qu'ils le soient. C'est justement cette incertitude, ainsi qu'on vient déjà de le dire, qui aura donné lieu à l'emploi de *inquirere* au lieu de *inquiri*, etc. Quand on disait *aedificare praecepi*, on ne savait pas soi-même si cet infinitif était actif ou passif; en conséquence on hésitait aussi dans les cas beaucoup plus rares où les deux voix se distinguent, et il arrivait qu'on se décidât pour l'actif.

III. — L'INDICATIF DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

On ne sera pas étonné de voir l'indicatif prendre dans le discours indirect une certaine place, si l'on se rappelle que dès le premier siècle de notre ère il en avait conquis une considérable [1]. On pourrait même s'attendre à ce que, après cinq siècles, il eût fait plus de progrès. En réalité, il n'y a guère que deux cas où il s'est introduit indûment, dans la question indirecte et dans certaines propositions conditionnelles que nous allons essayer de définir. Car c'est à peine si Grégoire pousse aussi loin que Sénèque, par exemple, l'emploi de l'indicatif dans les propositions relatives. H. F. 1, 10 p. 39, 25 *aiunt sulcos quos rotae curruum fecerant usque hodie permanere, et quantum acies oculorum uidere potest in profundo cerni*, le premier indicatif, *fecerant*, est correct, le second, *potest*, justifiable [2].

1° L'indicatif dans les questions indirectes.

Il faut se garder de confondre cet indicatif tel qu'il se trouve chez les

pellare (B2 ; *interpellari* les autres), il faudra sous-entendre comme sujet de l'infinitif *quendam leuem e ciuibus*.

1. Dræger, hist. Syntax II p. 444. Il ne parle pas de Sénèque, chez qui on est frappé à chaque page de cet emploi de l'indicatif.

2. H. F. 5, 44 p. 237, 1 *adfirmans ipsum* (= *eundem*) *esse patrem qui est filius* est plus difficile à accepter. Peut-être faut-il lire *qui et filius;* comp. *ipsum esse spiritum sanctum qui pater et filius*, sans verbe.

auteurs de la décadence avec l'indicatif de la question indirecte à l'époque archaïque [1]. Dans les anciens temps, c'est un reste de la construction coordinative; primitivement dans *dic quid est* il y a deux propositions indépendantes. C'est dans la suite seulement que la seconde prend le subjonctif, quand on s'est habitué à la subordonner à l'autre. Dans la langue de la décadence il n'en est pas de même [2]. Car souvent ces questions commencent par *si*, qui ne peut servir à l'interrogation directe. Il est probable que la véritable raison de l'indicatif, c'est qu'on oublie que ces phrases sont des interrogations. On les confond avec les propositions relatives, conditionnelles, etc., par lesquelles en effet elles pourraient être quelquefois remplacées [3], et par lesquelles elles le sont généralement en français. Il en est résulté que le subjonctif et l'indicatif s'emploient indifféremment [4], et jusque dans la même phrase. C'est au point qu'on peut se demander si la variété ne serait pas recherchée.

H. F. 2 praef. p. 58, 23 *meminiat quantae strages fuere, quae famis oppraesserit humum, quae Hierosolyma mala pertulerit;*

h. F. 5, 39 p. 232, 7 *elecere cupiens si haec ita se haberent, uel cuius consilium usus fuerat aut cuius haec instinctu fecisset uel cum quibus amicitias conlegasset;*

mart. 105 p. 560, 12 *interrogant quid de tanta fecisset pecunia aut si ea eroganda temporis sui permisit spatium;* comp. mart. 105 p. 560, 30; Mart. 2, 16 p. 614, 11 [5].

Le subjonctif est pourtant le mode employé le plus ordinairement, et sans qu'on puisse observer de différence selon le verbe principal, ou selon la particule ou le pronom interrogatifs [6] :

1. Voy. C. Fuhrmann, N. Jahrb. f. Philol. CV (1872) p. 809 suiv.; E. Becker, dans Studemund, Studien, I (1873) p. 113 suiv.

2. Pas toujours. Car quelquefois la construction paratactique se produit à nouveau; cela est naturel. H. F. 8, 2 p. 327, 25 *quid uos tractastis? edicite;* patr. 1, 5 p. 667, 8 *quis es uel unde uenisti? aut quod est opus tuum? edicito.* Et puis, par degrés, la phrase composée se reforme : patr. 1, 6 p. 667, 21 *dic mihi in quale monasterium uis tibi parari sepulchrum?* Mart. 1, 11 p. 595, 4 *cuius quaeso religionis fuerit enarrate.* Thielmann, Spr. u. Kr. d. Apolloniusromans, p. 40, remarque que dans l'histoire d'Apollonius la proposition interrogative à l'indicatif est toujours précédée d'un impératif. Après *ecce*, la proposition doit être regardée comme exclamative; h. F. 2, 13 p. 81, 17 *ecce qualem uobis pontificem distinauit;* mart. 53 p. 525, 27 *ecce quid praestat;* Mart. 1, 28 p. 602, 3; etc. Mais *ecce* précède une interrogation indirecte Mart. 1, 22 p. 600, 7 *ecce quid in hac nocte operatus est me teste probate.*

3. Voy. page 502. Voici une phrase où évidemment il y a confusion entre la proposition relative et l'interrogation indirecte : Iul. 36 p. 579, 6 *nec hoc silere puto quod in nocte illa sit gestum.*

4. Voy. A. Regnier, de la latinité de S. Augustin p. 68; Fortunat; Cyprien (c'est dans les pièces non authentiques seulement qu'on trouve l'indicatif); etc.

5. On ne voit donc pas pourquoi M. Krusch, stell. 16 p. 863, 4 *qualiter luna uel crescit uel minuatur*, a adopté la leçon de 2 (3) *minuitur*. Mais *minuatur* aussi pourrait être l'indicatif; voy. page 433.

6. Il faut mettre à part, naturellement, les phrases où le subjonctif serait exigé aussi au discours direct. Le subjonctif délibératif en particulier ne peut devenir

h. F. 1, 47 p. 54, 6 *ut mihi quid doleas exponas;*
Mart. 1, 33 p. 604, 29 *nescio de qua hic parte aduenerim;*
mart. 47 p. 520, 14 *quid exhibeant narrant;*
Mart. 1, 11 p. 595, 28 *interrogant quid hoc esset;*
h. F. 1, 17 p. 42, 20 *quae uel quali fuerint tempore memoramus;*
Mart. 1, 21 p. 599, 31 *interrogabant eum qualiter liberatus esset;*
h. F. 2, 1 p. 59, 11 *nescio ubi sit;*
h. F. 2, 12 p. 80, 4 *dans signum quando... possit;*
Mart. 1, 9 p. 593, 32 *quam praesens inuocatio nominis mare conpescuerit non omittam;*
h. F. 2, 7 p. 69, 3 *aspicite si succurrat;*
mart. 35 p. 511, 4 *nescire se ait si annus praeterisset;*
Mart. 1, 11 p. 595, 14 *cur non sanauerit ignoramus.*

L'indicatif est plus rare, mais encore bien fréquent, et il est employé exactement dans les mêmes circonstances [1] :
conf. 8 p. 753, 25 *uelim diceris quid uidisti;*
Iul. 33 p. 578, 8 *quid de eius reliquiis fratrum relatio signat edicam;*
mart. 105 p. 560, 20 *episcopo quid actum fuerat indicant;*
conf. 11 p. 754, 34 *scis quis est qui te reddidit sanitati?*
mart. 105 p. 561, 6 *uide quid agit idem doctor;*
Mart. 2, 32 p. 620, 29 *quid nuper actum est declarabo* [2]*;*
mart. 9 p. 494, 17 *cum quid actum fuerat didicissent* [3]*;*
h. F. 2, 3 p. 64, 29 *patuit qualiter... uelabat;*
h. F. 2, 30 p. 92, 5 *narrauit qualiter... meruit;*
Mart. 1 cap. 4 p. 584, 18 *qualiter reuelatum est* [4]*;*
Mart. 1, 34 p. 604, 37 *quam multae uirtutes factae sunt longum est enarrare;*

---

indicatif : Mart. 1, 2 p. 588, 14 *cum cogitaret quid raperet;* 1, 6 p. 592, 12 ; h. F. 2, 32 p. 94, 17; etc. Si And. 11 p. 832, 15 *faciemus* 1*b*. 2*b* était reconnu authentique (et il est certainement étonnant qu'une pareille variante soit commune à deux mss. de groupes différents), il faudrait admettre que cet indicatif remonte, par les actes de S. André, jusqu'au grec, τί ποιήσομεν.

1. Comp. cependant la note 4. H. F. 2, 13 p. 80, 23 *qualis fuerat hic pontifex testatur Paulinus*, paraît être une faute de *B pour *fuerit* A1. D4. On vient de dire *ordenatur*, le plus-que-parfait n'a donc nulle raison d'être.

2. Le ms. 2 et l'édition princeps portent *quod;* interpolation manifeste. D'ailleurs qu'on écrive *quid* ou *quod*, cela ne fait pas grande différence chez Grégoire; en tout cas la phrase serait interrogative, ainsi que la précédente, à l'époque classique. On voit justement ici comment les propositions relatives et interrogatives se confondent. Comp. la note 4.

3. Comp. mart. 21 p. 501, 15 *requirentes quod fuerat factum.*

4. De même cap. 5 p. 584, 19; cap. 32 p. 585 13, et en général tous les *capitula* qui commencent par *qualiter*. Avec le pronom on a soit l'indicatif, h. F. 5 cap. 50 p. 190, 11 *quae praedixit;* 8 cap. 16 p. 324, 20 *quae retulit;* 8 cap. 20 p. 325, 4 *quae acta sunt;* soit le subjonctif, 1 cap. 18 p. 32, 14 *quo tempore sit condita;* 2 cap. 8 à 10 p. 57, 9 à 11 *quid scripserint, quid dicant, quid scribant.*

Mart. 2, 16 p. 5, 4 25 inueniti [illegible] ... [illegible];
mart. 77 p. 340, 15 inquirite [illegible] fieri .. [illegible].

2° L'indicatif dans certaines propositions indirectes.

Il s'agit ici d'une construction très particulière, assez rare, et dont l'explication offre de sérieuses difficultés.

Nous commençons par citer les exemples :

h. F. 5, 20 p. 218, 10 *noluit... praesentari, scilicet ut si idonei inueniebantur sic regis praesentiam mererentur* ;

h. F. 5, 32 p. 225, 4 *iussum est ut si culpabiles non inueniebantur sociarentur communioni* ;

h. F. 2, 3 p. 65, 14 *Eugenium decollari iussit sub ea specie ut si in ea hora qua ensis super ceruicem eius incumbebat non reuerteretur ad hereticorum sectam non occideretur* ;

h. F. 4, 34 p. 169, 15 *cui ille cum multa obiceret, dicens durum esse seruitium illius loci nec omnino tanta possit implere quanta ei iniungebantur* [1], *se omnia impleturum... pollicetur* ;

h. F. 8, 15 p. 334, 3 *pollicitus ut nulli quae referebat expanderem*, ce qu'il me raconterait [2] ;

h. F. 9, 26 p. 382, 7 *quae ad me usque nuntios dirigens ut... adiutur existerem, sic tamen ut ad ipsam accedens quae consilio habito fieri decernebat scriptura conecterit, accessi*, etc. [3].

On voit que dans les deux premiers exemples *inueniebantur* est, d'après la règle stricte, pour *inuenti essent*, qui correspondrait à *inuenti erunt* du discours direct. Les deux exemples qui suivent offrent *incumbebat* et *iniungebantur* pour *incumberet* et *iniungerentur*, formes qui correspondraient à *incumbet* et *iniungentur* du discours direct. Dans les deux derniers enfin *referebat* et *decernebat* sont pour *rettulisset* et *decreuisset (rettuleris* et *decreuero* du discours direct). Mais il faut se rappeler que Grégoire n'exprime pas aussi régulièrement que les classi-

---

1. C'est ainsi qu'il faut lire sans doute avec les anciennes éditions, et non *iungebantur*, que paraissent donner les mss. (A1. D1 sont ici seuls); *iniungere*, enjoindre, est fréquent; h. F. 8, 12 p. 332, 1; Mart. 4, 7 p. 651, 5; etc.; *iungere* dans la même acception ne se trouve pas ailleurs.

2. Peut être faut-il entendre de même la suite : *rogare coepi ut nihil mihi de his quae interrogabam occuleret*, discours direct : *nihil de his quae interrogauero occule*; car il continue à questionner, l. 24. Mais il est plus probable que *interrogabam* se rapporte à la question que Grégoire adresse en ce moment au saint diacre, p. 333, 30.

3. Ce passage est mal ponctué dans les éditions. *Quae (regina)... dirigens* est un nominatif absolu, pour *quae cum direxisset. Sic tamen... conecterit* doit être placé entre virgules, c'est une parenthèse, destinée à expliquer de quelle manière Grégoire était appelé à servir d'aide, *adiutur*; enfin *accessi* est la proposition principale. *Ad ipsam accedens* est un autre nominatif absolu, qui a pour sujet *ego*.

ques l'antériorité de la condition sur la conséquence par l'emploi du futur antérieur : le futur simple lui suffit. Celui-ci à son tour peut être suppléé, comme on l'a vu, par le présent. Grégoire pouvait dire : *si idonei inueniuntur, mereantur ; si culpabiles non inueniuntur, socientur ; quae refers non pandam; quae decernuntur, conectantur.* Cette dernière remarque s'applique aux autres exemples également. On peut les transcrire en discours direct de la manière suivante : *si in ea hora qua ensis incumbit non reuertitur*, et *non potes implere quae tibi iniunguntur.* Il est fort probable que c'est ce présent qui, dans le récit de faits passés, est devenu l'imparfait, en restant à l'indicatif, comme il arrive à d'autres indicatifs aussi.

3° L'indicatif avec *ut*, *cum* et *licet*.

On a vu [1] *scito ut migrabis.* Il arrive aussi que *ut* consécutif soit construit avec l'indicatif, et, quoique dans bien des passages le texte soit douteux, quoique en d'autres l'indicatif puisse s'expliquer par une simple inadvertance de l'auteur, le nombre total des exemples est pourtant trop considérable pour qu'on puisse se refuser à reconnaître que l'indicatif après *ut* ne choquait point Grégoire, et peut-être même, qu'il considérait cette construction comme légitime.

Laissons de côté, si l'on veut, les passages où l'on peut admettre qu'après une première proposition subordonnée avec *ut*, l'auteur en fait suivre une principale, comme h. F. 10, 14 p. 423, 16 *qui in tantum crapulatus erat a uino ut uix uel fingere gressum ualeret, puerumque .. pugno ceruicem ferit;* et 3, 7 p. 115, 12 *ibique tanta caedes facta est ut alueos fluminis a cadauerum congeriae repleretur, et Franci tamquam per pontem super eos transierunt* [2]. Ecartons encore les exemples discutables à d'autres points de vue, soit que *ut* puisse être rendu par quand [3] ou comme [4], soit que le texte soit vraiment incertain [5]. Il res-

1. Voy. page 670.

2. Bb. A1 ; *transirent* B1. C. D4 ; *transierent* corrigé en *transirent* B2. On voit de quel côté est l'interpolation.

3. Voy. page 319. On doit l'entendre ainsi peut-être mart. 47 p. 520, 25 *peccaui... ut ab hoc hospitiolo non recessi.* Il est pourtant plus probable que *ut* est ici pour *quod*, et que c'est justement pour cette raison que Grégoire l'a fait suivre de l'indicatif. De même And. 7 p. 831, 7 *quid huic puero contigit ut ab hac luce migrauit?*

4. Voy. page 320. Iul. 16 p. 571, 12 *contigit ut accipitrem... perderet; similiter ut unus de seruientibus... accipitrem alium inuenit.* Traduire par : de même que, ne serait pas absolument inadmissible. Mais il est beaucoup plus probable qu'il faut lire *similiter et*, comp. h. F. 1, 5 p. 36, 13 ; 2, 42 p. 105, 16 ; etc.

5. Sur Mart. 1, 2 p. 589, 8 voy. page 194, note 8. H. F. 1, 40 p. 52, 3 *ita se praebuit ut Thecla uocatur. Vocatur* n'est que dans B1 ; lire *uocaretur* (B5. C1. A1. D4) ; il eût fallu au moins *uocabatur*, car la personne en question vivait au IVe siècle. H. F. 3, 30 p. 134, 16 *sumpserant Gothi hanc consuetudinem ut si quis*

tera une dizaine de cas qui se prêtent un appui mutuel, duquel d'ailleurs quelques-uns ont à peine besoin, tant le fait énoncé se présente naturellement comme un simple fait, et non comme conséquence d'un autre fait; tant on comprend que Grégoire, oubliant que par *ut* il annonçait une réflexion, croie simplement raconter, et reprenne le mode de la narration.

H. F. 2, 40 p. 105, 10 *unde factum est ut*... (incidentes et parenthèses)... *haec dedit leudibus eius;*

h. F. 3, 7 p. 114, 21... *peremerunt... inruerunt... abstullerunt... puellas... crudeli nece interfecerunt ita ut legatis brachiis super equorum ceruicibus ipsique acerrimo moti stimulo per diuersa petentes* [1] *diuersis in partebus feminas diuiserunt* [2];

h. F. 5, 20 p. 217, 17... *coeperunt in... sceleribus crassari, ita ut quodam tempore... emissa cohorte cum gladiis et sagittis irruerunt super eum* [3];

h. F. 4, 46 p. 182, 7... *claudit... elidit... adgregat aceruos annonae... ita ut operta ex his domus cernetur omnino* [4];

h. F. 4, 16 p. 153, 1 *eo tempore grauiter egrotauit ita ut capilli eius a nimia febre decederunt* [5];

h. F. 6, 14 p. 258, 15 *sanguis... super uestimenta... caecidit et ita tabe maculauit ut ipsi propria indumenta horrentes abnuerunt* [6];

h. F. 2, 37 p. 102, 6 *cui tantam dominus gratiam tribuit ut in eius contemplatione muri sponte corruerunt* [7];

Mart. 4, 10 p. 652, 8 *Bodilo... turbatus erat ita ut nec scribere iuxta consuetudinem nec excipere et quae ei dictabantur uix poterat recensere;*

Iul. 7 p. 567, 35 *ita hostes ad internitionem caecidit ut captiuis laxatis triumphans in laude martyris amne transmisso... canendo reuertitur;*

mart. 9 p. 494, 32 *accidit quodam tempore ut prae penuria aegestatis ualde eis uictus necessaria defecerant* [8].

---

eis de regibus non placuisset, gladio eum adpeterent et qui libuisset sibi statuerunt regem B; *statuerent* C1. A1. D4. Il faudrait *statuebant*, si l'on ne veut pas de *statuerent*.

1. *Ipsique (equi) petentes* est un nominatif absolu, coordonné à *legatis brachiis*. Le sujet de *diuiserunt* est *Thoringi*, ou encore *equi*.

2. Sans variante au subjonctif; *diuiserunt* même D4.

3. *Irruerunt* A1; *irruer///* D4 (*ent* sur le grattage une seconde main); *inruerent* D5 (et D1?); B manque.

4. *Cernetur* B1-4; *cernitur* A1; *cerneretur* B5. C1. D4.

5. *Decederunt* B1. 4. C1; *deciderunt* B3. 5; *decederent* B2. A1; *deciderent* D4.

6. La leçon est moins sûre. *Abnuerunt* B1. 2. 5; *abnuerent* C1. A1; *abluerent* D4.

7. Leçon encore moins sûre. *Corruerunt* B2. A1; *corruerint* C1; *corruerent* B1. Bb.

8. Dans ce cas, il y avait une raison spéciale pour préférer l'indicatif, c'est que *defecisset* n'aurait pas exprimé assez clairement l'idée du plus-que-parfait; voy. page 640.

Enfin même *ne* est suivi une fois de l'indicatif, et cela après un autre verbe au subjonctif. Il est bien difficile d'accepter une telle anomalie. Et cependant les manuscrits qui offrent cet indicatif ne sont pas suspects, naturellement; c'est le subjonctif de D4 qui l'est. H. F. 6, 39 p. 278, 25 *nec uestrum (est) eum (sacerdotium) praemiis comparare, ne et nos turpis lucri infamio notemur et uos mago Simoni comparamini.*

La distinction qui s'est établie à l'époque classique entre *cum* conjonction purement temporelle et *cum* causal, explicatif, ou même concessif, paraît s'effacer quelquefois. Ou, pour parler plus exactement peut-être, ce qu'on observe à l'époque archaïque se reproduit : au lieu d'indiquer la cause d'un fait, on n'en signale que la coïncidence avec un autre fait, laissant au lecteur le soin d'établir un lien plus intime entre les deux [1] : *quom hic nugatur nugari lubet,* dit Plaute. De là, chez Grégoire aussi, *cum* avec l'indicatif quand l'usage classique ferait attendre le subjonctif.

H. F. 2 praef. p. 58, 18 *non irrationabiliter accipi puto se (= si) felicem beatorum uitam inter miserorum memoremus excidia, cum idem non facilitas scripturis (= scriptoris) sed temporum series praestitit* [2] ;

Iul. 36 p. 579, 27 à propos d'un nouveau miracle de Cana, *hic nouo Maius exuberat fructu cum sine codicibus Falerna porregit... aequatur Maius Octobri cum noua porregit pocula, plus habet quam ille cum... in domo gignuntur Falerna* ;

Mart. 1 p. 586, 14 *quid timeo rusticitatem meam, cum redemptor noster non oratores, sed piscatores praeelegit?*

stell. 33 p. 869, 2 *de his stellis quid dicere possumus, cum non ut reliquae stellae oriuntur aut occidunt?*

Et avec le sens concessif :

h. F. 1, 47 p. 54, 14 *cum debui puritatis stolam induere, haec mihi uestis honos (= onus) exhibuit ;*

mart. 105 p. 560, 35 *te inlicet oculus cum sanctum martyrem non deflexit diuitiarum oblatio opolenta? tu... cedis cum ille non cessit? te... sauciat cum... non praeualuit?*

On ne sera pas étonné en pareil cas de trouver l'indicatif et le subjonctif l'un à côté de l'autre :

Mart. 1 p. 585, 32 *nemo de anteactis uirtutibus dubitet, cum prae-*

---

1. Disons mieux encore, en termes que nous emprunterons à l'importante étude de M. W. Gardner Hale, The *cum* constructions, dans Hale et Wheeler, Studies in class. Philology, Ithaca 1887 et 1889 : on ne fait pas sentir par le choix du mode s'il s'agit de caractériser la situation, ou seulement de déterminer le moment, où l'action a eu lieu.

2. D'après B; *praestet* A1. D4; le prétérit n'étant pas inadmissible, la leçon de B doit avoir la préférence, bien que *praestit* eût pu bien facilement devenir *praestitit*.

sentium signorum cernit munera dispensari, cum uideat clodos eregi, etc.;

Mart. 2, 19 p. 616, 5 *quid umquam tale fecere medici, cum plus negotium doloris exserant quam medellae, cum prius mortis tormenta figurant quam lumen aperiant?*

Iul. 36 p. 579, 22 *o admirabilis uirtus martyris, cum produxit* (causal) *de uase uindemiam, cum sit solitum* (concessif) *ut uina condantur in uascula* [1] *!*

Dans tous ces exemples, le sens causal ou concessif s'imposait; c'est justement pourquoi l'on n'était pas obligé de l'indiquer par le choix du mode. Il est plus difficile d'accepter des propositions telles que les suivantes, parce que dans des récits il était possible de prendre la subordonnée avec *cum* pour une simple détermination du moment où l'action s'était passée.

H. F. 5, 14 p. 202, 19 *Chilpericus nuntius ad nos direxit dicens : eiecite apostatam; cumque nos rescripsimus* [2] *inpossibile esse, exercitum commouit (= commouet) et illuc dirigit;*

h. F. 6, 6 p. 252, 20 *quam cum benedixit* [3] *atque crucem in fronte eius inposuisset, purgata discessit.*

Il est permis de croire que les manuscrits qui portent, probablement par conjecture, *rescripsissemus* et *benedixisset* sont dans le vrai [4]; *benedixit atque inposuisset* est presque intolérable [5].

Dans patr. 15, 2 p. 722, 14 *cum per eum dominus multas faceret*

---

1. M. Krusch met le point d'exclamation après *martyris*, et une virgule ici; à tort. *Protulit* commence une nouvelle phrase, comme *turgescit* à la ligne suivante.

2. D'après Bb. A1; *rescripsissenus* B1. 2. D4.

3. D'après B; *benedixisset* C1. A1. D4.

4. Par contre l'indicatif est parfaitement légitime h. F. 6, 29 p. 268, 20 *puella petiit ut recludi permitteretur, quod cum ei praestitum fuit (fuisset* β. C1. A1) *ad locum usque perducitur;* 10, 3 p. 411, 27 *commoto autem uento et data pluuia cum paulisper refrigiscere aer coepit, in infirmitate salubritatem contulit.* Seulement, dans ce dernier passage, il ne faut pas de virgule après *pluuia;* les participes sont subordonnés à *refrigescere coepit.* S'ils étaient coordonnés, il faudrait *coepisset.* Même Iul. 31 p. 577, 8 *uidimus saepe tauros... impetum dare... sed cum aedem ingressi sunt ita quieuerunt, ut,* etc.; l'indicatif se justifie par le fait que la proposition est purement déterminative (ou temporelle) : à partir du moment où. Seulement, à l'époque classique, on eût dit plutôt *ubi* ou *postquam.* Mais conf. 67 p. 788, 8 *quid plura? truncatum ad ipsam iuncturam cubiti brachium cum cecidit, et hic spiritum exalauit, cum* n'est certainement pas pour *postquam.* Une telle succession des faits serait ridicule, et *et* n'a pas de raison d'être. Il faut croire qu'un mot ou deux ont été omis : *cum* < *manu ad terram* > *cecidit;* comp. l. 5 et 6; c'est par la main que le mal a commencé. H. F. 10, 27 p. 438, 24 *quae iracundia, cum emendatio criminati non succedit* (B2), *usque adeo elata est,* etc., c'est le présent beaucoup plus que l'indicatif qui est choquant. Il faut lire sans doute d'après A1. D5 *succederit* (imparfait).

5. Bien que, à la vérité, Grégoire supporte beaucoup en fait d'accouplements de ce genre. H. F. 10, 8 p. 414, 20 on lit dans A1. D4 *ubi ad communicandum uentum est et Eulalius ad altarium accessisset (accessit* B), ce qu'ils n'ont certainement pas inventé.

uirtutes, et ille ita se dixit includere ut numquam appareret, consilium suasimus ut, etc., il y a probablement une sorte d'anacoluthe; la seconde proposition devient indépendante de la conjonction et prend la forme du récit.

Licet est aussi quelquefois suivi de l'indicatif. On en sera moins surpris. *Etsi, quamquam* admettaient les deux modes; il était assez naturel que *licet* obtînt la même liberté. On lit Mart. 2, 41 p. 624, 19 *licet cernitur*; 4, 1 p. 649, 28 *licet dabat;* patr. 8 p. 691, 10 *licet inuestigauimus* [1].

L'on voit dans quelle mesure le subjonctif est atteint. C'est peu de chose, en somme. L'indicatif s'est imposé là où logiquement il semblait être vraiment à sa place, et où d'autres langues l'emploient régulièrement, dans l'énoncé d'un fait en tant que fait, lors même que ce fait est grammaticalement mis en relation — conséquence ou opposition — avec un autre fait.

IV. — Le subjonctif dans les propositions subordonnées

Il n'y a pas beaucoup de différence entre la syntaxe de Grégoire et celle des écrivains classiques à l'égard du subjonctif dans les propositions subordonnées. On peut dire seulement que ce mode n'a presque rien perdu [2], et qu'il a un peu gagné sur plusieurs points [3]. Les propositions relatives, par exemple, ont le subjonctif dans les mêmes conditions qu'à l'époque classique [4]. Mais de plus il s'introduit dans des phrases où il paraît destiné à généraliser, comme ferait en grec le subjonctif avec ἄν après le relatif :

h. F. 2, 32 p. 93, 23 *tributum quale tu uellis iniungere dissoluam;*
h. F. 4, 12 p. 149, 3 *manus in parte qua uoluisset extendebat;* etc.

1. Mais h. F. 5, 50 p. 242, 45 *et licet... debueram* est suspect à cause de *sed* qui suit, au lieu de *tamen*. Si Grégoire n'avait une habitude si constante dans sa façon d'employer *ilicet*, voy. page 305, on pourrait songer à lire ici *elicet* pour *et licet*. Il est probable du moins que *debueram* devait former une proposition principale. Comp. h. F. 10, 31 p. 442, 34 *de episcopis Turonicis* (il faut répéter ces mots après le titre, ou plutôt supprimer les mots *in Christi nomine incipit,* qui ne sont que dans p; D4 = D5) *licet... scribere uisus sim, tamen,* etc.

2. Voir les pages précédentes.

3. Il n'y a pas lieu de revenir ici sur ce qui a été dit du subjonctif remplaçant la proposition infinitive, p. 669.

4. Quelquefois on peut être cependant embarrassé pour expliquer l'emploi du subjonctif, comme Mart. 2, 12 p. 613, 3 *potestas dei est quae nos iubeat iuxta meritum pati*. Il y a peut-être l'idée de *ea est quae*. Mart. 1, 31 p. 603, 4 *periurauerit* peut à la rigueur se comprendre, comme assimilé à *processerit*. Mais il est plus probable qu'il faut lire avec Ruinart *periurauerat*.

Dans les propositions comparatives, on trouve quelques exemples du subjonctif :

mart. 80 p. 543, 4 *nec minus ferebatur quam ferri possit uel palea;*

mart. 96 p. 553, 29 *temptant crebro manibus... sed duriorem sentiunt (pullum) quam misissent (in uas ubi coqueretur);*

mart. 103 p. 557, 29 *quem... tanta uelocitate detulit ut putaretur magis ille ferri quam ferret;*

patr. 5, 1 p. 678, 17 *sal magis ardorem sitis concitat quam extinguat.*

Dans le premier exemple, *possit* est un subjonctif potentiel; le second, si ce n'est un simple solécisme attribuable à la faveur dont jouit le plus-que-parfait du subjonctif, s'explique peut-être par le fait que *duriorem* représente *duriorem esse;* le troisième est probablement un de ces subjonctifs dont il a été parlé plus haut et qui se substituent à la proposition infinitive. Le quatrième enfin est conforme à un usage qui paraît être assez général dans les derniers siècles de la latinité, et qui consiste à mettre le verbe au subjonctif après *quam*, surtout si *quam* est pour *quam ut* [1].

Dans les propositions temporelles, le parfait du subjonctif après *cum* apparaît quelquefois d'une manière assez surprenante [2] :

mart. 16 p. 499, 5 *in uno reflexu aqua reuoluitur, in qua nunc leprosi mundantur, cum autem aduenerint, saepius lauantur in flumine, donec*, etc.;

Iul. 30 p. 576, 28 *inergumini cum aduenerint, plerumque euoment (= euomunt) in sanctum dei conuitia;*

Iul. 31 p. 577, 14 *et reliquorum iumentorum petulantia cum illic accesserit... mitescit;*

Iul. 40 p. 580, 20 *nam cum ibidem quis* [3] *inimico humani generis suadente periurauerit, ita ultio diuina prosequitur ut*, etc.

On remarquera que dans tous ces exemples *cum* signifie toutes les fois que, ou lorsque, mais en parlant de faits répétés [4]. Il semble donc que le subjonctif ait ici la même signification que nous lui avons reconnue tout à l'heure dans certaines propositions relatives : il généralise. H. F.

---

1. Voy. P. Mohr, Archiv f. lat. lex. VI p. 418 (Sidoine Apollinaire, Salvien, Ennodius, etc.). *Quam* pour *quam ut* avec le subjonctif n'existe pas, à proprement parler, chez Grégoire, car h. F. 2, 34 p. 97, 4; 7; 8, 30 p. 345, 8, *ut* est exprimé; et 6, 8 p. 253, 30 il est dit *imperauit potius quam rogauit*. Enfin Mart. 2, 19 p. 616, 5 (voy. page 682) il y a *prius quam*, qui se construit régulièrement avec le subjonctif, que les deux éléments soient réunis en un mot, h. F. 5, 33 p. 225, 17; 9, 9 p. 365, 10; Iul. 31 p. 577, 17; 36 p. 579, 6; ou séparés, h. F. 8, 15 p. 334, 10. Comp. encore Iul. 38 p. 580, 9 *antequam prostrata fuisset.*

2. Comp. aussi Iul. 3 p. 566, 2 *febrium accensi ut potati qui patiuntur fuerint conquiescunt;* 4 *protinus ut hauserit conualescit.*

3. Voy. page 323, note 2.

4. De même stell. 12 p. 861, 4 *postquam transierit.* Ordinairement *postquam* est construit comme à l'époque classique; voy. Mart. 2 p. 608, 25; 2, 1 p. 609, 22; 2, 3 p. 610, 32; etc.

7, 37 p. 317, 17 aussi, *cum adpropinquassent lapidibus obruebantur*, on eût dit en latin classique *cum adproprinquauerant*, ou peut-être *cum adpropinquabant*.

La construction de *dum* avec le subjonctif, qui apparaît à l'époque postclassique [1], devient très fréquente, comme on peut s'en convaincre par le tableau suivant, où se trouvent classés, d'après les modes et les temps des deux verbes (celui de la proposition par *dum* et celui de la proposition principale), toutes les phrases du livre de S. Julien où *dum* figure.

1° Iul. 4 p 566, 14 *dum festinat, peruenit (et) cognoscit*; 10 p. 569, 4 *dum agit, recepit (= recipit)* [2]; 23 p. 574, 29 *dum praestolatur, depraemitur*;

2° Iul. 21 p. 573, 38 *dum discutit, didicit*; 32 p. 577, 26 *dum regreditur, est ingressus*; 37 p. 580, 3 *dum regreditur, sanatus est*;

3° Iul. 47 p. 583, 11 *dum expetis, reuocabunt*;

4° Iul. 9 p. 568, 22 *dum decubaret, dum concelebrat, correpta est* [3]; 22 p. 574, 6 *quod euitans, dum cupit, tenetur* [4];

5° Iul. 43 p. 581, 11 *dum attigit, recepit* [5];

6° Iul. 4 p. 566, 15 *dum rimaretur, cognoscit*; 7 p. 568, 6 *dum haec agerentur, adnuntiat*; 14 p. 570, 13 *dum conpeteret, peruadit*; 46a p. 582, 4 *dum commorarer, corripitur*;

7° Iul. 9 p. 568, 21 *dum decubaret, correpta est*; 14 p. 570, 17 *dum penderet, commonita est*; 15 p. 570, 26 *dum ageret, conualuit*; 16 p. 571, 13 *dum ambularet, inuenit*; 25 p. 575, 12 *dum properaremus, coepit*; 33 p. 578, 9 *dum torqueretur, praedixit*; 36 p. 579, 7 *dum gauderet, coepit*; 41 p. 580, 28 *dum perscrutarer, coepi*; 42 p. 581, 7 *dum haec agerentur, praeteriit*; 6 p. 567, 13 *factum est, dum haec agerentur*; 23 p. 574, 21 *accedit (= accidit), dum tereret* [6].

Il est probable que l'assimilation établie entre *cum* et *dum* [7] n'a pas été

1. Voy. Dræger, hist. Syntax II p. 608; Gœlzer, S. Jérôme, p. 358.

2. Voici toute la phrase : *quidam dum in seditione quam commouerat, cum oculum amisisset, hominem qui ictum intulerat de basilica conabatur extrahere; quod dum agit, non modo oculi non recepit lumen uerum etiam sensit alium occaecari.* Il y a anacoluthe. Grégoire voulait écrire *dum... conaretur* ou *dum conatur*; l'incidente *cum amisisset* lui fait perdre le fil de la construction ; il le reprend avec *quod dum agit.*

3. La proposition *dum concelebrat* est subordonnée à l'autre, *dum decubaret* (elle reste couchée pendant qu'on célèbre l'office).

4. *Dum cupit* sert à expliquer *quod euitans* (il évite de guérir un aveugle parce qu'il désire échapper à la vaine gloire).

5. Il ne faut pas croire que *attigit* soit un présent irrégulier. Le parfait se trouve après *dum* h. F. 9, 6 p. 363, 11 (*narrauimus* B1. 2. D4; *narraremus* A1); 10, 13 p. 420, 2; Mart. 1, 15 p. 597, 25; 2, 23 p. 616, 30; etc.

6. Comp. *hist. Apollon.* 9 p. 11, 6; 11 p. 13, 18. Mais 19 p. 22, 21 on rencontre une construction que Grégoire ne paraît pas connaître : *dum deambulabat salutauerunt.*

7. Page 319. Comp. M. Petschenig, Wiener Studien II (1880), p. 257. On en a un

sans influence sur la construction de *dum*. Cela devient tout à fait évident quand *dum*, comme on l'a vu plus haut [1], est suivi même du plus-que-parfait du subjonctif [2].]

Dans les propositions causales introduites par *quod*, et par les deux locutions qui en sont formées et le remplacent souvent, *eo quod* et *pro eo quod* [3], le subjonctif est fréquent, et cela non pas seulemend quand on peut admettre que Grégoire veut montrer qu'il entre dans la pensée d'un personnage.

H. F. 1, 36 p. 51, 6 *Crispum... ueneno..., Faustam... balneo interfecit, scilicet quod proditores regni eius esse uoluissent;*

mart. 44 p. 518, 6 *magnificatur... Victor... quod saepius uinctos... liberos abire permittat;*

mart. 64 p. 531, 24 *ideoque quod martyri... acceptabile non fuisset, per uisum cuidam apparuit;*

mart. 90 p. 548, 23 *ea die... flores proferunt... scilicet quod sanctus episcopus .. penetrauerit caelos et quod corpusculum eius... nix... contexisset.*

De même *eo quod* :

h. F. 2, 24 p. 87, 3 *tibi... panis non deerit... eo quod oboedieris uerbis meis;*

h. F. 6, 6 p. 250, 4 *deuastabunt ciuitates septem eo quod increuerit malitia eorum;*

h. F. 7, 10 p. 297, 2 *admirantur ueneranturque hunc sanctum eo quod plerumque uirtutes eius experiantur;*

h. F. 9, 19 p. 373, 26 *uitam peto .. eo quod occiderim homines qui... diripuerunt* [4];

---

exemple bien clair encore patr. 11 p. 709, 8 *ut dum illa... reuinctio paradisi ianuam patefecit* (1a. 4), *anima... persultet;* pour *cum patefecit, ubi patefecit.*

[1. Page 319.]

2. *Dum* paraît avoir été simplement oublié par inadvertance, Mart. 3, 38 p. 641, 19 *igitur Catalaunensis diaconus ut mos genti est aliis matutinas gratias celebrantibus potum hauriret, oculorum amissione multatur.* Au commencement, Grégoire se réservait de le placer dans la suite de la phrase ; à la fin il crut l'avoir écrit au commencement. Je soupçonne l'auteur plutôt que les copistes, parce que l'on ne voit vraiment pas où la conjonction pourrait s'insérer. Le sens l'exige avant l'incidente *ut mos est* (Ruinart ajoute *cum* devant *potum*, ce qui ne peut être juste), l'oreille ne la souffre pas à cet endroit. On trouvera un cas tout à fait semblable mart. 27 p. 503, 28 *sanctus uero Petrus ut praefati sumus post Neroniana ac Simoniaca bella ad crucem uenisset, se expetiit crucifigi.* Le ms. 2 ajoute *cum* après *sumus;* il le faudrait avant *ut;* comp. encore p. 687, note 5.

3. Voy. page 326.

4. A la l. 19 *eo quod fuerat interfectus* B2. A1 ; *fuerit* D5 ; *fuisset* D4; h. F. 10, 25 p. 437, 25 *moenas intentabat eo quod dispicitur* B2; *dispiceretur* C1 ; *despiceretur* A1. D5. Lire *dispiceritur*. H. F. 9, 14 p. 370, 17 *promiserit* B2. D4. 5 ; *promiserat* A1 seul. Mais l'indicatif seul est attesté Iul. 20 p. 573, 20. Mart. 16 p. 499, 9 *Mortuum ab hoc dicitur eo quod... est uersatum, eo quod* est pour *quod*, que.

h. F. 8, 33 p. 349, 12 *(oraturium Martini) qui ob hoc... factum fuerat eo quod ibi lepram... depulisset;*

mart. 75 p. 538, 17 *ne fleueris eo quod gaudere te oporteat potius quam lugere;*

mart. 79 p. 541, 34 *duplicata est laetitia... eo quod sint sacerdotes utriusque religionis in domo nostra;*

Andr. 14 p. 834, 14 *deducentes eum... cum facibus... eo quod iam nox aduenisset.*

Et *pro eo quod :*

h. F. 1, 22 p. 44, 19 *quem fratrem domini nuncupant pro eo quod Ioseph fuerit filius;*

h. F. 1, 24 p. 45, 9 *quod senatus respuit pro eo quod... aduenissent;*

h. F. 9, 23 p. 380, 22 *pro eo quod Boso... interfectus essit;*

mart. 63 p. 531, 4 *paruum exhibebant martyri famulatum pro eo quod historia passionis eius non haberetur in promtu* [1].

En fait de conjonctions concessives, on ne sera pas étonné de voir *quamquam* construit avec le subjonctif, puisque cette construction date de bien loin déjà [2]; h. F. 2, 1 p. 59, 21 *quamquam esset superbus;*

patr. 10, 4 p. 708, 28 *quamquam festinaret;*

stell. 17 p. 863, 17 *quamquam conputentur* [3].

Les propositions complétives qu'on a coutume d'introduire par la conjonction *ut*, se présentent quelquefois chez Grégoire sous une forme qui ne lui est pas exclusivement propre [4], mais qui est rare, et qui peut dérouter le lecteur; le verbe en est mis au subjonctif, sans être précédé de *ut* [5].

---

1. L'indicatif h. F. 2, 1 p. 59, 8 *pro eo quod... arguebatur;* mart. 102 p. 555, 21; patr. 8, 3 p. 694, 1.

2. Dræger, hist. Syntax II p. 766; Gœlzer, S. Jérôme, p. 357; etc.

3. Sur *quamlibet*, voy. page 325.

4. W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 50, a relevé des constructions semblables chez Lucifer : *prius est cognoscas; dignum fuerat nos fugeremus*, etc.; Fortunat, *uit. Radeg.* 26 (63) p. 45, 29 *hinc actum est quod ipsa abdiderit hoc miracula non tacerent.*

5. Non pas Mart. 1, 36 p. 605, 20 *qui uenerant timerentur;* il faut lire *ut timerentur*. C'est une proposition finale; les deux verbes sont trop rapprochés pour que l'omission de *ut* soit supportable; *ut* a pu facilement disparaître après *nt*. Peut-être aussi dans le passage suivant, où la proposition subordonnée est consécutive : patr. 17, 2 p. 729, 15 *tam terribilem se praebuit omnibus si dei mandata non seruarent, imminere mortem... testaretur*, faut-il lire *seruarent ut*. Enfin conf. 49 p. 777, 27 *magna enim (eius,* ajouté par 4, est assez probable) *fuit uirtus ac elemosyna ita ut superius dictum est de domibus suis ecclesias faceret*, etc., il est également difficile de croire que *dictum est* ne soit pas précédé de *ut*, comme, ou *faceret* de *ut*, que. Ruinart lit *ita ut sicut*. On pourrait même accepter *ita ut ut*. Mais peut-être Grégoire, embarrassé de ces deux particules semblables, en a-t-il oublié une; voy. page 686, note 2. Comp. aussi h. F. 9, 40 p. 397, 24 *sed sicut diximus rationem praetermittetis, uel hoc conicite*, etc., où il serait cependant aisé de corriger *sicut* en *si ut* (Ruinart) ou *si sicut*.

H. F. 7, 1 p. 289, 23 *melius sibi fieri esset inter monachos occultus;*

Mart. 1, 5 p 591; 3 *ista erat consuetudo ueniens lector legere praesumeret;*

Mart. 2, 23 p. 616, 31 *habebat in consuetudine adueniens de regione sua pauperibus illis alimentum exhiberet;*

patr. 16, 1 p. 725, 2 *contigit ad urbem Toronicam ueniret;*

conf. 49 p. 777, 14 *factum est autem... dum hoc iter tereret... caput eius ramus mespoli arboris percuteret* [1].

On a vu le subjonctif remplacer la proposition infinitive, parce que ce mode était habituel dans le discours indirect. Peut-être est-ce aussi parce qu'on trouvait le subjonctif dans toute sorte de propositions subordonnées, qu'on crut pouvoir faire de l'emploi de ce mode le signe de la subordination grammaticale, là où la conjonction ne servirait pas à exprimer une autre circonstance, comme le temps ou la cause, c'est-à-dire justement dans les propositions complétives.

Enfin une observation qui porte non sur telle sorte de propositions subordonnées en particulier, mais sur toutes en général, quand elles sont doubles ou multiples. On remarque souvent alors ce que nous venons de voir à propos des questions indirectes [2], c'est que l'une des propositions est à l'indicatif et l'autre ou les autres au subjonctif :

h. F. 4, 13 p. 150, 11 *ubi per ecclesiam conlocuntur et in hoc... intenderent;*

h. F. 10, 8 p. 414, 21 *ubi ad communicandum uentum est et Eulalius ad altarium accessissit* [3];

mart. 88 p. 547, 17 *ubi cunctos sopor arripuit et omnes dedissent membra quieti;*

stell. 16 p. 863, 5 *admiramur et illud quod stellae oriente ortae decedunt occidenti et... in circuitu rotentur nec rectam faciant uiam et... uideantur... habeant.*

Cette irrégularité n'est pas particulière à Grégoire. Il se peut qu'elle soit motivée par le désir de varier, qui, après l'époque classique, quand on eut atteint le maximum de symétrie de la période, prit le dessus, par réaction, et se manifesta de diverses manières. Il ne faut pas oublier non plus, en présence de ces variations, souvent fort brusques, dans les modes, que le sens grammatical, à l'époque de Grégoire, était émoussé, et que les désinences commençaient à n'avoir plus cette signification précise

---

1. Autre chose est la construction libre qu'on a conf. 60 p. 783, 5 *factum est autem cum... gradiretur, perlata est uox;* Mart. 2, 30 p. 620, 10 *factum est autem cum dominica oratio diceretur et haec coepit decantare.* Comp. dans la Vulgate *reg.* 3, 21, 15 *factum est... locuta est.* Si le subjonctif *factum est... percuteret* peut se comparer au subjonctif remplaçant la proposition infinitive (page 669), cet indicatif serait à rapprocher de celui qui a été signalé page 670. C'est le retour à la coordination pure et simple du langage inculte.

2. Page 676.

3. *Accessisset* A1. D4; *accessit* B.

que nous leur connaissons par les auteurs des âges précédents. Dans un esprit où *amare* et *amari* se confondaient, où *expleam* pouvait se substituer à *explebo*, il ne faut pas s'étonner de voir *legunt* et *legant*, *ament* et *amant* non pas mis sur le même rang, mais rapprochés, et la distinction du fait énoncé comme réel ou comme idéal réduite à une notion accessoire plus ou moins vague. Il pourra arriver qu'un indicatif et un subjonctif ayant des désinences semblables soient placés l'un à côté de l'autre sans différence de signification. Mart. 104 p. 559, 28 *ecce quantum praestat ipsius dignitas christianis si non gentilium more aut inhiamus cupiditati aut luxoriae seruiamus*, il n'est pas sûr que ce dernier verbe soit, dans la pensée de Grégoire, au subjonctif plutôt que l'autre; c'est involontairement, machinalement, qu'il a pu transporter la terminaison apparente *iamus* du premier verbe au second.

ARTICLE QUATRIÈME. — VERBES AUXILIAIRES DE TEMPS ET DE MODE

On a vu qu'il n'y a chez Grégoire aucune trace d'un passif analytique, formé à l'aide d'un verbe auxiliaire. Dans les temps et les modes, au contraire, on peut signaler quelques innovations. Tout d'abord le verbe *habere* entre en scène revêtu d'une double fonction d'auxiliaire : avec le participe passé, il forme un nouveau parfait; avec l'infinitif, il laisse entrevoir la création d'un nouveau futur.

Grégoire est le premier auteur chez qui le verbe *habeo* joint à un participe passé prend vraiment le caractère d'un temps nouveau [1]. Cet emploi n'est plus, comme jusque-là, limité à un certain nombre de locutions toujours les mêmes, et *habere* ne garde presque plus rien de son sens propre; il est devenu, ou peut s'en faut, simple auxiliaire. Cet usage nouveau se préparait insensiblement depuis longtemps [2], et chez Grégoire il ne règne pas tout de suite sur toute la ligne. Bien souvent, le plus souvent encore, *habere* garde sa valeur propre, comme dans ces exemples :

h. F. 1, 47 p. 54, 36 *dotis quam promissam ab sponso... habeo* ;

h. F. 2, 16 p. 82, 23 *(ecclesia) parietes... exornatos habet* ;

h. F. 6, 15 p. 259, 5 *habemus scriptum in canonibus* ;

ou bien

h. F. 5, 3 p. 193, 7 *suspectum habere coepit Merouechum* ;

---

1. Thielmann, Archiv f. lat. lex. II p. 543 suiv.

2. Mais il y eut une longue interruption dans son développement, du IIe siècle au VIe. Voy. Thielmann, Archiv f. lat. lex. II p. 372 suiv., 509 suiv., et en particulier p. 540 suiv.

h. F. 6, 35 p. 274, 26 *quem regina inuisum habebat* [1].

Mais le nouveau parfait est déjà bien près d'avoir son existence à lui, si même il ne l'a effectivement, dans des propositions telles que celles-ci :

h. F. 7, 22 p. 304, 24 *deliberatum habui ut... pallas altaris tenerem;*

h. F. 9, 16 p. 372, 9 *promissum habemus... nihil sine eius consilio agere;*

h. F. 10, 28 p. 439, 29 *promissionem quam... statutam habeo non obmitto;*

patr. 3, 1 p. 673, 3 *episcopum inuitatum habes;*

patr. 6, 3 p. 682, 17 *Gallum diaconem... alibi habeo distinatum.*

H. F. 1, 47 c'est Jésus-Christ qui a promis une dot à la jeune femme; c'est elle qui en a la promesse; 9, 16 ce sont les jeunes princes qui ont promis de ne rien faire sans consulter leur oncle; c'est donc lui qui a leur promesse. On voit que les mêmes mots disent tout autre chose. *Habemus* n'a plus pour objet que l'acte d'avoir promis. Il est verbe auxiliaire.

Le futur formé par *habere* est plus rare encore. On n'en trouve même qu'un seul exemple, et c'est un futur dans le passé, ce qu'on appelle aujourd'hui, en grammaire française, un conditionnel : Mart. 1, 16 p. 598, 2 *in Gallias habui iam redire* (c'est-à-dire *rediturus fui), sed propter istum me remoratum profiteor* [2]. Mais le principe est acquis, on ne peut méconnaître dans l'exemple qu'on vient de lire une simple variété de *ire habebam*, j'irais. Le fait d'ailleurs n'a rien d'étonnant; les locutions *ire habeo* et *ire habebam* sont plus anciennes que Grégoire [3]. On serait en droit, au contraire, de s'attendre à en trouver chez lui d'autres exemples. Il est permis de croire que l'on usait plus souvent de ce tour en parlant qu'en écrivant. A cet égard il vaut la peine de noter que l'exemple ci-dessus est mis justement dans la bouche d'un personnage, saint Martin, qui s'entretient familièrement avec une autre personne.

Habere avec un infinitif peut encore prendre le sens de *posse*, comme ἔχειν; et c'est sans doute la tournure grecque qui a servi de modèle [4].

---

1. De même *exosum habere*, qui n'est nullement un prétérit, mais bien plutôt une périphrase inventée à seule fin d'éviter la conjugaison un peu embarrassante de *odi*. H. F. 7, 36 p. 316, 13 *quod me pater meus exosum habuerit habetur incognitum* (à remarquer aussi) *nulli*; 7, 46 p. 322, 16 *dominum exosum habentes*; 9, 8 p. 364, 8 *cum exosus reginae haberetur*. La même locution se trouve chez Lucifer.

2. Thielmann, Archiv f. lat. lex. II p. 196. Comp. *Siluiae peregrinatio* p. 36, 2 *trauersare habebamus*; p. 41, 6 *exire habebamus*.

3. Thielmann, Archiv f. lat. lex. II p. 48 suiv.; 57 suiv.; comp. *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 161, 13 νῦν ἔχει ἡ ἀλήθεια φανερωθῆναι, *nunc habet ueritas apparere*.

4. Surtout par le moyen de la bible. Voy. Ph. Thielmann, Archiv f. lat. lex. II p. 57 suiv. Une tournure un peu différente, mais dans laquelle *habere* se rapproche aussi de *posse*, se trouve *ep. ad. Thess.* 2, 3, 10, passage cité par Grégoire patr. 8,

On peut en citer au moins un exemple chez Grégoire : mart. 64 p. 531, 23 *qua (corpora) cum uiritim... sepelire... non haberent, congregatam ossuum massam in unam proicientes fossam humo operuerunt*. La traduction de *ire habeo* par j'irai, et de *sepelire habeo* par je peux ensevelir, fait peut-être paraître la différence plus grande qu'elle n'est dans l'esprit des Latins. Mais la différence existe.

En effet, ce ne sont pas des temps seulement qu'on forme au moyen de verbes auxiliaires, ce sont aussi des modes. En d'autres termes, on exprime à l'aide de certains verbes, dont la signification propre s'efface, et qui ne font qu'accompagner un verbe mis à l'infinitif, une modalité de l'action qui pourrait aussi bien s'exprimer par un mode spécial et qui, dans d'autres langues, s'exprime de cette manière. C'est précisément ce qu'on vient d'observer sur le verbe *habere*. C'est ce dont on a deux autres exemples, dans les verbes *debere* et *posse*.

Souvent de la volonté de l'un il résulte pour l'autre un devoir. C'est ce qui fait qu'on se sert de *debere* pour exprimer une intention [1]. *Vocat qui ei aperire debeat*, elle appelle un homme, dans l'intention qu'il lui ouvre, afin qu'il lui ouvre. Le latin classique se contente à cet effet des ressources que lui offre la syntaxe; le subjonctif en particulier remplit cette fonction dans les propositions subordonnées. Chez Grégoire le verbe *debere*, ne servant qu'à indiquer la même idée par un procédé analytique, devient un vrai verbe auxiliaire de mode, n'ayant plus qu'un faible reste de sa signification propre [2]. Les exemples sont en très grand nombre. Le plus souvent *debere* renforce le subjonctif après *eligo qui*, etc., c'est là qu'il nous paraît le moins inutile; puis après *ut* et *ne*, même après *indignus qui*, où il devient difficile de retrouver l'idée d'intention, de finalité, qui est encore sensible au point de départ.

Mart. 33 p. 509, 11 *qui ei aperire debeat... uocat;* comp. l. 14;

h. F. 2, 17 p. 82, 30 *pictoribus indicans quae... fingere deberent;*

h. F. 7, 13 p. 298, 13 *dominum nostrum recognoscimus cui seruire... debeamus;*

h. F. 4, 45 p. 180, 2 *Mummolum elegunt qui has urbes... reuocare deberet.*

Puis avec *ut* et *ne* :

h. F. 2, 32 p. 95, 15 *ut... tributa... reddere debeat iubet;*

h. F. 5, 14 p. 202, 5 *petiit ut ei eulogias dare deberemus;*

h. F. 4, 20 p. 217, 25 *sibi tribui licentiam ut ad papam urbis Romae accedere debeant;*

---

2 p. 692, 12 et 18, 1 p. 734, 20 *ut habeatis unde tribuere*. Voy. page 60. Comp. patr. 1, 3 p. 665, 18 *cum minus haberet unde susteneret*, et, avec un double emploi, h. F. 7, 23 p. 305, 22 *cum hii non haberent qualiter eum conuincere possint.*

1. Il arrive aussi que *debere*, comme en français devoir, ou comme μέλλειν en grec, serve à marquer le futur; h. F. 4, 29 p. 165, 3 *cum confligere deberent;* 4, 42 p. 176, 16 *iurantes quod... redire deberent in Galliis*, qu'ils retourneraient.

2. Comp. Tardif, Mon. hist. 4, 5 *petiit ut hoc... confirmare deberimus.*

h. F. 5, 20 p. 218, 19 *commonens ut ipsos... custodire debeant;*

Mart. 1, 32 p. 604, 1 *insederat animis ut locum sepulchri uisitare deberem;* etc. [1];

h. F. 4, 23 p. 159, 20 *data sacramenta ne contra eum agere deberet;*

h. F. 5, 18 p. 213, 4 *reuertantur ad mulierem res... ne inimicitia. . pro his rebus debeat pullulare* [2].

Enfin h. F. 4, 16 p. 154, 1 *indignum qui sacerdotium debuisset accipere;* comp. conf. 35 p. 770, 13; et une interrogation indirecte, h. F. 2, 34 p. 100, 11 *in quo loco transire deberit ignorabat,* où *deberet* est destiné à rendre le subjonctif délibératif du discours direct : *in quo loco transeam?* par où dois-je passer? Comp. h. F. 7, 19 p. 337, 30 *requirens occasiones qualiter uirum adulterae deberet opprimere* [3].

Il arrive aussi que de deux propositions finales l'une ait le simple subjonctif, l'autre le verbe *debere :*

h. F. 1, 31 p. 49, 4 *qualiter ecclesiam construant uel... sollemnia celebrare debeant inbuuntur;*

h. F. 3, 31 p. 134, 23 *cum... peteret... ne humiliaret... genus, sed. . similem sibi... deberet accipere;*

h. F. 4, 43 p. 178, 11 *numquam obtinere potuerunt... ut diem... liceat celebrare atque accusatio causae in posterum deberet audiri;*

h. F. 9, 20 p. 378, 35 *debet esse discussio ut aut... debeant emendari aut certe... error criminis auferatur.*

Jusqu'ici il peut sembler que l'on ait affaire plutôt à un affaiblissement du subjonctif, auquel on serait venu en aide au moyen du verbe auxiliaire nouveau. Et il n'est pas impossible, en effet, que le trouble apporté dans l'emploi des modes, dont il a été parlé plus haut, soit pour quelque chose dans le besoin qu'on éprouva de marquer plus clairement, par un mot de plus, la modalité de l'action que le subjonctif suffisait autrefois à faire sentir. Mais on ne s'en tint pas là. L'infinitif aussi fut accompagné de ce *debere* pléonastique, qui ne servit point, comme on pourrait le croire, d'après le français, à former un infinitif futur. L'infinitif renforcé de *debere* s'emploie là où le latin classique eût mis le subjonctif avec *ut,* que Grégoire remplace aussi par l'infinitif seul. S'il y a ajouté quelquefois *debere,* c'est justement pour faire mieux ressortir le caractère final de cet infinitif.

---

1. Comp. h. F. 3, 15 p. 123, 18; 4, 16 p. 151, 1; 4, 50 p. 185, 16; 5, 4 p. 195, 7; 5, 18 p. 209, 21; 6, 3 p. 246, 6; 6, 11 p. 255, 33; 6, 15 p. 259, 4; 6, 34 p. 274, 13; 9, 20 p. 378, 30; 33; conf. 19 p. 758, 31; 759, 3; etc.

2. Comp. h. F. 7, 13 p. 297, 24.

3. Mart. 2, 16 p. 614, 7 *cum a nauta qui nos ripae alteri transponere debebat requireremus loca,* etc., M. Krusch lit *debeat* d'après 1*a*. 3 (*debebat* 2. p.). Je ne sais pas comment il explique *debeat;* en tout cas, ce ne peut être l'auxiliaire de mode. *Debebat* dans le ms. 2 doit être une conjecture, mais c'est une conjecture probable. *Deberet* serait également possible.

H. F. 2, 5 p. 67, 11 *prursus sanccitum est Chunus in Gallias aduenire easque... debere depopulari;*

h. F. 4, 20 p. 157, 18 *iniustum censeo te contra patrem tuum debere egredi;*

h. F. 4, 43 p. 178, 6, 7 *inuitans ad altare debere procedere ac solemnitate... debere... celebrare.*

Ce qui peut se faire est en plus grand nombre que ce qui se fait; ce qui peut être est moins facile à déterminer que ce qui est. Naturellement donc, en remplaçant *qui facit* par *qui facere potest*, on généralise, on rend l'idée indéfinie ou indéterminée. C'est, en effet, la fonction que remplit *posse,* verbe auxiliaire. Il fait de *qui* l'équivalent de *quicumque;* ou, plus exactement, *posse* avec un infinitif forme un mode potentiel, d'un usage semblable à celui de ἄν avec le subjonctif après les pronoms et les adverbes relatifs [1].

H. F. 6, 3 p. 246, 9 *in omnibus quae laborare potuero hic heres existat;*

mart. 102 p. 556, 24 *haec quae habere potuerat loco illi delegauerat sancto;*

Mart. 1, 11 p. 595, 25 *tam diu... quantum habere poterat quo ascenderet;*

Mart. 2, 1 p. 609, 5 *emittebant digestionum officia quaecumque accipere poterant;*

Mart. 4, 11 p. 652, 21 *quae habere potero;*

patr. 12, 2 p. 713, 23 *hic e iunioribus quem primum potuisset arcessire secretius interrogabat;*

patr. 13, 1 p. 715, 19 *quae adquerere potuisset... erogabat.*

---

1. Voy. l'index de Victor de Vita, par Petschenig, à l'article *uerba pleonastice posita;* *Siluiae peregrinatio* p. 79, 8 *omnis multitudo quaecumque esse potest in eo loco.*

CHAPITRE V

LE PRONOM ET L'ADJECTIF POSSESSIF RÉFLÉCHIS

Il importe de se rappeler qu'à aucune époque les Latins n'ont été soucieux d'éviter l'amphibologie que peut causer l'emploi du pronom réfléchi [1]. Cela est plus vrai de Grégoire que de nul autre auteur. H. F. 2, 36 p. 99, 1 il écrit : *orto inter eum (Quintianum) et ciues scandalum Gothos qui in hac urbe morabantur suspitio attigit exprobrantibus ciuibus quod uelit se Francorum ditionibus subiugare ; consilioque accepto cogitauerunt eum perfodere gladio.*

Les uns [2] font rapporter *se* à *ciues* ou à *Gothos* [3]; les autres [4] à *Quintianus.* Pour que les Goths complotent de tuer Quintien, il faut qu'ils se croient menacés eux-mêmes. Je rapporte donc *se* à *Gothos.* Mais on voit qu'il est facile de s'y tromper [5].

Quelle est la règle pour l'emploi de *se* et de *suus?* En général on peut dire qu'elle est la même qu'à l'époque classique; seulement les confusions entre *eius* (ou *ipsius* ou *illius)* [6] et *suus,* entre *eum* et *se,* sont plus fréquentes et plus fortes; parfois elles constituent de véritables violations de la règle. Dans les cas où l'on peut employer soit le réfléchi soit le démonstratif, suivant le point de vue auquel on se place, les écrivains classiques ont ordinairement une raison pour se décider dans un sens ou dans l'autre. Grégoire souvent n'en paraît pas avoir. Rien

---

1. Riemann, Etudes sur la langue de Tite Live, § 36 p. 148.
2. Guizot et Jacobs; Giesebrecht.
3. Il y a équivoque chez Guizot et chez Giesebrecht, peut-être à dessein.
4. Guadet et Bordier.
5. L'indifférence est poussée encore bien plus loin h. F. 5, 30 p. 248, 8 d'après les mss. B1. 2 : *ut filio eius filiam suam promitterit rursumque filio suo filiam suam expeteret. Filiam eius expeteret* B5. C1. A1. D4 est très probablement une triple interpolation (B5, C1 et *Y). Comp. aussi ces deux phrases où le même sens est rendu dans l'une par *eius,* dans l'autre par *sui* : h. F. 4, 24 p. 159, 22 *cum regnum (regni sui* A1 ; *regni* D4) *partem sicut fratres sui obtenuisset;* et 7 cap. 24 p. 287, 24 *petiit ne ut fratres eius interematur.*
6. Voy. page 301.

ne le prouve mieux que certaines phrases où il les emploie l'un à côté de l'autre pour désigner la même personne :

h. F. 4, 12 p. 148, 23 *rogat ut ei chartas daret sibique possessionem subderet;*

h. F. 5, 14 p. 203, 2 *orans ut sibi sanctus occurreret atque ei concederit gratiam suam* [1].

Le démonstratif est mis à la place du réfléchi :

h. F. 2, 12 p. 80, 16 *cum interrogaret qua de causa ad eum uenisset;*

h. F. 2, 37 p. 101, 1 *abbatem exorant ut egrederetur ad consolandum eos;*

h. F. 4, 40 p. 174, 9 *respondentibus illis (Persis) omnia ab his (Persis) pollicita seruari;*

Iul. 1 p. 564, 6 *metuebat ne ei parentes essent obuii;*

Mart. 3, 47 p. 643, 39 *orauit ut eum uirtus antistitis uisitaret* [2].

Et l'inverse :

h. F. 5, 46 p. 238, 26 *super alium, qui sibi erat proximus, caput reclinans;*

mart. 50 p. 524, 8 *impleuit quae sibi fuerant imperata*; comp. Andr. 25 p. 841, 19;

conf. 108 p. 818, 17 *ecce quales thesauros sanctis suis qui se in pauperibus dilegunt deus indulget.*

C'est surtout dans les ablatifs absolus que se remarque la préférence pour *se;*

h. F. 2, 22 p. 85, 2 *ablato sibi libello opus explicuit;*

h. F. 6, 17 p. 260, 14 *inruente super se populo interfectus est;*

h. F. 7, 9 p. 296, 1 *moras innectere coepit dicentibus sibi suis,* etc.;

h. F. 4, 23 p. 159, 19 *(Sigiberthus Theodoberthum) patri reddidit data sibi (Sigibertho) sacramenta ne (Theodobertus) contra eum (Sigiberthum) agere deberet* [3].

Ceci est évidemment contraire à la tendance observée plus haut, qui irait à faire de l'ablatif absolu une véritable proposition; cela suppose que l'ablatif ne soit qu'un complément de la proposition, au sujet de laquelle *se, sibi* se rapporterait alors correctement. Ou plutôt, c'est ce qu'on en pourrait inférer chez un auteur classique. Chez Grégoire, il

---

1. Ici, il ne serait pas impossible que Grégoire eût voulu éviter la rencontre de *sibi... suam,* rapportés à différentes personnes. Mais il est permis de croire à un effet du hasard aussi bien que dans l'exemple précédent.

2. Comp. h. F. 2, 37 p. 100, 13; 2, 42 p. 106, 2; 5, 11 p. 200, 17; etc.

3. Comp. h. F. 1, 41 p. 52, 9; 2, 23 p. 85, 34 et patr. 6, 3 p. 682, 3; h. F. 6, 29 p. 268, 16; 21; 7, 1 p. 289, 24; mart. 47 p. 520, 18; etc. Mais c'est aussi dans un ablatif absolu que se trouve un des exemples les plus choquants de *eo* rapporté au sujet de la phrase : conf. 1 p. 749, 2 *iubet ut eo ab urbe redeunte hos segitem decidere reperiret.* Dans h. F. 2, 35 p. 98, 19 *promissa sibi amicitia discesserunt, sibi* exprime la réciprocité, comme *se* 4, 20 p. 157, 21.

faut en conclure seulement qu'il est très peu soucieux de distinguer les deux sortes de pronoms.

L'adjectif possessif ne cède pas souvent sa place à *eius* ou *illius* [1]; cela arrive cependant :

h. F. 2, 5 p. 67, 18 *denuntiat (Arauatius) quia non uisuri essent ultra faciem illius (Arauati);*

h. F. 8, 31 p. 348, 3 *(rex) misit ut perquirerent (personam) et in conspectu eius (regis) exhiberent;*

h. F. 9, 27 p. 382, 17 *misit puerus ut detrahentes puellolam eam toro eius adscirent* [2].

En revanche, *suus* [3] prend souvent la place de *eius* ou de *eorum* [4] :

h. F. 4, 28 p. 164, 17 *reputantes ei (Chilperico* [5] *fratres quod sua (Chilperici) emissione regina fuerit interfecta;*

---

1. Je ne connais pas d'exemple de *eorum* pour *suus*. Car dans h. F. 5, 15 p. 207, 5 on ne saurait laisser subsister la phrase informe que présentent les éditions : *Illi quoque qui ex Saxonibus remanserant detestati sunt nullum se eorum barbam neque capillum incisurum nisi prius se de auersariis ulto irent.* Il n'est pas facile de savoir au juste ce que Grégoire a pu écrire. La correction la plus plausible cependant a été trouvée par D4 : *nullum suorum.* Comp. h. F. 8, 20 p. 338, 15 *accepto placito ut... neque capillum neque barbam tonderit.* H. F. 9, 25 p. 381, 21 *Childebertus cum petentibus Langobardis sororem suam regi eorum esse coniugem acceptis muneribus promisisset;* la proposition infinitive dépend de *promisisset* et non de *petentibus; suam* et *eorum* sont donc bien à leur place. *Petentibus*, sur leur demande, est une formule qu'on trouve déjà chez Cornelius Nepos, *Pausan.* 3, 3, et qui revient souvent chez Grégoire, h. F. 3, 34 p. 137, 15, etc.; voy. *Greg. T. op. ed.* A: et Kr. p. 822, 20.

2. Comp. h. F. 5, 46 p. 238, 18; 8, 31 p. 347, 8; etc. Par une bizarre anomalie, Mart. 3, 8 p. 634, 10 *eius* se trouve remplacer *meus;* voy. page 671.

3. Mais mart. 13 p. 497, 22 *at illi collegentes deuote quae dominus dederat iuxta numerum seruorum suorum diuiserunt lenteum cum guttis suis, suorum* se rapporte correctement à *dominus*, pourvu qu'on efface la virgule placée à tort après *dederat* dans l'édition Krusch. Dieu a donné, par un miracle, trois gouttes de sang de saint Jean-Baptiste, selon le nombre de ses serviteurs, c'est-à-dire des trois évêques qui avaient demandé cette faveur.

4. Nos observations ne confirment pas celles que M. P. Geyer a faites sur d'autres documents; voy. Archiv f. lat. lex. III p. 35 suiv. Il croit avoir remarqué que *eius* ne prend presque jamais la place de *suus*, et, ce qui serait plus important, que *suus* ne sert ni à remplacer *eorum*, ni en général à désigner une pluralité de possesseurs. M. Geyer, s'appuyant de l'autorité de Diez, affirme qu'il en est de même en français et en provençal. C'est vrai du provençal classique, mais non des dialectes vivants. Personne n'a vécu dans le midi sans entendre prononcer des phrases comme celle-ci : Ces enfants ont perdu son père. Mais quoi qu'il en soit des langues d'aujourd'hui, Grégoire dit fort bien *suus* en parlant de plusieurs possesseurs; h. F. 2, 30 p. 92, 1 *cum (Alamanni) regem suum cernirent interemptum;* comp. mart. 13 p. 497, 22; etc., et h. F. 5, 15, d'après ce qui en a été dit ci-dessus, note 1. Si *suus* signifie *eius* beaucoup plus souvent que *eorum*, c'est qu'il y avait lieu beaucoup plus souvent de dire *eius* que *eorum*. Presque tous les récits de Grégoire ont pour héros des individus dont il parle au singulier.

5. Mettant sur son compte, lui reprochant; la même locution est prise en bonne part Mart. 1, 14 p. 597, 21 *quod ope (= opi) sancti Martini reputat.* Cependant,

h. F. 5, 24 p. 220, 5 *nepotis sui homines ab eius sunt hominibus effugati*, les gens du neveu de Chilpéric furent mis en fuite par les gens de Chilpéric;

mart. 9 p. 494, 7 *Christo domino ac suis legibus inimicus;*

Mart. 1, 13 p. 597, 13 *haec medella genitorem suum... liberauit;*

Mart. 2, 22 p. 616, 24 *factum est ut una puellarum suarum a febre quateretur* [1].

Peut-être doit-on attribuer au désir d'éviter une amphibologie l'emploi de *sui* dans la phrase suivante : h. F. 9, 36 p. 391, 17 *(populus) depraecans ut uitam eius (Theodoberthi) patrisque sui aeuo prolixiore pietas diuina concederet.*

Et pour *eorum :*

h. F. 3, 13 p. 120, 2 *adquiuerunt obsessi, ne hi (captiui) interfecerentur, singulos treantes dare in redemptionem suam (captiuorum)* [2].

---

il est bien possible que h. F. 4, 28 on doive lire *eius* (*ei*), car *ei* est pour le moins inutile, et *eius* ne serait pas superflu auprès de *fratres*.

1. Comp. encore h. F. 1, 9 p. 38, 21 ; 2, 1 p. 59, 22; 2, 27 p. 88, 17; 2, 29 p. 90, 21 ; 3, 11 p. 118, 8; 4, 18 p. 156, 12; 5, 46 p. 238, 18; 6, 31 p. 270, 15; 7, 3 p. 292, 28; 8, 18 p. 337, 3; 8, 29 p. 341, 26; 8, 31 p. 347, 8; 9, 20 p. 378, 14; 21; 25; 9, 36 p. 391, 17; 10, 24 p. 436, 2; Mart. 2, 13 p. 613, 17; etc. Mais h. F. 2, 30 p. 92, 5 *actum anno XV regni sui*, cette remarque a été évidemment ajoutée après coup, en marge, de même que celle-ci, 2, 37 p. 101, 10 : *anno XXV Chlodouechi*. Il est possible qu'elles ne soient pas de Grégoire. La seconde n'est que dans les mss. B. Quant à la première, Ruinart et M. Arndt se contredisent. Ce qu'on peut dire de mieux en faveur de l'authenticité, c'est que deux autres remarques pareilles, conf. 40 p. 773, 20 et 46 p. 776, 22, ne donnent lieu à aucun soupçon. H. F. 5, 18 p. 213, 4 *reuertantur ad mulierem res eius* B; *res sue* D4; *suas res* A1; il est difficile de dire de quel côté est la bonne leçon. Ce qui est curieux, c'est qu'un copiste ait éprouvé le besoin d'interpoler en un sens ou en l'autre.

2. On peut ajouter h. F. 3, 11 p. 118, 10 *promittens exercitu praedam in suis regionibus transferre permittere*, car le pluriel *regionibus* prouve que Grégoire pense à *milites* plutôt qu'à *exercitus*.

LIVRE V

STYLE

Il n'est pas facile de distinguer entre la syntaxe et le vocabulaire d'une part, et le style de l'autre. Le style d'un auteur consiste précisément dans le choix des expressions et dans la manière de les combiner ou de construire sa phrase. Il est certain que beaucoup des observations que nous pourrions présenter sous ce titre : le style de Grégoire de Tours, si c'était là tout notre ouvrage, ont dû déjà paraître dans les livres précédents. Plusieurs des remarques suivantes auraient pu, au besoin, y trouver place. Et cependant on ne parcourra pas ces dernières pages de notre étude sans reconnaître qu'il était utile de les mettre à part, et dans la plupart des cas, que c'était nécessaire. Le vocabulaire et la grammaire font la langue. Elle est fournie à l'écrivain par son pays, par son époque, par son milieu. Le style, on l'a dit, c'est lui-même. C'est l'usage qu'il fait des matériaux communs ; c'est l'empreinte personnelle qu'il leur donne, c'est sa marque. D'autres se serviront du même mot, du même tour : lui, à tel moment, dans telle combinaison [1]. D'ailleurs certains éléments essentiels du style ne sont pas traités, en général, dans la syntaxe, et ne doivent pas l'être, si l'on ne veut en élargir le cadre outre mesure [2]. Nous avons en vue notam-

1. Nous avons dû souvent déjà noter les préférences de Grégoire, les constructions qui reviennent à plusieurs reprises chez lui, les locutions qui se répètent. Selon la stricte justice, ces observations appartenaient au présent livre. Elles ont trouvé place ailleurs à cause de notre point de vue spécial, qui partout nous oblige à insister sur ce qui distingue la langue de Grégoire de la langue classique.

2. Une question certes fort intéressante, qui n'est nullement du domaine de la syntaxe, et que plusieurs grammairiens y introduisent, faute de savoir où la traiter, c'est celle de l'emploi des mots abstraits au lieu des concrets.

ment ce que Cicéron appelle *ornatus*, c'est-à-dire tout le chapitre des figures, et tout ce qui concerne l'euphonie. Grégoire, qui n'avait pas fait sa rhétorique, comme on dit, avait appris par la lecture et par la pratique à orner son style, et il emploie à cet effet un assez grand nombre de moyens, soit inconsciemment, soit par système. Il ne sera pas possible de les examiner tous. Dans ce livre, plus encore que dans les précédents, nous serons obligé de choisir. Il faudra nous contenter d'éclairer quelques points particulièrement intéressants, en une série de chapitres sans suite rigoureuse. On nous excusera, nous l'espérons, d'autant plus volontiers, que le titre de notre étude n'annonce de ce cinquième livre que les matières qui auraient pu, à la rigueur, se fondre dans le contenu des quatre autres.

CHAPITRE PREMIER

EXPRESSIONS ABSTRAITES ET IMAGES

On a souvent fait la remarque que les langues, en vieillissant, multiplient les expressions abstraites. Cela est visible en tout cas pour le latin et le français. Le latin du IIe siècle ap. J.-C., le français du XIXe siècle, ont une ample provision de mots abstraits qui manquaient à Cicéron et à Bossuet. Mais c'est justement Cicéron qui a donné l'exemple d'en créer. Il en fallait à mesure que la pensée devenait plus souple et s'appliquait davantage aux questions philosophiques et scientifiques, à mesure qu'il se produisait des idées générales et que l'esprit devenait plus analytique. Ceux qui se désolent de la production des mots abstraits ont tort : c'est l'effet d'une nécessité, le signe d'un progrès. Le mal n'est que dans l'abus. L'erreur consiste à employer les mots abstraits mal à propos, c'est-à-dire en dehors des cas où ils répondent exactement au besoin de la pensée, là où le mot concret serait le mot juste. Ce n'est donc pas la langue qu'il faut accuser, ce sont les écrivains. Disons mieux : l'usage ou l'abus que les auteurs font des expressions abstraites sont un trait caractéristique de leur style.

Les mots abstraits sont employés à propos et hors de propos par la plupart des auteurs que Grégoire lisait et sur lesquels il s'est formé [1]. On ne sera pas étonné d'en trouver chez lui une grande quantité. Quand il essaye de faire de la théologie, ce n'est que juste; ni *essentia*, ni *deitas*, ni *consubstantialis* ne nous effaroucheront. On sera plutôt frappé du peu d'usage qu'il fait des termes techniques en ces passages-là, particulièrement dans ses grandes controverses avec les juifs et les hérétiques. C'est qu'il n'est pas fort théologien, il ne faut pas l'oublier. Quelques formules comme *minor patri, aequalis patri*, quelques passages bibliques interprétés d'une manière fantastique, enfin les gros mots, *canes et squalentes porci* [2], voilà, en somme, de quoi se compose

1. Et généralement par les auteurs de la décadence ; voy. Ad. Regnier, de la latinité de S. Augustin, p. 89 suiv. ; H. Gœlzer, de la latinité de S. Jérôme, p. 391 suiv. ; etc.

2. H. F. 5, 43 p. 236, 21.

l'arsenal de sa polémique. En revanche, les expressions abstraites abondent où elles n'ont pas de raison d'être. Il semble parfois qu'il ait fallu faire effort pour leur trouver la place qui leur est donnée. Mais on finit par découvrir un nombre assez limité de procédés par lesquels si souvent l'abstrait est substitué au concret.

D'abord, c'est le plus commun, au lieu d'un adjectif substantivé, on mettra le substantif abstrait qui en dérive [1] ;

antiquitas pour *antiqui* : h. F. 1, 33 p. 50, 7 *refert antiquitas;*

barbaries : h. F. 3, 15 p. 123, 5 *sic barbaries uocitare diem dominecum consueta est;* comp. mart. 30 p. 506, 15 ; patr. 6, 2 p. 681, 16;

gentilitas : Iul. 6 p. 567, 17 *cum gentilitas uellet iterum diis exhibere libamina* ; comp. l. 19;

hostilitas [2] : mart. 104 p. 559, 13 *ab huius hostilitatis multitudine basilica eius uallatur.*

Plus souvent encore, au lieu de donner au substantif une épithète, on dérive, de l'adjectif qui servirait à la former, un substantif abstrait, dont l'autre substantif, le substantif principal, devient complément. Au lieu de *feri lupi*, on dit *feritas luporum ;* au lieu de *nouum miraculum*, *miraculi nouitas.* Le procédé est connu dans toutes les langues [3] ; il est ancien en latin. Ce qui frappe chez Grégoire, c'est le grand nombre et la hardiesse des applications.

H. F. 1, 35 p. 50, 26 *quem in fluminis gurgite seuitia inpulit paganorum ;*

Iul. 40 p. 580, 23 *nec inibi periurat barbarorum cruda rusticitas* [4] *;*

h. F. 1, 47 p. 55, 8 et mart. 95 p. 553, 12 *miraculi nouitas apparuit;* comp. conf. 20 p. 760, 10;

Mart. 1, 6 p. 592, 18 *apparuit eis ueneranda canities senis ;*

h. F. 2, 34 p. 97, 23 *ceruorum atque luporum feritas portas ingressa per totam urbem... oberrabat ;*

h. F. 4, 28 p. 164, 13 *lignus (= lychnus) fugiente ante eum duritiam pauimenti tamquam in aliquod molle elimentum discendit ;*

mart. 4 p. 489, 16 *post admirabilem dominicae ascensionis gloriam ;*

mart. 32 p. 508, 6 *propinquitas aquae dehiscit ;*

mart. 42 p. 516, 30 *secantes latitudinibus stilorum... membra magistri ;*

---

1. H. Gœlzer, S. Jérôme p. 394.

2. Sur *hostilitas*, la guerre, voy. page 261.

3. Il a un nom en rhétoriqne, l'énallage. C'est sous ce titre qu'en parle H. Koziol, Der Stil des L. Apuleius. Vienne 1872, p. 223. Voy. aussi H. Gœlzer, S. Jérôme, p. 396; *Acta Thomae ed.* Bonnet p. 186; etc. Comp. Sulpicius Alexander, cité par Grégoire, h. F. 2, 9 p. 72, 4 *quibus infantiam filii commiserat* pour *filium infantem ;* p. 73, 22 *quos nulla onera equorum calcauerant ;* p. 74, 11 *uiolatae pacis perfidia* pour *pax perfide uiolata.*

4. Comp. conf. 28 p. 765, 29; Prudence, *c. Symm.* 1, 79 *quid rusticitas non crederet indomitorum stulta uirum?*

mart. 64 p. 532, 1 *fucorum diuersitatibus imaginatam... picturam;*
mart. 79 p. 542, 6 *cibum quod... oliuarum rotunditatibus adsolet exornari;*
h. F. 9, 9 p. 365, 23 *compta... gemmarum praeciositatibus* [1].

C'est au même procédé que sont dues ces façons polies de désigner les personnes qui subsistent jusqu'à nos jours, votre majesté, son excellence, etc. *Vestra pietas* en effet signifie *tu pius; mea humilitas, ego humilis* [2]. Ces formules sont très ordinaires chez Grégoire dans les conversations et les discours qu'il rapporte. On sait par les recueils de lettres du temps qu'elles étaient d'un usage courant [3]. L'art consiste à en inventer de nouvelles ou à bien appliquer les anciennes.

H. F. 1, 47 p. 55, 5 *hunc thesaurum pietati tuae restituo;*
mart. 5 p. 491, 35 *quod cum apud rusticitatem nostram incredibile haberetur;*
h. F. 8, 30 p. 345, 10 *bonitatis tuae magnanimitas, rex optime, enarrare* (passif) *non potest* [4];
h. F. 4, 46 p. 181, 16 *gloriae uestrae praeceptionem deposco.*

Et avec un degré de déférence de plus :

h. F. 2, 32 p. 95, 5 *si gloria celsitudinis tuae paucos humilitatis meae sermones uellit accepere.*

Le génitif complément peut à son tour devenir adjectif. *Deus clemens* se transforme en *clementia dei*, puis en *clementia diuina :*

h. F. 1, 37 p. 51, 13 *ad cuius praeces inclinatae aures diuinae clementiae multa pericula a ciuitate eius repulerunt* [5]; comp. 2, 23 p. 85, 13;
mart. 4 p. 489, 16 *contrito diabolicae malignitatis capite;*
stell. 35 p. 870, 10 *qualiter possit deuotio humana consurgere*, se lever, pour chanter l'office.

Même un complément indirect deviendra sujet de cette manière. Pour *quid Frigiredus in historia sua narret,* on dira h. F. 2, 8 p. 71, 5 *quid narret Frigiredi historia* [6].

Enfin le verbe se dédouble en quelque sorte. Il en sort un substantif abstrait, qui désigne l'action et qui devient sujet d'un verbe de signification moindre : *ultio dei* ou *ultio diuina procedit* pour *deus ulciscitur :* h. F. 1, 41 p. 52, 10 *ultio diuina processit;* 2, 36 p. 98, 22 *ut Francorum dominatio possideat terram hanc.*

Dans ce qui précède, la recherche de l'abstrait est évidente; elle est

---

1. Comp. encore h. F. 2 praef. p. 58, 24; 2, 7 p. 69, 3; Iul. 8 p. 568, 15; 43 p. 581, 12; conf. 35 p. 770, 3; etc.
2. H. F. 2, 32 p. 94, 24 *ego humilis tuos.*
3. Voy. aussi P. Mohr, Zu Ap. Sidon. p. 9; H. Gœlzer, S. Jérôme p. 397.
4. *Bonitatis tuae* = *tua.*
5. On voit ce qui résulte de ces façons de parler : ce sont des oreilles qui repoussent les dangers.
6. Comp. h. F. 2, 9 p. 72, 14; 2, 10 p. 79, 14; etc.

plus cachée, mais elle existe aussi, dans l'emploi que Grégoire aime à faire de l'adjectif substantivé accompagné d'un complément au génitif. En apparence, il est vrai, dans la forme grammaticale, c'est presque le contraire. Quand on dit *inter obscura noctis*, on désigne, semble-t-il, des objets, au lieu d'une qualité abstraite, *per obscuritatem noctis*. Mais comment les désigne-t-on ? De la façon la plus vague qui se puisse; de telle façon précisément qu'aucun objet n'est nommé et que la qualité seule est représentée, tandis que l'objet même qui possède la qualité est relégué au second plan avec le génitif *noctis*, et ne fixe pas sur lui la pensée. Ce n'est pas, en effet, *per obscuritatem noctis* qui était l'expression vraie et juste, c'était *per obscuram noctem*. C'est donc encore, comme dans *feritas luporum*, la qualité de l'être réel, concret, qui usurpe la place de cet être [1]. Il n'en est pas autrement dans les exemples que voici [2] :

h. F. 1, 1 p. 35, 15 *primi homines inter amoena paradisi uiuentes;*
h. F. 2, 34 p. 98, 6 *penetrauit excelsa poli oratio pontefecis* [3]*;*
h. F. 3, 15 p. 124, 15 *inter obscura noctis ingressi siluas;*
h. F. 7, 1 p. 289, 13 *cum odor interna uiscerum attigisset;*
h. F. 7, 30 p. 344, 3 *deuastantes uniuersa regiones (= regionis);*
h. F. 10, 8 p. 415, 8 *eum inter arta uallium Aruernorum interimit;*
mart. 70 p. 535, 8 *in abditu criptae* [4] *duo martyres sunt sepulti* [5]*;*
mart. 103 p. 558, 17 *scandit montium ardua.*

On vient de voir des désignations détournées comme *clementia diuina* pour *deus clemens*. Si vous faites également du nom un adjectif, mais que, au lieu de mettre une qualité de l'objet à la place du nom, vous y mettiez le genre auquel il appartient et qui pourrait lui servir d'apposi-

1. Il est à peine besoin de rappeler que cette tournure, usitée depuis Tite Live, a été surtout cultivée par Tacite; voy. Dræger, hist. Syntax I p. 455; über syntax u. stil des Tacitus p. 30. Elle paraît avoir fait partie dès lors des ornements obligés du style historique. Sulpice Sévère a pu l'emprunter à Tacite, *chron.* 2, 15, 9 p. 71, 29 *ima montium; dial.* 1, 13, 1 p. 164, 22 *prima eremi.* Sulpicius Alexander, dans les quelques pages que nous possédons de lui, en fait usage plusieurs fois : h. F. 2, 9 p. 73, 1 *prouinciarum opima;* 10 *per extrema siluarum;* 20 *in aperta camporum.* Le même auteur imite une autre tournure qu'on peut observer chez Tacite : p. 73, 3 *multis Francorum peremptis;* 16 *hostium rare (= rari) apparuere.*

2. C'est différent quand l'adjectif substantivé est seul, comme h. F. 7, 29 p. 310, 17 *extrahuntur fugaces ex abditis;* mart. 21 p. 501, 13 *abiectam a se tabulam abdidit in obscuris;* bien que là encore on puisse reprocher à l'auteur de ne pas désigner les lieux avec précision : le caché et l'obscur sont des abstractions en comparaison d'une cachette et d'un réduit obscur. Comp. encore h. F. 1, 10 p. 39, 20 *illis per sicca gradientibus;* 1, 30 p. 48, 23 *in caelestibus pariter sunt coniuncti;* 2, 3 p. 62, 8 *cum rex per diuersa transmitteret;* etc.

3. Comp. h. F. 7, 1 p. 290, 21 *caelorum excelsa.*

4. Conf. 21 p. 760, 2 *in crypta abdita.*

5. L'adjectif est aussi au singulier h. F. 5, 10 p. 199, 28 *cilicium semper puro adhibens corporis.* Il est vrai que l'on sera fort tenté d'admettre la conjecture de D4, *corpori*, si l'on compare h. F. 6, 6 p. 249, 25 *constrictus catenis ad purum corpus ferreis, induto desuper cilicio.*

tion, *urbs Romana* au lieu de *Roma urbs*, l'expression sera moins évidemment abstraite. Mais encore elle le sera. Le mot justement qui désignait l'individu, l'être particulier, a disparu; il reste une espèce de définition, une périphrase, formée au moyen de deux abstractions, un terme générique et un qualificatif. C'est précisément pour les noms de villes que Grégoire affectionne cette périphrase [1]. Il ne l'emploie pas seulement pour les villes qui n'avaient pas d'autre nom que celui du peuple qui les habitait; celles-là mêmes qui avaient un nom substantif, comme *Vienna*, *Burdigala*, n'en sont pas moins appelées *urbs Viennensis*, etc. H. F. 2, 34 p. 97, 20 *Viennensis urbis;* 2, 37 p. 102, 4 *apud Burdigalinsi urbe;* mart. 46 p. 519, 21 *apud Ebredunensim Galliarum urbem;* 52 p. 525, 4 *Cauillonensim urbem;* etc. Enfin Grégoire dira même *urbs Romana* une demi-douzaine de fois, comme h. F. 1, 40 p. 52, 1; mart. 27 p. 503, 25; etc., ou *ciuitatem Romanam* h. F. 1, 25 p. 45, 20; et comme si *Constantinopolis* ne tenait pas assez de place, ce nom est enrichi de quatre syllabes : h. F. 2, 34 p. 97, 12 *urbem Constantinopolitanam* [2].

Le contraire, en quelque sorte, de l'expression abstraite, c'est l'image. L'image se présente aux yeux, et nous donne l'illusion du concret, alors même qu'elle recouvre une idée abstraite. Et c'est ce qu'elle fait le plus souvent. Ce qu'on appelle image, depuis que, à tort ou à raison, la terminologie de l'ancienne rhétorique est discréditée, c'est principalement ce que celle-ci appelait la métaphore. Ce n'est pourtant pas cela seulement. Le terme moderne, moins précis que l'ancien, est plus compréhensif; la métonymie aussi, certaines énallages [3], et d'autres tropes, fournissent des images.

Le style de Grégoire est imagé, mais il ne l'est pas toujours, ni

1. Dans les dates au contraire, s'éloignant de l'usage romain, Grégoire met ordinairement le nom du mois au génitif; mart. 50 p. 524, 5 *in kalendis nouembris*.

2. Mais jamais ce n'est l'adjectif seul qui remplace le nom substantif; mart. cap. 11 p. 485, 3 *de reliquias eius apud Vasatensem*, il n'est pas douteux qu'un mot ou deux, comme *urbem delatas*, ou *urbem positas* (comp. l. 5 et 6), ont été perdus à la fin de la ligne. Plusieurs fins de lignes ont été endommagées, dans l'archétype, sur cette première page du livre, exposée au frottement; cap. 10 *de incendio per uirtutem reliquiarum sanctae Mariae* < *restincto* >; cap. 19 *de eclesia in qua sanctae Mariae reliquiae... infra urbem Turonicam* < *seruantur* >.

3. Celle par exemple qui consiste à remplacer l'adverbe ou une locution adverbiale par un adjectif : δρομαῖος est plus concret et parle plus aux sens que δρόμῳ. Aussi ce sont les poètes surtout qui ont usé de cette figure, que les Latins, en dehors de certaines expressions comme *multus*, *nullus*, *prior*, *primus*, etc., paraissent avoir empruntée aux Grecs; voy. Schaefler, d. sogen. synt. graecismen b. d. august. dichtern, 1884, p. 57. H. F. 4, 34 p. 169, 20 *imber festinus propinquabat*, l'averse est pour ainsi dire personnifiée. Dans 2, 7 p. 70, 4 *trepidus praestolans;* conf. 30 p. 766, 24 *presbiter solitarius iter carpens;* h. F. 1, 24 p. 45, 6 et 1, 35 p. 50, 30 *gloriosus resedet ad patris dextram*, on a une peinture plus vive que ne l'aurait donnée l'adverbe. Dans la suite, il est vrai que Grégoire emploie la même construction avec des adjectifs tels que *deuotus*, mart. 65 p. 533, 2; 99 p. 554, 20; 43 p. 517, 25 (comp. *deuote* 68 p. 534, 5, etc.), ou *assiduus* h. F. 2, 7 p. 69, 19; 2, 14

même le plus souvent. Comme tout homme qui parle, l'historien des Francs use de ces mille et mille métaphores sans lesquelles on ne peut prononcer une phrase, pour ainsi dire; mais ce sont, comme pour la plupart des hommes aussi, des métaphores mortes, qui ne font pas image, dans lesquelles, d'ailleurs, il n'a pas le mérite de l'invention, parce qu'elles formaient la monnaie courante du langage. Au contraire les figures qui peignent, et qui peuvent être attribuées à l'auteur personnellement, ne sont pas très fréquentes. Mais il y en a d'originales, il y en a même de bizarres; il y en a aussi qui ne dépareraient pas un style beaucoup plus parfait.

Etudier en détail, dans les écrits de Grégoire, soit les effets produits par les images, soit les procédés par lesquels elles sont obtenues, offrirait un intérêt réel, mais nous mènerait trop loin; il faudrait ajouter un long chapitre à ce dernier livre qui déjà, en partie, sort du cadre. Nous devons nous borner à donner quelques exemples des métaphores les plus caractéristiques.

Il ne faut pas s'étonner si certaines métaphores renferment des impropriétés choquantes, comme h. F. 8, 30 p. 345, 2 *ensis tepiscit;* 9, 32 p. 386, 19 *aliud amaretudinis incendium;* mart. 83 p. 545, 14 *uanae gloriae inflari supercilio;* ni y voir la preuve que les images contenues dans ces expressions étaient entièrement effacées, quoiqu'elles le fussent certainement plus qu'elles ne le sont pour nous. Il faut tenir compte de l'inhabileté de l'auteur, qui se trahit là même où la métaphore est développée, soit par une impropriété non moins sensible, comme h. F. 7, 1 p. 289, 13 *cum diuini spiramenti odor interna uiscerum attigisset,* une odeur qui pénètre aux entrailles; soit par quelque trait malhabile, qui nuit à l'ensemble, comme quand il dit d'un aveugle qui retrouve la vue par un miracle, Mart. 2, 13 p. 613, 17 *luminum suorum refulserunt stellae,* nommant trop tôt *lumina* ces yeux qui vont luire comme des étoiles; soit enfin par quelque autre manque de goût, comme Mart. 4, 7 p. 651, 25 *tunc ille cum lacrimis precem fudit ad dominum, nec ante a pauimento surrexit quam flumen oculorum huius paginam delecti deleret,* une page de péché effacée par un torrent de larmes. Il y a de la hardiesse, mais une hardiesse heureuse, dans cette comparaison humoristique d'une chute dans le vide avec le vol d'un oiseau, et du vol, à son tour, ou du battement d'aîle, avec le mouvement des rames : Mart. 1, 20 p. 599, 12 *cum per profunditatem praecipitii illius rotaretur et deorsum sine alarum remigio uolitaret.* Des métaphores qui ne sont point nouvelles sont continuées correcte-

---

p. 81, 23, etc., qui n'ont rien à offrir aux sens. Quant à *antelucanum*, conf. 30 p. 767, 1 *cum ad amnem adhuc antelucanum uenisset*, il est possible qu'il soit adjectif épithète de *amnem*, ce qui serait d'une hardiesse assez poétique; mais il se peut aussi bien que ce soit l'adverbe (ou ablatif) *antelucanum* = *antelucano*; voy. Ott, Jahrb. f. Phil. CIX (1874) p. 783.

ment et non sans agrément Mart. 1, 5 p. 591, 1 *beatus Ambrosius cuius hodie flores eloquii per totam eclesiam redolent;* mart. 57 p. 528, 10 *ut quid firmam loricam mentis modica transuerberas sagitta cupiditatis* [1]? En voici une presque trop longtemps soutenue : patr. 18 p. 734, 3 *fuerunt... qui quasi astrorum iubar non solum meritorum radiantes luce uerum etiam dogmatum magnitudine corruscantes orbem totum radio suae praedicationis inlustrauerunt.*

Mais les images qu'on a le plus de plaisir à rencontrer sont celles que le digne évêque a tirées lui-même, par-ci par-là, de la nature, qu'il sait observer et qu'il parait aimer : patr. 6 p. 679, 34 *sunt qui se de his nexibus tamquam auis de muscipolis euolantes et ad altiora tendentes... absoluerunt;* ou 8, 6 p. 696, 18 *uidit inmensum cateruatim populum ad eius sepulchrum ac uelut felicium examina apium ad consuetum alueare confluere.* Nulle part peut-être le langage imagé n'est aussi soutenu, ni aussi pur et vraiment poétique, que dans cette plainte des religieuses à la mort de sainte Radegonde, conf. 104 p. 815, 2 *quocumque loco accedebamus contemplantes gloriosam faciem tuam, ibi inueniebamus aurum, ibi argentum; ibi suspiciebamus florentes uineas segitesque comantes; ibi prata diuersorum florum uarietate uernantia. a te carpiebamus uiolas, tu nobis eras rosa rutilans et lilium candens. tua nobis uerba quasi sol resplendebant et quasi luna tenebris conscientiae nostrae lucidam ueritatis lampadem accendebant. nunc autem contenebrata est nobis omnis terra, angustatum est spatium huius loci, dum tuam faciem non meremur aspicere* [2]. Terminons par une peinture de la Mort personnifiée, qui ne manque pas de grandeur : Mart. 1, 32 p. 603, 31 *inrui in ualitudinem* (c'est de lui-même qu'il parle)... *ita agebar ut... de solis sepulturae necessariis cogitarem. obsedebat enim mors assidua cum ardore, animam cupiens expugnare de corpore* [3].

---

1. Ce qui est répréhensible en cet endroit, outre la répétition choquante de *mens, mentis*, ce sont ces cinq questions oratoires adressées successivement à quatre êtres différents, *auaritia, mens, sagitta, homo;* on ne gagnerait guère à corriger *transuerberat.*

2. On pourrait concevoir des soupçons sur l'originalité de ce passage, tant il est supérieur à ce que Grégoire a fait de mieux dans ce genre, même h. F. 1, 47 (et là aussi, on ne peut savoir au juste ce qui est de lui ou de sa source). Mais enfin ce ne seraient que des soupçons. Et fussent-ils justifiés, il serait encore légitime de remarquer le bon goût dont Grégoire aurait fait preuve en s'appropriant ces paroles et en n'y introduisant aucune touche indigne du reste. Car le barbarisme *carpiebamus* ne servirait qu'à prouver que la transcription ne serait pas absolument littérale.

3. La même image, moins développée, se retrouve patr. 19, 2 p. 738, 5; comp. Mart. 2, 1 p. 609, 4; 11; et *ardor* est synonyme de *febris* p. 604, 2 (comp. 3). Néanmoins, il est permis de mentionner une variante rapportée par Ruinart d'après un ms. de S. Germain, *membra febris* au lieu de *mors*. S'il y avait seulement *febris*, on ne pourrait y voir qu'une vulgaire interpolation; *membra* mérite un peu plus d'attention. Pour l'image, il n'importe pas beaucoup qu'il soit parlé de la mort ou d'une maladie. Mais *mors* est plus hardi.

CHAPITRE II

ELLIPSE ET PLÉONASME

Nous ne parlerons que de certains genres d'ellipses, les plus ordinaires d'une part, et de l'autre, celles qui s'écartent de l'usage classique.

L'ellipse du verbe *esse,* rare à tous les autres temps, est fréquente à l'infinitif présent, que le verbe soit auxiliaire ou verbe principal. Il serait oiseux d'appuyer de beaucoup d'exemples une affirmation qu'il est facile de vérifier à chaque page, pour ainsi dire [1].

H. F. 1 praef. p. 34, 5 *credo... aliam personam patris, aliam filii,* etc. ; l. 7 *credo beatam Mariam ut uirginem ante partum ita uirginem et post partum ;* l. 8 *credo animam inmortalem, nec tamen partem habere deitatis;* l. 12 *se asserens Christum ;* 17 *cognoscant hunc* [2] *filium christianum populum nuncupatum.*

Dans le premier exemple et ceux de même espèce, on pourrait voir, au lieu de la proposition accusative elliptique, la construction du double accusatif, complément direct et complément prédicatif. Mais le troisième, avec *habere* dans la seconde proposition, et le dernier, où *esse* serait verbe auxiliaire, ne laissent pas de doute.

Au contraire, l'omission même de *est, erat,* etc., est rare [3] :

---

1. H. F. 5, 18 p. 211, 13 *esse* ne devait pas même figurer entre crochets, n'étant attesté que par A1 (D4 l'omet; il est vrai que toute la ligne est écrite de seconde main sur un grattage).

2. Ce pronom ne convient pas, parceque *filium* est prédicat. Peut-être faut-il lire *nunc :* sachez qu'ici, dans ce passage de la bible, Marc 13, 32, qui vient d'être cité, le nom de fils est donné au peuple chrétien. L'emploi de *nunc* dans ce sens est commun chez les commentateurs et les scoliastes ; voy. Porphyrion, *in Hor. c.* 2, 6, 7 ; 2, 16, 13 ; etc. ; Servius, *in Verg. A.* 1, 126 ; 451 ; 2, 16, 594 ; etc.

3. H. F. 1, 32 p. 50, 3 il ne faut qu'une virgule après *erat,* qui doit servir d'auxiliaire à *stratum* et *tectum;* 2, 3 p. 64, 9 *dolos episcopi patefactus* d'après B, mais A1. D4 ajoutent *est* après *episcopi;* de même 2, 31 p. 93, 8 après *baptizatus.* Il n'est pas impossible que la faute soit du côté de B. H. F. 2, 38 p. 102, 10 *indutus* est participe, coordonné à *imponens,* et à *ascenso equite,* le verbe fini est *erogauit;* 5, 14 p. 205, 21 *in euangeliis autem hoc repertum sciatis; reppertum est* A1 ; *est repertum* B1 ; *erat repertum* D4. Ici les interpolateurs se trahissent par leur désaccord. Mais le

h. F. 4, 39 p. 173, 10 *ad monasthirium Chrononensim delatus, sepulturae mandatus, sed non iuxta christianorum cadauera positus, sed nec* [1] *missarum solemnia meruit;*

h. F. 5, 44 p. 237, 12 *non pater passus neque spiritus sanctus, sed filius;* l. 15 *in his ergo tribus personis una gloria, una aeternitas, una potestas;*

mart. 28 p. 504, 18 *Paulus... ipsa die qua Petrus apostolus passus apud urbem Romam... occubuit* [2]*;*

stell. 17 p. 863, 16 *solis autem haec ratio qualiter... luceat* [3].

C'est avec le participe en *dus* que cette omission se fait le plus facilement; Mart. 2, 1 p. 609, 27 *de mysteriis dei nequaquam disputandum;* stell. 30 p. 868, 4 *sciendum tamen quod,* etc.; comp. 33 p. 869, 9.

Sum est omis mart. 90 p. 548, 21 *sed ignarus ego cuius sint generis.* *Sunt* est sous-entendu mart. 52 p. 525, 2 *quae quamlibet parua censeantur in dictis ad eum tamen referenda qui haec operatur in singulis.* *Sunt* est encore sous-entendu, mais dans des conditions particulières, h. F. 5 praef. p. 190, 18 *qui ut diuisi statim ab inimicis sunt interempti; sunt,* on le voit, doit être entendu deux fois. Il en est de même de *est.* Mart. 2, 3 p. 610, 31 *hanc uirtutem ideo hic scripsimus quia postquam nos aduenimus inluminata est, nam ante a* [4] *debilitate sanata.* Mais en toutes circonstances, excepté à l'infinitif, l'ellipse de *esse* est extrêmement rare [5]. Il n'est point inutile de le constater. L'ellipse du verbe *esse* dès qu'elle dépasse les limites que lui assigne l'usage de l'époque classique, est une de celles qui se font le plus sentir, et qui par conséquent contribuent le plus à donner au style son caractère. Celui de Tite Live, celui de Tacite, seraient sensiblement différents de ce qu'ils sont, si l'on

---

fait que trois copistes ont ajouté le verbe auxiliaire montre combien peu ils étaient habitués à le voir manquer. Il est bien possible que *est* ait été omis dans l'archétype devant *sciatis.*

1. D'après A1. C1 ; *nec* est omis par B; Bb (que suit M. Arndt) insère *non* devant *meruit.*

2. *Est* manque h. F. 2, 38 p. 102, 10 devant *et,* où Ruinart l'insère en effet, et h. F. 3 praef. p. 109, 1 *ab ipsa, quod magis, uita multatur aeterna,* où B5. C1 ajoutent *est* après *magis,* par conjecture; mais dans A1. D4 il se peut aussi bien que ce mot soit dû à la tradition. Conf. 7 p. 753, 12 *et iam* (non pas *etiam) praemortua, quia spoliata a cortice, uiuebat tamen, spoliata* ne devait pas plus que *praemortua* prendre le verbe auxiliaire; *quia* est construit comme *quippe.*

3. Et 34 p. 869, 13 *qualiter ergo intellegatur haec ratio.* Ici, *est* est en surcharge, de première main, après *haec.* Il se peut que ce soit une conjecture du copiste. Pourtant la phrase se prête moins bien à l'ellipse que celle du § 17.

4. *Antea a* Ruinart, *antea* M. Krusch; comp. Mart. 2, 10 p. 612, 19 *a profluuio sanati,* etc. Il n'est pas sûr que Grégoire se soit servi de *antea;* mart. 30 p. 506, 20 *in antea agere* est naturellement suspect, et au surplus ne prouverait pas.

5. Aussi l'on doit hésiter à sous-entendre *erat* lul. 49 p. 583, 28 *accedens ad locum ubi oratorium quod in honore sancti construxerat.* Il est plus probable qu'après *construxerat* il est tombé, par la faute des copistes, un mot tel que *situm erat.*

insérait *esse* partout où ces auteurs l'ont omis [1]. En supprimant ce verbe chez Grégoire aussi souvent que Tite Live le sous-entend, on lui ôterait beaucoup de sa simplicité et de son naturel.

L'ellipse du complément direct est fréquente, surtout quand c'est un pronom qu'il faut sous-entendre [2]. Quelquefois la phrase en devient obscure [3] :

h. F. 2, 1 p. 60, 5 *prunas ardentes in byrrum suum posuit et (eum? eas?) ad se stringens... accedit;*

h. F. 6, 10 p. 255, 18 *quod ille benigne suscipiens uitae (eum) restituit;*

mart. 83 p. 545, 17 *elapsus sub me equus ad terram (me) elisit;*

stell. 12 p. 861, 16 *nec cuiquam dum (phoenix) inplumis est pascere (eum) cura est* [4].

Le sujet de la proposition infinitive est aussi sous-entendu assez souvent, s'il est le même que celui de la principale :

h. F. 5, 49 p. 241, 25 *negaui (me) haec locutum;*

Iul. 9 p. 568, 28 *sensit (se) recepisse sanitatem;*

Mart. 1, 2 p. 588, 5 *referunt (se) eum uidisse adauctum;*

Mart. 1, 7 p. 593, 15 *omnia (se) audire respondit;*

conf. 26 p. 794, 19 *tractans secum misera (se)... posse.*

Il est difficile de ne pas recevoir de ces deux derniers genres d'ellipse l'impression d'une certaine négligence; car il ne faudrait pas croire que la proposition infinitive fût régulièrement remplacée par l'infinitif; voy. h. F. 7, 21 p. 302, 27 *cum ille se habere negarit;* etc.; il dépendait de l'auteur d'omettre le pronom ou de l'ajouter.

Une ellipse très particulière est celle d'un substantif après *cum*, qui se rencontre plusieurs fois dans les mêmes circonstances, et exclusivement dans ces circonstances :

mart. cap. 19 p. 485, 11 *sanctae Mariae reliquiae cum Iohannis Baptistae;*

mart. 10 p. 495, 23 *uirginis reliquias cum apostolorum;*

mart. 30 p. 506, 13 *reliquiae iam dicti apostoli cum Saturnini;*

mart. 82 p. 544, 17 *reliquiae sanctorum cum Pauli;*

---

1. Dræger, üb. syntax u. stil des Tacitus, p. 104.

2. Il n'y a même pas une véritable ellipse, quand le même pronom sert de complément à deux verbes, comme h. F. 2, 23 p. 86, 9 *ego me occolere coepi et a tergo statui* (D4. 5; comp. 6, 12 p. 257, 11 *se in ipsos fines statuit)*, où cependant A1 a changé *statui* en *steti*.

3. And. 29 p. 843, 15 *si qua est in te bonitas, iuxta praeceptum saluatoris... nunc ostende*, on peut entendre *eam (bonitatem)* ou *id (bonitatem in te esse)*; *eam* est plus probable, plus latin, en tout cas.

4. Comp. encore h. F. 1, 31 p. 49, 13 ; 2, 3 p. 62, 4 ; 2, 42 p. 106, 7 ; mart. 94 p. 551, 10. H. F. 2, 40 p. 103, 12 *rogo ut uenientibus nostris patefacias cuncta, ipse deinceps possessurus (ea)*. Les éditeurs ont placé la virgule avant *cuncta*, ce qui fait que *patefacias* n'offre pas de sens. Mart. 5 p. 492, 6 *postquam mihi uir ille retulit*, il est probable que *haec* a été omis après *postquam*, ou *quae* avant.

mart. 100 p. 555, 1 *huius reliquiae cum reliquorum sanctorum;*

Iul. 50 p. 584, 2 *sancti Iuliani martyris cum Niceti reliquias;*

conf. 20 p. 759, 10 *de oratorio nostro in quo reliquiae sancti Saturnini martyris ac Martini antistites cum Illidio confessore* [1] *uel reliquorum sanctorum collocatae sunt;*

conf. 20 p. 759, 18 *sanctas eius reliquias cum Saturnini Iulianique martyrum uel etiam beati Illidii exinde solemniter... admouimus* [2].

Serait-ce une formule qui aurait été usitée dans les inventaires d'églises? ou bien est-ce simplement que Grégoire, ayant fait une fois cette construction insolite, en aurait été satisfait et aurait voulu en profiter encore? Il faut remarquer que cinq de ces passages sont dans le même livre.

Grégoire n'a pas l'habitude de faire entrer le substantif antécédent dans la proposition relative. Il ne dit pas *in qua urbe, per quem locum* [3]. Il en résulte que la préposition, très souvent, devrait être répétée à peu de distance, avant le substantif et après, *in urbe in qua*. Mais cette répétition est rarement faite; le plus souvent, il dira *in urbe qua* [4].

H. F. 1, 48 p. 56, 2 *in urbe qua ordenatus est habebit sepulchrum;*

h. F. 1, 7 p. 37, 16 *hoc holocaustum in monte quo crucifixus est oblatum esse;*

h. F. 3, 28 p. 133, 4 *in loco quo erant congregati orta tempestas* [5];

h. F. 4, 12 p. 149, 2 *manus in parte qua uoluisset libere extendebat* [6];

h. F. 4, 16 p. 153, 9 *cum ipsa qua uenerat infirmitate regressus est;*

h. F. 6, 45 p. 285, 24 *nihil per uiam quam gradiebantur relinquentes* [7];

---

1. Il faut lire sans doute *Illidi confessoris*, sans quoi on ne comprend pas le génitif *reliquorum sanctorum*. L'altération peut s'expliquer de différentes manières. On a vu, page 334, note 2, que le génitif en *i* pour *ii* a été plusieurs fois corrigé en *io*. Placé après *Illidio*, *confessoris* devait devenir *confessore*. Peut-être aussi a-t-on mis *Ilidi confessoris* à l'ablatif à cause de *cum*; la désinence mieux caractérisée de *reliquorum sanctorum* a sauvé ce génitif.

2. Dans patr. 2, 3 p. 670, 28 il n'y a pas la même ellipse, *(oratorium) in quo cum reliquorum sanctorum pignora huius antestitis reliquias collocauit.*

3. Dans h. F. 7, 38 p. 319, 18 *insepultum ipso quo interfectus fuerat loco reliquerunt*, *loco* fait partie de la proposition principale.

4. Fortunat aime aussi s'exprimer ainsi, voy. *uita Germ.* 67 (182) p. 25, 25; *uit. Albini* 16 (45) p. 31, 41. Peut-être faut-il en conclure que c'était l'usage de l'époque plutôt qu'un trait propre à Grégoire.

5. Comp. h. F. 9, 6 p. 362, 31; 10, 31 p. 443, 33; mart. 18 p. 499, 20; 88 p. 547, 22; Iul. 3 p. 565, 26; conf. 11 p. 755, 2; 70 p. 789, 32. Patr. 17, 5 p. 732, 38 *in quo uoluntas nostra fuit nauis accessit*, peut-être faut-il lire *in loco quo*.

6. Comp. Iul. 32 p. 578, 1. Puis h. F. 7, 22 p. 305, 4; Iul. 31 p. 577, 13; patr. 9, 2 p. 703, 30; conf. 62 p. 785, 16; 64 p. 786, 2; 74 p. 792, 7; 80 p. 799, 23; etc.

7. Comp. h. F. 10, 9 p. 416, 10. Dans h. F. 10, 9 p. 417, 23 *per uiam illam qua uenerat*, le changement de cas ne doit pas tromper et faire prendre *qua* pour l'adverbe ou pour l'ablatif complément du verbe; il faut entendre *per qua*.

h. F. 7, 1 p. 291, 13 *per portam quam ingressus fueram hic sum regressus ;*

h. F. 7, 8 p. 295, 11 *ad loca qua ire delectabat pergebat ;*

patr. 9, 3 p. 705, 15 *a nequitia qua obsedebantur mundatae sunt* [1].

Enfin même devant un pronom, Mart. 2, 16 p. 614, 21 *in id quod inuocatus fuerit* pour *in id in quod.*

Il va sans dire que Grégoire n'éprouve nulle difficulté à sous-entendre *in* devant un ablatif quand il vient de le joindre à l'accusatif : h. F. 3, 7 p. 115, 6 *in campum quo certamen agi debebat fossas effodiunt ;* 4, 9 p. 146, 26 *per aditum quo ingressus fuerat.* Et de même avec mouvement d'une part, sans mouvement de l'autre : Andr. 29 p. 843, 33 *ascendit in cubiculum quo mulier decubabat.* Il arrive même quelquefois qu'une autre préposition doit être sous-entendue [2], comme h. F. 3, 31 p. 134, 20 *cum eum ad ciuitatem qua defensare (= defensari) possit aufugit ;* conf. 108 p. 817, 22 *de ciuitate illa aduenit qua uir beatus domino seruiebat* [3].

Quant au substantif, il est répété après deux prépositions h. F. 4, 46 p. 182, 5 *circa domum et supra domum ;* mart. 64 p. 532, 7 *super altare et circa altare.* Il ne l'est pas h. F. 5, 23 p. 219, 18 *super ac subter lunam.* D'ailleurs l'occasion se présente rarement de choisir entre les deux constructions.

L'asyndète n'est pas proprement une sorte d'ellipse. Il s'en rapproche pourtant, tout au moins par l'effet qu'il produit. Il sera donc permis de placer ici quelques observations sur ce sujet.

L'asyndète, en général, est rare chez Grégoire [4], et cela se comprend. L'asyndète voulu, comme figure de rhétorique, est un artifice assez subtil et difficile à bien manier. L'asyndète involontaire, si toutefois l'omission d'un lien entre les mots ou les propositions mérite ce nom, est

---

1. Comp. And. 16 p. 835, 13 ; 22 p. 839, 5. Enfin h. F. 10, 29 p. 441, 25 *paululum super equum quem sedebat caput inclinans*, où l'on peut cependant prendre *sedebat* pour un verbe transitif, voy. page 535. Peut-être aussi faut-il sous-entendre *in* dans h. F. 4, 44 p. 178, 25 *sic in locis quibus accesserant fecerunt*, car Grégoire dit *accedere in*, mart. 30 p. 506, 22 ; 35 p. 510, 14 ; 44 p. 518, 17 ; etc. Quelquefois la préposition est répétée, Mart. 2, 24 p. 617, 21 *in loco in quo prius iacuerat ;* 2, 26 p. 619, 2 *in ea nocte in qua... porrexit ;* surtout quand l'intervalle est plus grand, comme Mart. 1, 17 p. 598, 8 *in portam Ambianensi in qua.*

2. Quand le pronom est masculin, comme Mart. 1, 12 p. 596, 15 *ad locum quo sancta membra quiescunt*, on pourrait croire que c'est l'adverbe *quo* mis pour *ubi*. Le féminin prouve le contraire.

3. Pourtant la règle dans ce cas, c'est naturellement que chaque préposition est exprimée, h. F. 6, 16 p. 259, 21 *a loco in quo ;* 8, 21 p. 339, 11 *ad basilica in qua ;* Iul. 41 p. 580, 32 *ad fontem in quo ;* Andr. 29 p. 843, 23 *ad alia superiora in qua.*

4. Même dans les locutions toutes faites, où l'usage l'admettait ou l'imposait anciennement ; voy. S. Preuss, *de bimembris dissoluti usu sollemni*, 1881. H. F. 5, 25 p. 220, 12 *huc illucque*, que M. Preuss, p. 25, n'a trouvé nulle part ; il est vrai que *huc illuc*, asyndète, n'est pas bien fréquent non plus.

une négligence dont les auteurs même les moins soigneux se rendent rarement coupables ; c'est plutôt l'impropriété des conjonctions qu'on aura à leur reprocher.

On trouve quelques exemples de l'asyndète entre deux termes de la proposition, comme Iul. 3 p. 566, 2 *tertianorum, quartanariorum febrium accensi;* patr. 20, 1 p. 741, 28 *genitor, genetrix mortis somno sopiti;* conf. 40 p. 773, 19 *odorem liliorum, rosarum* [1]; ou entre deux propositions formant antithèse, non pas seulement une antithèse bien caractérisée et sensible par la symétrie des termes, comme h. F. 6, 9 p. 254, 37 *ut debili usum gressuum, caeco restituerit uisum*, mais là aussi où elle est moins nettement accusée dans la pensée et dans l'expression [2], comme mart. 62 p. 530, 32 *corpus sanctum in basilica transtulit, cum laude debita sepeliuit* [3]; 63 p. 531, 7 *libellum huius certaminis detulit, lectori... prodidit ad legendum;* 14 *abiit exercitus in Italiam, detulit passionis huius historiam;* Mart. 1, 9 p. 593, 35 *mare placidum commouetur inpulsu flaminis, nauis undarum mole turbatur;* p. 594, 11 *superuenit odor suauissimus in naui, tamquam si cum turabulo aliquis circuiret odor timiamatis efflagrauit;* 1, 28 p. 602, 5 *per te saluantur qui pignora uotiue detulerint, subsequente tuo auxilio liberantur.* Peut-être dans quelques-uns de ces exemples aimera-t-on mieux voir l'asyndète du récit rapide, précipité, comme on le trouve conf. 5 p. 752, 20 *at ille nulli quae uiderat narrauit : abiit inquesiuit et repperit, coemptumque uinum pauperes Christi refecit.* Il est difficile de décider. C'est justement une preuve de l'inexpérience de l'écrivain que ces figures mal dessinées et flottantes. Dans la dernière phrase citée encore, quelle suprême maladresse que ce *et*, qui ruine tout l'effet!

L'asyndète entre deux propositions, après un point final, au milieu

---

1. Mais mart. 9 p. 494, 12 *inter medios ignes, prunarum moles*, les deux termes n'étant pas pareils, il est bien difficile de ne pas soupçonner que *et* est tombé après *ignes*. Quant à h. F. 5, 47 p. 238, 32 *data nobis populo optionem*, où il n'y a aucune apparence d'énumération, l'asyndète y est tout à fait inadmissible. Il faut croire que *q.* a été oublié entre les deux *o*; c'est ce qu'a vu déjà un copiste (*populoque* C6). H. F. 4, 39 p. 172, 14 *cum... mollem episcopum, effeminatum Palladius uocitaret*, les deux adjectifs n'étant pas même réunis, il est très probable qu'il faut lire *et effeminatum.*

2. On ne peut croire cependant que cette liberté aille jusqu'à admettre une phrase telle que celle-ci : conf. 30 p. 767, 3 *cui respondit uox alia ait : sine tua,* etc. (*respond* avec barre dans le *d* 1*a*; *respondit* 1*b*; *responde*/// 2; *respondens* 3. 4); *respondens* est probable, *et ait* possible. Sur mart. 65 p. 535, 3 *ab his iterum* [*sum*] *resumpta surrexi*, voy. Revue critique 1886, I p. 151. Conf. 80 p. 799, 5 *putasne quid* (*quod?*) *homo elisus ex arbore propter conpendia gulae angelorum sit relatus consortio, ut sanctus debeat adorari?* Il serait facile d'écrire <*et*> *ut*, ou <*aut*> *ut*. Peut-être aussi y a-t-il une sorte d'anacoluthe. L'asyndète est difficile à accepter, parce qu'il n'y a ni antithèse, ni énumération, ni rien de ce qui peut le justifier.

3. *Transtulit et cum* 1*b*. 2. p.

d'un récit [1], est moins rare [2], et est cependant mois commun sans doute que chez la plupart des historiens. On peut l'observer quelquefois quand un fait d'abord énoncé en un mot est ensuite développé, comme Mart. 3, 1 p. 632, 27 *recurri ad uota praesidia. accedo ad tumulum, prouoluor in pauimento, profusisque lacrimis auxilium deprecor confessoris*. Ou bien quand après un fait rapporté il s'en produit un autre auquel le lecteur doit s'attendre. Le verbe se place alors en tête de la nouvelle phrase, comme Mart. 1, 6 p. 592, 12 *exturbati atque exterriti quid facerent nesciebant. dicit eis unus ex clericis : scitis*, etc.

Le pléonasme est plus commun que l'ellipse. Depuis longtemps la littérature latine, la littérature profane, du moins, étant à court d'idées, avait pris l'habitude d'accumuler les mots. Ennodius, Symmaque, Sidoine Apollinaire, sont fatigants par le flot de paroles qu'ils mettent en mouvement pour dire la moindre chose, si ce n'est même pour ne rien dire. Les auteurs d'ouvrages religieux ou théologiques, généralement plus préoccupés des idées qui leur tiennent à cœur, croient pourtant que leur honneur d'écrivains exige qu'ils ne restent pas trop en arrière de cette prétendue abondance. La plupart d'entre eux ne le cèdent pas aux payens en répétitions inutiles, en longueurs calculées, et en l'art de placer cinq ou six mots où le sens en exigeait un. Grégoire, sans avoir été aux écoles où cette éloquence s'acquérait, avait observé dans ses lectures comment faisaient les écrivains à la mode, et toutes les fois qu'il essaye d'être éloquent, c'est à la redondance que cela se reconnaît. Mais dans le récit aussi, et sans qu'il s'y applique, les mots se multiplient sous sa plume, et il n'est guère de forme de pléonasme qu'on n'y rencontre.

De deux substantifs synonymes, l'un est complément de l'autre au

---

1. Il n'y a pas asyndète à proprement parler, il y a seulement absence de conjonction, quand l'idée qui suit le point n'a pas de rapport avec celle qui le précède; c'est le cas en particulier au commencement d'un chapitre. Aussi h. F. 2 p. 98. 19, il ne faut pas hésiter à commencer le chapitre 36 au mot *Multi*, lors même que l'accord entre B et A1 (M. Arndt ne dit rien de ce dernier) prouverait que l'erreur était déjà faite dans l'archétype. Ce passage est d'une importance capitale. Il suffirait à lui seul à prouver que les chapitres omis dans B sont en effet supprimés, et qu'ils n'ont pas été au contraire ajoutés après coup aux mss. complets, car la phrase *Multi — cupiebant* n'a aucun sens dans le chapitre 35; elle n'a pu être écrite que pour introduire le récit fait au chapitre 36. Or, les mss. B omettent ce chapitre et conservent la phrase *Multi — cupiebant!* Il n'y a pas asyndète quand la nouvelle phrase commence par un adverbe de temps tel que *mox*, *protinus*, *rursum*. Mart. 1, 24 p. 601, 5; 2, 15 p. 614, 2; 3, 3 p. 633, 15 (dans ces trois passages, mettre un point devant l'adverbe); etc. L'adverbe sert de conjonction.

2. C'est probablement par un asyndète de ce genre, qui aura choqué les copistes, que doit s'expliquer l'abondance de variantes. And. 15 p. 834, 38 *(autem* 4. 5; *uero* 3*a*; *ergo* 3*b*; asyndète 1. 2). J'aurais dû suivre les mss. 1. 2. H. F. 1, 43 p. 52, 18 *Maximus uero... imperator creatus est. in urbe Treuerica sedem instituens Gratianum... interfecit*, on peut se demander si *est* (avec le point final) ne serait pas dû à une interpolation.

génitif : h. F. 1, 7 p. 37, 11 *spatium amplitudinis;* 1, 24 p. 45, 11 *malitiae scelere;* 6, 8 p. 254, 20 *mortis interitu;* 8, 5 p. 329, 5 *mortis exicium* [1]; patr. 17, 4 p. 731, 17 *leti interitum;* Andr. 6 p. 830, 21 *neci mortis;* mart. 9 p. 494, 32 *paenuria aegestatis;* 43 p. 517, 18 *illius horae tempore;* 80 p. 543, 9 *calorem teporis modici;* Mart. 2, 3 p. 610, 23 *flatus spiraminis;* patr. 11 p. 709, 8 *ergastularis constrictionis reuinctio* [2]; 11, 1 p. 710, 2 *inmissionis insidiam.*

Ou bien la même idée est exprimée par le verbe et l'adverbe : h. F. 2, 5 p. 67, 12 *accelera uelociter;* 2, 7 p. 70, 20 *festina uelociter;* h. F. 5, 38 p. 230, 6 *sufficit satis* [3]; ou par un adjectif et un adverbe : h. F. 2, 3 p. 64, 22 *se inuicem honore mutuo praeuenientes* [4]; ou encore par deux verbes : h. F. 2, 40 p. 103, 22 *morti tradidit et occidit* [5]; par deux adverbes : h. F. 2, 6 p. 68, 11, et souvent, *saltim uel* [6]; par le substantif et l'adjectif : Mart. 2, 24 p. 617. 19 *solitam consuetudinem* [7]; ou par le substantif et le verbe : patr. 15, 2 p. 722, 16 *consilium suasit* [8].

---

1. Comp. *exitus mortis* chez Cyprien et Lucifer, W. Hartel. Archiv f. lat. lex. III p. 20. Chez Grégoire *exitus* signifie supplice (au propre et au figuré), voy. Mart. 1, 21 p. 599, 22; mart. 76 p. 539, 11; Iul. 13 et 14 p. 570, 9 et 17; 46a p. 582, 7; Mart. 1 cap. 13 p. 584, 27 (*a pustula in exitu positus; in exercitu* les mss., *in extremis* p); Mart. 2, 18 p. 615, 7; 2, 43 p. 624, 35; etc.

2. *Constrictionis* paraît être une ancienne conjecture, que Ruinart rapporte, et qui est excellente; *contritionis* que donnent les mss, n'a pas de sens.

3. Comp. Mart. 1, 31 p. 603, 23 : puis h. F. 7, 1 p. 292, 5 *instanter insistere;* mart. 57 p. 528, 8 *clam latere;* Mart. 1, 40 p. 606, 27 *ita confessoris ope* <*re*>*formatus* (comp. mart. 18 p. 499, 22; Mart. 2, 5 p. 611, 16) *est ut putaris eum denuo fuisse renatum;* 2, 13 p. 613, 21 *renasci denuo;* etc.

4. Comp. mart. 7 p. 493, 4 *non inmerito digna.*

5. Sous une autre forme : h. F. 5, 44 p. 237, 4; patr. 1, 6 p. 667, 21 *ait... inquit;* h. F. 10, 31 p. 448, 18 *dicit... inquit;* etc.

6. Comp. patr. 15, 2 p. 722, 17 *in illis tantum dumtaxat diebus;* Iul. 17 p. 572, 5 *extra solito plus;* Mart. 2, 3 p. 610, 22 *extra solitum grauius;* 2, 6 p. 611, 21 *grauius extra solito;* amalgame de deux constructions que Grégoire avait vues chez Sulpice Sévère, *Mart.* 3, 1 p. 113, 2 *solito asperior* (ce qu'il adopte patr. 2, 2 p. 670. 12 *asperior solito); ep.* 2, 1, 5 p. 143, 8 *solito tristior;* et d'autre part *chron.* 2, 11, 3 p. 66, 11 *maestum extra solitum.* Deux autres passages nous montrent que Grégoire s'embarrassait dans cette locution : Mart. 1, 11 p. 595, 2 *regio illa plus solito quam aliae prouintiae sordebat;* et conf. 75 p. 793, 19 *accipe mitem solito ignem.* Aussi cette dernière ne peut-elle prouver que Grégoire mette le positif à la place du comparatif.

7. Comp. Mart. 2, 4 p. 611, 1 *uicinia in proximo posita* (2, 6 p. 611, 21 *ut uicinia de proximo concurreret).* L'apposition *arbor,* qui paraît quelquefois inutile, ne l'est peut-être pas pour la clarté de l'expression : mart. 46 p. 519, 25 *pirum arborem;* conf. 49 p. 777, 15 *mespoli arboris;* et surtout conf. 80 p. 798, 20 *arborem malum.* Pourtant Grégoire ajoute de même *aues* h. F. 4, 31 p. 167, 22; *ales* 9, 17 p. 372, 14; mart. 90 p. 548, 23; Iul. 7 p. 567, 35; p. 568, 9 à des noms d'oiseaux qui ne donnaient lieu à aucune équivoque.

8. Comp. conf. 23 p. 763, 5 *uetustate senescens.*

CHAPITRE III

L'ORDRE DES MOTS ET DES PROPOSITIONS

L'ordre des mots dans les langues anciennes a donné lieu à des recherches de nature diverse et qu'il importe de distinguer avant d'aborder ce sujet délicat. Les uns ont appliqué à ces investigations principalement l'analyse psychologique, les autres la statistique. Les premiers voulaient comprendre des faits déjà observés, les autres constater des faits encore ignorés ou contestés. D'une part, il s'agit de savoir pourquoi l'on a choisi tel ordre de mots; de l'autre, la question se pose ainsi : chacun choisit-il librement, ou n'y a-t-il pas plutôt un ordre fixe, prescrit par l'usage [1]? Il est facile de voir d'où vient cette différence de méthode : elle s'explique par la différence du point de départ. Le problème se pose dans les termes énoncés en premier lieu, si l'on considère les écrivains, les orateurs, les poètes, la littérature, en un mot; et de l'autre manière, si l'intérêt se porte sur la langue telle qu'elle est parlée en dehors de toute préoccupation littéraire, la langue commune. Ou peut-être plus exactement, la première méthode s'applique à l'ordre des mots là où il est déterminé par « la suite logique des idées, le mouvement oratoire, l'euphonie, le rythme, etc. [2] »; la seconde à l'ordre des mots tel qu'il se présente en dehors de ces influences, ou du moins en dehors de l'action directe et actuelle de causes de ce genre; car il faut bien admettre, quand il existe un ordre des mots habituel, qu'il s'est établi par suite de l'action mille fois répétée des mêmes causes.

Nous devons nous placer résolument au premier des deux points de vue indiqués. Nous avons à examiner dans ce livre ce qui est, sinon toujours réfléchi et voulu, du moins personnel et propre à notre auteur. Il nous importe, non pas tant de savoir si la langue du temps commençait, ou, d'après d'autres, continuait à avoir un ordre fixe dans cer-

1. Pour nommer un modèle en chacun de ces genres, voy. H. Weil, De l'ordre des mots dans les langues anciennes, 3e éd. Paris 1879; et A. Bergaigne, La place de l'adjectif épithète en vieux français et en latin, Mélanges Graux p. 533; comp. Mém. de la Soc. de linguistique III p. 1 suiv.

2. Bergaigne, dans Mélanges Graux, p. 535.

taines parties de la proposition [1], mais quels sont les cas où l'auteur paraît choisir telle place pour tel mot, et ce qui a pu l'amener à faire ce choix.

L'ordre des mots chez Grégoire de Tours n'est pas l'ordre naturel. Par ordre naturel, je n'entends pas, cela va sans dire, celui qui nous paraît naturel parce qu'il est le plus ordinaire dans notre langue. Je veux dire que l'ordre des mots chez Grégoire est étudié, qu'il est systématique. Cicéron, dans les discours de sa maturité et dans les pages les plus soignées de ses ouvrages didactiques, avait trouvé un ordre des mots admirable, mais très savant, qui tenait compte aussi bien des idées et des sentiments que de l'euphonie et des nécessités physiologiques de la déclamation. Cet ordre n'est pas l'ordre le plus simple et le plus naturel, mais il ne s'en écarte que pour de bonnes raisons. Les écrivains de la décadence, qui ne cherchent qu'une chose, produire à chaque ligne quelque effet de style, s'éloignent à dessein et de l'ordre naturel et de l'ordre convenu de l'époque classique. Si les mots venaient au rang où ils sont attendus, ils passeraient inaperçus [2]. Pour les faire remarquer, il faut les placer ailleurs. De là mille inversions et entrelacements inutiles, qui impatientent le lecteur sensé, mais qui plaisaient au public d'alors. Grégoire n'a suivi l'exemple ni des classiques ni des écrivains de la décadence; mais on ne peut bien comprendre sa méthode qu'en se souvenant des leurs. Il a pris l'habitude, probablement au contact des Sidoine Apollinaire, Fortunat et autres, de mettre un mot en vue dans chaque phrase. Le mettre en vue, c'est-à-dire le sortir de sa série syntactique pour lui assigner un rang à part, généralement à la fin de la proposition. Une telle distinction est tantôt méritée, tantôt elle est hors de proportion avec la valeur du mot, tantôt enfin elle produit un vrai contresens. Il en résulte que l'attention, trop souvent sollicitée en vain,

---

1. Disons cependant, en passant, que l'ordre des mots chez Grégoire, dans ce qu'il a d'habituel et de fixe, en dehors des petits artifices dont il va être parlé, est en général tel qu'à l'époque classique, jusque dans des détails minimes; Mart. 1, 29 p. 602, 28 *uindex est enim deus;* conf. 2 p. 750, 3 *nulla est enim religio.* Des irrégularités comme h. F. 7, 32 p. 313, 1 *et ita inquid : iudicauit tunc deus,* ou stell. 14 p. 862, 20 *licentiam esse non datam,* ne sont pas croyables à côté de centaines de constructions conformes à l'ancienne règle. Il faut écrire *non esse* dans le second lieu; dans le premier il ne serait pas absolument impossible que *infit* C1. D4. 5 fût la vraie leçon (comp. h. F. 2, 31 p. 93, 3; Iul. 1 p. 564, 11; conf. 18 p. 758, 16), qui aurait donné lieu à une double interpolation (*By et A1; h. F. 2, 31 aussi *infit* est interpolé dans B5). Sinon, il faudrait considérer *et ita* comme faisant partie du discours : *et ita, inquid, iudicauit.* L'ordre des mots, synthétique de préférence, aussi bien que le sens, aurait dû préserver les éditeurs de certaines ponctuations fautives, comme Iul. 32 p. 577, 23 *finem huius libelli facere placet deuotione commonente. quidam apud Belgicae secundae prouintiam... basilicam... construxit* (mettre le point après *placet*); Mart. 2, 16 p. 614, 20 *uinditumque piscem uno uini modio, cum ceteris sum refectus* (joindre *uno u. modio* à *c. c. sum refectus*).

2. Sénèque, *ep.* 114, 16 *uerba... diu exspectata uix ad clausulas redeunt;* et au contraire 17 *uerba ante exspectatum cadentia.*

ne se porte plus sur le mot signalé, et que l'on ne garde que l'impression d'un procédé monotone, le rejet presque régulier d'un mot quelconque (le plus souvent, c'est le mot qui devrait être avant-dernier) à la fin de la proposition.

C'est ce procédé, le trait le plus caractéristique de l'ordre des mots chez Grégoire, dont nous devons d'abord donner une idée au moyen de quelques exemples. La préface déjà nous en offre plusieurs :

h. F. praef. p. 31, 2 *pereunte ab urbibus Gallicanis liberalium cultura litterarum;*

l. 8 *qui haec aut stilo prosaico aut metrico depingeret uersu;*

l. 10 *qui gesta praesentia promulgare possit in paginis;*

l. 10 *ista et his similia iugiter intuens dici.*

Mais on peut en prendre partout au hasard. Dans une digression chronologique :

h. F. 1, 17 p. 42, 19 *ne uideamur tantum Hebreae gentis habere notitiam;*

l. 20 *quae uel quali Israhelitarum fuerint tempore;*

l. 24 *qui et in mare obrutus est Rubro.*

Dans un récit :

h. F. 1, 35 p. 50, 21 *qui tricesimo tertio loco Romanum rexit imperium* [1];

l. 25 *in fluminis gurgite seuitia inpulit paganorum;*

l. 28 *ad liberandum properant sacerdotem.*

Dans une discussion théologique :

h. F. 6, 40 p. 279, 13 *patrem per filium nuntiatum fuisse in mundum* [2];

l. 17 *ut et se uirtutibus ostenderet deum;*

l. 18 *patri haec necessitas fuit filium mittendi ad terras;*

l. 20 *ideoque necesse est ut sub significatione personarum gloria detur deo* [3].

Mais il n'est pas de page qui n'offre d'exemple de ce rejet. Il faut se contenter d'en relever quelques-uns par-ci par-là, dont le caractère soit très apparent :

h. F. 1, 48 p. 56, 13 *ad urbem Toronicam cum magnis laudibus psallentioque dirigunt copioso;*

h. F. 2, 3 p. 66, 9 *et sic regnum decidit V Vandalorum;*

---

1. *Romanum imperium* paraît être l'ordre adopté dans les derniers siècles, en contradiction avec l'ordre classique; h. F. 1, 32 p. 49, 19; 1, 35 p. 50, 21; comp. Orose 5, 22, 7; 6, 1, 5; 6, 14, 3; 7, 1, 7; 7, 6, 10; etc. (mais il dit aussi *imperium Romanum*, 5, 22, 14; 7, 1, 11, etc.). De même *Romana ecclesia* h. F. 1, 27 p. 46, 19; 1, 30 p. 48, 1; etc.

2. Ce dernier mot n'a aucune importance; il est omis l. 16.

3. Ici il y a un vrai contresens, car Grégoire ne veut pas dire : tout en distinguant les personnes c'est à Dieu que nous donnons gloire; mais au contraire : pour donner gloire à Dieu, il faut la distinction des personnes.

h. F. 3, 2 p. 109, 17 *Licinio autem urbis Turonicae defuncto episcopo ;*

h. F. 6, 5 p. 248, 22 *qui eum ad uiam reuocarent salutis ;*

l. 23 *a principio genus semper diliquit humanum ;*

h. F. 6, 14 p. 258, 22 *ita ut nullum esset spatium cum homo correptus fuisset ab eo ;*

h. F. 6, 16 p. 259, 23 *timere parentum distulit moenas;*

Mart. 1, 2 p. 587, 27 *cum populus ad beati templi ornatum columnas deferre cupiret gaudens ;*

Mart. 1, 7 p. 593, 3 *ut flere cerneretur inter ipsa tacita uerba plerumque.*

Le souci de la clarté n'empêche pas l'auteur d'appliquer son système : Mart. 1, 26 p. 601, 17 *sed cum nihil ualeret ex more sancti Martini auxilia prumpti requirunt.* Il faut un moment de réflexion pour s'assurer que *ex more* doit se joindre à *nihil ualeret.* Plus d'une fois, les éditeurs s'y sont trompés [1]. Ou encore, c'est l'effet d'une antithèse que détruit ce rejet inconsidéré : Iul. 36 p. 579, 28 *in aliis uineis uix adhuc erumpunt gemmae, in hoc uero uase uinum defluit a uirtute.* C'est *uinum* qu'il fallait opposer à *gemmae.*

On a vu comment s'explique cette singulière habitude. Grégoire observe que les auteurs qu'il lit de préférence et qu'il imite, font des inversions ; il ne comprend pas sur quels principes elles reposent, et il en fait à sa guise, dans l'espoir qu'elles donneront à son style cet air distingué qu'il admire dans les lettres de Sidoine Apollinaire et dans la prose de Fortunat. Le même motif l'a poussé à essayer d'autres inversions, dont il use moins, et qui produisent un effet un peu différent. Elles nous font éprouver une sorte de surprise qui n'a rien d'agréable. Un seul mot déplacé donne à toute la phrase un aspect particulier, qui suffit aux yeux de Grégoire pour la mettre à la mode, tandis que nous n'y voyons que la preuve d'une certaine gaucherie, ou une bizarrerie. C'est ce qui arrive par exemple quand, au lieu de rejeter un mot à la fin, il le transporte au contraire en avant : h. F. 2, 15 p. 82, 13 *et ipse Eufronius huius deinceps urbis episcopatum sortitus est*, pour *deinceps sortitus est;* 9, 8 p. 364, 14 *per Agericum prorsus episcopum, qui erat regis pater ex lauacro, ueniam inpetrare confidens*, pour *prorsus confidens.*

Parmi ces artifices de l'ordonnance des mots, signalons celui qu'on a nommé la césure de la phrase, qui consiste à placer entre deux propositions, plutôt que dans la seconde, un membre de phrase commun à toutes deux, afin d'obtenir un repos avant la fin : h. F. 1, 10 p. 40, 6 *non enim aequaliter possunt aut per unam uiam ad uitam cuncti transire.* Après *possunt* on peut reprendre haleine, et en même temps les membres de

1. Mart. 1, 9 p. 594, 5 *ut sibi dignaretur adesse, uelociter proclamabat*, éd. Krusch. Il fallait dire *uelociter adesse*, pour prévenir cette méprise.

phrase *aequaliter* et *per unam uiam,* étant présentés séparément à l'esprit du lecteur, fixent mieux chacun son attention. Voici encore des exemples de césure bien entendue : h. F. 6, 6 p. 251, 7 *cum <de> febrae conualuisset, surdus permanebat ac mutus;* mart. 16 p. 499, 2 *tam fluentis coniuncti quam nomine.* Mais il n'y avait pas de raison pour adopter cet ordre h. F. 2, 3 p. 65, 19 *ad cuius nunc sepulchrum multae uirtutis et creberrimae ostenduntur;* ni 2, 23 p. 85, 12 *artum ei uictum et tenuem relinquentes;* ni 2, 32 p. 95, 1 *integrum in me famulum atque fidelem habebitis;* mart. 71 p. 536, 1 *pallam holosiricam auroque exornatam et gemmis;* l. 6 *per pueri amissionem et auri;* etc. [1].

Le chiasme ou entrecroisement est assez rare. On le rencontre dans les morceaux les plus étudiés, d'un caractère oratoire prononcé. Il est évident que Grégoire y voit un artifice. Mais il l'applique mieux que d'autres artifices [2] : h. F. praef. p. 31, 3 *cum eclesiae inpugnarentur ab hereticis, a catholicis tegerentur.* Dans le discours de la reine Clothilde h. F. 2, 29 p. 90, 20 *cuius nutu terrae frugibus, pomis arbores, uuis uineae decorantur.* Dans une fin de chapitre tout exclamative, mart. 104 p. 559, 28 *si non gentilium more aut inhiamus cupiditati aut luxoriae seruiamus.* Dans l'épilogue d'un livre : mart. 106 p. 561, 32 *ut nos aut excuset mediatrix uenia aut leuis poena pertranseat.* Dans un récit fort pathétique : mart. 75 p. 538, 21 *uerum ubi cantor responso, antephonam caterua suscepit monachorum.* Dans un récit de couleur toute poétique : mart. 90 p. 549, 6 *animi maestitiam et aduentu laetificent et reficiant suauitate* [3]. Ailleurs le caractère oratoire est moins prononcé, mais il y a quelque apprêt cependant : h. F. 6, 31 p. 271, 16 *si aliquis aut iuuencum uiderit aut cerneret buculam;* mart. 103 p. 557, 12 *adfectus fame, gelu adtritus.*

L'hyperbate qui consiste à placer entre deux termes étroitement liés un autre membre de la phrase, est souvent appliquée mal à propos ou maladroitement [4]. Ainsi, au lieu d'un membre de phrase, deux sont intercalés, ou davantage :

h. F. 3, 15 p. 125, 18 *resumptis pueri epulo uiribus;*

---

1. H. F. 2, 32 p. 95, 7 *idemque uel tibi congruum uel ciuitatibus erat* se justifie par l'antithèse. Mais h. F. 10, 10 p. 418, 20 *fidelem sibique uirum necessarium* n'est pas tolérable. Grégoire a dû écrire *uirum sibique* avec césure, ou sans césure *necessarium uirum.*

2. Pourtant à un endroit où cet ordre était pour ainsi dire imposé par le sens (si bien que les mss. Bc l'ont introduit), il en a suivi un autre, d'après Bb. A1. D4 : h. F. 3 praef. p. 108, 18 *quod quem heretici minorem asserunt (asserunt minorem* Bc), *principalem uox prophetica nuntiauit.* H. F. 6, 40 p. 281, 7 lire avec A1. D4 *ideoque quia (quae B) deitas una, una* (ce second *una* omis par B) *erit et gloria.*

3. Mart. 12 p. 496, 21 *tres guttas aequales magnitudine, claritate candorem cristalli uincentes* (passage mal ponctué dans les éditions, voy. Revue critique 1886, I p. 150.)

4. Et elle sera négligée justement où il la faudrait, mart. 52 p. 525, 11 *tunc oratio facta pro eo absolui obtenuit,* au lieu de *oratio pro eo facta.*

mart. 99 p. 554, 17 *fertur ab hoc sanctus fuisse dum in corpore esset positus dolore detentus (hoc dolore);*

Mart. 2, 23 p. 616, 33 *quorum ipse iuxta possibilitatem tamquam famulus seruiebat (quorum famulus).*

L'hyperbate est double : h. F. 1, 48 p. 56, 8 *Pectaua somno falanga conpraemitur;* 2, 5 p. 67, 15 *hoc a sancto apostolo pontifex responso suscepto;* ou triple : h. F. 1, 29 p. 47, 18 *Hirenaeum diuersis in sua carnifex praesentia poenis adfectum... dedicauit;* et le lecteur est obligé de se livrer à un véritable travail de rassemblement. Ailleurs, un substantif est séparé non seulement de son complément au génitif, mais en outre d'un complément adjectif, et cela par trois mots compléments de cet adjectif : mart. 47 p. 520, 12 *ut Briuatensis pagi situm in Aruerno territurio terminum praeterirent.*

Si Grégoire réussit en général assez médiocrement dans les artifices dont nous avons parlé, il en est d'autres où il est plus heureux. Ce sont ceux qui ont pour effet l'ordonnance symétrique de la phrase, et particulièrement la figure que les anciens appelaient ἰσόκωλον, la distribution d'un nombre égal de mots ou même de syllabes sur deux ou plusieurs membres de phrase. Souvent cette figure est combinée avec l'antithèse, qu'elle fait mieux ressortir, et avec des figures de mots secondaires, l'isoptote par exemple : h. F. 10, 13 p. 422, 17 *de resurrectione, quam sancti expectant pro merito, quam peccatores metuunt pro reatu;* Mart. 2, 19 p. 615, 35 *quo facto et lector prouocetur in lectione et sanctus prodatur in opere.* Ces antithèses pour ainsi dire rythmées peuvent se prolonger à volonté, comme Iul. 27 p. 576, 2; patr. 17, 2 p. 729, 26; conf. 20 p. 760, 6; etc. Et dans ces exemples du moins Grégoire arrive jusqu'au bout sans broncher.

Mais l'antithèse n'est point obligatoire. Certaines sortes d'énumérations se prêtent aussi bien à cette ordonnance strictement symétrique : Mart. 1, 5 p. 591, 15 *o beatum uirum in cuius transitu sanctorum canit numerus, angelorum exultat chorus, omniumque caelestium uirtutum occurrit exercitus; diabolus praesumptione confunditur, eclesia uirtute roboratur, sacerdotes reuelatione glorificantur; quem Michael adsumpsit cum angelis, Maria suscepit cum uirginum choris, paradisus retenet laetum cum sanctis* [1]. Grégoire aime particulièrement appliquer ce procédé à des séries de noms propres, dans lesquelles il marque chaque personnage d'un trait, aussi concis que possible, et aussi semblable que possible aux autres par la forme grammaticale [2] :

---

1. Patr. 4, 1 p. 674, 9 *sanctitate praeditus, uirtutum dote fulgidus, caritatis igniculo feruidus, castitatis flore praecipuus.* Nul doute que le premier de ces quatre membres ne fût pareil aux trois autres. Grégoire a dû écrire *morum sanctitate,* ou quelque chose de ce genre.

2. Fronton a employé cette figure avec un art plus exquis, mais en la répétant à satiété, *ep. ad Verum* 1, 1 p. 113 et 114 Naber; comp. aussi *de feriis Alsiens.* 3 p.

Iul. 1 p. 563, 23 *per hanc enim uiam Abel iustus suscipitur, Enoch beatus adsumitur, Noe reseruatur, Abraham elegitur, Isaac benedicitur, Iacob dilatatur, Ioseph custoditur, Moyses sanctificatur, Dauid praedestinatur, Salomon ditatur, tres pueri inter incendia rorolenti uaticinantur, Danihel inter innocuas bestias pascitur ;*

patr. 11, 1 p. 710, 16 *tunc es enim in Cain proiectus, in Esau supplantatus, in Golia prostratus, in Iuda traditore suspensus ;*

h. F. 5, 43 p. 236, 11 ...*fides quam Abraham ad ilicem, Isac in ariete, Iacob in lapide, Moyses uidit in sente ; quam Aaron portauit in logio, Dauid exultauit in timphano, Salamon praedicauit in intellectu* [1].

Après ces figures qui servent à l'ornement, la place donnée aux prépositions mérite quelque attention. Il est assez curieux que Grégoire, qui aime tant l'hyperbate, n'ait placé que très rarement la préposition entre le substantif et son complément, que celui-ci fût adjectif, pronom ou génitif [2]. Et cela même dans des cas où l'ancien usage était presque constant en faveur de l'hyperbate. Grégoire dira *cum magno apparatu, cum multis muneribus*, etc. De même h. F. 2, 2 p. 61, 3; 4, 4 p. 144, 14, etc., *in cuius loco ;* 4, 26 p. 160, 20 *in quarum amore ;* 4, 37 p. 171, 37 *de cuius miraculis*. Les quelques exceptions sont presque toutes dans des passages d'un ton élevé, souvent très élevé, auquel seul sans doute Grégoire trouvait appropriée une si forte infraction à l'usage [3] :

h. F. praef. p. 31, 7 *peritus dialectica in arte ;*

h. F. 4, 43 p. 178, 12 *sed nec de ipsa sacrosancta solemnia metum habuit ut ministrum dominici altaris tali in die non* [4] *audiret adripere;*

mart. 86 p. 546, 18 *ubi explicitis uerbis sacris confracto corporis dominici sacramento et ipse sumpsit et aliis distribuit ad aedendum, mox equini hinniti ad modum uocem emittens ad terram ruit* [5]*;*

patr. 8 p. 690, 32 *et ipse dominus utriusque conditor testamenti cum*

---

224. Chez Grégoire voy. encore mart. praef. p. 488, 1 ; même figure, moins régulière, et combinée avec l'anaphore.

1. Il paraît que Grégoire était satisfait de cette série, car il la reproduit, avec peu de changement, d'après h. F. 3 praef. p. 108, 13.

2. Voy. Haase, stell. p. 46. Il signale le fait à propos de stell. 29 p. 867, 15 *oriuntur autem mense in Iulio medio*, où le correcteur du ms. 1 supprime *in*. Haase paraît approuver cette suppression, et il a raison. Il est beaucoup plus probable que *iu* de *iulio* s'est dédoublé et a fait *in iu*, qu'il ne l'est que Grégoire ait adopté cette construction si rare dans un passage de style si simple. Haase était arrêté par Mart. 3, 44 p. 643, 12, où les anciennes éditions portent *lectulo in suo anhelus occubuit ;* mais les mss. 1a. 2 n'ont que *lectulo*, datif conforme à l'usage de Grégoire.

3. Patr. 7, 4 p. 689, 23 *trahentium in ora* (4 seul) n'est pas sûr. H. F. 6, 26 p. 265, 19 *arreptis in ipsarum nauium tabulis attigerunt litus* B; *in* manque A1. D4, et paraît être une dittographie de *ip(sarum)*.

4. Ce mot manque dans A1. D4. 5. Si on le supprime, le sens de la phrase reste le même, et l'expression n'y perd pas.

5. Comp. encore patr. 20 p. 741, 9 *perfectionis ad portum;* conf. 13 p. 755, 24 *regis ad dexteram*.

illos quos largitio hilaris agneo decoratos uellere suis locat a dextris quid ait [1]*?*

patr. 9, 2 p. 704, 10 *quae inmittebat occultae atrocia auctor criminis repellebat crucis sacratissimae per uirtutem;*

conf. 30 p. 766, 23 *ut... conferat praesidium sola tantum euglogiarum porrectio eius ex manu.*

Il y a pourtant quelques cas aussi où le ton n'est pas sensiblement élevé au-dessus du niveau moyen [2] :

h. F. 4, 18 p. 155, 16 *cui tali in tribulatione posito non defuit diuinum auxilium* [3]*;*

Mart. 1, 17 p. 598, 10 *sancti antestitis ob honorem;*

mart. 37 p. 512, 7 *parte in una... parte in alia.*

Il faut enfin noter encore mart. 55 p. 526, 20 *qua in parte* [4]*;* conf. 35 p. 770, 6 *dextra de parte;* Mart. 2, 58 p. 628, 32 *increscente per melancoliam;* enfin quelques locutions toutes faites, comme h. F. 4, 26 p. 162, 14; 5, 36 p. 228, 23; 5, 48 p. 239, 21 *cuius post obitum* [5], et plus particulièrement 2, 12 p. 80, 16; 2, 29 p. 91, 5; 3, 33 p. 136, 21; 4, 41 p. 175, 2; 5, 27 p. 222, 10; 14; 5, 36 p. 229, 1; 8, etc., *qua de causa,* et 2, 1 p. 59, 24 *qua de re* [6].

On ne peut guère parler de périodes chez Grégoire, bien que certaines phrases soient assez longues et compliquées. Mais l'art d'agencer les propositions de manière à former un tout harmonieux, qui satisfasse à la fois la pensée par la liaison établie entre les idées, l'imagination par l'aspect d'une construction symétrique, et l'oreille par le rythme qui résulte d'une habile distribution des syllabes, cet art ne s'improvise pas, il s'acquiert par l'étude, par la pratique fondée sur la tradition, par l'école en un mot; et l'école a manqué à Grégoire. Mais Grégoire a lu quelques livres; il a observé, il a essayé d'imiter, et souvent, surtout quand il s'applique à bien écrire, il ne laisse pas les membres de phrase

---

1. Comp. patr. 8, 12 p. 702, 2 *uoluminis a uirtute;* 12 p. 711, 31 *solis ab aestu;* 20, 1 p. 741, 25 *caelestibus... ab offensis;* conf. 95 p. 809, 11 *Iudaica... ab stirpe.*

2. H. F. 3, 23 p. 131, 17 *muneribus placatis a leodibus suis defensatus est.* Cette construction est si extraordinaire, qu'on peut se demander si les mots *muneribus placatis* ne formeraient pas à part un ablatif absolu. H. F. 6, 43 p. 282, 8 *solatio fretus de imperatoris* est en outre suspect à cause des variantes de A1, qui paraît omettre *de imperatoris* (? la note de M. Arndt n'est pas claire), et deD4, qui transpose ces mots. Iul. cap. 49 p. 563, 14 *de eiusdem reliquiis multis infirmis saluatis;* il se peut bien qu'on doive transposer *de m. i. e. r. s.*

3. Comp. conf. 30 p. 767, 2 *alio transmeare coepit in litore.*

4. Comp. h. F. 8, 15 p. 334, 11 *ab eoque.* Mais h. F. 4, 39 p. 173, 4 *ab una ingressusque mammilla* est certainement faux. Ainsi que Ruinart l'a compris, *inpraessusque desuper (Palladius)* est un nominatif absolu; après il faut lire *gladius ab una ingressus mammilla in spadolam dorsi egressus est; ingressusque* (Bc) est une faute probablement causée par un retour sur *inpraessusque.*

5. Mais h. F. 4, 28 p. 164, 10 et 5, 46 p. 238, 15 *post cuius obitum.*

6. Sur *mecum* etc., voy. page 603, note 2.

se succéder sur le papier dans l'ordre où ils se présentent à son esprit; il les arrange et cherche à faire comme ceux qui savent écrire. Il y a chez lui un ordre des propositions qui est un effet de l'art, tout comme on a vu un ordre des mots qui n'est pas fortuit, ni même toujours naturel.

L'ordre des propositions qui paraît être naturel à Grégoire, celui qu'il observe quand il se laisse aller, c'est l'ordre analytique, l'ordre dans lequel l'idée principale est énoncée la première et suivie des idées accessoires ou complémentaires. De même qu'aujourd'hui en français, il n'y a guère chez lui que certaines subordonnées causales qui précèdent la principale, celles qui sont introduites par *cum*. A part cela, interrogatives, temporelles, causales, viennent après, sans s'emboîter ni s'entremêler : patr. 12, 2 p. 713, 20 *nesciebat enim quid caueret quia litteras ignorabat.*

Cependant il n'est pas rare que l'ordre synthétique reparaisse, la proposition finale, par exemple, ou interrogative, se trouvant englobée dans celle qui la régit, ou placée avant celle-ci :

h. F. 2, 2 p. 61, 8 *Transimundus totam Hispaniam ut perfidiam Arrianae sectae consentiret tormentis ac diuersis mortibus inpellebat;*

mart. 53 p. 525, 30 *etiam et alios ut sequerentur suis exemplis incitauerunt* [1]*;*

mart. 41 p. 516, 1 *quid ageret, quo se uerteret ignorabat;*

h. F. 2, 37 p. 100, 11 *in quo loco transire deberit paenitus ignorabat;*

mart. 62 p. 530, 24 *ubi martyr quiesceret est edoctus* [2].

De même encore une proposition par *quod* : mart. 55 p. 526, 24 *quod martyr esset innotuit populis;* ou une proposition temporelle : Mart. 2, 3 p. 610, 32 *quia postquam nos aduenimus inluminata est;* ou relative : h. F. 6, 29 p. 268, 17 *ut sibi in qua includeretur cellolam praepararet.* Mais ce sont là des exceptions. Instinctivement et par habitude Grégoire suit l'ordre analytique. S'il s'en écarte, c'est qu'il se rappelle le bel usage et veut s'y conformer [3].

---

1. Comp. mart. 68 p. 534, 11; Mart. 1, 23 p. 600, 20.

2. Comp. h. F. 2, 7 p. 68, 21; Mart. 2, 52 p. 627, 2; mart. 42 p. 517, 24; h. F. 2, 8 p. 71, 5; 2, 23 p. 86, 8; conf. 34 p. 769, 16; etc.

3. Pourtant il arrive aussi qu'une proposition se trouve à une place insolite uniquement par suite de négligence, parce que Grégoire l'a écrite au moment où elle lui venait à l'esprit, au milieu d'une autre. Mart. 1, 11 p. 596, 2 *tunc beatus Martinus a regione longinqua, qui ibidem* (en Galice) *nunc sacerdos habetur, aduenit;* il éprouve après coup le besoin d'expliquer quel est ce bienheureux Martin qu'il vient de nommer.

CHAPITRE IV

HARMONIE

Nous comprendrons sous ce titre les ornements du style qui produisent leur effet par le son des mots. Dans la véritable antiquité la recherche de l'harmonie portait principalement sur ce qu'on appelait l'arrangement des mots, σύνθεσις, *compositio*. Mais on ne s'attendra pas à voir Grégoire comme un Isocrate éviter l'hiatus et se préoccuper de l'euphonie dans les rencontres de finales et d'initiales [1]. Il sait, lui aussi, que l'oreille a ses exigences, mais il cherche à la satisfaire par des moyens plus à sa portée, en la flattant plutôt qu'en évitant de la blesser. Il la flatte comme on peut le présumer de la part d'un homme qui n'a guère eu pour modèles que des écrivains d'un goût douteux, et aucune occasion d'épurer son propre goût. Ce sont des enjolivements qu'il recherche plutôt que des ornements; des artifices, les uns puérils, les autres conformes, il est vrai, au génie de la langue, mais que trop souvent il emploie mal à propos.

1° La rime.

La rime est si rare chez Grégoire, qu'on peut se demander s'il y a intention de sa part quand elle se rencontre [2]. Quelquefois cependant l'antithèse la fait ressortir de telle façon qu'il a dû tout au moins la remarquer après qu'elle lui avait échappé [3] :

h. F. 4, 31 p. 167, 19 *radium tamquam gladium habens;*

h. F. 7, 1 p. 290, 25 *lux ineffabilis, amplitudo inenarrabilis;*

---

1. Conf. 55 p. 780, 7 *huc illucque... hic quasi*, etc.

2. Sur la rime dans la littérature latine, voy. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. I p. 350 suiv.

3. H. F. 1, 13 p. 41, 9 *nomini domini* est dans une citation biblique, *reg.* 3, 8, 17 et 20; patr. 10 p. 706, 4 *sine fine* est une locution courante depuis Virgile, et peut-être avant; ces deux mots d'ailleurs rimaient pour Grégoire encore moins que pour Virgile *(s ne, sene)*.

Mart. 1 praef. p. 586, 8 *maeroris pariter et terroris;* l. 15 *non oratores sed piscatores;*

patr. 8, 11 p. 701, 16 *sicut uino ita diuino exurebatur incendio;*

conf. 39 p. 772, 21 *cuius... cor iecorque sublatum;*

conf. 64 p. 786, 4 *subdiaconus nequam reseruatum gulae Gazetum acetum uehementissimum offerebat in calicem* [1].

Comment se fait-il que Grégoire, si avide de toute sorte d'autres enjolivements, ait presque entièrement négligé celui-là, qui pourtant avait été cultivé par de grandes autorités littéraires et religieuses [2]? C'est probablement que son attention, sollicitée par le son initial des mots, ne se portait pas sur la fin [3]. Mais il est plus vraisemblable encore que Grégoire, qui selon toute probabilité n'avait jamais rien lu de saint Augustin, et bien moins encore de Tertullien, dont l'horizon littéraire était fort restreint en général, ne connaissait l'usage de la rime qu'en poésie, où elle commençait à se faire une place [4], et qu'il ne songea pas à la transporter dans la prose [5].

2° L'allitération.

L'allitération a presque entièrement disparu de notre littérature et même, on peut le dire, de notre langue; un souvenir à peine s'en est conservé dans quelques locutions telles que pieds et poings liés, à cor et à cri, etc. En latin, au contraire, l'allitération a été recherchée presque à toutes les époques; elle pénètre la littérature tout entière jusqu'au début du siècle d'or, et reste attachée à la langue par une multitude de locutions toutes faites qui ont toujours subsisté dans l'usage commun [6].

---

1. D'après E. Wœlfflin, dans le mémoire indiqué, plusieurs de ces rimes ne compteraient pas. Il ne veut admettre comme rimes que des syllabes comprenant, outre les suffixes, au moins une lettre du radical, ou de la racine. Il me paraît oublier que la rime produit son effet sur l'oreille et non sur l'intelligence. Or l'oreille ne connaît ni racine ni suffixes.

2. Tertullien et S. Augustin; voy. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. I p. 361 et 363; 375; etc.

3. Ebert, Geschichte d. chr. lat. Literatur I p. 364.

4. Je ne vois pourtant pas pourquoi l'attention ne pourrait se porter sur les deux points, ni pourquoi dans ce cas on n'aurait plus, au lieu d'un « principe, » qu'un « artifice puéril » (Wœlfflin, p. 371). Cette objection se comprendrait s'il s'agissait de réunir partout la rime et l'allitération dans les mêmes mots. C'est alors l'excès de la difficulté qui en ferait un casse-tête chinois. Mais pourquoi n'aurait-on pas usé tantôt de l'un, tantôt de l'autre?

5. M. Havet me fait remarquer fort à propos que Grégoire se montre également insensible, puisqu'il ne l'imite pas, à une certaine alternance de l'accent tonique qui est assez prononcée dans une pièce citée par lui, h. F. 9, 39; voy. p. 394, 21 *dirigere, consuléntе; fúerit, effúgit; órdine, mercéde; súbtrahit, antecéllit;* etc.

6. E. Wœlfflin, Die allitterirenden verbindungen der lat. sprache, dans Sitzungs-

Mais à part ces locutions et certains jeux de mots qui leur ressemblent, l'allitération devient rare chez les auteurs classiques et postclassiques, et elle finit par être blâmée [1]. Chez certains auteurs de la décadence la rime paraît prendre sa place [2]. Qu'est-ce qui a pu remettre l'allitération en honneur à la limite de l'antiquité? Serait-ce l'artifice tout semblable dont la poésie germanique faisait un si large usage? On ne saurait se dissimuler tout ce qu'une pareille supposition a d'invraisemblable, quand on voit combien peu la langue des Germains a laissé de traces dans la nôtre. On ne doit pas oublier, cependant, que les poèmes des conquérants ne paraissent pas être restés inconnus des Gallo-Romains, puisque il est très probable que certains de leurs récits passèrent soit dans les chroniques soit dans les épopées romanes. D'un autre côté, certains de ces Germains, ceux qui entraient dans les ordres, quelques princes, des princesses même, étudiaient les ouvrages composés en latin. Pourquoi refuserait-on au goût de ces lecteurs toute influence sur le style des auteurs qu'ils lisaient? Enfin, ce qu'il restait d'allitération dans le latin même, sous forme de locutions toutes faites, suffisait pour rendre les Romains accessibles à l'impression que produit ce genre d'ornement, et pour les faire en quelque sorte aller au devant d'une influence extérieure.

Quoi qu'il en soit de cette idée, sur laquelle je n'ose insister, le fait est que l'allitération reprend faveur à l'époque de Grégoire. On trouve chez son contemporain Fortunat non seulement l'allitération qu'on pourrait appeler logique, qui s'allie au sens des mots, et établit comme un lien de plus entre des termes déjà joints par l'antithèse, ou la synonymie, ou quelque autre rapport de signification. On y rencontre aussi bien, et plus encore, l'allitération purement musicale [3], l'allitération de séries de mots qui ne sont pas nécessairement rapprochés par leur signification [4]. Ce dernier genre paraît être propre à la poésie; l'autre

---

ber. d. k. bayer. Akad., ph. hist. Cl. 1881, vol. II fasc. 1; J. Bintz, Beitræge zum gebrauche der allitteration, etc., Philologus XLIV (1885) p. 262.

1. L. Müller, *de re metr.* p. 453 suiv.

2. Voy. page 726.

3. Une distinction pareille a été établie déjà par Næke, Rhein. Mus. III (1829) p. 405. Il serait inutile, pour notre but, de pousser les distinctions plus loin, comme le fait, par exemple, d'après les rhéteurs anciens, L. Buchhold, *de paromoeoseos ap. uet. Rom. poetas usu*, Leipzig 1883.

4. Voy. l'index de Fortunat, par Leo, à l'article *allitteratio*. Comp aussi Paulin de Périgueux (index de Petschenig) à l'article *metricae res*. On se rappelle (voy. page 63) que le poème de Paulin est parmi les ouvrages dont nous savons avec certitude que Grégoire les a étudiés. L'allitération y est encore plus fréquente que ne paraît l'admettre M. Petschenig, dont il faut d'ailleurs louer la circonspection. Chez Prudence aussi il est impossible de méconnaître l'intention dans les nombreux groupes tels que *fine fluctus frangitur, fitque fautrix flentium (cath.* 7, 128; 175); ou *maiorum meritis, plebem peruigilem, feruens felle*, (5, 38; 43; 46), etc.; M. Puech, Prudence, Paris 1888, p. 286, note 2, me paraît en faire trop bon marché. Enfin,

appartient également à la poésie et à la prose, peut-être même plus particulièrement à la prose [1].

L'allitération logique n'est pas très recherchée par Grégoire; il en offre néanmoins un certain nombre d'exemples. L'intention est manifeste quand les mots à initiale pareille sont coordonnés, comme :

h. F. 1, 29 p. 47, 17 *nec numerum nec nomina* [2];

h. F. 1, 47 p. 54, 22 *longe lateque;*

h. F. 4, 35 p. 170, 19 *et patrem et patriam ;*

h. F. 10, 31 p. 443, 11; patr. 10, 2 p. 707, 4; conf. 24 p. 763, 18 et Andr. 12 p. 833, 1 *patria et parentes* [3];

conf. 41 p. 774, 6 et 96 p. 809, 20 *qualis quantusque;*

h. F. 3, 18 p. 128, 20; 6, 9 p. 254, 37; patr. 17, 1 p. 728, 17; 20, 2 p. 742, 20 *talis tantusque* [4];

patr. 16, 2 p. 726, 7 [5]; 17, 5 p. 732, 13; conf. 1 p. 749, 4 *qualitatem quantitatemque;* etc.;

h. F. 4, 51 p. 186, 12 *uiuus et uictur;*

Mart. 1, 12 p. 596, 18 *timens et tremens;* etc.

Dans les mots subordonnés, il est bien plus difficile de juger s'il y a intention de l'auteur ou pur effet du hasard. Aussi l'on ne fera figurer ici, sur une immense multitude d'exemples, que quelques-uns de ceux où l'intention est le plus visible. Elle l'est dans les trois cas que voici : 1° Grégoire se sert de la même locution à plusieurs reprises; 2° l'un des mots qui font allitération n'est pas celui qu'on aurait choisi naturellement, sans cette circonstance; 3° l'ordre des mots laisse voir que les initiales pareilles ont été rapprochées à dessein.

Les locutions suivantes se lisent à différents endroits :

h. F. 3, 7 p. 116, 4; 4, 9 p. 146, 24; 5, 49 p. 241, 4 *fabulam fingere;*

h. F. 2, 2 p. 60, 31 et 9, 21 p. 379, 17 *ualde uastare ;*

---

chez certains prosateurs, l'allitération plus ou moins fréquente ne peut être attribuée toute au hasard; voy. H. Koziol, der stil des Apuleius, p. 213 suiv.; Sidoine Apollinaire, à l'index, article *allitterationis usus ;* choix très restreint fait parmi les cas de triple répétition (*ep.* 1, 3, 3 p. 5, 10; 1, 5, 6 p. 7, 14, etc., omis); l'allitération n'est pas moins manifestement voulue dans *ep.* 1, 2, 9 p. 4, 18 *felle feriatur;* 1, 9, 3 p. 14, 18 *spes et spiritus;* 4, 1, 4 p. 53, 8 *corda cornea;* 4, 3, 10 p. 56, 21 *seu liberum seu ligatum*; etc. Fortunat, *uirt. Hil.* 2 (5) p. 8, 12; *uit. Germ.* 24 (101) p. 19, 5; 6; 59 (158) p. 23, 31; 60 (161) p. 23, 43; 62 (167) p. 24, 21; *uit. Alb.* 5 (12) p. 29, 13; etc.

1. C'est l'opinion qu'exprime aussi C. Bœtticher, *de alliterationis apud Romanos ui et usu*, Berlin 1884, p. 39.

2. Comp. Iul. 45 p. 581, 38.

3. Il est vrai que conf. 104 p. 814, 19 il dit *reliquimus parentes facultatesque ac patriam*, d'où l'on pourrait conclure qu'il se servait de la locution *patria ac parentes* sans même s'apercevoir de l'allitération.

4. Voy. Revue critique 1886, I p. 150.

5. Voy. Revue critique 1886, I p. 150.

Mart. 2, 60 p. 630, 14; 4 praef p. 649, 19; 1, 4 p. 666, 20 *lurida lepra* [1];

h. F. 2, 23 p. 85, 16; 8, 31 p. 346, 10; mart. 77 p. 540, 2 *feruens felle;*

h. F. 2, 34 p. 96, 25; mart. 24 p. 502, 18; 53 p. 525, 28 *corde credere;*

h. F. 4, 36 p. 171, 32; 9, 35 p. 390, 20; mart. 78 p. 540, 32; conf. 79 p. 797, 20 *parui pendere;*

h. F. 1, 47 p. 55, 11; 10, 28 p. 440, 10; mart. 61 p. 530, 10; patr. praef. p. 663, 2; patr. 1, 2 p. 664, 33 *uocitari uoluerunt* [2]; etc.

Un mot paraît être choisi exprès :

h. F. 3, 9 p. 117, 2 *peruium patulum* [3];

h. F. 5, 18 p. 211, 11 *tramitem transcendere;*

h. F. 5, 18 p. 214, 10 *cum staret stupens;*

h. F. 6, 4 p. 247, 3 *uiuus uirtute nostrae non euadit;*

h. F. 7, 31 p. 311, 25 *scandens scalae;*

h. F. 7, 34 p. 314, 13 *torre tutissima;*

h. F. 8, 16 p. 336, 23 *ualidis uaporibus;*

Iul. 18 p. 572, 22 *furtiuam fraudulentiam;*

Iul. 36 p. 579, 31 *aceruus acenorum;* etc.

L'ordre des mots a dû se prêter au rapprochement :

h. F. 2, 3 p. 62, 12 *cum se ui uideret abduci;*

h. F. 8, 18 p. 337, 9 *uir ualde aetate iuuenis* [4].

Doit-on admettre en outre que Grégoire ait introduit dans la prose l'autre sorte d'allitération? Il est difficile de le nier quand on voit combien souvent deux ou plusieurs mots se succèdent, qui commencent par le même son, et qui n'ont pourtant pas entre eux un rapport de sens particulier. Et cependant, s'il faut y croire, on devra se tenir en garde contre l'illusion que peuvent produire des rencontres fortuites. En poésie, l'intention se reconnaît à ce que la répétition du même son a lieu dans l'espace d'un même vers. En prose, comment se manifestera-t-elle? Il paraît impossible d'en donner des signes absolument certains. Tout au moins ne faut-il se rendre qu'à des signes très probables. La répétition devra être en général au moins triple, ou porter sur plusieurs sons; elle devra être renfermée dans une seule et même proposition, et n'être pas imposée par les besoins du sens à exprimer; enfin il faudra qu'elle se produise sur des mots d'une certaine importance. Ainsi se trouvera écartée la masse des rencontres qui frappent cependant, une fois

---

1. Mart. 2, 60 *lurida lepra luxoriae.*

2. Il est vrai que h. F. 1, 47 les deux mots sont séparés. Mais Fortunat fait entrer deux fois cette expression dans des vers où l'allitération est évidemment voulue, *carm.* 1, 1, 3 et 1, 9, 9 *uoluit uocitare.*

3. H. F. 9, 32 p. 387, 3 *peruium patificit.*

4. H. F. 8, 39 p. 352, 2 *uir ualde saeuus.*

que l'attention se porte sur des faits de cette nature, comme, par exemple, les nombreux rapprochements de mots à initiale pareille, mais séparés par une virgule, comme h. F. 5, 14 p. 205, 7 *cum nihil rescripti reciperit, rediuit;* et même des phrases telles que celle-ci : h. F. 2, 6 p. 68, 9 *locus in ea est in quo paruitatis meae pignera contenentur, sed potius sentiant me populi aliquid posse cum domino,* etc. Au contraire il sera permis de croire que Grégoire a trouvé du plaisir à accumuler les *c* dans cette ligne : h. F. 4, 43 p. 178, 8 *archidiaconem pugnis calcibusque caedit et custodia carcerali coartat;* les *m* dans celle-ci : h. F. 4. 44 p. 178, 18 *quam Mummolus munere meruerat regio;* les *p* dans cette autre : h. F. 5, 25 p. 220, 16 *a presbitero rege nesciente paenitentiam petiit;* etc.

La répétition est au moins triple :

h. F. 8, 33 p. 348, 27 *uidit... Vincenti uenientem uirum;*

h. F. 8, 15 p. 334, 31 *ut simulacrum dominus dirutum dignaretur... discutere;*

h. F. 8, 33 p. 349, 10 *flante uento flamma ferritur;*

mart. 12 p. 496, 21 *claritate candorem cristalli uincentes;*

mart. 19 p. 500, 12 *ut uix uel uiuens erigi potuisset* [1];

mart. 64 p. 532, 8 *duorum damnorum detrimenta suspicans* [2];

mart. 94 p. 552, 8 *qui non permisit perire populum suum;*

mart. 103 p. 557, 8 *a Maximo praedictae urbis pontifice praesbiterii honore praeditus;*

mart. 103 p. 558, 27 *in qua dependens lychnus lumen loco sueuerat ministrare;*

Mart. 2, 13 p. 613, 11 *cuncta clare cernere coepit;* etc.

Plusieurs lettres initiales sont pareilles :

h. F. 8, 32 p. 348, 20 *uineas uindecauit;*

Iul. 50 p. 584, 6 *intendens intellegat;*

patr. 15, 3 p. 723, 27 *integritatem intellegentiae;*

Mart. 4, 7 p. 651, 25 *paginam delecti deleret;*

conf. 22 p. 761, 22 *non perferens perire;*

conf. 54 p. 779, 26 *flammae flatum;* etc.

Même dans ces exemples, on ne peut pas démontrer jusqu'à l'évidence qu'il y a intention de la part de l'auteur. C'est ce qui fait l'imperfection de cet ornement du style chez Grégoire. Les allitérations que nous avons dû écarter comme étant fortuites, sont en trop grand nombre pour que les autres apparaissent clairement comme étant voulues. Le lecteur est trop souvent choqué de la négligence qui se manifeste dans les premières, pour être très touché du désir de lui plaire dont ces dernières témoignent.

---

1. *Vix uel* est assez fréquent; h. F. 7, 45 p. 322, 11; mart. 9 p. 495, 8; etc.
2. *Suspirans* les mss.; voy. Revue critique 1886, I p. 151.

3° Les jeux de mots.

Grégoire aime beaucoup les jeux de mots [1]. Naïf comme l'enfant et comme le peuple, il partage leurs goûts. On sait quelle place tient le jeu de mots dans les proverbes et les contes populaires [2]. Grégoire en a de toutes sortes. Les uns rentrent assez exactement dans certains genres consacrés par l'usage et dénommés par les anciens rhéteurs, tels que la paronomase, l'anaphore, etc. D'autres, plus libres, occupent l'espace intermédiaire. Il n'importe pas beaucoup pour notre but de les ranger tous dans des cadres rigoureusement tracés. Au contraire, le goût de Grégoire ne sera que plus exactement caractérisé si l'on voit comme il s'applique à ces jeux de mots, bien qu'il n'y réussisse que médiocrement; comme il se contente de l'à peu près, et ne demande aux rencontres de mots semblables que de frapper l'oreille, si elles ne peuvent produire d'effet sur l'esprit.

La figure étymologique consiste à dédoubler en quelque sorte un nom ou un verbe, à l'accompagner d'un mot de même racine qui n'ajoute pas une idée nouvelle, mais qui développe celle qu'il exprime à lui seul. Le type classique de cette figure c'est le grec πόλεμον πολεμεῖν. On ne trouve qu'assez peu d'exemples du type pur chez Grégoire :

h. F. 2, 23 p. 86, 15 et 9, 28 p. 383, 21 *morte morieris* [3];

---

1. Pourtant sa patrie est le pays du monde où les jeux de mots sont le moins appréciés. On peut se demander s'il n'y a pas là, suivant les circonstances, une sévérité excessive, un manque de bonhomie et de simplicité, la préoccupation de ne rire que selon les règles. La rencontre fortuite du sens et du son nous charme dans la rime; pourquoi nous déplairait-elle dans le jeu de mots? D'ailleurs, malgré la désapprobation des juges de l'esprit, bien des jeux de mots ont fait fortune. Des proverbes: songe, mensonge; comparaison n'est pas raison. Des devises : un roi, une foi, une loi. Des saillies personnelles : se soumettre ou se démettre; etc. Quoi qu'on en pense, les anciens en général, et tout particulièrement les écrivains de la décadence, payens et chrétiens, et chrétiens plus encore, si possible, que payens, ont eu pour ce genre d'ornements du style une prédilection prononcée. Chez Apulée, Tertullien, S. Augustin, chacun l'a remarquée. Elle n'est pas moins visible chez des écrivains moins lus. Pour n'en citer que quelques-uns, que Grégoire connaissait, voy. Sedulius (à l'index, article *lusus uerborum)*; Paulin de Périgueux *(metricae res, lusus uerborum)*; Sidoine Apollinaire et Fortunat (*lusus in uerbis)*; chez ce dernier, il y en aurait encore plus, peut-être, à signaler dans les écrits en prose, comme *uit. Hilar.* 6 (19) p. 3, 19; *uirt. Hil.* 4 (11) p. 8, 36; *uit. Germ.* 19 (58) p. 15, 36; 22 (67) p. 16, 21; 59 (158) p. 23, 30; 66 (180) p. 25, 17; 18; 76 (208) p. 27, 27; *uit. Radeg.* 20 (48) p. 43, 35; etc.

2. S. Augustin en a usé et abusé dans ses sermons, voy. A. Regnier, De la latinité de S. Aug. p. 115, peut-être autant pour prendre le ton populaire que par une habitude empruntée à la rhétorique.

3. C'est une expression biblique, Genèse 2, 17. Mais il n'y a aucune allusion à la bible dans les deux passages cités.

conf. 20 p. 759, 12 *qualiter se uirtus beati Martini reuelatione reuelauit;*

stell. 9 p. 860, 13 *quae nullo occasu occidunt* [1].

On peut ajouter encore, à la rigueur :

Mart. 2, 38 p. 622, 39 *quam fide fida detulerat;*

Mart. 2, 40 p. 623, 20 *quia audax audeo.*

Mais déjà les exemples suivants sont différents; le complément du verbe ne désigne plus, pour ainsi dire, l'action même du verbe; il indique un objet existant par lui-même, sur lequel s'exerce l'action indiquée par le verbe :

h. F. 6, 11 p. 256, 16 *suis induitur indumentis;*

h. F. 6, 37 p. 277, 42 *cum tentorium tetendisset;*

mart. 74 p. 537, 24 *deo offerunt oblationem;*

Iul. 16 p. 571, 10 *cum actiones ageret publicas* [2];

Mart. 2, 24 p. 617, 25 *quibus sunt coniuncta coniugia* [3];

stell. 38 p. 870, 28 et 40 p. 871, 9 *X, XV psalmos psallere* [4].

On s'éloigne un peu plus encore du type pur dans des phrases telles que celles-ci :

h. F. 1, 47 p. 54, 13 *mortalis hominis sum sortita consortium;*

h. F. 5, 48 p. 240, 3 *iterat iterum sacramenta;*

conf. 70 p. 789, 19 *cum acutis aculeis;*

conf. 20 p. 765, 15 *uanis superstitionum ritibus inrititum* [5].

La paronomase, au sens strict, consiste en un rapprochement de mots qui se ressemblent par le son, mais dont la signification et l'étymologie ne sont pas les mêmes. Ainsi par exemple :

h. F. 1, 47 p. 54, 15 *haec mihi uestis honos (= onus) exhibuit, non honorem* [6];

conf. 71 p. 790, 8 *nix decidens non humoris sed honoris causa est;*

h. F. 5, 14 p. 204, 21 *acceptis accipitribus;*

patr. 19, 2 p. 738, 18 *inchoat iterum iter;*

h. F. 7, 34 p. 314, 13 *latenter latices hauriunt;*

mart. 43 p. 517, 30 *imber umbrosus;*

patr. 15, 3 p. 723, 15 *uirus mortiferum nocendi perdidit uires;*

patr. 17 p. 728, 9 *sicut canna Dauitici carminis canit* [7].

---

1. Dans conf. 57 p. 781, 2 *cuius manus... opus operandi perdiderant*, il doit manquer un mot, comme *facultatem.*

2. Comp. h. F. 8, 18 p. 337, 23 *causarum accionem agere;* 9, 38 p. 392, 9 *actu agerent.*

3. Conf. 31 p. 767, 11 *coniuncti coniugio.*

4. Comp. encore h. F. 5, 34 p. 227, 20 *uouerunt uota.*

5. C'est *retibus* qu'il faut entendre. Mais il est probable que Grégoire a voulu y mettre un double sens *(ritibus* de *ritus);* comp. conf. 2 p. 750, 4 *his ritibus uanis.*

6. Voy. page 169, note 2.

7. Comp. encore And. 25 p. 841, 25 *quae de doloso* (*1b. 4c;* conjecture peut-être acceptable pour *doloso 2b. 3a. 4a*, que paraît avoir porté l'archétype; comp.

Grégoire aime encore combiner dans une même locution, ou tout au moins dans une même phrase, différents dérivés d'une même racine :

h. F. 1, 10 p. 39, 13 *ob portus opportunitatem ;*

h. F. 4, 12 p. 148, 32 *in hoc sepulcro super sepultum... sepelitur ;*

h. F. 2, 3 p. 64, 4 *ueritatem nesciens uerum dicebat ;*

Mart. 1, 17 p. 598, 11 *eas deuotorum alit saepe deuotio ;*

h. F. 5, 36 p. 229, 14 *iniuste iniurias intulisse ;*

h. F. 6, 36 p. 277, 18 *procedit innoxius noxiorum frequentissimus liberator ;*

h. F. 10, 31 p. 448, 13 *a longeuis aeuo presbiteris ;*

h. F. 10, 31 p. 448, 18 *aedis aedituus ;*

mart. 53 p. 525, 21 ; conf. 81 p. 799, 26 *uir uirtutum ;*

Mart. 2, 43 p. 624, 24 *uirorum uirtutes ;*

Mart. 2, 43 p. 625, 2 *mirum miraculum ;*

patr. 15, 3 p. 722, 33 *geminauitque deinde geminae uirtutis beneficium ;*

patr. 17 p. 727, 10 *si fides dictis adhibetur... pro fidei merito fideliter... credendum.*

Le raprochement est moins insipide quand il y a antithèse :

mart. 60 p. 529, 20 *aliqua inferre, non auferre.*

La répétition du même mot, soit sous la même forme, soit à des cas et des temps différents [1], ne lui déplaît pas :

h. F. 1, 25 p. 45, 21 *cum... magis ac magis dilataretur.*

Puis, avec changement de forme :

h. F. 3, 33 p. 137, 6 *dum de uilla in uillam fugiret ;*

h. F. 5, 44 p. 237, 23 *addit et litteras litteris nostris ;*

h. F. 8, 12 p. 332, 17 *liceret fratri fratrem aspicere ;*

h. F. 9, 6 p. 363, 4 *ut fetores fetor ille deuinceret ;*

h. F. 9, 10 p. 368, 14 *filios de filio meo* et 16 *filios filii mei ;*

patr. 8, 11 p. 701, 2 *apparuit uiro uir beatus ;*

patr. 10, 3 p. 708, 14 *ligatis sine radice radicibus ;*

patr. 15, 5 p. 723, 23 *manum manu perunguens ;*

---

mart. 87 p. 547, 3) *concipiens dolores intolerabiles sustines ;* patr. 6, 1 p. 680, 22 *de prima progenie esse progenitum ;* 15, 4 p. 723, 31 *clarus in populis declaratus ;* h. F. 6, 36 p. 277, 18 *innoxius noxiorum liberator ;* etc. Il ne faut pourtant pas oublier que certaines de ces rencontres peuvent être attribuées à la négligence plutôt encore qu'à la recherche, comme Mart. 1, 5 p. 591, 5 *lectione iam lecta ;* 8 *iubeat lectori lectionem legere.*

1. Voy. G. Landgraf, Archiv f. lat. lex. V p. 161 suiv. ; nous n'avons pas, naturellement à distinguer autant d'espèces diverses de cette figure. En outre, les associations par trop communes, comme h. F. 9, 9 p. 365, 13 *alia ex aliis ;* h. F. 3, 25 p. 132, 8 et Mart. 2, 51 p. 626, 27 *multis multa,* ne doivent pas être mentionnées ici ; ni des expressions bibliques, comme Iul. 5 p. 567, 2 *mortui mortuis ;* ni des proverbes comme h. F. 5, 18 p. 211, 10. Quant à des rencontres comme Mart. 4. 7 p. 651, 12 *haec huic,* Grégoire lui-même n'a pu y trouver de l'agrément.

conf. 18 praef. p. 733, 11 *cum de principio principium sumpsisset;* Mart. 1, 11 p. 595, 10 *quae ille credidit credam.*

Il y a plus véritablement jeu de mots quand c'est le sens du mot qui est changé, comme Mart. 2, 19 p. 616, 4 *luciscente die reseratis cataractis luminum (= oculorum) lumen uidere meruit.* A l'occasion, ce jeu se prolonge. Ainsi mart. 103 p. 558, 37 un homme qui vient de se crever l'œil s'amuse à dire au saint : *extrahe malum quod aduersatur lumini, ne lumine uiduatus abscedam qui lumen miraculorum tuorum cernere ueni.*

Enfin c'est sur les noms propres que Grégoire aime à jouer de toute sorte de manières [1]. Tantôt il cherche dans ces noms une signification qui ait quelque rapport avec les faits dont il parle, ou avec le caractère du personnage, tantôt il se contente de faire intervenir dans la phrase un mot quelconque qui ressemble au nom propre [2] :

h. F. 1, 45 p. 53, 24 *nomine et merito Iustum;* comp. patr. 2, 4 p. 671, 35;

h. F. 2, 3 p. 66, 3 *infelix ille episcopus nomine Reuocatus est reuocatus a fide catholica;*

h. F. 4, 16 p. 153, 4 *habebat Leonem... qui nominis sui* [3] *tamquam leo erat saeuissimus;*

mart. 36 p. 511, 28 *ut... aquas quas prius pia indulserat clementia Clementis iterum intercessio reuocaret;*

Iul. 15 p. 570, 26 *Pastor quidam non strinuitate sed nomine* [4]*;*

Mart. 3, 27 p. 639, 18 *iuxta nominis sui proprietatem quasi nouus effloruit Floridus;*

---

1. Ce genre de plaisanterie est particulièrement réprouvé, avec raison, et cependant les écrivains les plus spirituels n'ont pas su toujours résister à la tentation de s'y livrer ; voy. par exemple Sainte-Beuve, Port Royal, IV p. 337, note, « avec Jurieu, homme de talent aussi, mais injurieux. » Chez les anciens, Cicéron approuve expressément les jeux de mots sur les noms propres, *de or.* 2, 63, 257 ; et à la basse époque on en use sans scrupule; voy. par exemple Sedulius, *ad Maced.* p. 8, 7; 10, 6; *c. pasch.* 1, 185; Paulin de Perigueux, *Mart.* 6, 301 ; Sidoine Apollinaire, *ep.* 2, 12, 1 p. 37, 1 ; Fortunat, *uirt. Hilar.* 3 (7) p. 8, 19.

2. Voy. Haase, stell. p. 47.

3. Pour *sui* Bc donne *ui*, probablement par conjecture. Mais c'est une correction insuffisante; il faudrait au moins *nominis sui ui.* Il est probable qu'il manque un mot ou deux, voy. ci-dessus Mart. 3, 27 et conf. 52.

4. Voici la phrase : *Pastor uero quidam non strinuitate sed nomine, ingenuus genere, dum in multis rebus iniuste ageret, ad hoc... conualuit ut,* etc. Les éditeurs ont cru que cet homme était berger et s'appelait Ingenuus. En conséquence, on avait supprimé *genere*, que M. Krusch a rétabli d'après les mss., mais sans s'apercevoir de l'erreur, en sorte que d'après lui ce singulier berger, qui prend de force les terres d'une église, à qui l'évêque envoie des députés (*legatos*), qui donne des fêtes dans son hôtel *(domus hospitalitatis)*, porterait aussi un nom fort original, *Ingenuus genere!* La désignation de *ingenuus genere* n'est pas rare ; voy. h. F. 4, 12 p. 148, 21; 6, 36 p. 276, 12; Mart. 2, 58 p. 628, 38. Le nom propre *Pastor* se retrouve h. F. 9, 18 p. 373, 5 et Sidon. Ap. *ep.* 5, 20 p. 92, 14. Naturellement on écrira Iul. cap. 15 p. 562, 17 *De Pastoris malitia*, et non *pastoris*.

patr. 8, 1 p. 691, 22 *quem quasi uictorem futurum mundi Nicetium in baptismo uocitauit;*

patr. 14, 1 p. 718, 10 *non inmerito Martius uocitatus qui Marte triumphali... succidebat;*

conf. 22 p. 761, 16 *fuit quidam et uirtutibus et nomine Maximus;*

conf. 33 p. 768, 15 *unde non inmerito Georgia nuncupata quae sic exercuit mentem cultura spiritali;*

conf. 52 p. 779, 1 *Theomastus iuxta expositionem nominis sui mirabilis sanctitate;*

conf. 48 p. 777, 7 *qui (Similinus) apud Taruam quiescit similibus florens uirtutibus;*

stell. 34 p. 869, 17 *Prudentius cum... prudenter dissereret* [1].

De même avec des noms de lieux :

h. F. 3, 23 p. 131, 11 *Latium petiit ibique et latuit* [2];

h. F. 7, 35 p. 315, 23 *conuenitur ad Conuenas;*

h. F. 9, 18 p. 373, 7 *uineas Namneticorum abstulit et uindimiam colligens uinum in Vinitico* (= *Venetico*) *transtulit.*

Déjà dans plusieurs de ces jeux de mots, dans les derniers en particulier, il intervient un autre élément que le son des mots; le sens y est pour quelque chose. Il en est de même dans l'anaphore. C'est le son des mots répétés qui frappe l'oreille et attire l'attention, mais c'est sur l'idée représentée par ces mots que l'esprit s'arrête [3]. L'anaphore est une figure pathétique, généralement goûtée par ceux qui pratiquent la rhétorique avec naïveté. Grégoire ne manque pas d'y recourir toutes les fois qu'il tient à paraître éloquent, et en particulier quand il met dans la bouche de ses personnages des plaintes et des lamentations [4]. Ainsi la jeune femme menacée de perdre sa couronne de virginité s'écrie h. F. 1, 47 p. 54, 27 *nihil est mundus, nihil sunt diuitiae, nihil est pompa saeculi*

---

1. Dans ce genre aussi il peut y avoir des rencontres fortuites, comme h. F. 7, 17 p. 304, 4 *Promotus... amotus fuerat.* Ce verbe serait mis plus en vue s'il était choisi à dessein. Et conf. 78 p. 796, 2 Grégoire laisse échapper une belle occasion : *concurrit Remensium populus ad sancti sepulchrum congruum huius causae flagitare remedium.* Ce saint, c'est justement S. Remi, *Remedius*, et il ne le nomme pas ! Il y aurait là peut-être un argument à invoquer contre l'opinion émise page 173, d'après laquelle *Remedius* serait la vraie forme du nom.

2. Comp. Virgile, *Aen.* 8, 322; Ovide, *fast.* 1, 238; Prudence, *c. Symm.* 1, 48 *ut lateam : genti atque loco Latium dabo nomen.* Les mots *ibique et latuit* sont reproduits, sans paronomase, h. F. 7, 44 p. 322, 4.

3. En effet, au lieu de répéter simplement un mot, on peut le remplacer par un synonyme : lul. 46a p. 582, 25 *quaerat patrocinia martyrum, postolet adiutoria confessorum.*

4. La simple répétition d'un mot, comme h. F. 6, 6 p. 252, 5 (d'après A1. D4) et mart. 78 p. 541, 10 *sile, sile*, ne produit pas l'effet qui nous occupe ici, mais bien la répétition d'un impératif après le vocatif, comme h. F. 4, 48 p. 183, 19 *nolite o barbari, nolite huc transire;* comp. 6, 4 p. 246, 19; patr. 17, 5 p. 732, 34; Andr. 18 p. 836, 19; etc.

huius, nihil est uita ipsa quam fruemur [1]; le clergé et la bourgeoisie qui voient partir leur évêque vénéré h. F. 2, 5 p. 67, 19 *ne derelinquas nos, pater sanctae; ne obliuiscaris nostri, pastor bonae;* les religieuses en deuil de leur supérieure : conf. 104 p. 814, 18 *cui nos orfanas mater sancta relinques, cui nos desolatas conmendas* [2]? Dans une prière moins pathétique, un prêtre s'écrie : h. F. 6, 6 p. 252, 2 *quaerebam Petrum, quaerebam Paulum... hic omnes repperi, hic cunctos inueni.* Enfin, l'auteur emploie la même figure jusque dans le récit, mais soit en dépeignant les sentiments des personnages : h. F. 6, 11 p. 255, 25 *gaudio magno repleti quod iam detineretur, iam deputaretur exilio, quod iam in hoc res perstitisset ut numquam Massilia reuerteretur* [3]; soit en rapportant leurs actions avec indignation : h. F. 5, 48 p. 239, 23 *ibique se honoris gloriosi supercilio iactitat, ibique se exhibet rapacem praedis*; ou avec admiration : h. F. 8, 34 p. 350, 21 *in hac cellola puer ingreditur, in hac... uigiliis orationibusque uacabat* [4].

---

1. Un peu plus haut, l. 17, il y a une anaphore irrégulière, qui ne manque pourtant pas son effet : *o si mihi haec futura erant, quare non dies uitae meae ipse fuit finis qui fuit initium! o si ante introissem mortis ianuam quam lactis acciperem alimenta! o si nutricum mihi dulcium oscula in funere fuissent expensa!* Peu de lecteurs feront attention à la différence entre le premier *o si* et les suivants. Pourtant ce n'est pas une variation savante comme dans ὡς ἴδον, ὡς ἐμάνην et *ut uidi, ut perii* (Théocr. 2, 82; Virg., *B.* 8, 41).

2. Comp. conf. 18 p. 758, 17.

3. Il n'est pas besoin d'écrire <*quod*> *iam deputaretur*. Il y a répétition de *quod iam*, et dans le premier membre reprise de *iam*.

4. Le ton est moins élevé encore h. F. 7, 22 p. 304, 15; 16; Iul. 46 a p. 582, 24; Mart. 1, 12 p. 596, 25; patr. 5, 2 p. 679, 1; 6 p. 680, 6; mais la répétition de *sciebat enim* l. 7 et 9 est une pure négligence; pour l'anaphore, il n'eût fallu répéter que le verbe.

CHAPITRE V

MÉLANGE DES COULEURS

On ne peut lire quelques pages des écrits de Grégoire sans être frappé d'un caractère de son style qui ne lui est pas particulier, mais qui est peut-être particulièrement visible chez lui, le mélange des couleurs. C'est un fait observé généralement chez les écrivains de la décadence, qu'ils n'observent pas l'unité de couleur dans leurs écrits, qu'ils mêlent des expressions poétiques à celles de la prose, sans fuir les locutions populaires non plus ; qu'ils passent à volonté de l'archaïsme au néologisme; qu'ils imitent tour à tour les modèles les plus divers. Mais chez la plupart de ces auteurs, et notamment chez ceux qui font ce mélange à dessein, qui ont étudié le procédé, les couleurs diverses sont choisies selon les besoins du moment dans chaque cas, et dans l'ensemble les tons sont fondus. C'est là ce qui manque chez Grégoire et qui rend le mélange beaucoup plus sensible. Essayons de distinguer quelques-unes au moins des couleurs qui y entrent.

L'un des premiers symptômes de la décadence de la prose latine dès l'époque d'Auguste, c'est qu'elle ne se tient plus fermée aux influences poétiques. Le vocabulaire et la syntaxe font des emprunts de plus en plus larges à la langue parlée jusque-là en vers seulement. Ce que les grands écrivains des premiers temps de l'empire font avec goût et avec discrétion, on ne sera pas surpris de le voir pratiqué moins heureusement, et souvent avec beaucoup de gaucherie, par un auteur du VIe siècle, presque entièrement privé d'éducation littéraire. En effet, parmi les ornements que Grégoire recherche toutes les fois que son attention se porte sur le style, les expressions et les tours poétiques tiennent une des places les plus importantes. Et comme il manque tout à fait du sentiment des nuances et des tons, il produit des effets bizarres, en appliquant certaines de ces touches poétiques à des discours ou à des récits tout ordinaires et quelquefois prosaïques [1].

1. Quant au rythme poétique, aux fragments de vers qu'on trouve par-ci par-là, comme mart. 69 p. 534, 18 *praestat quantum mens pura meretur*, ils sont dus sans doute au hasard. Voy. page 79, note 1.

Les mots poétiques dont il use ou abuse sont en grand nombre. Pour bien faire sentir l'effet qu'ils produisent, il faudrait transcrire avec chacun le morceau tout entier où il se trouve. Peut-être devinera-t-on cet effet en retrouvant chaque mot au moins dans son entourage immédiat [1] :

aequor, la mer, Andr. 24 p. 841, 8 *ut et isti resurgant qui de profundo aequoris sunt delati;*

almus, h. F. 3, 17 p. 126, 14 *dominici natalis nox alma;*

anhelus, h. F. 5, 34 p. 227, 20 *media nocte anilus iam et tenuis spiritum exalauit;*

astus, patr. 1, 1 p. 664, 25 *qualis nobis... erit uita si ea unde astu inimici expulsi fuimus non repetamus?*

axis, le ciel, Iul. 18 p. 572, 25 *demotis ex axe tenebris cognoscit se ipsi uico propinquum inter populos deuagare;*

ceu, h. F. 8, 20 p. 338, 22 *sic utique mulierem uocans ceu uirum;*

clarere, Mart. 2, 31 p. 620, 24 *ipsius fuisse uirtutem... qui nunc in manus suae directione clarebat;*

comans, conf. 104 p. 815, 4 *ibi suspiciebamus florentes uineas segitesque comantes;*

fari, h. F. 4, 36 p. 171, 28 *promisit se diaconus locuturum sed retractans noluit ea fari;*

fluentum, h. F. 6, 29 p. 268, 12 *ecce fonte uiuo quem multo labore quaesisti; satiare nunc ab eius fluentis;*

gemini, deux, Mart. 1, 9 p. 594, 4 *geminas tendens palmas ad astra;*

bis gemini, quatre, Mart. 1, 3 p. 589, 27 *bis insuper geminis mensibus cum decim diebus;*

germen, patr. 13, 3 p. 717, 6 *si germen stirpis eius inquiritis;*

grandaeuus, h. F. 4, 12 p. 148, 31 *sepulcrum... in quo grandaeui cuiusdam hominis corpus positum uidebatur;*

gurges, eau, Mart. 2, 16 p. 614, 18 *magnus ex gurgite piscis in nauim cecidit;*

halitus, haleine, h. F. 4, 4 p. 144, 4 *paruum ei spiraculum reseruans unde alitum resumere possit;*

infit, Iul. 1 p. 564, 11 *qui suis insecutoribus ita infit;*

iubar, h. F. 1, 47 p. 54, 33 *aeterna mihi uita tamquam magnum iubar inluxit* [2]*;*

latex, h. F. 7, 34 p. 314, 12 *fons magnus... ad quem discendentes ex urbe latenter latices hauriunt;*

latrantes, chiens, patr. 12, 2 p. 712, 20 *dum suem... cum hac latrantium turba prosequeretur;*

legifer, patr. 18 p. 733, 11 *legiferi uatis oraculum ait;*

---

1. Plusieurs reviennent d'ailleurs à diverses reprises.
2. Comp. Iul. 20 p. 573, 17; patr. 18 p. 734, 3; etc.

letum, conf. 24 p. 763, 23 *ut nihil dignum leti aegrotus ultra perferret* [1];

luridus, Mart. 2, 60 p. 630, 14 *mundet cor et mentem a lurida lepra luxoriae;*

lympha, mart. 95 p. 553, 5 *amotis limphis balneum... succendi iubet;*

nauita, Mart. 1, 2 p. 589, 3 *nauitam submersurum... de profundo pelagi ad litus elicuit* [2];

niueus, blanc, Mart. 4, 37 p. 659, 13 *uir quidam uultu splendidus, caesariae niueus;*

pandere, faire connaître, h. F. 6, 6 p. 251, 13 *causas iteneris pandit;*

petulcus, mart. 47 p. 520, 9 *bouis petulci religatus uestigiis;*

polus, poli, ciel, h. F. 2, 34 p. 98, 6; 1, 47 p. 54, 17 *debui sorte mereri polos;*

sulcare, patr. 8, 6 p. 696, 22 *marinorum me moles fluctuum sulcare;*

terrigena, patr. 10, 4 p. 709, 4 *relinquens terrigenis exempla uirtutum;*

tonsa, patr. 8, 6 p. 696, 23 *tonsis actum.*

Ajoutez toute une série de désignations de parenté, *genitor*, h. F. 9, 20 p. 378, 21, etc.; *genetrix*, h. F. 7, 17 p. 301, 11, etc.; *genita*, h. F. 9, 39 p. 393, 19; *natus*, h. F. 5, 34 p. 227, 4, etc.; *suboles*, h. F. 5, 17 p. 207, 19; *proles*, mart. 35 p. 510, 20; *germanus*, h. F. 10, 29 p. 441, 1; et enfin, trait plus caractéristique que tous les précédents, certains tropes, qu'on pouvait risquer une fois, dans des circonstances particulières, mais qui sont employés couramment, comme si c'étaient les termes propres; ainsi *Falernum* pour *uinum* [3], h. F. 3, 19 p. 130, 1 *a parte autem occidentes* (de Dijon) *montes sunt... qui tam nobile incolis Falernum porregunt ut respuant Scalonum*; comp. Mart. 2, 16 p. 614, 5 *cum dominus... ex aquis Falerna produxit;* 2, 26 p. 619, 3 *in ea nocte in qua dominus Iesus Christus fluenta laticum hauriens Falerna porrexit;* comp. Iul. 36 p. 579, 27; 30; 32; puis *Molossi* pour *canes*, patr. 12, 2 p. 712, 18 *ibat cum ingenti Molosorum turba*

1. Patr. 17, 4 p. 731, 17 *leti ferocis interitum* d'après le ms. 4; les autres mss. portent *letifero eis interitum* (confusion de *c* et *e* en écriture onciale).

2. Cette forme archaïque et poétique du mot (voir Georges, Lexikon d. lat. Wortformen) est particulièrement intéressante, parce que c'est un des cas où nous constatons avec certitude un emprunt. Grégoire résume dans ce chapitre le poème de Paulin de Périgueux, qui justement se sert du mot *nauita* dans le récit correspondant à notre chapitre, *Mart.* 6, 415. Ailleurs, Grégoire dit *nauta*, voy. Mart. 2, 16 et 17 p. 614, 7; 22 et 25; et dans le passage ci-dessus, l'*i* est gratté dans les mss. 1*a* et 2, preuve que les lecteurs s'y achoppaient.

3. Déjà Prudence, qui *psych.* 368 et *c. Symm.* 1, 127 emploie ce nom correctement (par métonymie, peut-être), dit en parlant du miracle de Cana, *cath.* 9, 28 *lympha fit Falernum nobile.*

circumiens siluas; conf. 86 p. 804, 4 *cornu... cuius uoce Molosos collegere... consueuerat ; sonipes* ou *cornipes* pour *equus*, mart. 54 p. 526, 5; conf. 8 p. 753, 24; h. F. 4, 13 p. 151, 2; conf. 49 p. 777, 14 [1]. C'est là surtout qu'on voit à quel point le sentiment de la propriété et, si je puis dire, de la tonalité du langage était effacé [2].

La syntaxe poétique se fait sentir en particulier dans l'emploi d'un grand nombre de ces pluriels par lesquels les poètes parlaient à l'imagination plutôt qu'à l'intelligence, comme h. F. 2, 31 p. 93, 3 *depone colla, Sigamber* [3]; 3, 5 p. 112, 6 *ut haec indumenta tua terga contegerent* [4]; et des pluriels de noms de matière, comme h. F. 1, 10 p. 39, 16; 1, 20 p. 43, 19; 1, 35 p. 50, 26; 27; 2, 2 p. 61, 20; conf. 110 p. 819, 15; etc., *aquae;* h. F. 1, 20 p. 43, 19; Mart. 2, 16 p. 614, 5; Iul. 36 p. 579, 35 *uina;* h. F. 7, 14 p. 299, 26 *stercora;* etc.; ou bien encore h. F. 1, 33 p. 50, 7 *caelorum regna;* p. 50, 12 *caelestia regna;* 2, 18 p. 83, 10 *Gothis bella intulit,* en parlant d'une seule guerre; l. 5 *pugnas egit,* à propos d'une seule bataille; 1, 47 p. 54, 17 *quae debui mereri polos dimergor in abyssos.*

Mais plus que des mots détachés ou des constructions particulières, ce sont certaines phrases tout entières qui donneront une idée de ces étranges couleurs dont Grégoire aime à parer son style : h. F. 2, 31 p. 93, 3 *cui ingresso ad baptismum sanctus dei sic infit ore facundo;* 2, 34 p. 98, 6 *penetrauit excelsa poli oratio pontefecis incliti* [5]; 6, 11 p. 255, 30 *crimina de pontifice proloquentes quae falsa Christo auspice deprehenduntur;* conf. 46 p. 776, 18 *cum coeperint... choris a se factis domino turba canora concinere;* 9, 6 p. 363, 9 *numquam tamen nobis psallentibus potuit excitare, donec dato terris diae altius solis lampas ascenderet;* Mart. 1, 3 p. 589, 22 *lucidus et toto orbe renidens gloriosus domnus Martinus decedente iam mundo sol nouus exoriens sicut anterior narrat historia apud Sabariam Pannoniae ortus ad saluationem Galliarum opitulante deo diregitur;* comp. h. F. 1, 39 p. 51, 19; mart. 88 p. 547, 17 *uerum ubi cunctos sub alta nocte silentia sopor arripuit et omnes blandiente somno dedissent membra quieti,*

---

1. On a donc, pour désigner le cheval, cinq termes : *equus, eques, caballus, sonipes* et *cornipes;* voy. page 205, note 3.

2. Comp. encore Iul. 23 p. 574, 22 et conf. 49 p. 777, 14 *iter tereret;* Iul. 45 p. 581, 36 *iter carpens;* h. F. 9, 40 p. 397, 26 *cum aurae commodiores fuerint;* h. F. 10, 18 p. 431, 6 et Mart. 1, 2 p. 587, 26 *mucro* pour *gladius;* etc.

3. Comp. Prudence, *ham.* 469; Paulin. de Périgueux, *Mart.* 1, 170 (après Tibulle, Ovide, etc.); et en prose Sidon. Ap., *ep.* 8, 4, 4 p. 129, 21.

4. H. F. 2, 27 p. 88, 7; 2, 32 p. 94, 10 *terga uertit* (Bb. D1. 4; *dedit* Bc; om. A1; peut-être le verbe manquait dans l'archétype; mais comp. h. F. 2, 30 p. 92, 1; 2, 37 p. 101, 13), en parlant d'un seul homme, se trouve déjà chez Sénèque, *ep.* 22, 8.

5. On voit que les expressions poétiques les plus caractérisées ne peuvent servir à prouver que Grégoire puise dans un poème (G. Monod, Études critiques, p. 93). Le présent récit est tiré d'une homélie de S. Avit.

sarcophagus... deponitur [1]; Mart. 1, 2 p. 588, 10 *ut uestimenta sacerdotis nectareo efflagrans odore oleagina unda perfunderet* [2].

A côté des expressions poétiques, il faut placer les expressions bibliques, qui ont beaucoup d'analogie avec les premières. Elles ne sont pas moins destinées, dans l'esprit de Grégoire, à relever son style et à l'ennoblir. Elles contribuent, en effet, à le rendre pittoresque et à lui donner cette teinte de naïveté grave et légèrement exotique que les peuples dotés d'une traduction nationale de la bible, les Anglais et les Allemands, par exemple, connaissent bien dans leurs langues aussi. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, de citations bibliques, ni de réminiscences ou d'allusions à tel ou tel passage de la bible [3], mais d'expressions caractéristiques du langage biblique en général. Ce qui caractérise principalement ce langage, ce sont des hébraïsmes ; car ce qui dans les versions peut être soit vulgarisme, soit africanisme n'appartenait pas en propre à la bible. On dresserait facilement une liste considérable de ces hébraïsmes. En voici quelques-uns seulement, qui feront comprendre l'effet produit par ces tournures [4] :

h. F. 2, 6 p. 68, 2 *populum in ore gladii trucidantes;* comp. mart. 104 p. 559, 19 ; h. F. 2, 2 p. 61, 2 ; 7, 38 p. 319, 21 [5];

h. F. 2, 23 p. 86, 26 *uerbum quod posuit in ore Sidonii;*

h. F. 2, 32 p. 94, 19; 2, 40 p. 104, 8; 3, 22 p. 130, 16; 4, 3 p. 143, 14 *placit* ou *placitum est* ou *bonum uidetur in oculis tuis, in oculis domini;*

h. F. 2, 40 p. 104, 7 *eo quod ambularet recto corde coram eo;*

mart. 105 p. 560, 14 *quod ulli inopum manum misericordiae porrexisset;*

h. F. 5, 36 p. 228, 31 *laicis interfectis addidit ut adprehensum presbiterum adligaret ac contu perfoderet;*

Andr. 29 p. 843, 32 *quae tua sunt posside, quae nobis concessa sunt ne adicias penetrare* [6].

Mais les locutions imitées de l'hébreu ne sont pas tout. Certains mots très usités dans la bible auraient pu être rendus en latin aussi bien par d'autres termes que ceux qui ont été en effet choisis. Seulement ceux-ci

1. Comp. Iul. 20 p. 573, 10 (expression heureuse en soi, mais manquant d'à-propos dans le contexte) ; Mart. 2, 17 p. 614, 24 ; etc.

2. Comp. Paulin de Périgueux, *Mart.* 6, 297 suiv., à qui le récit est emprunté, mais qui n'a aucune des expressions si recherchées de Grégoire.

3. Comme Iul. 5 p. 567, 2 *mortui mortuis* (*eu. Matth.* 8, 22) ; 6 p. 567, 19 *gentilitatem quae iacebat in tenebris* (*eu. Matth.* 4, 16); conf. 46 p. 768, 11 *dignas deo laudum hostias exhiberet* (*ep. ad Heb.* 13, 15); etc.

4. Il est inutile d'avertir qu'il ne s'agit pas ici de la même chose que page 243.

5. Il paraît que cette expression (*in ore gladii*) a passé dans l'ancien irlandais, par la bible, naturellement ; voy. A. L. Mayhew, The Academy, XXVII (1885) p. 278.

6. Voy. Hagen, Sprachl. erœrt. z. vulg. p. 25 ; Kaulen, Handb. z. Vulg. p. 201, Rœnsch, Itala, p. 453. Même Prudence dit *perist.* 10, 458 *addit loqui.* Et avec *ut*, Sulp. Sév., *Mart.* 24, 2 p. 133, 21 *addidit ut se Christum diceret.*

une fois consacrés par l'usage biblique rappelleront toujours le langage biblique, sans faire penser à tel passage en particulier, puisqu'ils sont répandus partout dans la bible.

Deux exemples suffiront à donner une idée bien nette de ce genre d'expressions. *Praeuaricator,* en latin profane, ne s'emploie guère qu'en parlant des avocats infidèles; la bible latine dit *praeuaricator* pour transgresseur, pécheur, en général, et après elle Grégoire, de même que les autres écrivains chrétiens [1]; voy. h. F. 6, 5 p. 248, 19 *(Adam) praeuaricatur praecepti factus est;* Iul. 21 p. 573, 22 *multa alia in praeuaricatoribus ostendit. Magnalia* n'est pas du tout usité en dehors du langage biblique et chrétien; c'est la traduction de μεγαλεῖα des Septante et du Nouveau Testament (on aurait pu dire aussi bien *magna facta,* ou *magnifica,* etc.), et c'est aussi un mot dont Grégoire se sert volontiers, en ajoutant *dei* [2], comme le fait souvent la bible, voy. h. F. 6, 6 p. 252, 18; mart. 88 p. 547, 24; Iul. 46a p. 582, 18; Mart. 2, 55 p. 628, 2; etc. [3].

La contre-partie, pour ainsi dire, des expressions poétiques par lesquelles Grégoire cherche à ennoblir son style, ce sont les mots vulgaires. On a vu plus haut ce qu'il faut entendre par là. Ce ne sont pas des mots empruntés à une autre langue, pour ainsi dire, mais des mots de la langue commune, dont on faisait usage en parlant plutôt qu'en écrivant, et dans le langage familier plutôt que dans le discours soutenu. Ceux auxquels on peut attribuer ce caractère avec quelque certitude ne sont pas nombreux chez Grégoire. Nous n'en citerons ici que quelques-uns, qu'il désigne lui-même comme vulgaires [4], ou que nous savons d'autre part avoir appartenu au langage familier. Grégoire lui-même désigne : *alauda* h. F. 4, 31 p. 167, 22; *corales pustulae* h. F. 5, 34 p. 226, 12; *morbus cadiuus* Mart. 2, 18 p. 615, 7; *matta* patr. 19, 2 p. 738, 24. Mais naturellement ces expressions, du moment qu'elles sont signalées comme étant vulgaires, ne produisent pas l'effet qu'on en attendrait. Elles ne communiquent pas au style leur couleur, puisqu'elles sont mises à part. Si l'on s'excuse d'employer une expression, c'est comme si on ne s'en servait pas. Mais on peut en relever quelques autres, qui se glissent sous la plume de Grégoire sans qu'il s'en aperçoive,

---

1. Voy. H. Gœlzer, Étude sur S. Jérôme, p. 29. Mais est-ce bien un emprunt fait par les traducteurs de la bible à la langue du droit? La langue du droit justement avait spécialisé le sens du mot de manière qu'il convenait mal à l'idée biblique. C'est plutôt peut-être un de ces nombreux calques de mots grecs qu'on trouve dans la bible latine. Pour rendre παραβάτης, tantôt on recourt à *transgressor*, tantôt à *praeuaricator* dans son sens étymologique.

2. Voy. page 243, note 4.

3. W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 25, en relevant *magnalia* chez Lucifer, observe que c'est une expression favorite de Cyprien. Ce n'est pourtant pas à lui que Lucifer dut l'emprunter. Elle se trouve une vingtaine de fois dans la bible.

4. Voy. page 28, note.

et qui alors donnent bien une teinte particulière à son langage. Tel est, par exemple, le diminutif *corpusculum*, qu'il emploie volontiers pour *corpus* : h. F. 1, 47 p. 54, 9 *statueram ut corpusculum meum inmaculatum Christo a uirili tactu seruarem*. De même la prononciation *crassari* pour *grassari*, qui se trahit par une orthographe constante [1], h. F. 1, 30 p. 48, 4, etc., et celle de *grossitudo* pour *crassitudo*, h. F. 1, 32 p. 50, 2 [2]. Ajoutez des mots tels que *petra* alternant avec *lapis*, h. F. 7, 29 p. 310, 15 *cum petris et fustibus*, etc. ; *degluttire* et *ingluttire* Andr. 4 p. 829, 30; h. F. 4, 9 p. 146, 28, etc. ; enfin *baiulare*, ce dernier d'autant plus frappant, qu'il se trouve justement à un endroit où Grégoire est visiblement ému, où c'est son cœur qui parle, et où il est question d'enfants, dont le langage comportait sans doute ce terme familier : h. F. 5, 34 p. 226, 18 *perdidimus dulcis et caros nobis infantulos quos aut gremiis fouimus aut ulnis baiolauimus aut propria manu... nutriuimus;* comp. aussi conf. 82 p. 801, 4; 6. Mais en somme les expressions de cette nature sont assez rares. On voit qu'en général, dans sa dignité d'historien, Grégoire évite le langage familier, et cherche par tous les moyens en son pouvoir à élever le ton de ses récits aussi bien que des discours qu'il rapporte. Il veut écrire en une langue noble et pure, en même temps que simple et à la portée de tous. S'il retombe de cette hauteur, c'est malgré lui, c'est à cause de son ignorance, c'est par des solécismes, des incorrections, des impropriétés, plutôt que par l'emploi habituel de termes familiers ou populaires [3].

---

1. Voy. page 162.

2. *Grossitudinem* B5. A1; *grossitudinis* D4; *crassitudinem* B1.

3. Il use même de la périphrase des classiques modernes pour désigner tel objet dont le nom lui paraît trop vulgaire. Ainsi patr. 2, 4 p. 671, 4, dans cette scène justement admirée par M. Monod, Études critiques, p. 137, note 1, il a si bien réussi à déguiser le prosaïque cri du coq que M. Monod y voit un « chant d'oiseau » !

CHAPITRE VI

MORCEAUX D'APPARAT ET NÉGLIGENCES

Pour achever de caractériser le style de Grégoire au point de vue des beautés voulues ou recherchées, il ne sera pas inutile de signaler un certain nombre de passages où il s'est visiblement appliqué, où il a soigné son style, et cherché à rivaliser avec les écrivains à la mode, des morceaux d'apparat. C'est là qu'il est permis de croire que son goût se révèle entièrement. C'est ainsi qu'il serait heureux sans doute de pouvoir écrire toujours. Si tout n'est pas du même style, c'est qu'il n'a pas toujours pris la peine de si bien faire. Ce n'est pas tous les jours dimanche, et quand l'ouvrage va fort, on ne peut travailler en manchettes. Je ne sais ce que d'autres en penseront, mais pour ma part j'aime mieux, en général, les parties où les choses l'entraînent et ne lui laissent pas le loisir de tant s'occuper des mots.

Parmi ces morceaux d'apparat, il y a des portraits, comme ceux de Charigysile, h. F. 4, 51 p. 187, 3 à 7, et de Chilpéric, h. F. 6, 46 p. 286, 11 à 287, 8; des tableaux, comme celui du baptême de Clovis, h. F. 2, 31 p. 92, 11 à 93, 11; des descriptions, comme celle de la ville de Dijon, un des plus agréables parmi ces morceaux, h. F. 3, 19 p. 129, 8 à 130, 2; des narrations telles que l'histoire de Leudastis, h. F. 5, 48 p. 239, 8 à 27, ou celle d'un voyage sur mer, avec tempête, mart. 82 p. 544, 1 à 17; etc. Mais c'est surtout dans les préfaces, les épilogues, et les réflexions morales ou religieuses intercalées parfois dans ses récits, qu'il déploie toutes les ressources de son art. Des spécimens curieux de ces trois genres se trouvent h. F. 5 praef. p. 190, 14 à 191, 13; mart. 106 p. 561, 21 à 34, et mart. 57 p. 528, 8 à 14.

Atque equidem extremo ni iam sub fine laborum
Vela traham et terris festinem aduertere proram,

ou du moins, si le nombre 744 inscrit au haut de cette page ne m'avertissait qu'il est temps de clore une étude dont on trouvera déjà peut-être l'étendue disproportionnée à l'importance du sujet, il y aurait plaisir et profit à transcrire en entier, à étudier en détail, à analyser, à com-

menter quelques-uns de ces essais où l'inexpérience enfantine et la naïveté de l'auteur forment un si curieux contraste avec les artifices surannés et les procédés usés que met à sa disposition une littérature sénile. Il faut résister à la tentation. Ce serait un nouveau livre à composer.

Heureusement, toute l'histoire de Grégoire n'est pas écrite comme les morceaux qu'on vient d'indiquer. Ce genre est curieux à rencontrer par-ci par-là ; à la longue il deviendrait bien désagréable. Et si, loin de fatiguer et d'impatienter comme les écrivains de profession, Grégoire reste attachant et le devient davantage à mesure qu'on l'étudie, c'est justement au naturel, et à la rareté de ces beautés apprêtées et solennelles, qu'il le doit. A cet égard, sa mère avait raison de lui dire, dans cette vision où elle l'encourageait à écrire et le rassurait sur son ignorance du beau style : *et nescis quia nobiscum... magis sicut tu loqui potens es habetur praeclarum* [1]? En revanche, quand le souci du style est relégué au second plan, et que l'attention de l'auteur reste fixée sur le sujet qu'il traite, il commet assez souvent des négligences de diverses sortes. Nous ne pouvons nous dispenser d'en donner quelques exemples, ne fût-ce que pour essayer de déterminer ce qu'on doit en pareille matière attribuer à Grégoire, et quelles sont au contraire les irrégularités qu'il sera permis de mettre au compte des copistes. On verra que souvent des taches qu'il serait facile d'effacer en changeant quelques lettres, doivent être conservées dans le texte, parce que le grand nombre des cas analogues, et de ceux où il serait difficile de corriger, rend l'hypothèse de tant de fautes de copies, et de telles fautes, moins vraisemblable que celle d'une grande inhabileté de l'auteur. On sera forcé d'admettre que ces négligences, non seulement lui échappaient au moment d'écrire, mais qu'il n'en était pas choqué en relisant son ouvrage [2]. Elles n'en seront que plus caractéristiques.

La répétition d'un même mot à peu d'intervalle était beaucoup moins redoutée chez les anciens que chez nous. Cependant la limite observée même par les anciens est dépassée par Grégoire. Les répétitions de ce genre sont fréquentes et souvent très sensibles, parce qu'elles portent sur des mots importants ou par trop rapprochés. Ainsi on lit h. F. 1, 10 p. 40, 12 *illud... quod... reuertuntur illud est quod... dicit ;* 1, 15 p. 41, 21 *captiuos... captiuitate ;* l. 23 *captiui... captiuitate*. Le mot répété se trouve les deux fois dans la même phrase : h. F. 7, 1 p. 290, 12 *stupentibus suis et interrogantibus quid fuerit tale prodigium nihil*

1. Mart. 1 praef. p. 586, 5.

2. Il est fort possible aussi, comme me le fait remarquer M. Havet, que certaines de ces fautes proviennent de retouches et de corrections incomplètes. Chacun a pu observer dans ses propres travaux combien il arrive facilement qu'en modifiant une phrase on oublie de relire celles qui suivent et précèdent et de les mettre d'accord avec la rédaction nouvelle. J'avais eu recours déjà à cette explication à propos de Mart. 4, 37 ; voy. plus bas.

interrogantibus ille respondit [1]. Le même mot se trouve en tête de la phrase et à la fin : h. F. 1, 44 p. 53, 11 *iubet eam cubiculo intromitti ususque concubitum eius discedere iubet;* 2, 31 p. 93, 1, dans un morceau travaillé, *deleturus leprae ueteris morbum sordentesque maculas gestas antiquitus recenti latice deleturus* [2]; 9, 20 p. 378, 18 *indecastis... indecare* [3]. Deux phrases de suite commencent par le même mot : h. F. 1, 15 p. 42, 2 et 3 *ipse enim .. ipse enim;* ou se terminent de même : h. F. 1, 32 p. 49, 26 et 27... *subuertit... subuertit;* 5, 23 p. 220, 1 et 2... *apparuerunt... apparuerunt.* Tout cela exciterait de légitimes soupçons chez un écrivain classique, et doit être supporté chez Grégoire. Mais ce qui dépasse la mesure, c'est Mart. 4, 37 p. 659, 13 *aduenit uir quidam uultu splendidus, caesariae niueus, uultu decorus.* On ne peut croire vraiment qu'un auteur, si distrait qu'il soit, s'oublie à ce point. Grégoire a dû écrire *uestitu splendidus* ou quelque chose de semblable [4].

Avec la répétition des mots va celle des constructions, comme les six ablatifs qui se succèdent Mart. 1, 11 p. 595, 37 *nauigio prospero, sequente patroni praesidio, undis lenibus, temperatis flatibus, uelo pendulo, mare tranquillo.*

On ne peut précisément compter au nombre des négligences ni certaines phrases très lâches, dont on devine le sens plutôt que les mots ne l'indiquent, comme h. F. 2, 29 p. 90, 11, où après avoir parlé des idoles il continue : *nomina autem quae eis indedistis homines fuere, non dii,* pour *ii autem quorum nomina eis indedistis;* ni surtout des prolepses, comme h. F. 2, 12 p. 80, 17 *noui utilitatem tuam quod sis ualde strinuus;* 4, 46 p. 181, 6 *neque te noui unde sis* [5]. Au contraire les constructions brisées, les anacoluthes, sont un indice manifeste de négligence ou d'inattention. Elles sont fréquentes chez Grégoire, non seulement dans les longues périodes où il était facile de perdre le fil du

1. Comp. encore h. F. 2, 19 p. 83, 13; 5, 18 p. 212, 23 et 24; 7, 37 p. 317, 17; 8, 30 p. 344, 29 et 345, 1; 9, 18 p. 372, 28 et 29; 9, 22 p. 380, 12 et 14; mart. 105 p. 560, 16; Iul. 1 p. 563, 31; Mart. 4, 38 p. 659, 19; patr. 2, 1 p. 669 10 et 11; conf. 21 p. 760, 23. Mais stell. 12 p. 861, 2 pourquoi attribuer à Grégoire *non iuncta consortio nec iuncta coniugio,* quand le ms. 1 porte *uincta coniugio?*

2. Ici il serait facile de corriger *latice deloturus* ou *deluturus (= diluturus);* comp. h. F. 1, 44 p. 53, 14 *cum gemitu ac lacrimis quae commiserat diluens;* 4, 21 p. 158, 13; Mart. 2, 60 p. 630, 15.

3. Comp. encore Mart. 2, 29 p. 620, 1 *factum est... factus est;* mart. 6 p. 492, 19 *tamen... tamen.*

4. Ou peut-être il a voulu écrire ainsi. En effet, la seule excuse à invoquer, à la rigueur, c'est que le livre IV de S. Martin était inachevé à la mort de Grégoire, en sorte que l'un des deux *uultu* pourrait provenir d'une hésitation de première rédaction sur laquelle Grégoire se serait proposé de revenir. Voy. page 745, note 2. Mais en l'espèce une faute de copie est plus probable.

5. H. F. 7, 1 p. 292, 5 *ortabatur eos bona semper tam in operibus quam in cogitatione uersari;* il semble (? voir page 471) que *bona,* qui se rapporte aux deux substantifs, soit accordé avec le plus éloigné, *cogitatione,* contrairement à toute analogie.

discours, mais même dans des phrases relativement courtes et claires. On peut déjà voir une sorte d'anacoluthe dans des changements de sujets brusques, comme ceux-ci : h. F. 2, 36 p. 99, 5 *(Quintianus) Aruernus aduenit, ibique a sancto Eufrasio... susceptus est, largitisque ei... uineis secum (Eufrasius) retenuit (Quintianum);* patr. 12, 2 p. 712, 17 *hunc* [1] *(Brachionem) antedictus uir... delegerat, ibatque (Brachio)* [2]. Mais l'anacoluthe est franchement caractérisée quand le verbe manque, comme dans ces phrases [3] : h. F. 7, 37 p. 317, 15 *Leudeghiselus nouas machinas praeparabat, plaustra enim cum arietibus cletellis* [4] *et axebus tecta sub qua exercetus properaret ad distruendos muros, sed cum adpropinquassent, ita lapidibus obruebantur ut*, etc. ; 8, 15 p. 335, 1 *tunc conuocatis quibusdam ex eis simulacrum hoc inmensum quod elidere propria uirtute non poteram cum eorum adiutorio possim eruere, iam enim*, etc. Il serait facile sans doute d'ajouter *admonebat* devant *sub qua* dans le premier passage, *sperabam quod* devant *simulacrum* dans le second ; mais il est bien possible aussi que Grégoire se soit proposé de mettre un verbe de cette signification à la fin de sa phrase un peu compliquée, et qu'il ait cru ensuite l'avoir déjà écrit au commencement [5].

Le changement de construction est plus visible encore, et ne s'expliquerait pas aisément par une omission de mots dont les copistes seraient coupables, dans conf. 58 p. 782, 3 *hic fertur dum esset in corpore si nouum ut adsolet amphibolum induisset cum quo processurus diucesis circuiret, fimbriae huius uestimenti a diuersis diripiebantur*, pour *huius feruntur fimbriae esse dereptae* [6].

---

1. Il semble bien que *hunc* soit la seule leçon possible : *hi///c* 1*a* ; *hinc* 2 ; *hic* 1*b*. 3 (*t*). M. Krusch lit *hic* ; je ne vois pas quel sens il peut y attacher.

2. L'inconséquence suivante est encore plus excusable, peut-être : conf. 28 p. 765, 20 *ut non uocis humanae sed bidentis mugitum simulare uideretur ; uocis humanae* pour *hominis*.

3. Dans plusieurs autres passages, il suffit de corriger la ponctuation. Ainsi h. F. 4, 16 p. 154, 3 mettre une virgule au lieu du point final entre *retenere* et *ille ;* 9, 23 p. 380, 25 entre *estis* et *his ;* mart. 46 p. 519, 10 entre *sunt* et *sermo*.

4. *Clitellae*, d'après Du Cange, est synonyme, dans la basse latinité, de *crates*, qu'il paraît représenter ici. Il est curieux de rapprocher de ce fait ces mots du *de idiomatibus generum*, t. IV p. 581, 33 des *grammatici* de Keil, *cratella :* ξυλοκανθήλιον, qui montrent que *cratella* de son côté a pris le sens de *clitellae*, bât.

5. Mart. 5 p. 490, 28 il manque *uidi* après *augeri ;* s'il n'a pas été omis par un copiste, c'est que Grégoire croyait l'avoir écrit auparavant (avant *exundare* et *superfluere*). De même *erat* Iul. 38 p. 580, 5 *(caecata)*. On peut admettre des erreurs pareilles mart. 87 p. 546, 37 *cum leuatis uestimentis ut amnem ingrederetur, mirum dictu fugit aqua* (il voulait ajouter *processisset*, par exemple, après *ingrederetur*, et puis il crut avoir écrit *cum ingrederetur)*, et Mart. 2 praef. p. 608, 26 (les nombreuses incidentes lui font oublier que *quoniam* reste sans verbe).

6. Conf. 20 p. 760, 10 *in nouitate oratorii... inlustratione sanctorum pignorum consecratur*, il y a un mélange de deux constructions : *nouitas oratorii... consecratur*, et *in nouitate o. sancta pignora consecrantur*. H. F. 4, 12 p. 149, 28 (*Cautinus*)

C'est un mot de trop, un terme déjà énoncé, puis exprimé une seconde fois, qui constitue l'anacoluthe mart. 50 p. 524, 3 *cui lamentanti et dicenti uae mihi ...ait ei uir quidam*, etc.; conf. 45 p. 776, 1 *Romanus presbiter quem, ut scripta uitae eius edocent, Martinus eum noster sepulturae locauit;* conf. 47 p. 776, 27 *sed ille sagaci intentione, dum hi in eclesia nostra essent, hic ...in domo eorum baptizare coepit.* Oubliant *cui, quem* et *ille*, Grégoire désigne la même personne respectivement par *ei, eum* et *hic* [1].

Mais nous trouvons un véritable abandon d'une construction commencée dans les lieux que voici [2] : h. F. 2, 9 p. 75, 15 *monet nos haec causa quod cum aliorum gentium regis nominat, cur non nominet et Francorum;* 6, 6 p. 252, 19 *dehinc mulier quaedam quae ut ipsa declamabat tria habens daemonia ad eum deducta est* (il change *habebat* en *habens*, et oublie d'effacer *quae* et de placer *tria* avant *ut);* 9, 39 p. 394, 3 *sic enim et antecessores in aepistolam quae* (pour *quam) ad beatam Radegundem... scripserunt habetur insertum (habetur insertum* pour *inseruerunt?* [3]) ; et dans les passages suivants, où Grégoire paraît s'être embarrassé dans des incidentes trop multipliées : h. F. 2, 42 p. 105, 4 *unde factum est ut datis aureis siue armellis uel baltheis Chlodouechus sed totum adsimilatum auro (erat enim aereum deauratum sub dolo factum), haec dedit leudibus eius ut super eum inuitaretur* (Grégoire voulait dire : *ut datis armellis leudibus eius speraret illos se inuitaturos;* mais après la double parenthèse, il reprend *datis* par *haec dedit*, et en conséquence tourne le reste par *ut inuitaretur* [4]); h. F. 10, 14 p. 423, 18 *quo inpulso hic cum se continere non potuisset, cum ipso impitu de muro praecipitatus* [5] *sudariumque episcopi quod balteo de-*

---

non pro salute ut pastoris cura debet esse sollicita sed pro comparandis speciebus; s'il ne faut pas tout simplement lire *sollicitus*, c'est qu'il y a une sorte d'attraction. Mart. 53 p. 525, 18 *poterat*, que Grégoire voulait écrire, est devenu *possit* sous l'influence de *ut putaretur*, qui précède. Mart. 2, 51 p. 626, 27 *uidi unum in disperatione... iacentem quem ad basilicam ductum aliis uigilias celebrantibus noctem inquietam duxisse; diluculo uero accedens ad tumulum... sanus rediit; qui... ductus... noctem duxit* est devenu proposition infinitive à cause de *uidi... iacentem.*

1. C'est à peine s'il faut mentionner ici *ut* répété inutilement h. F. 6, 26 p. 265, 22; 9, 6 p. 362, 15, tant ce fait est fréquent chez les meilleurs écrivains.

2. Sur h. F. 7, 7 p. 295, 1 voy. page 531; sur différentes anacoluthes, page 518; 530; et en plusieurs autres endroits.

3. On pourrait transporter *antecessores* après *quae*. Mais ce serait peut-être corriger une faute de l'auteur plutôt qu'une erreur des copistes.

4. Il reste pourtant une difficulté, qui ne s'explique pas par une négligence de l'auteur, ce sont ces mots *sed totum*, etc., placés immédiatement après *Chlodouechus. Sed* devait être précédé d'une négation, *totum* d'un singulier neutre; il doit manquer quelques mots comme par exemple *sed non erat aureum illud.* Le copiste D4, qui a un sens critique tout à fait remarquable pour un copiste du moyen âge, s'en est bien aperçu. Il laisse un blanc après *Chlodouechus* et observe en marge : *hic deest de libro.*

5. C'est la leçon de B. D4; *praecipitatur* A1. D5.

pendebat adripiens, cum quo paene dilapsus fuerat, nisi pedes episcopi abba uelociter amplectisset [1].

---

1. Mart. 47 p. 521, 8 le ms. 2 et Ruinart, probablement d'après d'autres mss., ajoutent *et* devant *pro eo quod*. D'où il résulterait encore une anacoluthe. De même h. F. 9, 19 p. 373, 28 de *et* que les anciens éditeurs (Flacius Illyricus, Ruinart), je ne sais sur quelle autorité, ajoutent devant *regina*. Il est enfin un certain nombre de lieux où il faut admettre ou des négligences très graves, ou des lacunes dans le texte. Cette dernière hypothèse nous paraît la plus probable dans la plupart des lieux que nous allons indiquer. On voit, par la comparaison de différentes familles de mss., combien il arrive souvent que l'une ou l'autre omette un mot ou même un groupe de mots; voy. entre tant d'autres exemples Mart. 3, 17 p. 637, 4; patr. 2, 3 p. 671, 1; 6, 6 p. 684, 25 (*eum* après *quod*, comp. h. F. 4, 5 p. 145, 2; *et* du ms. 4 est un reste de *eum*); 7, 4 p. 689, 23 *in ora... per quam* du ms. 4 est probablement une interpolation aussi bien que *manu tenens* des autres mss.; *per quam* est très invraisemblable, et *in ora* ne s'accorde pas avec ce qui est dit l. 18 et 21. On doit donc comprendre que chose pareille ait pu arriver ou même ait dû arriver aussi bien dans les archétypes, dans celui des Miracles surtout, qui est bien plus éloigné de la source que celui de l'Histoire des Francs. Voici les passages en question : h. F. 8, 39 p. 352, 1 (après *obierunt*); mart. 5 p. 491, 30 (après *sibi*); 62 p. 530, 23 (après *absida*); lul. 22 p. 574, 10 (après *martyris*; *cui*, qu'insère p, ne suffit pas; il faut une antithèse à *nunc*, etc.); patr. 2, 3 p. 671, 1 (entre *resolutum* et *dehinc*); 9, 2 p. 704, 5 (après *attingere*; *propriis* prouve qu'il était dit que le malheureux se mordait lui-même); conf. 6 p. 752, 25 (après *saepius*); And. 6 p. 830, 28 (après *populi*); 16 p. 835, 8 (après *omnium*).

CONCLUSION

La conclusion la plus importante à tirer de cette étude, sur ce qu'il faut entendre par décadence du latin et par naissance des idiomes nouveaux; sur la part qu'ont eue dans ces événements chaque siècle, chaque pays, peut-être même chaque individu; la conclusion linguistique, en un mot, n'apparaîtra clairement, nous l'avons dit dès les premières pages, et elle ne sera légitimement établie, que si elle ressort en même temps de toute une série de travaux semblables, portant sur différents auteurs de différentes époques. Pourtant nous croyons avoir fait plus que fournir à d'autres des matériaux utiles. Sans parler de plusieurs points sur lesquels nous avons essayé de rectifier les idées reçues, sans rappeler un grand nombre de corrections et d'explications nouvelles du texte de Grégoire, il nous est permis d'espérer que nous aurons réussi à faire mieux comprendre la langue de cet auteur, et à en déterminer les caractères distinctifs. Un tel résultat ne peut manquer d'éclairer bien des questions de grammaire latine, et doit contribuer aussi à marquer plus exactement la place que Grégoire occupe dans l'histoire de la littérature.

On aura pu voir que la prononciation du latin n'était plus conforme à l'écriture, puisque des séries entières d'*e* et d'*i*, d'*o* et d'*u*, se confondent à chaque instant sous la plume de l'auteur; nombre de consonnes sont affaiblies sinon supprimées; l'aspiration n'est plus guère sensible; l'assibilation de *ci* et *ti* est un fait accompli; etc.

On aura constaté que le vocabulaire de Grégoire, extrêmement riche, doit son abondance, après la conservation de l'immense majorité des mots anciens, non seulement à l'emploi qu'il fait de termes empruntés à toutes les variétés du latin, au grec, et parfois aux langues barbares, mais surtout à l'adoption d'acceptions nouvelles très diverses et souvent très inattendues.

La flexion, en somme, est conservée. Cependant des brèches y sont battues, et par l'altération phonétique, qui naturellement s'étend à tout, et par la fausse analogie, qui ne se manifeste que très capricieusement : un même mot suivra dix fois l'ancienne flexion, et la onzième, séduit par une ressemblance quelconque, il s'égarera dans une voie nouvelle. La dérivation et la composition sont relativement peu productives.

C'est la syntaxe, avec le vocabulaire, qui s'éloigne le plus du latin

classique. Il n'est presque pas une ligne qu'on pourrait faire passer pour écrite à la bonne époque. Cependant, sur la plupart des points, c'est un état de transition que nous avons observé. La règle ancienne est ébranlée, la nouvelle n'est pas encore établie; les deux usages, la proposition infinitive, par exemple, et la construction par *quod* ou *quia*, existent parallèlement. Dans l'emploi des genres et des cas, les écarts, de même qu'en morphologie, ne sont encore qu'accidentels; on pèche par ignorance; c'est l'ancienne langue qu'on parle incorrectement; ce n'est pas une langue nouvelle qu'on crée.

Nous avons essayé enfin, et bien brièvement, bien incomplètement, de donner une idée du style de Grégoire. Nous n'avons pas voulu, comme le font les littérateurs, décrire ce style à l'aide d'épithètes, de comparaisons, d'expression figurées, ou dépeindre par des moyens analogues l'impression qu'il produit sur nous. Notre méthode est tout analytique. Nous nous sommes appliqué à chercher les causes de l'impression que fait le style de notre auteur; à découvrir quelques-uns des procédés qu'il emploie, inconsciemment, le plus souvent, et des tendances auxquelles il cède. Ces tendances et ces procédés sont ceux d'un autodidacte qui voudrait faire comme les écrivains du métier, mais qui sent son impuissance à les imiter : tour à tour il s'y applique et il y renonce. Il en résulte un étrange contraste entre des formes oratoires usées et une fraîche et rude originalité.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 9 ligne 20 lisez : de châtiments de parjures (sans virgule).

P. 13 l. 36 lisez : avant 587.

P. 15 l. 19 lisez : ancienne.

P. 15 note 1 l. 9 lisez : *quorundam religiosorum.*

P. 17 l. 3 lisez : complète.

P. 17 l. 9 lisez : Celles qui seront citées.

P. 17 l. 11 ajoutez : Quelques fragments de l'Histoire des Francs ont encore été conservés par les mss. $\beta 1$ et $\beta 2$; le chapitre 31 du l. X par les mss. g. l. p.

P. 18 n. 3 l. 15 ajoutez : l'édition princeps des Miracles est désignée par p.

P. 25 l. 11 lisez : *Augustodunensim.*

P. 26 n. 5 ajoutez : Sur *rusticitas* voir encore K. Sittl, Archiv f. lat. lex. VI p. 560.

P. 27 n. 1 l. 3 lisez : *corales* (deux fois).

P. 28 l. 4 lisez : Un autre, d'origine incertaine, paraît être au moins germanisé, et cependant...

P. 28 l. 4 ajoutez en note : Voir page 226, note 5.

P. 28 n. 2 l. 14 après *Sicamber* ajoutez : h. F. 2, 31 p. 93, 3.

P. 28 n. 3 l. 15 ajoutez : Voy. aussi conf. 20 p. 760, 14; 38 p. 771, 29.

P. 30 l. 18 en note ajoutez : Sur l'essai de K. Sittl, zur beurteilung des sogen. mittellateins, Archiv f. lat. lex. II p. 550 suiv., voy. page 399, note 2.

P. 31 n. 1, à la fin, ajoutez : Pourtant un savant d'une haute compétence, M. R. Thurneysen, a fait entendre naguère de sages avertissements à ce sujet, dans Archiv f. lat. lex. IV p. 154, et surtout Zeitsch. f. vergl. Sprachf. XXX (1889) p. 497 suiv. Seront-ils écoutés ?

P. 37 n. 4 l. 5 ajoutez : D'ailleurs ce sont en général les partisans de l'idée que je combats qui sont le plus portés à faire remonter au latin archaïque les expressions vulgaires des derniers siècles, à exagérer, par conséquent, l'immobilité de ce qu'ils appellent la langue vulgaire.

P. 62 n. 6 ajoutez : *Vita Epipodii* 5.

P. 71 l. 10 ajoutez en note : Comp. cependant h. F. 1, 7 p. 37, 23 *post adiectam nomini sillabam*, avec Prudence, *psychom. praef.* 3 (*Abram*) *adiecta cuius nomen auxit sillaba.* Sulpice Sévère, *chron.* 1, 6, 2 p. 7, 17, dit *adiectione unius litterae.*

P. 75 l. 18 ajoutez en note : Comp. page 68, note 1.

P. 78 n. 2 l. 2 ajoutez : et, depuis que ces pages sont imprimées, K. Sittl, Archiv f. lat. lex. VI p. 561.

P. 83 n. 4 l. 10 lisez : si bien, que vers la fin du VIIIe siècle.

P. 85 n. 3 l. 7 ajoutez : L. Traube, Hermes XXIV (1889) p. 647, met en garde contre la trop grande confiance que Virgilius rencontre aujourd'hui chez plusieurs.

P. 88 intervertir l'ordre des notes 3 et 4.

P. 96 n. 3 ajoutez : stell. 2 p. 858, 1 *bicamaratam, tricamaratam.*

P. 99 l. 4 lisez : En revanche, pour *praesbiter*.

P. 103 n. 5 l. 5 lisez : page 88, note 3 (dont on a fait par erreur la note 4).

P. 105 l. 4 lisez : dans *parochia*, pour *paroecia*.

P. 108 n. 7 l. 1 lisez : *Dirigit* A2. A1. D4.

P. 109 n. 2 l. 6 ajoutez : comp. conf. 95 p. 809, 19.

P. 113 n. 4 l. 2 ajoutez : excepté 42 p. 871, 17.

P. 116 l. 22 lisez : *adnitor*.

P. 116 n. 11 l. 1 ajoutez : patr. 20, 1 p. 741, 28 *genitor... genetrix*.

P. 117 n. 3 l. 2 lisez : *nullatenus*.

P. 121 n. 5 lisez : C'est-à-dire *metues*.

P. 123 l. 15 ajoutez en note : Les trois exemples qui suivent, quoique *ae* y représente *ī*, peuvent figurer ici en vertu de l'observation qu'on va lire sur *ī* final = *ē*.

P. 130 l. 23 lisez : *omiliarum... omilia*.

P. 130 l. 29 ajoutez en note : Comp. h. F. 8, 15 p. 334, 8 *numismatis* B2 ; *nummismatis* D4; *nomismatis* A1. D5.

P. 131 la note 4 (D4 omet, etc.) doit former la note 3, et se placer avant la première ligne de la note 3 (Pas exclusivement, etc.), qui deviendra la note 4.

P. 131 n. 4 l. 5 après ἀναιδής), ajoutez : comp. W. Hartel, Archiv f. lat. lex. III p. 24 (Lucifer).

P. 136 n. 1 ajoutez : 78 p. 795, 3 *campus tellure fecundus*.

P. 138 n. 2 l. 4 après brefs, ajoutez : (Si dans les derniers siècles *qu* a pu « faire position », voy. J. E. B. Mayor, The latin heptateuch p. 168, 33, cela ne prouve pas que *u* fût consonne; on jugeait par les yeux et non par l'oreille, puisque *nh* aussi pouvait faire position).

P. 140 n. 3 l. 5 lisez : h. F. 1, 31.

P. 142 n. 3 l. 6 ajoutez : Koffmane, Gesch. d. Kirchenlat. I p. 37.

P. 145 n. 1 ajoutez : H. F. 2, 42 p. 105, 6 *leudibus;* 3, 23 p. 131, 18 *leodibus*.

P. 158 n. 3 l. 11 après *anuit* ajoutez : à moins que l'on n'admette l'explication de F. Leo, *praef.* p. XXXII, *anuit* de *anesco*, que repousse F. Gustafsson, Berl. philol. Wochenschrift IX (1889) col. 1369.

P. 161 l. 12 lisez : h. F. 3, 36.

P. 162 n. 2 l. 2 ajoutez : (de même *homil. de sacrilegiis ed.* Caspari 27 *sortilicos)*.

P. 172 l. 16 ajoutez en note : Au contraire conf. 1 p. 748, 28 *a coquendo caeliam (coeliam?) uocari* indique la prononciation k devant *ae* ou *oe*.

P. 173 l. 23 ajoutez en note : Mais *ab Hiericho* mart. 87 p. 546, 32.

P. 175 n. 1 lisez : Baudonivia.

P. 193 n. 1 l. 21 après convenable, ajoutez : (comp. patr. 17 p. 728, 1 *stillarum cadentium infusione* dans une anecdote très semblable).

P. 196 l. 10 ajoutez : *nequiter* 4.

P. 197 n. 5 l. 4 ajoutez : Voir cependant page 668, note 1.

P. 199 n. 4 l. 3 lisez : L'auteur montre.

P. 200 après la l. 28 ajoutez : *iterato*, de nouveau, h. F. 8, 7 p. 330, 14 *cum iterato ad conuiuium regis acciti fuissent*, et *iteratis*, h. F. 6, 21 p. 262, 7 *haec in hoc anno iteratis signa apparuerunt;* et en note : Comp. encore And. 23 p. 839, 12 et h. F. 1, 26 p. 46, 16; 6, 44 p. 284, 1; 9, 40 p. 397, 4; Mart. 1, 2 p. 587, 20 (*ī iteratum* 1*a* d'après ma collation; la leçon de 2 est douteuse; *iteratis* sans variante M. Krusch); enfin h. F. 4 cap. 14 p. 140, 21 *iterata uice. Iterum* reste très usité, voy. h. F. 4, 42 p. 175, 16; 17; p. 176, 7; etc

P. 202 n. 1 après *Maecen.* effacez : Comp.

P. 204 n. 3 l. 4 ajoutez : Comp. h. F. 8, 20 p. 338, 18 *extetit in hac sinodo quidam qui dicebat mulierem hominem non posse uocitari*. C'est une question de théologie et non de lexique que pose ce clerc.

P. 213 n. 1 l. 18 Th. Plüss, N. Jahrb. f. Philol. CXXXI (1885) p. 496 a eu la

même idée : der ausdruck *siluis scaena coruscis* ist von der hinterwand der bühne entlehnt.

P. 214 l. 12 *naucleriis* A1 ; de même conf. 95 p. 809, 11.

P. 215 l. 30 *charaxare* est un dérivé hybride ; voy. page 475.

P. 216 n. 5 l. 1 lisez : *historia*.

P. 222 après la l. 28 ajoutez : ἐκκλησιαστικός Mart. 2, 9 p. 612, 8 *ad relegionem eclesiasticam transiuit*.

P. 228 l. 7 lisez : mot simple (deux fois).

P. 232 n. 2 l. 4 ajoutez : *uita Nicetii* (*Acta sanctor., april.* I p. 100) 4 ; 8.

P. 232 n. 4 l. 3 ajoutez : comp. *uita Nicetii* 2.

P. 234 n. 4 l. 2 lisez : lors même que 1*a*. 3.

P. 240 n. 7 l. 5 ajoutez : C. P. Caspari, *homilia de sacrilegiis*, Christiania 1886, p. 21 suiv.

P. 241 n. 4 l. 3 lisez : ce passage (h. F. 5, 20), qui manque.

P. 242 l. 8 ajoutez en note : *si uere credis, hoc quod nos dominus edocuit debe exsequere*. Phrase mal ponctuée par M. Arndt.

P. 245 l. 18 lisez : *subscriptam*.

P. 245 n. 3 l. 6 lisez : Baudonivia.

P. 246 n. 5 ajoutez : *lex salica ed.* Holder, *cod. Wolfenb.* 13, 9 *si puella qui traitur in uerbo regis fuerit*.

P. 251 n. 3 l. 1 lisez : Baudonivia.

P. 255 l. 10 après *dominum*, ajoutez : (h. F. 1, 45 p. 53, 23 ; 3, 18 p. 128, 17).

P. 255 n. 1 l. 7 après *Iudea*, ajoutez : 223, 12 *quique per fantasiam artis suae nusquam conparuit* ; 13 *quia nusquam conparuisset*.

P. 255 n. 1 l. 10 lisez : Baudonivia.

P. 256 n. 1 l. 2 ajoutez : Mais h. F. 3, 10 p. 117, 16 *decidens* est imposé par l'accord de Bb. A1. D4 (*recidens* Bc).

P. 256 n. 4 l. 2 ajoutez : *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 111, 13 *ante conspectum omnium* ; p. 224, 11 *ante conspectum tuum*.

P. 257 n. 1 l. 2 on peut comparer *intuitu*, en considération de, pour l'amour de, par (voy. Mart. 1, 31 p. 603, 8 ; 2, 8 p. 611, 34), renforcé par *pro*, patr. 15, 1 p. 722, 2 *pro dei intuitu*.

P. 259 l. 5 ajoutez : patr. 2, 4 p. 671, 7 *illa genetrix*.

P. 259 l. 7 ajoutez en note : mart. praef. p. 488, 17 *ille Symeon* ; stell. 13 p. 862, 4 *ille Iulius Titianus*, comme il Dante, il Tasso.

P. 259 l. 26 après *resurrectionis* ; ajoutez : mart.

P. 259 l. 28 *speluncam* ; ajoutez : Mart.

P. 261 n. 1 l. 4 ajoutez : Conf. 59 p. 782, 13 *hoc sepulchrum peruium arcebat ingredientum*, on peut se demander si l'impropriété réside dans *peruium* (pris pour *transitus*, action de passer), ou dans *arcebat*.

P. 275 l. 13 ajoutez en note : Comp. F. Cramer, Archiv f. lat. lex. VI p. 341 Was heisst leute ?

P. 284 n. 4 ajoutez : Comp. encore Mart. 1, 2 p. 589, 12 ; 18, et p. 586, 28 *post scriptos uersu* (p ; *uersu*// 1*a* ; *uersus* 2. 3, faute presque inévitable après *post scriptos*) *de uirtutibus eius quinque libros*.

P. 285 n. 3 l. 5 Comp. aussi C. P. Caspari, *homilia de sacrilegiis* p. 38.

P. 292 l. 22 ajoutez : *distrahere*, parceller, vendre en détail, sera mis pour *uendere* en parlant d'une personne, Mart. 2, 59 p. 629, 9 *mulier... fuerat distracta*.

P. 293 n. 5 l. 2 lisez : seuls.

P. 296 n. 5 l. 2 après il faut ce mot, ajoutez : ou *dum*.

P. 302 n. 3 l. 1 ajoutez : *acta ap. apocr. ed.* Lipsius p. 223, 11 *eum iubet custodiri, quique... nusquam conparuit*.

P. 304 n. 1 l. 5 ajoutez : Enfin *quisquis* serait-il pour *qui* h. F. 5, 14 p. 204, 16 et 6, 27 p. 266, 16 *quaequae* et *quodquod* ? ou n'y a-t-il pas erreur de B ? *quae* et *quod* A1. D4.

P. 307 n. 6 l. 1 lisez : Baudonivia.

P. 312 n. 2 l. 6 après *populi* ajoutez : Comp. patr. 6 p. 680, 4.

P. 314 n. 1 l. 4 Patr. 6, 5 p. 683, 30 *sicut animae ita etiam et uoces hominum* 4, sans doute la bonne leçon; *ita et cum eo uoces* 1*a*. 2. 3, copie fautive de l'autre leçon.

P. 314 n. 3 l. 2 ajoutez : Au commencement des chapitres *quoque* forme naturellement un lien moins serré : h. F. 9, 26; 27; 28 p. 382, 3; 15; 383, 7; etc. H. F. 9, 20 p. 374, 10 *eo anno quoque, tertio decimo regis Childeberthi*, la place assignée à *quoque* rend *eo* suspect.

P. 318 n. 2 l. 4 ajoutez : conf. 7 p. 753, 14 *enim* 1*a*. *b* (et 2, d'après ma collation); *etiam* 3 (?). 4.

P. 320 n. 2 l. 4 apres VI p. 267 ajoutez : et Wiener Studien II (1880) p. 208; III p. 306; W. Hartel, ibid. II p. 247.

P. 320 n. 2 l. 6 ajoutez : mais Iul. 46*a* p. 582, 22 *post* paraît être pour *postquam*; comp. E. Wœlfflin, Archiv f. lat. lex. IV p. 274 (*Siluiae peregrinatio* p. 107, 13).

P. 320 n. 4 l. 3 ajoutez : Mart. 2, 45 p. 625, 16 *nec se ut est aetatis infirmitas signo salutare praemuniunt; se ut////* 1*a*; *saeuem* (c'est-à-dire *se ut é*) 2; *se ut esset* 14*b* et éd. Krusch.

P. 321 l. 15 ajoutez en note : Hermas, *Pastor*, *mand.* 4, 4, 1 *quaero si peccat aut non*.

P. 321 n. 1 l. 2 ajoutez : Riemann, Études sur Tite Live, p. 301.

P. 321 n. 3 l. 6 ajoutez : Il y a eu sans doute aussi influence du grec; voy. Hermas, *Pastor*, *uis.* 2, 4, 2 ἠρώτησέν με εἰ δέδωκα, *interrogauit me si dedissem*.

P. 322 n. 1 l. 13 ajoutez : Sur un emploi pareil de *nisi* chez Plaute, voir Brix, *Trin.* 233.

P. 324 n. 7 l. 5 ajoutez : *Cur* est encore plus clairement pour *quod* h. F. 6, 24 p. 264, 5 *repotans eum cur hominem extraneum intromisisset in Galleis uoluisset Francorum regnum imperialibus per haec subdere ditionibus*. Comp. enfin Iul. 30 p. 576, 29.

P. 332 l. 24 lisez : *caesaries*.

P. 335 n. 7 lisez : h. F. 9 cap. 24.

P. 337 n. 3 lisez : Baudonivia.

P. 341 n. 2 ajoutez : patr. 1, 5 p. 667, 8 *quod est opus tuum?*

P. 342 n. 4 l. 2 lisez : quatre ou cinq.

P. 344 n. 1 l. 1 lisez : h. F. 5, 39 p. 231, 9.

P. 360 n. 5 lisez : *Namnetum*.

P. 360 n. 9 lisez : h. F. 10, 29.

P. 373 l. 6 lisez : mart. 105 p. 561, 8.

P. 381 l. 16 ajoutez en note : Dans les Miracles, on lit 108 fois *ecce*; deux fois il est placé devant *ego*, une fois devant *nobis*, une fois devant *uos*, une fois devant *hic*; nulle part il n'est lié spécialement au pronom. Dans le premier livre de l'Histoire des Francs, *ecce* se lit 17 fois, quatre fois devant *ego*, une fois devant *istum*; toujours il a sa pleine valeur exclamative.

P. 381 n. 2 l. 3 après fantaisie, ajoutez : pour les deux prosateurs.

P. 392 l. 22 après *potuerunt*, ajoutez : 9, 39 p. 394, 3 *aepistulam quae scripserunt*.

P. 394 l. 28 ajoutez en note : Voir aussi page 504, note 7.

P. 400 n. 3 à la fin, ajoutez : Mais un adjectif comme *praeclara* n'a pas pu produire cet effet; patr. 6, 5 p. 683, 29 il faut lire sans aucun doute d'après le ms. 4 *uox eius praelata est*; comp. mart. 46 p. 520, 6.

P. 409 l. 4 ajoutez : patr. 6, 7 p. 685, 5 *depauit*.

P. 411 n. 8 l. 1 lisez : 5, 34 p. 226, 14.

P. 413 l. 4 après *fame* ajoutez : h. F.

P. 416 n. 4 l. 3 ajoutez : *Morere* Mart. 1, 32 p. 604, 7 se rapporte clairement au futur.

P. 419 n. 3 l. 5 après p. 91, 17 ajoutez : mart. 9 p. 494, 21 *absorbuit* (ou *obsorbuit*, d'après le ms. 2); Mart. 2, 32 p. 621, 10 *absorbuit* (*obsorbuit* 3).

P. 421 l. 9 ajoutez : *adiuuatus* psalt. 27 p. 875, 30.
P. 422 l. 15 ajoutez : *adterram* 5, 4 p. 195, 20 (B2. C1 ; et, d'après p. 964, 13, B3);
P. 428 n. 2 l. 3 lisez : voy. l. IV page 631.
P. 432 n. 6 l. 7 ajoutez : comp. page 250, note 6.
P. 436 l. 4 lisez : *uellim* C1 ; *uelem* B1. 2 ; *uellem* A1 ; *uelim* D4. 5.
P. 437 n. 1 l. 6 après saint Aug., ajoutez : p. 38.
P. 440 l. 8 lisez : 28. *Deglutisset*.
P. 445 n. 5 l. 2 lisez : on a vu page 173 que.
P. 448 l. 9 ajoutez : Dans les Miracles, j'ai noté Mart. 1, 21 p. 599, 23 *postergum* 2.
P. 456 n. 3 l. 1 lisez : Les meilleurs mss. de Grégoire.
P. 471 l. 29 *(= uersare)*. Ajoutez en note : Explication douteuse; voir encore page 746, note 5.
P. 471 n. 3 ajoutez : *Pulsare fores* h. F. 1, 44 p. 53, 6; mart. 8 p. 493, 25.
P. 476 n. 1 Inversement, *ordinare* devient en bas grec ὀρδινεύειν.
P. 476 l. 27 ajoutez en note : Mais h. F. 4, 42 p. 176, 21 *in Auennioco terreturio (Auennico* B5. C1. A1, interpolation).
P. 478 n. 2 lisez : page 332 et 361.
P. 480 n. 3 l. 1 lisez : h. F. 4, 26.
P. 483 l. 12 ajoutez en note : Voy. cependant page 153, note 8.
P. 493 l. 7 lisez : Très probablement les mots ainsi formés n'ont existé d'abord.
P. 505 n. 2 l. 1 lisez : *cunctarum finium terrarum*.
P. 507 l. 19 lisez : p. 258, 13 *factumque pharum*.
P. 515 l. 9 après adverbes, ajoutez : Ni des pronoms, car h. F. 4, 28 p. 164, 2 *quem* B, pour *que (= quae)* A1. D4, est une exception peut-être unique, et peut s'expliquer par une confusion de genres.
P. 529 n. 2 l. 2 lisez : *radice*.
P. 533 n. 1 l. 9 après ps. 68, 22 ajoutez : comp. page 432.
P. 536 n. 3 l. 7 lisez : conf. 64 p. 786, 8.
P. 540 n. 7 l. 1 lisez : *effectum indulgere*, qu'on a vu.
P. 547 effacez la note 1.
P. 553 n. 1 ajoutez : comp. page 277, note 4.
P. 557 n. 1 l. 6 ajoutez : Pour *uoluntate* comp. encore h. F. 6, 9 p. 255, 2 *cui ? cuius* les mss.) *assensum rex praebuit uoluntatem*. Ou bien *assensum* est-il pour *consensum* (page 215, note 2 ; page 239)? Ou enfin faudrait-il lire *uoluntati*, datif ?
P. 568 l. 15 lisez 7° Noms de lieux.
P. 583 n. 3 l. 2 ajoutez : Pour l'explication, page 447.
P. 586 la note 1 se rapporte à la ligne 14.
P. 588 n. 3 l. 9 lisez : 1 *a. b.* 2. 4).
P. 635 n. 4 ajoutez : page 637.
P. 664 Intervertir l'ordre des notes 4 et 5.
P. 672 n. 5 l. 1 lisez *aduenire*.
P. 686 n. 4 l. 1 lisez : A la l. 29.
P. 694 n. 5 l. 1 lisez : h. F. 5, 30 p. 224, 8.
P. 708 n. 3 l. 4 effacez : 2, 38 p. 102, 10 *indutus... erogauit* (voir page 709, note 2)
P. 714 n. 2 l. 2 effacez le point après variantes.
P. 720 l. 3 effacez : <*de*> (voir page 544, note 4).
P. 732 l. 22 lisez conf. 28 p. 765, 15.

TABLE DES PASSAGES COMMENTÉS

A gauche de chaque colonne, se trouve l'indication du chapitre, de la page et de la ligne des œuvres de Grégoire d'après l'édition de MM. Arndt et Krusch. A droite, les chiffres qui précèdent la virgule désignent les pages du présent ouvrage, ceux qui la suivent indiquent les notes.

Indications semblables pour les auteurs divers, page 767.

Add. renvoie aux Additions et Corrections, page 753 suiv.

Grégoire de Tours,
Histoire des Francs.

praef. p. 31, 2. . . 119, 3
— — 3. . . . 99, 6
— — 7. . . . 16, 1; 216, 1

Livre I.

praef. p. 33, 12. . . 78
— p. 34, 14 . . 156, 5
— — 17. . . 708, 2
4 p. 36, 1. . . 622, 6
7 p. 37, 17. . . 65, 9
8 p. 38, 2. . . 302, 5
9 — 15 . . 119, 3; 567, 3
— — 16. . . 119, 3
— — 25. . . 302, 2
10 — 28. . . 553, 9
— p. 39, 11. . . 555
— — 14. . . 407, 8
— — 15. . . 386, 5
— — 23. . . 394, 5
— p. 40, 16. . . 136, 6
— — 20. . . 374, 1
11 — 24. . . 405, 6
13 p. 41, 5. . . . 640, 4
14 — 16. . . 393, 6
15 p. 42, 16. . . 296, 3; 342, 1
17 p. 43, 1. . . 81, 3
— — 4. . . . 141, 4
21 p. 44, 3. . . 562, 5
— — 9. . . . 608, 3
24 p. 45, 16. . . 263, 3
25 — 24. . . 396; 451, 7
— p. 46, 2. . . 283, 4
27 — 18 . . 302, 2; 642, 3
30 p. 48, 18. . . 395, 3
31 p. 49, 2. . . 207, 6
— — 12. . . 140, 3
32 — 21. . . 572, 7
— p. 50, 1. . . 517, 1
— — 3. . . 708, 3
33 — 8. . . 277, 5
35 — 31. . . 555, 7
40 — 3. . . 679, 5
43 p. 52, 18. . . 714, 2
47 p. 54, 15. . . 169, 2
— — 21. . . 516, 5
— — 23. . . 342
— — 36. . . 446, 1
— p. 55, 7. . . . 447, 7
— — 11. . . 75, 3
48 p. 56, 2 . . . 129, 2
— — 3. . . 309, 4; 658, 2
— — 5. . . . 567, 4
— — 7. . . . 434
— — 11. . . 563, 3
— — 18. . . 628, 5

Livre II.

cap. 2 p. 57, 3. . . 243, 3
praef. p. 58, 20. . . 681, 2
— — 22. . . 217, 2
praef. p. 59, 1. . . . 394, 6
1 p. 60, 7. . . 560, 1
— — 16. . . 572, 2
2 p. 61, 15. . . 553, 9
— — 17. . . 585, 3
— — 19. . . 549, 2
— — 20. . . 457, 3
— — 22. . . 119, 6
3 p. 62, 6. . . 198, 1
— — 11. . . 584, 1
— p. 63, 30. . . 567, 4
— p. 64, 9. . . 193, 1; 708, 3
— — 10. . . 448, 7
— — 28. . . 504
— p. 65, 10 . . 131, 2; 230, 4
— — 21. . . 518, 6
— p. 66, 3. . . 102, 6
4 — 14. . . 170, 3
5 p. 67, 3. . . 155, 5
— — 7 . . . 553, 9
— — 13. . . 412, 5
6 p. 68, 2 . . . 385, 4
— — 10 . . 604, 7
7 p. 69, 19 . . 99, 3
— p. 70, 8 . . . 340
— — 9. . . . 170, 3
— — 10. . . 653, 3
— — 13. . . 332
8 p. 71, 10 . . 123, 1
— — 13. . . 170, 3
9 p. 73, 14 . . 136, 3

9 p. 74, 8. . . 123, 1
— — 24 . . 136, 3; 176; 411, 8
— p. 75, 15 . . 519, 6
— p. 76, 3 . . . 519, 6
— p. 77, 3. . . 121, 8; 570, 3
— — 6. . . . 107, 3
— — 13. . . 393, 5; 487, 4
— — 20. . . 385, 5
10 p. 78, 11 . . 501, 4
— — 16. . . 151, 6
— — 27. . . 430, 3
12 p. 80, 19. . . 618, 2
13 — 23. . . 677, 1
— p. 81, 9 . . . 186, 2
16 p. 82, 22. . . 203, 3
17 — 29 . . . 216, 5
20 p. 84, 1 . . . 271, 1
21 — 12 . . . 249, 9
— — 13. . . 584, 1
22 p. 85, 2 . . . 393, 7
— — 3. . . . 596, 2
— — 10. . . 531
23 — 15. . . 668, 1
— p. 86, 9 . . . 710, 2
24 — 34. . . 513, 4
— p. 87, 5 . . . 448, 7
— — 6. . . . 98, 1
25 — 9. . . . 343, 1
27 p. 88, 9. . . . 455, 5
— — 12 . . . 342
— — 16 . . . 656, 1
— — 20. . . 131, 3
— p. 89, 14 . . 504, 2
28 p. 90, 4. . . 293, 5
29 p. 91, 3 . . . 140, 3
30 — 27. . . 498
— p. 92, 1 . . . 425, 4
— — 5 . . . 697, 1
31 — 7 . . . 563, 1
— — 17. . . 118, 6
— — 15. . . 240, 5
— p. 93, 1. . . . 240, 5; 746, 2
— — 5 . . . 483, 10
— — 8. . . . 708, 3
— — 23. . . 513, 5
32 — 25, . . 121, 2; 420, 5
— p. 94, 1 . . . 121, 3
— — 10 . . 74, 5; 740, 4
— p. 95, 13 . . 274, 3
34 p. 97, 3 . . . 153, 3
— — 6 . . . 124, 3
— — 13. . . 392, 7
— — 23. . . 505, 5
— p. 98, 4 . . . 170, 1
— — 5. . . . 348
— — 11 . . . 237, 5
35 — 19. . . 714, 1
37 p. 99, 13 . . 434
— p. 100, 22. . 336, 6
— p. 101, 4 . . 530
— — 1. . . . 127, 4
— — 10. . . 697, 1
— — 16. . . 153, 1
— p. 102, 6 . . 680, 7
38 — 10. . . 709, 2
— — 11. . . 386, 2
40 p. 103, 10. . 114, 6; 129, 1; 498, 3
— — 12 . . 710, 4
— — 15. . . 118, 3
— p. 104, 5 . . 129, 1
42 p. 105, 4. . . 748, 4
— — 16 . . 359, 2
43 p. 106, 12. . 517, 7
Livre III
titre. 530
cap. 12 p. 107, 10. 344
praef. p. 108, 13. . 56
— — 18. . . 720, 2
— p. 109, 1. . . 709, 2
— — 5. . . . 199, 4
1 — 12. . . 356, 5
2 p. 110, 7. . . 431
— — 8. . . . 390, 3
— — 12. . . 500, 3
5 p. 112, 16. . 126, 5
6 p. 113, 6; 18. 528, 3
7 p. 115, 6. . . 562, 3
— — 12. . . 679, 2
— — 15. . . 335, 9
— — 22. . . 172, 1
10 p. 117, 4 . . 570, 5
— — 16 . 256 Add.
— — 21. . . 507, 2
11 p. 118, 4. . . 168, 6
12 — 15. . . 360, 6
— — 18. . . 371, 3
13 p. 119, 5. . . 144, 3
— — 15. . . 387
— — 18. . . 596, 3
— p. 120, 2. . . 440, 6
— — 5. . . 245, 7
14 — 19. . 652, 5
— p. 121, 20. . 419
14 p. 122, 1. . . 666, 1
15 p. 123, 2. . . 206, 9
— — 4. . . . 311
— — 23. . . 567, 5
— p. 124, 12. . 175, 7
— — 22. . . 226, 4
— p. 125, 24. . 397, 3
18 p. 127, 8. . . 630, 3
— p. 128, 8. . . 454, 5
— — 19. . . 366, 5
— p. 129, 1 . . . 99, 3; 343, 2; 3
19 — 11. . . 526, 3
24 p. 132, 3. . . 233, 2
28 p. 133, 2. . . 651, 4
— — 7. . . . 505, 5
— — 14. . . 108, 3; 113, 3; 397
— — 20. . . 112, 1
30 p. 134, 16. . 679, 5
31 p. 135, 4. . . 120, 4
— — 9 . . . 336, 3
— — 20. . . 449, 6
32 p. 136, 6. . . 341, 1
34 p. 137, 18. . 121, 6
— p. 138, 1. . . 87
35 — 10. . 578, 3
— — 15. . 526, 1
36 p. 139, 18. . 139, 1
— — 21. . . 161, 3
37 — 23. . . 432; 502, 2
— p. 140, 2. . . 419
Livre IV
titre. 530
cap. 1 p. 140, 8. . 530
— 9 — 16. . . 342
2 p. 142, 15. . 411, 6
3 p. 143, 4. . . 528
— — 5. . . 149, 1
— — 10. . 392, 10
4 p. 144, 4. . . 168, 1
— — 9. . . 483
5 p. 145, 6. . . 26, 6; 346
6 — 27. . . 437, 1
7 p. 146, 3. . . 586, 1
9 p. 147, 5 . . . 149, 1; 387
12 p. 148, 18. . . 543, 3
— p. 149, 28. . . 747, 6
— — 29. . . 406, 5
13 p. 151, 3 . . . 488, 6
15 p. 152, 14 . . 579, 3
16 p. 153, 2 . . . 277, 6

16 p. 154, 3 . . . 747, 3
— — 12. . . 497, 4
— — 14. . . 222, 1
— p. 155, 5 . . . 295, 7
17 — 9 . . . 603, 2
18 — 17. . . 115, 4
19 p. 156, 13. . . 335, 8
20 p. 157, 3 . . . 149, 1
— — 6 . . . 598, 6
— — 8 . . . 276, 4; 398, 6
21 p. 158, 13. . . 651, 1
23 p. 159, 11. . . 606, 9
24 — 23. . . 170, 3
25 p. 160, 12. . . 101, 6
— — 14. . . 312
26 — 19. . . 396
— p. 161, 1 . . . 464, 4
— — 6. . . . 102, 5; 208
— p. 162, 11. . . 406, 4; 435, 1
— — 13. . . 312
— — 20. . . 592, 2
27 p. 163, 11. . . 288, 1
28 p. 164, 2. . 515 Add.
— — 12. . . 106, 4
— — 16. . . 384, 1
— — 17. . . 696, 5
— — 20. . . 180, 3
29 p. 165, 8. . . . 174, 4
— — 10. . . 227, 1
30 — 21. . . 417, 1
— p. 166, 1 . . 114, 2
— — 2. . . 105, 5
31 p. 167, 12 . . 429
— — 26. . 141
— p. 168, 6. . . 274, 2
— — 7. . . 108, 1
— — 9. . . 470, 10
32 — 25. . 506, 2
34 p. 169, 15. . 678, 1
— — 36. . . 95, 2
35 p. 170, 6. . . 525, 3
— — 11. . 266, 1
36 p. 171, 8. . . 557, 4
— — 33. . 599, 4
39 p. 172, 14. . 713, 1
— p. 173, 4. . . 723, 4
— — 10. . 709, 1
— — 12. . 598, 5
40 — 17. . 478, 1
41 p. 174, 18. . 335
— p. 175, 4 . . 101, 6
42 p. 176, 4. . . 368
42 — 21. 476 Add.
— p. 177, 7. . . 409, 3
43 p. 178, 6. . . 348
44 p. 179, 2. . . 96
— — 3. . . 109, 2
— — 8. . . 500, 8
46 p. 180, 7. . . 652, 3
— — 13. . 126, 6; 168, 7
— — 19. . . 287, 3
— p. 181, 12. . 99, 4
— — 15. . 458, 1
— — 22 . . 487, 4
— p. 182, 1. . . 529, 3
49 p. 184, 17. . 488, 8
— — 19. . 182, 1
— p. 185, 7. . . 11, 1
50 — 21. . 557
51 p. 186, 6. . . 649, 4
— — 10. 651, 6; 7
— — 15. . 375, 6

Livre V

cap. 34 p. 189, 22. 553, 9
praef. p. 190, 18 . . 525, 4
— — 19 . . 173, 6
— — 20 . . 614, 1
— — 21 . . 646, 1
2 p. 192, 9. . 315, 2
— — 11 . . 170, 3
3 p. 193, 2. . 108, 7
— — 16 . . 659, 4
— — 18 . . 674, 5
4 p. 195, 6. . . 445
— — 15 . . 122, 3; 195, 3
— — 20 . . 180, 4
5 p. 196, 20. . 122, 5
10 p. 199, 21. . 550, 3
— — 28 . . 651, 1; 704, 5
11 p. 200, 2. . 99, 6
— — 7. . . 419, 3
— — 9 . . 499, 1
— — 20. 243, 1
— — 26 . . 175
13 p. 201, 8. . . 402
14 — 16 . . 558, 3
— p. 202, 10. . 432
— — 15 . . 529, 1
— — 19 . . 682, 2
— p. 203, 7 . . 96
— p. 204, 10. . 377, 3
— — 21 . . 412, 1
— p. 205, 15. . 394, 8
— — 21 . . 708, 3
14 — 24 . . 525, 5
— p. 206, 5 . . 115, 2
— — 13 . . 651, 3
15 — 24 . . 150, 2; 391
— p. 207, 5 . . 696, 1
— — 7 . . 411, 1
16 — 10 . . 207, 8; 9; 392, 2
— — 13 . . 139, 2
17 p. 208. 2 . . 364
18 p. 209, 14. . 174, 6; 421, 10
— p. 210, 2 . . 125, 3
— — 7 . . 125, 6
— p. 211, 11. . 171, 4
— — 13 . . 708, 1
— p. 212, 8 . . 150, 2
— — 23 . . 390, 4; 506, 5
— p. 213, 1 . . 666, 4
— — 4 . . 697, 1
— — 10. . 137
— — 12 . . 143
— p. 214, 6 . . 174, 2
— — 18 . . 649, 4
— p. 215, 16. . 530
19 p. 216, 14. . 566, 2
— — 17 . . 170, 3
— — 20 . . 563, 4
— — 21 . . 14, 3
— p. 217, 1. . . 383, 7
— — 2 . . 344, 3
— — 5 . . 303, 2
20 — 17 . . 680, 3
— p. 218, 32. . 241, 4
21 p. 219, 2 . . 336, 7
— — 8 . . 450, 6
25 p. 220, 14. . 567, 6
29 p. 223, 7 . . 435, 1
30 — 20 . . 553, 9
— p. 224, 6 . . 397, 4
— — 8 . . 694, 5
33 p. 225, 25. . 512, 1
— — 26 . . 359, 1; 425, 6; 530
— p. 226, 1. . . 568, 2
34 — 12. . 194, 10
— — 16. . 267, 6
— — 24. 176; 411, 8
— p. 227, 9. . 421, 3
— — 13. . 483, 3
— — 23. . 304, 4
35 p. 228, 3. . 267, 6
36 p. 229, 8 . . 483, 3

36 — 19 . . 528
39 p. 231, 9. . . 344, 1; 369, 8
— — 24 . . 506, 2
— p. 232, 16. . 568, 3
40 p. 233, 1 . . 582, 3
42 — 23 . . 516, 4
43 p. 234, 4 . . 554
— — 15 . . 512, 8
— p. 235, 9. . . 441
— p. 236, 11. . 56
— — 13. . 142
— — 15, . 115, 3
— — 17. . 112, 2
44 p. 237, 1 . . 675, 2
— — 13 . . 434
— — 23. . . 421, 2
45 p. 238, 5 . . 126, 4
— — 6. 424; 550, 1
46 — 18. . 215, 2
47 — 32 . . 568, 4; 713, 1
49 p. 240, 29. . 218, 3;
— — 33. . 129, 1
— p. 241, 4 . . 129, 1
— — 18. . 522, 1
— — 25. . 318
— p. 242, 9 . . 528
50 — 45. . 683, 1

Livre VI

titre. 609
1 p. 245, 23. . . 365, 6
2 p. 245, 16. . . 502, 2; 538, 5; 539, 7
3 p. 246, 11. . . 234, 1
4 — 15. . . 290, 1; 557, 7
— p. 247, 2. . . 254, 6
5 p. 249, 11. . . 391, 5
6 p. 250, 8. . . 268, 4
— — 9. . . 432
— — 24. . . 530, 5
— — 27. . . 438, 7
— — 28. . . 539, 7
— p. 251, 7. . . 544, 4
— p. 252, 20. . . 682, 3
8 p. 254, 3. . . 500, 4
9 p. 255, 2. . 557 Add.
11 — 25. . . 736, 3
12 p. 257, 5. . . . 389, 4
14 p. 258, 6. . . 373, 7
— — 15. . . 680, 6
— — 19. . . 196, 6
17 p. 260, 8. . . 374, 2
21 p. 262, 10. . . 165, 3
24 p. 263, 11. . . 572, 3
— — 18. . . 312
— p. 264, 7. . . . 245, 6
25 — 24. . . 352, 2
26 p. 265, 19. . . 722, 3
29 p. 267, 12. . . 555, 8
— — 14. . . 194, 3
— p. 268, 6. . . . 505, 2
31 p. 272, 6. . . . 337
35 p. 274, 24. . . 502, 1
— — 25. . . 613, 3
— p. 275, 2. . . . 441, 2
— — 6. . . 267, 5
— p. 276, 6. . . . 535, 6
36 — 8. . . 82, 5
— — 11. . . 434
38 p. 278, 18. . . 534, 8
39 — 25. . . 681
40 p. 279, 16. . . 114, 5
— p. 281, 7. . . . 720, 2
43 p. 282, 6. . . . 484, 2
— — 8. . . 723, 2
44 p. 283, 22. . . 174
45 p. 285, 10. . . 255, 2
— — 26. . . 161, 5
46 p. 286, 10. . . 346, 6
— — 13. . . 375
— — 14. . . 207, 6

Livre VII.

1 p. 289, 21 . . 422, 1
— p. 290, 28 . . 408, 8
— p. 291, 1 . . . 114, 5
— — 16 . . 504, 4
— p. 292, 5 . . . 746, 5
— — 6. . 471 Add.; 746, 5
6 p. 294, 4 . . . 303, 6
7 p. 295, 1 . . . 344, 7
10 p. 296, 25 . . 389, 7
13 p. 298, 10. . . 246, 4
14 — 18. . . 445, 1
15 p. 300, 8 . . . 195, 2
16 — 20. . 103, 1; 104, 3
17 p. 301, 5. . . 348
20 p. 302, 5. . . . 88
— — 10. . . 413, 5
22 p. 303, 14. . . 385, 1
— p. 304, 16. . . 344
— — 19. . . 263, 1
— p. 305, 4 . . . 88
— — 6 . . . 674, 5
25 p. 306, 22 . . 134, 3
31 p. 311, 6. . . 422, 5
— p. 312, 3 . . . 500, 6
31 — 9 . . . 371, 3
32 p. 313, 1 . . . 717, 1
33 — 25. . . 651, 1
36 p. 316, 7 . . . 86
37 p. 317, 16. . . 395
— — 18. . . 651, 1
38 p. 318, 14. . . 247, 2
42 p. 321, 10. . . 86
47 p. 323, 50. . . 554

Livre VIII.

5 p. 329, 2 . . . 628
10 p. 331, 14. . . 338, 6
12 p. 332, 1 . . . 500, 7
— — 8. . . 332, 5
15 p. 334, 8. . 130 Add.
— — 17. . . 629, 2
— p. 335, 26. . . 251, 6
16 p. 336, 2. . . 123, 2
18 p. 337, 2. . . 500, 7
— — 3. . . 668, 1
19 — 29. . . 651, 1
24 p. 340, 19 . . 348
30 p. 343, 14. 74, 5; 95
— p. 344, 8. . . 310, 3
— p. 345, 9 . . . 429, 3
33 p. 349, 15 . . 439, 5
— — 31 . . 367, 4
34 p. 350, 3 . . . 598, 3
— — 25 . . 291, 3
— — 27 . . 160, 1
39 p. 352, 1. . . 749, 1
40 p. 353, 4; 15. 211, 2
42 p. 354, 15 . . 504, 7

Livre IX.

cap. 24 p. 358, 8 . 335, 7
3 p. 360, 5. . . 665, 4
6 p. 361, 4. . . 499, 2
— — 7. . . 291, 4
— — 15. . . 304, 1
— p. 363, 18 . . 58, 7
8 p. 364, 17 . . 407, 8
9 p. 366, 2. . . 407, 5
11 p. 368, 12 . . 472, 2
— — 17 . . 281, 4
12 — 28 . . 604, 1
— p. 369, 11 . . 407, 5
— — 19. . . 567, 5
14 p. 370, 13 . . 650, 2
15 p. 371, 11 . . 568, 5
— — 13 . . 159, 2
— — 15 . . 546, 3
16 p. 372, 1. . . 622, 5
19 p. 373, 28 . . 749, 1
20 p. 374, 10 . . 314, 3 Add.

20 p. 375, 16 . . 335, 1
— p. 376, 19 . . 451, 5
— p. 378, 26 . . 96
21 p. 379, 19 . . 266, 1
22 p. 380, 18 . . 308
23 — 25 . . 747, 3
26 p. 382, 6. . . 651, 1
— — 7. . . 678, 3
27 p. 383, 4. . . 171, 5
28 — 8. . . 226, 5; 506, 4
— — 15 . . 98, 4
— — 20 . . 112, 3
29 p. 384, 7. . 502, 2
— — 8. . . 17, 1; 462, 1; 2
30 — 16 . . 171, 5
33 p. 387, 13. . 412, 2
— p. 388, 2. . . 666, 1
— p. 389, 2. . . 565, 2
34 — 13 . . 668, 1
— — 20 . . 618, 1
35 p. 390, 7. . . 390, 5
— — 15 . . 153, 2
— — 19 . . 566, 2
39 p. 394, 3. . . 748, 3
40 p. 396, 22 . . 389, 5
— p. 397, 15 . . 673, 2
— — 17 . . 384, 2
— — 23 . . 173, 6
— — 24 . . 687, 5
— p. 398, 6. . . 557, 8

Livre X.

titre 609
1 p. 406, 18. . . 530, 4
3 p. 411, 27. . . 682, 4
4 p. 412, 17 . . . 650, 4
5 p. 413, 14. . . 464, 3
8 p. 414, 21 . . 682, 5; 688, 3
— p. 415, 5. . . . 395, 7
— — 14. . . 394, 9
10 p. 418, 18. . . 651, 1
— — 20. . . 720, 1
12 p. 419, 16 . . 650, 4
13 — 26. . . 56, 2
— — 28. . . 632, 3
— p. 422, 24. . . 400, 3
14 p. 423, 18. . . 748, 5
— — 21. . . 408, 1
15 p. 424, 5 . . . 306, 2
19 p. 432, 10 . . 352, 4
— — 14. . . 370
21 p. 434, 22. . . 421, 7
22 — 27. . . 600, 1
23 p. 435, 4. . . . 364
24 — 21. . . 255, 3
25 p. 437, 7. . . 584, 1
— — 13. . . 660, 2
— — 25. . . 686, 4
27 p. 438, 24. . . 682, 4
— — 26 . . 336, 10
— p. 439, 7 . . . 297, 6
— — 9 . . . 379
29 p. 440, 15. . . 341, 3
— p. 441, 6 . . . 161, 3
— — 28. . . 193, 1
30 p. 442, 20. . . 165, 3
31 — 34. . . 683, 1

Gloire des martyrs.

cap. 10; 19 . . . 705, 2
— 11 p. 485, 3. 705, 2
— 101 p. 487, 9. 529
praef. p. 487, 33 . 374, 7
— p. 488, 3. . 376, 6
— — 5 . . 81, 4
1 — 24. . 420, 3
4 p. 489, 25. . 379, 2
5 — 31. . 448, 7
— p. 490, 13. . 534 8.
— — 15. . 194, 1
— — 24 . 501, 5; 312
— — 26. . 169, 2
— — 28. . 747, 5
— — 31. . 245, 2
— p. 491, 4 . . 118, 4
5 p. 491, 27. . 531
— — 28. . 327, 4
— — 30. . 749, 1
— p. 492, 6 . . 710, 4
6 — 15 . 369, 8
7 — 28. . 75, 4
8 p. 493, 13. . 340, 1
— — 21 . 535, 6
— — 27. . 196, 7
9 p. 494, 12. . 713, 1
— — 13 . 306, 3
— — 27 . 560, 2
— p. 495, 3. . 413, 3
— — 13 . 155
— — 16 . 196, 7
12 p. 496, 21 . 720, 3
13 p. 497, 3. . 500, 1
— — 9 . 504, 3; 550, 2
— — 22 . 696, 3
18 p. 500, 4. . 614, 3
22 p. 501, 24. 201, 13
23 p. 502, 14 . 306, 4
25 p. 503, 13 . 506, 3
27 — 28 . 686, 2
— p. 504, 1 . . 166
— — 9 . 156, 2
33 p. 508, 37. . 400, 3
— p. 509, 4. . . 368
— — 16. . 568, 5
34 p. 510, 3 . . 551, 2
— — 7; 8 . 383, 2
— — 9. . . 629, 6
35 — 13 . . 637, 2
— — 19. . . 526, 5
36 p. 511, 19. . 547
40 p. 514, 2 . . 162, 2
— — 13. . 397, 2
41 p. 516, 20. . 106, 2
— — 21 . . 651, 5
— — 22 . . 533, 7
44 p. 518, 7 . . 173, 5
— — 9 . . . 134, 7
— — 21. . . 72; 304, 4; 354, 3
45 — 27. . . 434, 2
46 p. 519, 5. . . 179, 1
— — 10. . . 747, 3
— — 11. . . 468, 1; 506, 5
47 p. 521, 8 . . 749, 1
50 p. 524, 5 . . 486, 4
51 — 20 . . 550, 2
53 p. 525, 18. . 747, 6
— — 24. . . 540, 3
— — 25. . . 234, 4
54 p. 526, 3 . . 409, 1
57 p. 527, 17. . 551, 7
— — 21 . . 651, 1
— p. 528, 9. . . 553, 9
59 p. 529, 3. . . 660, 1
60 — 24 . . 608, 4
— — 27 . . 389, 6
62 p. 530, 23. . 749, 1
64 p. 531, 29. . 600, 4
— p. 532, 8. . . 295, 1; 730, 2
65 p. 535, 3. . 713, 2
70 — 17. . 420, 5
72 p. 536, 15. 373, 3; 4
— — 20 . . 434
— p. 537, 1 . . 106, 4
75 p. 538, 33 . . 51, 4
— p. 539, 1. . . 392, 9; 411, 7
77 — 21 . 196, 2
78 p. 541, 12. . 411, 5
— — 22. . . 591, 3

80 p. 542, 27. . 658, 3
— — 31 . . . 139, 2
— — 36 . . 401, 3
— — 37 . . 139, 2
— — 38 . . 195, 4
82 p. 544, 13 . 506, 5
— — 18. . 176, 3
83 — 26. . 536, 5
— — 28. . 363
— p. 545, 16. . 392, 5
86 p. 546, 27. . 519, 2
87 — 37. . 747, 5
89 p. 547, 27. . 575, 1
91 p. 549, 15. . 389, 6
— — 30. . 292, 3
92 p. 550, 1 . . 650, 2
93 — 20. . 212, 3
94 p. 551, 3 . . 259, 3
96 p. 553, 16. . 139, 2
99 p. 554, 25. . 258, 2
— — 30. . 402, 4
100 p. 555, 6 . . 273, 1
103 p. 557, 23. . 148
— p. 558, 5 . . 352, 1
— — 28. . 231, 1
— p. 559, 2 . . 565, 2
— — 4. . . 312
104 — 13. . 410, 10
105 p. 560, 1 . . 671, 2
— — 17. . 136, 6
— — 35. . 10, 1
— p. 561, 8. . . 373, 2
Miracles de saint Julien.
cap. 15 p. 562, 17. 734, 4
cap. 49 p. 563, 14. 723, 2
1 p. 563, 26 . . 71, 3
3 p. 566, 2. . . 506. 2
4 — 21 . . 387, 4
5 p. 567, 3. . . 506, 2
7 p. 568, 3. . . 140, 3
9 p. 568, 27 . . 506, 5
13 p. 570, 3. . . 238, 4
15 — 26 . . 734, 4
— p. 571, 5. . . 585, 8
— — 6. . . 311, 5
16 — 12 . . 679, 4
17 — 38 . . 134, 2
— — 40 . . 158, 1
— p. 572, 7. . . 504, 5
20 p. 573, 11 . . 558, 1
— — 13 . . 198, 3
21 — 29 . . 395, 1
22 p. 574, 10 . . 749, 1
27 p. 576, 2. . . 424, 9
32 p. 577, 23 . . 717, 1
32 — 26 . . 655, 5
34 p. 578, 20 . . 565, 4
— — 26. . 166
36 p. 579, 22 . . 682, 1
38 p. 580, 5. . . 747, 5
— — 8. . . 296
— — 9. . . 297, 4
40 — 20 . . 303, 1; 317, 1; 323, 2
45 p. 581, 22 . . 608, 1
46 a p. 581, 40 . . 507, 2
— p. 582, 21 . . 540, 3
48 p. 583, 27 . . 603, 1
49 — 28 . . 709, 5
Miracles de saint Martin.
Livre I.
cap. 13 p. 584, 27. 715, 1
— 32 p. 585, 13. 340
praef. — 29 . . 652, 1
— — 33 . . 377, 10
— p. 586, 11. . 527, 2
2 — 28. 284, 4 Add.
— p. 587, 11. . 258, 2
— — 20. 200 Add.
— — 28. . 250, 7
— p. 588, 1 . . 586, 2
— — 3 . . 198, 2
— — 27. . 416, 4
— — 32. . 336, 5
— p. 589, 8. . 194, 8; 512, 10
— — 10. . 562, 7
6 p. 592, 2 . . 239, 1
— — 18. . 344, 2
7 p. 593, 9 . . 348
9 p. 594, 1. . . 213, 1
— — 2 . . 268, 4
— — 5 . . 719, 1
10 — 18 . . 343, 1
11 p. 595, 1. . . 553, 9
— — 7 . . 401, 3
15 p. 597, 24. . 553, 9
16 p. 598, 5. . . 669, 3
— — 6. . . 510, 2
22 p. 600, 5. . . 311, 3
— — 12 . . 395, 6
24 p. 601, 4. . . 341, 4
26 — 17 . . 719
— — 18 . . 527, 3
29 p. 602, 14. . 415, 1
31 p. 603, 4. . . 683, 4
— — 19. . 404, 3
32 — 31. . 707, 3
— p. 604, 2. . . 272, 3; 438
33 — 21 . . 582, 3
— — 22 . . 240, 8
35 p. 605, 4 . . 508, 4
36 — 19 . . 422
— — 20 . . 687, 5
38 p. 606, 7. . . 413, 4
40 p. 606, 27 . . 715, 3
— — 34 . . 50, 4
Livre II.
praef. p. 608, 26. . 747, 5
— — 29. . 78
1 p. 609, 9. . . 422, 1
— — 29 . . 140, 3
3 p. 610, 29 . . 405, 7
— — 31 . . 709, 4
4 p. 611, 4. . . 156, 2
— — 7. . . 645, 2
5 — 15 . . 484, 1
6 — 22 . . 293, 3
7 — 26 . . 631, 10
15 p. 614, 2. . . 669, 4
16 — 7 . . 692, 3
— — 12. . 180, 2
— — 20 . . 717, 1
— — 21 . . 664, 2
18 p. 615, 17 . . 670, 5
24 p. 617, 22. . 307, 5
32 p. 620, 29. . 677, 2
— p. 621, 9 . . 371
33 — 31. . 528
38 p. 622, 30 . . 602, 1
39 p. 623, 5 . . 487, 4
43 p. 624, 32. . 528
— — 36. . 396
45 p. 625, 16. . 320, 4 Add.
— — 23. . 390; 631, 10
46 — 27. . 652, 4
51 p. 626, 30 . . 614, 1
52 — 33. . 594, 2
— p. 627, 1 . . 383, 5
Livre III.
cap. 50 p. 631, 38. 353, 6
— 8 p. 634, 16 . 310, 4
— — 28. . . 411, 2
10 p. 635, 9 . . . 22, 1
— — 10. . . 195, 7
14 — 31 . . 333, 1
16 p. 636, 34. . . 601, 9
18 p. 637, 17. . . 356, 4
22 p. 638, 6 . . . 296, 4
— — 7 . . . 548, 1
23 — 26. . . 629, 4
24 p. 639, 4 . . . 578, 1

25 — 5. . . 630, 5
— — 7. . . 340, 3
29 — 23. . . 396, 3
31 p. 640, 6. . . 518, 1
32 — 14 . . 504
37 p. 641, 15 . . 356, 4
38 — 19 . . 686, 2
— — 20. . . 296, 5
40 p. 642, 15 . . 156, 3
43 p. 643, 4. . . 205, 1
50 p. 644, 21 . . 420
51 — 28 . . 156, 3
— — 30. . . 137, 4
— — 33 . . 440, 2
56 p. 646, 2 . . . 397, 6
57 — 13. . . 193, 1
58 — 26. . . 396, 3
60 p. 647, 35. . . 266
— — 37. . . 342, 1
Livre IV
cap. 6 p. 648, 7. . 196, 2
praef. p. 649, 26. . 525, 1
1 p. 650, 3 . . 596, 7
10 p. 652, 3. . . 212, 7
11 — 24. . 582, 2
13 p. 653, 5. . . 578, 2
15 p. 654, 1. . . 193, 1
460, 5
27 p. 656, 15. . 340;
350, 4
29 — 26; 28. 197, 4
30 p. 657, 8. . . 437
31 p. 657, 29. . 542, 6
— — 31 . . 568, 5
— — 35 . . 386
36 p. 659, 2. . . 366, 4
37 — 13 . . 746, 4
38 — 18 . . 530
40 p. 660, 1 . . . 562, 4
45 p. 661, 1. 540, 4; 5
46 — 5 . . 424, 6
Vies des Pères
titres. 432, 6
1 p. 663; 17. . 4, 1
1, 1 p. 664, 22. . 466, 3
1, 4 p. 666, 20 . . 534, 5
1, 6 p. 667, 20. . 344, 2
— — 24. . 393, 4
— — 30. . 272, 2
— p. 668, 1 . . 588, 3
Add.
2, 3 p. 671, 1. . . 749, 1
2, 4 — 5. . . 363
— — 18 . 483, 10
3 p. 672, 10 . . 333, 1
4, 1 p. 674, 9. . . 721, 1
4, 5 p. 677, 4. . . 166;
535, 7
5, 2 p. 679, 4. . . 272, 2
6, 2 p. 681, 8 . . 294
6, 3 — 29 . . 166
— p. 682, 12 . . 501, 1
6, 5 p. 683, 29 . . 400, 3
Add.
— — 30. . 314, 1
Add
6, 6 p. 684, 25 . . 749, 1
6, 7 p. 685, 8. . . 395, 5
— — 11 . . 405, 4
— p. 686, 4. . . 633, 5
— — 7. . . 169, 2
7, 2 p. 688, 3. . . 196, 7
— — 18 . . 411, 3
7, 3 — 19 . . 591, 3
— — 25 . . 629, 5
— p. 689, 12 . . 558, 4
7, 4 — 18 . . 652, 4
— — 23 . . 722, 3;
749, 1
8, 3 p. 694, 1. . . 437, 1
— — 13 . . 67, 1
8, 4 — 26 . . 371, 3
8, 5 p. 695, 2. . . 434
8, 6 p. 697, 4. . . 424, 4
8, 8 p. 698, 23 . . 528, 2
8, 9 p. 699, 13 . . 303, 6
— — 20 . . 547
— — 28 . . 424
8, 11 p. 701, 24 . . 284, 2
9, 2 p. 703, 26 . . 396
— p. 704, 3. . . 539, 5
— — 5. . . 432;
749, 1
— — 12. 196 Add.
— — 15 . . 387, 4
9, 3 p. 705, 15 . . 4, 1
10, 1 p. 706, 15 . . 370
— p. 707, 36 . . 505, 6
10, 3 p. 708, 1 . . . 294
342, 1; 504, 7
11 p. 709, 8. . . 685, 7
715, 2
— — 10 . . 439
12, 2 p. 712, 16 . . 28, 3
— — 17 . . 387, 1;
747, 1
— — 22 . . 594, 2
12, 3 p. 714, 18 . . 377, 8
— p. 715, 2. . . 426
13, 2 p. 716, 7. . . 133, 3
13 — 10 . . 181, 2;
516, 6
— — 18 . . 424
14, 2 p. 719, 13 . . 156, 3
14, 3 p. 720, 11 . . 333
— — 14 . . 139, 2
15 p. 720, 29 . . 362, 3
15, 4 p. 723, 33 . . 18, 2;
338, 5
16, 2 p. 726, 7. . . 728, 5
17, 1 p. 728, 15 . . 547, 7
— — 27 . 424, 10;
425, 4
— p. 729, 3. . . 195, 5
— — 12 . . 131, 4
17, 2 — 15 . . 687, 5
— — 21 . . 396
— — 28 . . 242, 2
17, 3 p. 730, 33 . . 363
17, 4 p. 731, 17 . . 18, 2;
739, 1
— — 19 . . 421, 4
— — 26 . . 349, 5
17, 5 p. 732, 38 . . 711, 5
18, 1 p. 734, 12 . . 238, 5
18, 2 p. 735, 5. . . 621, 1
— — 17 . . 396, 1
18, 3 — 31 . . 238, 5
19, 1 p. 737, 19 . . 652, 5
— — 23 . . 391, 1
— — 31 . . 504
19, 2 p. 738, 15 . . 386, 3
19, 3 p. 739, 21 . . 469, 7
— — 23 . . 391, 1
20, 2 p. 742, 20 . . 728, 4
20, 3 p. 742, 25 . . 397, 2
— — 27 . . 468, 4
— p. 743, 4 . . . 166
Gloire des Confesseurs
praef. p. 747, 25. . 79
— — 26. . 320, 3
— p. 748, 4. . . 90, 2
— — 6. . . 213, 2
— — 10 . . 79, 6
— — 18 . . 15, 1;
195, 6; 238, 7
1 p. 748, 28. 172 Add.
2 p. 749, 19 . . 342, 1;
368
— — 23 . . 431, 1
— — 24 . . 619, 5
— — 25 . . 303, 3
5 p. 752, 22. 134, 1; 6
6 — 25 . . 749, 1
— p. 753, 2 . . . 295, 3

7 — 12 . . 709, 2
— — 14. 318 Add.
9 — 30 . . 505, 6
10 p. 754, 22 . . 671
12 p. 755, 6 . . . 671, 2
— — 9 . . . 347, 3; 508
14 p. 756, 13 . . 298, 1
16 — 26 . . 674, 2
17 p. 757, 14 . . 448, 7
— — 15 . . 527, 2
18 — 26 . . 151, 3
— — 30 . . 504, 3; 621, 2
19 p. 758, 31 . . 240, 8
20 p. 759, 10 . . 711, 1
— — 13 . . 341, 6
— — 22 . . 210, 7
— p. 760, 1 . . . 437
— — 10 . . 747, 6
22 p. 762, 8 . . . 418, 3
25 p. 764, 11 . . 334, 2
28 p. 765, 15 . . 732, 5
29 p. 766, 11 . . 250, 2
— — 14 . . 201, 2
30 p. 767, 3 . . . 713, 2
34 p. 768, 18 . . 335, 5
— p. 769, 11 . . 210, 7
35 — 30 . . 103, 5
— — 32 . . 151, 6
— p. 770, 1 . . 335, 5
— — 13 . . 567, 5
36 — 19 . . 212, 3
39 p. 772, 7 . . 49, 1
45 p. 776, 4 . . 180, 2
— — 11 . . 347, 4
46 p. 776, 17 . . 437
— — 18 . . 422, 1
— — 20 . . 344, 5
— — 19 . . 871, 1
47 — 30 . . 364, 4
49 p. 777, 27 . . 687, 5
50 p. 778, 11 . . 202, 1; 473, 1
— — 12 . . 395, 5
52 p. 779, 3 . . . 157, 2
56 p. 780, 13 . . 224, 2
57 p. 781, 2 . . 732, 1
58 — 20 . . 670, 4
— p. 782, 3 . . 210, 2
59 — 22 . . 430
60 p. 783, 6 . . 411, 4
61 — 26 . . 157, 2
— p. 784, 2 . . 660, 3
62 — 15 . . 635, 1
63 p. 785, 12 . . 214, 2
66 p. 787, 6 . . 225, 4
67 p. 788, 8 . . 682, 4
71 p. 790, 4 . . 169, 2
— — 7 . . . 332, 7
— — 8 . . . 119, 4
72 — 17 . . 25, 1
74 p. 792, 8 . . 369, 4
75 p. 793, 14 . . 295, 2
— — 22 . . 588, 4
77 p. 794, 30 . . 484, 6
78 p. 795, 4 . . . 25
— p. 796, 5 . . . 360, 7
— — 7 . . 194, 7
— — 11 . . 323 Add.
79 p. 797, 7 . . 413, 7
— — 11 . . 336
— — 18 . . 161, 1
— p. 798, 2 . . 652, 4
80 p. 799, 5 . . 393, 4; 713, 2
— — 9 . . 255, 3
81 — 29 . . 409, 10
— — 30 . . 394, 2
82 p. 801, 3 . . 137, 4
— — 12 . . 631, 10
83 p. 802, 9 . . 175, 4
84 — 21 . . 408, 10
85 — 26 . . 596, 2
— p. 803, 1 . . . 434
90 p. 805, 11 . . 651, 1
91 p. 807, 2 . . . 74, 3
94 p. 808, 12 . . 157, 7
96 p. 810, 10 . . 169, 2
104 p. 816, 3 . . . 251, 4
— — 7 . . 429
— — 11 . . 396
108 p. 818, 12 . . 95
109 p. 819, 2 . . . 206, 9
— — 4 . . 553, 9
110 — 12 . . 50, 3
Miracles de saint André.
cap. 30 p. 827, 1 . . 341, 8
— 34 — 5 . . 341, 8
praef. p. 827, 15 . . 72, 2
1 — 21 . . 347, 5
— p. 828, 14 . . 407, 8
3 p. 829, 3 . . 501, 1
5 p. 830, 3 . . 155, 1
6 p. 830, 28 . . 749, 1
11 p. 832, 15 . . 676, 6
15 p. 834, 38 . . 714, 2
16 p. 835, 6 . . . 87
— — 8 . . 749, 1
18 p. 836, 33 . . 407, 8
19 p. 837, 7 . . 229, 2
— — 12 . . 427
23 p. 839, 18 . . 566, 2
— p. 840, 9 . . . 499, 4
24 p. 841, 10 . . 448, 7
25 — 25 . . 732, 7
28 p. 842, 35 . . 413, 4
29 p. 843, 33 . . 421, 4
Sept dormants.
1 p. 848, 8 . . . . 243, 4
2 — 22 . . . 156, 2
3 p. 849, 9 . . . 277, 3
4 — 12 . . . 470, 6
— — 15 . . . 670, 6
7 p. 851, 2 . . . 445, 6
p. 853, 13 . . . 8, 3; 29, 2; 53, 5
Le cours des étoiles.
titre 241, 3
3 p. 858, 6; 9 . . 20, 4
— — 11; 12. 98, 7
4 p. 858, 18 . . . 423, 1
— p. 859, 8 . . . 164, 1
9 p. 860, 6 . . . . 659, 5
10 — 16 . . . 176, 4
— — 19 . . . 546, 1
11 — 30 . . . 504, 7
12 p. 861, 2 . . . 746, 1
— — 11 . . . 450, 6
— — 15 . . . 484, 5
13 — 22 . . . 331, 1
14 p. 862, 2 . . . 512, 10
— — 20 . . . 717, 1
16 p. 863, 4 . . . 676, 5
17 p. 863, 20 . . . 151; 369, 8
21 p. 865, 1 . . . 217, 4
— — 2 . . . 430
22 — 6 . . . 218, 1
26 p. 867, 3 . . . 369, 8
29 — 15 . . . 722, 2
34 p. 869, 13 . . . 709, 3
— p. 870, 3 . . . . 20, 4
— — 7 . . . 126, 1
36 — 20 . . . 433, 2
46 p. 872, 8 . . . 654, 5
Psautier.
p. 874, 7 . . . . 335, 6
27 p. 875, 30 . . . 608, 2
28 — 31 . . . 589, 4
44 p. 876, 15 . . . 615, 2
46 — 18 . . . 425, 6
68 — 42 . . . 432; 533, 1

70 — 44. . . 354, 7
71 — 45. . . 169, 2; 598, 2
Miracles de saint Thomas.
104, 8. . . . . 514, 2
115, 4. . . . . 505, 2
118, 13. . . . . 440, 1
Auteurs divers.
Acta apost. apocr.
p. 45, 16. . . . . 264, 3
Baudonivia.
uit. Radeg. 11 . . 245, 3
Caton.
distiques 1, 16, 1 . 344, 2
Catulle.
43, 8. . . . . 491, 3
Cicéron.
Acad. 2, 25, 8. . . 270, 5
Verr. 2, 5, 65, 167. 517, 2
Ennius.
Ann. 237 Vahlen . 284, 3
496 . . . . . 428, 1
Ennodius.
ep. 2, 33, 3 . . . . 158, 3
Fortunat.
Germ. 3, 10. . . . 631, 2
Germ. 5, 16. . . . 194, 5
Germ. 44, 123. . . 565, 6
Med. 2, 5 . . . . . 194, 6
Radeg. 2, 8 . . . . 375, 6
Frigiretus.
h. F. 2, 9. . . . . 530, 6
Glossaires.
p. p. Mai VI p. 542. 482, 2
p. 547. 482, 2
Hermas, le Pasteur.
mand. 5, 2, 4. . . . . 165, 4
uis. 1, 1, 9 . . . . 583, 4
uis. 1, 2, 4 . . . . 549, 1
uis. 2, 1, 4. . . . . 21, 1
uis. 3, 4 3 . . . . 436, 1
Historia Apollonii.
26 . . . . . 287, 1
Horace.
odes 2, 7, 3. . . . . 201, 11
sat. 1, 3, 25 . . . . 292, 2
Inscriptions chrétiennes de Le Blant.
5. . . . . 161, 4; 425, 6
23. . . . . 369, 5
48. . . . . 407, 8
254. . . . . 389, 8
261. . . . . 390, 2
288. . . . . 441, 1
377 . . . . 283, 4; 438, 5
399. . . . . 154, 1
400 A. 441, 1
418. . . . . 441, 1
458 R 342, 2
462. . . . . 267, 3
463. . . . . 441, 1
477. . . . . 389, 8
479 et 578. . . . . 430, 4
509. . . . . 490, 4
512. . . . . 188, 5
621 B 441, 1
663, etc. 441, 1
Inscriptions chrétiennes de Rossi.
533. . . . . 365, 5
972 . . . . . 342, 2
Lex salica.
87, 5. . . . . 564, 3
Linus.
passio Pauli. . . . 280, 4
Lucilius.
9, 25 Müller. . . . 177, 1
Pacatus.
pan. Theod., 1, 3.. 24, 8
Plaute.
Men. 1, 2, 59 . . . 260, 4
Probi appendix.
198, 33. . . . . 266, 3
Salluste.
fragm. d'Orléans . 491, 3
Sénèque.
suas. 6, 3. . . . . 491, 3
Sidoine Apollinaire.
carm. 14 p. 233, 10. 42, 1
ep. 2, 11, 2 . . . . 157, 3
ep. 3, 3, 2 24
ep. 7, 1, 3 . . . . . 213, 1
Siluiae peregrinatio.
p. 39, 21. . . . . 660, 5
p. 49, 11. . . . . 139, 6
p. 87, 21 . . . . . 220, 3
p. 92, 24. . . . . 485, 9
Stace.
Théb. 5, 743. . . . 232, 3
Théb. 12, 307. . . 339, 1
Théb. 12, 398. . . 340, 4
Sulpice Sévère.
dial. 1, 27, 4. . . . 24, 8
dial. 2, 9, 6.. . . . 105, 1
dial. 2, 10, 1 . . . 140, 2
Mart. 19, 1 . . . . 268, 2
Sulpicius Alexander.
h. F. 2, 9 . . . . . 419, 6
Térence.
Ad. 4, 5, 61 . . . . 436, 2
And. 3, 2, 51 . . . 436, 2
Traité d'Andelot.
h. F. 9, 20 . . . . 378, 6
Varron.
de re r. 2, 7, 8 . . 275, 4
de re r. 3, 7, 10. . 275, 4
Vie de saint Gall.
Mon. Germ., Scr. t. II.
p. 7, 25. . . . . 32, 1
Virgilius Maro.
epist. 6, 4 . . . . . 591, 2
epist. 7, 3 . . . . . 161, 1

TABLE ALPHABÉTIQUE

Cette table ne comprend que des expressions et des formes qui sont commentées dans l'ouvrage, ou qui représentent des séries entières, ou qu'il ne serait pas facile de trouver par la table des matières.

Le premier chiffre, à gauche de la virgule, est celui de la page; le second, à droite de la virgule, est celui de la note. Quand un mot est traité dans le texte et dans une note de la même page, on n'a signalé que la note.

Add. renvoie aux Additions et Corrections, page 753.

a, ab 147; 444.
a, ab, ad 446
-a -ae, -a -orum 350
ab sc, sp, st 147; 444; 445
abba 150, 4; 365, 8; 366, 1 à 3
-abilis 466
ab intus, etc. 483
ab inuicem, etc. 481
abire 228, 2
ABLATIF de temps 555; de lieu 555; 572; 575; de qualité 556; avec le comparatif 556: de cause externe 556; agent du passif; etc. 557
ABRÉVIATIONS 140, 340; 369, 8; 370; 371, 3; 396; 389, 8 407, 8; 629, 7; etc.
absconditus 425, 6
abscultare 143
absida 365, 3
absolutor 454
abstinere 533, 7
ABSTRAITS (mots) 260; 548; 459, 2; 701
abundantiam (in), etc. 619, 2
-abus 331
accedere, accidere 423, 3
accendere 268
accensus 152, 7; 268, 2
ACCENT gaulois 40, 2
accentus, accessus, etc. 268, 2; 3
accunabula 602, 1
ACCUSATIF du lieu 535; 569; 575; absolu 561; accusatifs divers 536
ac si 193, 1; 323; 483, 3
actor 199, 5
ad 576, 2; 582
addere 270
addictus, adductus 137, 4
adintegre 483, 9
adinuenire, etc. 228
adiutorium 465, 3
ADJECTIF neutre pluriel 704; l' adjectif pour l'adverbe 705, 3
adnixus 18, 2; 116
adplene 483, 10
adscire 424
adsemel 484, 1
adsubito 484, 1
adubi 485
ADVERBES de lieu 578
ae, e 97; 103, 6
-ae 333, 6
aedituus 196, 7
aemulus 289
aera 377, 3 à 6
AETHICUS 71, 2
Agathae 573, 4
agebat, aiebat 173, 4; 5
agens 199, 5
agere 298
agnaphus 210, 7
Agroecula 105
Agustus, etc. 143
alauda 25

alba, in albis 239
aleri 415
aliquis 304
-alis 465
alius 278, 5
ALLITÉRATION 727; 728; 729
allophylus 217, 2
altare, -ium, etc. 19; 236, 2; 348; 367; 368, 1 à 3
alter 278
amator 454, 1
ambienter 469, 4
ambigeri 415
ambiguo (in) 208, 4
ambis ablatif 338
ambulare 297
amicitiae 497, 2
amita 208
a modo 483, 8
amphibalum 210
-amus, -auimus 440
an 321; 324
ANACOLUTHE 530; 667; 746; etc.
ANALOGIE 42, 1; 414
analogius 212, 3
ANAPHORE 735
anax 226, 5
anforam 154
anillus, etc. 108, 3; 113, 3; 158, 6
annona 156, 4; 261
annualis 466
a nouo 482
antea 709, 4
antefana 132
antelucanum 705, 3
ANTHIMUS 84
anticipiabat 431, 4
ANTITHÈSE 721; 733
APOCRYPHES 63
Apollonaris 132
apostolus 222, 2
apparere (nulli, etc.) 255, 1
appendere 267
applicare 297
apponere 294, 3
APPOSITION 550, 6; inutile 715, 7
apprehendere 255
aps- 180
ara 236, 2
arbor 504, 7
arcessire 425
ARCHAÏSME 73, 4; 312; 595, 3; 628; 739, 2
ARCHÉTYPE des mss. de Grégoire 15; 18, 2; 89; etc.
archietro 96
-are, verbes 473
argumentum 283, 4
argutus 283, 4
-aris, -arius 368, 7
arista 279
arius 464
Arrius 159, 1
articulus 248, 4
-as, -es 377; 378; 571
ascellae 249
asphaltro 176, 3
asserere, etc. 295
ASSIMILATION 176
ASYNDÈTE 712
at 316
attamen 316
attente 234, 4
atubi 485
-atus, -itus 432
audienter 429, 6
Auenione 572, 5
auferre 294; 543, 3
auri fames 50, 3
autem 317, 4
autumnus, etc. 188, 1

bacchinon 28 Add.; 226, 5
baiula 287
baiulare 73; 743
barbarus 3, 3; 27, 4
basilica 236, 2
BAUDONIVIA 84
beatus 242, 1
benedicere 534, 3
benigne 253
BIBLE, anciennes versions 54; 61; division en volumes 60, 3
BIBLIQUES (expressions) 243, 4; 616, 2; 741
Brachio 28, 3; 226
breue 247, 4
Brinctani, etc. 188
bubali, bufali 165, 3
byrrus 210, 3
byssus 210, 4

caedes 266
caelitus 469
camara, camera 96, 3; 249, 6
camararius 96, 3; 199
campania 350
campus 285
cancellus 249, 8
cancer 249
canna 282, 1
carruca 226, 3

capitulare, -arium 368
capitulatio 250, 6; 432, 6
capsus 249
carpiebamus 428
carta, charta 163, 1
CASSIUS FELIX 84
casso 203
caster 348
cataclīza 214, 2
cataplus 214, 4
cataracta 219, 4
catasta 71; 212, 4
κατὰ σύνεσιν 499; 518
caudex, codex 144
celebre ferre 254
cellula 237, 2
CELTIQUE (langue) 23; 44, 2; 45, 1; 226; 337, 6
cento libris 338
certamen 221, 2
certe 309
-cessi, -cidi 423
CÉSURE 719
ch, h germanique 162, 4; 445, 5
charta 18, 2; 163, 1
cheval 740, 1
CHIASME 720
christicolum 332
ci, ti 171, 5
ciborium 211, 3
cicindelis, -lum 348; 355; 368, 4
-cĭdere, -cedere 21; 119, 3
-cĭdi, -cessi 423
cippus 251
-cisus, -scissus 425, 6
ciracricus 162, 1
circuire, circumiens 154, 7
circuitu (in) 257
ciuitas 244, 3
claritas 261
-claudo, -cludo 488, 1 à 4
clepeus, clypeus 141; 142
clitellae 747, 4
clodus 144
codex, caudex 144
coemere 228
coemeterium 25, 1; 224
cogere 297, 7
colligere 271
collocare 286
comisurum 425, 6
commoui 429
communis 262
COMPARATIF (syntaxe) 545, 4; 552; 556, 2; 597, 3; 4
COMPARATIVES (propositions) 684
comparere (nulli, etc.) 255, 1
comperitus 421, 9
competere 247
COMPLÉMENT sous-entendu 710
componere 294, 3
comprouincialis 74, 2; 238
computare 295
concatiniti 95, 2; 432
concides 193, 1
condecibilis 194; 466
condia 347
condicio 292
conditio 455, 4
CONDITIONNEL 658, 1
condolere 534, 4
conectere, etc. 187, 2
conferre 295
confictus 424, 6
confractus 248, 6
confugium 254
congeriorum 354, 3
conhibentia 462; 463, 6
conibentia 166; 462
coniectura 264
coniuentia 187, 2; 462
complexuit 423
conquirere, etc. 264; 265, 1
conscius 613, 3
consensus 215, 2; 239
consentaneus 266
consequentia 267
consignare 240
consimulare 193, 1
conspectum (ante) 256, 4; 257, 1
constrictio 715, 2
consuetudinarius 74, 4; 464, 2
contenebrare, -bricare 474, 4
contestatio 240
contractus 248, 5
contrahere 248; 630
contraire 480, 1
contueri 231, 1; 492, 5
conubium, etc. 187, 2
conuenentia 462
cophinus 211, 4
COPISTES (leurs procédés) 18; 21, 1; 149, 1; 151, 6; 168, 6; 173, 6; 181, 1; 305, 5; 306, 11; 315, 2; 318, 2; 334, 2; 345; 356, 2; 357, 4; 359; 360, 2; 367; 368, 3; 369, 8; 372; 373; 374, 6; 388; 411, 1; 423, 3; 4; 424, 2; 429; 431, 3; 448, 7; 487, 4; 500, 8; 519, 6; 547, 7; 571, 1; 594; 668, 1; 720, 2; etc.

corales 27, 1; 194, 10
cornipes 50; 740
corpus 460, 1
CORRUPTION du langage 33, 3; 38; 42; 43
cortina 251
coruscum, etc. 207, 2
cothurnus, etc. 282
crassari 162; 743
crastinus, etc. 203, 1
cratis 279, 2
creditor 262, 8
creditus 262, 8
credulitas 262, 7
crepare 283
crucifigere 480
crucis signum 240
crumelum 195, 1
-cubare, -cumbere 421, 4
culmus, -mis, -men 370
cum 319
cum, eum 18, 2; 338, 5; 652, 4
cum Pauli, etc. 710
cummittere, etc. 178; 187, 1
cupire 426
cur 324, 6; 7 Add.
cursus 241, 2; 3
cute, cote 144, 5
cx, x 174
cybus 143
cycneus 475, 5

daemonas 377, 9 à 11
damnare, etc. 541
DATIF avec *impellere*, etc. 537; avec *reddere*, etc. 539; avec *damnare*, etc. 541; avec *iungi*, etc. 541; avec *quaerere*, etc. 543; avec *nomen est* 544; avec *memini* 546; avec le comparatif 545; possessif 544; de lieu 542; 555; 572; 574, 2; 575; par diverses analogies 545; datifs divers 547
datur intellegi 671, 3
Dauiticum carmen 75, 4
de- 229
de-, di-, dis-, 106, 4
de, quod 661, 7
deaurare 230, 1
debere auxiliaire 691, 1
debile ablatif 124, 2
debilis 285
decedere 287
decedere, decidere 423, 3
de cetero 613, 4
decim 116, 4
decisio 266
DÉCLINAISON 398
decubare, decumbere 230, 2; 270, 1
decursus, decussus 73; 176; 411, 8
dedicare 119, 6
deditus 619, 1
defodere 492, 5
degeo 431
degiscerit 170, 1
dehabere 492
dehiscere 268, 4
deliberare 195; 229
delubrum 236
demancatus 195, 2; 229
denique 305
denotare 230, 4
denutare 160
depauit 409 Add.
dependere 267; 429, 3
depositio 199, 3
deprecari, etc. 229
de quanto 613
derelinquere 247, 3
derigere 293; 630, 8
descendere, discedere 110, 5
desenteria 141
desidia 291
desinere 270
desponsare 271
de sub 483, 2
de super 483
de superius 484, 2
deuenire 292
deursum 130
deus 338
dextera, dextra 147, 2
di-, dis-, de- 106, 4
di, g, i 173
di, z 172
diable 242, 2
diabolum 346
diaco, diaconus 370; 371, 1 à 3
DIALECTES 33, 2; 34
dicio, ditio 172, 3
dictare, etc. 90
dicto citius 50, 1; 556
diffamare 266
digestio 274
dilatare 78, 1; 250
dilectissimi 8, 1
DIMINUTIFS 459; 743
diocesis 104; 105, 1; 376
directus 280
dirumpere, disrumpere 106, 4
discedere 412, 6
discedere, descendere 110, 5

DISCOURS indirect 420, 5; 670
discutere 272; 280
disficere 195, 3
disparere 254, 8
disperdamini 436
dissicere 122, 3; 195, 3
distrahere 292 Add.
distringere, etc. 281
diuersus 289; 290, 2
diuinitus 469
Diuione 572, 4
-do 459
dogma 224, 2
dolus 204, 4; 367
domi, domui 577, 4; 578
dominus, domnus 146, 4
domo 578
domus 347; 355
donare 296
donec 319
DROIT (langage du) 199; 244
dua 338
dum 319; 685
dumtaxat 203, 5
dynastia 217, 1

-c 333; 340; 468
-e, -i 359
e, i 489
e, o 131; 132, 1
-eam, -ebo 418
-ebam, -ibam 427, 5
ecce hic 45, 1; 382, 2
ecce ille, etc. 381 Add.
ecce qualis, etc. 676, 2
ecclesia 236
echinus 211, 2
ecclesia 157, 10
ÉCOLES 81, 6; 82
e contrario 447; 481
effectui tradi, etc. 540, 7
effectum indulgere, etc. 342, 1
effugare 232, 2
efl-, effl- 187
egredi 297; 412, 6
elegans 288
elemosyna 102; 142, 3
elice 126, 7
elicet 125, 6; 305; 683, 1
eligantia 116, 8
ÉLISION 145, 5; 6
elitare 195, 4
ELLIPSE de *esse* 708; du complément 710; du sujet 710; avec *cum* 710; de la préposition 711
-em, -abo 418
-em, -im 359
emittere, etc. 287
ÉNALLAGE 702
enecare 286
enfants 206, 15; 16
enim 317; 318
-ens-, -ins, 112, 6
-ensis, -iensis 146, 2
ensuum 363
-ent, -int 115
-ent, -eunt, -unt 429; 430
eologia, eoglogia 144; 145, 3
eo quod 326; 686
eorum, suus 696, 1
ÉPENTHÈSE 147; 188
epilentia, épilepsie 142, 2; 219, 3
epistola, epistula 133, 1
eques 205, 3; 284; 740, 1
-ere, -ire 428; 431
erga 207
ergo 318
-eris, -oris 131; 344
eruderare 73, 6
eruere 270
-es 332; 333
-es, -is 339; 360
Esera 96
esse avec le participe 652
esse sous-entendu 708
et 313
-et, -it 115; 121
etiam et 313; 314, 1
et non 310
euaginare 253
euanescere 254, 8
euectus 253
eulogia 144; 223, 4; 526, 2
eum, se 694
-eunt, -ent 429
-eus 465
exaesus 425, 6
excedere, etc. 412, 6
excepto 518
exclusa 250, 7
excommunio 195, 5
excusare 247
ex domestico, etc. 481, 7
exemplare 11, 3; 250
exenium 149; 175
exhalare 253
exhibere 293; 294, 1
exim, exin 155, 7
exitus 715, 1
exorare 231, 2

exosum habere 690, 1
expedire 294
expetere reliquias 239, 4
explicias 433, 2
explicit 250, 6; 432
exprobare 176, 3
exsensis 478, 1
exsinodochio 149; 175
exp-, sp- 148
extendere 78; 250
exter 601, 9
extra 588, 1
extrai 168, 5
extra solito plus 715, 5

f, ph, u 165
facere avec l'infinitif 673, 3; 674, 5
facilis 278
factum est 688, 1
faenum 97, 3
famulante 257
fanaticus 236
fanum 236
fastidium 68, 1; 75
fateor 257; 258, 1; 2
fel 282
femina 204
feliciosus 195, 6
ferre, 86; 87; 230, 3; 434
ferrea 251
festiuitas 242
ficta 195, 7
fictiliam 368
ficus, -ficare 478
fideiussor 481, 3
fidus 262; 536, 4; 602
fieri, périphrase 674, 4
figere, fingere 424
figulus 262
FIGURE étymologique 731
fili 336, 2
filii, enfants 206, 16
fingere, figere 424
firmare 234, 1
flagrare, fragrare 175
focus 205
fodentes 427; 428, 1
foras, foris 579, 2; 587
forceps 269, 4
fore 438, 4
formula 251, 3
forsitan 307, 3; 4
fortassis 306, 12
fortis, etc. 289
FORTUNAT 64; 65; 74; 83
foudre 207, 2; 3
fractio, etc. 248, 6
framea 226, 4
FRANCIQUE (langue) 27
frebre, febre 176, 3
FRÉDÉGAIRE 16, 1; 85
FRÉQUENTATIFS (verbes) 471
frictio 248, 6
frigor, -us, -ora 249; 353, 6; 7
frigoriticus 353, 7; 476
frustra, frusta 176, 1 à 3; 203
fugam (per) 254
fugire 427, 2
fulgere, -ore 345
fulmen 207
fundere preces 51, 7
fundere, fundo 373

Gaganus 227, 1
GALLICISMES 40, 3; 45, 1; 603, 4; 696, 4
gaudia 351
genetrix 116, 11; 739
genuculum 461, 1
génitif 609; 610, 1; de qualité 548; déterminatif 550; avec le comparatif 552; partitif 552; avec *est* 553; par diverses analogies 553; pour *de* 554; génitifs divers 553, 9.
GENRE des pronoms 508; de l'adjectif au comparatif 516; genre et désinence 345; 350; 507; genre et orthographe 511
gentes 519
gentilis 236
Genuarius 95
GÉRONDIF 647, 5; 654
gestator 265, 6
gestire 432; 472
gi, di 173
gladiatus 466, 1
glirus 367
gliscere 268, 4
grabattus 156, 3
grandis 289
GRÉGOIRE DE TOURS, sa nationalité 3; son entourage 23; 47; son éducation 48; son ignorance 76; 80; 268, 4; s'il sut le celtique 23; le francique 28; le grec 53, 5; 217, 1; ses écrits 6; leur chronologie 11; leur aspect 18, 2; à qui il les destinait 8, 1; leur publication 11, 3; 13; retouches 11, 3; 89; 745, 2; 746, 4; s'il dictait 89; s'il est l'auteur des sommaires 250, 6; 432, 6; les manuscrits de ses œuvres 15; son

impartialité 6, 2; son manque de critique 6, 3; 7, 1; 2; comment il reproduit ses sources 98, 7; 519, 6; comment il cite la bible 54, 2; 391, 3; comment il imite 63; 64, 8; 739, 2; 740, 5; ses biographes 5; jugements portés sur son latin 2, 3; 5, 1; 22; 77, 1; 78, 2; 86, 1.
grossitudo 162
gutlur 348
gynaeceum 213, 4

habere auxiliaire 689; 690, 4
haec fém. pl. 388
haurisse 420, 3
hebdomas 220, 3
hebitas 196, 1; 458, 3
HÉBRAÏSMES 616, 2; 617; 620; 635, 8; 741
HELLÉNISMES 263; 302; 311, 3 Add.; 324; 326, 1; 328, 4; 454, 4; 490, 4; 497; 516, 6; 613, 4; 632, 1; 635; 636, 4; 657, 7; 660, 6; 661, 2; 665, 2; 705, 3; 742, 1
heresis, haeresis 102
hibernum, hiems 203
hic 299
hic m. pl. 388
Hierusolima 130; 353, 4
hii 387; 388, 1
his, is 169, 2
hisdem 169, 2; 384, 4
homo 204, 3
honos, onus, etc. 169, 2
horrea 350, 3
hospitium 290
hostilitas 261; 702
hostis 274
hostium, ostium 168, 5
humiliare, -itare 292; 293, 1
humo 577, 2
HYPERBATE 720
hymnus 168, 5

i, e 489
-i, -e 359
-i, -ii 334, 1; 336
-i, -us 358
-ia, -ies 349
iaceo, iacio 427, 7; 429
iacere, iactare, etc. 432; 472, 1
-ibam, -iebam 419
-ibilis 466
ibique et 313, 3
ictuatus 196; 249, 2
idemque 385
id est 208; 517
idoneus 286
-iecio 122
-iebam, -ibam 419
-ies, -ia 349
-iet, -ibit 418
igitur 318
ignarus 262; 536, 5
ignotus 262
ilex 126
iiicet 73, 2; 305, 5; 306, 1
-ilis 466
ille 258; 259; 300, 1; 301
-im 470
-im, -em 116; 359
-im, -in 376
immemor 536, 3
imparere 254, 8
impetere 74, 3; 246
impingere 254
imponere 250
incensum 206
incentor 454, 4
INCHOATIFS (verbes) 110, 2; 472
incolomen 340
incrassante 474, 1
incredulus 262
indegare 96
INDICATIF et subjonctif 688
indiculus 290
INDIRECT (discours) 420, 5; 485, 5; 670; 678; question indirecte 307, 4; 675
indiuisibilis 199, 4
indulgere 296
indulgi 430
industria 291, 4
inerguminus, etc. 117
infirmitans 196, 2
infit 71; 717, 1; 738
infitiator 73; 268
infra 587, 2 à 4; 588, 2; 3
infundere 272
infusum 272, 1
ingenium 283
ingenuus 288; 734, 4
ingressus 260; 261, 1
inhiare 269
in hoc 620, 2
in ira commotus 618, 4
iniungere 272
inlaesus 488, 9
inlicitus 426
innectere moras 232, 3; 254
inperator 178; 184, 1

in quantum 620, 1
inquam, inquio 437, 1
inquit 671; 715, 5; 717, 1
inrationabilis 466, 3
in responsis 619, 4
insignus 373, 2
insistere 242, 3
instar 203, 5
instare 242, 3
instecatur 454, 5
instrumentum 72, 1; 73, 1
-int, -ent 115
in tantum 619, 5
intelligit 116
intendére 254, 6; 256
intentio 234
internitionem 117, 3
intimare, etc. 473, 5
intramuraneus 478
INTRANSITIFS (verbes) 533; 628
inuenire 660, 4
INVERSION 717
-io, -tio 455
intuitu 257, 1 Add.
iocundus 135
IORDANES 84
Iouis 360, 11
ipse 301
ipsius 385, 3; 4
-ire, -ere 428; 431
-ire, -iere 440
ire ultum 411, 1; 414, 3
is 300; 694
-is, -es 360
is, masc., fém. 504
-is, -iis 336
ἰσόκωλον 721
ISOPTOTE 721
iste 301
-it, -et 115, 3; 120, 5; 121
ita 304
-iter 468
iterato, -tis 200 Add.
-itus 469, 6 à 8
-itus, -atus 432
iubere 672, 4
iudicabit deus 166, 1
iudicare 293
iugiter 469, 2
-ium, -um 361; 362
iumentum 205, 3
iuramentum 206
iusiurandum 206; 361, 5
iusta, iuxta 174, 4
iuuenulus 196, 4

JUXTAPOSITION 477, 1 à 4

labi per fugam 254
lacessire 425
LACUNES dans les mss. 749, 1
-laedere, -lidere 488, 9
lancia (aequa) 366, 5
lapis 205, 4
lapsus 251, 1
latebrantes 474, 3
latere 546, 5
LATIN littéraire 30; 31, 1; 35, 2; 37; 38; 43; 625, 4; 659, 2; populaire ou vulgaire 30; 31, 1; 32, 1; 34; 35, 1 à 3; 37, 5; 40, 3; 43; 381, 2; 399, 2; 487; 492, 4; 493, 4; 593, 2; 625, 4; 660; 742.
lauacrum 240, 5
laxare 296
lecto, leto occumbere 267, 3
lector 238, 2
libellare 287
liberi 206, 16
libertus 289
librare 263, 3; 297, 5; 6
licet 325
lignus, lychnus 163
Limouicinus 116
locare 285
locopletare, locoplantare 134, 1; 6
locuplex 174, 3
logium 212, 2
lucta 73, 3
lucubris 162
Lugduno 575, 2; 593, 4
lupinus 279
lychinus 147

m male omissa, etc. 154, 5 à 7; 155, 5; 508; 513; 514; 522, 1; 525
magis 453
magnalia 243, 4; 742
maior natu 245, 5
maladie 204
maleficium 285
malum 292
mandere 206 9
manifestum est 400, 3
MANUSCRITS B 16; 714, 1
MANUSCRITS (leur orthographe) 18; 21; 86; 87, 3; 88; 102, 4; 5; 106, 2; 108, 5; 113, 2; 114, 7; 118, 1; 121, 1; 134, 7; 135, 4; 138; 145, 3; 146, 5; 147, 2; 148, 1; 153, 6; 156, 3; 157,

10; 169, 2; 172, 2; 178, 1; 182, 2; 340; 345, 3; 487, 4; etc.
maris 348
Marsiliensim 176
martir, martyr 142, 1
martyrae 365, 7
matricularius 237
matrimonio iungere, etc. 541, 7; 542, 1; 618, 2
matrisfamilias 332; 361
matta 226, 5
matutini, -ae, -us 241, 4
mecum, etc. 603, 2
mediana 603, 1
medietas 275
medius 275
meminens 437, 3
memini 437; 547, 2 à 5
memorare 266
memoria 283, 3
-men, -mentum 456
menbra 178, 1
mendus 196, 5
mente 467
mensuum 363, 2
merces 274
mereo 606, 9
MÉTAPHORES 706
metatus 290
metropolis 223, 2
mi 381, 1
migrare 255; 412, 6
milinae 196, 6
militia 291, 3
minister 238
ministerium 140, 3; 239
minores 245, 7
minuare 433
minuere sanguinem 249
minus, etc. 310, 3
MIRACLES (récits de) 9, 5
missa 239
mixcere 422, 1
modus 467
moenae 105
molestus 263
molinae, etc. 208; 345; 354
monastyrium 142
monimentum 137, 2
monitores 245, 7
montanus, -ensis 465, 9
morbus 204, 4
morire, etc. 427
moseuo, musiuo 126
MOTS anciens 209
mox ut 320, 1; 2 Add.
muris, moris 131
multare 296
muscipula 290
mutare uestem 238
mysterium 140, 3

nam 317, 5
natalis 241; 512, 4
NATURE (sentiment de la) 707
nauclerius 214, 5 Add.
naufragium 292
nauita 739, 2
nē 311; 312, 1
nĕ 323; 324, 1
nec 310; 311
necare 161; 286
necdum 311
nec mora et *nec moratus* 50, 1; 312
nec non et 311
necessarius 453, 2
nectus 425
negare, necare 161
neniae 71
ne quidem, nec quidem 311, 4
neptam 366, 4
nequaquam 310
neque 310; 311, 3
nequeo 273
nequeit 418, 6; 436
nomen est 544; 545, 1
nescius 262
nigromantia 218, 2
nihil minus 338, 4
nihil quicquam, etc. 310 1
Nilicolae, etc. 70, 3
nisi 321; 322, 1
niualis 72, 4
NOMINATIF absolu 565; 678, 3; 680, 1; analogique 344, 4; 360; 361
NOMS propres 721; 734
non modo 310
non... non 312, 2
non solum 310
notae 49, 1
notarius 89, 4
nouus 278, 1
-ns-, -ss- 152
-nter 469
nullatenus 310
numisma 130
numismatus 130; 196; 476, 3
numquam 310
numquid 324, 4
nunc 708, 2

nuscere 130, 2
o 532
o, e 131; 132, 1
-o, -u 357
obaudire 488
obdormire 424, 11
oblationes 239
obmittere 178, 2
obscura noctis, etc. 704
obsequium 266, 4
obserator 196, 7
obsessus 266, 3; 413, 2
obsorbere 419, 3 Add.
obstipuit 137
obstrusum 448
obtentus 243, 1
obtinere 583; 605, 3; 5; 606
obtutus 261, 4
obuius 280
occurrere, etc. 272, 2
octuaginta 449, 1 à 3
oculi, occuli, etc. 156, 5
oderatus 131, 4
oe, e 104, 4; 105, 5
olca 25
omilia, homilia 130 Add.
opilio 208
oportet 272, 3; 438; 647, 2
oportunus 157, 3
ops-, obs- et *opt-, obt-* 177; 180
-or fém. 503
oratorium 237
ordinare 238
-oris, -eris 344
orius 465
osciculum 193, 1; 460, 5
ossuum 363

pacificus 263
paganus, -ensis 197, 1; 236, 4
pagina 284
palificare 193, 1
palpebribus 363
papa 223, 1
papyrus 18, 2; 212, 5
par 449, 5
paralysis 219, 2
parasciuen 117, 4; 145
parastroma 212, 1
parcitas 273
parere 234, 2
paries 505, 2; 517, 1
PARONOMASE 732
parrochia 105; 159, 2; 163; 223, 3
pars 207, 9
parsimonia 273
parui pour *pauci* 276
paruipendere 481
parumper 277
paruuli 206, 15
Patmos 375, 7
PATOIS 33; 34
patria 245, 3
paucus 201, 4
PAULIN de Périgueux 63; 64, 4; 80; 739, 2
pauperorum 367, 2
peau 206
pelagus 217, 3; 375
pendeo, pendo 429, 3
penitus 307, 6; 469
pensare 280
pensi (nihil) 72, 3
pensilis 249
per- 197, 2; 229; 230; 482, 2
peraccedere 197, 2; 230; 482, 3
percunctari 188, 2
perculitur, etc. 88; 424
percutere 529, 3
pereamur 413, 4
perferri 292
perfidiabilis 466, 3
perfigia 137, 2
per hoc 591, 2
perimtum 116
PÉRIODES 723
per loca 590, 1
perlustrare 267
Persi 117, 6
perspicuus 277
peruadere 246, 6
peruium 261, 1 Add.; 287
pessimus 451
petentibus 696, 1
petere 535
petire 425
ph, p, f 164
Pharius, Parius 164, 4
pignoris, pigneris 131; 345
pignora 239, 4
Piricho 28, 3
pistrinum 208, 3
placitum 246, 3
placitus 413, 5
plantare reliquias 239, 4
plenus 601, 10
PLÉONASME 714
plerumque 277
POÈMES germaniques 28, 2; 727

POÉTIQUES (expressions) 50; 65, 3; 70; 738
(constructions) 740
ponderetur 413, 6
ponere 234, 3
pontifex 237
poposcerit 121; 420, 5
POPULAIRE (langue) 32; 43; (latin) 30; 31, etc.
populare 266, 1
populatio 265
populi 274
populum 346
porta 205; 603, 1
portitor 206; 265
pos 448 Add.
posse auxiliaire 693
possibilitas 273
possibiliter 201, 7
posso 438
post 320, 2 Add.
postdiu 484, 6
posthaec 482
postmodum 481, 5; 483, 8
postpridie 486
potare, putare 134
poteus 438
poteus, puteus 134, 4
prae, pre 97; 102, 5; 123, 6
praeditus 553, 6
praeeligere 232, 4
praelibatus 280
praeparatus 272
praepositus 238
praesidium 290
praestinus 493, 1
praeuaricator 742
Prancatius 176, 3
prendidi 420, 5
PRÉPOSITIONS 570; 573; 576; 581; 623; 711; 722
presbiter 99; 140
PRÉSENT pour le futur 107, 3; 634
pressurae 265
prestetisse 98, 1; 103
procinctus 268, 4
prodebuntur 418
prodere, prodire 427, 4
pro eo quod 326; 686
profluus 280
profunditudo 197; 459, 2
PRONONCIATION 26, 3; 33; 39; 40, 2
propalare 266, 1
propheta, -tia 222, 1
propinare 535
propositus 238, 5
propria 353, 1
propter quod 326, 1
prorupuerunt 422
prorepiunt 428, 2; 631
PROSTHÈSE 40, 1; 147
prouincialis 237
PROVINCIALISMES 40, 3; 41, 4; 44; 45
PRUDENCE 20, 4; 64; 65; 70
prumptus 130
prursus 130
ps, s 151
psallentium 461, 4
puscola, pusula 171, 2
putare, potare 134
putas et *putasne* 257, 4

q 389, 8
quaeit 436
-quaero, -quiro 488, 7
quaeso 437
qualis quantusque 69, 1; 728
qualiter 677, 4
quamlibet 325, 5
quamquam 687
quandoquidem 328
quanti 276
quantocius 482, 2
quartanus, -arius 450
quasi 322; 669, 5
quatenus 203, 5; 328, 3
quaternio 18, 2
QUESTION indirecte 307, 4; 675
qui, quae 117; 390
quia 327, 5; 660; 664; 665
quicquam 188
quicumque 303, 5
quid 325, 2
qui et 302
quidam 303
quis 302
quispiam 303
quisquam 303
quisque 303; 304, 1; 451, 7
quisquis 304 Add.
quod 325; 326; 327; 509, 3; 660
quod, de 661, 7
quod adiacet 517
quodadmodo 207, 6
quod est 517
quomodo 328, 4
quondam 305
quoniam 660; 661
quoque 314, 2; 3 Add.; 315, 1 à 3
quum et *quur* 139, 5

racemus 205; 284
radia 347
rare 468, 2
recedere 256, 1
recensiuit 429
reclausus 488
recolere 295
RECOMPOSITION 486
redebere, redhibere 197, 5; 668, 1
refrendarius 146; 434
refundere 281
refutare 281, 3
regestum 250
regia 250
regredi 297, 2
reicula 461, 2
REJET 718
RELATIVES (propositions) 683
relator 74, 1; 455, 1
relicta 247, 3
RELIGIEUX (langage) 199; 236
religio, etc. 238, 6; 7
relinquere 247, 3
reliquiae 239
Remedius, Remigius 173; 735, 1
rememorari 201, 13
renidere, renitere 160, 3
rennuo 158, 3
RÉPÉTITIONS de mots 745; de constructions 746
replicare 198, 1; 280
repperire, etc. 158, 2
repromittere 232, 6
republicare 198, 1
responsum praestare 247, 5
res publica 3
retifex 64, 8
reuirere 202, 1
reuocare missam 240
Rhodanitis, -iticus 74, 5; 476, 4
robiginosus 73, 5
roborare 298
rogationes 240
ROMANES (langues) 1; 2, 1; 5
Romanus 3, 1
rorulentus 71, 3
rudis 277
rusticus, etc. 26, 5 Add.; 78; 237

s finale 39, 3; 150
s, ps 151, 4
sacerdos 237
sacribilis 174, 2; 193, 1
sagax, etc. 289
Salamo 132, 2
salutatorium 249, 9
SALLUSTE 49
saltim 115; 476
sanare 196, 2
sancsexissent 421, 10
sancta et *sanctum* 240
sanctus 242, 1
sapuit 421, 6
Satanas 374, 5
satius 273
sauciari a sanguine 249
saucus, sabucus 28, 1
scaena 213, 1
Scalonum 148
scalpere 286
scandalum, etc. 225, 1; 2
Scarioticas 148
sciatici 148; 160, 3; 219
-scissus, -cisus 425, 6
scortum 260, 4; 5
sculpere, scalpere 286, 4
sculta, etc. 151, 6
scutum 251, 6
se 694
secessus 261
secum, secus 447; 593, 1
sedere 542, 6; 543, 2; 621; 712, 1
SEDULIUS 65, 3; 71
senes 344
senior ecclesia 452, 3
septimana 220, 3
sepulchrum (post) 283
Seria, sericus, siricus 141; 210, 5; 6
serment 206
serui, seui 422, 5
seruiens 246, 2
seursum 130
sexui 339
si 320
sic 304
siccare 631, 9
sicut 320, 4; 482
SIDOINE APOLLINAIRE 64; 65; 71
sigma 217, 4
signare 240
signum 240, 8; 241, 1
SILVIA (*S. peregrinatio*) 37, 3; 484, 7
si non 321
Siria, Seria, siricus 141; 210
siue 315
socera 355
solacium 172, 3; 291
solemnia 350, 4
solere 645, 2; 3
solite 468, 4

solubilis 466, 4
sonipem 344, 6
sonipes 50; 740, 1
sorte 467
sortes 240, 7 Add.
sp-, exsp- 148, 3 à 6
Spania 147, 8 à 11
spatula 248, 3
species 261
spectare 240, 2
spernere ab 595, 3
spiritalis 140; 465
sponda 251, 4
sponsalia 247, 6
sponsare 271; 473, 6
-ss-, -ns- 152
ss, x 173
st-, inst- 148, 7
stagnum 600, 2
stela, stella 156, 4
stibadium 217, 4
stilla, stella 113, 4
stillicidius 193, 1 Add.
stilus 282
strictim 49; 470
studere, etc. 249
suauitas 287
sub- 229, 1
subdolo 621
SUBJONCTIF 666; 683; 687; 688
suburbanum 244; 245, 1; 555, 5
succuba 71, 2
suffossatus 198, 2
suffodere 492, 2
suffussus, suffossus 131
suggerere 281
suggessio, suggestio 281, 2; 456, 1
suilla 275, 3
SUJET sous-entendu 710
SULPICE SÉVÈRE 64; 65; 72, 3
superaedificare, etc. 479, 2
superdeesse 193, 1
superiora 250
supplicare 534; 544, 3
supradictus, etc. 479, 1
suspectus 262, 5
suspicari 294
sustollere et *sustuli* 434, 5
suus 694; 696
SYNALÈPHE 145
SYNCOPE 146
SYNONYMES 203, 6
SYRIENS 8, 3; 4

t final 150, 2; 311, 5; 441, 1
talis et tantus 69, 1; 728
tamen 316; 317
tanti 276
-tas 458
tegmen, tegumen 457, 2
teguriolum 135, 2
tellus 136, 1 Add.
TEMPORELLES (propositions) 684
-tensus, -tentus 425, 6
terere, terrere 422
territorium 245, 2
tertianus, -arius 450
testum 248; 354; 355, 1
thisina 95, 2; 151
thynnus 211, 2
tigris 251
timpora 116, 6
TITRE de l'Histoire des Francs 216, 5
TMÈSE 480
toga 251, 2
tollerare 159, 4
tondi 429
-tor 454
tosum, tusum 136, 6
toti, tot 398, 4 à 6
toti, tous 276, 1 à 4
totius simplicitatis, etc. 549, 1
totondi 420, 5; 430, 1
totus, tutus 136
tractare 295
trahens 631, 10
trans- 229; 230; 231
transigere 271
transire 255
TRANSITIFS (verbes) 533; 628
transuoluere, etc. 249, 5
trians 96, 6
tribulatio 265
trion 343
tristari 473
tristegum, tristicum 162, 2; 214, 1; 375, 2 à 4
truclionem 369, 6
tuli 434, 5
-tulli 159, 4
tultus 435, 1
tumulos (post) 283
tundere, tondere 131; 429
turabulum 120, 2
-tus 456
typus 219, 1; 224

u 135; 137, 1 à 4; 165, 4; 166, 1 à 3
u, f 165
-u, -o 357

u dans *qu, gu*, etc. 138
uader 297, 1
uae mihi 391, 1
ualde 308, 1 ; 2
uale dicta 480 ; 507
ualedicere, etc. 480
ualetudo 205, 1
uas 280
uasculum 280 ; 518
Vassogalate 24, 5 ; 25
ubertim 252, 2
-ubus 338
uegere, uigere 535, 4
uegitus 116
uel 315, 4 ; 316
uellim 115 ; 159, 3 ; 435, 2
uentosae 249
uer, uernum 203
uerbositas 71, 3
uersus 284, 4 Add.
uerumtamen 153, 8 ; 483 Add.
ueteras 367, 2
uiatus 655, 5
uicibus 450, 5
uicinia 351
uideri 628 ; 638
uidetur 671, 3
uigilia 242
uincere, uincire 428
uindere, uendere 113
uinea 205, 6
uir 258, 3
uir uirtutum, etc. 551, 5 ; 6 ; 733
uirilitim 193, 1 ; 470, 10
uirtus 243, 2 ; 273
uirtutes quae faciebat 511, 3
uirus 527, 1
ullatinus 117, 3
ultum ire 411, 1 ; 414, 3
-um génitif 332 ; 337 ; 338
-um, -ium 362
-um, -us 345
unde 328, 2 ; 580, 2 ; 4
-unt, -ent, -eunt 429 ; 431
unus, onus 131
unus 258 ; 259
uocitari uoluit 75, 3
uola 73, 4 ; 202, 6
uoluclum, uolucrum 175, 7 ; 8 ; 198, 4
uolumen 18, 2
uoluntate 557, 1 Add.
-uos, -uus 134, 7
urbana 245, 1
urbitas, orbitas 131
urbs 244, 3
urbs Romana, etc. 705
urere, oriri 431
-us, -i 358
-us, -os 128, 3 ; 129, 1 ; 337 ; 571, 1
-us, -um 345
usquequo, -quod 395, 3 ; 482, 4
ustium, ostium 130
ut 319 ; 320 ; 670
uter 207
utilis 288
ut non 311
ut quid 325
utrum 324
uulgo uocant 28, 1
uulnus 274
uu 145 ; 166 ; 167

VIES des saints 61
VIRGILE 49 ; 50 ; 177, 3 ; 313, 1 ; 337, 4
VIRGILIUS MARO 85, 3 Add.
VULGAIRE 30 ; 31 ; 742, etc.
VULGATE de la bible 54

x, cx 174
x, ss, s 173
xenium 215, 2

y 106, 3 ; 140
ymnus, hymnus 168, 5

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION

I. Sujet de cet ouvrage 1
II. Les œuvres de Grégoire. 5
III. Les manuscrits 15
IV. La langue maternelle de Grégoire 22
V. Le latin parlé en Gaule au VIe siècle. 30
VI. L'éducation littéraire de Grégoire 48
VII. Son ignorance grammaticale. 76
VIII. Ignorance générale de l'époque. 80
IX. Principes de critique à appliquer à l'étude de la langue de Grégoire . . 85

LIVRE PREMIER. — PHONÉTIQUE

Introduction. 93
CHAPITRE PREMIER. Les voyelles. 95
Article premier. Altérations particulières aux différentes voyelles. 95
I. Sons vocaliques simples 95
1° *a*. 95
2° *ae*. 96
3° *oe*. 104
4° *e*. 105
e long. 106
e bref 113
5° *i*. 117
i bref. 117
i long. 123
6° *o*. 126
o long 126
o bref. 130
7° *u*. 132
u bref. 132
u long 135
qu et *gu*. 138
8° *y*. 140
II. Diphtongues 143
1° *au*. 143
2° *eu*. 144
Article deuxième. Accidents divers des voyelles. 145

CHAPITRE DEUXIÈME. Les consonnes 150
I. Affaiblissement et suppression 150
II. Permutation 159
III. Aspiration des voyelles et de l'*r* 167
IV. Assibilation 170
V. Métathèse et permutation des liquides et de l'*s* 174
VI. Assimilation 179
VII. Épenthèse 188

LIVRE II. — VOCABULAIRE

Introduction 191
CHAPITRE PREMIER. Existence des mots 193
I. *Addenda lexicis* 193
II. Mots rares ou nouveaux 198
III. Mots tombés en désuétude 202
IV. Mots grecs et hébreux 209
V. Mots barbares 225
1° Mots celtiques 226
2° Mots germaniques 226
3° Mot emprunté aux Huns 227
CHAPITRE II. Signification des mots 228
I. Echange de mots composés et de mots simples 228
II. Acceptions nouvelles 235
A. Termes techniques 236
1° Eglise et religion 236
2° Droit et institutions 244
3° Sciences, arts et métiers 247
B. Mots usuels 252
1° Locutions fixes 252
2° Usure 256
3° Abstrait et concret 260
4° Actif et passif 261
5° Influence du grec 263
6° Réaction étymologique 265
7° Confusion par négligence 269
8° Métaphore 279
9° Métonymie 281
10° Synecdoche 284
11° Spécialisation et généralisation 284
12° Pronoms, adverbes et conjonctions 298
Pronoms 299
Adverbes 304
Particules négatives 309
Conjonctions 313

LIVRE III. — MORPHOLOGIE

Introduction 329
CHAPITRE PREMIER. La flexion 331
Article premier. La déclinaison 331
I. Le nom 331
1° Les déclinaisons d'origine latine 331
Thèmes en *a* 331
Thèmes en *e* 332

Thèmes en *o*. 334
Thèmes en *u*. 338
Thèmes en *i*. 339
Thèmes consonnantiques. 340
2° Le genre et la déclinaison. 345
3° Confusion entre les déclinaisons. 349
Première et cinquième déclinaison 349
Deuxième et cinquième déclinaison. 349
Neutre pluriel et féminin singulier. 350
Première et deuxième déclinaison. 354
Première et quatrième déclinaison. 355
Deuxième et quatrième déclinaison. 355
Troisième déclinaison vocalique et consonnantique. 359
Troisième et quatrième déclinaison. 363
Première et troisième déclinaison 363
Deuxième et troisième déclinaison. 367
4° Déclinaisons grecques et barbares. 373
Noms grecs. 373
Noms hébreux. 379
Noms propres divers 379
II. Le pronom 381
1° Les pronoms personnels. 381
2° Les autres pronoms. 381
is. 382
idem. 384
ipse. 385
ille et *iste*. 385
hic. 386
qui, *quis* et leurs composés. 389
unus, *alter*, etc. 397
Conclusion de l'article premier. La déclinaison 398
Article deuxième. La conjugaison. 400
I. Les voix. 400
1° Confusion de l'actif et du passif 400
2° Verbes déponents. 402
Infinitif. 403
Participe passé au sens passif. 404
Temps composés au sens passif. 405
Temps simples au sens passif 406
Verbes déponents devenus actifs 407
Verbes actifs devenus déponents. 411
II. Les modes et les temps. 413
1° Les modes et les noms verbaux. 414
Supin, gérondif, infinitif. 414
Impératif. 415
2° Les temps. 417
Temps analogiques d'un même thème. 417
Confusion de différents thèmes 419
Confusion de différentes conjugaisons. 426
Verbes dits irréguliers 433
Syncope et contraction du parfait 438
III. Les personnes. 441
CHAPITRE II. La dérivation et la composition 443
Article premier. La dérivation. 444
I. Les prépositions. 444

II. Les nombres 448
III. La gradation des adjectifs et des adverbes 451
IV. Dérivations diverses 453
1° Substantifs 453
2° Adjectifs 464
3° Adverbes 467
4° Verbes 471
V. Dérivation hybride 474
Article deuxième. La composition et la juxtaposition 477
I. La composition 478
II. La juxtaposition 479
1° Juxtaposition de mots variables 479
2° Juxtaposition de mots invariables 482
III. La recomposition 486

LIVRE IV. — SYNTAXE

Introduction 495
CHAPITRE I. Le nombre 497
CHAPITRE II. Le genre 503
CHAPITRE III. Les cas 521
Article premier. Les cas sans les prépositions 522
I. La confusion des cas 522
II. Emploi des cas 531
1° Le nominatif et le vocatif 531
2° L'accusatif 532
3° Le datif 536
4° Le génitif 548
5° L'ablatif 555
6° L'ablatif, l'accusatif et le nominatif absolus 558
7° Les noms de lieux et les adverbes de lieu 568
Article deuxième. Les cas avec les prépositions 581
I. Les prépositions 581
1° Prépositions avec l'accusatif 581
2° Prépositions avec l'ablatif 594
3° Prépositions avec l'accusatif ou l'ablatif 616
4° Prépositions avec le génitif 622
II. Les prépositions et la déclinaison 623
CHAPITRE IV. Le verbe 627
Article premier. Voix active et passive 627
1° Le passif 627
2° Confusion de l'actif et du passif (ou du réfléchi) 628
Article deuxième. Les temps et les modes de la proposition simple 634
I. Les temps 634
1° Le présent pour le futur ou le passé 634
2° L'infinitif passé pour le présent 637
3° Le plus-que-parfait pour l'imparfait 639
4° Le verbe auxiliaire *esse* 641
5° *Solitus sum*, etc. 645
II. Les modes 646
1° L'infinitif 646
2° Le participe 649
Le participe présent 650
Le participe futur 653
Le participe passé 653

BOUND

MAR 15 1939

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01076 9787

Commercial Replacement
On Order, Preservation
NOV 2001

DO NOT REMOVE
OR
MUT